Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant229unse

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE

VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME ANNÉE

229

TOME DEUX CENT VINGT-NEUVIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUATRE-VINGT-TREIZIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1907

Reproduction et traduction interdites.

THE NEWB CENTER

LE

CORRESPONDANT

UN GRAND MARIN

TOURVILLE

« Tourville, illustre marin qui défit les Anglais à la bataille de Bévéziers, et subit à son tour une défaite restée fameuse à la Hougue, dans un combat livré par ordre et malgré ses représentations, où il déploya le plus grand courage. » Tel est, à peu de choses près, tout ce qu'un homme bien élevé, qui a fait ses classes, sait sur un des grands capitaines de l'ancienne France, et, chose plus étrange, cette ignorance ne lui est pas absolument imputable, car c'est là aussi à peu près tout ce qu'apprennent les livres d'histoire générale, et les études spéciales sur la marine sont trop techniques pour être à la portée des gens du monde. On a, en effet, beaucoup écrit sur les grands hommes de guerre, et en particulier sur ceux qui ont illustré le règne de Louis XIV. Ils semblent exercer même un attrait particulier sur les historiens. Les plumes les plus alertes et les plus spirituelles se sont appliquées à les faire revivre et y ont parfois admirablement réussi. Les marins qui, pendant la même époque, ont maintenu la gloire de notre pavillon sur toutes les mers, sont moins heureux. On dirait qu'un peu de la brume du « perfide élément » entoure la renommée de ces vaillants loups de mer, dont on ne connaît plus guère que la sèche nomenclature et une énumération plus sèche encore de leurs hauts faits.

Il serait difficile d'analyser dans le détail les causes de cette demi-injustice : elles sont, en effet, très diverses. D'abord, il faut noter l'incomparable éclat qui s'attache aux campagnes des grands capitaines, dont les noms seuls exercent une sorte de fascination et piquent la curiosité : Turenne, Condé, Luxembourg, Villars, et bien d'autres. Puis, pour leurs moins heureux rivaux, il faut ajouter l'absence presque complète de ces documents anecdotiques, qui excitent maintenant surtout l'intérêt, tels que les lettres, les mémoires, dont le charme est de faire revivre, pour ainsi dire, les personnes et de nous les montrer comme débarrassées du convenu de l'histoire, telles qu'elles étaient.

Tandis que cette sorte de documents abondent sur les héros de la guerre qui a pour théâtre l'Italie, l'Espagne, la Flandre ou l'Autriche, ils sont rares, plus que rares, sur ceux dont la vie se passa à lutter, sur les flots de l'Océan et de la Méditerranée, contre les flottes hollandaises ou anglaises, contre les pirates turcs, de Barbarie, comme on disait alors. Aussi leurs noms sont-ils beaucoup moins populaires et comme dans un plus lointain recul. Ce n'est pas que les travaux sérieux et érudits, même ceux qui ne sont ni sérieux ni érudits, fassent défaut sur les illustres marins du dix-septième siècle. Mais aucun jusqu'alors n'a su donner au récit de leur vie et de leurs actions assez de relief, un intérêt suffisant pour les rendre accessibles au public, que son ignorance même, si on est en droit de le dire, rend si fort difficile à intéresser. Les Jean Bart, les Duquesne, les Tourville, n'ont pas eu le même bonheur que leurs émules plus favorisés, et sont encore à attendre leur historien définitif.

Ce sont cependant, même le génie militaire mis à part, de curieuses figures, pleines d'originalité et de caractère, que celles de ces hommes de mer, avec leur physionomie si nette, si tranchée, si différente de celle des hommes de cour et ce quelque chose de rude, de dur même parfois, que leur donnait une existence constamment passée sur le pont d'un navire, aux prises avec les dangers d'une navigation toujours périlleuse, pendant la paix comme pendant la guerre. Alors, en effet, comme aujourd'hui, plus même peut-être qu'aujourd'hui, pour être vraiment digne du nom de marin, de commander un de ces beaux navires à la proue dorée, à la large et blanche voilure, tels qu'on les voit peints dans les anciens tableaux de marine, il fallait vivre sur mer. Ce n'était pas assez d'être un homme de travail ou de bonne volonté, la science seule ne suffisait pas, et quelque hardi et courageux que l'on fût, l'on ne pouvait pas, comme dans l'armée de terre, aller faire campagne chaque année et passer le reste du

temps à la cour ou à la ville. Le roi pouvait bien donner un titre, mais pour en exercer réellement la fonction, il fallait apprendre à le faire par une expérience pratique et personnelle. Ceux qui, poussés par la faveur, crurent pouvoir s'en dispenser et se risquèrent à passer sans autre préparation du service de terre à celui de mer, apprirent à leurs dépens que l'on ne s'improvise pas marin, que toute la valeur personnelle ne supplée pas à l'ignorance première d'un métier qui demande, outre le savoir, une expérience que la bonne volonté ou l'ardeur guerrière ne peuvent donner d'un coup.

C'est là sans doute une des raisons pour lesquelles l'accès de la marine resta constamment et jusqu'à la fin de la vieille monarchie, beaucoup plus ouvert à toutes les classes de la société. Cette science maritime, encore dans l'enfance si l'on veut, mais déjà très compliquée, de commandements, signaux, manœuvres, connaissances géographiques, connaissance des vents, des courants, tout ce savoir spécial ne s'apprenait pas tout seul et ne l'apprenaient que ceux qui le voulaient et en avaient le goût, le talent, la vocation. Cela seul obligeait à donner entrée dans la marine à tous ceux qui étaient capables de bien s'acquitter du métier, sans regarder à leur origine, et une fois admis, c'était la pratique, l'expérience personnelle, l'habitude du commandement, les talents qui pouvaient seuls assurer l'avancement, car la faveur ne pouvait apprendre à faire manœuvrer des vaisseaux.

Aussi, parmi les grands marins français, tous sont-ils, à peu d'exception près, pour ainsi dire, fils de leurs œuvres. Nobles ou roturiers, bien peu arrivent, comme on dit aujourd'hui, uniquement par protection ou faveur, la plupart doivent monter l'un après l'autre tous les degrés de l'échelle à force de travail, de peine et de persévérance. Ceux qui, par crédit ou par intrigue, réussissent à faire autrement, réussissent seulement à mettre leur arrogance et leur incapacité en une plus vive lumière. Et c'est là encore ce qui donne à la physionomie des vrais marins de ce temps quelque chose de vigoureux et de caractéristique, une note personnelle, comme chez ceux qui ont eu à se faire eux-mêmes leur voie et qui tranche nettement dans la société de ce temps où tout, personnes et choses, commence à se plier sous un même niveau et à tout attendre du bon plaisir du roi. Rien ne donne au caractère plus de force et de dignité que la conviction de sa propre valeur et du besoin qu'on a de vous. Louis XIV lui-même n'eut pas tout d'abord l'idée qu'un de ses regards, pour reprendre l'expression célèbre, pût à lui seul faire naître un vrai marin. Lorsqu'il voulut, là comme ailleurs, faire prévaloir sa volonté sur l'expérience des

gens du métier, les faits ne se chargèrent que trop de le remettre dans la vérité, et il sut écouter la leçon.

Chez aucun peut-être, cette marque spéciale n'est plus nettement accusée que chez Tourville, dont le nom est resté célèbre plus encore par sa défaite à la Hougue, que par ses victoires de Bévéziers ou de Lagos; aussi habile tacticien que théoricien consommé pour le temps, ayant appris son métier pratiquement dans le moindre détail sur mer et dans les chantiers, d'une bravoure éclatante dans l'action comme d'une rare prudence dans le commandement, Tourville fut sans conteste l'un des plus grands hommes de mer de son époque et, ainsi qu'on l'a écrit, le marin le plus complet du dix-septième siècle. En essayant de faire repasser sous les yeux de ceux qui aiment à mieux connaître et mieux juger le passé, quelques-unes des grandes scènes de sa vie, nous pourrons peut-être donner une esquisse de sa physionomie à la fois originale et forte. Les lettres et les dépêches de Tourville qui ont été conservées permettront de le laisser souvent parler lui-même et c'est ce à quoi personne ne perdra[1].

I. L'apprentissage du métier. — (1642-1666.)

« Que voulez-vous que je fasse de cet Adonis », répondait brusquement à un ami M. d'Hocquincourt, l'un des derniers chevaliers de Malte qui le fut autrement que de nom et combattit sans cesse les pirates turcs sous le pavillon de l'ordre. Il s'agissait d'emmener avec lui un jeune homme dont on se portait garant et de lui faire faire ses « caravanes[2] » sur un vaisseau de la « Religion » comme on disait alors. C'était un adolescent, presque un enfant, d'une beauté remarquable, à la figure fine, aux membres grêles,

[1] Ces lettres ont été en grande partie recueillies et publiées dans le bel ouvrage de M. Delarbre intitulé : *Tourville et la marine de son temps*, notes et documents. Paris, 1889. Il existe également à la Bibliothèque nationale, depuis 1902, un recueil manuscrit intitulé : *Mémoire et vie en abrégé de M. le maréchal de Tourville, vice-amiral du Levant, où l'on a joint plusieurs lettres du roy de France et des autres roys et reynes de France et étrangères et des ministres*, etc. Ce recueil, composé par la comtesse de Brassac, fille de Tourville, contient beaucoup de pièces curieuses encore inédites, et nous y avons fait de nombreux emprunts. Il est classé dans le fonds français n° 20 216 et c'est à lui que nous renvoyons quand nous citons les *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville.*

[2] On appelait ainsi les campagnes faites contre les infidèles par les vaisseaux de l'ordre de Malte sur lesquels les jeunes gens se destinant à la marine allaient apprendre le métier.

qui semblait plutôt créé pour briller à la cour ou dans un salon que pour faire la course contre les infidèles.

Malgré cette boutade restée traditionnelle dans la famille de Tourville, le chevalier d'Hocquincourt accepta la proposition et se chargea d'introduire le beau jeune homme dans la carrière à laquelle son aspect physique ne semblait guère le destiner.

Anne-Hilarion de Costantin de Tourville était né à Paris le 24 novembre 1642 et avait été baptisé le même jour en l'église du Saint-Sauveur, une des plus vieilles paroisses de la capitale. C'était le troisième fils et le septième enfant de « messire César de Costantin, chevalier baron de Tourville, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Enghien et de dame Lucie de La Rochefoucauld, sa femme[1] », fille elle-même d'Isaac de La Rochefoucauld, marquis de Montendre. Les Tourville étaient une ancienne maison du Cotentin normand, dont la branche aînée, celle du père de notre héros, s'éteignit en 1716. Si l'on en croit Saint-Simon, l'auteur des *Mémoires*, César de Tourville « était un homme fort sage et de mérite[2] » et avait été à son père, Claude de Saint-Simon, le favori de Louis XIII. Ce personnage aurait même, toujours d'après lui, été l'auteur de sa fortune en l'envoyant dire au cardinal de Richelieu de venir sur sa parole retrouver le roi à Vincennes, le soir même de la célèbre journée des Dupes. Richelieu, qui avait bonne vue et bonne mémoire, n'oublia pas le porteur du message et le donna comme gentilhomme au fameux duc d'Enghien, lorsque celui-ci épousa sa nièce, Claire Clémence de Maillé-Brézé. « C'était, dit à son tour Lenet, dans ses *Mémoires*, un gentilhomme autant accompli en toutes choses et d'autant d'esprit, de conduite et de cœur que j'en ai jamais connu[3]. »

Ainsi mis en vue et bien placé, M. de Tourville avait épousé, comme on l'a dit, une La Rochefoucauld, ce qui n'était pas une médiocre alliance pour un noble de province. Veuve en premières noces de Geoffroy de Durfort-Duras, dame d'honneur de la princesse de Condé « qu'elle gouvernait absolument », la comtesse de Tourville était, disent les Mémoires du temps, une personne aimable et charmante et de plus « une femme de conduite et de résolution », qui fut fort utile à la femme du Grand Condé pendant la Fronde. Mais cette illustre alliance paraît avoir rapporté à celui qui la contractait et se faisait sans doute honneur de la

[1] Voy. l'extrait de baptême de Tourville, publié par Jal dans son *Dictionnaire critique*, p. 1194.

[2] Saint-Simon, *Œuvres complètes*, édition Boislisle, t. I, p. 165.

[3] *Mémoires* de Lenet, p. 220.

contracter, plus de considération que de biens ou de profits. Car le comte de Tourville, en tant qu'attaché à la maison de Condé, n'obtint jamais une de ces charges lucratives qui assuraient la fortune de celui qui en était revêtu. Père de nombreux enfants comme il l'était, il demeura toujours fort mal en ses affaires et mourut pauvre, ainsi qu'il était entré dans la vie.

Troisième fils d'un gentilhomme fort peu riche, Hilarion de Tourville était donc appelé à faire son chemin lui-même, comme tous les jeunes gens nobles du temps, lorsqu'ils n'étaient pas les aînés de leur maison, ou ne se trouvaient pas pourvus, soit de charges héréditaires, soit de bénéfices obtenus pour eux dès leur jeune âge. Le rôle des parents était simplement d'ouvrir à leurs enfants le chemin de la fortune. Une fois mis en possession des moyens de parvenir, l'enfant devenu jeune homme avait à en tirer parti. C'était son affaire propre, qui ne regardait plus que de très loin ses parents. Ainsi en fut-il pour le jeune Tourville : son père obtint pour lui, alors qu'il n'était encore que dans sa cinquième année, une patente de chevalier de l'ordre de Malte, et ceci grâce à une dispense d'âge concédée par le Pape[1]. C'était en faire un marin presque dès le berceau, et en même temps lui ouvrir l'accès des diverses charges et dignités que l'ordre de Malte, encore riche et puissant quoique déjà fort en décadence, distribuait à ses membres.

Le 11 avril 1647, Hilarion de Tourville était admis « parmi les chevaliers de justice de la vénérable langue et prieuré de France ». Les bulles de la chancellerie de Jérusalem existent encore. Ce n'était là, du reste, qu'un titre purement honorifique, qui donnait la faculté d'entrer plus tard effectivement dans l'ordre. Jusqu'à ce que le nouveau chevalier eût fait ses « caravanes » sur des vaisseaux dépendant de l'ordre et gagné, comme nous dirions, ses galons, rien n'était changé pour lui. Les vœux qu'on avait fait à sa place ne lui imposaient ni noviciat ni retraite d'aucun genre.

Tourville resta donc dans sa famille, et fut élevé comme tout enfant de bonne maison l'était alors, c'est-à-dire qu'il alla successivement au collège pour y apprendre « les belles-lettres », puis à l'Académie pour y apprendre « les belles manières et le maniement des armes ». En 1647, l'année même où il fut admis comme chevalier de Malte, Tourville perdit son père, et ce fut sa mère, cette personne aimable et intelligente, dont parle Lenet, qui dut seule faire son éducation. Aucun détail, du reste, sur l'enfance de Tourville n'a été conservé, et ceux que l'auteur des

[1] Rescrit du pape Innocent, daté du 17 mars 1647. *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 12. Voy. également, Jal, *Dictionnaire critique*, p. 1191.

Mémoires apocryphes du chevalier, car c'est ainsi qu'on l'appelait depuis son entrée dans l'ordre de Malte, s'est plu à raconter, sont si visiblement inventés de toutes pièces qu'il est inutile de les rapporter ici, d'autant plus qu'ils n'ont aucun intérêt ni rien d'original. On sait seulement qu'il fut très intimement lié avec deux de ses sœurs, toutes deux religieuses à l'abbaye de Panthémont, et qu'il garda toujours avec elles les relations les plus tendres.

Ses deux autres sœurs se marièrent; l'une d'entre elles épousa Michel d'Argouges, marquis de Gouville. « Il est impossible, dit Saint-Simon [1], d'avoir plus d'esprit et de monde, d'intrigue et de tête, aussi servit-elle bien la maison de Condé dans les temps critiques... Elle n'était rien moins qu'indifférente, très bonne amie, très dangereuse ennemie, d'excellente compagnie, toujours mêlée avec le monde le plus choisi. »

Enfin, la quatrième sœur de Tourville, mariée au comte de Château-Morand, fut la mère du marin qui s'illustra plus tard sous son oncle. Les deux frères aînés « servirent » comme cela se devait autrefois. Sauf ces menus détails, on ne sait rien sur la famille de celui dont on va raconter la vie, rien sur son enfance ou sa première jeunesse, et il faut renoncer à chercher dans l'enfant le présage de l'homme fait [2].

Ce fut à l'âge de quinze ans, s'il faut en croire ses premiers biographes, en 1657, que le jeune chevalier de Tourville fut présenté à M. d'Hocquincourt. Celui-ci, le voyant recommandé par le marquis de La Rochefoucauld, son oncle, et devinant peut-être ce qui se cachait de hardiesse et d'intelligence derrière ce joli visage d'adolescent, l'emmena sur son propre vaisseau pour lui apprendre à devenir marin. C'était le mode d'instruction du temps et, à une époque où la science était relativement peu développée, c'était sans doute le seul moyen d'apprendre réellement le métier. La pratique enseignait la théorie.

Muni du léger bagage scientifique et littéraire qu'on donnait alors à la jeunesse qui se destinait à la carrière des armes, le jeune homme allait donc faire son éducation maritime sur un vaisseau de la « Religion » commandé par le chevalier d'Hocquincourt. C'était

[1] Saint-Simon. Ed. Boislisle, VIII, p. 611.

[2] L'ouvrage intitulé : *Mémoires du maréchal de Tourville*, n'est qu'une sorte de roman historique où les aventures romanesques apocryphes alternent avec les faits militaires sans aucun souci de la vérité. Son auteur avoué est l'abbé de Magron, qui composa de même de faux mémoires du maréchal de Villars et du maréchal de Berwick. Ces divers ouvrages n'ont aucune authenticité et ne méritent aucune confiance.

pour lui une bonne chance, et il ne pouvait guère trouver de meilleur maître que celui-là. M. d'Hocquincourt était, en effet, un solide et robuste marin, habitué à tous les périls de cette navigation aventureuse contre les pirates, qui obligeait à se tenir toujours sur ses gardes, et à savoir à fond toutes les ressources, toutes les ruses du métier. A la fois d'une bravoure à toute épreuve et d'une expérience consommée, le chef des « caravanes » de l'apprenti marin lui fut un maître inappréciable, et l'élève dut toujours beaucoup à ses leçons. Sous ses yeux, Tourville fit en quelque sorte son école navale pratique et put s'instruire des moindres détails de la navigation d'alors, ainsi que de la construction, de l'entretien des navires et de leur commandement en paix aussi bien qu'en guerre.

Les vaisseaux de Malte faisaient, en effet, constamment la course contre les pirates d'Alger ou de Tripoli et l'on apprenait à leur bord tout l'art de la guerre navale du temps, non pas seulement par la théorie, mais par une pratique journalière et incessante, par une expérience personnelle qui valaient bien des leçons. Tous les grands marins de l'époque passèrent par là et firent là leur apprentissage.

Le vaisseau commandé par d'Hocquincourt était une frégate de 36 canons, construite, par ses soins, à Marseille. Nombre de jeunes gens ou même de marins, qui avaient déjà fait campagne, avaient obtenu de s'y embarquer; mais le petit chevalier ne tarda pas à les surpasser tous par son intelligence et son ardeur. « Du matin au soir, il n'était occupé qu'à s'exercer à la manœuvre, comme un simple matelot, et à s'instruire, des pilotes et des mariniers les plus experts, de tout ce qui regardait la marine, et il faisait, dans l'équipage, tout ce qu'il voyait faire aux matelots avec plus d'adresse et d'intelligence qu'aucun d'eux. »

Non moins attentif à écouter les leçons des officiers plus âgés, qui lui apprenaient à faire le point, à faire manœuvrer, au moins sur le papier, un, puis plusieurs navires, qu'à se faire instruire, par les simples matelots, des moindres détails du vaisseau et de son entretien, le petit chevalier profita de cette première navigation pour faire ce que nous appellerions aujourd'hui son temps de « borda », son école de marine. C'était là, bien avant que l'expression fût inventée, une excellente leçon de choses, la meilleure, peut-être, pour une carrière où la pratique jouait alors le principal, presque l'unique rôle. Il sut si bien la mettre à profit que, près d'un demi-siècle plus tard, Saint-Simon pouvait écrire de lui « qu'il possédait en perfection toutes les parties de la marine, depuis celles du charpentier jusqu'à celles d'un

excellent amiral ». Les occasions d'apprendre les autres parties du métier, celles du soldat, et de s'initier à la guerre maritime par une expérience et une action personnelles, ne lui firent pas non plus défaut. Là encore, les débuts d'une carrière navale d'autrefois diffèrent si fort de ce qui se passe aujourd'hui, qu'il y a lieu de s'y arrêter un peu.

Les rencontres avec les vaisseaux turcs, barbaresques, suivant l'expression reçue, étaient alors très fréquentes et fournissaient aux jeunes marins qui faisaient leur apprentissage sur les vaisseaux de l'ordre de Malte comme un perpétuel champ d'action. A cette époque où la France n'avait encore que peu de la marine de guerre, qui était en train de se former sous la main puissante de Colbert et allait si efficacement servir à relever la navigation commerciale en la protégeant, la Méditerranée était infestée de corsaires qui sortaient à l'improviste des ports d'Alger, de Tripoli ou de Tunis. Fondant sur les bateaux de commerce comme de vrais oiseaux de proie, ils s'emparaient des cargaisons et des équipages, pillant les unes et mettant les autres à la chaîne, dans les galères, et recrutaient ainsi cette chiourme dont les souffrances sont restées fameuses. Une fois le butin enlevé, le dégât causé, les vaisseaux musulmans rentraient, à force de voiles ou de rames, dans les ports de la côte d'Afrique, mettre leur proie et eux-mêmes en sûreté, à l'abri de toute vengeance. C'était là encore, en plein dix-septième siècle, chose journalière sur la Méditerranée et la terreur constante des navires de commerce chrétiens. Aussi, les vaisseaux de la « Religion », c'est-à-dire l'ordre de Malte, étaient-ils toujours en éveil pour faire la chasse à ces corsaires, véritables écumeurs de mer, et allaient-ils sans cesse d'un port à l'autre, pour surveiller les routes suivies par les bateaux de commerce et les rendre plus sûres. Les rencontres et les combats qui s'en suivaient étaient toujours fréquents.

En 1661, le chevalier d'Hocquincourt, monté sur une frégate de 36 canons, garnie d'un nombreux équipage, qui comptait plusieurs jeunes gens désireux de faire leurs premières armes, revenait de Malte, où il avait été saluer le grand maître et arborer le pavillon de l'ordre. Il était escorté par une autre frégate de 24 canons seulement, que commandait un vieux marin français, qui faisait, depuis de longues années, la course contre les pirates et avait acquis la réputation d'un hardi et habile corsaire, Cruvillier, qui a laissé un nom dans l'histoire maritime du temps. Il avait offert à d'Hocquincourt de naviguer de conserve avec lui et d'être son « matelot », comme disaient les marins.

Les deux frégates, toutes voiles dehors et leurs brillants

pavillons flottant au vent, longeaient ensemble les côtes de Provence, attendant l'occasion de courir sus aux pirates, à la grande joie des équipages désireux de se montrer. Nul ne le désirait avec plus d'ardeur que Tourville qui, depuis qu'il était embarqué, n'avait pas encore vu l'ennemi de près et brûlait de trouver l'occasion de faire voir qu'il saurait aussi bien se battre qu'il avait su apprendre à grimper dans les cordages. L'occasion ne tarda guère.

Averti que deux vaisseaux de Tripoli faisaient la course dans l'archipel, Hocquincourt part avec son « matelot » pour leur donner la chasse. En route, on rencontre deux corsaires algériens presque aussi forts de tonnage que ceux que l'on cherchait, et on les attaque vivement. Mais, bien montés et en bon état, ils se défendent vigoureusement. Après trois heures de combat, se voyant trop maltraités pour pouvoir résister plus longtemps, les Algériens essayent d'aborder les vaisseaux chrétiens. C'est alors que le chevalier de Tourville, qui s'était déjà signalé durant le combat, fit voir pour la première fois ce dont il était capable et que son jeune courage, qui devait, dans sa longue carrière, avoir si souvent à se déployer, reçut le baptême du feu. Avec une hardiesse et un sang-froid qui étonnèrent ses compagnons, le frêle adolescent s'élance pour résister aux Algériens, qui veulent aborder la frégate. Malgré plusieurs blessures, dont il n'a pas l'air de s'apercevoir, il frappe si bien sur les abordants et déploie tant d'intrépidité qu'il ranime l'ardeur de tout l'équipage. Après trois nouvelles heures de lutte, le vaisseau musulman allait fuir avec sa conserve, également fort maltraitée par Cruvillier, lorsque tout à coup apparaissent les deux navires tripolitains qu'on était primitivement allé chercher et qui venaient au secours de leurs coreligionnaires.

Le moment était critique; aux prises avec quatre vaisseaux ennemis, dont deux, il est vrai, à moitié désemparés, les frégates chrétiennes n'allaient-elles pas, à leur tour, être obligées de céder au nombre et de chercher leur salut dans la fuite? Mais, à cette époque où le courage personnel avait encore tant d'action et n'était pas comme annihilé par l'effet foudroyant des armes à feu, ce nouveau péril exalte la valeur des matelots des vaisseaux de Malte et surexcite leurs chefs au lieu de les décourager. Hocquincourt ordonne l'abordage d'un des vaisseaux tripolitains, qu'il poursuivait avec acharnement. Tourville saute le premier à la tête de six volontaires et de trente matelots sur le corsaire. Cette petite troupe, à l'exemple de celui qui les commande, fait des merveilles et s'empare du navire, grâce à un secours inattendu que Tourville, témoignant déjà d'une remarquable vivacité

dans le coup d'œil et dans la décision, trouve le moyen de procurer aux siens. Entendant sortir des cris sourds de la cale du vaisseau, il s'y précipite et délivre trente esclaves chrétiens qui y étaient enchaînés et qui, sautant à leur tour sur le pont, viennent se joindre aux combattants. Le navire tripolitain fut pris ainsi par le jeune marin, qu'on avait traité d'*Adonis* et qui, pour parler le langage encore à la mode, celui du grand Cyrus et des romans de la Calprenède, venait de se révéler un *Mars*.

Pendant ce temps les autres corsaires s'étaient enfuis, sauf un que Cruvillier avait coulé. « Cette action, dit Ponton d'Hamécourt, un des premiers annalistes de l'histoire maritime, fut très sanglante et d'autant plus glorieuse pour les Français, qu'ils n'avaient pas la moitié des forces de leurs ennemis ». Le navire tripolitain pris par Tourville fut conduit à l'île de « Siffanto[1] où les deux vaisseaux chrétiens allèrent se radouber. A peine les dommages eurent-ils été réparés et le « tripolitain » dont le commandement fut donné au chevalier d'Artigny, eut-il été armé, qu'on remit à la voile. « Après cette première action d'éclat, qui ouvre la série de celles qui devaient, durant sa longue carrière, illustrer son nom, Tourville fut, comme il était juste, nommé lieutenant du vaisseau qu'il avait pris. »

A quelques jours de là, une autre rencontre fournit au nouveau lieutenant une nouvelle occasion de se « montrer », d'une façon plus caractéristique encore. Elle est curieuse à raconter avec son air d'histoire de roman, bien qu'elle soit rapportée par les anciens historiens de la marine comme un fait constaté.

Les trois frégates de Malte naviguaient de conserve, commandées par d'Hocquincourt, Cruvillier et d'Artigny. Tout à coup, la flottille découvre trois corsaires, deux vaisseaux turcs et une prise faite sur les chrétiens armée en guerre, qui, eux aussi, cherchaient aventure et inspectaient l'horizon pour voir s'il n'y aurait pas quelque bon coup à faire. Trompés par l'aspect du vaisseau tripolitain, pris par Tourville quelques jours auparavant, ils crurent avoir affaire à des coreligionnaires et s'approchèrent sans méfiance. Saisissant au vol l'occasion ainsi offerte, les Français engagent le combat qui devient aussitôt très vif. Les équipages turcs étant beaucoup plus nombreux essayèrent avec vigueur d'aborder les vaisseaux chrétiens. D'Artigny est tué par un coup de canon et le chevalier de Tourville prend sa place. Il ranime ses hommes un moment ébranlés et ramène les hésitants au combat, s'exposant avec un courage et une impétuosité qui frappent même les

[1] Siffanto, une des Cyclades des anciens

ennemis. Après avoir fait des prodiges de valeur, il commence à voir les ennemis hésiter à leur tour et espère pouvoir dégager son navire, lorsqu'on vient lui dire « que son vaisseau venait d'être percé à l'eau, et que la voie était si grande, qu'il n'y avait pas moyen, avec toutes les pompes, de l'affranchir, qu'il fallait se déterminer à se rendre ou à couler bas sur le navire en perdition [1]. » Se rendre jamais, couler bas pas davantage, s'il y a un moyen possible de l'éviter, telles sont les réponses du jeune marin, qui, avec un coup d'œil et une promptitude vraiment extraordinaires, prend sur le champ un parti héroïque. « Aborde », crie-t-il à son équipage, et il fait lancer les grappins, sorte de cordes munies de croix en fer, sur le pont du vaisseau ennemi, en approche ainsi de près. Puis, à la tête de tout son équipage, il commence l'abordage : animant chacun par son exemple, il enjambe les rebords du navire turc avec l'agilité d'un vieux loup de mer et passe sur le pont de l'adversaire, suivi de tous les siens. Là, la lutte allait recommencer, lutte bien inégale, car Tourville n'a avec lui que 35 ou 40 hommes et l'équipage turc compte encore 150 hommes. Mais, à la vue du bateau abandonné, l'ardeur du pillage s'empare des Turcs, qui, croyant faire une prise de valeur, se précipitent en foule sur la frégate en train de sombrer et qui faisait eau de toutes parts : en peu d'instants ils sont engloutis avec elle dans les flots. Pendant ce temps, Tourville, renouvelant sa manœuvre, envoie aux écoutilles délivrer les prisonniers, et, aidé de ce renfort imprévu, engage une lutte corps à corps avec ceux des Turcs qui étaient demeurés sur leur vaisseau. Après un vrai carnage, il finit par se rendre maître du navire. L'échange ainsi accompli, au lieu de sombrer, avec le navire tripolitain pris dans un premier combat, Tourville se trouvait être le maître d'un autre dont l'équipage avait en grande partie coulé avec son propre navire.

L'aventure, le terme paraît bien être le mot propre pour caractériser cet engagement, acheva d'en mettre le héros en relief, et il fut désigné comme capitaine de sa nouvelle prise. Ces éclatants débuts, qui peignent si bien ce qu'était alors la guerre contre les pirates barbaresques, lutte pleine de péripéties et de hasards, commencèrent à attirer l'attention sur le jeune chevalier de Malte, à la fois si intrépide et si audacieux.

En 1662, Tourville avait à peine vingt ans, mais alors on vivait plus tôt et plus vite. Nul ne s'étonna de le voir commander le navire turc dont il s'était emparé l'an précédent. Il le commandait, du reste, avec cette ferme assurance qui, quand elle vient de la

[1] Delarbre, 10.

supériorité de l'intelligence, sait se faire obéir même des envieux. Le jeune capitaine croisait toujours avec d'Hocquincourt, qui restait son chef, le long des côtes de la Méditerranée, lorsqu'un navire napolitain, c'était une frégate de 40 canons, vint se joindre à eux. Près de Zante, trois navires turcs les aperçoivent. A leur vue, espérant faire de bonnes prises, ils viennent sur eux, voiles déployées, et leur lancent la bordée de tous leurs canons. Les vaisseaux chrétiens les attendent, en silence, afin de pouvoir mieux diriger leur tir en ne leur répondant que presque à bout portant. Tourville dirige si bien le sien « qu'il les incommode fort ». Puis, fidèle à une tactique qu'il a apprise de d'Hocquincourt, il laisse aborder sa frégate par le navire turc, sans faire de résistance apparente. Mais quand une troupe de musulmans, 150 environ, a sauté sur le pont de son vaisseau, il fait couper les cordes des grappins du navire ennemi, que la secousse éloigne brusquement, puis, se retournant avec son équipage sur les ennemis qui sont demeurés sur son bord, il en « fait un carnage si épouvantable qu'ils furent presque tous tués. Ceux qui restaient mirent bas les armes et furent conduits à fond de cale. Il ordonna ensuite de faire de nouveau la même manœuvre, qui lui réussit comme la première fois : aussitôt il fit aborder le vaisseau corsaire et s'en empara ». Puis, voyant Carini, le commandant du vaisseau napolitain, fort pressé par les deux autres corsaires, il se porta vivement à son secours et maltraita si fort les navires ennemis qu'il s'empara de l'un d'eux et obligea l'autre à se faire sauter pour éviter le même sort.

Quelques jours plus tard, naviguant encore dans les mêmes parages, près de Zante, Tourville et ses compagnons rencontrent quatre corsaires turcs qui leur courent sus, se fiant dans la supériorité de leur nombre et de leur taille. Mais ce n'était pas là de quoi intimider les chrétiens qui les attendent sans faire mine de bouger. Cette fois, Tourville reçoit le vaisseau qui s'avançait sur lui par une bordée de tous ses canons chargés à mitraille qui le coule, puis il aborde un autre des vaisseaux turcs et s'en empare avec cette furia que nous lui connaissons. Ensuite, il se retourne contre le troisième corsaire et lui lance une bordée de canons « si à propos qu'il le met en un piteux état et le force à lui demander quartier ». Pendant ce temps, le vaisseau que commandait Carini, qui venait d'être tué par un coup de mousquet, faiblissait et les Turcs du dernier corsaire étaient au moment de s'en rendre maîtres. Averti, Tourville se précipite à son secours, saute à son bord avec une partie de l'équipage de son propre vaisseau et livre aux Turcs qui y étaient descendus une de ces luttes corps à corps comme on n'en connaît plus

guère et qui rappelaient encore celles du moyen âge. Avec sa fougue et son irrésistible valeur, il fait plier les assaillants qui cherchent leur salut dans la fuite en tentant de regagner leur bord. « Dans leur fuite, il y en eut beaucoup de tués et de culbutés dans la mer et les autres n'évitèrent d'être pris que par la fatigue de l'équipage du chevalier de Tourville qui ne put les poursuivre ».

Cette fois, Tourville avait fait deux prises, qu'il emmenait à sa suite, afin de les armer contre leurs anciens possesseurs. Avec une sûreté de coup d'œil remarquable chez un si jeune homme, observent les écrivains de la marine, le chevalier préféra tout de suite les vaisseaux turcs plus légers, plus faciles à faire manœuvrer et surtout moins encombrés, aux lourds navires construits par les *menuisiers* d'Europe. Sans le savoir, il se rencontrait sur ce point avec les intendants de la marine que Colbert venait de créer et qui écrivaient au ministre pour se plaindre « et de la lourdeur des vaisseaux du roi et du chargement inutile en toutes sortes de victuailles et de marchandises qu'on leur imposait ». C'était déjà donner la mesure de cette capacité pratique pour les constructions maritimes qui étonnèrent ses contemporains, peu habitués à la rencontrer chez ceux qui se distinguaient par leur valeur et leurs actions d'éclat.

Les différentes rencontres avec les corsaires africains où Tourville s'était si fort distingué achevèrent d'attirer l'attention sur son nom et le firent connaître jusqu'à la cour, où il ne manquait pas, du reste, d'appuis et de protecteurs. Le roi et Colbert, qui étaient toujours à l'affût des jeunes talents pour les attirer au service de l'Etat, sûrent ainsi de bonne heure qu'il y avait là un jeune chevalier de Malte qui donnait, suivant l'expression consacrée, les plus belles espérances, et lorsque Tourville voulut rentrer en France, il devait trouver toutes les portes ouvertes. Mais pendant trois années encore, il continua à se perfectionner dans son métier de marin, en faisant avec d'Hocquincourt, qui avait été son premier maître, maître, du reste, bientôt dépassé par l'élève, la guerre de course contre les infidèles, la seule que fît encore, comme nous l'avons dit, l'ordre de Malte à son déclin. Tourville se distingua notamment de nouveau, dans une rencontre avec toute une flotte de navires turcs. Trente-trois galères du sultan naviguant vers Candie aperçoivent la frégate commandée par d'Hocquincourt et les deux vaisseaux qui l'accompagnaient. Espérant une proie facile et un riche butin, elles fondent sur les trois navires chrétiens qui les reçoivent par la bordée de tous leurs canons et font si bien, malgré une furieuse attaque, qu'ils

échappent à leurs adversaires après leur avoir fait payer cher leur audace.

Cette guerre de course, qui a disparu en temps de paix des usages des nations civilisées, était alors très fréquente et n'avait rien de commun avec la piraterie. Elle n'était qu'une manière légitime et admise par tous de se défendre contre les incessantes attaques des pirates turcs qui infestaient les mers du Levant. Sous le pavillon de sa nation, un navire « corsaire » armé en guerre leur courait sus et faisait ainsi à ses risques et périls la police de la mer. Souvent même, les vaisseaux étaient frêtés et armés par de simples particuliers, des armateurs qui les confiaient à des officiers de marine royale ou à des chevaliers de « la Religion ».

Parfois c'étaient les chevaliers de Malte ou les officiers royaux qui frêtaient eux-mêmes leur vaisseau avec leur argent, s'ils en avaient, ou avec celui des négociants qui voulaient bien le leur prêter. Les prises rémunéraient les prêteurs et enrichissaient ceux qui les opéraient. Quelquefois, les vaisseaux armés en course jouaient le rôle de nos paquebots modernes et servaient à transporter à prix fait officiers qui regagnaient leurs corps ou marchands qui allaient faire le négoce en Orient. C'est ainsi qu'en 1664, l'érudition actuelle a découvert la trace de l'armement de bâtiments destinés à croiser contre « les corsaires de Barbarie » fait aux frais des chevaliers d'Hocquincourt et de Tourville, qui continuent, dit le document, « à donner des preuves singulières de leur valeur et de leur intrépidité ». Mais l'argent était rare et difficile à trouver. Après en avoir cherché sans succès, semble-t-il, à Malte même, les deux chevaliers reviennent à Marseille où l'intendant de la marine royale vient à leur aide en leur procurant des passagers payants dont l'Etat acquitte le passage, et, grâce à ce secours, ils peuvent continuer leur croisière.

M. de la Guette, un intendant de la marine, écrit à ce propos, le 24 octobre 1664[1] :

« Comme il y a quantité de noblesse ici qui veulent passer à Gigery[2] et qu'il y en avait beaucoup à Marseille qui se disposait à passer sur des barques, je leur ai proposé que pour leur plus grande sûreté et commodité, de nolizer, tant par place, le vaisseau de M. le chevalier d'Hocquincourt, qui est déjà aux îles d'If, et que, de mon côté, j'y chargerais quelque chose pour le roy,

[1] Delarbre, 23.

[2] Gigery, en réalité Djigelli, ville située à l'entrée du golfe de Bougie, sur la côte d'Afrique, dont les Français s'étaient emparés en 1664.

afin de lui donner plus de moyen de leur faire bon marché de leur passage. Cette proposition étant fort utile au sieur chevalier et ayant été goûtée de quelques-uns de ces messieurs les volontaires, j'espère qu'elle se pourra conclure, ce qui assurerait le passage de tant de personnes de qualité et me donnerait lieu d'envoyer sûrement ce qu'il y aura ici de prêt à charger... » Grâce à cette aide efficace, et devenant ainsi des espèces de transports, les frégates armées par nos marins purent continuer à faire la chasse aux corsaires et Tourville achever de devenir, malgré sa jeunesse, un vrai marin, dans toute l'acception que comportait alors le terme. Mais l'ordre de Malte était bien déchu de son ancienne splendeur et malgré les courses et les prises, le métier peu lucratif n'offrait ni gloire durable ni profit. Aussi le jeune chevalier, comprenant qu'il avait appris tout ce qu'il pouvait apprendre de ce genre de navigation, commençait-il à avoir de plus hautes ambitions et sentait-il que le moment de rentrer en France était venu pour lui. Là il pourrait aspirer à de plus hautes destinées et la marine du roi, que Colbert organisait de sa main rude et puissante, allait lui en offrir l'occasion. Il était prêt et en avait le sentiment : les années d'apprentissage qu'il venait de passer en faisant pratiquement le métier de marin, lui en avait appris tous les secrets, mieux que n'importe quelle école, tandis que la lutte incessante contre les pirates lui avait révélé la guerre maritime et l'y avait formé par cette expérience personnelle que rien ne peut remplacer. La guerre de course fut en effet, à cette époque, l'école où se formèrent tous les grands marins [1]. Tourville, qui *se sentait*, comme on disait au dix-septième siècle, pour exprimer cette conscience de sa propre valeur qui est si différente de la vanité, avait hâte de se montrer sur un plus vaste théâtre et les lettres des siens qui l'exhortaient à revenir, l'assurant qu'il trouverait du service sur les vaisseaux du roi, n'eurent sans doute pas de peine à le persuader. Avant d'exécuter son dessein, il eut toutefois à subir un de ces coups du sort qui semblent comme une consécration nécessaire à ceux qui doivent faire de grandes choses en leur apprenant à regarder la mort en face.

Le chevalier d'Hocquincourt et Tourville faisaient en effet une croisière, au début de 1666, toujours sur une frégate armée à leurs frais, le long des côtes de Candie, lorsque leur vaisseau se brisa sur des écueils qui entourent l'île Scarpante, d'une naviga-

[1] Tous les marins célèbres de cette époque, dit l'amiral Paris, dans son ouvrage, *le Musée de marine au Louvre*, furent formés à l'école des corsaires.

tion difficile et mal connus des pilotes. Le navire périt corps et bien. Soixante hommes d'équipage se noyèrent et d'Hocquincourt, cherchant à les sauver, périt également. « S'étant, dit la chronique de Ponton d'Hamécourt, par une générosité tout à fait singulière, trop attaché à pourvoir à la sûreté de son vaisseau et à la conservation de ses gens qu'il préféra à la sienne. » Tourville fut également jeté à l'eau au moment du naufrage et ne se sauva que comme par miracle. Sachant bien nager, étant jeune et plein d'énergie, il put se maintenir sur l'eau jusqu'à ce qu'un autre vaisseau le recueillit. C'était la première fois qu'il échappait au perfide élément, comme on disait encore en cette année 1666 dans les salons où régnaient les précieuses, mais ce ne devait pas être la dernière; deux fois encore le chevalier devait avoir à se sauver à la nage en perdant tout ce qu'il possédait. Il faisait bon alors, pour un officier de marine, à savoir bien nager.

Resté seul au service de Malte et privé de l'appui de son premier protecteur d'Hocquincourt, Tourville demeurait sans ressources, car il avait tout perdu dans le naufrage et était sans avenir dans l'ordre où toutes les grandes charges ne s'obtenaient plus que par faveur. Il fallait prendre un parti et essayer de faire ailleurs son chemin; le chevalier n'hésita plus à suivre les conseils de sa famille, et, sûr de recevoir un bon accueil, il se décida à rentrer en France pour y solliciter un emploi dans la marine royale. Aspirant fort à se faire un nom et désireux de se « montrer », il n'y avait pas pour lui d'autre voie à suivre. Les premières lettres qu'on a de lui sont de très peu postérieures à ce moment décisif de son existence, et l'on y respire une ardeur et un désir de la réputation, de la gloire, qui laissent deviner sans peine les mobiles qui le décidèrent à rentrer pour chercher à les satisfaire sur un plus grand théâtre.

Tourville revint donc en France à la fin de 1666. Après avoir traversé l'Italie et être resté à Lyon arrêté par une maladie dont il lui fallut se guérir, il arriva à Paris dans les derniers jours de l'année, fut fort bien reçu des siens et en particulier par son oncle, M. de La Rochefoucauld, qui voyait revenir couvert « des lauriers de Mars » l'Adonis dont il s'était porté garant. Ce fut lui qui le conduisit à Saint-Germain pour le présenter au roi. Celui-ci, instruit des mérites du jeune homme qu'on lui présentait et de la brillante carrière qu'il pouvait fournir, l'accueillit fort bien, avec cette bonne grâce dont il avait le secret, qui séduisait les plus avisés, et dut tourner la tête au jeune officier. Tourville revint de cette première audience, attaché pour jamais au service de Louis XIV, et plus désireux encore de se distinguer sous les yeux

de ce roi qui, jeune, beau, entouré de tout le prestige du pouvoir, savait donner avec tant de bonne grâce les faveurs qu'il distribuait, et si bien faire espérer toutes les autres. Quelques jours après, le 4 décembre 1666, il recevait une commission de capitaine de vaisseau dans la marine royale. La pièce existe encore, elle est trop longue pour être citée ici : elle est datée de Brest et délivrée au nom de François de Vendôme, duc de Beaufort et prince de Martigues, pair, grand-maître et surintendant général de la navigation et commerce de France, généralissime des armées du roi. Elle donne le commandement du vaisseau de guerre, le *Courtisan*, « au sieur chevalier de Tourville ». Considérant, dit le document, que le roi « fait choix des personnes de capacité, valeur et expérience, au fait des armes et de la marine comme nous n'en saurions faire un meilleur, ni plus digne que de la vôtre en qui toutes ces qualités se rencontrent et dont vous avez donné des preuves en plusieurs rencontres et sur la connaissance particulière que nous avons de votre zèle, fidélité et affection au service de Sa Majesté, en vertu du pouvoir par elle attribué à notre charge, nous vous avons commis, etc. [1] ».

Ainsi, Tourville, revêtu d'emblée d'un commandement aussi important que celui d'un navire de guerre de la marine royale, alors qu'il était à peine dans sa vingt-cinquième année, entrait à pleines voiles, sans jeu de mots, dans la voie de la fortune. Il ne tenait qu'à lui de la parcourir avec éclat. L'apprentissage du rude métier de marin était fini pour lui; il s'en était acquitté avec honneur, aussi ardent au plus obscur labeur qu'à la lutte et au péril. L'avenir allait montrer si l'apprenti était réellement passé maître.

Emmanuel de Broglie.

La suite prochainement.

[1] Delarbre, 47.

LES DÉBUTS DU RÉGIME CONCORDATAIRE A PARIS

I

Au lendemain du rétablissement officiel du culte, le voltairien Rœderer faisait cette profession de foi, à propos de l'autorisation qu'il avait donnée de reprendre le *Polyeucte* de Corneille : « Le fanatisme de Polyeucte ne gagnera personne. On pourrait plutôt craindre qu'il ne révoltât, aujourd'hui où le respect pour l'ordre public est un sentiment encore plus général que le respect pour la religion, qui ne doit être que le complément de l'ordre public. »

D'autres fonctionnaires, sans oser critiquer ouvertement la conclusion du Concordat, ne prenaient point la peine de dissimuler leur persistante hostilité contre le clergé et l'élément religieux en général. A cet égard, l'attitude la plus caractéristique, la plus perfide aussi, était celle de Dubois. Rédigés sous sa dictée ou d'après ses indications, les rapports quotidiens de la préfecture de police ne se contentaient point d'enregistrer les faits précis que le souverain avait intérêt à savoir et que l'histoire n'a pas le droit de négliger : ils accueillaient les anecdotes les plus suspectes, pour peu que le clergé y jouât un rôle louche ou ridicule, et enregistraient même comme *on-dit* les racontars trop invraisemblables pour qu'on pût y attacher un nom ou une apparence de précision. Dubois calculait qu'à la longue, l'incessante répétition des mêmes griefs finirait par faire impression sur l'esprit du Consul ou de l'empereur, et qu'à force d'entendre accuser les prêtres, il se préoccuperait de prévenir leurs dangereuses menées. De plus, le préfet avait soin de se donner des apparences d'impartialité, et de ne point heurter de front la politique dominante ; à propos du voyage de Bonaparte en Belgique, et du cérémonial liturgique que Portalis avait prescrit ou ressuscité pour la réception du Consul dans les églises, il écrivait : « Il y a quelque temps que tout cela eût été tourné en ridicule, mais aujourd'hui ces nouvelles sont lues avec intérêt et produisent un bon effet. » Il prétendait savoir, par les récits des allants

et venants, que le clergé parisien l'emportait infiniment, en soumission et en tranquillité, sur celui des départements : comment ne point ajouter foi à ses dénonciations contre ceux à qui il rendait ainsi justice !

Dubois, qui connaissait son maître, insinuait au passage que le public maugréait de tant de coûteuses innovations, que la cupidité du clan ecclésiastique ne connaissait point de bornes. Un jour, le bruit avait couru dans les tribunes du Corps législatif « que la régie de l'octroi était obligée de donner quatre-vingt mille francs par an à l'archevêque de Paris ». Une autre fois, c'étaient les quêtes faites par les curés ou les marguilliers qui excitaient des murmures « dans différents quartiers »; ou bien encore, la nouvelle colportée « parmi les dévots » qu'on allait rétablir la dîme.

Plus encore que l'avidité du clergé, les rapports de la rue de Jérusalem incriminaient son ambition, ses intrigues pour récupérer l'autorité dont la Révolution l'avait dépossédé, ses tentatives d'empiètement sur le domaine de l'Etat. Quand Dubois était à court de griefs contre les prêtres parisiens, il lui restait la ressource de mettre en cause ceux de la province, et d'annoncer par exemple comme un bruit public la prochaine *destitution par le Premier consul* de l'évêque d'Aix-la-Chapelle, coupable d'avoir dans un mandement de Carême critiqué l'institution du divorce : la nouvelle était controuvée, cela va sans dire, et d'autant plus absurde que le prélat ainsi désigné, l'ancien constitutionnel Berdolet, était précisément en train de s'aliéner les sympathies des catholiques du pays rhénan par son extrême docilité à l'égard du pouvoir civil; Dubois devait alléguer qu'elle n'en prouvait pas moins combien l'*esprit public* était en éveil sur ces questions. D'autres rapports, plus dangereux, accusaient le clergé de vouloir s'arroger la haute main sur les écoles, ou encore attribuaient le suicide d'une religieuse mariée aux « menaces de damnation que lui ont faites quelques prêtres ».

Quand le préfet articulait des noms, c'étaient ceux des membres les plus zélés et les plus influents du clergé de Paris. A l'en croire, Devoisin, le curé de Saint-Etienne du Mont, faisait procéder à une enquête indiscrète et tracassière dans les pensions de sa paroisse; Bossu, de Saint-Eustache, était mêlé à une histoire incongrue de baptême de négresse (il aurait autorisé la néophyte à continuer un métier infâme, à la seule condition de se faire réinscrire à la police sous son nouveau prénom). Quant à Marduel, en particulière suspicion depuis l'enterrement Chameroy, on ne se contentait point de signaler l'intolérance avec

laquelle il mettait en doute, à l'occasion d'une confirmation, la validité des baptêmes conférés par les assermentés : ses vicaires de Saint-Roch étaient en butte, eux aussi, à des dénonciations individuelles; l'un avait inspiré une folle passion à une malade du quartier, et un autre, présidant à un mariage mixte, avait causé un scandale, presque une bagarre, en évoquant la terrifiante image des flammes de l'enfer, réservées à la fiancée protestante si elle ne se hâtait d'abjurer... En voilà sans doute assez pour montrer comment Dubois et ses auxiliaires, pour indisposer le chef de l'Etat contre tout ce qui tenait à la religion, récoltaient, amplifiaient, exploitaient les cancans de sacristie, de carrefour, même de mauvais lieu.

II

Si le maître ne fermait point l'oreille aux informations tendancieuses qui lui venaient de la préfecture de police, il écoutait volontiers et il suivait souvent d'autres avis. Le monde religieux s'était réjoui en apprenant que Portalis était préposé aux « affaires concernant les cultes »; il se félicita par la suite que cette sorte de direction générale fût érigée en ministère[1]; quand le ministre mourut, le cardinal Fesch déclara que, seul, un ecclésiastique le remplacerait dignement. Plus spiritualiste que dévot, plus respectueux que pratiquant[1], Portalis, par le train patriarcal de sa vie de famille, par l'aménité de son accueil, par sa science des questions religieuses, faisait la conquête des prélats et des prêtres admis dans son cabinet ou invités à sa table. Peu de temps après son entrée en fonctions, comme déjà les jaloux et les « philosophes » l'accusaient de complaisances excessives pour le clergé, il se justifiait en ces termes auprès du Premier consul : « J'ai cru, et ce sont vos intentions, qu'à une conduite ferme on pouvait associer des formes qui pussent rapprocher les esprits et les cœurs, surtout quand il s'agit d'une classe d'hommes avec lesquels il ne faut jamais mollir, mais avec lesquels il est souvent nécessaire de raisonner. » Sans se borner à des ménagements de pure forme, le directeur et le ministre des cultes, aussi bien par modération naturelle que par souci de défendre ses attributions, protestait contre la tracassière ingérence de la police dans les affaires ecclésiastiques; il travaillait sincèrement à assurer

[1] Faut-il prendre au sérieux une anecdote racontée *en 1829* au futur maréchal de Castellane par son père, ancien préfet de l'Empire, et d'après laquelle Portalis, recevant plusieurs évêques à dîner, leur aurait dit : « Je fais maigre quelquefois; par exemple, je ne prends pas garde que cela soit le vendredi ou le samedi. » (Castellane, *Journal*, t. II, p. 290.)

le développement de l'influence religieuse et une relative liberté du ministère sacerdotal dans le domaine purement spirituel. Mais, en même temps, il professait un inébranlable attachement aux traditions gallicanes, prises dans leur interprétation la plus stricte; de très bonne foi, il était porté à étendre indéfiniment les attributions du pouvoir civil; ses ménagements pour les personnes n'impliquaient nulle concession quant à ce qui était pour lui plus qu'un principe, presque un dogme. Lorsque, moins d'un an après le rétablissement du culte, il présenta au Corps législatif le titre du Code civil relatif au mariage, ses affirmations sur le droit de l'Etat à connaître exclusivement de cette matière furent si catégoriques, que le clergé en demeura tout effaré : il se trouva même des personnes pour insinuer que le conseiller d'Etat avait voulu regagner les bonnes grâces des « philosophes » et se faire pardonner ses « sermons » sur le Concordat.

Subjugué par le génie de Napoléon, séduit par les marques de confiance et de générosité venant d'un si grand homme, Portalis lui prodiguait les témoignages d'une adulation que la différence des âges rendrait tout à fait choquante, si l'on n'y discernait point un indiscutable accent d'attachement et presque de tendresse personnelle[1]. En échange, le chef de l'Etat le prenait volontiers pour son Mentor en matière d'administration et de législation religieuse, sans abdiquer son droit de souveraine décision. Est-ce Portalis qui fit annoncer par les journaux, pour le dimanche de Quasimodo de 1802, une solennelle bénédiction des drapeaux à Notre-Dame, nouvelle controuvée ou cérémonie contremandée pour le plus grand désappointement de la foule qui avait afflué aux abords de l'église? C'est en tout cas lui incontestablement qui plus tard proposa à l'empereur de faire ordonner, par l'intermédiaire des préfets, l'observation ostensible du repos dominical, et comme il le disait, une attitude de « décence extérieure », consistant à fermer les devantures des boutiques et à ne point travailler en public. Le rapport de Portalis parvint à Napoléon au lendemain de la bataille d'Eylau; livré à ses propres réflexions, l'empereur riposta en marge par une longue dictée, véritable déclaration de principes, où les axiomes des encyclopédistes et des physiocrates, les dédains d'un grand laborieux pour les flâneurs et d'un aristocrate pour la plèbe, les préjugés vulgaires contre le clergé, les préventions antisacerdotales d'un

[1] Cf. la très intéressante série des lettres et rapports de Portalis au Premier consul et à l'empereur : AF. IV, 1044 et s. (les premières pièces sont autographes; la croissante cécité de Portalis l'a contraint à seulement signer les autres.)

lecteur de Voltaire, l'infatuation de l'omnipotence, les maximes soi-disant théologiques mêmes s'entremêlaient et parfois s'entrechoquaient de la façon la plus curieuse : « Il est contraire au droit divin d'empêcher l'homme, qui a des besoins le dimanche comme les autres jours de la semaine, de travailler le dimanche pour gagner son pain... D'ailleurs le défaut du peuple en France n'est pas de trop travailler... Dieu a fait aux hommes une obligation du travail... Il ne faut pas raisonner, mais il faut se moquer des prêtres qui demandent de tels règlements... Je suis l'autorité, et je donne à mes peuples, et pour toujours, la permission de ne point interrompre leur travail. Plus ils travailleront, et moins il y aura de vices... Il faut que M. Portalis prenne garde que, cette concession une fois accordée, on ne manquera pas d'en exiger d'autres... » Et le morceau se terminait par l'évocation du régime des billets de confession.

Il y eut de fréquentes occasions où Portalis fut plus heureux, et son maître moins défavorablement prévenu. Pour nous borner à ce qui concerne particulièrement Paris ou la proche banlieue, et sans revenir sur les encouragements matériels et les libéralités pécuniaires, le Premier consul décida dès les premiers jours de 1803 la construction aux Tuileries d'une vaste chapelle : en attendant, on rendit au culte le petit oratoire d'Anne d'Autriche, qui était encore décoré de tableaux de piété, mais qui, lors de la réinstallation de 1800, avait été transformé en salle de bains. Les autorisations de chapelles privées, parcimonieusement mesurées dans les premiers temps à cause de la disette de prêtres et des craintes qu'inspirait la Petite Eglise, se multiplièrent après la proclamation de l'Empire : elles furent surtout accordées très libéralement aux institutions d'enseignement.

Ce qui fit beaucoup plus d'impression sur la masse de la population, ce fut le rétablissement du culte dans les hospices et hôpitaux. On commença par rouvrir la chapelle de la Pitié, alors l'hospice des orphelins ou des *Elèves de la Patrie* : le jour de la Pentecôte de 1802 (6 juin), l'évêque de Coutances, Rousseau, y officia solennellement et adressa aux enfants une allocution où il ne manqua pas de louer « le restaurateur de la morale religieuse d'un grand peuple ». L'effet de cette cérémonie fut si heureux que, peu après, le conseil des hospices prit une délibération pour solliciter l'installation du culte public dans les onze principaux hospices ou hôpitaux; ce vœu, auquel naturellement s'associa l'archevêque, demeura quelques mois en suspens : « Votre approbation », écrivait Portalis à la fin d'octobre, « est impatiemment attendue ». La ratification consulaire intervint enfin le 5 bru-

maire (27 octobre) et la mesure fut étendue dès le 12 frimaire (3 décembre) aux sept autres établissements d'assistance. Le culte était assuré par des prêtres du dehors, pour la plupart vicaires des paroisses, qui touchaient une indemnité. Vers la fin de l'Empire, le conseil des hospices décida qu'il y aurait des aumôniers spéciaux, dotés d'un traitement, logés, chauffés, éclairés et même nourris aux frais du budget hospitalier, mais devant désormais consacrer tout leur temps à l'établissement auquel ils étaient attachés.

La tendance en effet n'avait cessé d'aller en s'accentuant, qui consistait à donner ou à restituer au clergé sa part dans les œuvres d'assistance publique. Le lendemain de la fête offerte par le Sénat en l'honneur du sacre, le maréchal Lefebvre, *préteur* de la haute assemblée (nous disons aujourd'hui *questeur*, ce qui n'est pas moins romain ni peut-être moins ridicule), Lefebvre donc, désireux de faire participer les pauvres du quartier aux reliefs du festin, s'adressait tout simplement au curé de Saint-Sulpice, en le priant de faire prendre dans le jardin 114 bouteilles de vin, 114 pains et autant de cervelas, « pour en faire la distribution de la manière que vous jugerez convenable ». En 1807, deux vacances s'étant produites dans le bureau de bienfaisance du Xe arrondissement, Champagny, ministre de l'intérieur, désigna les deux curés des Missions-Etrangères et de l'Abbaye-aux-Bois.

Sans donner des aumôniers aux régiments, comme les « exaltés » l'annonçaient aux soldats pour les indisposer, le gouvernement rétablit l'exercice du culte dans un certain nombre d'établissements militaires. A Saint-Cyr, qui abritait alors une division du Prytanée, l'évêque de Versailles vint le 17 juillet 1802 bénir la chapelle et installer un aumônier; ce prélat fut reçu en grande pompe; un élève lui débita un compliment rimé qu'on eût dit rédigé par quelque survivante des *dames* du vieux Saint-Cyr, tant l'orthodoxie des sentiments et l'indigence de la poésie rappelaient les traits classiques de la littérature de pensionnat. Un mois plus tard, un des vicaires généraux de Paris bénissait, selon la suggestive formule d'un gazetier, « l'église des Invalides, qui s'appelait précédemment le temple de Mars ». L'exercice de la religion faisait également sa réapparition dans les maisons pénitentiaires, et Dubois, le prêtrophobe Dubois, en mentionnant la confirmation par le cardinal de Belloy de 26 détenues de Saint-Lazare, avait la loyauté d'ajouter : « On a remarqué que depuis le rétablissement du culte, elles sont en général plus faciles à conduire. »

Avant la Révolution, il était de règle que les théâtres fissent relâche pendant les trois dernières semaines de carême. Il ne pouvait être question de priver de leur délassement favori pendant une aussi longue période les peu dévots Parisiens du Consulat. Pour rappeler l'antique tradition et donner au clergé une marque de déférence, le gouvernement décida qu'à partir de 1803 les grands théâtres, ceux qui dépendaient directement de lui, seraient fermés pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte : encore l'Opéra donnait-il, selon un autre vieil usage, des auditions d'*oratorios*, qui n'étaient point considérés comme des spectacles profanes.

Le répertoire dramatique, après avoir au dix-huitième siècle fourmillé d'allusions « philosophiques », était devenu sous la Révolution ouvertement et violemment antireligieux. Un peu atténuée, cette tendance n'en persistait pas moins au début du dix-neuvième siècle; le Concordat même, mal vu de la plupart des gens de lettres, provoqua une recrudescence de pièces destinées soit à flétrir les « horreurs du cloître » ou « l'intolérance sacerdotale », soit à tourner en ridicule les prêtres et les dévots. Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, pensa que du moment que le catholicisme était redevenu une institution d'Etat, l'autorité civile pouvait et devait réprimer ces attaques : il obtint l'interdiction de quelques pièces, mais plus d'une fois ses plaintes demeurèrent sans effet. Le gouvernement, qui n'eût point laissé discuter à la scène son principe ni bafouer ses agents, se montrait infiniment moins sévère quand il s'agissait de protéger la religion : c'était de sa part moitié respect humain et moitié politique, pour dériver de ce côté les controverses et les épigrammes auxquelles s'est toujours complu l'esprit français. Il faut dire aussi que les interdictions ou suspensions d'office provoquaient des murmures, et contribuaient à rendre le clergé peu populaire.

Avant même que le Concordat n'eût été ratifié, une consigne émanant du Premier consul en personne et transmise par la police avait enjoint aux journalistes, « tant politiques que littéraires », de « s'abstenir de parler de tout ce qui peut concerner la religion, ses ministres et ses cultes divers ». Quant aux livres, le clergé ne paraît pas avoir sollicité ni le gouvernement édicté de mesures contre ceux qui avaient un caractère ou seulement même une étiquette philosophique ou historique[1]. Les plaintes se limitèrent

[1] Ceci doit s'entendre des dix premières années du régime; les choses se modifièrent un peu après la création de la direction générale de la librairie et l'établissement officiel de la censure.

aux contes ou romans tout à la fois libertins et impies, qui avaient prodigieusement foisonné sous le Directoire et dont la semence impure continuait à germer de temps à autre. L'autorité affecta tout d'abord de se récuser. A quelqu'un qui se faisait l'écho des doléances du clergé sur la mise en vente à bas prix et à gros tirage du *Citateur* de Pigault-Lebrun, on prétendait que Bonaparte avait répliqué : « Eh bien! ils n'ont qu'à répondre! » Dubois rendait compte en ces termes de l'examen d'un ouvrage en quatre volumes, intitulé le *Dominicain :* « Le personnage principal du roman est un moine qui commet toutes sortes de crimes, et l'auteur les présente comme les conséquences du célibat auquel est astreint le dominicain... Sous le point de vue politique, l'ouvrage a paru ne présenter aucun danger. Sous le rapport du respect dû aux mœurs, il y a quelques peintures peut-être un peu libres, mais pas une équivoque ni une expression blâmable. » Après le sacre, et peut-être sur la demande de Pie VII, le pouvoir civil se départit de cette indifférence : au début de 1805, la police annnonçait l'interdiction et la saisie d'un autre livre de Pigault-Lebrun, *Jérôme*, contenant « des peintures dont la liberté paraît poussée jusqu'au libertinage, et des plaisanteries licencieuses sur les cérémonies de la religion chrétienne ».

Dans les cérémonies officielles, dans celles qui avaient un caractère extraordinaire, comme la messe de la Sainte-Cécile à Saint-Gervais, des sentinelles en armes veillaient au bon ordre et réprimandaient ceux d'entre les assistants qui se risquaient à échanger trop haut leurs impressions. Ailleurs, le service d'ordre était abandonné aux officiers d'église, suisses et bedeaux, et la discipline était plus débonnaire : mais en cas de tapage caractérisé et scandaleux, la répression ne se faisait point attendre. Sans s'astreindre pour son compte à une tenue bien édifiante pendant la messe, le maître avait en particulière déplaisance cette forme de désordre. Certaine nuit de Noël, à Saint-Roch, Lavalette, le ménage Junot et le ménage Marmont, anticipant sur le réveillon, débitaient de bruyantes folies et s'amusaient à offusquer les dévotes du quartier : soudain Napoléon, entré à l'église incognito, réprimanda durement la joyeuse bande. Les tapageurs du menu peuple n'en étaient pas quittes pour une semonce; voici comment le conseil supérieur de police statuait à l'égard de trois garnement, « prévenus d'avoir causé du scandale à la messe de minuit dans l'église de Saint-Médard et de s'y être comportés avec la dernière irrévérence. — Taupin, âgé de dix-neuf ans, a demandé à s'enrôler. Remettre ce dernier à la disposition de la gendar-

merie pour être conduit au corps qu'il a choisi. Déposer les deux autres à Bicêtre pour un mois ».

A ces répressions arbitraires, il fut question de substituer des châtiments légaux. Dans l'été de 1806, Portalis rédigea un rapport et le Conseil d'Etat adopta un décret en vue d'obliger quiconque entrait dans une église pendant les offices à « se conformer à ce que les pratiques et les rites de ce culte exigent de la part des assistants ». Toute personne qui troublait une cérémonie, qui négligeait de se tenir debout et découverte sur le passage d'un cortège religieux ou funèbre, devait être « livrée aux tribunaux pour être punie, par voie de police municipale ou correctionnelle, des peines portées contre ceux qui troublent le libre exercice des cultes ou l'ordre public ». Par crainte, sans doute, d'indisposer une partie de l'opinion, l'empereur hésita, et finit par ne point donner sa signature.

Il se refusa également, malgré de vives sollicitations, malgré l'exemple de la plupart des grandes villes et de Lyon, en particulier, à autoriser la sortie dans les rues de Paris des processions de la Fête-Dieu. Une interruption de dix années n'avait fait qu'aviver dans le peuple le regret de ces somptueuses et traditionnelles manifestations : on murmurait dans les cercles de dévots, un curé osa même se plaindre en chaire de ce que la solennité du Saint-Sacrement était renvoyée au dimanche suivant, au lieu d'être chômée comme jadis. Dès 1802, la procession fut suivie dans l'intérieur des églises par « les maires, les juges de paix et autres fonctionnaires » ; dans l'aristocratique paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, on avait même eu le projet, qui fut prudemment abandonné, de placer quatre cordons bleus aux coins du dais et de les faire porter par quatre anciens chevaliers du Saint-Esprit. Mais la masse du menu peuple, profitant du beau temps, associant au charme d'un très cher souvenir la distraction d'une partie de campagne, se répandit dans les villages de banlieue pour y assister aux processions en plein air. L'année suivante, bravant des plaisanteries faciles à prévoir, Louise Contat, la célèbre actrice des Français, fit édifier un magnifique reposoir dans son parc d'Ivry, et organisa un grand dîner pour le soir. Bien que tous ces indices témoignassent de la durable popularité des processions, Napoléon, craignant à bon droit peut-être des contre-manifestations, des rixes, des bagarres, maintint son *veto :* ce ne fut qu'après sa chute que les rues de la capitale se rouvrirent aux processions.

Pendant la Terreur, les prêtres avaient dû échanger leur

costume traditionnel contre de véritables déguisements, que la plupart d'entre eux conservèrent sous le Directoire, pour échapper aux menaces de déportation. Après Brumaire, ils avaient généralement adopté de longs vêtements noirs, qui les rendaient assez aisément reconnaissables.

Quand le rétablissement du culte fut décidé, il parut impossible de ne pas imposer au clergé un costume distinctif, une sorte d'uniforme qui marquât le caractère officiel des prêtres, qui en même temps les mît en garde contre toute démarche irréfléchie et rendît leurs faits et gestes plus faciles à surveiller. Cette considération disciplinaire était puissante sur l'esprit du chef de l'Etat; plus tard, au cours de sa visite à Brienne, il interpellait vivement un curé de campagne qui avait cru pouvoir se présenter devant lui en redingote brune : « La soutane a été donnée et imposée aux prêtres, afin que de près ou de loin on les reconnaisse toujours, et que chacun puisse savoir d'où ils viennent et où ils vont. » Mais en 1802, les rédacteurs des Organiques estimèrent que la réapparition de la soutane choquerait trop violemment les préjugés « philosophiques »; le costume qu'ils prescrivirent fut l'ancien « habit court », avec rabat, soutanelle, culotte et bas, qui avant la Révolution était d'étiquette à la cour, et qui à Paris même était couramment arboré par les abbés mondains. « Tous les ecclésiastiques », statuait l'article 43, « seront habillés à la française et en noir. Les évêques pourront joindre à ces costumes la croix pastorale et les bas violets. »

La tenue laïque fut désormais interdite aux prêtres. Au milieu des préoccupations de tout ordre qui l'assiégeaient à l'automne de 1803, le Premier consul trouvait le temps de faire enjoindre au cardinal de Belloy de mander chez lui un certain abbé de Damas, « afin de savoir pourquoi cet ecclésiatique ne porte pas l'habit de son état ». Mais si l' « habit court » ne constituait pas alors un affublement aussi baroque que nous serions tentés de le croire avec nos habitudes d'à présent, le souvenir des abbés de ruelles et de salons le discréditait dans les milieux zélés pour la religion : même au dix-huitième siècle, les prélats les plus pieux ne l'endossaient qu'à regret quand il fallait faire acte de présence à la cour. Le vœu à peu près général des bons prêtres concordataires était de porter la soutane dans la rue comme dans l'église. Quelques audacieux donnèrent l'exemple, entre autres le jeune chanoine d'Astros, qui eut la fâcheuse inspiration d'arborer sa soutane pendant les jours gras de 1803 : déshabitués de ce spectacle, les passants crurent à une mascarade de carnaval, s'attroupèrent malgré les protestations du pauvre abbé, l'escortèrent avec

force lazzis, et ne furent détrompés qu'à la porte de Notre-Dame.

Le mouvement d'opinion était si accentué dans les milieux ecclésiastiques qu'un prélat très bien en cour et profondément respectueux de l'autorité civile, Charrier de la Roche, évêque de Versailles, se décida à confier ses scrupules à Portalis : pouvait-il porter la soutane sans enfreindre les dispositions très précises de l'article 43? Sur l'ordre ou avec l'assentiment du Premier consul, Portalis répliqua par une lettre destinée à la publicité, et qui n'allait rien moins qu'à modifier l'article en question sous couleur de l'interpréter : «... Je m'empresse de vous annoncer qu'il (le gouvernement) ne voit nul inconvénient à ce que chacun porte l'habit de son état. Rien n'empêche, en conséquence, que vous ne portiez la soutane violette dans toute l'étendue de votre diocèse. Les curés et desservants peuvent également porter la soutane qui leur est propre dans le territoire qui leur est assigné. C'est un moyen pour que les ecclésiastiques obtiennent le respect qui est dû à leur ministère, et qu'ils soient invités par leur propre costume à se respecter eux-mêmes. »

Cette décision, publiée dans les journaux, eut naturellement pour effet de généraliser le port de la soutane : mais les « exaltés » crièrent tant à l'illégalité, que le gouvernement crut devoir prendre et livrer également à la publicité un arrêté explicatif (17 nivôse an XII-8 janvier 1804) : dans le ressort où s'exerçaient leurs fonctions, les ecclésiastiques devaient « continuer » à porter « les habits convenables à leur état, suivant les canons, règlements et usages de l'Eglise »; ailleurs, ils devaient être habillés « à la française et en noir », conformément aux Organiques; autrement dit, le fameux « habit court » n'était plus qu'un costume de voyage[1]. — En conséquence, il fut à partir de 1805 sévèrement interdit de faire figurer l'habit ecclésiastique dans les mascarades du carnaval; il semble bien que les frocs de religieux et religieuses, très nombreux encore l'année précédente, furent compris dans la même proscription.

III

A l'ouverture de la session législative qui suivit la mise en vigueur du Concordat, l'exposé officiel de la situation de la

[1] Emery, qui dès la réorganisation du séminaire avait vivement conseillé le port de la soutane, le déclara obligatoire à la rentrée de 1804 (*Vie de M. Emery*, t. II, p. 120-122). L'autorisation officielle pour les séminaristes ne fut donnée que par un décret du 9 avril 1809.

République débuta par énumérer les bienfaits du nouveau régime : « L'Eglise gallicane renaît par les lumières et par la concorde, et déjà un changement heureux se fait sentir dans les mœurs publiques : les opinions et les cœurs se rapprochent; l'enfance redevient plus docile à la voix de ses parents, la jeunesse plus soumise à l'autorité des magistrats; la conscription s'exécute aux lieux où le nom seul de la conscription soulevait les esprits, et servir la patrie est une partie de la religion. »

C'était moins d'une année après l'organisation de l'Eglise concordataire que Bonaparte vantait ainsi publiquement l'appui donné par le clergé à ses agents de recrutement. On n'y fit appel qu'avec discrétion, tant que vécut Portalis. Ce ministre avait en effet pour système de ne point provoquer trop souvent les interventions sacerdotales, et de leur ménager soigneusement une apparence de spontanéité : « L'influence des ecclésiastiques serait perdue et la religion deviendrait un ressort nul, si l'on pouvait croire que les orateurs chrétiens ne parlent et n'agissent que sous l'impression de l'autorité. »

Avant même la reprise de la guerre continentale, et peut-être sans invitation directe de la part du gouvernement, la rupture de la paix d'Amiens fut pour l'épiscopat l'occasion de manifestations qui firent assez de bruit. Jaloux sans doute de montrer leur loyalisme, les évêques publièrent tous des mandements qui flétrissaient à l'envi la « perfidie d'Albion » et appelaient les bénédictions divines sur la future armée de débarquement. Cette belliqueuse littérature eut, au moins par extraits, les honneurs du *Moniteur*, et Portalis se persuadait que l'impression générale était excellente : « ...Le sénateur Laplace me disait hier soir que jamais il n'avait mieux senti l'importance de la mesure du rétablissement du culte... Les journalistes anglais écument de rage contre les évêques de France. » La presse britannique faisait surtout valoir que plusieurs des plus ardents d'entre ces prélats avaient trouvé en Angleterre une généreuse hospitalité pendant la crise révolutionnaire, et que leur devoir de fidélité présente ne leur commandait point d'injurier ceux dont ils demeuraient les obligés. Ce fut aussi l'opinion des salons du faubourg Saint-Germain, où sans doute on saisissait volontiers les occasions de critiquer le gouvernement et ses partisans, mais où se gardait davantage le sens de certaines convenances.

La préoccupation d'imposer au clergé une plus étroite discipline politique dicta le décret du 5 février 1806, qui fusionnait d'autorité les trois journaux ecclésiastiques existants; la nouvelle feuille, dite *Journal des Curés* pour mieux éloigner la clientèle

laïque, devait avoir un directeur désigné par l'archevêque de Paris; mais Napoléon, trouvant que l'esprit en était trop ultramontain, ne tarda point à la supprimer.

Dans un autre ordre d'idées, c'était probablement sans arrière-pensée politique, et par suite du besoin alors dominant de centralisation, que l'un des Articles organiques avait édicté le principe de l'unité de liturgie et de catéchisme « pour toutes les Eglises de France » : en réponse aux plaintes de la cour de Rome sur ce point, Portalis invoquait le vœu séculaire des pasteurs et des fidèles, du même ton et par les mêmes arguments qu'il eût justifié l'unité d'administration ou de législation. L'Empire tomba sans qu'on se fût sérieusement occupé de composer une liturgie nationale : s'il s'établit une relative et partielle uniformité, c'est que plusieurs évêques adoptèrent le missel, le bréviaire et le rituel parisiens, dits « de Vintimille », du nom de l'archevêque qui les avait fait édicter au dix-huitième siècle. Le catéchisme au contraire fut rédigé, publié et imposé : on sait assez l'émotion que provoqua ce petit livre, à cause de l'extension inattendue donnée aux devoirs envers le souverain; Napoléon, personnellement et nommément désigné, avait droit d'exiger de ses sujets « l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés... »; ceux qui se déroberaient à cette obligation « résisteraient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendraient dignes de la damnation éternelle ». Nous n'en parlerons ici que pour préciser quelques points de détail, se rattachant à l'histoire ecclésiastique parisienne.

On a dit que pour se prémunir contre les objections possibles du côté de Rome, Napoléon avait demandé un premier projet à un théologien italien de la suite du cardinal Caprara. Sans compter que le procédé eût dénoté de sa part une déférence inaccoutumée, nous savons d'autre part que si la complaisance du légat était depuis longtemps légendaire, le gouvernement suspectait les dispositions de son entourage; à propos précisément du catéchisme, Portalis écrivait à l'empereur : « Je connais le bon esprit de ce cardinal, mais je me méfie toujours de l'ergotisme de ses théologiens. » Quoi qu'il en soit, le principal auteur ou compilateur du texte définitivement adopté paraît bien avoir été le jeune chanoine et vicaire général d'Astros, neveu du ministre des cultes.

Une tradition suspecte fait honneur à l'abbé Emery de l'idée de prendre pour base le catéchisme composé par Bossuet pour son diocèse de Meaux. Or, d'une part, la correspondance intime d'Emery le montre dès le début très prévenu contre le principe

même du catéchisme national ou impérial[1]; de l'autre, Portalis, dont nous n'avons point ici de motif de mettre en doute la véracité, s'est attribué formellement l'initiative en question. Il vaut la peine de rapporter en quels termes ce ministre expliquait naïvement qu'on avait tout à la fois imité et perfectionné Bossuet : « ... Comme Bossuet est l'homme le plus distingué que l'Eglise gallicane puisse compter parmi ses évêques, j'ai proposé de prendre pour modèle le catéchisme de cet homme supérieur. Le nom de Bossuet fixe toutes les opinions dans le clergé; il en impose même aux philosophes. La proposition a été acceptée. — En conséquence, on travaille d'après le catéchisme de Bossuet. Il n'a été question que de mettre un plus grand ordre dans la distribution des matières, parce que, du temps de Bossuet, l'esprit de méthode n'était peut-être pas encore porté au point de perfection où il est arrivé de nos jours. On a retranché quelques expressions vieillies. On a mis à l'écart quelques questions, utiles en leur temps, mais qui ne le seraient plus aujourd'hui. On ajoute d'autres matières dont les circonstances exigent le développement, et dont on ne parlait pas alors. V. M. a un exemple de ces matières dans le développement des devoirs des sujets. — L'ouvrage de Bossuet est d'ailleurs conservé dans les expressions et dans le fond des choses pour tout ce qu'il y a d'essentiel, parce que les évêques conviendront eux-mêmes qu'il leur serait difficile de faire mieux que n'a fait ce prélat, dont les lumières et les talents ont si fort honoré l'épiscopat français... »

Au lieu d'un mot placé par Bossuet dans une énumération, le « développement » sur les devoirs des sujets comprenait une leçon tout entière, avec les exagérations de langage qui ont été rappelées plus haut : si Napoléon n'était point à proprement parler l'auteur d'une aussi étrange innovation, il l'avait sûrement inspirée, comme il la fit agréer au légat, qui ratifia tout, tenant pour non avenues les instructions romaines qui lui prescrivaient, au nom du droit traditionnel des évêques, de contester le principe même d'un catéchisme imposé à ces prélats. Pour les contemporains comme pour l'histoire, la prodigieuse, la monstrueuse leçon sur les devoirs des sujets a relégué dans l'oubli ce qu'il pouvait, par ailleurs, y avoir d'estimable dans l'adaptation élaborée par d'Astros. On en chuchotait, dans les milieux bien informés,

[1] « On commence à parler de catéchisme universel. C'est, j'imagine, le voisin de M. l'arch. de Tours (*Duvoisin* ou *Bernier?*) qui remue cela, il est ici. Quelle utilité peut-on tirer de cela? et quels terribles inconvénients cette nouveauté n'entraîne-t-elle pas, si l'occasion s'en présente! » (A Bausset, 21 juillet 1804 : *Papiers Emery*).

avant la publication officielle; la veille même du jour où Portalis annonçait à l'Empereur qu'il s'était mis d'accord avec Caprara, Emery écrivait à son confident de prédilection : « Je sais indirectement qu'on veut incessamment faire paraître le catéchisme unique. Quand je vous aurai raconté tout ce qui en est, *tinnient ambæ aures*, et vous vous écrierez : *O pauvre Eglise gallicane!* »

Le catéchisme fut effectivement mis en circulation dans la première quinzaine d'août 1806. Le cardinal de Belloy n'hésita pas à en ordonner l'adoption; mais, dans le mandement qu'il publia à cet effet (15 août 1806), il prit soin d'aller au-devant des objections qui n'osaient point se formuler à haute voix. Il insista sur ce que les droits de l'Eglise avaient été sauvegardés, et il expliqua comme Portalis l'innovation capitale : « Les devoirs des sujets envers les princes qui les gouvernent y sont expliqués avec plus d'étendue qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour, parce que les circonstances du temps où nous vivons ne ressemblent point à celles des temps qui ont précédé. »

IV

En dehors de tout calcul politique, Portalis était porté par tradition gallicane, comme son maître par caractère, à accroître sans cesse le pouvoir disciplinaire et réglementaire de l'autorité civile en matière religieuse. Rien de plus topique à cet égard que le rapport par lequel le conseiller d'Etat concluait à la publication du jubilé de 1803 : tout en se défendant énergiquement d'empiéter sur le domaine spirituel, Portalis s'ingéniait à découvrir et à aligner les motifs qu'avait le gouvernement de contrôler cette dispensation d'indulgences; la conclusion fera juger du reste : « ... Enfin, c'est à l'Etat de juger, dans toutes les occurrences, si les prières extraordinaires que l'on ordonne conviennent aux temps et aux circonstances, et si elles n'ont aucuns dangers pour l'ordre public. »

Le plus souvent tracassière, presque toujours déconcertante pour notre conception présente des rapports réciproques de l'Eglise et de l'Etat, cette ingérence du pouvoir civil avait parfois des résultats heureux en fait. Napoléon pourchassait les abus dans le corps ecclésiastique aussi activement que dans l'armée ou l'administration. Il lui était, par exemple, venu aux oreilles que, sous prétexte d'exécutions musicales ou de cérémonies extraordinaires, on s'était permis de percevoir un droit à l'entrée même des églises de la capitale; un jour que Portalis était venu lui faire signer des décrets, il dicta cette note : « Observer confidentiel-

lement à l'archevêque de Paris que, plusieurs fois, on a fait payer l'entrée des églises, que le temple du Seigneur doit, dans tous les cas, être accessible à tout le monde. » Le bien fondé de la remarque était incontestable. Belloy, tout effaré, se mit en devoir de publier une circulaire, dans laquelle il avait la naïveté ou l'humilité de déclarer que son intervention était provoquée par la plainte personnelle de l'Empereur : il défendait non seulement de jamais exiger une rétribution ou un billet à l'entrée des églises, mais d'annoncer le nom ni même le nombre des musiciens ou artistes. Un peu plus tard, Napoléon se passa de l'intermédiaire des évêques pour étendre à tout le territoire français le principe de la gratuité à l'entrée des églises (article 1er du décret du 18 mai 1806, confirmé par l'article 65 du décret organique du 30 décembre 1809 sur les fabriques).

Le gouvernement napoléonien, très opposé par préjugé philosophique et par tempérament laborieux, à la multiplication des chômages, tenait d'autant plus sévèrement la main à la non-célébration des fêtes supprimées, que dans certaines classes de la population on en regrettait la disparition. Un règlement des sonneries de cloches, concerté entre Belloy et Dubois, avait décidé qu'on pourrait sonner pour chaque office les dimanches et fêtes conservées, et pour la seule messe paroissiale tous les autres jours. Par une interprétation aussi correcte qu'innocente, les curés et desservants du diocèse de Paris s'étaient mis d'accord pour ne rien sonner les jours ordinaires, et sonner la messe paroissiale aux fêtes supprimées. Il y eut, paraît-il, des réclamations de la part de certains propriétaires et chefs d'industrie : « Cette conduite », écrivait Portalis, « a laissé entrevoir une différence qui a choqué et qui a fait croire que l'on voulait continuer à chômer les fêtes supprimées. — J'ai prévenu le cardinal-archevêque, qui a tout de suite pourvu à l'exécution littérale des règlements. »

Les ingérences dont nous venons de citer des exemples firent peu de bruit en dehors des cercles ecclésiastiques, et ne reçurent même de publicité que par suite du maladroit empressement de l'archevêque. Il en fut autrement d'un incident qui agita fort les Parisiens à l'automne de 1802, et où l'autorité intervint de façon cassante, presque brutale.

Le 16 octobre 1802, six mois environ après le rétablissement du culte, on procédait aux obsèques d'une des plus jolies danseuses de l'Opéra, Mlle Chameroy. Le traditionnel engouement des Parisiens pour les gens et les choses de théâtre avait attroupé une foule nombreuse, où l'on se lamentait sur une mort prématurée, tout en chuchotant des confidences à propos de l'accouchement

malheureux qui avait déterminé la catastrophe. Le cortège débouchait devant l'église Saint-Roch, quand les portes apparurent closes, et quand le bruit se répandit que le curé Marduel refusait de recevoir le corps, en raison non point de la vie peu édifiante et de la fin médiocrement chrétienne de la danseuse, mais de l'antique interdit jeté par l'Eglise gallicane sur les comédiens. On fit mine de vouloir défoncer les portes, mais Dazincourt, l'acteur des Français, se mit en frais d'éloquence et ramena le calme sans beaucoup de peine. Puis le convoi prit le chemin d'une autre église, celle des Filles Saint-Thomas, où le curé Rivière se trouva à point nommé pour procéder aux prières d'usage avec son clergé.

Dans la soirée, une députation d'acteurs de l'Opéra et du Théâtre de la République (Français), vinrent avec indignation se plaindre à Portalis de l'affront infligé à leur profession. Le conseiller d'Etat leur fit facilement avouer que le curé de Saint-Roch, pressenti dans la matinée, avait répondu « qu'on ferait bien de ne pas faire cette présentation, parce qu'il se verrait obligé de la refuser », et que les comédiens s'étaient de même assurés par avance du consentement du clergé des Filles Saint-Thomas. Comme il l'écrivait le lendemain au Premier consul, « tout eût été fini là, si l'on n'avait pas voulu exciter quelque rumeur ». Après avoir reproché aux comédiens d'avoir combiné et exécuté ce *scenario*, quand ils auraient dû conduire directement le corps aux Filles Saint-Thomas, Portalis estima qu'il y avait quelque chose à faire pour prévenir le retour de pareilles contestations : « Je vais écrire à M. l'archevêque, pour m'entendre avec lui sur les principes d'après lesquels il doit diriger la conduite des curés de son diocèse. L'Eglise de France était la seule qui considérât comme excommuniées les personnes consacrées au théâtre. Cette manière de voir... est aujourd'hui inconciliable avec les idées qui se sont établies sur l'état civil des acteurs, depuis les règlements de l'Assemblée Constituante. D'ailleurs, dans les principes d'une saine théologie, les curés doivent présumer que le défunt dont on présente le corps à l'église est mort dans des dispositions qui le rendent digne de l'application des secours spirituels... Ils ne doivent point affliger les vivants par des mesures indiscrètes, ni se permettre de s'expliquer sur des choses dont le jugement n'appartient qu'à Dieu... »

Quand le récit des scènes de Saint-Roch arriva à Saint-Cloud, Bonaparte eut un premier mouvement de vrai libéralisme : « Pourquoi a-t-on présenté le corps à l'église? Le cimetière est ouvert à tout le monde, il fallait l'y porter tout droit. » Cette affaire ne

lui en parut pas moins importune et fâcheuse. L'incident Chameroy avait à ses yeux le grave inconvénient de fournir un argument à ceux qui accusaient le Concordat d'avoir encouragé l'intolérance sacerdotale.

Exaspéré d'une agitation qui allait directement à l'encontre de sa politique d'apaisement, le Premier consul jugea à propos de donner une leçon au clergé et une satisfaction aux philosophes ; le *Moniteur* du 30 vendémiaire publia une note anonyme qui exposait succinctement les faits, en passant sous silence les démarches officieuses des comédiens, et qui résumait en quelques lignes cinglantes les soi-disant principes théologiques développés dans la lettre confidentielle de Portalis : « ...L'archevêque de Paris a ordonné trois mois de retraite au curé de Saint-Roch, afin qu'il puisse se souvenir que Jésus-Christ commande de prier même pour ses ennemis, et que, rappelé à ses devoirs par la méditation, il apprenne que toutes ces pratiques superstitieuses, conservées par quelques rituels, et qui, nées dans les temps d'ignorance ou créées par des cerveaux échauffés, dégradaient la religion par leurs niaiseries, ont été proscrites par le Concordat et par la loi du 18 germinal. »

On peut en croire Dubois, quand il affirme que la note officielle, dont le ton décelait l'auteur, fut lue « avec avidité » : mais le préfet de police se flattait ou flattait son maître en annonçant que cette publication allait instantanément faire renaître le calme. Le clan philosophique, le parti de l'Institut, sans s'embarrasser de scrupules de libéralisme, eut le triomphe exubérant. Marie-Joseph Chénier, qui avait à venger son exclusion du Tribunat, rimait une nouvelle qui voulait être impie et qui n'était qu'ennuyeuse sur *Saint Roch et saint Thomas*. L'impresario d'un petit théâtre de la rue Saint-Jean-de-Beauvais se permettait même d'imprimer à la fin de son affiche : *Incessamment, le Tartuffe, ou le curé de Saint-Roch* ; mais ici la police mit le holà.

L'émotion, l'agitation même n'étaient pas moindres dans le clergé. L'affaire ne rehaussait point le prestige de l'archevêque, dont l'intervention disciplinaire avait été évidemment provoquée, commandée par le Premier consul. On alla jusqu'à prétendre que le curé de Saint-Roch s'était conformé aux instructions épiscopales en refusant de recevoir le corps, et qu'à l'apparition de la note du *Moniteur*, trouvant le prélat balbutiant et désemparé, il lui avait dit : « Monseigneur, je vois bien qu'il faut une victime ; je me soumettrai volontiers à en servir. » D'autre part, l'impeccable orthodoxie du curé de Saint-Roch, sa situation prépondérante dans le diocèse, avaient suscité bien des jalousies, qu'il

était tentant de satisfaire, tout en prônant la politique gouvernementale et en se conciliant les suffrages des hommes « éclairés ». L'ancien jureur Bruant, curé de Saint-Nicolas des Champs, averti qu'on allait présenter à son église le corps d'un prêtre marié, affectait de répondre bien haut : « Eh! qu'importe, ne devons-nous point prier pour tout le monde? » Le curé même qui avait enterré la danseuse, le moine insermenté Rivière, ne se contentait point de démentir un racontar calomnieux, d'après lequel il aurait été décidé par l'offre d'un honoraire de 60 louis; il publiait des explications qui sentaient à la fois le casuiste et le courtisan : « Loin de me repentir d'une action que j'ai faite conformément aux anciens principes qui n'assujettissaient point les artistes de l'Opéra aux censures et peines ecclésiastiques, je ne puis que m'applaudir d'avoir agi d'une manière conforme aux vues de réunion et de conciliation adoptées par le Souverain Pontife et par le gouvernement français. »

L'apaisement finit pourtant par se faire. Dans l'hiver qui suivit, on célébra sans difficulté aucune le service funèbre de l'acteur Molé à Saint-Sulpice (13 décembre 1802), celui de la Raucourt à Saint-Thomas d'Aquin (30 janvier 1803). Un an plus tard, Marduel lui-même, au risque de s'attirer de nouveaux brocards, autorisa des actrices à chanter dans son église une messe pour la Sainte-Cécile. La Duchesnois, alors une des étoiles de la troupe tragique des Français, rendait le pain bénit et faisait la quête à Saint-Ambroise, malgré son passé plus que trouble et sa médiocre réputation présente.

C'est sans doute aussi le souvenir de l'enterrement Chameroy qui fit insérer dans le décret du 23 prairial an XII, sur les funérailles, cette disposition comminatoire, d'une application singulièrement épineuse : « Lorsque le ministre d'un culte, sous quelque prétexte que ce soit, se permettra de refuser son ministère pour l'inhumation d'un corps, l'autorité civile, soit d'office, soit sur la réquisition de la famille, commettra un autre ministre du même culte pour remplir ces fonctions. » (art. 19). Dès l'été de 1805, il fut établi que cette disposition n'imposait point au clergé l'obligation absolue de procéder dans tous les cas à la cérémonie funèbre. Un malade parisien avait repoussé, avec force propos injurieux et blasphématoires, le prêtre qui s'était présenté à son chevet; Frochot crut devoir néanmoins porter plainte contre le curé pour refus de sépulture religieuse; Portalis donna raison au curé, en établissant une distinction ingénieuse entre la société actuelle et celle de l'ancien régime, où le catholicisme étant religion d'Etat et religion universelle, les obsèques devaient avoir un caractère

forcément cultuel. « A présent, les consciences étant libres, les temples ne sont communs qu'aux personnes qui professent la même foi. » Ce raisonnement était l'équité même, mais il n'aurait point fallu beaucoup le presser pour en tirer la justification de la conduite du curé de Saint-Roch en 1802. Portalis prit du reste la précaution d'écrire à Belloy pour lui recommander à nouveau une très large tolérance pratique.

V

La question des congrégations met en évidence plus qu'aucune autre sans doute les hésitations et les oscillations de la politique religieuse de Napoléon.

Sans parler de ceux de ses conseillers qui étaient violemment ou sourdement hostiles, Portalis croyait la résurrection des ordres monastiques d'hommes aussi peu réalisable en pratique que peu désirable. En gallican déterminé qu'il était, il redoutait de la part des moines une docilité sans réserves à la papauté, des manœuvres aboutissant à contrecarrer ou à absorber l'autorité épiscopale. Il avait d'ailleurs été, dans sa jeunesse, le témoin sincèrement attristé de la décadence tantôt silencieuse et tantôt trop bruyante de beaucoup de monastères, en proie à « un état d'inertie et de défaveur qui était pire que l'anéantissement ». Tout au plus admettait-il l'utilité éventuelle d'un très petit nombre de refuges pour les désespérés de la vie, pour quelques esprits inquiets, malheureux et dangereux.

A l'automne de 1803, on dénonçait avec indignation l'existence au faubourg Saint-Marcel d'un noviciat de jésuites : le plus curieux est que la dénonciation s'adressait à Louis XVIII, et qu'elle émanait d'un des fidèles royalistes qui osaient entretenir avec ce prince une correspondance clandestine. La nouvelle était sans doute très exagérée pour le moins : mais il y eut certainement des tentatives pour opérer une ébauche de reconstitution, sur laquelle on demanderait au pouvoir civil de simplement fermer les yeux. Fesch, alors à Rome, fut mêlé à cette affaire : « Je sens », lui écrivait l'abbé Emery, « que le moment peut n'être point encore venu, où le Premier consul pourrait rétablir l'ordre (des jésuites) en France; mais il peut ne point s'opposer à ce qu'on l'établisse ailleurs. Aucune société n'est plus favorable aux gouvernements; et c'est la plus puissante digue qu'ils puissent opposer au torrent de l'impiété ».

Ces suggestions étaient incapables de contrebalancer les préventions dont l'entourage du chef de l'Etat était imbu et qui le

dominaient lui-même. Quelques mois plus tard, c'est sur l'ordre formel de l'empereur que Portalis rédigea un rapport tendant à dissoudre les *Pères de la foi*, *Pacanaristes* et autres réunions qui faisaient revivre dans une certaine mesure les règles et l'esprit des jésuites; c'est le souverain qui dans le projet de décret préparé par Portalis, adopté par le Conseil d'Etat et publié le 3 messidor an XII, faisait ajouter un article de principe, pour proclamer que les vœux perpétuels demeuraient proscrits.

A défaut des ordres religieux d'hommes, interdits en droit et inexistants en fait, la période napoléonienne vit tolérer ou même approuver quelques *associations*, où les vœux étaient temporaires et le but étroitement limité. C'est ainsi que les Frères des écoles chrétiennes furent incorporés à l'Université. Malgré les entraves que la guerre maritime apportait aux communications avec le Levant et l'Extrême-Orient, l'Empereur songea aussi à reprendre les traditions d'expansion morale de l'ancienne France, en encourageant les missions catholiques en pays lointain. Un décret du 7 prairial an XII, rendu presque au lendemain de la proclamation de l'Empire, autorisa le rétablissement de la société de la Mission ou des lazaristes, en restreignant son activité à l'apostolat au dehors, et en statuant qu'on lui donnerait pour maison-mère à Paris un ancien couvent dont l'église, érigée en succursale, serait desservie par les missionnaires. Un décret subséquent (15 thermidor an XII) affecta aux lazaristes « l'église Saint-Louis et les bâtiments des ci-devant jésuites », rue Saint-Antoine, en rapportant l'arrêté, non encore exécuté, qui avait consacré ce local au lycée Charlemagne. Sur les instances sans doute de la direction de l'instruction publique, ce décret fut à son tour tenu pour non avenu, sinon officiellement abrogé, et le lycée s'ouvrit rue Saint-Antoine. Après avoir refusé aux lazaristes le bâtiment des Minimes du Marais, qu'il trouvait trop vaste pour eux, Napoléon signa à Varsovie, le 6 janvier 1807, un décret qui leur attribuait, rue du Vieux-Colombier, une maison devant être abandonnée par les Sœurs de charité; on abandonnait l'idée de leur faire desservir une paroisse.

Un an après la résurrection des lazaristes, un décret du 2 germinal an XIII restaurait « les établissements des Missions, connus sous les dénominations des Missions-Etrangères et du séminaire du Saint-Esprit »; les Missions-Etrangères étaient autorisées à recevoir en donation des tiers acquéreurs, qui étaient en fait des prête-noms, leur ancien immeuble de la rue du Bac, et l'Etat restituait à la congrégation du Saint-Esprit une propriété en Orléanais. Mais la coexistence indépendante de trois institutions

consacrées à la même œuvre était faite pour choquer un maître épris de l'unité et des auxiliaires tous ardents partisans de la centralisation. Portalis n'avait cessé, contre le gré des intéressés, de préconiser une fusion, et le décret de rétablissement des lazaristes leur avait attribué d'autorité le nom de *Missions-Etrangères*, ce qui avait donné lieu à des confusions et à des protestations. Après avoir fait cette concession au passé, de reconnaître les trois sociétés, le gouvernement voulut du moins restreindre leur autonomie et leur indépendance, en les fédérant sous la commune direction du grand aumônier : ce fut l'objet du décret du 5 germinal an XIII, qui grâce à la bienveillance de Fesch demeura à peu près inappliqué.

Portalis eût voulu obtenir davantage, et favoriser les missions à l'intérieur même de la France. Dans un rapport du 4 août 1806, il développait les arguments classiques sur l'utilité de renforcer de temps à autre l'action du clergé paroissial par l'intervention de prédicateurs moins familiers à l'auditoire, dont les scrupules seraient ainsi réveillés et le zèle religieux stimulé : il proposait d'établir le siège de la future association de missionnaires à Lyon, sous l'autorité de Fesch et sous la direction effective de l'abbé Rauzan, alors chanoine de Bordeaux. Au lieu de signer le décret joint au rapport, Napoléon dicta une note qui méconnaissait le rôle des missions intérieures, en les cantonnant, par assimilation avec les Missions-Etrangères, dans une tâche de civilisation et de francisation des régions reculées ou arriérées : « L'utilité des missions se réduit aujourd'hui à quelques départements de montagnes et à ceux de l'ouest. Il faudrait donc avoir une vingtaine de prêtres qu'on élèverait non point à Lyon, mais à Paris, et qui parleraient le bas-breton et les idiomes particuliers des habitants des montagnes du Languedoc. Ce n'est ni dans les villes, ni dans les autres départements que les missions peuvent être utiles. » Ramené à ces proportions étriquées, le projet ne présentait plus guère d'intérêt : on s'abstint d'y donner suite, et si quelques prêtres continuèrent à mener la vie de missionnaires ambulants, ce fut à titre individuel et isolé.

Quand les rapports devinrent tout à fait tendus avec le Saint-Siège, les chefs des associations vouées aux missions extérieures, sans se livrer à aucun acte d'opposition ou même d'improbation déclarée, laissaient voir que leurs sympathies étaient du côté de la Papauté. Napoléon exaspéré recourut à un bien pauvre et bien vulgaire argument pour annoncer une proscription générale : « Je ne veux plus de missions quelconques. J'avais permis un établissement de missionnaires à Paris, et je leur avais accordé une

maison; je rapporte tout. Je me contente d'exercer la religion chez moi, mais je ne me soucie pas de la propager à l'étranger. » Quelques jours plus tard (26 septembre 1809), un décret daté de Schœnbrunn révoquait toutes les dispositions tendant à reconnaître ou à confirmer les associations consacrées aux missions hors de France. Ce traitement de rigueur dura jusqu'à la chute de l'Empire : en 1811, le supérieur des lazaristes, Hanon, relégué en surveillance à Saint-Pol, fut convaincu d'exercer clandestinement certains offices de sa charge, et notamment de s'immiscer dans la direction des Filles de la Charité; Napoléon ordonna de l'interner à Fénestrelles comme prisonnier d'Etat.

Il convient de mentionner à part les sulpiciens, qui, non autorisés alors comme association, n'en exerçaient pas moins en fait leur ministère traditionnel de formation des séminaristes, sous l'autorité et la juridiction des évêques. Napoléon, tout en prisant fort le caractère et la science de leur supérieur, nourrissait des préventions invétérées contre cet institut : « Qu'est-ce que les sulpiciens? » écrivait-il encore en 1807. « Les uns assurent que ce sont des jésuites, les autres des molinistes. Combien sont-ils? Quelle est leur doctrine? Ont-ils des correspondances avec les cours étrangères? » Au début de 1808, il médita un projet de dispersion, qui ne devait se réaliser qu'un peu plus tard, pendant la vacance du siège archiépiscopal de Paris.

Contrairement aux ordres d'hommes, les congrégations de femmes, plus vivaces à la fin de l'ancien régime, moins durement traquées peut-être pendant la Révolution, avaient en assez grand nombre tenté de se reconstituer dès que la persécution avait diminué d'intensité. Réparties d'abord en petits groupes dans d'humbles logements, les religieuses s'étaient risquées ensuite à se réunir dans d'anciens couvents ou hôtels particuliers, qu'on trouvait alors aisément à acheter ou à louer. Elles hébergeaient parfois des pensionnaires, selon une coutume du temps jadis : c'était un moyen d'augmenter leurs ressources et de donner le change sur le vrai but de leur institution. Carbon, l'un des auteurs de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, avait été découvert par la police dans une maison de ce genre en janvier 1801.

Napoléon avait trop le sens pratique du gouvernement et celui de l'économie pour faire fi du concours que les religieuses pouvaient apporter à certains services publics, comme l'assistance. Mais pas plus qu'aux rares congrégations d'hommes tolérées par lui, il n'entendait leur laisser une existence indépendante de sa volonté et de la surveillance de son gouvernement; son esprit utilitaire n'admettait que les associations vouées à des œuvres

agissantes, à l'exclusion des ordres contemplatifs ou « mystiques », comme on disait dans son entourage avec une nuance d'hostilité et de dédain; son amour de l'unité lui faisait déplorer la pluralité des instituts consacrés à une tâche analogue; enfin, son souci du développement de la population lui faisait adopter les préventions des philosophes et économistes du dix-huitième siècle contre les vœux perpétuels. Ce grand prodigue de vies humaines sophistiquait les statistiques pour démontrer que la multiplication de la race était moins compromise sur les champs de bataille que dans les cloîtres : « Les couvents de femmes attaquent la population dans la racine. On ne peut pas calculer la perte, pour un Etat, de dix mille femmes cloîtrées; la guerre nuit très peu, parce que le nombre des mâles est d'un vingt-cinquième au moins en sus des femmes. On pourrait tout au plus permettre les vœux à cinquante ans; à cette époque leur tâche est remplie. »

Plus d'un an avant la promulgation du Concordat, l'arrêté consulaire du 1er nivôse an IX, signé sur la proposition de Chaptal, avait autorisé et encouragé le rétablissement à Paris des *Sœurs de la Charité*, comme s'exprimait le document officiel en employant l'appellation populaire, c'est-à-dire des *Filles de la Charité* ou *Sœurs de Saint-Vincent de Paul*. Cette reconnaissance fut confirmée par un nouvel arrêté du 25 vendémiaire an XI; quand la Supérieure générale, Mme Deleau, mourut le 30 janvier 1804, les gazetiers purent écrire, en rendant compte de ses obsèques : « Le convoi était formé de sa nombreuse communauté, composée de plus de cent personnes, tant professes que novices. »

Plusieurs autres congrégations charitables ou hospitalières, qui, pendant la Révolution, « avaient plutôt été dispersées que dissoutes », et dont le ministère bienfaisant n'avait jamais subi de totale interruption, furent également autorisées à poursuivre en paix la tâche reprise. Le décret du 3 messidor an XII, le même qui dissolvait les Pères de la Foi, confirmait l'interdiction des vœux perpétuels et subordonnait à une autorisation impériale la formation de toute association religieuse, ce décret comportait un article 5 ainsi conçu : « Néanmoins, les agrégations connues sous le nom de *Sœurs de la Charité*, de *Sœurs hospitalières*, de *Sœurs de Saint-Thomas*, de *Sœurs de Saint-Charles* et de *Sœurs Vatelottes*, continueront d'exister..., à la charge par lesdites agrégations de présenter, sous le délai de six mois, leurs statuts et règlements, pour être vus et vérifiés en Conseil d'Etat... » Neuf mois plus tard, quand Letizia, rentrée en grâce auprès de son fils, reçut le titre de *Son Altesse Impériale Madame, mère de l'Empereur*, un décret du même jour (2 germinal an XIII-

23 mars 1805) la nomma « protectrice des sœurs hospitalières et des sœurs de charité dans toute l'étendue de l'Empire », nouveau témoignage de la bienveillance impériale pour ces congrégations.

A l'instigation sans doute de son frère Fesch, *Madame Mère*, comme on l'appela désormais, prit à cœur cette sorte de surintendance, à laquelle son passé l'avait médiocrement préparée. Dès le surlendemain de sa nomination (25 mars 1805), elle assistait chez les Sœurs de Saint-Vincent de Paul à une messe célébrée par Fesch pour fêter la solennité de l'Annonciation, et surtout la reprise par les religieuses du costume traditionnel, robe de bure grise et cornette blanche aux grandes ailes. C'est à sa demande qu'un décret daté de Varsovie (6 janvier 1807) transféra la maison-mère de l'étroit immeuble de la rue du Vieux-Colombier dans l'ancien couvent des Dames de la Croix, rue de Charonne (cette mesure demeura d'ailleurs sans exécution, et quand, en 1813, les Sœurs durent abandonner aux pompiers la maison de la rue du Vieux-Colombier, ce fut pour s'installer rue du Bac, dans l'immeuble que leur communauté occupe encore aujourd'hui). — Loin de restreindre à une seule congrégation les marques de sa sympathie, Madame Mère assistait par exemple, le 16 décembre 1806, à la bénédiction par son frère de l'ancien couvent de la Visitation de la rue Saint-Jacques, gracieusement concédé par le gouvernement aux dames de Saint-Michel ou du *Refuge*, qui accueillaient et s'efforçaient de ramener au bien les filles repenties.

De même que sous la dénomination générale de *Missions-Étrangères*, Napoléon avait médité d'unifier les trois associations d'hommes vouées à l'apostolat au dehors, il rêva de fondre en un seul institut des *Sœurs de la charité* toutes les congrégations féminines charitables ou hospitalières. Portalis, pressenti à cet égard au printemps de 1805, eut le courage d'exposer à son maître que la réalisation d'un tel projet serait presque impossible, et en tout cas fâcheuse. Une réunion imposée, par exemple, par incorporation d'office dans les Filles de la charité, provoquerait en foule les défections individuelles; elle serait d'ailleurs (et ici le ministre se révélait pénétrant psychologue) aussi peu conforme aux précédents qu'aux besoins permanents de la nature humaine, de la nature féminine en particulier. Cette majestueuse unité, qui faisait la force et le prestige de l'Empire napoléonien, risquait de ne point avoir d'attrait pour des imaginations de religieuses : « Chez les femmes surtout, on doit s'attendre à une plus grande variété de goûts et à une multitude de petits caprices incessants

qui se mêlent toujours plus ou moins à leur piété et à leur vertu. »

Napoléon se rendit momentanément aux raisons déduites de façon si persuasive : mais, après la mort de Portalis, il voulut, sinon unifier complètement les congrégations charitables, du moins les fédérer, comme il avait fait pour les sociétés de missionnaires. Tel fut le but du décret du 30 septembre 1807 : « Il sera tenu un chapitre général des établissements des Sœurs de la charité et autres consacrées au service des pauvres. — Ce chapitre se tiendra à Paris, dans le palais de Madame, qui présidera ledit chapitre, assistée du grand aumônier; M. l'abbé de Boulogne, aumônier de S. M., fera les fonctions de secrétaire. — ... Ce chapitre sera invité à faire connaître ses vues sur les moyens les plus propres à étendre ces institutions, de manière qu'elles fournissent à la totalité des établissements consacrés aux malades et aux pauvres. »

L'idée de ce congrès de moniales avait peut-être été suggérée à l'empereur par le succès du récent sanhédrin des israélites. Quelque singulière que leur parût la nouveauté, les intéressées obéirent, mais en dissimulant mal leur émoi. Avec beaucoup de bonne grâce, les agents du gouvernement s'employèrent à les rassurer : une fois les séances terminées, Cretet réunit les déléguées au ministère de l'intérieur, leur adressa un discours élogieux où il les appelait « Mes Sœurs », et leur distribua des médailles destinées à reconnaître leur dévouement. Dans les délibérations mêmes, il semble bien que la contrainte officielle fut très modérée, puisque le rapport signé de Madame Mère et rédigé sans doute par Boulogne repoussait nettement l'unification absolue, se bornait à déclarer désirable une certaine fédération dans chaque diocèse, et sollicitait surtout pour les associations charitables diverses franchises à l'égard des autorités civiles et des directeurs d'hôpitaux.

Le décret du 3 février 1808, qui accordait de larges subventions et d'importantes concessions d'immeubles, consacrait implicitement l'existence légale de cinquante-six associations charitables ou hospitalières, dont la plus importante, celle des Filles de la Charité, comptait 1598 religieuses réparties entre 260 maisons. Mais ce document prescrivait une révision des statuts, et le lendemain, une lettre impériale, adressée à Madame Mère dans les termes les plus affectueusement courtois, montrait que le souverain n'avait point renoncé à son projet de centralisation. Néanmoins, les traditions, les tendances analysées par Portalis, furent plus fortes que la volonté impériale, et le décret

organique du 18 février 1809, en édictant quelques mesures communes sur le protectorat de « Madame, notre très chère et honorée mère », sur l'âge des novices, sur la durée des vœux, sur les pouvoirs disciplinaires des évêques, respectait une fois de plus la diversité des statuts, qui devaient être approuvés et insérés au *Bulletin des lois* avant le 1er janvier 1810. Cette dernière prescription ne semble point avoir été appliquée à la lettre, mais plus les affaires religieuses allaient s'envenimant et plus Napoléon se défiait même des congrégations hospitalières.

De leur côté, plusieurs communautés enseignantes s'étaient reconstituées sans bruit avant même la publication du Concordat, grâce à la tolérance du gouvernement et aux encouragements de certains personnages haut placés : le Consul Lebrun, notamment, leur avait confié une de ses filles. Certaines congrégations, dont l'enseignement n'était point la destination essentielle, se mirent elles aussi à recevoir quelques élèves, pour augmenter leurs ressources et faciliter leur recrutement. La paix religieuse aidant, ces maisons se multiplièrent, surtout dans le quartier Saint-Jacques et dans le Marais. Les écrivains à tendances jacobines, comme l'ancien théophilanthrope Publicola Chaussard, dénonçaient à grand fracas un tel scandale : « Ces femmes se chargent ostensiblement de l'éducation des enfants... Dans l'intérieur, et les portes fermées, elles reprennent avec l'habit toutes les lois de la profession. »

Les bureaux de Fouché prodiguaient de leur côté les accusations mélodramatiques : « Il paraît, » écrivait-on d'une communauté de la rue des Postes, « qu'on y reçoit des sujets, qu'on leur fait faire des vœux de chasteté et d'éternelle clôture, et qu'une jeune personne que ses goûts porteraient à rester dans le monde est sur le point d'y être ensevelie par l'égoïsme et l'insensibilité de ses parents ». Vérification faite, il s'agissait d'une maison de refuge, où les vœux étaient absolument interdits. Un autre grief était plus invraisemblable encore au printemps de 1805 : « Quinze à dix-huit communautés de femmes, portant le costume des religieuses, et qu'on dit établies rues des Postes, d'Enfer et dans le Marais, sont désignées comme ayant ajouté aux anciens vœux celui de prier plusieurs fois chaque jour pour la conversion des pécheurs, à la tête desquels elles mettent Sa Majesté, la famille impériale et les autorités. »

Plus que de ces billevesées, Napoléon s'émut d'un rapport de Dubois : « Des religieuses de la Miséricorde sont au nombre de douze ou treize, rue de la Chaise. Elles ont quinze ou seize élèves, à qui elles montrent à coudre et à broder. Dans l'intérieur de

leur maison elles suivent la règle de saint Augustin, et le dimanche elles portent leur habit religieux. Il paraît certain qu'elles viennent de faire faire à une de leurs anciennes novices des vœux non solennels, mais pour une année seulement. — Des religieuses de la Congrégation, réunies rue Notre-Dame-Saint-Etienne, se livrent à l'instruction et elles ont beaucoup d'élèves. Elles portent aussi l'habit religieux dans leur intérieur et le font porter à de jeunes personnes qu'elles n'osent appeler publiquement novices, mais qu'elles disent demeurer avec elles pour les aider. — Ces deux espèces de communautés sont reconnues par S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, qui leur a donné pour directeur M. la Myre-Mory, chanoine de Notre-Dame. »

Napoléon trouva le rapport « clair et précis », et fit immédiatement part de cette appréciation à Fouché, pour stimuler son zèle ou irriter sa jalousie. L'empereur rappelait qu'en dehors des sœurs de charité, les religieuses n'étaient pas autorisées à avoir des novices; pour éviter que dans les maisons d'enseignement on ne formât des novices sous le nom d'élèves, il interdisait à l'avenir de faire porter l'habit aux élèves et surtout de les garder au-dessus de dix-huit ans. Se rendant compte que l'observation de ces prescriptions était subordonnée à un bon service d'inspection, le souverain ajoutait : « Mais il faudrait avoir des ecclésiastiques dévoués et sages, avoués par l'archevêque, qui visiteraient ces maisons et les inspecteraient; ou que M. Portalis commît des hommes demi-religieux pour cet objet. »

Outre les dénonciations des fonctionnaires antireligieux, les couvents enseignants eurent à subir les critiques intéressées des directrices de pensionnats laïques. Mme Campan se distingua dans cette campagne de dénigrement, où furent mis en avant les arguments bien connus sur l'incapacité des moniales à former des femmes du monde et des mères de famille. Les polémiques devinrent assez vives pour que Portalis crût devoir intervenir auprès de l'empereur. Sans se contenter de prendre la défense des religieuses, il dirigeait contre les pensionnats laïques une vigoureuse riposte, que Mme Campan ne lui eût point pardonnée si elle en avait eu connaissance [1].

Mais Portalis mourait peu après, au moment où une nouvelle attaque plus redoutable, plus imprévue, menaçait les couvents. De Pradt, aumônier de l'empereur, récemment nommé évêque

[1] « Je ne nie pas que des institutrices libres, c'est-à-dire des institutrices qui ne tiennent à aucune association religieuse, ne puissent donner une bonne éducation. Mais je soutiens que les pensionnats particuliers, régis par ces institutrices, ne sont, en général, que des entreprises inté-

de Poitiers, mécontent sans doute de quelques résistances éprouvées dans son diocèse, généralisait ses griefs contre les communautés, les montrait en révolte sournoise contre le pouvoir civil et l'autorité épiscopale; avec son habituel manque de tact, ce prélat prenait pour confident le ministre de la police, qui était trop heureux de communiquer au souverain des accusations signées du nom d'un évêque : « Toutes (les communautés) ne veulent que leurs anciens statuts : on ne les sortira pas de là. Elles trompent le gouvernement quand, pour obtenir leur approbation, elles se présentent sous les seules couleurs qu'elles savent lui plaire. Toutes se disent également vouées au service des pauvres malades et à l'instruction publique. C'est là le prétexte : le fond de la chose est l'ancienne règle monastique... On ne peut décider ces femmes à sortir de la ville pour se rendre dans les parties du diocèse qui manquent de moyens d'instruction et de soulagement pour les infirmes. Ces maisons sont des foyers de mysticité, de petit esprit, qui ont une grande influence, et qui rendent impraticables toutes les mesures qui tendent à épurer, à anoblir l'exercice du culte... »

Sans estimer le caractère de l'abbé de Pradt, Napoléon accordait quelque crédit à ses renseignements et à ses dénonciations. Il convoqua une réunion spéciale de ministres et de conseillers d'Etat, pour la plupart mal disposés à l'égard des congrégations; à ce petit conseil, Portalis fils, qui gérait le ministère des cultes en attendant la désignation du successeur de son père, devait communiquer un état de toutes les maisons de sœurs régulièrement autorisées : « Il présentera en même temps », poursuivait la dictée impériale, « un rapport faisant connaître, en réalité et sans fard, le but véritable de ces institutions, qui n'ont jamais été approuvées par S. M. avec connaissance de cause : elle a cru ne signer que pour autoriser des associations pour des maisons de charité, et il y a peu de jours encore qu'elle était dans l'opinion qu'il n'en existait pas d'autres dans son empire[1]. »

ressées, de véritables spéculations de commerce; ces pensionnats se succèdent rapidement; ils s'élèvent et ils tombent, au gré des intérêts privés des personnes qui les ont fondés. Pendant leur courte durée, ils ne sont régis que par des maîtresses salariées que l'institutrice principale a choisies au rabais, et qui ne sont unies entre elles par aucun lien commun. De pareils pensionnats n'ont aucun caractère de stabilité; ils inspirent peu de confiance : j'en appelle au témoignage des pères et des mères de famille qui sont les seuls et vrais juges dans cette matière. » (Rapport du 24 mars 1807 : *Discours, rapports et travaux inédits sur le Concordat*, p. 502).

[1] 18 octobre 1807 : *Correspondance*, 13 272.

L'orage pourtant n'éclata point; à Paris du moins, cette revision ne paraît point avoir entraîné de sanctions violentes : les documents ne relatent aucune fermeture de couvent ni aucun retrait d'autorisation. Il y eut même des communautés enseignantes qui se fondèrent ou se développèrent dans la période postérieure. Après avoir confié à des laïques les deux premières maisons d'éducation de la Légion d'honneur, Ecouen et Saint-Denis, pour les quatre suivantes Napoléon fit appel en 1810 à la congrégation de la Mère de Dieu, reconstituée par une ancienne visitandine, Mme de Lezeau.

Comme congrégation purement et exclusivement contemplative, il n'y eut à Paris, pendant la période napoléonienne, que les carmélites groupées autour de la Mère de Soyecourt dans l'ancien couvent des Carmes de la rue de Vaugirard. Sur le conseil des supérieurs ecclésiastiques, elles n'avaient point rétabli la clôture dans sa sévérité réglementaire et ne revêtaient l'habit du Carmel que pendant les quelques jours de la retraite annuelle, portant le reste du temps un très simple costume laïque. Mais loin de s'entourer de mystère, on recevait des novices, on leur donnait même le voile avec une certaine solennité. Sans être dotée d'une autorisation administrative qu'elle ne sollicitait pas, la communauté de la rue de Vaugirard fut toujours tolérée, même lorsque Mme de Soyecourt fut personnellement en butte aux rigueurs de la police après l'affaire d'Astros : il y a dans cette longanimité, de la part d'une autorité volontiers soupçonneuse, comme une sorte de mystère, dont le secret se dérobe à notre curiosité.

DE LANZAC DE LABORIE.

BRUGES PORT DE MER

Georges Rodenbach, le poète mystique et rêveur, qui a fait passer quelque chose de son âme mélancolique dans *les Vies encloses*, *le Règne du silence*, *le Miroir du ciel natal*, avait voué à la ville de Bruges une sorte de culte passionné. La vieille cité assoupie dans son passé l'avait conquis tout entier, et le poète a consacré à l'objet de son culte une œuvre originale qui a singulièrement popularisé dans le monde entier le renom de *Bruges la morte*. Mais il n'aura pas eu, avant de mourir, cette suprême consolation de penser que sa ville de prédilection resterait toujours telle qu'il l'avait aimée. Déjà, dans son *Carillonneur* (1897), il exprimait par la bouche du héros de ce livre, l'horreur que lui causait un vote du Collège des Echevins venant d'adhérer à la rêverie sacrilège[1] de Bruges port de mer. Il faut dire que les Brugeois, natures actives et énergiques, n'ont jamais accepté l'arrêt du destin qui pesait sur eux. L'appellation donnée à leur ville ne leur souriait guère.

Alors que l'ancienne capitale de la West-Flandre vient d'inaugurer un canal maritime à grande section, la mettant en rapport direct avec l'océan, le moment nous a paru favorable pour montrer à grands traits les origines et la croissance du port de Bruges, la position considérable, et à peu près unique, que la place de Bruges avait conquise autrefois sur le marché européen, sa prospérité et sa splendeur, puis sa décadence. Après une longue période d'assoupissement, le réveil s'est produit. *Bruges port de mer!* Ce mot a résonné comme un coup de clairon dans

[1] Les âmes éprises d'idéal, les natures qui aiment à se perdre dans le rêve, les amateurs de curiosités archéologiques n'ont aucune crainte à concevoir : ils continueront de trouver à Bruges ce qui en a fait jusqu'ici le principal attrait. « Je souhaite aux Brugeois de conserver le cachet si original et si pittoresque de leur ville. Ce cachet est pour eux une source de prospérité et de gloire. Que Bruges s'étende, tout en restant la même! » (Discours du roi des Belges à Bruges, 22 juillet 1907.)

les rues de la vieille cité endormie. Après avoir expliqué la genèse de cette idée de Bruges port de mer, nous indiquerons quelles phases successives elle a traversées avant de parvenir à sa pleine réalisation. L'œuvre accomplie fait beaucoup d'honneur à la Belgique et aux Brugeois. C'est par un examen sommaire de l'avenir auquel elle paraît appelée que nous terminerons cet aperçu d'histoire économique.

*
* *

Bruges, assurément l'une des plus anciennes villes maritimes de l'Europe septentrionale, communiquait directement avec l'Océan germanique par un bras de mer, large et profond, le *Zwyn*, comblé aujourd'hui sur toute sa longueur par des atterrissements[1]. L'agglomération primitive, très restreinte au début, se forma, selon toutes les apparences, dans un coude de la Reye qui débouchait dans le Zwyn. Un comte de Flandre, Baudouin, fit construire, vers l'an 865, un *burg*, qui renfermait la résidence seigneuriale. Au pied de ce château fort se développa d'abord une petite colonie de marchands et de pêcheurs. Le nouveau *portus* vit bientôt son activité s'accroître dans de notables proportions. Dans les commencements, Bruges ne remplit guère d'autre office que celui d'un port d'exportation pour les produits amenés de l'intérieur du pays et de l'étranger par les voies d'eau et les routes de terre. C'est vers Bruges, à cause de son heureuse situation géographique, que convergèrent les grands courants commerciaux.

Mais le Zwyn causa plus d'une fois au Magistrat de la ville de graves préoccupations : il était fort sujet aux ensablements. Pour remédier à ce danger, on creusa, en aval de la ville, un canal navigable d'une lieue environ, qu'on dut soustraire à l'influence de la marée, en construisant à Damme, bourg d'origine récente, une écluse à sas, la première probablement qui ait été établie en Europe[2]. Damme devint ainsi l'avant-port de Bruges et eut bientôt fait d'acquérir une sérieuse importance commerciale.

L'ancien port intérieur de Bruges ne répondant plus à cette date aux besoins de la navigation, le Magistrat résolut de le transférer au centre de la ville. Les relations du port embrassaient à la fois le Nord et le Midi. Bruges n'était plus seulement un centre

[1] L'embouchure du Zwyn était distante de Bruges d'environ 22 kilomètres.

[2] On ignore la date exacte où fut construite cette écluse; elle fut renouvelée de 1394 à 1396.

d'exportation, mais un lieu de grands arrivages maritimes. Sur les quais de Damme et sur ceux de Bruges venaient s'entasser et s'échanger les marchandises les plus diverses du monde alors connu [1]. De nombreux privilèges, entre autres le fameux *droit d'étape*, qui avait fait de son marché l'entrepôt obligatoire du Zwyn, favorisaient l'accroissement de son trafic. Les comtes de Flandre et le Magistrat de la ville montraient beaucoup de sollicitude pour les étrangers. De bonne heure, Bruges se vit dotée d'institutions et d'usages commerciaux qui rendirent de grands services : un comptoir d'escompte et de change [2], une chambre d'assurances, la Bourse, la corporation des courtiers, etc. De puissantes maisons financières d'Italie [3] s'étaient établies à Bruges. Dix-sept royaumes chrétiens y avaient leurs comptoirs ou consulats. Enfin, Bruges possédait naturellement le comptoir le plus important de la ligue hanséatique dans les Pays-Bas.

Aussi, dans cette seconde partie du quinzième siècle, Bruges jetait-elle un vif éclat. C'était un foyer de vie intense, un centre de civilisation raffinée. Les comtes de Flandre en faisaient souvent le lieu de leur résidence. La richesse de la cité s'étale dans les fêtes, dans les tournois, dans les réceptions princières, d'une splendeur inouïe, qui remplissaient les étrangers d'admiration. Sa parure de monuments, déjà si riche, s'augmente alors d'une nouvelle série de gracieux édifices. Ses artistes lui assurent une place à part dans les annales de la peinture, une place comparable à celle de Florence. Trois siècles de labeur et d'efforts incessants ont plus que décuplé la fortune des habitants. Bruges est une des cités les plus riches de l'Europe. Le chiffre de sa population [4] a considérablement augmenté. Mais la puissance économique de l'ancienne métropole cesse de répondre aux splendeurs dont elle s'entoure. Ce n'est pas brusquement que la décadence va s'accomplir; cependant, à certains signes, elle se laisse déjà pressentir.

Il y a eu plusieurs causes à ce déclin un peu prématuré de l'ancien port du Zwyn. Les troubles de toute nature qui se produisirent à Bruges à la fin du moyen âge eurent pour conséquence,

[1] H. Pirenne, *Histoire de la Belgique*, t. II.

[2] Dès la fin du treizième siècle, la lettre de change était en usage à Bruges.

[3] Les Bardi, les Peruzzi, les Raponde, les Fortunari, etc.

[4] Il s'élevait, paraît-il, à 150 000 âmes. Il est bien difficile d'admettre une pareille évaluation qui ne repose sur aucun recensement et porte l'empreinte d'une exagération manifeste. On ne saurait trop se méfier des hyperboles de chroniqueurs qui voient toutes choses avec les yeux grossissants de l'admiration.

un ralentissement de l'activité économique, lequel entraîna à son tour un exode successif des négociants de la place. Les tisserands et les foulons anglais, formés par les artisans de Flandre, concurrencèrent victorieusement la production frisonne. Aux approches du quinzième siècle, l'industrie flamande, qui avait été si florissante, tombe si bas à Bruges que la plupart des métiers disparaissent ou s'en vont ailleurs.

La marine britannique abandonne Bruges pour fréquenter d'abord l'escale zélandaise de Middelburg et diriger ensuite ses navires sur Anvers qui devint son port de prédilection. Anvers profita pour se développer de l'essor économique qui s'était produit dans le Brabant depuis quelques années. Anvers était caractérisé en particulier par son esprit libéral et novateur en matière économique. Bruges, au contraire, demeure immobile, fidèle à cette vieille législation médiévale qui sans doute a contribué à sa fortune, mais qui n'est plus en harmonie avec les besoins de l'époque. L'étranger continuait d'être enserré par un réseau de privilèges urbains excessifs. La disgrâce encourue par la cité précipita le mouvement d'exode dont les Anglais avaient donné le signal. Les Portugais, les nations de Lucques, de Livourne, de Florence et de Venise, les Bretons, les Navarrais, les Génois, les grandes banques italiennes désertent peu à peu la place de Bruges. Le Magistrat essaya d'abord par des mesures violentes [1], puis par des moyens plus honnêtes, d'enrayer la décadence du mouvement maritime, mais ses efforts furent vains.

La marine marchande, qui, désormais, fait voile vers Anvers, a été poussée dans cette direction par diverses circonstances au nombre desquelles on ne saurait omettre de mentionner la *piraterie*. La police de l'Océan, en ces temps reculés, n'existait même pas à l'état embryonnaire. Des nuées de pirates, — les écumeurs de mer, — venaient de tous les points du littoral : de Dunkerque, de la Normandie, de la Bretagne, même de la Castille, sans excepter l'Angleterre et l'Ecosse [2], s'abattre sur les côtes flamandes et désolaient le commerce maritime. En somme, la ville de Bruges dépérissait à vue d'œil. Sa déchéance économique fut singulièrement accélérée par les révoltes incessantes des sujets flamands contre leurs seigneurs, par les luttes sauvages qui éclatèrent de ville à ville, de métier à métier, avec une violence grandissante. Les troubles religieux, puis les longues guerres qui

[1] D'accord avec Gand les Brugeois firent élever, près de Calloo, un fort armé de soixante canons, pour empêcher la navigation sur l'Escaut!

[2] De Smet, *Prospérité et décadence du commerce de Bruges. Recueil de Mémoires*. Gand. 1864, t. II, p. 549.

se déroulent dans ce pays si éprouvé, achevèrent l'œuvre de la décadence. Pour comble d'infortune, l'ensablement du Zwyn faisait, à cette date, des progrès effrayants. Les Brugeois s'efforcèrent, le plus longtemps possible, de conserver cette issue à la mer. Peine perdue! Bruges vit encore une fois ses espérances s'évanouir.

*
* *

La pensée de la mer n'avait jamais quitté l'esprit des Brugeois. Pour eux, la mer, c'est la vie, c'est le sang, c'est l'élément de leur existence. C'était la mer qui avait autrefois enrichi la population, qui avait fait la cité grande et forte; c'était la mer qui avait permis de construire ses magnifiques monuments, ses splendides églises, d'y fonder tant d'œuvres utiles. Cependant, les circonstances, au début de l'ère nouvelle, étaient si peu favorables, qu'il faudra attendre encore bien des années pour voir le vieil esprit maritime brugeois renaître et porter de nouveaux fruits.

En somme, Bruges n'a eu, pendant le cours du dix-neuvième siècle, qu'une voie manifestement insuffisante pour correspondre avec l'Océan. La voie d'Ostende, définitivement établie en 1666, présentait de nombreux inconvénients. D'abord, elle était fort longue, plus de 23 kilomètres. Outre ses faibles dimensions en largeur et en profondeur, elle offrait l'inconvénient de nombreux détours, d'écluses, de ponts, etc. Assurément, ce n'était pas d'un pareil moyen de communication que l'on pouvait se promettre de sérieux avantages.

Déjà vers 1870, Bruges, par l'organe des représentants de son commerce, se plaignait vivement de la situation difficile qui lui était faite. Elle faisait observer que les canaux, dont elle avait la jouissance, ne répondaient pas à ses besoins; que le canal d'Ostende, en particulier, la seule voie maritime existante, n'était plus propre à sa destination. A leur arrivée de la mer, les navires devaient passer, en premier lieu, par les bassins d'Ostende avant d'aborder le nouveau canal, route assez longue, où il existait des obstacles aussi nombreux que dangereux. Dans le canal même, les navires avaient des courbes brusques à contourner, dont quelques-unes étaient doubles, ce qui rendait le danger plus grand encore; des ponts à franchir, qui n'étaient pas dans l'axe du canal; enfin, celui-ci, de nouveau envasé, forçait d'alléger les navires à grands frais. Elle se demandait comment, dans de pareilles conditions, il était possible que la ville pût conserver, en entier, son industrie et son commerce.

Plusieurs projets furent mis en avant, afin de remédier à cet

état de choses si inquiétant. Le manque de ressources n'avait pas permis d'y donner suite. Un homme d'initiative, que nous verrons jouer dans la question « Bruges port de mer » un rôle prépondérant, M. le baron de Maere-Limnander, ancien échevin des travaux publics de la ville de Gand et membre de la Chambre des représentants, proposait, en 1866, l'établissement d'un canal direct de Gand à la mer, passant par Bruges et aboutissant à Heyst [1]. Ce dernier point était parfaitement choisi, ainsi qu'on devait le reconnaître plus tard. M. de Maere entendait par là soustraire la navigation qui se faisait par le canal de Terneuzen à l'autorité du gouvernement hollandais [2]. Mais, sur l'entrefaite, un accord intervint avec la Hollande au sujet de ce canal. M. de Maere renonce dès lors à l'idée un peu compliquée qu'il avait conçue au profit surtout de la ville de Gand.

Le moment, du reste, n'était pas encore venu pour Bruges de procéder à des constructions neuves. Après 1870, les circonstances sont un peu meilleures. L'essor économique de la Belgique s'accentue d'une manière frappante. D'importants courants commerciaux se déplacent ou s'établissent à son profit. Le mouvement maritime d'Anvers, le principal port du royaume, s'accroît sans aucun arrêt d'une année à l'autre; la progression est continue. C'est alors que M. de Maere reprend sa première conception (1876), mais en lui faisant subir de notables changements. Il ne s'agit plus, cette fois, du port de Gand. Il préconise l'établissement d'une communication directe de Bruges à la mer par un canal maritime débouchant dans un avant-port situé entre Blankenberghe et Heyst. Le projet visait spécialement la création d'un port à Bruges. L'ensemble de la dépense s'élevait à 25 millions environ.

Les travaux à faire à Heyst devaient simplement constituer un dispositif d'accès, autrement dit, on établissait à Heyst une entrée pour les navires qui se dirigeaient sur Bruges. L'avant-port, pour abriter le débouché du canal à la mer, consistait en deux longues jetées convergentes, formant enceinte. Ce projet était une imitation du dispositif adopté par le port hollandais d'Ymmiden. Dans la pensée de M. de Maere, Heyst était encore appelé à jouer un rôle accessoire : en cas de besoin, il pouvait servir de refuge aux navires surpris par la tempête.

[1] *Des communications directes du port de Gand à la mer. Canal de Terneuzen; canal de Heyst.* Conférence au Cercle commercial et industriel de Gand, le 15 février 1866, par M. de Maere-Limnander. Gand, in-8°.

[2] Terneuzen, débouché du canal à la mer, se trouve en territoire hollandais.

Tel qu'il était, ce plan, le plus sérieux qui eût été produit, attira vivement l'attention publique. La ville de Bruges voyait dans sa réalisation une nouvelle source de prospérité. Ses habitants, sans distinction de parti ni d'opinion, se groupèrent alors avec enthousiasme dans le « Meeting brugeois », association de propagande et de défense, qui, sur tous les terrains, pendant vingt-cinq ans, lutta obstinément, sous la conduite du bourgmestre Visart, pour faire triompher la cause de Bruges. Anvers ne voyait pas d'un mauvais œil ce mouvement d'opinion. Heyst pouvait servir de port de secours et suppléer Anvers, dans le cas où la navigation sur l'Escaut serait entravée. C'est pourquoi la presse anversoise, le conseil communal de cette ville, ses mandataires au Parlement, émirent des vœux en faveur de la création projetée. D'autre part, les congrès internationaux du commerce et de l'industrie qui eurent lieu à Anvers, en 1880, et à Liège, en 1881, se prononcèrent dans le même sens.

Le gouvernement fit examiner le projet. On institua, en 1878, une commission dont les travaux se prolongèrent pendant quatre années. Après un examen minutieux, elle reconnut que l'emplacement désigné était très heureusement choisi. La fixité des fonds sous-marins, la proximité de profondeurs de 7 à 8 mètres, à marée basse, constituaient à coup sûr les éléments les plus favorables à l'entreprise. Aucun changement n'était à prévoir dans le régime des bancs et des passes de ces parages maritimes, qui fût de nature à modifier les conditions de l'accès de la côte. Nulle crainte d'ensablement, la plage étant argileuse, et, d'autre part, les atterrages de Heyst se trouvant placés dans la zone d'influence des embouchures de l'Escaut. Cependant, la Commission repoussa le projet de Maere, à cause des envasements qui infailliblement auraient envahi l'enceinte fermée; c'était là, à son avis, un obstacle absolu à son exécution.

Grande fut la déconvenue des Brugeois qui ne s'attendaient guère à un tel résultat. Ils avaient fondé de grandes espérances sur le projet de M. de Maere; il leur en coûtait de voir qu'il n'en sortait rien de positif. La ville de Bruges ne put se résigner à l'arrêt de la Commission ministérielle. Elle fit appel de son jugement à un autre Comité composé d'ingénieurs de tous pays, et présidé par un ancien ministre des travaux publics. Le travail de la nouvelle Commission aboutit à des résultats moins pessimistes. L'entretien de l'avant-port et sa construction étaient considérés comme chose possible, à des conditions raisonnables. Mais les opposants, — et il y en avait beaucoup, — principalement à Ostende, ceux qui n'avaient pas la foi ne manquèrent

pas de conclure de ces divergences d'appréciation que l'œuvre n'était pas réalisable.

Pourtant, en 1885, il semble que la question soit sur le point de recevoir une solution favorable. Une compagnie anglaise, qu'on croyait puissante, sollicitait du gouvernement la concession du port, s'engageant à construire tous les ouvrages et à les exploiter, moyennant une garantie d'intérêt de 2 pour 100. Mais la compagnie ne parvint pas à réunir les capitaux qu'elle avait promis; de plus, elle demandait l'élévation de la garantie d'intérêt sur un capital exagéré. Le chef du cabinet crut devoir rompre des négociations qui ne pouvaient aboutir. Il profita de cette circonstance pour déclarer au Parlement que le nouveau port serait créé aux frais de l'Etat, avec le concours de la ville et de la province. Il annonçait, en outre, l'intention de faire procéder à des études comparatives en vue d'arriver à la meilleure solution possible.

On s'acheminait ainsi peu à peu vers le dénouement de la question Bruges port de mer, très difficile à résoudre, aussi longtemps qu'elle ne fut pas devenue pour le pays une question d'intérêt général. Du reste, l'idée d'un port à la côte, dont la création devait entraîner celle du port de Bruges, faisait son chemin dans le public et gagnait chaque jour de nouveaux partisans. Le roi des Belges, venant présider des fêtes à Bruges en 1888, faisait observer qu'un port en eau profonde, relié à Bruges par un canal maritime, constituerait pour cette ville un moyen de reconquérir son ancienne splendeur.

*
* *

Il était réservé à un membre de la Chambre des représentants, M. de Smet de Naeyer, de vaincre les dernières hésitations. Le Comité spécial, pour faire les études comparatives, avait clos ses travaux et définitivement choisi le point de Heyst à la côte comme étant le meilleur. M. de Smet de Naeyer, reprenant une idée féconde émise au cours d'une législation antérieure [1], prononça alors au Parlement (mars 1890) un discours qui fait date

[1] En 1884, à propos de l'outillage maritime de la Belgique, M. le Hardy de Beaulieu écrivait ceci : « Ce qui est indispensable pour vaincre dans la lutte pour l'existence commerciale et industrielle, et surtout dans l'industrie des transports de nos jours, c'est la vitesse, la régularité et le bon marché. La rapidité et la régularité sont plus indispensables encore que le bas prix. » Partant de là, il proposait la création d'un port de vitesse dans la rade de Nieuport.

dans l'histoire du sujet qui nous occupe. Il déclare qu'en dehors des intérêts brugeois, il existait d'autres considérations qui pouvaient justifier la création d'un nouveau port sur la côte, que l'examen devait être fait au point de vue des intérêts généraux du pays. Il ajoutait que, dans un avenir sans doute prochain, les nécessités de la concurrence empêcheront les grands transatlantiques de remonter vers les ports intérieurs pour leurs opérations d'escale, et, dans ce cas, il serait incontestablement utile de posséder sur la côte un port de premier ordre, admirablement outillé. Heyst pourrait rendre au pays des services considérables, justifiant la création d'un nouveau port à la côte. Alors qu'à l'étranger, disait-il encore, on entrevoit le moment où l'on n'assujettira plus les transatlantiques au passage d'une écluse, on voudrait en Belgique, non seulement leur faire franchir l'écluse de Heyst, mais leur faire parcourir, en outre, 11 kilomètres de canal pour s'amarrer dans les bassins de Bruges. L'utilité du port de Heyst, suivant lui, résidait à Heyst même, et non à Bruges : c'est la qualité de port d'escale que possédera ou ne possédera pas le port de Heyst qui en démontrera toute l'importance ou qui en proclamera l'inutilité.

Le problème était parfaitement posé en ces termes. On peut, en effet, ranger les établissements maritimes en deux catégories. Les uns servent au trafic général : ce sont les ports de voiliers, de cargo-boats de toutes dimensions. Les seconds sont plus particulièrement disposés et appropriés pour les services rapides, les lignes postales, les paquebots transatlantiques. Ils sont outillés en vue de la rapidité des opérations, pourvus de quais en eau profonde, armés des engins et appareils nécessaires pour l'embarquement et le débarquement des marchandises. L'essentiel, c'est qu'ils soient d'un accostage facile et se trouvent, à l'inverse des premiers ports, le plus près possible de la mer.

A l'étranger, on avait compris depuis longtemps cette double nécessité en créant, à côté des ports de marchandises générales, des lieux d'escale pour transports rapides, tels que Calais, Boulogne, Saint-Nazaire, en France; Bremerhaven et Cuxhaven, en Allemagne; Hoek van Holland, en Hollande. La Belgique possédait bien, à cette époque, un établissement maritime parfaitement approprié pour le transit des voyageurs et le service postal entre l'Angleterre et le continent : c'était Ostende. Mais Ostende avait un grave défaut, il avait manqué jusqu'alors de quais en eau profonde, permettant le fonctionnement de services réguliers des grands transatlantiques, organisés en vue d'un transport rapide de la poste, des messageries, des colis et des marchandises de prix.

En outre, Ostende qui, à première vue, paraissait désigné pour remplir ce rôle, s'en trouvait par le fait exclu à raison même de la défectuosité et du manque de profondeur de ses atterrages. Heyst répondait dès lors à une véritable nécessité. Il ne s'agissait plus d'y exécuter l'enceinte de M. de Maere ou tout autre combinaison analogue, il fallait y créer, dans les conditions requises pour la navigation rapide, des installations d'escale.

Engagée dans une voie nouvelle, l'affaire va désormais marcher rapidement. En mars 1891, une commission mixte fut nommée par le gouvernement belge avec mission d'élaborer un programme devant servir de base à une adjudication internationale, d'examiner les propositions qui seraient présentées, enfin de proposer la répartition des charges entre l'Etat, la Ville et la Province. Vers la fin de la même année, le gouvernement mit au concours la concession, par voie de péage, pour une durée de soixante-quinze ans, des travaux que comportaient l'établissement, l'entretien et l'exploitation des ports côtier et intérieur de Bruges. Le programme élaboré par la Commission mixte comprenait : un port à Bruges, à proximité du bassin actuel (bassin du Commerce), un canal maritime de 8 mètres de mouillage, au minimum, et un avant-port à Heyst. C'était, comme on le voit, la réalisation des idées exposées à la Chambre des représentants par M. de Smet de Naeyer.

Deux projets furent déposés le 30 mars 1892. La Commission mixte se mit en devoir de les examiner. Avant de se prononcer, elle provoqua des enquêtes, des dépositions d'ingénieurs et de marins étrangers compétents. Plusieurs directeurs de grandes lignes de navigation furent légalement consultés. Les avis semblent avoir été unanimes. D'une façon générale, on se plaisait à reconnaître que le nouveau port possédait toutes les qualités d'accessibilité et de sécurité requises par les grands navires. Quelques-uns même affirmèrent que le port projeté serait certainement le meilleur sur la côte belge et hollandaise.

Le projet accepté, après études, par la Commission mixte, et ensuite par le gouvernement, fut celui de MM. L. Coiseau et J. Cousin, basé sur un forfait de près de 39 millions. Une Compagnie dite des « Installations maritimes de Bruges » se constitue en 1895 en société anonyme, au capital de 9 millions, et une loi la déclare concessionnaire des ports côtier et intérieur de Bruges. L'Etat demande à la province de la Flandre occidentale, à la ville de Bruges et aux concessionnaires d'assumer la dépense du canal maritime et des installations de Bruges, dépense évaluée à 12 millions et demi environ, tandis que lui-même subviendra aux

frais de construction du port d'escale, devant coûter 26 millions à peu près. Plus tard, cette somme de 39 millions, fixée par la première convention, s'élèvera à 55 millions, par suite de modifications qui furent successivement apportées au projet primitif, pendant l'exécution des travaux, dans le but de donner aux nouvelles installations maritimes plus d'ampleur et de les mettre à même de répondre aux dernières exigences du trafic moderne. Le gouvernement participa à la dépense totale jusqu'à concurrence de 40 millions environ; la Province, la ville de Bruges et la Compagnie eurent à supporter la différence, soit 15 millions.

Le principe admis jusqu'alors en Belgique, principe excellent d'ailleurs, voulait que les travaux des ports fussent laissés à l'initiative des administrations communales. L'Etat se chargeait seulement de la construction des accès à la mer. A Bruges, en vertu de nombreux précédents, il aurait dû prendre à sa charge l'établissement du canal maritime et des ouvrages d'entrée, mais il déclina cette participation financière. C'est alors que l'on songea à faire appel à des concours inusités en pareil cas, et même à recourir à l'initiative privée pour parfaire le capital de premier établissement.

*
* *

Les adversaires du projet cherchèrent à retarder par tous les moyens le vote des fonds pour l'exécution des travaux. On comprend jusqu'à un certain point l'hostilité du port d'Ostende, relié à Bruges par un canal maritime, et qui avait tout à perdre du changement projeté. Mais il était peu digne d'un port de l'importance d'Anvers, un des premiers ports du monde, de prendre ombrage des efforts légitimes que faisait un voisin modeste pour accroître sa capacité commerciale. Chose assez curieuse! les Anversois, qui avaient, à l'origine, témoigné une certaine bienveillance au nouveau projet [1], s'y montrèrent ensuite infiniment moins favorables. On les vit mener contre lui une campagne

[1] « Tous les efforts que la ville de Bruges fera pour reconquérir sa splendeur et ses richesses d'autrefois, rencontreront chez nous l'appui le plus sympathique... Je ne sais pas pourquoi l'on a parfois accusé les Anversois d'être égoïstes. Non! nous ne sommes pas des égoïstes, nous sommes trop bons patriotes pour cela et je le dis encore : chaque fois qu'une commune belge, chaque fois qu'une ville sœur fera des efforts courageux et énergiques pour augmenter le bien-être de ses habitants, elle nous trouvera prêts à l'approuver, à l'aider si possible. Cette pensée doit être celle de tous ceux qui ont à cœur la richesse et le bonheur de la patrie. » Discours de M. L. de Wael, bourgmestre d'Anvers, à la Chambre des représentants.

assez vive. Sans motif sérieux, ils se mirent à traiter le port de Heyst d'incroyable aventure et ses partisans d'organisateurs du Flessingue belge. C'était grossir beaucoup les faits et prendre une mouche pour un éléphant. Anvers, la métropole maritime de la Belgique, a peu de chose à redouter de la concurrence de Heyst, encore moins de la concurrence de Bruges.

Nonobstant toutes les oppositions, le vote de la Chambre des représentants et du Sénat eut lieu en 1895, trois ans et demi après l'ouverture des soumissions. La nouvelle en fut accueillie à Bruges avec un tressaillement de joie. Des fêtes splendides, prélude des solennités de 1907, furent organisées pour célébrer cet heureux événement. Pendant les journées des 28 et 29 septembre, toutes les maisons furent pavoisées, les rues remplies de visiteurs. Un de ces cortèges, chers aux Flamands, circula à travers la ville, promenant les drapeaux, les bannières, les étendards de la vieille cité. Les musiques jouant les vieux airs patriotiques, la grande place illuminée par un soleil de victoire, et au-dessus de cette scène animée, le majestueux beffroi égrenant les notes graves de son vieux carillon, tout cela donnait bien à l'étranger l'impression que cette fois, Bruges, Bruges la Morte, était définitivement réveillée.

Si les Brugeois ont gagné leur cause, on ne saurait trop le redire, c'est au port de Heyst qu'ils le doivent. Après tout, Bruges ne représente dans l'organisme du royaume qu'un centre secondaire. On pouvait se demander au début si l'importance de cette ville justifiait pleinement les énormes sacrifices qu'elle demandait aux pouvoirs publics. Pour beaucoup, le nouveau projet n'était pas viable. Pouvait-on, pour la seule utilité d'un point sans industrie importante, presque sans commerce, consacrer de nombreux millions à l'exécution de travaux gigantesques? Il était permis de croire que la faible activité de la place avait un débouché suffisant dans la communication maritime d'Ostende, qui, au besoin, pouvait être améliorée. L'affaire prend une tournure nouvelle à partir du jour où surgit la conception du port d'escale, placé sur la côte même, à l'entrée du canal; dès ce moment, la question cesse d'être purement locale et présente alors un caractère général.

Le port de Heyst a sauvé à la lettre celui de Bruges. Sans le premier, le second était presque condamné. Les Brugeois manquèrent de claivoyance en réclamant obstinément, pendant des années, un seul port, celui de l'intérieur. Le fait de se cantonner, comme ils le faisaient, dans la poursuite d'un but exclusivement local, les empêchait d'apercevoir un des côtés les plus intéressants

du projet. Le port d'escale était un élément capital de ce projet; il pouvait seul en assurer la réussite. L'opinion publique à Bruges accueillit avec défaveur le discours prononcé par M. de Smet de Naeyer, ce discours qui, en définitive, avait orienté les choses dans la bonne direction. Par la plus singulière des erreurs, on commença par y voir une attaque contre le port de Bruges. Une lettre ouverte de protestation fut adressée par M. de Maere au député qui avait eu assez d'indépendance pour étudier la question « sans souci de plaire à tel ou tel groupe d'électeurs ». Du reste, le baron de Maere, qu'on a justement nommé le « père » du canal, paraît avoir été un homme assez absolu, comme tous les inventeurs, en général. Il n'admettait pas qu'on modifiât en rien le plan qu'il avait proposé dès 1876. Seulement, il commettait une étrange méprise en assimilant le port de Heyst à l'entrée maritime du canal de Ternezen à Gand. C'était, à son avis, une erreur d'enlever à Bruges, pour le porter à la côte, tout le trafic maritime que, dès l'origine, on lui destinait. Sa manière de voir, au surplus, était partagée par le plus grand nombre. Aujourd'hui, la lumière s'est faite dans les esprits. On a reconnu que si les Chambres avaient fini par admettre le principe du port de Bruges, c'est parce que, dans son ensemble, il donnait satisfaction, non seulement à un intérêt régional, mais surtout à un intérêt national.

Pour exploiter les installations nouvelles, il fallait, de toute nécessité, faire appel à l'initiative privée. Le programme à remplir sortait, en effet, par bien des côtés, de la sphère d'action des administrations publiques. La tâche, au début, sera très lourde. Il s'agit de faire connaître le port nouveau, d'en montrer les avantages, de résister à la concurrence, de créer des agences commerciales, de servir d'intermédiaire entre les exportations et les lignes de navigation, d'organiser les services de manutention dans les conditions les plus économiques et les plus sûres. L'action de la Compagnie ne doit pas se borner à installer et à outiller les ports dans les conditions les plus pratiques et les mieux appropriées au trafic à desservir; il lui faut, en outre, assurer la clientèle du port et faire le nécessaire pour l'achalander [1].

La ville de Bruges a renoncé, au profit de la Compagnie, à l'exploitation de son port intérieur, mais, par voie de retour, elle obtient une part proportionnelle dans les produits de l'exploitation du port d'escale, lequel a été incorporé à son territoire adminis-

[1] On a rappelé à ce propos les paroles suivantes prononcées par M. Thiers en 1866, au Corps législatif : « Il ne dépend pas d'un gouvernement de procurer, par une espèce de coup de baguette magique, les transports, les capitaux et les frêts de sortie. »

tratif et a pris le nom de Zeebrugge. Pour ce qui est de l'Etat, il a conservé la position qu'il prend d'ordinaire en ces sortes de travaux, c'est-à-dire qu'il dépense en vue de l'intérêt général, cherchant sa rémunération dans l'accroissement général de la richesse publique. De plus, il bénéficie, en l'espèce, pour ses voies ferrées et ses douanes, des entrées et des transports de marchandises et voyageurs arrivés aux ports d'escale et intérieur de Bruges.

Par sa concession, la Compagnie a été mise en possession des ports et du canal maritime pour une durée de soixante-quinze ans et, pendant cette période, elle a la charge de l'entretien et de l'exploitation des ouvrages concédés. La Société a la faculté de percevoir, à ce titre, les péages de port et de quai, ainsi que les taxes des différents services, à l'exception de celles afférentes au pilotage et du chemin de fer, qu'elle doit organiser en vue de la manutention des marchandises et du trafic des voyageurs. Ses statuts l'autorisent, à l'effet de développer l'exploitation, à faire toutes entreprises ou opérations commerciales, industrielles ou financières qui se rattachent directement ou indirectement à l'une des branches de ses différents services.

Affranchi des routines d'Etat, dégagé des entraves administratives, un tel système présente, au point de vue pratique, de réels avantages. Il offre, en particulier, toute la flexibilité nécessaire pour créer en peu de temps un établissement maritime, l'outiller de toutes pièces, et en utiliser ensuite les ressources propres. Somme toute, ce système n'est pas autre chose que le principe toujours fécond de l'initiative privée appliqué à une œuvre d'utilité publique. La méthode d'exécution employée à Bruges s'est depuis longtemps répandue en Angleterre; elle fonctionne dans plusieurs ports du Royaume-Uni. On s'en est inspiré notamment quand il s'est agi dans le pays de Galles de fonder, il y a quelques années, et de développer le port de Barry, placé sur la rive nord du canal de Bristol.

On s'est habitué en Belgique, et c'est là une coutume absolument rationnelle, à prévoir un délai d'exécution pour les grands travaux publics. Le gouvernement lui-même, quand il effectue des ouvrages pour le compte d'une ville ou d'une province, accepte la fixation d'une date de livraison. Aux termes de son contrat, la Compagnie des installations maritimes de Bruges était obligée d'avoir accompli sa tâche en l'espace de sept années. Par suite d'additions introduites dans le programme définitif, ce délai fut prolongé de quatre ans.

*
* *

L'ensemble des travaux considérables que la Compagnie a exécutés de 1895 à 1906, se compose de trois grandes parties.

Les installations de Bruges, destinées à desservir le commerce local et le transit des produits pondéreux vers l'intérieur, comprennent 14 hectares de bassins dont 9 à la profondeur de 8 mètres, et 5 à la profondeur de 6^{m},50, ainsi que 750 mètres de quais dont 600 à la profondeur de 8 mètres. Les bassins sont bordés de terre-pleins munis de hangars, de magasins et d'appareils de levage, occupant une surface de 12 000 mètres carrés. Ces installations sont reliées à celles de Zeebrugge par un canal maritime long de 11 kilomètres, large de 70 mètres à la flottaison et d'une profondeur de 8 mètres, qui débouche dans le port d'escale par une vaste écluse de 282 mètres de longueur totale. A l'aval de l'écluse, se trouve un chenal de 750 mètres donnant accès dans une rade de 137 hectares. Voilà pour les deux premières parties.

La troisième, c'est le port d'escale, constitué uniquement par une vaste jetée courbe, pièce superbe, qui se dirige vers le large en s'infléchissant à l'est en un quart de cercle de 2487 mètres de développement. Elle est formée de trois tronçons. D'abord, pleine sur l'estran, puis à partir de la laisse de basse-mer, elle est à claire-voie pour faciliter les courants de marée et atténuer les dépôts de vase qui pourraient se produire dans la rade; elle s'élargit ensuite sur 54 mètres en un terre-plein de déchargement qui est limité du côté de la rade par un mur de quai d'accostage et qui porte les voies ferrées, hangars et grues destinés aux opérations d'escale; elle se termine par un musoir pourvu d'un feu et de signaux sonores. Une profondeur, de 8 mètres à 9^{m},50 à marée basse, règne tout le long du mur de quai. Toutefois, sur 450 mètres, la fondation a été établie à la cote 11^{m},50. Il y aura donc place au quai, quelle que soit la hauteur de la marée, pour des navires de la plus grande longueur et du plus fort tirant d'eau actuellement en usage ou même en projet. La base de ce môle, dont la construction représente une œuvre colossale, est formée au moyen de blocs de béton monolithes, pesant de 3000 jusqu'à 9000 tonnes chacun, qui reposent sur le fond de la mer, préalablement arasé. Tout l'ensemble abrite, contre les vents dominants et les vents de tempête qui viennent de l'Ouest et du Nord-Ouest, les quais et les navires accostés, ainsi que la rade intérieure et l'entrée du chenal. Aux installations de Zeebrugge sont venus

s'ajouter, sur la rive Est, un bassin d'échouage pour les chaloupes de pêcheurs, et à l'intérieur du canal, un bassin sanitaire et de virage pour les navires. Les terrains qui entourent le port d'escale forment une vaste esplanade sur laquelle la Compagnie a fait édifier les bâtiments de l'exploitation et de ses divers services. On y prévoit l'établissement d'une cité balnéaire et commerçante, qui sera reliée à Blankenberghe et à Heyst par un large boulevard portant le tramway électrique du littoral. De plus, une ligne de chemin de fer, parallèle au canal et distante de lui d'environ 540 mètres du côté-ouest, reliera Bruges à Zeebrugge, où se trouvera une vaste gare maritime. La zone entre le canal et le chemin de fer se prêtera à l'installation d'établissements industriels.

La place de Bruges dispose, comme moyens de transport : 1° de plusieurs lignes de chemin de fer sur Ostende, Heyst, Ecloo, Gand et Thourout, qui la relient à l'ensemble du réseau belge ; 2° de trois voies navigables : canal de Bruges à l'écluse, canal de Lisseweghe, canal de Gand, enfin le canal maritime d'Ostende. C'est par cette dernière voie que se faisait, depuis le dix-septième siècle, le trafic maritime brugeois. En 1896, le mouvement sur le canal de Bruges à Ostende était de 199 navires jaugeant 42 788 tonneaux. Ce chiffre très modeste s'était un peu élevé en ces derniers temps. Pour 1904, on trouve 211 navires avec 56 703 tonneaux.

*
* *

Il s'est produit, depuis quelques années, à Bruges, un réveil d'activité. La ville possède un commerce assez étendu et quelques branches de son industrie présentent une certaine importance. L'industrie dentellière, la plus ancienne de la cité, occupe 8 à 9000 ouvrières et fabrique certains genres pour l'exportation, tels sont les tirettes et les valenciennes, qui s'envoient dans la France, l'Angleterre, l'Espagne, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie. On y trouve encore une filature de coton, des ateliers de construction mécanique et de matériel, huit fabriques de brosses, une grande fabrique de chicorée, trois distilleries, cinq carrosseries, cinq minoteries à vapeur, cinq salineries, plusieurs saurisseries préparant le poisson fumé, une fabrication de papier d'emballage, de nombreux établissements d'horticulture en ville et hors ville, exportant en France, en Allemagne, en Ecosse, en Angleterre, en Hollande, en Russie, et même en Amérique, des fleurs et plantes d'appartement, spécialement les lauriers.

A Steenbrugge, à 2 kilomètres de la ville, fonctionne une

huilerie importante, ainsi qu'une fabrique d'engrais chimiques et de tourteaux. La plupart de ces établissements travaillent pour l'exportation. Outre la vente du produit de ces industries, le commerce de Bruges possède encore quelques articles importants. L'importation des bois du Nord et celle des bois d'Amérique est très active. Elle occupe cinq établissements avec scierie à vapeur. Le marché aux grains est très fréquenté. Le marché au lin, le plus considérable du pays, alimente les grandes filatures d'Ecosse et d'Irlande. Il existe également des dépôts de chiffons, dont l'exportation se fait principalement sur l'Angleterre. La majeure partie du charbon que l'on consomme à Bruges et dans les environs vient de la Grande-Bretagne, à cause de son extrême bon marché. La ville renferme donc de sérieux éléments de travail qui ne peuvent manquer de se développer à l'avenir, grâce à l'ouverture du canal de Zeebrugge.

Depuis que ce dernier a été livré à la navigation, le mouvement du port intérieur accuse un progrès sensible. Il est passé dans le canal en 1905, 60 navires avec 28 711 tonneaux; en 1906, 441 navires avec 258 351 tonneaux. Pour les six premiers mois de 1907, il y a eu 372 navires avec 192 152 tonneaux. Rien que pour le mois de juillet dernier, on relève à l'entrée et à la sortie, 137 navires avec 176 128 tonneaux, mouvement équivalent à celui du port d'Ostende. On considère ce résultat comme fort encourageant. Les fondateurs du canal comptaient au début sur un rendement minimum annuel d'un million de tonnes de marchandises. Ce chiffre sera sûrement dépassé dans un an ou deux. Les Flamands, comme tous les Belges en général, sont très portés vers les affaires; ils entendent bien tirer le meilleur parti possible de l'instrument qu'on a mis entre leurs mains.

Depuis 1905, la compagnie du Lancashire et du Yorkshire a inauguré la première ligne régulière de vapeurs entre Bruges et Goole, ainsi qu'un service de voyageurs entre Zeebrugge et Hull, Manchester et Liverpool. Le canal a reçu de grands navires, comme les voiliers de la maison Ant. Dom. Bordes et les steamers de la société générale de navigation italienne. Des firmes de courtage et d'affrétement sont venues depuis peu se fixer à Bruges. L'ouverture du canal a amené des trafics absolument inconnus jusque-là, tels que celui des nitrates, des phosphates, des bois de mine, et a provoqué la création d'autres établissements industriels : usine à coke, fabrique de briquettes, fabrique de produits chimiques; des pourparlers sont engagés pour l'installation de nouvelles industries. Le trafic du chemin de fer a déjà procuré à l'Etat des recettes s'élevant à 1 300 000 francs.

Ces simples commencements permettent de bien augurer du canal, dont l'avenir paraît assuré.

*
* *

A travers bien des vicissitudes, Bruges est revenue à la vie. Grâce à l'opiniâtreté de ses représentants, elle possède aujourd'hui l'outil indispensable avec lequel il lui sera possible de refaire sa fortune. Nous avons vu que les ports dont elle est dotée sont appelés à remplir chacun un rôle distinct. A Zeebrugge, le seul port en eau profonde que la Belgique possède sur le littoral, sont naturellement dévolus les lignes rapides, les grands paquebots, le passage des malles, ainsi que le trafic des voyageurs. Le port intérieur de Bruges desservira les besoins de cette ville et, de proche en proche, ceux d'une bonne partie de la West-Flandre. Autant qu'on peut le conjecturer dès maintenant, Bruges sera avant tout un port régional. Le canal maritime, qui forme une voie de pénétration excellente, ne peut manquer d'accroître considérablement ses échanges. D'autre part, les facilités que rencontre l'industrie pour s'établir le long du canal ou aux environs de la ville, pourraient bien faire de celle-ci, au bout d'un certain temps, un centre industriel de premier ordre. L'utilité de ses installations maritimes ne saurait plus aujourd'hui être mise en question par personne, sauf peut-être par les esprits prévenus, par ceux qui se refusent à l'évidence. La voie de transport, cette voie qui doit la première s'offrir au commerce pour qu'il puisse croître et se développer, les Brugeois après en avoir obstinément poursuivi la réalisation, la possèdent aujourd'hui, et il est hors de doute que, grâce à elle, l'ancien port du Zwyn verra dans l'avenir renaître quelque chose de son ancienne et brillante prospérité.

Paul Savy.

LA TRANSFORMATION

DES

MOYENS DE TRANSPORT A PARIS

Parmi les nombreux services publics que comporte une ville de l'importance et de l'étendue de Paris, il n'en est guère de plus curieux à étudier et à suivre dans ses développements successifs, que celui qui assure les transports en commun, soit à l'intérieur, soit aux environs de la capitale.

C'est qu'aucun autre service ne présente une utilité aussi universelle et permanente, aucun n'est lié à ce point aux intérêts généraux de la cité, comme aux intérêts particuliers de chacun de ses habitants, aucun enfin n'a de répercussions aussi directes sur la vie économique de Paris.

Les débats qui vont bientôt s'ouvrir au Conseil municipal, par suite de l'expiration du privilège de la Compagnie générale des Omnibus ont donc une grande importance. L'échéance d'une concession qui remonte à plus d'un demi-siècle devant amener fatalement, si l'on veut faire de la bonne besogne, une véritable réorganisation des transports en commun.

D'abord, l'augmentation de la population, l'énorme croissance des quartiers dits excentriques et des communes suburbaines, amènent des besoins nouveaux auxquels il faut répondre. L'on doit penser également au public qui réclame des diminutions de tarifs pendant que le personnel exige une augmentation de salaire.

Ce n'est pas tout. En inventant la traction mécanique des tramways et, plus récemment, la traction automobile des omnibus, l'industrie a singulièrement grossi les difficultés de la réorganisation.

De sorte que le Conseil municipal devra se préoccuper non seulement du nombre et du tracé des lignes, des horaires des départs, du prix des places et des conditions du travail, mais

encore du mode idéal de traction mécanique, appelé à remplacer le « moteur à avoine » devenu trop lent au gré des voyageurs.

Les transports en commun ne paraissent pas seuls condamnés à des modifications radicales. Sans qu'il s'agisse pour lui, d'une date fatale où tout doit se métamorphoser, l'antique fiacre, va subir, lui aussi, les lois du progrès. L'automobile à taximètre, ou, pour parler le langage plus prompt et moins correct de nos contemporains, l'auto-taxi, vient de conquérir les grands boulevards et semble se développer de façon inquiétante pour la prospérité de l'industrie du fiacre.

Voici donc que tous les modestes transports à la surface usités à Paris sont à la veille d'une transformation complète. Sous quelle forme se pratiquera cette transformation? Quelles difficultés d'application présente-t-elle et dans quelles conditions peut-elle devenir avantageuse à la fois pour le public et pour les exploitants? Tel est le sujet de cette étude divisée, pour plus de clarté, en deux parties. La première, de beaucoup la plus importante, consacrée aux moyens de transport en commun à la surface (omnibus, tramways); la seconde, aux moyens de transport individuels (fiacres et autos-taxi).

Les moyens de transport en commun. — Historique.

Sans vouloir allonger outre mesure ce travail, je crois tout d'abord nécessaire de procéder à un rapide historique des moyens de transport en commun à Paris. Le rappel du passé fera encore mieux apprécier ce que vaut le présent et ce que l'on est en droit de désirer pour l'avenir.

Vers 1660 les Parisiens n'avaient à leur disposition que des carrosses de louage stationnant à des points déterminés, notamment quai des Grands-Augustins, rue Mazarine, place du Palais-Royal et rue Saint-Antoine.

La vue de ces carrosses de louage inspira à l'une des plus grandes gloires littéraires du siècle de Louis XIV, à Blaise Pascal lui-même, l'idée d'un autre mode de transport, plus à la portée des petites bourses. Blaise Pascal n'était pas seulement un esprit éminent, c'était un esprit fort pratique et il le prouva en trouvant l'omnibus.

Pascal parla de son idée à sa sœur et à quelques amis. Les carrosses auraient un itinéraire fixe, parcouru tout le long du jour, pour un prix uniforme. Chaque ligne devrait joindre deux points principaux de Paris, en traversant de préférence les voies fréquentées. Les voyageurs auraient la faculté de monter ou de

descendre en cours de route. A part la distinction de deux classes payant un prix différent, qui vint plus tard et que la plupart des pays étrangers ont, du reste, maintenant supprimée, on voit que l'omnibus de Blaise Pascal ressemblait entièrement à l'omnibus moderne. Seul le mot n'existait pas encore!

Une société fut vite formée pour la mise en exploitation du projet. Il ne paraît pas que Blaise Pascal y entra, mais sa sœur en fit partie. En 1661, une supplique fut adressée à Louis XIV pour exposer le projet et montrer quel « soulagement » sa réalisation apporterait aux bourgeois obligés, pour leurs affaires, de circuler dans Paris et de franchir de grandes distances.

Louis XIV comprit l'utilité d'une telle innovation et le 25 novembre 1662 il accordait un privilège, par lettres patentes, à Artus Gouffier, duc de Rouanes, gouverneur de la province de Poitou; au marquis de Souches et au marquis de Crenan. Pascal ne put jouir du triomphe de son idée, il venait de mourir, prématurément enlevé à la science et aux lettres françaises.

La nouvelle compagnie créa quatre lignes : 1° du Luxembourg à la rue Saint-Antoine; 2° de la place Neuve-Saint-Eustache au Luxembourg; 3° de la rue de Poitou au Luxembourg; 4° une ligne circulaire, appelée Tour de Paris, dont le départ et l'arrivée s'effectuaient rue Neuve-Saint-Paul. Le prix de chaque course était de 5 sous, aussi appela-t-on ces premiers omnibus les carrosses à 5 sols. Leur inauguration se fit de façon solennelle. Un samedi matin, un commissaire du Châtelet se rendit en robe, entouré de gardes du grand Prévôt et d'archers de la ville, devant la porte Saint-Antoine où stationnaient les carrosses. Il lut les lettres patentes du roi, exposa aux badauds qui s'étaient vite attroupés, les services que devaient rendre les voitures et exhorta les bourgeois à veiller que rien ne troublât leur circulation. Puis, accompagné de gardes, il monta dans un carrosse qui se dirigea vers le Luxembourg.

Mais les lettres patentes de Louis XIV déclaraient que « les soldats, pages, lacquais et autres gens de livrée, même les manœuvres et gens de bras, ne pourraient entrer esdits carrosses ». Et une interdiction aussi générale devait faire échouer l'entreprise. Par snobisme, les gens de cour et les élégants se refusèrent à monter dans les voitures de tout le monde et les bourgeois riches, qui s'ingéniaient à copier les façons des grands seigneurs, n'eurent garde d'agir autrement. Comment le Bourgeois Gentilhomme aurait-il risqué que Dorante ou Dorimène pussent l'apercevoir descendant d'un carrosse à cinq sols!

Les seuls clients des premiers omnibus se recrutèrent parmi

les bourgeois aisés ou de condition modeste qui préféraient dépenser moins que d'être esclaves des règles du bon ton. Ce n'était pas suffisant; l'exploitation, toujours en perte, dut cesser au bout de quelques années. C'en était fini de l'omnibus sous l'ancien régime.

Chose curieuse, personne, pendant la Révolution, ne songea à créer l'omnibus égalitaire, mis à la disposition de tous et qui eût pu alors très bien réussir. Ce n'est que cent cinquante ans après la triste fin des carrosses à cinq sols, en 1828, qu'une demande de ce genre fut adressée à M. de Belleyme, le préfet de police d'alors, par un sieur Baudry, qui avait déjà créé des services de ce genre à Nantes et à Bordeaux.

Onze lignes furent ouvertes simultanément. Les voitures étaient sans impériale et le prix unique 0 fr. 30 avec correspondance gratuite, tout comme aujourd'hui. Mais les Parisiens ne semblaient guère goûter l'innovation; seuls les gens du peuple, prenant leur revanche sur le carrosse à 5 sols, utilisaient le nouveau mode de transport. Cet essai allait-il avoir le même insuccès que celui de 1762?

M. de Belleyme, qui regardait les omnibus un peu comme son œuvre, eut alors une inspiration qui fait honneur à sa perspicacité. Un soir, aux Tuileries, en présence de Charles X, il paria avec la duchesse de Berry que celle-ci n'oserait pas monter dans un omnibus. La duchesse était d'un naturel assez décidé pour faire ce que quantité d'autres dames de moins haute naissance eussent trouvé une énormité et, le lendemain, elle prit un omnibus et resta jusqu'au point terminus pour revenir en sens inverse. Elle avait deux fois gagné son pari.

Mais, du même coup, M. de Belleyme avait sauvé les omnibus. En 1828, comme en 1907, la mode à Paris se déterminait pour des motifs assez futiles et il n'y avait guère de place entre la complète indifférence et l'engouement. Aristocrates, fonctionnaires, bourgeois, tous ceux et toutes celles qui dédaignaient la veille l'omnibus voulurent le prendre pour imiter la duchesse de Berry.

Le succès venant, le sieur Baudry eut vite des imitateurs, car son monopole se bornait aux lignes qui lui avaient été, dès l'abord, concédées. Il y avait les Citadines, les Célestines, les Hirondelles, les Berlines du Temple, les Berlines du Marais, les Sylphides, pour ne citer que les plus connues. Les Citadines étaient peintes en gris rose, les Célestines en bleu de ciel, les Berlines du Marais en vert foncé, les Sylphides justifiaient leur titre par l'élégance de leur carrosserie. Telle Compagnie n'avait que des

chevaux blancs à la tête ornée de superbes panaches, telle autre faisait figurer sur ses voitures des laquais en grande livrée : chaque entrepreneur cherchait à attirer le public par le bon ton ou l'originalité de l'équipage.

Presque au même moment, en 1829, s'organisèrent également des transports en commun, qui partaient de Paris pour se rendre dans la banlieue. C'étaient les coucous de légendaire mémoire.

Garni de deux banquettes, le coucou devait régulièrement contenir six voyageurs, mais les conducteurs ne se gênaient guère pour en faire monter huit ou neuf. On aimait mieux s'entasser que de risquer d'attendre longtemps un second départ. Sur le devant du coucou, il y avait une autre banquette pour le cocher et deux voyageurs. Devant replier leurs jambes sous la banquette, à cause du peu de place, ces derniers avaient reçu le surnom de *lapins*. Dans les jours de grande affluence, d'autres voyageurs grimpaient sur le toit du coucou et s'y maintenaient de leur mieux en équilibre, aussi les appelait-on *les singes*.

Les chevaux des coucous étaient généralement de malheureuses rosses, aussi le Parisien, toujours gouailleur, leur avait-il par ironie donné le nom de *vigoureux*. Les *vigoureux* trottaient à une allure désespérante et, à la moindre montée, tous les voyageurs devaient descendre, sans quoi l'attelage fût irrémédiablement resté en panne.

On pense bien que la caricature et le vaudeville ont exercé leur verve sur le coucou qui survécut dix années à la Restauration. A cette époque, il disparut, concurrencé avec avantage, par la diligence plus prompte et plus confortable.

Nous arrivons à 1854. Les multiples compagnies d'omnibus, fondées à la fin du règne de Charles X, avaient eu des sorts divers. Beaucoup, par suite de la trop grande concurrence, avaient sombré; il en restait environ une dizaine, dont la plus considérable : l'Entreprise Générale des omnibus avait un réseau de douze lignes. Sous l'impulsion, et par ordre du gouvernement, l'Entreprise Générale des omnibus racheta le privilège et le matériel de certaines de ces compagnies, puis fusionna avec les autres sous le nom de Compagnie générale des omnibus. Le régime actuel des transports en commun, qui doit prendre fin en mai 1910, était fondé.

Le régime actuel des transports en commun.

Par suite de l'annexion des communes suburbaines, qui doublait la surface de Paris, un nouveau traité fut passé en 1860 avec

la Compagnie générale des omnibus. Ce sont les articles de ce second traité, encore en vigueur aujourd'hui, qu'il convient de résumer.

La Ville de Paris concédait à la Compagnie générale des omnibus, jusqu'au 31 mai 1910, « le droit exclusif de faire circuler, avec faculté de stationnement sur la voie publique, les voitures dites omnibus, employées au transport en commun. »

La concession ne comprenait ni le service des voitures faisant le transport en commun de gare à gare, ni celui des voitures transportant des voyageurs dans la banlieue, ni enfin le service des omnibus sur rails que M. Loubat venait de créer, de Vincennes au pont de Sèvres et au rond-point de Boulogne.

Cette dernière restriction vaut une parenthèse, car elle marque le début de l'industrie des tramways. Ingénieur français des plus distingués, M. Loubat venait d'établir tout un réseau de tramways à New-York. Rentré en France, il sollicita et obtint de Napoléon III en 1853 l'autorisation de construire la ligne de tramways dont il est ici question. Cette ligne fut d'ailleurs rachetée bientôt par la Compagnie générale des omnibus.

Le prix des places fut fixé à 0 fr. 30 à l'intérieur et 0 fr. 15 à l'impériale, les sous-officiers et soldats en uniforme ayant droit aux places d'intérieur moyennant 0 fr. 15.

Jusqu'à concurrence de cinq cents voitures, la Compagnie versait à la Ville 1 million par an pour droit de stationnement. Au-dessus de ce chiffre, chaque voiture supplémentaire comportait une redevance qui, de 1000 francs au début, arrivait, par une échelle ascendante, à 2000 francs à partir de 1886.

Enfin, au-dessus de 8 pour 100 de la valeur des actions capitalisées à 875 francs, les bénéfices se partageaient entre la Ville et la Société.

On a beaucoup critiqué ce cahier des charges; il renfermait pourtant un certain article 6, qui mettait l'exploitation de la Compagnie à la discrétion du préfet de la Seine. Après avis du Conseil municipal, ce haut fonctionnaire pouvait à son gré modifier la direction des lignes, le nombre des véhicules, les intervalles entre les départs, ordonner la création de nouvelles lignes et même de services spéciaux à prix réduits, tant à l'intérieur qu'à l'impériale. Mais jamais, pendant le demi-siècle de gestion de la Compagnie, l'administration n'a jugé à propos de recourir à l'article 6.

Ce ne sont pas, cependant, les occasions qui lui ont manqué. Vainement, Parisiennes et Parisiens attendaient-ils quinze, vingt, trente minutes le bienheureux omnibus où se rencontrerait enfin

une place libre. La Compagnie n'en mettait pas un de plus en circulation, persuadée qu'il valait mieux faire sortir peu de voitures et que celles-ci fussent toujours remplies. C'était là un principe établi à l'état de dogme et dont ni les doléances du public, ni les campagnes de presse, ni même les votes du Conseil municipal ne purent jamais la faire départir.

On a décrit maintes fois le supplice de l'infortuné réduit à prendre l'omnibus sur une ligne particulièrement fréquentée. Ceci n'est point de l'histoire ancienne, mais bien encore, hélas! l'histoire de tous les jours.

Après avoir pris au bureau un numéro d'ordre, le patient doit sortir en hâte, même s'il pleut, pour inspecter l'horizon. Il est très dangereux de rester dans le bureau, celui-ci étant disposé de telle sorte qu'il est impossible de voir les omnibus arriver. Et puis on risquerait de se présenter trop tard et de laisser passer son numéro. Cette dernière éventualité est terrible; il faut alors aller quérir un autre numéro et tout est à refaire.

Le patient qui sait ces choses reste donc dehors, quelque temps qu'il fasse. Enfin, voici l'omnibus désiré qui arrive et s'arrête majestueusement à 1 ou 2 mètres du trottoir, histoire d'obliger les clients à descendre dans la boue, marcher dans le crottin et enjamber les flaques d'eau. Le conducteur procède à l'appel des numéros, formalité généralement interrompue par la mise en marche subite de l'omnibus. Les omnibus arrêtés en tête de la station sont partis, le dernier arrivé doit prendre leur place.

Puis quand deux, trois, quatre personnes sont montées, l'omnibus est déclaré complet et l'on n'a plus qu'à attendre la voiture suivante pour recommencer la même cérémonie. — « Un peu de patience, mon cher Monsieur, vous avez le numéro trois cent cinquante et l'on n'en est qu'au cent vingt-cinq! »

Chaque jour, à chaque station, quantité de gens impatientés prennent une voiture ou vont à pied. Maintenant, sur certains points, on a la ressource du Métropolitain.

Quand on s'entête, on arrive parfois à des résultats stupéfiants. Je me souviendrai toujours d'avoir attendu une heure et demie à la Porte Maillot, certain dimanche de printemps, pour avoir une place dans l'omnibus.

Dans une ville comme Paris, où des manifestations, des expositions, des concours créent à chaque instant des courants de circulation formidables sur un point donné, presque jamais la Compagnie générale n'a eu l'idée d'organiser des services spéciaux et temporaires. C'est tout juste si elle s'y est résolue pour les Expositions universelles de 1876, 1889 et 1900, et encore l'a-t-elle fait dans

des proportions absolument insuffisantes. J'en appelle au souvenir de tous ceux qui vinrent ou vécurent à Paris pendant l'une de ces trois périodes de fêtes.

Il est donc démontré qu'il ne sert de rien d'insérer dans un cahier des charges des prescriptions du genre de l'article 6. Ce sont des épouvantails à moineaux, dont les gens sérieux savent qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Si le Conseil municipal veut faire d'utile besogne, il devra, au lieu de donner à l'administration des pouvoirs illimités qu'elle n'utilisera jamais, préciser le nombre de voitures circulant sur chaque ligne, imposer nommément des services dits de théâtre, indiquer les occasions périodiques où le développement de la circulation, sur certains points, exigera des services supplémentaires.

En 1873, deux nouvelles lignes de tramways furent construites à l'intérieur de Paris. D'autres suivirent bientôt jusqu'à constituer pour la Compagnie générale des omnibus un réseau de quarante lignes qui, combiné avec les quarante-trois lignes d'omnibus, embrassait l'ensemble des vingt arrondissements.

Bien entendu, les critiques formulées plus haut, au sujet du réseau omnibus, peuvent s'appliquer presque avec une égal justesse au réseau tramways. Si, sur certaines de ces dernière lignes, la substitution de la traction mécanique à la traction animale a depuis quelques années augmenté la vitesse théorique, le véhicules sont mal compris, qu'en fait une grande partie du temps gagné est perdu aux stations et arrêts fixes. Les voyageurs ne peuvent entrer ou sortir de ces immenses véhicules qu'un à un, la descente ou la montée de l'impériale est longue et compliquée; de là des retards interminables.

Que l'on puisse exploiter autrement, la chose est également aisée à vérifier. Il suffit de comparer les véhicules énormes et encombrants de la Compagnie des omnibus avec les tramways Montparnasse-Etoile et Etoile-Bastille qui appartiennent à la Compagnie générale parisienne de tramways. D'accès facile, sans impériale, ces tramways ne restent aux stations qu'un temps infime. De plus, un service intensif permet au public de trouver presque immédiatement de la place.

Avec le réseau de tramways et d'omnibus concédé à la Compagnie générale, Paris pouvait, à peu d'exceptions près, être suffisamment desservi, mais dans la banlieue la situation était tout autre. A chaque recensement la population des communes avoisinant l'enceinte fortifiée augmentait dans des proportions qui dépassaient toute prévision. Presque aussi rapidement qu'en Amérique les villages d'hier devenaient des villes importantes et

la plupart de leurs habitants étaient obligés chaque jour de se rendre à Paris pour leurs affaires.

D'autre part, nombreux étaient également les Parisiens que leur commerce ou leurs relations attiraient fréquemment en banlieue. Or le chemin de fer de Ceinture ne desservait que des points trop restreints et les antiques diligences ne pouvaient plus répondre aux besoins du public.

Il fallut s'occuper de créer, à côté du réseau urbain, un réseau interurbain, rendant faciles les communications entre la banlieue et Paris dont elle devenait de plus en plus une sorte de prolongement. C'était un réseau de tramways de pénétration qu'il s'agissait de constituer, chacune des lignes partant d'une agglomération de la banlieue pour aboutir à un point plus ou moins central de Paris.

On était aux environs de 1880. A couteaux tirés avec la Compagnie générale, le Conseil municipal venait de voter sa déchéance, vote qu'il allait renouveler peu après, sans que, d'ailleurs, l'administration tînt plus compte du second que du premier.

Il faut le reconnaître, le Préfet de la Seine, en faisant la sourde oreille, n'avait pas tout à fait tort. Déchoir la compagnie, c'était chose facile, mais comment la remplacer? L'exploitation en régie directe eût été un désastre et quelle nouvelle société se fût chargée de recueillir un tel héritage?

En tout cas, le Conseil municipal était peu disposé à donner à son ennemie intime, la Compagnie générale, un moyen d'accroître sa puissance, en lui concédant des lignes de pénétration. Mais, d'autre part, ladite Compagnie détenait, de par la convention de 1860, le monopole des transports en commun à la surface de Paris.

Le Conseil municipal crut se tirer habilement d'affaire en déclarant se désintéresser de la question. Ce fut le Ministre des travaux publics qui concéda directement les tramways de pénétration. Diverses compagnies formées pour la circonstance : la Compagnie des tramways de l'Est parisien, la Compagnie des tramways de l'Ouest parisien, la Compagnie des tramways du Nord parisien, la Compagnie des chemins de fer nogentais, se partagèrent de 1880 à 1892 une quarantaine de lignes. Deux autres compagnies, la Compagnie des tramways de Paris et du département de la Seine et la Compagnie générale parisienne de tramways qui existaient déjà, reçurent également quelques parts du gâteau. Je m'abstiens à dessein de parler des lignes desservant uniquement la banlieue, sans dépasser les fortifications.

En laissant établir un tel réseau, en le laissant surtout péné-

trer en plein cœur de Paris, puisque les points terminus de la plupart des lignes nouvelles s'appelaient la place de la Concorde, la place de la République, l'Ecole militaire, les Halles, la Madeleine, même la place de l'Opéra, la majorité du Conseil municipal pensait avoir porté à la Compagnie générale des omnibus un coup mortel. Desservant des voies fréquentées, ces tramways de pénétration chevauchaient en partie sur des lignes de la Compagnie générale; à traction mécanique, ils allaient plus vite; enfin, beaucoup, pour la partie de leur parcours *intra-muros*, ne coûtaient que 3 sous en première classe, 2 sous en seconde, au lieu de 30 et 15 centimes. Ajoutons encore à ces avantages, l'absence d'impériale permettant d'être, en seconde classe, à l'abri du froid et de la pluie.

Le Conseil municipal crut compléter sa vengeance en votant les neuf lignes du réseau du chemin de fer Métropolitain qui, circulant soit en souterrain, soit sur un viaduc, ne pouvait être confondu avec les transports en commun à la surface du sol.

Mais ces ennemis de « la vieille dame », comme certains journaux appelaient irrévérencieusement la Compagnie générale, avaient oublié, pour raisonner juste, cette vérité économique toujours vérifiée : que dans les grandes agglomérations, la multiplication des moyens de transport rapides et commodes augmente presque à l'infini l'intensité de la circulation.

Le tableau ci-joint, qui donne le nombre de voyageurs transportés par la Compagnie, et les recettes qui en résultèrent, de 1896 à fin 1906, est fort instructif à cet égard :

	Voyageurs transportés.	Recettes.
1896.	246 791 845	44 557 370 fr.
1897.	256 210 596	45 831 147 fr.
1898.	266 237 056	47 283 643 fr.
1899.	280 505 204	49 800 580 fr.
1900.	318 977 134	57 328 831 fr.
1901.	266 935 912	47 620 353 fr.
1902.	262 483 344	46 843 024 fr.
1903.	257 732 089	45 650 530 fr.
1904.	256 369 648	45 140 620 fr.
1905.	250 121 235	44 069 818 fr.
1906.	253 955 117	44 600 572 fr.

Si l'on met à part 1900, année d'Exposition universelle, donc exceptionnelle, on voit que les recettes furent en progression constante, malgré les tramways de pénétration, jusqu'en 1901.

Et quelle progression, 10 millions de voyageurs de 1897 à 1898, 14 millions de 1898 à 1899!

Si, à partir de 1901, les recettes fléchissent, c'est que le Métropolitain a ouvert ses premières lignes, c'est surtout que, de 1901 jusqu'en 1905, la Compagnie générale a semblé abandonner la partie au lieu de lutter. Ainsi, au milieu de 1900, la ligne métropolitaine n° 1 : Porte-Maillot-Porte de Vincennes est ouverte au public; la Compagnie générale supprime purement et simplement l'une de ses meilleures lignes : Hôtel de Ville-Porte-Maillot, ainsi que la ligne qui la complétait : Palais-Royal-Place de l'Etoile. Or, en 1899, la dernière année normale qui précéda leur disparition, Hôtel de Ville-Porte-Maillot transporta 5 584 566 voyageurs et Palais-Royal-Place de l'Etoile, 695 974; au total : 6 280 540 voyageurs. Et le déficit de l'année 1901 sur l'année 1899 n'est que de 13 569 292 voyageurs. La disparition brutale des deux lignes dont nous parlons explique à elle seule près de la moitié de la dégression subie.

De même en examinant le tableau des recettes et dépenses de 1896 à 1906, on remarque que l'année la moins productive, 1902, lui a encore laissé un excédent de recettes de 4 295 822 francs. C'est, à tout prendre, un assez joli denier!

Seulement, s'étant mise sur le tard à établir la traction mécanique sur les lignes de tramways, ayant pris comme type de véhicule des voitures fort lourdes, partant fort chères, la Compagnie générale a augmenté, dans des proportions énormes, les charges de son capital. Celles-ci, qui étaient de 4 275 000 francs en 1897, passaient à 7 973 819 francs en 1899, à 9 489 070 fr. en 1900. C'est que la transformation, s'opérant à douze années de l'expiration de la concession, il fallait bon gré malgré en répartir les frais sur douze exercices, par suite supprimer tout dividende, faire des emprunts sur les immeubles appartenant à la Compagnie et vendre des terrains.

Il est intéressant de constater que malgré la concurrence de cinquante nouvelles lignes de tramways de pénétration, le nombre des voyageurs transportés par la Compagnie générale n'a cessé de monter jusqu'en 1900. Que depuis cette époque, la baisse relativement légère, et qui semble enrayée en 1906, a eu comme cause principale le manque de confiance de la Compagnie et la suppression de lignes qui s'ensuivit.

Je ne saurais trop insister là-dessus. En 1906, quatre lignes du Métropolitain ont fonctionné, et pourtant le bilan de la Compagnie générale accuse 253 955 117 voyageurs, alors qu'en 1896, le Métropolitain n'existant pas encore, elle n'en avait transporté que

246 791 845. Il serait donc absurde de croire que les transports en commun à la surface ne puissent pas fournir, par la suite, une exploitation fructueuse, malgré le succès du Métropolitain.

Exemple : la Compagnie générale s'est décidée, à la fin de l'an dernier, à rétablir la ligne Hôtel-de-Ville-Porte-Maillot, devenue Hôtel-de-Ville-Porte-de-Neuilly; l'omnibus est toujours plein.

Autre exemple : Les lignes de tramways la Villette-Place-de l'Etoile et la Villette-Trocadéro sont concurrencées par le Métropolitain qui suit exactement leur parcours. La Compagnie générale ayant mis la traction mécanique sur ces deux lignes et réduit le tarif à 10 et 15 centimes quand le public n'effectue que la moitié du trajet, celles-ci transportent moitié plus de voyageurs qu'auparavant.

Le régime futur des transports en commun. — L'exemple de Londres. — La méthode à suivre.

Bien que le nouveau régime des transports en commun ne doive commencer que le 1er juin 1910, soit dans deux ans et huit mois, il est grand temps que les édiles parisiens prennent une décision.

Une question de principe prime, en effet, toutes les autres. Quel que soit le concessionnaire que la Ville de Paris choisira, quand même ce serait la Compagnie générale, il semble inadmissible que l'on tolère le matériel actuel dans la nouvelle exploitation. Les omnibus et tramways à traction animale ne sont plus de notre époque; les tramways à traction mécanique sont impropres à un trafic régulier et pratique; et quant aux autobus, leur type ne paraît pas être des plus heureux, bien que de création toute récente.

Or, pour faire construire ses véhicules, pour édifier les garages et ateliers de réparation, le concessionnaire aura besoin de deux années au minimum.

On sait que les transports en commun de Paris se composent présentement de trois groupes : 1° le réseau d'omnibus et tramways de la Compagnie générale; 2° le réseau des tramways de pénétration; 3° le réseau du chemin de fer Métropolitain. Il existe même un quatrième groupe formé par les bateaux parisiens, mais ceux-ci n'ont rien à voir dans cette étude.

Sur quelles bases se fera la réorganisation projetée? Visera-t-elle uniquement le réseau de la Compagnie générale ou embrassera-t-elle les autres moyens de transports en commun? Tel est le premier point qu'il s'agit d'élucider.

La logique voudrait que la seconde méthode triomphât. Omnibus,

tramways urbains et interurbains, lignes métropolitaines, tout cela concourt à un but identique : le transport rapide et à bon compte des habitants de Paris et des personnes de passage.

Telle fut la pensée primitive du Conseil municipal et aussi du Ministre des travaux publics. En 1904, M. Maruéjouls, alors titulaire de ce portefeuille, formait une commission extra-parlementaire chargée de préparer un plan général de réorganisation des transports pour Paris et le département de la Seine.

Malheureusement, les Compagnies de pénétration qui avaient paru tout d'abord s'intéresser à ce projet reconnurent bien vite qu'elles n'en tireraient aucun profit sérieux et l'abandonnèrent. Après trois ans de vains efforts, la Commission reconnut son impuissance et le 10 novembre 1906, M. Barthou, qui avait remplacé M. Maruéjouls aux Travaux publics, écrivait au préfet de la Seine, pour lui annoncer qu'il était prêt à concéder purement et simplement à la Ville de Paris les tramways urbains, au Département de la Seine les tramways de pénétration dont l'exploitation devenait libre en 1910. A la Ville et au Département incomberait le souci de rétrocéder ces réseaux aux industriels de leur choix.

En même temps qu'il donnait au Conseil municipal la possibilité de reprendre des droits de concession si légèrement abandonnés naguère, M. Barthou restreignait considérablement le problème. A l'heure où nous sommes, la réorganisation générale des transports est définitivement enterrée. Il ne s'agit plus que d'une réorganisation partielle portant sur les réseaux suivants :

1° Le réseau d'omnibus et de tramways de la Compagnie générale; 2° Douze lignes de la Compagnie des tramways de Paris et du département de la Seine; 3° Deux lignes de tramways Montparnasse-Etoile et Montparnasse-Bastille, exploitées par la Compagnie parisienne de tramways, mais qui appartiennent à la Compagnie générale et suivent son sort; 4° Le tramway Courbevoie-Porte-Maillot-Etoile. En résumé, toutes les lignes d'omnibus et quarante-sept lignes de tramways.

Restent indemnes vingt-cinq lignes de tramways concédées sans la participation du Conseil municipal et dont le privilège n'expire qu'en 1930. Ceci n'est pas sans accroître, comme bien l'on pense, les difficultés de la réorganisation.

L'aventure devrait bien servir d'exemple non seulement au Conseil municipal de Paris, mais aux municipalités des autres grandes villes. Elle montre qu'en matière de services publics, faire du sentiment ou céder à un mouvement de colère, si justifié puisse-t-il être, constitue une faute grave dont, tôt ou tard, on

ressent les funestes effets. N'aurait-il pas cent fois mieux valu s'entendre, il y a vingt-sept ans, avec la Compagnie Générale pour qu'à une date identique expirent les traités concernant toutes les lignes d'omnibus et de tramways?

La réorganisation étant ainsi limitée, il importe de savoir tout d'abord quel sera le caractère de l'exploitation nouvelle. Régie directe, monopole ou libre concurrence?

Les socialistes réclameront certainement la régie directe, mais sans illusion sur le sort d'une bataille qu'ils savent perdue d'avance. Deux systèmes restent donc en présence : le monopole et la libre concurrence.

La libre concurrence a certainement ses charmes. N'imposant aux entrepreneurs de transports en commun d'autres conditions que celles qui intéressent la sécurité du public, la propreté des voies et le bien-être du personnel, ce système crée entre les industriels une noble émulation, dont les voyageurs retirent tout profit.

Ainsi procède le County Council de Londres. En avril dernier, j'accompagnais une délégation du Conseil municipal de Paris, qui allait enquêter sur les transports en commun londoniens et sir Edwards Henry, le distingué directeur du Scotland Yard (la Préfecture de police de Londres) nous fit connaître la procédure très simple qui était en usage dans la capitale du Royaume-Uni.

N'importe qui peut exploiter une ou plusieurs lignes d'omnibus. Il suffit d'indiquer le trajet des lignes, le prix des places et de présenter à une Commission spéciale chacun des véhicules devant circuler sur la voie publique. L'examen est des plus rigoureux, surtout depuis l'apparition des autobus. Après avoir regardé en tous sens le moteur et les châssis, les fonctionnaires se livrent à de nombreux essais, avant de rendre leur verdict qui est souverain et non motivé.

Les voitures admises sont soumises chaque année à une nouvelle visite et, à tout moment, les inspecteurs du Scotland Yard ont le droit de renvoyer une voiture aux ateliers de l'entrepreneur, si le moindre incident se produit en cours de route. En ce cas, la voiture devra recevoir une estampille de l'administration avant de reprendre son service.

Rien que pour les autobus et omnibus, il existe à Londres vingt-six sociétés exploitantes. Naturellement, chacune s'installe de préférence sur les voies les plus fréquentées, sans se soucier du concurrent, qui a déjà créé une ligne sur le même parcours. Au public de choisir et de prendre les véhicules qui lui paraîtront les plus confortables, les plus rapides et le meilleur marché.

Il existe quatre lignes pour aller d'Elephant and Castle à Hyde Park, six lignes pour se rendre de Hyde Park à Charing Cross, neuf lignes pour se rendre de Charing Cross à Saint-Paul et à la Bank of England. Dans les centres de circulation, les omnibus se succèdent avec une rapidité qu'admirent et envient tous les Parisiens. Il est impossible d'attendre plus de trente ou quarante secondes, avant de trouver la voiture de son choix, et il y a toujours de la place!

Mais la libre concurrence présente un inconvénient. En étudiant la carte des omnibus et tramways de Londres, on remarque à mesure que l'on s'éloigne du centre, des espaces de plus en plus importants qui ne sont pas desservis. C'est que la population vivant dans ces espaces ne fournirait pas un trafic suffisant pour une exploitation rémunératrice.

Pour qu'un entrepreneur accepte d'exploiter des lignes où il risque d'être en perte, il faut, comme contre-partie, qu'on lui assure le monopole des lignes de grand rendement et dont le bénéfice servira en partie à combler le déficit causé par les premières. Telle est la raison d'ordre général qui explique le monopole.

Il est un autre motif pour lequel le Conseil municipal de Paris ne pourra pas décréter la libre concurrence. Le County Council de Londres considère qu'il ne doit tirer aucun profit des services publics, qu'il s'agisse du gaz, de l'électricité ou des transports, puisque ce ne serait là qu'un impôt déguisé, payé en définitive par ses administrés.

A Paris, il en va tout autrement. Grossissant à chaque exercice, le budget a toujours besoin de ressources nouvelles; et c'est aux services publics qu'on les demande.

Evidemment, ces taxes imposées aux concessionnaires, ces prélèvements de bénéfices constituent des impôts déguisés, mais chez nous le contribuable est bon enfant et d'esprit simpliste. Il n'a pas étudié les lois de la répercussion économique et c'est fort heureux pour les élus du suffrage universel.

Il y aura donc monopole. Encore faut-il déterminer si ce monopole sera simple et comprendra, comme en 1860, les omnibus et les tramways ou si chacun de ces modes de transport aura un concessionnaire différent.

Depuis fort longtemps le Conseil municipal et l'administration avaient adopté comme article de foi le principe suivant : les tramways sont rémunérateurs, les omnibus ne le sont pas. Cette croyance s'était formée à la lecture de l'état financier publié chaque année par la Compagnie générale et constatant « les excédents ou les déficits des recettes brutes sur les dépenses d'exploitation

pour chaque ligne d'omnibus, non compris les charges du capital engagé ». Pour 1903, dernière année où cet état fut rendu public, voici comment se précisait la situation. Dix lignes d'omnibus à quarante places étaient toutes en excédent, sauf une : La Villette-Saint-Sulpice, dont le déficit était d'ailleurs insignifiant. Mais sur les trente-trois lignes d'omnibus à trente places, neuf étaient en excédent de recettes, les vingt-quatre autres étaient déficitaires et certaines dans de larges proportions. Par contre, l'exploitation des lignes de tramways accusait un rendement rémunérateur.

Aussi était-on persuadé, à l'Hôtel de Ville, qu'omnibus et tramways devaient appartenir au même concessionnaire, les bénéfices réalisés par ceux-ci permettant seuls de supporter les pertes occasionnées par ceux-là.

Grande fut la surprise quand, au début de cette année, quatre demandeurs se présentèrent pour la concession des seuls omnibus. Avec les omnibus, transformés en autobus, ils estimaient pouvoir établir une exploitation lucrative, même sans le concours de tramways. Et comme les demandeurs étaient des industriels ayant déjà fait leurs preuves, il fallut convenir que leurs espérances devaient reposer sur des bases sérieuses et que peut-être, si le réseau omnibus était en déficit avec la Compagnie générale, cela tenait à une gestion défectueuse de cette dernière.

Cette attitude a fait envisager une solution qui paraissait auparavant impraticable : deux concessionnaires distincts pour les tramways et les autobus. S'arrêtant à un moyen terme, M. Duval-Arnould, rapporteur des questions de transports en commun au Conseil municipal, va proposer à ses collègues de scinder provisoirement les deux réseaux. Aussi bien, chacun d'eux réclame-t-il un cahier des charges spécial; que l'on vote donc les deux cahiers des charges type, après quoi il sera temps de créer des exploitations différentes ou de les réunir dans une même main.

La première commission du Conseil municipal n'ayant pas terminé son enquête sur les tramways, M. Duval-Arnould a rédigé un premier rapport relatif aux seuls omnibus, sur lequel il priera l'assemblée de se prononcer tout d'abord, en votant le cahier des charges type qui y est annexé. Un mois sera donné aux demandeurs pour examiner ce document, présenter, s'il y a lieu, leurs observations à une commission d'admissibilité nommée par le Préfet de la Seine et établir le plan du réseau comme ils le conçoivent. Si donc le Conseil municipal entrait dans les vues de son rapporteur, et il faut l'espérer, le concessionnaire des autobus serait désigné d'ici la fin de 1907. Le Conseil aurait les cinq premiers mois de 1908 pour régler le sort du réseau de tramways.

On prétend que des conseillers voudraient retarder, jusqu'après les élections municipales de mai prochain, le règlement de cette double question. Ils auraient peur que les habitants de leurs circonscriptions ne trouvassent point à leur goût le plan des nouveaux réseaux, quels qu'ils puissent être, et que des concurrents habiles exploitassent avec profit un tel état d'âme. Ce sont là craintes chimériques; la campagne électorale serait bien plus redoutable, si les candidats sortants n'avaient rien résolu.

Conditions générales de l'exploitation.

Quelles pourront être les conditions générales de la future exploitation? La question est assez délicate, cette exploitation devant satisfaire à la fois : le public qui entend être transporté vite et à bon compte, le personnel qui réclame plus de salaires et moins d'heures de travail, la Ville qui a besoin de boucler un budget à l'équilibre toujours instable, et les actionnaires qui ne donneront sans doute leur argent que s'ils peuvent espérer des bénéfices.

Posé avec cette brutalité, le problème semble un peu la quadrature du cercle. Voyons, néanmoins, comment il pourra être résolu.

Quel sera le prix des places? En ce qui concerne les autobus, deux projets sont en présence. D'une part, le préfet de la Seine propose, pour les lignes d'un parcours inférieur à 3 kilomètres : 0 fr. 15, en 1re classe; 0 fr. 10, en 2e classe; pour les lignes inférieures à 7 kilomètres, 0 fr. 20 et 0 fr. 15. Quant aux lignes supérieures à 7 kilomètres, elles seraient sectionnées en deux parties et pour passer d'une section dans l'autre, les voyageurs paieraient cinq centimes de supplément.

D'autre part, M. Duval-Arnould, dans son rapport, présente des prix plus élevés. Jusqu'à 2 kilom. 500, 0 fr. 20 en 1re classe; 0 fr. 15 en 2e classe. De 2 kilom. 1/2 à 6 kilomètres, deux sections avec supplément de 5 centimes pour franchir chacune d'elles. Au-dessus de 6 kilomètres, trois sections, chacune comportant un supplément de 5 centimes. Toutefois, les voyageurs ne devraient jamais payer, au total, plus de 0 fr. 25 en 1re et de 0 fr. 20 en 2e classe.

A ne considérer que les désirs du public, le tarif de M. Duval-Arnould paraîtra peut-être trop élevé, puisque dans le nouveau régime, la correspondance est supprimée. Alors que le voyageur de 1re classe peut aujourd'hui, moyennant 6 sous, user de deux omnibus ou tramways prenant contact en une station quelconque,

les Parisiens devront, en 1910, payer une nouvelle fois, quand ils quitteront un premier véhicule pour en prendre un second.

Avec le tarif du Préfet de la Seine, le voyageur prenant deux autobus à la suite l'un de l'autre, paiera 0 fr. 30 dans la plupart des cas, 0 fr. 35 s'il franchit une distance énorme, mais il sera plus que dédommagé de ce léger supplément, chaque fois qu'il ne prendra qu'un seul autobus ; une place en 1re classe ne lui coûtant alors que 3 sous.

Avec le tarif du rapporteur du Conseil municipal, le voyageur prenant deux autobus paiera 0 fr. 40 au minimum, 0 fr. 45 et même 0 fr. 50 avec de longs parcours l'obligeant à franchir des sectionnements. Et s'il prend un seul autobus, il paiera 0 fr. 20 ou 0 fr. 25 en 1re classe. Ce second système est donc à son désavantage.

Quant aux tramways, le prix serait uniformément de 0 fr. 15 et de 0 fr. 10, selon la classe et quelle que soit la distance.

Bien entendu, je n'ai envisagé ici qu'un côté de la question. Il ne suffit pas de décider, pour les autobus, des tarifs bas, il faut encore, en les appliquant, arriver à couvrir ses frais. Théoriquement, le tarif du préfet de la Seine est plus séduisant, mais, pratiquement, c'est peut-être le tarif du rapporteur qui doit assurer une exploitation viable. Il est inutile de recommencer l'expérience des tramways de pénétration, partis presque tous avec des tarifs trop bas, qu'il fallut relever par la suite.

Avec les omnibus, la Compagnie générale n'a vendu jusqu'ici que de la distance. Avec des autobus, vraiment dignes de ce nom, la nouvelle entreprise vendra de la vitesse. *Time is money*, disent les Anglais, et puisque journellement il arrive à des Parisiens de prendre des fiacres au lieu de l'omnibus pour gagner du temps, ils accepteront vraisemblablement de payer 0 fr. 05 de supplément, si, grâce à cela, un parcours fait naguère en trois quarts d'heure s'effectue à présent, en 25 minutes.

Passons à la question du matériel étroitement liée à celle du prix des places.

Les tramways ne devront pas comporter d'impériale, cette suppression diminuant de 50 pour 100 le temps perdu aux stations et arrêts fixes. Le type à adopter comme carrosserie est certainement celui des Thompson-Houston qui circulent sur les lignes Etoile-Montparnasse et Montparnasse-Bastille.

Pour les autobus, la suppression de l'impériale est désirable, sans être pourtant aussi nécessaire que pour les tramways. Des voitures contenant de vingt-deux à vingt-six personnes au maximum, pouvant se mouvoir aisément dans les rues étroites

et éviter les encombrements, tel est le type idéal. Il est intéressant de noter en passant que le Scotland Yard de Londres est décidé à ne pas accepter, dans l'avenir, les autobus qui auraient plus de vingt-six places.

Mais, me dira-t-on, en recommandant l'emploi des autobus de vingt-deux à vingt-six places, celui des tramways contenant trente-cinq personnes, n'allez-vous pas augmenter énormément les dépenses d'établissement et d'exploitation. Les véhicules étant petits, il en faudra davantage et avec eux croîtra le nombre des wattmen et des conducteurs.

L'objection n'est exacte qu'en partie, trois petits autobus ou tramways ne coûtent guère plus à construire que deux grands et quant aux dépenses d'exploitation, les techniciens assurent que celles-ci sont relativement plus élevées, sur les grosses que sur les petites unités. La critique ne peut donc porter que sur la multiplication du personnel, partant des salaires. Mais ceci sera compensé et dépassé par le rendement du trafic. Que le Parisien, que l'étranger de passage soient persuadés qu'ils trouveront toujours à point nommé, pour aller à n'importe quel endroit, un autobus ou un tramway circulant rapidement; et ils en useront bien plus fréquemment. Actuellement des milliers de gens font à pied les petites courses et prennent des voitures pour les plus importantes, sachant le temps qu'il faut attendre pour trouver un tramway ou un omnibus vides, sans compter le temps que ceux-ci perdront en cours de route. Des petits véhicules, des départs fréquents, telles sont les deux clés du succès pour les transports en commun.

Sur le mode de traction, la controverse peut s'exercer et quand il s'agit de tramways trois mots viennent immédiatement aux lèvres, le caniveau, le trolley et le plot.

Le caniveau, installation souterraine qui transmet au tramway la force motrice produite à l'usine électrique, est un système excellent. La régularité de transmission est parfaite; les accidents à peu près nuls. Le caniveau n'a qu'un défaut, celui de coûter très cher, l'installation revient à 400 000 francs le kilomètre.

Le trolley est meilleur marché, mais il enlaidit singulièrement les rues par où il passe, avec ses fils aériens, ses poteaux lourds et disgracieux. En outre, des discontinuités de transmission se produisent fréquemment. On se souvient du cri de protestation que poussèrent tous les journaux de Paris, lorsque la Compagnie générale des omnibus sollicita l'autorisation de poser le trolley sur une partie de ses lignes de tramways. Le Conseil municipal ne voulut même pas étudier la requête et opposa la question préalable.

Le plot ou plus scientifiquement le diatto établit, par une série de petites plaques, placées au niveau de la chaussée, un contact superficiel avec la motrice du tramway. Le diatto n'est pas cher comme le caniveau, ni encombrant comme le trolley. Au début de son apparition à Paris, plusieurs accidents se produisirent, mais il a été depuis perfectionné.

Jusqu'ici l'administration préfectorale a laissé toute latitude aux demandeurs pour le choix de la traction. Elle s'est contentée simplement d'indiquer dans quelles proportions on pourrait, selon elle, tolérer l'emploi du trolley, le *trop laid*, ainsi que l'ont baptisé ses ennemis, celui-ci ne devant jamais dépasser les quartiers excentriques.

Les omnibus, c'est entendu, se transformeront tous en autobus. La Compagnie Générale, sacrifiant pour une fois au progrès, a depuis un an et demi opéré cette transformation, pour son propre compte, sur six de ses lignes; malheureusement, elle ne s'est livrée qu'à un essai incomplet.

Au lieu de faire construire des *poids lourds* pour transports en commun, elle a préféré par économie utiliser ses vieilles caisses d'omnibus. A ces caisses, un constructeur a adapté de son mieux un moteur, des châssis et, un beau jour, un véhicule hybride, tenant à la fois de l'omnibus et de l'autobus, a fait son apparition dans les rues de Paris. L'autobus, genre Compagnie Générale, va plus vite que l'omnibus, c'est incontestable, mais au prix de quels sacrifices « la vieille dame » nous fait-elle payer cet avantage? Ayant une carrosserie trop lourde et surtout trop volumineuse pour ses châssis, l'autobus trépide avec une insistance vraiment fatigante. Quant à la plateforme, elle est intenable.

Ce défaut de stabilité doit être également parfois cause des pannes fréquentes que subissent les autobus. Il n'est pas de jour où l'on ne rencontre quelques-uns de ces monstres échoués le long des voies qu'ils doivent régulièrement parcourir.

Si les voyageurs se plaignent des autobus, que diront les passants et les riverains! L'autobus fait un bruit épouvantable, il dégage une fumée abondante, et ces deux impedimenta obligent les Parisiens qui habitent sur leur parcours à tenir leurs fenêtres constamment fermées; ses lourdes roues projettent de la boue sur les passants et la devanture des boutiques. Chose plus grave, les accidents de personnes sont nombreux, particulièrement dans les descentes. Le wattman n'est pas suffisamment maître de sa machine et ne peut bloquer les freins instantanément, ainsi que cela serait indispensable.

On comprend que la Compagnie ait hésité, quelques années

avant l'expiration de son privilège, à se lancer dans l'achat fort onéreux d'autobus; cependant, puisqu'elle s'est mise au rang des demandeurs pour la future exploitation, n'eût-elle pas agi plus habilement en bornant ses ambitions à créer une ou deux lignes modèles? Réduisant le champ d'expériences, elle eût pu prendre des types perfectionnés et, par ce moyen, reconquérir peut-être les sympathies du public et des édiles parisiens. Avec ses autobus économiques, il ne semble pas qu'elle ait précisément atteint ce résultat.

Pour nous rendre compte de ce que vaut l'industrie des poids lourds appliqués aux transports en commun, industrie qui n'a sans doute pas dit son dernier mot, il faut nous transporter une fois de plus à Londres, où toutes les marques connues évoluent et se concurrencent. D'une part, des compagnies nouvelles, exploitant uniquement les *motorbus*, se sont fondées; d'autre part, les compagnies anciennes ont remplacé en partie leur matériel par les voitures à traction automobile.

De ces *motorbus*, les uns sont plus agréables que les autres, mais en général l'autobus londonien trépide moins et sent moins mauvais que l'autobus de Paris. Il est plus souple et plus malléable pour le conducteur, l'arrêt se fait plus rapidement et la secousse est moins grande. La supériorité du motorbus de Londres sur notre autobus est indiscutable. D'ailleurs, sur les 944 motorbus qui existaient là-bas en avril dernier, 11 seulement étaient du même système que ceux en usage à Paris.

D'après les journaux anglais, il paraît que les compagnies de transport ne font pas là-bas de brillantes affaires, avec leurs motorbus et qu'elles viennent de se former en une sorte de trust, afin de relever les tarifs. La nouvelle est fâcheuse pour les Londonniens, mais elle ne saurait influer sur la destinée des autobus, car l'avenir leur appartient. Il ne faudrait même pas croire que le déficit soit dû au service intensif, qui atteint vraiment des proportions remarquables dans la capitale du Royaume-Uni; la cause est tout autre.

Elle réside dans la multiplicité des compagnies. Que demain celles-ci fusionnent, que la nouvelle exploitation n'ait plus à payer qu'un seul directeur, une unique administration, qu'une grande partie des frais généraux soient réduits, par ce seul fait, de 80 pour 100, et les motorbus donneront des recettes très convenables avec les tarifs actuels.

Je terminerai cet examen succinct des conditions d'exploitation avec celles qui visent le personnel. Il ne faut pas s'y tromper, la question du personnel peut constituer, pour le cahier des

charges des transports en commun, une pierre d'achoppement.

Certes, il serait injuste d'imposer au personnel des transports en commun les mêmes salaires que leurs prédécesseurs avaient en 1855. Depuis lors, la valeur réelle de l'argent a diminué, ou tout a augmenté, ce qui revient au même. Tel salaire qui était équitable, il y a un demi-siècle, ne pourrait plus maintenant nourrir son homme. Mais il y a de justes limites aux meilleures choses, surtout lorsque des ouvriers prétendent réaliser, à leur profit, ces deux modifications paradoxales : augmentation du salaire, diminution des heures de travail.

Le rapport de M. Duval-Arnould contient des clauses ouvrières déjà fort lourdes, si on les compare à ce que la Compagnie générale fait pour son personnel. D'après un travail très détaillé établi par trois fonctionnaires de la Préfecture de police et de la Préfecture de la Seine, de MM. Courtin, Kech et Mayer, les nouvelles conditions du travail présentées par M. Duval-Arnould majoreraient de 6 183 740 francs les charges d'exploitation du réseau actuel de la Compagnie générale. Ce chiffre est déjà joli, mais il ne satisfait pas la Fédération nationale des transports. Celle-ci réclame, pour le personnel, des clauses qui élèveraient la surcharge à 9 465 000 francs.

Parmi les revendications du personnel non admises dans le projet de cahier des charges, figure le paiement intégral, aux frais de la Compagnie, des journées de maladie, celles-ci étant constatées par un médecin choisi par l'agent malade. L'expérience montre qu'une telle tolérance peut aller fort loin. Peu d'ouvriers sont assez consciencieux pour n'être pas tentés de se reposer, quand ils sont tout autant payés à ne rien faire. Reste le contrôle médical, mais celui-ci devient presque illusoire si le choix du médecin est libre. Qu'un praticien se refuse de reconnaître un agent malade, et il se verra mis à l'index par toute la corporation. Veut-on un exemple de fraîche date? Avec le nouveau régime du gaz, le personnel de ce service vient d'être assimilé au personnel municipal; par suite, les journées de maladie lui sont intégralement payées. Tel est le principe, voici le résultat : dans certaines usines du gaz, la moyenne des journées de maladie est montée à quarante-cinq par agent, du 1er janvier au 1er août; avant la municipalisation, elle oscillait entre dix et quinze pour une période d'égale durée. Aussi, le chiffre de 9 millions et demi de dépenses supplémentaires, indiqué par la Préfecture de la Seine, si l'on veut satisfaire toutes les revendications, doit être au-dessous de la vérité. Se basant sur la moyenne actuelle des journées de maladies dans le service des transports en commun, il ne tient

pas compte du relèvement qui serait la conséquence fatale du paiement intégral des journées de maladie.

On voit que les difficultés que le Conseil municipal rencontrera pour procéder à cette réorganisation de la plus grande partie des transports en commun de Paris est multiple. Il n'en aura que plus de mérite s'il parvient à les vaincre et à doter la capitale de la France de réseaux d'autobus et de tramways qui répondent vraiment aux besoins d'une des plus grandes villes du monde.

Moyens de transports individuels. — Fiacres et taxi-autos. — Historique.

L'usage des voitures couvertes remonte pour Paris à la fin du quinzième siècle. Ces premiers carrosses servaient uniquement pour les personnages officiels dans les cérémonies publiques. Par différents édits, François Ier réserva aux princes et princesses le droit de posséder des carrosses. Les bourgeois, bourgeoises, seigneurs et dames de moins haut rang ne pouvaient se servir que de chevaux, de mules ou de chars.

Cette prohibition exista fort longtemps. Ainsi voyons-nous Christophe de Thou, premier président au Parlement de Paris et père de l'infortuné ami de Cinq-Mars, solliciter et obtenir d'Henri IV l'autorisation d'avoir un carrosse. Ceci fut regardé comme une faveur énorme et la preuve du crédit dont de Thou jouissait près du roi.

Le 22 octobre 1617, un privilège est accordé par Louis XIII au capitaine des gardes Petit, aux sieurs Regnault, Descuville et Douet pour l'exploitation de chaises à porteurs sur la voie publique. Ce privilège passa en 1639 entre les mains de de Cavoy, capitaine des mousquetaires de Richelieu et du marquis de Montbrun.

D'autre part, Nicolas Sauvage, facteur du maître des coches d'Amiens, imaginait en 1620 de louer des carrosses aux particuliers, ce qui montre que l'édit de François Ier venait de tomber en désuétude. Mais les carrosses de Sauvage ne stationnaient pas sur la voie publique; pour les louer, les amateurs devaient se rendre chez lui, rue Saint-Martin, à l'hôtel Saint-Fiacre, ainsi nommé parce que l'enseigne représentait saint Fiacre. Ce fut cette enseigne qui baptisa les voitures de louage.

En 1650, Charles Villenne, bourgeois de Paris, moyennant 15 000 livres versées au trésor royal, obtenait la permission de faire séjourner des carrosses ou des calèches — celles-ci venaient d'être inventées — sur la voie publique « pour le soulagement des

bourgeois, marchands, personnes anciennes, infirmes et malades ». Peu après, des lettres patentes de Louis XIV accordent à un de ses écuyers, M. de Givry, qui s'était sans doute arrangé avec le sieur Villenne, la permission d'établir des carrosses dans les carrefours de sept heures du matin à sept heures du soir : ce sont les premières stations de fiacres. On conçoit aisément pourquoi les stations étaient limitées aux carrefours. Des carrosses immobiles dans les rues étroites de l'époque eussent par trop gêné la circulation.

Les seigneurs pouvaient trouver des carrosses plus élégants, partant plus chers, chez différents loueurs, rue du Four-Saint-Germain, rue de Seine, rue des Vieux-Augustins. C'étaient les ancêtres de nos modernes voitures de remise.

L'usage du carrosse de louage se répandant de plus en plus, le lieutenant de police, à la suite de nombreuses plaintes, rend, en 1669, une ordonnance dont la plupart des articles sont encore en vigueur de nos jours. Les carrosses doivent, aux stations, se placer sur une seule file et laisser quelques intervalles permettant aux habitants des maisons riveraines d'entrer et de sortir. Les loueurs ne pourront faire circuler que des carrosses propres, traînés par des chevaux vigoureux; ces carrosses seront numérotés afin que l'on puisse retrouver ceux qui enfreindraient les règlements. Les cochers ne sont autorisés à exercer leur profession que s'ils savent convenablement conduire; il leur est enjoint d'être polis à l'égard des clients. Enfin, détail amusant, il est interdit aux clients de conduire les chevaux en place des cochers.

D'autre part, Louis XIV établit des tarifs. La première heure à l'intérieur de Paris coûte 25 sols, chaque heure suivante, 20 sols. Les trajets de Paris à Saint-Germain ou à Versailles coûtent des prix différents selon la dimension des carrosses et qu'il s'agit de voitures suspendues ou non suspendues.

C'est vers cette époque (1672) qu'apparaissent les chaises roulantes, appelées plus communément brouettes ou vinaigrettes. Ce sont des sortes de boîtes portées sur des roues et que traînent des hommes de bonne volonté. D'un prix plus modique que les fiacres, elles sont utilisées par les gens de condition modeste.

A la fin de son règne, Louis XIV frappa les carrosses de louage d'un droit de trois sols par jour pour l'hôpital général, maintenant l'Hôtel-Dieu.

En 1787, les fiacres, on commence à donner ce nom à cette sorte de carrosses, ont une tarification fixée par la police, que l'on peut comparer avec les prix actuels, tout en tenant compte, bien entendu, de la différence de valeur représentative de l'argent.

	1re heure.	2e heure.	Simple course.
De 6 h. du matin à 11 h. du soir.	1 fr. 10	1 fr. 05	1 fr. 04
De 11 h. du soir à 6 h. du matin.	2 fr.	2 fr.	1 fr. 10

La Révolution, qui bouleversa tant de choses, n'amena guère de changement dans l'industrie du fiacre; par contre elle supprima la chaise à porteurs, trop aristocratique pour le goût du jour.

La redevance à l'Hôtel-Dieu avait disparu pendant la Révolution. En 1808, la Ville de Paris la rétablit, mais à son profit; chaque fiacre dut payer 150 francs par an. Arrêtons ici cet historique, car jusqu'en 1872, les règlements de police relatifs aux fiacres n'offrent rien de bien saillant.

Le fiacre dans le présent et dans l'avenir. — Le taxi-auto.

Il existe actuellement 15 000 voitures de place, tel est le nom administratif des fiacres, dont 4390 voitures de grande remise.

Le prix de ces dernières voitures, n'est pas tarifé par la Préfecture de police. Il en va autrement pour les fiacres, qui ne peuvent dépasser un prix maximum fixé par la Préfecture. Chaque voiture paie une redevance de un franc par jour de sortie, ce qui rapporte au budget municipal près de 4 millions par an. L'industrie des voitures de place est libre.

Si l'on écrivait une histoire du fiacre, la période allant de 1872 à 1905 serait consacrée uniquement aux questions de tarifs et aux querelles qu'elles soulevèrent, tant entre le public et les loueurs qu'entre ceux-ci et les cochers.

Le public trouvait le prix de 1 fr. 50 trop élevé pour des courses de peu de durée. De même, il protestait contre le prix de 2 francs, dû pour la première heure, même si l'on n'utilisait le fiacre que pendant quarante-cinq ou trente minutes. Quant aux cochers, ils s'insurgeaient presque périodiquement contre la moyenne que les loueurs leur imposaient. Cette moyenne, basée sur la moyenne des recettes présumées des cochers (de là son nom), variait selon les époques et les circonstances.

Les cochers prétendaient que la redevance imposée par les loueurs était trop forte et ne leur laissait qu'un bénéfice dérisoire, les mettant même parfois en perte. De là des réclamations sans nombre et fréquemment des grèves.

Pour mettre fin à une situation devenue intolérable, le Conseil municipal, sur rapport de M. Louis Dausset, introduisit, après bien des hésitations, le taximètre sur la place de Paris. Déjà en usage dans plusieurs villes de l'étranger, notamment à Berlin et à Bâle,

le taximètre substituait à l'ancien tarif de 1 fr. 50 et de 2 francs le tarif kilométrique ou horaire. Un mouvement d'horlogerie, enregistrant les tours de roue, actionne un cadran où s'inscrivent, au fur et à mesure, les sommes dépensées, en raison de l'accroissement de la distance parcourue. Les 1200 premiers mètres coûtent 0 fr. 75; après quoi, on paie 0 fr. 10 par chaque unité indivisible de 400 mètres. Quand la voiture s'arrête, le mouvement d'horlogerie n'enregistre plus la distance, mais le temps, et sur le cadran la somme due s'augmente de 0 fr. 10 par unité indivisible de trois minutes. C'est le cocher qui actionne ce mouvement d'horlogerie, en baissant un petit drapeau rouge qui, relevé, fait office de cran d'arrêt. Pour que le mouvement d'horlogerie ne constate plus la distance parcourue, mais le temps dépensé, ou vice-versa, il faut manœuvrer un autre cran; cette manœuvre est signifiée au voyageur par le changement de couleur du « voyant » qui figure en haut du cadran.

Le voyageur ne paie donc plus que ce qu'il a réellement consommé. Ce système est surtout avantageux pour les petites courses. Si on garde la voiture longtemps, la première heure revient un peu plus cher qu'avec l'ancien régime. Il importe d'ailleurs de remarquer que plus le cheval ira vite et plus on paiera, mais ce sera, dans ce cas, tout profit pour le client qui fera ses courses en une heure au lieu d'une heure et quart ou une heure et demie, comme cela arriverait si le fiacre était traîné par une rosse.

Les cochers travaillant au taximètre, car l'ancien tarif n'est pas aboli, versent aux loueurs les trois quarts de la recette enregistrée, leur salaire est donc constitué par le dernier quart et les pourboires. Le taximètre satisfait évidemment les cochers, puisqu'aujourd'hui sur 10 000 fiacres circulant dans Paris, 9 500 sont pourvus de l'appareil enregistreur, mais les loueurs sont moins contents. Ils voudraient simplifier le mouvement d'horlogerie de telle façon qu'il fonctionnât automatiquement et sans manœuvre du cocher, soit au kilomètre en cas de marche, soit à l'heure en cas d'arrêt ou d'une marche lente inférieure à 8 kilomètres à l'heure. Ils espèrent par ce moyen accroître leurs recettes et rendre plus difficiles les fraudes, dont certains cochers peu scrupuleux se rendent, paraît-il, coupables. La question est actuellement pendante devant le Conseil municipal.

En 1905, au moment où l'emploi du taximètre fut autorisé, quelques voitures automobiles de louage stationnaient sur la voie publique, notamment rue Halévy, le long de l'Opéra. Les propriétaires de ces voitures demandèrent au Conseil municipal de

voter un tarif spécial pour les automobiles de place, afin qu'elles aussi fussent munies de l'appareil enregistreur.

Les édiles parisiens accédèrent à ce désir et le tarif des taxi-autos fut ainsi fixé : voitures à deux places, le premier kilomètre 1 fr. 25; kilomètres suivants, 0 fr. 50. Voitures à quatre places, le premier kilomètre 1 fr. 50; kilomètres suivants 0 fr. 60. A ce moment, une trentaine d'automobiles de place circulaient sur la voie publique, leur clientèle se composait de riches étrangers ou de Parisiens ne regardant pas à la dépense, le tarif fut donc accepté sans discussion.

Mais depuis un an et demi, la voiture automobile de place semble vouloir se vulgariser. Au 31 juillet 1906, il en existait 360, au 31 juillet 1907, 1070. Et ce mouvement ascendant n'est pas près de prendre fin, car il existe plusieurs compagnies : la Compagnie générale des automobiles taximètres, l'Auto-taxi, les Automobiles Météor, les Autos-fiacres, les Autos-parisiennes, l'Eclair, les Taxautos-électriques, la Compagnie générale des voitures automobiles, les Automobiles de place Francia, qui, toutes, entendent au moins doubler et tripler le nombre de leurs véhicules. La Compagnie des voitures de place, à laquelle 500 taxi-autos appartiennent sur les 1070 en circulation, compte en mettre 1500 autres sur le pavé de Paris. D'après les données actuelles, on peut prévoir que d'ici douze à quinze mois 3 à 4000 automobiles concurrenceront les fiacres. Et dès lors une question se pose : quelle conséquence cette invasion des taxi-autos pourra-t-elle avoir sur l'industrie des voitures hippomobiles?

A la Préfecture de la Seine, comme à la Préfecture de police, les fonctionnaires qui ont à s'occuper des questions de transport estiment que les 3000 taxi-autos supprimeront 3000 fiacres et ceci d'autant plus aisément que les automobiles, allant plus vite, chargeront deux fois plus de clients qu'une voiture à traction animale.

Dans le monde des cochers, c'est la même opinion qui prévaut. C'est pourquoi beaucoup de cochers se transforment en chauffeurs; sur les 1070 wattmen qui dirigent des taxi-autos, les deux tiers sont d'anciens cochers. Les loueurs de fiacres semblent avoir un sentiment identique, puisque certains d'entre eux ont déjà mis des automobiles de place en circulation et que les autres se livrent à des études pour connaître la marque qui leur conviendrait d'adopter.

Malgré cet ensemble parfait d'appréciations, j'avoue être un peu sceptique. Que la taxi-auto ait acquis un droit de cité à Paris,

qu'elle se soit formé une clientèle, la chose est hors de doute, j'irai même volontiers plus loin, en affirmant que les automobiles de place peuvent encore légèrement augmenter et réaliser des bénéfices. Mais je ne pense pas que loin de supprimer 3000 fiacres, un nombre égal d'automobiles puissent vivre tant que les tarifs resteront aussi élevés.

On prend une voiture soit pour ses affaires, soit pour ses plaisirs. Or, si l'on prend un fiacre à taximètre pendant trois heures, l'heure moyenne ressortira à 2 fr. 50, si l'on prend un taximètre automobile pendant le même temps, l'heure reviendra entre 9 et 11 francs, selon la distance parcourue. La différence est énorme, elle s'accroît, par ce fait, que sur une dépense totale de 7 fr. 50, montant du prix du fiacre, on peut donner 1 franc de pourboire, tandis qu'au wattman dont l'auto a coûté de 27 à 33 francs, on ne peut guère remettre moins de 3 francs de pourboire.

J'entends bien que si vous payez 36 francs pour trois heures d'auto, vous aurez fait le double de parcours que dans un fiacre ordinaire, mais combien peu de Parisiens, relativement, gagnent assez d'argent pour estimer qu'une différence de 26 fr. 50 dans le coût d'un véhicule employé trois heures durant, constitue pour eux, grâce à la vitesse plus grande obtenue, une véritable économie? Une grande partie de ceux qui pourraient penser de la sorte ont d'ailleurs leur voiture particulière.

Ce raisonnement est encore plus exact pour les personnes prenant une voiture pour leur plaisir. Un étranger va faire un tour au Bois de Boulogne en fiacre à taximètre, coût : 7 à 8 francs, pourboire compris; il retourne le lendemain au Bois, en taxi-auto, fait le même trajet et dépense 30 francs; neuf fois sur dix, s'il va au Bois le troisième jour, il y ira en fiacre. Quant aux étrangers de distinction, ils louent une automobile de remise pour la durée de leur séjour, à moins qu'ils n'amènent leur propre voiture.

De ce qui précède, il résulte que la clientèle des taxi-autos existe indubitablement, mais qu'elle est assez restreinte. Elle ne se développerait sensiblement que si le tarif actuel pouvait être abaissé. Est-ce possible?

Les directeurs de Compagnies de voitures de place automobiles répondent non. Toutes ont un tarif inférieur à celui qui a été voté par le Conseil municipal; mais, pour beaucoup, la différence n'est pas grande. Celle qui s'en écarte le plus, la Compagnie des voitures de place automobiles, regrette presque d'avoir été aussi loin. Il vient de se passer, d'ailleurs, à son égard, un fait bien significatif.

Les wattmen de cette Compagnie ont demandé un pourcentage plus élevé sur les recettes marquées au compteur. Naguère, quand il n'existait que deux ou trois cents taxi-autos sur la place de Paris, ils faisaient des affaires d'or; maintenant que celles-ci dépassent le millier, le rendement a baissé. Et la Compagnie a répondu très nettement qu'elle ne pouvait consentir aucune concession, qu'elle préférait arrêter l'exploitation. Une grève s'en est suivie qui vient de prendre fin après trois semaines d'arrêt complet. La plupart des wattmen sont rentrés aux anciennes conditions, parce qu'ils se rendaient compte que le *non possumus* de la Compagnie était absolu. Quant aux autres wattmen, anciens cochers, ils sont, pour la plupart, retournés à leurs fiacres d'antan.

Il paraît donc peu probable que trois mille taxi-autos puissent vivre et prospérer à Paris. Certains petits loueurs de fiacres périront peut-être dans la bataille, mais les grosses maisons tiendront bon. Ce n'est pas parmi l'armée des fiacres, mais dans le régiment des taxi-autos qu'il devra s'opérer des réductions. A moins, bien entendu, que l'industrie automobile ne trouve des moyens plus économiques de fabriquer les véhicules, que la consommation d'essence soit réduite, que surtout la question des bandages soit résolue de façon moins coûteuse qu'aujourd'hui. Alors, le tarif des taxi-autos pourrait être réduit notablement, et il est évident que si ceux-ci ne présentaient, à côté des fiacres, qu'une différence de prix peu élevée, les classes moyennes préféreraient utiliser les véhicules allant le plus rapidement. Mais il ne semble pas que cette transformation, qui s'opérera forcément dans l'avenir, soit actuellement à la veille d'être réalisée.

Paul Delay.

LA ROUTE CHOISIE[1]

La fameuse fête Watteau allait avoir lieu. Depuis un mois, on ne songeait qu'aux préparatifs : répétitions de danses, de comédie, recherche de costumes dans le style. Le château était rempli d'invités qui se succédaient sans interruption; la chasse était ouverte; battues le jour, sauteries le soir un : tourbillon.

Henri, qui ne refusait jamais son concours lorsqu'il s'agissait de plaisir, s'était installé chez sa tante pour quelque temps. Jeanne et lui organisaient la fête; on leur avait laissé toute latitude. Et, chaque jour, c'étaient de grands conciliabules, des discussions pour l'emplacement du buffet, l'ordre du programme, le nombre des invitations. Les Darras, en cette époque mouvementée, venaient fort peu aux Pinières. Suzanne semblait distraite et songeuse. Malgré l'insistance de son amie, elle avait refusé de jouer une saynette pastorale et de figurer dans les danses en costume. Pierre avait également décliné tout rôle actif. Les vacances touchant à leur fin, se terminaient le lendemain de la garden-party : il ne voulait pas priver sa mère, sa sœur, de ses dernières heures de liberté. Peut-être, en spectateur, assisterait-il à la fête, mais il n'osait promettre... Ce refus avait dépité Jeanne. Elle avait supplié le jeune homme, il n'avait pas cédé à son caprice : c'était une défaite pour son amour-propre. Toutefois, elle oublia bien vite cette fugitive contrariété dans tout l'effarement des plaisirs présents et projetés. Jamais fête ne fut plus brillante.

Les amis les plus intimes étaient installés au château depuis la veille. Le reste des invités arriva : ceux de Paris, par le train d'une heure, ceux des environs peu à peu, en voiture, en auto.

Jeanne, nerveuse, s'habillait dans sa chambre tout en désordre. La toilette était exquise. Henri avait dessiné la façon, choisi la teinte.

— Cette fête est un peu ma fête, avait-il dit, j'en ai eu l'idée,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1907.

et je veux que tu y sois belle, belle, ma bergère ou ma marquise. Tu seras l'une et l'autre, tour à tour, puisque nous dansons ensemble pastorale et menuet de cour...

Jeanne, en effet, était charmante. Son profil se régularisait sous le relevé du chapeau de roses, sa taille menue se cambrait toute souple dans le corsage à pointe; et la poudre argentée des cheveux, la pâleur de la peau, le bleu passé du satin s'harmonisaient en teintes atténuées, d'autrefois...

Tout le succès fut pour elle. Entourée, adulée, elle écoutait les éloges, souriante, jouait de l'éventail, et c'était une vraie princesse d'antan, un peu modernisée tout de même, le geste plus libre, la révérence moins profonde, l'allure plus gamine. Elle allait, venait, distribuait, à tous, ses grâces sans compter, sans les nuancer aussi, ayant le même accueil pour les presque inconnus, les simples relations, les amis. Cela, Pierre le comprit dès son entrée au salon, et son cœur se serra.

Il s'inclinait très bas sur la main qu'elle lui tendait.

— Bonjour, Monsieur Darras, quel temps favorable, n'est-ce pas?

La voix était légère, voltigeante. Il excusa sa mère, sa sœur :

— Impossible à elles de venir, un ami, un vieil ami depuis longtemps absent était aux Broussayes...

— Je suis désolée de n'avoir pas Suzanne aujourd'hui, tout à fait désolée!...

La phrase était polie, le ton plein de regret, mais le regard distrait cherchait quelqu'un au loin. Pierre tenta de la retenir encore un peu près de lui, la devinant prête à s'échapper. D'une voix plus basse, il ajouta :

— Moi, je suis venu quand même, malgré tout, pour vous, pour vous! Rien n'aurait pu m'empêcher...

Jeanne leva les yeux sur lui. Elle perçut la sincérité, l'émotion du jeune homme. Elle fut touchée. Quelque chose de très doux frissonna en son cœur, comme une reconnaissance. Un embarras lui vint, un désir de trouver à répondre des mots « mieux que pour les autres », des mots sans banalité... Elle ne sut et murmura :

— Merci, Monsieur Pierre, vous êtes un ami!

— Jeanne! Mlle Vérel te réclame.

Henri approchait :

— Tiens! bonjour Darras! Vous allez bien?

Les deux cousins s'éloignaient côte à côte, et la joie fugitive s'évanouit dans le cœur de Pierre. « Vous êtes un ami », avait-elle dit, mais avait-elle compris? Il le redoutait et le souhaitait à la fois! Pourquoi lui avoir avoué qu'il était venu pour elle? Pour-

quoi être venu? Car il allait souffrir d'être là, triste, au milieu de ces rires, de ces bavardages, souffrir d'apporter son rêve très pur à côté de ces coquetteries, de ces badinages, de ces flirts, et il se sentit isolé, comme en exil...

C'était pourtant, dehors, une vraie féerie.

Un jour de septembre au ciel d'un bleu effacé, presque gris; une brume baignait les arbres, les lointains, si légère, qu'elle semblait un poudroiement de pastel pâle. Des nuages traînaient dans l'azur terne, promenant sur le sol des ombres à peine dessinées. Les couleurs d'été s'étaient transposées en teintes d'automne. Et toutes ces lumières voilées, ces délicatesses alanguies, ces brouillards mauves, jetaient une subtilité de rêve, de passé, sur la nature : elle devenait incertaine, attendrie, décor adéquat pour cette résurrection de Trianon.

Par les allées, les groupes s'essaimaient. Les robes, presque toutes blanches sous la clarté du vrai jour, semaient les pelouses, tels de gros pétales effeuillés. Près des fossés, des promeneurs s'attardaient. Dans l'eau dormante, les reflets tombaient, se fixaient immobiles; le ciel s'y mirait, des figures humaines s'y inscrivaient, penchées; tout le tableau venait se peindre, se broder, comme en une vieille broderie d'autrefois, au petit point, un peu fanée.

Les danses avaient été applaudies, bissées. Jeanne, très admirée, s'animait. Pierre entendait sa voix, par moments, plus aiguë, et cela lui faisait mal. Seul, accoudé à une haute colonne qu'enlaçait un rosier rouge, il regardait cette fête, ce déroulement de traînes souples qui ployaient les herbes, qui frôlaient le sable des allées, ces gestes de femmes en toilette qui se savent jolies ; et, trop loin pour saisir les paroles, il ne voyait que les attitudes, le mouvement des mains ou des têtes, et cela lui apparaissait, automatique, sans pensées.

On allait danser. L'orchestre, installé sous les arbres, préludait. Les couples se formaient. Jeanne, une griserie dans les yeux, s'avançait au bras de son cousin. Sous la lumière douce, le bleu de sa robe se spiritualisait encore, s'argentait comme d'un reflet lunaire. Tout à coup, son rire fusa, très distinct au-dessus des rumeurs et des autres rires. Pierre sentit combien elle était lointaine, différente de lui à cette heure. Il pensa aux Broussayes, à Suzanne, à sa joie de l'heure présente, Marcel revenu depuis quelques jours près d'elle. Il s'imagina l'enchantement du retour, ce bonheur conquis après tant de souffrances! Pourquoi n'était-il pas resté avec eux? L'envie de fuir, un moment, le saisit : fuir, seul, dans les bois, ne plus voir cette foule, ne plus

ouïr ces voix, ne plus entendre ce rire, oh! surtout ce rire, qui, comme un bruit d'ailes, venait battre à ses oreilles.

— Est-elle réussie, cette fête, dites, Darras? Est-elle assez Watteau? Regardez, près du pont-levis, ces groupes disséminés. Un « embarquement pour Cythère », n'est-ce pas?

Henri riait, tout à la joie du succès. Cette journée était son triomphe d'organisateur, d'homme de goût, d'artiste aussi.

Pierre complimenta. Jeanne passa près d'eux. Elle donnait le bras à Edith Vérel, non poudrée, superbe sous son grand chapeau à plume blanche. Henri s'exclama, interrogatif :

— Est-elle assez jolie?

— Qui? demanda Pierre, feignant de ne pas comprendre.

— Mais Jeanne, parbleu! Il n'y a qu'une voix : elle est exquise, aujourd'hui! C'est son style : elle est « dix-huitième » jusqu'au bout des ongles! Puis, un costume! C'est moi qui lui ai conseillé cela. Le genre de « La Finette » de Watteau. Elle en incarne merveilleusement le type. Vous ne trouvez pas?

— Si, si, acquiesçait Darras, souffrant à cet éloge, Mlle Vérel est bien belle aussi.

— Oh! celle-là, mon cher, elle est classique. C'est autre chose : je la vois avec le péplum, mais moins amusante, trop régulière. Pourquoi ne dansez-vous pas avec elle? Elle est libre, en ce moment.

— Non, je ne danse pas aujourd'hui, dans l'après-midi, puis sur l'herbe...

Il cherchait des excuses, ayant conscience de sa sauvagerie, de sa mauvaise grâce.

— Comme vous voudrez. Nous sommes là pour nous distraire. Vous ne venez pas au buffet? Mais que faites-vous dans votre coin? Ce n'est pas Watteau du tout, vous savez, les solitudes!

— Pardon, vous oubliez le « Gilles ».

Pierre avait murmuré cela avec amertume. La phrase ne fut pas entendue. Au-devant de son cousin, Jeanne s'avançait :

— Ta valse, Henri, tu m'abandonnes?

— Je n'aurais garde!

Il entraîna la jeune fille. Apercevant Pierre, elle s'arrêta, revint vers lui, la mine coquette :

— Et vous, Monsieur, vous ne m'avez pas invitée. Vous êtes le seul! Ce n'est pas bien!

Elle lui souriait, très doucement. Il balbutia des excuses :

— Vous étiez si entourée, si affairée!... Si vous vouliez : la prochaine danse, je serais reconnaissant!...

— Non, celle-là est promise, les deux suivantes aussi, mais la quatrième!

Elle s'envolait sans attendre la réponse. Pierre pensa qu'il était tard, qu'il avait annoncé son retour aux Broussayes pour sept heures. Il hésita...

Cette valse avec elle! Pouvoir enfin lui parler, l'approcher, l'avoir un peu à lui! Il n'était venu que dans cet espoir et il fallait partir sans cela, sans rien, que des souvenirs amers, une tristesse vague, de la jalousie. Car, ses soupçons se confirmaient : elle aimait l'autre, plus brillant, plus spirituel, plus habile à plaire! Alors pourquoi rester? Pour souffrir? A quoi bon? Il eut honte de sa faiblesse. Il se souvint qu'aux Broussayes, sa mère l'attendait pour son dernier soir de congé. Demain, il serait réinstallé dans sa demeure des bois, en plein travail! Et il eut soif de ces réconforts : la saine solitude, l'austère volupté de l'effort.

Sans dire adieu, il partit. Suzanne vint au-devant de lui. Elle regarda son frère, vit qu'il avait, dans les yeux, une tristesse. Elle ne le questionna pas, devinant que la journée avait été mauvaise. Pas un mot ne fut dit. Mais Pierre comprit ce silence. Il en sentit un bien-être, une reconnaissance. Sa sœur l'aimait vraiment pour lui avoir ainsi, au milieu de sa joie, offert une part de ses pensées et donné un peu de pitié.

Et il lui dit merci dans un serrement de main.

*
* *

Jeanne se réveilla, très lasse : l'entrain, l'énervement de la veille étaient tombés, faisant place à une vague torpeur. Le château était vide : tous les hôtes de passage étaient partis. Seul Henri restait encore aux Pinières pour la journée. Il proposa à Jeanne une promenade. Elle accepta. Ce tête-à-tête lui promettait de la joie. Dans le tourbillon des jours passés, « il » avait été tant à tout le monde, si peu à elle!... Elle avait besoin de causer avec lui, avant son départ, de faire provision d'avis, d'affection pour la séparation qui pouvait être longue! Et puis, si des conseils il passait aux aveux?... Si le rêve trop doux allait ouvrir les ailes, et son imagination de petite fille s'exaltait.

Près du jeune homme, elle marchait, l'allure dégagée dans la jupe courte. Ils traversaient les pelouses : lendemain de fête avec sa mélancolie. L'herbe foulée n'avait pu se redresser sous la rosée d'une nuit. Des débris de fleurs gisaient arrachées, un lambeau de tulle était resté accroché à un églantier. C'était comme un cimetière de choses fragiles, une jonchée de corolles et de feuilles, de souvenirs aussi.

Ils passèrent près du socle où Pierre s'était accoudé. L'image du jeune homme surgit en leur esprit. Henri s'exclamait :

— Quel original, ce Darras! Qu'avait-il donc hier encore? C'est dommage, cette sauvagerie, car c'est un garçon de valeur! Mais il ne sait pas jouir de la vie! A se renfermer dans ses méditations, il se fera oublier de la Fortune, car il faut lui demander beaucoup à cette capricieuse pour obtenir un peu.

— M. Pierre n'est pas un ambitieux, répondit Jeanne.

— Tant pis alors, les ambitieux et les égoïstes sont seuls heureux!

— Oh! Henri, ne crois-tu pas que le dévouement soit une joie?

— Peut-être, mais j'en préfère de plus positives, de plus faciles surtout! Je pense qu'il y a des natures pour lesquelles l'abnégation est si aisée qu'elles n'ont aucun mérite à s'immoler; comme il y a des âmes sans passion qui n'ont nulle peine à rester vertueuses : c'est leur élément. Moi, que veux-tu? je ne suis pas de ces privilégiés. Je prétends avoir mes droits au bien-être.

— Moi aussi, je t'assure, répondit Jeanne un peu étonnée de cette profession de foi. Mais enfin, pour quelqu'un que tu aimerais beaucoup — elle hésita — pour... ta femme, par exemple, tu saurais à certaines heures te sacrifier et cela te serait agréable?

Le jeune homme se mit à rire; la singularité de la question l'amusait :

— Agréable? Pas du tout! Je ne veux abandonner aucun de mes goûts, renoncer à aucune de mes habitudes pour qui que ce soit. A moi d'arranger ma vie, d'y supprimer les contrariétés. Jusqu'à présent, je n'ai pas mal réussi : j'espère bien continuer.

Cette déclaration rendit Jeanne silencieuse. Le jeune homme poursuivait, heureux de dire un peu ses idées, se sentant écouté :

— D'ailleurs, j'avouerai que la destinée m'a favorisé : mon existence fut facile. Il est vrai que j'ai aidé le sort de tout mon pouvoir, simplifiant ma tâche le plus possible. On dit que la vie est un voyage. Il est prudent de l'entreprendre avec peu de bagages. J'ai délesté mon âme des choses inutiles, des devoirs encombrants, des sentiments exagérés, des rêves irréalisables, des illusions aussi qui retardent la marche ou égarent en chemin! Les principes nécessaires, essentiels, mon scepticisme comme remède souverain, et, ainsi armé, j'espère arriver au port.

— Quel port? interrogea-t-elle, voulant bien suivre l'allégorie jusqu'au bout.

— Oh! mon Dieu! le mot port est bien emphatique. Disons une anse, une anse à l'abri où j'amarrerai ma vie en eau calme, sans marée, sans tempête : une existence stable, libre, presqu'un sommeil. Je ne demande pas du bonheur, on n'en trouve pas sur terre; ce n'est pas marchandise humaine! Chacun en parle

personne ne le connaît. C'est le voyageur de nuit dont on promet la visite aux petits enfants pour qu'ils dorment. Il passera avec des jouets, des bonbons, des étoiles plein les mains. Et les petits épient la venue enchantée. Parfois, ils croient entendre des pas s'approcher de la maison, une main heurter à la porte... Ils espèrent, ils tendent les bras au présent merveilleux... C'est le vent qui a frôlé le toit et fait battre le volet, et le voyageur attendu ne vient jamais.

Il parlait sans amertume, ayant toujours pensé ces choses depuis qu'il avait l'âge de penser, s'étant fait une philosophie à lui, l'ayant adaptée à sa vie. Jeanne, devant qui son cousin n'avait jamais parlé ainsi, l'écoutait avec angoisse. Elle sentait à chaque mot la tristesse croître en elle, tel un nuage qui monterait peu à peu obscurcissant le soleil. Et elle se trouvait muette, déroutée, en présence de cette âme qu'elle n'avait jamais, dans sa naïveté, pensé à sonder. Elle chercha à traduire sa surprise :

— Mais, Henri, je te croyais un idéaliste? Lorsque tu me parlais musique, lorsque tu m'expliquais les paysages du soir. Dans tes vers, pourtant, il y avait autre chose : de l'enthousiasme, du sentiment, de l'espérance! Ce n'était donc pas sincère?

— Mais si, mais si, Jeannette! Je n'ai jamais nié la Beauté, je l'adore! Pour moi, c'est une religion, la seule...

— Oh! Henri! et Jeanne croisa les mains en un geste de peur, Oh! Henri! que dis-tu là? Tu n'as donc pas la foi? Et pourtant, tu viens à la messe.

Le jeune homme se tut. Ce problème, il ne voulait pas l'aborder avec la jeune fille. Il la regarda, comprit qu'en cette âme sa conversation avait jeté un trouble, mis tout un désarroi, presque une épouvante. Les grands yeux se levaient sur lui attendant une réponse :

— Non, Jeannette, ne discutons plus : ce sont sujets trop graves pour une petite fille comme toi.

Elle n'insista pas, resta songeuse. Ils entraient dans une coupe récente. Quelques arbres isolés, trop hauts, n'ayant pas encore eu le temps de s'étendre, s'élevaient, l'écorce baguée d'un cercle rouge. A terre, des pousses nouvelles, de leurs touffes vertes, masquaient les vides laissés par les arbres abattus, déjà débités, emportés. Çà et là, des bouleaux luisaient, le feuillage pâle, leur peau blanche et lisse tigrée de gerçures noires.

— Regarde, Jeanne, ces bois, ces chênes épargnés, puis la place des victimes. Ceux-là vont prendre tout l'air, boire toute la lumière, le soleil... et les autres sont morts! C'est injuste, n'est-ce pas?

Elle fut touchée de ce mouvement de pitié, de cette douceur. Elle voulut en profiter pour le questionner encore, le faire revenir sur les mots prononcés qui ne pouvaient s'effacer de sa pensée :

— Voyons, Henri, ce n'est pas possible! Tu riais tout à l'heure? Tu crois au bonheur, en Dieu, en toutes les choses bonnes de la terre?

La voix tremblait, prête au sanglot. Le jeune homme sourit, voulut la rassurer comme une enfant :

— Mais oui, mais oui, voyons!

Elle soupira :

— C'est que cela me ferait trop de peine!

Il la regarda, effrayé de ce bouleversement. Un instant, un seul, une idée traversa son esprit. Il s'accusa de présomption, ne s'y arrêta pas. Il prit la main de la jeune fille, loyalement, sans arrière-pensée romanesque :

— Redevenus amis, n'est-ce pas?

Elle fit signe que oui de la tête, souriant; mais deux grosses larmes involontaires roulaient de ses yeux... Elle en fut agacée, les écrasa du revers de la main.

— C'est bête d'être nerveuse comme cela. La détente d'hier...

Elle expliquait comme elle pouvait, inhabile à analyser ses sentiments, sentant qu'une confiance s'était brisée en elle et que, dans son cœur, son rêve tant aimé pleurait tout bas.

*
* *

— Oh! Suzanne! jamais je ne me serais doutée de cela! Comment as-tu pu si bien te dominer pendant ces trois années?

Jeanne, assise dans la petite chambre de son amie, aux Broussayes, venait d'y apprendre la nouvelle du mariage prochain. Mlle Darras avait raconté son long roman d'amour, ses attentes, ses espoirs, enfin la grande joie du retour : Marcel revenu, le bonheur conquis! Cette confidence, faite d'une voix simple, bien qu'un peu palpitante d'émoi contenu, avait bouleversé Jeanne. Ce fut surtout de la surprise, la surprise d'avoir côtoyé ce rêve caché pendant trois années, plus peut-être, sans que jamais il ne se trahît.

— Mais, Suze, il y a des heures pourtant où tu as dû souffrir, des heures où tu as dû douter, te décourager?...

Suzanne sourit d'un sourire un peu mélancolique :

— Souffert? oui! douté? jamais! J'avais confiance en Dieu, en lui, en moi. Je savais que la Providence qui veille à tout et qui avait voulu l'épreuve, me donnerait la force de la supporter. Souffert? oui... Il était si loin, puis le climat, les dangers, ces

hostilités enveloppantes des choses de là-bas qui le menaçaient... Alors, quand j'avais peur, quand les nouvelles étaient en retard, alors, je priais : c'était ma manière de veiller sur lui!

Jeanne l'écoutait, très émue, admirant cette vaillance secrète. Une vénération lui venait pour cette fidélité de pensée, à travers le temps, les épreuves, et elle trouvait son affection pour Henri, toute frêle, toute mesquine, en comparaison de cet amour! Son roman! elle croyait, elle aussi, avoir son roman! Comme maintenant il lui semblait banal!

— Mais tu vas oublier ces mauvaises heures de chagrin, chérie?

— Non, Jeanne, ces heures-là, je ne veux pas les oublier. Ce sont elles qui m'ont faite meilleure, qui m'ont menée plus près de Dieu, qui ont aussi consolidé mon amour. Vois-tu, je n'ai jamais redouté la lutte, la lutte contre le mal, contre les destinées contraires, contre moi-même! J'aime l'effort, j'aime la volonté qui essaie de corriger la fatalité, de détruire les obstacles extérieurs, de ruiner les faiblesses... intérieures. Cela te fait rire, peut-être, mes idées? Je n'ai pas l'air belliqueux, c'est vrai!...

Elle montrait sa figure irrégulière de traits, mais où le regard mettait sa lumière, figure sereine où, seule, la ligne des sourcils, très nette, inscrivait son énergie :

— Je te fais rire avec mes idées!

Jeanne était pensive :

— Mais maintenant que ton bonheur est conquis, tu vas jouir sans arrière-pensée? Tu es au port, toi aussi!...

En disant cela, Jeanne se souvenait de la même phrase dite par son cousin, « l'anse sans marée, sans brise, la passive félicité ». Singulière coïncidence; en quelques jours, par deux fois, le hasard de la conversation la ramenait vers des réflexions toutes neuves pour son esprit. Et, dans son désir de découvrir le sens de la vie, de s'orienter, elle questionnait son amie, voulait comprendre cette autre voie, cette autre ambition.

Suzanne secouait la tête :

— Tranquille? Je ne le serai jamais si tu veux dire par là que je vais m'endormir dans l'indolence et la joie. Les devoirs peuvent changer de formes, ils restent toujours des devoirs. Oh! le subtil plaisir d'orner en soi sa destinée... Puis, le bonheur n'est pas un but, Jeannette, ou, du moins, ce n'est pas le seul but. Nous avons notre dignité. Il nous faut arriver à notre complet développement. Nous avons notre niveau moral à atteindre, comme nous avons notre taille physique! Les cœurs rapetissés me font pitié ou m'indignent. Ils me font pitié quand ils sont victimes de circonstances brutales, d'influences qu'on ne peut écarter; vers ceux-là

va toute ma compassion. Il doit être si dur d'être prisonnier, même lorsqu'on ne sent pas ses chaînes! Les autres, ceux qui, étant libres de faire leur destinée, l'ont choisie étroite, fuyant devant l'effort, abdiquant les responsabilités, ceux-là... mais je crois que je les plains encore! Ils ne savent pas qu'en Haut la vie est plus belle...

Elle parlait sans exaltation. Ces idées, elle les avait faites siennes peu à peu, assimilées à tout son être. Elle les disait sans emphase, trouvant naturel de penser ainsi, espérant faire un peu de bien à son amie avant de la quitter. Elle reprenait :

— Ma Jeannette, j'ai l'air de te faire un sermon. Ce serait presque mon droit. Je suis ton aînée de deux ans... ou trois? Je ne sais plus! J'ai tant vécu de cœur et d'esprit, que je me crois très vieille. Puis, mon titre de « presque dame » me donne quelque autorité. Mais, rassure-toi, je n'abuserai pas de mes prérogatives... Seulement, vois-tu, dans les bals où j'allais, ces dernières années, j'allais, sans plaisir, très détachée, mon âme étant loin, là-bas, près de lui... Alors, j'observais, n'ayant que cela à faire. Les danseurs n'étaient pas pour moi le monsieur plus ou moins séduisant, qui, inconnu aujourd'hui, sera peut-être votre mari demain. Dépouillés de ce prestige, ils sont moins « prince charmant », je crois, ces bostonneurs; mais, à étudier, ils offrent un grand intérêt. Et, dans ces réunions où j'allais comme « figurante », j'ai vu des femmes, qui auraient pu être exquises, gaspiller leur vie, dissiper les trésors qui étaient en elles. Quelquefois aussi, j'en ai vu qui avaient conscience du vide de leur existence et qui en souffraient. Ah! celles-là, j'aurais voulu les aider! Je les aime pour la nostalgie de choses meilleures qui est en elles : avec un peu de force, elles se libéreraient.

Jeanne posa sa main sur le bras de son amie, l'interrompit :

— Suzanne, est-ce que tu penses à moi en parlant de celles-là?

L'autre la regarda avec ses yeux graves et répondit :

— Peut-être...

Il y eut un silence très long.

Jeanne cacha son visage où une ombre passait :

— Vois-tu, moi, il ne faut pas me juger. Tu ne sais pas, tu ne peux pas savoir! Oui, à certaines heures, ma vie me pèse, me lasse, me semble insipide... Mais, à d'autres aussi, j'ai besoin de distractions folles, de plaisirs pour m'en griser! Puis, aussi, parce qu'il faut que j'adore cela, que je « brille », car si..., un jour, j'aimais un de ces mondains... dont tu parlais tout à l'heure..., alors, vois-tu, pour lui plaire, il faudrait bien que j'aie ses goûts et que je vive sa vie.

Elle s'arrêta, ayant envie de tout dire à cette confidente si sûre, de lui demander conseil; elle qui aimait, elle comprendrait! Mais elle eut une timidité soudaine. Elle craignit de n'être pas prise au sérieux, de faire sourire son amie, d'être consolée comme une enfant. Elle ne voulait pas de cette indulgence, de cette commisération. Elle se tut, ayant peur que Suzanne n'eût deviné l'allusion. Mais la jeune fille avait une expression calme. Elle n'interrogea pas. Elle se leva, alla vers la fenêtre où son amie restait, appuyée. D'un geste câlin, elle emprisonna ses épaules, et, tout bas, à l'oreille de Jeanne immobile, elle murmura :

— Un dernier mot, chère petite; il n'est pas de moi, mais peut être utile aux jeunes filles qui, comme toi (elle appuya sur la phrase), qui, comme toi, n'ont pas donné leur cœur. Ce mot, je l'ai lu, un jour. Je te le lègue en souvenir de cette conversation : « Toute femme s'élève à la façon du lierre. Elle grandit à la mesure de celui auquel elle s'attache! » Il faut choisir un arbre très haut! Crois-en ma vieille expérience de fiancée. Et, maintenant, embrasse-moi et descendons. Seulement, promets une chose : c'est que, lorsque tu seras triste ou malheureuse, tu viendras voir ton amie d'autrefois. Elle trouvera bien encore quelques sermons à te faire, quelques conseils à te donner... et tu ne lui en voudras pas?

Touchée, Jeanne se jeta au cou de sa compagne et resta longuement blottie dans ses bras :

— Tu me fais du bien, dit-elle. Et M. Darras? ajouta-t-elle en rougissant un peu.

— Il est parti. Son congé était fini. Mon cher Pierre! en voilà un vaillant, lui, un cœur fort et si tendre!

Elle criait son admiration, heureuse que Jeanne entendît, cette Jeanne qui le faisait tant souffrir.

— Dis donc, Suze, l'autre jour, à la garden-party, je ne lui ai pas dit adieu, à ton frère. Je ne savais pas qu'il vous quittât le lendemain. Je lui avais promis une danse..., très lointaine aussi. Il n'a pas attendu. J'espère qu'il n'était pas fâché? Quand tu lui écriras, tu lui diras, n'est-ce pas? que je l'ai cherché à la fin et que j'ai beaucoup regretté..., beaucoup...

La phrase, fidèlement traduite par Suzanne, alla porter un rayon de joie à Pierre dans la lettre du lendemain.

*
* *

Suzanne avait désiré que son mariage se célébrât à la campagne. Les Broussayes, c'était la vieille propriété de famille! Il y

dormait des souvenirs. Par un culte délicat, la jeune fille avait voulu que ses noces se fissent dans ce décor tel quel : ce serait mettre sur son bonheur la bénédiction des absents, des disparus, réclamer pour son avenir le baptême du passé. Puis, alentour aussi, était la nature enveloppante qui, de son sourire, égayerait cet hymen; et Suzanne, près d'elle, ce jour-là, voulait tous ses amis : les champs, les bois, les humbles aussi, les pauvres qu'elle avait secourus, tous.

Jeanne était demoiselle d'honneur. Par une inspiration pleine de tact, et dont toute intention de coquetterie n'était pas absente, elle voulut avoir une toilette très simple, presque rustique, blanche, à peine brodée : une mousseline souple, virginale. Elle était exquise ainsi : l'air d'une petite mariée de Greuze. Pierre, seul, ne lui adressa aucun compliment.

— Vous êtes dans les autorités, aujourd'hui! lui avait-elle dit en riant, comme il s'excusait de l'abandonner aussitôt après l'avoir saluée.

— Oui, Mademoiselle, je remplace mon père, je conduis ma sœur à l'autel.

Elle s'arrêta, craignant de l'avoir froissé : sa physionomie était si grave!

Plusieurs fois dans le cours de la journée, elle surprit le regard du jeune homme attaché sur elle avec insistance. Elle crut y lire un blâme. Une inquiétude la hanta. Que faisait-elle de répréhensible? Qu'est-ce que sa tenue avait d'anormal? Très émue du départ de son amie, qu'elle sentait plus chère encore à cette heure, un peu envieuse de ce bonheur, faisant un retour sur elle-même, elle éprouvait une singulière mélancolie, avait à peine parlé, ayant perdu son entrain habituel. Le jeune homme qui l'accompagnait, et auquel on avait annoncé une demoiselle d'honneur très gaie, était décontenancé en présence de cette attitude distraite, triste même. Il avoua son étonnement à Pierre :

— Qu'a donc Mlle Martel? Comme elle est silencieuse!

— Ce n'est pas ainsi d'ordinaire, répondit Darras ironiquement.

Et il s'en fut, assombri. Il regarda la jeune fille qui, assise à l'écart, restait immobile, un sourire artificiel sur les lèvres, les yeux au loin, l'âme partie. Aussitôt il se dit qu'elle pensait sans doute à Henri, qu'elle était triste parce qu'il n'était pas venu. Pas une minute, il ne se demanda s'il était injuste dans ses suppositions, presque satisfait au contraire de lui reconnaître des griefs, de pouvoir lui vouer rancune : il lui serait ainsi plus facile de se reprendre, d'essayer l'oubli!

Depuis son départ des Broussayes, il y avait deux mois, depuis

l'expiration de son congé, Pierre s'était remis à sa vie de travail : il avait entrepris de formidables ouvrages littéraires, ne voulant plus penser à elle, s'amollir en des rêves irréalisables! La journée de la fête Watteau lui avait ouvert les yeux, croyait-il, montré une Jeanne charmante et jolie entre toutes, mais à l'âme trop légère, insaisissable, naïvement éprise d'un autre; et de quel autre? D'un Henri de Croisé, d'un « gommeux », d'un oisif, qui ne comprenait même pas le trésor offert, qui l'entraînerait en une vie folle, qui ruinerait les choses précieuses devinées en elle!

Pendant ces deux mois, Pierre avait songé à cela et il avait cherché à tuer son rêve... Mais, à voir Jeanne, il comprenait qu'il n'était pas « guéri »! Son application même à la fuir prouvait combien peu sûr il était de ses résolutions.

Suzanne, radieuse, allait de l'un à l'autre, donnant à tous son sourire. Son visage rayonnait en une expression de paix... Les joies si longtemps attendues font peu de bruit, c'est comme si elles avaient pris possession des cœurs, des vies peu à peu, y étaient entrées en promesses, s'y étaient installées à l'avance.

Les mariés allèrent, suivis de quelques jeunes couples, saluer les paysans attablés dans les communs. Suzanne avait tenu à convier le vieux garde, le fermier et sa femme, quelques enfants du bourg à qui elle avait appris le catéchisme, les années passées, enfin sa vieille nourrice qui habitait une petite maison, près des Broussayes. Et c'était plaisir de voir la gaîté un peu lourde de ces braves gens endimanchés, leur franche allégresse, leur reconnaissance! Suzanne passait de l'un à l'autre, distribuait sourires et paroles douces, présentant son mari avec un petit air de fierté crâne. Elle se prêtait sans répugnance aux expansions de ces simples, acceptait les poignées de mains, les compliments gauches, les accolades mêmes...

Jeanne, à l'écart, suivait la scène d'un œil plus amusé qu'attendri. Elle s'effarouchait de ces gros rires, de ces contacts. Comment Suzanne pouvait-elle se laisser ainsi approcher, embrasser? La vieille nourrice tout émue essuyait ses yeux pleins de larmes.

Jeanne eut un sourire ironique, haussa les épaules, s'éloignant : « Si Henri avait vu ce tableau champêtre, il y eût trouvé matière à exercer sa verve. Lui, qui avait tant horreur des paysans, de la foule, des vulgarités, du sentimentalisme! »

Réfléchissant ainsi, elle s'était avancée seule, sous les arbres du parc. Pierre l'y suivit. Il avait l'expression railleuse, elle se méprit sur la cause :

— Monsieur Darras, vous quittez aussi la « petite scène » pastorale ou féodale, comme vous voudrez? Pauvre Suzanne!

Est-elle bonne de s'occuper ainsi de tous ces rustres! Elle leur avait donné à boire, à manger, qu'avaient-ils besoin de plus?

Elle parlait d'une voix légère, un instinctif mépris plissant sa lèvre. Elle regardait devant elle sans observer la physionomie de son interlocuteur. Etonnée du silence qui se prolongeait, elle leva les yeux sur le jeune homme, le vit très pâle, la figure grave, le front barré d'un pli sévère. Elle s'arrêta, surprise.

— Est-ce que vous, vous auriez fait ce que Suzanne... en ce moment? Est-ce que vous seriez socialiste, Monsieur Pierre?

Elle disait cela sans se rendre compte de la valeur du mot, ayant toujours, dans sa petite cervelle d'oiseau, confondu les formules.

— Je ne sais ce que vous entendez par le socialisme, répondit Pierre, et il souriait d'un tel enfantillage, mais j'aime, moi, les braves travailleurs qui ont toujours vécu aux Broussayes, les plus humbles vies ayant leur beauté et leur vaillance! Suzanne s'est toujours dévouée aux pauvres d'ici et aujourd'hui elle convoque ses vieux amis malheureux à une fête de famille. Elle leur offre un peu de joie après leur avoir fait beaucoup de bien : c'est pour elle, je vous assure, un plaisir plus qu'une corvée!

Jeanne ne voulut pas encore s'avouer vaincue. Elle rassembla dans ses souvenirs quelques arguments qu'Henri employait volontiers pour de pareilles discussions :

— Et vous croyez que ces gens-là vous en ont de la reconnaissance? D'ailleurs, est-ce leur faire du bien que leur témoigner tant de sollicitude? Ne pensez-vous pas que ce soir, en rentrant chez eux après cette journée de chômage et de bien-être, ils trouveront leur repas plus maigre, leur besogne plus pénible, leur lendemain plus vide d'espoir?

Elle répétait les phrases toutes faites qu'elle avait entendues autour d'elle. Pierre démêlait dans ces paroles la leçon apprise. Il en fut amusé et peiné à la fois, amusé de la voir si neuve d'esprit, sans idée sur bien des choses; peiné de la sentir si indifférente aux grands problèmes de la vie. Sans chercher à la convertir, il voulut au moins se venger sur ceux qui l'avaient ainsi égarée.

— Oh! je connais ces théories adoptées par tous les égoïstes qui les trouvent commodes. Excuses à l'inertie, au manque de charité! Prétextes pour masquer les sécheresses d'âme! Mais vous, Mademoiselle Jeanne, pour parler ainsi, vous êtes-vous, seulement une fois, penchée vers vos inférieurs? Tenez, aux Pinières, avez-vous été visiter la petite fille d'une de vos « locataires » qui est paralysée? Avez-vous fait ou acheté quelque brassière pour le petit bébé de votre garde?

— Je ne les connais pas, répondit-elle d'une voix presque humble. Je sais que papa paye tous les ouvriers très cher, beaucoup plus cher qu'il n'est coutume par ici. Alors ils sont contents et ne demandent rien. Mais je comprends que ce n'est pas la même chose, je ne pensais pas à cela. Puis, nous avons eu du monde tout cet été. Nous rentrons à Paris la semaine prochaine et là, c'est impossible. Il n'y a pas de pauvres, d'ailleurs!

Encore une fois, Pierre sourit de sa naïveté, mais elle ne songea pas à s'en fâcher, se sentit seulement un peu de peine.

— Si, Mademoiselle Jeanne, il y a beaucoup de pauvres à Paris, mais ils sont peut-être plus difficiles à trouver, les vrais, et à secourir. Je sais que Suzanne, l'hiver, s'en occupait. Elle allait avec d'autres dames, là-bas, du côté de Montrouge. Je ne puis vous dire quelle œuvre : ma sœur a toujours caché le bien qu'elle faisait.

— Mais comme Dieu l'a récompensée! murmura Jeanne, un désir dans la voix.

Leur conversation les avait ramenés, à pas lents, devant les Broussayes. Suzanne et Marcel se tenaient près de Mme Darras, qui les enveloppait d'un regard de tendresse.

Devant ce bonheur, Jeanne resta une minute immobile, sentant une nostalgie pour les joies paisibles, complètes. Ah! si Henri avait voulu! A côté d'elle, debout, Pierre s'attardait, et sa pensée aussi se faisait tendre. Les quelques phrases échangées avec Jeanne avaient remis en lui une confiance. Il avait entrevu, en ce cœur trop léger, des bonnes volontés méritoires, des aspirations inconscientes vers la vérité, vers la bonté. Peut-être, soustraite aux influences de son milieu, aux entraînements de sa vie trop mondaine, peut-être deviendrait-elle une femme aimante? Mais, pour cela, il fallait briser ces mille liens qui l'attachaient à son existence présente; plus que cela, il fallait l'arracher à elle-même, à son rêve, à son amour pour Henri, l'éveiller de son dangereux enchantement.

Jeanne se tournait vers lui :

— Monsieur Darras, c'est peut-être vrai ce que vous m'avez dit tout à l'heure... J'essayerai.

Elle le regardait de ses yeux bleus très clairs, des yeux d'enfant.

Une reconnaissance infinie envahit le cœur du jeune homme, une reconnaissance pour ce petit mot : « J'essayerai »! Là, il y avait un aveu de docile abandon, une résolution, presque une promesse. Et c'était de la joie pour lui, ce mot : « J'essayerai », de la joie et de l'espoir aussi, une permission de l'aimer encore sans se le reprocher comme une faiblesse, une folie. Alors il eut

envie de lui crier « merci », de la conduire, elle aussi, devant Mme Darras, qui bénissait les mariés de son sourire maternel, de la conduire, elle aussi, par la main...

Jeanne, silencieuse, effeuillait une rose rouge entre ses doigts. Les pétales semblaient mettre du sang sur la peau blanche; et, soudain, cette petite fleur rappela à Pierre une autre fleur toute semblable : un rosier enguirlandant une colonne, aux Pinières, par une journée de septembre, alors qu'accoudé là, solitaire, il souffrait. L'odeur de la rose morte lui remémorait l'odeur toute pareille qui grisait sa mélancolie, tandis que Jeanne, en « Finette Watteau », dansait, dansait follement avec l'autre. Un écho de ce rire lui sonnait encore aux oreilles, comme un carillon obsédant. Toutes les peines passées refluèrent à son cœur en une montée de tristesse et, sans un mot, il partit très vite, alla rejoindre sa mère, seul.

Et Jeanne resta, abandonnée, comme oubliée, laissant glisser entre ses doigts les feuilles alanguies, la caresse pourpre de la rose fanée.

*
* *

— Comme c'est aimable à vous de venir voir une vieille femme pas gaie, Monsieur de Croisé.

Et Mme Siéblard s'empressait auprès du jeune homme.

— Je vous fais mille excuses de vous recevoir ainsi, dans ce désordre. Et elle entassait sur de grandes corbeilles de jonc des piles de brassières en laine bleue. Je travaillais.

— Pour vos pauvres, toujours... Vous êtes l'inépuisable charité.

— Que voulez-vous? je donne mon temps: d'autres, qui le peuvent, donnent leur argent; et, ainsi, on parvient à créer un peu de bien. Il y en a tant à faire! Surtout, je crois, du bien moral.

— Oh! oui, Madame, bien de ces malheureux-là ne sont pas inscrits au Bureau de bienfaisance. Il devrait y avoir assistance pour les gens du monde affligés, une maison de santé pour les cœurs malades. Vous auriez beaucoup de clients, je vous assure!

Henri mettait, dans cette phrase, un ton de plaisanterie qui lui était habituel, façon souvent habile de voiler une émotion, d'envelopper une réflexion trop sincère ou trop personnelle, d'atténuer un paradoxe. Mais Mme Siéblard ne s'y laissa pas tromper. Très bonne, accoutumée à secourir les détresses de toutes sortes, elle était la confidente des jeunes filles, des femmes, des jeunes gens mêmes. D'une intelligence moyenne, elle avait un réel désir de consoler, d'obliger, et trouvait en son cœur les inspirations que son esprit ne pouvait lui fournir. Jouissant d'une

fortune très médiocre depuis la mort de son mari, qui ne l'avait jamais rendue heureuse, elle s'était adonnée à la piété, aux œuvres, vivant d'une vie modeste et retirée, que chacun estimait. Henri de Croisé l'avait toujours connue. Tout petit, après la mort de ses parents, il était venu souvent chez Mme Siéblard qui, n'ayant jamais eu d'enfant, s'ingéniait à le faire jouer, à lui dire des paroles douces, à lui prodiguer caresses et friandises. Et le jeune homme était toujours retourné avec joie dans le petit appartement de la rue de Rennes, y trouvant un accueil très affectueux, très simple.

Mme Siéblard, un peu sermonneuse d'ordinaire avec la jeunesse, avait compris qu'il ne fallait jamais importuner Henri de questions, de réprimandes. Très renseignée par ses nombreuses relations sur la vie du jeune homme, elle avait devant lui l'habileté de n'en paraître rien savoir et ainsi elle avait réussi à garder toute son affection, sinon sa confiance : Henri ne se livrait à personne.

A peine fixé à Paris depuis quinze jours, il s'était souvenu de son amie, était venu prendre de ses nouvelles après la séparation de l'été. Et il se trouvait bien dans le fauteuil confortable, installé près de la dame aux gestes menus qui s'excusait de reprendre son ouvrage :

— Pardon, mais je continue ma besogne, c'est pressé : une layette pour un petit personnage qui vient de faire son apparition en ce monde!

— Quelque vaurien futur de plus sur la terre! Oh! Madame! Comment osez-vous encourager de tels malheurs?

— Toujours pessimiste, incorrigible! reprit Mme Siéblard avec son sourire indulgent. Au lieu de m'exposer vos théories subversives, racontez-moi les nouvelles. Qu'avez-vous fait ces derniers mois?

— Rien! comme de coutume, si vous entendez par là faire quelque chose d'utile!

— Quelle sévérité envers vous-même! Est-ce le commencement du salut?

— A moi de vous demander plutôt où serait le salut, ici-bas, j'entends? car je n'ai garde de songer encore à l'autre monde.

— Vous avez pourtant beaucoup à préparer et...

— A réparer, peut-être! Mais je fus, vous le savez, toujours l'ouvrier de la dernière heure, confiant en la promesse qu'il sera payé comme celui de la première. C'est l'Evangile que je traduis!

— En traduction libre! Je reconnais là mon mécréant! Enfin, je vous pardonne à la condition que vous m'écouterez, mon

Henri (elle l'appelait souvent comme autrefois, sachant lui faire plaisir, le dominer mieux aussi), mon Henri, j'ai beaucoup pensé à vous ces temps-ci ; je voudrais vous voir marié !

— Oh ! que vous ai-je fait ? s'écria le jeune homme avec une épouvante feinte. Que vous ai-je fait pour que vous souhaitiez ma mort ?

Mme Siéblard ne se troubla pas à cette protestation, sourit à peine et poursuivit, ayant son idée :

— Henri, je ne plaisante pas ! Je suis très sérieuse même : il s'agit de votre bonheur. Vous avez vingt-huit ans, je crois !

— Vingt-sept, rectifia le jeune homme. De grâce, ne me vieillissez pas ! Voyez ! mes cheveux tombent et ma force est glacée, peut-être, mais je ne suis pas encore en enfance !...

— Vous avez vingt-sept ans, continua imperturbablement Mme Siéblard. Toute votre fortune vous appartient ; vous avez de la santé, un physique agréable. Ne saluez pas, c'est inutile. Ne jouez pas la surprise. Vous le savez, et d'autres femmes plus jeunes que moi ont dû vous le dire... ou vous le faire comprendre !

— Oh ! Madame ! (Henri jouait l'indignation) croyez bien que...

— Inutile de m'interrompre sans cesse, vous êtes insupportable. Je disais donc...

— Que je suis charmant...

— Que vous êtes charmant, quand vous savez vous taire, et que vous avez tout, vous entendez ? tout pour faire un beau mariage. Qu'attendez-vous ?

— Mais je suis très heureux ainsi. Je n'ai nulle envie de me mettre si tôt la corde au cou...

— Vous êtes galant pour la future Mme de Croisé !

— Je ne la connais pas.

— Qui sait ? Vous la connaissez peut-être, vous passez près d'elle sans penser que là est votre bonheur. Ouvrez les yeux !

— Madame, vous parlez en énigme : vous me faites peur. Auriez-vous déjà tramé quelque complot contre ma liberté ? Quelque projet caché ? Un guet-apens ! Mais je vous avertis, je serai de force à me défendre.

— Contre deux beaux yeux, une grosse dot, la lutte est périlleuse.

— Contre les premiers, j'en conviens. Quant au second attrait signalé, il me laisse calme. Je ne cherche pas de l'argent. J'en ai ! Je ne dis pas que j'irai m'éprendre d'une jeune fille qui n'aurait qu'un sourire et un cœur... d'or pour tous biens ! Nous sommes en des temps difficiles. Je le confesse, ce n'est pas ma faute, j'ai de déplorables habitudes de vie. Il me faut mon luxe, mon élégance. Je ne veux pas renoncer à tout cela, mais je ne suis pas non plus un coureur d'héritières.

— Je le sais, mon enfant, et ces sentiments vous font honneur. Si peu de jeunes gens raisonnent comme vous de nos jours!

— Que voulez-vous, Madame, ce n'est pas tout à fait leur faute. L'argent est nécessaire, ceux qui n'en ont pas en cherchent, ceux qui en ont en veulent plus encore. Moi, j'ai la chance de posséder des revenus suffisants : que ma femme en apporte autant, mon ambition ne va pas outre.

— Oui, vous êtes sage, et j'aime à vous entendre parler ainsi.

Elle l'approuvait, le laissait s'épancher, émerveillée de le voir accepter si bien son idée, sans se cabrer de suite devant l'attaque. Pour ne pas le troubler du regard même, elle gardait son ouvrage en main par contenance, mais l'aiguille ralentissait son va et vient, s'immobilisait tout à fait.

— Ce à quoi je tiens, continuait le jeune homme, c'est à la beauté, ou, si vous aimez mieux, à ce quelque chose de plus, de moins que la beauté et que l'on appelle le charme, le chic, le je ne sais quoi d'indéfinissable qu'ont nos Parisiennes, qui fait qu'on se retourne sur leur passage. Je suis un dilettante, j'ai ôté de devant mon regard tout ce qui pouvait le heurter, lui déplaire. Au concert, je change de place quand un monsieur, en face de moi, a le malheur de loucher. La laideur me gêne, m'incommode. J'ai horreur de ce qui est difforme ou simplement commun. Je me suis entouré chez moi de choses jolies, d'objets d'art; le jour où j'y amènerai ma femme ce sera pour mettre une harmonie de plus.

— Certainement, mon enfant, vous êtes un artiste : il vous faut de la beauté, l'esprit vient après, n'est-ce pas? L'esprit, cela s'acquiert... au frottement. Puis, dans le monde, c'est si aisé de faire croire qu'on en a. Quelques connaissances des modes du jour, une légère vivacité à la réplique, un brin d'aplomb, et, dans les salons, vous passez pour une femme remarquable.

— C'est plus difficile chez soi, dans le tête-à-tête.

— Oui, mais dans votre milieu, vous en avez si peu de tête-à-tête!

— Vous voulez dire par là, si je ne me trompe, que, pour les mondains, leur femme est toujours assez intelligente, car ils ne parlent jamais avec elle, ne la voient que dehors? Pardon, pardon, tels ne sont pas mes projets, et si jamais je me marie... Mais je ne sais ce que je vous raconte là. Vous fûtes habile à me fa re confesser, Madame. Ce n'est point mon habitude, pourtant. Soyez généreuse, maintenant, n'abusez pas de ma confiance, car je ne suis pas décidé du tout, du tout...

— Mais oui. Nous savons. Vous dites tous cela, jeunes gens,

puis, quand vous êtes bien installés dans votre bonheur avec un foyer tiède, une femme aimante, des enfants...

— Assez! assez! Ne m'accablez pas. Ces félicités promises m mettent en fuite.

— Vous me quittez déjà?

— Oui, je regrette. Mais ma tante Martel a dû arriver hier et je veux lui présenter mes respects. Je ne l'ai pas vue depuis la garden-party.

— Très réussie, cette fête, il paraît. Vous en avez eu tous les honneurs, m'a-t-on dit.

— Avec Jeanne! Elle était délicieuse.

— Oui, mais votre cousine, cela ne compte pas!

— Madame, vous « faussez » tout avec votre « obsession matrimoniale. » Je vous assure que Jeanne était très agréable à contempler!

— Et Edith?

— Edith Vérel? Oh! belle, comme toujours.

— N'est-ce pas? Puis si bonne! Elle est justement venue me voir hier, m'apporter son offrande pour mes orphelins.

— Ces affreuses petites machines? demanda le jeune homme riant.

Et il accrochait au bout de sa canne une brassière qu'il agitait en étendard.

— Méchant, voulez-vous bien laisser mon ouvrage! Non, Edith m'a versé sa cotisation, prélevée sur ses économies...

— De toilette? Cela m'étonne.

— Mauvaise langue! Ne dites pas de mal de ma petite amie ou alors je me venge.

— Vous avez commencé.

— Comment cela?

— En voulant enchaîner ma liberté.

— La chaîne sera si douce, toute en roses!

— Mais elles ont des épines!

— Je n'aurai jamais le dernier mot. Allez-vous-en! Vous me mettriez en colère à la fin.

— Oh! j'en désespère. Vous êtes trop bonne!

— Vous avez raison, je suis trop bonne d'écouter vos folies. Au revoir, mon enfant.

*
* *

Une fois dans la rue, Henri se sentit un peu étourdi, un peu penaud aussi, avec l'irritante impression d'avoir été joué. Se marier? Lui? Allons donc! On verrait bien s'il se laisserait faire

comme cela. D'abord, il n'avait jamais envisagé cette question. Pourtant, la veille encore, en rentrant le soir dans son appartement, il avait éprouvé une sensation d'isolement; et, un moment, il avait souhaité l'accueil tendre d'une jeune femme... Son rêve n'avait point pris figure. Et, à cette heure, il l'oubliait. Cependant cette révolte se transformait peu à peu en curiosité. Pour lui avoir parlé ainsi, Mme Siéblard avait quelque dessein secret. Une jeune fille connue, avait-elle insinué, mais il en connaissait beaucoup. Deux seulement avaient été nommées : Jeanne?... l'idée en fut aussitôt écartée. « Elle ne compte pas », avait déclaré Mme Siéblard, puis elle ne songeait pas à lui : frère et sœur. Sa pensée ne s'y arrêta pas, alla vers l'autre : Edith Vérel... Ce ne pouvait être celle-là non plus. Ses parents devaient avoir d'autres ambitions : quelque jeune homme titré ou plus en vue, occupant une haute situation.

Henri se trouvait place de la Concorde. Pris d'une inspiration subite, il héla une voiture, se fit conduire avenue du Trocadéro. C'était le jour des dames Vérel : il leur devait une visite. Il fut reçu. Quelques personnes âgées étaient au salon, se chauffant à la première flambée d'automne. Elles reprirent leur conversation à peine interrompue par l'entrée du jeune homme. Se trouvant un peu isolé, il vit Edith s'asseoir près de lui. C'était son strict devoir de maîtresse de maison; mais il parut à Henri qu'elle s'y prêtait avec une bonne volonté inaccoutumée : sa présomption masculine s'en accrut. Il fut charmant, s'appliqua à ces causeries qui le rendaient irrésistible. Il partit tard ayant prolongé sa visite. Très affable, Mme Vérel l'engagea à revenir :

— Il faut profiter un peu de l'intimité des premiers mois, à Paris. Se voir en novembre, car, ensuite, on ne s'appartient plus, le courant vous saisit; les visites de cérémonie recommencent.

Edith, elle, n'avait point insisté. Seulement, au seuil du salon, avec un sourire de reine, elle tendit sa main au jeune homme. C'était une faveur rare chez elle : elle affectait une grande réserve avec les messieurs, les traitant de haut, en vassaux. Henri serra longuement les doigts fluets et sortit grisé.

Sur le trottoir, il heurta presque deux dames qui entraient. Un cri spontané jaillit : « Henri ! »

Il reconnut la voix de Jeanne. Mme Martel s'arrêtait :

— J'allais chez vous, dit le jeune homme, prévenant tout reproche.

— Oui, tu nous avais annoncé ta visite : nous t'avons attendu jusqu'à cinq heures, puis, comme sœur Anne, ne voyant rien venir, nous sommes sorties...

— Tu as vu Edith? demanda simplement Jeanne.

— Oui, je devais une visite à ces dames... depuis longtemps. Mais je comptais passer chez vous. On m'a retenu... Je me dédommagerai bientôt.

Il avait dit : « On m'a retenu », hésitant à nommer la jeune fille et ne pouvant avouer qu'il était resté de lui-même, pris au charme.

— Viens dîner un de ces jours, proposa Mme Martel, quand tu voudras..., invitation permanente.

Il remercia et partit, emportant en lui un espoir vague. Quant à Jeanne, elle trouva son amie Edith bien belle, mais si froide, si passive, si ennuyeuse! Elles ne parlèrent ni l'une ni l'autre de la visite du jeune homme...

A peine rentrée à Paris, Mlle Martel était reprise par la vie vertigineuse : les visites, les réunions, ce début de saison se compliquant encore du tracas de la réinstallation, des essayages, des courses multiples. Elle était heureuse de cet affolement, de ce surmenage, n'ayant pas le temps de penser, de réfléchir, de rêver surtout.

Le lendemain, Henri vint dîner chez sa tante. Il arriva de bonne heure, n'ayant pas prévenu. Mme Martel était sortie. Il entra au salon où sa cousine se trouvait assise au piano, elle chantait. Laissant toute la grande pièce dans l'ombre, elle avait éclairé seulement son clavier, « son coin ». La lumière concentrée autour d'elle l'enveloppait d'une clarté douce. Se croyant seule, elle lançait les notes avec hardiesse. C'était un chant exotique, douloureux; il y passait un frisson de vie. Debout, sur le seuil, Henri écoutait, n'osait faire un mouvement.

Quand elle termina, il eut envie d'applaudir, de crier un bravo enthousiaste! Quelque chose le retint. La jeune fille avait fermé le cahier et restait au piano, immobile, les mains pendantes, le regard attaché dans le vide.

Il fut frappé de l'expression passionnée de cette figure, d'ordinaire si mutine. Il éprouvait un respect pour ce silence. « Quelle artiste elle pourrait être! » pensa-t-il. Et, tout bas, il appela :

— Jeanne!

Elle tressaillit; son rêve se retira des yeux, faisant place à une surprise, presque à une irritation. Elle avait deviné que c'était lui. Très haut, d'un geste du bras, elle éleva le candélabre. Le jeune homme parut dans la lumière :

— C'est très bien, Jeanne, tu sais?

— Vraiment? merci. Mais pourquoi ne t'es-tu pas montré? C'est fort indiscret d'épier ainsi les gens.

Elle voulait gronder, être froide, tenir toutes ses résolutions de vaillance, et elle sentait que son courage s'en allait déjà, que jamais elle ne pourrait.

— Veux-tu recommencer, pour me faire plaisir, ce morceau ou un autre? Rien qu'une fois?...

— Non, je suis lasse. Impossible.

Et elle alla vers le bouton électrique, alluma le lustre.

— Oh! pourquoi toute cette lumière, protesta Henri? Nous étions si bien là, près du piano...

— Généralement, on ne reçoit pas ses invités dans l'obscurité, dit-elle avec un petit rire bref.

— Ses invités? Je ne suis pas un invité.

— Qu'es-tu donc alors?

— Un peu le fils de la maison, je suppose, ton grand frère comme autrefois.

Ce mot « frère » lui fit mal.

— Oh! si tu veux jouer sur les mots, je ne dirai plus rien.

Sa voix était saccadée. Elle comprit qu'elle avait dépassé le but, que cette attitude anormale serait remarquée. Henri la regarda un instant. Elle cacha son front dans sa main. Plein de sollicitude, il s'approcha d'elle :

— Qu'as-tu, ma Jeannette, ce soir? Voilà deux mois que nous ne nous sommes vus, tu te rappelles? la garden-party où nous nous sommes tant amusés... et tu me fais cet accueil? Qu'est-ce qui te contrarie? Conte-moi cela.

Il voulut prendre sa main. Elle la retira avec brusquerie :

— Je n'ai rien, seulement un peu de fatigue, de migraine. Ça passera, ne t'inquiète pas.

Elle souriait dans un effort; mais son sourire était pâle comme un rayon de soleil d'hiver, et des larmes mouillaient ses yeux.

— Tiens, vois-tu. C'est déjà presque fini.

Il la regardait avec une douce pitié comme un petit enfant malade qu'il faut consoler :

— Ecoute, Nane, tu te souviens, je t'appelais ainsi quand tu étais bébé. Eh bien! tu vas encore obéir à ton vieux cousin : Mets-toi dans le grand fauteuil, un tabouret sous les pieds, là... Es-tu bien? Ne bouge plus, et moi, pour te distraire, je vais te jouer quelque chose...

Elle se laissait soigner, éprouvant un soulagement à ne plus se raidir contre sa tendresse, à s'abandonner toute à la volonté qui l'avait toujours dominée.

— Quelque chose de ta composition, dis?

Elle priait d'une voix de petite fille.

— De ma composition, oui. Une berceuse, veux-tu? Cela endormira tes peines et calmera ton mal de tête.

Et longtemps, il joua pour elle des choses suaves, qui lui venaient sous les doigts, au hasard. Dans ce cadre où tant de bonnes heures de son enfance s'étaient écoulées, les souvenirs peu à peu s'éveillaient et montaient vers lui... Combien lointains, ternis!... doux encore de la douceur des teintes apaisées...

Sur le seuil d'une vie nouvelle, qu'il pressentait maintenant inévitable et prochaine, il se retournait un moment vers le passé qui s'effaçait, pour lui envoyer un sourire attendri, un regret...

Sous les doigts, la chanson se faisait plus lente, comme si la berceuse berçait vraiment un rêve, et les sons mouraient en soupirs faibles, plaintifs comme un adieu...

*
* *

Jeanne arriva tard au bal des Vérel. Elle avait assisté à un dîner auparavant, un dîner ennuyeux, et elle comptait prendre sa revanche de plaisir. Les salons étaient remplis. C'était l'heure brillante de minuit, alors que l'entrain a déjà un peu enfiévré les yeux, animé les physionomies, avant la lassitude déprimée de l'aube, lorsque les danses se prolongent trop. Jeanne circulait à travers les groupes, saluait, s'attardait à causer avec une amie. Elle n'avait pas encore pris place, s'orientait pour choisir, avant de s'y fixer, le coin commode et gai, à portée des sorties, sur la frontière du terrain neutre où se tiennent les danseurs. Beaucoup de chaises étaient occupées, d'autres gardées par l'éventail ou l'écharpe nouée au dossier. Perplexe, la jeune fille regrettait d'être venue si tard. Du regard, comme toujours, elle chercha Henri. Il accourait, d'habitude, dès l'arrivée de sa cousine l'installer, lui souhaiter bienvenue, lui retenir une valse. L'espérance avait refleuri dans le cœur de la jeune fille depuis le soir magique de la berceuse jouée pour elle. Et, afin de lui plaire, elle s'était faite belle pour ce bal, vêtue de la couleur qu'il aimait, fleurie des fleurs qui avaient sa préférence. Certainement, il n'était pas encore là... Sans cela, il serait déjà venu à elle.

Ce fut Pierre Darras qui se présenta. Elle eut un petit cri de surprise en le voyant :

— Monsieur Pierre!

Elle avait le geste spontané, tendait la main en un amical accueil. Le jeune homme se méprit sur cette fête qu'elle lui faisait, oublia ses intentions de réserve...

Jeanne acceptait le bras qu'il lui offrait, allait à son côté par les salles éclairées où le parfum des fleurs s'exaspérait. Du regard,

toujours, elle cherchait Henri. Trop heureux de l'avoir près de lui, pour remarquer sa distraction, Pierre parlait. Il parlait de Suzanne, installée tout près, à Saint-Denis. Il parlait du bonheur de ce petit ménage simple où l'amour mettait ses trésors. Jeanne écoutait à peine, retenue par l'obsédante idée : « Pourquoi n'était-il pas là? Est-ce qu'il ne viendrait pas? » A cette seule pensée son cœur se serra. Il lui avait bien promis pourtant la dernière fois qu'elle l'avait vu, au Bois... Il lui avait donné rendez-vous pour ce soir, l'avait même invitée pour le cotillon; mais il y avait dix jours de cela, en dix jours ses intentions avaient pu changer et elle comprenait que s'il ne venait pas elle ne s'amuserait plus, que c'en serait fini de tout le plaisir projeté.

— Vous n'avez pas vu Suzanne depuis votre retour? demandait Pierre.

— Non, je suis rentrée il y a à peine un mois; puis j'ai beaucoup à faire.

— Je n'en doute pas. Quoi donc? Contez-moi cela un peu. Je serais curieux de connaître vos occupations.

Il souriait, indulgent, intéressé à sa vie. Il proposa :

— Allons vers la serre, voulez-vous? Il doit y faire frais, puis nous verrons le cotillon.

Elle se laissait conduire, docile, toujours distraite. L'air devenait plus léger, les groupes moins denses; la musique n'arrivait qu'en bouffées, assourdie; les voix se fondaient en une rumeur lointaine. Une seconde, sur le seuil, Pierre s'arrêta et avec douceur demanda :

— Mademoiselle Jeanne, permettez-moi une question. Avez-vous « essayé »?

— Quoi donc?

— Ce que vous aviez promis aux Broussayes, de vous intéresser aux pauvres, aux...

La jeune fille ne l'entendait plus. D'une secousse, elle avait retiré son bras, reculait. Dans la clarté atténuée du jardin d'hiver, Edith était assise, vêtue de blanc, la tête un peu en arrière, s'appuyant au tronc rugueux d'un palmier. Belle comme une apparition des Mille et une nuits, elle écoutait avec nonchalance un jeune homme debout devant elle. Jeanne avait reconnu son cousin. Elle pâlit, voulut fuir. Mais Edith l'avait aperçue et, d'un geste de l'éventail, l'appelait :

— Viens donc avec nous, il fait meilleur ici, je m'y repose un peu. Monsieur de Croisé, approchez un fauteuil à votre cousine, je vous prie.

Elle ordonnait avec sa jolie voix impérative. Pierre, discrète-

ment, s'était éloigné, laissant Jeanne qui se tenait debout, refusait de s'asseoir, cherchait quelque chose à dire :

— Il est très beau, le cotillon!

Et elle parut s'intéresser aux paillettes argentées, aux fleurs chiffonnées en couronnes. Tout cela tourbillonnait devant ses yeux dans un papillotement multicolore :

— Très joli ton cotillon, répétait-elle.

— Mais quel ennui de le conduire, répondit Edith, avec lassitude! Tu devrais indiquer quelques figures! Nous t'en serions bien reconnaissants, n'est-ce pas, Monsieur de Croisé?

Elle se tournait vers Henri. Jeanne cacha son visage dans une touffe de camélias blancs.

— Je ne sais aucune figure, aucune.

La voix était basse, irritée. La jeune fille quitta la serre, s'échappa sans excuse. Vite, Henri la rejoignit.

— Tu ne m'en voudras pas, Jeanne, si je ne tiens pas ma promesse; Mme Vérel désire que je conduise le cotillon. Cela m'ennuie, mais je ne pouvais refuser : c'est une politesse, un honneur qu'on me fait.

— Et tu aimes beaucoup les honneurs, répondit-elle avec un sourire indéfinissable où il y avait de la tristesse, de l'ironie, presque du dédain.

Il ne s'en aperçut pas : tout au rêve d'ambitions nouvelles qui se dessinaient de plus en plus nettes en son esprit, il se sentait heureux, ce soir-là, disposé à la bienveillance. Il souhaitait voir chacun dans la joie, s'entourer de gaieté, de figures épanouies qui entretiendraient son optimisme. L'attitude, le mutisme de Jeanne l'embarrassèrent. Il comprit qu'elle était froissée :

— Ne me garde pas rancune, tu sais, ce n'est vraiment pas ma faute. Veux-tu un autre danseur? Darras? Je crois qu'il est libre. D'ailleurs, je suis bien bon de tant me préoccuper. Tu ne manqueras pas d'adorateurs... dix plutôt qu'un... ce soir surtout!

Et, de son regard, il l'enveloppait toute. Il savait dire à une femme qu'elle est jolie, par l'expression qu'il mettait dans ses yeux. C'était une de ses séductions, cette audace qu'il tempérait d'un respect et traduisait en hommage. Mais le charme n'opéra pas sur Jeanne, pour la première fois peut-être. Au contraire, elle regretta de s'être parée pour lui. Elle eût voulu arracher l'hortensia bleu dont, à son intention, elle s'était fleurie.

Une valse commençait :

— Un tour de boston, voulez-vous, mon élève?

Le mot cingla aux oreilles de la jeune fille, comme une ironie à l'heure présente. Son élève, oui, elle l'était en cela comme en

toutes choses. C'était lui qui lui avait appris à danser, comme il lui avait appris à dire, à chanter, comme il lui avait appris à aimer le monde, à y briller. Ce soir elle sentait, qu'en effet, elle était « son élève », son « disciple », que pas un coin d'âme n'était affranchi du joug, que l'empreinte était sur elle, sur sa toilette, sur ses pensées, sur son cœur..., partout.

Elle avait consenti à la valse, et, pour s'étourdir, vite, elle parlait. Avec verve, elle raillait les gens aperçus, mettait une malice inaccoutumée dans ses critiques. Il lui semblait qu'elle se vengeait ainsi sur ces mondains, de l'indifférence d'un seul : ils devaient tout expier pour lui.

— Comme tu es gaie, ce soir! et Henri riait de ses réparties spirituelles, trop mordantes. Mais tu es méchante, je ne t'ai jamais vue ainsi : une Jeanne nouvelle!

— Mais oui! Une Jeanne nouvelle..., répéta-t-elle avec amertume.

Il ne comprenait donc pas? Eh bien! tant mieux... et si son rêve devait mourir, il mourrait dans l'ombre, dans le silence, sans que personne ne le soupçonnât. Car c'était plus que l'atteinte d'une jalousie, qui la faisait souffrir. C'était un pressentiment. Une barrière se dressait entre son cousin et elle : elle le devinait avec l'intuition de ceux qui aiment. Aussitôt la valse finie, il la quitta, s'excusant de cette fuite précipitée :

— A tout à l'heure!

Mais elle ne crut pas à cet au revoir. Il se perdait dans les groupes, à la recherche d'Edith, la rejoignait, prenait son bras, l'entraînait vers le buffet. Et, tout à coup, il sembla à Jeanne que les lumières s'éteignaient, que les fleurs se fanaient, que les femmes devenaient laides, la musique un bruit discordant, que tout sombrait en un abîme!

Deux dames parlaient, assises, l'une près de l'autre. Jeanne saisit un lambeau de phrase :

— ... On le dit, mais croyez-vous que les Vérel consentent?...

— Il paraît que ce sont eux qui ont fait les premières avances, pour garder leur fille : ce sera la condition essentielle.

— Un joli rêve pour lui. Toutes les chances, il les aura eues dans sa vie. C'est vrai qu'il est charmant!

Jeanne n'en entendit pas davantage. Une grande lumière se faisait en elle, éclairait des choses jusqu'alors inaperçues. Henri! Edith! Pourtant, elle ne croyait pas encore à cette évidence : quelque chose en elle protestait contre ce rapprochement. Mais ils ne s'aimaient pas. Ils ne pouvaient s'aimer! Il n'y avait jamais eu de sympathie entre eux. Henri la trouvait si froide, si inintelligente, si « somnolente », c'était son mot. Souvent

Jeanne avait eu à la défendre contre ses jugements trop sévères, au temps où il lui confiait ses impressions sur les jeunes filles. Il ne l'aimait pas. Mais cette certitude ne la rassurait point. Est-ce que cela compte l'affection dans le mariage? Les convenances, la raison sont seules consultées. Elle avait si souvent entendu dire cela autour d'elle! Il ne l'aimait pas! Ils ne s'aimaient pas, mais qu'est-ce que cela prouvait? Que ce serait une union arrangée comme tant d'autres, et le scepticisme de son milieu, à cette heure, servait d'expérience à Jeanne et éveillait sa clairvoyance!

Elle songeait à tout cela, appuyée au dossier de sa chaise, élégante et gracieuse. A son insu, l'habituelle correction maintenait l'attitude extérieure, rythmait le battement de l'éventail, figeait un sourire sur les lèvres pendant qu'en son cœur, son rêve sanglotait, éperdu... Et nul à cette heure ne devina ce que Jeanne souffrait. Sauf quelqu'un, car ce quelqu'un l'aimait, et que rien ne se reflète sur un visage aimé, sans que celui qui aime en soit averti...

Cette tristesse de Jeanne que Mme Martel n'avait pas pressentie, que personne n'avait aperçue, Pierre, lui, avait su la découvrir dans le cerne plus foncé des paupières, moins que cela peut-être, dans la lassitude du front, et il souffrit pour elle, avec elle, sans pensée soudain pour sa propre peine. Il aurait voulu venir à elle, vers sa détresse qu'il devinait poignante au milieu de tout ce bruit, de tous ces rires. Il n'osait, ayant peur de lui faire mal, de l'obliger à se raidir, à mettre un masque, à mentir dans ses réponses comme elle était obligée de mentir dans ses gestes... Puis, il pensa que d'autres importuns la harcèleraient d'assiduités, la forceraient à parler, à rire, et il s'approcha pour la garantir des indiscrétions, la défendre contre elle-même.

Jeanne lui sourit d'un sourire qui voulait être gai, mais qui, tout de suite, se brisa sur ses lèvres, sans avoir la force d'illuminer le reste du visage. On aérait la pièce. Le salon était presque désert, un souffle vif, qui sentait la nuit, circulait, agitait les tentures, courbait la flamme des bougies. Jeanne frissonna.

— Vous auriez froid, venez, dit Pierre, et, doucement, il l'emmenait, lui frayant un passage. Il l'invita pour le cotillon qui se préparait. Elle remercia :

— Je ne sais si je vais rester, je me sens un peu lasse...

Mme Martel s'avançait à sa rencontre :

— Eh bien! mignonne, quelle jolie fête, n'est-ce pas?

— Maman, je suis fatiguée, étourdie, reprit Jeanne. Je ne puis rester davantage : je voudrais partir!

— Toi, l'intrépide? En effet, tu es pâle. Ton père a fui, il y a une heure; il a dû renvoyer la voiture.

— Je vais m'en assurer, proposa Pierre.

Il s'empressait, voulait libérer Jeanne dont il comprenait le supplice grandissant. Il reparut quelques minutes après au vestiaire. Il enveloppa la jeune fille dans son long manteau; sa petite figure, enfouie dans le col de cygne, paraissait pâle, blanche comme le duvet blanc... Il sentit sa fragilité, combien elle était sans défense dans la vie, sans guide aussi... Et, en présence de cette faiblesse, il oublia le mal qu'elle lui avait fait, qu'elle lui faisait. Il résolut de la conquérir malgré tout... Il installait ces dames en voiture. Mme Martel le remerciait, touchée de tant de prévenance :

— Monsieur Pierre, lorsque vous serez à Paris, en permission, il faudra venir nous voir, nous demander à dîner tout simplement.

Il exprima sa reconnaissance, regarda Jeanne, espérant qu'elle aussi dirait quelque chose... Mais, blottie dans le coin du coupé, elle restait immobile, mettant dans l'ombre la tache blanche de son grand manteau, comme un amas de neige...

*
* *

Les jours qui suivirent, Jeanne ne rencontra son cousin que dans le monde où elle allait sans cesse. Et, chaque fois, de ces entrevues, elle sortait l'esprit plus calme, mais le cœur plus las... C'étaient l'effeuillement des illusions, les attentes vaines, le regard cherché qui vous fuit, le mot qu'on souhaite et qui ne vient pas, les mille petites meurtrissures qui tuent la foi, altèrent la confiance... Ainsi son rêve peu à peu mourait, n'ayant plus de sève, la sève divine de l'espoir... Ah! pourquoi n'avait-elle pas compris plus tôt? Pourquoi avait-elle donné son amour à celui qui, jamais, ne l'aimerait?

Henri ne soupçonnait pas cette angoisse. Sa pensée était loin de sa petite cousine, des enfantillages de leur intimité. Son avenir se décidait en ces jours définitifs. Il avait cru découvrir chez les Vérel un accueil particulièrement bienveillant; chez Edith, une amabilité significative. Avant de risquer une démarche, il voulait être assuré de son succès : rien ne l'eût mortifié comme un échec. Voulant supprimer l'énervement du doute, être fixé de suite, Henri alla trouver Mme Siéblard, pour l'utiliser comme intermédiaire. Elle ne fut pas surprise de sa venue :

— Je vous attendais, dit-elle.

Il s'étonna. Elle sourit; et, pour la première fois peut-être, abandonnant son ouvrage, elle s'approcha du jeune homme, le fit asseoir, lui dit sans préambule :

— Vous venez pour Edith Vérel?

Henri tressaillit :

— Qui vous fait supposer?... questionna-t-il avec trouble.

Très calme, Mme Siéblard répondit :

— Je connais votre empressement près d'Edith. Ne protestez pas. Vous avez raison : elle vaut bien un hommage. Je sais que vous plaisez à la jeune fille, que les parents vous sont favorables. Veuillez me dire si la démarche doit être faite?

Henri écoutait, grisé. Eh quoi, cela serait si facile! Son avenir s'organiserait ainsi, sans un effort. C'était vraiment trop beau. Et maintenant, par une étrange contradiction, il éprouvait presque un désappointement à ce que tout se fût arrangé si vite, si en dehors de lui. Il répondit :

— Vous savez bien qu'on ne repousse pas un tel parti.

— Certes, mon cher Henri, jamais vous ne rencontrerez femme plus belle et mieux dotée. Soyez donc heureux.

— Je le suis.

— Enfant gâté, vous dites cela d'un air à peine satisfait. Allons, au revoir, je vous mets à la porte. J'ai une réunion pour ma crèche, à quatre heures, mais vous aurez une réponse demain, une bonne réponse, je suis sûre! Un mot seulement : une petite concession qui sera exigée, je crois, pas bien effrayante... M. et Mme Vérel tiennent à ce que leur fille reste près d'eux, habite l'hôtel. Au revoir.

Elle le quitta, lui ôtant le loisir de répondre. La dernière phrase avait été glissée d'un ton léger. Henri, maintenant seul, en comprenait la portée. Adieu l'intimité du foyer, les joies du tête-à-tête! Son orgueil se révolta une minute; à cette clause, il ne consentirait jamais. Il fut sur le point de remonter les quatre étages, de crier à Mme Siéblard : « Ne faites pas la démarche, je veux garder ma liberté! »

Ce ne fut qu'un mouvement. Déjà il se reprenait, songeant à la beauté d'Edith, puis à la splendeur de l'hôtel, aux somptuosités artistiques : « Vivre là ou ailleurs, ce serait toujours abdiquer son indépendance. Qu'importe puisque la prison serait jolie. »

Le lendemain, Mme Siéblard envoyait la réponse : une acceptation officieuse. Cette nouvelle ne surprit pas Henri. Il fut seulement flatté, fier d'avoir ainsi organisé son existence. Il arrivait donc à ce port tant souhaité, à ce port où il amarrerait sa vie, sans secousse, sans tempête, dans le calme d'une sécurité absolue!

Sa satisfaction était réelle; et, pourtant, il s'étonnait de ne pas sentir plus de joie en lui. Son bonheur était trop raisonné; il avait besoin d'y penser, d'en discuter les causes. Puis, il envisageait

avec un certain ennui l'obligation des démarches officielles. Il se promit d'avoir recours à sa tante Martel. Pauvre tante! Il ne lui avait rien confié, n'avait pas eu le loisir de la consulter. Tout avait été décidé si vite. Maintenant il devait parler. Cinq heures sonnaient. Il descendit, héla un fiacre...

Il tombait une pluie fine et froide : un vrai temps d'automne... Tout semblait morne, terni, teinté d'une mélancolie déprimante. Henri éprouva une impression de fatigue. Arrivé au boulevard de Courcelles, il sauta vite du coupé, sonna. Une émotion l'étreignit. Cette conversation ferait ses projets définitifs : livrer ses résolutions, les annoncer, c'était leur donner un caractère officiel.

— Mme Martel est sortie, mais Mademoiselle est là...

Il entra, déçu de ne pas rencontrer sa tante, de n'en pas « finir » encore cette fois, mais heureux de se reposer dans la tiédeur d'une pièce bien close, près du sourire de Jeanne.

— Mademoiselle est au salon.

Il s'y dirigea, seul, en habitué de la maison. La portière était soulevée et, du seuil, Henri découvrit sa cousine debout près de la fenêtre. Le crépuscule venait, lent, sans secousse, transition infime entre ce jour sans soleil et les ténèbres de la nuit.

Le front appuyé à la vitre où la pluie s'écrasait, Jeanne vêtue de blanc restait immobile, sans geste, ses cheveux dédorés sous le baiser de la lumière qui s'en allait.

A l'appel d'Henri, elle se détourna, sans effroi, sans empressement. Elle sourit, mais ne s'avança pas vers lui.

— Pardon de te recevoir ainsi, je suis un peu souffrante aujourd'hui, j'ai laissé maman sortir seule.

— Et maintenant, tu rêves...

Il parlait presque bas, comme s'il avait peur de remuer ce silence, de déplacer cette paix, de déranger cette ombre tombante. Sur le piano ouvert, une grosse gerbe de chrysanthèmes mettait l'éclat de ses fleurs, le parfum des corolles vivantes.

Jeanne montra le clavier dont l'ivoire blanchissait dans le demi jour gris :

— J'ai joué tout à l'heure, puis je me suis sentie lasse... alors, je reste là, sans rien faire, à contempler le soir...

Elle s'assit dans l'échancrure de la baie vitrée, s'accouda à un fauteuil, la pose nonchalante; ses bras se découvrirent très menus, très blancs sous la retombée des dentelles.

— Tu aimes donc beaucoup le soir? lui demanda Henri.

— Oui, quand je suis un peu malade comme aujourd'hui, j'aime à regarder les fonds calmes du parc Monceau, presque désert. La lumière y est assoupie, si tranquille. Par ces temps

tristes, la lumière est bonne à contempler : elle n'a aucun papillotement, elle ne bouge pas, elle coule, elle glisse, elle se pose...

— Tu es poète, Nane...

Et il s'étonnait de la voir détailler ces discrètes beautés souvent inaperçues.

— Je suis bien, là, dans l'heure grise, l'heure en deuil, mais que je ne trouve pas triste... pas trop. L'âme se sent seulement plus lasse, plus délicieusement lasse. C'est comme si l'on allait mourir avec le jour. Mais, c'est l'heure aussi où commencent le rêve et les féeries!... et, tiens, tout à l'heure, quand tu es entré, je pensais aux Pinières, aux grands bois qui vont se fondre à l'horizon en une ligne mauve. Tu vois, je dis des folies, le soir aussi, des choses bêtes qui me viennent... sans que je sache pourquoi!... Et toi, tu ris!

— Non, je t'envie presque! Moi, je suis resté enfant par la crainte du soir. Il me semble que c'est l'instant où l'on souffre, où l'on doute. Le soir, c'est mélancolique comme un départ, c'est déchirant comme un adieu.

Il se tut; ils se turent, écoutant encore en eux ce qui venait d'être dit. La pluie tombait, inlassable. La lumière se retirait, elle avait quitté le fond du salon qui semblait noir, plein de choses inexpliquées, elle s'attardait encore aux fenêtres, y prolongeait une clarté pâle. Seule, la gerbe de chrysanthèmes faisait du soleil avec tout l'or de ses pétales. Et le silence s'étendit, sembla se teinter lui aussi de gris, comme s'il prenait une couleur...

Jeanne se leva :

— Tu es venu voir maman, dit-elle, pour dire quelque chose.

— Oui, je regrette beaucoup, j'avais besoin d'elle...

— Peut-être, pourrais-je me charger de ton message? Attends, nous sommes presque dans les ténèbres, je vais allumer.

Il la retint :

— Non, reste, j'ai à te parler en frère; et cette ombre convient aux confidences.

— Tu as un secret à me dire? Oh! c'est grave.

Elle cherchait à rire, mais sa voix avait tremblé. Elle s'assit, la tête appuyée au piano, sous la masse des fleurs. Son visage se noyait dans l'ombre, les traits s'effaçaient... Seuls, les yeux se cernaient, obscurs, dans toute cette pâleur, comme si la nuit s'y était amassée déjà... Elle attendit.

Henri avait soudain éprouvé le désir de tout lui dire pour qu'elle « sut », la première, elle, l'amie des heures douces, la petite sœur, la blonde Nane de son enfance... Mais comment lui

apprendre les prochaines fiançailles? Il se sentait timide, embarrassé, presque honteux. Dans ce cadre si exquis de crépuscule, cette union arrangée lui apparaissait banale, quelconque. Son bonheur d'homme riche, bien apparenté, sans amour, se montrait à lui égoïste, « bourgeois », odieusement prosaïque. Que dirait-elle? N'était-ce pas déflorer cette heure rare qu'y mêler ces choses palpables, ces termes matériels de dot, bonne situation, avenir assuré? Il ne pouvait jouer l'homme épris, le fiancé enthousiaste : ce serait mensonge et, à elle surtout, il ne voulait point mentir. Il eût souhaité qu'elle le questionnât, l'aidât : elle ne le fit point.

Les mains abandonnées sur les genoux, elle attendait, un effroi dans les yeux. Elle « savait » ce qu'il allait lui apprendre, guettait le premier mot qui serait un arrêt, qui tuerait son rêve déjà agonisant. Une détresse la prit, comme lorsqu'on entend un ennemi s'avancer dans la nuit, toujours plus proche et que l'on ne peut fuir et que l'on ne peut crier.

— Nane, je vais peut-être me marier...

Elle ferma les yeux une seconde. Lui s'arrêta, attendant, pour continuer, un encouragement. Elle se taisait. Alors, il parla :

— Il fallait, vois-tu, me faire une vie, envisager mon avenir. Je ne pouvais toujours rester seul. Vous avez été très bons pour moi... toi, Jeanne!...

— Mais cela ne te suffisait plus, interrompit-elle avec effort.

Il devina un reproche :

— Oh! ne dis pas cela. Jamais je n'oublierai. Mais, vois-tu, toi-même, tu te marieras un jour ou l'autre...

Dans l'ombre elle eut un sourire tragique. Il ne le vit pas, poursuivit :

— On doit être raisonnable, prévoyant... Il faut fonder une famille.

Il s'arrêta, prenant en pitié lui-même son involontaire hypocrisie. Etaient-ce là des considérations qui l'amenaient au mariage? Il coupa court à ces explications. Quel besoin avait-il, après tout, de s'excuser et pourquoi ces formalités?

— Ma fian... (il n'osa dire le mot, la dénomination lui étant trop nouvelle, pas encore autorisée), la jeune fille que j'épouse est très jolie, très bonne...

— Et très intelligente et très aimante, n'est-ce pas? compléta Jeanne, une ironie dans la voix.

Il n'insista pas, se contenta de nommer : Edith Vérel.

Jeanne ne fit pas un geste. Seulement, dans l'ombre, elle sembla se rapetisser encore, s'effacer, presque tassée sur elle-même. Le

buste penché, appuyé au piano, mettait du blanc sur l'ébène, une ombée de givre...

Dehors, la pluie ruisselait incessante, le feu dans la cheminée s'écroula avec un vol d'étincelles, la braise craqua. Jeanne se redressa tout à coup :

— Mon ami, tous mes compliments! Pardonne mon silence : l'étonnement, la surprise. Je m'attendais si peu!...

Elle était très maîtresse d'elle, la voix presque assurée. Seulement la pâleur persistait sur le front :

— Tous mes compliments! Je suis très heureuse de la grande nouvelle... et ce sera?

— Je ne sais. La demande n'est pas encore faite. J'en aurais parlé à ma tante; j'étais venu dans cette intention. Alors, j'ai voulu t'apprendre, moi-même...

— Merci de ta confiance, je suis très touchée.

Le timbre était léger, le rire un peu saccadé : cette attitude désappointa Henri. Il eût souhaité un mot ému, un de ces mots du cœur comme elle savait en trouver autrefois... Et cet autrefois lui parut lointain.

Il regarda le coin intime du piano : les chrysanthèmes se décoloraient dans la nuit, devenaient gris comme le reste des choses. Le profil de Jeanne s'immobilisait, seul encore un peu clair comme du jour oublié. La lumière était morte et son âme s'attardait en souvenirs... La phrase de naguère lui revint aux lèvres : « Le soir est déchirant comme un adieu... »

Ils n'avaient plus rien à se dire. Ils échangèrent quelques phrases banales, puis il partit. Elle entendit son pas s'étouffer sur le tapis, s'éloigner, se perdre..., la porte d'entrée se referma avec un bruit sourd. Alors, le sourire qu'elle avait maintenu sur ses lèvres s'éteignit et, sanglotante, désespérée, elle s'affaissa.

La pluie tombait invisible dans l'ombre...

Marc Debrol.

La fin prochainement.

LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES

EN ORIENT ET EN EXTRÊME-ORIENT

SOUVENIRS PERSONNELS

Les missionnaires catholiques contribuent-ils, dans une mesure appréciable, au développement de l'influence française dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient?

Pendant des siècles, la question ne se posa même pas, tant paraissaient évidents les services rendus. Mais, depuis quelques années, c'est avec une âpreté croissante qu'elle est controversée, et les fanatiques de l'anticléricalisme en sont arrivés à affirmer que l'œuvre des missions catholiques est plus nuisible qu'utile aux intérêts français.

Et, de ce fait, un grave danger menace aujourd'hui les Missions, car il semble que bientôt toute protection officielle leur sera refusée et qu'elles se verront exposées aux pires vicissitudes.

Déjà, deux grands assauts leur ont été donnés : le premier à la Chambre des députés et le second, plus violent encore, au Sénat, au cours de la discussion du dernier budget, dans le but de leur faire retirer la subvention de 600 000 francs qui leur est allouée sur les crédits du ministère des affaires étrangères.

Devant le Sénat, le ministre des affaires étrangères alors en fonctions s'est surtout préoccupé de mettre en valeur les quelques résultats obtenus par la Mission laïque et, rompant avec la tradition séculaire de ses prédécesseurs, il a, en quelque sorte, fait le procès des Missions catholiques.

Je ne veux pas porter ici un jugement sur l'attitude prise par le ministre des affaires étrangères, ni rechercher à quels sentiments il a obéi dans la circonstance. Je n'ai pas non plus l'intention de plaider d'ensemble la cause des missions, cause à laquelle ne manqueront pas des défenseurs plus qualifiés que moi.

Pour ne parler que de l'Extrême-Orient, il leur sera facile de

rappeler que c'est exclusivement aux missionnaires que nous devons d'avoir pris pied en Asie. Sans eux, il n'y aurait vraisemblablement jamais eu de Cochinchine française, ni de Tonkin, car on ne peut oublier que c'est pour faire respecter les traités obtenus, par l'évêque Pigneau de Béhaine, de l'empereur d'Annam, Gia-Long, et violés par son successeur Tu-duc, pour arrêter le massacre des missionnaires et de leurs chrétiens que notre intervention militaire est devenue nécessaire et que la conquête de la Cochinchine a suivi.

Et, sans l'action préliminaire des missionnaires, qu'aurions-nous su du Tonkin et sur qui se seraient appuyés, tour à tour, et Francis Garnier, et Rivière, si des populations chrétiennes n'avaient pas été là?

Sans les missionnaires, que serait devenue la mission Doudart de la Grée au Yunnan, tombant inopinément en pleine insurrection musulmane et qui n'a dû son salut, à Tali-fou, qu'à l'intervention du P. Le Guilcher?

Toutes ces vérités, et bien d'autres, un historien autorisé se lèvera certainement pour les dire et œuvre de bonne justice il fera. Mais, en attendant, je voudrais ici, rappelant mes souvenirs exposer quelques faits qui feront toucher du doigt, par le détail, les services journaliers que rendent les missionnaires à leurs compatriotes en pays étrangers et, par conséquent, à l'expansion française.

Au cours de mes voyages qui s'échelonnent maintenant sur une période de vingt années, j'ai pu voir les missionnaires français à l'œuvre dans tout l'Orient : Egypte, Syrie, Palestine, Turquie, Asie Mineure, Arabie, Perse, etc., et à peu près dans tout l'Extrême-Orient : Indes anglaises, Birmanie, Indo-Chine, Chine et Japon. C'est donc un témoignage personnel que j'apporte et, encore, me limiterai-je à deux points seulement : à la Chine, où les missionnaires ont rendu et rendent encore tant de services aux voyageurs français, explorateurs, savants, commerçants, ingénieurs, sans distinction de religion ni de parti, — et aux Missions d'Asie Mineure et de Mésopotamie qui font une œuvre dont nous pourrions recueillir les fruits quand, par le chemin de fer de Bagdad, ces pays s'ouvriront à l'expansion européenne.

*
* *

L'explorateur, le savant, l'ingénieur ou le commerçant qui se proposent de parcourir la Chine ont à vaincre des difficultés qui ne se rencontrent dans aucun autre pays. En effet, si l'hostilité des hommes jaunes à l'égard des blancs n'est pas sensiblement différente de celle qui anime les hommes de race noire, les popu-

lations musulmanes ou les peuplades sauvages de n'importe quelle partie du globe, du moins cette hostilité se manifeste-t-elle en Chine d'une manière bien plus efficace, étant donné le degré de civilisation des Chinois, leur intelligence, leur patience, leur ingéniosité et je pourrais dire aussi leur duplicité légendaire.

D'une manière générale, le désir des Chinois serait d'interdire, comme autrefois, l'accès du Céleste Empire aux « barbares d'Occident » et, si les traités les obligent à leur accorder libre parcours, du moins s'efforcent-ils, dans le détail, de compliquer les voyages et de hérisser de difficultés la mise à exécution de toute tentative industrielle ou commerciale.

Et ce n'est pas dans le seul domaine administratif que se manifeste cette animadversion, c'est aussi dans toutes les classes, à tous les degrés de l'échelle sociale. Au milieu d'un mauvais vouloir aussi général, comment se tirer d'affaire si personne ne vous renseigne, si aucun compatriote, aucun être ami ne vient vous réconforter aux heures de lassitude ou de défaillance? Mais, en dehors des ports du littoral et des quelques villes « ouvertes » aux Européens, quels compatriotes rencontrerait-on dans les provinces centrales ou excentriques de l'immense empire, hormis les missionnaires?

C'est précisément ce qui conduit les voyageurs français, quels qu'ils soient, à s'adresser à eux. Ils s'en félicitent toujours. En ce qui me concerne, je n'hésite pas à déclarer formellement que, sans eux, je n'aurais pu utilement parcourir, comme je l'ai fait, l'empire chinois de la Birmanie à Pékin et du Tonkin au Thibet.

En Chine, la monnaie d'or n'existe pas; tout se paie en lingots d'argent ou bien encore, — mais depuis quelques années et dans certaines provinces seulement, — en pièces rondes du même métal frappées à l'effigie du dragon impérial, emblème de la dynastie actuelle. L'once ou taël d'argent, d'une valeur de 3 fr. 75, est divisée en mille sapèques de bronze, petites piécettes rondes percées au centre d'un trou carré.

Pour effectuer pendant un an et plus ses dépenses journalières, régler ses guides, ses muletiers, son personnel, comment un voyageur ou un explorateur pourrait-il emporter avec lui la provision de lingots ou de pièces d'argent nécessaires? Et, cependant, comment faire pour se ravitailler en cours de route? Difficile problème, que les missionnaires m'ont aidé à résoudre, comme ils le font d'ailleurs avec la meilleure grâce du monde, pour tous les voyageurs français qui le leur demandent.

Le procureur général des Missions étrangères de Hong-kong

m'a obligeamment remis une lettre de crédit valable pour tous les missionnaires de Chine et du Thibet et, par ce moyen, j'ai pu me pourvoir, quand j'étais démuni, là où je me trouvais.

Les missionnaires des postes éloignés n'ont jamais que peu d'argent, mais toujours ils l'ont fraternellement partagé avec moi et quand, par hasard, ils n'étaient pas personnellement en mesure ils n'hésitaient pas à emprunter, — pour ne point me laisser dans l'embarras, — aux banquiers locaux avec lesquels ils sont généralement en relations pour leur petit mouvement de fonds.

Ce détail a l'air puéril et j'en suis presque à m'excuser de le citer, quoique cependant il soit d'une réelle importance dans l'organisation matérielle d'une exploration en Chine. Mais les missionnaires rendent un service autrement important au voyageur en lui procurant les guides et les interprètes nécessaires.

Or, sans eux, dans l'intérieur de la Chine, comment se les procurerait-il? Qui pourrait lui garantir leur probité, leur fidélité, leur bonne réputation? Tout cela est cependant indispensable pour assurer la bonne marche d'une expédition dans un pays où chaque province a son idiome, où le voyageur a besoin d'être renseigné au jour le jour sur la sécurité des régions parcourues, sur l'état des chemins, et où la trahison d'un guide ou d'un interprète pourrait occasionner une catastrophe.

Les missionnaires ont presque toujours, parmi leurs chrétiens, la plupart orphelins recueillis et élevés par eux, quelques bons sujets à vous recommander. Mais, n'en eussent-ils pas, qu'ils pourraient y suppléer en choisissant parmi les gens du pays qu'ils connaissent tous très bien.

L'évêque de Se-tchouen n'a pas craint d'affirmer à Marcel Monnier qu'il se portait garant de l'honnêteté de cent mille de ses chrétiens dont il répondait comme de lui-même.

Pour ma part, je n'ai eu qu'à me louer, sans aucune exception, des interprètes, guides, muletiers, bateliers, porteurs, artisans qui m'ont été procurés par les missionnaires.

Ce service, ils l'ont rendu à tous mes prédécesseurs, à Henri d'Orléans, à l'ingénieur Leclère, au capitaine de Vaulxerre, à Marcel Monnier, à la Mission lyonnaise..., mais, à quoi bon citer? c'est à tous les voyageurs français qu'il faut dire.

Au cours de mes enquêtes sur les possibilités économiques, ce sont encore les missionnaires qui m'ont mis à même de me documenter. Par leur intermédiaire, j'ai obtenu des renseignements commerciaux précis. Partout, aussi, je les ai trouvés en excellents termes avec les mandarins chinois auxquels ils m'ont présenté, chez lesquels j'ai été invité en leur compagnie et avec

lesquels j'ai pu, grâce à eux, entretenir les meilleures relations.

Et cependant, — singulière preuve de tolérance, — dans bien des districts je voyageais avec tout un personnel musulman, depuis le cuisinier qui ne nous préparait que des aliments musulmans, jusqu'au dernier muletier. Je pratiquais les coutumes musulmanes et j'étais souvent considéré comme musulman moi-même. Mais j'étais Français, ils savaient que je travaillais pour le pays et, à ce titre, les missionnaires, toujours si patriotes, fermaient les yeux sur les détails qui auraient pu choquer leur conscience et leur foi ardente de pionniers de l'Evangile.

Qu'ils reçoivent ici l'expression de toute ma reconnaissance pour ce libéralisme et cette grandeur d'âme dont leurs détracteurs ne les croient certainement point capables.

Le voyageur européen, en Chine, doit-il se plier aux usages chinois et, par conséquent, les connaître? Sans hésiter, je réponds oui. Le voyageur doit s'initier aux coutumes de la civilité puérile et honnête chinoise et il s'assurera ainsi des avantages précieux. Tout est façade, convention et formalisme, en Chine. Depuis des millénaires, un code minutieux règle les relations mondaines, les formules de politesse, les salamaleks, le protocole des visites, tout cela très compliqué en pratique, mais dont l'inobservance vous classe incontinent, à leurs yeux, au rang des brutes sauvages.

Se découvrir en visite est une impolitesse. Une poignée de mains est une monstruosité pour un Chinois. Boire la tasse de thé qui vous est offerte avant le moment prescrit, c'est-à-dire comme signal du départ, à la fin même de la visite, est une preuve de grossièreté ou de manque d'éducation. Quand on rend une visite, savoir où doit s'arrêter la chaise à porteurs, comment il faut en descendre et y remonter, à quel moment il convient de saluer le personnage chez lequel on est reçu, quelle place on doit accepter au yamen, après quelles cérémonies on peut seulement s'asseoir, etc., etc., tout cela est d'une grande importance dans les relations avec les Chinois et, seuls les missionnaires, rompus par des années de pratique à ces mille détails, peuvent éduquer le voyageur et lui éviter d'innombrables désagréments.

Les Européens négligent trop, en général, ce souci de paraître bien élevés aux Chinois et il en résulte un perpétuel malentendu dont les conséquences sont plus graves qu'on ne le croit.

Le mépris que professent pour nous les Célestes provient, en grande partie, de là. Et comment les blâmer? Quelle opinion aurions-nous d'un Chinois, fonctionnaire, étudiant ou voyageur, qui refuserait systématiquement de se plier à nos usages, refuse-

rait de saluer ou de serrer la main, exigerait des baguettes pour manger et se moucherait avec ses doigts.

*
* *

Nous avons vu le voyageur prêt à partir pour l'intérieur de la Chine, renseigné, pourvu d'argent, de guides et d'interprètes, mis au courant des usages chinois par les missionnaires. Pour les voir à l'œuvre dans leurs postes lointains, traversons maintenant la Chine, de la Birmanie à Pékin.

Ceux qui n'ont parcouru que le littoral, qui n'ont visité que ces grands emporiums cosmopolites, Hong-kong, Shanghaï, ou bien encore Nankin, Hankéou, Tien-tsin et Pékin même, ne peuvent se faire une idée de l'isolement du voyageur français dans les provinces centrales et des difficultés qu'il y rencontre.

Les moyens de locomotion sont lents, coûteux, toujours dangereux, qu'il s'agisse de navigation fluviale, où les « jonques » sont en péril de naufrage à chaque « rapide », ou bien de voyages par terre où l'on aura des précipices à côtoyer pendant des kilomètres, sur des sentiers étroits, caillouteux ou glissants.

Le soir venu, le voyageur devra coucher à l'étape, dans d'immondes auberges dont la saleté dépasse toute description.

Toute la journée en butte à l'obsédante curiosité des foules chinoises, quelquefois à leur hostilité, qu'on n'espère pas être tranquille à l'auberge. Elle deviendra le rendez-vous de tous les curieux du pays qui crèveront de leurs doigts les carreaux de papier de votre chambre pour vous regarder manger, faire votre toilette, ou même dormir sur vos petits lits de camp qu'assiège, d'autre part, une pullulente vermine, avide d'un sang nouveau!

Et cela, des semaines et des mois durant! Aussi, quelle émotion pour le voyageur isolé, quand il peut, enfin, s'abriter sous le toit hospitalier d'une mission, se soustraire momentanément à la curiosité chinoise et parler français avec de vrais Français! Se sentir entouré d'affection et de sollicitude, quel réconfort moral!

En Birmanie, colonie anglaise, les missionnaires catholiques français (il n'y en a point d'autres de cette confession) jouissent d'un grand prestige moral et sont très appuyés par le gouvernement local. Et comment pourrait-il en être autrement, quand on les voit prendre, avec leur abnégation coutumière, la charge des entreprises les plus répugnantes et les plus périlleuses, tel le service des léproseries pour lesquelles les Anglais n'ont point trouvé de compatriotes? Comment s'étonner que ceux-ci, pratiques

avant tout, n'envisagent point, en protestants, ces catholiques, mais ne considèrent que la valeur sociale de leurs œuvres. Les clairvoyants huguenots se sont bien gardés d'imiter nos intolérants sectaires et, loin de rebuter ces hommes ou ces femmes admirables, ils ont intelligemment utilisé leur zèle apostolique.

Fortement soutenus, moralement et pécuniairement, par l'Angleterre, les missionnaires français de Birmanie ont-il oublié ou même négligé leurs devoirs envers la France? Qu'on en juge.

A la léproserie, c'est le français qui est exclusivement parlé et c'est notre langue que les sœurs apprennent aux enfants de leurs infortunés pensionnaires. Lors d'une fête à laquelle j'assistais et où étaient conviées, bien entendu, les autorités anglaises, le « deputy commissionner » (gouverneur) en tête, ce furent des poésies françaises que les enfants récitèrent; une petite pièce de théâtre, également française, fut jouée par eux sur un théâtre dont la scène était pavoisée aux trois couleurs de France et le *cantique*, chanté en chœur par les lépreux en cette occasion, fut :

Qu'il est noble et fier, qu'il est beau;
Saluons ici le drapeau.
Le drapeau de la France.

Faisons aussi une visite au P. Lafont qui vient d'ouvrir, à Mandalay, un orphelinat chinois. Dans cette Birmanie, limitrophe du Yunnan, les autorités anglaises ont vu d'un bon œil la création de cet établissement d'assistance où se formera un personnel d'interprètes et de commis qui leur seront fort utiles.

Ils l'ont subventionné. La colonie chinoise, importante à Mandalay, par suite de l'extension croissante de l'industrie et du commerce du jade, a généreusement donné d'assez fortes sommes. L'établissement est à l'étroit dans des baraques provisoires, mais, néanmoins, les missionnaires y ont ouvert une classe de français, à leurs frais et de leur initiative personnelle, car ils n'ont obtenu ni même sollicité aucun subside de notre gouvernement.

Il est, cependant, d'un grand intérêt pour notre pays de voir vulgariser la langue française sur cette frontière de la province chinoise du Yunnan où notre situation va devenir de plus en plus importante après l'ouverture de la voie ferrée que nous y construisons pour la relier au Tonkin.

L'action française a été grande autrefois, en Birmanie, particulièrement sous le règne du roi Thebaw, elle n'est pas complètement annihilée aujourd'hui et nous devrions faire en sorte de ne pas perdre pied dans ce pays, maintenant que, sous la domination anglaise, sa prospérité est croissante et que, de plus en plus,

nous pouvons espérer y trouver des débouchés pour un grand nombre de nos produits.

L'utilité de propager notre langue dans ce pays est donc doublement grande. Les missionnaires l'ont compris et ils s'y emploient, sans aucun espoir de récompense, simplement.

C'est un de leurs anciens élèves qui m'a servi d'interprète jusqu'à Tali-Fou. Il parlait le birman, le chinois yunnanais, l'anglais, le français et m'a été fort utile.

Le P. Lafont habite, à Mandalay, tout auprès de la mosquée des « Panthés », musulmans originaires du Yunnan réfugiés en Birmanie depuis 1873. Ce sont les survivants des derniers massacres qui mirent fin à la terrible insurrection des mahométans de cette province contre la domination chinoise, insurrection qui dura quinze années et coûta la vie à plus de deux millions de musulmans.

Le missionnaire est en excellents termes avec les sectateurs de l'Islam et c'est lui qui m'a présenté à leur prince, Ma-yan-Tchouan, neveu du célèbre Tou-wan-Shiao, le chef des rebelles mahométans qui avait été proclamé, par eux, roi du Yunnan sous le nom de « Sultan Soliman ».

Pour me servir d'interprète auprès de ces musulmans, le P Lafont eut la condescendance d'accepter avec moi une invitation à dîner dans la salle contiguë à leur mosquée, affectée à cet usage, et l'on jugera de l' « intolérance » de ce missionnaire par cet extrait d'une lettre qu'il m'écrivit dernièrement :

« Notre ami le musulman me demande toujours de vos nouvelles quand il me rencontre. Il a été bien malade, mes médecins l'ont guéri. Nous sommes toujours bons amis. »

Grâce au P. Lafont, les « Panthés » ont été tout de suite en confiance avec moi et j'ai pu recueillir d'eux des renseignements précieux sur la situation de leurs coreligionnaires fixés dans le Yunnan occidental. Sur leurs indications, j'ai même réglé mon itinéraire de façon à m'arrêter le temps nécessaire pour bien étudier les colonies musulmanes qu'ils m'avaient signalées.

*
* *

A Tali-fou, ville importante du Yunnan septentrional, bâtie sur les contreforts des premières chaînes thibétaines, où j'arrivai quelques semaines après mon départ de Birmanie, la Providence des voyageurs était alors le bon P. Le Guilcher. Je dis « était », car, hélas! le noble cœur de cet admirable apôtre a cessé de battre depuis quelques mois. Pendant cinquante-trois ans, il était demeuré à son poste, sentinelle perdue, jamais relevée, mais

jamais défaillante. A ce poste d'avant-garde, l'avait trouvé la rébellion musulmane et, pendant les quinze années qu'elle dura, persécuté tour à tour par les Chinois et par les insurgés, littéralement pris entre deux feux, son salut et celui de sa petite chrétienté tiennent véritablement du miracle.

Au plus fort des hostilités, le P. Le Guilcher et ses vingt-cinq chrétiens avaient dû gagner la montagne. Nomades d'un nouveau genre, ils bivouaquaient comme ils pouvaient, fuyant quand ils étaient découverts et cherchant un refuge dans les gorges sauvages ou les forêts quand ils étaient poursuivis.

La question de la nourriture n'était pas la plus difficile à résoudre, car un petit troupeau de chèvres les suivait et, chaque fois qu'un répit le leur permettait, ils cultivaient quelques légumes. Un peu de poisson et quelque menu gibier pris au piège variaient leur ordinaire et, tant bien que mal, on subsistait.

Puis, aux jours difficiles, les jeunes pousses de bambou et les racines sauvages les préservaient de la faim.

Mais le gros problème était celui du vêtement. Quand leurs habits furent en loques, le P. Le Guilcher fit une tentative suprême. Jamais, dans cette région, à une altitude de 2000 mètres, sous un climat doux à la vérité, mais cependant trop frais pour la végétation normale du précieux textile, on n'avait osé entreprendre la culture du coton.Le P. Le Guilcher avait 30 livres de graines. Il les sema. Et le coton poussa. Et l'on fila ce coton, et on en tissa, comme on put, des étoffes grossières. Puis on rembourra de ouate les lambeaux des vieux vêtements; enfin, l'on se vêtit.

Nos gens pourvus, tout changea subitement. Des gelées tardives détruisirent les plantations de la troisième année et, depuis lors, toutes les tentatives faites pour acclimater de nouveau le textile sont demeurées infructueuses.

Si, par aventure, quelque âme pieuse voulait voir dans ce fait étrange, mais rigoureusement authentique, une intervention de la Providence, j'entends d'ici M. Homais se gausser et éclater de rire. Mais voici un autre épisode de la vie du P. Le Guilcher qui prêtera moins à rire, même à M. Homais.

En 1867, quand arriva à Tali-Fou la mission Doudart de la Grée, décimée par la maladie, décapitée de son chef et dirigée alors par Francis Garnier, on était encore en pleine insurrection.

Comment trouver des guides? Comment passer? Que faire?

Le P. Le Guilcher se dévoua. Ah! certes, il les connaissait, les chemins et les moindres sentiers et tous les replis des montagnes dans lesquelles il errait depuis tant d'années! Et de quelles ressources, les plus précieuses, ne disposait-il pas au service de la

mission française, au courant comme il l'était des situations respectives des armées en présence, sachant à quels chefs on pouvait s'adresser, ainsi que la manière de s'y prendre.

Il négocia et obtint pour Francis Garnier une entrevue avec le grand chef, le roi des musulmans, Tou-wan-Shiao, le fameux sultan Soliman. Ame de l'insurrection, victorieux des armées impériales chinoises, sultan Soliman régnait alors bien effectivement sur les deux tiers du Yunnan et précisément là où la mission Francis Garnier devait passer pour rentrer au Tonkin.

Un petit incident, qui aurait pu avoir un dénouement tragique, vint cependant tout gâter. Lorsque la troupe de Francis Garnier entra dans Tali-Fou, le sultan Soliman, entouré des personnages de sa cour, s'était posté en haut d'un pavillon pour voir défiler le cortège dans la grande rue de la ville.

Tous à cheval, les officiers français et leur suite portaient des chapeaux chinois qui, vus d'en haut, masquaient leurs visages. Voulant voir leurs physionomies, le sultan envoya un de ses officiers prier les étrangers de soulever leurs grands chapeaux afin qu'il pût les dévisager à son aise. M. de Carné, qui marchait en tête, ne connaissait pas la langue chinoise; interpellé par l'officier, il ne comprit pas de quoi il s'agissait et comme celui-ci portait la main à son chapeau pour le relever, il crut à une insulte, à un ordre d'avoir à saluer le monarque, et il riposta par un solide coup de poing sur le nez de l'indiscret qui se mit à saigner comme un bœuf.

Tumulte, agitation de la foule, intervention du Père qui explique le malentendu; mais l'impression était produite et Soliman refusa de recevoir les Français, craignant peut-être quelque violence de la part d'hommes aussi chatouilleux, dont le courage lui était démontré par le seul fait de leur venue, en temps de guerre, dans un pays aussi lointain pour eux. Le P. Le Guilcher fut donc seul reçu en audience publique, en présence de tous les notables, et là fit si bien qu'il obtint le libre passage de l'expédition française.

Il est à peu près certain que, sans l'intervention du P. Le Guilcher, la mission Francis Garnier eût été massacrée. C'était, on l'a su depuis, l'avis du plus grand nombre des chefs mahométans, portés à voir dans la petite troupe française une sorte d'avant-garde en reconnaissance, que la plus élémentaire prudence commandait d'anéantir.

Le P. Le Guilcher, très habile diplomate et possédant à fond toutes les subtilités de la langue chinoise, put les convaincre du caractère exclusivement scientifique de la mission française et leur faire comprendre, d'autre part, les dangers auxquels ils

exposeraient leur armée en provoquant une intervention de la France, par un attentat quelconque contre les voyageurs français.

Rares sont les compatriotes qui eurent l'occasion de rendre visite au P. Le Guilcher pendant son long apostolat. A tous, il a rendu des services importants et tous lui ont rendu hommage dans leurs ouvrages.

C'est lui qui soigna Henri d'Orléans, qui le réconforta et ravitailla sa mission. Son poste servait de trait d'union avec ceux des missionnaires thibétains, ces intrépides, ces héros d'un autre âge auxquels la géographie et les sciences naturelles doivent tant. Le Muséum est rempli de leurs collections rares, recueillies au prix des plus dures fatigues et au mépris des plus grands dangers. Le martyrologe est long, en revanche, de ces pionniers de la civilisation, dans ces terribles montagnes thibétaines dont Bonvalot a si éloquemment décrit l'horreur.

Des missions en général et des leurs en particulier, l'éminent explorateur a dit : « C'est comme une aurore de civilisation européenne qui commence à éclairer le vieux monde oriental et prélude à son rapprochement avec le nouveau monde d'Occident. »

Et quand un Français d'avant-garde s'aventure dans ce Thibet effroyablement sauvage, c'est seulement avec l'appui des missionnaires qu'il lui est possible d'avancer. Le lieutenant Grillières (je n'ai pas peur de le compromettre, lui, il est mort) leur a dû le salut quand, mourant de faim et de fatigue, il fut recueilli par eux.

Voici d'ailleurs en quels termes il s'exprime à ce sujet et comment il retraça lui-même dans le bulletin du *Comité de l'Asie française*, ces terribles phases de son odyssée :

... Le 14 juillet de l'année dernière, en quittant Oui-si, j'arrive en face de ce grand Mékong qui coule aux pieds de montagnes colossales. Je passe à l'endroit où le regretté prince Henri d'Orléans a franchi le fleuve avec ses camarades, MM. Roux et Briffault. Je suis leur itinéraire jusqu'à Tsekou. C'est là que je vais organiser ma caravane pour me diriger vers le Thibet. A Tsekou, je reçois un accueil des plus cordiaux de la part des missionnaires de la mission du Thibet. Le P. Dubernard est dans la région depuis quarante-six ans, il la connaît admirablement, et c'est grâce à sa grande expérience que j'ai pu arriver à avoir mes porteurs. J'ai trouvé également de quoi m'organiser pour me ravitailler jusqu'au Kiou-kiang, en emportant du tsampa [1]...

[1] Le tsampa est de la farine d'orge grillée : les Thibétains vivent de cette nourriture. Cette farine a fort bonne odeur; mais son goût est moins agréable. Voici comment ils l'absorbent. Ils ont une petite écuelle dans laquelle ils mettent le tsampa et ils versent dessus du thé beurré. Pour faire ce thé beurré, ils versent sur le thé de l'eau bouillante et le font infuser pendant un quart d'heure, puis ils ajoutent du sel et du beurre

... Lorsque j'ai été approvisionné et que j'ai été sûr de pouvoir atteindre le Kham, je me suis dirigé vers cette région. Je me suis élevé au-dessus de Tsekou jusqu'à la passe appelée passe Giraudeau, en l'honneur de Mgr Giraudeau, évêque du Thibet, qui est allé fonder un poste sur la Salouen, et j'arrive à Pehalo; je trouve là un missionnaire, le P. Genestier, qui me demande de m'accompagner. Comme je suis seul depuis sept mois, j'accepte avec le plus grand enthousiasme l'offre si obligeante de ce Père, et nous nous dirigeons avec mes onze porteurs vers la Salouen. Au-delà de Pehalo, nul Européen n'a encore étudié le pays, aussi il offre pour moi un intérêt tout spécial. Je descends la Salouen jusqu'à Zidanton. Le sentier qui me permet d'atteindre ce hameau est épouvantable...

On m'a dit que dans la province thibétaine du Kham je trouverai des vivres et des approvisionnements pour continuer ma route sur Lhassa. Je me dirige donc vers le Kham. Tous les quatre ou cinq jours, nous trouvons une malheureuse masure avec trois ou quatre habitants, mais il n'y a rien à manger dans la maison. Les habitants de cette région vivent absolument au jour le jour. En été, lorsque les montagnes sont découvertes, le gibier monte sur les sommets; on ne peut pas l'atteindre, alors les habitants vivent d'un gros tubercule noir qu'on appelle tamkié; il est mauvais, très dur et très désagréable; mais je n'ai pu me procurer que cette nourriture ainsi que des fougères et des pousses de bambous. Je continue néanmoins, espérant toujours trouver à me ravitailler,..

Plus je m'enfonce, plus le pays devient désert. Cette région ne produit absolument rien, je n'ai plus de vivres, et continuer dans cette direction c'est vouer à une mort certaine tous les braves gens qui m'accompagnent; aussi, est-ce arrivé à dix-neuf jours seulement de Lhassa que, la mort dans l'âme, j'ai dû ordonner la retraite. Ce que fut cette retraite, je renonce à vous le décrire. Nous devons doubler les étapes, n'ayant aucune nourriture; tout le tsampa que portaient mes porteurs est épuisé; nous sommes obligés de vivre exclusivement de cette abominable tamkié et de pousses de bambous que nous faisons bouillir. Nous devons marcher ainsi malgré une pluie constante. Pendant quatorze jours, la pluie ne cesse pas, et lorsqu'elle cesse sur les hauts sommets des montagnes, c'est pour céder la place à la neige...

J'active ma marche le plus possible pour arriver sur la Salouen. Enfin, au bout de cinq jours, j'atteins Zidanton... dans un état de délabrement épouvantable. Le P. Genestier et moi, nous avions l'estomac tellement abîmé qu'il nous était impossible de prendre le moindre repas; dès que nous avions absorbé un peu de nourriture, nous la rendions.

Tout commentaire affaiblirait ce simple et touchant exposé des *faits :* ce missionnaire offrant sa collaboration à l'officier

qu'ils conservent pendant trois ou quatre mois, de façon à l'avoir aussi rance que possible. Il est en effet remarquablement rance et il répand une odeur insupportable, même à quarante ou cinquante pas. Une fois ce thé beurré terminé, ils le versent sur la farine, remuent avec leurs doigts, font une grosse boulette et la mangent. Leur repas se compose de sept à huit de ces boulettes.

explorateur « *seul depuis sept mois* » qui l'accepte « avec le plus grand enthousiasme », et, dès lors, tel un bon saint Bernard, — avec lesquels les Pères des Missions du Thibet ont, d'ailleurs, tant de ressemblance, — l'accompagnant dans les plus difficiles passages et rentrant, mourant, avec lui au monastère où des bras secourables leur étaient tendus...

Ils sont si faibles, alors, tous deux, que c'est miracle qu'ils vivent encore, n'ayant rien pu absorber depuis huit jours.

« Pour donner une idée de ma faiblesse, dit le lieutenant Grillières, le soir de mon arrivée à la Mission, j'ai dû m'y reprendre à trois fois pour remonter ma montre. Le P. Dubernard me procura du lait de « zamo ». C'est un lait extrêmement crémeux, très agréable au goût et très réconfortant; grâce à ce lait, j'ai pu me remettre un peu et reprendre la route de France. »

Du lait! A défaut des missionnaires, qui lui aurait fourni cet aliment, le seul susceptible de le sauver, puisque les Chinois, dans leur répugnance pour ce breuvage, ignorent, là-bas, jusqu'à l'art de traire les animaux?

Un jeune Français, M. Peronne, qui, depuis trois ans, sur mes conseils, a entrepris un commerce direct de musc avec les chasseurs thibétains, pour éviter à une de nos plus célèbres maisons de parfumerie les falsifications et sophistications coutumières aux traitants chinois dont ce produit est l'objet, n'a réussi, dans sa périlleuse entreprise, que grâce aux missionnaires.

Quant à moi, sans le P. Le Guilcher, je n'aurais pu mener à bien, ni même entreprendre mon exploration de la grande boucle du Yang-tse, préciser le cours étrange du grand fleuve, au nord de Likiang-fou. En voici la raison :

Les mandarins hésitaient à prendre la responsabilité de nous laisser nous engager, Mme Courtellemont et moi, dans des régions inconnues d'eux, dans lesquelles leur autorité est quasiment méconnue et leur action nulle.

L'intervention du P. Le Guilcher, qui jouissait d'un grand prestige auprès des fonctionnaires chinois, aplanit ces difficultés. Il sut les convaincre de l'utilité scientifique de mon projet, leur promit copie de la carte que je ferais, afin de compléter les cartes chinoises, muettes sur ces régions, vanta ma prudence, ma douceur, fit valoir les lettres remplies d'attestations élogieuses dont j'étais porteur et qui m'avaient été adressées par les fonctionnaires chinois au cours de mon voyage, en un mot, fit tant et si bien qu'autorisation et escorte me furent accordées.

D'ailleurs, le fait n'est pas surprenant, car il jouissait d'une estime qui touchait à la vénération. Son grand âge, sa réputation

de sagesse, de justice et de bonté, lui avaient concilié tous les esprits. Comment il en était arrivé là, un exemple entre mille l'expliquera.

Un jour que de mauvais bruits avaient circulé dans la ville au sujet d'un conflit quelconque entre Européens et Chinois, dans le bas Yunnan, quelques malandrins provoquèrent, ou, tout au moins, simulèrent un petit mouvement de xénophobie pour venir piller la Mission. Leur premier soin fut de démolir la porte monumentale de l'enceinte extérieure, puis, pénétrant dans la première cour, ils entreprirent de lapider, du haut des toits, les missionnaires enfermés dans les bâtiments de la seconde enceinte.

Le sous-préfet, prévenu à temps par un émissaire du P. Le Guilcher, qui put sortir par une porte dérobée, envoya des soldats et la mission fut dégagée.

Puis, les fonctionnaires locaux vinrent successivement, en grande pompe, apporter leurs excuses au missionnaire, et le sous-préfet, pour éviter que plainte fût portée au vice-roi, lui offrit une indemnité de 1000 taels (3500 francs environ), pour le porche démoli.

« Ma porte ne vaut pas 1000 taels, dit le P. Le Guilcher, et au surplus qui paierait cette somme? Les notables de la ville, de braves gens, aujourd'hui mes amis et qui, demain, m'en voudront d'être la cause d'un dommage porté à leur bourse. Non, je vous remercie. Tâchez de châtier les coupables, si vous les découvrez, mais je vous tiens quitte de toute indemnité. »

Et les chrétiens de la mission, aidés de maçons et d'artisans volontaires, rebâtirent gratuitement un plus beau portail que celui qui avait été démoli.

Cet esprit d'équité et de désintéressement, le P. Le Guilcher en fit preuve dans toutes ses relations avec les autorités chinoises. Comment, après cela, s'étonner de l'estime et de la considération générales dont il jouissait à Tali-fou?

Les choses arrangées avec les fonctionnaires, restait le personnel. Il fallait décider mes gens, muletiers, interprète et boys à me suivre. Venus du Tonkin ou de Birmanie, nos serviteurs, cependant si dévoués, reculaient à l'idée d'affronter la neige et la glace inconnues dans leurs chaudes patries. Cela leur semblait au-dessus de leurs forces. La déformation chinoise aidant, on leur avait représenté des dangers invraisemblables, dragons prodigieux, tigres et panthères qui les dévoreraient, et des forêts sombres, et des fleuves sans ponts, et des montagnes escarpées, et des précipices terribles, tout ce que l'imagination peut suggérer

d'infernal, leur avait été complaisamment énuméré, durant les bavardages du soir, à la veillée.

Le P. Le Guilcher les réunit, la veille du jour fixé pour le départ, — il faut toujours brusquer les choses en Chine, afin de surprendre les gens et de ne pas leur laisser le temps de se reprendre et de changer d'avis, — il leur fit un long discours, certifia la possibilité du voyage, réchauffa leur confiance en moi, excita leur zèle et les décida sans trop de peine à marcher, tant son ascendant sur eux était grand.

L'on reste souvent étonné en constatant la prospérité matérielle des missions, si pauvrement dotées cependant, puisque les missionnaires n'ont, pour unique ressource assurée, que les 600 francs de viatique annuel qu'ils reçoivent individuellement de la Propagation de la Foi.

Un exemple montrera comment, en dehors de la simple accumulation d'efforts ininterrompus qui, avec la complicité du temps, font d'un simple noyau un arbre de rapport, d'un essaim d'abeilles sauvages un rucher complet, d'un marécage pestilentiel une rizière et d'une brebis un troupeau, — comment la fortune des missions se réalise quelquefois...

A Tali-fou, le P. Le Guilcher recueillit, vers la fin de l'insurrection, un orphelin musulman. Il en fit un chrétien, lui prodigua des soins paternels et, quand l'enfant fut devenu un homme, un hasard lui fit retrouver des preuves indiscutables de son origine. Les biens de sa famille, une des plus honorables de Tali-fou, n'avaient pas été séquestrés. Il en revendiqua et en obtint la restitution, et le hasard, — toujours le bon hasard qui n'abandonna jamais le P. Le Guilcher dans sa prodigieuse carrière, — fit que, parmi ces biens, se trouvait précisément un immeuble magnifique contigu aux masures occupées alors par la mission.

Ayant revêtu ses plus beaux atours, le protégé du P. Le Guilcher s'en fut trouver son bienfaiteur et, après les prosternations d'usage, lui tint à peu près ce langage : « Je vous dois tout, mon père, la vie et plus encore, le salut de mon âme. Acceptez ma maison comme un faible témoignage de ma reconnaissance. »

On en fit une église. Et les ailes du bâtiment aménagées et agrandies abritèrent désormais la mission.

A Yunnan-sen, à Mongtze, à Tong-tchouan, à Tchao-toung-fou, les missionnaires me furent du plus précieux secours.

A Tong-tchouan surtout où, après mes démêlés avec notre consul général, ma situation se trouvait plutôt délicate.

Sans aucune protection officielle du gouvernement français, dénoncé même comme suspect aux autorités chinoises par notre inénarrable représentant, comment m'auraient accueilli, livré à moi-même, les premiers fonctionnaires chinois avec lesquels je me serais trouvé en contact, après mon départ de Yunnan-sen? Voilà ce que j'ignore. Mais ce que je sais, c'est que, sur la présentation du P. Bonhomme, grand ami du sous-préfet de Tong-tchouan, je fus reçu non seulement avec la meilleure grâce, mais même avec des honneurs qui ne m'étaient pas dus.

On me donna l'hospitalité officielle au « Camp des Lettrés » et après quelques semaines de séjour, pendant lesquelles ce fut une succession de politesses, dîners, déjeuners, échange de cadeaux, tous les fonctionnaires de la ville voulurent me reconduire en grand cortège, selon leur grade, les uns jusqu'aux portes de la ville, les autres jusqu'à plusieurs kilomètres hors de l'enceinte.

A Tchao-toung (qui était la préfecture suivante sur mon itinéraire), un accueil aussi sympathique et aussi flatteur me fut réservé par le préfet, les juges, le directeur des douanes, le sous-préfet, les notables, sur la recommandation du P. Le Garrec.

Le P. Bonhomme était Gascon et son exubérance méridionale pourrait expliquer, sans en diminuer le prix, d'ailleurs, l'enthousiasme de sa réception. Mais le P. Le Garrec était Breton. C'était un érudit, très calme et très maître de lui, et son accueil ne fut pas moins touchant.

Je n'oublierai jamais son émotion quand nous descendîmes de cheval devant sa demeure. Il pâlit et ses lèvres tremblèrent. Il chancela même tant son cœur battait fort. C'est que, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, il revoyait un compatriote, une Française!

De lui, j'aurais beaucoup à dire, mais comme il vit encore, je craindrais de froisser sa très grande modestie. Aussi, ne m'arrêterai-je qu'à un fait qui, fort éloquemment, je crois, démontrera aux incrédules de quels sentiments de patriotisme sont animés les missionnaires de Chine et combien leur tolérance est grande.

L'iman de la mosquée principale de Tchao-toung-fou était le gendre du célèbre Ma-Ju-Lung, mahométan de marque, qui joua un rôle considérable pendant la grande insurrection.

J'avais des détails historiques importants à lui demander et, de plus, la colonie musulmane de Tchao-toung étant une des plus considérables du Yunnan (on compte 20 000 mahométans dans la ville et son arrondissement et le culte y est célébré dans soixante-trois mosquées, chapelles ou oratoires), il était néces-

saire que je fisse, dans cette région, une enquête très approfondie sur la question musulmane, principal objet de mon voyage.

L'iman de Tchao-toung m'accueillit comme un coreligionnaire ayant fait comme moi le pèlerinage de la Mecque et me présenta comme tel aux notables mahométans de la ville.

Le cas était scabreux pour le P. Le Garrec, mais il comprit la grande utilité de mon enquête, les services éventuels que mon initiative pouvait rendre au pays et il n'hésita pas.

Seul, il pouvait interpréter les nuances fort délicates de mes conversations avec les mahométans et il me rendit ce grand service sans se faire prier.

Et ainsi, lui, missionnaire catholique fut conduit à accepter des repas dans les mosquées mahométanes et à fermer les yeux sur certains détails de nature à le choquer. Il poussa même la bonté jusqu'à m'accompagner dans une excursion de deux jours dont le but était la visite d'un grand village musulman des environs et il dut coucher, comme moi, dans la mosquée même et accepter l'hospitalité, d'ailleurs très cordiale, des prêtres musulmans.

Que ne dirai-je encore des missionnaires du Yang-tse, de Tchong-king, de Shanghaï, de Tien-tsin qui ne soit la perpétuelle redite : services de toutes sortes rendus, accueil cordial, hospitalité touchante, collaboration infiniment précieuse.

Cependant, à propos de Tchong-king, au Se-tchouen, où j'ai fait un assez long séjour, je voudrais insister sur un point : j'ai pu y voir combien l'action commerciale française était secondée par la très nombreuse chrétienté se-tchouennaise.

Pour le commerçant français, les chrétiens du Se-tchouen, au nombre de plus de 300 000 forment, d'abord, un noyau de clientèle; ils lui fournissent, en outre, si besoin est, des représentants, des voyageurs, des courtiers.

Veut-il vendre des outils, des machines à coudre, de la parfumerie, des tissus, des articles de Paris, de l'horlogerie, il est parmi eux des tailleurs, des menuisiers, des forgerons, des artisans de tous les métiers qui deviendront ses clients.

Le Français qui veut créer une verrerie ou une fabrique de savon, exploiter des mines de charbon pour approvisionner de combustible nos canonnières, pourra, par l'intermédiaire des missionnaires et de leurs chrétiens, se renseigner et trouver des ouvriers, se tenir au courant des manœuvres de ses concurrents, etc.

Je ne saurais trop insister sur le service éminent que peuvent rendre les missionnaires aux commerçants français en les rensei-

gnant sur la moralité ou la solvabilité des gens avec lesquels ils sont appelés à traiter et sur qui il leur serait impossible de se procurer autrement le moindre renseignement, la moindre garantie, sans lesquels tout commerce est vraiment impossible.

Et quand les circonstances ne permettent pas aux missionnaires eux-mêmes de se prêter à cet obligeant office, ils ont toujours sous la main soit un banquier, soit un négociant de confiance qu'ils connaissent, qu'ils vous signalent et qui vous rend ce service.

En Chine, où tout est groupé par corporations et où ces corporations sont si puissantes, les chrétiens forment, en vérité, une véritable *corporation française*.

C'est à ce titre, exclusivement, et non pour des raisons confessionnelles (on sait quelle est la tolérance des Chinois en matière religieuse), que les chrétientés sont persécutées.

Si le fait d'avoir, en Chine, des centaines de milliers de *clients* dans la personne de nos protégés catholiques, une véritable *gens*, une « clientèle » qui a sans cesse les yeux tournés vers la France, qui sert de véhicule à la pensée et au génie français, si ce fait, si considérable aux yeux des gens clairvoyants, est regardé comme chose négligeable, alors seulement, on peut songer à contester l'utilité des missions catholiques.

Mais un juge impartial ne saurait nier les avantages d'une pareille situation au point de vue économique et politique et se borner à ne voir que les ennuis inévitables qu'elle occasionne.

A Shangaï, les missionnaires ont rendu et rendent des services d'un ordre tout à fait différent.

Le P. Froc, continuant l'œuvre du P. Secchi, a organisé et dirige un observatoire séismographique, grâce auquel les typhons, qui provoquaient périodiquement dans ces parages de terribles catastrophes, sont aujourd'hui signalés et suivis dans leur marche par les postes d'observation échelonnés sur la côte chinoise de Hong-kong à Port-Arthur, et jusqu'au Japon même.

Grâce à cette admirable organisation, des sinistres maritimes sont quotidiennement évités, car les navires, prévenus à temps, chaque fois qu'un typhon est signalé, ne sortent pas du port ou y rentrent en cas de danger imminent.

L'on sait que les missionnaires de Shanghaï ont eu la bonne fortune de réaliser des sommes considérables en vendant, à des prix très élevés, des terrains à bâtir dans la concession française. L'on cite le prix de 4500 francs le mètre, — celui des terrains avoisinant la Bourse de Paris, — pour certains lots exceptionnel-

lement bien placés. Cet argent, l'ont-ils exclusivement employé *ad majorem Dei gloriam* comme leur devise pourrait permettre de le supposer et comme c'était leur droit?

On peut voir, à Si-ka-we, dans la banlieue de Shanghaï, le magnifique observatoire astronomique et météorologique, de tout premier ordre, que les missionnaires ont créé et dont l'édification a absorbé, vraisemblablement, la majeure partie de ce bénéfice inattendu. Il rendra à la science d'inappréciables services.

Et c'est ainsi, qu'en terre chinoise, se manifeste « l'obscurantisme » de la Société de Jésus!

Ce serait une erreur de croire que les missionnaires de Chine poursuivent âprement les conversions proprement dites et que leur zèle évangélisateur est la cause de leurs conflits avec les populations chinoises.

C'est en recueillant les orphelins ou les enfants abandonnés que la terrible misère chinoise, ce fléau endémique, cette lèpre du Céleste Empire, offre à leur compassion et à leur charité par centaines de milliers tous les ans, que les missionnaires recrutent presque entièrement leurs néophytes.

Et l'on ne saurait trop répéter que l'hostilité et les persécutions dont ils sont périodiquement victimes ont pour cause, non point leur action religieuse, à laquelle les Chinois sont indifférents, mais l'action politique qu'on leur prête en les considérant comme des Européens d'avant-garde.

*
* *

Si, de Chine, nous passons en Orient et si nous parcourons la Syrie, l'Anatolie, l'Arménie et la Mésopotamie, la situation se précise encore davantage.

Les musulmans turcs et arabes ne prennent point ombrage des missionnaires catholiques en tant que pasteurs des communautés chrétiennes, souvent assez denses et toujours très vivaces établies dans le pays et sur lesquelles ils exercent leur ministère.

C'est comme représentants de l'action européenne extérieure, dont on redoute l'envahissement qu'ils sont suspects. Toujours une question politique bien plus qu'une question religieuse, et je crois bien que la « mission laïque » n'échappera pas non plus à cette suspicion. Peut-être même en provoquera-t-elle de plus vives, car, aux yeux des populations turques et arabes, elle n'aura même pas l'excuse de la religion et le but politique apparaîtra bien plus évident.

On s'en apercevra si, quittant les grands centres et les ports cosmopolites où elle a seulement fonctionné jusqu'ici, la mission laïque pénètre dans l'intérieur des provinces.

Vraisemblablement, les élèves ne lui manqueront pas, car si, à la vérité, les Turcs et surtout les Arabes, sont en général peu avides de s'instruire, il y a toujours un certain nombre de jeunes gens ambitieux qui désirent se pousser, par l'instruction, à de bonnes situations et qui recherchent par conséquent l'enseignement européen, quel qu'il soit.

Mais qu'on ne compte pas sur la reconnaissance, ou même la bienveillance des populations musulmanes vis-à-vis de nos œuvres. L'exemple du docteur Mauchamp est saisissant. Malgré les bienfaits qu'il s'efforçait de répandre autour de lui, il était toujours le « roumi », l'envahisseur exécré, et si l'on trouve un jour, dans nos budgets, les cinq ou six millions annuels qui seraient nécessaires pour substituer la « mission laïque » aux missions catholiques dans tout l'Orient, qu'on ne se berce pas de l'illusion de croire que tout conflit sera désormais supprimé. Tout permet de supposer qu'il en surgirait de plus graves, au contraire, car les catholiques d'Orient, très attachés à leur croyance, et qui ne verraient pas certainement d'un bon œil ces laïcisateurs supplanter les missionnaires, et surtout les sœurs qu'ils chérissent, ne leur serviraient point, comme à ceux-ci, d'informateurs en cas d'alerte, et de soutien aux heures de danger.

Et les libres-penseurs d'Orient ne sont pas encore assez nombreux pour fournir un point d'appui, ou de résistance au besoin, aux apôtres de la nouvelle foi...

La voie dans laquelle on s'engage me semble donc réserver bien des surprises désagréables.

Mais pour exprimer un jugement impartial sur ces délicates questions, il est indispensable de bien connaître l'âme musulmane et de ne point se contenter d'observations superficielles, recueillies hâtivement, comme cela a été malheureusement fait pour les enquêtes tendancieuses, récemment conduites par des hommes de parti-pris qui ne se sont pas éloignés des côtes et ont trop souvent conclu du particulier au général.

Les missionnaires des provinces centrales de la Turquie d'Asie, par leurs très longs séjours dans les mêmes postes, par les traditions et la documentation qu'ils se transmettent, ont une connaissance vraiment exceptionnelle du pays et des populations.

C'est pourquoi le voyageur est assuré de trouver auprès d'eux

un appui précieux; ils ne le refusent à personne. La joie de revoir un compatriote est, pour eux, la plus douce des récompenses, et elle leur suffit.

J'ai voulu, un jour, aller à Bagdad. Cette idée viendra dorénavant, il faut l'espérer, à un plus grand nombre de Français, car la question du chemin de fer et celle de la rénovation de la Mésopotamie par la réfection des travaux d'irrigation qui en avaient fait le grenier d'abondance de l'antiquité, sont de celles qui méritent d'éveiller bien des initiatives.

A qui me suis-je adressé? A qui s'adresserait aujourd'hui tout voyageur français désireux d'aborder ces régions?

Y a-t-il un endroit quelconque, dans Paris, où l'on puisse se renseigner sur les moyens de se rendre à Bagdad? Sur les services de paquebot du golfe Persique, les lignes de navigation fluviale du Tigre, les conditions matérielles de ce voyage?

Où pourra-t-on descendre? Comment se ravitailler en argent? De quelle manière convient-il de vivre là-bas? Autant de questions qui se posent, impérieuses, avant le départ, afin de prendre les dispositions nécessaires.

Or, au ministère des affaires étrangères, on ne trouvera rien; le service commercial ou consulaire vous répondra que ce genre de renseignements sort de ses attributions, et l'on vous renverra à l'Office national du commerce extérieur.

A l'Office national du commerce extérieur, si brillamment dirigé par M. Colin-Delavaud, et où une documentation si précieuse a été recueillie, les renseignements sur Bagdad et la Mésopotamie font défaut.

Comment s'en étonner? Le champ d'action de cet Office est si vaste (il comprend le monde entier), et les voyageurs pour ces régions sont si rares que cette lacune est toute naturelle.

Au ministère du commerce? Les fonctionnaires de ce département vous répondront qu'ils ont bien autre chose à faire, ce qui est, d'ailleurs, rigoureusement vrai.

A la Compagnie des Messageries maritimes? On vous éconduira aussi très aimablement, — car l'amabilité est de tradition dans la maison, — mais, là encore, comme chez Cook ou dans toute autre agence similaire, aucun renseignement ne pourra vous être fourni, même sur les choses les plus élémentaires, comme le service des bateaux susceptibles de vous conduire de Bombay au golfe Persique, encore moins au delà.

Devra-t-on, alors, se résigner à partir à l'aventure pour Suez ou pour Bombay et s'exposer ainsi à perdre un temps précieux, dans un de ces ports, pour attendre le départ d'un navire? Les

exigences de la vie moderne ne laissent plus la faculté de sacrifier ainsi des jours et même des semaines.

La lecture d'ouvrages spéciaux? Il n'y en a pas de récents, et les éditeurs n'ont point souci d'en publier. Qui les achèterait?

Restent les Missions catholiques. Une démarche auprès de la première venue de leurs maisons de Paris, et l'on apprendra que ce sont les Pères Carmes qui sont établis à Bagdad. Par eux, alors, l'on saura immédiatement tout ce que l'on peut désirer. On apprendra qu'un service régulier de vapeurs anglais réunit, en droiture, Marseille et Bassorah; — que, dans ce port, après la quarantaine de cinq ou de neuf jours qu'on a la faculté de faire à bord du vapeur même, pour éviter l'horrible lazaret, on trouvera un missionnaire carme qui vous facilitera la recherche d'une maison où l'on pourra s'abriter (en l'absence de toute auberge ou hôtellerie quelconque); — que, de Bassorah à Bagdad, un service assez régulier de vapeurs fluviaux anglais vous fera remonter le Tigre, — et que si, en cours de route, vous avez à vous arrêter, des postes intermédiaires de missionnaires vous offriront une hospitalité ultramodeste, mais infiniment cordiale.

A Bagdad, aurez-vous besoin d'un interprète ou d'un guide pour vous conduire au nord, à l'est ou au sud? Etes-vous archéologue, commerçant, artiste? Recherchez-vous des renseignements économiques? Les missionnaires vous aideront dans toutes ces voies. Nulle ne leur est inconnue.

J'ajouterai qu'en fait de tolérance, les missionnaires de Mésopotamie n'ont rien à envier à leurs confrères de Chine, j'en ai recueilli personnellement la preuve.

Je voulais visiter Kerbelah et Nedjef, ces deux villes saintes des musulmans chiytes (sectateurs d'Ali, dissidents de l'Islam orthodoxe), dont les sanctuaires sont encore plus jalousement interdits aux infidèles que celui de La Mecque, sanctuaires dans lesquels aucun Européen avant moi n'avait pu pénétrer.

La chose était hérissée de difficultés. M. Dieulafoy, dont la compétence en la matière est reconnue de tous, m'avait vivement déconseillé cette tentative, dans laquelle lui-même avait échoué. Il m'en avait montré les dangers, les musulmans chiytes étant beaucoup plus intolérants que les sunnites, plus passionnés, plus violents, sanguinaires même.

Et voici comment je réussis quand même.

Les missionnaires de Bagdad ont eu, un jour, l'occasion, paraît-il, de rendre un immense service aux Juifs d'Hilleh, et ceux-ci leur ont gardé une profonde reconnaissance. Recommandé

par l'archevêché à un notable israélite de l'oasis, je fus l'objet d'une sollicitude touchante.

L'on sait que la petite ville d'Hilleh, sur l'Euphrate, s'élève sur les ruines de ce qui fut Babylone. Les moyens de locomotion sont mixtes, tantôt sur l'eau, dans les « belems », sorte de gondoles arabes, tantôt à cheval, sous les palmeraies ou dans l'infini désert. Grâce aux recommandations dont j'étais l'objet, toutes les difficultés s'aplanirent pour moi. J'eus, au moment voulu, les relais nécessaires et, là où il le fallait, les « belems » m'attendaient.

Après m'avoir facilité toutes les excursions et toutes les études auxquelles je voulus me livrer à Hilleh, mes bons Juifs, amis des missionnaires, me firent conduire à Nedjef, où leurs coreligionnaires, informés, facilitèrent mon séjour.

Là et à Kerbelah, avec un peu de diplomatie et grâce à quelques innocents subterfuges, j'arrivai à mes fins et je pus, non seulement admirer les sanctuaires interdits, mais même en rapporter des photographies.

Ce n'est que grâce à la rapidité de son exécution, exclusivement due aux missionnaires, que j'ai pu mener à bien mon entreprise, avant d'avoir éveillé les suspicions. C'est donc aux missionnaires que je dois d'avoir découvert des merveilles inconnues de l'art arabo-persan le plus pur.

Les plus belles décorations des édifices chiytes sont vraisemblablement des époques abbassides et sassanides. A la première on doit attribuer les merveilleuses arabesques d'or, sur marbre noir, qui ornent certaines façades; à la seconde, la profusion de faïences précieuses venues à grands frais de Perse et les dallages de marbre onyx, vert et rose, dont les pieds nus des multitudes entretiennent le poli. Miroir d'un nouveau genre où viennent se refléter les colonnettes d'or surmontées de chapiteaux délicatement ciselés, les ogives, en ruches d'abeilles, de cristaux de Venise, les lampadaires en cristal de roche, les portes d'argent massif, les dômes et les minarets plaqués d'or et les panneaux de faïences persanes qui chatoient au soleil comme des pierres précieuses.

Dans un domaine tout différent je dois encore aux missionnaires les seuls renseignements économiques que j'aie pu me procurer sur le commerce général, les courants commerciaux établis, les questions de banque, si importantes dans ces pays lointains et arriérés. Non pas qu'ils aient toujours été en mesure de me renseigner par eux-mêmes, mais pour m'avoir mis en relations avec des commerçants notables ou des banquiers qu'ils

connaissaient de longue date et dont ils étaient sûrs, sans distinction de caste ou de religion, juifs comme on l'a vu à Hilleh, mahométans ou chrétiens orthodoxes, manichéens même à Kout-el-Amara.

La brièveté de séjour de nos consuls et leurs fonctions mêmes ne leur permettent pas d'offrir au voyageur un cercle de relations si varié et si étendu, encore moins une documentation personnelle aussi complète, cela est hors de doute et, à ce point de vue, les missionnaires français ne seront point remplacés.

L'école est le grand moyen d'action des missionnaires d'Orient. Pour préparer à l'instruction religieuse les enfants de leurs chrétientés, pour étendre le champ de leurs connaissances et leur faire admirer et aimer la France, les missionnaires ont, de tous temps, travaillé avec ardeur à propager la langue française, qu'ils en fussent priés ou non, qu'ils aient ou non reçu dans ce but des subventions spéciales.

Aussi, quels résultats! A Constantinople, dans les rues de Péra, c'est en français qu'on entend échanger nombre de conversations. A Smyrne et dans tout le Levant, un voyageur ne parlant que le français se tire partout d'affaire, alors que la langue anglaise et, moins encore la langue allemande, ne serait d'aucun secours.

Quel profit le commerce français n'a-t-il pas tiré de cet état de choses et surtout quel précieux avantage pour notre pays si nous étions moins casaniers, si notre industrie et notre commerce regardaient un peu plus au dehors, dans ces pays où, grâce à la diffusion de notre langue, — œuvre des missionnaires, — nous avons une situation exceptionnellement privilégiée. La perdrons-nous et nous laisserons-nous évincer? Voilà ce que nul ne saurait prédire, dans les conjonctures actuelles.

On sait quels sont les efforts des Allemands dans toute la Turquie et particulièrement en Asie Mineure, pour développer leur influence économique et politique. Tout le monde, aujourd'hui, a entendu parler de la question du chemin de fer de Bagdad et rares sont les personnes qui ignorent la mainmise allemande sur les voies ferrées de l'empire ottoman, par l'intermédiaire de la Deutsch Bank et des sociétés concessionnaires allemandes.

Une première amorce du chemin de fer qui doit relier Constantinople au golfe Persique, par Bagdad, est terminée sur un parcours de 1000 kilomètres, des rives du Bosphore à Eregli, au pied de la chaîne du Taurus, qui doit être franchie par un tunnel de 15 kilomètres de longueur, qu'on va prochainement attaquer.

Cette œuvre, de caractère allemand, sur laquelle les pangermanistes fondent de si grandes espérances, qui doit servir de véhicule à la poussée allemande, au fameux *Drang nach Osten*, nos rivaux l'ont entreprise et la poursuivent avec la plus grande fermeté. Tout porte à croire qu'ils la réaliseront et mon opinion est que nous ne saurions nous en effrayer si nous veillons à ce qu'elle ne prenne pas un caractère d'exclusivité.

Or, et c'est là le point qui m'intéresse ici, nous n'avons qu'à vouloir pour conserver la situation très avantageuse que nos missionnaires nous ont acquise et dont voici, entre tant d'autres, une curieuse manifestation.

Pour l'exploitation de cette voie ferrée, si essentiellement allemande, c'est le Français qui a été adopté pour le libellé des indicateurs, des tarifs, des tickets et imprimés de toutes sortes. C'est la seule langue française que parlent les employés, contrôleurs, chefs de gare, etc.

Dans l'impossibilité de recruter sur place du personnel parlant une langue européenne quelconque en dehors des anciens élèves des missions catholiques, bon gré mal gré il a fallu adopter le français.

Quel résultat précieux et combien inattendu!

Que d'avantages pour notre pays provenant de cette éducation première si, comme je le répète, nous savons vouloir les conserver et faire en sorte, même, de les développer!

Le saurons-nous ou plutôt le voudrons-nous?

Ce sont les Assomptionnistes qui ont préparé le terrain en Anatolie. Ce sont eux qui, par leurs écoles, en vulgarisant la langue française, ont semé la moisson que nous recueillons aujourd'hui.

Mais le seul nom de leur congrégation ne suffit-il pas à faire craindre que l'on ne préfère sacrifier nos intérêts les plus évidents et les plus essentiels à un principe?

Au principe sacro-saint de la laïcisation à outrance, qui est aujourd'hui le mot d'ordre et fait oublier que l' « anticléricalisme n'est pas un article d'exportation »!

GERVAIS-COURTELLEMONT.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Les dictionnaires définissent le lait « le liquide sécrété par les glandes mammaires des femelles après la naissance des petits », mais cette formule a le tort grave de ne pas être assez explicite. D'autre part, les chimistes disent que le lait contient normalement un sucre, le lactose, une ou plusieurs matières albuminoïdes, la caséine et l'albumine, une matière grasse, le beurre, des sels divers, des gaz dissous et de l'eau de constitution; mais après d'innombrables analyses, ils ne sont pas encore arrivés à fixer de façon définitive et certaine ce qu'est le lait pur. Les médecins et les hygiénistes n'y sont d'ailleurs pas davantage parvenus, et lorsqu'ils disent que le bon lait est le produit exclusif de la traite aseptiquement recueillie des femelles nourrices, bien portantes et bien alimentées, ils émettent une affirmation qui restera dépourvue de tout sens exact tant que la pureté chimique et bactériologique du lait n'aura pas été préalablement caractérisée[1].

Il faut donc se résigner à considérer le lait comme une de ces choses vulgaires dont la connaissance adéquate nous échappe et, en adoptant pour lui la définition simple des dictionnaires, nous consoler de notre ignorance qui, d'ailleurs, s'étend à nombre de notions abstraites et presque à la majorité des faits concrets : le froid, la chaleur, la lumière, l'électricité, le son, ne sont pas, en effet, connus dans leur essence mieux que ne l'est le lait pur.

Cependant, comme il est nécessaire avant tout de fixer les

[1] Le second Congrès international de laiterie (Paris 1905), a été saisi, sur cette importante question du lait pur, d'un rapport du docteur Henri de Rotschild indiquant que le lait pur, le seul qui convienne, de façon parfaite, à l'alimentation humaine, doit être intégral, c'est-à-dire prélevé sur l'ensemble non modifié du lait recueilli au pis de la femelle laitière, suffisamment frais pour ne pas tourner à l'ébullition et indemne de tout microorganisme pathogène. Cette définition est incomplète, certaines femelles en mauvais état de santé ou trop abondamment abreuvées, donnant un lait d'une richesse en eau excessive, et, par contre, d'une pauvreté inadmissible en principes extractifs.

Le signataire de ces lignes, chargé d'étudier, à son tour, la même

idées, on s'accorde généralement à admettre que certaines règles doivent présider à la production du bon lait, et que celui-ci doit être avant tout exempt de souillures, de décomposition et d'adultération.

*
* *

Toutes les femelles des mammifères sont susceptibles de fournir du lait propre à la consommation humaine : mais l'alimentation et l'industrie utilisent surtout le lait de vache qui est sécrété en abondance et pendant un temps très long : aussi ce lait peut-il être regardé comme le lait commercial par excellence.

Des études chimiques minutieuses en ont été faites : elles ont permis d'établir les chiffres moyens généralement admis pour caractériser les doses normales de tous les principes utiles du lait et qui servent de base légale aux actions judiciaires que les pouvoirs publics de toutes les nations civilisées intentent contre les fraudeurs. Mais, en même temps, les analyses faites ont montré qu'une même femelle laitière, recevant tous les jours la même nourriture, soumise à un régime de vie strictement invariable, traite aux mêmes heures et dans des conditions identiques, donne un lait qui n'a pas toujours une composition élémentaire invariable. Les différences s'accentuent beaucoup plus encore quand on considère le lait de plusieurs vaches nourries et abreuvées de façon différente, examinées à des époques plus ou moins éloignées de celles de la parturition, ou surtout appartenant à des races différentes. Les résultats d'analyse peuvent varier, dans ce dernier cas notamment, environ du simple au double. C'est ainsi que, par exemple, on a pu constater que certaines vaches suisses, nourries de son, de paille, de féverolles et de tourteaux ont un lait titrant 5,20 pour 100 de beurre, certaines picardes, nourries de son et de drèches solides, un lait titrant 6,50, tandis que, par contre, des hollandaises, nourries exclusivement d'herbe, ont un lait n'ayant pour cent parties que 2,87 de beurre seulement.

question, a présenté au troisième Congrès international de laiterie (la Haye, septembre 1907), un rapport dont les conclusions proposent de définir le lait pur comme étant le produit intégral de la sécrétion mammaire d'une femelle nourrice, en état de santé normal, indemne de tares et d'affections, bien nourrie et non surmenée. Il a, du reste, pris le soin de faire remarquer que, pour donner un sens à cette définition, il faut, au préalable, caractériser nettement l'état de santé, fixer la nourriture normale et indiquer à quel état physiologique commence le surmenage; ce sont là trois points très obscurs sur lesquels les techniciens sont loin d'être d'accord et qui ne pourront être élucidés, dans l'avenir, qu'au prix de recherches délicates et minutieuses.

MOYENNES ANALYTIQUES

OBTENUES SUR DES LAITS PRODUITS DANS LES VACHERIES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Race des vaches laitières.	Normande.			Picarde.			Flamande.			Hollandaise.			Suisse.			Belge.	Anglaise.	Bretonne.	Nivernaise.
	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Moy.	Moy.	Moy.
Nombre des vaches examinées	176	2	5	69	3	3	200	3	2	350	1	3	56	3	1	9	5	1	9
Densité	1,031,6	1,031,2	1,031,2	1,030,8	1,031,0	1,029,3	1,032,4	1,032,0	1,029,0	1,029,9	1,031,2	1,028,2	1,032,0	1,033,0	1,030,0	1,027,0	1,031,4	1,031,5	1,032,6
Eau	86,66	85,26	88,23	86,61	84,89	87,57	87,19	86,13	88,56	88,10	86,83	89,34	86,91	85,76	88,00	89,50	85,66	85,85	85,25
Extrait sec à + 100	13,34	14,74	11,77	13,39	15,11	12,43	12,81	13,87	11,44	11,90	13,77	10,66	13,09	14,24	12,00	10,50	14,34	14,15	14,75
Cendres totales	0,64	0,66	0,65	0,64	0,72	0,59	0,63	0,65	0,58	0,61	0,70	0,54	0,64	0,70	0,60	0,50	0,72	0,70	0,70
Caséine	3,52	4,16	2,82	3,35	3,15	2,87	3,03	3,28	2,80	3,14	3,21	2,80	3,59	5,36	3,02	2,57	3,07	3,10	3,30
Lactine	4,97	6,00	4,61	5,02	4,74	5,17	4,73	4,86	4,37	4,64	4,78	4,45	4,73	4,98	4,58	4,15	4,63	4,65	4,90
Beurre	4,21	3,92	3,69	4,38	6,50	3,80	4,32	5,08	3,69	3,51	5,08	2,87	4,15	5,20	3,80	3,27	5,92	5,70	5,85

Pour donner toute leur signification aux chiffres de ce tableau, il faut noter d'abord que les laits examinés ont été traits en présence des inspecteurs de l'Alimentation, ce qui exclut toute possibilité de fraude par mouillage, écrémage, ou surcrémage; ensuite que les vaches qui ont fourni ces laits reçoivent des nourritures très diverses, son, foin, luzerne, paille, cosses de pois, herbe, recoupage, remoulage, tourteaux, féverolles, drêches de brasserie, eau de drêches d'Alfort, etc... Dans un récent procès de falsification alimentaire, l'inculpé a déclaré à l'instruction que chacune des vaches de ses étables reçoit, par 24 heures, 180 litres (!) d'eau de drêches tièdes.

Il résulte de ces différences physiologiques que certains producteurs, cherchant à obtenir du lait abondant plutôt que du lait riche, peuplent leurs étables et nourrissent leur bétail en conséquence ; le lait qu'ils mettent en vente et qui, pourtant, est souvent indemne de toute adultération, n'a que des qualités nutritives médiocres : cependant aucune loi ne punit en France le mouillage au pis et la seule garantie que les consommateurs et les marchands puissent avoir contre cette pratique fréquente est d'exiger de leurs fournisseurs un lait de titre déterminé par contrat. Il y a quelques années encore, on achetait généralement le lait en tenant uniquement compte de la quantité, quelle que pût être sa teneur en beurre ou en caséine ; aujourd'hui, on a commencé, pour la beurrerie, à acheter d'après la richesse en matière grasse ; puis, pour la fromagerie, on a pris, pour règle d'achat, la quantité de caséine. Il faut souhaiter que bientôt, dans la vente du lait destiné à la consommation des villes, on prenne pour base d'estimation servant à établir le prix marchand, les quantités d'extrait sec et de principes utiles ; c'est le seul moyen vraiment pratique de supprimer la production du lait pauvre, moyen certainement plus efficace qu'une réglementation officielle difficile à obtenir et peut-être plus difficile encore à formuler.

Quelle que soit sa composition, le lait est un liquide sujet à de nombreuses altérations. On peut même dire de lui, comme du reste de la plupart des liquides organiques, qu'il est en voie de transformation continue dès qu'il arrive au contact de l'air et toutes les fois qu'il subit librement la double influence de l'oxygène atmosphérique et des microgermes qui l'envahissent à sa sortie même du pis. Dans la glande mammaire, au contraire, à condition que la glande soit saine, il est à peu près aseptique et peut demeurer longtemps sans subir d'altération. Mais pendant la traite, il est envahi par les microbes qui couvrent la surface extérieure des trayons et qui tapissent même la partie terminale des conduits excréteurs, ainsi que par tous ceux qui souillent la main de l'opérateur, et les vases où se fait la mulsion. C'est là une donnée admise aujourd'hui et qui permet de poser ce principe, que la malpropreté des laitiers et des laiteries est la cause à peu près unique des difficultés de conservation que présente le lait.

Une fois ensemencé, le lait se peuple rapidement ; après quelques heures, il contient un nombre important de bactéries, souvent jusqu'à 100 000 par centimètre cube, alors qu'il est encore marchand, c'est-à-dire peut supporter l'ébullition sans se coaguler. La température à laquelle il est soumis influe d'ailleurs beaucoup

sur la vitesse de la prolifération microbienne, et la chaleur l'accroît dans de fortes proportions. Il y a donc utilité évidente à le ramener aussitôt que possible à la température ambiante; de là les diverses pratiques de réfrigération qui sont couramment employées, mise en caves fraîches, ou en bains d'eau froide, et de là l'adoption des refroidisseurs [1].

Par ces moyens, le lait reste septique et le pullulement de ses germes est seulement retardé. Une méthode meilleure, et plus logique, consiste à le stériliser pour assurer sa conservation; pour cela, divers procédés peuvent être mis en œuvre.

Tout d'abord, un tamisage grossier est effectué aussitôt la traite pour éliminer les grosses impuretés; la filtration, parfois adoptée, et qui se pratique à travers de la grosse toile, des fibres de coton, du gros papier sans colle, a l'inconvénient de retarder le travail et d'être assez dispendieuse, car la couche filtrante doit être changée après chaque opération.

Cela fait, la conservation peut être assurée par le froid, par la pasteurisation, par la stérilisation ou par l'addition d'antiseptiques.

Les refroidisseurs ne peuvent, quand on les emploie avec de l'eau de rivière, de puits ou même de source, abaisser la température du lait au-dessous de + 10; pour assurer une conservation durable, il faut refroidir d'abord l'eau à + 1 ou + 2 au moyen d'une machine à glace, et s'en servir comme liquide réfrigérant; on amène ainsi le lait à + 5 ou + 6, c'est-à-dire à une température où les microbes sont en état de vie ralentie. Parfois même, on congèle le lait en plongeant le récipient qui le contient dans le bain de chlorure de calcium d'une machine à glace, et on le transforme en blocs solides qui sont placés dans des pots métalliques que l'on achève de remplir avec du lait ordinaire. Il a été possible ainsi d'expédier du lait de Copenhague à Paris; en prenant des précautions spéciales pour le dégeler, il est revenu à l'état liquide sans avoir subi aucune altération.

Pour si efficaces que soient les procédés de stérilisation basés sur l'action microbicide du froid, ils présentent l'inconvénient grave d'être dispendieux et de nécessiter pour le transport toute une installation de wagons frigorifiques. Le lait aseptisé par la

[1] Ces appareils sont de modèles variés : le principe sur lequel ils sont construits est toujours de faire couler le lait en cascade sur des parois ondulées, rafraîchies sur leur autre face par un courant d'eau aussi froide que possible, et qui circule en sens inverse du lait, de façon à épuiser sur lui tout son pouvoir de réfrigération.

chaleur peut, au contraire, être conservé intact sans qu'il soit nécessaire de prendre aucune précaution particulière.

L'idée d'appliquer la chaleur à la conservation du lait remonte à une époque très lointaine, puisqu'on sait depuis longtemps que le lait bouilli se décompose moins vite que le lait cru. En le soumettant à la chaleur en vase clos, suivant la technique d'Appert plus ou moins modifiée, on en retarde beaucoup l'altération; la méthode, systématisée par Pasteur, est devenue aujourd'hui tout à fait industrielle, et, soit qu'on porte le lait à une température supérieure à + 100 (stérilisation proprement dite), soit qu'on lui fasse atteindre seulement celle de + 70 à + 80 (pasteurisation) les résultats obtenus sont excellents au point de vue de la conservation. Dans le premier cas, le lait, strictement stérile, peut être gardé en vases hermétiquement clos pendant des temps indéfinis; dans le second, il est assuré d'une conservation longue, mais non absolue, car si la plupart des bacilles et ceux surtout de la fermentation lactique sont tués, les spores des ferments butyriques, des tyrothrix, des moisissures diverses ne sont pas détruits et peuvent évoluer ultérieurement.

Cependant la stérilisation du lait par la chaleur n'est pas sans présenter des inconvénients économiques d'abord, hygiéniques ensuite. Les appareils à stériliser sont d'installation coûteuse et leur fonctionnement doit, pour être irréprochable, être confié à un personnel de choix, très soigneux et même très méticuleux. Mais ce ne serait là qu'une nécessité d'ordre secondaire. Le principal reproche qui puisse être fait à la stérilisation à chaud réside dans l'action modificatrice exercée par la chaleur sur les éléments constitutifs du lait. Cette action est double, chimique[1] et biochimique.

Des travaux théoriques récents ont montré qu'il existe dans le lait des ferments utiles à sa digestibilité, et même, suivant une opinion qui rallie à l'heure actuelle un nombre important de suffrages, ces ferments sont spéciaux à chaque espèce animale. Or la stérilisation les détruit, et il s'ensuit que le lait stérilisé est moins apte que le lait naturel à être facilement assimilé; il est un aliment moins bon, et c'est là une objection qui se présente avec une force indiscutable.

[1] Au point de vue purement chimique, la matière grasse n'est pas atteinte, même à 100; le lactose se modifie et brunit au-dessus de + 100 en se transformant partiellement en matières ulmiques. La caséine n'est pas atteinte, même dans son état colloïdal, mais l'albumine et surtout le phosphocaséinate calcique coagulent. Enfin, les diastases sont plus ou moins détruites.

Il en est de même du lait conservé par addition d'antiseptiques[1] : la plupart des substances employées dans ce but sont plus ou moins nuisibles à l'organisme, et le principe même de leur emploi est à peu près universellement combattu par les médecins et par les hygiénistes.

Enfin, les diverses méthodes qui viennent d'être sommairement exposées ont pu être, dans certains cas, combinées, et le lait refroidi, par exemple, ou congelé après pasteurisation, ou stérilisé sous pression d'oxygène, ou refroidi après addition d'antiseptiques, etc., etc. Mais ce n'ont jamais été là que des pratiques d'exception dont aucune n'a pu s'imposer d'une façon indiscutable et définitive.

Il en est tout autrement d'une méthode récente qui, ayant pour elle la logique, paraît susceptible de supplanter toutes ses rivales dans un avenir prochain. C'est la méthode aseptique[2]. Elle se fonde sur cette idée simple que le lait étant stérile dans le pis, il suffit, pour assurer sa conservation parfaite, de le recueillir aseptiquement et de le maintenir strictement à l'abri des germes pouvant le contaminer. Toute une technique nouvelle est sortie de cette doctrine.

La laiterie moderne est d'une propreté parfaite : le sol, les

[1] Les principaux antiseptiques qui ont été proposés pour la conservation du lait sont : l'acide carbonique (Rocques, Mathey, Kauffmann); l'azote (Fjelstrup); l'acide salycilique (Kolbe); le fluorure de sodium, le bichromate de potasse, le formol et le formaldéhyde, le borax et l'acide borique, la soude et le bicarbonate sodique, l'eau oxygénée qui agit par l'oxygène naissant qu'elle dégage, l'oxygène pur sous pression, etc.

[2] Les doctrines antimicrobiennes ont évolué, au cours des vingt dernières années : en chirurgie, par exemple, on a d'abord pensé que les microbes de l'infection devaient être combattus par des applications faites *larga manu* de substances antiseptiques; ce fut le triomphe de l'acide borique, de l'iodoforme, de l'aristol, du sublimé, du phénol, du permanganate potassique et d'un nombre considérable de substances souvent mal odorantes, souvent irritantes aussi, mais dont l'emploi semblait absolument indispensable. Puis les chirurgiens, examinant avec précision la valeur absolue des produits qu'ils employaient, ont constaté qu'elle était minime et estimé que ces produits ne devaient être qu'un palliatif, dont l'effet venait s'ajouter à celui des précautions aseptiques. Enfin, allant jusqu'au bout dans la voie où ils s'engageaient, ils en vinrent à penser que prévenir valant mieux que guérir, l'opération sanglante faite avec une asepsie rigoureuse doit évoluer vers la guérison sans donner lieu à aucune suppuration intercurrente. C'est la doctrine qui prévaut à l'heure actuelle : opérer sans infecter les plaies, laver à l'eau pure stérilisée sous pression et panser à la gaze rigoureusement stérile, tout le secret des admirables réussites chirurgicales est là.

murs, les plafonds sont faits de matériaux permettant les lavages fréquents, la vaisselle et les appareils rigoureusement aseptisés par l'eau alcaline bouillante : les fenêtres et les baies garnies de toile métallique fine laissent entrer l'air et la lumière, mais ne livrent passage à aucun insecte, tandis que des jalousies arrêtent les rayons du soleil; tout un système de canalisations à eau chaude et à eau glacée permet de combiner la chaleur et le froid, de manière à maintenir en toute saison une température constante. Les hommes et les femmes chargés des diverses manipulations sont vêtus de sarraus blancs étuvés chaque jour : leurs mains et leurs bras sont lavés avec autant de soin que ceux des chirurgiens. En apportant un lait stérile dans ce milieu scientifiquement propre, il ne s'y contamine pas : toutes les opérations auxquelles il est soumis sont faites, d'ailleurs, par des procédés mécaniques et tout ce qui est en contact avec lui, tuyauterie, récipients, bouteilles, bouchons, est stérilisé de façon irréprochable.

Dans une laiterie bien comprise, l'étable n'est pas l'objet de précautions moins minutieuses. Les vaches sont plusieurs fois par jour lavées et soumises à un pansage sévère, les pis et les trayons sont brossés avant et après chaque traite, puis enveloppés à demeure de linges stérilisés qui les préservent de toute contamination : les litières sont renouvelées tous les jours, les purins s'écoulent sans stagnation dans des conduits fermés que balaient des chasses d'eau fréquentes : aussitôt rejetés, les excréments sont enlevés à la pelle et portés au dehors par les palefreniers. Quant au personnel chargé de la traite, il est naturellement d'une propreté méticuleuse, d'autant plus facile à assurer dans certaines grandes installations que son rôle se borne à la surveillance des appareils à vide chargés de la traite mécanique[1]. Le lait passe ainsi, à l'abri de l'air, du pis de la vache aux flacons d'embouteillage et nul contact étranger ne peut le souiller en route. Ces laiteries modèles, dont le type se généralisera par la force des choses, sont, en somme, des usines assez sévèrement conduites

[1] La perfection théorique des procédés basés sur la traite mécanique ne doit pas faire perdre de vue les critiques qui ont été opposées à ce mode de récolte du lait. Vider le pis au moyen d'une ampoule aspiratrice fonctionnant par le moyen de la pression réduite, c'est évidemment assurer une mulsion aseptique, mais c'est aussi, dans une certaine mesure, s'exposer à extraire du lait les gaz qui y sont en dissolution et dont la présence paraît nécessaire à la vie des ferments accélérateurs de la digestion. C'est là une question qui n'est pas encore résolue et fait l'objet des recherches de plusieurs techniciens.

au point de vue microbiologique pour produire du lait absolument stérile et le livrer aux consommateurs sans traitement préalable et cependant sans aucune altération.

Les frais d'installation et de fonctionnement qu'elles nécessitent sont malheureusement élevés, et c'est la raison qui explique pourquoi toutes les laiteries ne sont pas encore des laiteries aseptiques. Mais d'immenses progrès sont tous les jours réalisés à leur exemple, et nul doute que, dans un avenir prochain, l'opinion publique, consciente des services indiscutables qu'elles rendent à l'hygiène, n'impose partout l'asepsie aux producteurs de lait.

Cependant la propreté microbiologique n'est pas tout en laiterie. La nourriture et la santé des femelles laitières doivent être non moins rigoureusement surveillées : il est admis par l'immense majorité des spécialistes que certains microorganismes pathogènes, le bacille de Koch par exemple, le pneumocoque et peut-être le bacille d'Eberth peuvent passer du sang de la femelle au lait qu'elle sécrète, à travers le filtre organique que constitue l'épithélium glandulaire de la mamelle. Contre ce grave danger, la stérilisation par la chaleur peut évidemment être suffisante, mais la tendance actuelle est de la rejeter comme diminuant la digestibilité : force est donc, appliquant la méthode préventive, de rechercher, notamment par des épreuves sérodiagnostiques, les tares physiologiques chez les femelles laitières, afin d'éliminer de la consommation le lait qu'elles produisent.

Recueilli aseptiquement, et conservé intact grâce à l'asepsie rigoureuse qui préside aux manipulations qu'il doit subir, le lait est prêt à être envoyé des lieux de production aux points de vente et de consommation. Mais le transport peut être pour lui la cause de détériorations nouvelles. S'il est absolument stérile, nulle fermentation ne peut se manifester en lui, mais les cahots inévitables de la route lui font courir le risque de barattages intempestifs. On a tenté d'y obvier en le plaçant dans des wagons frigorifiques dont la basse température retarde la montée de la crème, et par l'adoption pour les caisses des véhicules de suspension à la Cardan qui réduisent au minimum les heurts et les chocs. Mais ce ne sont que des palliatifs insuffisants et pendant longtemps on a dû admettre comme axiome l'impossibilité pratique d'envoyer le lait loin de ses centres de production. Il est en effet une émulsion aqueuse de globules butyreux, mais l'instabilité de cette émulsion a pu être supprimée par les procédés de fixation dus à Gaulin. Celui-ci eut l'idée féconde de pulvériser les globules gras au moyen d'une machine ingénieuse jusqu'à les réduire à n'avoir plus qu'un diamètre de un deux-millième de millimètre : ainsi le

lait devient inapte à laisser surnager sa crème ; soit que l'opération ait pu être faite aseptiquement, soit qu'une stérilisation l'ait suivie, le lait fixé peut voyager au loin en gardant sa forme d'émulsion parfaite.

Toute la technique qui vient d'être sommairement décrite a pour but de mettre à la disposition des consommateurs du lait aussi semblable que possible à celui que produisent, au moment de la traite, les femelles laitières. Mais ce lait ne convient peut-être pas d'une façon parfaite à l'alimentation des nourrissons ; l'organisme délicat des bébés ne s'en accommode, en effet, pas toujours. Aussi s'est-on efforcé de modifier le lait de vache de façon à rapprocher sa composition élémentaire de celle du lait de femme. On y peut parvenir assez aisément, et des opérations chimiques relativement simples permettent de produire ce qu'on appelle commercialement le lait féminisé ou maternisé. Cependant le problème n'est pas résolu quand on a produit un lait dont la teneur en principes utiles fait un homologue à peu près parfait du lait de femme [1].

Il y manque les ferments spéciaux à ce lait, qui en font le meilleur aliment et en même temps le meilleur médicament de l'enfant. Aussi beaucoup de pédiâtres préfèrent-ils donner le biberon avec du lait cru aseptique, et, une ou deux fois par jour, faire tèter un peu de lait de femme qui paraît ensemencer utilement le lait de vache et aider à sa digestion.

Par contre, à l'époque critique du sevrage, on se trouve souvent bien d'alimenter les enfants avec des farines ou des bouillies lactées qui sont des mélanges de farine ou de pain séché et pulvérisé avec du lactose et du lait concentré.

[1] Voici une formule de ce genre :

Lait de vache non écrêmé	600,0
Crême fraîche	13,0
Lactose	15,0
Phosphate de chaux précipité	1,5
Eau stérilisée	339,5

Le mélange reproduit, à très peu de chose près, la composition élémentaire moyenne du lait de femme, qui est la suivante :

Densité	1,0315
Extrait sec	12,3
Sels minéraux	0,18
Caséine	1,9
Sucre	5,3
Beurre	4,5

Une branche importante de l'industrie laitière s'occupe de produire ces préparations semi-médicinales; en même temps, elle fabrique les laits concentrés, en pâte ou en poudre, à qui leur commodité d'emploi assure des débouchés de jour en jour plus considérables. Les laits condensés sont d'invention ancienne, puisque Newton proposa de sucrer le lait de vache à 1 ou 2 pour 100, de l'évaporer au bain-marie « ou même en produisant un vide partiel », de façon à obtenir « une crème épaisse ou une pâte molle ».

Parmi les procédés les plus en usage actuellement pour produire les laits condensés, l'un consiste à additionner le lait de 150 à 160 grammes de sucre par litre et à l'évaporer sous pression réduite; un autre ne sucre pas le lait, mais le stérilise au préalable en observant certaines précautions. Quant à la dessiccation intégrale, qui produit le lait en poudre, elle est opérée soit en faisant passer comme dans un laminoir une nappe mince de lait à la surface de cylindres chauffés à la vapeur et tournant l'un vis-à-vis de l'autre en sens inverse[1], soit en évaporant par l'air chaud à + 70 — 75 le lait, réduit en un brouillard ténu au moyen d'un pulvérisateur.

Concentré ou en poudre, le lait est généralement consommé après une addition d'eau suffisante pour reproduire son volume initial : cependant la poudre de lait est employée en confiserie à la préparation du chocolat au lait, de certains bonbons et en boulangerie à la confection du pain viennois.

Tandis que des agriculteurs et des industriels, faisant appel aux ressources multiples que leur procure la science, s'efforcent de perfectionner l'industrie laitière et de produire du lait aussi bon et aussi pur que possible, d'autres, en infime minorité heureusement, se laissent uniquement guider par l'appât du gain, même illicite, et s'attachent à falsifier le lait pour augmenter autant qu'ils peuvent leurs bénéfices de vente. Heureusement, comme il s'agit d'un produit de faible valeur marchande, les sophistications qu'il est exposé à subir doivent être simples pour être rémunératrices : il n'en est que plus facile de les reconnaitre et de les mettre en évidence. L'écrèmage et le mouillage sont les plus répandues d'entre elles et la réunion des deux fraudes est

[1] Il se forme, par caléfaction, entre le cylindre chauffé et la couche de lait, un véritable matelas de vapeur, en sorte que le lait est évaporé par la vapeur même qu'il fournit. Le lait desséché se présente sous la forme d'une nappe flexible et continue que détachent au passage deux couteaux tangents et que pulvérise un broyeur.

plus fréquente encore. Parfois aussi, la crème enlevée à un lait est reportée sur un autre : c'est le surcrèmage, qui permet à certains commerçants sans scrupules de vendre un lait riche et un lait courant (ce sont les termes usuels), en trompant à la fois tous leurs acheteurs; d'autres, plus ingénieux et plus malhonnêtes encore, s'efforcent de masquer l'écrèmage par l'addition d'une graisse étrangère émulsionnée, ou de dissimuler dans une certaine mesure le mouillage, en employant des colorants (rocou, safran, curcuma, carthame, caramel, orangé III, jaune de chrysoïdine, chromate de potassium, etc.) qui dissimulent aux yeux du consommateur la teinte bleuâtre des laits abondamment mouillés. D'autres enfin emploient des antiseptiques divers pour empêcher ou retarder l'altération de leur lait, et vendent du lait bouilli à la place de lait frais.

Toutes ces falsifications, le mouillage y compris, sont faciles à reconnaître, grâce aux procédés analytiques dont disposent les laboratoires, et des condamnations sévères viennent fréquemment châtier les fraudeurs de lait. Mais il convient de dire hautement à ce sujet que le lait consommé à Paris ne mérite pas — dans son ensemble — la fâcheuse réputation que lui fait parfois le public. On prétend souvent, en effet, qu'il n'y a pas à Paris de lait qui soit vendu tel que les vaches le produisent : cette affirmation est parfaitement inexacte, et l'on peut dire, sans crainte d'erreur, qu'il y a, au contraire, dans le commerce parisien une importante majorité de laitiers consciencieux. C'est une raison, d'ailleurs, pour poursuivre de façon impitoyable tous ceux qui spéculent sur la santé publique en sophistiquant le lait qu'ils vendent.

*
* *

En même temps qu'a disparu, ou du moins que tend à disparaître partout, sauf peut-être dans certaines campagnes reculées, la vieille laiterie, d'une propreté douteuse, produisant du lait déplorable, bon, tout au plus, à être consommé sur place, les vieilles méthodes d'obtention de la crème sont remplacées par des méthodes plus scientifiques et plus rationnelles. Le paysan arriéré qui, dans un coin de son habitation, dépose le lait de ses vaches et attend que la crème surnage en s'acidifiant mal à la surface des récipients, fait toujours de la mauvaise besogne. De cette crème fermentée et pleine d'impuretés, il ne tirera qu'un beurre de mauvaise consistance, mal lavé, d'un goût douteux, d'une conservation problématique, qui ne peut être que vendu à bas prix au coquetier voisin. Pour tirer parti de ce mauvais

beurre, il faut le relaver, le malaxer à nouveau, et pour en retarder le rancissement, le fondre, le saler ou, si on veut le consommer comme beurre de table, lui ajouter de la margarine ou un conservateur chimique à moins que ce ne soient les deux à la fois. L'acheteur reçoit ainsi un produit défectueux et le producteur réalise une vente peu rémunératrice.

Dans la laiterie moderne, au contraire, étincelante de blancheur et de propreté, des appareils centrifugeurs séparent les globules butyreux du sérum, et la crème stérilisée reçoit l'ensemencement fécond des levûres sélectionnées. On obtient ainsi un beurre de goût très fin et qui est en même temps assez stable pour pouvoir être transporté au loin sans rancir et sans s'altérer. Sa valeur marchande en est accrue et l'acheteur, satisfait, n'hésite pas à le payer un bon prix au producteur.

En abandonnant à lui-même, pendant vingt-quatre heures, le lait placé dans un endroit frais, il laisse, suivant le terme technique, « remonter » sa crème qui représente en moyenne de 10 à 15 pour 100 du volume total. L'écrémage spontané, opéré à température assez basse et avec des précautions de propreté méticuleuse, donne cependant une crème excellente : c'est le procédé employé, à Isigny notamment, pour les beurres de qualité supérieure : mais il offre l'inconvénient d'être long, et c'est la principale raison qui lui fait préférer, dans beaucoup d'installations, l'écrémage mécanique, basé sur la différence de densité existant entre le lait et la crème, ou plutôt la matière grasse qui en constitue la partie essentielle[1], et opéré au moyen des centrifugeurs de modèles variés que construit aujourd'hui l'industrie. Le lait envoyé aux écrémeuses est d'abord réchauffé à une température qui ne doit pas dépasser + 30 en aucun cas; cette pratique, contraire à ce qui a lieu dans l'écrémage spontané, a pour avantage de permettre une séparation immédiate et complète de la crème en diminuant la viscosité du sérum et en accroissant la mobilité des globules butyreux.

Le lait écrémé contient tous les éléments du lait normal, sauf la crème : il a donc une valeur alimentaire certaine, mais comme

[1] La légèreté relative des globules butyreux, par rapport au liquide dans lequel ils sont émulsionnés, permet à ces globules de remonter à la surface. Dans la crême ainsi obtenue, ils restent émulsionnés, séparés les uns des autres par le sérum ; la constitution de la crême fraîche est donc identique à celle du lait, à cette différence près, cependant, que les globules gras y sont beaucoup plus nombreux. La quantité de matière grasse que l'analyse révèle dépend de la compacité de la crême et varie de 20 à 40 pour 100 ; le reste est constitué par du lait renfermant des proportions normales de lactose, de matières azotées et de matières minérales. (Lindet.)

il s'acidifie rapidement, il est indispensable de le pasteuriser pour en assurer la conservation. Concentré ou desséché, il donne une poudre de lait exempte de matières grasses et qui ne rancit pas; la viennoiserie lui assure des débouchés relativement importants. Mais ses principaux emplois sont la fabrication des fromages maigres, celle des laits fermentés dont l'usage paraît se répandre en thérapeutique (képhir, koumiss, yoghourt, leben d'Egypte, etc.), l'alimentation du bétail et la production industrielle de la caséine et de la lactose.

*
* *

Si l'on se borne à agglomérer par compression de la crème fraîche, on obtient une masse solide de matière grasse, mais il faut pour obtenir du beurre que la crème ait atteint au préalable un degré convenable d'acidité. Elle y parvient au moyen d'une fermentation spéciale qui produit sa maturation et dont le processus n'est pas encore absolument fixé [1]. Cependant il est admis aujourd'hui que ce n'est pas la matière albuminoïde, mais uniquement le lactose, qu'attaquent les ferments acidificateurs; en même temps, d'autres ferments développent les produits sapides qui donnent à la crème mûre et au beurre frais leur goût de noisette ou d'herbe fraîche : la matière grasse n'interviendrait, d'après Mazé, que pour retenir mécaniquement le parfum.

Pratiquement, la fabrication vraiment industrielle du beurre doit s'effectuer sous un double contrôle chimique et bactériologique. La pureté de la crème doit être surveillée avec autant de soin que son acidité, et le barattage conduit avec régularité. Depuis quelques années, les méthodes empiriques tendent à faire place à des méthodes scientifiques. La crème, pasteurisée au sortir des centrifugeuses, est ensemencée de ferments sélectionnés avec précision, puis barattée à température déterminée, et le beurre est séparé du babeurre que vient remplacer de l'eau stérilisée fraîche, de façon à subir un premier lavage; puis l'eau est évacuée et remplacée à plusieurs reprises, de manière à faire sortir tout le petit lait. Un pétrissage sous courant d'eau purifie encore la masse solide; enfin un malaxage à sec, souvent suivi

[1] Tant que les fabricants de beurre ont eu recours uniquement à l'écrêmage spontané, le phénomène a passé inaperçu, parce que la crème s'acidifiait au fur et à mesure de sa montée; mais, quand ils se sont mis à travailler la crème des centrifugeuses, ils ont constaté qu'ils ne pouvaient obtenir rapidement un beurre de bonne qualité sans laisser, au préalable, la crème « mûrir », comme elle mûrit spontanément dans l'écrêmage naturel. (Lindet.)

d'un lissage, achèvent de faire sortir les dernières traces de liquide qui pourraient encore être retenues.

Ainsi fabriqué, le beurre est de conservation relativement facile; mais, malgré toutes les précautions prises, il s'altère au bout de quelques jours, les graisses qui le constituent s'oxydent et rancissent, tandis que des goûts désagréables s'établissent qui en diminuent la valeur marchande.

Pour lui garder le goût délicat qu'il possède à l'état frais, divers procédés ont été essayés, qui sont de valeurs très inégales : l'addition d'antiseptiques donne parfois d'assez bons résultats, mais la loi française interdit l'emploi d'un certain nombre d'entre eux (fluorures alcalins, acide salycilique, etc.) et le récent Congrès international d'hygiène alimentaire (Berlin, septembre-octobre 1907) vient d'émettre un vœu demandant leur suppression générale, et basé sur les dangers que leur ingestion fait courir aux organismes délicats. Le salage permet des conservations de longue durée, ainsi que le traitement par la chaleur et la fusion, mais tous deux modifient trop profondément le goût du beurre frais pour pouvoir être regardés comme apportant des solutions satisfaisantes au problème. Par contre, la réfrigération à des températures inférieures à 0, semble être le seul procédé vraiment parfait qui puisse être employé pour conserver le beurre, le transporter sans altération, et l'emmagasiner pendant de longs mois de façon à pouvoir le mettre en vente au fur et à mesure des demandes du marché [1].

Cet emmagasinement des denrées agricoles apparaît comme une nécessité commerciale impérieuse, et permet seul d'empêcher l'avilissement des cours aux époques de surproduction. Appliqué au beurre, il aura pour résultat certain d'en régulariser le cours, pour le plus grand avantage commun des consommateurs et des producteurs.

En même temps, il permettra aux agents chargés de la répres-

[1] En juillet dernier, la Société nationale d'Encouragement à l'industrie laitière a nommé dans son sein une commission composée de producteurs, de transporteurs, de négociants, d'ingénieurs et de chimistes, et lui a confié le soin d'étudier et de fixer la technique de la conservation des beurres par le froid. Les premiers résultats expérimentaux obtenus permettent de conclure à la conservation absolument parfaite, pendant plusieurs mois, des beurres placés dans des chambres à — 5. Transportés en wagons-glacières, des échantillons de ces beurres ont été présentés à l'Exposition laitière de La Haye (sept. 1907) et reconnus, de tous points, excellents par le jury. Des essais sont poursuivis en vue de déterminer quelle est la température optima qui doit être conseillée pour les chambres froides des beurreries et des entrepôts.

sion des fraudes d'exercer une surveillance efficace sur tous les beurres déposés dans les entrepôts frigorifiques; le public aura, par suite, la certitude que ces beurres sont indemnes de toute falsification. Ce sera pour lui une garantie précieuse et dont la nécessité se fait vivement sentir.

Le beurre est, en effet, une des substances alimentaires qu'il est le plus facile de sophistiquer. Normalement, un beurre bien fait ne retient pas une quantité d'eau supérieure à 11 ou 12 et à 15 pour 100 au maximum. Il y a hydratation quand cette quantité est dépassée [1].

Il est facile de se rendre compte de la facilité avec laquelle la fraude par mouillage peut être effectuée, puisqu'au moment de la fabrication, il suffit de ne pas enlever par le malaxage à sec toute l'eau de lavage ou encore d'effectuer avant la vente un nouveau malaxage sous courant d'eau pour incorporer à la masse une quantité de liquide relativement considérable; l'excès en est souvent maintenu en incorporant en même temps certains sels minéraux, du borax par exemple, dont la présence est, du reste, facilement décelée par la calcination d'un échantillon et le dosage de ses cendres. Pour se mettre à l'abri de cette fraude, certains intermédiaires exigent, avant de faire leurs achats, la garantie d'une teneur déterminée en matières grasses : les fraudeurs les satisfont en ajoutant du suif, de l'axonge, de la margarine, du beurre de coco, des huiles de coton, de sésame ou d'arachide, de l'oléomargarine végétale, etc., mais, heureusement, les chimistes officiels interviennent, au nom de la loi, et n'ont pas grande peine à faire punir les coupables comme ils le méritent. C'est du reste ce qui a lieu toutes les fois que les falsificateurs de beurre sont déférés à la justice, et malgré leur ingéniosité, ils sont toujours pris en faute. Les méthodes employées pour l'analyse des matières grasses sont complexes et délicates, mais sûres, et ne laissent place à aucune indécision dans l'esprit des chimistes qui les appliquent. Elles permettent de reconnaître, non seulement les corps gras ajoutés, mais encore les antiseptiques divers et les matières colorantes employées parfois pour donner au beurre d'hiver la belle teinte jaune que recherchent les consommateurs [2].

[1] L'examen pondéral effectué avant et après dessication conduite dans l'étuve à + 100 pendant huit à dix heures consécutives, peut seul permettre d'effectuer, d'une façon précise, le dosage de l'humidité, mais les beurres qui contiennent plus de 15 pour 100 d'eau se reconnaissent, dans le commerce, sans procéder même à aucune analyse, à ce caractère qu'ils laissent, sous l'effort très modéré que produit une lame de couteau, suinter immédiatement un assez grand nombre de gouttelettes d'eau.

[2] Cette coutume de jaunir artificiellement les beurres d'hiver est très

*
* *

Quand on additionne le lait d'une quantité convenable de présure[1] ou que, l'abandonnant à lui-même, on laisse s'accomplir en lui le pullulement de certains microgermes et des ferments lactiques, il se coagule et se prend en une masse blanche, porcelanée, tremblottante, qui se rétracte un bout d'un certain temps et laisse suinter un liquide légèrement coloré, opalescent et muqueux qui n'est pas autre chose que le sérum du lait. La théorie physique, chimique et biochimique de la coagulation a été à peu près élucidée par les travaux de nombreux savants : sans entrer dans son détail, qui est aride et touffu, il suffit de dire que l'emprésurage n'a rien aujourd'hui d'une opération empirique, mais qu'elle est, au contraire, soumise à des règles précises, grâce auxquelles les fromagers obtiennent des « caillés » parfaits. Ces caillés sont d'abord débarrassés du sérum qu'ils contiennent; pour cela, aussitôt qu'ils sont bien formés, on les émiette avec précaution et on en forme un gâteau compact, la tome, qui est plus ou moins séché, suivant le genre de fromage que l'on veut en obtenir. Ce séchage est réalisé, soit à chaud (gruyère, grana), soit plus généralement par compression progressive et continue et par mise en forme. Les tomes sont ensuite soumises à la fermentation, c'est-à-dire à toute une série de transformations biochimiques qui assurent ce qu'on appelle couramment la maturation[2].

répandue dans le commerce, et n'a même, pendant longtemps, donné lieu à aucune poursuite; cependant, les instructions récentes concernant la répression des fraudes alimentaires semblent indiquer aux laboratoires d'Etat qu'ils doivent la considérer désormais comme illicite.

[1] La présure est un ferment soluble qui est sécrété en abondance par la caillette du veau, et, d'une façon générale, par celle des jeunes mammifères nourris de lait; commercialement, c'est par le traitement approprié des caillettes qu'on l'obtient; mais certains microgermes du lait, les tyrothrix, notamment, sécrètent aussi de la présure, et certains végétaux en contiennent également; du reste, que la présure soit d'origine animale, végétale ou microbienne, ses effets coagulants sont identiques.

[2] Les seuls agents de la maturation sont des microbes, et ce sont ceux-ci qu'il faut étudier en détail pour se rendre un compte exact des phénomènes qui transforment le fromage à partir du moment où il est mis en forme par compression de la tome. Mais l'action d'aucuns de ces microbes ne peut être considérée comme spécifique; les ferments lactiques, par exemple, ne sont pas seuls capables de détruire le lactose; les moisissures entrent en jeu, à un certain moment de la fabrication, pour achever ce que ceux-ci n'ont pas fait; de même, la solubilisation de la caséine, la production des acides volatiles ne sont pas réservées aux tyrothrix, mais

Celle-ci est à la fois très complexe et très polymorphe : de la façon dont elle est conduite résulte non seulement la qualité, mais encore la nature et le genre du fromage obtenu.

Il faut classer en deux séries distinctes les diverses opérations qui sont effectuées par l'industrie fromagère : les premières sont d'un ordre général et peuvent être conduites dans toutes les régions d'une façon analogue et avec le même succès ; les autres, au contraire, qui sont aussi variées que nombreuses, sont guidées par des habitudes locales et diffèrent d'un pays à l'autre[1].

Il est rare aujourd'hui, sauf peut-être dans les régions à gruyère, dans le Cantal et à Roquefort, que les fromagers préparent eux-mêmes les présures dont ils ont besoin : ils se servent généralement de celles que le commerce met en vente, et qui sont fabriquées dans de véritables usines avec des soins méticuleux. L'emprésurage n'est pas toujours fait sur le lait de traite ; dans certains cas, on l'effectue sur du lait partiellement écrémé, et souvent aussi après pasteurisation, ce qui présente l'avantage de donner aux ferments de la présure toute leur vitalité. La quantité qu'il convient d'employer est variable et l'habileté de l'ouvrier se révèle dans l'exactitude du dosage empirique qu'il en fait. L'égouttage est plus ou moins complet, le salage, le pressage, le moulage, l'ensemencement enfin ou la mise en cave et la fermentation sont trop variables pour pouvoir être décrites même sommairement.

Ce qu'il faut dire, c'est que l'industrie fromagère est de moins en moins traditionnelle, qu'elle se transforme tous les jours de façon à se laisser entièrement guider par des règles issues des découvertes scientifiques modernes. L'ingénieur fromager[2] n'est plus aujourd'hui un personnage imaginaire, tandis que le paysan du Cantal, qui pressait malproprement sa tome avec les mains et les genoux sera, dans peu d'années, remplacé par un agriculteur

elles sont également l'œuvre des ferments lactiques et des moisissures. L'analyse chimique ne peut mesurer, dans le fromage fabriqué, que l'œuvre accomplie par l'association microbienne aux diverses phases de la maturation. (Lindet.)

[1] Commercialement, on distingue les fromages en deux grandes classes, suivant que leur pâte est ou n'est pas fermentée, et en un nombre considérable de variétés dont la seule énumération remplirait plusieurs pages de cette Revue. Chaque variété de fromage ayant ses procédés de fabrication spéciaux, il n'est pas possible d'indiquer ici autre chose que les principes généraux qui régissent toute l'industrie fromagère actuelle.

[2] L'Université de Nancy a créé, en 1907, des cours spéciaux de laiterie, et distribue un diplôme de fin d'études dont les titulaires sont des ingénieurs laitiers.

avisé ensemençant de cultures sélectionnées un caillé produit de façon aseptique.

*
* *

L'une des caractéristiques les plus nettes de l'industrie moderne est le souci constant qu'elle manifeste de tirer parti le plus économiquement, le plus complètement et le mieux possible de l'intégralité des matières premières qu'elle met en œuvre. A ce titre, l'utilisation des sous-produits est devenue une obligation impérieuse, et l'on peut dire sans exagération aucune que le degré de perfection auquel atteint une fabrication, a presque pour mesure la façon dont elle se sert de ses déchets de production. L'industrie laitière ne fait pas exception à cette règle.

La beurrerie a deux sous-produits : le petit lait, résidu de l'écrémage et le babeurre, résidu du barattage. Le premier sert à la fabrication des fromages maigres, à la nourriture des animaux et à la préparation du sucre de lait et de la caséine. Celle-ci, qui vaut aux cours actuels de 85 à 105 francs environ les 100 kilos, a des usages multiples; elle est un aliment riche en azote auquel on s'est plu à attribuer des propriétés nutritives remarquables et une digestibilité considérable[1], mais elle a surtout des emplois industriels d'une haute importance; en dissolution avec un sel alcalin, elle constitue un excellent apprêt pour les teintureries; en mélange avec la chaux, elle fournit un bon mastic et sert à l'épaississage des indiennes; pure, elle est un bon clarifiant pour les vins, les bières, les cidres et les poirés; traitée par le formol, elle devient la galalith ou ivoire artificiel et remplace le celluloïd dans la plupart de ses applications.

Le babeurre, qui est le liquide aqueux restant après le barattage contient 3 à 3,5 pour 100 de caséine; il a donc une valeur alimentaire et certains médecins l'ont employé avec succès après pasteurisation au sortir de la baratte, comme un véritable spécifique de l'atrepsie intestinale et de la diarrhée infantile.

La fromagerie a pour résidu le sérum séparé du caillé, puis les déchets, râclures et rognures des fromages; ils sont à peu près sans valeur alimentaire et ne servent guère que comme engrais.

*
* *

De tout ce qui vient d'être dit, une conclusion se dégage, c'est que la laiterie, la beurrerie et la fromagerie sont devenues actuel-

[1] La caséine entre dans la composition de plusieurs aliments concentrés : nutrose, caséone ou plasmone, globon ou casine, sanose, sanatogène, etc.

lement « des industries » au sens moderne du mot et des industries d'une importance économique considérable. Elles perfectionneront encore leurs méthodes et les rendront rigoureusement scientifiques, ce qui aura pour conséquence nécessaire d'augmenter dans une large mesure les bénéfices qu'elles apportent aux producteurs; l'avenir pour elles s'annonce donc plus brillant encore et plus prospère que le présent; tout autorise à formuler avec confiance cette affirmation optimiste, les chiffres croissants qui représentent la production laitière[1], la valeur accrue tous les ans des bénéfices qu'en retire l'agriculture française, et enfin *si parva licet componere magnis*, l'intérêt que les pouvoirs publics croient devoir témoigner officiellement à toutes les manifestations de son activité.

Francis Marre,

Expert-chimiste près la Cour d'appel de Paris,
Secrétaire de la Société nationale d'Encouragement
à l'Industrie laitière.

[1] En 1906, la production laitière française a été :

a) Pour le lait, de 80 millions d'hectolitres (77 242 000 en 1902), soit 2 hectolitres par an et par habitant; soit encore, d'après Hervé Mangon, de quoi alimenter une rivière de 1 mètre de large, de 33 centimètres de profondeur et coulant sans interruption avec une vitesse de 1 mètre à la seconde.

b) Pour le beurre, de 133 000 000 de kilogrammes, soit plus de 3 kilogrammes par an et par habitant. (A raison de 23 à 27 litres de lait pour un kilogramme de beurre, 35 000 000 d'hectolitres de lait, soit la moitié de la production totale, sont transformés en beurre.)

c) Pour le fromage, de 80 000 000 de kilogrammes, soit 2 kilogrammes par an et par habitant.

IMPRESSIONS DE MANŒUVRES

Limoges, mercredi 28 août, 5 heures du matin.

Une poussière âcre pèse sur Limoges. Les vieilles rues n'ont pas gardé la fraîcheur de la nuit. Au quartier des dragons, sous les platanes, les chevaux s'alignent ahuris. Des cavaliers passent ensevelis à moitié sous leur selle d'armes.

Puis tout se nettoie. En quelques instants, cette fourmilière se résout en lignes nettes. La grande machine intelligente est prête à servir. Un alezan très clair, osseux, est là qui attend. Un inconnu peut le monter, faire un geste, courir des journées entières sans tourner la tête, et la troupe le suivra silencieuse, mettant au service de son effort de volonté toute son attention, la vitesse des chevaux et les armes.

On descendait à la Vienne par des rues étroites, aux pavés gras, où les glissades résonnent en sonorités métalliques sur les maisons grises, bancales, sortes de caisses mal jointes en lattes renforcées de poutrelles. La misère de ces quartiers criait dans les enfants sordides, les voiturettes poussées à bras, les groupes de laveuses qui, sous le pont aux élargissements en tourelle, semblaient lancer sur l'eau des cercles luisants.

Au terrain de manœuvres, la colonne se rompit, les chevaux s'éveillèrent. L'espace qui s'ouvrait, la profondeur de poussière douce aux sabots, l'habitude des galops passés secoua les pelotons. Mais ce n'était pas l'heure. Formés en bataille, les quatre escadrons s'alignèrent. L'étendard se plaça en face, bien en vue. Derrière lui, les décorés de la Légion d'honneur. Les trompettes sonnaient. Un lieutenant et un sous-officier s'avancèrent.

Le colonel mit pied à terre, et d'une voix dure, qui vibra jusqu'aux ailes, dit : « Au nom du Président de la République, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur. » Et : « Au nom du Président de la République, je vous confère la médaille militaire. »

Du plat du sabre, il leur toucha les épaules, donna l'accolade au légionnaire, épingla les rubans.

C'étaient de vieux soldats que distinguaient des années d'impeccable service dans la monotonie, les oublis, les bousculades de la vie militaire; d'humbles rouages de la machine de guerre, qui, sans souhaiter d'être utilisée, doit se tenir prête.

Aujourd'hui, toute souffrance s'oubliait. Il me sembla que ces hommes mourraient heureux, en souvenir de cette heure où la patrie, reniée par ses mauvais fils, se tournait vers les meilleurs, en leur disant : « Je suis contente », et dans un geste de confiance absolue, détachait comme un fragment du drapeau pour le fixer à leur poitrine, sûre qu'il n'y serait pas terni.

Et l'on galopa gaiement, les entrecroisements d'escadrons furent harmonieux comme un carrousel, sur la poussière rougeâtre, sous le ciel aux nuages d'ardoise.

Limoges, vendredi 30 août. Service en campagne à Panazol.

Brouillard intense. Limoges et sa cathédrale, la Vienne aux ponts anciens, baignent dans une atmosphère blanche, opaque, comme une eau troublée d'absinthe.

Dès la sortie, le service de pointe s'organise, très modifié par cet imprévu. Privé de toute vue, précédé de ce groupe de cavaliers qui, suivant les tournants, s'étire ou se télescope, et fouille à grande allure les chemins voisins, le peloton semble un de ces grands capricornes qu'on voit sur les chênes vérifier l'écorce par un continuel palper des antennes.

Et le rôle si délicat de chef de pointe est donné à des brigadiers, à des élèves brigadiers même. C'est merveille de voir ces soldats d'hier, encouragés à l'initiative, oser, essayer, lancer un cavalier dans le brouillard, pour suivre une crête qui domine la route. Et pourtant, si l'officier, à l'improviste, fait demi-tour ou change de chemin, en un instant, la pointe est là, au complet, qui, comme un chien d'arrêt, se remet à battre la direction nouvelle.

Il faut avoir vécu loin de la France, s'être heurté à la forme d'esprit étrangère, pour comprendre tout ce qu'il y a d'élan, d'activité joyeuse dans ces petits brigadiers aux prises avec un rôle de sous-officier. On se sent en famille. Et l'on se dit qu'en guerre, on trouverait en eux des aides incomparables.

Puis on quitta la route, et ce fut la marche en pleine bruyère, sur l'immense lande embuée. L'été avait séché les fondrières. Un tapis profond de fougères et de bruyères fleuries alternait avec les pâtures rases. Les cavaliers de pointe, grisaillés et

méconnaissables, se perdent d'un coup dans le nuage, ou reparaissent sous la masse estompée d'un châtaignier.

En manœuvres, 2 septembre. Route de Chalus à Thiviers.

Cinq heures du matin. Il fait frais. Au début, les dragons se taisent, mal remis de leur sommeil coupé, du tohu-bohu de l'écurie trop petite, où l'on selle dans l'obscurité.

A Firbeix, la route descend à la Dronne qui n'est alors qu'un ruisseau. Mais déjà la vallée s'évase en coupe large. Dans les fonds, les prés couverts de rosée prennent sous les rayons très couchés du soleil un reflet soyeux. Les blés noirs scintillent. A droite, des taillis très verts masquent un dôme de granit. Les chênes, dont on a coupé les branches latérales pour ne laisser qu'une touffe au sommet, ont une sveltesse de palmiers. Tout paraît radieux. Sous l'influence de l'âme heureuse, ou, peut-être, par l'action de champs magnétiques dont l'orientation change à certaines heures, on sent une vie intense couler dans les veines, allégeant le corps.

Une voix entonna, comme un hymne, l'ardente invocation :

Manon, voici le soleil,
C'est le printemps, c'est l'éveil...

et la vieille mélodie s'éleva, comme un symbole de ces jeunes insouciances.

Le maréchal des logis me raconte la scène inoubliable que fut, il y a quelques semaines, le départ anticipé de la classe. Le régiment était à Montpellier, par suite de la crise viticole. Sur le quai de la gare, le colonel dit aux partants quelques mots. Quand il se tut, une clameur s'éleva : « Vive le colonel ! »

L'embarquement se fit en silence. Mais quand le train s'ébranla, les deux cents hommes qu'il emmenait, les dragons aux portières, et jusqu'aux gardes d'écurie au seuil des wagons à chevaux, clamèrent longtemps : « Vive le colonel ! Vivent les officiers ! »

La chaleur est lourde. On ne chante plus. Sur la route blanche, semée des cailloux qu'a déterrés le 1er escadron, entre des chaumes brûlés de soleil, on n'entend que le clapotement des fers, battant la route à la cadence réglementaire. Parfois un cheval butte, et alors, dans un bruit d'aciers, on voit l'encolure raide et la bouche tordue sous l'effort des rênes, tandis que le cavalier jure et joue de l'éperon.

Un éboulement. Le cheval du trompette a roulé sur le sol, et sur les genoux couverts de poussière la peau s'est déchirée comme

une étoffe. Le capitaine ne sera pas content, mais le plus triste est le trompette. Dès son arrivée au régiment, il s'est pris d'affection pour ce cheval. Il l'a désiré longtemps. Tous les matins, il lui portait sa ration de sucre. Et de l'avoir couronné il lui restera un long remords.

Manœuvres de brigade, 5 septembre.

On voit les étoiles. Je suis en pointe sur la route de Saint-Pancrace, au grand trot. La brigade ennemie doit passer la Dronne, et l'escadron est chargé de surveiller les ponts, et de signaler l'approche des colonnes. Peu à peu, le matin s'éclaire. Une large bande couleur saumon s'élève derrière l'horizon de l'Est, et la silhouette imprécise des cavaliers d'extrême pointe s'enlève sur la buée rose d'une coulée de prairies.

A Quinsac, un coup de feu, suivi d'une salve. Faut-il forcer? Non. On se jette sous bois, dans les taillis de chênes qui suintent la rosée. Au pont suivant, des coups de feu. Le soleil est aveuglant. Pourtant il faut voir. Un temps de galop, — sous une fusillade crépitante; mais, aux écoles de tir, le pourcentage est si faible! — me permet d'identifier des dragons ennemis. Le poste est bon. On s'installe à l'affût, dans les bois en face. Malheureusement nous sommes à contre jour : le soleil qui nous éblouit, les grandes ombres qui couvrent le pont et la brume de la rivière nous empêchent de rien distinguer. L'escadron s'est fractionné devant les ponts; alors commence une de ces longues factions où, pied à terre dans un taillis on risque d'être enlevé par une patrouille, nous restons trois, à fouiller à la lorgnette les hauteurs en face. On capte, en sifflant doucement, un renseignement ami qui passe à portée, on écoute les salves échelonnées sur la rivière, on tressaille quand une bouffée de vent apporte le ruissellement d'une écluse, si pareil au bruit de l'artillerie roulant au loin.

Un renseignement nous arrive : derrière le pont qui semble inoccupé, sinon par un petit poste, se cachent deux bataillons d'infanterie, des cavaliers, des canons. Mais le défilé commence. La route se hérisse de fantassins et semble, sous l'ondulation de leur marche, une grosse chenille aux poils hérissés.

Je dois porter la nouvelle au général de brigade. Passer la rivière à gué, traverser l'arrière-garde ennemie, escalader cette ligne de collines, trouver le général sur le chemin de terre qui longe le faîte, c'est l'affaire de vingt minutes de galop. Et pour sécher mon cheval en nage, je m'attache à l'artillerie qui avance.

Dans un village, au fond d'un ravin, aux ruelles coupées à angles droits, la batterie s'arrête. Une autre batterie nous précède,

et la dernière pièce est arrêtée dans la montée. C'est effrayant à voir. Sur cette pente ruisselante de soleil, qu'escalade en gradins une vigne misérable, menaçant de rouler et d'enfoncer les maisons dans une dégringolade d'hommes et de chevaux, la longue pièce bleue est prise dans une ornière, et chaque essai de l'arracher ne sert qu'à décaler les roues, et se traduit par un recul qui fait trembler. Un grand alezan aux balzanes blanches, fou de douleur, se cabrait dans les traits, et retombait sur l'attelage derrière lui. Enfin, à renfort d'hommes groupés aux roues, dans un tumulte de cris, de fouets, d'efforts paroxystiques des six chevaux, avec des arrêts continuels, la pièce parvint au sommet, et disparut à l'ombre des châtaigniers.

8 septembre, La Motte.

Le jour de repos s'achève dans la buée fraîche qui envahit le Bandiat et ses prairies.

En revenant de l'écluse où, dans le crépuscule, sous les aunes, au milieu des rires, mes hommes remuent l'eau noire, je tombe, au débouché d'une ruelle, sur un groupe où le docteur paraît très animé. C'est un excellent médecin, très dévoué aux soldats.

— Ils sont étonnants, me crie-t-il, dans ce régiment. Il ne suffit pas de les envoyer à la visite. Il faut les y mener par le bras. Voilà un homme qui m'inquiète. Il a plus de 39. Il y a trois jours qu'il est malade. Et c'est un infirmier, encore. Vous croyez qu'il m'a prévenu? Au lieu de ça, à l'heure de la visite, il se cachait. Ils sont tous les mêmes, en manœuvres!

— Et pourquoi?

— Pourquoi? Parce qu'ils veulent voir la manœuvre. Ça les intéresse. Et ils feront tout plutôt que d'être exempts de service.

Manœuvres de division, 9 septembre.

En reconnaissance. Un groupe de cinq à six cavaliers, parti de très bonne heure, se faufile dans les lignes ennemies, y rôde, et signale, par des estafettes, les mouvements importants.

A 3 heures et demie, nous courions le long du Bandiat, sur la route à peine visible, sous un ciel étoilé. Il fallait passer avant la formation des avant-postes. Aussi l'on marchait à grande allure, laissant à peine aux chevaux le temps de souffler. Le long de la route, des feux de bivouac s'allumaient. Dans un pré, voilà des bruits de ferraille, des alignements hérissés. Les dragons marchent sur l'herbe des bas-côtés, et, penchés sur l'encolure, cherchent à percer l'obscurité. C'est de l'artillerie. Dans un chemin creux, à

la lueur d'une bougie, on écrit le renseignement. Un brigadier prend l'enveloppe et part en quête du général. Tâche difficile, car maintenant les avant-postes sont refermés sur nous. Il faut que sur 10 kilomètres il marche dans les bois, poursuivi par les patrouilles, sans autre direction que le soleil. Il était 4 heures 30. J'ai su, depuis, qu'il était arrivé à 6 heures. Un vrai tour de force.

Nous fouillons deux villages dont nous sommes chargés. Rien. Mais, de la vallée, le long du Bandiat, montent des rumeurs denses, des pas de chevaux, et ce bruit métallique de l'artillerie qui roule. Deux habitants nous disent que le groupe ennemi, artillerie, chasseurs, infanterie, s'ébranle de Chazelle sur Marthon. Deux cavaliers partent avec la précieuse nouvelle. S'ils arrivent, le général sera content.

La première partie de la mission est finie. Complètement en arrière, nous n'avons rien à craindre. Les chevaux soufflent dans une futaie. Le jour se lève. On peut lire la carte sans allumettes.

Il reste à retraverser les lignes maintenant déployées, et cela avec élégance, en se garant des coups de fusil comme s'ils envoyaient des balles, et progressant à couvert, comme les chevreuils qui sautent les routes sans qu'on ait le temps de tirer.

Et puis, il faut trouver l'artillerie dans sa position d'attente, et la signaler. Nous revenons par la ligne des hauteurs parallèles au Bandiat, marchant à plein taillis et le long des haies.

Attention. Otez les casques, — nous ne sommes plus que trois. — Sur la route, voici des manchons blancs. Une compagnie défile sans nous voir. Essayons plus bas. Un officier est debout sur la route. Est-il seul? Un dragon va reconnaître et fait signe. En avant! Nous frôlons le capitaine qui crie à sa troupe. Un coup de feu éclate au tournant suivant. Mais déjà nous sommes dans le fourré d'en face.

La quête reprend, plus prudente. Où donc est l'artillerie? Nous avons suivi toutes les crêtes sans la trouver. La faute commise m'apparaît; au lieu de souffler là-bas, il fallait suivre à vue ces canons maintenant disparus.

Tout à coup, les chevaux sont secoués par un heurt violent. Cette vibration unique, sans écho, douloureuse à l'oreille, qui est le coup de canon tiré à blanc, a passé sur nous. Nous filons en avant, grimpons sur une crête où les têtes de calcaire crèvent les herbes et la bruyère. Un taillis nous couvre. Mais, en face, les pentes sont dénudées. Quelle surprise! C'est notre artillerie, soutenue d'un feu violent de tirailleurs, qui canonne un village aux haies garnies de manchons blancs. Ce large fond de vallée est un tableau unique, sous le soleil déjà chaud, nos batteries en

échelons sur la pente en face, et les lignes sombres de l'infanterie. Nous restons à surveiller d'en haut, évitant aux fantassins cette montée de rocaille.

Cinq dragons en manchons dévalent sur nous d'un coin de taillis. C'est une fuite sans pudeur dans les topinambours. Quand on est deux, il s'agit d'être invisibles.

Plus méfiants, nous patrouillons sur l'aile gauche. Le 126e, des amis, approchent dans le bois. Un beau régiment, qui sera félicité pour sa tenue. Ils sont là, sans un bouton défait par cette chaleur torride, tapis dans la bruyère, entre les rochers cuisants, à l'affût de l'infanterie adverse qui monte sur nous en sinuosités blanches. L'artillerie qui nous soutient tonne sur la droite. Le 20e dragons arrive et se défile dans le taillis, attendant l'occasion de mordre. Les officiers d'infanterie sont en groupe, ardents, passionnés comme si c'était « pour de vrai ». Lentement, nous avançons; les serpents blancs s'éloignent. On s'attend à une poussée d'ensemble, à une charge coupant cette infanterie de son centre, quand les notes claires du « rappel de pied ferme » sonnent, répétées par tous les clairons. C'est fini.

Je rejoins le 20e. Hardiment mené par le colonel, il avait fait merveille. Trois batteries d'artillerie surprises sur une route, non gardées; le régiment bordant cette colonne, avant que les servants eussent tiré plus de trois coups de mousqueton. Puis un combat à pied, des salves dans le dos de l'infanterie. Il ne faudrait pas longtemps pour que ce sport des manœuvres fût pris au sérieux : un peloton traversait au galop un village. Un fantassin, trop zélé, se jette à la tête d'un cheval. Naturellement, sa hardiesse lui coûte cher. Il roule à terre, passablement abîmé.

Il est midi, la chaleur écrasante. Les régiments se dénouent dans les prairies qui suivent le Bandiat, à l'ombre des peupliers.

Manœuvres de division, 10 septembre.

Sûreté de l'infanterie. Rien n'est plus passionnant, plus réel que la fusion, le continuel enchevêtrement des armes, le va-et-vient des artilleurs sombres, des chasseurs bleus et des casques autour du commandant d'une grosse colonne.

La division avance sur deux routes; une brigade dans la vallée du Bandiat, l'autre par les hauteurs, à travers bois. Le peloton dont je suis éclaire l'avant-garde de la seconde. Rude métier. L'itinéraire, marqué de rouge sur ma carte, est fait de sentiers dans les taillis. Nulle part on n'a plus de 100 mètres de vue.

Voilà des renseignements qui arrivent. Un régiment ennemi

oblique vers notre droite et semble viser, en arrière, nos cantonnements de la nuit. Un autre, plus loin, nous croise à angle droit. L'ennemi semble jeter toute sa division sur notre droite, au risque d'être pris en queue par notre gauche.

La situation est si bizarre, que le colonel commandant la brigade s'arrête. A tout prix, il faut savoir ce que font ces deux régiments. Je suis chargé de l'un d'eux. On m'attendra sans bouger. Je pars seul. Les chevaux du peloton souffleront en attendant. Et, pour circuler en terrain ennemi, aucune troupe ne remplace la mobilité invisible d'un homme seul, montant un cheval adroit et bon sauteur.

Mon vieux Duc s'en va de son grand trot de cheval échappé, rênes flottantes, ce qui lui donne toute liberté pour éviter les roches. Son encolure, souple comme du caoutchouc, qu'il tourne incessamment de droite à gauche, lui donne l'apparence de ces grands chameaux tête de caravane, qui, à l'entrée des villes, dévisagent les passants d'un air de surprise.

Sur la hauteur qui domine le Bandiat, rien. L'ennemi n'est pas allé vers l'Est. Vers l'Ouest, les patrouilles blanches se multiplient. A l'ombre des noyers, je vois des alignements de jambes : des chevaux sont cachés là. Des fantassins se faufilent entre les genévriers. Plus de doute : à ce réseau, on devine le régiment qu'il cache. Inutile de perdre du temps à le franchir. Retour à grande allure. A 500 mètres de la brigade, je tombe dans l'ennemi qui, silencieusement, en file indienne, se glisse à travers bois. Mon sentier coupe le leur. J'arrive au petit galop. Hep! Je passe entre deux fantassins, à les toucher, et fuis grand train dans un pré. Pas un coup de fusil. Ils ne m'ont vu que de dos.

Le renseignement est arrivé. Cheval et cavalier, fondus, ont droit à se sécher. La fusillade crépite. L'ennemi tient un village qui nous barre le chemin. Notre infanterie s'ouvre en éventail, et les fusille de flanc. On entend, de près, ce craquement de la salve, pareil au coup de tonnerre où la foudre tombe tout près. Une batterie nous appuie. On sent le soutien moral qu'est, pour la troupe engagée, sa détonation cassante.

Des officiers étrangers sont là, qui se font présenter au colonel. On les regarde avec une curiosité un peu agacée.

L'officier d'ordonnance du général directeur arrive. « Etes-vous soudé à la colonne de droite? » dit-il au colonel. « Je le serais dix fois. Mais voilà une heure que je canonne deux bataillons. J'en ai quatre. Ils n'ont pas d'artillerie. Ils refusent de reculer. C'est ridicule. — Je vais voir. Mais soudez-vous à droite. Soudez-vous ».

Un bataillon est lancé à droite pour faire cette jonction. Je file en avant pour l'éclairer de loin. Chevaux et cavaliers ne tiennent plus debout. La chaleur est torride. De suite, je trouve un bataillon de la colonne de droite. A notre insu, la soudure se faisait. Pendant que je galope au colonel avec la bonne nouvelle, les notes trépignantes du rappel nous arrivent. Mais je tiens à porter mon renseignement, qui sera bien vu. Je longe des champs pavés d'infanterie couchée au soleil. On dirait des betteraves déterrées.

L'artillerie encombre les routes. Des escadrons bigarrés rampent au loin et luisent à travers la poussière. On sent que sur ces 20 000 hommes flotte ce désir, cet instinct immense : de l'eau, de l'eau. C'est l'heure où, la tension nerveuse tombant, on sent la misère de l'organisme surmené. On voudrait faire comme les chevaux qui enfoncent la tête dans les ruisseaux et boivent, au fond, d'une aspiration ininterrompue. Mais les ruisseaux sont loin. 10, 20 kilomètres de route avant l'étape. Les puits sont rares. En y passant, les fantassins ne se débandent pas. Ils passent sans regarder. Stoïques sous leur énorme capote, à peine le col ouvert, ayant en perspective trois heures au moins sur les routes caillouteuses, ils font l'admiration des autres armes.

5 heures du soir.

Les chevaux, à la corde, sous de très vieux arbres, dans un fond de prairie que domine un château, mâchent l'avoine dans les musettes. Derrière eux, l'alignement des paquetages, les lourdes selles cerclées en arrière du manteau bleu. Plus loin, les faisceaux de sabres et de carabines.

Allongé sur l'herbe, je vois la prairie disparaître dans l'ombre. Ce terrible soleil n'éclaire plus que les têtes des sapins autour de l'étang. Derrière les pelotons monte la fumée des cuisines.

On sent combien cette vie est saine et dilatante, par ses efforts extrêmes fournis avec entrain, l'exhaustion des forces, la soif qui s'éprouve dans tout le corps; et les jouissances décuplées qui suivent, volupté de boire longuement, de dormir, de boire encore, de voir boire les autres, et de se plonger dans l'eau profonde. Je me souviens des troupeaux de buffles disparus dans le Nil, les naseaux seuls en dehors, que toute une horde d'Arabes n'arrive pas à déranger. Mais surtout cette vie révèle une France saine et vigoureuse, une jeunesse unie à ses chefs, dévouée jusqu'à l'effort trop grand; et l'on sent de la fierté à laisser voir cette France réelle à ces étrangers, qui nous jugent d'après les journaux, et parlent de nous comme d'une race finissante.

Beaussac, 14 septembre.

Aux manœuvres, les uns voient tout; les autres peu de chose. A celles du corps d'armée, je n'ai pas été favorisé. Le premier jour, une marche du nord au sud, en trois colonnes bien reliées, n'amena pas le contact des infanteries. Le deuxième fut, pour la cavalerie du moins, une promenade sans opposition.

Et le dernier, où nous avions choisi de nous dévouer vers l'aile gauche, qui se trouvait, d'ailleurs, la plus voisine du cantonnement prévu, l'ennemi se jeta sur notre aile droite et la bataille eut lieu sur les hauteurs qui bordent la Nizonne. A peine entendions-nous le canon. De 25 000 hommes, je n'ai vu qu'un peloton de hussards.

Le beau terrain. Des ondulations longues, en chaumes que verdit un petit trèfle, piqué de noyers bouffis, avec, çà et là, une vigne, un carré de maïs, des pommes de terre qui laissent voir le sol ocreux. Ailleurs, c'est, à perte de vue, du terrain en friche, où l'on marche dans un cliquetis de pierraille, dans le parfum de toutes les herbes, carottes sauvages et chicorée à fleurs bleues, que piétinent les chevaux.

Dans les fonds, des prés très verts et des peupliers; puis, ces groupements de maisons grises, qui sont du Midi par leurs jardinets de figuiers et de vignes, par leurs toits aplatis, débordants, que les tuiles demi-cylindriques raient de cannelures rougeâtres.

La brigade est en masse sur une hauteur. Devant nous, le terrain baisse lentement et se relève au loin par des crêtes garnies de grands arbres. Une lueur là-haut, comme une allumette qui brille et, longtemps après, la détonation nous arrive. Notre artillerie vient au galop et oriente ses pièces. A chaque coup, les chevaux tremblent. On voit devant le canon une nappe de lumière éblouissante, une lueur pareille à l'étincelle électrique. Et la détonation brisante fait mal aux oreilles.

Puis tout se tait. On espère encore. Va-t-on traverser la vallée, surprendre l'artillerie dans un chemin, se déployer devant la brigade de cavalerie ennemie? Le temps va nous manquer. Le rappel sonne au loin. L'artillerie, qui n'aime pas ramener des caissons pleins, fait la sourde oreille et tire avec intrépidité.

Et nous rentrons vers Mareuil, aux sonneries des trompettes.

Gare de Thiviers.

Le vent tourbillonne et fait voler les débris de charbon. Sur le quai, un grand brigadier d'artillerie est allongé sur une civière, dans un groupe de curieux. Deux artilleurs et un officier l'accom-

pagnent. Un cheval s'est renversé sur lui. Je vois un nez busqué, des traits hâlés que ne contracte aucune souffrance. Le sous-lieutenant, une figure très douce, s'est accroupi près de lui et lui parle en souriant.

Que sera-ce? Simples contusions, paralysie pour la vie ou mort rapide? Le pauvre garçon paie pour les autres; il est la rançon de nos témérités folles, de la chance qui nous accompagne.

Le départ.

Mes vingt-huit jours sont terminés. Le train n'est qu'à midi, mais j'étais levé à cinq heures pour voir le régiment partir. Du sommet d'un champ, j'embrasse 1 kilomètre de route. Les escadrons défilent au pas. Le clapotement des fers emplit la vallée. On reconnaît des silhouettes de camarades, exhaussées par le casque, et les cavaliers plus lourds, le dos barré par la carabine.

Le bruit s'éloigne. Le village s'est vidé. Son silence contraste avec les échos qui bourdonnent dans les oreilles. Il me fait l'effet d'une maison que vient de quitter un intime ami.

Qui ne l'aimerait, ce 20e dragons, célèbre pour la cordialité des rapports entre tous les grades, du colonel au cavalier, pour l'initiative laissée à tous, les punitions rares et l'adresse des chevaux en dehors des routes.

Sur la montée où les derniers disparaissent, j'entends une voix vigoureuse chanter la romance des jeunes :

Manon, voici le soleil,
C'est le printemps, c'est l'éveil,
C'est l'amour maître des choses.

Et, en prêtant l'oreille, je perçois les premières paroles du couplet suivant, vraie devise de leur âge :

Vois le monde, il est à nous.

La patrie, pour eux, c'est Manon aux cheveux d'or, devant qui l'univers s'incline en souriant. Pour ceux qui ont vécu au loin, qui ont courbé le front pendant des années sous les nouvelles humiliantes, grèves indéfinies, antimilitarisme, délation, la patrie est une mère dont les cheveux s'argentent et qu'au retour on étudie avec angoisse.

Eh bien, non, la vie n'a pas baissé. Le cœur est bon. Ils sont dans le vrai, ces jeunes hommes de magnifique confiance. Les grandes nations du Nil, dont la disparition inquiète, n'avaient pas un tel ressort. Et une prière jaillit, rassurée et joyeuse, d'un soldat pour son drapeau.

C. Hearty.

REVUE DES SCIENCES

La peste à Oran et à Marseille. — Extinction rapide de l'épidémie naissante. — Mesures sanitaires. — Singularités de la peste. — Une affection qui n'est pas transmissible d'homme à homme, dont le germe ne vient pas par les objets ou les vêtements — Le fléau dans l'antiquité. — Vieilles croyances. — Le rapport académique de 1840. — Depuis 1894. — Découverte du bacille pesteux. — Découverte du mode de propagation de l'affection. — Epizooties et épidémies. — La peste est une maladie du rat. — Contamination de l'homme par la piqûre des puces et des moustiques. — Guerre aux rats malades. — Mesures prophylactiques. — Le navire propagateur du fléau. — Conclusions. — Physique : Les actions électriques du soleil et de la lune. — Observations récentes au Pic du Midi. — Variations des inductions électriques solaire et lunaire. — Conséquences. — Une méthode nouvelle de prévision des tempêtes et des mouvements sismiques. — A contrôler. — Aviation : Les essais du vol en 1907. — Un nouveau type d'aviateur. — Le gyroplane. — Expériences de Douai. — Diététique : Erreurs et préjugés. — Erreur pour la tomate qui est favorable aux goutteux. — Erreur pour les épinards, qui ne sont pas à recommander aux malades. — Deux succédanés des épinards. — La bette et la tétragone. — Hygiène : Stérilisation de l'eau par le fluorure d'argent. — Variétés : Au pôle Nord. — La fin de l'expédition Wellman.

La peste à Oran, la peste à Marseille! La nouvelle eut certain retentissement au commencement de septembre dernier et causa certain émoi parmi les populations de l'Algérie et du midi de la France. On sait que la maladie s'éteignit sur place et qu'il n'y a pas lieu d'en redouter les conséquences. A ce propos, on a répandu dans la presse des notions quelquefois inexactes et il ne nous semble pas superflu de consacrer quelques lignes à un fléau qui a toujours fait l'épouvante des anciens et des modernes. La peste a été connue de tout temps : Moïse, Homère, Thucydide, Lucrèce, Pline, Diodore de Sicile, Galien ont signalé l'existence de la peste en Orient. Grégoire de Tours, Procope, Evagrius, Agathias, etc., ont décrit la maladie, toujours comme si elle était spéciale à l'Orient. Cependant dès 1800, on savait qu'elle envahissait très bien l'Europe, le Nord de l'Afrique, l'Asie Mineure,

la Syrie, la Perse et les rives chinoises du Pacifique. Jamais elle n'avait traversé l'Atlantique et on la considérait comme une maladie essentiellement propre au vieux monde. Son siège oscillait entre les bords de la Méditerranée orientale, de la mer Rouge au golfe persique. Plus tard, au dix-neuvième siècle, la peste se concentra dans le Turkestan, la Perse, l'Himalaya, si bien que le danger de son apparition en Europe fut considéré comme si peu probable que la plupart des gouvernements européens cessèrent dans leurs règlements sanitaires d'envisager l'éventualité de cette invasion.

Mais tout à coup, en 1894, la peste fit son apparition sur les côtes de Chine pour se répandre dans un nombre considérable de ports situés dans toutes les parties du monde. En 1896 ; elle apparaît aux Indes et par étapes successives, elle gagne l'Europe, infestant la mer Rouge, l'Egypte et de nombreux ports de la Méditerranée. Du bassin de la Méditerrannée, elle passe en Amérique du Sud, contaminant tout aussi bien la rive du Pacifique que celle de l'Atlantique. Il fallait bien abandonner cette idée ancienne que la peste était spéciale au vieux monde. On ne peut affirmer en réalité que la peste ne s'installera pas à l'état endémique dans quelques-uns des centres qui ont été infectés à la suite de cette grande invasion de 1896. La maladie éclatant subitement dans des régions à peu près quelconques, il a paru essentiel de constituer une règlementation qui garantit le maximum de sécurité aux frontières et le minimum de restrictions au commerce international. Mais pour cela, encore fallait-il bien connaître le mode de propagation du fléau. Or on resta bien longtemps sans être fixé sur le mode d'incubation de la peste. On peut presque dire que nous ne connaissons la peste que depuis une époque relativement très récente. La maladie est toute différente des autres maladies épidémiques comme le choléra, et les précautions contre sa propagation n'ont aucun rapport avec celles du choléra. Il a fallu des années pour découvrir le mode d'évolution du mal et imaginer des barrières solides contre son invasion.

En 1840, l'Académie de médecine fut sollicitée d'émettre son opinion, alors que la peste faisait des incursions en Egypte; l'Académie ne fit que confirmer les faits, les mieux établis par l'observation après un contrôle sévère : 1° la peste n'est pas contagieuse pour les malades; 2° la peste n'est pas transmissible par les effets et les hardes des pestiférés; 3° la peste ne se propage pas par les marchandises. Si le principe contagieux est pris par le navire dans le pays infesté, il est transporté par lui, mais il leur demeure extérieur. Ces conclusions de 1840 sont encore vraies

aujourd'hui et il n'y a pas à retrancher un mot de ce qu'avait avancé alors l'Académie de médecine.

En 1894, Yersin découvrit le microbe de la peste. On pensa que cette découverte allait amener des données nouvelles sur la peste. Une conférence fut réunie à Venise. Oubliant ou ne tenant pas compte des déclarations de l'Académie de médecine, elle porta son attention sur la possibilité de la contamination d'homme à homme ou de marchandises à marchandises par l'intermédiaire du nouveau microbe. La propagation du mal ne se faisant pas directement par le microbe, il ne résulta aucun fait pratique de la réunion de la conférence. Comme le mal continuait à se répandre, les bactériologistes se mirent à l'œuvre un peu partout et bientôt se dégagèrent des notions nouvelles, inattendues, mais d'une extrême importance.

« Notions nouvelles », n'est pas strictement exact. Le médecin persan Avicenne avait dit autrefois : « Avant l'apparition de la peste, on voit les rats et les animaux qui habitent sous terre fuir vers la surface du sol et s'agiter de-ci de-là comme des animaux ivres. » En Chine, et dans beaucoup de régions du Levant, les indigènes avaient, depuis longtemps, remarqué la coïncidence de la mortalité des rats et de la peste humaine. Le docteur Planck, qui avait étudié la peste aux Indes, avait très bien vu qu'à la veille de l'apparition de la peste dans une maison, on trouvait des rats morts le matin comme suffoqués par les miasmes des appartements. Les serpents mouraient aussi près des villages ainsi que les chacals qui les mangeaient.

Yersin n'en fut pas moins le premier à montrer scientifiquement, dès 1894, qu'une connexion étroite existait entre les épizooties et les épidémies pesteuses. Ce n'est pas l'homme qui contamine l'homme, c'est le rat.

A Bombay, comme l'a fait voir Simond, le transport de la peste par les rats des docks, initialement infestés, jusque dans les divers quartiers, a été considéré comme certain [1]. Mêmes faits à l'île Maurice, à Madagascar, etc. A Smyrne, environ un mois avant le premier cas de peste, et alors que personne ne songeait à se préserver de cette affectien, un négociant en farines ayant des entrepôts situés sur les quais, écrivit à un journal une lettre pour se plaindre que l'on empoisonnait les rats chez lui, ce qui risquait d'avarier ses marchandises.

M. Chantemesse cite un document récent dans son beau livre : *Frontières et prophylaxie* [2]. C'est une note du Bureau sanitaire

[1] Simond, *Annales* de l'Institut Pasteur. Novembre 1898.
[2] Chantemesse et Borel.

de la ville de Bombay du 2 février 1906 : « Pendant les huit derniers mois, on s'est activement occupé de capturer, d'empoisonner les rats. A l'heure actuelle, plus de trente mille rats par mois sont réunis et envoyés au laboratoire de Parel pour être examinés. On peut avoir une idée du rapport entre la peste du rat et celle de l'homme si l'on remarque que, depuis que les observations ont commencé, en juillet dernier, la proportion des rats contaminés par rapport au nombre total des rats recueillis chaque jour est passée de 2 pour 100 à 20 pour 100. Pendant le même temps, la peste humaine subissait sa recrudescence annuelle, et le nombre de cas, qui était en août de cinquante environ par semaine, était en février de cent soixante pendant le même laps de temps. »

Partout la marche de l'épidémie est en relation directe avec la mortalité des rats pesteux. MM. Chantemesse et Borel dans leur ouvrage citent de nombreux exemples très probants, qui ne sauraient laisser aucun doute sur cette relation de cause à effet. Et jamais on n'a relevé un cas de contamination du malade à l'homme sain ni aucun cas de transmission par les objets. Sous le rapport de la contagion et de son mode de propagation, la peste est donc une maladie toute spéciale. C'est une maladie de rongeur qui se transmet à l'homme.

Mais comment? De ce côté encore une surprise. Au début des recherches, on croyait que le simple contact avec le rat malade ou avec les cadavres de ces animaux suffisait pour déterminer la contagion. Bientôt on dut reconnaître qu'il n'en était pas ainsi. Simond, en 1897, fut frappé de rencontrer dans un certain nombre de cas une lésion initiale qui avait quelque apparence d'une piqûre de puce. Or, il trouva des bacilles Yersin dans des puces nourries sur des rats malades. Et des rats indemnes piqués par des puces à bacilles contractaient la maladie. D'autres faits encore ont fini par montrer que la puce est bien le véhicule ordinaire, sinon unique qui fait passer le virus pesteux d'un rat à un autre, le ramène à l'homme et de l'homme à l'homme. Ogata et Nuttal, par d'autres expériences, ont confirmé cette manière de voir. En sorte qu'en définitive on admet aujourd'hui que la peste est une maladie du rat, que la puce, les moustiques aussi transmettent à l'homme par inoculation.

Il convient toutefois de faire quelques restrictions à ce qui vient d'être dit. La peste n'est pas une affection à forme unique, aussi bien chez le rat que chez l'homme. Chez le rat la peste peut prendre deux formes : l'une dite gastro-intestinale, l'autre dite septicémique. Dans la première, le microbe a pour habitat l'intestin de l'animal et il en sortira avec les déjections; dans la

seconde, le microbe existera dans le sang et la piqûre d'un insecte pourra l'y puiser pour l'inoculer ensuite à l'homme. Chez l'homme ainsi inoculé, la peste offre la forme bubonique lorsque le ganglion résiste, ou septicémique d'emblée si l'infection se généralise de suite. Si le microbe arrive à l'homme par les déjections et par les voies respiratoires, le malade contracte une pneumonie pesteuse, forme d'ailleurs très rare. Par conséquent, au point de vue de la contagion, il peut arriver, mais très rarement, que la théorie de l'infection par les puces soit mise en défaut. Dans ce cas, l'homme peut transmettre la maladie : c'est la septicémie pesteuse. C'est tout à fait une exception.

Dans la distribution de la maladie dans les diverses régions et à certaines époques, il convient aussi de noter l'influence de la température. La chaleur est très défavorable au microbe. En une heure, à 58 degrés, le bacille Yersin est tué. Aussi le développement de la peste est-il sous l'influence des températures des régions où accostent les navires, propagateurs du mal, et sous l'influence des saisons.

En somme, sans insister plus longtemps sur ce sujet à l'ordre du jour, on voit que l'invasion du mal en pays indemne s'explique aujourd'hui facilement. Un navire touche au port; on peut même ignorer qu'il renferme dans ses flancs des rats contaminés, si le voyage n'a pas été de longue durée. Puis un sujet sain est piqué par un insecte qui a mordu un rat infecté. Et voilà le sujet atteint de la peste, soit à bord, soit après le débarquement. Il est difficile, quand ce cas se présente, de préjuger du danger que présente un navire inconnu. Ainsi la peste a été apportée au lazaret du Frioul par le navire italien *Armonia*, parti le 25 août de Beyrouth arrivé à Marseille le 17 septembre. Un homme de l'équipage était décédé depuis la veille et plusieurs matelots étaient malades; le cas était ici flagrant. Aussitôt, les malades furent isolés, on détruisit tous les rats de la cale, etc. Le personnel entier reçut les injections préventives du sérum Yersin, etc. Ce commencement d'épidémie fut arrêté sur place.

Les mesures sanitaires ont, en effet, été bien déterminées aussitôt que l'on a été certain du mode de propagation de la peste. Isoler comme toujours, détruire les rats du navire, désinfecter les marchandises et vacciner les gens de l'équipage.

A Oran, la peste fut révélée de même à l'arrivée du navire propagateur. Non seulement on commença par « dératiser » le bâtiment, mais partout dans la ville on empoisonna les rats par milliers. La maladie ne s'est pas propagée et l'on peut espérer que l'épidémie naissante est complètement enrayée. Aucun cas

nouveau n'a été observé. On a le droit d'avancer que la peste, une fois dépistée, est une des maladies que l'on peut atteindre le plus facilement si l'on prend, dès le début, les précautions sanitaires essentielles. La peste, qui effrayait tant les anciens, et avec raison, est une affection bien plus facile à combattre et à empêcher de se propager que le choléra asiatique.

Actions électriques sidérales. — M. Nodon, docteur ès sciences, vient de faire des observations intéressantes sur l'action électrique du soleil et de la lune à l'Observatoire du pic du Midi (2877^{m}) pendant les journées des 20 et 21 août. Les recherches ont porté sur la charge induite par le soleil et la charge produite par la lune, ainsi que sur les relations existantes entre les variations du potentiel solaire et du potentiel du sol. Les résultats peuvent se résumer en quelques lignes.

Le soleil induit une charge électrique positive; cette charge est d'autant plus élevée que les couches de l'atmosphère traversées par les radiations solaires sont plus sèches; la charge solaire est entièrement absorbée par le passage d'un nuage devant le disque solaire ou par la présence de couches d'air humide à une basse ou haute altitude. L'induction solaire se manifeste au travers d'un carton noir paraffiné, interposé entre le soleil et l'instrument de mercure et elle cesse de se produire au travers d'une toile métallique reliée au sol. La grandeur de la charge observée est en général très variable d'un instant à l'autre. Dans les observations du 20 août, de sept heures à onze heures du matin, l'action électrique du soleil était en grande partie absorbée par des couches d'air humide venues du sud-ouest et dont l'altitude, mesurée à l'aide des cirro-cumulus, était de 6000 mètres environ. La charge varia de 1 à 6 volts par minute.

La pleine lune produit une induction électrique positive analogue à celle du soleil; cette action est soumise aux mêmes influences que celle du soleil. Les observations du 21 août de 8 h. à 10 h. du soir dans une atmosphère pure et sèche (hygromètre 20°) ont accusé un potentiel lunaire variable de 1 à 5 volts environ par minute.

Le potentiel du sol subissait des variations rapides qui atteignaient plusieurs centaines de volts par minute; ces variations semblaient atteindre leur maximum quand l'action électrique du soleil cessait de se manifester; au contraire, le potentiel terrestre était sensiblement constant lorsque la charge électrique solaire restait invariable.

Il semblerait assez vraisemblable que la valeur du potentiel

terrestre, au moins sur les hauts sommets tels que le Pic du Midi, serait en relation directe avec l'état électrique variable des couches supérieures de l'atmosphère. Les variations du potentiel terrestre ont été trouvées beaucoup plus intenses au sommet du Pic du Midi qu'à la surface du sol; elles ont atteint, le 21 août à 10 h. du matin, une valeur de 400 volts.

L'instrument de mesure employé par M. Nodon est un électromètre à feuilles d'aluminium transportable d'une extrême sensibilité. La cage de l'électromètre est reliée électriquement à une bonne prise de terre, telle qu'un câble de paratonnerre.

Les faits constatés par M. Nodon peuvent-ils avoir quelque conséquence pratique? L'auteur de ces recherches le pense. Il avait déjà remarqué, dans des observations en plaine, que les variations rapides de plusieurs centaines de volts par minute du potentiel terrestre paraissent concorder avec l'arrivée prochaine de troubles atmosphériques, tels que tempêtes et orages. Des variations très prononcées accuseraient également des tremblements de terre plus ou moins éloignés. Ainsi lors d'une observation faite le 17 juin 1907 dans son observatoire privé de Bordeaux, M. Nodon constatait un tremblement de terre qui se produisit effectivement à Gibraltar à cette date. Le 15 août 1907, il put également pressentir à Bagnères un tremblement de terre qui survenait dans le Languedoc.

M. Nodon est donc d'avis que cette méthode nouvelle pourra sans doute rendre quelques services dans la prévision des troubles sismiques et atmosphériques. Avant de se prononcer définitivement, il est clair qu'il est indispensable de multiplier les observations de contrôle... En tout cas, il sera intéressant d'entreprendre des études suivies dans cette direction[1].

On multiplie un peu partout en ce moment les essais d'aviation. Aux environs de Paris, dans la plaine d'Issy, plusieurs inventeurs ont obtenu déjà quelques résultats satisfaisants avec des aéroplanes, des plans inclinés plus ou moins, comme les cerfs-volants auxquels un moteur imprime une vitesse convenable pour que le système s'élève et progresse. On s'est élevé souvent à quelques mètres de terre sur une distance de 50 à plus de 100 mètres. L'inconvénient relevé jusqu'ici dans le système, c'est la difficulté de démarrage et le danger de la descente, toujours assez brusque. On arrivera à tourner ces difficultés peu à peu et

[1] D'après une communication faite à l'Académie des sciences, par M. Wolf, le 16 septembre.

à obtenir un bon équilibre de marche. En attendant, M. Louis Bréguet, Jacques Bréguet et Charles Richet ont réalisé un autre type d'appareil d'aviation qui permet de s'élever du sol et de redescendre sans difficulté. Les premières expériences ont réussi à souhait.

Sous la direction exclusive de M. Louis Bréguet, dans les ateliers Bréguet de Douai, on a construit un appareil fondé sur le principe que les plans sustentateurs au lieu d'être immobiles sont animés d'un mouvement de gyration, ce qui permet au système d'avoir à la fois élévation, sustentation, progression et équilibre. D'où le nom de « gyroplane » donné au nouvel appareil. Dans les expériences qui viennent d'être réalisées, l'appareil était muni d'un moteur à explosion de 40 chevaux qui en ordre de marche avec tous ses accessoires pesait 170 kilogrammes. Le poids total, y compris celui de l'aéronaute (70 kil.) était de 540 kilogrammes. La surface totale des 32 ailes de l'appareil réparties en quatre systèmes gyratoires était de 26 mètres. La vitesse de rotation réalisée fut de 78 tours à la minute pour chacun de ces systèmes. Le cercle décrit par la périphérie avait un diamètre de 8 mètres, ce qui correspondait à une vitesse linéaire de $26^m,4$ par seconde aux centres d'action.

Dans ces conditions l'appareil a pu se soulever franchement et se maintenir dans l'air pendant près d'une minute à environ $0^m,60$ du sol sans qu'il fut jugé prudent de le laisser monter plus haut, car dans ces essais le gyroplane n'était pas encore pourvu de ses organes de direction et l'on devait le maintenir à ses extrémités pour limiter ses déplacements. Il ne s'agissait pas d'un essai définitif de vol, mais le but était de prouver qu'un appareil gyroplane monté par un homme peut par ses propres moyens s'élever du sol et se maintenir ainsi sustenté sans vitesse de translation. Une fois ce résultat obtenu, l'aéronaute M. Volumard a progressivement ralenti la vitesse du moteur et l'appareil a repris lentement et sans heurt contact avec le sol.

Il reste encore acquis que MM. Bréguet et Richet ont pu, par la rotation des plans du gyroplane monté, lui permettre de maintenir dans l'air un poids de 540 kilogrammes. Ce nouveau dispositif qui, en somme, est une sorte de combinaison de l'hélicoptère et de l'aéroplane, semble présenter des avantages évidents : possibilité de s'élever sur place sans difficulté, de prendre contact avec le sol sans aucun heurt, de conserver un équilibre constant pendant le parcours. Espérons que l'appareil sera mis au point le plus vite possible. Seulement alors on pourra juger de sa valeur pratique.

Erreurs de diététique. Nous faisions remarquer dernièrement que l'on s'était trompé en défendant aux goutteux, rhumatisants, l'usage des tomates (*lycopersicum esculentum*). Les médecins les excluaient du régime parce que, croyait-on, les tomates étaient riches en acide oxalique, acide nocif surtout dans les cas d'insuffisance hépatique. Or, des analyses bien faites ont prouvé que la tomate ne renferme que 0,001 pour 100 d'acide oxalique. Cette dose est insignifiante, puisqu'elle correspond à un dixième de milligramme d'acide oxalique par kilogramme de légumes frais. Et la tomate renferme toutes matières de valeur nutritive de premier ordre, albumines, hydrates de carbone, acides malique, citrique, fer organique, etc. La tomate, loin d'être proscrite du régime, doit être spécialement recommandée aux arthritiques.

D'autre part, on a toujours conseillé aux malades les épinards, ce « balai de l'estomac » *(spinicea oleracca)*. Ici l'erreur est certaine. L'épinard renferme de l'acide oxalique en quantité appréciable, environ 3 grammes par kilogramme de plante fraîche. Malgré la valeur alimentaire de certains de ses composants, il est préférable de le proscrire du régime des goutteux ou des malades à foie adultère. Des tomates, oui; des épinards, non.

Il existe des végétaux qui paraissent pouvoir remplacer les épinards au profit de l'hygiène. On peut citer la bette et la tétragone. La bette *(betta vulgaris)* ou épinard romain a figuré jadis sur les tables des Romains, ne renferme que des proportions infimes d'acide oxalique, environ 0 gr. 0013 par kilogramme de plante fraîche. La tétragonie ou tétragone *(tetragonia expensa)*, ou épinard néo-zélandais, légume exquis prétendent les amateurs, ne renferme que 0 gr. 0028 d'acide oxalique par kilogramme de plante fraîche. Ce légume est tout indiqué pour remplacer l'oseille, qui renferme 0 gr. 2 d'acide oxalique par kilogramme, dans le régime des hépatiques et même des personnes bien portantes. On additionne ce légume d'un peu de citron.

La bette et la tétragone prospèrent dans notre pays, et contrairement à l'épinard produisent en abondance pendant toute la saison chaude, conservant leur feuille toujours fraîches jusqu'en septembre.

On a imaginé un grand nombre de moyens d'épuration de l'eau par les solutions chimiques : permanganate de potasse, de chaux, sulfate de cuivre : ces composés tuent assez rapidement les microbes pathogènes. On signale en Amérique un composé bactéricide encore plus puissant : le fluorure d'argent avec lequel

l'épuration bactériologique serait obtenue avec trois milligrammes de fluorure par litre. L'opération ne serait pas coûteuse. On aurait pu essayer du fluorure de sodium qui est employé déjà en thérapeutique pour la désinfection intestinale.

En Amérique, le fluorure d'argent aurait donné des résultats très remarquables sur des eaux contaminées par les liquides des égouts dans lesquelles on avait introduit des bacilles du choléra, de la fièvre typhoïde, de la diphtérie et le bacille Coli. Dans tous les cas, la désinfection et l'épuration furent rapides en très peu de temps.

Par conséquent, en cas de besoin, quand on doit faire usage, à la campagne ou en exploration, d'eaux douteuses, il suffirait pour les rendre bonnes à boire de les traiter par de petites doses de fluorure d'argent toujours faciles à mettre en poche. Nous n'avons pas expérimenté la méthode américaine et nous la communiquons par conséquent sous réserves.

Comme nous le souhaitions, l'expédition Wellman, dont nous parlions dans notre dernière Revue, n'ira pas, au moins cette année, au pôle Nord. Nous avions reproché à M. Wellman de n'avoir pas, avant le départ définitif, essayé une ascension un peu ongue en pays civilisé pour s'assurer de la valeur pratique du véhicule destiné à franchir les 2500 kilomètres (aller et retour) qui séparent le Spitzberg du pôle.

Au commencement de septembre, M. Wellman fit remorquer l'*America* à deux milles au Nord de la baie de Vogel et on fit une ascension d'épreuve. Le ballon fut emporté dans une tourmente de neige et rejeté sur la grande terre du Spitzberg. On donna issue au gaz et l'*America* alla atterrir sur un glacier à un demi-mille de la côte... Les avaries furent insignifiantes. Le temps était de moins en moins favorable, le ballon fut réinstallé sous son hangar et tout a été organisé pour un nouvel hivernage. On verra en 1908. Jusque-là ne parlons plus de l'expédition au pôle Nord en ballon !

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

Une sorte de trêve, autour du camp français; une guerre (on ne sait laquelle), qui menace, à seize lieues de là; des négociations, à Rabat, entre Abd-el-Aziz et le représentant de la France; la lutte prochaine des deux Sultans; l'ajournement indéfini du projet d'occuper les ports attribués, avec Casablanca, à la police de la France et de l'Espagne : tel est, au Maroc, l'état actuel des choses. Dans un dernier combat, le général Drude a pris et brûlé, le 21 septembre, le camp de Sidi-Brahim-el-Kadmiri. Vers l'est, il a trouvé le camp de Tittmelli vide de toutes ses tentes. Il est rentré dans les lignes de Casablanca, pour s'y fortifier et y hiverner, en attendant que la mahalla mystérieuse que Moulaï-Hafid a envoyée à Settat, dirige sa marche soit vers Rabat, soit vers Casablanca même. Dès le lendemain, les tribus de la zone environnante ont demandé « l'aman » au général : elles paieront, outre leur part de l'indemnité chérifienne qui compensera nos pertes, un tribut de deux millions de douros pour les travaux du port. Ces conditions acceptées, elles ont amené leurs otages. Et, depuis, la paix, malgré des alertes, règne dans toute la région. Le 23, Abd-el-Aziz arrivait à Rabat et ce voyage heureux, que les Marocains avaient jugé hardi, a rehaussé, paraît-il, son autorité. Il n'a pas d'armée, pour reconquérir le Sud; son compétiteur n'en a pas davantage, pour conquérir le Nord. Abd-el-Aziz est presque dénué de tout argent; mais il a, par devant l'Europe, le titre légal de sa souveraineté, et, devenu plus traitable, plus traitant aussi, il escompte nos subsides. Si Moulaï-Hafid ne peut recourir au crédit de la France, du moins espère-t-il sa neutralité : on assure que, comme son frère, il a prié les tribus de s'abstenir de toute hostilité envers les Français. Abd-el-Aziz, à peine installé dans son palais de Rabat, a exprimé le désir

l'avoir un entretien avec notre ministre de Tanger, M. Regnault, qui ne lui avait pas encore remis ses lettres de créance, trop nutiles jusqu'alors. Apparemment, Abd-el-Aziz, instruit par la leçon des événements, sent la nécessité de satisfaire aux intérêts spéciaux de la France et d'exécuter, avec elle et l'Espagne, l'Acte d'Algésiras, dans les ports où la sécurité des Européens est si peu garantie, et sur le littoral, où une contrebande audacieuse pourvoit d'armes nos ennemis et même ceux du Sultan. M. Regnault et le général Lyautey, qui le seconde, sont, aujourd'hui, à Rabat. Mais, si le Sultan doit les écouter mieux que naguère M. Saint-René Taillandier, la négociation sera longue : c'est l'usage oriental et il y aura des Européens pour aider Abd-el-Aziz à l'observer.

Quiconque était doué d'un peu de clairvoyance diplomatique, quiconque possédait une connaissance exacte des chancelleries pouvait affirmer, après l'événement de Casablanca, que, pour la France, la question marocaine avait sa solution à Madrid, encore plus qu'à Berlin. Les faits l'ont démontré. Pour des raisons plus ou moins occultes, l'Espagne, que la France, après les deux ou trois accords conclus avec elle, considérait comme son alliée, n'a pas cru que sa fortune dût accompagner celle de la France au Maroc. Elle a répugné, visiblement, à notre action, sous le prétexte de ne pas se laisser entraîner à une aventure. Sa coopération a manqué à nos entreprises, comme si son approbation manquait à nos projets. Bien que, pour s'émouvoir, elle eût le même grief national que la France à Casablanca, la troupe qu'elle y avait expédiée est restée dans son campement, spectatrice impassible de nos combats. La France a dû remplir, sans elle, la fonction vengeresse de leurs drapeaux. Plus tard, après avoir décidé, avec notre gouvernement, qu'il fallait occuper, dès l'automne, les ports où la communauté européenne était en péril et où le Makzen était impuissant à établir la police assignée par l'acte d'Algésiras, l'assentissement des puissances, celui de l'Allemagne notamment, put rassurer l'Espagne sur la légitimité de cette mesure provisoire. Cependant elle tergiversa et l'occupation n'a pas même commencé. Hier encore, elle hésitait à exercer, avec la France, leur droit de réprimer, dans les eaux marocaines, la contrebande d'armes, comme la convention d'Algésiras l'a prescrit par deux des articles de son chapitre II. Il est difficile de juger les scrupules qui ont rendu l'Espagne si craintive; d'autant plus qu'on ignore la nature des engagements qu'elle a pris avec la France, par les accords secrets de 1904 et de 1905.

Personne, parmi nous, ne mettra jamais en doute sa loyauté. Ce serait outrager la chevaleresque Espagne que de la soupçonner d'avoir, un seul instant, songé à profiter des embarras de la France pour tenter d'obtenir, par la revision du dernier de ces accords, la promesse particulière de nouveaux avantages. On a raconté, tantôt, qu'elle voulait modifier, dans l'occupation des ports, le rôle qui lui était dévolu, et, tantôt, qu'elle aspirait à une intervention distincte de la nôtre. Ce sont de faux propos, croyons-nous, et nous espérons fermement qu'il suffira d'une déclaration de M. Maura, devant les Cortès, et de M. Clémenceau, devant notre Parlement, pour dissiper tout malentendu. L'Espagne a des hommes d'Etat qui savent qu'elle est intéressée, autant que la France, à former autour du Maroc une ceinture de protection, pour empêcher que l'intrigue et la convoitise de certains rivaux n'y pénètrent. Elle a des patriotes qui ne veulent pas qu'on représente l'Espagne comme une nation stérilement ombrageuse; plus jalouse de sa préséance que de son relèvement; absorbée dans le souvenir de sa grandeur passée, comme dans un rêve; idéaliste et inerte. Elle a des diplomates pour estimer que, son alliance fondamentale, c'est celle de la France, parce qu'elles n'ont aucun discord, en Europe, et qu'elles ont besoin l'une de l'autre, en Afrique. Les services que les deux nations peuvent, aujourd'hui, se rendre mutuellement, au Maroc, ont, jusque dans certaines différences, un prix égal. La France ne le conteste pas et elle souhaite que son gouvernement trouve, conjointement avec celui de Madrid, le moyen d'assurer, dans cette affaire marocaine, l'union des deux peuples.

Le 22 octobre, finira l'interrègne du Parlement. Quand il siège, on s'en plaint; quand il ne siège plus, on le regrette : son omnipotence et celle du ministère ne se succédant que pour être également insupportables par leurs abus. Les interpellations annoncées sont nombreuses déjà. Plusieurs mettront indirectement en cause le président de la République lui-même. L'obstination systématique avec laquelle il abolit la peine de mort, en annulant la loi qui la maintient, mérite une protestation. La grâce de l'immonde assassin qui l'a doctrinalement apitoyé, l'autre jour, a irrité contre M. Fallières la population parisienne. Et, ni par un mot, ni par un geste, il n'a su ressaisir la sympathie publique, dans le voyage où, bon gré mal gré, il a visité les départements du Midi que viennent de dévaster de si terribles inondations et que la crise vinicole avait déjà tant éprouvés. La cantate qui l'a salué, sur le seuil de son domaine du Loupillon :

Honneur, honneur à l'enfant de Mézin!
Il est notre gloire.
Honneur à l'enfant de Mézin!

a beau s'harmoniser par sa poésie avec le génie présidentiel de M. Fallières : Paris ne paraît guère disposé à l'apprendre par cœur, cette cantate, comme une « ode » historique. M. Clémenceau sera, lui, directement appelé à la tribune, pour y définir la politique qu'il a pratiquée, dans l'affaire du Maroc, avec un absolutisme si individuel. Et ce ne sera pas tout. M. Clémenceau qui, pendant les vacances parlementaires de 1906, se montra si prodigue de son éloquence, n'aura élevé la voix, pendant celles de 1907, que le 6 octobre, pour célébrer, devant la statue de M. Goblet, à Amiens, un honnête homme, qui, vivant, eut l'honneur d'être combattu par lui, presque constamment et toujours furieusement. Car M. Goblet, bien que radical de nom, fut, par une singularité plus que rare, un défenseur de la liberté religieuse et un patriote ardent, dont les derniers cris dénonçaient à la République le tyrannique fanatisme de M. Combes et à la France l'antipatriotisme de ses nouveaux maîtres d'école. Pour se faire le panégyriste de M. Goblet, il a fallu à M. Clémenceau toute l'incohérence virtuelle de son esprit et de son verbe. Il admire, il n'imite pas. Ce discours pourrait se retourner contre lui M. Clémenceau, comme une satire. Presque tous les jugements qu'il émet, pour louer M. Goblet, sont autant de reproches infligés à son propre personnage, autant de démentis donnés à son propre gouvernement. Plus que par le paradoxe de cette apologie, M. Clémenceau aurait intéressé le pays, en lui disant ce qu'il pense aujourd'hui de ce « Bloc » dont il fut autant le créateur que le gardien, et si, comme M. Briand l'affirmait devant le Congrès socialiste de Saint-Chamond, il n'y a « rien de changé dans la majorité ». Donc, on pourra interroger M. Clémenceau sur le parti qu'il prendra entre les radicaux et les socialistes unifiés, divisés par la motion antipatriotique de Nancy; M. le général Picquart, sur l'antimilitarisme des réservistes, et M. Briand, sur celui des instituteurs; M. Thompson, sur l'anarchie qui ravage notre marine; et ce garde des sceaux qui s'intitule si étrangement ministre de la justice, sur la circulaire par laquelle il a prétendu exclure des tribunaux les actions intentées contre le fisc séquestre, en « reprise » ou « revendication », en « révocation » ou « résolution » des donations pieuses, des fondations pies. Et nous avons le bon espoir qu'il y aura, pour signaler toutes les

fautes et toutes les erreurs de ce gouvernement tour à tour si faible et si violent, si pusillanime et si bravache, une opposition compacte, active, énergique, qui ne se préoccupera que du pays, du pays tout entier.

L'antipatriotisme des antimilitaristes a pu, parmi les démagogues, séduire les déments et les charlatans, ceux qui ne trouvent jamais une doctrine trop folle pour leur délire, ou trop extravagante pour leur vanité. Mais cet antipatriotisme n'est pas populaire. Les radicaux, même ceux qui se prétendent socialistes, l'ont senti et déjà, prévoyant l'horreur avec laquelle le pays repoussera les candidatures taxées d'antipatriotisme, ils proclament leur intention de se séparer des socialistes unifiés qui entourent M. Jaurès ou M. Hervé. Ce ne sont pas seulement les radicaux de seconde catégorie, comme M. Trouillot, M. Massé, M. Raoul Péret, qui brisent l'alliance. M. Pierre Baudin, M. Delpech, condamnent M. Jaurès avec une sévérité véhémente : M. Baudin lui reproche « l'effort tortueux qu'il a dû faire, afin d'aboutir à cette déclaration niaise et fourbe de Stuttgart où chacun a pris ses réserves à l'égard des autres »; M. Delpech l'accuse de vouloir « le triomphe de ses doctrines sur les ruines de la patrie ». Il n'est pas jusqu'à M. Pelletan qui ne se soit indigné : il réprouve « l'aberration criminelle à laquelle les socialistes français sont en proie ». Il y a plus. La Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine a décidé « que ses candidats ne pourront, en aucun cas, se désister en faveur des candidats qui n'auraient pas répudié nettement, publiquement et par écrit, la grève générale et l'insurrection en cas de guerre ». Or, cette décision sera proposée au vote du Congrès radical de Nancy. Sans doute, il n'est pas de bon Français qui ne doive approuver cette révolte patriotique des radicaux. Mais elle est tardive. Déjà, dans les élections de 1906, ils connaissaient l'antipatriotisme de M. Jaurès, puisqu'il le professait, depuis 1901; ils avaient sous les yeux la lettre odieuse, honteuse, par laquelle il avait félicité la Triplice d'enchaîner la France; et ils le voyaient refuser sans cesse de désapprouver les déclarations antinationales de M. Hervé. S'ils s'alarment, maintenant, de ce socialisme qui, ne se contentant plus de dissoudre la patrie par la ruine de toute obligation civique et de toute vertu militaire, pactise avec l'étranger, pour la détruire par ses trahisons et même par ses attaques, nous ne pouvons oublier ni que les radicaux sont bien les alliés et les garants qui ont accrédité de plus en plus le parti socialiste devant les électeurs; ni que, dans la Chambre, ils ont subi lâchement, avec M. Combes,

le magistère de M. Jaurès; ni que, par leurs lois, par les mœurs de leur gouvernement, par leurs pratiques et leurs exemples mêmes, ils ont favorisé cette perversion de l'esprit public qui facilite tant, aujourd'hui, l'œuvre néfaste du socialisme unifié, partout où il menace l'armée et la patrie, après la religion et la liberté. De tous les maux qu'ils commencent à déplorer ou à redouter, les radicaux ont été les auteurs les plus responsables. Nous ne pouvons plus nous fier à leur honnêteté politique et leur défaillance ne nous étonnerait pas, si, demain, au Congrès de Nancy, ils se repentaient de tout ce courroux et si, après avoir pardonné M. Jaurès, revêtu de sa sophistique comme d'une robe d'innocence, ils rétablissaient, grâce à un de ces ordres du jour où leur artificieuse complaisance excelle, leurs rapports « avec ce grand parti socialiste » qui, selon le mot transcendant de M. F. Buisson, « a tant fait pour la République »...

La franc-maçonnerie, qui parle et agit librement, sans être une association autorisée, et qui régit maintenant la République en pleine lumière, a eu son convent annuel, au Grand Orient de Paris. On était curieux de savoir si, s'émouvant des disputes du jour, le convent renierait la thèse des maçons antipatriotes. A la vérité, les maçons n'ont pas de patrie, puisque la franc-maçonnerie est internationale, moins pour servir une doctrine que pour accaparer, dans tous les pays, le pouvoir, l'influence, sous la forme de la sportule. La patrie, pour les maçons, c'est leur clientèle. Ils ont en permanence, à côté du gouvernement, un ministère, celui du favoritisme; et ce ministère ne demande pas à ceux qui le sollicitent, à ceux qu'il assouvit, s'ils aiment la patrie autant ou plus que l'humanité, s'ils veulent ou non la destruction de l'armée, s'ils suivent le drapeau rouge ou noir plutôt que le tricolore. Il n'exige d'eux que de lui prêter docilement leur assistance, dans toutes ses combinaisons électorales ou parlementaires, pour la jouissance de son communisme gouvernemental. Ce n'est donc pas pour la patrie que les maçons se brouilleront avec les socialistes unifiés. Ecoutez le F.·. Lafferre, le grand-maître de la franc-maçonnerie. Volontiers il affirmera qu'on ne peut pas être radical-socialiste et consentir « la désertion devant l'ennemi, l'abandon du territoire, le reniement de la dignité et de l'intégrité nationales ». Mais il refuse de rompre avec M. Jaurès, parce que, malgré le formulaire du Congrès de Nancy, il ne veut pas croire qu' « un homme comme Jaurès » se soit fait, « sinon en réalité, du moins en apparence, le parrain de semblables théories ». Plus explicite encore sera l'avis du F.·. Vadécard, le suprême manieur

des fiches de la maçonnerie. Peu lui importe qu'on soit un acolyte de M. Hervé ou de M. Jaurès, pourvu qu'on reste maçon. « Chacun de nous, dit-il, pourra conserver son opinion personnelle et même la développer tout à son aise, mais l'orientation de la franc-maçonnerie n'en sera pas modifiée. » Ainsi, le maçon qui, avec M. Hervé, étouffera la France « dans le fumier » ou qui, avec M. Jaurès, la poignardera, sur la frontière, sera aussi vénérable, devant le F.·. Vadécard, que celui qui, pour la sauver, lui sacrifiera sa vie. Et, jaloux de consacrer par un vote cette politique maçonnique d'accommodement antinational, le convent a nommé membres du « conseil de l'ordre » deux socialistes unifiés, M. Groussier et M. Sembat, députés tous deux. Il n'a pas oublié, d'autre part, les intérêts ordinaires de la secte. Il a entendu du F.·. Sembat un rapport qui demande que la franc-maçonnerie fasse concurrence à l'Eglise catholique, par la pompe de ses cérémonies. Le lendemain, il infligeait un blâme à la loge Etienne-Dolet, pour avoir participé, le 8 mai 1907, dans la fête quatre fois séculaire par laquelle Orléans célèbre la mémoire de Jeanne d'Arc, au cortège processionnel qui suit la bannière de l'héroïne. C'est que la Loge n'avait pas seulement soulevé par sa prétention la réprobation des Orléanais; elle avait, par son apparat même, excité les risées du peuple. Et puis, Jeanne était « cléricale », était « militariste » : convient-il qu'un franc-maçon la glorifie? Mais, en vérité, la franc-maçonnerie est bien présomptueuse. Obligée d'avouer qu'elle ne peut prétendre, sans ridicule, à embellir de sa présence la fête de Jeanne d'Arc, la voilà qui s'avise de rivaliser, par l'éclat de son cérémonial, avec le culte catholique. Elle oublie que la majesté du culte catholique a son secret dans l'immatérielle beauté de la religion et que chacun de ses rites contient l'idée du divin. Attendons le rituel de M. Sembat : nous verrons comment il éliminera du cérémonial maçonnique le puéril, le fantastique, le grotesque, et si, même en exhibant dans le Temple telle ou telle déesse Raison élégamment choisie sur le boulevard, il attirera une foule respectueuse.

La « Social-démocratie » allemande a, dans son Congrès d'Essen, ratifié la sentence prononcée, dans le Congrès de Stuttgart, par MM. Bebel et de Vollmar, contre l'antimilitarisme de MM. Hervé et Jaurès. La question s'est posée à propos d'un discours du député socialiste Noske, qui avait dit, devant le Reichstag, qu' « en cas de guerre, chaque socialiste mettrait le fusil sur l'épaule ». On invitait le Congrès à censurer par un ordre du jour ce discours « patriotard » (hurrahpatriotismus). Loin de renier sa patriotique déclaration, M. Noske s'écrie : « Non, nous

ne sommes pas traîtres à la patrie; les plus radicaux d'entre nous veulent défendre le coin de terre où ils sont nés, dont ils parlent la langue. Notre patriotisme est aussi bon que celui de quiconque; il est même meilleur, car ce n'est pas un sentiment de conservatisme égoïste qui nous guide, mais l'amour d'une patrie idéale, également bonne pour tous, telle que nous voulons la faire. » Et M. Bebel défend M. Noske. Il jure, lui aussi, que les socialistes sont aussi dévoués, aussi fidèles à la patrie que leurs compatriotes des partis bourgeois : « Nous avons besoin du pays où nous sommes nés, du sol sur lequel nous vivons et de la langue que nous parlons, pour faire de notre patrie le pays le plus beau et le plus parfait qui existe au monde. » La motion de blâme a été repoussée, à une très grande majorité. Ce vote du Congrès d'Essen annule catégoriquement, pour l'Allemagne, celui du Congrès de Stuttgart. Les socialistes français resteront libres d'aider l'ennemi à vaincre la France et à la démembrer. Les socialistes allemands « feront leur devoir ». Assurément, MM. Bebel, de Vollmar, Noske, sont des gens prudents : M. Hervé le leur reproche. Mais leur prudence est électorale seulement; elle n'est pas civique : ils ne refusent pas, eux, à la patrie allemande le précieux « centimètre de peau » que M. Hervé ne veut pas perdre en le donnant à la patrie française. Ils se souviennent que, lors des élections dernières, le reproche d'avoir manqué de patriotisme dans les votes du Reichstag, leur a coûté la perte d'une moitié de leurs sièges. Que serait-ce, demain, s'ils professaient, devant l'Allemagne, la thèse des Hervé, des Jaurès? Mais la prudence politique n'est pas la seule inspiratrice de ces socialistes allemands. Ils sont vraiment des patriotes. Il y a en eux quelque chose de la tendresse et de la fierté que les Allemands de l'Empire tout entier ressentent pour leur pays, et, au fond, quelque chose peut-être de l'ambition nationale qui anime aujourd'hui cette race disciplinée. L'unité germanique est faite, maintenant, dans les esprits et dans les cœurs : M. Jaurès et M. Hervé ne sauraient s'y tromper. « L'Allemagne par-dessus tout! » C'est la devise passionnée de quiconque est Allemand, socialiste ou non. M. Bebel et ses amis concilient en eux le socialisme et le patriotisme. Aimer l'humanité, oui; mais l'aimer dans la patrie, d'abord. C'est par l'amélioration sociale de l'Allemagne que le socialisme allemand veut commencer, et, au besoin, il s'en contentera. On peut présumer que, de même, le socialisme anglais, s'il était le maître demain, bornerait sa tâche à réformer socialelement l'Angleterre. Il n'y a que les socialistes français pour tra-

vailler au bonheur de l'humanité, sans s'inquiéter de savoir quel sera, dans leur révolution de l'existence universelle, le sort de leur propre pays. Allemand ou anglais, le socialisme restreint sa chimère : il lui fait des conditions. Le socialisme français livre tout à la sienne : il ne veut connaître de mesure, ni dans le temps, ni dans l'espace; c'est l'utopie infinie. Il y a, malheureusement, une autre différence. C'est qu'en Allemagne le gouvernement comprend son devoir de défendre l'armée, autant que les socialistes, celui de défendre la patrie. Pendant que le parti socialiste exclut de ses rangs le docteur Friedeberg, comme anarchiste, parce qu'il a préconisé la doctrine de M. Hervé, le gouvernement arrête les journalistes Grossmann et Ostreich, sous l'inculpation de haute trahison, pour leur propagande d'antimilitarisme. Périsse plutôt la France! répondraient les socialistes français et M. Clémenceau lui-même, si quelqu'un leur proposait ces deux exemples.

La seconde Conférence de la Paix ne fait plus parler d'elle. On a même abusé de la discrétion qu'elle garde : les journaux ont annoncé qu'elle avait clos son travail et le public s'était hâté de les croire, tant la Conférence lui dissimulait modestement son œuvre. Elle a continué cependant à délibérer sur l'arbitrage obligatoire, sans ignorer que sa délibération était vaine, puisque le débat ne pouvait avoir d'autre conclusion qu'une simple affirmation de principe et que cette affirmation même, quelque purement idéologique qu'elle fût, était désapprouvée par l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce, la Roumanie, la Turquie et la Chine. La Conférence n'aura laissé que des études dont chacune n'a, pour se résumer, qu'une formule aussi équivoque par le vague des mots que par celui des idées. Ses plus grands efforts ont été gouvernés par la certitude préalable de leur inanité : c'était l'harmonie préétablie de l'impuissance. Non seulement elle n'a pas pu régler les conditions de la paix internationale; elle n'a pas même pu réglementer la guerre entre deux puissances, en leur imposant une police quelconque, fût-ce pour le premier jour des hostilités. Et, d'ailleurs, comment s'illusionner sur la vertu des prescriptions spécifiées? La première Conférence de la paix avait, en 1899, édicté, sur les lois de la guerre terrestre, une convention que l'Allemagne avait signée. Or, en 1902, l'état-major allemand publiait, à ce sujet, un règlement qui négligeait sciemment la convention. La seconde Conférence connaissait bien la caducité présente ou future de ses actes. Elle a mis tout son art, soit dans les combinaisons qui devaient rendre impossible l'unanimité du vote, soit dans la phraséologie confuse de

ses ordres du jour. Il serait malséant, certes, de dire qu'elle a joué la comédie du pacifisme. Mais on peut affirmer qu'elle n'a été qu'une académie diplomatique, où il n'était permis, en manière de pacification, que de disserter doctement sur la paix. Tout en procédant selon la vieille méthode, Edouard VII et Nicolas II, qui viennent d'apaiser, par un traité si difficile, les querelles asiatiques de l'Angleterre et de la Russie, ont été des pacificateurs autrement sérieux que ceux de la Conférence. Supposons qu'ils eussent confié à la Conférence le soin de forger elle-même cet accord : l'aurait-elle pu? Provisoirement, rien donc n'est changé dans les rapports des peuples. La force reste la menace des uns et la sauvegarde des autres. Quelles que soient les déclamations des antimilitaristes, quels que soient les soupirs des pacifistes, appliquons-nous, nous Français dont la patrie est comme au centre des plus effrayants conflits du monde, appliquons-nous le conseil du prince Gortschakoff : « Soyez forts! » et nous pourrons, ensuite, rêver doucement, sous les ombrages des palmiers africains ou sur les rives du Rhin devenu un autre fleuve de l'Oubli, à la paix universelle et perpétuelle.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Evangile : Synopse, Vie de Notre-Seigneur, Commentaire, par M. l'abbé Verdunoy, supérieur du Petit séminaire de Dijon. 1 volume in-12 avec 2 plans et 1 carte en couleurs. (Gabalda.)

Trois difficultés arrêtent d'ordinaire les chrétiens, même les plus religieux, dans la lecture de l'Evangile; on veut lire, d'un même coup d'œil, les incidents que racontent à la fois plusieurs évangélistes, on souhaite trouver une vie suivie de Notre-Seigneur, enfin on cherche une explication aussi pleine que possible des passages obscurs. L'*Evangile* de M. Verdunoy répond à ce triple désir. Après une introduction sur l'inspiration, la formation et le caractère propre des quatre évangiles, l'auteur accompagne d'explications très serrées chacun des épisodes formant un tout.

Innocent III : la question d'Orient, par Achille Luchaire, membre de l'Institut. 303 pages in-16. (Hachette.)

C'est ici le quatrième, et non le moins intéressant, des volumes consacrés par le savant professeur de Sorbonne au grand pape du moyen âge. Comment, après avoir prêché et préparé la quatrième croisade, Innocent III eut la douleur de la voir dégénérer en une entreprise de piraterie sur Constantinople; pourquoi, néanmoins, il se résigna au fait accompli, sans abdiquer la liberté de son jugement, reconnut l'empire latin d'Orient; avec quelle modération, quelle hauteur de vues, mais quel insuccès aussi, il s'efforça de mettre fin au schisme grec : voilà ce que M. Luchaire expose de la façon la plus vivante, la plus nette et au demeurant la plus impartiale, quelques réserves qu'il faille faire sur telle ou telle de ses appréciations.

L'Assemblée nationale de 1871 : *II. La présidence du maréchal de Mac-Mahon*, par M. de Marcère. — vi-290 pages, in-18. (Plon.)

Comme le précédent, ce volume contient d'intéressants souvenirs personnels, d'autant plus intéressants que l'auteur ne déguise point l'évolution qui depuis lors s'est opérée dans son esprit. Si ses idées d'aujourd'hui, pas plus que ses idées d'autrefois, ne sont assurées d'obtenir l'unanime adhésion des lecteurs, son témoignage sur les premières années de la troisième République est de ceux qui s'imposent à l'examen de l'histoire.

La religion des peuples non civilisés, par A. Bros. — 1 vol. in-12. (Lethielleux.)

Ce qu'a voulu M. l'abbé Bros, ce n'est pas étudier une à une les religions des peuples non civilisés, œuvre extrêmement difficile et fastidieuse; c'est, au contraire, les considérer dans leur ensemble, nous en montrer les surprenantes similitudes, nous en donner une significative synthèse. Imparfaites, barbares et comme balbutiantes, ces religions n'en ont pas moins pour but de satisfaire des besoins de l'âme humaine, besoins qui subsistent chez nous malgré le temps, malgré la civilisation, et auxquels la science seule ne saurait répondre. Telle est la conclusion qui se dégage impérieusement de ce livre lumineux et profond, facile à lire, mais si riche d'idées. Mgr Le Roy en a écrit l'intéressante préface.

Les Sources claires. — Au pays de Couserans, par Marguerite d'Escola. Un vol. in-18. (Librairie nationale.)

Ce livre gracieusement féminin et chrétien ne dément pas son joli titre : la pureté des plus pures sources et des plus pures âmes y rayonne. On peut s'attarder sans crainte aux sentiers de ce pays privilégié de Couserans. On le peut, du moins avec un tel guide. Les *Sources claires* ne manqueront pas de porter bonheur à la collection des écrivains régionaux dont elles sont le second volume paru.

Humbles victimes. *Contes et nouvelles*, par François Veuillot. In-12. (Lethielleux.)

Dans ce livre, il ne faut pas chercher un roman tapageur, mais des nouvelles et des contes où le lecteur ne trouvera jamais des bluettes indifférentes, mais toujours une impression de saine réalité, même sous les arrangements de la fiction.

L'auteur veut orienter les âmes vers un idéal supérieur de foi et de justice. Il y a là des pages qui rappellent les meilleures d'*Historiettes et fantaisies*.

Le Tiers Etat et les privilèges, par E. Hocquart de Turtot. 286 pages in-16. (Perrin.)

La plus intéressante partie de ce livre, qui traite un peu sommairement une très grosse question, est l'exposé, d'après l'ouvrage de M. Marion, de la tentative de réforme financière faite sous Louis XV par le ministre Machault: l'auteur indique bien aussi ce qu'il y avait d'équitablement novateur dans les plans de Calonne et de Brienne.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

LA CRITIQUE TRADITIONNELLE

ET

LES NOVATEURS

La critique n'est pas née d'hier, comme plusieurs le disent et le croient naïvement; elle est contemporaine de l'apparition de nos Evangiles qu'on ne saurait comprendre sans elle. Quel ferme discernement, quel sens des convenances, de l'harmonie, de la vérité, et, s'il est permis de parler ainsi, quelle puissance de sélection n'a-t-il pas fallu pour les dégager des amplifications et des fables populaires, telles qu'elles se révèlent dans plusieurs des Evangiles apocryphes et pour maintenir intactes contre leur mélange ces quatre narrations, ou plutôt, quoi qu'on en dise, cet unique récit de quatre témoins à la fois simple et sublime, où pas une ombre ne dépare ni n'obscurcit la divine figure? Nos contradicteurs devraient en être d'autant plus frappés qu'ils écartent, pour l'expliquer, l'inspiration divine.

La vérité, c'est que la critique a présidé à l'origine même de la tradition ecclésiastique et qu'elle n'a cessé de la contrôler en la gardant au cours de son évolution, car, quoique en un sens bien différent des néo-critiques, nous admettons un progrès réel dans le développement des dogmes : c'est l'épanouissement du germe d'autant plus riche que le germe lui-même est plus fécond. A toutes les phases de cette évolution, la face de l'Eglise est une et sa doctrine est toujours essentiellement la même, mais elle n'est pas toujours également explicite, elle reçoit avec le temps, non pas plus de vérité, mais plus d'évidence, de lumière, de précision : on enseigne plus clairement et plus explicitement ce que l'on croyait déjà obscurément et implicitement.

Cette critique, sans cesse penchée sur nos Livres Saints pour en pénétrer le sens, en éclairer l'obscurité et le mystère, ne cesse d'informer ceux qui, avec l'assistance divine, ont reçu la mission d'en transmettre intact aux générations futures, le dépôt sacré. Elle eut, à tous les âges de l'Eglise, et dès les premiers

siècles, des représentants illustres, d'autant mieux documentés, qu'ils étaient, comme saint Jérôme, Eusèbe, Origène, pour n'en citer que quelques-uns, plus voisins des origines, plus inféodés, par leur naissance et leur éducation, au milieu, à la langue et aux mœurs de ceux qui en furent les témoins. Leurs travaux et leurs luttes remplissent l'histoire de l'Eglise, et, en bien des questions, nos modernes exégètes rajeunissent à peine les difficultés et les objections qu'ils signalèrent et auxquelles, les premiers, ils répondirent. C'est de cette critique traditionnelle que M. H. de Lacombe se prévaut dans les pages si remarquées, parues ici même et qu'il vient de réunir en volume[1]. En nous en retraçant l'histoire à l'époque même où l'exégèse rationaliste naissait, ou plutôt renaissait pour la combattre, il la réhabilite contre les dédains de ses contradicteurs. Ceux qui s'imaginent encore que le siècle dernier fut l'inventeur et l'initiateur de l'exégèse reviendront certainement de leur erreur en lisant les pages si vivantes où l'auteur nous dépeint cet élan vers les études bibliques et ce qu'il appelle justement, le dépouillement de l'Orient par la science française. Né au souffle de la Renaissance, il eut son plein épanouissement au dix-septième siècle, ce grand siècle de lumière, de science et de foi. Certes nous ne prétendons pas que depuis cette époque, et très particulièrement en ces cinquante dernières années, la documentation n'ait fait des progrès considérables et que les travaux entrepris, et qui se poursuivent en Allemagne, en Angleterre, en France, n'aient sur plusieurs points éclairé les vieux textes et leurs mutuels rapports; mais, dès lors, les défenseurs de la tradition avaient retrouvé et possédaient tous les éléments d'une critique sérieuse et les progrès réalisés depuis n'ont pas notamment contredit leur conclusion. C'est la conviction d'un historien qui, par l'indépendance plutôt hardie de sa critique, a su se faire parfois entre les opinions extrêmes un rôle d'arbitre autorisé. « Les résultats partiels, écrit Mgr Duchesne, acquis par tant de découvertes et d'efforts, tendent en somme à justifier la façon de voir des sages critiques du temps de Louis XIV. »

C'est ce que M. H. de Lacombe a bien vu quand il a voulu opposer aux objections renaissantes et qui se croient nouvelles le plus puissant défenseur de la tradition dans les temps modernes, Bossuet. Il lui était désigné par les attaques des adversaires. Rien, en effet, n'égala en ces derniers temps, les efforts passionnés de la jeune école pour déconsidérer dans l'estime et

[1] *Sur la divinité de Jésus-Christ. Controverses du temps de Bossuet et de notre temps.* Un vol. in-12 (Téqui).

l'admiration publiques, le génie de l'immortel évêque. A les en croire, « le culte que lui rend la France intellectuelle ne serait qu'une superstition », c'est le mot de M. Renan. Il n'eût été qu'un rhéteur éloquent, dissimulant sous le voile d'une phraséologie brillante et prestigieuse la profonde indigence d'un esprit sans idées et sans connaissance. M. H. de Lacombe relève d'une plume acérée l'injustice et, tranchons le mot, l'ineptie de cette appréciation, et à ce sujet il malmène fort M. Renan, qui donna le premier le signal de cette campagne, dans un sentiment inavouable et peu justifié. Personne, en effet, ayant le sens des proportions n'aura jamais l'idée de comparer cette hirondelle (M. H. de Lacombe use d'un mot plus dur), à cet aigle, ni les grâces ondoyantes de sa pensée et de son style à la pensée si ferme, à la langue si claire, si précise, si simple en sa magnificence, de notre grand prosateur.

Mais c'est par des faits et des documents irrécusables que M. H. de Lacombe répond aux détracteurs de Bossuet et tous ceux qui les examineront avec un esprit libre conviendront qu'il ne laisse rien subsister de la légende imaginée par eux. Ceux-là mêmes qui n'y avaient fait aucun accueil trouveront dans ces trois chapitres consacrés à l'évêque de Meaux, même après les études de Brunetière et de tant d'autres, plus d'une révélation. La gloire de l'orateur, de l'écrivain, du philosophe, du théologien avait quelque peu voilé de sa splendeur, même pour ses apologistes, celle de l'érudit, du savant. Nous avons désormais son portrait dont les traits sont empruntés à toutes les époques de cette longue vie. Il n'en est pas une où ne se révèle cette avide et insatiable curiosité, cette étonnante puissance de travail qui signalait déjà l'adolescent à l'admiration de ses condisciples : *Bos suetus aratro*. Or l'objet principal, central, vers lequel Bossuet faisait converger toutes ses études était justement ces Livres saints qui allaient devenir l'objet de si ardentes controverses. Au témoignage de ses intimes et de ses familiers, il les avait sans cesse sous la main et sous les yeux et il ne cessa de réaliser jusqu'à la fin cette promesse qu'il s'était faite à lui-même : « Vieillir et mourir sur les saints Livres, c'est le comble de mes vœux. » « Jamais savant ne les a plus étudiés, jamais croyant ne les a plus médités. » Mais, loin de se fier, dans cette étude, au regard pénétrant de son génie, il ne cessa de recourir à tout ce qui pouvait l'éclairer. M. H. de Lacombe le suit, pour ainsi dire, pas à pas, dans cette recherche infatigable qui le met en relation avec tous les érudits de son temps et particulièrement avec les philologues, les orientalistes, tous ceux dont les connaissances

spéciales pouvaient l'aider à résoudre les doutes et les difficultés. Ce n'était pas seulement des amis qui se groupaient autour de lui dans ces fameuses réunions du petit concile où siégèrent plusieurs des premiers polyglottes et des premiers exégètes de son siècle, mais les hérétiques et les Juifs eux-mêmes qu'il aimait à consulter, car selon son expression : « Il tenait dans les endroits obscurs à entendre les voix dissidentes. » A Metz, à Toul, à Strasbourg aussi bien qu'à Paris et à Versailles, partout il nous apparaît en colloques ou en correspondances suivies, non seulement avec les bénédictins dont il met à contribution les travaux, mais avec les ministres protestants et les rabbins eux-mêmes, ne perdant pas une occasion de se renseigner et de contrôler les documents dont ils s'inspiraient ou dont ils usaient en même temps; il accumule dans sa bibliothèque les éditions des Bibles polyglottes, avec leurs commentaires, de tous les âges, de toutes les nations, de tous les siècles. L'on demeure saisi d'admiration devant cet immense labeur que M. H. de Lacombe nous décrit avec un luxe de détails précis, et nous sommes obligés de conclure avec lui : « La peine qu'il se donne, les documents qu'il entasse, les secours qu'il appelle, les sources qu'il s'ouvre de tous côtés pour se rendre maître de ses sujets bibliques, attestent que sa science n'eut d'autres limites que celles des connaissances les plus avancées de son temps. »

Ce portrait fidèle, ressemblant, est incompatible avec l'attitude que ses détracteurs prêtent à Bossuet vis-à-vis de la critique et de sa renaissance. Et de fait, loin de la discréditer, il l'accueille, au contraire, avec sympathie, il encourage ses progrès en la lançant lui-même dans la voie où ils se sont accomplis : « Allons à la découverte! » s'écrie-t-il, et, selon une expression suggestive, il compte sur ses travaux « pour ajuster les récits sacrés aux mouvements des peuples ». M. H. de Lacombe démontre avec quelle perspicacité et quelle largeur d'esprit il en a profité en ses ouvrages et très particulièrement dans ce *Discours sur l'histoire universelle* qui, malgré ses lacunes pressenties et signalées par l'auteur lui-même, demeure, dans notre langue, un impérissable monument.

Cette sympathie de Bossuet pour la critique et les critiques apparaît, quoi qu'on en ait dit, jusque dans ses relations avec Richard Simon, dont M. H. de Lacombe fait l'objet de tout un chapitre. Celui qui, dans un esprit si libre et si impartial, se plaisait à reconnaître en Grotius et en plusieurs de ses coreligionnaires protestants « des gens d'un savoir connu, d'un jugement exquis et d'une bonne foi digne de louange », n'opposa

aucun préjugé au savant oratorien. Il avait accueilli avec sympathie ses premiers travaux; tout en le conseillant, il l'avait plus d'une fois consulté, et toujours il honora l'érudit qu'il appelait notre Aristarque. Ce qui, définitivement, les mit en lutte, ce furent moins certaines questions de pure critique « où l'homme de métier, nous le reconnaissons, eut plus d'une fois raison sur l'homme de génie », que, sous l'étiquette de cette critique, certaines tendances philosophiques et sophistiques, que Bossuet sut pressentir et dévoiler et qui, déjà, menaçaient les fondements même de la foi. En vain Richard Simon disait : « Je n'agis pas en théologien, je suis critique; je ne raisonne pas en l'air, j'établis des faits ». « Il nous trompe, répliquait Bossuet, car il remplit toutes ses notes de dogmes théologiques. » Et il ajoute : « L'auteur fait tout ce qu'il veut de sa critique et la tourne à sa fantaisie, sans en rendre aucune raison », et ailleurs encore : « Ces marches obliques, cet esprit tortillant, ces détours d'un critique qui dit le pour et le contre, qui, dans le fond, ne dit jamais tout ce qu'il veut dire et se prépare partout des échappatoires et des évasions »; et enfin : « L'on voit que l'auteur se veut mettre en possession de retrancher ce qui lui plaît des Evangiles par de simples conjectures. » Il y a plus d'un portrait dans ces lignes, et nous comprenons à merveille qu'elles aient quelque peu troublé la sérénité olympienne de M. Renan et provoqué son irritation et celle de ses disciples. Ce qu'ils ne peuvent pardonner au grand Evêque, c'est moins d'avoir à tort contesté à Richard Simon quelques-uns des résultats de sa critique, que d'en avoir dévoilé avec tant de perspicacité l'origine suspecte, les défauts, les lacunes et les points vulnérables.

Au terme de cette patiente et consciencieuse étude où, dans la personne du plus éloquent défenseur qu'elle ait dans les temps modernes, M. H. de Lacombe met aux prises la tradition et la critique, ou plutôt la critique traditionnelle avec la critique rationaliste, il est en droit de conclure à l'harmonie victorieuse de la science et de la foi, qu'en des pages évocatrices il nous montre réalisée jusqu'à nos jours, chez les plus grands esprits et les plus hardis initiateurs. M. de Lacombe n'est, au sens professionnel du mot, ni un exégète, ni un théologien; mais il appartient à cette élite intellectuelle de catholiques qui a toujours suivi d'un regard attentif et intelligent les évolutions de la philosophie et de la science pour en montrer les harmonies avec la foi. Dans cette démonstration de la divinité de Jésus-Christ, l'éminent écrivain rajeunit souvent les arguments de l'ancienne apologétique, non seulement par la puissante originalité de l'expression,

mais en les accommodant pour ainsi dire aux thèses les plus récentes du rationalisme et du modernisme.

Ces pages sont une réponse très vigoureuse, souvent éloquente, sur bien des points très documentée, aux attaques de la critique rationaliste et moderniste contre nos livres saints et le récent decret du Saint-Office, en signalant et en condamnant ces attaques et les erreurs qu'elles impliquent, donne à ces pages qui pourraient lui servir de commentaires une nouvelle opportunité. En les lisant, beaucoup d'esprits, troublés par l'imaginaire appréhension d'un conflit entre la critique, la science et la foi, y retrouveront, et plusieurs, nous le savons, y ont déjà retrouvé la paix dans la lumière.

Cette paix et cette lumière se feront de plus en plus, à mesure que dans la lutte engagée sous nos yeux apparaîtra davantage l'impuissance de la nouvelle critique, malgré le talent et l'activité de ses promoteurs, à suppléer au vice de son origine et de sa méthode.

Pour bien s'en rendre compte, il importe de se faire une juste idée du rôle de la tradition dans l'histoire du christianisme et de l'attitude prise contre elle, dès son origine et fidèlement gardée, au cours de ses évolutions, par la nouvelle critique. Il y a trois ans, dans cette même revue, en un article magistral, Mgr l'archevêque d'Albi déterminait, avec la compétence et l'autorité qui lui appartiennent, ce rôle de la tradition; il y a quelques jours à peine, Mgr l'évêque de Dijon, dans la lettre pastorale où il promulguait en le commentant le dernier décret du Saint-Office, résumait en une page substantielle et lumineuse ce qu'il nous importe de savoir et de bien comprendre à ce sujet, et toute mon ambition serait d'être ici un écho fidèle de ces éminents prélats. Le christianisme est né de la tradition orale, elle fut son premier organe et reste son organe essentiel. C'est à elle que son divin fondateur confia le soin de prêcher l'évangile et d'établir le royaume de Dieu : *ite, docete omnes gentes, prædicate omni creaturæ*. Cette tradition toutefois ne fut pas livrée, sans garantie ni contrôle, à la mémoire des générations successives, mais incarnée, pour ainsi dire, dès le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire dès la première prédication des apôtres, en une institution, et reçut de ce fait un organe vivant et immortel : l'Eglise; car, selon la juste remarque de Mgr Dadolle, au témoignage le plus incontestable de l'histoire, le christianisme n'est pas devenu, il est né Eglise. Les Evangiles ne furent qu'un produit accidentel et l'expression fragmentaire, de cette tradition et, quelle que soit leur importance, ils n'ont dans l'économie du fait chrétien qu'un rôle secondaire,

auxiliaire. Vouloir les en séparer, c'est les déraciner, les arracher au milieu qui doit les commenter; les expliquer en les complétant, c'est condamner l'historien à une documentation tronquée et insuffisante. Aussi cet isolement artificiel de nos livres saints ne devrait pas seulement répugner aux exégètes catholiques qui, pour de solides raisons, appuyés sur une longue suite de faits dûment attestés, croient à l'assistance divine, dont l'Eglise est munie, pour sauvegarder sa doctrine, elle devrait répugner à toute saine critique.

Or s'il est un fait incontestable, c'est que la nouvelle exégèse, celle qui depuis près d'un siècle a prévalu dans l'école rationaliste et prévaut aujourd'hui dans l'école moderniste, s'est posée, dès le principe, je ne dirai pas seulement en dehors mais contre la tradition; elle est née contre elle, dans cette attitude hostile, elle est née de cette hostilité, et sa promptitude à la récuser a prévenu l'activité qu'elle devait dépenser plus tard à la combattre. Ces premières attaques furent de pures et gratuites négations à peine déguisées sous des systèmes dont personne aujourd'hui parmi nos contradicteurs n'oserait affronter la parfaite inanité et le ridicule. A la vérité, depuis lors, cette critique s'est modifiée, elle est devenue correcte, vraiment laborieuse, et nous serions injustes de lui opposer ces humbles et humiliants débuts qu'elle a répudiés depuis longtemps. Nous n'avons garde, non plus, de confondre ceux qui la défendent aujourd'hui avec ces béotiens de la libre-pensée, qui leur applaudissent en aveugles, fussent-ils, comme ils le furent à l'occasion des dernières décisions de Rome, encouragés par M. Jaurès lui-même, qui s'est si étrangement fourvoyé en une affaire où vraiment il n'entend rien. L'unique principe de ces critiques d'occasion est bien connu; c'est, on l'a dit, spirituellement, celui de saint Augustin, mais entendu au rebours : *Roma locuta est, causa finita est.*

Quoi qu'il en soit, sous cet appareil sans cesse renouvelé d'une érudition souvent réelle, d'une argumentation toujours ingénieuse et subtile, c'est toujours de la part de cette école, sous une forme adoucie, la même irréductible hostilité restée fidèle à son préjugé initial, c'est sous l'influence de ce préjugé que d'une manière plus ou moins consciente, à travers tant de labeurs, elle vise un but plus qu'elle ne poursuit un résultat. Les plus illustres de ses disciples en ont fait des aveux dépouillés d'artifices, et M. Renan était, sauf de rares exceptions, l'interprète de toute cette jeune école, quand il écrivait cette parole : « Une constante expérience confirmée par la science la plus exacte prouve que cette hypothèse de causes libres particulières hors de nous est

tout à fait erronée. Au-dessus de la volonté on n'a constaté dans la nature aucun agent intentionnel. La nature est inexorable : ses lois sont aveugles; la prière ne rencontre nulle part aucun être qu'elle puisse fléchir. Aucun vœu n'a guéri un malade, ni gagné une bataille. » Il n'y a pas à s'y tromper, c'est la négation *a priori* du surnaturel posé comme principe à l'exégèse telle que la conçoivent et la pratiquent nos néo-critiques, ceux mêmes qui répugnent à un tel aveu le reproduisent souvent d'une manière implicite en des propositions d'autant plus révélatrices, qu'elles sont toutes spontanées et presque irréfléchies, qu'elles leur échappent pour ainsi dire.

Mais ce qui est plus grave, c'est qu'après avoir écarté *a priori* l'explication surnaturelle des faits évangéliques, telle qu'elle résulte de la tradition, ils y ont substitué une philosophie à eux dont l'origine et l'inspiration n'empruntent rien à l'exégèse. Elle a ses racines les plus profondes dans le subjectivisme de Kant, et elle se formule aujourd'hui en cette évolution fatale transportée de l'univers physique dans le monde moral et le domaine de l'histoire. L'effort principal de la nouvelle critique est de réduire à ce système les origines du christianisme dont le ministère et la prédication de Jésus-Christ n'auraient été, pour ainsi dire, que l'occasion et le signal, tant le germe semé par lui fut vite enseveli, s'il faut les croire, sous les additions successives et rapides avec lesquelles les premières générations chrétiennes auraient laborieusement et progressivement édifié cette Eglise dont nous l'avions cru le fondateur. Il était facile de prévoir, et il est aujourd'hui facile de constater l'influence de cette idéologie préconçue sur l'interprétation des Evangiles, elle était inévitable. La tradition écartée, l'Eglise qui en était le témoin authentique et le dépositaire récusée, tout est remis exclusivement à l'examen des textes, même la tâche de reconstituer à dix-neuf siècles de distance le milieu où ils sont éclos et qui seul peut les expliquer. Dès lors c'est le règne à peu près sans contrôle de la critique interne. Nous n'avons garde d'en médire et de méconnaître son rôle important, nécessaire, ni les services qu'elle a rendus et qu'elle est destinée à rendre. Nos défenseurs seraient mal avisés de la traiter en ennemie; mais il est impossible de nier que cet instrument admirable et puissant ne soit périlleux, et que pour les esprits les plus sagaces et les plus libres eux-mêmes, il ne soit singulièrement délicat de déterminer le point précis où les hypothèses risquées et chimériques feraient place aux inductions légitimes. N'y a-t-il pas toujours cent raisons spécieuses, surtout pour un esprit rompu aux subtilités de l'exégèse, de trouver dans

un texte à peu près tout ce que l'on désire y voir. Si ce péril existe, même pour les esprits dégagés de toute prévention, que ne sera-t-il pas pour ceux que dominent des préoccupations systématiques! Les tenants de la critique, qui se dit et se croit indépendante, parlent dédaigneusement de l'asservissement de la critique traditionnelle à la théologie et la lui opposent comme une fin de non-recevoir. Qu'il y ait des théologiens à l'esprit étroit, à qui, non pas la théologie, mais *leur* théologie, soit une entrave où ils s'embarrassent quand elle intervient dans l'exégèse, et qui de ce fait, s'obstinent à prendre des situations intenables, c'est possible. Ils n'engagent après tout qu'eux-mêmes et c'est un procédé peu équitable de vouloir solidariser leur cause avec celle de l'Eglise et de ses défenseurs intelligents, qui ont la prétention justifiée, en critique et en histoire, d'appuyer leur foi sur la tradition. C'est au moins une question à examiner. Un tel reproche sur les lèvres de nos contradicteurs renouvelle une fois de plus la vieille histoire de la paille et de la poutre. Que sont, en effet, ces scrupules théologiques, dont quelques esprits parmi nous seraient hantés, si on les compare aux préoccupations absorbantes, tyranniques de leur philosophie qui se révèlent presque à chaque page de leurs écrits? Au lecteur attentif et impartial elles expliquent seules cette mutilation de nos Livres saints qui en élimine tantôt un passage et tantôt un autre, et bientôt n'en laissera subsister que des débris informes. C'est peu d'écarter le témoignage du quatrième Evangile, les synoptiques eux-mêmes qu'on lui opposait autrefois ne seraient plus, s'il faut en croire leur perspicacité un peu tardive, que des livres où les retouches et les interpolations auraient profondément modifié les récits et les doctrines de la première heure. Du fond de leur laboratoire, à l'aide de réactifs dont ils ont le secret qu'ils nous communiquent avec une discrétion vraiment excessive, ils discernent d'un regard infaillible entre les documents évangéliques ceux qui sont documents d'histoire et ceux qui ne le sont pas : opération délicate pourtant, car il ne s'agit pas seulement de trier les livres entre eux, mais dans le même livre de trier les textes. Il se trouve d'ailleurs presque toujours que leur exégèse trouve suspects ceux que leur système philosophique trouve gênants.

Par exemple : l'évolution du christianisme, telle que ces messieurs la conçoivent et désirent la constater exige que la croyance à Jésus Messie envoyé de Dieu ait préexisté dans l'Eglise primitive à la foi en sa divinité. Dès lors il est impossible qu'elle se trouve contenue dans la première rédaction des synoptiques, qui ont été surtout préoccupés, tout le monde en convient, d'éta-

blir les titres de Jésus comme envoyé de Dieu et comme Messie. Elle s'y trouve pourtant et en termes que ne désavouerait pas saint Jean, car ils sont presque identiques à ceux qu'il emploie lui-même : « Personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils, ni le Fils si ce n'est le Père. » Contre un pareil texte, il n'y a de refuge que l'interpolation, et puisqu'elle est si nécessaire, soyez-en certain, en examinant bien les textes et les contextes avec un microscope perfectionné, l'on trouvera plus d'arguments qu'il n'en faut pour le démontrer.

Autre exemple : le dogme de la Rédemption, toujours au témoignage de la nouvelle exégèse, est un article surajouté par saint Paul aux données de la doctrine primitive que les synoptiques doivent, par conséquent, ignorer. Mais alors, comment expliquer ce texte qu'ils reproduisent tous les trois, en termes identiques, dans le récit de la dernière Cène : « Ceci est mon Sang qui sera répandu pour le salut d'un grand nombre. » Il n'y a pas à hésiter, et on n'hésite pas à le déclarer interpolé sans parvenir, d'ailleurs, à nous expliquer quelle main puissante et habile a pu se saisir, pour en altérer le texte sacré, de ces livres qui, dès leur apparition, coexistèrent avec la prédication apostolique, lui servant incessamment de contrôle, aussi bien pour les faits que pour les discours attribués au Christ. Les apôtres et leurs premiers disciples ne pouvaient, en effet, prêcher la doctrine de leur Maître sans raconter sa vie. En tout cas, les faussaires n'eurent pas de temps à perdre, car, de l'aveu de tous, les synoptiques furent vite répandus et accueillis dans l'Eglise entière.

Ce partage et ce triage des textes est trop commode à ceux qui l'exploitent pour n'être pas suspect; et, de fait, quand on examine de près la justification qu'ils essayent d'en faire, l'on est frappé du contraste entre l'audace des affirmations et des négations, et la pauvreté des preuves qui, presque toutes, se réduisent à des conjectures et à des hypothèses gratuites et souvent invraisemblables. Parfois même, cette préoccupation systématique se trahit presque naïvement en des propositions qui équivalent à des aveux. Lorsqu'on vient nous dire, par exemple, pour écarter le passage relatif à la ruine de Jérusalem, qu'il est calqué sur l'événement; ou, pour écarter les multiples témoignages en faveur de la Résurrection de Jésus-Christ, que ce fait n'est pas du domaine de l'histoire, qu'est-ce autre chose que la négation de la prophétie et du miracle, et de leur possibilité, qu'un *a priori* philosophique sans aucun rapport avec l'exégèse. En quoi, nous le demandons, l'existence d'un homme sorti du tombeau serait-elle moins vérifiable que celle d'un enfant sorti du sein de sa mère? Dans les

deux cas, c'est une question de témoignage et pas autre chose.

Nos critiques ne se dévoilent pas toujours avec cette imprudence, mais à travers les nuances, les audaces, les retraites, les reculs, les reprises de leur pensée subtile, il est aisé, à un regard attentif, de constater presque à chacune de leurs pages cet *a priori* philosophique d'où ils sont partis et où ils reviennent sans cesse. Il arrive même qu'il exerce sur certains d'entre eux une sorte d'hypnotisme à l'endroit des passages douteux jusqu'à leur voiler les textes les plus certains et les plus clairs, mais contraires à leur thèse. Il y a quelques années à peine, j'eus l'occasion, ici même, de relever, dans une étude de M. Havet, l'une de ces étranges distractions. Ne s'était-il pas avisé de déclarer que rien, dans l'évangile, pas une phrase, pas un mot, ne révélait, chez Notre-Seigneur, le dessein de former ses disciples à la prédication de l'évangile, je n'eus, pour le confondre, qu'à lui citer, en les soulignant, les textes si connus où justement le Christ envoie deux à deux ses apôtres en mission en leur donnant ses enseignements dans cette immortelle allocution que les missionnaires méditeront jusqu'à la fin du monde. L'illustre professeur au Collège de France eut la loyauté d'avouer et de corriger son erreur dans une seconde édition de sa brochure, et sa bonne foi n'était pas en cause, mais, chez un homme éminent, quelle révélation d'une certaine mentalité! On en trouverait d'autres exemples, et le P. Gratry en signale plusieurs à la charge de M. Renan lui-même dans *les Sophistes et la critique*.

Ce subjectivisme si souvent et si justement reproché à la critique rationaliste et moderniste se trahit d'ailleurs dans son histoire, et plus ses maîtres et ses disciples ont dépensé à son service d'incontestable talent, de travail opiniâtre, plus les résultats auxquels ils ont abouti sont révélateurs à cet égard. Qu'est-il, en effet, sorti d'un si laborieux effort qui déjà se prolonge depuis plus d'un demi-siècle? L'anarchie des idées et des systèmes, telle qu'il serait difficile d'en trouver, dans une autre entreprise, un exemple semblable. Nos contradicteurs partis pour la plupart des mêmes principes ou de principes analogues, visant au même but, se divisent en chemin : les systèmes succèdent ou coexistent aux systèmes : combien n'en avons-nous pas vu paraître et s'évanouir depuis soixante ans? Combien se sont donnés comme le dernier mot de la critique, dont personne aujourd'hui ne parle plus ni n'oserait parler? A la faveur de cette divergence, les écoles se multiplient et se divisent, et il est arrivé plus d'une fois que le même critique, dans l'espace de quelques années, a professé sur le même sujet des opinions contradictoires. N'est-il pas décevant, par exemple, d'entendre un critique, de la valeur de M. Loisy,

nous soutenir à quelques années de distance, à la lumière des mêmes documents et des mêmes textes, la thèse et l'antithèse dans une question aussi grave que celle de l'authenticité et de l'historicité du quatrième évangile? On cherche d'ailleurs vainement dans sa nouvelle argumentation le fait nouveau, tandis qu'il est trop facile d'y constater, dans l'esprit de l'auteur, le progrès d'une certaine philosophie avec laquelle il s'efforce sincèrement, mais en vain, de concilier sa foi de prêtre et de catholique. Il suffit souvent au défenseur de la thèse traditionnelle d'opposer les uns aux autres ses contradicteurs pour les réfuter les uns par les autres. Aussi quand MM. Strauss et Renan ont essayé de résumer dans une *Vie de Jésus* les résultats de tant de travaux, ils ne sont parvenus qu'à faire un roman historique, si même il mérite cette épithète, que personne ne prend plus au sérieux. Où en sommes-nous aujourd'hui, et à qui dans cette Babel attribuer la sentence suprême et sans appel de la critique dont beaucoup se prévalent, car ceux qui auraient espéré de tant de mécomptes, un peu de modestie, se sont grandement abusés. Rien n'égale la prétention et l'arrogance de ces systèmes éphémères de leurs promoteurs à se donner comme la solution définitive, et à trancher de haut, vis-à-vis de leurs adversaires. A les entendre, il n'existe, semble-t-il, en ce monde que deux castes : sur les hauteurs réservées, très réservées de la raison et de la science : les critiques; et, bien au-dessous, dans une région inférieure, le reste de l'humanité. Mais encore faudrait-il savoir qui entendre et à qui porter notre foi ? Est-ce à M. Harnack? Est-ce à M. Loisy? Est-ce à M. Harnack ou à M. Loisy, première, seconde ou troisième manière? Est-ce en Angleterre à l'école radicale de Cheyne ou bien à l'école progressiste de Sanday-Swete-Salmond? Est-ce en Allemagne à la science de Wernle-Schmiedel-Weiss ou bien à celles de leurs nombreux adversaires? Est-ce en France aux critiques de la *Revue d'histoire et de littérature religieuse* ou aux critiques opposés? C'est l'unanimité du désaccord, et cela seul devrait rassurer ces timides chrétiens, qui, à chaque nouvelle attaque, tremblent pour leur foi comme si sa dernière sentence était prononcée, au nom de la raison et de la science, tandis que sous ce nom, devenu un vrai mot de passe, ce n'est qu'un système de plus.

Est-ce à dire que la critique rationaliste n'ait pas signalé, même dans le *Nouveau Testament*, des difficultés qu'il n'est pas toujours facile de résoudre, et mis en saillie des objections qui méritent d'être réfutées? Il nous est d'autant plus aisé d'en convenir que beaucoup d'entre elles avaient été déjà signalées et plusieurs très anciennement par nos apologistes eux-mêmes!

Mais outre que souvent nos modernes critiques les exagèrent, ils refusent leur attention aux circonstances et aux faits qui les atténuent et souvent les expliquent. Ainsi, veulent-ils faire ressortir la différence réelle et profonde entre la rédaction des synoptiques et celle de saint Jean, ils mettent en relief et soulignent sur les lèvres du Christ, tel que le quatrième Evangile nous le présente, les paroles si révélatrices de sa divinité, et ils en font ressortir le contraste avec la discrétion (ils disent le silence) des trois autres évangélistes. Mais ils refusent un regard aux déclarations et aux actes nombreux et significatifs où, dans ces mêmes évangiles, Notre-Seigneur se donne évidemment pour Dieu, s'en attribue les perfections, la puissance et l'autorité, et prend sur les âmes et dans les âmes la place qui n'appartient qu'à Dieu. Ces déclarations pourtant et ces actes, en dehors des textes qu'ils affectent d'ignorer ou qu'ils suppriment arbitrairement, nous l'avons vu, suffiraient à mettre d'accord sur ce point essentiel les synoptiques et le quatrième Evangile. Ils n'accordent, d'ailleurs, que peu de considération aux différences de temps, de caractère, d'auditoire, et pour l'auteur, à la différence de génie, de but, aux divers degrés d'enseignement que les défenseurs de la tradition font valoir pour expliquer ou réduire à leur juste mesure ces désaccords ou plutôt ces nuances si habilement exploitées.

Mais là même où, dans l'état actuel de notre documentation, la conciliation paraîtrait difficile à faire, serait-ce un motif suffisant de suspecter des témoins d'ailleurs dignes de toute confiance, que nous entendons ou que nous lisons à tant de siècles d'intervalle? Si leur témoignage fut accepté et prévalut chez les générations contemporaines ou voisines des faits, c'est sans doute que ces difficultés et ces contradictions n'en étaient pas pour elles. Vivant dans le milieu que la critique s'efforce laborieusement de reconstituer, elles s'expliquaient à la lumière des circonstances ignorées de nous, ce qui nous demeure encore et nous demeurera peut-être toujours une énigme et un problème. En certains cas, c'est l'évidence même. Voici, par exemple, la fameuse question de la dernière Pâque et du jour où elle fut célébrée. Il semble bien difficile de concilier sur ce point capital le récit des synoptiques et celui de saint Jean : les trois premiers Evangiles paraissent identifier la Cène avec le repas pascal des Juifs, qui avait lieu au soir du 14 nisan, et saint Jean la plaçant la veille de ce repas. D'après les premiers, Jésus-Christ eût été mis à mort le 15, et, d'après le second, le 14. Or, si insoluble que paraisse pour nous cette difficulté [1], il est évident

[1] Elle n'est pas insoluble en réalité, si l'on veut bien comprendre le langage des synoptiques et se placer à leur point de vue juif de la division

qu'elle n'existait pas pour les premières générations chrétiennes mieux renseignées. La primitive Eglise était unanime (les plus anciens auteurs en font foi) à suivre le quatrième Evangile et à placer la mort du Seigneur le 14 nisan : « C'est d'après cette interprétation, écrit Mgr Duchesne, peut-être même d'après une tradition antérieure au quatrième Evangile, que toutes les Eglises réglaient l'échéance de la Pâque, en dépit de toutes les apparences contraires que peuvent présenter les synoptiques. » Or, si la divergence qui nous embarrasse avait été fondée, elle eût certainement provoqué sur ce point une diversité d'usage ou, tout au moins, une contestation entre les Eglises d'Asie intimement attachées à la tradition de saint Jean et les autres Eglises, particulièrement avec celle de Rome. Le conflit était d'autant plus inévitable que la célébration de la Pâque, relativement au jour où elle devait être célébrée, fut de très bonne heure, on le sait, ardemment agitée entre ces diverses Eglises ; mais dans cette longue discussion où tous les arguments furent allégués de part et d'autre, aucune allusion n'est faite, ni d'un côté ni de l'autre, à la prétendue divergence : l'on est d'accord pour rapporter la mort du Sauveur au 14 nisan ; la seule question en litige est de savoir si la fête principale sera célébrée à cette date, quel que soit le jour de la semaine où elle tombe, en mémoire de la Passion, comme le faisaient alors les Eglises d'Asie, ou le dimanche suivant en mémoire de la Résurrection, comme le pratiquaient la plupart des autres Eglises et notamment l'Eglise de Rome. Cet exemple, et l'on pourrait en citer d'autres, devrait rendre plus circonspects nos critiques, si prompts à conclure d'une difficulté et d'une objection présentement insoluble à des condamnations parfois rigoureuses et absolues.

Quelles que soient, au reste, les difficultés et les objections actuellement subsistantes, rien n'est plus inadmissible que le système par lequel l'exégèse rationaliste et moderniste prétend les résoudre. C'est, avons-nous dit, le système de l'évolution appliqué à l'histoire du christianisme primitif et à la constitution de l'Eglise. S'il fallait les en croire, l'on devrait distinguer soigneusement entre le fait évangélique et le fait ecclésiastique, il n'y aurait entre les deux aucun lien de cause à effet, non pas même en ce sens que

des jours. *Le Nouveau Testament, traduit sur le texte original*, par A. Crampon, p. 120, présente une solution très naturelle. Les synoptiques placent la Cène aux premières heures de la nuit qui commence le 14 nisan, et non pas au second soir, lorsque s'ouvre le 15 nisan, absolument comme saint Jean. Les jours juifs vont, non pas de minuit à minuit, mais d'un soir à un autre soir.

les Evangiles contiendraient les éléments essentiels et le germe qui se serait épanoui dans la doctrine, les sacrements, la hiérarchie constituant aujourd'hui l'Eglise catholique, tout cela serait, conformément au système, l'œuvre progressive des générations chrétiennes. Le récent décret du Saint-Office résume exactement la pensée de nos néo-critiques dans cette proposition : « Les Evangiles se sont enrichis d'additions et de corrections continuelles jusqu'à la fixation et la constitution du canon. Dès lors, il n'y subsiste de la doctrine du Christ que des vestiges ténus et incertains. » Au fond, c'est sous une forme un peu nouvelle revenir, soixante ans en arrière, à l'hypothèse soutenue par Strauss et par Baur, d'un christianisme légendaire.

Mais, du moins, ceux-ci accordaient-ils à la légende le temps de se former en reportant au milieu du second siècle la composition des trois premiers évangiles et, à la fin, celle du quatrième. Il était, à la vérité, bien invraisemblable qu'en pleine histoire, un fait comme la prédication et l'avènement du christianisme se fût éloigné, sans que le souvenir en eût été fixé par l'Ecriture. Mais si la supposition était hardie, elle semblait alors nécessaire et Strauss lui-même avouait que, si un jour, les faits la démentaient, son système par là même s'effondrait : « L'histoire évangélique, écrivait-il dans son introduction à *la Vie de Jésus*, serait inattaquable s'il était constant qu'elle a été écrite par des témoins oculaires, ou du moins par des hommes voisins des événements. » Or, il est aujourd'hui un fait constant, et qui, de plus en plus, se dégage de tant de contradictions, c'est, de l'aveu même de l'exégèse rationaliste, dont les travaux, reconnaissons-le, ont grandement contribué à l'établir, c'est que l'Eglise primitive a reçu nos Evangiles synoptiques des apôtres ou de leurs disciples immédiats; c'est que les récits et les discours qu'ils contiennent ont été recueillis et codifiés dans les trente ou quarante années qui suivirent la mort du Christ. Hier encore, M. Harnack justifiait sur ce point les données de la tradition concernant l'Evangile de saint Luc. Voici donc les partisans obstinés de l'évolution réduits, acculés, pour l'expliquer, à cet étroit espace de quelques années où les novateurs, pour réussir, auraient dû nécessairement affronter et tromper, en les contredisant en face, pour ainsi dire, la vigilance des apôtres eux-mêmes, de leurs disciples immédiats ou de la génération qui les entendait ou venait de les entendre.

Mais arrivât-on (ce qui paraît impossible) à reculer l'apparition des Evangiles synoptiques ou à les convaincre d'interpolation, saint Paul reste avec saint Jean, saint Paul avec ses Epîtres dont per-

sonne ne peut contester l'authenticité; et dans ces Epîtres, résumés, enseignés, développés tous les éléments de la doctrine chrétienne : la préexistence éternelle du Verbe créateur, l'Incarnation, la Rédemption, la théologie de la grâce, l'Eucharistie, l'histoire de son institution, la présence réelle, le fait capital de la Résurrection sur lequel le grand apôtre provoque la critique et dont il invoque les témoins survivants : « Si le Christ n'est pas ressuscité, nous sommes les plus misérables des hommes », le dogme de la résurrection des corps; enfin, en ses points essentiels, la constitution de l'Eglise déjà établie et en vigueur dans l'épiscopat, en un mot, tout notre symbole. Osera-t-on accuser le grand apôtre, consciemment ou à son insu, il n'importe, d'avoir altéré la doctrine dont il écrivait à Tite : « que l'évêque doit être attaché à la vraie parole, telle qu'elle a été enseignée »? Osera-t-on l'accuser de l'avoir fait si complètement et si vite que vraiment on ne voit pas trop ce qu'il laisse à faire aux novateurs et aux initiateurs qui, dans l'hypothèse, devaient lui succéder et achever son œuvre de transformation. On n'hésite pas à l'affirmer, mais quelle extrémité! Nous n'imaginons pas pour des critiques de pire condition que d'y être condamnés. Que nous parle-t-on d'additions progressives, successives, d'une lente élaboration de la doctrine, la voici tout entière sur les lèvres et sous la plume de saint Paul, explicitement enseignée dans tout ce qu'elle a d'essentiel, aux premières Eglises naissantes, et adoptées par l'Eglise entière. Tout ce que nous enseignons encore à nos fidèles, nous l'y trouvons dans une magnifique et féconde synthèse, où les prédicateurs de l'Evangile n'ont cessé et ne cesseront de puiser. Et on nous demande d'admettre que cette doctrine ou, comme on voudra l'appeler, cette théologie si complète, si harmonieuse en toutes ses parties, ait été prêchée en concurrence avec un enseignement rudimentaire, le seul authentique, où les témoins immédiats du Christ et ses auditeurs parlaient vaguement et timidement d'un envoyé de Dieu, immédiatement transformé par saint Paul en Rédempteur et en Dieu. On nous demande d'admettre que cette doctrine, si différente de celle des apôtres et en contradiction avec elle, prévalût, non seulement dans les Eglises dont saint Paul fut le fondateur, mais là même où son influence fut nulle ou très effacée. Enfin, pour comble d'invraisemblance, aucune trace d'un tel conflit ou d'un tel désaccord ne serait resté dans l'histoire de l'Eglise primitive, tandis qu'un simple différend entre saint Pierre et saint Paul sur une question de conduite vis-à-vis des chrétiens judaïsants y demeure ineffaçablement gravé? En vérité, c'est une gageure! et tout esprit libre qui voudra bien accorder

un regard à cette hypothèse la repoussera pour conclure avec Mgr l'Archevêque d'Albi : « Il est impossible d'admettre que les idées religieuses de saint Paul et de saint Jean, malgré une couleur très spéciale due à leur temps et à leur éducation personnelle ne soit pas un reflet de la pensée générale, l'écho vivant de la tradition apostolique. »

L'Evangile de saint Jean, en effet, n'est guère moins que les Epîtres de saint Paul une objection au système de l'évolution et c'est là, à n'en pas douter, le motif dominant qui inspira, contre l'authenticité et l'historicité du quatrième Evangile, la lutte ardente qu'un nouvel assaut vient de ranimer sous nos yeux. Quelle que soit l'audace de la critique indépendante et son habileté à faire valoir, dans les cas difficiles, les plus modestes ressources, c'est une tâche ardue de convaincre d'erreur ou d'imposture, sur un point si important, — l'attribution d'un évangile à un apôtre et à l'apôtre saint Jean, — une tradition unanime, dès la première moitié du deuxième siècle et dès lors très nette et très décidée. La négation des alloges ne fut qu'un incident de polémique, sans écho et sans durée. Il est aussi malaisé de récuser des témoins hors ligne, tels que Polycrate, évêque et témoin de l'Eglise d'Ephèse, et surtout saint Irénée, disciple de Polycarpe qui l'avait été de saint Jean lui-même, dont il évoquait, en ces termes touchants, les souvenirs dans une lettre à l'un de ses amis égarés dans l'hérésie :

> Ce ne sont point là les enseignements que t'ont transmis les anciens qui nous ont précédés et qui ont vécu avec les apôtres, car je t'ai vu, lorsque j'étais encore enfant, dans l'Asie inférieure, auprès de Polycarpe, et je pourrai te montrer encore l'endroit où il était assis, lorsqu'il enseignait et qu'il racontait ses relations avec Jean et avec les autres *qui ont vu le Seigneur* et comment il parlait de ce qu'il avait entendu d'eux sur le Seigneur, sur ses miracles et sur sa doctrine. Polycarpe le rapportait comme l'ayant reçu des témoins oculaires de la vie du Verbe, le tout conforme aux Ecritures. Ces choses, grâce à la bonté de Dieu, je les écoutais alors avec application, les consignant, non sur le papier, mais dans mon cœur et toujours, grâce à Dieu, je me les remémore fidèlement.

A un tel témoin, quand il attribue le quatrième Evangile à saint Jean, il faudrait opposer autre chose que les textes équivoques ou arbitrairement interprétés, ou des silences allégués, conciliables d'ailleurs avec ce témoignage.

Si l'on s'en tient à la critique interne du quatrième Evangile, l'hypothèse rationaliste ne paraît pas moins insoutenable. On nous dit, il est vrai, qu'il suffit de lire attentivement le quatrième Evangile pour se convaincre que son auteur n'eut jamais l'intention de faire un récit, mais d'exprimer, en des scènes allégo-

riques, l'idéal qu'il s'était fait lui-même, à la lumière du Christ, de sa doctrine et de son œuvre. Cette appréciation n'a vraiment que la valeur d'une impression personnelle et très originale. Nous doutons qu'un esprit libre puisse la partager après avoir lu, en saint Jean, le récit de la guérison de l'aveugle-né ou de la résurrection de Lazare, par exemple. Si jamais le narrateur et l'historien apparaissent quelque part, c'est bien en ces pages qui révèlent ou le témoin oculaire, ou le faussaire très habile à l'imiter jusque dans les détails les moins apparents et les plus inimitables. C'est bien ainsi qu'un cœur tendre et pénétrant comme celui du disciple bien-aimé devait évoquer ses souvenirs fidèlement conservés, mais fécondés par la méditation. Aussi bien, la contre-épreuve est facile et il suffit pour la faire de lire attentivement les critiques de plus en plus rares qui soutiennent la thèse idéaliste. Quels efforts ingénieux pour y ramener et y réduire, bon gré mal gré, les personnages les plus manifestement historiques, les précisions topographiques ou chronologiques les plus inimitables, et toutes ces scènes d'un réalisme si vivant dont est rempli l'Evangile de saint Jean. L'on comprend que dix-huit siècles aient pu le lire et le méditer, sans y découvrir cette allégorie si bien dissimulée. Jamais on n'aurait pensé qu'une critique si austère fût à ce point tributaire de l'imagination, car ici nous sommes en pleine imagination, et elle se donne libre carrière [1].

Apôtre ou faussaire! nos néo-critiques répugnent à cette alternative et s'indignent qu'on veuille les y réduire, elle est odieuse, en effet tant elle contraste avec la simplicité sublime de l'Evangile; mais la preuve qu'ils s'y sentent eux-mêmes acculés, c'est qu'ils en viennent aux demi-aveux et à plaider les circonstances atténuantes, écoutons-les plutôt :

Comme tous les auteurs, celui du quatrième Evangile écrit pour être lu, mais il a destiné et ne paraît destiner d'abord son œuvre, qu'à des lecteurs préparés, à un petit groupe de disciples et d'initiés, aussi intéressés que lui à garder un secret, si toutefois il a jugé bon de le leur faire connaître. Le livre, en effet, sans être une fiction littéraire était néanmoins fondé sur une fiction théologique dont il importait que le public ne fût pas trop averti. Le témoin du Christ qui parle de sa gloire pour l'avoir vue, et qui la décrit en forme d'histoire symbolique, parce que lui-même l'a conçue de cette manière, n'est en fait qu'un témoin spirituel ; il apparaît et il a besoin d'apparaître comme un témoin réel, sa méthode l'exige et l'intérêt de son œuvre ne l'exige pas moins impérieusement.

Il est difficile de dire en termes plus clairs que, pour assurer

[1] Lire la réfutation de ce système dans l'ouvrage de M. Lepin : *l'Authenticité de l'Evangile de saint Jean.* (Letouzey et Ané.)

le succès de son livre, l'Evangéliste a voulu se faire passer pour le témoin oculaire qu'il n'était pas; en termes moins délicats, nous ne disons pas autre chose, en affirmant qu'il est un faussaire, s'il n'est pas un témoin oculaire.

Nous avons dit plus haut à quels procédés nos contradicteurs ont recours pour établir entre le Jésus des synoptiques et celui de saint Jean l'incompatibilité qu'il leur faut. Aussi arrive-t-il plus d'une fois que, par une singulière inadvertance, ils se réfutent eux-mêmes en voulant mettre en contraste des traits parfaitement harmonieux aux yeux de tout lecteur sans préjugé.

C'est ce que démontre avec évidence M. l'abbé Nouvelle, ancien supérieur de l'Oratoire, dans une remarquable brochure dont il nous permettra, à titre d'exemple, de lui emprunter une page[1]. Il s'agit de réfuter cette assertion de M. Loisy qui, en preuve de l'incompatibilité entre les deux portraits de Jésus (celui des synoptiques et celui de saint Jean) a cru remarquer que, dans les premiers, Jésus-Christ fait ses miracles par pure pitié, et dans le second pour révéler sa puissance et en témoignage de sa mission et de sa divinité :

Il nous semble cependant, observe justement M. Nouvelle, que le miracle de Cana est une œuvre de délicate et discrète bonté. Œuvre de bonté également, la guérison du fils de l'officier de Capharnaüm, de cet enfant tout près de mourir : « Va, ton fils vit » ; et aussi la guérison du paralytique de Bethesda : Jésus, voyant cet homme et sachant qu'il était ainsi depuis longtemps, lui dit : « Veux-tu être guéri? » Enfin l'affection que Jésus avait pour la famille de Béthanie n'est-elle pour rien dans la résurrection de Lazare dont le récit nous émeut d'une émotion si profonde et si douce? Sans doute dans les synoptiques il y a des miracles faits par pitié, mais combien peu! La résurrection du fils de la veuve de Naïm et la seconde multiplication des pains. Or, les synoptiques nous racontent vingt-six miracles et, sauf les deux que nous venons de citer, tous sont accomplis pour manifester la gloire de Jésus en affirmant sa toute-puissance, son pouvoir de remettre les péchés, sa souveraineté qui le fait Seigneur de la loi du Sabbat, l'affranchit de l'impôt du Temple et lui donne le droit d'exiger de tous une foi qui domine tous les autres devoirs puisqu'elle est la condition nécessaire du salut et implique un abandon, une obéissance sans réserves. Aussi le sentiment qu'excitent ces miracles est-il surtout l'admiration.

Pour mettre en relief cette prétendue incompatibilité, M. Loisy avait ajouté : « Au lieu de prendre des mesures pour en atténuer l'impression sur le public, Jésus (le Jésus de saint Jean à la différence des synoptiques) semble s'en parer (de ses miracles). M. Nouvelle, dans une note très péremptoire, lui répond :

[1] *L'authenticité du Quatrième Evangile et la thèse de M. Loisy*, pa A. Nouvelle, ancien supérieur général de l'Oratoire (Bloud).

Ceci est absolument contraire à ce que le quatrième Evangile nous apprend du caractère du Sauveur dans l'accomplissement de ses miracles. Saint Jean nous en raconte huit : sur ce nombre, deux sont aussi rapportés par les synoptiques : la multiplication des pains (Matth. XIV, 15-22; Marc. VI, 35-45; Luc. IX, 12-17; Joan. VI, 4-15) et la marche sur les eaux du lac de Génézareth (Matth. XIV, 24-32; VI, 47-52; Joan. VI, 18-19). Que l'on compare les deux récits; il n'y a pas dans saint Jean un seul mot de Notre-Seigneur, pas un seul, qui justifie le dire du critique. On remarquera même que saint Jean résume en deux versets le récit du second miracle, tandis que saint Matthieu lui consacre neuf versets et saint Marc six. Donc, quatre miracles seulement sont particuliers au quatrième Evangile.

Le miracle de Cana s'accomplit sans que personne, sauf les serviteurs, s'en aperçoive (II, 1-11). Le récit de la guérison du fils de l'officier (IV, 46-54) ne se distingue en rien des récits analogues des synoptiques. A la piscine de Bethesda, Jésus guérit le paralytique sans appeler l'attention de qui que ce soit. C'est le miraculé qui va en informer les Juifs (V, 1-14). Il en est de même pour l'aveugle-né (IX, 1-7). Seule la résurrection de Lazare a de nombreux témoins; et là, il est vrai que Notre-Seigneur, levant les yeux au ciel, dit à son Père : « Je vous rends grâce de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais que vous m'exaucez toujours; mais j'ai parlé à cause de la foule qui m'entoure afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé » (XI, 41-42). Mais en disant ces paroles, Jésus ne se pare pas plus de son miracle qu'il ne s'en parait quand il répondait aux disciples de Jean-Baptiste : « Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. Heureux celui pour qui je ne serai pas une occasion de chute » (Matth., XI, 2-6; Luc, VII, 19-23). Ou encore quand il s'écriait : « Malheur à toi Corozaïn; malheur à toi, Bethsaïda. Si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y aurait longtemps qu'elles se seraient repenties » (Matth., XI, 21). Sous une autre forme, c'est la parole de Notre-Seigneur en saint Jean (XV, 24). « Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient pas commis de péché; mais maintenant ils les ont vues et ils ont haï moi et mon Père. » Par ces passages et bien d'autres que l'on pourrait citer, le lecteur est à même de juger si dans les récits des synoptiques, le Sauveur prenait des mesures pour atténuer l'impression de ses miracles sur le public et s'il les faisait par pure bonté, simplement par humanité, comme un médecin qui s'efforce de soulager la souffrance et de guérir les maladies, et pas du tout pour démontrer sa qualité de Messie.

Et c'est ainsi que, parfois, il suffit d'une lecture attentive des textes et des faits allégués par nos contradicteurs eux-mêmes pour les réfuter.

On le voit, les défenseurs de l'historicité et de l'authenticité de saint Jean sont en bonne posture vis-à-vis des critiques qui s'obstinent à la nier et pour s'en convaincre, nous ne saurions trop engager ceux qui s'intéressent à cette polémique à lire

l'ouvrage encore inachevé, mais déjà si concluant, que M. Lepin, professeur au grand séminaire de Lyon, vient de publier sur l'origine du quatrième Evangile. Il est impossible de serrer l'adversaire de plus près, en le poursuivant d'une plus inexorable logique, dans toutes les positions et les retraites où se réfugie sa pensée, ni d'opposer une documentation plus riche et plus sûre à des hypothèses plus hasardées.

Et ce n'est pas seulement dans les rangs des catholiques que l'authenticité et l'historicité du quatrième Evangile trouve des défenseurs; mais parmi les critiques indépendants, soit de l'Allemagne, soit d'Angleterre, qui n'hésitent pas à l'admettre. Coïncidence remarquable, en effet, tandis que la lutte se ranimait là où il eût été difficile de la prévoir, l'école qui en avait pris l'initiative, si elle ne l'abandonne pas encore, semble néanmoins reculer : beaucoup de ses disciples en viennent à des demi-concessions et se résignent à voir dans notre Evangile l'un : « l'œuvre du disciple de l'Apôtre qui aurait signé les souvenirs retenus de son maître »; l'autre : « un certain noyau traditionnel remontant à saint Jean »; plusieurs autres « un certain document primitif, composé directement par le fils de Zébédé; mais retouché et complété par un autre rédacteur »; tandis que M. Drummond, en dépit de l'enseignement reçu de ses maîtres, après un travail personnel offrant toute garantie, conclut sans réserve en faveur de la thèse traditionnelle.

Ce n'est point, au reste, sur ce seul point, mais sur beaucoup d'autres et d'une manière générale, que l'on peut constater, chez nos adversaires, le retour à la tradition. L'un d'eux, d'une valeur exceptionnelle, et qui, tout entravé qu'il est encore par l'esprit de système, donna souvent des preuves de sa loyauté scientifique et de son indépendance, en faisait dernièrement l'aveu. M. Harnack lui-même, de cet actif laboratoire où, depuis un quart de siècle, il prépare, sur les origines du christianisme, les éléments d'une grande synthèse, constate ce mouvement rétrograde amené par les recherches scientifiques de ces vingt dernières années :

Je ne crains pas, dit-il, d'employer ce mot : rétrograde. Il faut appeler les choses par leur nom, et dans la critique des documents du christianisme primitif, nous sommes sans contredit dans un mouvement de retour à la tradition. Un moment viendra, et il est proche, où l'on ne se préoccupera plus guère de déchiffrer les problèmes d'histoire littéraire, parce que la chose importante à décider sera généralement reconnue, à savoir l'exactitude essentielle de la tradition, à peu d'exceptions près.

Que ceux qui s'inquiètent et parfois s'irritent de voir l'Eglise, fidèle à sa mission séculaire, défendre la tradition contre de

téméraires novateurs, écoutent et méditent cette parole peu suspecte. Elle se réalisera, nous en sommes convaincus, au delà même des prévisions de M. Harnack, et une heure viendra où les plus défiants aujourd'hui seront contraints d'avouer, qu'en sauvegardant la vérité religieuse, l'Eglise a été, une fois de plus, secourable à la raison et à la science, en contribuant puissamment à ramener dans sa voie une critique égarée par le mirage d'une sophistique mais séduisante idéologie.

Toutefois, la lutte n'est pas finie, et il importe de la soutenir sans défaillance. Nous ne devons pas oublier, en effet, que l'enjeu de cette lutte n'est pas seulement la vérité, héritière des promesses divines et assurée par elles de son immortalité, mais les âmes dont elle est la lumière et la vie et qui peuvent y périr. Déjà beaucoup y ont perdu la foi, beaucoup d'autres sont troublés et en péril de la perdre. Les condamnations même les plus justifiées et les plus nécessaires ne suffiront pas à les éclairer et à les sauver; il nous faut venir au secours de tant d'esprits prompts à accueillir l'objection, mais incapables de la contrôler, et leur apporter la réponse qu'ils réclament et ne peuvent trouver eux-mêmes. Rien ne leur serait plus funeste que des anathèmes sans lumière. Aussi bien, ce fut toujours dans l'Eglise la mission des docteurs d'expliquer et de défendre ses définitions dogmatiques. Jamais ils ne nous furent plus nécessaires; et, pour nous, entre tant de graves devoirs qui sollicitent aujourd'hui la sollicitude des évêques, nous n'en savons pas de plus impérieux que de susciter, d'encourager et de bénir les hommes intelligents et laborieux, d'une orthodoxie assurée, qui se livrent, parmi nous, aux études critiques; il n'en est pas dont le concours nous soit plus nécessaire, car, dans la lutte actuelle, la question de doctrine et de dogme domine, pour nos ennemis comme pour nous-même, la question politique et la question sociale elle-même; ou plutôt, à qui sait pénétrer au delà des apparences et des surfaces, elle se trouve au fond de toutes les questions. Aussi, on ne saurait trop déplorer l'imprévoyance et l'inintelligence de quelques commentateurs du décret du Saint-Office qui, au lieu d'y voir un avertissement et une direction, l'interpréteraient volontiers comme une sorte d'interdiction et de discrédit jetés sur les études critiques. Les déclarations et les actes du Saint-Siège protestent contre cette erreur. Ce n'est point dans le vain espoir d'étouffer une polémique, mais dans la conviction d'y faire triompher la vérité et la foi par la science, que Léon XIII institua cette commission biblique et y réunit, de toutes les régions du monde catholique, des hommes dignes, au témoignage du *Temps* lui-même, par leur science et cette sage liberté d'esprit

qui s'allie si bien avec la foi, d'être écoutés de tous ceux qui cherchent sincèrement la vérité. Pie X lui-même, tout dernièrement encore, faisait écho à son illustre prédécesseur en protestant contre ce périlleux malentendu : « Les uns, écrivait-il au directeur de la *Revue européenne*, fascinés par le déploiement d'un apparat scientifique, perdent la foi ; les autres, fermes dans la foi, imputent à la science critique des ruines dont elle est innocente, car elle est, en elle-même, un sûr moyen d'investigation pourvu que ce moyen soit bien employé[1]. »

Des encouragements venus de si haut et d'une autorité si souveraine ne pouvaient être stériles, et nous avons vu, en ces dernières années, surgir parmi nous, dans nos universités catholiques et nos séminaires, toute une légion de critiques qui, par l'activité de leurs travaux, la patience de leurs investigations, la richesse et l'exactitude de leur documentation, ne le cèdent en rien à leurs adversaires les plus renommés du camp rationaliste. Ils s'appliquent à ne laisser sans réponse aucune de leurs assertions ni de leurs hypothèses ; ils les poursuivent vaillamment et les suivent de près dans une carrière où nous avions eu le tort de nous laisser devancer par eux. Et, tandis que plusieurs d'entre eux conquièrent une juste réputation, nous connaissons, dans l'ombre et le silence de tel ou tel de nos séminaires, de modestes professeurs qui, ardemment livrés à ces études bibliques, dépensent, au profit d'une élite d'étudiants, de vrais trésors d'érudition. C'est la réserve de l'avenir.

Aussi, quelles que soient les anxiétés de l'heure présente, nous envisageons cet avenir sans défaillance et nous dirons volontiers à ceux qui tremblent : « Hommes de peu de foi, de quoi vous troublez-vous? » Ne les entendez-vous pas : les erreurs qui vous font douter de la vérité, doutent d'elles-mêmes? Et si nous ne méritons pas de la voir, nos enfants verront l'heure fatale où elles iront rejoindre dans l'oubli tant de systèmes dont le triomphe éphémère a laissé à peine un souvenir dans l'Histoire. Combien nous-mêmes, dans notre courte vie, n'en avons pas vu naître, mourir et disparaître, depuis cinquante ans, sous la lumière de cette vérité chrétienne qui, plus que jamais aujourd'hui, au milieu de tant de ruines, est le seul refuge des âmes et leur unique espérance!

† Henri Chapon, *évêque de Nice.*

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, l'Encyclique de Pie X est venue les justifier, car cette Encyclique n'est pas seulement une condamnation, mais une très vigoureuse réfutation des erreurs qu'elles réprouvent. De plus, le Souverain Pontife, en conviant à la défense de la doctrine traditionnelle tous les savants du monde catholique, donne une autorité souveraine à l'appel que, dans notre humble sphère, nous leur adressions nous-même en finissant.

LA FIN D'UNE ROYAUTÉ

SOUVENIRS DE GRÈCE

En 1862, le roi Othon régnait à Athènes. Son gouvernement doux et libéral avait donné à la Grèce trente années d'une paix que nulle secousse n'avait troublée. Les trois puissances protectrices du nouveau royaume n'étaient jamais intervenues dans les affaires du pays auquel la guerre de Crimée avait un instant donné des idées d'agrandissement aux dépens de la Turquie. Mais la France et l'Angleterre, réglant ensemble leur différend avec la Russie, avaient tout de suite arrêté les rêves en occupant avec un corps d'armée, sous le commandement de l'amiral Bouët Villaumez, la patrie renaissante de Thémistocle et de Périclès. La nation grecque ne laissait pas de souffrir de ce qu'elle pensait être une humiliation, et qui n'avait cependant pour but que de veiller sur son enfance nouvelle et de lui permettre de grandir encore avant de suivre ses destinées. Le roi Othon, très débonnaire et aussi très raisonnable, avait supporté sans observations la présence de nos troupes et évité à son petit peuple des efforts et des événements qui eussent arrêté sans doute son développement. L'ambition soulevée par les souvenirs antiques d'un grand passé n'admettait pas sans révolte le frein qui l'arrêtait. On accusait le roi de trop de condescendance pour les protecteurs, et à peine échappés, grâce à eux tout autant que grâce à leur héroïsme, à la servitude des Turcs, les Grecs supportaient mal le joug diplomatique des puissances. Le roi vieillissait sans postérité et la reine, autrefois fort belle, mais toujours très hautaine vis-à-vis de ses sujets, contribuait à rendre la cour impopulaire.

Les souverains, bien que revêtus du costume national, maintenaient, au milieu des réceptions et des cérémonies extérieures, la tenue et l'étiquette des cours européennes, et ce peuple, rendu à la liberté, émancipé d'hier, aspirait à plus de simplicité et d'abandon de la part de ses nouveaux maîtres.

Pendant ce temps-là, sans qu'aucun parti contraire au sen-

timent monarchique se fût formé, on sentait son vague désir de changer, sinon de régime, mais de roi.

Une très belle frégate, l'*Amalia*, qui portait le nom de la reine, construite en France et armée pour la marine grecque, arriva au Pirée. Ce fut une joie, un orgueil universels. Cette race, maritime par excellence, voyait dans ce beau navire de guerre, pavoisé des couleurs du royaume, le premier élément d'une future grandeur.

Les souverains s'embarquèrent avec la cour pour visiter les frontières maritimes de leurs Etats. Toutes les escales de ce voyage furent des triomphes. Leurs Majestés, saluées pour la première fois par les populations disséminées le long des côtes, eurent la satisfaction de prendre contact avec les meilleurs et les plus dévoués de leurs sujets. Cet accueil ne pouvait que les confirmer dans leur habituelle béatitude et ne laissait entrer dans leurs esprits aucun soupçon sur ce qui se préparait à Athènes. Ici des réunions politiques avaient eu lieu, à la suite desquelles la résolution avait été prise de ne plus supporter le retour des souverains dans leur palais. On ne leur voulait faire aucun mal, on ne voulait pas les chasser par la violence, on cherchait à se débarrasser d'eux.

Il restait à trouver le moyen d'en arriver là sans risquer de se faire une mauvaise histoire avec les puissances : la France, l'Angleterre et la Russie réconciliées depuis la paix. Les meneurs très habiles de l'entreprise, sans mettre le peuple dans la confidence, consultèrent discrètement les ambassadeurs afin de savoir si l'on pouvait craindre de leur part au moins une observation, mais ces confidences n'étaient vraiment faites que pour la forme, car le temps passait vite et l'*Amalia* approchait. Du reste, les ambassadeurs ne pouvaient faire appel à aucune force mise à leur disposition et bien avant que cette force pût être envoyée, le fait serait accompli, le roi aurait repris la mer vers son pays d'origine; le trône serait tombé, en un mot, le tour, le bon tour serait joué.

Qui donc serait chargé de se rendre à bord du bâtiment royal pour avertir le roi et le supplier, pour éviter toute inutile effusion de sang, de reprendre le large? Aucun des ambassadeurs ne pouvait accepter une pareille mission, et quant aux meneurs de l'entreprise, ils étaient trop malins pour qu'aucun d'eux s'y voulût risquer.

L'*Amalia* avait quitté Nauplie, sa dernière escale, et devait arriver au Pirée le lendemain matin, à 10 heures. Il n'y avait donc plus à hésiter, il fallait trouver un envoyé extraordinaire.

Les conjurés, très pacifiques mais très résolus, se rendirent d'Athènes au Pirée. Ce voyage d'une heure en voiture éventa de suite le secret si bien gardé, et le roi fut déclaré déchu. Aucune violence ne fut commise par le peuple qui se doutait bien de la vérité et dont l'indifférence pour les souverains était absolue : à l'étiquette de la cour il répondait par la franchise de son inaction.

Il y avait en rade du Pirée une belle frégate à nous qui se nommait la *Zénobie* et qui portait le pavillon du commandant en chef de la station française, l'amiral Touchard.

C'était un marin qui, depuis le début de sa carrière, n'avait montré que les sentiments les plus élevés, la vaillance la plus indiscutable, et une droiture d'esprit qui lui avaient valu le très grand honneur d'être désigné par ses chefs pour servir d'aide de camp ou plutôt d'ami au prince de Joinville à son entrée dans la marine. Aussi sa réputation était grande, même chez nos alliés, et les politiques grecs n'avaient pas hésité à lui offrir le rôle si délicat qu'ils ne se sentaient pas de taille à remplir eux-mêmes.

L'amiral Touchard les reçut, les écouta, ne dit pas un mot d'appréciation, ne fit pas un geste et leur promit sa réponse pour le lendemain matin. Il inspirait un tel respect et une telle confiance qu'il fut obéi. Les conjurés retournèrent à Athènes. Ce qui fut dit, répondu, discuté et disputé dans la voiture qui les ramenait, échappe à l'histoire. La nuit couvrit leur retour au logis et Dieu sait quelle fut cette dernière pour ces hommes qui venaient de si malicieusement détrôner leur roi... Du moins, n'avaient-ils tué personne, ce qui est encore plus rare en pareil cas que d'y mettre tant de finesse et d'esprit : les muses ont dû sourire sous les lauriers roses de l'Eurotas.

Le lendemain matin, à dix heures, l'*Amalia* entrait dans le port du Pirée. La *Zénobie* saluait de coups de canon le pavillon royal. Le canot de l'amiral fut armé et porta notre grand chef à bord de l'*Amalia*. En même temps le commandant du *Scylla* de la station anglaise et les commandants des autres stationnaires étrangers faisaient aussi leurs visites. Celle de notre amiral fut assez longue; on a dit à cet égard bien des choses qui ne sont que des suppositions, car l'amiral ne racontait jamais quoi que ce soit. J'ai eu le très grand honneur d'être alors son aide de camp et je dois confesser qu'il ne m'a point enseigné à parler, ni encore moins à raconter par écrit : que son âme exquise me pardonne ces lignes.

Quand il sortit de la dunette, le roi l'accompagnait de l'air le plus calme et le plus éclairé de sérénité, il semblait avoir dans les yeux son sourire habituel. L'amiral était d'une gravité encore

redoublée. Il salua profondément et descendit dans son canot.

Le commandant du *Scylla* fut reçu à son tour. Le roi lui dit en peu de mots ce qui venait de se passer. Il désirait ne pas mettre le pied à terre sur le sol grec et partir immédiatement, et demandait l'hospitalité de la frégate anglaise. Le commandant mit le *Scylla* à la disposition du roi, de la reine et de leur suite peu nombreuse. Il avertit l'ambassadeur d'Angleterre, et une heure après, le roi Othon, redevenu prince de Bavière, se rendait à bord du *Scylla* qui avait allumé ses feux et partait aussitôt pour Venise.

Quand le roi quitta sa frégate, son canot était à peine à quelques mètres du large que le drapeau rouge montait au sommet du grand mât et était salué de 101 coups de canon. Le commandant était un aide de camp du roi déchu depuis quelques minutes, il avait lestement changé son fusil d'épaule. O pays d'Alcibiade!

J'eus la chance d'être du voyage à Venise. Venise aux mains de l'Autriche, fermée par la défiance très justifiée de ses possesseurs, était invisible pour nous sans cette aventure incomparable... Ce trône tombé, ce roi parti sans hésiter et laissant derrière lui trente ans de sa vie sans tache au service d'un peuple avec lequel il n'avait aucun lien que le lien officiel! Quelle mélancolie parfois dans l'histoire et quelle chance aussi quand beaucoup de sang n'est pas mêlé à ses changements inattendus.

Au retour de Venise, et tandis que le bon roi Othon reprenait son rang en Bavière et jouissait enfin d'être débarrassé de ses fonctions royales, nous retrouvions la Grèce agitée par les partis politiques. Les uns voulaient la république, les autres un nouveau roi, et parmi ceux-ci la division se mettait aussi en face d'espoirs variés qui allaient du grand-duc Constantin au prince Alfred d'Angleterre, encore adolescent, et qui avait paru au Pirée embarqué comme aspirant sur le vaisseau amiral anglais. Il était charmant et avait toute la beauté de sa race; il est mort prince régnant de Saxe-Cobourg.

L'Angleterre, par ses menées, cherchait à rassembler le plus de chance possible pour le cas où la nation, secouant le joug des protecteurs, ferait elle-même choix d'un souverain.

Le commandant de la *Phébé*, le capitaine de vaisseau H., avait été chargé de préparer le terrain. Très aimable, très en dehors, et bientôt très populaire, il avait conquis par son affabilité et son *humeur* gaie, la sympathie de la population du Pirée, plutôt mal disposée d'avance envers les Anglais, et, ce point une fois gagné, il partit pour Nauplie pour la conquête de la Morée.

A quelques jours de là, l'amiral Touchard me fit appeler chez lui et sans préambule me dit ces simples mots :

« Préparez une valise pour un petit voyage, n'oubliez pas vos pinceaux et cachez vos épaulettes au fond de votre bagage, elles pourraient vous être utiles. Vous aurez besoin de repos et de liberté. Allez voir M. Bourée, il vous donnera lui-même des instructions. »

M. Bourée, ministre de France à Athènes, père de l'ambassadeur actuel, était un ami des marins. Jamais relations ne furent plus cordiales entre la carrière et la marine. Sa maison était notre territoire français, et dans l'incertitude où m'avaient plongé les paroles de l'amiral, je me réconfortais au plaisir de revoir notre ministre et d'avoir affaire à lui.

« Vous savez, me dit-il au premier abord, que les Anglais mettent en avant le prince Alfred pour le trône de Grèce. Il n'a aucune chance, mais H. se remue comme un diable à Nauplie et nos amis tournent vers nous des regards inquiétés par notre inaction. Nous allons donc mettre en avant le prince Jérôme Napoléon. C'est à vous que je confie cette mission ; agissez avec prudence, montrez-vous partout comme un voyageur qui cherche du repos et l'occasion de peindre de beaux paysages, des types et des costumes. Vous causerez avec les habitants et vous leur laisserez des photographies du prince Jérôme qui sont dans ce gros paquet. Emportez-le, et bonne chance. »

Je rentrai à bord de la *Zénobie* dans le ravissement de ma mission et de tout le plaisir que j'allais prendre dans ce voyage inattendu. Mon bagage était prêt, mon ordonnance transformé en larbin avait aussi sa petite valise. Nos armes y étaient renfermées. Je pris congé de l'amiral, toujours affectueux, mais avare d'explications et de commentaires.

« La *Gorgone*, me dit-il, commandée par le capitaine de frégate de Starnor, vient d'allumer ses feux. Elle vous conduira à Nauplie et vous ramènera le jour que vous penserez avoir terminé votre mission. N'en parlez pas au commandant, et s'il vous questionne, répondez que vous êtes en congé de convalescence pour vous reposer. »

Je partis deux heures après. A bord de la *Gorgone*, je fis connaissance d'un charmant enseigne de vaisseau, devenu aujourd'hui l'amiral Fournier, dont les talents et la brillante intelligence, autant que la valeur militaire, ont assuré l'avenir. Aucun de mes camarades ne me posa de questions indiscrètes, mais le commandant de Starnor ne s'en priva pas. Cherchant à comprendre ma situation et à pénétrer mon secret, qui était celui de l'amiral, il s'étonnait de ma bonne mine de convalescent, de mon vêtement civil et de la latitude qui m'était laissée de disparaître de son

bord pour un temps indéterminé, après lequel il devait appareiller pour me ramener au Pirée.

« Alors, Monsieur, me dit-il un peu piqué, je suis donc à vos ordres?

« — Aux ordres de notre amiral, commandant. »

A Nauplie, la *Gorgone* mouilla près de la *Phébé*. Je me fis conduire à terre et m'installai chez un habitant dont la maison me parut neuve et propre, et qui me fut très hospitalière. Mon domestique portait mon bagage de peintre et bien lui en prit. Nous n'avions pas fait dix pas au dehors, que nous croisions le capitaine de la *Phébé*. Joyeux et les bras au ciel, il vint à moi et me reçut avec cette franche cordialité qui est le fond du caractère des Anglais quand ils ne font pas d'affaires ni de politique nationale.

« Oh! mon cher, vous venez dîner ce soir avec moi, non pas à bord de la *Phébé*, ici, à terre, dans une grande salle où je donne un banquet; vous verrez tout ce peuple en costume du Magne, et nous nous réjouirons ensemble avec mes officiers. »

J'acceptai sans hésiter, ravi de cette entrée en campagne qui m'ouvrait de suite une carrière favorable. Je renvoyai mon ordonnance à la maison et me fis conduire chez le préfet, chez le député et chez le maire de Nauplie. Là, j'entrai carrément dans ma mission, je la leur expliquai et, recevant de ces messieurs l'assurance que les Anglais battaient tout simplement la mer, je souris à ce souvenir de Xerxès et prévis l'échec de mon adversaire. La sympathie pour la France était si grande alors, et notre prestige tellement glorieux dans ce pays qui nous devait une vie nouvelle, que mes photographies du prince Napoléon eurent un succès complet. J'en laissai une centaine aux fonctionnaires, qui les pressaient sur leur cœur avec l'espoir de vivre bientôt sous le règne d'un Napoléon. Leurs femmes et leurs enfants embrassaient respectueusement cette image, en prononçant ce nom jupitérien, qui était le seul qu'ils connaissaient dans notre langue. Nous causâmes longtemps; je sortis pour peindre la vue superbe du fort Palamède, qui domine la ville accidentée, la campagne aux lointains bleus et la mer d'argent. Quelles heures inoubliables! J'avais vingt ans et la mémoire pleine des magies de l'antiquité et des enchantements de lord Byron. Je peignais sous sa dictée et dans la joie du présent et de l'avenir qui brillait devant moi.

J'écrivais à mon père : « J'espère réussir dans ma mission. Il y fallait un diplomate, ce fut un marin qui l'obtint. »

A cet âge, on va loin par les rêves. J'étais à table avec le vibrant captain H., qui criait de sa voix de commandement :

« Vive le roi Alfred! » quand, à quelque vingtaine de places en face de nous, un des convives prononça seulement le nom de Napoléon, toutes les têtes se tournèrent vers lui; les verres, remplis du vin doré de Marathon, se choquèrent de toutes parts. Le nom fameux se répétait de bouche en bouche, et les photographies sortirent des ceintures des palikares. Le captain H. n'avait pas pensé à cela. Il n'avait pas de portrait du prince Alfred, mais sa faconde ne cédait pas. Je n'ai jamais entendu parler plus fort et avec plus d'entrain. Me soupçonnait-il directement de cette embuscade? Elle était de bonne guerre et, cependant, je ne l'aurais pas tendue. Tout marchait à souhait pour moi et sans moi. J'étais un peu inquiet, je trouvais qu'on allait trop vite.

Mon ordonnance était derrière moi, il se penche et me présente une dépêche. Je l'ouvre, c'est l'ordre de l'amiral de rentrer immédiatement au Pirée. Le captain s'informe, apprend la nouvelle, m'exprime mille regrets affectueux et, s'il a soupçonné ma mission, c'est lui qui, à son tour, emmagasine tous mes rêves. Je me lève pour un toast amical, je remercie en me tournant vers la droite surtout d'un air de confidence, je salue, je serre cent mains rudes et sympathiques et, en dernier lieu, celle de mon adversaire, et je rentre à bord. Starnor aussi tient une dépêche de l'amiral et m'annonce son départ. Il ignore la mienne, je le supplie de m'emmener et me voilà reparti pour le Pirée.

Le lendemain matin, vers neuf heures, je suis en tenue dans le salon de l'amiral. Je lui raconte ma journée de la veille, tout allait si bien.

« Allez voir M. Bourée, me dit-il, et surtout pas un mot à qui que ce soit. Ces photographies laissées là-bas sont bien ennuyeuses. »

Je ne comprends plus; mais, fidèle à l'exemple venu d'en haut, je ne demande aucune explication, je salue et je me retire. Quand j'entre, une heure après, chez notre ministre, dans son cabinet de travail, à Patissia, près d'Athènes, il me tend affectueusement la main droite et tient son index gauche appuyé sur ses lèvres.

« Pas un mot de tout cela, je vous prie.

— Le reste des photographies est là. Il en manque cent vingt environ.

— C'est ennuyeux. »

Je ne comprends toujours pas, mais je ne suis plus en face de mon chef militaire et j'ai le droit de questionner.

« Les Anglais, prononce-t-il, font une inutile sottise. Nous nous y sommes laissé tenter. D'après le traité qui a fondé le royaume de

Grèce, il a été convenu entre les puissances protectrices que jamais la couronne ne pourrait être placée sur la tête d'un prince de leurs nations. Regardons faire les Anglais, mais ne les suivons pas et, je vous prie, n'écrivez rien de tout cela à votre père. — C'est déjà fait d'hier soir. — Tant pis, mais cela n'a vraiment pas d'importance et le prince Napoléon le saura quand même. »

Il n'en savait rien en 1867 quand je le lui racontai.

Le captain H. parlait toujours et toastait comme un vaillant marin. Le prince Alfred avait quitté le Pirée.

« Si la Grèce veut un enseigne de vaisseau pour roi, risquais-je, il y en a un tout à fait charmant en rade du Pirée. — Lequel? dit M. Bourée. — Le fils du roi de Danemark, il peut certes faire un très grand roi, il a six pieds de haut, il est superbe. — Qui pense à lui? — Personne en ce moment, mais qui sait? En tous cas, il n'y a contre lui aucun traité rédhibitoire. »

L'ambassadeur pensa un instant et, sans me répondre, me tendit la main et me dit au revoir.

Je partis quelques semaines après pour la guerre du Mexique, où j'appris bientôt que le prince Georges de Danemark était placé sur le trône de Grèce.

Le monde est petit. Des années et des années passèrent. Vingt-cinq ans après, j'étais à bord du cuirassé la *Savoie* en escadre en rade de Toulon.

Je venais d'entrer en relations avec deux jeunes officiers anglais en congé et qui se rendaient au Caire. L'un d'eux avait une jeune femme tout à fait gracieuse et charmante, dame d'honneur de la princesse de Galles, aujourd'hui reine d'Angleterre. Toulon jouit d'un climat merveilleux pendant l'automne et mes nouveaux amis semblaient s'y plaire. Ils ne se doutaient pas de la beauté des environs et je leur fis faire des promenades exquises. Nous allions déjeuner soit au bord de la mer du côté de Carqueiranne, soit à la bonne Mère, au large de la rade, soit dans les montagnes embaumées de fleurs sauvages. Nous dessinions et nous disions des vers. Je me sentais ému d'une tendre compassion pour cette jeune femme atteinte du mal mortel qui exigeait l'hivernage en Egypte. Sa grâce, ses traits fins et ses cheveux dorés, la simplicité et la confiance de nos relations m'avaient tout à fait conquis. Elle me parlait des miens restés à la campagne et que mon service d'escadre ne me permettait pas d'avoir près de moi et nous nous étions bien promis de nous revoir tous réunis à Toulon quand l'hiver y ramènerait ma famille. L'amitié que j'éprouvais pour son a[illegible] et son beau-frère me rendait cette promesse très chère. Le

printemps les verrait revenir d'Egypte et ils ne devaient pas prendre d'autre chemin que Toulon pour rentrer à Londres.

Le jour de leur départ, tandis que les jeunes officiers achevaient leurs préparatifs, je vins prendre congé. La jeune femme me reçut dans son petit salon et je lui exprimai avec attendrissement le bonheur que j'avais de l'avoir rencontrée, mes souhaits pour son bon voyage et mon désir de ne pas être oublié à son retour.

« Laissez-nous votre adresse, je vous prie », me dit-elle.

Je lui remis ma carte qu'elle lut avec soin, et qui portait mes noms et prénoms, grade et adresse.

« Suis-je indiscret de vous demander celle de votre mari?

Elle se leva, légère et vive, entr'ouvrit la porte et revint avec deux cartes.

« Je vais être tout à fait indiscret, lui dis-je en souriant, je serais très heureux de savoir votre nom de baptême.

« — Je m'appelle Phébé.

« — Oh! quel nom rare et charmant, dis-je en m'inclinant! J'ai connu une belle frégate anglaise qui portait votre joli nom, il y a bien vingt ans, et qui était commandée par le captain H.

« — Oh! vraiment, c'était mon père. Il m'avait donné le nom de sa frégate. »

Alors, je débordai de souvenirs, elle eut une joie extrême d'entendre parler de son père, et moi de voir le plaisir que je lui causais. Le temps passait, l'heure était venue pour moi de rentrer à bord de la *Savoie*.

« Donnez-moi un souvenir, me dit-elle gentiment.

« — Voulez-vous garder mon album? Acceptez-le, c'est le journal de votre séjour ici. Je l'achèverai quand vous reviendrez. »

Elle refusait d'abord pour ne pas m'en priver, je lui imposai mon album entre ses mains, en les pressant avec affection.

Elle appela son mari qui rentra, suivi de son frère. Nos adieux furent pleins d'effusion et de promesses de revoir.

Que de fois je pensai à cette rencontre imprévue, en remontant jusqu'à Nauplie où je revoyais toastant le vaillant captain H., tandis que sa petite Phébé naissait, et que le trône échappait à son prince.

La pauvre Phébé ne revint jamais d'Egypte, elle y mourut trois mois après.

Tant d'années, tant de flots éloignaient ces souvenirs. Cela ne suffisait pas, la mort est venue les mettre au delà de la vie!

Marquis de Fraysseix.

L'ART RELIGIEUX AU XIXe SIÈCLE

EN FRANCE

L'un des représentants les plus pieux, et non des moins remarquables, de la peinture religieuse, Félix Villé, s'est éteint le 22 septembre dernier dans sa quatre-vingt-neuvième année. Avec lui disparaît toute une époque. Il comptait parmi les rares artistes qui se consacrèrent entièrement aux sujets sacrés. Sa mort ramène l'attention sur une phase de notre art trop légèrement traitée de nos jours; et il est d'autant plus opportun d'examiner les œuvres religieuses du siècle dernier que, dans un avenir peu éloigné, elles seront probablement enlevées aux fidèles. A Lyon, l'église Saint-Pierre, l'une des plus centrales de la ville, sera bientôt désaffectée; on l'a notifié à son curé. La municipalité veut transformer en musée cet édifice du dix-huitième siècle dont le moindre défaut est de manquer de lumière; ce serait chose faite si les ressources existaient. Qu'on ne s'y trompe pas, la décision de la municipalité lyonnaise commence un mouvement. Beaucoup d'églises auraient été fermées déjà si l'administration des Beaux-Arts savait où mettre les tableaux et les statues qui s'y trouvent.

On a beaucoup médit de l'art religieux du dix-neuvième siècle, même dans les milieux croyants. Interrogez autour de nous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent du mouvement artistique; la plupart vous répondront d'un ton décisif que l'art chrétien agonise, certains vous affirmeront même qu'il est mort. Jusqu'à quel point ces détracteurs ont-ils raison? C'est ce que l'on peut dès à présent examiner.

Tout d'abord, remarquons que l'art religieux des années 1800 a été condamné d'après quelques ouvrages exhibés dans les salons annuels depuis la Restauration jusqu'à nos jours. Or les auteurs de ces ouvrages ont traité les sujets sacrés exactement comme les motifs profanes, dans l'unique but de déployer leurs qualités de peintres ou de sculpteurs, soit pour exécuter une commande, soit pour se satisfaire. Des ouvrages réalisés dans ces conditions peuvent-ils valoir autrement, — quand ils valent,

— que par le métier? Signées de noms quelconques, ces choses n'eussent probablement pas attiré l'attention du public; mais parce que plusieurs émanaient de personnalités connues, on les a regardées, trop complaisamment, comme des œuvres types. Erreur comique autant que déplorable, car on chercherait en vain dans ces œuvres un peu de vie, d'émotion et d'originalité; de toutes, la piété est absente et beaucoup n'impressionnent d'aucune manière. Ce sont des travaux de forts en thème, de virtuoses des brosses ou du modelage en glaise. Il y eut quelquefois à leurs côtés des interprétations de scènes religieuses qui, bien que manquant aussi de spiritualité, se recommandaient au moins par des qualités artistiques; mais, peu vues, elles furent tôt oubliées. En sorte que l'on prit l'habitude de juger l'art religieux d'après des peintures et des sculptures sans caractère pieux et souvent sans art. Les adversaires du Christ s'empressèrent d'exploiter cette faute, dont ils étaient peut-être bien les instigateurs, — en tout cas, ce n'est pas les calomnier que de les en croire capables, — et avec une insigne perfidie, ils insinuèrent partout que l'art chrétien se mourait. L'indifférence du grand public en matière artistique devait leur permettre d'arriver aisément à leurs fins.

L'art ayant toujours servi très efficacement la religion, — plus que les fidèles de ce temps ne le pensent, — la manœuvre était habile. Conduite à la perfection, elle réussit à persuader nombre de ces naïfs que l'on trouve toujours prêts à recueillir ce qui rabaisse l'Eglise, parce qu'ils se figurent servir ainsi le *progrès* et se montrer *modernes*. A présent, la tactique ennemie étant dévoilée, espérons que force braves gens reviendront à des sentiments plus justes à l'égard de notre art calomnié.

Examinons maintenant les œuvres, elles nous apprendront que la floraison de l'art chrétien au siècle passé n'est pas du tout négligeable. Assurément cette époque n'a pas été fertile en hautes manifestations de piété, — de tels chefs-d'œuvre formèrent-ils jamais d'étonnantes constellations? — par contre, elle a vu naître une multitude d'ouvrages attachants, elle a été témoin de consciencieux labeurs, de nobles efforts pour atteindre à un idéal élevé.

C'est seulement en 1819 que paraît une interprétation de thème sacré dont la structure et le dessin retiennent : *L'Assomption*, de Prud'hon, aujourd'hui au Louvre [1]. Encore n'est-ce pas, tant

[1] La même année, paraissait une peinture de Picot, *la Mort de Saphire*, qui fournit un exemple typique de cette production conventionnelle que l'on a fait passer pour de l'art religieux. Ce tableau est maintenant à Saint-Thomas d'Aquin (Paris). On trouve, dans la même église, un autre

s'en faut, une des meilleures pages du peintre de *Psyché*. La Vierge y élève des bras d'orante glorificateurs à souhait, mais son visage respire la banalité. Elle monte au ciel dans un mouvement très aérien et très gracieux, malheureusement le manteau qui la drape ressemble trop à un chiffon arrangé pour quelque gros effet scénique. Le charme de cet envol s'en trouve diminué, et aussi par les poses théâtrales des anges qui soutiennent leur reine. Par bonheur, quelques-uns de leurs frères enchantent par la pureté de leur visage. Enfin, si l'œuvre ne dégage pas de spiritualité, — ce que l'on ne pouvait guère attendre de l'éthopoète des amours profanes, des génies mythologiques, — au moins est-elle harmonieuse. Cinq ans plus tard, une autre composition du même maître, *le Christ en croix*, qui devait également aller au Louvre, est présentée au Salon. La Vierge, d'un côté, la Madeleine, de l'autre, y tiennent des postures forcées, et le drame y perd de son émotion; néanmoins, il reste impressionnant, surtout par la face de Notre-Seigneur, noble en dépit des souffrances, et par la mélancolie de ses tonalités, dont les plus colorées sont le jaune feuille-morte et le marron austère des robes de Marie et de la Madeleine. Il faut admirer la figure du Sauveur, aux formes expressives et belles, au type apollonien, imberbe comme le Jésus des quatre premiers siècles, comme celui du Botticelli de Munich et celui du Lionardo de Milan. Par ce poème, Prud'hon termina dignement sa vie[1].

Au même salon, où fut exposée la Crucifixion précitée, figura le *Vœu de Louis XIII* (Montauban, sacristie de la cathédrale), un des ouvrages d'Ingres les plus surfaits. Cette froide composition à la contexture poncive, aux tons désagréables, ne peut qu'affliger les admirateurs du maître auquel on doit tant de magnifiques figures. En 1820, il avait exhibé un *Jésus donnant les clés à saint Pierre* (Louvre) qui ne vaut pas beaucoup mieux comme arrangement et n'est pas davantage religieux. En 1827, il prit sa revanche par son *Saint Symphorien* (cathédrale d'Autun), un peu tableau de mélodrame, pathétique tout de même et manifestant déjà bien les qualités de son auteur. Le jeune martyr, avec un geste simple, eût été de beaucoup plus émouvant et il eût mieux exprimé le renoncement.

Somme toute, on peut considérer cette œuvre comme la plus

spécimen analogue qui date de 1817 : *Saint Etienne prêchant*, d'Abel de Pujol.

[1] Prud'hon était mort l'année précédente (16 février 1823), avant d'avoir eu le temps d'achever cette œuvre, ce qu'il ne faut pas regretter, car elle est ainsi bien plus attachante.

religieuse du maître à l'impeccable dessin. Son *Jésus au milieu des docteurs* (musée de Montauban) ne dépasse pas le tableau d'histoire. Sa *Vierge à l'hostie* (Louvre), notable exemple de tête idéalisée, est plutôt une image de la fierté patricienne que de l'adoration chrétienne [1]. Elle apparaît chaste et digne, mais sans amour, sans ferveur. Contentons-nous d'en louer la forme si pure, les mains si parfaitement stylisées. Il n'y a pas plus de vie intérieure dans cette déesse terrestre que dans une statue païenne du temps de Praxitèle.

En même temps que le *Saint Symphorien*, fut exposé l'un des excellents tableaux d'Eugène Delacroix : *l'Agonie de Notre-Seigneur au Jardin* (Saint-Paul-Saint-Louis, Paris [2]). Le maître n'a pas dit l'abnégation du Christ, il n'en a montré que le déchirement, mais avec une force irrésistible. Qui ne comprendrait l'immense désolation de Jésus à sa posture de héros terrassé et à son geste de patient étreint par la pire des tortures? Toute consolation est impossible, semble-t-il répéter aux anges venus pour l'assister. Quel cœur resterait sec devant de telles affres, que rendent plus poignantes encore la douleur, si profonde en sa noblesse, du groupe angélique? Pour bien comprendre ce qui distingue une œuvre d'art d'un ouvrage de métier et tout conventionnel, que l'on aille, en sortant de Saint-Paul, à Saint-Nicolas du Chardonnet, devant *le Jésus au mont des Oliviers*, de Destouches, tableau de cinq ans plus vieux que *l'Agonie*, de Delacroix. De cette étude comparée, les esprits observateurs tireront d'utiles leçons. On peut contester la valeur religieuse de *l'Agonie*, et tout catholique regrettera que les Anges y soient des spectateurs éplorés alors qu'ils devraient être des assistants consolateurs, mais nul ne saurait nier sa grandeur tragique et son caractère d'art. Dans la composition de Destouches, nulle émotion et pas la moindre harmonie. On croit voir des poupées de cire sur un fond pour tableaux vivants.

Delacroix n'était pas mieux doué qu'Ingres pour spiritualiser, mais ses qualités de dramaturge l'ont fort heureusement servi dans ses motifs mouvementés : *la Pietà* (Saint-Denys du Saint-Sacrement, 1843), *la Lutte de Jacob avec l'ange*, *Héliodore chassé du*

[1] Ce tableau, daté de 1854, figura pour la première fois à l'Exposition universelle de 1855.

[2] Au-dessus de la porte pratiquée à droite de la chapelle du Sacré-Cœur. Ce tableau présente un effet de clair-obscur où domine la gamme sombre. N'oublions pas que c'est un nocturne. Les rares colorations qui s'y trouvent sont plutôt pâles; la plus écrite, celle de la robe du Christ, est d'un carmin grisoyant fort délicat.

temple, *Saint Michel refoulant les mauvais anges* (Saint-Sulpice, 1857-1861 [1]). Bien décoratives par leur contexture, ces compositions méritent un examen attentif au point de vue pictural.

Dans la première, l'effet affectif des lignes, — attitude de la Sainte Vierge, très mère de douleur; geste peut-être trop lyrique, mais incontestablement très éloquent de la Madeleine; postures également révélatrices de sentiments des hommes qui soutiennent le corps du Sauveur, corps que le dessin de son inflexion suffirait à rendre touchant; silhouette tourmentée de l'ensemble des personnages, lesquels, en réalité, ne forment qu'un groupe, combien humain! — cet effet est corroboré par le caractère lugubre des rouges et des verts bleuis, sorte de *leit-motiv* de cette partition de taches dont ils font partie [2]. Aussi l'œuvre rayonne-t-elle une émotion pénétrante.

Les trois compositions de Saint-Sulpice (chapelle des Saints-Anges) représentent une phase significative de la marche de leur auteur vers les colorations lumineuses. Les tonalités y sont orchestrées d'après une méthode basée sur l'observation des valeurs, comme dans *la Pietà*, et avec un sens très sûr de la loi des complémentaires. On relève notamment, dans *Héliodore*, une opposition de rouge et de vert à droite, un rapprochement de bleu turquoise et de jaune citrin sur la colonne, lesquels donnent une sensation d'or vert qui fait valoir le violet de la draperie de l'ange; et, dans *la Lutte*, la confédération des délicieux orangés du soleil levant et des bleus éteints de la ligne de fond. Les différents tons y sont disposés, non pas comme les fleurs d'un bouquet, pour réaliser uniquement un ensemble agréable aux yeux, mais selon leur valeur respective, — leur degré d'intensité ou de neutralisation, — dans l'harmonie naturelle dont ils sont la reconstitution.

C'est pourquoi le paysage de *la Lutte* est resté vert, frais, enveloppé d'air, et clair le coin du temple dans *Héliodore*, et lumineux l'effet de soleil dans les nuages du *Saint Michel*. C'est pourquoi le temps n'a pas altéré les chairs des personnages, pas même celles de Jacob, où dominent les ocres; elles ont été modelées avec une pâte purifiée de façon à ne pas s'obscurcir. Dans leurs

[1] Les cartons en furent commencés en 1853.

[2] Delacroix avait déjà fait une œuvre analogue en 1829, l'année même où il copia au pastel *la Descente de croix* du Tintoret au musée de Caen. Cette *Pietà*, dont M. Praet, de Bruxelles, est le possesseur, se recommande par son décor d'une expressive sévérité. Il en composa d'autres postérieurement à celle de Saint-Denys du Saint-Sacrement, sans jamais égaler cette dernière.

demi-teintes, et jusque dans leurs ombres, on reconnaît des colorations rompues, la plupart de la famille des rouges. C'est particulièrement visible dans les pieds et les mains des guerriers d'*Héliodore*. L'effet solaire du *Saint Michel* est d'une exquise vérité; et la très large auréole d'or dont il entoure l'archange, — au geste si bien écrit, — achève d'en glorifier la victoire.

Ce motif a une grandeur imposante [1]. Delacroix renforçait souvent ainsi par une ou plusieurs teintes l'impression dominante d'une œuvre; et l'on sait qu'il excellait également à tirer de sa palette des tonalités dramatiques. Le système d'après lequel il se servait des pigments était en somme l'équivalent d'une métrique; les cadences picturales furent, pour cet harmoniste, ce que fut pour saint Léon le Grand, le *cursus* rythmique des Latins.

Enfin, par ses seules qualités d'ordonnateur, le maître a rendu très prenante sa *Montée au Calvaire* du Musée de Metz (1859). Il en a disposé les personnages avec un sens scénique si juste que tout l'intérêt se trouve concentré sur la Victime volontaire, le divin Sauveur [2]. Cette œuvre et les décorations de Saint-Sulpice sont le couronnement de sa carrière; il l'avait commencée, chose peu connue, en composant des sujets religieux. Ses deux premiers tableaux sont une *Vierge des moissons* (1819) et une *Vierge du Sacré-Cœur* (1821). Celle-ci, que Géricault l'avait prié d'exécuter à sa place pour les Dames du Sacré-Cœur de Nantes, n'entra jamais, croit-on, dans le couvent auquel elle était destinée ; mais il en existe une réplique, sinon une copie. L'autre, très raphaélesque (l'auteur avait vingt et un ans), orne un autel dans l'église d'Orcemont (Seine-et-Oise).

Huit ans après l'apparition de l'*Agonie au jardin* de Delacroix, en 1835, un peintre alors en pleine notoriété, Callande de Champmartin, exposait sa *Prédication du Baptiste*, aujourd'hui à Saint-

[1] Par malheur, il est difficile de le contempler aisément, car il décore le plafond, — très élevé, — de la chapelle des Saints Anges. On ne le voit bien que les jours où le soleil inonde de rayons cette chapelle.

[2] Le Louvre possède un impressif dessin de cette composition. Dans ses deux *Jésus sur le lac de Génézareth* (1853), scènes expressément mouvementées, Delacroix n'a réalisé qu'une ordinaire péripétie de tempête. La mieux venue est celle que Courtry a gravée. Son *Relèvement du corps de Saint Etienne* (1853-1859, musée d'Arras), compte, avant tout, comme groupement; son *Saint Georges* (1854, musée de Grenoble), intéresse par sa crânerie et son romantisme. Quant à son *Saint Sébastien*, de l'église de Nantua (1836), c'est uniquement un bon morceau de peinture, une très artiste manifestation du jeu des brosses et des pigments. D'ailleurs, peintres et sculpteurs ne représentent, en général, le jeune martyr que parce qu'il leur est un merveilleux prétexte pour prouver leur connaissance du corps humain.

Thomas d'Aquin[1] (Paris). Cette œuvre n'a rien pour satisfaire des aspirations chrétiennes, mais elle est *artiste* et fort curieuse. On y voit, dans un décor et sous des costumes *couleur locale*, — l'auteur avait voyagé au Levant[2], — des figures très « dix-huit-cent-trentesques »; il s'était plu à représenter ses amis. Il ne faut donc pas s'étonner si les physionomies de ces personnages semblent celles d'auditeurs d'une conférence profane. Nous avons devant nous des dilettantes. Ils sont placés un peu à l'aventure, comme des invités accourus dans le parc de leur hôte autour d'un orateur improvisé. Le bel adolescent de droite, dont l'attitude abandonnée, un tantinet poseuse, évoque l'*Endymion* de Girodet, ne s'étend évidemment à cette place que pour meubler le premier plan et proclamer que le peintre sait modeler un nu avec aisance. Le précurseur, — dont il sied de retenir le geste éloquent — présente aussi son torse de façon à faire valoir les connaissances anatomiques de son constructeur. Toutes les têtes sont des portraits aux caractères intelligemment tracés ; il y a beaucoup de vie dans cette scène, dont par malheur les tonalités ont été soit détruites par les embus, soit empouacrées à la suite d'un mauvais vernissage. Néanmoins, telle qu'elle est, surtout par ce qu'on pourrait appeler son parfum d'art, cette « Orientale » de la peinture repose, comme les poèmes de Delacroix, des travaux solennels mais inémus, corrects mais moroses et souvent guindés, d'Abel de Pujol, de Blondel, de Gabriel Guérin, de Picot, de Signol, de Guillemot, de Schnetz, de Lordon et de tant d'autres qui, visant au style, tombèrent dans le faux idéalisme, le classicisme prétentieux[3].

De cette chute, des peintres remarquables à plus d'un titre ne surent pas toujours se garer. Tel Victor Orsel. Certes, il serait inepte de nier son talent, mais si l'on examine son œuvre sans vaine complaisance, on doit reconnaître que ce savant dessinateur, cet estimable metteur en scène fut peu artiste. Ses motifs de Notre-Dame de Lorette (chapelle de la Sainte-Vierge) sont

[1] A droite, près du porche.

[2] Plusieurs dessins, exécutés au cours de ce voyage, figurèrent au Salon de 1827.

[3] Une autre peinture de Champmartin, *Saint Philippe assistant à la multiplication des pains*, se trouve à Saint-Jacques (Paris) dans l'une des alvéoles de l'abside, à gauche. Un peu mieux composée que *la Prédication du Baptiste*, mieux conservée mais recouverte de tonalités plates et quelconques, elle n'offre qu'un médiocre intérêt. De même sa *Sainte Geneviève* de Notre-Dame des Blancs-Manteaux. Quant à ses scènes de Notre-Dame de Lorette (*Saint Etienne visitant un malade* et *Saint Etienne conduit au supplice*), elles sont à moitié effacées.

froids et secs; son *Choléra*, de Fourvière, son allégorie de la Charité (Lyon) laissent l'impression des devoirs laborieusement accomplis. Ses meilleures compositions manquent de cette vie, de ce *fluide* qui caractérise les œuvres *artistes*. Et il en faut dire autant des tableaux à sujets religieux d'Ary Scheffer.

En 1842, Corot présentait au Salon la scène la plus importante qu'il ait extraite des Livres Saints : *le Baptême de Notre-Seigneur*[1], et il éprouvait un injuste refus. Mais les jurés des Salons, sensitifs facilement exaspérés ou raisonneurs souvent étroits, se sont montrés de tout temps féroces envers ceux dont ils n'admettaient pas l'art. On peut voir aujourd'hui *le Baptême* de Corot dans Saint-Nicolas du Chardonnet; si ce n'est pas un chef-d'œuvre, c'est moins encore un ouvrage faiblard. Par son arrangement bien décoratif, comme par son paysage très plein air (les feuillages si muralement configurés ont noirci, mais le ciel est resté lumineux et même hyalin à l'horizon), il annonce Puvis de Chavannes.

En 1843, ou dans les deux années suivantes, Chassériau orne la chapelle de Sainte-Marie-l'Egyptienne, à Saint-Merry (Paris). *La Conversion de la sainte*, au-dessus de l'autel, ainsi que les figures de la convertie et du moine Zozyme, peintes dans la partie supérieure, n'ont rien pour captiver l'attention; mais le motif du bas, *l'Ensevelissement*, ne laisse pas d'émouvoir. *Le Triomphe de la sainte* présente un bon arrangement de figures. Quant à l'anecdote placée au-dessous, *Saint Zozyme racontant l'histoire de l'Egyptienne*, elle est à peu près effacée. En 1851, il tire un excellent parti d'un thème peu inspirateur : *Saint Philippe baptisant l'eunuque* (Saint-Roch, chapelle des Fonts), et il trace une figure bien recueillie de saint François-Xavier (*ibid.*). En 1855, il déploie toutes ses qualités de décorateur, — et elles étaient solides, — dans sa *Descente de croix* de Saint-Philippe du Roule (chœur), tout à fait remarquable par son groupe central.

Presque en même temps que Chassériau débutent, dans la peinture religieuse, les meilleurs élèves d'Ingres : les deux Flandrin et Louis Janmot.

Le plus connu de tous, Hippolyte Flandrin, savant constructeur de formes et peintre de haute valeur[2], n'est parvenu que rarement à imprégner de piété ses figures. Et pourtant lui-même

[1] Ses autres compositions sur des sujets religieux, parmi lesquelles il faut retenir *Agar dans le désert* (1835), *Saint Jérôme* (1837) et *Saint Sébastien* (1853), ne sont que des paysages à figures.

[2] Son beau nu du Louvre en est la preuve péremptoire. Il y a peu de corps aussi bien stylisés dans nos peintures du siècle dernier.

vivait pieusement. Mais pour enclore en une œuvre plastique des sentiments religieux, point ne suffit d'en avoir; il faut, avant tout, posséder le don d'exprimer des physionomies ou des attitudes révélatrices d'états d'âme. Hippolyte savait mieux bâtir un corps qu'écrire une de ces expressions. Il y a de la gravité, voire de la grandeur, dans nombre de ses compositions, notamment dans sa *Procession* de Saint-Vincent-de-Paul (Paris); quel dommage qu'aucune figure de cette frise n'ait de rayonnement spirituel, ne touche l'âme! D'autre part, si ses divers personnages sont profilés très heureusement et de manière à concorder avec leur entourage monumental, ses scènes trop symétriques, entre autres celles du chœur de Saint-Germain-des-Prés, ont rarement cet équilibre de vides et de pleins qui constitue l'harmonie. Il eut le sentiment du dessin mural plus que le sens du décoratif. Dans sa décoration de la nef de l'église précitée, on ne relève guère que deux scènes disposées avec bonheur; ce sont les seules vraiment pieuses : *la Nativité* et *l'Adoration des Mages*. Pour arriver au style, lui aussi sacrifia trop facilement l'humanité de ses figures. Ses anges diadématophores de Saint-Vincent de Paul n'y ont rien perdu, mais il n'en est pas de même de ses Bienheureux.

Paul, son frère et son fidèle collaborateur [1], respecta mieux la vie dans les deux scènes religieuses qu'il composa lui-même : *la Prédication de saint Jean* et *le Baptême du Christ* (Saint-Séverin, chapelle des fonts baptismaux, 1844-1846); mais il ne parvint ni à bien ordonner ses groupes, ni à les spiritualiser. Ces pages, particulièrement *le Baptême*, la meilleure, intéressent surtout par leur décor naturel, très bien choisi et très décorativement présenté. Ce maître, le plus pur styliste du paysage au dix-neuvième siècle, survivra par quelques bonnes idéalisations de la nature et force dessins construits avec autant d'amour que de science [2].

Louis Janmot, trop oublié maintenant, a droit à une belle

[1] Il exécuta un grand nombre de figures de la *Procession* de Saint-Vincent-de-Paul. Après la mort d'Hippolyte, il peignit *l'Ascension* de Saint-Germain-des-Prés d'après l'esquisse de son frère, et, dans la même église, pour compléter le décor de la nef, *les Anges du jugement dernier*.

[2] Signalons parmi ses peintures : *les Pénitents de la mort*, *les Gorges d'Ollioules*, *le Nid de l'Aigle* (Fontainebleau), *les Environs de Tivoli* et un certain effet d'automne pris dans le Bugey. Il laisse un spicilège de paysages au crayon, dignes de vénération et d'étude, au même titre que les portraits à la mine de plomb du grand Ingres. Ses différentes vues du Pincio, de la campagne romaine, de Pornic, de Montgeron, pour ne citer que celles-ci, sont très naturellement décoratives. Quand on fera l'histoire

place dans le chœur de nos artistes; de tous les élèves d'Ingres, c'est celui qui réussit le plus souvent à idéaliser des formes, sans leur enlever de la vie, et à rayonner quelque spiritualité. Sa *Cène*, de la chapelle des Antiquailles (Lyon, vers 1844), son autre *Cène* de Saint-Polycarpe (Lyon), sa *Fin des temps* jadis, à la Barouillère (près Saint-Etienne), son *Assomption* (église de la Mulatière), son *Purgatoire*, de la collection Thiollier (Saint-Etienne), allient les qualités des pages de haut style. La dernière de ces pages, restée à l'état de carton et d'autant plus parlante à l'esprit, met sous les yeux un bel exemple de difficultés vaincues, ses nombreux personnages, anges et âmes, étant très ingénieusement disposés en groupes bien reliés entre eux et formant une délicieuse arabesque. C'est de plus une évocation très catholiquement comprise du Purgatoire.

Son *Sursum corda*, qui fait partie d'une impressionnante suite de trente-deux compositions : *le Poème de l'âme* est une scène religieuse presque autant qu'harmonieuse. Parmi les autres motifs de ce poème, histoire illustrée d'une âme depuis sa naissance jusqu'à son retour au Créateur, un retient fortement et mérite de figurer à côté des représentations de l'Enfer; il a pour titre *Sans Dieu* et montre, dans un site désolé, un jeune homme à l'air orgueilleux et mélancolique qui s'absorbe dans ses pensées. Cette effigie d'incroyant est des mieux obtenues au point de vue psychologique comme au point de vue plastique, on ne saurait oublier le maître qui la traça[1].

Ses deux fresques de la chapelle des Franciscains de l'ancienne rue des Fourneaux (Paris, vers 1850), sont d'appréciables décors. Le groupe central du *Mariage de saint François avec la Pauvreté* produit un excellent effet; et, dans *Saint François vénérant Marie*, le père séraphique s'agenouille avec une réelle piété. Quant aux tonalités de ces pages, elles complètent merveilleusement l'harmonie des lignes; leur fraîcheur, leur pureté fait penser aux orchestrations des plus belles miniatures du quinzième siècle. Seules, elles permettent de connaître la vision de Janmot, car ses peintures sur toile ont presque toutes souffert de l'action du temps. C'est ou plutôt c'était une fête pour les yeux, car, hélas! que sont devenues ces œuvres? On peut craindre qu'elles n'aient été détruites lors de l'installation d'une école d'électricité dans le

du paysage au dix-neuvième siècle, on pourra, en signalant Paul, donner en exemple son respect du dessin, son souci de l'harmonie et son goût délicat. Ce n'est pas lui qui se fût arrêté devant un coin quelconque.

[1] Les tableaux du *Poème de l'âme* ont été exposés en 1851. Ils sont maintenant à Saint-Tropez dans la collection de M. Janmot fils.

couvent franciscain. Si ce lâche et sot vandalisme a été commis, il faut d'autant plus le regretter que les fresques du dix-neuvième siècle sont excessivement rares chez nous[1].

Deux autres compositions de Janmot : *Saint Etienne devant les docteurs* et *le Martyre de saint Etienne* (1866, Saint-Etienne-du-Mont, à droite et à gauche de la sacristie), se recommandent par leur bonne ordonnance. Dans la seconde, l'attitude du jeune diacre ne laisse aucun doute sur son renoncement et sa face resplendit de foi. Enfin, une *Sainte Vierge* du même maître, celle de la cathédrale de Lyon, ravit par sa douceur[2].

Parmi les ouvrages des autres ingristes, il convient de retenir : *la Descente de croix* de Joseph Guichard (1845, Saint-Germain l'Auxerrois, transept, partie de droite), les décorations du même pour la chapelle Saint-Landry (même église) ; *les Scènes de la vie de sainte Philomène* d'Amaury-Duval (Saint-Merry, chapelle de la sainte) ; *le Couronnement de la Sainte Vierge* et *l'Assomption* du même (Saint-Germain l'Auxerrois, chapelle des catéchismes) ; les compositions dont Jean-François Brémond a décoré, en 1851-1855, Saint-Jacques-Saint-Christophe de la Villette (Paris)[3] ; la *Sainte Valérie* de Louis Lamothe (1865, Sainte-Clotilde), chapelle de la sainte).

La première de ces œuvres, que le beau corps de son Christ suffirait à sauver de l'oubli, présente un assez bon ensemble encore que les personnages des premiers plans tendent trop à l'effet dramatique. Austèrement tracée, elle attendrit par ses tonalités harmonieuses, qui sont d'un coloriste à l'œil sensible aux valeurs. C'est que Guichard ne s'était pas contenté d'étudier chez l'auteur de *la Source*, il avait achevé son initiation chez Delacroix.

Les scènes d'Amaury-Duval sont des meilleures de cet artiste, peu original mais toujours probe et parfois exquis. Dans la

[1] Il reste d'autres peintures murales de Janmot : deux scènes familiales dans une maison de Bagneux, près Paris, qu'habita le maître. C'est à tort que l'on a dit (*Album des dessins des peintres lyonnais du XIXe siècle*) que ces dernières avaient été détruites par les Allemands pendant l'année terrible ; elles furent seulement dégradées en certains endroits, mais l'humidité achève de les anéantir. Les fresques de Janmot sont des plus artistiques, tandis que celles d'Abel de Pujol (Saint-Sulpice, chapelle Saint-Roch) et celles de V. Mottez (Saint-Germain l'Auxerrois, près de la sacristie) affligent par leur banalité.

[2] Une autre Vierge qu'il fit pour les religieuses de Notre-Dame de Sion (ancien couvent de Paris) est une figure sans piété, mais d'un noble dessin

[3] Ces compositions représentent, en une série de motifs tracés les uns à la suite des autres, différentes phases de la vie de Notre-Seigneur et *la Prédication de saint Paul à Ephèse*. Des *Prophètes* et des Vertus personnifiées les accompagnent.

composition où Dioclétien tente de fléchir sainte Philomène, il faut louer l'attitude de celle-ci, dont elle manifeste bien l'esprit de sacrifice. Aux motifs qui l'accompagnent, *Notre-Seigneur et la martyre*, *Sainte Philomène secourue dans sa prison par les Anges*, il n'y a pas lieu de s'arrêter. Et pas davantage au motif qui leur fait face : *la Sainte Vierge et Philomène*. Par contre, on doit longuement examiner *Sainte Philomène sauvée par deux Anges*. Les témoins de ce miracle se distinguent par leur style et se groupent excellemment; deux d'entre eux, agenouillés au premier plan, exhibent de belles draperies. Le décor, d'une heureuse simplicité, est bien mural par ses tonalités comme par sa contexture. Mêmes qualités dans ses deux motifs de Saint-Germain l'Auxerrois, qui, de plus, dégagent une sérénité pieuse. Toutefois leur charme ne saurait faire oublier qu'ils sont des pastiches de l'art florentin du quattrocento. Sans ses réminiscences, *l'Assomption*, si suave, si pénétrée de recueillement, serait un pur chef-d'œuvre [1].

Les deux frises de Brémond qui se déroulent dans la nef de la Villette, au-dessus de la colonnade, sont d'une ordonnance fort agréablement équilibrée et d'une gamme de tons très fresque. Celle de gauche, où l'on remarque surtout *l'Entrée à Jérusalem*, est à la fois majestueuse et joyeuse; celle de droite, qui malheureusement commence de se désagréger, ne manque ni de grandeur ni de pittoresque. Par leur dessin comme par leurs teintes, par leurs silhouettes présentées en files peu serrées, ces deux frises donnent tout d'abord l'impression d'une peinture hellène, et l'on est d'autant plus disposé à les prendre pour l'œuvre de quelque contemporain des mosaïstes de Sainte-Pudentienne que, dans cet édifice sans voûte et sans abside d'un quartier perdu, on pourrait presque se croire dans une basilique de la primitive Eglise. Les deux autres compositions de Brémond ornent le chœur. A droite, un *Martyre de saint Jacques*, touchant par la résignation et la dignité de l'apôtre; à gauche, un expressif *Martyre de saint Christophe*. Il y a dans ces scènes une vie que renforcent d'assez ardentes colorations étoilées sur un clair-obscur. Regrettons que les différentes œuvres de l'auteur soient éparpillées un peu partout; il serait intéressant d'étudier la *peinture* de celui qui fut le maître d'Albert Besnard.

[1] *Le Couronnement* est au-dessus de l'autel; *l'Assomption*, de format plus modeste, se trouve à côté, près du vitrail. On ne peut bien voir ces deux peintures qu'au soleil couchant; espérons que l'on cessera, quelque jour, de fermer au public la chapelle qui les possède. Au nombre des autres travaux religieux d'Amaury-Duval, signalons encore les dessins des *Anges* qui décorent quelques verrières de Sainte-Clotilde.

La peinture de Louis Lamothe est un retable aux figures sobrement disposées sur fond or et à peine teintées. Dans sa partie gauche, la meilleure, sainte Valérie reçoit le baptême avec humilité et ferveur, son attitude l'indique clairement; près d'elle, les assistants forment un groupe bien relié [1].

Nombre d'ingristes abordèrent les sujets religieux, et tous, sauf Ziegler (coupole de la Madeleine), les ont traités au moins avec conscience, ce dont nous devons leur savoir gré. L'un de ces travaux mérite un souvenir à cause de sa tenue grave et des efforts vers la noblesse qu'il trahit : c'est *la Pietà* de Michel Dumas (1878), en la Sainte-Trinité (Paris). L'attitude de la Mère douloureuse y rachète ce que son visage a de déclamatoire [2].

Les sculpteurs de la première moitié du dix-neuvième siècle réussirent moins encore que les peintres dans la figuration des sujets sacrés. Chinard, réalisateur peu commun et bien capable de vivifier la pierre, ne fit de son *Saint Pothin* (Saint-Nizier, Lyon) qu'une bonne statue architecturale. Rude, malgré sa maîtrise, rata la face de son *Immaculée* (1827, Saint-Gervais-Saint-Protais, Paris), gâcha son *Baptême du Christ* (Madeleine) et ne prit qu'une revanche modeste dans son *Christ en croix* (1852, Saint-Vincent-de-Paul, maître-autel). Barye, qui ne fut pas seulement un remarquable animalier (témoins ses figures du Louvre, façades des pavillons Denon et Richelieu), n'a pas cherché, semble-t-il, à spiritualiser son *Saint Sébastien* (1831) et sa *Sainte Clotilde* (vers 1836) de la Madeleine. Charles Simart, un dévot de l'antique, a taillé une *Vierge Mère* (1845, cathédrale de Troyes) que l'on peut à peine louer au point de vue sculptural. Préault, qui se préoccupait trop de forger des mots d'esprit mondain pour comprendre le spirituel, a modelé deux *Christ en croix* (un à Saint-Gervais (1849), l'autre à Saint-Ferdinand, Paris) qui ne l'emportent pas sur les œuvres susdites [3]. Antoine Etex, dans son *Christ aux anges*, groupe presque conventionnel (Saint-Eustache), semble avoir perdu les robustes qualités de l'auteur de *Caïn et sa race*.

[1] On doit aussi à Lamothe les dessins de quelques vitraux de Sainte-Clotilde, ceux qui représentent Esdras, Daniel, Isaïe, Jérémie, Saül, Salomon, Job, Amos, et deux figures de *la Procession* d'H. Flandrin, à Saint-Vincent-de-Paul. L'un des prophètes de Sainte-Clotilde ressemble à l'écrivain Joséphin Péladan, et le dessin sanguine de cette figure (collection Adrien Mithouard) annonce les crayons d'Alexandre Séon.

[2] Cette page est très supérieure à l'autre composition de Dumas, *la Vierge consolatrice*, qui lui fait face.

[3] Sa *Sainte Catherine* (portail de Saint-Paul-Saint-Louis), n'est aussi qu'une figure sculpturale. Au moins s'harmonise-t-elle bien avec le monument.

Avec Eugène Oudiné, nous avons, enfin, un statuaire capable de donner à ses figures plus que du style. Ses Vierges-Mères de Saint-Gervais-Saint-Protais (1848, abside) et de Saint-Ambroise (1868, *id.*) ont toutes deux de la bonté, de la suavité et de la dignité. La seconde est particulièrement noble, de cette noblesse morale qui porte l'empreinte chrétienne[1]. Sa *Vierge* de Saint-Eustache (1873, portail méridional), d'une attitude si flexible, et néanmoins exquisement monumentale, se recommande par son sentiment maternel, sa grâce souriante et sa suprême distinction. C'est une patricienne embellie de charité, d'amour. Mais ses bas-reliefs du porche de Sainte-Clotilde ne présentent qu'un intérêt décoratif. Le mieux arrangé des trois, *le Martyre de sainte Valérie* (porte de droite), aux personnages élégamment drapés, a son effet gâté par l'ange qui vole au-dessus du groupe principal[2]. Oudiné avait reçu les conseils du médailleur Galle et il se livra parfois à la glyptique[3]. Sur sa médaille de Notre-Dame de Paris (1864), se profile une image charmante et bellement dessinée de notre Reine céleste. La plupart des figures de ce maître offrent une structure harmonieuse, des contours idéalisés et des draperies orchestrées avec goût; ce n'est pas vainement qu'il fut influencé par Ingres.

Un autre sculpteur, peut-être encore plus désireux d'animer la matière en catholique, Emilien Cabuchet, a laissé au moins trois œuvres bien pieuses : les statues de Saint Vincent de Paul (bronze, 1855, Chatillon-les-Dombes, marbre, 1857, chapelle de ce saint à Saint-Sulpice), le bienheureux J.-B. Vianney priant (1867) et le bienheureux Vianney prêchant (1896, basilique d'Ars). Les visages de ces fervents apôtres de la charité reflètent une grande, une chrétienne bonté. La figure de Vincent est celle qui nous donne le mieux l'idée de cet admirable saint; elle témoigne, en outre, de solides qualités sculpturales. Celle du célèbre curé en prière, par tout ce qu'elle révèle d'une âme, se filie aux plus sublimes créations. Son bas-relief de l'autel du tombeau (1861, basilique d'Ars), *Sainte Philomène enlevée par les anges*, vaut par sa souplesse et sa grâce. Son *Sacré-Cœur*

[1] Dans le motif sculptural qui encadre la *Vierge* de Saint-Gervais, se dressent les quatre Evangélistes, figurines très heureusement décoratives.

[2] Le bas-relief du milieu, la *Crucifixion*, paraît étriqué en son extrême symétrie; l'autre, le *Baptême de Clovis*, est quelque peu lourd. On doit aussi à Oudiné le *Saint Landry*, de la tour qui se dresse à côté de Saint-Germain-l'Auxerrois; mais cette statue, de pur décor, ne retient en rien l'attention.

[3] On doit à Galle une intéressante médaille de baptême illustrée d'un évêque au geste très sacerdotal

de Montbard et son *Sacré-Cœur* de Saint-François-de-Sales (Lyon) se font accepter par leur style; son aimable *Notre-Dame au bel Enfant* de Sainte-Croix (Nantes), son *Saint Claude* de Montmartre, son *Bienheureux Chanel* de Belley, plaisent par leur arrangement équilibré avec un sens des rythmes très sûr; son *Bridaine* de Chuselan (Gard) retient par son individualité excellemment affirmée jusqu'en la main qu'il agite. Et que de figures, riches de promesses, sont restées à l'état de maquette, comme sa Sainte Thérèse!

Quelques artistes s'inspirèrent de l'Evangile pour en tirer des scènes pittoresques, des effets exclusivement picturaux. Ainsi procéda Decamps dans son *Jésus sur le lac* (collection Moreau-Nélaton), composition savoureuse en dépit de quelques lourds empâtements et de parties enténébrées. D'autres, au contraire, manifestèrent des sentiments religieux en représentant de très simples scènes de la vie quotidienne, tel J.-F. Millet, dans son célèbre *Angelus*. Cette œuvre, dont les personnages se tiennen et prient avec un recueillement avéré, a fâcheusement souffert des repeints et de l'action du temps; quantité de ses teintes ont noirci, ses premiers plans sont une stratification de coulées brunes; impossible de se faire, d'après son état actuel, une idée de ce qu'elle était au sortir de l'atelier de Barbizon. L'étude au pastel de cet *Angelus* livre bien une image lumineuse et chrétiennement poétique; par malheur, elle nous a été ravie par l'étranger. Ceux qui ont vu, à l'exposition générale des œuvres de Millet, cette page si synthétique et si vivante, regretteront toujours que l'Etat l'ait laissé partir.

Tandis que s'éclaircissait la phalange ingriste, et que Pierre Bossan s'apprêtait à renouveler l'architecture religieuse, trois peintres et un sculpteur commençaient d'œuvrer pour Dieu : Félix Villé, dont le *Magnificat* est de 1852[1]; Paul Borel, qui débuta, quelques années plus tard, Bernard Bénezet et Charles Dufraine, dont les premiers ouvrages importants virent le jour en 1863, environ un an avant la mort d'Hippolyte Flandrin. Malgré le caractère chrétien de leurs travaux, ces artistes sont encore les moins connus à cause de leur vie modeste, loin du monde et des cénacles.

Villé, né à Mézières en 1819 et formé à Paris, reçut des dons précieux d'idéalisateur et acquit le savoir des vrais décorateurs

[1] Cette même année, Gustave Moreau, à ses débuts, lui aussi, achevait sa *Pietà* de la cathédrale d'Angoulême. Un peu plus de dix ans après, il devait exécuter le *Chemin de croix* qui se trouve aujourd'hui dans l'église de Decazeville.

de monuments. Ses scènes, en général équilibrées, disposées et peintes d'une manière très murale, font d'impressionnants effets d'ensemble. Ses personnages, toujours naturels, sont synthétisés avec tact, et beaucoup d'entre eux manifestent une ardente piété. Parmi ses nombreuses œuvres, il faut particulièrement retenir : *la Madeleine en prières* (1865, église de Paray-le-Monial), *la Multiplication des pains* (1878, Visitation de Bourg), *la Danse macabre* (1880, musée de Laval), *le Dernier jour* (1881, *id.*), *le Grand souper de Dieu*, d'après l'Apocalypse (1882, musée d'Annonay), *la Résurrection des corps* (1884, musée de Laval), page d'un caractère grandiose (*id.*), *le Voilà* (*id.*, 1885), représentation expressive d'un coin de l'enfer, *la Mort de Saint Joseph*, *Saint Michel*, *Daniel dans la fosse aux lions* (chapelle Sainte-Rosalie, Paris), *Jésus guérissant les malades* (1889, musée d'Annonay), *Apothéose de la bienheureuse Marguerite-Marie* (Visitation de Bourg), *Saint Martin enseignant ses frères*, *le Saint et les oiseaux pêcheurs*, *la Mort du Saint* (Saint-Martin des Marais, Paris), deux stations du chemin de croix de cette même église : *Jésus tombant pour la troisième fois* et *Jésus cloué sur la croix*, scènes très émouvantes, *la Nativité* et *Laissez venir à moi les petits enfants* (1900, chapelle des catéchismes de Notre-Dame de Lorette), la *Crucifixion* (jadis chez les Fidèles Compagnes, de Paris).

La plupart des œuvres de Villé sont harmonieuses et spiritualisantes. Quelques-unes dégagent une grâce exquise, une candeur dont les peintures contemporaines n'offrent pas d'exemple. Issu des profondeurs de l'oraison, l'art de ce contemplatif incite à l'oraison.

Dufraine naquit en 1827, à Saint-Germain du Plain, dans la Bresse, et fit son éducation d'artiste à Lyon, où la mort le ravit, en 1900, à ses admirateurs et à ses élèves. Il sut établir bellement les proportions de ses figures, leur donner des galbes purs et des attitudes expressives, les draper avec une intelligence peu commune de la valeur des lignes. Il comptera parmi les meilleurs stylistes de notre sculpture, ceux qui conservèrent de la vie aux formes qu'ils interprétaient. On lui doit quelques bas-reliefs d'une ordonnance décorative simple et bien alliée à leur entourage architectural : *le Christ entre saint Jean l'Evangéliste et saint Thomas d'Aquin* (tympan de la chapelle des Dominicains d'Oullins, Rhône), le décor du maître-autel de Notre-Dame de Bourg (Ain), *les Anges* de la façade de Notre-Dame de Saint-Vincent (Lyon), le fronton de Notre-Dame de Fourvière (*id.*). Mais sa maîtrise s'affirma mieux encore dans ses statues, dont certaines sont admirables : le *Saint Joseph*, *les Apôtres saint Pierre et*

saint Paul de la basilique d'Ars, la *Sainte Philomène* du plateau des Dombes, *le Christ au Sacré-Cœur* et le *Saint Vincent* de Notre-Dame de Saint-Vincent (Lyon), *les Anges* de l'Adoration réparatrice de cette même ville, *le Christ* du Péage.

Paul Borel, né à Lyon en 1828, est resté volontairement dans sa ville natale; ainsi développa-t-il ses dons sans altérer son originalité. Très pieux, comme Villé, il a voulu se consacrer à la décoration des saints édifices, et depuis bientôt un demi-siècle il n'a cessé de produire. Ses principales œuvres sont, par ordre chronologique : *l'Adoration des bergers et des mages* (ancienne chapelle des Carmes, Lyon), *les Scènes de la vie de sainte Philomène* (basilique d'Ars), la décoration de la chapelle du collège des Dominicains d'Oullins (Rhône), une interprétation symbolique du baptême (église de Saint-Héand, Loire), la décoration de la chapelle des Augustines (Versailles), *la Mort de saint Joseph* et *la Guérison des aveugles* (hôpital Saint-Joseph, Lyon), trois scènes de la vie de l'apôtre des Gentils (Saint-Paul, Lyon)[1].

Ses meilleures pages et ses plus religieuses se trouvent dans la décoration d'Oullins. Les quatre scènes inspirées par la rencontre du divin Rabbi et les disciples sur la route d'Emmaüs, le *Saint Dominique recevant le Rosaire*, le *Saint Thomas et le miracle des saintes Espèces* sont équilibrés à merveille et font d'excellents effets. Jésus et les disciples en marche forment un groupe imposant par sa gravité. Une ardente vie intérieure se lit sur la face du fidèle qui se tient à la gauche de cet inconnu, dont son compagnon et lui-même écoutent avidement les paroles. Nous les retrouvons, tous trois, non moins heureusement réunis, à l'entrée de la maison où ils doivent passer la nuit, l'un des disciples, face au spectateur, toujours typique par son visage spiritualisé. A l'autre extrémité, se dressent deux anges, évocateurs des saintes Espèces. Au repas, troisième partie de cette suite, ils tiennent la corbeille et le vase allégoriques non loin du Fils de Dieu qui présente le pain qu'il vient de rompre avec le geste du prêtre donnant la sainte Eucharistie. Tout élève l'âme dans cette interprétation mystique : la ferveur des figures et l'atmosphère même qui les entoure. Jésus, presque banal dans les deux motifs précédents, impose la vénération dans celui-ci par sa beauté morale et l'admiration par le style de ses contours. Plus que jamais attentifs, les disciples l'enveloppent de regards adorateurs et leur maintien corrobore le fervent hommage de

[1] La décoration de Saint-Paul a été achevée en 1904. Les trois scènes représentent la conversion de l'apôtre, sa prédication devant l'aréopage et son martyre.

leurs yeux qui viennent enfin de s'ouvrir, nous apprend le narrateur évangélique (Luc, XXIV, 31). Ils ne sont pas moins expressifs dans la dernière partie, après la disparition de l'Homme-Hostie. Le disciple placé à gauche intéresse particulièrement par la dilection qui le transfigure. L'un des anges réédite certaine posture emphatique chère aux cinquecentisti, mais l'autre se voile la face avec l'exquise dévotion des âmes réellement unies à Dieu. Nulle tentative de lumière artificielle, d'effet suprasensible dans ce tableau grandiose par sa simplicité. Les seules lueurs visibles dans la salle proviennent d'une modeste lampe. A l'endroit où se profilait le Rédempteur, rien de matériel ne rappelle sa présence; et cette place vide cause une impression indicible. On éprouve, à la contempler, le frisson du surnaturel.

Les compositions illuminées par saint Dominique (chapelle du Rosaire) et saint Thomas d'Aquin (chapelle de saint Dominique) sont divisées en trois parties inégales. Une Catherine de Sienne, idéalement hiératique et un Pie V très muralement dessiné occupent les côtés de la scène où le fondateur des Frères Prêcheurs baise la croix du Rosaire avec une ferveur bien traduite par son prosternement. Quant au docteur angélique, il prie, humblement agenouillé devant l'autel, dont le crucifix irradie sur son visage une vive lumière. Quatre moines, aux physionomies écrites avec un rare souci d'interprétation psychologique, contemplent l'extatique, admirable exemple de face spiritualisée.

Par ce don qu'il a de manifester ainsi les états d'âme, Paul Borel a rendu attachantes les sobres effigies tracées par lui chez les Augustines de Versailles. Ces saints rigides, d'aspect presque rébarbatif, lorsqu'on les considère dans leur ensemble, paraissent très humains, d'une humanité supérieure, lorsqu'on examine leurs visages. La gravité qui fige leurs traits est faite d'amour; un feu ardent, celui de la charité, brûle sous ces formes mortifiées par la pénitence et le renoncement. Entre toutes ces figures, on distingue une abbesse du quatorzième siècle : *Sainte Claire de Montefalcone*. L'artiste l'a représentée dans sa cellule. Sur un motif, elle médite; sur l'autre, elle paraît en oraison. Dans le premier, son profil sévère est tourné vers la fenêtre, d'où l'on aperçoit un coin du ciel. Assurément, ses yeux y cherchent Dieu; peut-être son esprit l'y voit-il déjà. Dans le second, debout, les bras croisés, elle tient dans une de ses mains l'image du divin Crucifié, elle l'enveloppe tendrement, et ses lèvres vont se poser sur le front de l'Aimé avec la plus pure des dilections. Cette attitude, comme celle du premier motif, est infiniment plus éloquente que le regard. On ne peut guère mieux évoquer par des moyens

lastiques les aspirations, les élans de l'âme vers son Créateur. Les deux interprétations sont d'un art tout à fait monacal, et leur parfum d'austérité les classe au nombre des pages vénérables.

Ainsi que tant de peintres épris de mysticisme, Borel s'est toujours plu à regarder la nature, à l'étudier dans ses aspects les plus variés, et, souvent, il en a rendu la poésie. C'est grâce à ses dons d'évocateur que la sérénité s'allie à la piété dans *la Guérison du lépreux* et *l'Arrivée des disciples à Emmaüs*. Les paysages du *Fils de la veuve*, des *Aveugles* et des *Disciples sur le chemin* se recommandent aussi par de précieuses qualités. Synthèses intelligemment obtenues, leur caractère mural n'enlève rien à leur saveur agreste [1].

Borel, qui fit son éducation d'artiste dans l'atelier de Janmot, ne rappelle à peu près en rien la manière de ce maître; au contraire, Bénezet a marché sur les traces d'Hippolyte Flandrin, dont il fut le disciple, après avoir été l'élève de Picot. Toutefois il apporta plus de chaleur dans ses compositions. Né en 1835, à Lagrasse, près de Corbières, dans le Languedoc, il avait commencé ses études professionnelles à l'Ecole de Toulouse; c'est dans cette ville qu'il se hâta de revenir après un séjour de cinq ans à Paris. Il aimait, lui aussi, son coin provincial, et il lui fut fidèle jusqu'à sa mort (1897), au grand avantage de son art. Entre tous ses nombreux ouvrages, disons *le Combat des Anges*, *le Sermon sur la montagne*, *les Huit béatitudes*, *la Chute du paganisme*, *l'Etablissement du christianisme* (église de Villemur, 1863), la décoration de l'église de Montégut (1868), celle de Notre-Dame de la Drèche, près d'Albi (1871-1887), *la Mort de saint Joseph* (église du Taur, Toulouse, 1877), *la Légende de saint Saturnin* (*ibid.*, 1883), *la Légende de saint Nicolas* (église de ce nom, Toulouse, 1892-95. Décoration achevée par ses élèves l'année suivante). Son art a de la vie, de la grandeur, parfois de la spiritualité, il manque d'originalité et d'émotion religieuse. Néanmoins son œuvre mériterait d'être étudiée; peu de manifestations de nos écoles provinciales ont autant d'importance et de dignité [2].

C'est surtout dans les travaux de Villé, de Dufraine, de Cabuchet et de Borel qu'il faut chercher les figurations pieuses de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Examinez les différentes

[1] Ces diverses scènes font partie de la décoration d'Oullins. Pour connaître complètement le naturiste qu'est Borel, il faut examiner ses études peintes dans le Midi et la série d'eaux-fortes originales où abondent les paysages aux tons puissants et veloutés.

[2] On doit aussi à Bénezet des allégories, des scènes historiques (tableaux et décorations), maints portraits et force cartons de vitraux.

réalisations des célébrités de la même époque, vous ne trouverez qu'un nombre infime de motifs à rayonnement spirituel.

C'est, en peinture, dans l'œuvre d'Alphonse Legros, *l'Ex-voto* (1861, musée de Dijon), tableau très remarquable aussi par sa facture large, sobre et solide. Dans l'œuvre de Gustave Moreau : *le Calvaire* dit *les Deux larrons*, *le Martyre de saint Sébastien*, *Fleur mystique*, *le Pardon du Juif errant*[1], *la Sainte Vierge bénie par son Fils*, page d'une intimité ravissante, *Jacob et l'Ange* (vers 1879), scène que recommandent l'attitude et surtout la physionomie du patriarche, et *le saint Georges*, figure gracieuse et forte[2].

Dans l'œuvre de Puvis de Chavannes, *l'Enfance de sainte Geneviève* (1877, Panthéon), la sainte, au milieu de la composition centrale, apparaît très candide, déjà spiritualisée. Les paysans rassemblés autour d'elle se tiennent avec beaucoup de piété, le vieillard agenouillé à l'une des extrémités du motif de gauche frappe par son recueillement. Dans le panneau isolé, la fillette, par son attitude de prière exquisement fervente et si vraie, et les villageois qui la regardent édifiés incitent aux élévations d'âme. La nature, en cette religieuse idylle, semble vraiment surnaturalisée, alors qu'elle n'est que poétisée dans la littéraire *Sainte Radegonde* de Poitiers, et dans l'humaine *Inspiration chrétienne* de Lyon[3].

En sculpture, c'est dans l'œuvre de Just Becquet, *le Christ en croix*, d'un art énergique et saisissant[4]. Dans l'œuvre de Chapu, la petite *Sainte Geneviève*, gentiment pieuse, qui se dresse à côté d'un *Saint Germain* malheureusement quelconque et d'expression duriuscule (Panthéon). Dans l'œuvre de Bonassieux, le *Mgr Darbois* au beau geste de pardon, très chrétien, très sublime, de Notre-Dame[5]. Dans l'œuvre de Frémiet, la *Jeanne d'Arc* à genoux (1875) dont le visage et le maintien décèlent une intense

[1] Ces œuvres sont au musée Gustave Moreau.

[2] L'impressionnante *Apparition* (Luxembourg), où Salomé croit voir surgir devant elle la tête sanglante du Baptiste, ne relève pas de l'art religieux. C'est une artistique figuration du remords et de la crainte La très expressive *Salomé à la prison* et le noble *David méditant* appartiennent également à la catégorie des pages d'inspiration personnelle.

[3] *La Décollation de Saint Jean-Baptiste* (1869) n'est qu'une scène historique, d'ailleurs d'un médiocre intérêt. *L'enfant prodigue* (1877, collection Lerolle), page émouvante, très humaine figuration du retour sur soi-même et de la contrition, relève de l'art moralisateur.

[4] Signalons, parmi les autres œuvres de J. Becquet, un *Christ mort*, très remarquable, un *Ismaël* aux belles formes et à l'attitude expressive (Luxembourg) et un *Samson vainqueur du lion*, puissant, vivant et bien sculpturalement équilibré.

[5] Rappelons que le vénérable archevêque de Paris est représenté au

ie intérieure. Dans l'œuvre de Paul Dubois, la *Jeanne d'Arc* du arvis de Reims (1895), toute rayonnante de foi, presque angélique.

Certaines sculptures qui ne sauraient toucher l'âme retiennent ar de sérieuses qualités d'exécution. Ainsi ce bas-relief de hapu, *le Christ aux Anges*, son premier envoi de Rome (1856, xposé en 1857, aujourd'hui dans l'église du Mée). La scène est armonieuse et très vivante. A défaut de la face radieuse que l'on ouhaiterait, Notre-Seigneur y montre un corps aux belles proortions; quant aux anges, en dépit de leurs draperies tourmenées, ils ont beaucoup de gravité, et c'est dévotement que l'un l'eux baise la main du divin Maître. Ainsi ces autres figures de hapu : *Saint Jean l'Evangéliste* et *Saint Louis de Gonzague* Saint-Etienne du Mont, chapelle des catéchismes), savamment quilibrés et délicatement modelés, *la Vierge*, de l'église du Mée; e noble *Saint Joseph*, de Saint-Augustin.

C'est aussi le cas du *Saint Michel* de Duret (Fontaine Saint-Michel) et du *Saint Jean-Baptiste* du même (Notre-Dame de Lorette), de *la Vierge* de Montagny (1863, Notre-Dame de Saint-Etienne), du *Christ en croix* du même (1868, Saint-Germain des Prés), du *Saint Grégoire de Tours*, de Frémiet (1878, Panthéon), et de *la Vierge* de Paul Dubois (abside de la Trinité, Paris), très sculpturalement architecturée et dotée d'un admirable Enfant aux formes vivantes et souples [1].

Quelques artistes épris de sujets sacrés ont fait au moins une œuvre religieuse : tels le peintre bisontin Edouard Baille, avec sa *Sainte Colette en extase*, composition dont on oublie la médiocrité en contemplant la séraphique réformatrice [2]; le peintre lyonnais Etienne Gautier, avec son *Saint Jérôme*; Luc-Olivier Merson, avec son *Saint François d'Assise prêchant aux poissons*, scène d'un charme pénétrant; Carloz Schwabe, avec sa très pacifiante *Vierge agenouillée au milieu des lis* [3].

Rêveur imaginatif, M. Schwabe traduit ses visions avec une vigueur curieuse, un caractérisme très personnel. C'est surtout un décorateur du livre. Il se plaît à combiner, en des pages évocatrices, comme son *Destin*, le surnaturel et la réalité sensible; il excelle à en tirer des effets intenses et intéressants, quoique l'ensemble souffre souvent du souci des détails. Mais c'est toujours

moment où, tombant fusillé, il bénit ceux qui le massacrent. Son visage respire l'abnégation de soi-même.

[1] Le plâtre de ce groupe figura au Salon de 1867, le marbre en fut exécuté dans les cinq ans qui suivirent.

[2] Ce tableau était, avant la persécution, chez les capucins de Besançon.

[3] C'est un dessin. Il fut exposé à la Bodinière vers la fin des années 1890. M. Schwabe n'a pas exposé, croyons-nous, depuis 1900.

par des moyens naturels qu'il impressionne, par la vie et l'esprit dont il anime ses personnages.

Et sans doute trouverait-on d'autres interprétations spiritualisées en fouillant nos provinces, voire nos colonies. De fervents artistes catholiques ont, sans faire parler d'eux et sans que leurs compatriotes aient songé à divulguer leur labeur, travaillé pour la gloire de Dieu dans plus d'une localité. A Lyon, un dominicain du monastère des Brotteaux, le P. Dauzas, exécuta pendant de longues années des cartons de vitraux et s'efforça de former des artistes parmi ses frères[1]. Il eût voulu fonder un Tiers-Ordre régulier, voué, comme tant d'écoles monastiques du moyen âge, à l'étude de l'art chrétien et à la décoration des édifices du culte; mais les temps se prêtaient mal à une fondation de ce genre. On doit au P. Dauzas un grand nombre de verrières, entre autres celles des églises dominicaines de Lyon et de Bonnay et celles de la chapelle des dominicaines d'Oullins. Le meilleur vitrail de cette chapelle est illustré par un typique *Saint Antonin*. Dans la série de l'église de Lyon, la scène la plus chrétienne représente *la rencontre de Dominique et de François* (au-dessous du grand médaillon de l'abside); et les figures les mieux venues, les plus décoratives, sont : *la Bienheureuse Jeanne d'Aza et le Bienheureux Mannès*, d'une expression douce et grave; *Saint Raymond de Pennafort*, *Saint Hyacinthe*, très bien drapé; *Sainte Catherine de Sienne communiée par le Christ*, à l'attitude pieuse, et, dans le vitrail du Rosaire, la même sainte à genoux, près du Père de son ordre, dont la tête évoque celle de Lacordaire.

Le P. Dauzas ne se bornait pas à dessiner les cartons des vitraux qu'on lui demandait, il en surveillait l'exécution, qui se faisait dans le couvent même. Ses collaborateurs ordinaires étaient les FF. Gilles Brossette et Joachim Durif, tous deux élèves de l'Ecole des beaux-arts de Lyon, et le second doué d'une belle âme d'artiste, les FF. Arbagast Heynis et Eugène Baudin et un laïque, M. Meray[2]. Notre verrier dominicain avait plus de bonne volonté que de talent, et son art est tout de réminiscences; néanmoins, à une autre époque, et intelligemment aidé, il aurait pu créer, au sein de son ordre, un mouvement des plus utiles. Sa tentative ne doit pas être oubliée.

A la Martinique, un autre religieux, le F. Rupert, réalisa, dans les dernières années du siècle, une importante décoration, —

[1] Le P. Antonin-Ferdinand Dauzas était né à Colmar en 1817, d'une famille originaire de la Limagne; il mourut à Lyon en 1888.

[2] Les Frères avaient appris à peindre et à découper le verre chez Barrelon à Grigny.

Scènes de la vie de la Sainte Vierge et *Symboles annonçant Marie dans l'Ancien Testament*, — pour Notre-Dame de la Délivrande (Morne rouge). A peine achevée, cette œuvre fut anéantie par l'éruption du 30 août 1902.

Enfin, dans plusieurs monastères de nos congrégations, diverses œuvres ont été réalisées par des religieux ou des religieuses. Ainsi, chez les Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, naguère à Saint-Antoine (Isère), et chez les Clarisses de l'ancien *Ave Maria* de Bordeaux.

Le peintre-graveur Ferdinand Gaillard, qui savait révéler une âme par le dessin d'une physionomie, nous a laissé une admirable image du renoncement, de l'abnégation et de la ferveur dans son portrait de la vénérée sœur Rosalie.

Des artistes qui n'eurent jamais l'intention de se consacrer à l'art sacré ont réussi parfois à interpréter, et fort bien, des sentiments religieux. En voici de probants exemples : le *Saint Geoffroy*, du peintre Sautai, petite page d'histoire anecdotique (musée d'Amiens), et *la Religieuse en prière*, du même; *les Saintes filles*, du peintre Charles Perrandeau; le délicieux petit *Saint Jean en prière*, du sculpteur Dampt (Luxembourg); *le Pardon*, de M. Hippolyte Lefebvre, touchante figure du Christ succombant sous le poids de sa croix et bénissant ses bourreaux (statue, 1896); *la Tentation dans le désert*, du peintre Paul Buffet; la pieuse *Première communion*, délicate plaquette du bon médailleur Yencesse et deux médailles finement ouvrées : le *Jésus-Hostie*, de M. Vernon, au groupe parfait, et *la Première communion*, de M. Julien Lorieux.

D'autres se sont vainement inspirés de l'Ecriture. Les consciencieux efforts d'un James Tissot sont louables; il sied de saluer sa probité, de lui savoir gré de ses intentions, mais on doit reconnaître que ses compositions, surtout celles du Nouveau Testament, ne dégagent pas la moindre piété. Ce sont de laborieuses illustrations moins bien ordonnées et moins largement dessinées que celles de Bida; les meilleures, celles de l'Ancien Testament, ne représentent que des motifs sans spiritualité.

Quant aux œuvres, non religieuses, mais artistes, tirées des thèmes saints par des peintres et des sculpteurs uniquement préoccupés de travailler la matière, il y en a de fort diverses, dont plusieurs bien connues : *Saint Sébastien* (1865) et *le Christ au milieu des docteurs* (1866) de Ribot (Luxembourg); *Jésus insulté par les soldats* et *le Christ aux Anges* de Manet, tableaux de sa première manière; *le Christ mort* de Legros (Luxembourg); *le Christ au tombeau*, le *Saint-Sébastien* au beau corps juvénile

et l'apitoyant *Christ en croix* d'Henner (Luxembourg)[1]; le *Tarcisius* (*id.*) et le *Saint Vincent de Paul* (Panthéon) de Falguières; la *Mater Dolorosa* (Notre-Dame d'Auteuil), de Carpeaux; *l'Arrivée des Bergers* de Lerolle; le *Tobie et l'ange* (musée de Lille), l'*Agar et Ismaël*, *la Fuite en Egypte* (collection Potter Palmer) de Cazin; *la Nativité* (collection Chave) et *la Sainte emportée par les anges* (église d'Allauch, près Marseille) du prestigieux coloriste Monticelli; le *Saint Michel* de Frémiet et *les Anges* de la coupole du Sacré-Cœur de Paris (auteurs : Barrias, Michel, Fagel et Tony Noël), figures conçues dans un but décoratif; la douce *Vierge-Mère* de Dagnan-Bouveret; l'affective *Pietà* lithographiée par Fantin-Latour; *le Christ en croix* de Savine (*Salon de 1894*); la décoration de la chapelle du sanatorium de Berck-sur-Mer d'Albert Besnard. Cette décoration symbolise, en une série de scènes très humaines, quelques-unes des vertus chrétiennes. Réalisateur vigoureux, coloriste original, M. Besnard s'attache avant tout à peindre des carnations et des effets de lumière. Il a réussi néanmoins à faire triompher l'esprit sur la chair en quelques-uns des personnages de la suite de Berck. Dans la *Résignation*, la première figure agenouillée du groupe de gauche exprime fort bien, par son visage autant que par sa posture, l'abandon à la volonté sainte. Dans la *Résurrection*, le geste du Christ est évocateur d'espérance autant qu'harmonieux.

Dans la dernière décade du siècle, deux peintres débutèrent par des travaux d'esprit chrétien qui témoignaient d'une personnalité : Charles Dulac et Maurice Denis.

Le premier, mort prématurément en 1898, s'affirma surtout dans le paysage, mais il voyait la nature en poète franciscain, aussi beaucoup de ses interprétations de sites élèvent-elles, comme le désirait leur auteur, au-dessus du terrestre. Les plus charmeuses sont trois lithographies : *Spiritus sancte Deus*, *Jesu via et vita nostra*, *Stella matutina*. Elles font partie d'un album, aux pièces d'inégale valeur, qu'il intitula le *Cantique des Créatures* (1894). On en peut retenir aussi les motifs suivants : *Jesu, sol justitiæ*, à l'effet de ciel d'une agréable simplicité, *auxilium Christianorum*, champ de croix assez impressionnant, et *Jesu candor lucis æternæ*, au jeu de lumière finement noté[2].

Du second, le travail le plus considérable est la décoration d'une

[1] Ce Christ est celui qui provient de la Cour d'assises.

[2] En général, ses lithographies impressionnent d'autant mieux qu'elles n'ont pas de prétention anagogique. *Les Hirondelles, les Cygnes, le Grand parc* offrent des décors naturels délectablement synthétisés. En peinture, Dulac avait une vision très fine; il percevait les nuances et les

ıapelle de l'église du Vésinet; comme ses autres peintures, cet ıvrage rayonne une grâce attendrissante qui toucherait davan-ge si les fignres qu'elle enveloppe étaient mieux construites. . Maurice Denis a de précieux dons d'harmoniste, on ne saurait op regretter qu'il en empêche l'épanouissement en persistant ans un archaïsme injustifiable.

A la fin du siècle, en 1899, un jeune sculpteur, M. Louis Castex, est révélé, par une *Vision de la sainte Vierge*, capable d'inter-rétation religieuse. Ce bas-relief et une *Communion de saint tanislas Kotzka*, gracieuse plaquette composée peu après, rouvent qu'il appartient à cette catégorie d'artistes qui savent llier le style et la vie, accuser des caractères et manifester des mes; d'un tel débutant, attendons de belles œuvres.

Mais nous n'avons pas seulement des peintres, des sculpteurs, es dessinateurs, dans notre phalange de l'art pour Dieu, on y ompte aussi des architectes, des verriers, des orfèvres. Dans la econde moitié du dix-neuvième siècle, Pierre Bossan a continué os vénérables constructeurs du moyen âge avec autant d'origi-alité que de science. Du Forez au littoral de Provence, il a semé es plus spiritualisantes et les plus merveilleuses églises que l'on it vues depuis l'ère des cathédrales : Basilique d'Ars et de la ouvesc, chapelles du collège Saint-Thomas d'Oullins et de la 'rappe des Dombes, églises des Dominicains de Marseille, 'Echallon (Ain), de la Mulatière, d'Oullins, de Thizy, de Régnié Rhône), d'Aouste (Drôme).

Vaudremer, autre éminent artiste, a élevé à Paris deux édifices aux roportions eurythmiques, à la structure impressionnante : Saint-'ierre de Montrouge et l'église grecque de la rue Bizet, l'une et l'autre ntelligentes et bien personnelles adaptations du parti basilical.

Léopold Ridel, dont les dons de créateur s'étaient manifestés lans un projet de reconstitution de l'Abbatiale de Fontevrault, a loté l'Hôtel-Dieu de Laval d'une chapelle qui se rattache au parti oman d'une manière délicieuse. Huguet s'est inspiré du même arti avec bonheur pour son église d'Aoste (Savoie).

raduisait souvent avec une tendresse exquise. Il a réalisé des paysages t des intérieurs très attachants par leurs délicats effets de lumière (*Cloître le Vézelay, la Muraille*) ou par leurs tonalités affectives (*Intérieur l'église*) (Luxembourg), *la Pineta de Fiesole, les Bords de l'Aa*, les *Saintes Maries*, la *Sainte Claire d'Assise*). Il lui restait à débarrasser sa alette de quelques tons neutres qui, dans certains effets (*Vues d'Assise et le Ravenne*), l'entraînaient à des lourdeurs, et à réagir contre une tendance à lâcher la forme; il y serait certainement parvenu et il eût réalisé des ages magistrales. Toutefois, les œuvres qu'il laisse suffisent pour lui assurer une bonne place parmi les paysagistes de ce temps.

A M. Bégule, le bon verrier de Lyon, on doit l'impeccable reconstitution des vitraux de la cathédrale de cette ville; et c'est de ses ateliers que sont sorties les meilleures verrières modernes, dont celle du *Vœu des Echevins* de Fourvière et celle du tympan de Notre-Dame de Saint-Vincent (Lyon).

Pour l'orfèvrerie, Bossan créa d'inimitables modèles d'ostensoirs, de châsses et de diverses pièces, qui ont été réalisées à la perfection chez Armand-Calliat, par les soins duquel tant de précieuses choses furent tirées de la matière. Les ateliers Poussielgue-Rusand ont aussi livré de délectables œuvres, entre autres la châsse composée par Sauvageot, la crosse aux immortelles d'argent satiné où s'épanouit une fleur de passiflore en émail translucide mat, le calice décoré, d'après le dessin de MM. E. et A. Le Lièvre, d'une ornementation issue du lis. Tous ces travaux ont commencé un mouvement de rénovation des arts du décor religieux, dont rien, espérons-le, n'arrêtera le développement.

On voit, par les multiples œuvres qui viennent d'être examinées, que l'art religieux n'a pas manqué de bons interprètes chez nous pendant le dix-neuvième siècle. Et certainement on pourrait ajouter aux listes ici données. Au moins la présente étude contient-elle assez de preuves pour ruiner les assertions des adversaires du Christ. Il est facile, en parcourant nos musées et nos églises, de se rendre compte que les ouvrages sans spiritualité, par cela même qu'ils sont ou très artistiques ou d'une facture plus qu'estimable, ne prouvent pas la décadence de notre art chrétien. De tels ouvrages, il y en eut en nombre dans tous les siècles, il y en aura toujours. Et jamais les fortes œuvres surnaturalisées n'abonderont plus que les grands beaux poèmes.

Nulle part, on ne trouve, au cours des années 1800, une floraison d'œuvres égales en art vivant et orant à celle de notre France. Si ces œuvres n'ont pas paru chrétiennes à beaucoup, peut-être cela tient-il à ce qu'elles ne ressemblent point à celles du moyen âge. Ce serait alors un cas de snobisme à ajouter à tant d'autres. Après les négateurs de l'art médiéval, nous aurions les fanatiques de cet art, le seul spiritualisant, à les entendre. Pour accepter de tels absolutismes, il faut ne rien sentir en art. Comme toutes les œuvres de l'homme, l'art religieux évolue. La phase d'évolution du dix-neuvième siècle ne paraîtra pas la moins intéressante dans les futures histoires de notre art. Que les catholiques aient donc enfin le courage d'en reconnaître la valeur sans attendre qu'un Ruskin français la rende évidente aux incroyants.

Alphonse Germain.

UN GRAND MARIN

TOURVILLE[1]

II. — Le commandement en chef. Béveziers et la campagne du large (1690-1691).

« Hilarion de Costentin de Tourville, vice-amiral du Levant, ommandant en chef les escadres du Roi Très Chrétien », n'est lus le bel adolescent dont la charmante figure et l'air frêle faisaient ourire le chevalier d'Hocquincourt. Près de trente-trois années 'une navigation constante, une bravoure héroïque, jointe à une pplication continue aux moindres détails du métier, d'incontes-ables talents, unis à une expérience pratique acquise dans nombre e combats, l'ont mis au premier rang, et il ne va pas tarder à ontrer qu'il en est digne. Ce serait peut-être ici, si la mode ait encore aux portraits, le lieu de s'arrêter un instant et de ontrer en quelques lignes ce qu'était à cette époque de sa vie elui dont nous avons suivi la carrière militaire depuis son origine usqu'à son moment le plus brillant[2]. En 1690, Tourville a uarante-sept ans accomplis, il est donc encore dans toute la orce de l'âge et toute la puissance des facultés, ce n'est plus le mple chevalier de Malte d'autrefois et le petit cadet de famille ui n'a ni rang ni situation. Depuis deux ans déjà, à la mort d'un e ses neveux, marin comme lui, il a pris le titre de comte de ourville, sous lequel désormais il est désigné dans tous les

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1907.

[2] Nos lecteurs trouveront l'histoire de ces grands travaux (entre autres ı bombardement d'Alger et de Gênes) dans l'ouvrage inédit où nous vons puisé les extraits publiés ici et qui montreront Tourville aussi grand ıns la mauvaise fortune que dans les entreprises qui le conduisirent à ıpogée de sa gloire. [N. D. L. R.]

documents datant de cette époque, et on ne le connaît plus autrement à la cour et à Paris. De plus, il s'était fait relever de ses vœux de chevalier de Malte par le Pape et avait cherché à s'établir comme on disait alors. Le comte de Tourville épousait, le 10 janvier 1690, Louise-Françoise Laugeois, veuve du marquis de la Popelinière. C'était une jeune veuve fort jolie et « assez riche, dit Saint-Simon, pour que Tourville eût envie de l'épouser ». Le roi signa au contrat en accompagnant sa signature de quelques-uns de ces mots aimables, comme il savait en dire et qui ne manquaient jamais de charmer ceux à qui ils s'adressaient. Mais mal assortie, et sans doute hâtivement conclue, cette union qui eût dû changer la vie intime de Tourville, n'y apporta au contraire, que peu de bonheur, et ne lui fit pas un intérieur. Elle ne fut pas heureuse et ne dura guère. Une séparation tacite à l'amiable, comme on dit en droit, eut lieu quelques années plus tard. Après avoir noté ainsi cet événement, qui ne semble pas du reste, autant que l'on peut le savoir, avoir beaucoup marqué dans la vie de Tourville, revenons à ses dernières années, à celles qui furent véritablement les grandes années de son existence. Elles vont montrer dans tout leur éclat le talent, l'on doit presque dire le génie militaire, comme la hauteur d'âme dont il était doué et qu'il sut porter à leur plein développement.

Trois mois après son mariage, qui avait eu lieu le 10 janvier 1690, le comte de Tourville, vice-amiral du Levant, lieutenant général des armées du roi, était de retour à Brest. Aussitôt que les premiers jours de mai, il y prenait possession du commandement de la flotte, l'une des plus nombreuses et des plus belles que la France eût encore jamais eues. Il ne fallut au nouveau commandant en chef ni peine, ni temps pour se faire obéir de tous, du plus petit au plus grand. Devant sa forte volonté et l'habitude raisonnée de se faire obéir, toute velléité d'insubordination fut vite réduite à disparaître et il réussit à donner à la flotte une unité, une homogénéité dont elle avait rarement donné le spectacle, qui devint même une des principales causes de ses succès et qui lui permit plus tard d'éviter les conséquences extrêmes d'inévitables revers.

Ce n'était pas peu de choses en effet que de se trouver à la tête d'une escadre de soixante-dix vaisseaux de guerre, commandée par les officiers les plus distingués de notre marine, tous pleins d'ardeur, rivalisant de zèle, les jeunes pour se faire un nom, les autres pour consolider leur réputation, tous avides de combats et de gloire depuis les plus vieux officiers, jusqu'aux plus jeunes, depuis les vieux matelots jusqu'aux petits mousses. Si Tourville avait à se servir de l'entrain de sa flotte sans compromettre l

succès par un excès d'audace, il avait en même temps, et c'était à le plus difficile peut-être, à résister à l'impatience fiévreuse, il faut dire à l'impérieuse violence de son ministre, de Seignelay, qui d'autant plus désireux de voir faire des grandes choses sous son administration, qu'il se sentait malade et près de sa fin, ne lui laissait, c'est le mot propre, aucun moment de répit. Le ministre le poursuivait pour ainsi dire d'exhortations véhémentes, qui chez tout autre auraient pu avoir le plus déplorable effet et porter celui qui les recevait à tout risquer, même à l'aventure, pour les satisfaire, alors qu'elles étaient tantôt impératives, tantôt suppliantes, tantôt même presque injurieuses.

C'est dans cette situation singulièrement épineuse, entre une armée qui a conscience de sa force et un ministre d'autant plus ardent qu'il sent ses jours comptés et n'aspire qu'à avoir un succès, fût-ce même au risque de tout compromettre et sans se soucier de l'avenir, sachant bien qu'il n'en aura que la gloire sans avoir à en porter les conséquences lointaines, que le nouveau vice-amiral prend possession de son commandement. Lui, au contraire, mesure exactement toute sa responsabilité, il sait qu'elle ne sera pas ménagée ni dans le présent ni dans l'avenir, qu'il aura la gloire comme la honte de l'événement dont le pays aura, lui, à subir les conséquences. Moment solennel dans la vie d'un homme et dont il semble que Tourville ait eu toute la conscience. Car, dans un rapport adressé au roi pendant l'hiver de 1690, rapport rédigé avec une netteté et une sûreté de vues très remarquables, où il passait en revue toutes les éventualités possibles de la future campagne, le commandant en chef de la flotte disait en finissant ses observations, où il ne se désigne qu'à la troisième personne : [1]

Mais, si on lui donne ordre de rester à la mer, comme il y a deux ans, pour tâcher d'amuser les ennemis et leur faire connaître qu'on est en état de les attaquer au cas qu'ils entreprennent une descente, je crois devoir dire qu'en ce cas, il faut se résoudre à les combattre à la fin, car s'ils avaient bien voulu le chercher en ce temps, ils l'auraient combattu, vu qu'il n'est pas possible de rester si longtemps à la mer à *pirouetter* à l'entour d'une armée sans en venir aux mains, comme il l'a amplement expliqué...

Seignelay, qui voulait à toute force illustrer son ministère par un succès éclatant, devenait de plus en plus impatient; sentant les forces lui échapper et la vie pour ainsi dire s'en aller goutte à goutte, il n'entendait nullement que la flotte restât à

[1] Delarbre, 339.

« pirouetter » dans la Manche. Il amena sans peine le roi, qui n'était pas difficile à convaincre lorsqu'il s'agissait de la gloire de ses armes, à écarter tout plan défensif et à prescrire à Tourville une offensive directe dans la campagne qui allait s'ouvrir. Celui-ci, après avoir, avec un louable désintéressement, exposé tous les avantages que l'on pouvait attendre d'une campagne où l'on se serait borné à user l'ennemi sans chercher une action décisive et en se contentant de l'attendre, se voyait donc, sans avoir rien à se reprocher, arrivé au comble de ses vœux et aussi au moment critique de sa carrière. A la tête d'une grande flotte qui représentait toutes les forces maritimes de la France, il allait chercher l'ennemi pour lui livrer un de ces combats qui peuvent décider à la fois de la réputation de ceux qui les livrent et du sort de toute une guerre dont ils sont comme le moment décisif. Décidé à mettre toutes les chances de son côté à force de prudence et d'habileté, à ne rien risquer avant l'heure où il faut tout risquer par prudence même, mais à le faire alors, fût-ce avec témérité, il aborda sans trouble cette campagne qui allait faire de lui un grand homme en assurant le succès des armes de la France, ou le rejeter parmi les ambitieux vulgaires dont la présomption justifie la défaite et l'humiliation.

Le 29 juin 1690, la flotte française sortait du port de Brest; 70 vaisseaux de ligne, 5 frégates légères, 18 brûlots et 25 galères en formaient, comme on eût dit alors, l'imposant appareil. Le vice-amiral montait le *Soleil-Royal*, un des plus beaux navires du temps, qui portait 1200 hommes d'équipage et 112 canons de bronze pouvant, en une seule bordée, lancer 1350 livres de fer. Avec ses brillants étendards et ses voiles blanches, sa proue surélevée toute dorée et sculptée, le *Soleil-Royal* était un magnifique navire et sa beauté devait exciter l'enthousiasme de la flotte brillante qui l'entourait. « On n'a jamais vu une armée de mer dans un si bel ordre que le nôtre était quand le combat commença, écrivait plus tard Villette. On eût dit que les 75 vaisseaux dont elle était composée étaient tirés au cordeau[1]. »

La flotte anglo-hollandaise était, elle aussi, fort belle. Elle était commandée par les amiraux hollandais Evertzen et van der Kulm, et l'amiral anglais Herbert. Elle se composait de 59 vaisseaux de ligne et de 53 bâtiments plus légers, et se trouvait ainsi être inférieure en nombre à la flotte française. L'activité de Seignelay avait fait ce prodige et l'histoire doit lui en savoir gré. Sentant cette infériorité et connaissant l'habileté comme l'audace du chef

[1] Villette, *Mémoires*, p. 109.

ui leur était opposé, les Anglo-Hollandais commencèrent, comme 'année précédente, par chercher à se dérober pour éviter le ombat. Ils voulurent profiter, pour y arriver, du vent qui était avorable à leur dessein et contraire aux Français, mais ils ne urent y réussir.

Ce fut le 10 juillet 1690 qu'eut lieu la célèbre rencontre entre es deux flottes française et anglo-hollandaise, qui porte dans 'histoire le nom français de Bévéziers, adaptation de Beachy Had, cap situé à la pointe extrême des Iles Britanniques devant equel elle fut livrée. Ce combat fut une éclatante victoire qui ouvrit nos armes de gloire et immortalisa le nom de celui qui la emporta. Laissons-en d'abord le héros raconter, avec la modestie t la simplicité qui sont la note caractéristique de ses lettres, ette grande journée à Seignelay, qui devait en être aussi heureux que lui parce qu'il avait su la préparer. La lettre semble vraiment mériter d'être citée en entier, on y respire encore comme n air de bataille, un air de mer, qui, même après tant d'années écoulées, a quelque chose d'émouvant et de fortifiant.

Je[1] n'ai pas le temps de vous faire le détail du combat que nous venons de rendre contre la flotte ennemie, il est impossible que j'en puisse connaître les particularités. Les ennemis avaient le vent sur nous, j'ai formé notre ligne. Les Hollandais se sont trouvés à l'avant-garde; Herbert faisait le corps de bataille et le pavillon bleu anglais l'arrière-garde. M. de Châteaurenault se trouva à l'avant-garde par la disposition de notre armée et M. le comte d'Estrées à l'arrière-garde. Les Hollandais vinrent, avec toute la vigueur possible, sur notre avant-garde. Herbert ne voulut pas me combattre et même ne combattit avec aucun de nos pavillons; je combattis avec son vice-amiral et deux seconds aussi gros que lui. M. le comte d'Estrées avec le pavillon bleu; nous tînmes le vent si heureusement que les Hollandais s'étant un peu trop abandonnés, ne purent se rallier au vent avec facilité; il y eut, comptant les Anglais, douze de leurs navires rasés sans aucuns mâts.

Je ne crois pas que, pour un combat donné sous le vent, on ait eu un pareil avantage; le calme vint, c'est ce qui fut cause qu'il n'y eut qu'un de leurs vaisseaux qui tomba entre nos mains, qui était un hollandais de soixante-huit pièces de canon; il est sûr que si nous avions eu nos galères, nous prenions tous ces navires démâtés, qui mouillèrent au jusant. Sur le soir, le vent tourna de notre côté environ une demi-heure; s'il eût continué, il y avait dix vaisseaux hollandais coupés; lorsque l'armée ennemie eut mouillé pour ne pas tomber sur nous et se conserver la marée, je m'aperçus de leur manœuvre, quoi qu'ils eussent toutes leurs voiles, et je mouillais avec quelques vaisseaux de mon escadre à la portée du canon de sept ou huit vaisseaux hollandais qui étaient près de moi. Après la marée finie, ils levèrent l'ancre et se firent remorquer avec leurs chaloupes : ce sont des bâtiments plats qui tirent peu d'eau, et par conséquent plus aisés à

[1] Delarbre, 340.

remorquer que les nôtres; ils s'éloignèrent un peu de nous, nous sommes encore en présence, le vent est toujours de leur côté; l'avant-garde, commandée par M. de Châteaurenault, soutint parfaitement bien les vaisseaux ennemis. M. le comte d'Estrées, qui était de l'arrière-garde, soutint de son côté parfaitement l'escadre bleue, qui le vint attaquer, il y eut deux vaisseaux anglais de l'arrière-garde qui furent démâtés; le reste des vaisseaux fut démâté par l'avant-garde et notre corps de bataille. Vous ne doutez pas qu'après un combat de huit heures nous ne soyons fort désemparés, la plupart de nos vaisseaux n'ont plus de munitions; nous suivons cependant l'armée ennemie; je saurai plus de particularités dans la suite que je vous manderai...

Je trouve que les ennemis se sont parfaitement bien battus; il n'y a eu qu'Herbert et les seconds qui n'ont pas assurément tiré de près et qui n'avaient choisi que des vaisseaux particuliers de l'escadre du marquis d'Amfreville : si nous avions eu le vent, l'affaire aurait été plus complète; mais vous pouvez assurer le roi qu'elle ne la peut pas avoir été davantage, les ennemis ayant le vent sur nous.

L'enthousiasme provoqué par l'issue du combat de Bévéziers fut très grand dans toute la flotte française, peu habituée à remporter de pareils succès sur ses adversaires, sur les Anglais surtout qui se vantaient d'être à jamais les maîtres de la mer. Se voir battus, obligés eux-mêmes d'avouer leur défaite, en vue de leurs propres côtes, c'était pour eux une humiliation sans précédent et pour nous une gloire nouvelle, un fleuron de plus ajouté à la couronne du royaume de France.

La joie éclate dans toutes les relations militaires du temps : elles sont trop techniques pour être rapportées en entier, et risqueraient de paraître incompréhensibles, mais on pourrait y relever des passages curieux, qui peignent vivement l'exaltation causée par la victoire remportée sur l'héréditaire ennemi de la France. C'est ainsi que Petit-Renau, entre les jambes duquel un boulet était passé en lui enlevant un pan de son justaucorps, après avoir raconté la journée à la façon technique d'un ingénieur et y avoir joint un plan de l'affaire pris pendant le combat, finit par ces phrases où vibre pour ainsi dire l'accent du triomphe :

Sans [1] le calme et le jusant, jamais il n'y aurait eu une victoire plus complète... Je crois qu'il est inouï que l'on ait eu huit jours de temps si contraires dans toutes les circonstances que ceux que nous avons eus, depuis que nous talonnons les ennemis. Nous les poursuivons toujours ayant le vent contraire. Ils ont brûlé, cette nuit, un fort gros vaisseau qui a sauté en l'air par notre travers et ils en ont envoyé tantôt sept ou huit à la côte que l'on espère prendre ou brûler. Depuis cette relation écrite, on les a obligés de brûler les vaisseaux qu'ils avaient envoyés depuis et deux autres qu'ils viennent encore de faire échouer, que l'on devait aller brûler. Ils ont aussi coulé deux

[1] Delarbre, 177.

vaisseaux à fond, *de sorte que voilà 17 vaisseaux perdus de 70 à 80 pièces de canon chacun*, sans compter ceux qui périront encore ou que l'armée fera périr dans sa poursuite.

La défaite des Anglais fut si complète que leur relation officielle de la bataille navale, au lieu de raconter l'échec subi, commence par accuser l'amiral français de deux fautes : de n'avoir pas fait jeter l'ancre assez tôt, ce qui permit à la marée d'éloigner la flotte française au moment où elle pouvait achever le désastre des Anglais, et d'avoir donné la chasse en ligne de bataille au lieu de laisser chaque navire faire de son mieux. Après ces deux accusations, destinées à diminuer la gloire du vainqueur, et qui constatent elles-mêmes son succès, le rédacteur est obligé de conclure en disant :

Cette [1] malheureuse affaire ayant été l'objet de divers rapports et conjectures, et les Hollandais se plaignant beaucoup du dommage qu'ils avaient souffert, plusieurs personnes de qualité furent envoyées à Sheerness pour la soumettre à une enquête solennelle. Après avoir été détenu dans la tour de Londres, pendant plusieurs mois, le comte de Torrington [2] fut enfin jugé et acquitté à l'unanimité par une cour martiale réunie à Sheerness le 10 décembre et présidée par sir Ralph Delawal, qui avait commandé, comme vice-amiral, dans l'escadre bleue dans le combat. Si je ne me trompe fort, c'est la première fois qu'un amiral anglais a été appelé à rendre compte de sa conduite de cette manière.

Les Hollandais, qui s'étaient battus avec un véritable acharnement, accusèrent les Anglais de les avoir laissé porter tout le poids du combat. Louvois se faisait lui-même l'écho de ces bruits dans une lettre au maréchal de Lorges, qui est curieuse.

Les [3] Hollandais se sont battus à merveille et ont fait tout ce que de braves gens pouvaient faire. La plupart des Anglais, lorsqu'ils ont vu que leurs vaisseaux commençaient à être désemparés, se sont mis au large et ont tiré de fort loin. Les Hollandais sont enragés contre eux et celui qui commandait le vaisseau que l'on a pris a dit que; dans le conseil de guerre qu'on a tenu pendant la nuit, les officiers ont dit qu'ils s'attendaient bien que les Anglais ne feraient rien qui vaille.

Ces accusations et ces dissentiments entre les deux armées alliées prouvèrent à elles seules la grandeur et l'importance de leur échec. Aussi, lorsqu'on apprit la nouvelle, la joie fut-elle très vive à Paris comme à Versailles. Le nom de Tourville, déjà connu

[1] Delarbre, 175.

[2] Titre porté par l'amiral Herbert.

[3] *Recueil de lettres pour servir à l'éclaircissement du règne militaire de Louis XIV* (par le P. Griffet), t. VI, p. 446. M. de Louvois au maréchal de Lorges, Versailles, 12 juillet 1690.

et populaire, devint tout à coup illustre. Le roi écrivit une lettre publique à l'archevêque de Paris pour faire chanter un *Te Deum* solennel à Notre-Dame, après la victoire qui, disait-il, « l'avait rendu maître de la Manche, après avoir battu les Anglais fortifiés de tous les vaisseaux de Hollande, qui se vantaient depuis des siècles d'en être les maîtres ». Puis Louis XIV écrivit de sa propre main à l'heureux vainqueur, la lettre suivante :

Monsieur[1] le comte de Tourville, l'avantage que mon armée navale vient de remporter sur les flottes d'Hollande et d'Angleterre répond si bien à ce que je m'étais promis de votre valeur et bonne conduite que j'ai bien voulu vous témoigner par cette lettre, écrite de ma main, la satisfaction que j'en espère, que cet heureux commencement aura des suites non moins considérables par votre application à tout ce qui s'offrira à vous pour le bien de mon service et pour la gloire de mes armes, cependant je prie Dieu, etc. Versailles, 17 juillet 1690 au surplus, je me remets à ce que Bonrepos vous dira de ma part.

Signé : Louis.

A Versailles, le 17 juillet 1690.

A côté de l'épître royale se glisse, dans le recueil intitulé *Mémoires de Tourville*, un petit billet de Mme de Maintenon dont la concision et la sécheresse garantissent l'authenticité et qui dut confirmer à celui qui le reçut la sincérité des sentiments du roi :

A Versailles, le 14 juillet 1690.

Je puis[2], Monsieur, vous faire un compliment bien sincère sur ce qui vient d'arriver, puisqu'il n'est pas plus vrai que je le suis de la part que votre valeur et votre capacité vous y ont donné et qu'on ne peut être plus véritablement que je la suis votre très humble et obéis-
sa rvante.

Maintenon.

Une autre lettre de la même main, celle-là écrite à « Mme l'abbesse de Panthémont », la sœur préférée de Tourville, est un peu plus expansive et sort un peu de cette réserve voulue qui fut un des grands arts et une des forces de la prudente marquise.

Au milieu des lettres de félicitations écrites au vainqueur de Bévéziers et qui sont signées des plus grands noms de la cour, il en est une singulièrement touchante et en elle-même et par son origine. Elle est de la reine d'Angleterre, la femme de Jacques II, cette princesse d'Este, dont la douce et mélancolique figure aurait pu passer au milieu de la cour brillante du grand roi comme un avertissement vivant de la fragilité des biens de ce monde. La lettre, en elle-même, est assez frappante et a quelque chose de cet

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 25.
[2] *Ibid.*, p. 45.

accent pénétrant que donne toujours aux paroles l'infortune noblement supportée :

Le 20 juillet 1690.

C'est[1] avec beaucoup de plaisir que j'ai appris hier, par le major général de la flotte, toutes les particularités du combat naval que vous venez de donner. J'ai attendu la fin pour vous marquer ma joie complète et m'en réjouir avec vous, ce que je fais de bon cœur, en vous assurant en même temps que la gloire qui vous vient de cet heureux succès, m'a fait un plaisir particulier que vous n'avez point de peine à deviner, si vous êtes aussi persuadé de mon estime et amitié que vous avez raison de l'être. Il y avait longtemps que je ne savais ce que c'était que la joie, mais j'avoue que cette victoire m'en donne une fort grande par rapports aux intérêts du roi, votre maître aussi bien que des miens propres. Car après ce que vous venez de faire, je regarde le roi maître de la mer et en état de rétablir le roi mon mari dans son royaume et par là de se défaire d'une grande partie de ses ennemis. Si nous sommes assez heureux pour retourner bientôt dans notre pays, je compterai toujours que vous en avez été le premier à nous en ouvrir le chemin. Car, sans l'heureux succès de votre combat, auquel votre bonne conduite a tant contribué, il était bien fermé. Mais, si je ne me flatte, il me paraît présentement bien ouvert pourvu que le roi puisse gagner un peu de temps en Irlande, de peur que le prince d'Orange, qui voit bien que c'est son intérêt à l'empêcher, ne pousse le roi et le force à donner un combat. Mais en quelque manière que cela soit, il est de la dernière nécessité pour nous d'avoir de gros vaisseaux aussi bien que des frégates dans la Manche de Saint-Georges. Le roi est si bien persuadé de cela qu'il eut la bonté de me dire, l'autre jour, qu'il avait déjà ordonné que dès que les vaisseaux seraient en état après le combat, on enverrait une escadre dans cette Manche. Cela étant, je ne saurais m'empêcher de vous prier instamment de hâter, tant que vous pourrez, l'exécution de cet ordre sans lequel ni l'Irlande, ni la propre personne du roi mon mari ne saurait être en sûreté. Nous voyons par les lettres d'Angleterre que ce misérable pays est dans une grande consternation. Il ne faudrait pas leur donner le temps de reprendre courage. Et je suis persuadé que si leur roi était à cette heure parmi eux, il serait le maître, mais j'espère que cela sera bientôt, car le roi est tout plein de bonté pour nous et me paraît avoir un grand désir de nous rendre heureux. Je crois qu'il y parviendra, car c'est une action digne de lui et je suis persuadée que le roi en aura toute la gloire. Dieu la lui destinant toute entière, après lui vous y avez une grande part.

Et je suis ravie de vous avoir plutôt qu'à aucun autre une telle obligation, que je n'oublierai jamais et qui me fera toujours chercher les moyens de vous en témoigner ma reconnaissance.

Signé : Marie Reyne.

Une autre lettre également écrite par une princesse anglaise en exil, la duchesse de Sussex, peint aussi avec vivacité les trans-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 23.

ports de joie causés dans la petite cour de Saint-Germain par la victoire de Bévéziers qui semblait devoir ouvrir une ère nouvelle pour les exilés, espoir que l'avenir devait si cruellement démentir. La lettre est adressée à « Madame l'abbesse de Panthémont », que Tourville aimait particulièrement.

Le désastre de la flotte alliée à Bévéziers avait été complet et le nombre des vaisseaux qu'elle perdait beaucoup plus considérable que celui que nous devions perdre l'année suivante à la Hougue. Mais une fois le premier moment de stupeur et de colère passé, on fit vite et intentionnellement en Angleterre comme en Hollande le silence le plus complet sur ce qui ne tarda pas à devenir un simple échec sans grande importance. Le fait est à remarquer et prouve une fois de plus la réserve, la prudence patriotique que, chez les deux peuples, au lendemain même de l'événement, on savait dans toutes les classes de la société et l'on sait encore si bien observer, lorsqu'il s'agit de quelque chose intéressant l'honneur du pays, chose dont nous avons toujours et serons sans doute toujours incapables.

Malgré le prudent silence des alliés, la bataille de Bévéziers n'en était pas moins une victoire comme depuis longtemps, comme jamais peut-être, la marine française n'en avait remportée et comme elle n'en devait plus remporter sur les flottes anglaises et hollandaises si orgueilleuses de leur suprématie navale. Aussi l'effet en fut-il immense dans toute l'Europe. Pour la première fois, on voyait « l'empire des mers » prêt à échapper aux Anglais. A Londres même, quand on apprit que la flotte britannique avait dû se réfugier dans la Tamise pour éviter la poursuite des Français qui ne cessait de la « talonner » et l'obligeait à brûler elle-même les vaisseaux qu'elle ne pouvait défendre, il y eut une véritable panique ; déjà on voyait Tourville arrivant à leur suite jusque dans la Tamise pour brûler les docks et ruiner la ville. L'absence de pilotes connaissant à fond le fleuve et sa navigation ainsi que la crainte plus que fondée de changer sa victoire en défaite en risquant plus qu'il ne pouvait après un effort qui avait épuisé son armée, retinrent Tourville à qui la fumée de la gloire et l'ivresse du succès ne firent pas perdre un moment la complète possession de lui-même. Il avait lieu d'être satisfait et son coup d'essai comme chef des escadres du roi était un coup de maître. Le roi aussi et son ministre avaient également lieu d'être satisfaits, car la France était victorieuse et le choix qu'ils avaient fait était plus qu'amplement justifié. Il semble que Seignelay aurait dû se montrer content, et cependant, par une de ces bizarreries qu'il est difficile de s'expliquer à

distance, l'impétueux ministre, tout entier à son ardeur fiévreuse, continue à se montrer presque froid et plus enclin à exciter le vainqueur de Bévéziers à poursuivre à tout risque ses avantages qu'à lui savoir gré de son succès. Au reçu de la première dépêche du vice-amiral, il répond sèchement :

Je vous fais compliment de tout cœur du succès que vous venez d'avoir dans le combat que vous avez donné. Il n'est pas aussi complet que si vous aviez eu le vent, mais de la manière dont Pimont m'a parlé, j'ai lieu d'espérer que la persévérance avec laquelle vous poursuivez les ennemis vous donnera un avantage plus grand que celui de la première journée. Dieu le veuille et pour vous et pour le bien de l'Etat! Vous savez depuis longtemps combien je m'intéresse à tout ce qui vous regarde et combien vous devez compter sur ma solide amitié; je me remets pour le reste aux ordres du roi que vous verrez dans sa lettre, à quoi je ne puis ajouter que la même chose sur ce qui regarde la nécessité de tenir la mer et vous dire que si vous ne pouviez la tenir qu'en vous exposant à perdre quelques vaisseaux, il vaudrait mieux le faire que de vous retirer.

Je compte que vous suivrez exactement les intentions du roi sur ce sujet et que vous nous donnerez encore dans cette campagne des occasions de joie et de faire valoir vos services. Vous savez combien je désire ardemment tout ce qui peut être de votre satisfaction. Je suis véritablement à vous.

Ce court billet semble singulièrement froid après une grande victoire remportée sur l'ennemi héréditaire de la France dans un combat qui avait été livré sur les ordres mêmes du ministre. Il eût peut-être malgré tout satisfait Tourville qui connaissait bien le personnage, son insatiable désir de gloire et son impétueuse activité que rien ne pouvait assouvir; malheureusement, par suite d'un retard dont on ignore l'origine, le compliment arriva en même temps que deux autres missives du 4 et du 6 juillet, antérieures par conséquent au combat de Bévéziers.

Ces lettres, toutes pleines de sous-entendus destinés à piquer en quelque sorte au jeu l'amiral et à le forcer à agir, n'étaient rien moins qu'aimables et arrivaient fort mal à propos après une victoire. Ainsi le ministre écrivait sans ménagement les lignes suivantes : « Je[1] ne puis m'empêcher de remarquer que je n'ai pas encore reçu un mot de vous qui ne soit d'un homme qui veut éviter l'exécution des ordres de Sa Majesté et se préparer des excuses[2]... Dieu veuille disait encore Seignelay dans une autre lettre, que je me trompe et que nous n'ayons pas, vous et moi, la honte d'avoir passé la campagne entière sans tirer avantage de la faiblesse des ennemis, dans le temps que le roi a de si heureux

[1] *Correspondance de Colbert*, 1864, t. III, partie II, p. 16.
[2] *Correspondance de Colbert*, 1864, t. III, partie II, p. 44.

succès du côté de terre » Le ministre, on le voit, ne ménageait pas le général et dans la conversation, il le ménageait encore bien moins, allant même jusqu'à l'accuser « d'être brave de cœur et poltron d'esprit ». Le propos n'était pas resté à Versailles et l'aile de la médisance l'avait vite transporté sur la flotte. Tourville, si nous en jugeons par ses réponses, eut de la peine à supporter cette singulière façon de récompenser son succès. L'amertume de son orgueil blessé se lit à travers la modération voulue des termes. Il répond à Seignelay le 13 juillet, trois jours après la victoire de Bévéziers.

J'ai reçu [1] le duplicata de votre lettre du 6 de ce mois par un bateau de Dieppe.

Depuis notre combat, nous n'avons pas perdu les ennemis de vue, en appareillant toutes les marées, les calmes sont cause que nous n'avons pas eu douze ou quatorze vaisseaux hollandais; comme la plupart étaient sans mât, ils se sont tirés avec plus de facilité avec leurs chaloupes; cependant la nuit du dix et du onze, ils ont été obligés de mettre le feu à deux de leurs vaisseaux, dont un est un vice-amiral d'Hollande de quatre-vingts pièces de canon et un autre de soixante-dix pièces.

J'ai détaché des vaisseaux pour suivre un gros vaisseau hollandais à trois ponts qui, n'ayant que son mât d'avant, faisait vent arrière le long de la côte; j'en ai encore détaché d'autres pour tâcher de joindre six vaisseaux qui sont demeurés sous le vent de l'armée ennemie : je continue à la poursuivre plus que les forces des équipages et les mâtures des vaisseaux ne peuvent me permettre. Ils se servent comme nous des marées et du vent, qui leur a toujours été favorable, pour se retirer du côté des dunes; je suis persuadé que si, après ce combat, j'avais eu le vent sur eux, ç'aurait été une destruction entière. Il est constant que dans les combats qu'ils ont donnés, les Hollandais ne se sont jamais si fort engagés ni avec tant de vigueur; les Anglais en ont fait de même, à l'exception d'Herbert et de ses deux seconds, qui n'ont pas approché de si près que les autres; la plupart de tous les navires anglais étaient les plus forts qu'ils eussent; il m'a paru douze navires du premier rang et les moindres de soixante pièces; les Hollandais avaient la plupart des navires à trois ponts; je n'en ai vu que deux qui n'eussent que cinquante canons; les uns et les autres nous ont parus parfaitement bien armés par le grand feu qu'ils ont fait; heureusement, leurs bombes et leurs boulets artificiels n'ont pas eu tout l'effet qu'ils en espéraient; cependant il y a eu une bombe qui a emporté la poupe du *Terrible*, commandé par le sieur Pannetier, qui a été obligé de sortir de la ligne pour se raccommoder, et qui a tué beaucoup de monde; l'*Arrogant* a eu un boulet d'artifice qui avait mis le feu dans sa poupe; le *Tonnant* un autre boulet dans sa poupe qui y mit le feu pendant plus d'une demi-heure sans sortir de sa ligne et cesser de combattre; je lui envoyai une chaloupe dans la pensée que j'avais qu'il ne prenait pas garde.

Le travail que nos équipages ont eu depuis qu'ils sont entrés dans

[1] Delarbre, 342.

la Manche ne se peut imaginer; si les galères étaient avec moi, je pourrais tenter quelque descente, ce qui serait un très bon effet dans cette conjoncture et ferait mieux connaître aux peuples la défaite de leurs armées, qu'ils tâcheront de leur cacher. Vous devez être persuadé que je tirerai tout l'avantage qu'il se pourra de l'état où sont nos deux flottes, la passion que j'ai pour votre satisfaction me fera toujours plus entreprendre que je ne devrais dans l'état où est l'armée, vous suppliant d'avoir plus de confiance en moi que vous ne m'en avez témoigné depuis le commencement de cette campagne et d'être persuadé du parfait attachement et de la reconnaissance avec laquelle je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Deux jours apres, Tourville écrit encore au ministre ces lignes où, comme nous l'avons dit, se dissimulait mal l'amertume de son âme :

Je suis [1] persuadé que ces vaisseaux de guerre brûlés à la côte d'Angleterre et la persévérance avec laquelle je poursuis les ennemis fera de très bons effets; je ne saurais vous dire précisément jusqu'où je les conduirais puisque cela dépend des vents et des événements, je ne vous fais point de détails de tout ce qui s'est passé dans le combat, le major général vous en informera. Je vous suis extrêmement obligé de la part que vous avez prise à ce qui m'est arrivé dans ce combat par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de votre main; mais votre lettre du 4, que j'ai reçue en même temps a beaucoup diminué le plaisir que je venais de recevoir, puisqu'il paraît que vous avez pu douter de mon zèle et de mon ardeur pour l'exécution des ordres du roi, qui n'ont jamais été moindres que le respect et l'attachement avec lesquels je suis...

Seignelay, qui certes ne manquait pas d'esprit, s'il manquait parfois de modération, comprit sans doute en lisant les paroles, d'une tristesse dédaigneuse, qui terminent les lettres de Tourville, qu'il avait été trop loin. Car, dès le 22 juillet, dans une nouvelle dépêche, il court pour ainsi dire après ses reproches et ses froides félicitations en écrivant cette fois ces quelques mots destinés à panser l'orgueil blessé :

Sa Majesté [2] continue d'approuver toute la conduite que vous avez eue depuis le combat qui a été donné le 10, n'y ayant rien à ajouter à la fermeté avec laquelle vous avez continué de poursuivre les ennemis. C'est cette fermeté et cette envie de profiter de l'avantage que vous avez remporté sur eux qui leur a fait perdre le nombre considérable de vaisseaux qu'ils auraient sauvés autrement, et qui ont rendu tous les peuples de la côte témoins de la victoire de l'armée du roi.

Et c'est aussi de la conduite que vous avez tenue en cette occasion si importante et glorieuse que je vous fais un compliment d'autant plus

[1] Delarbre, p. 343.

[2] *Correspondance de Colbert*, 1865, t. III, partie II, p. 50.

véritable que, outre la part que j'y prends par la place où je suis, on ne peut être plus sensible que je le serai toujours à ces avantages et à votre gloire. Mais pour pousser à bout cette gloire et vos avantages, il ne faut pas croire que tout soit fait à présent, vous ne faites que commencer et c'est à cette heure qu'il faut recueillir le fruit de la victoire que vous avez remportée sur les deux nations qui se prétendaient maîtresses de la mer.

Mais une fois le tribut d'éloges obligés payé d'assez mauvaise grâce, le ministre, qui ne pouvait s'accommoder de la prudence de Tourville et croyait de Versailles mieux juger les choses que celui qui était sur les lieux, recommence à le pousser, à le piquer pour ainsi dire, de mille manières.

Seignelay termine même la lettre que nous venons de citer par ces paroles qui, pour reprendre les expressions mêmes de Tourville, devaient beaucoup diminuer le plaisir que le début avait ou aurait dû causer et où il lui imposait presque de livrer de nouvelles batailles afin de remporter de nouveaux succès.

Il faut [1] que vous mettiez au-dessus de la manière de penser, naturelle à un homme qui commande une armée navale, qui voyant plusieurs de ses vaisseaux incommodés, veut les avoir tous en état avant de se mettre en mer et se laisse même quelquefois un peu tenter par la commodité plus grande qu'il trouverait dans les rades du royaume, tant pour lui que pour ceux qui sont sous son commandement.

Tourville cependant, s'il ne se départait pas de la prudence que donne une longue expérience, n'avait, quoi qu'en voulût dire Seignelay, rien perdu de son ancienne audace et il n'avait nul besoin d'être excité. Pendant les quinze jours qui suivirent le combat, il poursuivit les ennemis avec un acharnement inouï de mouillage en mouillage, « les talonnant » sans relâche et il leur fit perdre, soit en les brûlant, soit en les obligeant à s'échouer et à se brûler eux-mêmes, plus de treize vaisseaux de premier ordre. Sûr ainsi de ne pas mériter les reproches que le ministre ne lui ménage pas, il les supporte sans broncher et continue sa campagne, ne risquant rien et osant tout ce qu'il lui semble possible et permis d'oser.

Cependant Seignelay ne désarme pas et la calme audace de Tourville ne peut arriver à satisfaire sa fiévreuse impatience, ni son désir impétueux de lui voir accomplir de nouveaux coups d'éclat, au risque même de compromettre les résultats acquis.

Rien ne satisfait le ministre, il veut même obliger Tourville à livrer de nouveau bataille avec sa flotte qui tient la mer depuis plus de deux mois, a soutenu et gagné un grand combat, sans

[1] *Correspondance de Colbert*, 1864, t. III, partie II, p. 50.

compter les moindres engagements, et est si fort désemparée par sa lutte acharnée contre des ennemis qui, eux aussi, se défendent avec acharnement, qu'elle aurait plutôt besoin d'aller « se raccommoder au Havre et y déposer ses malades ». Il lui ordonne presque d'aller attaquer Plymouth, afin d'y brûler, avec l'aide des galères dont le retard avait été si fâcheux à Bévéziers, soit les navires de guerre réfugiés dans le port militaire de cette ville, soit les nombreux vaisseaux marchands qui se sont abrités dans son port de commerce dénommé le « Cat Water ». Le 2 août, Seignelay écrit à Tourville, avec son impétuosité et son manque de ménagements accoutumés.

J'ai [1] appris avec grand plaisir la jonction des galères à l'armée navale. Je vois que vous convenez à présent que vous êtes beaucoup plus fort que vous n'étiez quand vous avez attaqué les ennemis et que vous vous ferez un point d'honneur et de nécessité d'entreprendre quelque chose qui convienne à la puissance formidable de l'armée que vous commandez.

Le roi tient à l'attaque de Plymouth, on peut attaquer les vaisseaux de guerre dans le port d'Hamoaze (partie militaire du port de Plymouth) ou attaquer et brûler les vaisseaux marchands dans le « Cat Water » (partie marchande).

La première partie de l'expédition est beaucoup plus difficile que l'autre, dit le ministre, et je conviens avec vous qu'il faudrait par le moyen des galères se rendre maître des batteries qui défendent l'entrée et que la possibilité ou la difficulté de l'entreprise doit être par vous examinée sur les lieux, pourvu que vous y apportiez une véritable envie de faire quelque chose d'extraordinaire et que votre esprit soit un peu moins fertile en raisons, lorsqu'il s'agit de trouver des difficultés. Mais, pour la seconde partie du projet, tout le monde convient, et le roi d'Angleterre comme les autres, que rien n'est plus aisé que de brûler tous les vaisseaux dans le « Catwater », et je vous déclare que vous ne persuaderez pas au roi que rien puisse vous en empêcher, que le peu d'envie que vous avez eu d'exécuter une entreprise que Sa Majesté regarde comme la seule glorieuse qui puisse être faite le long de la côte d'Angleterre. C'est dans les occasions d'un aussi grand éclat qu'il faut bien prendre ses mesures pour le succès; mais quand elles sont une fois prises, vous pouvez vous assurer que Sa Majesté ne vous saura pas mauvais gré d'avoir hasardé quelques-uns de ses vaisseaux.

En lisant cette mercuriale, Tourville dut sans doute commencer à trouver que le poste de commandant en chef, s'il menait à la gloire, avait bien aussi ses épines, même sans parler des revers possibles de la fortune. Ce n'était pourtant là qu'un début.

[1] *Correspondance de Colbert*, 1864, t. III, partie II, p. 411.

Sans se troubler et laissant dire son ministre, sûr de ne pas être désapprouvé par le roi, dont il connaissait l'équité naturelle, risquant même, avec une simplicité qui avoisine la grandeur, d'encourir la disgrâce plutôt que de compromettre les armes de la France par courtisanerie, Tourville refuse net de tenter une entreprise qu'à tort ou à raison il jugeait impossible. Il se borne à essayer dans la rade de Torbay, une descente à Tyngmouth, où les galères pourront couvrir le débarquement d'un corps de troupes. Bien que retardée par le mauvais temps, l'entreprise n'en eut pas moins un plein succès. Malgré son grade de commandant en chef de l'escadre, et fidèle à son ancienne méthode en cherchant toujours le succès qui « coûterait le moins de chanvre, de bois et de sang possible », il s'embarque lui-même dans son propre canot pour reconnaître les lieux. Une fois la reconnaissance opérée, au risque d'être fait prisonnier, Tourville prend sa décision, opère le débarquement projeté et tenu secret, surprend les Anglais par cette brusque attaque et leur brûle douze vaisseaux d'un coup. Puis il reprend la mer, rencontre et brûle encore cinq vaisseaux et rentre ensuite à Brest, après une campagne de près de cinq mois sans un échec, avoir remporté une victoire signalée, pris ou brûlé plus de trente vaisseaux aux ennemis et terminé par un véritable exploit qu'on eût plutôt attribué à un jeune homme désireux de conquérir à tout prix la renommée, qu'à un chef d'escadre d'une expérience consommée et déjà illustre. Tourville raconte lui-même la surprise de Tyngmouth à Seignelay, avec ce mélange de simplicité, de modestie et de bonne humeur qui ne sont pas toujours le fait des hommes du dix-septième siècle narrant leurs hauts faits.

Après[1] avoir demeuré quelque temps à la rade de Torbay sans pouvoir rien entreprendre avec les galères par la contrariété des vents qui nous ont toujours été contraires sur les vues que j'avais eues, je n'ai pas voulu perdre un moment de temps pour tâcher d'entreprendre quelque chose. Je m'embarquai hier dans mon canot pour visiter moi-même la côte; j'étais accompagné par le brigantin de M. le chevalier de Noailles. Je n'ai point trouvé d'endroit plus propre ni qui convînt mieux aux galères pour faire un débarquement que Tingmouth, dans la vue que j'avais de faire brûler douze vaisseaux qui y étaient. J'en apportai un petit plan aux officiers généraux et je donnai les ordres pour exécuter ce dessein le lendemain à la pointe du jour. J'avais donné ce commandement à M. de Villette; mais M. le comte d'Estrées me l'a demandé. Je donnai ordre aux galères d'être à la pointe du jour devant Tingmouth. Tous les détachements ont été faits selon le projet que je vous avais envoyé; les troupes débarquèrent le plus heureusement du monde sans qu'elles aient éprouvé aucune résis-

[1] Delarbre, p. 346.

ance, et elles se sont rembarquées de la même manière, après avoir brûlé les navires qui étaient dans cette rivière. Ladenau a été commandé avec son canot pour exécuter ce dessein; il y a réussi parfaitement et a eu toute la bonne conduite que vous pouvez souhaiter. J'avais vu de la cavalerie dans le temps que je fus sonder cette rade.

J'avais ordonné à M. le comte d'Estrées de ne point s'y engager s'il trouvait de la résistance. Le major général étant sur la galère de M. de Mailly avec lui, l'on a proposé de le laisser descendre avec les grenadiers, et qu'en cas qu'il trouvât une grande résistance, il n'engagerait pas davantage de troupes pour le faire soutenir, et que s'il se rendait maître des premières maisons, la descente était assurée, ce qui a très bien réussi; et n'ayant point trouvé de résistance, il a fait prendre les retranchements et la batterie des ennemis à revers, et dans ce temps-là toutes les troupes se sont débarquées. Par le détail que M. de Bonrepos vous fera de la conduite qu'il a eue dans cette affaire, vous serez convaincu qu'il était propre pour avoir ce détachement, comme je vous l'avais proposé. M. le comte d'Estrées s'est comporté, dans toute cette affaire, avec beaucoup de prudence, et les troupes se sont rembarquées en très bon ordre. Je mets à la voile pour aller du côté de Plymouth, où j'apprends qu'il y a quantité de vaisseaux. Soyez persuadé, s'il vous plaît, que je n'oublierai rien de ce qui peut aller à la gloire du roi et à votre satisfaction. M. de Bonrepos vous informe de tout ce détail.

A la nouvelle de ce dernier succès qui, s'il n'avait pas autant l'éclat que la victoire de Bévéziers, n'en était pas moins fort important et avait été remporté par une flotte désemparée par une longue campagne, montée par des équipages affaiblis par les combats et la maladie, il semble que Seignelay eût dû être satisfait. Loin de là, au lieu de féliciter Tourville sur son dernier fait d'armes, il le blâme avec emportement d'avoir ramené la flotte à Brest et de n'avoir pas tenté quelque grand coup sur les côtes d'Angleterre.

Versailles, 28 août 1690.

Le roi[1] n'a jamais été plus surpris que lorsqu'il a vu par la lettre de M. Desclouzeaux, du 19, que vous étiez avec toute l'armée navale en rade de Berthaume, sous prétexte des malades qui sont sur les vaisseaux, en même temps que j'ai reçu la lettre par laquelle vous me préparez à cette belle expédition. L'affaire de Plymouth, manquée sans vous être donné le loisir de la tenter, votre impatience de revenir à Brest, malgré les ordres précis et réitérés que vous aviez reçus du roi, me font clairement connaître que rien ne peut vous obliger à rester en mer, quand une fois l'impatience du retour vous a saisi.

Puis il le menace, s'il s'obstine à ne pas vouloir tenir la mer, de faire passer le commandement de la flotte à d'Estrées, et lui envoie même une lettre du roi, qu'il devra lui-même remettre à son remplaçant.

Toutes ces plaintes et ces menaces, qui restèrent, du reste,

[1] *Correspondance de Colbert*, 1865, t. III, partie II, p. 55.

à l'état de lettre morte, ne troublèrent pas Tourville, qui savait à quoi s'en tenir. Le ministre lui-même eut bientôt lieu de le féliciter de n'avoir pas mis à exécution ses impérieuses injonctions. La triste fin de la descente en Irlande, tentée par Jacques II, à la tête d'une armée française, ne tarda pas, en effet, à justifier la prudence du vainqueur de Bévéziers. Vaincu à la Boyne, Jacques II dut fuir pour éviter de tomber entre les mains de Guillaume d'Orange qui, avec son esprit politique, le laissa repasser la Manche sans essayer de s'emparer de sa personne, qui eût été plus encombrante pour lui qu'utile à sa cause. Restée seule et sans chef, l'armée française, elle aussi, n'eut plus qu'à essayer de regagner les côtes de France et Tourville, à la tête d'une flotte de quarante-cinq navires, qui venaient de se refaire et étaient montés par des équipages frais, se vit en mesure d'assurer l'embarquement et le passage des troupes françaises. Il croisa sur les côtes d'Irlande avec tant d'audace et d'habileté, que la flotte anglaise n'osa même pas l'attaquer. La rentrée en France de nos troupes, après la malheureuse expédition de Jacques II, put ainsi s'opérer sans encombre, grâce à la protection de Tourville. Ce jour-là, Seignelay trouva peut-être que la prudence de son chef d'escadre avait été mieux inspirée qu'il n'avait d'abord voulu le reconnaître. Il faut le dire, cependant, cette ardeur impétueuse, dévorante même de Seignelay, mais qui, toujours, ne respirait que la grandeur de la France et qu'on eût pu dire envieuse de sa gloire, n'était pas faite pour déplaire à Tourville, qui devait bientôt avoir à regretter amèrement même les reproches d'un ami qui lui témoignait son estime en ne l'épargnant jamais.

Ce dut être en effet avec une amère tristesse, pleine d'anxiété pour l'avenir, que Tourville apprit, le 21 novembre de cette même année 1690, la fin subite du fils de Colbert. Le marquis de Seignelay mourait en effet brusquement, dévoré par l'ardeur de sa nature, qui le portait à se dépenser en tout sens sans compter, sans mesure ni ménagement. Déjà atteint et se sachant condamné, les dépêches qu'il envoie à Tourville, à Lauzun, aux intendants de la flotte, ont une flamme, une ardeur singulière. « Ses jours sont comptés, il le sait, et l'amour des grandes choses est plus vif en lui que jamais et le dévore pour ainsi dire ; il voudrait brûler Plymouth, apprendre que les escadres ennemies ont été anéanties, impatience généreuse et patriotique, qui est bien celle d'un vrai fils de Colbert », et qui lui a valu, malgré ses fautes, ses abus de pouvoir, son infatuation, la reconnaissance de la postérité. Ainsi, au comble de la fortune, la tête pleine des plus vastes projets, Seignelay disparaissait subitement, comme un flambeau qui s'éteint

tout à coup, alors qu'il brillait le plus, et Mme de Sévigné résumait bien l'impression commune, quand elle écrivait à sa fille ces lignes souvent rappelées à propos de cette fin si saisissante :

« Quelle jeunesse! Quelle fortune! Quels établissements! rien ne manquait à son bonheur, il nous semble que c'est la splendeur qui est morte. »

Tourville perdait en Seignelay non seulement un ami malgré ses trop fréquentes incartades, mais un appui puissant, un coopérateur plein d'intelligence et d'ardeur qui avait parfois comme des éclairs de génie. Celui qui le remplaça fut Pontchartrain, déjà secrétaire d'Etat pour les finances, qui dut, sur l'ordre exprès du roi, se charger du secrétariat de la marine. Pontchartrain était un homme droit et intègre, plein de bonnes intentions et non dépourvu d'intelligence, mais d'un esprit timide, à la fois entêté et irrésolu, l'opposé en tout de celui qu'il devait remplacer et surtout d'une absolue incompétence dans l'administration de la marine qu'il abordait ainsi du premier coup pour la diriger. C'était certes un choix singulier que d'appeler ainsi à gouverner la marine française à une pareille heure, alors qu'elle avait à faire face aux deux plus grandes puissances maritimes du temps, la Hollande et l'Angleterre, un homme d'une absolue ignorance en cet ordre de choses, à moins qu'on ne crût qu'avoir été premier président au Parlement de Rennes, ne l'eût préparé à la matière. C'est là une de ces erreurs que l'infatuation du pouvoir sous tous les régimes, aussi bien dans les monarchies que dans les républiques démocratiques comme nous le voyons de nos jours, explique sans les justifier. Tout le bon sens naturel et la connaissance expérimentale des hommes n'en préserva pas toujours Louis XIV. Il faut dire cependant à sa décharge que les différentes branches de l'administration et du gouvernement n'étaient pas alors aussi nettement séparées qu'elles le sont devenues depuis, aux dépens peut-être de l'unité du commandement. Colbert, le plus grand ministre de la marine que la France ait eu, n'était lui aussi pas plus marin d'origine ni plus instruit en ce genre que Pontchartrain. Mais c'était Colbert et le simple choix du roi ne suffisait pas pour transformer le bon financier administrateur qu'était Pontchartrain en un vrai ministre de la marine.

Suivant la spirituelle remarque de Valincourt, le nouveau secrétaire d'Etat à la marine fit bien voir « qu'un[1] excellent esprit joint à de bonnes intentions ne peut suppléer aux connaissances qu'on n'a pas et à l'expérience qu'ont n'a pas acquise ». La France

[1] *Mémoires* de Villette, p. 7, *Mémoires sur la marine* de Valincourt.

ne tarda pas à s'en apercevoir, Tourville lui s'en aperçut et eut tout de suite à en souffrir.

Pontchartrain, beaucoup plus contrôleur général des finances que ministre de la marine, ne songea en effet dès le premier moment de son administration, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, qu'à remettre l'ordre dans les finances déjà si fort délabrées et à faire des économies pour, comme on dit, boucher les trous afin d'arriver à nouer les deux bouts. Il n'envisagea guère la marine que comme un moyen « de faire la course sur une immense échelle » et d'apporter ainsi des ressources inattendues au trésor que les impôts excessifs qui ne rendaient plus ne parvenaient pas à remplir. « Rien de grand, ni de pratriotique au sens élevé du mot, rien même de vraiment prudent dans ses vues, une indécision pleine de timidité qui craignait autant de rien risquer que de déplaire au roi en ne faisant rien et en même temps une volonté d'autant plus opiniâtre qu'elle a plus conscience de son insuffisance. » Ainsi, comme le dit encore Valincourt : « Les commis gouvernèrent peu à peu la marine et le roi ayant la modestie d'avouer qu'il ne connaissait rien à la mer, le secrétaire d'Etat s'en croyait le souverain. » Il est facile de se rendre compte de tout ce que ce brusque et complet changement dans la façon de comprendre et de diriger les opérations maritimes fit souffrir à Tourville. Sa prudence consommée et sa déjà vieille expérience n'avaient en rien ralenti chez lui l'ardeur de sa jeunesse et lui avaient au contraire appris que parfois la prudence consiste à savoir saisir le bon moment pour tout risquer. Il avait fait ses preuves d'habileté et de hardiesse, il allait maintenant avoir à faire ses preuves de patience et d'abnégation de son propre sens et à les porter jusqu'à l'héroïsme.

Dès le début du ministère de Pontchartrain, les difficultés commencent. Le commandant ne peut rien obtenir des bureaux, heureux encore quand il ne reçoit pas des rebuffades injurieuses comme celle-ci :

« M. de Tourville s'étant plaint que la poudre qu'on fournissait aux vaisseaux était mauvaise et ne portait pas le boulet, un commis fit une réponse où on lui mandait que s'il trouvait que la poudre ne portait pas assez loin, il n'avait qu'à se rapprocher plus près des ennemis. On peut juger de l'effet que dut produire cette réponse dans un homme du mérite de Tourville[1]. »

Le ministre, de son côté, envoie des instructions confuses qui se contredisent : le commandant en chef de la flotte devra à la fois

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 7.

protéger les côtes de France pour les mettre à l'abri de toutes représailles des ennemis ardents à réparer leur défaite de l'année précédente et, en même temps, chercher à s'emparer « à tout prix » du convoi de Smyrne ramenant aux alliés plus de trente millions qui seraient les très bien venus dans les caisses de l'Etat. Ces instructions peu précises et qui même se contredisaient directement pour quelqu'un qui connaissait l'état des choses, plongent Tourville dans un véritable embarras. Sans hésiter, il répond au ministre en lui envoyant un mémoire, sorte de réfutation en règle, vraiment remarquable par la netteté des vues, l'indépendance et la fermeté qui donnent même à son langage toujours très simple et nullement littéraire, une certaine puissance. Il savait bien qu'en s'exprimant ainsi sans réticence, il risquait de mécontenter un ministre nouveau dans son poste, qui ne le connaissait que de réputation et n'était nullement prévenu en sa faveur, entouré comme le sont toujours les gens en place par des courtisans et des flatteurs.

Tourville n'ignorait pas davantage que parler ainsi à celui que le roi honorait de sa confiance, c'était en quelque sorte parler directement au souverain qui voulait tout diriger lui-même et sur qui retombait en partie ses critiques. Mais son devoir de soldat l'emporte et il dit la vérité telle qu'il la voit et sans ménagement. Il prend même pour répondre à Pontchartrain la forme qui pouvait peut-être le blesser le plus vivement, celle de lui renvoyer les instructions qu'il en a reçues, en mettant ses objections en apostilles, sans chercher à les envelopper le moins du monde dans des phrases ou des compliments. Ces brèves annotations au crayon, jetées à la marge des instructions ministérielles diffuses et pleines d'une indécision peut-être voulue, font l'effet d'une voix claire et sèche donnant des ordres au milieu d'une rumeur indistincte. Le morceau est trop long et trop technique pour être cité ici, et nous le regrettons, car il montre une fois de plus l'indépendance et la liberté dans le jugement que plus d'un esprit avait su garder à cette époque qui, à en croire certains écrivains, aurait été celle d'une universelle servitude.

Le 7 juin, Tourville renvoyait les instructions ainsi apostillées, en les accompagnant du billet suivant :

Je[1] viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par un courrier exprès datée du 4 de juin qui me tire de la plus cruelle inquiétude où j'ai jamais été de n'avoir pu faire il y a huit jours ce que le roi trouve bon que nous fassions; j'envoie dans ce moment un ordre à M. de Villette pour se rendre incessamment dans la rade de Brest en cas que les vents lui soient favorables pour se

[1] Delarbre, p. 349.

mettre à la voile. Cela n'empêchera pas que je ne parte de cette rade aussitôt que le vent pourra me le permettre pour aller à sa rencontre; vous voyez la pressante nécessité qu'il y a de nous joindre et ce que je me suis toujours donné l'honneur de vous écrire sur ce sujet; je vous supplie de me faire la justice de croire que je n'ai pas perdu un moment pour sortir de cette rade, d'où je serais parti il y a onze jours avec cinq vaisseaux, si le vent me l'avait pu permettre. Par le résultat du conseil qui fut tenu hier, vous aurez vu les inconvénients qu'il y a de tenir l'armée à Belle-Isle, où elle peut être insultée lorsque les ennemis auront le vent sur nous sans que nous puissions nous élever à la côte; ce serait un grand bonheur pour l'armée du roi que les ennemis voulussent se tenir dans cette rade et que nous puissions aller sur eux avec un vent de sud-ouest. Je vous envoie la copie de l'instruction que vous m'avez envoyée. Il y a quelques articles que j'ai apostillés que vous prendrez la peine, s'il vous plaît, d'examiner.

Je suis, avec beaucoup de respect, etc.

Pontchartrain et peut-être le roi lui-même, s'il la lut, durent faire la grimace en lisant cette vive réplique. Si le ministre n'en témoigna pas sur l'heure son humeur, il ne l'oublia pas et la fit payer plus tard à celui qui se croyait en droit de lui faire ainsi la leçon. Une fois les instructions du ministre renvoyées avec ces apostilles qui ne durent pas faire plaisir, Tourville, pressé depuis quelque temps déjà par Pontchartrain de quitter Brest et de prendre la mer, entreprit de les accomplir à sa mode, suivant ce qu'il croyait le plus utile pour le bien de l'Etat, sans se soucier ni de sa réputation, ni des critiques. Le résultat de ses méditations fut ce qu'on a appelé dans notre histoire maritime, *la campagne du Large*, une merveilleuse campagne, disent les historiens compétents, et qui est restée comme le plus beau titre de gloire de celui qui sut l'exécuter, comme un de ces faits d'armes d'autant plus glorieux pour leur auteur qu'ils ont moins d'éclat immédiat et ne sont ni ne peuvent être tout de suite appréciés à leur juste valeur.

Résumons tout de suite cette campagne fameuse d'après un historien de la marine, dont le récit fort sec et sans grande valeur historique, a du moins cette fois le mérite d'une extrême clarté et d'une rigoureuse exactitude :

Le[1] vice-amiral de Tourville, parti de Brest le 25 juin 1691, tenait la mer avec une flotte de 72 vaisseaux et 21 brulôts et faisait sa fameuse campagne dite du *Large*, réputée son chef-d'œuvre.

La campagne du *Large* ne fut pourtant l'occasion d'aucun grand combat naval : son éclat fut tout entier dans la science et la tactique et de là vient, sans doute, que ses rayons frappèrent moins le vulgaire que le plus facile des exploits. Les alliés avaient fait des efforts

[1] Guérin, *Histoire maritime de la France*, t. II, p. 40.

inouïs durant l'hiver pour réparer leurs défaites et remettre en mer des flottes plus considérables qu'on ne leur avait encore vu dans cette guerre. Ils vinrent à bout d'avoir un plus grand nombre de vaisseaux dans l'océan que la France obligée d'en occuper beaucoup des siens dans la Méditerranée, mais Tourville, sans livrer bataille, sut rendre complètement inutile ce formidable armement; et dans le temps même que les alliés le croyaient réduit à se cacher dans les ports de France, il osa tenir la mer. Croisant pendant quinze jours dans la Manche; il arrêta tous les bâtiments ennemis qui voulaient y entrer ou en sortir. Ayant appris qu'un convoi, riche de 30 millions et appartenant aux ennemis, devait être dans les parages de l'Irlande, il s'approche des îles Sorlingue pour donner des inquiétudes à ceux qui en étaient chargés. Il tombe ensuite sur une flotte qui se rendait de la Jamaïque en Angleterre, la dissipe, s'empare de son escorte et de onze bâtiments marchands : le reste n'échappe qu'à la faveur d'un brouillard épais. Au bruit de cet événement, l'amiral anglais Russel, qui commandait les forces navales des Anglais, se réveille, cherche Tourville et tâche de l'engager à une bataille. Le vice-amiral français tire au large, conserve l'avantage du vent et ne lui fournit, durant cinquante jours, aucune occasion de le combattre en épiant toujours l'instant de l'attaquer lui-même avec toutes les chances de succès. L'amiral anglais, désespéré, l'abandonne, va établir sa croisière vers les côtes d'Irlande, et bientôt assailli d'une violente tempête, il est forcé de rentrer dans ses ports avec tous ses vaisseaux désemparés, après en avoir perdu quatre entièrement et avoir vu périr quinze cents hommes de ses équipages; tandis que son heureux et habile rival conservait la flotte française parfaitement intacte, tenait à l'abri les côtes de France, protégeait les convois d'Irlande et gagnait en réalité, grâce à son génie, les plus belles des victoires, celles qui profitent au pays sans rien lui coûter. L'Angleterre et la Hollande se lamentaient de plus en plus et se renvoyaient l'une à l'autre le tort des événements. La Chambre des communes de la Grande-Bretagne demanda qu'on informât au sujet du mauvais succès des flottes alliées et l'amiral Russel, qui avait fait preuve de son côté d'une habileté peu commune, mais qui seulement avait rencontré plus habile encore que lui, fut obligé de se justifier.

Durant cette période de cinquante jours, Tourville, pour reprendre une de ses expressions précédentes, pirouetta volontairement autour de la flotte ennemie, qui lui était près de deux fois supérieure en nombre, pour la paralyser et l'user en détail, sans jamais se laisser amener à un combat en règle où l'infériorité numérique de ses vaisseaux l'eût exposé à une défaite certaine comme l'année suivante ne le fit que trop voir. Il réussit si bien à tenir les ennemis en échec que ceux-ci, dépités et un peu penauds, se retirèrent sans avoir pu rien faire. Tout l'immense effort fait par les alliés restait ainsi sans résultat et tous les avantages obtenus par la victoire de Bévéziers demeuraient intacts. Il y avait là de quoi être fier et la colère des alliés, qui s'étaient vus réduits à l'impuissance après avoir tout fait pour effacer la

défaite de l'année précédente, aurait dû le faire comprendre aux plus prévenus. Et cependant c'est en vain que, pendant toute la campagne, Tourville correspond continuellement avec Pontchartrain pour essayer de lui faire comprendre sa manière d'agir et le ramener à ses idées. Celui-ci, dont l'inexpérience complète en la matière est chaque jour plus visible, n'en est pas moins très difficile à convaincre et très obstiné dans ses vues préconçues. Ses réponses sont tranchantes. Il ne veut pas renoncer à l'espoir d'encaisser les 30 millions du convoi venant de Smyrne escorté par les flottes alliées, convoi qui viendrait si à propos boucher les trous du Trésor. Il voudrait, d'autre part, un succès éclatant qui inaugurât brillamment son administration et fît taire ses détracteurs. En même temps, il tremble de voir les ennemis faire sur les côtes de France une descente qui y porterait l'effroi, il veut et ne veut pas avec la même présomptueuse insistance. Sans se déconcerter, au milieu de ces désirs contradictoires qui eussent facilement fait perdre la tête à quelqu'un qui l'eût eue moins solide, Tourville suit résolument son dessein et tient le ministre au courant de ce qu'il fait sans lui rien dissimuler, sans même peut-être toujours assez ménager les termes.

Pontchartrain, qui évidemment n'avait pas de suite dans ses conceptions, lui ayant exprimé son désir de le voir entrer dans la Manche pour y attaquer la flotte ennemie, Tourville lui expose en détail toutes les raisons qui combattent ce sentiment, et termine par ces mots où l'on sent comme vibrer une indignation contenue, celle d'un homme de cœur et d'un vieux marin obligé de se défendre devant quelqu'un qui n'a jamais porté les armes et ne connaît rien à la marine.

Je [1] prendrai la liberté de vous dire mon sentiment sur ce que vous me marquez d'examiner au sujet d'aller attaquer les ennemis dans les rades de Torbay et de Spithead.

Nous ne pouvons aller à la rade de Torbay qu'avec des vents d'ouest et d'ouest-sud-ouest, que nous appelons vent d'aval, avec ces mêmes vents, les ennemis ne peuvent être surpris à l'ancre à la rade de Torbay pouvant se mettre à la voile et s'en aller vent arrière jusqu'à ce qu'ils soient dans le lieu le plus avantageux de la Manche pour nous combattre, qui est entre le Pas-de-Calais et l'île de Wigth. Parce que, dans cet endroit, si les vents d'ouest-sud-ouest continuaient à se renforcer, nous n'aurions aucun mouillage que les dunes ou derrière le banc de Gédouin, comme l'armée ennemie le fait connaître, qui était mouillée à Lavie et qui a été obligée de relâcher aux dunes, qui sont des endroits où il ne convient point que l'armée du roi aille par le désavantage qu'elle en pourrait recevoir, et il serait honteux que

[1] Delarbre, 355.

ous parussions à la rade de Torbay si, en les voyant, nous ne les oursuivions pas en cas qu'ils voulussent nous attirer plus avant ans la Manche; je ne crois pas cependant que, si les ennemis étaient ouillés à Torbay, ils voulussent éviter un combat dans cet endroit arce qu'en quelque lieu de la Manche qu'ils nous combattent, il est ujours plus avantageux pour eux par toutes les retraites qu'ils y nt et nous n'y en ayant aucune.

Pour ce qui regarde la rade de Spithead, ce lieu nous est encore plus ésavantageux et l'armée ennemie ne s'y engagera assurément pas; n nous avait dit l'année passée que trente de leurs vaisseaux y taient mouillés et j'avais donné ordre qu'une partie de l'armée du oi y entrât avec moi. Cependant nous les trouvâmes avec toute leur rmée à Sainte-Hélène, qui est une pointe de l'île de Wigth, le long e la terre, en ordre de bataille, et, de quelque côté que le vent fût enu, ils évitaient le combat s'ils en avaient eu le dessein; si nous vions eu le vent sur eux, ils auraient pu passer le Pas-de-Calais vent rrière et s'ils avaient eu le vent sur nous, comme ils l'eurent, ils uraient encore pu l'éviter en étalant les marées jusqu'au Pas-de-alais, comme j'ai eu l'honneur de vous l'expliquer cet hiver, parce ue les fonds viennent en diminuant et que la mer n'est jamais fort rosse d'un vent d'amont, parce que ces vents passent par-dessus la erre, ils ne causent jamais une grande mer. Ce n'est pas la même hose quand on veut aller à l'ouest, les fonds viennent en augmentant, a mer y devient grande et il n'y a point de terre voisine qui empêche ette mer de s'élever comme du côté du Pas-de-Calais. Le roi m'a oujours vu dans ces sentiments et j'ai pris la liberté de vous l'expliquer. Quoique je vous représente toutes ces raisons, cela n'empêche as que si le roi désire qu'on entre dans la Manche, vous ne trouverez n moi aucune difficulté; je vous ai toujours dit mon sentiment en homme d'honneur et ce sentiment sera toujours confirmé par tout ce u'il y a de gens qui ont de l'expérience à la mer.

Il n'y a aucun endroit dans la Manche où nous puissions obliger es ennemis de combattre, quand ils ne le voudront pas, parce que eurs retraites sont voisines et qu'ils peuvent étaler les marées.

C'est une vérité dont furent convaincus, la campagne passée, tout e qu'il y a de gens qui n'en avaient eu aucune connaissance. Quoi u'on y eût remporté un très grand avantage et que les temps eussent oujours été beaux; ils ont aussi l'avantage de pouvoir faire couper nos câbles s'ils ont le vent sur nous, étant mouillés en présence les uns des autres comme l'année passée et, si une pareille manœuvre arrivait deux fois, on serait obligé de se retirer à Brest.

Je vous réitère encore que ce que j'ai l'honneur de vous dire n'est point pour éviter d'aller dans la Manche lorsque le roi le souhaitera, mais la connaissance que j'ai des désavantages qu'on a dans ce lieu m'oblige, dans le poste où je suis, de vous représenter ce qui en est; vous m'avez toujours vu parler de cette manière et tous ceux qui sauront la mer et qui seront de bonne foi vous en parleront de même. L'armée du roi ne saurait entrer dans la Manche que la côte n'en soit avertie, parce qu'il est nécessaire de se tenir en vue de celles d'Angleterre plutôt qu'à celles de France qui sont dangereuses, outre que les ennemis ont toujours des frégates avancées pour leur donner avis de tout ce qui entre dans la Manche.

Tourville continue ainsi à rendre compte en détail au ministre de ses manœuvres, de ses efforts pour arrêter la flotte de Smyrne sans trop s'éloigner des côtes de France, pour ne pas les découvrir, efforts rendus vains, du reste, par les alliés qui, comme l'amiral français l'avait prévu, se tiennent hors de sa portée et contournent l'Irlande. Dans toutes ses lettres détaillées et précises, comme celles d'un homme qui est pour ainsi dire maître de son art et n'en ignore aucun secret, perce pourtant l'amertume de se voir mal jugé et tenu en méfiance par quelqu'un dont il se sent si fort le supérieur. Lorsqu'après plus de cinquante jours de navigation, sans avoir reçu ni renforts ni subsistance et avoir eu affaire à une flotte presque double de la sienne, il se voit obligé de regagner la rade de Berthaume, où les Anglais sont venus brûler quelques barques de pêcheurs, il envoie successivement au ministre deux lettres où cette amertume s'échappe comme malgré elle dans un trait acéré contre les officiers à Paris, qui tranchent de ce qu'ils ne savent pas. Ces lettres, trop longues pour être rapportées en leur entier, ont cependant quelques passages caractéristiques qui méritent d'être placés sous les yeux du lecteur. Le roi avait fait défendre positivement à Tourville de rentrer dans la rade de Brest et avait même trouvé mauvais qu'il eût mis la flotte à l'abri dans la rade de Berthaume, l'un des rares abris de la côte, alors que l'état des vaisseaux et le manque de vivres l'exigeaient absolument. Tourville écrit pour se justifier :

13 août 1691.

J'ai [1] reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire des 1er et 4 de ce mois, et comme vous me marquez par la première qu'il vous a paru, par les termes dont elle était conçue, que j'avais pensé à rentrer dans la rade de Brest, je ne vous dissimulerai point que, par manière de conversation avec M. le marquis d'Amfreville, nous dîmes qu'ayant, avec une armée comme celle-ci, à éviter un combat avec les ennemis et empêcher leurs entreprises sur les côtes du royaume, le plus expédient aurait été de tenir l'armée dans la rade de Brest, par les raisons que je vous ai expliquées, par le mémoire que je vous ai envoyé, mais je n'ai jamais eu la pensée de le faire sans ordre, à moins d'une nécessité indispensable comme celle qui nous oblige de nous en approcher. Vous aurez vu par le résultat du Conseil des officiers généraux sur quoi elle était fondée, nous avons eu depuis ce temps-là un coup de vent qui a fait naître de nouvelles nécessités. L'*Agréable* qui a eu son grand mât incommodé n'a pas rejoint, et j'en suis en peine, aussi bien que de l'*Heureux* et du *Content*, le *Dauphin Royal* a eu sa vergue de misaine rompue et le *Grand*, le *Terrible*, la *Couronne*, l'*Arrogant*, le *Furieux* qui a sa poulaine rompue, le *Diamant* et le *Vigilant* font beaucoup d'eau et je ne sais

[1] Delarbre, 363.

pas encore s'il n'y en a point d'autres. Les maladies faute de rafraîchissements ont beaucoup augmenté et le *mal du pain* est devenu beaucoup plus grand, comme M. de Vauvre pourra vous le mander, et nous n'avons reçu aucun des derniers secours qui ont été envoyés de Brest. C'est de l'avis unanime de tous les officiers généraux que cette première résolution avait été prise et les raisons n'en sont que trop importantes et trop véritables, j'en suis au désespoir, et surtout depuis que vous me défendez si positivement de la part du roi d'aller à la rade de Brest, qu'il vaut mieux, selon moi, que l'armée en souffre que si j'y manquais. Je viens de rassembler les officiers généraux pour voir quel autre parti j'avais à prendre. Excluant absolument celui qui m'est défendu, j'avais proposé de me tenir à la hauteur de Pennemarck et d'y attendre le retour du courrier que je vous ai dépêché le 10, ne pouvant, en l'état où est l'armée, m'éloigner de la côte, afin que je puisse être en état de prendre Brest ou Belle-Isle à toute extrémité. Ils y ont trouvé trop d'inconvénients dans la saison, sans compter l'impossibilité d'y embarquer nos besoins. Ils ont encore envisagé Belle-Isle comme un parti d'extrémité et où les secours sont trop éloignés. Mais enfin, ils ont conclu qu'il fallait se mettre à portée de recevoir ces secours; en avertissant M. Desclouzeaux de nos besoins, on se tiendrait dans l'Iroise à la voile ou à l'ancre, si cela était praticable *et on se détermine à Berthaume pour être plus tôt en état de tenir la mer dès que le roi le jugera à propos.*

Comme tout ce que nous faisons, Monseigneur, est en vue du service et du sentiment des gens du métier, nous espérons que vous l'approuverez. En mon particulier, je ne peux m'empêcher de vous dire que l'on ne prend le parti de Berthaume qu'à cause de la nécessité pressante où l'on est d'être en un mouillage où l'on puisse promptement embarquer la quantité d'eau et de pain qui manque, ce qui se ferait avec plus de diligence à Brest et avec plus de sûreté pour les câbles et les ancres. Je vous supplie d'être persuadé que si l'armée avait des vivres et les autres besoins, je n'aurais pas pensé à chercher des rades avant le temps que le roi m'a ordonné et *qu'il me serait beaucoup plus agréable d'avoir à combattre les ennemis qu'à les éviter, ce qui ne laisse pas d'avoir ses difficultés...*

... Il m'a paru, Monseigneur, qu'il n'y a rien eu dans ma conduite pendant cette campagne qui n'ait été approuvé des officiers généraux et conforme à mes instructions, et *je vous prie d'être persuadé que personne n'a plus* d'envie que moi de faire quelque chose, mais la connaissance que j'ai du métier m'oblige à prendre des précautions, et j'ai toujours vu les officiers à Paris faire les plus belles entreprises du monde et fort différents de ce sentiment quand ils sont ici. Et moi je suis toujours de même, parce que je connais les inconvénients et les impossibilités, et il me semble que j'ai assez fait connaître ma bonne volonté au roi quand j'ai offert de combattre les ennemis avec huit vaisseaux de moins qu'eux.

Le 17 août, nouvelle lettre de Tourville, cette fois pour expliquer sa conduite pendant la campagne et amener le ministre à reconnaître son mérite. Il fait ressortir avec une vivacité contenue, mais visible à travers les lignes, que s'il n'a pas livré combat, c'est volontairement, parce qu'il se savait plus faible et

sûr d'être défait, à cause de l'infériorité du nombre. Il se vante donc comme d'un succès de ce qu'on lui reproche à Versailles :

Il n'y a, dit-il, que[1] les gens qui n'ont point de teinture du métier qui puissent croire que deux armées de mer puissent être, pendant une campagne à vue sans s'engager, si ce n'est volontairement, et s'il y en a qui osent le proposer je les trouve bien hardis et ils compromettent beaucoup le service du roi.

Je ne sais pas, Monseigneur, de quelle manière vous avez regardé notre sortie et ce qui s'est passé en mer et comme quoi je suis venu ici presqu'à leur vue, mais les gens de marine comptent pour beaucoup la conduite qu'il a fallu avoir pour être cinquante jours en mer, dans tous les parages où les ennemis pouvaient me trouver, peut-être sans avoir bien véritablement connu que je les ai voulu éviter; et, quelques précautions que j'ai prises cependant, sans une corvette qui me vint avertir que les ennemis étaient si proches, que si le temps n'eut pas été obscur, ils eussent pu me voir et, l'armée pour lors en panne, ils m'auraient approché de nuit à ne pouvoir éviter le combat, n'ayant que 67 vaisseaux de guerre et 20 ou 22 vaisseaux moins qu'eux. Cette grande armée n'a eu d'autre avantage dans cette campagne que d'envoyer 16 vaisseaux dans les rades de Berthaume et Camaret, brûler deux méchantes barques, ce qu'un Corsaire peut faire tous les jours et ils savaient bien où j'étais et que des vents qu'il faisait, je ne pouvais venir à eux : cette armée s'est consumée et deux flottes d'Irlande sont arrivées et le convoi renvoyé par le *Neptune*, l'*Orgueilleux* et tous les autres bâtiments m'ont joint sans qu'ils en aient pris aucun de ceux qui ont été envoyés à l'armée, qu'un traversier ou une *kecht*[2], où il y avait cent cinquante moutons, et l'armée du roi leur a pris deux vaisseaux de guerre et dix marchands.

Je suis assuré que les ennemis auront bonne opinion de nous et qu'ils compteront pour quelque chose d'avoir sorti avec vingt vaisseaux moins qu'eux.

Enfin, il nous faut encore citer la fin d'une autre lettre du 27 août suivant, où Tourville, avec la modestie qui chez les hommes supérieurs s'allie si souvent avec la juste conscience de leur valeur, fait une dernière fois appel à l'équité et au bon jugement du roi :

J'espère[3], dit-il en parlant des instructions qu'il avait reçues, que le roi sera content de l'exactitude avec laquelle je les ai suivies et que son armée ait tenu la mer pendant cinquante jours sans que les ennemis qui ont toujours eu connaissance de ma marche l'ayent pu engager et sans qu'il leur ait paru aucune méchante manœuvre et que je l'aie fait rentrer en faisant ma route, en me mettant en lieu de le faire sans qu'ils pussent l'empêcher, comme je l'ai fait à leur vue étant encore au nombre de 90 vaisseaux de ligne. J'espère que vous

[1] Delarbre, 367.
[2] Nom d'un bâtiment de transport anglais, d'un tonnage léger.
[3] Delarbre, 370.

aurez la satisfaction d'apprendre par les ennemis mêmes qu'ils auront trouvé notre sortie hardie et qu'ils auront approuvé ma manœuvre, et qu'on sera peu content d'eux en Angleterre de n'avoir pu nous engager à un combat avec une armée aussi supérieure. Ils ont, à la vérité, fait passer leur flotte de Smyrne, mais ayant pris le parti de la faire aller à Kinsal et de l'escorter avec leur armée jusqu'à l'entrée de la Manche d'Angleterre. Je ne pouvais pas les en empêcher : je ne prétends pas cependant que ce soit une excuse pour moi, ayant fait tout ce qui a dépendu de moi pour la joindre.

Ainsi, comme il arrive parfois, « *l'admirable campagne du Large* », qui est devenue classique et restée comme le plus beau titre de gloire de son auteur, si bien, comme nous l'avons dit, qu'on l'a appelée « son chef-d'œuvre », fut d'abord jugée très sévèrement à la cour et dans le public. Encouragés par la connivence secrète ou avouée du ministre, qui ne pouvait se consoler d'avoir vu le convoi de Smyrne lui échapper et reprochait aussi très vivement à d'Estrées de n'avoir pas fait plus de prises dans la Méditerranée que Tourville dans l'Océan, les détracteurs et les envieux du vainqueur de Bévéziers, se donnèrent libre carrière et critiquèrent vivement sa conduite pendant la campagne qui venait de finir. Les choses allèrent même si loin, que Tourville se crut obligé de répondre lui-même et par écrit aux attaques dirigées contre lui, afin de se laver aux yeux du roi des accusations d'inertie, de manque d'obéissance et même de défaut d'audace qu'on ne se faisait pas faute de lancer contre lui. Le vieux marin, dont elles font bouillir le sang, se met en devoir de les réfuter en détail et envoie au ministre un mémoire sous forme de lettre intitulée : « Navigation de M. de Tourville en Ponant, pendant les mois de mai, juin, juillet et août 1691 ». Cette pièce datée du 25 octobre commence par ces mots où l'on sent comme vibrer toute son indignation contenue de se voir obligé de se justifier, après une campagne qu'il sait digne d'éloge au lieu de blâme et cela devant un homme qui ignore même les éléments de la marine.

25 octobre 1691.

Quoique[1] je sois persuadé que vous êtes informé que j'ai satisfait aux intentions du roi pendant cette campagne en me conduisant suivant les instructions et les ordres de Sa Majesté, et que les bruits qui ont couru à Paris au désavantage de l'armée navale, et les avis qui vous ont été donnés par quelques officiers sur les actions que l'on eût pu tenter, n'ont fait aucune impression sur votre esprit, je ne laisserai pas de vous faire un détail de ce qui s'est passé, pour vous justifier ma conduite, s'il vous restait quelque doute, et vous faire connaître que les vues que Sa Majesté a eues pour faire sortir son armée navale

[1] Delarbre, 371.

auraient eu tout le succès qu'elle en pouvait souhaiter si l'on avait pris la flotte de Smyrne, ce que je justifierai n'avoir pu être exécuté.

Puis, point par point, avec un soin minutieux et une abondance de détails techniques qui n'allaient point sans une pointe d'ironie, si l'on juge celui auxquels ils s'adressaient, Tourville justifie la manière dont il a conduit la campagne de 1691. Cette justification que les juges experts en la matière ont trouvée irréfutable et que l'histoire a jugée même inutile, les faits parlant plus haut que tous les arguments, ne satisfit pourtant pas Pontchartrain ou plutôt l'embarrassa fort. Car comme s'il eût voulu rendre à Tourville la monnaie de sa pièce, il fit à son tour apostiller, au crayon, par une main inconnue le mémoire que celui-ci lui envoyait. Ces réponses très détaillées qui viennent, sans aucun doute, d'un homme du métier, sont souvent fort spécieuses. Elles s'attachent à incriminer, parfois avec amertume, la conduite du vice-amiral du Ponant. Leur but était, sans doute, de guider l'incompétence du ministre et de lui permettre de répondre aux observations de Tourville, car rien n'indique que les apostilles lui aient été envoyées. En réalité, nous ne savons pas quelle fût la réponse de Pontchartrain et même s'il répondit par écrit, Tourville ne devant pas tarder à revenir à la cour. Mais à lire ces notes acrimonieuses et souvent perfides jetées ainsi en marge du mémoire de Tourville et qui, s'il ne les connut pas en entier, servirent certainement de thème aux récriminations du ministre, on comprend mieux les événements qui allaient se dérouler l'année suivante. L'orgueilleuse impéritie du ministre d'une part, qui le porte à ordonner de combattre et de l'autre, la fierté justement blessée du marin attaqué dans son honneur qui lui fera exécuter cet ordre à tout risque et malgré tout, pour se laver de reproches immérités. Il semble même que Tourville ait eu comme un secret pressentiment de ce qui devait arriver la campagne suivante, quand il écrivait à la fin de son mémoire, ces fortes et graves paroles qui semblent quasi prophétiques et eussent dû faire réfléchir le roi et son ministre :

N'ayant[1] donc point dû combattre sans nécessité, n'ayant dû de même rien hasarder, ne pouvant s'attendre à cette rencontre que de risquer un combat, et ayant eu ordre de l'éviter, les ennemis étant supérieurs, j'ai dû, suivant ce que je viens d'expliquer, et suivant le sentiment des officiers généraux, éviter leur présence, puisque c'était le seul moyen d'éviter le combat; et je crois que la réputation de l'armée navale a été mieux ménagée en cachant sa marche aux ennemis, leur laissant croire qu'on les cherchait ou leurs flottes marchandes,

[1] Delambre, 377.

ue de fuir vent arrière à leur vue. Et comme il ne serait pas toujours ssuré de tenir l'armée cinquante jours en mer sans que les ennemis ı pussent joindre, j'estime que le roi ne doit point la faire sortir sans écessité une autre campagne si elle n'est pas assez forte pour risquer n combat quand elle y sera obligée, étant certain que si les ennemis vaient fait ce qu'ils auraient pu, ils auraient bien su nous joindre ans qu'on eût pu les éviter, surtout s'ils n'eussent pas été occupés ıne bonne partie de la campagne à leur flotte de Smyrne; et je suis nême surpris que lorsqu'ils nous ont suivis ils ne nous aient pas oints, ayant été obligés de marcher la nuit avec les huniers sur le on [1], pour ne pas nous séparer. Et j'ai eu besoin de mettre toute mon xpérience en usage pour les éviter, et il n'y a pas lieu de douter u'une armée qui combattra l'autre et qui sera supérieure de 25 vaisseaux, comme celle des ennemis l'eût été, et plus nombreuse d'un tiers le vaisseaux d'égale force aux nôtres, ne soit en état, se trouvant en leine mer, de la mettre entièrement en déroute; et j'aurais mérité l'être puni ayant mon instruction et vos lettres qui me prescrivaient ensuite de m'y conformer, si j'avais exposé l'armée à un combat aussi négal. Je ne vous informe point, Monseigneur, de ce danger pour m'empêcher de combattre avec des forces aussi inférieures quand le roi le jugera nécessaire, mais pour faire connaître à Sa Majesté et à vous les risques où son armée serait exposée.

Aussi Tourville, quand il revint à la cour, après cette admirable campagne de 1691 qui est restée un titre de gloire pour sa mémoire, fut-il loin d'être bien reçu.

Le roi eût voulu une action d'éclat et le ministre regrettait amèrement la capture de la flotte de Smyrne. L'amiral qui n'avait pas pu les satisfaire, ne trouva chez tous deux que froideur et mécontentement. Pourtant, l'un et l'autre, le roi comme le ministre, ne devaient pas tarder à être obligés de reconnaître leur erreur, mais trop tard pour en empêcher les funestes effets. Les événements qui allaient suivre ne devaient que trop, en effet, donner raison à Tourville et faire regretter à toute la France qu'on n'eût pas écouté ses paroles. La campagne qu'il venait de finir et qu'on se plaisait si fort à rabaisser, alors qu'au contraire elle eût dû être un sujet d'orgueil national, devait être mieux justifiée par celle qui allait bientôt se dérouler, que par tous les arguments, fussent-ils les plus péremptoires.

Emmanuel de Broglie.

La suite prochainement.

[1] Nom donné autrefois en terme de marine à une partie inférieure du mât.

LA ROUTE CHOISIE [1]

Peu à peu, Jeanne s'était consolée. Elle avait ainsi raisonné : « Dans la vie, il n'y a pas place pour l'idéal! L'amour tel que je le voulais n'existe pas. Pour éviter la souffrance, il suffit d'être positif, de limiter son désir aux joies très accessibles. Rêver, c'est se créer des peines imaginaires. L'égoïsme, seul, rend heureux. Henri me l'avait dit autrefois (ce temps lui semblait lointain) dans le parc des Pinières! Il m'avait exposé sa philosophie. C'était un avertissement; ce sera, désormais, un exemple. »

De la sorte, elle croyait atteindre à la suprême sagesse. Elle ne s'attardait pas à chercher les causes de sa désillusion présente. Avant tout, il fallait s'amuser, s'étourdir, chasser les pensées trop austères, plaire, rire, flirter! Le flirt, c'est un jeu où l'âme n'affleure pas. Et Jeanne s'adonna à ce jeu.

Elle était coquette, capricieuse, se souvenant des leçons de jadis, des conseils d'Henri. Ah! il aurait pu lui dire encore avec fierté : « Mon élève. » Seulement, ce n'était plus pour lui cela. C'était pour tous, pour avoir des adorateurs, pour avoir ses succès, ses beaux partis, son mariage brillant! Ce serait sa revanche sur le destin qui l'avait meurtrie! Puis, au fond d'elle-même, s'éveillait un désir de représailles. Henri la voyant entourée, adulée, comprendrait peut-être ce qu'il avait dédaigné, regretterait...

Presque chaque soir, elle rencontrait les fiancés dans les réceptions offertes en leur honneur. C'était une série de bals, de dîners dont Edith était l'héroïne. Sa beauté s'auréolait de tout le prestige que donne la joie et Henri paraissait épris... A se bien analyser, il eût découvert que son amour n'était qu'une vanité déguisée, une nouvelle forme d'égoïsme; ainsi beaucoup d'hommes n'apprécient leur bonheur qu'autant qu'ils se le voient envier.

De recueillement, d'intimité, ils n'éprouvaient nul besoin. Aucune conversation sérieuse n'intéressait Edith. Elle ne savait que dire dans les tête-à-tête, sinon discuter la grave question du mobilier, agiter le gros problème des toilettes. Les premiers

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1907.

jours, Henri se prêta à ces frivolités, amusé par ce choix de jolies choses.

Jeanne, maintenant, les voyait sans émotion. Leur joie, d'ailleurs, était si pacifique! Edith avait le même sourire froid, comme distant, Henri, le même regard un peu moqueur où une lassitude parfois émergeait. Sur eux n'étaient pas ce rayonnement qui transfigure, cette lumière quasi surnaturelle qui émane des bonheurs profonds...

En les rencontrant, Jeanne n'éprouvait plus cette nostalgie de l'amour, qu'elle avait ressentie le jour du mariage de Suzanne Lorrain. Chère Suzanne, que devenait-elle? Mlle Martel n'avait encore pu trouver le temps d'aller voir la jeune femme... C'était très loin, Saint-Denis... Et puis, elle avait peur de la perspicacité de son amie, elle redoutait la clairvoyance du regard grave qui lisait tout au fond des âmes.

Mme Darras restait en Sologne, pour l'hiver. Quant à Pierre, Jeanne ne l'avait pas revu depuis le bal Vérel...

C'était « le jour » de Mme Martel... un mercredi de janvier. Les visites se succédaient, dans le salon rempli d'un bruit de voix, de rires... La chaleur était lourde, augmentée par la projection des lumières; les fleurs mettaient partout leur parfum violent de choses fragiles qui semblent hâtées de vivre et s'épuisent en senteurs.

Afin de faire place aux visiteurs de cérémonie qui « venaient pour sa mère », Jeanne avait entraîné dans le petit salon à la grande baie vitrée, ceux qui « venaient pour elle », quelques jeunes filles de ses amies, puis aussi « ses amis » et elle insistait en riant sur la terminaison au masculin. C'étaient, parmi les jeunes gens qu'elle rencontrait chaque soir, deux assidus en faveur actuellement. De Verneuil, officier de cavalerie, doué d'un grand nom mais aussi d'un certain appétit au jeu. Il avait demandé un congé de trois mois pour raisons d'affaires. Ces raisons étaient sérieuses : trouver le plus vite possible une grosse dot pour liquider sa situation pécuniaire un peu embarrassée...

L'autre, M. Mancé, plus âgé, d'un physique banal, l'air mélancolique. Il était timide et parlait peu; appartenant à une famille provinciale, d'origine modeste, il avait beaucoup de succès dans le monde malgré sa gaucherie. Les pères vantaient son sérieux, les mères, sa réserve, car il passait pour fabuleusement riche, fils unique, héritier d'un oncle millionnaire! Et pour cela on lui faisait bon accueil...

Dans le petit salon clair, « la jeunesse » causait.

Le samovar fumait sur la table à thé, accompagnait les chuchotements de sa chanson d'eau bouillante. Le lieutenant de Verneuil contait une historiette drôle où un grain de malice se mêlait, une de ces historiettes dans lesquelles il excellait et que, selon l'auditoire, il savait, avec tact, transposer. De petits rires, des exclamations soulignaient le récit.

Jeanne, assise au milieu du groupe, paraissait amusée. Un miroir qu'elle consultait par moments du regard, lui renvoyait son image. Sur elle, étaient fixés les yeux graves du « marquis de Carabas » (elle avait ainsi surnommé M. Mancé), et dans ses yeux, elle lisait une adoration muette, humble, sans limite. Elle souriait, grisée d'orgueil.

Par la glace sans tain qui séparait les deux pièces, elle surveillait les entrées, les sorties, se précipitait pour saluer, reconduire les visiteurs. Tout à coup, elle s'élança avec une amicale expression de bienvenue. Dans le grand salon elle avait aperçu Pierre Darras.

Il la regarda une minute, très ému. En apprenant, un mois plus tôt, les fiançailles d'Henri, il avait tout de suite songé à la douleur de la petite amie. Il l'avait plainte, si tendrement! Bien des fois, pendant ses heures de travail, il lui avait envoyé une compatissante pensée et il se reprochait presque les minutes de joie où il se félicitait de la savoir libre. Ce mariage pourtant autorisait ses rêves d'avenir puisque entre lui et Jeanne, il n'y aurait plus cette barrière, cette folle illusion!

Il aurait voulu, alors, lui dire quelques mots de tendresse, lui prouver qu'il est des cœurs fidèles qui s'offrent sans retour. Une discrétion l'avait retenu au loin, la crainte d'être maladroit, de gêner cette peine qu'il avait seul devinée et qu'elle s'efforcerait de lui cacher, par fierté. Il s'était imaginé tout cela, prêtant aux autres ses propres émotions, sa manière très délicate de sentir et voilà que Jeanne, maintenant, se présentait à lui, souriante, consolée, élégante, avec ce je ne sais quoi d'appliqué, de voulu dans la mise qui révèle l'intention de plaire!

— Quelle bonne surprise, Monsieur Darras, je vous emmène, vous êtes mon prisonnier!

Elle luttait par un effort de coquetterie contre l'involontaire timidité qu'il lui inspirait. Le jeune homme hésitait, partagé entre le désir qu'il avait de la suivre, la crainte d'être incorrect envers Mme Martel. Ce fut elle qui l'autorisa :

— Monsieur Pierre, je vous cède à la jeunesse. Allez prendre votre thé avec la bande joyeuse!

Jeanne le précédait. Arrivée au milieu du petit groupe qui l'attendait, elle présenta le nouveau venu :

— Un bon ami, M. Darras...

Se retournant vers le jeune homme, d'un geste d'impératrice, lle montra les visiteurs installés autour du fauteuil naguère ccupé par elle. Avec un air de comique orgueil, elle annonça :

— Ma cour !

Tout le monde se mit à rire. Cela était si à propos !

Toute lumineuse de cheveux, de sourire, de regard, elle semlait exquise comme une vision de printemps dans la tiédeur des ièces fleuries, loin du froid, du ciel terne qui attristaient dehors. Pierre l'éprouva, fugitive, cette impression de réchauffement en ntrant. Le mot de Jeanne : « Ma cour ! » le froissa. Il comprit le suite qu'elle avait dit vrai et pour cela il lui en voulait de cette laisanterie. Il saluait les jeunes filles présentes, rencontrées dans e monde, danseuses quelconques avec lesquelles il avait dû valser n soir, sans garder souvenir de leurs conversations banales, de eurs personnalités imprécises.

M. Mancé, il ne le connaissait pas, mais de suite il le plaignit, e voyant malheureux, dépaysé, et pourtant obstiné à rester... Quant au lieutenant, il lui tendit la main avec une certaine froideur.

— Bonjour, Verneuil !

— Bonjour, cher, très heureux de vous voir.

Le ton démentait l'affirmation.

— Tiens, vous vous connaissiez ? s'exclama Jeanne, surprise.

— Le monde est si petit, d'ailleurs qui ne connaît Darras, garde général des Eaux et Forêts, lauréat des concours de Paris et de Nancy, de France et de Lorraine ! Ecrivain à ses heures...

— Vos titres seraient moins longs à énumérer ! s'exclama Jeanne, un peu agacée par le ton ironique du lieutenant.

Souriant, Pierre répondait :

— Et qui ne connaît Verneuil, le lieutenant de Verneuil, vainqueur des concours hippiques, champion des raids...

— Moi, on me voit partout où l'on s'amuse, professait le jeune homme avec une crânerie bon enfant. C'est pourquoi l'on me rencontre ici ! La vie est savoureuse quand on sait y cueillir les joies, n'est-ce pas, Mademoiselle Martel ?

Cherchant à conduire la conversation vers un thème général, à l'amener sur un terrain neutre, Jeanne ne répondit pas. Soudain embarrassée, elle décourageait le bavardage de Verneuil, sentant qu'il irritait Pierre. Elle n'osait s'adresser en particulier à celui-ci, lui parler de son travail, des Broussayes, de Suzanne, sachant qu'il ne dirait rien d'intime devant ces étrangers.

Dans leur coin, les jeunes filles s'isolaient, discutaient une mode récemment lancée, la toilette à adopter pour un dîner.

M. Mancé, triste, se tenait à l'écart. De son regard humble, il suivait chaque geste de Jeanne, approuvait tout ce qu'elle disait, restait là, captif de son charme. Pierre eut pitié de cette affection craintive, maladroite, éperdue... Il essaya de lier conversation. De Verneuil se voyant délaissé partit. Quelques mères rappelèrent leurs filles, ce fut une défection générale.

Pierre restait. On lui avait servi son thé dans le petit salon. Il s'y attarda. Une dame prolongeait sa visite, causait confidentiellement avec Mme Martel. Le jeune homme en profita pour questionner Jeanne :

— Avez-vous été voir ma sœur, ces temps-ci?

Il savait que non, mais voulait connaître son excuse.

Elle se troubla :

— Je n'ai pu trouver une journée !

— Vous sortez beaucoup?

— Oui, beaucoup !

— Et cela vous amuse?

— Je ne sais pas...

Elle répondit presque à voix basse après avoir un peu hésité. Sincèrement, elle ne savait pas, elle ne savait plus, ne s'étant jamais interrogée, ayant toujours eu peur de descendre en elle, depuis ses dernières résolutions. Et voilà que, d'un mot, Pierre éveillait le doute. Il vit qu'elle « pensait ». Il se sentit encouragé :

— Vous allez au bal, chaque semaine, continua-t-il?

— Oh ! chaque soir, presque chaque soir !

— Et...

Il s'arrêta, puis fort de son sain amour qui lui voulait du bien, il s'enhardit :

— Et... chaque soir, sans doute, vous rencontrez ces messieurs?

Elle rougit, feignit de ne pas comprendre :

— Ces messieurs? qui voulez-vous désigner?

— Mais, le lieutenant de Verneuil, puis ce jeune homme, M. Mancé, je crois...

Jeanne se révolta, jeta un défi :

— Mais oui, je les rencontre chaque jour ; et nous dansons ensemble, et nous causons ensemble, et nous flirtons ensemble et je ne vois pas ce qu'on peut trouver à y redire !

Elle essayait de paraître fâchée, mais sa colère était plutôt de la peine. Elle avait envie de pleurer, énervée, lasse ! Gênée par le silence où se renfermait Pierre, elle reprit :

— Je le sais ! dans le monde, on jalouse toutes celles qui ont du succès comme on ridiculise toutes celles qui n'en ont pas ! Ça m'est égal ce qu'on peut penser et dire, pourvu que je m'amuse !

Elle lança cette phrase comme une proclamation, puis se tut. Pierre, très grave, reprenait :

— Vous vous amusez, oui, et vous jouissez de « votre cour », omme vous la nommiez si bien tout à l'heure. C'est un jeu, ites-vous, mais êtes-vous sûre que ce soit un jeu pour tous? Il ous est facile de vous faire aimer, très facile; et, inconsciemment, peut-être, vous encouragez, puis désespérez, tour à tour. a coquetterie, c'est l'orgueil de mesurer ainsi son pouvoir, c'est e plaisir de faire avec un geste, du soleil ou de l'ombre sur les ies... Vous êtes coquette, Mademoiselle Jeanne... Je ne sais ce ue je vous dis là, je m'en excuse... pardon!... Mais, voyez-ous, je suis un ami pour vous, un vieil ami. Plus tard, vous egretteriez tant d'avoir fait souffrir. Vous ne m'en voulez pas de na rudesse? C'est que je connais bien des choses de ce monde... e sais ce que c'est aussi que pleurer...

Il s'arrêta, bouleversé, confus de son audace, de sa violence. Il egrettait d'avoir parlé de la sorte, poussé par sa franchise, sa alousie peut-être aussi. Jeanne l'avait écouté sans un mouvement, le regard fixé devant elle. Elle avait écouté et il lui semblait qu'il exprimait là des choses que sa conscience, à certaines heures, lui avait suggérées, mais que toujours elle avait repoussées comme importunes, scrupules dont on n'a que faire lorsqu'on veut s'amuser.

La voyant immobile, muette, Pierre craignit de l'avoir froissée. Désolé, il la regardait, et dans ce regard passait l'aveu des tendresses cachées. Jeanne surprit ce regard où l'âme montait, fervente, en un acte d'offrande. Il se fit une lumière en elle. Quelqu'un l'aimait donc, quelqu'un l'aimait pour elle-même et non pour sa seule beauté ou pour sa dot! Une reconnaissance attendrie lui vint au cœur, se résuma en ces deux mots qui furent, pour Pierre, d'un prix infini.

— Merci, mon ami!

*
* *

Le ménage Lorrain était installé simplement. Les appointements de Marcel n'étaient pas encore très élevés; les dots avaient été modestes; et, prévoyants, les jeunes gens avaient préféré des débuts raisonnables. Obligé d'habiter près de l'usine, à Saint-Denis, l'ingénieur y avait une petite maison, cachée dans un grand jardin.

Cette habitation, Suzanne s'était appliquée à l'orner. Lumineuses, de clair tapissées, les pièces se paraient du charme discret de la femme qui donne son geste, son chant, son rire, toute la poésie de sa présence. Le mobilier, sobre, sans encom-

brement, se complétait de la variété des bibelots disposés en bonne place, de quelques toiles accrochées en leur meilleur jour, de palmiers dont la retombée souple mettait de la verdure dans les coins. Partout régnait cette élégance qui semble facile tant elle est assortie à la vie, mais où se dépensent, en réalité, des trésors de goût, d'imagination et d'économie.

Cette harmonie intime, Jeanne, avec son sens très subtil de Parisienne, la remarqua dès le seuil. Pourtant, elle était assez fâcheusement impressionnée par sa course à travers les quartiers populeux. Lorsqu'elle s'était trouvée devant le haut portail de l'usine, puis, dans la cour déserte, entre les bâtiments symétriques, elle avait eu un serrement de cœur, presque un effroi. Comment Suzanne pouvait-elle vivre dans cette atmosphère noire, devant cet horizon de cheminées, de toits, au milieu de ces rues aux poussières charbonneuses? Et encore, c'était dimanche, la tranquillité du chômage! Mais, avec terreur, la jeune fille imaginait le tumulte de la semaine, la rentrée des ouvriers, les sonneries de cloches, le halètement des machines : cet appareil de travail aujourd'hui endormi suffisait à effaroucher ses délicatesses de petite sybarite.

A la porte de la maison, la jeune fille fut reçue par son amie. Oh! la joie du revoir après les mois de séparation! Suzanne entraînait la chère visiteuse vers sa chambre. Mlle Martel s'y dévêtait lentement, regardait autour d'elle, reconnaissait quelques bibelots d'autrefois au milieu des récentes acquisitions : chers objets qui avaient entendu leurs intimes causeries!

Jeanne s'attendrissait à cette évocation de jadis, sentant, avec une vague jalousie, que leurs relations ne pourraient rester tout à fait les mêmes, qu'entre son amie et elle, se dresseraient, désormais, Marcel, les devoirs nouveaux, les affections absorbantes; leurs avenirs divergeaient, tandis que leurs passés demeureraient unis.

— Je vois que tu aimes les fleurs! Il y en a partout!

Et Jeanne désignait la profusion des roses, roses pâles du Midi, violettes mauves de Parme, frêles grappes blanches des lilas. Il y en avait en gerbes, en touffes, puis aussi d'isolées, s'érigeant toutes droites dans le cristal d'un long vase.

— Que veux-tu, c'est ma passion! Marcel le sait, et, soigneusement, il renouvelle ma provision!

— Il te gâte beaucoup?

— Oh! oui! Il est très bon; puis, il m'aime tant! Nous sommes si heureux, si heureux!

Jeanne, debout devant la glace, passait les doigts dans ses

cheveux que le chapeau avait un peu tassés. Elle ne répondit rien, mais son visage se voila d'une tristesse.

Suzanne pensa qu'elle aussi avait besoin de bonheur! Il était là, ce bonheur! Elle n'avait qu'à faire un signe d'appel...

Un bruit de pas montait du jardin :

— Ces messieurs arrivent, dit la jeune femme.

Ces messieurs, c'était Marcel, c'était Pierre. Jeanne le comprit. Une fugitive rougeur envahit son front; et, prise d'un de ces élans d'affection auxquels elle était sujette autrefois, elle se jeta au cou de son amie, l'embrassa :

— Tu ne m'oublies pas, dans tout ton bonheur, dis? demanda-t-elle d'une voix câline.

— Mais non, mais non, répondit Suzanne, il me semble que c'est plutôt toi, méchante, qui as fait attendre ta visite bien longtemps! Ce vilain monde te prend aux amies.

— Je t'en prie, tais-toi, dit Jeanne très vite, tu ne sais pas, tu ne peux pas savoir! Descendons, veux-tu? Jouissons de ces bonnes heures, sans penser... à rien.

Le déjeuner fut gai, sans bruit, servi dans la salle à manger où le jour entrait par une baie vitrée. Dehors, le jardin était triste sous sa parure d'hiver. Et il était bon de se sentir groupés dans la chaleur égale, près des fleurs étoilant la nappe, alors que la nature si proche était désolée et que le froid heurtait les vitres de son souffle. Jeanne éprouvait une singulière impression de bien-être, de délassement. Toute simple, sans songer à plaire, à briller, elle se laissait aller à une gaieté franche, avait repris son rire d'enfant, et Pierre était heureux de la voir ainsi.

Dans l'après-midi, les Lorrain proposèrent une visite à la basilique; Jeanne ne la connaissait pas; la course n'était point longue. Heureux d'avoir Suzanne à lui après le travail de la semaine, Marcel s'attardait en une causerie intime avec elle. Devant eux, Jeanne marchait près de Pierre. Elle parlait, confiante :

— Je ne connais rien, moi. Les magasins, les salons, les rues « chic », je ne sors guère de ce cercle! J'aimerais pourtant m'instruire un peu. Mais je n'ai pas su faire place aux choses sérieuses dans ma vie! Et maintenant, il est trop tard!

Elle disait cela avec une consternation si sincère que Pierre sourit :

— Trop tard? Je ne pense pas. Il est des coins exquis dans Paris, des vieux quartiers pleins de passé. A mes rares heures de liberté, j'y accomplis un pèlerinage et j'en reviens chaque fois enrichi, ayant contemplé un peu de beauté, entrevu les vestiges d'un autre temps, effleuré la trace de vies humaines...

— Mais qui m'y conduirait? Mon père n'a pas le temps. Ma mère ne consentira jamais à s'aventurer en des faubourgs plus ou moins populeux. Avec vous, ce serait amusant, vous comprenez si bien les choses!

Elle rendait hommage à l'artiste qu'elle devinait en lui, à l'artiste moins esthète que penseur, cherchant dans la beauté une bonté rédemptrice. Maintenant, il montrait à sa petite compagne les merveilles de la vieille basilique, la patine des pierres, la forteresse et le clocher fraternisant en un symbole de force et de foi. Puis ils entrèrent.

La nef était toute lumineuse. Le ciel dehors avait dû s'éclaircir, car un rayon tomba d'une rosace, un rayon aux couleurs rose, verte; il s'était teinté, en les traversant, aux enluminures du vitrail. Dans le jour trop blanc, comme froid des hautes voûtes, cette coulée de soleil jeta sa joie, tissa son arc-en-ciel de nuances chaudes. Pierre regarda ce rayon. Il le montra à Jeanne. Il savait découvrir la beauté souvent inaperçue des choses, ces beautés furtives comme des sourires qui n'apparaissent point aux profanes mais qui mettent tant d'extases, d'enchantement et de ferveur dans la vie des artistes.

— Voyez ce reflet, c'est une image de l'existence des âmes. Cette lumière unie, dorée à peine, presque invisible à force d'être incolore, elle semble toute blanche dehors, mais elle a passé par le vitrail aux teintes merveilleuses : elle s'y est rougie, rosée, verdie ou est demeurée pâle, suivant la parcelle qu'elle a transpercée... La vie peut paraître ainsi terne, toute blanche, mais elle aussi, selon les âmes qu'elle habite, se nuance, s'allume en clartés, se colore, rayonne ou se ternit. Vous ne saviez pas que votre âme était comme une verrière d'église où la vie se teinte en passant! J'ai toujours aimé, voyez-vous, les allégories, je suis un peu comme les Orientaux...

Sans sourire, Jeanne l'écoutait, ravie de cette chanson nouvelle qu'elle ne connaissait point.

Comme ils revenaient vers la petite maison blanche, la bonne courut au-devant de ses maîtres. Quelqu'un les demandait au salon. Ils s'excusèrent près de Jeanne.

— Allez, allez, dit la jeune fille, en votre absence je préparerai le thé. M. Pierre m'aidera.

Restés seuls dans la salle à manger où, sur la nappe brodée, les tasses étaient mises, ils se sentirent tout à coup embarrassés en ce tête-à-tête. Jeanne allait, venait, silencieuse, paraissait attentive à sa facile besogne, allumant le réchaud, mesurant le

thé; en réalité, intimidée, gênée par le regard qui pesait sur elle.

Un peu à l'écart, Pierre la contemplait. Il contemplait sa silhouette élancée, la nuque où l'or des cheveux frisait, puis il suivait le travail des mains toutes blanches sur la nappe blanche, et les gestes de ces mains lui semblaient des caresses aux choses qu'elles touchaient. A nouveau, le rêve fou lui mit au cœur sa hantise enivrante, le rêve de bonheur, dans une petite maison comme celle-ci au milieu des bois, la vie de labeur, d'amour près d'elle, l'intimité des cœurs unis en présence de la grande nature bénissante. Ah! si elle voulait!

Elle avait terminé ses préparatifs de dinette. Elle s'était approchée de la croisée, y appuyait son front. Dehors, il faisait encore clair, un jour blême, agonisant. Les arbres se cernaient en noir sur le ciel. Un grand soleil sans halo, sans rayons, accrochait, dans la brume, son disque rouge.

Jeanne regardait ce paysage mélancolique. La lumière crépusculaire baisait doucement son front, y mettait une pâleur de clair de lune. Derrière elle, sur la table, une lampe jetait sa lueur rose. Jeanne était prise entre ces deux clartés, baignée de ces deux reflets, dont l'un dorait les cheveux et l'autre blémissait le visage.

Pierre s'approcha d'elle. Elle tourna vers lui ses grands yeux où de la nuit était entrée, et, doucement, sourit. Ce sourire l'encouragea, fit trembler l'aveu sur ses lèvres. Il traduisit ses anciens remords, réitéra ses excuses :

— Comme vous avez été bonne, l'autre jour, de ne pas m'en vouloir! J'avais été si brutal, si grossier. J'étais de méchante humeur... Je souffrais...

Il se faisait humble devant elle, en un immense désir d'être pardonné. Elle essaya de rire :

— Au contraire, j'aurais dû vous mieux remercier de m'avoir appelée « coquette ».

Puis, soudain sérieuse, elle ajouta :

— Vous m'avez dit des choses auxquelles je n'avais jamais pensé, auxquelles on ne m'avait jamais fait penser. Vous m'avez peut-être mal jugée souvent, Monsieur Pierre, mais, voyez-vous, j'ai dû faire mon chemin toute seule dans la vie. Alors, j'ai pris les routes frayées. J'ai suivi ceux qui se disent les heureux, les privilégiés, parce qu'ils sont riches et aiment le plaisir. Puis, j'avais choisi un guide... Mais, maintenant, j'ai peur de m'être trompée et je me trouve si faible, je redoute tant l'effort.

Elle contait sa détresse d'une voix basse, d'une voix de petit enfant qui se sent dans la nuit. Pierre lui prit la main, attendri par cette confiance, ému devant cette fragilité.

— Non, Jeanne, vous n'êtes pas seule. Vous avez un ami qui veille près de vous, qui pense à vous, sans cesse. Laissez-vous aimer, mon enfant chérie, bercer tout doucement. Je vous aiderai. Je suis là pour vous montrer la route, pour vous *soutenir* si vous êtes lasse.

Elle ne retira pas sa main. Sans surprise, avec une délicieuse impression d'abandon, de repos, elle écoutait les mots d'offrande... Il lui semblait qu'elle attendait cela, que ces choses devaient arriver, que cette journée se terminerait ainsi en joie douce. Ce serait si bon de ne plus penser, de ne plus souffrir, de ne plus douter, de se confier toute à l'ami très sûr! Fondre sa volonté en une autre, livrer sa vie pour qu'on vous la fît fleurie et facile. Ce serait le port cela...

Cette phrase lui vint aux lèvres pour formuler son souhait de bonheur, alors qu'elle allait dire « oui », se promettre à Pierre : « Ce serait le port! » Pourquoi ces mots dits par un autre, jadis? « Son » influence persistait donc encore pour qu'elle eût les mêmes ambitions et les mêmes égoïsmes? Oui! Son bien-être seul la préoccupait; elle ne songeait qu'à se libérer des soucis, acceptait qu'un autre vécût pour elle, se chargeât de son existence pour en écarter les fatigues et les meurtrissures.

Et le bonheur de Pierre? Avait-elle pensé au bonheur de celui qui s'offrait? L'aimait-elle? Son cœur resta muet. Et le souvenir lui venait d'une soirée toute semblable, au lent crépuscule, Henri parlant. Elle se rappela la détresse de cette heure. L'amour ancien était bien mort, mais un autre amour germait-il sous ses cendres? Pierre? Elle s'interrogea pour la seconde fois. Elle eut peur de se méprendre, de lui mentir.

Une lutte se livrait en son âme. Digne de lui, elle ne l'était pas; peureuse en face des sacrifices, pas assez sûre d'aimer. Elle se taisait. Pierre attendait qu'elle parlât. Il serra dans ses doigts les doigts abandonnés. Tout bas, il répéta la question suprême :

— Jeanne, voulez-vous faire le chemin de la vie avec moi? Je ne suis qu'un travailleur, mais je vous dédierai mon travail comme je vous ai déjà offert dans l'ombre mes efforts, mes études et mes humbles succès. C'est un rêve qui a ensoleillé ma jeunesse, qui m'a fait pleurer aussi, quelquefois. Mais, vous ne saviez pas, vous ne pouviez pas savoir! Venez, nous vivrons tous deux une saine vie de joie, de tendresse, de beauté. Je vous donne mon âme avec tout ce qu'elle contient de brave, de faible aussi.

Jeanne l'écoutait, troublée. Non, elle ne pouvait accepter cela, accepter tout, ne rien apporter en échange que ses habitudes de luxe, ses exigences de confortable, son besoin de plaisir, sa

légèreté. Elle ne pouvait recevoir ce don absolu d'une vie. Elle n'en avait pas le droit; ce serait mal, ce serait lâche.

Tout doucement, elle retira sa main.

— Merci, ami, merci, votre amour me fait du bien et me rendra meilleure. Pardon si je vous peine, mais je ne puis devenir votre femme. Je n'en suis pas digne... Je comprends, en voyant Suzanne, ce qu'est le vrai bonheur, comment on le crée. Il faut des cœurs unis, des cœurs de même hauteur, qui se complètent, s'enrichissent par leur mutuelle tendresse. Ce bonheur, je ne puis y aspirer car, en moi, il n'est rien que des frivolités. Jusqu'à ce jour, j'ai vécu dans l'égoïsme. J'ai vécu pour une illusion aussi... Elle m'a faite ce que je suis, une mondaine, une coquette, vous me l'avez dit l'autre jour et vous aviez raison! Je n'ai pas su avoir une personnalité, j'ai cherché à prendre celle d'un autre. Je suis guérie de cette folie. Mais il faut que je regarde en moi, que je pense par moi-même, que je me fasse une âme. Ne me donnez pas votre vie : je la rétrécirais. Je ne sais encore si je pourrais rester sans fêtes, à la campagne, me contenter d'une existence calme, monotone. Aujourd'hui, j'ai été prise au charme du bonheur, mais demain, peut-être, réclamerai-je impérieusement mes plaisirs et mes distractions et alors vous souffririez et je ne veux pas que vous souffriez par moi!

Pierre l'écoutait avec angoisse. Comme elle lui semblait proche d'âme et de cœur, et cela au moment même où elle s'éloignait dans le renoncement. Il voulut insister, défendre son bonheur. Elle ne le lui permit pas. Il se tut, pensant soudain que cela valait mieux ainsi, qu'il ne pouvait faire violence à ce scrupule, qu'elle viendrait plus librement à lui quand elle se serait conquise...

Alors, voulant au moins avoir une espérance sur laquelle il vivrait dans l'attente, il demanda :

— Mais, plus tard?...

Elle tourna vers lui ses grands yeux attristés, où une nouvelle conscience mettait sa fierté. Il y monta un reflet de tendresse, tendresse mal assurée encore, et elle murmura :

— Peut-être!

*
* *

La semaine suivante, Mlle Martel retournait au bal, mais avec peu d'entrain. Ses deux « habitués » l'y attendaient. Ils furent surpris par son attitude un peu froide. M. de Verneuil ne s'en inquiéta pas, crut à un caprice. D'ailleurs, il espérait que bientôt ce jeu finirait : il avait écrit à son oncle, le général, le priant d'intervenir, d'entamer les négociations avec M. Martel.

Quant à Mancé, il était consterné. Trop timide pour plaider sa cause, insensible aux sourires des autres jeunes filles, il promenait, dans les salons, son inguérissable mélancolie. Et Jeanne, en le voyant, regrettait sa légèreté, se reprochait d'avoir été sans pensée pour la douleur des autres. Désormais elle s'observa, supprima ce rire trop provocant qu'elle avait naguère avec les jeunes gens et qui les grisait.

« Pierre serait content de moi », pensait-elle. Elle disait Pierre tout court : il lui semblait qu'elle avait ce droit. N'était-il pas l'ami fidèle qui veillait de loin?...

Oh! pourquoi était-elle encore si attachée au monde, à ses vanités? Pourquoi s'effrayait-elle d'une existence calme, dans une des petites villes de province où Pierre pourrait être appelé?

Son cousin de Croisé l'observait depuis quelques jours, croyait remarquer en elle un changement. Un soir, il vint s'asseoir près d'elle, la questionna :

— Quel air sérieux, Jeannette. A quoi rêves-tu? A qui, plutôt? Au dolman bleu de certain hussard entreprenant ou aux châteaux du marquis de Carabas?

— A rien de tout cela, je t'assure.

— Pourtant..., être comtesse..., ou millionnaire, cela t'irait. Comtesse et millionnaire surtout. Malheureusement, il est difficile de réunir les deux titres, les propriétaires respectifs étant bien distincts, à moins que...

— Tais-toi, interrompit Jeanne vivement, ne plaisante pas sur de tels sujets.

— Je ne savais pas que cela fût sérieux, Jeanne, si j'avais cru que ton cœur...

La jeune fille s'impatienta :

— Laisse mon cœur, je t'en prie, il n'a rien à voir ici.

Henri s'excusait, changeant de ton.

— J'ai été maladroit, pardon! Tu as raison, on ne devrait jamais rire de ces sortes de choses. C'est une habitude que l'on prend dans le monde, et l'on a tort. Mais on parle un peu de l'assiduité de ces messieurs, et je voulais savoir, en qualité de grand frère...

— Lequel était le favori? dit Jeanne avec ironie. Eh bien! tu pourras dire à ces personnes que l'avenir de Mlle Martel intéresse si fort, tu pourras leur dire qu'elle ne sera ni Mme de Verneuil ni Mme Mancé. Tu pourras même ajouter que, grâce à eux, ces gens du monde, elle ne se mariera sans doute jamais...

— Oh! oh! qu'as-tu, ma Jeannette, à te monter ainsi? Quelque déception! Pauvre petite sœur! Tu seras heureuse, va, parce que...

Elle ne voulut pas le laisser finir, s'énervant dans cette discus-

sion qui réveillait des souvenirs trop proches. Elle détourna la conversation :

— Et toi, à quand ton mariage?

Avec maussaderie il répondit :

— Je ne sais, la date n'est pas encore fixée.

Jeanne sourit, prenant cette mauvaise humeur pour une impatience.

— Enfin, tu n'es pas à plaindre : tu vois Edith chaque jour!

Elle disait cela sans effort, ayant beaucoup changé depuis deux mois, oublié son ancienne folie...

Le jeune homme répondit avec amertume :

— Oui, tous les jours, tu dis vrai, tous les soirs dans le monde comme M. X. peut la voir. Je suis, en effet, invité à l'accompagner aux bals où elle se montre, placé près d'elle aux dîners auxquels elle assiste. D'ordinaire, elle me réserve son cotillon..., parce que je ne danse pas mal. Mais, un peu d'intimité, une heure de causerie sur nos goûts, notre avenir, jamais! et ce sera toujours ainsi!

Il avait laissé déborder son cœur, presque involontairement. Elle l'écoutait, attristée, compatissante, devinant une blessure secrète. Et elle pensait à la douleur qui est dans le monde, aux cœurs qui se trompent et qui souffrent... La phrase que Suzanne avait dite jadis lui revenait à la mémoire : « On grandit à la façon du lierre, à la mesure de l'arbre auquel on s'attache... »

*
* *

Mme Martel se disposait à sortir : elle invita sa fille à l'accompagner. Celle-ci avait d'autres projets :

— Mère, si vous y consentiez, j'organiserais différemment ma journée. Il y a longtemps que je n'ai vu Mme Siéblard. Ce n'est guère aimable à moi de la délaisser ainsi.

— Où nous retrouverons-nous alors? Je voudrais choisir mon chapeau avec toi; puis, nous devons aller chez Henri, il veut nous consulter pour les dentelles de la corbeille. Monte chez lui vers cinq heures, j'y serai.

Jeanne accepta le rendez-vous. Elle se vêtit de drap sombre; sa taille s'y dessinait flexible; les cheveux étaient d'or sous le grand chapeau noir.

On était aux premiers jours de mars, l'air très vif tiédissait à peine sous la franche tombée d'un soleil clair. Le ciel était bleu, d'un bleu pâle, patiné d'argent. Le parc Monceau s'égayait sous cette lumière. Jeanne traversa le jardin, éprouvant un bien-être à marcher dans l'air pur. Elle écoutait sa jeunesse chanter en elle,

jeunesse qui frissonne dans le cœur même aux minutes de détresse... Jeanne sentait une grande force en elle. Elle arrivait à cette heure de crise que tout être traverse, où l'on sent que le rêve ne peut plus suffire : il faut réaliser ses désirs, orienter sa volonté, conquérir son bonheur, choisir sa route. Ce bonheur où était-il? Jeanne l'entrevoyait maintenant et la démarche qu'elle accomplissait à cette heure en témoignait.

Mme Siéblard travaillait comme toujours dans la petite pièce encombrée de lingerie. Elle ne fut pas surprise de la visite de Jeanne, espéra des confidences. Elle savait déjà (elle savait toutes les choses du monde sans y paraître jamais) que deux danseurs de Mlle Martel se proposaient comme prétendants, mais personne n'avait pu lui dire quel était le parti le mieux accueilli... En voyant entrer la jeune fille, Mme Siéblard supposa quelque cas de conscience à éclaircir, quelque conseil à donner. Prévoyante, elle s'était renseignée par avance, connaissait le « candidat à soutenir ». Elle se montra encourageante :

— Bonjour, mignonne! Toujours fraîche, jolie! Mais ne faisons pas de compliments : cela est défendu aux vieilles dames du moins, car, pour les jeunes gens, l'interdiction est levée! Ils s'arrogent ce droit, je pense. Qu'avez-vous à m'annoncer?...

Elle attendait la confession avec une grande bienveillance et... une non moins grande curiosité. Jeanne se mit à rire, ne comprenant pas l'allusion :

— Rien, Madame, je vous assure, pour le moment.

— Pour le moment, c'est naturel. Des choses aussi graves demandent à être examinées avec sang-froid. Telle personne, indifférente au premier abord, possède parfois des qualités sérieuses qui, à la longue, vous attachent et vous retiennent... Puis, enfin, il y a des sécurités matérielles, bonnes à considérer... Vous n'envisagez pas assez cela, petites filles!... On écoute son cœur, et la raison parle ensuite, trop tard...

— Pas toujours, Madame, car souvent le cœur a raison contre la raison même.

— Que de métaphysique! Assez « pascaliser », ma chère enfant, qu'avez-vous à me confier?...

— Je viens, Madame, vous demander de m'employer dans vos bonnes œuvres...

— Vous, ma mignonne? vous n'y pensez pas! Votre temps est pris par le monde, le plaisir, en attendant le foyer, les enfants!...

Jeanne ne put réprimer un mouvement d'impatience :

— Madame, il ne s'agit pas de mariage, je vous le répète, mais je veux rendre ma vie utile. Je suis lasse des frivolités.

— C'est très beau, cela, mon enfant, très beau, mais comment ces idées vous sont-elles venues? car, ce n'est pas une ambition très répandue parmi vos amies. Ce zèle ne cacherait-il pas quelque petite déception, quelque peine de cœur?

— Mais non, répondit Jeanne avec vivacité. Notre société est-elle donc si égoïste, si pervertie qu'on n'y puisse avoir un bon mouvement spontané sans le voir attribué à l'intérêt ou au dépit?

— Allons, allons, ne vous fâchez pas, ma petite. J'admire vos vaillantes résolutions; il n'y a rien de beau comme la charité faite par la jeunesse. Chère enfant, que je suis heureuse de vous voir raisonner ainsi. Voyons, réglons nos petites affaires. Pouvez-vous me donner quatre heures à peu près chaque semaine? Je vous confierai à la comtesse de Berthault, elle vous emmènera à son asile. Vous y apprendrez à lire aux enfants, vous les amuserez, ce sera un joli noviciat de maternité en même temps qu'un acte de dévouement.

Tout fut réglé, de suite; Jeanne viendrait deux matinées : le mardi et le vendredi. Il faudrait, ces jours-là, être levée de bonne heure, même les lendemains de soirée. Ce serait un sacrifice, un effort, mais aussi un endurcissement. Tout cela, Jeanne l'acceptait avec joie, ayant peur de n'en pas faire assez. Mme Siéblard fut presque obligée de calmer son zèle, lui souhaita moins d'emportement, mais beaucoup de persévérance.

Et la jeune fille prit congé pour se rendre chez Henri. Elle marchait vite, épanouie, donnant à toutes choses son sourire, se sentant heureuse, se croyant meilleure : Pierre serait content, elle allait « essayer ».

*
* *

Henri de Croisé était rentré chez lui de très mélancolique humeur. Se sentant dans un de ces jours étranges où le cœur a plus besoin d'affection, où l'âme se fait plus câline en quelque sorte, il était allé chez sa fiancée dès le début de l'après-midi. Edith ne l'attendait pas. Le jeune homme s'impatienta dans le boudoir où elle tardait à le rejoindre. Pour elle, dans la nuit, il avait écrit des vers. Depuis plusieurs semaines, la vie mondaine l'avait si bien absorbé qu'il n'avait pu se recueillir quelques instants, l'esprit libre, le cœur au repos. Cette nuit donc, il avait veillé, au retour de l'Opéra où, dans sa loge, Edith lui était apparue plus belle encore que de coutume, moins froide aussi, comme alanguie par la musique. Et il s'était remis à rimer, heureux de redevenir pour un moment poète, artiste, rêveur, une personnalité plus fine. Emu comme un collégien à sa première

élégie, il apportait à Edith le sonnet qui lui était dédié. Elle parut enfin, très élégante, fraîchement poudrée, irréprochablement coiffée, l'air un peu « apprêté ». Elle s'excusa :

— Pardon, j'étais à ma toilette, je ne pouvais descendre, puis il m'est impossible de vous recevoir; j'en suis désolée, mais vous ne m'aviez pas avertie de votre venue. Au reste, je n'aurais pu, de toute façon, remettre mon rendez-vous : c'est chez le couturier. J'ai réfléchi : je veux bien aller chez celui de Jeanne, elle n'était pas mal du tout, sa robe, l'autre soir.

A cette heure, cette préoccupation unique, chiffons, colifichets, exaspéra Henri. Qu'elle fût belle, il s'en faisait gloire; élégante, il le désirait, mais ne penser qu'à cela! Il protesta :

— Voyons, ne pouvez-vous me donner une demi-heure, une demi-heure seulement? Vous savez bien que je ne vous verrai ni aujourd'hui, ni demain.

— A qui la faute? répondit-elle, boudeuse. Vous n'aviez qu'à accepter le thé des Saint-Fenis.

— Je vous avais suppliée de n'y pas aller, reprit Henri avec reproche, je vous avais suppliée de rester une soirée près de moi, pour parler un peu de notre avenir, vous n'avez pas voulu.

— Ç'eût été peu aimable pour mes amis qui m'ont rencontrée dans toutes les réunions ces temps-ci. Refuser sans raison chez eux quand on accepte chez « tous les autres ».

— Mais pourquoi aller chez « tous les autres »? Pourquoi ne pas vivre un peu dans la tranquillité avant le grand jour qui approche?

— Oui, dans un mois! Et mon trousseau ne sera jamais prêt.

Henri la regarda une minute, découragé en présence d'une telle frivolité. Elle se levait :

— Pardon, mon cher ami, mais j'entends la voiture. Je n'ai que quelques minutes à vous donner encore. Tenez, pour rester plus longtemps avec vous, je vais faire descendre mon chapeau.

Elle sonna, donna l'ordre à la femme de chambre, puis se tournant vers Henri :

— Voyons, qu'aviez-vous de particulier à me dire? car votre venue à cette heure est anormale et vous ne faites rien sans motif.

Elle disait vrai, jamais il ne s'attardait en flâneries sentimentales, faisait une cour correcte aux heures prescrites, envoyait fleurs et cadeaux avec ponctualité. Sa vie romanesque, si peu romanesque, était strictement réglée, conforme à un protocole.

Il eut soudain presque honte de sa venue spontanée, honte de son élan, de la tendresse superflue qui était en son sonnet. Dans sa main, il le tenait ce sonnet. La jeune fille vit sur le

papier l'alignement symétrique de l'écriture. Elle desserra les doigts de son fiancé qui lui opposait une résistance pour rire :

— Tiens! des vers! cria-t-elle, curieuse.

Et lisant d'une voix solennelle :

— « A ma chère fiancée. » Oh! oh! c'est pour moi. Très amusant! Vous êtes donc poète, vous aussi? Je ne le savais pas! A vos heures, sans doute? Ils disent tous cela, les rimeurs. Mais enfin, à moi, vous auriez pu confier...

— Je ne vous vois jamais seule. Vous ne m'avez jamais interrogé sur mes goûts, sur moi-même.

— C'est que je suppose qu'ils sont les miens, vos goûts, ou bien qu'ils le deviendront, risposta-t-elle en riant. Aussi, je n'aime pas que vous fassiez mine de me gronder, comme tout à l'heure, ajouta-t-elle, feignant une bouderie d'enfant. J'adore le monde, c'est ma vie, il m'est nécessaire. J'irai toujours beaucoup, ne vous en déplaise, monsieur le tyran. Vous-même, je crois, ne vous y ennuyez pas. Alors, pourquoi ces reproches, ces sermons, depuis quelques jours? Ce n'est pas gentil! Vous jouez déjà au maître sévère, mais je ne suis pas disposée à me laisser mettre en pénitence. J'ai toujours été heureuse, libre, gâtée; j'ai l'intention de l'être encore. Je me marie pour cela, parce que, au fond, vous êtes comme moi, vous pensez comme moi, je le sais bien... Vous me laisserez mon indépendance, je vous laisserai la vôtre. Allons, ne soyez pas maussade. C'est très laid! Tenez, voilà une belle rose pour votre boutonnière.

Et, rieuse, elle moissonna dans une gerbe de fleurs, y arracha un bouton, le tendit au jeune homme. Le geste était si joli, le sourire si doux, qu'il pardonna l'égoïsme des paroles, oublia les menaces du petit manifeste lancé en badinant. La femme de chambre entra, remit le chapeau, la voilette, les fourrures. Devant la haute glace, Edith se plaçait, disait au jeune homme, se retournant à demi vers lui :

— Pendant que je m'apprête, lisez-moi votre petite poésie, cela me fera plaisir.

Il lui sut gré de s'en souvenir. Mais il aurait voulu l'avoir près de lui, assise, immobile, attentive... Néanmoins, il lut avec émotion. Etait-ce l'artiste qui s'attendrissait en lui, ou le fiancé? Etait-ce la mélodie des vers qui fit trembler sa voix, ou le trouble de sentir si proche la femme promise? La lecture finie, il resta silencieux, véritablement « remué »; puis, il leva les yeux, chercha le regard d'Edith. Debout devant la glace qui reflétait le coin de boudoir fleuri, la jeune fille se mirait. L'image seule apparut à Henri, car Edith ne se retourna pas. Cette image sou-

riait. Il épiait le geste de la main qui se levait, montait vers les yeux.. Pour y effacer une larme, peut-être? Non. Une boucle de cheveux rebelle fut disciplinée sous la voilette : ce fut tout! La main retomba très blanche dans les plis de la jupe, l'émeraude ayant tracé dans l'air un sillon de lumière verte.

La jeune fille s'avançait, la physionomie placide, satisfaite, sans trace d'émotion :

— Très gentils, vos vers, Monsieur Henri, je ne vous savais pas si « fort »! Il faudra me les recopier sur mon album. J'en ai déjà quelques-uns..., mais ceux-là me seront précieux entre tous.

Elle ajouta ces mots par amabilité, la voix légère. Elle ne comprenait pas ce qu'il y avait d'offensant à mettre ce poème du cœur au rang des autres, madrigaux de salon, hommages à sa beauté, qu'elle collectionnait quel qu'en fût l'auteur.

Et Henri était venu à elle aujourd'hui, pour la première fois peut-être, avec ferveur; il était venu chercher un peu de la tendresse dont il avait besoin. Elle n'avait pas su faire le geste qui attire, trouver la parole qui enchante.

Il la trouvait insouciante, froide, personnelle, sans pensée pour les autres. Et l'image, dans la glace, qu'il avait aperçue d'elle, souriant à sa propre beauté, lui sembla plus vivante, plus réelle que sa fiancée, la vraie, beauté insaisissable et sans âme.

Elle partait, s'envolait plutôt, dans un frou-frou de soie. De la porte, elle lui cria un « Au revoir. A bientôt. Très gentils, vos vers! » qu'il écouta à peine. Il sortit derrière elle, vit le coupé s'éloigner, et, seul sur le trottoir, il se trouva soudain triste, abandonné, comme en détresse. C'est alors qu'il avait pensé au rendez-vous avec sa tante, était rentré chez lui en hâte.

Maintenant, il essayait de se reprendre, de secouer sa mélancolie. Etait-ce assez ridicule cet abattement, cette subite rancune contre Edith? Amour-propre de poète dont l'œuvre est méconnue. Il savait que non, qu'il y avait autre chose. Pourtant, sa fiancée n'avait point changé. Il la connaissait de longue date, il l'avait toujours connue. Il ne s'était jamais fait d'illusion, l'avait considérée comme peu intelligente, mais d'humeur facile. Il avait pesé tout cela avant de faire sa demande, et, jusqu'à ce jour, il avait été heureux, trouvant les avantages attendus : fortune, distinction, beauté, relations. Que demandait-il de plus? Jamais il n'avait joué au grand amour. Une parfaite entente, de la camaraderie, une complète indépendance, de la paix surtout... il avait désiré tout cela, et, de tout cela, il jouirait. Alors?

Le raisonnement ne pouvait vaincre sa sensibilité et il s'en irritait. Pourquoi ces regrets vagues à l'instant où sa destinée

s'organisait avec une chance inespérée? Dans l'élégant appartement de garçon où il avait vécu autrefois des heures de rêve, sa tristesse persista, se fit plus précise. Les années de jeunesse ressuscitèrent devant ses yeux, les années de passé proche où encore il songeait; car le scepticisme a ses minutes de trêve et l'imagination ses revanches. Et quand sa défiante philosophie se taisait, Henri, quelquefois aussi, avait rêvé.

Visions de poète, désirs vagues, bonheurs créés d'une impression, souvenirs que l'on croit morts mais qui ne sont qu'endormis et qui se réveillent quand, doucement, on leur fait signe. Il avait rêvé. Il avait, aux heures de solitude, souhaité la présence d'une compagne, une femme très aimante, des reflets de soleil prisonniers dans les cheveux, semant de la joie avec son rire, ayant des caresses plein ses petites mains..., blonde, très blonde.

Mais... était-ce une hallucination? Une silhouette se dessinait sur le seuil. Une main soulevait la portière, un visage rose émergeait de la draperie et une voix connue criait :

— Bonjour, cousin Henri! Maman n'est pas ici?

Et Jeanne parut devant lui. Il s'éveilla de sa songerie :

— Il n'est que cinq heures. Ma tante a peut-être été retenue.

— Sans doute, car elle m'avait donné rendez-vous ici.

— Tu vas l'attendre?

— Naturellement... si tu le permets.

Elle allait, venait, ayant encore sa joie de naguère dans les yeux, heureuse de ses nouvelles résolutions, se sentant très bonne, disposée à l'indulgence, au rire... Henri la regardait, muet, séduit par le charme de cette présence féminine.

— As-tu goûté? Nane.

— Je n'ai pas pris mon thé et meurs de faim! Je viens à pied de chez Mme Siéblard.

— De chez Mme Siéblard? répéta-t-il surpris. Veux-tu que je commande le goûter? Ma tante ne peut tarder.

Elle accepta. Curieuse, elle furetait, examinait les bibelots, redressait les bouquets dans les vases, déplaçait une statuette. Elle faisait cela instinctivement, en femme élégante qui veut de l'harmonie partout. Elle ne pensait pas à l'amour d'autrefois. Son cœur allait vers d'autres rêves qu'elle voulait réaliser. Pauvre Pierre! Que faisait-il, à cette heure? Elle lui ferait savoir, par Suzanne, son nouvel apostolat, son essai de charité.

Henri s'était adossé à la cheminée. Sous ses doigts, dans sa poche, il sentit le froissement d'un papier; distraitement, il l'ouvrit : c'était le sonnet, le sonnet d'amour! Une rage le prit, un désir de se venger sur ce feuillet, de le lacérer, de le brûler. Mais

ces vers étaient bien venus, des meilleurs qu'il eût jamais écrits. Il n'osa les détruire. Jeanne s'approchait, intriguée, regardait par-dessus son épaule :

— Des vers! de toi? laisse voir!

Il lui abandonna la page :

— « A ma fiancée ». C'est pour Edith? Alors, je ne dois pas les lire.

— Pourquoi?

— Mais, dit Jeanne, parce que cela touche à votre amour, à vos tendresses, à vos espoirs et qu'alors tout doit rester secret, pieusement... Ce sont choses sacrées, que nul ne doit profaner!...

— Mlle Vérel n'a pas de ces susceptibilités, dit le jeune homme avec amertume.

Jeanne, gênée, ne sut que répondre :

— Mais, voyons, elle t'aime bien!

— Elle aime beaucoup le monde aussi. J'ai un rival, tu vois...

Il parlait avec ironie. Jeanne supposa quelque querelle d'amoureux, n'osa insister. On apportait le thé. Elle s'installa à la petite table, servit son cousin, puis se mit à goûter gentiment, avec des gestes menus, croquant les gâteaux, en gourmande. Elle s'amusait, à cette dînette, respirait, par instants, le bouquet de violettes qui fleurissait son corsage.

Henri, énervé, toujours irrité, pensait à Edith qui, d'un mot, n'avait pas su le retenir. Elle n'avait donc pas compris qu'il s'éloignait peiné, fâché même. Combien Jeanne était plus perspicace...

— Que fait donc maman? dit-elle, regardant sa montre. Une demi-heure de retard.

Il la rassura :

— A Paris, l'exactitude est si difficile...

Et, vraiment, il avait peur que Mme Martel n'arrivât, n'emmenât Jeanne, l'abandonnant à sa solitude désœuvrée. Très clairvoyante, la jeune fille devina cette tristesse à laquelle elle cherchait un dérivatif. Une inspiration lui vint. Elle s'approcha de son cousin :

— Voyons, Henri, tu m'assures qu'il n'y a pas d'indiscrétion? Alors, veux-tu me lire ces vers? Cela me fera plaisir d'entendre quelque chose de toi...

Sa voix trembla un peu.

— Depuis si longtemps, ajouta-t-elle.

Elle se souvint de l'après-midi aux Pinières, où il avait récité pour elle, alors qu'elle était si follement éprise. Et ce temps lui parut lointain, lointain, comme si c'était une autre elle-même qui l'avait vécu, une autre elle-même très naïve, très légère, qu'elle ne connaissait plus...

Parce qu'elle aimait les ciselures d'œuvres, les joliesses d'art, les élégances de langage, elle écouta, recueillie, le sonnet où de la vraie tendresse vibrait. Il l'impressionna. Elle n'était pas jalouse de la femme qu'il célébrait, mais l'amour qui passe fait toujours courir un frisson sur les cœurs : c'est comme un reflet de soleil égaré qui vous viendrait involontairement et dont la caresse, quand même, est douce. Blottie dans le grand fauteuil, près du feu, le buste penché, une rêverie dans le regard, Jeanne écoutait... Et, à dire ces vers, Henri se grisait.

« A ma fiancée! » Ce n'était plus à la fiancée réelle qu'il dédiait son poème, à l'Edith mondaine et brillante; non, c'était à l'autre, à celle d'antan, qu'il n'avait jamais connue, mais qu'il avait appelée aux heures fugitives d'enthousiasme et de songe, à celle qu'il évoquait, toute menue, assise dans la grande bergère, durant les veillées calmes... Et, tout à coup, il lui sembla que Jeanne et la vision se fondaient, qu'en sa cousine installée au coin du feu le fantôme anonyme s'incarnait. Son rêve le visitait, prenait corps, comme en ces merveilleuses hospitalités de la Bible, où des anges, sous la forme de voyageurs, entrent dans les tentes pour s'y reposer une nuit et y laisser leur paix. Et Henri eut peur de voir disparaître la chère illusion, s'effacer toutes ces délices de l'heure présente qui, peut-être, ne ressusciterait plus jamais...

Quand il eut terminé sa lecture, le silence s'appesantit dans la pièce. Chacun suivait ses pensées.

Six heures sonnèrent. Jeanne tressaillit :

— Qu'est-ce que cela veut dire? Je commence à me demander si maman ne m'a pas oubliée.

Un coup de timbre se fit entendre. Jeanne se précipita dans le vestibule. Henri l'y suivit. Ce n'était pas Mme Martel. Souffrante tout à coup, elle était rentrée directement chez elle, envoyait la voiture chercher sa fille. Jeanne s'inquiéta. A la hâte, elle s'enfuit.

La porte se referma. Henri guetta à la fenêtre le roulement, à peine distinct parmi les autres roulements de voitures, du coupé qui s'éloignait; puis il se retrouva seul dans la pièce où régnait un joli désordre vivant.

Sur la table, le petit couvert était demeuré; près du feu, le fauteuil restait tourné vers l'âtre où Jeanne avait chauffé ses pieds. Un coussin gardait l'empreinte de sa tête qui s'y était appuyée. Dans l'affolement du départ, elle avait oublié son bouquet et, lentement, les violettes se flétrissaient, exhalaient toute leur âme en un enivrant parfum. Avec piété, Henri prit les fleurs qu'elle avait touchées, les respira de si près, si longuement que ses lèvres s'y attardèrent comme dans un baiser.

Il ne comprenait pas ce qui se passait en lui, pourquoi il se sentait si triste, et pourtant trouvait sa tristesse douce, infiniment plus chère que de la joie...

*
* *

Le lendemain matin, Henri allait au boulevard de Courcelles prendre des nouvelles de sa tante. Il s'attendait à la trouver remise après une passagère indisposition; et, peut-être, apercevrait-il Jeanne. Cet espoir le fit sourire. Il trouva la maison bouleversée. Mme Martel était très souffrante : une pleurésie aiguë compliquée de congestion pulmonaire. Le domestique expliquait cela, ne pouvant donner plus de détails.

— Je voudrais voir mon oncle? demanda le jeune homme.

— Monsieur est près de Madame, avec le médecin.

— Et Mlle Jeanne?

— Mademoiselle doit se reposer. Elle a passé la nuit. Je vais m'informer si elle peut descendre.

— Rien qu'une minute, dites-lui, rien qu'une minute. Je ne voudrais pas la déranger, mais il faut que je lui parle.

Resté seul dans le salon où les fleurs, qui n'avaient pas été renouvelées, mettaient une odeur trop violente de choses dépérissantes et étiolées, Henri attendit quelques instants. Il songeait à la soudaineté des chagrins qui vous frappent, à la menace des douleurs qui vous guettent... invisibles.

Jeanne entrait, vêtue d'un peignoir blanc qui l'amincissait encore. Ses longs cheveux, qu'elle n'avait pas eu le temps de nouer, tombaient sur ses épaules, s'y répandaient en ondes dorées. Elle parut aux yeux d'Henri si délicieusement frêle qu'il vit en elle, tout à coup, une princesse lointaine, une Mélisandre à l'âme très douce, aux petites mains trop faibles.

— Eh bien! ma pauvre Nane, que se passe-t-il?

Il questionnait, inquiet. La jeune fille s'avançait, lasse, son visage pâli par la nuit de veille, ses grands yeux soulignés d'un cerne sombre.

— Maman est bien malade! Le docteur est revenu. C'est arrivé si vite, si subitement.

— Ma tante n'était pas souffrante?

— Un rhume, depuis quelques jours, la fatiguait un peu. Mère est sortie hier, elle a eu très chaud dans quelques salons..., elle avait renvoyé la voiture; alors, les transitions trop brusques... Je ne sais quelles causes..., elle s'est sentie grelottante : la fièvre. Elle est rentrée aussitôt. Et moi, pendant ce temps, qui riais, si

yeuse chez toi! Cette nuit, l'oppression a augmenté, l'état s'est ggravé, et maintenant je suis inquiète mortellement.

Elle parlait tout bas, par mots entrecoupés. Henri la regardait, ıerchait à la rassurer :

— Mais, ma petite Nane, ce n'est peut-être pas grand-chose : ne grippe, il y en a une véritable épidémie en ce moment.

Elle secoua la tête, obstinément désolée :

— Non, non, c'est grave, très grave! Je le sais. Je le sens. Je devine à l'attitude des médecins, au chagrin de papa. Pauvre ère, il ne me dit rien, veut me cacher la vérité; mais on ne peut ıe tromper! On s'imagine que, parce que je n'ai jamais vu de ıalade autour de moi, je ne comprends pas; mais je vois clair, op clair, et j'ai peur.

Elle disait cela, la voix tremblante, alors que deux larmes monıient à ses yeux, débordaient, roulaient sur ses joues. Henri se entit ému devant cette peine. Il eût voulu prendre dans ses bras, omme autrefois, la petite Nane qui sanglotait, la calmer, la onsoler. Mais à des chagrins semblables, il n'est point de remède. le comprit, serra seulement très fort dans les siennes les mains lacées qui s'abandonnaient :

— Du courage, ne te tourmente pas trop. Je penserai bien à oı, à ma pauvre tante, à mon oncle. Je repasserai tantôt. Du ourage, ma petite Nane, ma chère petite Nane!

Il eût souhaité créer des mots plus tendres encore pour lui dire a compassion, trouver des gestes plus doux pour endormir sa eine, pour arrêter ses larmes, qui coulaient intarissables!

Elle le reconduisit au seuil du salon, aperçut dans la glace du estibule sa tenue négligée, ses cheveux épars. Une gêne lui en int. Elle rougit, se souvint seulement alors qu'elle n'avait pu e coiffer, était venue tout absorbée dans sa peine. Elle 'excusa :

— J'étais près de maman, je n'ai pas pris le temps de ma toiette. Je remonte là-haut.

Et, tandis qu'il lui tendait la main pour l'adieu, cette main encontra une mèche blonde emmêlée, douce comme de la soie, orée comme de la lumière, si parfumée qu'une senteur lui en esta aux doigts comme d'avoir frôlé une fleur...

Henri revint le soir, le lendemain, chaque jour. Les nouvelles taient les mêmes : état stationnaire, alarmant, mais l'espoir était ermis. Jeanne ne quittait pas sa mère, s'épuisait en soins, se évélait garde-malade accomplie. Elle ne s'étonnait même pas e son habileté : toute femme a en elle des instincts de dévouement. Il lui semblait seulement qu'à cette heure, pour la première

fois, elle comprenait l'amour filial, l'indissolubilité des liens qui unissent les familles dans les joies, dans les douleurs.

Après une quinzaine de jours d'angoisse, d'incertitude, Mme Martel était hors de danger, mais la convalescence devait être longue. Il fallait encore de grands ménagements, des mois de repos, de grand air... Le docteur avait imposé la campagne.

La famille Martel s'installa donc aux Pinières; rien, d'ailleurs, ne la retenait à Paris. Le mariage d'Henri avait été un peu retardé et la date n'en était pas encore fixée; les réunions mondaines étaient formellement interdites à la malade, et même cet été, en Sologne, il ne devait y avoir aucune réception : une vie calme, monotone, presque végétative était prescrite.

Jeanne avait quitté Paris sans aucun regret. Elle ne songeait même pas aux fêtes de printemps qui la divertissaient tant d'ordinaire. Près de sa mère en danger, elle avait senti combien certaines joies sont fugitives et certaines amitiés superficielles. Qui avait pris part à ses tourments? Quelques fidèles : Suzanne, les Darras, Henri, deux ou trois amis sincèrement attachés. C'était tout. Les bals s'étaient donnés, aussi brillants, sans elle. On lui avait rapporté que le lieutenant de Verneuil, retardé dans ses projets par la maladie de Mme Martel, « cherchait » ailleurs, trouvant prudent de se ménager deux voies... M. Mancé était reparti en province : on n'en entendait plus parler.

Jeanne était tenue au courant des petits événements mondains. On ne lui avait pas caché la surprise que provoquait l'ajournement du mariage Vérel : les fiançailles avaient été assez longues déjà! Henri se montrait moins dans les fêtes, au cercle. On s'en étonnait. Ces détails, Jeanne les avait eus à Paris, par les quelques intimes qui venaient visiter Mme Martel convalescente. Ces récits amusaient encore la jeune fille, l'attristaient aussi. Maintenue momentanément hors du monde, elle en voyait l'extérieur comme le revers. Certains bavardages la choquaient par la mesquine malveillance qui s'y glissait. Elle constatait avec effroi la facilité des médisances dites souvent sans méchante intention. Juger, toujours juger les actes dont on ne connaît pas les causes, les résolutions dont on ne sait pas les mobiles, les vies dont les secrets sont cachés! Il est si difficile, déjà, de concilier ses devoirs souvent contradictoires, si difficile de deviner sa voie, de la suivre, de conformer son existence à son idéal, sans gêner ceux qui vous entourent, sans aliéner leur indépendance, sans heurter leur personnalité! Jeanne, qui voulait faire sa vie meilleure, se rendait compte des multiples obstacles qui surgissent. Ses intentions de charité, de visites aux pauvres, elle n'avait pu les mettre à

xécution, étant retenue près de sa mère, et elle découvrait ainsi abdication perpétuelle de certaines obligations devant d'autres lus hautes. Elle comprenait l'utilité d'un exclusivisme, d'une élection dans le bien comme dans les affections, pour produire es dévouements plus profonds, la nécessité d'une hiérarchie dans es devoirs pour faire leur part plus large, comme on ne conserve ue quelques boutons aux plantes de serre afin que les fleurs ient plus d'éclat et de vie.

En arrivant aux Pinières, Jeanne s'était un moment effrayée la pensée de cet été passé dans la solitude, sans distraction, sans oyage, « sur place ». Elle redoutait la monotonie de ces longs nois de retraite... elle avait peur de l'ennui, conseiller des découagements. Mais elle se rassura vite : elle travaillerait, chanterait, ssaierait de lire quelques livres sérieux, dirigerait la maison pour pargner à sa mère toute fatigue, enfin elle chercherait à faire n peu de bien, à s'intéresser aux humbles vies environnantes. Ce rogramme lui semblait encore insuffisant! Elle désirait avoir les devoirs nouveaux, donner sa tendresse, créer du bonheur. Son cœur s'était élargi, était devenu plus fort, plus robuste; sa pensée avait mûri et, maintenant, elle souhaitait quelque grande âche à accomplir. Elle appelait sa destinée.

Plusieurs partis s'étaient déjà présentés pour elle : elle les avait repoussés sans examen. Récemment encore, son père lui avait fait part d'une démarche tentée près de lui. Le général Berne, oncle du lieutenant de Verneuil, avait plaidé avec chaleur a cause de son neveu. Las de payer ses dettes, il hâtait « son établissement ». Avec éloquence, il avait parlé à M. Martel des sentiments du jeune homme, que certaines avances de Jeanne l'avaient autorisé à croire réciproques. Il s'agissait du bonheur des deux enfants, dont les goûts étaient en harmonie. Le lieutenant n'avait aucune fortune, il est vrai, mais son nom, ses belles relations, ses qualités de franchise, etc.

Scrupuleusement, M. Martel avait répété à sa fille le discours, peu conquis d'ailleurs par ce projet qui ne lui semblait pas offrir les garanties désirables. Quand il eut fini, Jeanne, résolue, déclara que les négociations n'iraient pas plus loin :

— Jamais M. de Verneuil ne m'a plu, ajouta-t-elle. Il m'a amusé comme danseur pendant quelque temps, mais je ne l'estime pas assez pour l'accepter comme mari. Il me faut quelqu'un en qui j'aie aveugle confiance, quelqu'un de fort qui me soit un soutien, quelqu'un de tendre qui me soit un ami, un mari dont l'énergie s'envelopperait de douceur, qui me guiderait avec patience, qui m'aimerait, surtout, qui m'aimerait beaucoup...

Elle disait cela avec ferveur, désireuse de bonheur infini. Son père fit allusion à un autre projet :

— On m'a parlé d'un jeune homme qui, précisément, te vouait dans l'ombre un véritable culte. Il t'a rencontrée souvent cet hiver, ne peut t'oublier, mais c'est un amoureux timide : un encouragement lui est nécessaire. Il ne se déclarera pas sans cela.

Jeanne se prit à une illusion. Quelqu'un qui l'aimait dans l'ombre? Etait-ce Pierre, Pierre qu'elle avait dû désespérer à Saint-Denis, cet hiver, et qui n'osait renouveler sa demande? C'est qu'alors elle ne se sentait pas sûre d'elle, de son âme, ne voyait pas clair dans ses propres vœux; mais, depuis, souvent, tout bas, elle l'avait appelé...

Son cœur battit très vite. Elle affermit sa voix pour demander :

— Père, pourquoi parler en énigme?

— Tu hésites dans le nombre de tes adorateurs? répondit M. Martel, souriant avec tendresse. Il contemplait sa fille, souffrait déjà à la seule idée de la perdre, de la voir partir vers d'autres devoirs et d'autres affections. Il précisa :

— Celui auquel je fais allusion est un de tes danseurs, un assidu de la maison : M. Mancé. Je me souviens d'un petit jeune homme gauche qui parlait rarement. Il est, paraît-il, d'une famille ordinaire, mais aura une fortune colossale.

— Ce pauvre marquis de Carabas! s'écria Jeanne.

Elle riait. Elle l'avait oublié, lui et tant d'autres rencontrés dans le monde; mais, soudain, elle se fit mélancolique, songea au reproche de Pierre : sa coquetterie, le jeu dangereux; comme il avait eu raison! Et aujourd'hui, ainsi qu'il l'avait prévu, elle se repentait d'avoir troublé une vie.

M. Martel attendait sa réponse. Jeanne s'était levée et d'une voix douce où s'affirmait de l'énergie :

— Mon cher père, dit-elle, ni M. Mancé ni un autre. Qu'on lui fasse comprendre qu'il ne peut avoir aucun espoir, aucun. Je suis si bien près de vous. Je ne désire pas me marier.

Son père la regarda :

— Tu parles là comme une petite fille qui a, au contraire, « son idée ». Non? Je me trompe? L'avenir me le dira. Je te voudrais heureuse, ma chérie.

Jeanne s'était enfuie pour cacher son trouble. Il lui vint un immense besoin de voir Suzanne Lorrain, de s'entretenir avec elle en une de ces saines causeries d'où elle sortait plus forte, plus vaillante avec une compréhension plus nette des choses de la vie et de son propre cœur. Malheureusement, on n'était qu'à la fin de juin et les Broussayes étaient encore désertes, le jeune ménage

ne s'y installerait que plus tard, Mme Darras était elle aussi absente, actuellement, près de son fils.

*
* *

M. Martel était à Paris, y séjournant plusieurs jours chaque semaine, pour ses affaires. Mme Martel, redoutant la fraîcheur du crépuscule s'était déjà retirée. Se trouvant seule, ce soir-là, Jeanne n'osait s'aventurer en quelque promenade. Elle s'installa sur la terrasse devant le château, tout au bord des fossés. Un léger châle blanc sur les épaules, elle s'étendit dans un rocking-chair, y balança sa nonchalance. Que faire sinon rêver par ces belles soirées d'été où un peu de lumière s'attarde, pas assez pour que ce soit du jour, trop pour être de la nuit?

Le soleil très bas à l'horizon n'envoyait plus qu'une coulée de rayons roses... Quelques lueurs encore s'éveillaient, de ci, de là, furtives, s'accrochaient à un angle de pignon ou couronnaient une cime d'arbre. Sur les pelouses, les ombres s'allongeaient toutes calmes, comme endormies. En une marée au flux égal, la nuit venait. Jeanne se reposait sans pensée...

Tout à coup, dans l'avenue, elle entendit un pas élastique et léger... Elle en fut surprise. Ce n'était pas la marche lourde, le claquement de gros souliers ou de sabots, l'allure du garde, des paysans... Le pas se rapprochait rapide, et, de l'ombre des arbres, un homme émergea, grand, svelte... Sur le pont-levis, Henri parut.

Jeanne s'était levée, émue de cette arrivée sans annonce.

Le jeune homme aperçut la forme féminine toute blanche, un cri lui échappa : « Jeanne! » Il s'élançait vers elle qui, tremblante, s'effrayait. Il lui avait pris la main, la gardait dans les siennes, ne songeait pas à s'expliquer, heureux d'être là, de la retrouver...

— Mais, comment es-tu venu depuis la gare? demanda-t-elle.

— A pied.

— Pourquoi n'as-tu pas prévenu?

— Je me suis décidé tout à coup..., puis j'avais envie de te... de vous surprendre... Comment va ma tante?

— Très bien, mais elle se repose, elle est déjà couchée. Tu ne pourras la voir ce soir. Quant à mon père, il est à Paris.

— Je le sais, c'est même lui qui m'a conseillé de venir ici.

— Tu avais besoin d'ordre pour cela? et elle sourit malicieuse. Et tu arrives, furtivement, comme un voleur ou un chemineau...

— Qui vient mendier un peu de tendresse!...

— Et l'hospitalité! Au fait, veux-tu dîner?

— Non, je n'ai besoin de rien, rien que de fraîcheur, d'air pur, de vie de famille, de toi ! petite Nane !

Il s'était assis près d'elle, regardait la souple robe blanche que la demi-clarté environnante faisait plus blanche encore.

L'ombre s'épaississait à l'horizon, dans les fonds calmes... Une lueur jaune, unie, se prolongeait à l'Occident, montait haut dans le ciel. Sur cet écran doré, le château se détachait agrandi, la façade cernée, les tourelles découpées très nettes, avec çà et là, dans la masse noire, la trouée claire d'une baie que la lumière traversait.

Le jeune homme restait silencieux, tout à l'impression présente, tendant son front au baiser du soir, offrant son âme à l'apaisante bénédiction de la nature. Jeanne, la première, parla.

— Alors, tu viens ainsi quelques jours aux Pinières? c'est aimable à toi de quitter pour nous ta fiancée...

Henri tressaillit comme en un soudain réveil.

— Je n'ai plus de fiancée, dit-il sourdement.

— Voyons, que veux-tu dire? Explique-toi.

Au ton du jeune homme, Jeanne avait compris que ce n'était point une raillerie, qu'il y avait vraiment quelque chose.

— Henri, qu'est-il arrivé? répéta-t-elle, anxieuse.

— J'ai rompu mon mariage. Mlle Vérel a repris sa parole, a rendu sa bague, ses cadeaux. Tout est fini entre nous.

Il dit cela d'une voix grave, un peu lasse, très ferme néanmoins. Jeanne était atterrée.

— Mais, que s'est-il passé? interrogea-t-elle... pour que vous en arriviez là?

— Rien, si l'on veut! Il y a que j'étais traîné de fête en fête sans répit, toujours enchaîné à la volonté d'une fiancée qui se croit une idole, qui ne sait même pas être une femme. Elle ne m'aimait pas, elle s'aime trop elle-même pour faire la part de quelque autre tendresse. Moi aussi, d'ailleurs, je suis égoïste, je veux recevoir beaucoup si je donne un peu. J'étais déjà fatigué de concessions, de sacrifices, j'ai eu peur de l'avenir que je me préparais, je me suis libéré!

— Mais, qu'as-tu pu dire, prétexter? demanda Jeanne.

— Les parents exigeaient que j'habitasse avec eux, j'aurais cédé, immolé quelques-unes de mes idées, de mes préférences pour une femme qui m'eût aimé. Pour elle, non! J'ai refusé : ce fut la question apparente qui amena la rupture. M. et Mme Vérel, d'ailleurs, furent parfaits de tact, de bonté. Un mariage manqué fait du bruit, cause un peu de scandale. Ils n'ont pas envisagé cela. Ils étaient déjà convaincus, je crois, que leur fille ne me rendrait pas heureux, que je n'étais pas non plus le mari qui lui

convenait : les retards qu'ils apportaient sans cesse à notre mariage prouvaient assez leurs hésitations. « Nous nous sommes trompés en prenant cet engagement, m'a dit M. Vérel avec dignité. Nous nous sommes mépris de part et d'autre. Nous nous apercevons de l'erreur avant qu'elle soit irréparable, Dieu merci! Reprenez votre liberté, et, soyez assuré que si nos relations doivent cesser par convenance, mon estime du moins vous restera! » Et nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Seulement, comme je prévoyais les bavardages, les commentaires, les « histoires », j'ai été trouver mon oncle à son bureau, je lui ai tout raconté. Il a compris qu'il y avait « incompatibilité d'humeurs ». Il m'a conseillé de venir me reposer ici et je suis venu.

Henri cherchait à rire, à donner à ses paroles un sens léger comme s'il y attachait peu d'importance.

— Quelques-uns diront que j'ai fait une sottise, laissé échapper une belle occasion, c'est-à-dire négligé la richesse et « dédaigné les honneurs ». Mme Siéblard que j'ai rencontrée hier savait déjà la nouvelle, car elle n'a pas répondu à mon salut! C'était son œuvre, ce mariage. Elle ne me pardonnera pas d'avoir ruiné ses projets! Elle a sa part de responsabilité dans toute cette affaire, sans elle, je n'aurais jamais songé à me marier... ainsi, du moins. Mais, tu ne me dis rien, Jeanne?

Il s'obstinait à garder ce ton léger, persifleur, croyant que son ironie le vengeait. La jeune fille, immobile, écoutait. Gravement, elle demanda :

— Et elle?

— Qui?

— Edith. Pauvre amie, comme elle doit souffrir!

— Souffrir? elle! allons donc! Tu ne la connais pas. Est-ce que cela souffre, des femmes sans âme? Est-ce que cela pleure des poupées? Ce qui a dû la peiner, c'est de rendre sa bague, ses bijoux; mais, demain, elle trouvera quelqu'un de plus riche qui lui en donnera plus... et de plus beaux! Cela la consolera. Souffrir, elle? Les larmes abîmeraient ses yeux, et les bals, tu les oublies, les bals! les robes! Cela vaut mieux qu'un foyer. Quand je songe que durant ces fiançailles si longues, jamais, tu entends, jamais, je n'ai pu causer avec elle une heure! C'est moi plutôt que tu devrais plaindre.

— Mais, Henri, tu la connaissais pourtant, tu savais ses goûts, ses habitudes. Pourquoi l'as-tu choisie?

— Choisie? Je ne sais pas si je l'ai choisie? Ce qui m'a tenté c'est la fortune, la famille. J'ai pensé à tout, sauf à elle, sauf à la femme, parce que je croyais que le bonheur réside dans les choses

extérieures. Je le crois presque encore, mais il faut autre chose en plus. Je ne suis pas tout à fait mauvais. Jeanne! Oui, j'ai été ambitieux, mais surtout épris de tranquillité, de vie facile. Cela non plus ne suffit pas. Alors cette affection dont j'avais besoin, j'ai cherché à la créer, sincèrement. J'ai essayé d'aimer pour être aimé en retour, mais rien ne me fut donné. Je te raconte cela; mais, tu ne peux savoir ce que c'est que d'ouvrir les yeux, un jour, et s'apercevoir que l'on s'est trompé de route.

La voix s'était faite douloureuse, maintenant basse comme en une confession.

Jeanne écoutait. Il revenait à elle l'ami d'autrefois, il revenait à elle comme un blessé qui demande du secours. Eût-elle jamais pensé, aux jours de désespoir de naguère, qu'une heure sonnerait où il souffrirait des peines dont elle avait souffert? Comme elle eut pitié de ce chagrin!

« Tu ne peux pas savoir ce que c'est que d'ouvrir les yeux, s'apercevoir qu'on s'est trompé de route. » Si, elle savait... Et c'était lui qui lui disait cela, lui par qui elle avait appris la douleur. Comme la vie a ses revanches et la destinée ses représailles! Elle ne se réjouissait pas au spectacle de cette détresse, car elle ne connaissait pas la vengeance. Compatissante, elle se sentait infiniment désireuse de le consoler.

— Ecoute, Henri, je te dis là un secret que je n'ai confié à personne, tu entends, à personne. Mais cela te donnera de la force. Moi aussi, j'ai souffert comme tu souffres. Un jour, je me suis éveillée d'un songe et j'ai vu que je m'étais leurrée dans le choix du chemin et que j'avais mal placé mon amour... Alors, j'ai eu beaucoup de courage. J'ai essayé de me guérir. Peut-être seule, je n'y serais pas parvenue... Je n'aurais pas eu la force de me libérer, de reconstruire ma vie. Mais quelqu'un m'a aidée dans cette tâche, quelqu'un marche devant moi sur la route, et ainsi j'avance.

Elle avait dit le secret de sa jeunesse avec une véritable fierté, dans l'espoir que cette confidence ferait du bien. Il l'écoutait, troublé. En la « petite cousine », il découvrait une femme, une femme capable d'amour, de passion. Elle grandissait à ses yeux de tout l'austère prestige des douleurs révélées. Certes, bien vaillante elle avait été, car jamais il n'avait soupçonné cette blessure en elle. La souffrance était donc partout en ce monde? Elle n'épargnait donc personne? Une révolte lui vint contre cette rançon de larmes que toute vie doit payer.

— Et moi, murmura-t-il, moi qui rêvais l'existence sans secousse! Je te disais si bien, te souvient-il? l'an passé, que je

ne croyais pas au bonheur. Je n'y crois peut-être pas encore, mais j'en ai besoin. J'en veux! Dis-moi, Jeanne, est-ce vraiment un fantôme que l'on appelle avec des cris et que jamais, jamais, on ne peut toucher, ni étreindre?

— Henri, ne blasphème pas. Non, ce n'est pas une illusion, mais je crois que nous n'y avons pas droit sans un peu d'effort. Ce n'est pas un don que Dieu nous doit : c'est une conquête qu'il nous permet de faire.

Henri eut un rire amer :

— Oui, une lutte, on souffre, on se blesse, on s'ensanglante et quelquefois on meurt sans avoir rien reçu! Mais la vie, ce n'est que cela! Une croisade vers des paradis merveilleux. On y part en foule, on s'y rue à l'assaut. Combien atteignent le but? Combien atteignent une minute de joie? Combien?...

Son pessimisme l'avait ressaisi, l'étreignait à cette heure avec une violence inaccoutumée. Ce pessimisme qui n'était pas de la mélancolie, mais une incrédulité en face des grandes choses de la vie. Jeanne se sentit très triste, voulut parler de bien à faire, de charité à répandre. Elle n'osa, elle savait que le jeune homme ne comprendrait pas ce langage-là.

— Mon pauvre Henri!

Elle ne trouva que cette exclamation pour dire sa sympathie, sa pitié. Il leva la tête, regarda la forme blanche qui se penchait.

— Nane, si tu voulais m'aider un peu! Je suis, vois-tu, un être très faible, à qui il faut beaucoup de tendresse, des soins, des indulgences infinies, une existence douce, tout ouatée... Je ne veux ni souci, ni responsabilité, mais des jouissances, de l'art, de la musique, des délicatesses... Je suis un grand enfant gâté, égoïste, mais pas méchant, va!

Il disait cela de sa voix nuancée, de cette voix un peu basse avec laquelle il récitait ses poésies, exprimait ses subtilités d'âme.

Jeanne écoutait cette voix, reconnaissait les inflexions qui, caressantes, amollissaient son cœur, autrefois. Son âme s'apitoyait; mais, à cette heure, c'était une tendresse de sœur qui veut se dévouer, guérir, consoler...

— Dis, Nane! veux-tu m'aider? veux-tu être l'amie?

Dans la main qui se tendait, elle mit sa main avec un geste d'aumône. Henri la sentit frêle dans ses doigts, frêle et tiède. Doucement, il la baisa. Et Jeanne se souvint du même hommage offert, l'été dernier, en remerciement pour son chant; mais, autrefois, le contact des lèvres avait mis dans ses veines un chaud frisson, et ce soir, elle se sentait calme, beaucoup plus calme que le jeune homme, comme s'il y avait eu une transposition des

sentiments, comme si le rêve s'était déplacé, avait changé de cœur.

L'ombre s'étendait, sereine... L'eau des fossés luisait, miroir tranquille où les étoiles se reflétaient, très nettes, élargies.

Cette nuit-là, Henri dormit peu. Ce fut une veillée de méditation où, accoudé sous la lumière étroite et pâle de sa lampe, le front dans sa main, il écouta la voix intérieure qui s'élève en nous aux heures de trouble.

A Edith, il ne pensait plus. Ce qu'il ressentait, c'était une sorte d'humiliation de s'être ainsi trompé. Que diraient les amis, ses relations, le monde, en apprenant la rupture? En honnête homme, il n'en pouvait donner les secrets motifs, accuser la frivolité de la jeune fille, révéler cette crise de sentimentalisme qui l'avait fait renoncer à des avantages acquis et positifs, pour souhaiter d'inaccessibles félicités. Mieux valait ne rien expliquer, laisser le silence se faire, disparaître de Paris, rester ici, dans la tranquille retraite près de Jeanne. Près de Jeanne! N'était-ce pas le bonheur, cela? Chère Nane! Ce n'était plus l'enfant rieuse et docile qu'il avait toujours connue. En elle, une femme était née, une femme tendre et compatissante, plus avertie.

Quelle exquise petite épouse elle ferait, si spontanée, si aimante! Comme elle saurait chasser les mélancolies, faire de l'élégance autour d'elle, attentive aux jolies poésies, Parisienne avec cela, douée de cet inexprimable charme qui complète la beauté, l'immatérialise en grâce choisie. Jeanne! La vie serait si douce, près d'elle! Pourquoi ne l'avoir pas plus tôt compris? Pourquoi n'avoir pas deviné le trésor qui était à portée?

Mais il n'était peut-être pas trop tard? De cet amour malheureux, elle était guérie, elle l'avait dit elle-même. Son âme meurtrie devait avoir besoin du baume de nouvelles tendresses... Il n'était peut-être pas trop tard!

Pendant son séjour aux Broussayes, il utiliserait son temps, profiterait de la complexité des faciles tête-à-tête. Il souriait à ses projets, s'étonnait de n'y avoir jamais songé encore, d'être allé chercher bien loin ce bonheur qui était sous sa main, semblait l'attendre. Son découragement de la soirée s'était dissipé ainsi que son amertume. Il rêvait, se rappelait de petits incidents d'autrefois alors inaperçus, mais qu'il interprétait maintenant comme des signes d'espérance, presque des promesses. Il s'était accoudé à sa croisée, ayant envie de voir la nuit, de mettre sur son âme la confiante sérénité des ciels clairs.

Pensant à Pierre, Jeanne s'était aussi attardée sur son balcon.

dais ils ne pouvaient se voir, leurs chambres s'orientant en des directions opposées. Et il y avait quelque chose de symbolique dans le voisinage de ces deux solitudes qui pourtant ne se rapprochaient pas, de ces deux songes qui ne se pouvaient rencontrer.

*
* *

Vers la fin de l'après-midi, Jeanne sortit seule; galamment, Henri avait offert de l'accompagner, elle avait refusé son escorte. La promenade avait un but : une famille de pauvres charbonniers à visiter. Elle cachait cette charité, car ces gens, à peine civilisés, étaient mal vus du garde, tolérés tout au plus dans ses bois par M. Martel qui les soupçonnait de braconnage.

Jeanne arriva à la coupe où ses protégés travaillaient. La forêt s'y aérait en clairière : les sapins s'espaçant, semblaient plus hauts, plus minces, comme les colonnes d'un temple dont le ciel serait la voûte. Le sol était feutré d'une épaisse couche d'aiguilles rousses, tapis glissant où les pas s'étouffaient. Çà et là, quelques fougères étalaient leurs palmes. L'air était immobile, le son de la cognée s'y répercutait seul à intervalles réguliers. Jeanne s'arrêta. On l'avait aperçue de la hutte, car les coups de hache se suspendirent; un chien courut vers elle en aboyant, chien famélique, efflanqué, au pelage terne, aux dents féroces, vivant de rapines. La jeune fille le caressa doucement, sa petite main s'enfonça dans la fourrure fauve et la bête se tut, cessa sa menace, frétilla de la queue.

Sur le seuil de la cabane, une femme parut, un enfant demi-nu sur le bras. Singulière, cette demeure, bâtie en terre, avec une seule ouverture; une petite place battue devant la porte, place où le feu des foyers improvisés a mis ses cendres noires; demeure basse et misérable, à peine distincte des terrains environnants, comme une très grosse taupinière.

Jeanne sourit à la femme, à l'enfant, vida le panier de vivres, donna les petits vêtements apportés. Dans le voisinage, le reste de la famille travaillait : l'homme, un géant à la barbe hirsute, les autres déguenillés, le teint couleur de l'écorce des pins, d'un rouge cuivré. Une grande fille, les bras nus, ébranchait avec une hachette un tronc couché, immense sur l'herbe foulée, avec des écorchures rouges où perlait la résine. Tous laissèrent leur ouvrage à l'arrivée de Jeanne, car elle donnait à tous : un peu de tabac pour l'homme, un châle pour la fille, des gâteaux pour les petits. Ils lui dirent « merci » en un grognement, avec une défiance dans l'approche, mais aussi une joie dans le regard.

Ils reprirent aussitôt leur travail et Jeanne s'en alla, songeuse. La tranquillité de ces êtres, qui avaient à peine le nécessaire, la surprenait, l'émerveillait. Elle pensait au bonheur latent, invisible qui est dans le monde..., bonheur qui, souvent, ne demanderait qu'à naître, si les âmes avaient plus de simplicité, des rêves plus accessibles, une vaillance plus optimiste, une ambition plus morale.

Car, à cette heure où elle venait d'être bonne, elle sentait la satisfaction de sa conscience, satisfaction qui est encore une forme très pure, très suave de la joie humaine. Elle se trouvait meilleure : pour cela était plus gaie. Et, pourtant, en elle, s'éveillait un tel besoin d'amour et de dévouement, que ce désir allait jusqu'à l'angoisse. Tout bas, elle appelait l'ami des mauvaises heures, celui à qui elle avait dédié ses efforts, car lui seul les avait inspirés. Dans ce voisinage des Broussayes, sa pensée allait irrésistiblement vers lui. Au milieu de cette nature qu'il aimait tant, dont il lui avait si souvent parlé, son souvenir devenait plus présent, plus proche. En lui, s'incarnait le rêve d'une vie plus « dense ». En lui, était son bonheur, son vrai bonheur. Elle lui devait de s'être fait une âme vibrante, plus chaude, plus palpitante. Cette âme, viendrait-il la réclamer comme sienne, maintenant qu'elle en devenait digne?

Alors, sentant Dieu attentif en cette nature comme en un temple sans limites, Jeanne lui jeta une prière de tout le cœur, un cri confiant pour demander la joie :

— Seigneur, donnez-le moi!

Elle dit cela à haute voix, s'émerveillant d'entendre ses mots résonner, très distincts, comme si les arbres, les fleurs, les oiseaux écoutaient, s'associaient à son vœu suprême.

Elle avait pris un chemin des bois, qui devait la ramener au château, un chemin raboteux, en herbes folles, où le sillon creux des ornières zigzaguait en double ruban. Les bois s'érigeaient à droite, à gauche, très touffus, en haies. On ne voyait du ciel que la longue bande qu'y découpait la perspective du chemin et, en cette bande étroite, s'échantillonnaient toutes les nuances : le dégradé du soir. Au bout, tout au bout de l'avenue, la tache rouge du couchant touchait le sol, comme si le soleil s'était posé, là-bas, entre les arbres, Jeanne marchait vite; sa robe courbait les herbes, cinglée par la raideur des genêts défleuris. La lumière l'aveuglait un peu, coulait jusqu'à elle en longs rayons obliques qui l'enveloppaient. A une bifurcation d'allées, elle s'arrêta. Un faisan s'élevait avec un grand fracas de branches froissées et un cri affolé. Une silhouette surgit du sous-bois, brusquement, devant

ı jeune fille. Elle n'eut pas le temps d'avoir peur. Un nom lui int aux lèvres, en un élan fou, involontaire, elle appela :

— Pierre!

C'était Pierre, très grand dans le soir tombant! Il avait entendu ; cri d'accueil : « Pierre! » Il était près d'elle et répondait tout as :

— Jeanne! ma Jeanne!

Dans ces deux mots, leur âme avait passé : c'était la joie de œurs qui s'attendent et enfin se retrouvent, c'était toute l'ivresse es revoirs, l'élan de foi et d'amour.

L'émotion l'avait faite, elle, toute pâle, et ils étaient sans voix our s'expliquer. Jeanne ne se demandait pas comment il se rouvait ainsi près d'elle : elle ne songeait pas à être surprise, à nterroger; un miracle, à cette heure, lui eût semblé naturel. Ce u'elle comprenait, c'est que vraiment elle l'aimait; que tout ce u'elle avait tenté depuis des mois, que tout ce qu'elle avait ssayé, c'était pour lui en faire l'offrande. Cet amour, il avait randi en elle, muet et silencieux; elle en ignorait presque la iolence, et, maintenant, il se révélait fort, impétueux; il rayonait, irrésistible, comme un coup de soleil qui perce les nuages et lissipe les brumes. Et Pierre sentait comme une reconnaissance infinie à voir ainsi ses efforts récompensés, sa patience couronnée, la douce compensation offerte à ses souffrances, toutes les douleurs passées se métamorphosant en joies plus complètes, plus précieuses, pour avoir été lentement conquises et depuis longtemps espérées. D'un mot, d'un regard, ils s'étaient compris, leurs âmes s'étaient rencontrées en une merveilleuse promesse :

— J'ai respecté votre souhait. Je vous ai laissée faire. J'ai attendu sans vous rien dire, sans vous voir...

— Et vous ne m'avez pas oubliée?

— Toutes mes pensées furent pour vous. De loin, je m'associais à votre tâche. Suzanne me tenait au courant. Elle m'a tout dit : votre dévouement près de votre mère, votre vie sérieuse, votre refus à M. de Verneuil, toutes choses qui me donnaient un si doux espoir... Vous écriviez souvent à ma sœur.

Jeanne rougit :

— J'espérais qu'elle serait indiscrète, balbutia-t-elle.

Pierre sourit :

— Elle le fut... pour ma joie. Alors, j'ai pensé que nous avions assez souffert et lutté, séparément, que je pouvais venir vous chercher, vous répéter la douce question : Jeanne, voulez-vous?

Extasiée, elle acquiesçait dans un sourire, mais questionnait encore :

— Comment m'avez-vous trouvée?

— Arrivé d'hier aux Broussayes, je me promenais par ici dans le fol espoir de vous rencontrer, que dis-je! d'apercevoir seulement le toit qui vous abrite. Je suis venu si souvent ainsi autrefois rôder autour des Pinières au temps où je vous aimais déjà et où je souffrais. J'y venais comme un pauvre halluciné, comme un mendiant très humble pour qui l'aumône d'un sourire eût été un trésor. Mais pourquoi me souvenir de ce temps? Je suis si heureux! Dites, je puis être heureux?

Elle lui donna sa main, lui abandonna toute cette petite main que, si souvent, il avait rêvé d'emprisonner dans la sienne.

— Comme il va falloir que je vous donne du bonheur pour tout ce passé? murmura-t-elle.

— Il est oublié. J'ai oublié mes soupçons, mes jalousies, tout...

Et elle, que ce mot de jalousie avait affligée, voulut effacer jusqu'au moindre doute :

— Je vous ai choisi entre tous... Je n'aime que vous.

Il serra les doigts menus :

— Pour toujours? demanda-t-il.

Elle fit « oui » de la tête, trop émue pour parler, et des larmes coulaient sur son visage transfiguré.

Il la regardait, vaguement inquiet, et elle souriait, recueillie :

— Laissez, dit-elle, ce sont les pleurs d'une joie qui déborde, du « bonheur condensé ».

— Bien vrai? Oh! comme nous allons nous rendre heureux!

Il répétait ce mot de félicité, toute sa gravité d'âme faisant son bonheur plus profond. Ce bonheur, il avait tant travaillé pour le créer, tant lutté! Certes, c'était un don de Dieu, mais c'était aussi un peu son œuvre!

Jeanne avait séché ses larmes, et, revenue enfant dans l'attitude et la voix, elle crut devoir l'avertir, avec un rire confiant :

— Vous savez, je ne suis pas encore parfaite! Vous vous souvenez, aux Broussayes, le jour du mariage de Suzanne, je vous avais promis « d'essayer ». J'ai essayé, c'est tout...

— Et moi, Jeanne, croyez-vous que je sois sans défaut? Je ne suis pas artiste, moi; mon âme est sans finesse... Je suis rustre un peu. Seulement, j'ai appris à avoir pitié, à aimer la bonté qu soulage et console, la charité qui sème de la joie et donne du bonheur. Quand j'ai fait sourire un petit enfant, je crois avoir conçu le plus beau des poèmes. Notre vie, je veux la créer belle, belle comme une légende.

— Taisez-vous, ne me dites pas ces choses : je me croirais encore indigne. Mais vous m'aiderez à devenir meilleure, dites?

— Je vous aime.

— Vous me montrerez la vraie route?

— Nous y marcherons tous deux, comme maintenant, la main ans la main. Voyez comme il est fleuri, le chemin!...

A pas lents, ils allaient.

Le soir venait, la lumière rose s'épandait dans tout le ciel; à erre, c'était cette même couleur rose, car les bruyères s'épa- ouissaient en grandes nappes tout unies, aux fines teintes dégra- ées, et les nuages et le sol étaient semblables, comme si les eurs avaient rayonné là-haut, comme si les rayons avaient fleuri n bas. Sous leurs pas, les clochettes des petites corolles son- aient en un carillon grêle, à peine perceptible, carillon de ouce allégresse... Tous les grillons chantaient.

Henri apprit, le lendemain, les fiançailles de sa cousine. Philo- ophiquement, il se garda du désespoir. La jeune fille, dans son onheur, avait oublié le passé; mais comme elle était très bonne, ompatissante pour les déceptions des autres, elle montra toute a délicatesse :

— Ainsi, je n'ai plus ni fiancée ni cousine, avait dit Henri, vec une fausse gaieté. Je suis seul en ce monde, c'est-à-dire ibre. Vive ma liberté!

Très douce, Jeanne le gronda :

— Pardon, il te reste la petite sœur. Tu sais, la petite Nane l'autrefois. Elle te sera fidèle!

— C'est cela, répondit le jeune homme. Je serai l'ami. Je leviendrai l'oncle et, comme je ne me marierai pas, ce sera l'oncle à héritage, choyé, cajolé, câliné. Mon égoïsme y trouvera son compte, je serai très heureux, très heureux!

Seulement, une mélancolie embruma son regard, une émotion altéra sa voix; et, un moment, peut-être, il souffrit, douta de lui-même, comprenant que les routes faciles ne sont pas toujours les meilleures, celles qui mènent au vrai bonheur.

Marc Debrol.

LES SÉNATORERIES

Au sortir de la Révolution, qui avait prétendu faire définitivement table rase des provinces de France, l'une des premières institutions régionales qui aient reparu, institution surtout décorative, il est vrai, et qui dura seulement de 1803 à 1814, ce furent les sénatoreries [1]. Elles mettent en relief certains aspects caractéristiques du régime napoléonien. Elles ont été l'occasion d'enquêtes instructives, dont il reste des fragments presque tous inédits. Peut-être enfin n'éclairent-elles pas seulement la vie locale d'autrefois et offrent-elles, pour l'avenir, des indications à utiliser. Mais aujourd'hui on ne les connaît guère que par la brève mention que leur accordent les ouvrages historiques un peu développés, ou par la notoriété modeste que, dans quelque petite ville comme Alençon, leur conserve un vieux nom de rue. Elles méritent, en vérité, d'être moins ignorées.

I

C'est sans doute avec quelque intention d'ironie que dans le *Dictionnaire de la politique*, publié par M. Maurice Block, le petit article consacré aux sénatoreries commence ainsi : « Ce mot désigne des dotations affectées à un certain nombre de sénateurs sous le Consulat et le premier Empire. » La dotation, consistant, pour chaque titulaire, en une maison plutôt somptueuse et en

[1] On trouve aux *Archives nationales* un grand nombre de dossiers sur l'administration des biens des sénatoreries (O^2 1302-1552) et quelques rapports de sénateurs (AF^{IV} 1051-1054). L'ouvrage de M. Léonce de Brotonne (*les Sénateurs du Consulat et de l'Empire*, 1895) donne une liste des sénatoreries, avec titulaires et dotations. Consulter aussi les *Almanachs* du temps, M. de la Doucette (*Du Sénat de l'Empire français* 1861), M. Amédée-Edmond Blanc (*Napoléon, ses instructions civiles et administratives*, 1880), M. A. Aulard (*Histoire politique de la Révolution française*, 1901).

omaines nationaux rapportant annuellement de vingt à vingt-cinq ille francs, pouvait paraître l'essentiel de l'institution, dont le énatus-consulte du 14 nivôse an XI (4 janvier 1803) pourvut haque circonscription de tribunal d'appel, ou, comme nous isons aujourd'hui, de cour d'appel. Les bénéficiaires étaient ommés à vie par le premier Consul, sur la présentation du énat, qui, pour chaque siège, proposait trois sénateurs. Leurs onctions n'avaient pas un caractère aussi positif que leurs émoiments. On leur prescrivait seulement de résider trois mois au noins par an dans leur sénatorerie, d'y remplir les missions xtraordinaires que le premier Consul jugerait à propos de leur onfier et de lui en rendre compte directement.

Pourquoi Bonaparte se hâtait-il de donner ainsi « comme une remière ébauche de ce système de dotations que l'empereur evait plus tard appliquer sur une si vaste échelle[1] »? Il trouva ertainement cette institution commode pour « récompenser les énateurs zélés, ramener les opposants et calmer les disgraciés[2] ». Thibaudeau, que le Consulat fit pourtant conseiller d'Etat et préfet des Bouches-du-Rhône, reproche sévèrement au sénatusconsulte de nivôse an XI d'avoir organisé une sorte de corruption égale. « Dans le principe, rapporte-t-il[3], on avait insinué que es sénatoreries seraient données à l'ancienneté. » Mais le chef lu gouvernement n'eut garde de renoncer à l'influence que devait ui assurer la distribution de ces bénéfices. « Il était impossible, écrit un contemporain[4], de trouver un moyen plus sûr de soumettre entièrement le Sénat au premier Consul, et ce serait faire njure à l'intelligence des lecteurs que d'ajouter quelques raisonnements à l'appui d'une assertion aussi évidente. » Pourtant il est permis de se demander si le maître avait besoin de toutes ces précautions pour s'assurer, tant qu'il garderait le pouvoir, la locilité des grands personnages qui allaient s'empresser de se lire ses très humbles, très obéissants et très fidèles serviteurs et sujets. D'ailleurs, pour satisfaire pleinement leur appétit, il eût fallu leur concéder fonction et dotation à titre non viager, mais héréditaire.

Quelle que soit la valeur du système qui consistait à créer de puissants intérêts territoriaux solidaires du nouveau régime, ce n'est pas à Bonaparte seul qu'il convient d'en faire grief ou honneur. Avant même de recevoir, en décembre 1799, le riche

[1] Amédée-Edmond Blanc, *loc. cit.*
[2] A. Aulard, *loc. cit.*
[3] *Le Consulat et l'Empire*, t. III, p. 357.
[4] Durdent, *Histoire critique du Sénat conservateur*, 1815.

domaine de Crosnes, Sieyès avait complaisamment exposé que le collège des conservateurs ou Sénat, dont il entendait faire la prébende et la citadelle des nouveaux dirigeants, devait être largement doté. « A chacune de ces places, rapporte son confident, M. Boulay de la Meurthe[1], il attachait un revenu territorial de 100 000 francs au moins, créé en domaines nationaux, dans le rayon de 30 à 40 lieues de la capitale... Convaincu de l'importance de faire tourner au profit de la Révolution l'influence des richesses et des plaisirs, il voulait que le collège des conservateurs eût un revenu assez considérable pour ouvrir des salons, y recevoir toute la bonne société... Ce corps, dans sa pensée, devait présenter une masse vraiment imposante par l'influence des mœurs, des vertus, des services, des noms et même de la propriété. » D'autre part, si l'on voulait, ce que je n'entreprends pas ici, décrire à l'aide des nombreux dossiers conservés aux Archives, la composition et la gestion des biens affectés aux sénatoreries, on étudierait là, dans l'un de ses prolongements les moins connus, cette vaste opération des biens nationaux, qui intéresse toute l'histoire économique de cette période, et aussi son histoire politique.

Dans les 31 sénatoreries instituées en janvier 1803, on retrouve les 26 ressorts de cours d'appel que comptent aujourd'hui la France continentale et la Corse, sauf celui de Chambéry; et ces ressorts embrassaient le même territoire, à part ceux de Grenoble, de Lyon, de Nancy. Mais d'autres avaient pour chefs-lieux des villes qui ne nous appartiennent plus, Bruxelles, Colmar, Liège, Metz, Trèves, Turin. Enfin, aux sénatoreries primitives, les conquêtes impériales ajoutèrent, dans la suite, celles de Florence, Gênes et Rome, sans parler de celles de Hambourg et de La Haye, qui ne furent jamais pourvues de titulaires.

Les *maisons* attribuées aux sénateurs, et dans lesquelles on devait leur savoir gré de donner des réceptions aussi brillantes qu'ils pourraient, n'étaient pas ordinairement situées au chef-lieu de leur province, et plusieurs de celles qui figurent dans la liste initiale furent changées pour d'autres au gré des intéressés. On prit assez souvent un palais épiscopal : ainsi, à Auch, pour la sénatorerie d'Agen; à Béziers, pour celle de Montpellier; à Viviers, pour celle de Nîmes; à Verdun, pour celle de Nancy; à Saint-Pol de Léon, pour celle de Rennes. On utilisa d'anciens couvents : la Visitation d'Alençon, pour la sénatorerie de Caen; la maison des Ursulines de Clermont, pour la sénatorerie de

[1] *Théorie constitutionnelle de Sieyès*, 1836.

iom ; l'abbaye de Saint-Wast, à Arras, pour la sénatorerie de ouai. Les beaux châteaux historiques ou princiers, furent volon-ers choisis : château de Mont-Geoffroy, pour la sénatorerie Angers ; de Montbéliard, pour celle de Colmar ; de Serain, pour elle de Liège ; d'Amboise, pour celle d'Orléans ; d'Eu, pour celle e Rouen ; de Thouars, pour celle de Poitiers. A la sénatorerie de aris, on assigna d'abord, comme maison, le château de Pont-ur-Seine, dans l'Aube, qui s'élevait sur l'emplacement de l'an-ienne demeure des comtes de Champagne et qu'allaient brûler es Cosaques, en 1814 [1] ; puis, on songea au séminaire de Châlons-ur-Marne, sans arriver à faire un choix. Pour la sénatorerie de ruxelles, on renonça de même au château du prince de Salm-alm, qui avait été primitivement indiqué ; pour la sénatorerie de letz, au château d'Oberkaël, auquel on préféra d'abord le château e Lugnon, dans le Luxembourg ; puis, le château d'Helfedrange, ans la Moselle. Le titulaire de la sénatorerie de Trèves eut e château de Poppelsdorf, près Bonn, dont les avenues d'arbres éculaires, les vastes jardins, les somptueux salons, les mai-ons de chasse, avec la suite des massacres de cerfs pris par électeur, offraient « tout le luxe et l'agrément que ces sortes de rinces mettaient en leurs demeures [2] ».

On voit quelles places enviables pouvaient obtenir les sénateurs es plus en faveur. La distribution commença en septembre 1803 [3], uit mois à peine avant la transformation du consulat en empire héréditaire. Les trois dernières nominations [4] datent de 1810 et 1812. Il est curieux d'évoquer les noms, dont quelques-uns sont ien oubliés, de ces heureux élus, qui, dans l'*Almanach impérial* le 1809, ont tous le titre de comte, sauf ceux qui sont devenus ducs, comme Kellermann et Fouché.

On doit bien supposer que Bonaparte n'oublia pas la *famille*, qu'il avait l'habitude, comme a dit familièrement M. Brunetière, de *tirer* après lui. Il s'empressa d'attribuer à son aîné, Joseph, la sénatorerie de Bruxelles, en attendant de le promouvoir au trône de Naples (1806), puis d'Espagne (1808), Lucien reçut la sénatorerie de Trèves et la garda jusqu'en 1810. Ajoutez que

[1] Il a été rebâti en 1829-1830, par M. Casimir-Périer.

[2] Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. II, p. 275.

[3] L'*Almanach national de l'an XII* (sept. 1803-sept. 1804) donne les seize premiers titulaires de sénatoreries : Abrial, Joseph et Lucien Bonaparte, Chasset, Cornudet, Desmenniers, Roger Ducos, Fouché, Harville, Jacqueminot, Monge, Pérignon, Rampon, Rœderer, Tronchet, Vaubois.

[4] Beurnonville à Limoges, 14 octobre 1810 ; Ferino à Florence, 29 novembre 1810 ; Hédouville à Rome, 17 février 1812.

Claude de Beauharnais, cousin de Joséphine, obtint, en 1806, la sénatorerie d'Amiens. Large place encore dans la répartition fut faite par le maître à ses anciens compagnons d'armes : le général d'Aboville eut Besançon; le général de Beurnonville, Limoges (en 1810); le général de Casabianca, Ajaccio; le général Fabre de la Martillière, Agen; le général Garnier de la Boissière, Bourges, puis Limoges, puis Trèves; le général d'Harville, Turin; Kellermann, futur maréchal et duc de Valmy, Colmar; le général de Lespinasse, Pau, puis Dijon (1806); l'amiral Morard de Galle, Limoges; Pérignon, futur maréchal, Bordeaux; le général Rampon, Rouen; Saint-Vallier, ancien maréchal de camp, Gênes; le général de Sainte-Suzanne, Pau (en 1806); le général de Vaubois, Poitiers. Des notabilités parlementaires, administratives ou savantes se rencontrent aussi en ces promotions. Roger Ducos, qui a été consul, s'accommode de la sénatorerie d'Orléans. Les *constituants* ne sont pas oubliés : Chasset obtient Metz; Desmenniers, Toulouse; Lemercier, Angers; Lecouteux de Canteleu, Lyon; Rœderer, Caen; Tronchet, Amiens. Ce sont d'anciens membres de la Législative que Cornudet, envoyé à Rennes, Dubois-Dubais, à Nîmes; François de Neufchâteau à Bruxelles, en 1806, Garran-Coulon à Riom, Lacépède à Paris. Abrial, auquel échoit Grenoble, a été conventionnel et ministre de la justice; Vimar, envoyé à Nancy, a été procureur de la commune de Rouen. Jacqueminot, nommé à Douai, a siégé parmi les Cinq-Cents. Berthollet, à qui l'on donne Montpellier, représente les savants, comme Monge, auquel on juge opportun de faire occuper la sénatorerie de Liège. N'est-ce pas une sorte de compensation pour le ministère de la police supprimé, que la riche sénatorerie d'Aix, offerte de suite à Fouché et dans laquelle, lors de sa disgrâce, en 1810, on lui enjoindra de se retirer?

Comment ces grands dignitaires comprenaient-ils leur rôle? C'est ce que quelques-uns se sont chargés de dire eux-mêmes. Chasset avait, comme rapporteur du projet qui organisait cette institution, exposé que, par son moyen, le Sénat se trouverait « placé entre le peuple et le gouvernement dans une situation également honorable et utile. A portée de connaître les besoins de l'un, continuait-il avec son singulier style parlementaire, il pourra donner à l'autre, dans tous les cas, des renseignements aussi sûrs que précieux. Lié par ses propriétés au système territorial de la France, il pourra contribuer aux améliorations, aux progrès de l'agriculture, et son existence, manifestée par ses services, ne sera plus un mystère et presque un problème ». Un autre titulaire de sénatorerie, Jacqueminot, après avoir commencé

à remplir sa mission, écrivait à l'empereur, le 16 messidor an XIII (5 juillet 1805), d'Arras : « J'ai acquis la certitude qu'un homme revêtu d'une place importante, n'exerçant cependant aucune autorité, n'apparaissant, en quelque sorte, que comme patron, obtiendrait facilement une confiance assez générale, parviendrait à rallier les esprits et serait infailliblement mis en mesure de procurer avec certitude à Votre Majesté tous les renseignements qui pourraient la mettre à même de réaliser le désir si cher à son cœur de rendre les Français heureux... » Ces hauts enquêteurs n'auraient-ils pu se comparer aux conventionnels et aux conseillers d'Etat en mission dans les provinces, avec cette différence que la mission de ceux-ci était seulement temporaire, ou mieux encore à ces *missi dominici*, dont on les a rapprochés, ce qui leur eût fourni l'occasion de mettre Napoléon au-dessus de son prédécesseur Charlemagne ?

L'attachement que la plupart des titulaires de sénatoreries ressentaient pour leurs fonctions et leurs dotations se manifesta bien aux derniers jours du régime impérial. Au mois d'avril 1814, après avoir proclamé la déchéance de Napoléon et le rétablissement de la monarchie légitime, la haute assemblée avait eu soin de stipuler, dans la constitution qu'elle prétendait donner à la France, que la dignité de sénateur serait héréditaire, que la dotation du Sénat serait maintenue, ainsi que les sénatoreries. Louis XVIII ne se crut point lié par cette manifestation parlementaire. L'ordonnance du 4 juin 1814 réunit la dotation du Sénat et des sénatoreries au domaine de la couronne, non sans attribuer une pension de 36 000 francs aux sénateurs nés Français. Et, d'ailleurs, dans la Chambre des pairs instituée par la charte octroyée le 14 juin, trouvèrent place quatre-vingt-six membres de l'ancien Sénat. Des sénatoreries, il ne paraît plus jamais avoir été question.

On ne s'est guère occupé non plus des travaux qu'avaient pu laisser leurs titulaires. Pourtant si de tous étaient parvenues et avaient été conservées des réponses au questionnaire qui leur fut envoyé de Saint-Cloud le 8 germinal an XIII (29 mars 1805), elles formeraient une enquête bien instructive sur la situation intérieure de notre pays, le mouvement des idées, des intérêts et des partis, au début du Premier empire, une enquête comparable à celle dont M. Félix Requain, en 1874, a publié les pièces sous ce titre : *L'état de la France au 18 brumaire*. L'empereur invitait ses correspondants à se rendre avant le 1er prairial (21 mai) dans la province qui leur était confiée et à la visiter soigneusement. « L'objet apparent de votre voyage, disait-il, sera de connaître

l'état des biens dont votre sénatorerie a été dotée. L'objet le plus important sera de nous fournir des renseignements sûrs et positifs sur tout ce qui peut intéresser le gouvernement... Vous nous adresserez directement un mémoire, tous les quinze jours, de chaque chef-lieu. Vous sentez que sur cette mission particulière le secret doit être inviolable. » Les rapports rédigés en cette année 1805 sont presque les seuls qui soient arrivés à nous et peut-être même à Napoléon. Encore sont-ils clairsemés et parfois très sommaires. Mais il y en a du Nord, de l'Est, du Midi, du Centre, de l'Ouest, et ils nous donnent ainsi des aperçus des régions diverses.

II

Tout au Nord, sur la sénatorerie de Trèves, on ne trouve guère, dans quelques lettres de Monge datées de l'an XIII, que des vœux relatifs à l'ouverture de canaux reliant Paris à la Meuse et des plaintes sur les adhérents que trouve encore dans le clergé un ancien vicaire général de Namur, Stevens, chef d'une *petite église* non concordataire. Mais heureusement Jacqueminot, titulaire de la sénatorerie de Douai, est plus prolixe sur la Flandre et l'Artois. A peine arrivé le 25 floréal (15 mai) à Arras, où il occupe une partie de l'immense abbaye de Saint-Wast, il a joué son rôle dans la fête donnée le jour où Napoléon ceignait à Milan la couronne de fer des Lombards. « Pendant une grande partie du jour, durant la nuit presque entière, l'hôtel de la sénatorerie a réuni une société très nombreuse. Des officiers de tous les grades, des fonctionnaires ecclésiastiques et civils, de simples citoyens, d'anciens nobles, des roturiers, des amis, des adversaires de la révolution, la formaient successivement. Qu'il m'est doux, continue le sénateur attendri, de pouvoir assurer à votre Majesté que dans cette ville si malheureuse en 1793, naguère encore si tiède, si désunie, j'ai vu régner l'enthousiasme de toute part et autour de moi une union vraiment fraternelle. » Le préfet du Pas-de-Calais est le général Lachaise; celui du Nord est Dieudonné, ancien membre de la Législative, du conseil des anciens et du tribunat. De l'un et de l'autre Jacqueminot rend le meilleur témoignage. Mais il les plaint d'être « accablés sous le poids des écritures. Trop de gens s'ingénient à créer des bureaux et des places... Telle administration départementale qui, en 1791, marchait librement avec quinze employés, est toujours en arrière avec vingt-cinq ou trente ». Cette excessive multiplicité des écritures est un vice général

« Ainsi le capitaine du service de la gendarmerie, qui devrait faire des tournées fréquentes pour le bien du service, est contraint de donner tout son temps à la formation des états qu'on lui demande et à une correspondance volumineuse.

Sur les auxiliaires du préfet dans le Pas-de-Calais, Jacqueminot est d'une franchise amusante dans son premier rapport, qu'il a eu la discrétion d'écrire de sa main. On a formé les bureaux « des débris de l'agence des anciens Etats, conservés ou remplacés tellement quellement dans les temps de la Terreur. Peu de talent..., peu d'activité : une lenteur extrême », avec des traitements très modiques. Seuls quelques employés plus jeunes et un peu plus payés travaillent moins mal. Des sous-préfets, un seul est à peu près bien à sa place; un autre se montre hautain, un autre manque de dignité et de maintien, ayant « dans son extérieur quelque chose de niais qui le déconsidère »; un autre est d'une nullité radicale; on reproche à un autre, « malheureusement avec vérité, d'être continuellement adonné à l'ivrognerie ».

On peut constater dans ces notes que l'attention des administrateurs était fort éveillée sur la religion, le clergé, s'étendant jusqu'aux directions à donner au confessionnal, et que les prêtres qui déplaisaient étaient traités sans aucun ménagement. Jacqueminot observe que « la suppression des maisons monacales a multiplié la mendicité dans le département du Nord d'une manière affligeante », que dans le Pas-de-Calais, « les habitants des campagnes, même ceux des villes, sont très attachés au culte de leurs pères. Le leur avoir rendu est à leurs yeux le plus signalé bienfait du chef de l'Empire ». Dans ce département, « deux prêtres ont été constitués prisonniers avec le concours des autorités civiles, militaires et ecclésiastiques. L'un, nommé Planchon, ancien agent de l'évêque, est vraiment dangereux. Il est sage de ne pas le relâcher. L'autre, prêtre constitutionnel, trop turbulent, pourrait cependant être relâché, en le forçant à changer le lieu de son habitation ». L'évêque, un La Tour d'Auvergne, a été accusé de se montrer un peu trop favorable aux insermentés. Le sénateur écrit de lui, dans son premier rapport, qu'il n'a voulu exposer à l'indiscrétion d'aucun secrétaire : « Il a du zèle, de la bonne foi, de l'attachement au gouvernement. Mais des moyens, il en a bien peu. » Son secrétariat fait payer trop cher les autorisations que l'on oblige à demander. « De malheureux prêtres paient les pouvoirs pour exercer dans les campagnes un ministère qui souvent ne leur produit rien. Des religieuses, plus malheureuses encore, ont une faible part dans une faible succession. Elles paient pour être

relevées de leur vœu de pauvreté. » La plupart des curés, quoique insuffisamment rétribués, sont bons. « A en juger par leurs prônes, tous cherchent à servir le gouvernement selon leurs faibles moyens. Le font-ils de même dans le secret des confessions..., cela pourrait produire beaucoup d'effet contre cette désertion qui est la lèpre de ce département. Je sais que M. l'Evêque le leur recommande, et ceux que j'ai eu occasion de voir... me l'ont promis. Puis, si quelque fanatique s'avisait encore de vouloir troubler la conscience de quelques esprits faibles, il suffirait de réitérer l'exemple qui a été donné par le préfet de tenir le fanatique en détention dans la prison des fous[1]. Ce remède est tragique » et n'a besoin d'être souligné par aucun commentaire.

Dans le département du Nord, « l'esprit des habitants est généralement froid, mais il est paisible et bon. Quelque temps avant la découverte de la dernière conspiration (sans doute celle de Cadoudal, qui fut exécuté en juin 1804), on remarquait que les nobles, surtout à Douai, après avoir fréquenté habituellement la société des fonctionnaires publics, s'étaient retirés tout à coup et ne vivaient plus qu'entre eux. A l'instant où les premiers conspirateurs ont été arrêtés, la retraite de ces messieurs a cessé; ils reparaissent dans toutes les sociétés, et, extérieurement du moins, ils s'y comportent d'une manière irréprochable ». Dans le Pas-de-Calais, « le caractère des habitants est la froideur, la lenteur et l'indifférence... En général, ils aiment le gouvernement, mais sans enthousiasme, plutôt par égoïsme et en considération du repos qu'il leur procure qu'à cause du gouvernement lui-même ». La Révolution a profondément troublé le pays, notamment la ville d'Arras. « Robespierre et Joseph Le Bon y étaient nés : tous deux y ont exercé toutes leurs fureurs, et la seule ville d'Arras a compté plus de trois cents victimes. Les proches parents de Le Bon, et plusieurs de ses complices habitent encore cette cité, et la veuve de Robespierre est établie dans une commune qui n'en est éloignée que de quelques lieues. Le malheur a aigri les esprits... Quiconque prit une part quelconque à la Révolution est un anarchiste aux yeux des familles qui ont souffert; ceux qui n'ont pris à la Révolution aucune part active sont, au sens de leurs antagonistes, les amis et les agens de la famille des Bourbons... Les royalistes veulent l'exclusion entière de ceux qui ont pris à la Révolution une part quelconque. Les agens de la Terreur,

[1] Même procédé employé à Paris, en 1801, contre l'abbé Fournier de la Condamine, comme l'a noté ici-même (10 décembre 1904) M. de Lanzac de Laborie.

et il en reste ici, crient à la réaction, à l'iniquité, lorsqu'on porte aux emplois, même aux plus modestes, quelques-uns de ceux qui ont échappé à leurs fureurs. Cependant, poursuit le bon serviteur de Napoléon, ces oppositions, ces animosités, sont chaque jour moins sensibles. Les heureux effets de la présence de Sa Majesté à Arras (août 1804) se prolongent. »

Jacqueminot ne se désintéresse pas de l'économie agricole et industrielle de sa région. Il sait que toutes les routes du Nord « étaient autrefois plantées d'arbres de futaye d'une très belle venue. La plupart de ces importantes plantations ont été détruites par le brigandage au cours de la Révolution ». Partout, en France, les forêts ont besoin d'être *régénérées*. On tentera des plantations à Gravelines, sur un domaine de la sénatorerie qui touche des dunes déjà couvertes d'un peu d'herbe. Le préfet Lachaise stimule communes et particuliers. Mais les plantations sont à peine faites que, la nuit, elles sont détruites par les brigands. Il est urgent de prendre contre ceux-ci des mesures sévères.

Dans le Pas-de-Calais, les administrateurs du département et d'autres habitants instruits sont « persuadés que les mines de houille du pays de Liège s'étendent jusque chez eux, que ces mines pourraient être exploitées avec d'autant plus d'avantage que les bois sont très rares et excessivement chers ». Cependant, à la surface, on entrevoit les paysages attristés qu'évoque le rapporteur, lorsqu'il écrit : « Les routes et les campagnes sont d'une nudité qui peine. »

III

Sur les régions de l'Est et du Midi, les rapports de titulaires de sénatoreries ne sont pas nombreux ni développés. Mais bien que sommaires, ces observations directes ont encore leur prix.

Kellermann, qui jette son dévolu, comme résidence, sur l'évêché de Strasbourg, constate que l'administration est particulièrement difficile dans le Bas-Rhin, qu'ont abandonné, en 1793, vingt-deux mille fugitifs, et où les biens nationaux ont été beaucoup vendus et revendus. Il paraît plus sympathique aux protestants qu'aux catholiques, auxquels il reproche de s'appauvrir par l'abus des fêtes chômées et des pèlerinages. Comme beaucoup de sénateurs et de préfets, il signale l'insuffisance des maires ruraux : il propose de grouper, sous l'administration d'un seul maire, cinq à six communes, qui auraient chacune leur adjoint.

Au général de Lespinasse, qui, à Dijon, remplaça François de Neufchâteau, nous devons le seul rapport de sénatorerie, posté-

rieur à 1805, qui nous soit parvenu avec ceux du général Casabianca. Il est daté du 17 septembre 1808. On ne dissimule pas au maître, même alors, qu'avec leurs propriétés très morcelées, les Bourguignons ont une certaine indépendance d'humeur. « C'est chez eux que la critique est née. On n'y est point ennemi du gouvernement, mais on s'en isole, et on n'y pense que lorsqu'on y est forcé. On ne songe qu'à la jouissance du moment. On n'aurait rien à craindre d'un tel peuple, mais rien non plus à en espérer dans le besoin. Les divisions qui ont existé dans la Révolution ont duré plus longtemps qu'ailleurs et n'y sont point du tout effacées. » Le préfet, M. Molé, « contient les partis et les rapprochera s'ils peuvent l'être ». Mgr l'Evêque manque de liant. « Avec de la science, il n'a pas celle de se faire aimer. » Les prêtres diminuent leur prestige en se plaignant trop de la modicité de leurs traitements. Au lycée de Dijon, l'instruction religieuse est donnée, comme dans toutes les écoles du département, mais on sent que c'est moins par conviction que « par crainte de l'œil du gouvernement », et de pareilles leçons ne portent guère. Le général-sénateur, comte de l'Empire, a été heureux de présider, dans cet établissement, la dernière distribution des prix, de proposer à la jeunesse studieuse l'exemple des Bossuet, des Crébillon, des Vauban, orgueil de ces contrées, et de terminer ainsi son petit discours par une sorte d'apothéose de son bien-aimé souverain : « Lycée de Dijon, aujourd'hui, je couronne tes élèves de simples fleurs; dans peu, ce grand roi les couronnera de lauriers impérissables. »

Le titulaire de la sénatorerie de Nancy (Meurthe, Meuse et Vosges), le Normand Vimar, raconte avec satisfaction son entrée à Verdun le 1er prairial an XIII (21 mars 1805). Il a été reçu « par les habitants, par les autorités constituées, par la garnison, d'une manière à la fois très agréable et très affectueuse ». L'élite des jeunes gens de la ville est venue, à cheval, fort loin, au-devant de lui. Le surlendemain, on a célébré la fête du couronnement de Sa Majesté impériale comme roi d'Italie. « Les généraux, les autorités se sont réunis dans la maison sénatoriale à onze heures du matin. » Il y a eu discours du sénateur, cérémonie religieuse à l'église principale, parade militaire, et, enfin, à quatre heures, dîner chez Vimar. « Il a régné, tout le jour, une joie franche dans la ville. » Cette petite cité, jadis tout encerclée de péages et considérée, au point de vue douanier, comme terre étrangère, s'anime un peu par suite de l'introduction de tissages et de filatures. Puis une colonie riche d'otages et prisonniers anglais y mène large vie, dépensant beaucoup et donnant de très mauvais exemples. « Le

jeu et le vin sont leurs plaisirs de prédilection. Peu d'entre eux se couchent sans être ivres. » Pourtant, des souvenirs douloureux subsistent très vifs. « Plus de quarante familles regrettent des victimes, la plupart innocentes, qui sont mortes sur l'échafaud après la retraite de l'armée prussienne. » Mais dans ce pays où le clergé possédait d'immenses biens, la classe des acquéreurs de domaines nationaux est très nombreuse, ce qui ne laisse pas d'influer sur l'esprit public. D'ailleurs, l'ensemble de la population ne nourrit pas des sentiments religieux bien fervents. Elle voit que « les prêtres ne se réconcilient point » et elle laisse sans émoi se quereller insermentés et constitutionnels. Les premiers avaient essayé de persuader qu'il faudrait considérer comme nuls les mariages et baptêmes faits en leur absence. La résistance du peuple les a forcés d'abandonner leurs prétentions. Cependant, l'école secondaire est dirigée par un ancien bénédictin; l'hospice et le bureau de bienfaisance sont, à la satisfaction générale, desservis par des religieuses. Pour trouver des partisans de l'ancien régime, on est réduit à soupçonner leur opinion : ils se gardent bien de la manifester.

Si l'on compare aux habitants du pays de Verdun ceux des Vosges, on leur trouve, avec l'esprit plus religieux, « un caractère plus nerveux, plus fier, plus irritable, surtout dans le voisinage des montagnes... A l'exception de quelques plaines et de quelques vallées assez fécondes, la terre y serait stérile sans les efforts, pour ainsi dire surnaturels, des cultivateurs... L'agriculture est plus industrieuse et plus opiniâtre qu'ailleurs ». On ne voit « nulle part l'art d'arroser les prairies porté aussi loin... Peu d'indigents, parce que le Vosgien est laborieux, sobre, économe, ennemi du luxe jusqu'à la parcimonie ».

Sur les populations rurales de Franche-Comté, dont le maïs est la principale nourriture, chez lesquelles l'avidité que l'on met à se disputer les eaux, pour l'irrigation, entraîne bien des rixes et des vengeances, on glane peu de renseignements dans les notes envoyées de Besançon par le général d'Aboville. Aux querelles entre insermentés et assermentés, il trouve moyen de mêler, avec une singulière hardiesse, les plus grands noms de l'ancienne Eglise de France. « Les non-assermentés se regardent comme des élus et paraissent très sévères dans leurs principes; les sermentés plus cléments et plus faciles. Les premiers se regardent comme les enfants de Bossuet, les seconds comme ceux de Fénelon. Mais ces nuances, grâce à la surveillance et à la fermeté du préfet, n'excitent plus de trouble parmi les prêtres et n'ont jamais altéré la tranquillité publique. »

On aperçoit, dans les quelques rapports qui nous sont parvenus du Midi, que les remous de la tempête révolutionnaire étaient loin d'être calmés. Sans doute, aux populations de la Savoie Abrial ne reproche guère que leur peu d'empressement à accepter la conscription, un certain esprit particulariste et l'aveuglement qu'il attribue à leurs sentiments religieux. « Parmi les maires de campagne, écrit-il, il y en a beaucoup d'ineptes, d'autres qui ne craignent pas de compromettre leur caractère en restant *clerc* de leur commune, c'est-à-dire valet d'église. » Ceux-là, du moins, auraient pu veiller à l'exécution des instructions du sénateur qui pressaient les curés de prêcher expressément l'obéissance à la loi militaire. Sans doute, La Martillière donne les renseignements les plus rassurants sur la sénatorerie d'Agen; et Berthollet fait admirer l'opulence de Montpellier, la culture soignée des campagnes environnantes qui sont seulement un peu trop dépourvues d'arbres, la tranquillité religieuse du peuple qui est pourtant adonné aux *momeries*, « telles que celles des pénitents de différentes couleurs ». Mais dans la sénatorerie de Nîmes (Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse), Dubois relate un délit révolutionnaire des plus atroces, l'assassinat nocturne, dans un bois, d'un ancien émigré et de sa femme qui allait bientôt être mère. « M. Lambert avait, depuis son retour en France, aigri les esprits par sa dureté et ses dénonciations contre ceux qui l'avaient persécuté pendant le cours de la Révolution. Il devait le lendemain comparaître comme témoin devant le tribunal contre un de ceux qu'il avait dénoncés. Cette circonstance, suivant l'opinion commune, détermina l'horrible projet conçu contre sa personne et dans lequel se trouva enveloppée sa jeune épouse. » Dans le département du Gard, « et particulièrement à Nîmes, les têtes sont chaudes, les esprits vifs et faciles à exaspérer. Mais, ajoute l'optimiste rapporteur, les cœurs sont bons et faciles à conduire... L'agriculture offre partout l'aspect le plus agréable... Il n'y a que la culture des bois qui soit encore dans une extrême souffrance. Il est temps d'arrêter sur cette partie le torrent dévastateur qui a pris sa source principale dans la Révolution. »

En Corse, Casabianca expose, en mai 1810, une situation dont il faut espérer qu'elle fut tout à fait exceptionnelle, lorsqu'il rapporte les violences odieuses, sanguinaires, et les dilapidations éhontées qui auraient caractérisé la dictature militaire imposée à ce malheureux pays.

On a quelque regret que nul rapport n'ait été adressé sur la sénatorerie d'Aix (Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var), attribuée à Fouché, lorsque l'on parcourt les notes

envoyées sur cette contrée par divers correspondants, notamment par Siméon et Thibaudeau, le second préfet des Bouches-du-Rhône. C'est l'une des régions où l'on eut le plus de peine à faire lâcher prise aux terroristes nantis. Dans trois mémoires de l'an IX et de l'an X revient cette phrase caractéristique : pour ce pays-là, *il n'y a pas eu de dix-huit brumaire*. L'action des loges maçonniques, dans lesquelles entrent des officiers et un général, est nettement signalée. Le jour de Pâques 1802, qui passe pour avoir été le signal, dans toute la France, du rétablissement public du culte catholique, « à Toulon, les églises n'ont pas été ouvertes ». Il n'y a rien de plus expressif, dans leur réalisme, que les détails précis de la manière dont fut promulguée à Marseille, la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) mettant en vigueur le Concordat. On s'est bien gardé de procéder avec les solennités accoutumées. « Un simple garde de ville, assisté de quatre fusiliers, a fait la promulgation. On avait choisi à dessein un homme qui ne savait pas lire et qui, pendant la lecture, était conspué par les quatre fusiliers. La promulgation n'a eu lieu qu'à deux stations. Le lendemain, les affiches ont été déchirées ou couvertes d'ordures. »

IV

Pour le Centre et l'Ouest, la vie provinciale, même dans les rapports des sénateurs, laisse encore apparaître bien des diversités. Sa tranquillité et son uniformité ne sont pas aussi absolues qu'on les suppose parfois sous le règne du grand empereur.

Du peuple de l'Orléanais, Roger Ducos vante « le caractère doux, pacifique, subordonné aux lois, l'esprit de franchise et de contentement », le travail, l'industrie, la joie qu'ont témoignée un feu d'artifice, des illuminations et des danses, le 3 prairial an XIII (23 mai 1805), à l'occasion du couronnement de Sa Majesté impériale et royale à Milan. Le retour aux exercices de la religion paraît « agréable et utile ». — De Bourges, le général Garnier de la Boissière écrit : « Une apathie assez sensible forme la nuance la plus distincte du caractère des habitants de ce pays. » Le département de la Nièvre a des chemins impraticables une grande partie de l'année. « Les deux écoles secondaires sont dans un état de langueur qu'on ne peut attribuer qu'au peu de confiance qu'inspirent les professeurs qui les dirigent. Les écoles primaires sont presque nulles par la difficulté de se procurer des maîtres. » Si l'esprit public « a besoin d'être soutenu », si on le sent tiède, c'est sans doute un peu la faute du préfet, connu par ses talents

en chimie, mais qui vit isolé. « Cet inconvénient touche à sa fin; il y aura des réunions l'hiver prochain à la préfecure. » On aura plus de peine à empêcher les déserteurs de se soustraire à la conscription. Ils se cachent « dans les bois qui couvrent les cinq douzièmes de ce département ou dans les usines qui y sont très multipliées. Les conscrits réfractaires trouvent encore un asile dans les loges de ces hommes sans aveu qui, dans les premiers jours de la Révolution, se sont créé une demeure au milieu des forêts reconnues communales... Ces loges se sont accrues dans une proportion si effrayante que j'ai invité les autorités de la Nièvre et du Cher à appeler sur ce fléau l'attention de Votre Majesté ».

La sénatorerie de Riom inspire à Garran-Coulon des considérations générales qu'il mêle à ses observations directes sur l'Auvergne. Cette province lui semble, « après la Bretagne, celle de toute la France, où la noblesse et la féodalité avaient jetté le plus de racines, surtout dans le Puy-de-Dôme. Les cimes de ce département, les gorges des vallons offrent les ruines encore menaçantes des anciennes forteresses que les guerres civiles, le cardinal de Richelieu, les Grands jours sous Louis XIV, et, dans ces derniers temps, la mollesse des anciens seigneurs ont fait tomber. Mais quoique l'ancienne cessation des Etats provinciaux eût laissé cette noblesse sans crédit et sans moyen de ralliement, l'obstination des gentilshommes auvergnats à défendre leurs privilèges aux Etats généraux a été connue de toute la France. La plupart ont émigré; la plupart sont rentrés. Si quelques-uns sont revenus avec des espérances et des intentions contraires à l'ordre public, les bontés de Sa Majesté, la sûreté dont ils jouissent avec les autres citoyens paraissent avoir fait une profonde impression sur eux... Peut-être même s'isolent-ils moins aujourd'hui que dans d'autres provinces.

« On sent que dans un tel pays la première direction de la Révolution avait dû lui faire beaucoup d'amis (surtout dans les campagnes), et, par une suite presque nécessaire, plusieurs frénétiques enthousiastes. Le bon esprit de la majorité des habitants, l'heureux éloignement de quelques-uns des chefs qui ont porté leurs fureurs ailleurs ont prévenu bien des maux résultant du régime révolutionnaire et presque tous ceux de la réaction. » Il existait bien, « lors de l'établissement du régime consulaire, dans quelques parties du Puy-de-Dôme, particulièrement à Clermont, qui était en quelque sorte un point de ralliement entre Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux, quelques noyaux d'hommes disposés pour la maison de Bourbon. Les chefs essayaient de diriger quel-

ques mouvements en sa faveur dans les montagnes de l'Auvergne et du Vivarais, et même dans les villes. Ils espéraient surtout y parvenir par l'enlèvement des poudres, par le pillage des caisses publiques, et toute sorte de brigandages qu'ils exerçaient près de Riom et de Clermont. Ils eurent l'audace de piller la recette de Clermont, dans la maison même du receveur, à sept heures du soir. Mais les mesures sévères prises par le gouvernement dès l'origine, la surveillance active du procureur général criminel, le peu d'énergie des chefs, la lassitude enfin d'une lutte inutile étouffent journellement jusqu'au souvenir de ces désordres... Les émigrés eux-mêmes et les autres personnes que la Révolution avait trouvé les plus opposés sentent bien qu'ils doivent tout ce qui leur reste au gouvernement de Sa Majesté, dont l'avènement au trône héréditaire les attache insensiblement à un ordre de choses plus rapproché de leurs habitudes. »

Les fonctionnaires sont bons. Le préfet du Puy-de-Dôme, M. La Tourrette, a été l'un des barons des Etats de Languedoc, puis successivement sous-préfet de Tournon et préfet d'Albi. Il a fait rédiger la statistique départementale par un prêtre savant. Il a comme sous-préfet d'Issoire, un ancien constituant et conventionnel, M. Girot-Pouzols. Le Concordat, dans lequel on a voulu d'abord « craindre ou espérer un premier pas vers la contre-révolution » n'a point mis fin aux querelles entre assermentés et insermentés. Mais on ne pouvait attendre un apaisement immédiat. L'âpreté que, dans ce milieu économe et pauvre, certains curés, pauvres eux-mêmes, mettent à percevoir leurs émoluments, suscite des plaintes. Mais il y a dans les montagnes « un grand nombre de dignes ecclésiastiques qui aiment mieux partager la misère de leurs paroissiens que d'échanger leurs pauvres succursales contre de bonnes cures ». A Clermont, des religieuses donnent aux jeunes filles une éducation bonne en somme, malgré un petit incident qui a récemment ému le préfet. Celui-ci, ainsi que l'évêque, a cru devoir quitter un exercice public qu'il présidait sans doute dans leur maison, et « où, tout en donnant des éloges au gouvernement de Sa Majesté, on interrogeait de jeunes filles sur le caractère de Louis XVI, sur le jugement de ce prince, etc. Le préfet s'est fait apporter les cahiers de l'indiscrète institutrice ».

La mission la plus difficile de l'administration, c'est de plier à la conscription une population qui répugne au service militaire et qui, dans un pays de montagne, avec des habitudes d'émigration, se dérobe aisément. Les agents du recrutement ne paraissent pas tous incorruptibles et sont accusés de se prêter à certaines fraudes. Dans le Cantal, on ferait venir de départements voisins

« des hommes qui paraissent sous de faux noms, désertent et reparaissent peu de jours après, sous d'autres noms, pour jouer le même rôle ». Le préfet du Puy-de-Dôme recourt à une méthode énergique et qui n'est pas inefficace, l'envoi de compagnies en garnison dans les communes des réfractaires. Mais ces mesures ne s'exécutent pas sans entraîner de graves abus et les réclamations sont vives. Le pays gémit aussi d'être trop imposé; et certainement, bien que la méfiance des Auvergnats rende difficile de se renseigner exactement, il n'est pas riche. La culture reste très primitive; la petite charrue, que tirent des vaches, effleure à peine le sol. Dans la fertile Limagne, le pain se vend cher : « Le peuple vit avec une extrême sobriété et mange, du moins dans les ménages ce campagne, un pain très grossier, sans boire même de vin dans les années ordinaires. » Les routes sont en mauvais état. On vient de travailler beaucoup sur celle de Clermont à Paris. « Elle est assez bien plantée de noyers. Celle de Clermont à Aurillac, qui conduit à Toulouse et, par un embranchement, au Mont-d'Or, est dans l'état le plus lamentable à l'exception de cet embranchement fait peu avant la Révolution. »

On regrette que, sur la sénatorerie de Poitiers qui comprenait le pays vendéen, le général Vaubois n'ait envoyé que des notes bien sommaires. Dans la Vienne, il remarque que les habitants ont « l'esprit religieux poussé très loin », qu'une dizaine de prêtres n'ont pas voulu recevoir le Concordat. Il signale la fréquence des désertions, avec une certaine complicité des maires, dans les campagnes qui, d'ailleurs, manquent de bras. « Une chose affreuse, c'est la concussion de la part des militaires employés au recrutement. » A La Rochelle, il est intéressant de constater que le principal collaborateur du préfet, le conseiller de préfecture Billiotte, est un des anciens employés de l'intendance.

Le sénateur Lemercier se montre assez sobre aussi sur l'Anjou et le Maine, dont il juge la population excellente, c'est-à-dire très attachée à l'ordre de choses actuel. « Tout ce qui aurait l'apparence d'une mesure révolutionnaire produirait dans ce pays un très mauvais effet. » Rien n'a mieux servi la popularité du gouvernement, surtout dans les campagnes, que le rétablissement du culte catholique. « Le retour de cette relligion est une forte assurance de tranquillité. Dans la ville d'Angers, des scènes indécentes viennent quelquefois affliger les amis des bonnes mœurs. » Grâce à la réouverture des églises, l'habitant des campagnes de la Mayenne, qui vivait isolé, « a repris ses habitudes de réunion le dimanche, les familles se visitent, les mariages sont plus fréquents et mieux assortis ». C'est, après le passage dévastateur de

la tempête, une reprise réparatrice de vie et de travail. Dans « l'intéressante contrée de Cholet, si malheureuse pendant le cours de la Révolution, il paraît encore de nombreuses et affligeantes traces des discordes civiles. Mais la paix y règne, les hommes des divers partis se rapprochent, les ateliers se relèvent, une moitié des maisons incendiées se répare et est habitable ».

A comparer les rapports de Rampon sur la sénatorerie de Rouen, et ceux de Rœderer sur la sénatorerie de Caen, on aperçoit que, pour le caractère des habitants, il n'y pas une extrême différence entre la haute Normandie et la basse. On nous présente les paysans du Calvados, de la Manche et de l'Orne comme très tranquilles, s'occupant « beaucoup de leurs affaires, pas du gouvernement : c'est leur manière de faire son éloge; ils en parleraient s'ils avaient à s'en plaindre... Ils ne s'émeuvent pas beaucoup pour lui, mais il serait encore plus difficile de les émouvoir contre ». Les habitants de Rouen ne leur ressemblent-ils pas? « Froids par caractère, peu susceptibles de fortes émotions, ils ont les vertus qui tiennent à l'ordre : ils sont prudents, laborieux, économes. Ils se sont garantis de tous les excès de la Révolution... Ils témoignent un sincère attachement à l'empereur qui, dans son voyage (octobre-novembre 1802), n'oublia rien de ce qui pouvait lui concilier l'affection publique. A la fête qui eut lieu à l'occasion du couronnement de Sa Majesté, comme roi d'Italie, tout offrait l'image d'une joie », que le sénateur déclare franche, mais pourtant « calme et paisible ».

Il y a brouille entre le préfet de Rouen, Beugnot [1] et l'archevêque, le cardinal Cambacérès. Celui-ci, auquel on reproche quelque hauteur, est mal conseillé par l'un de ses grands vicaires, l'abbé Baston, que l'empereur devait désigner comme évêque de Séez, en 1813, et que le Pape refusa de consacrer. Les prêtres mènent une conduite régulière. « Ce qu'on peut leur reprocher, c'est le sentiment de haine qu'ils conservent contre ceux qui ont pris part à la Révolution, qu'ils considèrent comme les spoliateurs de leurs biens. » A l'égard des autorités civiles, ils manifestent une hostilité méprisante qui leur est bien rendue. Leur influence ne saurait être dangereuse. « Le peuple est religieux, mais sans la moindre teinte de fanatisme. » De même, on n'a rien à craindre des anciens émigrés ni des chouans amnistiés, bien que « la plupart paraissent tourner encore avec intérêt leurs regards vers l'ancien régime. On voit ce sentiment fortement empreint

[1] Voy. le récent et intéressant ouvrage que vient de lui consacrer M. Etienne Dejean, sous ce titre : *Un préfet du Consulat.*

dans leurs habitudes journalières, dans le choix de leur société, dans leurs alliances, dans leur répugnance à faire élever leurs enfants dans les écoles nationales ».

Comme Jacqueminot, dans le Nord, Rampon déplore la ruine des forêts. Il décrit tout au long comment, dans le département de l'Eure, opère la « *bande noire*, association de fripons qui, à l'aide d'immenses richesses acquises par l'agiotage et le monopole, sèment la corruption dans toutes les administrations ». Les domaines nationaux ont d'abord été sa proie. « Cette première mine épuisée, les forêts ont fourni un autre aliment à sa cupidité. Pour dévorer cette précieuse portion des richesses de l'Etat, il n'a fallu à la bande noire que suivre le système qui lui avait si bien réussi à l'égard des domaines nationaux; elle a écarté des enchères tous les marchands, quelques-uns avec de l'argent et le plus grand nombre en les mettant dans l'impossibilité d'obtenir aucune adjudication. Que faut-il pour arriver à ce but? On propose de réunir les différents objets qui sont à adjuger; les administrateurs qui procèdent à la vente y consentent; les lots deviennent trop forts pour que le petit marchand puisse y atteindre, et, le plus souvent, l'objet est adjugé à vil prix. Le lendemain, tous les sociétaires se réunissent; on divise l'objet acquis en masse, on fait une nouvelle criée, chaque portion reste à celui qui en donne le prix le plus haut. Ensuite, on fait la masse des surenchères; elle se divise en autant de portions qu'il y a de parties composant la chambre... Les chefs font la part des *morts*, c'est-à-dire des fonctionnaires ou préposés qui, par leur complaisance, ont assuré le succès. »

Si deux rapports de Rœderer n'avaient été publiés déjà [1], il faudrait leur faire de nombreux emprunts. A les lire, on ne s'étonne pas que Napoléon goûtât beaucoup ce spirituel correspondant qui, tout ami qu'il fût de Siéyès et de l'idéologie, savait observer les faits. Et ce Lorrain d'origine appréciait tant la basse Normandie qu'il se fixa et que sa famille s'est heureusement enracinée dans l'Alençonnais. Prenant très au sérieux sa tâche d'inspecteur, de protecteur et de haut directeur de sa province, entre tous les titulaires de sénatoreries, celui-là fut certainement le plus accompli.

[1] *Œuvres du comte P. L. Rœderer* (1854), t. III. On y lit, p. 470 et suiv. un rapport daté du 9 frimaire an XII (1er décembre 1803) et qui se trouve aux Archives nationales, puis (p. 477 et suiv.) le rapport de 1805 qui manque aux Archives.

V

Peut-être les sénatoreries offrent-elles encore un autre intérêt que celui très positif qu'elles présentaient pour leurs titulaires, ou l'intérêt historique que nous trouvons à dépouiller leurs archives. Il est permis de se demander non seulement si l'institution n'était pas mieux utilisable, mais surtout si elle n'était pas le germe d'une réforme plus importante et que nous attendons encore.

On ne remarque point assez que le régime consulaire, sévèrement jugé d'ordinaire par les adeptes du régionalisme, s'empressa pourtant de former des groupements de départements, au moment où il rétablissait, sous le nom d'arrondissements, les districts, heureusement un peu réduits en nombre, que la Constituante avait institués et qui avaient été supprimés par la Constitution de l'an III. Il se pourrait que Bonaparte eût ainsi tracé ou ébauché les véritables cadres de la vie locale en France. Et non seulement, après la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) qui divise en arrondissements communaux les départements, la loi du 27 ventôse (18 mars) suivant groupa ceux-ci en plus vastes circonscriptions judiciaires; mais encore le sénatus-consulte du 14 nivôse an XI (4 janvier 1803) vint en faire, sous la haute surveillance d'un sénateur, des sortes de circonscriptions administratives qui pouvaient coïncider, comme la sénatorerie de Caen, avec une division militaire. Supposez que l'on eût adopté le même ressort pour la plupart des autres services publics non exclusivement départementaux : on eût rapidement vu apparaître et vivre nos provinces.

La distribution du territoire français en ressorts de tribunaux d'appel, bien qu'elle soit critiquable en certaines parties et qu'elle appelle certains remaniements, n'était pas absolument factice ni improvisée. Dans l'exposé des motifs du projet de loi, on disait de ces tribunaux : « On s'est appliqué à en placer le siège dans les villes où il y avait autrefois des cours supérieures ou de grands tribunaux. » Or ce service public, avec son nombreux personnel de magistrats, d'hommes de loi et de plaideurs, est certainement l'un de ceux qui réagissent le plus sur les mœurs. Dans la délimitation des circonscriptions, on tint compte, non seulement de la division départementale, considérée déjà comme un fait acquis, au bout de dix années d'existence et qu'il serait déraisonnable, au bout de plus d'un siècle, de tenir pour non avenue, mais encore de traditions plus anciennes. Le principal

inspirateur de la réforme était le consul Lebrun, un bas Normand, de caractère tempéré, et qui, pour avoir siégé à la Constituante, à la Législative et aux Cinq-Cents, ne datait pas de 1789. Secrétaire du chancelier Maupeou, il avait collaboré, en 1771, à l'organisation des conseils supérieurs destinés à remplacer les Parlements. Il serait intéressant de préciser dans quelle mesure il utilisa ce travail en l'an VIII. Pour tel tribunal d'appel, celui de Caen, le nouveau ressort coïncide à peu près avec celui de l'ancien conseil qui, par suite de querelles locales, avait pour chef-lieu Bayeux.

Les sénatoreries sont évidemment bien mortes, sans aucune chance de ressusciter. Mais leurs lointains titulaires n'auraient-ils pas des successeurs, chargés de fonctions plus sérieuses et capables de rendre de bien autres services, si l'on créait ces préfets divisionnaires que réclamait déjà l'école saint-simonienne [1], ces sortes de gouverneurs provinciaux qu'eussent appelés les dix-sept intendances déterminées par Auguste Comte? Un vœu dans le même sens était exprimé, il y a peu d'années, par une feuille qui ne saurait passer pour téméraire. On lisait, dans le *Temps* du 15 avril 1887, que peut-être il conviendrait non pas de supprimer les sous-préfets, mais, au contraire, d'augmenter leurs pouvoirs, et de « chercher plus haut des économies de force et des simplifications de rouage. On peut se demander, en effet, si le groupement des départements sous une seule direction, avec des préfets armés d'une réelle autorité, ne serait pas possible et ne donnerait pas de résultats satisfaisants ».

Cette idée est si naturelle et si voisine de celle dont s'inspira le sénatus-consulte de nivôse an XI, que l'on serait vraiment surpris de ne la rencontrer dans aucun document du temps du Consulat et de l'Empire. J'ai trouvé sa trace dans un rapport adressé à Napoléon, en 1807, par le préfet de l'Ourthe. Il déconseille l'établissement de grandes préfectures par division militaire, parce qu'il semble craindre que leurs titulaires ne soient trop puissants; il recommande pourtant de donner une sorte de droit d'inspection à un préfet général ou divisionnaire. M. Albert Vandal, à qui rien n'échappe, fait remarquer [2] que Sieyès, dans son projet de constitution, avait proposé d'établir des préfets régionaux. Ce système fut combattu dans la discussion qui précéda le vote de la loi du 28 pluviôse an VIII. On aurait excité mille réclamations, disait le tribun Dieudonné dans la séance du 24 pluviôse, « si, comme

[1] *Le Crédit*, 1848-1850. Voy. dans le même sens *la Réforme préfectorale*, par Pol Gustave, 1894.

[2] *La République consulaire*, p. 189.

quelques hommes d'ailleurs éclairés l'avaient proposé, on avait réuni plusieurs départements sous l'autorité et la surveillance d'un préfet principal ». Il exposait que l'on imposerait aussi aux administrés des déplacements longs et coûteux, puis que l'on surchargerait ces *préfets principaux*. On aperçoit sans peine que ces objections ne portent plus aujourd'hui, si l'on tient compte des facilités de communication qui ont tellement réduit les distances, et si l'on veut bien consentir, en maintenant les sous-préfets [1], à leur donner un rôle sérieux.

Puissions-nous avoir entrevu, dans l'institution des sénatoreries, les linéaments de l'organisation régionale de l'avenir [2]? La France, telle que l'ont faite la nature et l'histoire, présente, en vérité, de précieux éléments de vie provinciale. Il faut les dégager, les coordonner et les fortifier, au lieu de se complaire à inventer des constructions purement idéales. On ne peut entreprendre de réforme pratique qu'à la condition d'accepter, au moins comme point de départ, ce qui existe, et de mettre à profit tout le passé. La seule méthode sûre et bienfaisante est celle du développement, celle qui associe ce qui ne devrait jamais être séparé, tradition et progrès.

Baron J. Angot des Rotours.

[1] Voy. dans la *Revue hebdomadaire* du 27 avril 1906 : « Faut-il supprimer les sous-préfets? »

[2] Parmi les plus récents essais pour la dessiner, citons le projet de M. Ch. Beauquier (*Chambre des députés*, 5 février 1907), tendant à diviser la France en vingt-cinq régions, et le projet du 22 juin dernier par lequel M. Clémenceau propose de substituer aux conseils de préfecture départementaux des tribunaux administratifs de région.

LES BOHÉMIENS

I

En mars dernier, une caravane de soixante *romanichels*, commandée par la « cheffesse » Varia Reinhart âgée de quatre-vingt-treize ans, apparaissait dans le canton de Neuchâtel, d'où elle était aussitôt expulsée, par Berne, Lucerne et Zurich, jusqu'à la frontière autrichienne.

Les gendarmes autrichiens leur barrant la route, force fut aux nomades de rebrousser chemin. Remontant le Rhin, ils se virent repoussés, de canton en canton, jusqu'à Bâle, par les gendarmes de Saint-Gall, de Thurgovie et de Schaffhouse. Les autorités bâloises les refoulèrent jusqu'à Soleure, qui les chassa sur Fribourg. Fribourg les fit reculer jusqu'à Palezieux (Vaud) et la frontière bernoise. Là, la police des trois cantons, fatiguée de passer les nuits sur un qui-vive énervant que prolongeait encore l'inertie diplomatique, ne trouva d'autre solution que de faire filer la caravane sur le Valais. Le Valais n'entendait pas de cette oreille. Il expédia les errants sur la frontière française, en passant par Villeneuve, Bouvaret et Saint-Gingolph.

Le préfet de la Haute-Savoie donna des ordres précis à ses gendarmes. Après avoir tourné plusieurs semaines dans le Chablais et le Faucigny, traqués par les villageois coalisés, les romanichels, leurs roulottes, leurs ours et leurs marmots repassèrent la frontière suisse et vinrent échouer, le 3 juillet, à Mœlesulaz. Ils se croyaient définitivement délivrés des habits bleus lorsque, soudain, de pacifiques guerriers helvètes préposés à la garde de la propriété leur intimèrent l'ordre de décamper.

Montrant le poing, les Bohémiens franchirent encore une fois la frontière. Mais halte-là! la maréchaussée française veillait. Elle veille même encore depuis ce jour mémorable, et la caravane immobilisée à Mœlesulaz, cernée de tous côtés par les gendarmeries des deux pays, attend dans une hautaine indifférence la solution de cet étrange conflit. Car aucune nation ne brigue la faveur

d'héberger ces nomades sans patrie ni état civil, qui, nés au hasard des pérégrinations de leurs tribus, n'ont, toujours et partout, laissé d'autre souvenir que celui de leur ingratitude.

Dans tous les départements, d'ailleurs, on imite l'exemple donné par la Haute-Savoie. Vers le milieu de septembre, une autre bande de romanichels circulait dans la région du Soissonnais, d'où on l'avait expulsée six mois auparavant. Pompiers et paysans, armés de fourches et de faux, les pourchassaient d'un village à l'autre et les brigades de gendarmerie se les repassaient mutuellement.

Expulsés du canton de Failly, ils étaient, le 5 septembre, confiés aux gendarmes de Craonne, qui les remettaient à ceux de Fismes, lesquels, à leur tour, s'en débarrassaient en les confiant aux bons soins de leurs collègues de Braine. Braine les renvoyait le 9 à Vailly, où ils arrivaient à dix heures, refusant d'aller plus loin. L'alarme fut aussitôt sonnée aux quatre coins de la ville qu'ils traversèrent, escortés des pompiers en armes et de cinq gendarmes.

Puis on les passa à la brigade de Laon, qui les refoula sur... etc., car il n'y a aucune raison pour que se termine jamais cet exode des fils errants de la Bohême.

*
* *

Tout le monde les a vu passer dans leurs roulottes fétides, traînées par des chevaux apocalyptiques, quand ce ne sont pas des ânes pelés, fourbus et galeux.

Des femmes prématurément vieillies, au visage de sorcières, sont accroupies dans leurs haillons sur le devant de la voiture ; une courte pipe de plomb, dont elles tirent d'incessantes bouffées, semble vissée à leur bouche ravinée ; de temps à autre, mais sans lâcher la pipe, elles donnent le sein, un sein noir et flasque, à des bambins crasseux qu'elles rejettent ensuite tout piaillants dans l'intérieur de la cambuse, pêle-mêle avec les chats, les chiens, les poules, la chèvre, le mouton ou les oursons.

Gambadant le long des fossés de la route, les enfants suivent ou précèdent la voiture ; tous vont pieds nus, mieux chaussés par leur corne durcie au contact des silex que par les plus robustes semelles de cuir. Comme les matrones, les fillettes sont vêtues de loques ; de longs anneaux pendent à leurs oreilles et, sur leur poitrine demi-nue, des hochets, des amulettes de cuivre ou des pièces de monnaie brinqueballent au petit bonheur.

Si les matrones sont horribles à voir, les jeunes filles, malgré la graisse luisante qui colle leurs cheveux noirs, paraissent jolies. Leurs yeux profonds, mobiles et perçants, semblent fouiller, pro-

voquer le passant qu'elles injurient au besoin dans leur jargon guttural; tandis que garçonnets et fillettes, fumant déjà la pipe, eux aussi, ignorant complètement la pudeur, se poursuivent, se roulent pêle-mêle dans la poussière ou grimpent avec une agilité de singes sur la toiture de la roulotte.

Graves comme des augures, viennent ensuite les hommes mûrs. Ils sont petits, trapus, robustes et souples; leurs yeux sont noirs, vifs, à fleur de tête, leurs cheveux longs, raides et noirs. Eux aussi vont pieds nus, eux aussi sont vêtus d'une façon plus que sommaire, sans chemise le plus souvent, laissant apercevoir par les échancrures de leur gilet une peau tannée, brune, et velue. Le plus grand, le moins sale, porte un fouet enroulé autour du cou. C'est le chef, celui dont le pouvoir est absolu, et dont le fouet sert aussi bien à stimuler les bidets poussifs qu'à corriger ses sujets, surtout lorsque, au cours d'une maraude, ils auront été assez maladroits pour donner l'éveil.

Arrivés au lieu du campement, ils rangent la roulotte, soit à l'ombre d'un grand arbre, soit derrière une muraille; les bêtes dételées et livrées à elles-mêmes cherchent leur nourriture dans le champ voisin; les enfants continuent leurs jeux, les femmes installent la marmite, allument un clair feu de bois, et les hommes font la sieste.

Que faut-il d'ailleurs au bohémien pour être heureux? Sa cambuse, son cheval et sa brune compagne, le droit de passer partout et de résider nulle part, la liberté de s'arrêter où bon lui semble et de fumer sa pipe quand il lui plaît.

Personne, certes, ne songerait à lui faire grief de cet amour immodéré de la liberté, si cette liberté ne s'exerçait aux dépens de la nôtre. Car le bohémien passe à travers la civilisation comme le ver au milieu du fruit mûr. Aucune contrainte n'enraye ses instincts d'incorrigible maraudeur, rien dans la vie moderne n'effleure son immuable et farouche attachement aux traditions des voleurs de grands chemins, ses ancêtres.

La nuit, la marmaille repue s'évade des roulottes et, plus souple, plus hardie que le renard, procède au pillage méthodique des fermes et des poulaillers. Pendant ce temps, les adultes, armés d'une courte faucille, s'en vont dévaster les lointaines oseraies, car les longues étapes à travers champs n'ont rien qui puisse les effrayer et leurs pieds nus, silencieusement posés sur les mottes de terre, ne trahissent jamais le vandalisme de leurs incursions. Ne faut-il pas vivre et trouver l'osier nécessaire à la réparation des paniers? Comment feraient les femmes, le lendemain, pour pénétrer dans les maisons, étudier le moyen d'y

commettre un subtil larcin, si elles n'avaient le prétexte de la vente des paniers? Il est vrai qu'il leur resterait encore celui de lire la bonne aventure, mais, depuis le temps, les paysans ont chèrement acquis le droit de se montrer défiants!

*
* *

On l'a sûrement remarqué, toujours les bohémiens s'arrêtent où d'autres bohémiens se sont arrêtés. Dans une région qui leur est totalement inconnue, ils vont, sans hésitation, au campement que leurs congénères, un an ou deux auparavant, avaient occupé. Dans mon village d'Auvergne, c'était près du champ de foire; à Thiers, vers l'entrée du Moutier; à Clermont-Ferrand, derrière l'abattoir; à Riom, près du cimetière, etc. Et toujours, qu'ils fussent venus de ce côté-ci ou de l'autre de la ville, toujours, sans hésiter dans le méandre des ruelles, ils se dirigeaient vers le campement désert, rangeaient leurs roulottes dans le même sens, installaient leur tente au même endroit, érigeaient leur foyer sur les mêmes pierres.

Evidemment, nous restons d'accord avec les auteurs qui ont étudié les mœurs des bohémiens lorsque nous reconnaissons leur vigueur corporelle, la finesse de leur ouïe, l'acuité surprenante de leur vue, la sûreté de leur instinct atavique, leur esprit de ruse, leur étrange faculté de reconnaître les lieux qu'ils ont une fois parcourus, même pendant leur plus tendre enfance, et de se diriger en pays inconnu. Mais nous croyons, malgré tous ces dons merveilleux, qu'il leur serait impossible de trouver exactement, sans une clef, le point d'arrêt de leurs prédécesseurs.

Et nous avons la ferme conviction que, de même que les chemineaux et autres vagabonds, dont les dessins à la craie, sur les portes et les murailles, à l'entrée des villages, signifient : « N'entre pas ici! » « Défie-toi des gendarmes ! » « Là on fait la charité! » etc., de même les bohémiens possèdent des signaux mystérieux, connus d'eux seuls, leur permettant de se diriger à coup sûr au milieu des pays nouveaux pour eux... Des pierres placées de telle façon, telles incisions dans les troncs d'arbres, telles éraflures sur le platras des maisons!... Qui sait? C'est un secret qu'il nous est difficile de pénétrer, à nous qui avons perdu, par la civilisation, ces instincts précieux du Romanichel et du Peau-Rouge.

Le côté mystérieux et pittoresque de leur existence était bien fait pour tenter les poètes, les romanciers et les artistes, et la simple analyse des œuvres qu'elle a inspirées pourrait être l'objet d'une étude attrayante.

Qu'il nous suffise de dire ici que tout le monde connaît *Guy Mannering*, de Walter Scott, minutieuse étude des *Gypsies* écossais, et que si le poète allemand, Lénau, chantre des *Zigueners* ne rappelle que de vagues souvenirs de ce côté-ci de la frontière, il ne saurait en être de même de Prosper Mérimée dont la *Carmen*, l'ardente *gitana* espagnole, provoquait le mois dernier une intéressante polémique. Avec la *Esmeralda*, Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris* a minutieusement étudié les bohémiens d'Egypte, et son *Homme qui rit* reste une fantastique mise en scène des étranges et féroces pratiques des *Comprachicos* de tous pays. Boyer d'Agen, Edmundo de Amicis, Victor Tissot, Xavier Marmier, Enault, le colonel Rochas ont essayé, eux aussi, les premiers en littérateurs, le dernier en « scientifique », de percer les secrets des bohémiens. La vérité absolue, hélas! n'est pas dans leurs œuvres.

Tout le monde a vu des reproductions de la fameuse toile de Callot, représentant les bohémiens en caravane; on la croirait peinte d'hier. La terre, en effet, peut tourner, les saisons peuvent remplacer les saisons, les romanichels continueront de passer sans rien voir de la vie extérieure, sans rien changer à leurs mœurs, à leurs coutumes et à leurs traditions. Comme ceux du quatorzième siècle, ils ont à peu près les traits des Moldo-Valaques, mais ils sont toujours restés bruns avec une teinte allant du « chocolat » au « vieux parchemin » en passant par le « café torréfié » (Grellmann).

Comme jadis, ils ne connaissent d'autres remèdes que le safran, l'eau-de-vie et l'oignon; comme jadis leurs plaies guérissent avec une étonnante rapidité, et si leur dure existence de plein air en tue des quantités dans le bas âge, on peut dire, de ceux qui résistent à cette sélection forcée, qu'ils sont invulnérables.

Comme jadis, leurs mœurs sont toujours celles d'ivrognes adonnés à l'eau-de-vie, et ceux qui travaillent, de temps à autre, restent, comme leurs ancêtres, rétameurs, vanniers, forgerons, marchands de chevaux, musiciens ou montreurs d'ours.

Leur régime social n'a jamais varié. Se rapprochant du communisme par certains points, il est, par d'autres côtés, tout autocratique. Chaque tribu est placée sous le gouvernement despotique d'un chef. Le mariage n'est autorisé qu'entre gens de la tribu. Une courte cérémonie intime, une cruche brisée et une imposition de mains en font les seuls frais, et la coutume empruntée aux Arabes du *Dicklo* nuptial, subsiste toujours pour la jeune épousée. Leur religion est mal connue. Pour échapper aux persécutions, on les voit qui se disent tour à tour catholiques en Espagne et en France

usulmans en Turquie, orthodoxes en Russie, protestants chez Allemands et les Anglais.

Quant à leur littérature, elle se borne à des contes et à des ants d'une lointaine antiquité, auxquels ils ont ajouté des rhapdies modernes, cueillies aux hasards de leur exode. En général, baragouinent les langues des pays qu'ils traversent. Entre eux, se servent du *romani*, dont nous parlerons plus loin. Quelques-s de leurs chefs sont des polyglottes notoires. On en cite pluurs qui peuvent converser en sept ou huit langues.

*
* *

Longtemps, ils errèrent à travers le monde. En quelques pays urtant, comme la Hongrie, la Roumanie, l'Espagne, l'Angleerre, ils ont fini par se fixer. Mais, jusque dans ces pays, ils sont ns cesse en campagne, courant les foires, les marchés et autres ssemblements de populaire.

En 1904, cinquante bohémiens s'installaient sur la place Pomdour, à Créteil. Se sentant moins observés qu'à Paris, ils ne rdèrent pas à se signaler par des déprédations de toutes sortes, r des actes d'ivresse et de brutalité qui amenèrent l'intervention la police. Les agents durent les ligotter et les emmener de rce au commissariat de Charenton.

Là, on ne fut pas peu surpris, en les fouillant, de leur trouver s sommes d'argent considérables. Une femme avait sur elle 000 francs. Dans les roulottes, on découvrit de grandes quanés de bijoux et de pièces d'or de 40 et de 100 francs. On crut ut d'abord que cette fortune provenait de vols, mais les bohéiens exhibèrent des reçus authentiques d'établissements de nque, en même temps qu'une patente de maquignons.

L'année suivante, les deux tribus des Ferko et des Palikarra, rmant un total de 300 personnes, s'installaient sur les glacis s fortifications, derrière le quartier de Javel, où tout Paris urut les voir. Car ce n'était pas un spectacle banal que celui une trentaine de roulottes, traînées par soixante chevaux apocaptiques, derrière lesquels marchait un véritable troupeau d'ours, singes, de loups et de renards, tenus en laisse par des hommes face dure et au sourire cynique.

Fréquemment, d'importantes caravanes campées à Créteil ou ry-Port arrivent au marché aux chevaux du boulevard Saintarcel, soit pour vendre des haridelles parfois phénoménales 'ai vu un de leurs bidets avec une bosse de zébu, j'en ai vu un tre à cinq pieds, et enfin, un troisième dont la queue partait du

milieu de la croupe), soit pour acheter les rosses poussives belle apparence.

Le mois dernier, j'en examinai une trentaine, jeunes et vie hommes et femmes, revêtus de leurs costumes de gala. En att dant l'ouverture du marché, ils s'étaient installés au petit café la rue Jeanne-d'Arc et buvaient force rasades de gros vin fumant tous la pipe.

Leur costume mérite une courte description. Ne parlons pas chapeau, c'était un feutre mou très ordinaire, détonnant s l'ensemble, mais la veste noire, verte ou marron, était soutach dans le dos, à la hussarde, et ornée sur le devant de brandebou auxquels pendaient de curieux grelots d'argent, dont la grosse variait, depuis celle de la noisette jusqu'à celle d'une énorme poi Ces grelots étaient d'un modèle uniforme sur chaque costu les pantalons en avaient leur part, eux aussi, et s'enfouissai dans des bottes molles ornées d'un liseré rouge.

Les femmes étaient littéralement couvertes d'amulettes, de pe deloques en argent ou de pièces d'or qui produisaient, pendant marche, un étrange cliquetis. Les hommes, tous de taille moyen portaient la barbe en collier; tous étaient noirs comme d corbeaux, et leurs yeux profonds avaient de nobles et doux refle Mirage trompeur! car plusieurs visages étaient balafrés.

Un vieillard trapu, le fouet au cou, semblait être leur ch Dès qu'il parlait, les conversations bruyantes et générales taisaient comme par enchantement. Je voulus les photographi en groupe. Ils s'y refusèrent énergiquement... à moins de 1 fra par personne.

Ils achetèrent un certain nombre de chevaux tarés, qu' payèrent en piles d'écus, et l'inspecteur du marché m'apprit qu' possédaient une drogue à l'aide de laquelle ils faisaient totaleme disparaître, pendant quinze jours, la pousse la plus invétérée. se dispersaient ensuite dans les villages, puis, sous prétexte dissolution de tribus, vendaient ces rosses au prix fort.

On voit qu'ils s'entendent au commerce des chevaux, mie encore que nos plus adroits maquignons.

*
*

A la mort du roi de Cœstre ou de la reine de l'Arnac[1], ils réunissent dans un endroit connu d'eux seuls et procèdent l'élection du successeur. Ils se rendent à ce Champ de mai (q

[1] Noms qu'ils donnent à leurs grands chefs.

sieurs fois se tint dans les grottes de Franchard) sous des uisements variés, afin de dépister la curiosité de la police et habitants. Des petits postes, disséminés sur les hauteurs, ntent une garde vigilante. Les feux flambent, les hommes se tent, se consultent, élaborent des plans de campagne, car, fut prouvé après la guerre de 1870, ils sont maquignons r la forme, mais surtout espions, et remarquables espions.

deux heures, ils se tournent vers l'Orient et saluent, par s génuflexions, trois étoiles qui, croient-ils, leur servent de de depuis leur exode. L'élu est mis en possession de l'anneau r, grâce auquel son pouvoir, à vie, reste absolu. Et les secrets ces élections sont si bien gardés que personne ne connaît le ou la reine des bohémiens français.

l est, d'autre part, assez difficile de faire leur dénombrement, ique la majorité des bohémiens de France, assistés des égués *Gitanos*, *Zingaris* et *Zigueners*, se donnent, de temps mémorial, rendez-vous annuel, à l'église des Saintes en nargue, le 25 mai, fête de Sainte-Marie-des-Mers.

Cette église, fortifiée par Guillaume le Grand en 922, avait été ie au premier siècle de notre ère, au lieu même où, dit la ende, abordèrent les trois Maries de l'Evangile, suivies de r servante, la brune Sara, patronne des bohémiens.

Quoique le but en soit honorable, somme toute, cette invasion iodique de la Camargue ne laisse pas d'inquiéter les popula- ns. A leur approche, les « mas » se ferment, les champs se ent. Car, en dépit de leur dévotion à sainte Sara, les bohé- ens restent bohémiens malgré tout. Mais ils font contre fortune cœur; ils n'ignorent pas qu'aucun foyer ne s'ouvrira devant , que la grande porte même de l'église leur sera fermée comme es mécréants. Ils dressent leur tente sur quelque terrain vague le jour de la fête, se glissent dans la vieille basilique par une te masquée de l'abside.

Quand ils ont vénéré longuement la châsse de sainte Sara, ils portent, comme un talisman, les restes des cierges qui ont lé devant les reliques de leur patronne, et ils reprennent leur abondage, au grand soulagement des populations qu'ont indis- ées les trop libres allures de ces inlassables chemineaux.

II

D'où viennent-ils? Quelle contrée fut le berceau de leur race? historien allemand Grellmann, qui vivait au siècle dernier,

affirme, dans un livre qui fait autorité[1], que les *bohémiens* étaie partis de l'Inde.

Avec Pott[2], Eliott[3], et Burton[4], de Goëje[5] constate que dar le Bélouchistan et le Pendjab, où vivent encore les descendan des premiers bohémiens, leur langage, le langage *Sindhi*, s'appell langue des *Djatt*. De plus, il est dit dans le *Poème des Rois* d Ferdoussi, que Behram-Gur, roi de Perse, se fit amener de l'Ind douze mille musiciens *Louri*.

Haniza-Hispahani, historien arabe du seizième siècle, men tionne le même fait en appelant ces musiciens *Guth* ou *Tot* Or, *Louri*, en persan, veut dire : éhonté, impudent. Le diction naire arabe *Kamiry* nous apprend que *Tott* ou *Zoth*, qu'il fau prononcer *Djatt*, signifie : bohémien, arabe, vagabond, *Thvin ghiane*, diseur de bonne aventure, voleur.

Traités en outlaws, chassés une première fois de l'Inde, a dixième siècle, par Mahmoud le Gasnévide, puis au quatorzièm par Tamerlan, les *Zoths* revinrent de nouveau dans le pays nata et vécurent en nomades. Les bohémiens actuels, dits *Naz*, leu ressemblent tellement par les mœurs, le costume et le langage que l'hypothèse de leur origine hindoue doit être considérée sino comme vraie, du moins comme très vraisemblable.

Parlant des sibylles *zingaries* de l'Inde, M. Rousselet a écrit « Les mœurs et quelques-unes des coutumes des *Banjaris*, telle que la nécromancie pratiquée par les femmes, leur mode pri mitif de mariage et l'accusation portée contre eux de voler le enfants, ont autorisé plusieurs voyageurs à voir en eux la branch mère de cette race nomade qui, sous le nom de *Bohémiens Tziganes* et *Zingaris* a envahi l'Europe[6]. »

D'autre part, la langue actuellement parlée par tous les Bohé miens de la terre, le *romani*, rappellerait les idiomes hindous hundi, maharatti, pendjabi, sindhi, goudjerati, bengali et ourya En voici quelques mots : *manouch* ou *rom*, homme; *roummi* ou *manouchmi*, femme; *Isan rom?* Es-tu Bohémien? *Isan rommi* Es-tu Bohémienne? *Ova* ou *va* ou *beli*, oui; *Na* ou *nano*, non *pani* ou *pai*, eau; *katinié*, tente; *manrv*, pain; *mol*, vin; *paniali* eau-de-vie; *kani* ou *djunari*, poule; *bakro*, mouton; *tchoukel* chien; *ker*, âne; *grai* ou *agori*, cheval.

[1] Grellmann : *Origine des Bohémiens.*
[2] Pott : *Die Ziguener in Europa und Asien.*
[3] Eliott : *Spanish gypsies.*
[4] Burton : *Sindh and the races that inhabit the valley of the Indus.*
[5] De Goëje : *Fragmentum historicorum arabicorum.*
[6] Rousselet : *Tableau des races de l'Inde septentrionale.*

Par contre, M. Bataillard, leur plus éminent historiographe
çais, tout en faisant remonter leur arrivée en Grèce et en
pte longtemps avant l'ère chrétienne, voit en eux les descen-
ts des *Sigynnes* de la Thrace et les *Sinthies* de Lemnos, ces
eux travailleurs du fer, appelés par Homère les « Favoris de
lcain[1] ».

Quoi qu'il en soit, tous les historiens sont d'accord pour
clarer que leur émigration au delà de leurs frontières naturelles
sembla plutôt à une *infiltration* qu'à une *invasion*, et qu'ils
luèrent tout d'abord en Turquie, en Moldavie, dans la Hongrie
entale, la Bessarabie, la Transylvanie, le Banat de Temeswar
tous les pays avoisinant la mer Noire. Un grand nombre
rrêtèrent en Turquie et dans les steppes de la Bohême[2].

Grellmann reconnaît que les premiers émigrants égyptiens
(*haraoh Nepeck*) qui arrivèrent à Bologne, en 1422, erraient
puis cinq ans. Frey, écrivain hongrois du dix-huitième siècle,
rait moins précis quant à la date, mais Borrow[3] affirme que,
us le règne de l'empereur Sigismond, 3000 *Cyganis*, fuyant les
gyptiens, vinrent se fixer en Moldavie, en 1417.

Sébastien Franck[4], écrivain allemand du seizième siècle, les fait
nir de Lombardie ou de Chypre, et Mas-Latrie[5] a démontré que,
s 1468, ils payaient au roi Jacques de Luzignan les deux droits
culture et de protection, ce qui ferait remonter leur entrée en
ypre au moins cinquante ans auparavant.

*
* *

Vers le milieu de septembre 1422, cinq cents errants appelés
écanes, noirs et loqueteux, conduits par un duc, un comte
quelques autres seigneurs de moindre importance, montés sur
es chevaux poilus et superbement caparaçonnés, débarquèrent
r la mer du Nord, non loin de l'embouchure de l'Elbe. Le duc
ait porteur d'une lettre de Sigismond, roi de Hongrie, et racon-
it que le Pape, pour punir sa tribu de son infidélité à la foi
hrétienne, lui avait imposé l'obligation d'errer à l'aventure pen-
ant *sept ans*. Bien reçus partout, les nomades se comportèrent
artout comme de véritables bandits et ne tardèrent pas à mettre

[1] Bataillard : *Derniers travaux relatifs aux bohémiens de Paris. Etat
e la question de l'ancienneté des tziganes en Europe*, etc.
[2] D'où le nom, qui leur fut donné par le populaire, de *Boesmiens*.
[3] Borrow : *Zincoli, Romano Lavo-Lil.*
[4] Sébastien Franck : *Chronika, Zeitbuch und Geschichtbibel.*
[5] *Histoire de l'île de Chypre sous les princes de la maison de
uzignan.*

les indigènes dans l'obligation de les chasser ou de les massacre

Ils émigrèrent alors dans les Grisons où Sprecher avait dé noté l'apparition, en 1417, d'une véritable armée d'errants com mandés par le duc Michel, d'Egypte. Ils se disaient originaire de l'Asie Mineure, chassés par les Turcs et le Sultan qui leu avaient imposé *sept années* d'exil.

Les sept années écoulées, les chefs regagnèrent leur patrie mais les autres se dispersèrent à travers la Suisse et le duché d Bade où, disent les *Annales Augsburgenses de 1577*, ils se con duisirent comme de « vrays gibiers de potence ».

« Au mois d'avril 1427, dit Pasquier [1], il vint à Paris douze penanciers, c'est-à-dire pénitents, comme ils disaient, un duc, u comte et dix hommes à cheval, qui se qualifiaient de chrétien de la basse Egypte, chassés par les Sarrasins, et qui, s'étan adressés au Pape pour confesser leurs péchés, avaient reçu péni tence d'errer *sept ans* par le monde sans coucher dans aucun lit Leur suite était d'environ cent vingt personnes, tant hommes qu femmes et enfants, de douze cents qu'ils étaient à leur départ On les logea à la Chapelle, près de Paris, où on les allait voir en foule. Ils avaient les oreilles percées, d'où pendaient des boucles d'argent. Leurs cheveux étaient très noirs, leurs femmes très laides et diseuses de bonne aventure. »

Le 18 juillet 1442, leur chef, le duc André, résolut d'aller implorer le Pape à Bologne. Ses tribus se déclaraient en possession d'un décret du roi de Hongrie qui les autorisait à piller pendant *sept ans*. Telle était leur saleté qu'ils apportèrent la peste à Forli.

En 1438, a écrit Aventin [2], les Bohémiens, commandés par le roi Zindl, envahissaient la Bavière. Neuf années plus tard, ils pénétraient en Espagne au nombre de cent, par l'extrémité orientale des Pyrénées, pendant que cent vingt autres remontaient du côté d'Orléans, où ils demandaient « aumône à passer pays ».

En 1467, on note la présence de *Sarrazins* ou *Bohesmiens* dans le Lyonnais, la Bourgogne et la Bresse : ils furent expulsés en 1504. Ils réapparurent dans Sisteron à trois reprises différentes : en 1547, 1601 et 1616. A cette dernière date, leurs déprédations les rendirent tellement intolérables, que le Parlement de Provence résolut de les chasser.

Ils avaient déjà été bannis de Strasbourg en 1522, 1534 et 1541; de Navarre en 1492, 1538 et 1555. Ils durent débarquer en Angleterre vers 1440 ou 1450; ils en furent, d'ailleurs, bannis

[1] *Recherches de la France.*
[2] *Les Annales de Bavière.*

1531. Leur première apparition en Suède date de 1513; Czaki étend qu'ils passèrent en Pologne vers 1501, mais qu'ils habitient la Russie longtemps auparavant.

Chassés de partout, ils revenaient partout avec timidité tout abord, bientôt avec impudence. Partout ils étaient redoutés, , le plus souvent, les paysans n'osaient les dénoncer, car ils vaient la réputation de voler les enfants, de jeter des sorts et 'empoisonner le bétail. Grâce à leur extrême mobilité de nomades, cheval sur les deux frontières, ils changeaient de territoire à la noindre alerte et narguaient les polices des deux pays.

En 1708, Louis XIV fit chasser tous les Bohémiens de France. Mais comme en Prusse, les paysans, leurs victimes, les protégeaient.

Si bien qu'il fallut recommencer en 1775, puis en 1783. Le 15 frimaire an XI (6 décembre 1802), M. de Castellane, préfet des Basses-Pyrénées, opéra un magistral coup de filet sur les Bohémiens du pays basque. Il en fit enfermer près d'un millier dans les citadelles de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Bayonne. Les plus robustes furent envoyés aux armées, qu'ils désertèrent aussitôt. Repris, on les envoya au bagne de Rochefort en attendant leur transport dans des terres lointaines, mais les préparatifs de guerre avec l'Angleterre ayant fait ajourner ce projet, on se contenta de les rejeter sur l'Espagne.

L'année suivante, ils avaient envahi de nouveau la Navarre et le pays basque. Pendant deux ans ils semblèrent assagis, domptés. Ce n'était qu'un leurre, car, sous la conduite du Français Bidard, ils terrorisèrent le Midi, de 1815 à 1825.

Une seconde bande, sous le commandement de gitano Ardaix, opérait de l'autre côté du Rhône. Ardaix fut arrêté, puis exécuté en 1829. Les populations méridionales étaient tellement exaspérées contre les Bohémiens que, ni la magistrature, ni l'autorité ne poursuivaient ceux qui se faisaient justice eux-mêmes.

Par contre, leur reine, que l'on ne connut jamais, avait posé comme principe que : « Prendre ce dont on a besoin n'est pas voler, » qu'il « faut tuer quand on ne peut pas faire autrement » et enfin que « la fidélité dans le mariage étant une affaire de cœur, » il n'y fallait pas sacrifier la nécessité de vivre.

Hâtons-nous d'ajouter, impartialement, que toute la tribu veillait avec un soin jaloux sur la vertu des jeunes filles, mais pas longtemps, car on les mariait à treize ans! Ce jour-là, le chef cassait la cruche symbolique dont les morceaux épars ne devaient se rejoindre qu'au jour où le ménage serait désuni...

Cela ne les empêchait pas de revenir au cœur de la tribu quelque lien les y attirait, car ils étaient toujours à même de s'esquiver, grâce à l'inviolable solidarité de leur race. Chez eux le péril de l'un était le péril de tous, et tous veillant pour un chacun veillait pour tous. Nulle part, ils ne se mêlèrent aux mouvements politiques et religieux, puisqu'ils n'eurent jamais, d'Elisée Reclus, d'autre but que la recherche du bien-être de la tribu.

En Italie, une loi de 1585 défendait aux *Zingaris* de passer plus de deux nuits dans le même endroit. Ils étaient bannis, sous peine de mort, du Danemark et des Pays-Bas. Expulsés d'Allemagne en 1500, ils s'y retrouvaient au nombre de 20 000 en 1580. L'année suivante, on en supplicia plusieurs. Inutile cruauté.

En 1711, le gouvernement de la principauté de la Reuss ordonna la mise à mort de tous les mâles *Zigueners*, la flagellation des femmes qui furent marquées au front d'un fer rouge, et leur incarcération dans des citadelles. Mais les paysans, auxquels les bohémiennes contaient inlassablement la bonne aventure et la découverte de trésors mirifiques, furent les premiers à réclamer leur liberté.

Quatorze ans plus tard, ils avaient si complètement dévasté le pays que Frédéric-Guillaume de Prusse ordonna leur pendaison générale. Peine perdue, dit Liebicht, les sentimentales Germaines, avides d'apprendre qu'elles couleraient des jours tissés de soie et d'or, pendant que leurs époux découvriraient d'incalculables sacs d'écus, leur donnèrent encore asile...

Les *Zigueners* n'avaient-ils pas déclaré, d'ailleurs, que si on les livrait ils mettraient le feu dans tout le pays!

Jusqu'en 1870, les vols d'enfants étaient une des principales sources de leurs bénéfices. Ils les dérobaient soit sur la route, soit en pleins champs, soit même en pénétrant audacieusement dans les chaumières laissées à la garde des grand-mères impotentes.

Leurs victimes, choisies de préférence entre deux et cinq ans, étaient cachées dans les roulottes, sous des coffres que des hardes dissimulaient à la vue, et conduites en Espagne, chez des praticiens renommés.

Ces bohémiens, formant une caste rigoureusement fermée, avaient des secrets, des traditions et des trucs. Avec une stupéfiante maîtrise, ils tordaient les colonnes vertébrales, supprimaient des membres et des organes, refaisaient les visages, recommençaient à l'envers l'œuvre de Dieu. « Ils démarquaient un enfant comme on démarque un mouchoir. » Pendant l'opération, ils assoupissaient le petit patient au moyen d'une poudre stupéfiante connue en Chine de tout temps, et qui supprimait la douleur.

Les *Comprachicos*, que Victor Hugo nous montre à l'œuvre,

ans *l'Homme qui rit*, achetaient les enfants, les Bohémiens non ffidés les volaient, mais le but était le même : le bénéfice; les remiers revendaient leurs phénomènes, les seconds les gardaient our inspirer la pitié. Dès qu'ils étaient suffisamment atroces, on ormait les infirmes en caravanes sous le commandement de solides aillards qui les conduisaient dans les villes lointaines, prinipalement aux époques de foires (Beaucaire) ou de grands rassemblements périodiques. Les gros sous tombaient dans les sébilles de ces parias qui, le soir venu, rapportaient la recette au chef de route.

Et le chef les rouait de coups pour leur rendre la mine plus ugubre encore et augmenter ainsi les bénéfices du lendemain.

Un des derniers fabricants de monstres, le trabucaire Ramon Salle, dit Victor Hugo, tint trente ans sous la terreur, de 1834 à 1866, les provinces de Valence, d'Alicante et de Murcie.

III

C'est la Roumanie qui est devenue désormais la terre d'élection des Bohémiens. Grâce aux efforts généreux de la reine Carmen Sylva, tout y a été tenté pour leur stabilisation; ces efforts, d'ailleurs, ne sont pas restés infructueux puisque, sur 750 000 Bohémiens épars sur le globe, dont 600 000 en Europe, la Roumanie en possède à elle seule plus de 220 000 qui sont devenus Roumains. La Turquie et la Hongrie viennent ensuite avec 95 000 chacune, l'Espagne et la Bohême avec 40 000. Ils sont 4000 seulement en Angleterre, et, l'année dernière, la France n'en comptait plus qu'un millier.

On sera peut-être étonné d'apprendre que l'Amérique n'a pas échappé au fléau *zingari*, que la Chine possède des *Tziganes* et que les îles Bornéo, elles-mêmes, peuvent se vanter de donner asile aux plus répugnants descendants des *Tzengaris*, de l'Inde, émigrés en Malaisie. Ces sauvages, appelés *Bradjæs* (pirates), vont tout nus, pêchent les huîtres perlières, se nourrissent de charognes et parlent le *romani*. Leur type physique est absolument identique à celui des autres Bohémiens; semblables aux gitanos de Grenade, ils vivent en troglodytes.

En Russie, quelques-uns s'étant soumis aux lois se sont enrichis dans le commerce des chevaux. Nous verrons tout à l'heure qu'il en est de même en Espagne.

En Hongrie, dit Xavier Marmier, ils sont astreints à de sévères règlements de police, ils ne peuvent entrer dans les villes sans l'autorisation des magistrats. Ceux de la frontière payent le droit de protection.

Au siècle dernier, les Bohémiens de Roumanie enterraient vivants les vieillards qui ne pouvaient suivre la tribu errante. Et cette coutume barbare était si bien dans les mœurs que les futures victimes, elles-mêmes, fixaient la date du sacrifice. Ce jour-là était jour de fête pour tout le monde. On pénétrait au cœur d'une épaisse forêt, on revêtait les vêtements de gala ornés de grelots ou de monnaies d'argent, et les jeunes hommes préparaient les fosses dans lesquelles les ancêtres allaient se coucher en souriant. Avec le creux de leurs mains, les petits enfants jetaient les premières mottes de terre, puis les adolescents continuaient la sinistre besogne et tout le monde chantait :

Glisse-toi en bas, glisse-toi en bas!
Le monde est trop méchant pour toi!
Descends, la terre devient trop petite,
La tribu s'agrandit, tu as fait ton temps,
Place aux enfants! Place aux enfants!

Quoiqu'ils soient devenus citoyens roumains, les *Tziganes* des Karpathes forment encore des castes distinctes :

Les *Lautars*, ces musiciens nomades qui envahissent nos cafés-concerts et nous saturent de leurs valses énervantes dans lesquelles le truc joue un plus grand rôle que le véritable talent. Mais ne chicanons pas les *Lautars;* tels quels, ils ont le don de la symphonie et les compositeurs Nad et Oki-Albi, de Bucarest, se sont fait une réelle réputation.

Viennent ensuite les *Oursari*, les montreurs d'ours, qui capturent leurs pensionnaires dans les montagnes de Transylvanie, leur apprennent à danser la *tamana* au son du tambourin et vont, de pays en pays, exercer une menaçante et malodorante mendicité.

Les *Aourari* sont des orpailleurs qui vivent sur les bords de la Jalomitza et de la Prahova, rivières aurifères d'un piètre rendement. Ils vivent presque nus, les femmes couvertes d'un pagne, les hommes revêtus, quand ils y pensent, d'un caleçon crasseux. Ils habitent des cahutes en planches et couchent jusqu'à quinze, vieillards, hommes, femmes et enfants, sur le sol battu de la même cabane. Tous, qu'ils soient lautars, montreurs d'ours ou orpailleurs, rappellent les castes hindoues des *Soudras* et des *Parias*.

Restent encore quelques rares *Netazi*, sosies des *Tamoules* asservis de l'Inde, qui vivent dans l'ignominie, n'enterrent pas leurs morts, et que l'on vendait naguère comme bétail de dernière catégorie.

*
* *

Les *Gitanos*, espagnols qui se croient descendants des Egyptiens pour cette seule raison que « leurs ancêtres — qui devaient bien le savoir — le leur ont affirmé », sont en quelque sorte les aristocrates de la race. Les premiers s'établirent à Murcie, Cordoue et la Ronda. De là, quelques-uns poussèrent jusqu'au Portugal où ils furent nommés *Ciganos*.

Partirent-ils d'Espagne pour sillonner l'Afrique ou, au contraire, remontèrent-ils du Maroc avec les Maures pour envahir l'Andalousie? Toujours est-il que la péninsule en fut infestée des deux côtés à la fois. Ceux qui venaient d'Afrique s'appelaient *Guezzan*, ce qui signifie : diseur de bonne aventure; de *Guezzan* seraient dérivés *Zingari* et *Ziguener*.

Un chef tout-puissant, comte ou capitan, commande aux *Gitanos*. Ceux de Tolède et de Grenade vivent dans des tanières ou des trous creusés sous terre.

Edmondo de Amicis a longuement décrit l'habitation des troglodytes de Grenade. Voici, d'autre part, le récit tout récent d'un voyageur anglais :

C'était en face de l'Alhambra. Devant la porte de sa tanière, se tenait accroupi un grand vieillard à barbe grise.

— Je suis le roi! déclara-t-il en tendant sa main ouverte pour la mendicité, avec le geste du plus généreux des hidalgos.

Nous lui donnâmes un schelling et, tout aussitôt, il nous fit les honneurs de son « home ».

On y pénétrait par un étroit couloir taillé dans le roc et donnant directement dans la cuisine; le foyer ressemblait à ceux des paysans de l'Irlande ou de l'Ecosse; la fumée s'en allait par un trou creusé au-dessus. Cette caverne étant réservée aux visiteurs, ses murs blanchis à la chaux s'ornaient de coquillages peints et d'ustensiles de cuisine en cuivre ou en porcelaine. On poussait un rideau et on arrivait dans la chambre à coucher. Comme cette pièce n'avait aucune ouverture de ventilation, il y régnait une odeur épouvantable. Le lit était un simple cadre de bois recouvert de chiffons. Une autre pièce, où l'odeur était encore plus infecte, complétait le logis.

Nous eûmes la curiosité de visiter la tanière d'un des sujets de ce roi. Hélas! ce fut presque impossible. La vermine y avait élu domicile. La seule et unique pièce, sans foyer, sans lit, ne prenait jour que par l'ouverture; les murs étaient noirs de crasse et trois bancs boiteux formaient tout l'ameublement. Une vieille casserole ébréchée, au fond de laquelle s'était figée une graisse jaunâtre, servait de jouet à un trio d'enfants loqueteux, et sur le corps desquels on pouvait suivre la marche hardie des parasites. Fatigués d'être dehors, un âne et deux porcs étiques pénétrèrent dans le taudis et culbutèrent les enfants qui éclatèrent de rire. Une mégère tendit une main décharnée, longue,

noire et crochue. Nous y laissâmes tomber quelques pennys et nous nous empressâmes de fuir cette caverne.

Les hommes de la tribu, que le farniente perpétuel dans l'ordure finit par lasser, s'occupent, devant leurs portes, de menus travaux de sculpture sur bois, forgent le fer et fondent l'étain à la façon des Indiens d'Amérique. Les spécimens de leurs ouvrages sont en vente dans certaines boutiques de Grenade.

Contrairement aux autres Bohémiens, les gitanos ne sortent jamais de l'Espagne. Quoiqu'ils aient conservé la plupart des coutumes ancestrales, ce serait leur faire une grave injure que de les confondre avec les Bohémiens *hungaros* (hongrois), tchèques ou tziganes. Ils connaissent la langue espagnole, mais ils se servent entre eux du dialecte *cani* composé de racines sanscrites mêlées à des termes d'argot basque ou andalou.

Les gitanas portent toutes des prénoms espagnols, tels que Carmen, Gracia, Maria, Mercédès ou Juana.

Il faudrait plusieurs pages pour décrire leurs danses et le cérémonial avec lequel les vieilles gitanas introduisent les visiteurs et donnent le signal des fandangos.

Les principales danses des gitanas sont la *Malagueña* et la *Romalis* (*Roma*, homme). Une jeune femme s'élance seule au milieu du cercle et tourne dans un lent mouvement en agitant gracieusement les bras. Peu à peu, elle invite, par ses gestes, un partenaire qui la rejoint aussitôt. La danse s'anime, ils se poursuivent, tournent l'un autour de l'autre et tous leurs mouvements sont empreints d'une passion croissante. La musique, plus que rudimentaire, se limite aux claquements de mains des autres gitanos et gitanas, et soudain, des cris perçants et frénétiques éclatent de toutes parts, surtout lorsqu'une figure particulièrement osée a été bien exécutée.

Il nous semble nécessaire d'ajouter que les jeunes gitanas, qui sont généralement très jolies, se conduisent bien.

A partir de la vingt-cinquième année, elles commencent à devenir hideuses. Malgré leurs danses, trop souvent d'une répugnante allure dans le but d'augmenter un misérable salaire, jeunes et vieilles défendent leur vertu avec la dernière rigueur, la dague à la main s'il le faut.

Nous en aurons fini avec les Bohémiens d'Espagne, lorsque nous aurons nommé Métamo, chef actuel des brigands de Miranda, et lorsque nous aurons dit que quelques gitanos, maquignons enrichis, sont propriétaires d'immeubles à Grenade, Murcie, Tolède, Barcelone et Madrid.

*
* *

En Allemagne, les Bohémiens dits *Zigueners* forment trois groupes :

Les *Vieux Prussiens* qui vénèrent le sapin et l'églantier et dont les couleurs sacrées sont le noir et le blanc.

Les *Nouveaux-Prussiens* qui vénèrent le bouleau, et dont les couleurs sont le vert et le blanc.

Et enfin les *Hanovriens*, fervents du bouleau, du noir, de l'or et du bleu.

A part ces différences, toutes superficielles, les trois groupes ont les mêmes coutumes, les mêmes mœurs. Tous les *sept ans*, le jour de la Pentecôte, chaque chef réunit ses tribus et l'on procède à la remise solennelle de l'anneau royal au nouvel élu, qui a la sagesse de ne prélever sur ses sujets qu'un très léger impôt.

Une vieille sorcière *ziguener* ayant dit que les enfants de Bohême ne mangeraient que du hérisson dans le paradis, le hérisson est devenu le plat favori des Bohémiens allemands. Ils lui arrachent les piquants, le vident, le farcissent d'ail et d'oignon, et le font griller, embroché dans une baguette de bois dur, au-dessus d'un feu de bois.

*
* *

En Angleterre, les *Gypsies* sont gouvernés par une reine. Leur dernier roi, Esaü Smith, est mort en 1846, à Birmingham, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il était tout à la fois rétameur et maquignon. Ses 4000 sujets l'honoraient comme un père et comme un juge suprême devant lequel étaient portés tous les différends de la tribu; il prononçait en dernier ressort. Il percevait l'impôt et la tribu formait, on peut le dire, un véritable Etat dans l'Etat.

Esaü Smith laissait une veuve avec laquelle il avait vécu soixante-quinze années durant, qui lui avait donné cinq fils et sept filles, desquels étaient issus deux cent soixante petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

En Angleterre, comme ailleurs, les *Gypsies* s'étaient rendus tellement intolérables qu'à Northampton, en 1781, une tribu de deux cents errants fut incarcérée dans la citadelle. Aussitôt averties par de mystérieux émissaires, les tribus voisines accoururent à marches forcées et sommèrent les autorités de rendre la liberté à leurs congénères, *faute de quoi la ville deviendrait la*

proie des flammes. Ils étaient venus en si grand nombre, ils paraissaient si fermement résolus, que le bourgmestre céda.

Aujourd'hui les *Gypsies* sont tolérés en Angleterre, ils y exercent les métiers de vanniers, maquignons, vétérinaires, chaudronniers et montreurs d'ours.

Comme en France, les femmes disent la bonne aventure. Et, chose étrange, ces cyniques qui font métier de spéculer sur la naïveté humaine, sont eux-mêmes les premières victimes de leurs propres superstitions, car ils redoutent les sorts, la forme des nuages et tirent pour eux-mêmes des horoscopes sur le marc de café ou le sang des poulets.

A Southampton, une société pour l'amélioration du sort des *Gypsies* fut fondée en 1827. Cette société a des ramifications dans les villes où séjournent leurs principales agglomérations.

Une revue *The Gypsy Lore Society* a même été fondée en 1888, à Liverpool, sous la présidence de M. David Mac-Ritchie, et vient de reprendre sa publication.

Mais c'est presque en vain que l'on a tout tenté pour atténuer l'impérieux instinct nomade des Bohémiens. Récemment, la chronique londonnienne était défrayée par la piquante aventure d'un richissime baronnet, sir Edward B..., qui, séduit par l'éclatante beauté d'une jeune *Gypsie*, n'hésita pas à la demander en mariage. La tribu consulta la reine. Edward B..., très amoureux, dut subir certaines épreuves.

Le mariage fut célébré. Dans son château, sa jeune et brune épouse s'ennuyait à mourir dès le troisième jour. Elle avait une telle nostalgie de sa roulotte, que son mari crut bon d'installer toute la tribu dans ses propres fermes.

Le père et la mère de sa femme furent même promus au rang de régisseurs. Régisseurs de choix, qui passaient leurs nuits dans les plus écœurantes orgies et qui décampèrent le huitième jour en raflant toute l'argenterie!

Pendant la nuit, la nouvelle lady quittait le château sans tambour ni trompette et, le lendemain, sir Edward B... la trouvait, accroupie sur un tas de loques, épluchant joyeusement des oignons devant la roulotte paternelle.

IV

Cet exemple, mieux que de longues dissertations, prouve combien les Bohémiens sont insociables.

Ce qui est certain, c'est que les mœurs de ces fils de l'Inde,

leur ignorance volontaire de nos lois et surtout leur mépris pour le principe de la propriété privée, qui demeure la base de la société moderne, permettent de les considérer, en France, comme un sérieux danger pour la paix publique.

La statistique nous apprend, il est vrai, qu'il n'y aurait qu'un millier de Bohémiens sur notre sol, mais la statistique se trompe, sans doute, car il surgit des tribus de romanichels à chaque tournant de route. Peut-être sont-ce toujours les mêmes qui, comme les figurants du cirque Olympique, tournant sans cesse dans le même cercle, nous donnent ainsi l'illusion d'une armée innombrable?

On peut se demander comment un gouvernement, quelque énergique qu'il fût, réussirait à se défaire de ces hôtes encombrants. On ne peut songer à leur expulsion en masse, ni à une mesure quelconque offrant un caractère de persécution ou de responsabilité collective, incompatible avec l'idée de justice. D'ailleurs, la persécution reste toujours, aujourd'hui comme jadis, un danger pour le persécuteur.

Les Bohémiens sédentaires de Toulouse auraient, paraît-il, demandé à servir dans notre armée. Nous doutons fort que celle-ci puisse gagner à l'incorporation de pareilles recrues, trop amoureuses de leur liberté pour se plier à la discipline, si atténuée qu'elle soit, du régiment moderne.

Nous ne voyons qu'une seule solution, à la fois élégante et pacifique. Ainsi que nous l'avons dit, la reine de Roumanie possède la science de conquérir ces esprits indépendants, et déjà 220 000 d'entre eux sont devenus ses sujets fidèles.

Souhaitons qu'il plaise à l'aimable souveraine de nous débarrasser de ces nomades, peu nombreux en somme, que nous estimons dangereux et qu'elle paraît avoir seule le talent de dompter, de fixer et d'adoucir.

Que nos derniers Bohémiens courent, fût-ce à nos frais, vers cette reine artiste et lettrée, vers la charmeuse qui, seule en Europe, a su inspirer aux errants le culte d'un foyer stable et l'attachement à une patrie nouvelle.

Camille Audigier.

POÉSIE

TOMBEAU

Le soir d'automne mouille, ô ma mère mourante,
Les arbres du jardin, et quelqu'un passe et chante.
Il ne sait pas; dis-moi, l'entends-tu? La nuit vient;
Il devrait bien se taire... Au seuil noir, notre chien
A lui-même compris... Un paysan affûte
Une faux près du mur... O suprême minute!
On m'entraîne; ton œil ne me suit plus... Maman!

. . . . . .

Pleurs amers! Elixir douloureux et calmant,
Vous fûtes ma boisson avec ma nourriture.
Les larmes sont en nous comme une source pure,
Et souvent on en sent le dépôt sur son cœur,
Mais j'en ai tant versé dans ces nuits de douleur
Que je crois pour longtemps la citerne tarie.
Et pourtant, je sais bien que sur l'herbe flétrie
Il pleuvra de nouveau, je sais que le soleil
Au rosier de velours éclatant et vermeil
Reviendra, que nul jour n'est à l'autre semblable,
Qu'à côté des lilas on remettra la table,
Et que la vie, avec ses neiges, ses chaleurs,
Ses bourrasques et ses averses et ses fleurs,
Et ses matins de givre et ses riches soirées,
Dans l'âme aux profondeurs obscures, ignorées,
Pour d'autres désespoirs distillera des pleurs.

*
* *

J'ai suivi par la vieille rue
Où je jouais aux premiers ans,
Le lourd cercueil que, tête nue,
Portaient de graves paysans.

C'était le plus beau jour d'automne.
Une abeille engourdie un peu
Vibrait aux fleurs d'une couronne.
Jamais le ciel ne fut plus bleu.

Des muscats aux linteaux des portes
Pendaient avec leurs pampres roux;
On marchait sur des feuilles mortes,
L'azur sans nuage était doux.

Je me souviens. Voici la grille
Du cimetière et ce tombeau
Où dorment ceux de la famille,
En plein soleil, sur le coteau.

*
* *

Et maintenant, à tire-d'ailes,
Vers l'infini du ciel bleu clair,
Comme ces couples d'hirondelles,
Points noirs dans un tremblement d'air.
La grille du caveau se rouille;
Mais l'âme laisse sa dépouille
Comme l'on quitte en se couchant
Un manteau qui prit la poussière
Des routes et l'eau de l'ornière,
Et la boue épaisse du champ.

Ame sainte, loin de la tombe
Monte tout droit vers l'infini,
Mais monte comme la colombe
Qui sait toujours où dort son nid.
Ne perds pas ma maison de vue;
Et, le soir, veillant tête nue,
Je sentirai près des lilas,
L'ombre des nuits plus maternelle,
Et plus vivante l'étincelle
De l'étoile où tu m'aimeras.

*
* *

J'ai devancé le jour, j'ai vu l'aube paraître.
Ecartant les rameaux, j'ai poussé ma fenêtre
Sur l'éblouissement du monde à l'Orient.
Des nuages pourprés montaient, édifiant
Une ardente cité de palais et de dômes.
Puis la cité vermeille avec ses hippodromes,
Et ses temples fumeux aux murs effilochés
S'est écroulée; un gros d'étalons chevauchés
Par des cavaliers d'or passa sur les murailles.
Puis le ciel fut une aire où s'enflammaient des pailles,
O mère, et maintenant je suis là, seul, rêvant.
L'azur n'est plus que bleu du côté du Levant,
Et je laisse mon cœur ailé de rêverie,
S'élancer vers le ciel, ta nouvelle patrie.

Léo Larguier.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

La restauration de la lettre de cachet. — Une histoire caractéristique. — Comment certains magistrats apprécient la bonne foi des publicistes. — Le danger des informations tendancieuses. — Un quiproquo. — Un rouage qui manque : l'agence indépendante. — Les traits qu'on cite et ceux qu'on devrait citer. — Une chinoiserie stupéfiante : un volé mis à l'amende pour le vol subi. — La défaite des Parisiennes. — Les modes qu'on porte et qu'on ne fait pas. — L'heure finale des spectacles. — Minuit quand même! — Deux publics à satisfaire. — 34 kilomètres ou l'indispensable rudiment du danseur. — Une curieuse statistique : les médicaments qui ont cessé de guérir. — Les nouveaux soutiens de la santé. — Une lettre de Baudry à Sarcey. — La question de la défense nationale. — Vaudeville, politique et comptabilité. — La punition d'un voleur. — Deux futurs Congrès. — La première conférence internationale des Ligues d'acheteurs à Genève. — Deux interventions efficaces dans les grèves. — Le congrès de l'Enseignement ménager à Fribourg. — La littérature régionaliste : deux tentatives intéressantes. — *L'Ame limousine*, de Jean Nesmy. — *Sous le ciel gris*, de Simon Davaugour. — Une monographie provinciale : *En Chalosse*, par M. de Laborde-Lassale. — Un bandit colonel de dragons. — *L'Amour veille*, au Théâtre Français. — *Les Plumes du paon*, à l'Odéon.

Bien que l'incident soit aujourd'hui clos, il n'est pas possible de lui refuser une place sur ces petites tablettes de la vie courante. Il s'agit de la restauration des lettres de cachet, ni plus ni moins! Il y a un demi-siècle, ce scandale eût ébranlé un ministère, amorcé une émeute. Aujourd'hui, on en voit tant : l'impressionnabilité de la foule est usée! On se retourne un peu pour un mort, un assassinat. Mais pour une injustice? Allons donc : on en vit! Cette fois, pourtant, elle était de taille extraordinaire. Un de nos confrères de la *Liberté*, particulièrement estimable et estimé, s'était trouvé en polémique de presse avec un ancien député. La cour d'appel l'avait condamné à deux mille francs de dommages-intérêts et à quinze jours de prison. La condamnation avait paru tellement exorbitante qu'on ne mit pas en doute la prochaine intervention d'une grâce. C'est alors que le vainqueur du procès

écrivit à l'avoué des condamnés (le journaliste et le gérant) la lettre mémorable récemment livrée à la publicité, où il spécifiait que, s'ils étaient disposés à payer le montant des condamnations en capital et frais, il interviendrait, le bon prince, en leur faveur. « J'ajoute, expliquait-il, et je vous autorise à leur dire que je suis tout prêt, *s'ils m'en font la demande*, à intervenir auprès du ministre de la justice pour les faire gracier de la prison. »

Le journaliste paya les dommages-intérêts et les frais. Mais il dédaigna de demander l'aman à l'homme politique qui l'avait, le premier, insidieusement attaqué. Il se borna à envoyer sa demande de grâce par les voies ordinaires. Le parquet général s'y déclara favorable. Mais la Commission des grâces, qui avait épuisé ses trésors d'indulgence pour Soleilland, fut impitoyable. La requête fut repoussée et notre confrère arrêté, un beau matin, sans être prévenu, comme un malfaiteur de droit public. Mensuration, mise en cellule, refus du moindre sursis pour cause de maladie; toutes les sévérités lui furent copieusement dispensées pendant trente-six heures.

Grâce aux protestations unanimes de la presse, l'affaire fut portée jusqu'au président du Conseil, en qui le journaliste se réveilla pour s'indigner, et la mise en liberté fut décidée au Conseil des ministres. Il n'empêche que des actes ont été commis qui ne devaient pas l'être, qu'un journaliste modéré fut molesté avec une ardeur digne d'une meilleure cause, que l'ancien procureur impérial Guyot-Dessaigne, temporairement garde des sceaux, laissait avec onction commettre une indignité, et enfin et surtout, que la Commission des grâces, qui se déclarait en faveur de Soleilland malgré les cris de réprobation universelle, avait le courage héroïque de refuser la grâce à un publiciste, malgré l'avis favorable du parquet! Cela, on ne saurait se lasser de le redire, de le mettre en vedette. Voilà où nous en sommes : le journaliste refuse de s'abaisser devant son adversaire; et alors la Justice, avec un grand J, venge sournoisement les querelles des politiciens. On a beau faire la sourde oreille et dire que les craintes sont exagérées, c'est une erreur : le péril y est. Il ne disparaîtrait que si l'on était résolu à demander compte, — autrement que pour rire, — à la Commission des grâces de sa décision dans cette curieuse espèce. C'est là que devrait porter maintenant l'incessante question : pourquoi fut-elle tutélaire à l'assassin? pourquoi fut-elle sévère au journaliste? Cette Commission n'est pas un mythe. Elle se compose de personnes connues. On peut donc, on doit même pousser l'enquête à fond. Quand la Justice a fait douter de son impartialité, ce sont les juges qui deviennent justiciables.

Un autre cas, moins grave parce qu'il ne se résolvait qu'en une amende, mais qui n'est pas moins symptomatique, est celui de la *Gazette de France*. Elle emprunte à un confrère, en lui en laissant la responsabilité, une information reconnue ensuite erronée, et elle s'empresse de rectifier cette information, dès que l'erreur lui est signalée. Sa bonne foi est donc non seulement présumable, mais prouvée. N'importe, elle est poursuivie et condamnée comme si elle avait elle-même lancé la nouvelle incriminée et ne l'eût pas ensuite loyalement rétractée! C'est ahurissant : et avec un tel état d'esprit chez les juges, la liberté de la presse aura bientôt vécu! L'admirable de tout cela, c'est qu'il paraît que telles sont les preuves efficaces de l'égalité devant la loi. Il est tout de même singulier que ce soient d'habitude les journalistes d'opposition qui soient ainsi traités!

Pris entre les sévérités de la justice « républicaine » et les informations tendancieuses de certaines agences, la besogne de nos confrères de la presse quotidienne devient d'une difficulté grandissante. Et l'on est obligé de constater avec quelque indulgence les appréciations fâcheuses que leur arrachent des nouvelles inexactement présentées. N'a-t-on pas célébré tout récemment certaine élection sénatoriale de la Creuse comme un échec pour le Bloc, alors que l'élu était un parfait « blocard »! Notre collaborateur, M. Antoine Redier, qui dirige à Guéret le *Messager de la Creuse*, et en a su faire, en moins d'un an, un des journaux les plus vivants de la province, a relevé avec humour ce quiproquo. Mais l'humour, malheureusement, ne peut tout sauver, surtout à notre époque où le sourire se perd dans l'affolement de la clameur publique!

Et je me souviens de certain discours prononcé, il y a quelques mois, dans une réunion de la *Presse pour tous*, par M. Noblemaire, et où le vaillant initiateur demandait la création d'une agence sérieusement outillée et loyalement informée. Cet effort de la créer est-il donc au-dessus de la puissance de réflexion de tous ceux que blessent les événements actuels et que ceux de demain menacent d'anéantir? Le rôle de Cassandre est toujours désagréable à jouer : pourtant, il s'agit là d'une œuvre de salut commun! Et l'habitude de la défaite a-t-elle donc produit tant de découragement que l'on consente éternellement à la dure condition d'émigrés à l'intérieur que, de plus en plus, on cherchera à nous imposer, et ne vaudrait-il pas mieux semer courageusement le blé qui lève?

Il y a pourtant assez d'actes trop ignorés à mettre en valeur, parmi les nôtres, et sur lesquels l'attention publique n'est pas

assez attirée. Toute la presse a raconté que M. Rabier, le député blocard d'Orléans, que son rapport sur les Congrégations a rendu célèbre, ayant par distraction ouvert la portière de son wagon, tomba sur la voie et se releva à peu près indemne. Muni d'une lanterne rouge prêtée par un garde-barrière, le vice-président de la Chambre n'hésita pas à faire les signaux d'arrêt devant un nouveau train qui arrivait, à le faire arrêter et à prendre place dans un compartiment jusqu'à la prochaine station. Je ne m'attarde même pas à demander ce qu'on aurait dit à un simple particulier qui se serait permis de semblables privautés avec un rapide en marche. Jadis, M. Flaissières, maire de Marseille, se vit congrument infliger une amende pour avoir tiré la sonnette d'alarme afin de faire stopper à sa convenance un train qui ne s'arrêtait pas à la station où ce magistrat voulait descendre. Mais là n'est pas, pour le moment, la question. Elle est en ceci que la même publicité n'a pas été donnée, — à beaucoup près, — à un trait d'héroïsme accompli par un curé de l'Ardèche pendant les dernières inondations, et que relatait avec éloges le correspondant du *Figaro*. Comme ce curé suivait la voie ferrée pour se rendre compte des dégâts causés par la tempête, il constate que la voie est emportée sur une longueur de 30 mètres. Un peu plus loin arrive un train de voyageurs qui court à la catastrophe fatale. Le curé se précipite à sa rencontre, multipliant les signaux désespérés. Sans succès, car le mécanicien croit avoir affaire à un fou. Alors, avec une abnégation admirable, le prêtre se campe délibérément devant la locomotive qui stoppe, enfin, pour ne pas l'écraser, et les voyageurs sont sauvés. Cet acte ne valait-il pas les honneurs de la « rubrique » spéciale si aimablement octroyée au cas de M. Rabier? Mais il faudrait coordonner les faits semblables, les mettre en valeur. Et nous ne pouvons demander ce zèle aux agences officielles ni officieuses!

On en cueillerait, cependant, par brassées, des faits révélateurs et caractéristiques qui passent presque inaperçus dans le tourbillon des informations quotidiennes. N'est-elle pas intéressante cette communication d'un armateur des Côtes-du-Nord adressée à l'*Eclair* et où se révèle, une fois de plus, le cynisme stupéfiant et vraiment supérieur de notre Ad-mi-nis-tra-tion? Cet armateur a un bateau en charge à Granville. Dans ce bateau se trouve un fût d'alcool auquel les inscrits maritimes en grève font une visite intéressée, après avoir préalablement enfermé le capitaine dans sa chambre. Les grévistes « prélèvent » une certaine quantité du liquide spiritueux, et quittent ensuite le bord, après avoir débauché les matelots. D'où perte sèche pour l'armateur. Mais voici bien le fin du fin de nos mœurs administratives! 21 litres 15

d'alcool ont été soustraits d'un fût embarqué. Cela se paye par une amende de 500 à 5000 francs, par de doubles décimes, par de quintuples droits, etc. C'est incroyable, mais certain. L'armateur est volé par des grévistes mécontents eux-mêmes d'avoir vu dilapidée par les ministres la caisse des Invalides des gens de mer. L'affaire est excellente pour l'administration. C'est l'armateur qui paiera. L'armateur a beau écrire, sur papier timbré, à M. Caillaux pour lui exposer son cas. M. Caillaux fait la sourde-oreille. Il a bien d'autres occupations : M. Caillaux sonde. C'est un sondeur infatigable. Et l'on ne tardera pas à voir à quoi ses sondages ont abouti, dans sa préparation de l'impôt sur le revenu.

En attendant, le monde s'occupe de choses bien autrement importantes! Je vous fais grâce de la dissertation annuelle qu'on vient de reprendre sur les chapeaux au théâtre. Ils sont plus monumentaux que jamais, et comme, décidément, tout subit l'universelle dépression, nos jolies Parisiennes elles-mêmes s'avouent vaincues, dans cette question de toilette. Il est évident, en effet, que si elles avaient l'esprit inventif, qui si longtemps fut leur apanage, l'exquise amabilité qui les rendit célèbres, le sens raffiné des délicatesses de la vie sociale qui leur valut tant d'hommages, elles auraient trouvé, depuis des années qu'on les en supplie, le moyen d'avoir, au théâtre, une coiffure seyante et qui les rendît plus jolies sans les rendre agressives. Leur triomphe séculaire était précisément d'attirer à elles, de se faire une cour. Aujourd'hui, entrez dans un théâtre « à chapeaux », le premier soin du spectateur est de mesurer de l'œil le champ de bataille de l'orchestre, et de fuir loin, le plus loin possible, des femmes qui y étalent leurs volumineux chapiteaux. C'est un résultat, évidemment. Et peut-être bien qu'elles aussi ont renoncé à régner par le prestige de leur grâce aimable, et veulent-elles, à leur tour, comme de simples ministres, mener le monde à la cravache. C'est possible. Mais je regrette les vieux usages, et cette abdication des mondaines devant les fantaisies des modistes. Elles portent les modes, elles ne les font plus. Vous voyez bien que tout s'abaisse!

Aussi ne pouvons-nous compter sur leur intervention pour obtenir de nos Directeurs de théâtre qu'ils terminent le spectacle avant minuit! Malgré le petit mouvement d'opinion qui se dessine, nous continuerons probablement longtemps de sortir des salles parisiennes, passé minuit, et de courir, affolés, vers le fiacre au cocher prétentieux dont le taximètre « ne marche plus », ou vers le métropolitain encombré, ou vers le « tramway des théâtres » comble déjà. Il faut vraiment que le Parisien ait le diable au corps

pour supporter la vie qu'on lui fait, ou qu'il se fait! Je sais fort bien qu'il est de bon ton d'arriver tard au spectacle, et je ne connais guère que l'Opéra où le rideau se lève exactement à l'heure indiquée. Je comprends la répugnance des acteurs à jouer devant des fauteuils vides pour la plupart; et aussi le désespoir des auteurs aux premières représentations, qu'a si bien décrit M. Jules Claretie dans une de ses récentes chroniques. J'admets bien volontiers, qu'il soit très difficile de délivrer le public avant onze heures, même avec l'attrait renaissant du souper. Mais ce qu'il m'est tout à fait impossible de comprendre, c'est le zèle avec lequel on prolonge les entr'actes et notamment le dernier pour que la pièce finisse exactement à minuit. Avec les pièces modernes, généralement en trois actes, rien ne serait plus facile que de terminer la soirée à onze heures trois quarts ou même à onze heures et demie. Mais, sans doute, cela paraîtrait « bourgeois », et tout plutôt que de s'embourgeoiser... surtout pour les bourgeois qui forment les bons trois quarts des spectateurs! Ah! le snobisme! Moyennant ce travers, on a du moins la petite satisfaction de savoir d'avance, au moment où commence le dernier acte, combien de minutes il durera exactement : une simple soustraction à faire en prenant minuit comme nombre supérieur! Il ne faut pas négliger les menus plaisirs, et c'en est un que je recommande aux impatients. Ils y gagneront au moins d'employer une ou deux minutes : c'est autant de pris sur la durée de l'énervement!

Toutes ces considérations, du reste, ne firent point aboutir une réforme où se brisa la puissance de « l'oncle », du savoureux critique Sarcey. Il s'y brisa même tout à fait; car c'est en quittant le théâtre très tard, en voiture découverte, qu'il gagna la bronchite dont il devait mourir. Cependant, il doit y avoir un moyen de tout arranger; et m'est avis que lorsque les directeurs le voudront sérieusement, ils pourront très bien agencer leurs spectacles de trois actes, entre 9 heures et 11 heures 30. Pourquoi n'est-il pas entendu que la pièce « nouveauté » se jouera dans ces limites? Il en est bien peu qui n'y pussent tenir. Et quant à ceux qui viennent au théâtre par amour du théâtre, (il y en a encore un assez gros contingent, surtout quand il s'agit de nos premières scènes), pourquoi ne leur offrirait-on pas, de 7 heures 1/2, ou de 8 heures à 9 heures, au lieu du lever de rideau, trop souvent insipide, hélas! une pièce classique? Il n'en manque pas, dans Molière, qui ont été mises à cette mesure. Ce serait une expérience intéressante à tenter, s'il n'y avait la fameuse question des droits d'auteur, qui fait donner la préférence à de menues pièces modernes. Et, coïncidence fâcheuse à ce point de vue, c'est au Français que le répertoire pourrait être ainsi donné; — et c'est le

Français qui possède, en sa collection de levers de rideaux, des pièces tout à fait délicieuses, comme *le Baiser*, *Gringoire*, *le Luthier*, etc. Il est vrai qu'un certain nombre d'autres seraient avantageusement remplacées par le théâtre classique, dont on ferait annuellement le tour.

Impossible d'y donner, de cette façon, les grandes pièces, que l'on jouait autrefois en moins de deux heures, mais les acteurs s'y prélassaient moins et prenaient moins de « temps ». Rendons-leur cette justice aux nôtres qu'en *interprétant* ainsi les grandes tragédies, ils en mettent davantage encore en valeur les beautés. Lire *le Cid*, *Polyeucte* ou *Britannicus* et les voir jouer par Mounet-Sully sont deux choses absolument incomparables. Pour mon compte, je le confesse, la représentation fut, il y a déjà longtemps! une révélation. Et *le Cid* dura ainsi plus d'une heure quarante. Mais on ne songe guère à faire alors de la statistique!

Les danseurs y songent plus naturellement, et M. Giraudet a calculé exactement le temps qu'il faut pour devenir un bon valseur, etc. Un danseur de force suffisante doit avoir parcouru, en glissant sur le parquet, près de 34 kilomètres. Une bagatelle! Il a dû danser 50 valses, 65 bostons, 35 mazurkas et 23 polkas. Mais là ne se bornent pas les totaux. Les 50 valses auront exigé 7000 pas, 7000 tours, 14 000 mesures, 42 000 mouvements de pieds, et 8750 mètres de parcours. Les 65 bostons représentent 17 160 pas, 17 160 mesures, 8580 tours, 51 480 mouvements de pieds et 11 960 mètres de parcours. Les 35 mazurkas donnent 2415 pas, 4830 mesures, 1207 tours 1/2 (soyons précis!), 14 490 mouvements de pieds et 3620 mètres 25 de parcours. Enfin, la polka exige 4600 pas, 9200 notes de musique, 2300 tours, 18 400 mouvements de pieds et 4140 mètres de parcours. Après cela, on est digne d'être classé comme « toupie hollandaise », et de prendre place dans les marais parlementaires, où les méchantes langues prétendent qu'elles sont plus nombreuses qu'ailleurs..

Voulez-vous encore faire quelques pas dans ce palais des illusions où la statistique fait miroiter les profondeurs, et permet d'échafauder toute l'architecture compliquée des suppositions et des conséquences? Voici les résultats que le professeur Grimbert a tirés des documents fournis par la pharmacie centrale des hôpitaux et hospices de Paris et de la Seine qui compte aussi dans sa clientèle un bon nombre de fondations charitables. Certaines constatations en découlent qui indiquent l'abandon de quelques médicaments et la faveur obtenue par quelques autres. Un certain nombre semblent avoir épuisé leur faculté curative. Ils ne guérissent plus! La consommation annuelle du sublimé est tombée de

2000 kilos à 693; l'acide phénique, de 12 000 à 5900 kilos; le salol, de 311 à 38 kilos. Pour ceux-là, c'est la grande dégringolade. D'autres hésitent davantage sur la pente de l'abandon, mais y sont déjà engagés. De ce nombre sont l'iodure de potassium qui choit de 1200 à 700 kilos; le glycéro-phosphate de chaux, de 170 à 90 kilos; le cacodylate de soude, de 14 à 6 kilos; et l'antipyrine, de 397 à 250 kilos. Quant au rhum, de 66 000 litres consommés en 1900, on arrive à seulement 27 400 litres, en 1906.

Et voici les nouveaux triomphateurs, les médicaments qui guérissent aujourd'hui et qui, sans doute, ne guériront plus après-demain, comme il arriva à leurs prédécesseurs : l'eau oxygénée monte de 1000 à 102 000 litres; le formol, de 300 à 2000 kilos; le salicylate de méthyle de 2 à 700 kilos. Puis se rue la tourbe des nouveaux venus, dont on n'a pu encore mesurer la capacité en raison de leur jeune âge. Mais ils ont de bien jolis noms, à rendre immédiatement poétiques tous les cauchemars de la fièvre et berceuses toutes les insomnies! Saluez : c'est le pyramidon, l'aspirine, l'orotropine, le protargol, le dermatol, le salophène... Il n'y a rien à faire, ni à dire. Si nous voulons désormais être guéris, nous le serons par ces harmonieux ingrédients, ou nous ne le serons pas!

Enfin, il y a les médicaments qu'on pourrait, sans crainte d'antiphrase, appeler « de tout repos », les braves compagnons de famille, ornements des réduits intimes, et qui emportent nos plus secrètes confidences. La teinture d'iode se tient à 3000 k.; l'opium à 200; le laudanum à 50; l'extrait de quinquina à 400; la glycérine à 55 000, le sous-nitrate de bismuth à 600 k.; le salicylate de soude à 400, et le chloroforme à 2000 k. divisés en 66 000 flacons de 30 gr. Enfin, le régiment des sangsues qui, bon an mal an, en tenant compte du renvoi de la classe, compte de 10 à 12 000 individus.

Après ces détails pillés dans le tableau dressé par un homme de l'art, il est loisible à chacun de voir, clair comme le jour, s'il est aiguillé vers les guérisons d'actualité, ou si la routine lui colle encore au flanc les anciens remèdes dont la valeur curative a été affaiblie par... par quoi, au fait? Par la science, à n'en pas douter, qui les imposa jadis et qui les dépose aujourd'hui comme de simples princes, en attendant que les rois du jour, subissent aussi le contre-coup des révolutions thérapeutiques, les seules, comme on sait, qui ne guérissent plus en vieillissant.

La sollicitude du sous-secrétaire d'Etat à la guerre, qui se manifestait récemment au sujet de la dentition des soldats et de leur santé générale, trouverait dans ces classifications de quoi

orienter ses scrupules. On paraît s'occuper beaucoup, en ce moment, de la santé des « hommes », surtout à leur arrivée au corps, et certes, c'est là une précaution louable, la résistance du soldat pour les mois qui suivent dépendant, le plus souvent, de l'entraînement méthodique des premières semaines. Tout, en cette question comme partout, est dans la mesure, et je viens de lire, dans un catologue de Charavay, une lettre que le grand peintre Baudry adressait à son ami Sarcey, où il le rabroue hardiment. L'armée, au sentiment de l'écrivain, manquait alors de lavabos et de serviettes :

« Vous autres, journalistes, lui répond Baudry, vous vous trompez absolument sur certains points. Les questions de respect, de discipline et d'honneur n'ont rien à voir avec vos polémiques pour le salut et le bonheur de notre pays. L'armée l'a toujours compris ainsi. Elle est encore, grâce à Dieu, l'école de l'abnégation et du devoir et si la France se relève, elle ne le fera que par elle. Tous les avocats et les confrères patriotes journalistes n'enfileront que de la copie... Crois-moi, mon vieux Sarcey, ne discutons pas et n'habituons pas les soldats à ces sottises sentimentales. »

Combien ces lignes « datent » déjà! Nous avons fait du chemin depuis lors. Et Baudry lirait avec effroi, s'il était encore de ce monde, le réquisitoire que le député Charles Humbert vient de publier chez Juven sous le titre *Sommes-nous défendus?* Sans pitié, l'auteur montre le désarroi de notre organisation militaire, l'influence débilitante des bureaux, etc., et il insiste sur l'urgence de mettre un terme à ce gaspillage inutile, pour réparer tout de suite ce qui est réparable dans nos forts, dans notre outillage et dans le personnel. Il y a de fort excellentes choses mêlées à d'autres qui le sont moins, dans ce livre, où sans y faire, bien entendu, la moindre allusion, M. Humbert pose sa candidature au portefeuille de la guerre. Que faire d'un écrivain si documenté, si précis dans ses projets, si zélé dans ses enquêtes, sinon le maître de l'organe qu'il vient d'étudier de si près!... Une hantise me gêne, à la lecture de ces pages où vibre si souvent l'accent vainqueur de celui qui déclare à peu près : « Avant moi on n'avait ni fait, ni dit cela », c'est le silence gardé par l'auteur sur certains faits comme la fameuse marche de l'armée entre autres. Il y a là quelques souvenirs confus qui gênent le mouvement spontané d'approbation excité par la lecture de ce dossier! De même est-il bien sûr qu'avant ce volume, nul avertissement ne fût venu au public sur l'état de nos forts de l'Est?... N'est-ce pas le général de Négrier qui refusa, il y a quelques années, de poursuivre son inspection dans

l'Est parce qu'on n'avait pas tenu compte de ses déclarations? Et d'autres après lui n'avaient-ils pas parlé? Ce dont il est juste de convenir, c'est qu'aucun ne l'avait fait avec cette brutale précision, avec un entrain qui ressemble un peu trop souvent à de la polémique, mais, tout compte fait, avec une telle utilité, s'il est vrai qu'on puisse espérer, après le débridement de la plaie, qu'elle sera pansée!

Qui peut l'assurer? On a une si singulière façon, de nos jours, de traiter les affaires publiques! Jamais, probablement, l'intérêt général n'a été plus cyniquement considéré comme devant, d'abord et superlativement, favoriser l'intérêt privé. On me citait il y a quelques jours un exemple assez vif de cette tactique très nouveau jeu. La scène se passe dans une préfecture. Mettons qu'elle est dans l'Ouest pour qu'on ne la reconnaisse pas. Le préfet ne daignant pas émarger personnellement son traitement, confiait à un chef de division le soin de toucher à sa place les billets de mille mensuels contre quittance préalablement munie de l'acquit préfectoral. Mais tel maître, tel contremaître : le chef de division considérait au-dessous de lui de vaquer à cette besogne d'agent encaisseur, et il y déléguait un de ses employés. Lequel, il y a quelques mois, toucha bien la somme indiquée; mais lui trouvant, à l'improviste, des charmes jusque-là insoupçonnés, la garda pour lui, et négligea de retourner à la préfecture. Grand émoi dans Landerneau. (Je mets Landerneau, toujours comme si le fait se fût passé en Bretagne.) Le chef de division fait part au préfet de sa déconvenue. Le préfet toise aimablement le subordonné, et, entre deux condoléances, lui glisse : « Moi, je n'ai pas à entrer dans ces détails, je vous ai confié ma quittance, donnez-moi mon argent. » — « C'est de toute justice, le voici », conclut le malheureux intermédiaire, dont le paiement des quatre mille francs (chiffre tout à fait de fantaisie) écornait amèrement le budget.

Cependant la police ne chôme pas et, en secret, poursuit le voleur. Si bien qu'elle le joint avant qu'il ait tout dépensé, et peut rapporter au Préfet la somme de douze cents francs, qui est aussitôt restituée au chef de division. Mais que faire de l'employé infidèle? Dans un vaudeville, on lui eût donné de l'avancement; dans la réalité, c'était plus difficile. Mais rien ne résiste aux fortes convictions. Donc l'employé réintègre la préfecture et comme dans un vaudeville, il a de l'avancement! Parce que, — il y a une moralité à cette histoire! — parce que, de la sorte, la moitié de son traitement étant retenu pour rembourser le larcin, plus il émargera au budget, plus tôt il aura liquidé ses dettes... N'est-

ce pas une solution digne des Bons Juges? Tout le monde est content, et l'équité fut sauve! Vous me direz peut-être qu'il y avait d'autres employés qui n'avaient pas volé et qui auraient mérité l'avancement confisqué par leur collègue. Mais est-ce qu'on s'occupe des honnêtes gens? Et auraient-ils admis une retenue sur leur traitement en faveur du chef de division? Non, certainement. Alors... La morale païenne qui régit trop de consciences ne s'occupe que du profit immédiat.

Quelle autre atmosphère, celle où évoluent les œuvres sociales dirigées par des chrétiens, avec la hauteur de vues et le sens pratique qu'ils tirent de leurs convictions loyalement comprises et appliquées. Ce contraste s'impose à moi une fois de plus, en recevant communication d'une double bonne nouvelle qui intéresse la *Ligue sociale d'acheteurs* dont Mme la baronne Brincard a déjà entretenu nos lecteurs, et les *Ecoles ménagères* dont leur parlèrent plusieurs fois nos diverses chroniques. Ces deux formes d'activité sociale particulièrement bien adaptées aux exigences du moment seront spécialement étudiées en deux Congrès, dans quelques mois en Suisse. Beaucoup de nos amis y assisteront sans doute, et je me fais un devoir de leur signaler d'avance ces réunions, en leur donnant la primeur des programmes qu'on veut bien me communiqueren épreuves. C'est à Genève, les 25 et 26 septembre prochain, que les *Ligues sociales d'acheteurs* tiendront leur première conférence internationale. Le mouvement propagé par la Ligue française prit, en effet, d'abord naissance en Amérique, il y a une dizaine d'années. La formule du début se précisa vite et la Ligue édicta une sorte de définition de la « bonne maison ». Rares furent à New-York les magasins qui purent être inscrits tout de suite sur la *liste blanche :* réclame permanente, gratuite et efficace offerte aux industriels et commerçants qui s'engagent, sous contrôle, à appliquer les principes de la Ligue. Huit noms seulement y figurèrent. Mais, depuis, les progrès furent incessants, une soixantaine de « Consumers'Leagues » fonctionnent aujourd'hui aux Etats-Unis et sont fédérées en une Ligue nationale. A peu près autant de manufactures sont autorisées à marquer leurs produits du *label* (marque spéciale) de la Ligue.

L'exemple des Etats-Unis fut mis à profit en Europe, pour la première fois, en 1902, par Mme H.-J. Brunhes qui fonda à Paris notre première *Ligue sociale d'acheteurs* [1]. On sait comment elle fonctionne. L'impulsion se transmet à la Suisse où une *Ligue nationale* a rédigé la formule d'une « bonne fabrique »; et en

[1] 28, rue Serpente.

Allemagne, où la ligue de Berlin est née, il y a quelques mois sous la présidence de la femme d'un des ministres, Mme von Bethmann-Hollweg.

Ces diverses ligues seront représentées à la première conférence internationale par des délégués spéciaux chargés de répondre en leur nom aux questions des congressistes. Car ce n'est pas une réunion de parade qu'on organise, mais une réunion de travail. On y fera l'historique des ligues surtout au point de vue du travail de la veillée, et du travail des vendeuses; on y précisera les droits des consommateurs et leurs moyens d'action. On y montrera les résultats de paix sociale obtenus par leur intervention, et ce que peuvent être l'action et la puissance des consommateurs mises au service des diverses ligues, non seulement d'acheteurs mais antialcooliques, de moralité publique, pour le repos du dimanche, etc. Le programme est très vaste, mais comme les rapports ne doivent pas excéder dix minutes on fera de bonne besogne; et il est possible, par ces quelques brèves indications, de se rendre compte de la réelle portée sociale que peut avoir une telle réunion de gens pratiques, ayant horreur des nébulosités et décidés, sans bouder à l'éloquence de la parole, de donner la palme à l'éloquence des actes.

Pour leur compte, la Ligue française et la Ligue suisse ont obtenu deux succès qui serviront, mieux que des mots, à prouver leur utilité. L'intervention amiable de la Ligue française a amené la solution du conflit survenu entre la maison R. Cumberland et la Chambre syndicale des ouvriers et ouvrières tailleurs et couturières de la Seine; et plus récemment, la Ligue suisse a eu la bonne fortune, au mois de juin dernier, de mettre fin au conflit survenu entre la direction et un groupe d'ouvriers de la fabrique de chocolat Suchard, à Servières, près Neuchâtel. Neuf ouvriers congédiés ont été repris par la direction, après demande personnelle, et l'on appréciera le tact, la prudence et la courtoisie sociale de la Ligue en apprenant qu'elle refuse de faire connaître encore l'historique du conflit et les détails des pourparlers. Aux ouvriers eux-mêmes, l'un des négociateurs, M. J. Brunhes, recommandait par lettre de résister « à la curiosité de tous ceux qui voudraient, par des commentaires indiscrets, rallumer la mèche éteinte. Et si, ajoutait-il, quelques-uns de ces commentaires se produisaient, en dehors des groupes responsables et malgré eux, soyons assez virils pour les prendre avec quelque philosophie »! Que n'écoute-t-on plus souvent de semblables conseils, et combien de conflits seraient apaisés très rapidement et très bien, sans les perfides considérations de ceux qui veulent « rallumer la mèche »! Les ligues sociales d'acheteurs ont certes beaucoup

d'autres résultats à leur actif. Mais n'eussent-elles que les deux que je viens de citer, elles mériteraient de voir venir à elles tous ceux qui ont à cœur de résoudre la question sociale autrement que par des parlottes savantes et de solennelles adjurations, — par l'influence acquise jour à jour, à force de loyauté, de sincérité et de services rendus, et, si l'on peut ainsi dire, de « dépense personnelle[1] ».

Peu de jours après les *Ligues d'acheteurs*, les 29 et 30 septembre, c'est à l'*Enseignement ménager* que sera consacré un congrès international, à Fribourg, sous la présidence d'honneur de M. Georges Python, directeur de l'instruction publique de l'Etat de Fribourg. Le délégué de cette direction, président effectif du congrès, sera M. Jean Brunhes et la présidente du comité d'organisation : Mme de Gottrau-Watteville. Conçu dans le même esprit pratique et réalisateur que le précédent, ce congrès comportera d'abord des rapports d'ensemble sur l'état actuel de l'enseignement ménager dans les divers pays; on y étudiera le recrutement et la formation du personnel enseignant, et ce qu'il faut en attendre. Viendront ensuite les questions proprement didactiques : les principes de l'enseignement ménager, leur programme et leur application, et ce sera une des séances les plus importantes du Congrès, car on se trouve en face de nombreux problèmes auxquels il importe de donner une solution à la fois ferme et souple pouvant s'adapter aux nombreux cas si différents imposés par la vie : faut-il enseigner exclusivement la cuisine tout à fait populaire; comment établir les menus; comment développer l'alimentation rationnelle, tenir la comptabilité, concevoir le cours de coupe et de confection; et l'on peut prévoir en quel sens seront tranchées ces diverses questions en citant d'avance la réponse en maxime faite pour la coupe et la confection : « Ce que la maîtresse fait est peu de chose; ce qu'elle fait faire est tout. » Combien d'œuvres populaires ont périclité, faute d'être pénétrées de ce salutaire principe! Il faut savoir ne pas conduire, il faut dresser.

Des professeurs de Louvain et de Lausanne expliqueront quelles notions scientifiques il est bon et suffisant de donner aux élèves, en physique, en chimie, en médecine pratique, en hygiène; et l'on jettera un coup d'œil sur les compléments de l'enseignement ménager : le jardinage et les « pouponnières ». Enfin dans une

[1] Les renseignements sur la 1re Conférence internationale peuvent être demandés à Mme Jean Brunhes, secrétaire générale du Comité international, Clos Ruskin, à Fribourg (Suisse); ou à M. Auguste de Morsier, député, président du Congrès, à Varembé, près Genève.

séance de clôture on examinera la portée générale et la fin sociale de l'enseignement ménager dans la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose, dans le problème de la dépopulation des campagnes, et son retentissement sur tout l'ensemble de l'enseignement féminin.

J'ai cru utile de donner dès à présent les canevas de ces deux Congrès afin de laisser aux nombreuses personnes qu'ils intéressent le temps de s'en occuper utilement. Je ne saurais trop insister, encore une fois, sur leur caractère essentiellement pratique, et c'est par là qu'ils séduiront certainement nombre des lecteurs et des lectrices qui veulent bien suivre ces modestes chroniques avec une bienveillance dont je saisis l'occasion pour les remercier sincèrement. Il est remarquable, en effet, de constater, au milieu du désarroi moral de l'heure présente, combien de bonnes volontés ne demandent qu'à être mises au courant des entreprises pratiques, vraiment et profondément actives. De plus en plus, on se rend compte que le temps des gestes ébauchés et des mots stériles est irrémédiablement passé, et tant d'âmes sont à l'affût du bien à faire, que ce serait une faute de ne pas le leur signaler lorsque, — comme dans le cas présent, — s'offre une opportunité entre toutes excellente.

De même, il n'est pas possible de ne pas relever avec la sympathie qui convient le mouvement de plus en plus fort qui tend à reconstituer la vie provinciale dans toute sa féconde activité et sa bienfaisante splendeur. Pour ne citer que deux séries de livres tout récemment consacrées aux provinces, je signalerai les *Pays de France* édités par la Librairie nationale [1] et la *Bibliothèque régionaliste* éditée par la maison Bloud [2].

Pour ses débuts, la collection des *Pays de France*, où des écrivains régionaux vont chanter les petites patries, a donné *l'âme limousine* par Jean Nesmy. Ce nom fit tout d'un coup, il y a deux ans, le grand saut dans la célébrité, quand l'*Echo de Paris* publia les *Egarés* qui étaient le roman des instituteurs primaires, et où l'auteur avait écrit presque une déposition de témoin. Mais aujourd'hui, Jean Nesmy, en célébrant le pays de la chabrette (le biniou limousin) est exclusivement poète en prose. Sa douzaine de nouvelles est une collection de jolies œuvres, tendres à souhait, sans jamais être fades, très parfumées des senteurs du pays, souriantes, parfois un peu caustiques, très chaudes mais sans extravagances. A les lire, on sent germer en soi une âme limousine; et qui n'aimerait cette page très ciselée sur les châtaigniers : j'y prends

[1] 85, rue de Rennes. — [2] 4, rue Madame.

au hasard quelques lignes où s'épanouit l'*arbre* du pays :

« L'hiver, ils mettent sur les lointains comme une bure grise, qui le soir devient bleue. Juin développe leur verdure puissante, d'un vert lumineux, encore un peu doré, puis leurs fleurs en chaton et si bien odorantes qui font sur leur robe cigale comme un frottis d'argent. Tout l'été, la lumière les lustre, tandis que le vent incline et relève et balance leur houle : ils mettent aux pentes des vallées un ruissellement vert coupé du ruissellement blanc des sarrasins en fleurs et leurs chansons de feuilles bruit comme une chanson d'eau... Et quand ils se dépouillent, leurs masses indécises s'épandent de nouveau ainsi que des fumées sur les coteaux engrisaillés, que le mois précédent ils recouvraient de rouille... »

Et Jean Nesmy se lamente sur la disparition des châtaigniers : « Nul ne sait que l'arbre de quoi il est frappé, rien ne livre le mal lorsque tout le révèle. » La maladie de l'usine vient empirer les choses. On déboise, on déboise ! « L'arbre ne gémit qu'en tombant et le paysan se console en pensant que ses futaies seraient mortes sans lui... » Mais Jean Nesmy ne se console pas ; il a voulu, aux survivants des vieilles châtaigneraies, consacrer une ode d'amour tandis qu'ils la peuvent encore entendre. Et ce livre, d'une si sincère tendresse « locale », sauvera peut-être quelques châtaigniers !

La *Bibliothèque régionaliste* de Bloud vise plus loin que la littérature proprement dite. Elle veut hâter la renaissance des libertés locales, en faisant aimer davantage la vie provinciale et d'abord en la faisant mieux connaître. En ce sens, elle la révélera souvent à ceux-là mêmes qui en vivent ! Traditions, chants populaires, costumes, arts, rien ne sera délaissé par les enthousiastes protagonistes de ce mouvement. On sait quelle place prépondérante y a prise M. Charles-Brun et lui-même l'expliqua naguère à nos lecteurs. Le directeur de la *Bibliothèque régionaliste*, M. Frédéric Charpin, est de son école, et la collection tout récemment inaugurée promet de ne pas mentir à ses desseins.

Je voudrais, pour cette fois, annoncer seulement le livre que M. Simon Davaugour vient d'y publier avec le titre de : *Sous le ciel gris*. Ce sont des nouvelles bretonnes, et la plus émouvante d'entre elles fut publiée d'abord dans le *Correspondant*. Nos lecteurs se souviennent certainement du *Menuisier*, qui révéla un nouveau talent de conteur, sobre, savoureux, d'un accent très caractérisé. Le jeune étudiant breton rappelé là-bas pour assister au baptême de son douzième petit frère, et qui part avec son chapeau haut de forme pour « faire sensation ». En route, il fait escale chez un

aubergiste-menuisier qui prépare un cercueil en chantant de jolis couplets à sa « douce ». Puis, tout plein de la joie qu'il éprouve, ému de celle que ne manqueront pas de produire les petits paquets soigneusement étiquetés dont se gonfle sa valise, il s'achemine vers son village. A proportion qu'il approche, il reconnaît tant de gens... qui ne semblent pas le reconnaître. C'est qu'il a « changé » depuis deux ans! Il porte maintenant toute sa barbe, et puis, son chapeau haut de forme le rend sans doute méconnaissable. Enfin le voilà devant l'enclos familial. Et comme sa carriole s'arrête, la voix de sa tante arrive jusqu'à lui. Elle a dit ces seuls mots : « Voilà le cercueil! » Et soudain la vérité tragique se fait jour dans son esprit : Sa mère, la grande tendresse de sa jeune vie, est morte et c'est pour elle que travaillait le menuisier qu'hier, ravi, il écoutait chanter. M. Davaugour a écrit, avec cette donnée très simple, un petit chef-d'œuvre d'émotion discrète et de simplicité tragique. Cette nouvelle seule ferait le succès du volume, et celles qui la suivent ne lui sont pas inférieures.

François Coppée, qui les annonce dans une préface très cordialement élogieuse, en écrit justement : « Tout est breton, dans ces récits tracés d'une plume délicate et sûre, non seulement les personnages, mais l'atmosphère qui les enveloppe, leurs pensées, leurs sensations, leur âme... Sur ces histoires si bien contées et où fourmillent les détails pittoresques, bien observés, saisis d'après nature, plane une mélancolie spéciale, la mélancolie de cette Bretagne qu'environne de toute part la plainte sans fin de l'Océan et dont le ciel est si souvent encombré de la course des nuages bouleversés par le vent du large ». Et c'est le meilleur éloge qu'on puisse faire de ce livre breton que de signaler avec quelle franche sympathie le recommande le parisien de Paris à qui ces pages ont donné la fidèle sensation du « pays des genêts d'or et des clochers à jour ».

Voici maintenant un ouvrage « hors cadre » que je souhaiterais donner en modèle à maints châtelains qui auraient les documents suffisants pour en écrire d'analogues. Ils y trouveraient le meilleur moyen de rattacher au sol les enfants qui sont tentés de s'en éloigner, en leur racontant son histoire. Et quel pays de France ne fournirait une ample moisson de gloires inconnues ou méconnues qu'il suffirait de redire avec amour pour y ramener l'esprit d'abord, le cœur ensuite? C'est ce que vient de faire M. André de Laborde-Lassale, ancien sous-préfet, maire de sa commune depuis de longues années, et l'un des représentants les plus respectés des catholiques des Landes, en écrivant la très intéressante monographie du coin de terre où il vit. Son volume

En Chalosse[1] est l'histoire d'un district de l'ancienne province de Gascogne. Le livre est très vivant. L'amour de la province s'y exhale, parfois, en élans un peu romantiques; mais que ne pardonnerait-on pas à un fils ardemment dévoué à l'honneur de sa mère? Le récit court, toujours intéressant, parce que son auteur s'y est le premier longuement intéressé. Parmi les passages les plus enlevés, je citerai les pages sur d'Audijos, le terrible chef des *Invisibles* qui faisait aux gens de Colbert une guerre sans merci. Sans cesse sur le qui-vive, protégé par les habitants dont il avait épousé les querelles dans l'affaire de la gabelle, il est insaisissable; et si par hasard on le capture, il s'échappe avec une maëstria digne des célébrités du maquis! Mais, malgré tout, ce Gascon est bien Français, et en 1675 il reparaît avec ses cent cinquante compagnons, malgré que sa tête fût mise à prix. Louis XIV rend en sa faveur un arrêt d'abolition, qui efface le sanglant passé; et comme le roi crée alors les dragons, il lui offre de prendre le commandement d'un régiment qui sera formé de ses « bandits » et qui portera son nom. Ainsi fut fait. Peu après, il guerroyait en Sicile sous les ordres de Vivonne, quand il fut tué d'un coup de mousquet. Avant de quitter la Chalosse, il s'était mis en règle avec Dieu; sous les auspices de l'évêque d'Aire : « Il força, dit l'auteur, l'estime du grand roi dont il avait osé se constituer l'adversaire et qu'il tint longtemps en échec. A nos contemporains, trop habitués à s'incliner servilement devant la souveraineté des faits accomplis, il est bon de dire le nom et de montrer l'image de ceux qui, en d'autre temps, donnèrent l'exemple généreux de la résistance à l'arbitraire ». C'est ainsi que M. de Laborde fait, avec du rétrospectif, de la meilleure actualité.

Il a tenu d'ailleurs à donner un exemplaire de son livre à chacun des chefs de famille de sa commune. Il l'a écrit de la façon la plus spirituelle et la plus charmante pour les paysans groupés autour de son habitation, et à qui il parle de leur église, de leur mairie, de leurs maisons, de leur terre où Dieu les fit naître et où tant de braves gens les précédèrent. C'est de la plus haute, de la plus moralisatrice propagande. Encore une fois je souhaite à ce livre non seulement le succès qu'il mérite certainement, mais un succès tout spécial et qui est de susciter des imitateurs à l'écrivain-propriétaire *résidant* qui l'a mené à bien.

A ce cas de fidélité sociale, on pourrait donner comme devise le titre d'une comédie qui fait les beaux soirs du Théâtre Français,

[1] *En Chalosse*. Notes historiques. Un vol. in-8°. (Imp. Séverin Serres, Saint-Sever.)

l'*Amour veille*. Mais, en Chalosse, il veille plus fidèlement que rue Richelieu et avec plus de fidélité ! Dans la pièce qui porte ce titre, MM. de Flers et de Cailhavet ont orné, de jolies scènes, un sujet déjà exploité par Dumas fils avec *Francillon*. C'est une jeune femme découragée dont la tête veut tromper son seigneur et maître, mais dont le cœur, décidément, ne peut s'y résoudre. Cela n'est rien et c'est charmant, suivant le goût du jour qui, on le sait, n'est pas exagérément vertueux... Dans une comédie de M. de Curel, dont le titre offre une analogie rythmique avec le titre de la pièce des deux « très parisiens » collaborateurs, l'amour brode. Ici l'amour veille et ce sont les auteurs qui brodent.

Cette heureuse et fructueuse collaboration arrivait à point nommé pour servir de contraste à la pièce jouée à l'Odéon : *les Plumes du Paon*, où était traitée cette question de la collaboration. Supposez un dramaturge ibsénien, et un vaudevilliste, amis de cœur, mais de goûts littéraires aussi fougueusement antipathiques qu'il est possible. L'ibsénien accumule les insuccès, et le vaudevilliste les triomphes. Mais le vaudevilliste a une femme qui se désole de savoir son mari exposé aux « dangers » des coulisses; et l'ibsénien n'obtiendra la main d'une jeune fille qu'il aime qu'après un succès qui ne vient jamais. Alors la femme jalouse a une idée : elle enlève son mari. C'est l'ibsénien qui, désormais, fera représenter et signera les pièces du vaudevilliste moyennant un courtage d'un quart sur la recette. L'arrangement répugne fort au « génial » méconnu, mais l'amour le tient, et il cède. Le voilà donc paré des plumes du paon : il convole, recopie avec rage des insanités qu'il exècre et nage dans la félicité conjugale, en se méprisant du reste profondément. Tout à coup, le paon revient. La collaboration cesse. Le succès change aussitôt de titulaire. Mais le vaudevillisle est repris par les familiarités de ses capiteuses interprètes, et sa femme par sa jalousie. Il faut en finir; car le 3e acte est déjà plus d'à moitié et minuit va sonner! Alors, en un tour de main, tout s'arrange de nouveau : désormais les deux auteurs collaboreront et signeront tous les deux des pièces que seul le vaudevilliste se fabriquera. Voilà tout. C'était un joli sujet et qui pouvait devenir très intéressant. En réalité, il l'est moins qu'il ne le faudrait, parce que le ressort de toute la pièce c'est la jalousie de la femme du vaudevilliste, et que ce ressort n'est pas un grand ressort. Il est vraiment trop faible pour actionner trois actes. Mais le sujet prêterait à une étude très fouillée des mœurs du jour. Il y faudrait le large rire de Labiche, ou l'âpre ironie de l'auteur des *Effrontés*.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

La France trouve en ce moment, au Maroc, moins de périls et plus de difficultés, mais des difficultés qui se multiplient et se compliquent indéfiniment. On ne peut pas dire que l'ère des hostilités soit close. Le général Drude, devant Casablanca, se tient sur le qui-vive. La zone où, depuis la dernière semaine de septembre, a régné une sorte de trêve, est étroite. Le 19 octobre, deux de nos compagnies qui exploraient le terrain, dans la direction de Taddert, dépassent, paraît-il, « les limites indiquées » par le général Drude au lieutenant-colonel qui les conduit : les Marocains surgissent; elles ont huit tués ou blessés. Plus loin, sur notre frontière algérienne, les Ouled-Meriem et les Beni-Khaled ont, par surprise aussi, assailli une de nos troupes, dans les environs d'Oujda. S'il est vrai qu'Abd-el-Aziz ait mis en marche une mahalla, pour combattre dans la Chaouïa celle de Moulaï-Hafid, la guerre des deux sultans ne tardera plus. Il est impossible que celui-là reprenne son ombre d'empire et que celui-ci abandonne la sienne, sans une lutte dont on ne peut savoir si elle sera longue, comme toutes les guerres civiles du Maroc, ou si un incident en abrégera plus ou moins vite la durée. Abd-el-Aziz invoque, non plus l'aide de l'Europe, mais celle de la France. Moulaï-Hafid s'est tourné, lui, vers l'Europe : il avait espéré qu'on voudrait bien reconnaître et légitimer, à Londres, à Berlin, à Rome, sa prétendance; ses délégués y ont été éconduits. Le jour où notre ministre, M. Regnault, reçu très solennellement par Abd-el-Aziz, dans son refuge, à Rabat, lui a présenté les lettres de créance qu'il ne lui avait pas portées à Fez, et qu'en outre il lui a remis le grand cordon de la Légion d'honneur, la France a, manifestement, pris parti pour le sultan de Rabat contre celui de Marakech. Dans son discours, ce jour-là, Abd-el-Aziz a déclaré qu'il comptait sur « l'appui bienveillant » de la France. L'a-t-il obtenu, moyennant les garanties nécessaires, dans les entrevues, nombreuses déjà, où M. Regnault et le général Lyautey négocient avec lui et Ben-Sliman? Il a besoin d'argent; sa pénurie est extrême. Il a bien expédié, à Londres, ses plus riches bijoux, pour y gager un emprunt, sinon pour s'y constituer une réserve.

Mais sa détresse, à Rabat, le tourmente. Il crie sa misère, quotidiennement, à M. Regnault. Il sollicite cinq ou six millions, que notre gouvernement se dispose, assure-t-on, à lui fournir, confiant, pour la France, dans cette victoire économique. Le point le plus étrange de la situation, c'est que le sultan, dans ses arrangements nouveaux, néglige l'Acte d'Algésiras, comme s'il était déjà caduc. L'Acte défend qu'aucune puissance fasse, isolément, un prêt au Maroc : le sultan n'en a cure. L'Acte ordonne au Maroc d'organiser, dans huit de ses ports principaux, une police qui sera commandée par la France et l'Espagne, en commun ou séparément; or, le sultan adjure la France d'occuper militairement Mogador, Mazagan, Safi, pour en fermer les portes à son rival. Que le sultan annule lui-même l'acte d'Algésiras et qu'il invite la France à s'en passer, comme lui et avec lui : voilà le paradoxe.

Le gouvernement sera interpellé sur l'affaire du Maroc et sur la propagande de l'antimilitarisme. Aura-t-il encore, tout entière derrière lui, la majorité radicale et radicale-socialiste? Le parti a, dans son Congrès de Nancy, émis le vœu « que la France renferme son action dans les termes de la Convention internationale d'Algésiras ». Soit. Le gouvernement affirmera que telle est bien sa politique, au Maroc. Mais, pour l'antimilitarisme, pourra-t-il s'approprier la formule du Congrès? On se rappelle avec quel fracas d'indignation les radicaux avaient, individuellement, réprouvé les motions votées, à Nancy et à Stuttgart, par les socialistes unifiés. Ils demandaient que M. Hervé et M. Jaurès fussent formellement condamnés par le Congrès de Nancy. Plusieurs mêmes, comme M. Delpech, avaient résolu non seulement de rompre avec les socialistes unifiés, mais d'opérer une scission dans le parti radical, si le Congrès ne prononçait pas « les paroles nécessaires ». Que reste-t-il de ces imprécations civiques, de ces sentences vertueuses, de ces promesses d'adieu? Une scène d'hypocrisie, au Congrès, et une équivoque. La question était de savoir si le Congrès voterait la proposition de M. Bonnet, laquelle obligeait tout candidat socialiste à renier, « par écrit », la doctrine antimilitariste de Nancy et de Stuttgart. Or la proposition de M. Bonnet n'a pas même été mise aux voix. On a été violemment patriote en paroles. On a, par l'organe de M. Pelletan, « proclamé », là, sur la frontière de l'Est, « le devoir pour les peuples de se souvenir, la nécessité de n'oublier jamais les malheurs et les défaites ». On a déclaré que « ni complaisance, ni compromission, n'étaient possibles en face d'une propagande coupable, dont le premier effet et non le moindre est d'énerver,

pour les tarir ensuite, les forces vives de la patrie ». Aussitôt finie la parade patriotique, on a vaqué à la besogne du parti, et, cyniquement, on a substitué l'intérêt radical à l'intérêt national. C'est encore M. Pelletan qui a défini et prescrit la politique que les radicaux avaient à pratiquer, pour se ménager en même temps l'estime fidèle des électeurs et l'alliance des socialistes : « Il ne faut pas laisser changer l'orientation du parti radical; il nous faut faire une déclaration portant condamnation absolue de l'abominable formule de Nancy, mais laisser la porte ouverte à toutes les bonnes volontés, à tous les repentirs, et continuer à aller à gauche, avec tous ceux de gauche, sauf ceux qui s'excluent eux-mêmes. » Et M. Pelletan exprime si bien le sentiment de l'assemblée que, presque à l'unanimité, elle adopte cette motion qu'il lui recommande, conjointement avec les Dumont, les Sarrault, les Cruppi, les Buisson, les Messimy : « Le Congrès radical et radical-socialiste, ne séparant pas la patrie de la République, impose à tous les adhérents du parti le devoir de refuser leurs suffrages à tout candidat qui préconiserait la désorganisation des armées de la République, soit par la désertion en temps de paix, soit par l'insurrection et la grève générale devant l'ennemi. Sous cette réserve, répudiant toute compromission avec les partis de conservatisme social, le Congrès déclare que le parti reste résolu à collaborer avec tous les éléments du bloc de gauche à l'œuvre des réformes sociales, fiscales et politiques qu'il a promises au pays. » Les plus farouches avaient, comme les plus timides, accepté ce pacte électoral et parlementaire du patriotisme radical et de l'antipatriotisme socialiste : tels M. Bonnet, qui monte à la tribune pour se désister de sa proposition; M. Delpech, qu'on apaise, qu'on réduit à un silence pudique et béat, en le nommant président du Comité exécutif; et le général André lui-même, qui voulait qu'on fusillât, dès la première heure de la mobilisation, tous les antimilitaristes. Ainsi, c'est entendu. On maudit la doctrine, mais on fraternise avec les doctrinaires. On taxe de crime l'antimilitarisme, mais on continuera d'être les alliés des criminels. Pourvu que le socialiste unifié s'abstienne de « préconiser » l'antimilitarisme des antipatriotes de Nancy et de Stuttgart, pourvu qu'il n'affecte pas orgueilleusement d'être un « hervéiste », pourvu qu'il se taise ou que, pour le moins, il sophistique son antimilitarisme avec la subtilité d'un Jaurès, les radicaux le traiteront comme un ami, devant les électeurs, et comme un complice, au Parlement.

Le Congrès radical et radical-socialiste de Nancy n'a pas trompé ceux qui connaissaient ce parti, son histoire, son véritable

programme et ses chefs. Qu'est-ce que le radicalisme, sinon l'opportunisme inné du socialisme? Qu'est-ce qu'un radical, si ce n'est un démocrate, qui, par peur de ne pas paraître assez « avancé », est toujours prêt à revêtir la démagogie du socialiste? Et, depuis que le parti radical domine dans le Parlement, depuis qu'il brigue le pouvoir ou qu'il en jouit, n'a-t-il pas témoigné, par tous ses actes, qu'il se croyait impuissant à gouverner la République sans la collaboration impérieuse du parti socialiste? Les radicaux l'ont dit très justement, dans la déclaration finale du Congrès : « Nous ne pouvons pas répudier l'esprit socialiste. » Et, quand le Congrès invite le gouvernement « à hâter la réalisation des réformes, et notamment celles des retraites ouvrières et paysannes, l'impôt sur le revenu, le rachat des chemins de fer de l'Ouest, la réforme des conseils de guerre et le projet de loi Berteaux sur les ouvriers des compagnies de chemins de fer », il faut reconnaître que les radicaux, qui veulent consoler les socialistes unifiés dont ils ont anathématisé l'antipatriotisme et embarrasser le ministère, en réclamant de lui, fiévreusement, des réformes dont l'impossibilité est démontrée, jouent très bien leur jeu, qui est le jeu de M. Combes. Car ce Congrès a été régenté par M. Combes, quoique absent. Une lettre, puis un télégramme de M. Combes avaient édifié sur son indulgence plénière les socialistes du Congrès. Il avait adressé au Congrès ses vœux, pour que, « plus que jamais, le Congrès proclame, en même temps que son dévouement inaltérable à la patrie, la nécessité de l'union de tous les groupes de gauche pour la réalisation des réformes du programme du parti radical et radical-socialiste. » Et on avait crié « Vive Combes ! » M. Pelletan menait pour lui l'intrigue; pour lui, M. Pelletan présidait le Congrès et l'inspirait, le haranguait et lui rédigeait des motions. M. Jaurès leur devra quelque reconnaissance. Mais a-t-il besoin de M. Combes plus que de M. Clémenceau? Conspirera-t-il avec M. Combes contre le ministère? Il faut se souvenir que M. Clémenceau, dans son discours d'Amiens, n'a condamné l'antimilitarisme, l'antipatriotisme, qu'en théorie ou historiquement. Contre M. Jaurès, pas un blâme qui fût direct. Eh bien! l'embarras du gouvernement ne sera pas moins périlleux pour lui, s'il hésite à réprimer autrement que par des objurgations oratoires l'antimilitarisme de la caserne et de l'école, de la réunion publique et de la rue. Il faut qu'il mette ses actes d'accord avec ses discours. Or il ne le fait pas. Il ne veut pas qu'à l'exemple de l'Allemagne, la République française considère l'antimilitarisme comme un crime de haute trahison et, s'il poursuit M. Hervé devant un tribunal, c'est

pour un délit de presse; ce n'est pas, devant une haute cour, pou la désertion et l'insurrection dont il menace l'armée et la patrie à l'heure où elles se défendraient sur la frontière. Les Bourse d travail sont, partout, les centres d'où se répand la propagande d l'antimilitarisme; et il ne les ferme pas. Il laisse, par devant s police, la Fédération socialiste de la Seine proférer paisiblement, contre l'armée et la patrie, des invectives qui valen ou qui surpassent les articles les plus virulents de M. Hervé Le colonel Auger, du 4e d'infanterie, avait autorisé ses « camarades de tous grades » à réformer ses ordres, quand leur « conscience » leur conseillerait de lui désobéir pour « le bien du service » : le ministre l'avait mis en non-activité; mais la franc-maçonnerie intercède et le ministre réintègre cet apôtre de l'indiscipline. Enfin, après l'instituteur Gérôme, qui « crache sur le drapeau », survient le professeur de droit Biville, qui refuse de le « porter » : M. Briand n'a pas destitué le premier et permet ainsi au second de ne pas craindre sa destitution. Il est temps, pour la préservation de la patrie, que le gouvernement cesse de favoriser l'antimilitarisme par de telles contradictions et de telles faiblesses. Entre les patriotes, qui sont non seulement la presque unanimité dans le pays, mais qui restent la majorité dans le Parlement, et les faux patriotes du parti radical, les antipatriotes du parti socialiste, il va falloir qu'il se décide.

Le discours que M. Clémenceau a prononcé à Amiens n'a pas seulement été un panégyrique de M. Goblet, mais un éloge enthousiaste de la Grèce, doublé d'un hymne qui chantait la France. Nous ne pouvons qu'applaudir à quiconque essaie de ranimer dans notre pays l'amour de la patrie. Mais, quand M. Clémenceau exalte la Grèce, avec la pure passion d'un esthète, et qu'il lui accorde, entre toutes les nations, sa préférence, nous lui reprochons de sacrifier la France à la Grèce, en oubliant tout ce qui fait le meilleur de la gloire française, tout ce qui constitue la raison d'être de la France et sa raison de vivre. M. Clémenceau vante, comme un titre incomparable, « l'idéalisme intégral » de « l'hellénisme ». Outre que cette épithète d' « intégral » n'a rien de grec, M. Clémenceau aurait pu se souvenir que la Grèce n'a eu d'idéalisme que dans la sphère de l'esprit, dans le domaine de l'art. La France, avec le fond de son âme celtique et chrétienne, a été, jusque dans les actes les plus fameux de son histoire, autrement idéaliste que la Grèce. Son pouvoir civilisateur vaut plus, parce qu'il n'a pas été seulement intellectuel, mais politique et moral, humain par ses desseins et ses efforts, universel par son influence. Quelle que soit sa fortune, quel que soit

son gouvernement même ou son régime, la France garde, pour les peuples que tantôt elle instruit davantage, que tantôt elle charme plus, cette attraction de ses idées, de ses goûts, de sa langue, de ses travaux, de ses découvertes, de ses exemples. Si Athènes a été l'école de l'antiquité, Paris a été l'université de l'Europe, au moyen âge, et il est, aujourd'hui, comme l'Académie du monde. Et voici quatre siècles de suite que le génie français continue de renouveler et de varier ses productions, avec une égale fécondité. M. Clémenceau est obligé de reconnaître qu'il « a manqué » aux Grecs « le sens supérieur de la patrie hellénique », et, en cela, ce que M. Clémenceau appelle, avec Renan, « le miracle grec », ne peut pas se comparer à ce que nous avons le droit d'appeler le miracle français. Si, pour un peuple, l'acte suprême, c'est de faire de sa nationalité son immortalité vivante, en formant son unité, en établissant sa grandeur, comme avec la volonté de subsister toujours, la Grèce n'a pas su le faire, la France l'a su, et Renan lui-même, dans un livre que M. Clémenceau n'a peut-être pas lu, a célébré l'accord par lequel la monarchie française, « cette grande royauté capétienne[1] », a opéré si vaillamment, si patiemment, avec nos pères, ce prodige historique. La création de notre unité nationale a été, dans les temps modernes, le chef-d'œuvre de la politique européenne. Une œuvre qui a pris dix siècles pour se consommer, dans les circonstances les plus variables, à travers les péripéties les plus dramatiques, en unifiant des races, des idiomes, des lois et des mœurs, qui, par leurs origines, différaient encore plus les uns des autres que les éléments primitifs de l'hellénisme. La Grèce fut, jusqu'à la fin, un pays divisé; la France est le pays le plus uni de l'Europe. Et, certes, ce peuple français, qui tomba souvent, qui se releva toujours, avait un autre ressort que le peuple grec. La Grèce n'a subi qu'une invasion formidable, celle des Perses; quatre légions romaines ont suffi à l'asservir. Que M. Clémenceau compte, chez nous, les irruptions de l'étranger, toutes les coalitions et toutes les guerres auxquelles la France a résisté; qu'il considère ce perpétuel mélange de victoires et de défaites où elle a, vingt fois, retrouvé le secret de son existence, l'orientation de sa destinée; et il s'émerveillera de la vitalité de la France et il saluera sa jeunesse presque éternelle. Puisqu'il voulait proposer éloquemment à nos méditations, à celles mêmes de nos Hervé et de nos Jaurès, un miracle national, que n'a-t-il choisi le « miracle » français? Son discours d'Amiens eût été plus utile et il l'eût rendu tout aussi beau.

[1] *La Monarchie constitutionnelle en France*, par Ernest Renan, p. 34. (Paris, Michel Lévy frères, éditeurs.)

Par allusion à ce discours, le Congrès radical de Nancy s'est écrié, dans sa Déclaration : « La France ne veut pas mourir de la mort de la Grèce. » Voilà une affirmation généreuse, dans la bouche de ces mêmes politiciens qui déclament sur la patrie, comme ceux d'Athènes ou de Byzance, et qui la désarment, en la pervertissant, ou qui pactisent avec les traîtres prêts à la détruire. La Grèce n'a pas péri seulement par ses dissensions, par les violences de sa démagogie, par ses luttes de classes, par ses révolutions sociales, mais par son mépris de ses vieilles vertus civiques, par les hontes de la délation et de la vénalité, par la corruption qui la déprava si hideusement; et, presque tous les vices de sa décadence, elle les dut aux misérables enseignements de ses rhéteurs et de ses sophistes : ce sont eux surtout qui en firent le peuple d'oisifs, de sceptiques, de sycophantes, de lâches mêmes, que le Macédonien et, plus tard, le Romain réduisit si facilement. Avec eux, la Grèce était devenue incapable de dévouement, d'héroïsme, de sacrifice. Il ne restait que le culte de la richesse et l'amour du plaisir. Les Grecs perdirent la notion même du patriotisme. Grande ou petite, ils laissèrent peu à peu bafouer la patrie, puis la nier. Ils répétaient avec un de leurs poètes : « La patrie, elle est où l'on vit bien »; avec un de leurs philosophes : « Ne peinons pas pour sauver la Grèce, ni pour gagner des couronnes civiques ». Ils eurent même leurs humanitaires. Socrate avait dit à ses disciples : « Je suis, non Athénien, ni Grec, mais citoyen du monde; et le mot « κοσμοπολίτης » devient la devise de Diogène le Cynique, puis la maxime de Zénon. Plus de soldats; des mercenaires seulement, qui s'en vont vendre leur épée en Perse, en Egypte, partout. Un temps vient, celui de Plutarque, où la « Grèce ne peut plus mettre sur pied 3000 hoplites ». Un autre temps, celui de Polybe, où il n'y a « plus d'hommes ». La Grèce se dépeuple. « On ne se marie plus, raconte Polybe; on n'élève plus d'enfants, même nés hors mariage. » La Grèce donc, quoi que puisse penser M. Clémenceau ébloui par l'éclat de son génie littéraire et artistique, n'est pas un modèle pour la France. Outre les différences des époques, la France ne peut l'imiter ni politiquement, ni socialement. Ce qu'elle peut demander à l'histoire de la Grèce, ce sont des leçons seulement pour ne pas finir comme elle. La gloire de la Grèce, devant les peuples de l'antiquité, n'a eu que la durée d'un printemps : un siècle et demi, entre les batailles de Salamine et de Chéronée; cent cinquante ans de guerres civiles; ensuite, vingt siècles de servitude. Mais il y a des souvenirs que M. Clémenceau a trop négligés, dans son tableau du « miracle grec ».

Nous ne prétendrons pas qu'il laissât écrire sur les murs de ses écoles publiques la formule sublime que Platon dictait à l'individu, pour le gouvernement moral de sa vie : « ὁμοίωσις τῷ θεῷ [1] »; il craindrait trop qu'on ne la traduisit, à la manière chrétienne : « Imitation de Jésus-Christ. » Nous supposons qu'il n'agréerait pas davantage, pour nos soldats, le serment que le jeune Athénien prêtait, dès sa dix-huitième année, en recevant ses armes : « Je ne déshonorerai pas ces armes sacrées et je ne quitterai pas mon compagnon de rang. Je combattrai pour tout ce qui est saint et sacré, seul ou avec beaucoup, et je ne rendrai pas à ceux qui nous succéderont ma patrie moindre que je ne l'aurai reçue, mais plus grande et plus forte. J'obéirai aux magistrats et aux lois, et, si quelqu'un détruit ces lois ou n'y obéit pas, je les vengerai, seul ou avec mes concitoyens, et j'honorerai la religion de mes pères. Je prends les Dieux à témoin de mes paroles. » Mais presque innombrables sont les préceptes que, pour fortifier chez nos générations nouvelles la foi patriotique, M. Clémenceau pourrait emprunter à ces tragédies grecques que, murmure la légende, il lit dans le texte même. Le texte! Par malheur, cet homme qui admire et qui aime tant la Grèce, s'entend avec les pédagogues du jour, pour diminuer de plus en plus, jusqu'à la suppression définitive, l'étude du grec, dans le programme classique de l'Université. Et c'est un genre d' « incohérence » qui complète, ce nous semble, l'essence psychologique de M. Clémenceau.

M. Jaurès possède un vignoble, aussi bien que le président de la République, dans le Midi, et que le général André, en Bourgogne. Et, comme le grand thaumaturge du collectivisme a une panacée pour toutes les misères de l'humanité, il en avait une, naturellement, pour celles du vigneron. Voilà pourquoi, cet été, pendant la crise du Midi, il avait proposé à la Chambre son système de salut vinicole. Il ne s'agissait que d'attribuer à l'Etat le monopole des sucres, des alcools, avec le droit de « socialiser » le raisin; et M. Jaurès ne demandait, pour la réalisation de son projet, qu'une période de dix-neuf jours. « A partir du 1er juillet 1907, les domaines dans lesquels la culture constitue l'élément principal du revenu » devenaient « propriété nationale ». Cependant, toute nationale qu'elle était, la propriété restait individuelle, nominalement, pour les vignerons « qui travaillent eux-mêmes leur terre ». Ils constituaient une association « dénommée association des propriétaires viticulteurs ».

[1] « La ressemblance à Dieu ».

Comment « les conditions d'expropriation des domaines nationalisés » étaient-elles déterminées? Par « une loi spéciale ». La nation remettait l'exploitation du vignoble « à une association générale des travailleurs de la vigne, formée par les salariés de tout ordre employés à la viticulture ». Un Conseil, composé de délégués des deux associations et de « délégués de la nation », gérait, en vertu de « décisions obligatoires », le domaine viticole. Comment le choix et les attributions desdits délégués étaient-ils réglés? Encore par « une loi spéciale ». Dès la même date, le commerce des vins, la fabrication et le raffinage du sucre, la production et la vente de l'alcool se transformaient en « services sociaux ». Comment « toutes les questions relatives » à ces divers genres d'expropriation et d'organisation étaient-elles résolues? Encore par « des lois spéciales ». Ainsi, dans la république de M. Jaurès, l'Etat était viticulteur, distillateur et sucrier, au même titre. Il cultivait son vignoble et la nature se modérait aussitôt, pour le contentement de la nation; le cep social ne connaissait aucune des vicissitudes du cep privé : il ne pouvait plus y avoir plus de surproduction. L'Etat vendait son vin et, grâce à son crédit, il ne pouvait plus y avoir de mévente. Il gardait sous ses verrous ses barriques, et il ne pouvait plus y avoir plus de fraude. Voilà le triple bienfait que M. Jaurès réservait au Midi viticole, à la France, à l'univers. Le charlatanisme de son projet était plus qu'évident. Il n'offrait aux viticulteurs du Midi (il le savait bien) que l'irréalisable. Eux-mêmes, ils auraient, les premiers, repoussé son projet, que la Chambre a rejeté avec une sorte de mépris, par 473 voix contre 60. Car, quelle que soit leur confiance dans la souveraineté providentielle de l'Etat, ils ne sont pas encore disposés à partager avec lui, avec tout le monde, leur vignoble et leur vin. Plus avisé que généreux, M. Jaurès leur proposait l'impossible, faute de pouvoir leur proposer, efficacement, autre chose. Mais peut-être faut-il regretter que M. Jaurès n'ait pas pu faire l'essai officiel de son socialisme œnologique : il aurait été démontré qu'on ne « socialise » pas plus facilement la vigne que la fortune universelle. L'expérience eût pour longtemps désabusé les électeurs dont, dimanche encore, M. Jaurès leurrait la crédulité par son discours de Narbonne.

Nous sommes, malgré toute notre civilisation, dans l'âge le plus utopique que le monde ait connu; le plus utopique, avec deux instruments populaires que les rêveurs du temps passé n'imaginaient pas d'employer : le nombre et la force. Les cités idéales de Platon, de Thomas Morus, de Campanella, de Fénelon, de

Bernardin de Saint-Pierre, sont loin, bien loin, dans le mirage de l'humanité bienheureuse. On ne les aperçoit presque plus que comme des palais bâtis par des fées plutôt que par des philosophes, au milieu de nuées radieuses et légères : nos socialistes sourient de ces conceptions éthérées et, très certainement, ils dédaigneraient d'habiter Salente, ni l'Acadie. Les chimériques du dix-neuvième siècle, les Saint-Simon et les Fourier en France, les Marx et les Lassalle en Allemagne, avec leur appareil scientifique, leur ont si bien organisé l'Etat futur du socialisme que les félicités y sont, non plus garanties vaguement par la loi morale, mais assurées mathématiquement par la loi économique. Et le peuple y croit; et les masses impatientes, qui ne se jugent pas suffisamment armées de leur suffrage universel, suivent les hommes d'action, même bateleurs et même bandits, qui les pressent de réaliser leur plan par le fer et par le feu. Telle est, ce semble, la phase qu'inaugure le socialisme du vingtième siècle. Les grèves tumultueuses de la France, les grèves tragiques de la Russie se continuent en Belgique, en Italie, avec le même délire doctrinal, avec la même fureur révolutionnaire; on vient de le voir dans les grèves incendiaires ou sanglantes d'Anvers et de Milan. En attendant la pacification sociale de l'avenir, les gouvernements sont tristement obligés, dans ces désordres mortels, d'opposer à la violence la violence : ils ne peuvent pas abandonner la société au chaos. La Russie le sait par une épreuve dont elle semble vouloir se souvenir mieux, pour la constitution de sa troisième Douma, que pour celle de la première et de la deuxième : nous l'apprendrons par ses élections définitives, du 27 octobre au 1er novembre. Elle refait activement sa marine; elle réforme son armée. Les accords qu'elle a conclus avec le Japon, puis avec l'Angleterre, sauvegardent, provisoirement, sa sécurité, en Asie. Elle ramène en Europe ses destinées, un moment trop dispersées. Elle y retrouvera son prestige, à mesure qu'elle y rendra de plus en plus nécessaire l'action de sa diplomatie. Notre patrie ne peut le souhaiter trop vivement, puisque la résurrection de la Russie aiderait, tôt ou tard, la France à la sienne.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La révolution de 1830 et le procès des ministres de Charles X, par Ernest Daudet. 1 vol. in-12. (Hachette.)

Dans l'œuvre historique de M. Daudet, ce livre est un des plus remarquables. La situation qu'il analyse avec un sens très juste de l'impartialité, est des plus tragiques. Il s'agit de savoir si le nouveau régime qui succède à la Restauration, et qui a tant de peine à tirer l'ordre du désordre, sacrifiera la vie des accusés aux rancunes de la foule. S'il eût cédé aux colères d'en bas, il devenait à jamais leur esclave. Le roi sauva sa dynastie en même temps que sa conscience en coordonnant les efforts qui devaient sauver la vie aux anciens ministres de Charles X. Grâce à la documentation où l'auteur a puisé les éléments de son récit, son livre est de haute histoire, en même temps que de saine politique.

Le vénérable Père Eudes, par M. Henri Joly, de l'Institut (collection des « Saints »). 1 vol. (Gabalda.)

Le nouveau livre de notre collaborateur est rapidement arrivé à une seconde édition qui en présage un certain nombre d'autres. Les Bollandistes ont rendu pleine justice à ce beau travail dont l'intérêt, disent-ils, dépasse celui d'une biographie, car il comble une regrettable lacune dans l'histoire de la renaissance catholique en France au milieu du dix-septième siècle. Ajoutons qu'au cours de la dernière retraite ecclésiastique du diocèse de Paris sous la présidence de Mgr le Coadjuteur, ce livre a été choisi pour la lecture en commun au réfectoire. C'est là une consécration aussi honorable que méritée.

Sur le chemin de Varennes, par le Dr Albert Vast. (Alphonse Picard.)

Armé de documents nouveaux, un descendant d'un des héros du drame de Varennes corrige certains points des récits précédemment faits. Tous les amateurs de problèmes historiques s'intéresseront à cette discussion passionnée, mais sérieuse et habilement conduite.

Idylle sibérienne, par Hermione Poltoratzky. 1 vol. in-12. (Perrin.)

On est en guerre, et le transsibérien charrie des vies humaines et des engins de meurtre à quelques centaines de mètres de la maison où l'héroïne, une riche héritière sibérienne, a grandi dans une heureuse ignorance des problèmes sociaux qui ont agité la jeunesse de l'exilé Yakoff. Celui-ci, forcé de choisir entre les principes qu'il a préconisés jusqu'alors et le nouveau devoir qui se dresse devant lui, traverse une poignante crise intérieure qui est racontée avec une rare habileté. Le récit est très émouvant.

La plaidoirie sentimentale en France, par Vital Mareille. 1 vol. in-18. (A. Pedone.)

Si les Français sont un peuple d'orateurs, on peut soutenir que c'est un peu l'histoire de France que celle des avocats. En tout cas, le livre de M. Mareille, qui nous montre les triomphes et les vicissitudes de la plaidoirie sentimentale, du procès de Jean-sans-Peur aux causes que défendit Lachaud, a certainement un intérêt profond que ne présenteraient pas de simples anecdotes de Palais. Il montre une fois de plus que l'éloquence évolua parallèlement à la littérature.

Moralistes et poètes, par Maurice Souriau. 1 vol. in-18. (Vuibert et Nony.)

Ces études aux sujets très divers qui, réunies en volume, font voisiner assez bizarrement Pascal avec Virginie de Saint-Pierre, Alfred de Vigny avec René Bazin, ont tout de même une réelle unité, grâce à la méthode de l'auteur. La même impartialité scientifique, le même amour de la beauté littéraire, la même lucidité d'esprit critique, se retrouvent partout également dans la nouvelle œuvre de M. Maurice Souriau.

Smetana, par William Ritter. 1 vol. in-8° écu. (Alcan.)

Smetana est le chantre de la Bohême, l'initiateur de l'école tchèque de musique, qu'il a fondée au prix d'innombrables souffrances, qui font de sa vie une tragédie. Ouvrage d'esthétique, ce volume est aussi un ouvrage d'histoire.

La Société française pendant le Consulat, 6e série : *l'Armee, le Clergé, la Magistrature, l'Instruction publique*, par Gilbert Stenger. 1 vol. in-8°. (Perrin.)

Voici la 6e série de cette œuvre considérable, elle couronne dignement les études contenues dans les précédents volumes. La diversité y est grande ; la société qui y est dépeinte est curieuse à connaître ; les portraits et les anecdotes y abondent. L'ensemble forme un recueil où l'on cherchera moins l'érudition documentaire que l'agrément d'une intéressante lecture.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

L'ANTIMILITARISME

CHEZ LES SOCIALISTES FRANÇAIS ET CHEZ LES SOCIALISTES ALLEMANDS

Le but de cet article est de montrer par des faits et des textes précis qu'entre la propagande antimilitariste des socialistes français et celle des socialistes allemands, il existe un abîme que rien, pour le malheur de la France, ne vient combler, et qui, au contraire, s'élargit tous les jours, au grand bénéfice du « roi de Prusse », comme l'avoua à Stuttgart M. Vandervelde.

I

Le socialisme international réuni à Stuttgart a voté, le 23 août, sur le militarisme et les conflits internationaux une motion, dont il faut détacher ces passages essentiels :

Le Congrès voit dans l'organisation démocratique d'un système de milice, destiné à remplacer les armées permanentes, une garantie réelle rendant impossible les guerres agressives et facilitant la disparition des antagonismes nationaux.

L'Internationale ne peut pas enfermer d'avance dans des formules rigides l'action nécessairement diverse, selon les temps et les milieux des divers partis nationaux, mais elle a le devoir d'intensifier et de coordonner le plus possible les efforts de la classe ouvrière contre le militarisme et contre la guerre.

En fait, depuis le Congrès international de Bruxelles, le prolétariat tout en poursuivant sa lutte incessante contre le militarisme par le refus des dépenses militaires et navales, par l'effort de démocratisation de l'armée, a recouru avec une vigueur et une efficacité croissantes aux moyens les plus variés pour prévenir les guerres ou pour y mettre un terme, ou pour faire servir à l'affranchissement de la classe ouvrière l'ébranlement communiqué par la guerre à toutes les couches sociales : ainsi, notamment, l'entente des trade-unions anglaises et des syndicats ouvriers français après la crise de Fachoda pour assurer la paix et rétablir les bons rapports entre la France et l'Angleterre; l'action du parti socialiste au Parlement français et au Parlement allemand dans la crise du Maroc; les manifestations populaires organisées à cet effet par les socialistes de France et d'Allemagne; l'action concertée des socialistes autrichiens et des socialistes italiens réunis à Trieste pour prévenir un conflit entre les deux Etats ; l'inter-

vention vigoureuse de la classe ouvrière de Suède pour empêcher une attaque contre la Norvège; enfin, les héroïques sacrifices et combats de masse des socialistes, des ouvriers et paysans de Russie et de Pologne pour empêcher la guerre déchaînée par le tsarisme, pour y mettre un terme et pour faire jaillir de la crise la liberté des peuples de Russie et du prolétariat; tous ces efforts donc attestent la puissance croissante de la classe ouvrière et son souci croissant de maintenir la paix par d'énergiques interventions.

L'action de la classe ouvrière sera d'autant plus efficace qu'une propagande incessante aura préparé les esprits à un vigoureux effort et que l'action des divers partis nationaux sera plus fortement stimulée et coordonnée par l'Internationale.

Le Congrès est convaincu en outre que sous la pression du prolétariat, la pratique sérieuse de l'arbitrage international se substituera, pour tous les litiges, aux pitoyables tentatives des gouvernements bourgeois, et qu'ainsi pourra être assuré aux peuples le bienfait du désarmement général qui permettra d'appliquer aux progrès de la civilisation les immenses ressources d'énergie et d'argent dévorées par les armements et par les guerres.

Le Congrès déclare :

Si une guerre menace d'éclater, c'est un devoir de la classe ouvrière dans les pays concernés, c'est un devoir pour leurs représentants dans les Parlements avec l'aide du Bureau international, force d'action et de coordination, de faire tous leurs efforts pour empêcher la guerre par tous les moyens qui leur paraissent les mieux appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale.

Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, ils ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste.

A première vue, il semble que cette motion « internationale » ait le même sens pour tous les pays. Tous les partis socialistes ne l'ont-ils pas contresignée? N'a-t-elle pas été votée à l'unanimité?

Cela, c'est l'apparence et c'est le guet-apens.

La réalité est tout autre.

La motion signifie blanc pour les Allemands, noir pour les Français. Tout ce qui a été dit par les Allemands à ce congrès, tout ce qui s'est passé avant et après Stuttgart souligne l'équivoque tragique de la motion, dont la France est l'enjeu.

Et tout d'abord l'antagonisme entre « Français » et Allemands, antagonisme reconnu et proclamé par Bebel à Stuttgart et tout récemment à Leipzig, apparaît si on confronte les textes français et allemands de la motion. On y verra la préoccupation des Allemands d'en affaiblir la portée, et celle des Français de l'accentuer.

Pour le démontrer, il nous faut nous livrer à une petite étude philologique et nous nous en excusons. Mais c'est par ces détails qu'éclatera la divergence foncière des deux partis et la mauvaise

foi des meneurs français s'y marquera. Sous ces nuances, en apparence insignifiantes, se cachent de formidables réalités et cela suffit à rendre cette recherche passionnante.

Texte français. — L'Internationale ne *peut* pas enfermer *d'avance*, dans des formules rigides, l'action diverse des *divers partis nationaux.*

Texte allemand. — L'Internationale est *hors d'état* d'enfermer, dans des formules rigides, l'action diverse de la *classe ouvrière.*

Ainsi les meneurs socialistes français ajoutent le mot *d'avance* et insinuent ainsi qu'à un moment donné (quand la guerre éclatera), l'Internationale pourra user à l'égard des divers partis d'une formule rigide. Par la suppression de ce mot, le socialisme allemand avoue son *incapacité* ABSOLUE de le faire. Le socialisme français n'avoue que l'*impossibilité* ACTUELLE de déterminer cette action.

Texte français. — L'Internationale a le devoir *d'intensifier* les efforts de la classe ouvrière.

Le congrès est convaincu, *en outre*, que la pratique de l'arbitrage se *substituera.*

Texte allemand. — L'Internationale a le devoir de *fortifier*, autant que possible, les efforts de la classe ouvrière.

Le congrès est convaincu que la pratique de l'arbitrage *pourra* se substituer.

Un mot, on le voit, a de nouveau été ajouté par les Français. Le parti socialiste allemand, sans doute mal convaincu de ce qui avait été dit jusqu'ici, s'abstient de dire qu'il est convaincu *en outre*, puis se contente de penser que « l'arbitrage *pourra* se substituer ». Le mot « pourra », dans le texte allemand, comporte ainsi, on s'en rend compte, un sens ironique. La nuance n'est-elle pas conforme aux conceptions du parti socialiste allemand, que la guerre peut *subsister même si le socialisme triomphe?* Ne lisons-nous pas, jusque dans la brochure pour laquelle Karl Liebknecht a été traduit devant les tribunaux sous l'inculpation de haute trahison, cette phrase d'autant plus intéressante que nos antimilitaristes affectent de voir en Liebknecht un pendant d'Hervé et comme un commencement d'excuse de leur propagande.

« Il y a, dit Liebknecht[1], des possibilités de guerre auxquelles la Socialdemocratie, ou même *surtout* la Socialdemocratie, ne peut se soustraire... Il est inexact de croire que toutes les guerres sont des entreprises contre le prolétariat... Il faut distinguer selon la nature de la guerre. »

Cette même brochure contient d'ailleurs une violente condamnation de l' « hervéisme », et néanmoins elle n'a trouvé grâce ni

[1] Karl Liebknecht, *Militarismus and Antimilitarismus.* Leipzig, 1907.

dans les milieux gouvernementaux, ni dans les milieux socialistes allemands, et son auteur a été condamné le 12 octobre à dix-huit mois de forteresse.

Nous trouvons dans le texte français, d'autres mots ajoutés. Ceux de : « le congrès déclare », puis de : « c'est un devoir pour les représentants », ne figurent pas dans le texte allemand. On tend toujours, du côté français, à « corser », selon l'expression chère à M. Hervé.

Texte français. — « Le Bureau international, *force d'action et de coordination.* »

Texte allemand. — « L'activité coordinatrice du Bureau international. »

Le sens est gravement faussé. Le Bureau international, est représenté, dans le texte français seul, comme *une force*, pour les besoins de la cause, comme capable d'organiser l'action commune révolutionnaire. Cette altération de texte est l'une des plus graves, car pour répondre aux objections qu'en cas de guerre l'action insurrectionnelle des socialistes français serait isolée, M. Jaurès a précisément invoqué[1] l'autorité du Bureau international.

Texte français. — La classe ouvrière et ses représentants au Parlement « feront tous leurs efforts pour empêcher la guerre *par tous* les moyens qui leur paraissent les mieux appropriés ».

Texte allemand. — « Ils emploieront, pour empêcher la guerre *d'éclater*, les moyens qui leur *paraîtront* les plus efficaces. »

D'un côté, on affirme qu'on emploiera, pour empêcher la guerre, donc pendant toute sa durée, *tous* les moyens, « qui *paraissent* les mieux appropriés » et que par suite on connaît déjà. De l'autre côté, on déclare qu'on recourra, et seulement pour empêcher la guerre *d'éclater*, aux seuls moyens qui *paraîtront* les plus efficaces, ce qui n'indique pas que le choix en soit déjà fait.

Or ces moyens ont été examinés, avant et après Stuttgart, en Allemagne et en France, dans des congrès où l'opinion du socialisme dans les deux pays se montre nette et contraire.

Stuttgart, en Allemagne, a été précédé par le congrès de Mannheim, d'août 1906, en France, par le congrès de Nancy.

Stuttgart a été suivi en Allemagne par des réunions nombreuses, en France par celle du Tivoli et celle de l'Hôtel des Sociétés savantes.

Enfin, la presse socialiste allemande s'est prononcée et les congrès de Christiania et d'Essen ont apporté des indications d'une netteté absolue.

[1] *Humanité* du 9 septembre.

Dès avant Stuttgart, le parti socialiste français s'est engagé à recourir à la grève générale et à l'insurrection? C'est à Nancy, dans la ville frontière, que le socialisme français a ainsi travaillé pour l'empereur d'Allemagne en croyant travailler pour l'humanité.

Critiquée par M. Guesde qui rappelait la récente déclaration patriotique faite à un journaliste par Bebel et qui concluait : « Vous allez aller à Stuttgart en ayant l'air de livrer le pays », la motion fut soutenue par M. Vaillant, sous prétexte « qu'il y avait un pacte nouveau, la constitution d'une internationale capable d'agir ». La motion, selon M. Vaillant, était nécessaire. C'est « pour se rapprocher de la Confédération générale du travail ». « N'est-ce pas à la Confédération générale du travail qu'on doit l'action révolutionnaire des derniers temps? Si vous voulez vous rapprocher d'elle, combattez, allez lutter *sur le même terrain. Pratiquez l'action directe.* »

M. Hervé déclara qu'il y a deux moyens de profiter de la crise déchaînée par une guerre : « L'insurrection immédiate ou l'insurrection après l'armement, insurrection à la suite de laquelle on mettrait la main sur les instruments de production et d'échange. »

Selon M. Jaurès, la motion « traduit la politique d'action et d'efficacité du parti. Le mérite de l'hervéisme c'est d'avoir rappelé avec insistance et même avec fracas la nécessité de cette action ».

Quelle valeur ont, après de telles paroles, des phrases comme celle-ci : « L'originalité des nations est nécessaire à l'unité humaine, comme la spontanéité des individus. Or, ces nations qu'en faites-vous, Hervé? » Et ces *distinguo* subtils : « Si vous (Hervé) reconnaissiez à un signe certain qu'un peuple est l'agresseur et l'autre la victime, que feriez-vous?... Il ne faut pas que l'ouvrier brise la patrie, mais qu'il la socialise... »

Et pour réfuter l'affirmation que les « camarades allemands » ne pourraient se rallier à la motion, M. Jaurès invoque l'autorité de théoriciens, de l'autrichien Kautsky qui considère que « si le socialisme n'est pas assez fort pour imposer l'arbitrage (il réfutait donc M. Jaurès!), du moins l'est-il assez pour donner au gouvernement allemand un frisson de terreur devant la guerre ».

C'est de pareils discours qu'est née la motion de Nancy.

Le congrès confirme à nouveau les résolutions des congrès internationaux antérieurs : 1° Pour l'action contre le militarisme et l'impérialisme qui ne sont autre chose que l'armement organisé de l'Etat pour le maintien de la classe ouvrière sous le joug économique et politique de la classe capitaliste;

2° Pour rappeler à la classe ouvrière de tous les pays qu'un gouvernement ne peut menacer l'indépendance d'une nation étrangère, sans attentat contre cette nation, sa classe ouvrière, et aussi contre la classe ouvrière internationale; que la nation et sa classe ouvrière menacées

ont le devoir impérieux de sauvegarder leur indépendance et autonomie contre cet attentat, et le droit de compter sur le concours de la classe ouvrière de tous les autres pays; que la politique antimilitariste et uniquement défensive du parti socialiste lui commande de poursuivre, à cet effet, le désarmement militaire de la bourgeoisie et l'armement de la classe ouvrière par l'armement général du peuple.

Le congrès, confirmant les décisions des précédents congrès internationaux et du Bureau international.

Considère la solidarité internationale des prolétaires et des socialistes de toutes les nations comme leur premier devoir;

Leur rappelle qu'au 1er mai, ils manifestent chaque année pour elle et sa première conséquence nécessaire, le maintien de la paix internationale;

Et, au moment où, en présence de la révolution russe naissante, du tsarisme aux abois et des impérialismes voisins songeant à le secourir; où, devant les entreprises et pirateries capitalistes et coloniales incessantes, le bureau international et la conférence interparlementaire ont dû, avec l'assentiment des partis socialistes de tous les pays, prendre les dispositions nécessaires pour réunir leurs délégués et les mettre à même, en cas de conflit international menaçant, de décider les mesures pour le prévenir et l'empêcher.

Les invite à rendre possible l'effet de ces décisions au moyen de l'organisation ouvrière socialiste nationale et internationale d'une action préparée, ordonnée et combinée, qui mette en chaque pays, tout d'abord dans les pays concernés, et suivant les circonstances en activité, toute l'énergie et tout l'effort de la classe ouvrière et du parti socialiste pour la prévention et l'empêchement de la guerre par tous les moyens, depuis l'intervention parlementaire, l'agitation publique, les manifestations populaires, jusqu'à la grève générale ouvrière et à l'insurrection.

La réponse des Allemands fut aussitôt faite au congrès de Mannheim, qui précéda Stuttgart.

L'idée de grève générale répugne si profondément aux socialistes allemands que les syndicalistes étaient même opposés à l'inscription de la question à l'ordre du jour de ce congrès, comme le furent un peu plus tard tous les socialistes allemands à son inscription à l'ordre du jour du congrès de Stuttgart.

« Nous voulions éviter cette discussion, s'écria Legien, un des principaux chefs des syndicats, pour ne pas *faire éclater aux yeux de l'univers entier notre incapacité à organiser la grève des masses*. Nous avons montré à l'univers combien insuffisante est notre organisation, *combien peu nous serions à même de nous servir de ces moyens de lutte.* »

Et que dit Bebel? « Il n'est pas de question qu'il faille examiner avec autant de calme et de sang-froid, au sujet *de laquelle il faille se garder de toute illusion*, que celle de la grève des masses... Et *sans le concours des syndicats*, cette grève est rréalisable. » Or Legien avait refusé ce concours en déclarant :

« Les syndicats qui préconisent la grève des masses ce sont dans le monde entier les syndicats anarchistes. »

Il faut, après ces déclarations si nettes, avoir « l'illusion » tenace pour croire que le socialisme allemand recourrait à ce moyen. Et il est resté fidèle à sa tactique en refusant à Stuttgart de se lier à tel ou tel mode d'action.

II

On a dit que les Allemands n'étaient hostiles à la motion de Nancy que parce que, s'ils en formulaient une équivalente dans les termes, ils seraient jetés en prison.

Ceux qui parlent ainsi ne font-ils pas l'aveu le plus criant — le plus tragique aussi — que le jour de la déclaration de guerre la France seule aurait deux ennemis à combattre, un ennemi à l'extérieur et un ennemi à l'intérieur?

Mais ce n'est pas par peur de la prison en temps de paix et par peur de l'exécution sommaire en temps de guerre que les Allemands rejettent la motion de Nancy. C'est parce qu'elle leur répugne profondément. Et cela non parce que les termes en sont violents; — on sait que les socialistes allemands ont parfois usé et même abusé du verbalisme révolutionnaire, — mais parce qu'ils ont le sens des réalités et qu'ils sont patriotes.

Les Allemands y donnèrent aux socialistes français une scandaleuse leçon de patriotisme. Rien n'est suggestif comme de confronter les discours faits des deux côtés... de la barricade, des deux côtés aussi de la frontière, et l'exclamation d'Adler : « Nous avons pour vous une sympathie qui est en raison directe de la distance kilométrique [1] », marque sous la forme d'une boutade les sentiments de répulsion qu'inspire aux socialistes allemands la politique qu'ils appellent « décorative ».

A Stuttgart, des socialistes français, après les discours de Bebel et de Vollmar, allaient disant : « C'est là l'opinion de l'*état-major*, mais les troupes ne les suivent pas. » Or, « les troupes », comme nous le verrons plus loin, les suivirent avec enthousiasme. On peut considérer les discours de Bebel et de Vollmar comme l'expression de la quasi-unanimité de la Socialdemocratie.

Bebel prononça à Stuttgart deux grands discours, le premier pour déclarer que le parti socialiste allemand ne pouvait se rallier à la motion défendue par les socialistes français, le deuxième, pour reprocher à Jaurès d'avoir fait des concessions à l'hervéisme. Entre les deux, se place un discours de Vollmar

[1] *Temps* du 23 août.

qui, d'un bout à l'autre, était dirigé contre les socialistes français.

De ces discours, seuls quelques extraits ont été publiés par la presse française. On se souvient qu'ils furent prononcés à huis clos et que les journalistes français n'en connurent que des bribes.

Il y a donc intérêt à en reproduire les parties essentielles. J'en emprunte le texte au *Vorwaerts* et à la *Leipziger Volkszeitung*.

Bebel commença par déclarer qu'il estimait que « la question du militarisme avait été discutée plus que suffisamment dans les congrès internationaux ». (Très vrai! crient les Allemands.)

La phrase est des plus significatives. Elle révèle naïvement l'horreur qu'inspire aux socialistes allemands cette discussion qu'ils avaient tout fait pour éviter. Car c'est *malgré eux*, malgré leur vive opposition, que la question fut inscrite à l'ordre du jour du congrès de Stuttgart.

Hervé, poursuit Bebel, prétend que la patrie n'est la patrie que pour les classes dirigeantes et n'intéresse, en conséquence, nullement les prolétaires! Mais le Parlement n'est-il pas, lui aussi, une institution des classes dirigeantes? Toute notre activité ne tend-elle pas à améliorer les institutions économiques, politiques et sociales de la bourgeoisie?

Nier la patrie ne sert de rien. Toute la civilisation a son point de départ dans la langue maternelle et ne peut que se développer dans la nation. Tout peuple qui est sous la domination de l'étranger, même s'il lui doit des bienfaits, se lève de toute sa masse pour reconquérir la liberté et repousse tous autres desseins. La pensée d'Hervé (ce n'est pas une pensée! crient les Allemands) qu'il est indifférent pour le prolétariat que l'Allemagne fasse la conquête de la France ou la France de l'Allemagne est absurde. (Vifs appl. chez les Allemands,) Si vous vouliez mettre ces théories en pratique, Hervé, vos propres concitoyens vous piétineraient. (C'est très vrai! crient les Allemands.) Liebknecht et moi avons éprouvé, en 1870, ce qu'il en coûte seulement de s'abstenir dans le vote de l'emprunt de guerre. Et, cependant, nous savions déjà que Bismarck avait provoqué la guerre, ce que la preuve de la falsification de la dépêche d'Ems démontra à l'univers. Au surplus, la distinction entre la guerre offensive et la guerre défensive paraîtra oiseuse à l'homme politique averti. Mais examinons aussi la question de l'antimilitarisme à un point de vue pratique. En homme raisonnable, je dois dire franchement que si même nous le voulions, il n'y a pas lieu de redouter que nous puissions agir comme nous le demande Hervé. *Et vous, en France, vous ferez de tristes expériences si, en cas de guerre, Hervé emploie le moyen de la grève générale, de la désertion et de l'insurrection.* (Approbation chez les Allemands.) En Allemagne, on a poursuivi pour crime de haute trahison Liebknecht qui, cependant, s'est énormément éloigné d'Hervé. Si nous renoncions à la neutralité sévère que nous sommes forcés de nous imposer, nous aurions à nous défendre à la fois contre tous les articles du Code pénal. L'agitation antimilitariste en France, si elle réussissait, compromettrait la paix européenne, car les cercles militaires allemands suivent la chose avec le plus grand intérêt, et l'armée française désorganisée attirerait l'ennemi avec une force magnétique.

Nous autres, Allemands, combattons le militarisme sous toutes ses formes, mais nous ne laisserons pas pousser à des actes qui compromettraient tout le développement de notre parti et deviendraient le plus grave danger pour son existence même. (Longs applaudissements.)

Vollmar ne cache pas la répulsion que lui inspire Hervé.

Le citoyen Hervé, après son premier voyage de découvertes en Allemagne, vient de faire la constatation que les Allemands sont paisibles. Il a vu juste, car il n'y a pas beaucoup de pays où on eût écouté des discours comme les siens avec une pareille patience et une pareille bonhomie! (Très bien!) Et, certes, il n'y a pas un autre pays où le citoyen Hervé ne se fût pas attiré une riposte plus violente que celle que je vais faire... Notre estime de nous-même m'interdit de prendre au sérieux ses élucubrations et d'en dire un mot de plus. (Très bien!)

... J'attire l'attention des camarades français sur le péril qu'ils courent par leur excessive complaisance à l'égard du citoyen Hervé, d'autant plus que Jaurès et Vaillant, sinon dans le langage, du moins dans leurs motions, sont, par bien des côtés, d'accord avec lui, et Hervé a absolument raison de faire remarquer triomphalement qu'il est l'allié de Vaillant et de Jaurès. Je dis cela avec intention, parce que Jaurès nous a conviés à ne pas prendre trop au sérieux la personnalité du citoyen Hervé. Sans doute, mais les socialistes français ne prennent que trop au sérieux ses théories et ne les répudient qu'à moitié, en adoptant ses conclusions. Je ne puis que vous dire ceci : Nous connaissons maintenant en Hervé « l'antimilitarisme redoutable » (ces derniers mots ont été prononcés en français par Vollmar), et comprenons maintenant bien des choses, et ne nous étonnons plus du tout de ce qui se passe dans le parti français. (Très bien!) Je ne suivrai pas Jaurès dans son envolée. Je ne le pourrais sans doute pas, mais, assurément, je ne le tenterai point; car ce qu'on nous a dit ici, ce sont des banalités grâce auxquelles, dans un discours plein d'élan, on peut peut-être faire impression, mais qui ne nous apportent rien de nouveau... Je me bornerai, avec une tranquillité parfaite et réfléchie, à faire les déclarations qui exposent notre opinion sur la façon dont il est actuellement nécessaire que pensent et agissent les Allemands. Nous sommes prêts à poursuivre à l'ancienne manière, infatigablement et sans cesse, notre lutte contre le militarisme et le danger de guerre, mais nous ne tolérerons pas que le sens de cette lutte soit dénaturé. Il n'est pas vrai qu'internationalisme soit équivalent d'antinationalisme, il n'est pas vrai que nous n'ayons pas de patrie. Et j'emploie le mot « patrie » sans y annexer quelque subtile interprétation sur le sens de ce mot.

L'amour de l'humanité ne peut à aucun moment nous empêcher d'être de bons Allemands. Autant nous reconnaissons l'existence d'intérêts communs de civilisation et autant nous condamnons et combattons l'hostilité systématique entre les peuples, autant nous refusons de nous bercer d'utopies, comme s'il était souhaitable de mettre fin aux nations et les réduire en je ne sais quelle bouillie de peuples (Jaurès : Qui donc veut cela?) Camarade Jaurès, nous ne sommes pas seuls ici dans cette salle, et aussi longtemps qu'Hervé sera admis dans votre parti, vous serez responsable de lui et ne pourrez secouer cette responsabilité par un simple haussement d'épaules. Liebknecht (le père) a dit un

jour que le parti socialiste allemand n'empêcherait pas la guerre et ne voudrait d'ailleurs pas l'empêcher par des moyens enfantins d'agitation révolutionnaire dans les casernes. Ce point de vue l'écrasante majorité du parti socialiste allemand l'a toujours défendu. Or les moyens énumérés dans son dernier alinéa par la motion Vaillant (la motion de Nancy), appartiennent précisément à la catégorie des complots enfantins dans la caserne. Vaillant a déclaré, paraît-il, au congrès de Nancy qu'il ne ferait rien sans les Allemands ni contre eux. S'il veut agir ainsi, qu'il retire avant toutes choses la *motion française*, car *elle est pour nous*, je le dirai carrément, *aujourd'hui et toujours, inacceptable dans toutes ses parties*. De toutes ces tentatives (d'accélérer la lutte contre le militarisme), il n'est rien résulté d'utile, rien sinon de vieilles recettes que l'Allemagne et l'Internationale ont à diverses reprises rejetées. Jaurès estime que nous exagérons les dangers de l'agitation antimilitariste en Allemagne. C'est là une objection facile. Qu'il nous permette, à nous autres Allemands, d'être de meilleurs juges de ces dangers que, depuis trois ans, nous avons pesés de la façon la plus attentive. Il a invoqué le témoignage de Kaustky. Je ne connais pas cette déclaration de Kautsky, mais, Jaurès surtout, ne peut pas méconnaître la différence qu'il y a entre une déclaration de Kautsky et une obligation qui lie la Socialdemocratie allemande tout entière.

Nous considérons les moyens antimilitaristes de la grève militaire et de l'insurrection non seulement comme imprudents, mais comme non conformes aux principes socialistes. (Protestations chez une partie des socialistes français.) Vous méconnaissez l'homogénéité du mouvement socialiste si vous vous en tenez, au lieu de prendre la question sociale par sa racine, aux seuls phénomènes particuliers. L'idée de faire cesser la guerre par la grève générale me paraît aussi sotte, que celle de détruire comme par enchantement le capitalisme par la grève générale... J'estime que le mieux eût été de renouveler dans cette question du militarisme la résolution de Zurich. Mais puisque nous sommes en train de délibérer, je comprends que vous vouliez voir adopter une motion. Elle ne dira pas plus, mais ce sera quelque chose de nouveau. (Hilarité. Vives protestations chez une partie de la délégation française.) Je puis vous affirmer que nous connaissons toute la marche d'une guerre et sommes prêts exactement comme les autres fractions du socialisme, à employer tous les moyens à notre disposition pour empêcher qu'on excite un peuple contre l'autre et pour exercer une influence sur les gouvernements et l'opinion publique afin d'éviter des collisions guerrières. Mais en ce qui regarde les moyens, nous vous prions instamment de nous en laisser décider librement. (Le discours est salué par les bravos de délégués allemands.)

Le lendemain, il y eut un nouveau discours de Bebel en réponse à Jaurès et à Hervé, et il se montra intimement d'accord avec Vollmar. Ce deuxième discours est plus caractéristique encore que le premier. Bebel, quoique habile à déguiser ses sentiments véritables, s'y montre plus résolu encore à repousser les moyens énumérés dans la motion de Nancy.

Le congrès de Nancy a fait au camarade Hervé une série de concessions, et c'est justement vous, camarade Jaurès, qui en avez fait

un trop grand cas. (Protestation de Jaurès.) Eh bien, si cela n'était pas, personne ne s'en réjouirait autant que moi. Si j'ai discuté avec quelque détail l'hervéisme, c'est que, en Allemand poli, je voulais fournir à Hervé l'occasion de m'attaquer. Il a attaqué les Allemands avec quelque grossièreté. Je ne répondrai pas, la grossièreté se retourne contre qui s'en sert. Mais en nous reprochant notre manque de courage, il démontre qu'il ne nous connaît pas. Dans aucun pays, sauf en Russie, la Socialdemocratie n'est poursuivie et encourt autant de peines qu'en Allemagne. Mais, camarade Hervé, en Allemagne on n'est pas gracié au bout de quelques mois comme vous. (Vifs applaudissements.) En Allemagne, on ne gracie jamais les prisonniers politiques et nous ne le demandons pas, d'ailleurs. Hervé a qualifié le parti socialiste allemand de machine à voter et à cotiser... Nous nous sommes souvent réjouis de venir de temps en temps, avec notre machine à compter, au secours de partis plus faibles de l'Internationale. (Vifs applaudissements.) Et nous espérons pouvoir faire davantage encore dans l'avenir... En ce qui concerne l'antimilitarisme, nous n'avons pas modifié notre point de vue. Par contre, nos camarades français ont modifié leur attitude, en allant au-devant d'Hervé et en provoquant ainsi entre nous de l'antagonisme. *Sachez que nous sommes fixés sur la façon dont, en Allemagne, on interpréterait le dernier alinéa de la motion de Nancy.* Ainsi, pour du néant, *pour cette chose dont nous ignorons si, dans un cas grave, nous serions en mesure de la réaliser,* nous accepterions qu'on nous prépare des embarras et qu'on paralyse très considérablement la force de notre mouvement! (Applaudissements...) Nos résolutions ne feront pas le moindre mal au militarisme, si le développement qu'il a pris, dans ces dernières quarante années, ne lui creusait sa propre tombe. (Rires chez les hervéistes.) L'entretien de l'armée mobilisée de l'Allemagne coûtera par jour 40 millions. En cas de guerre, il y aurait sous les armes, en Allemagne, 6 millions d'hommes, parmi lesquels, au moins, 2 millions de socialistes; en France, 4 millions et demi. Où irions-nous chercher des hommes pour faire la grève générale? Il y aura 4 millions de familles plongées dans la plus extrême misère. Et cela est plus grave que n'importe quelle grève générale : une immense famine éclate. Dans les batailles formidables de demain, on ne saura pas, selon l'expression d'un général allemand, comment recueillir les blessés et comment enterrer les morts. Et, dans une situation pareille, nous recourrions aux amusettes de grève générale? A notre premier appel, des huées nous répondraient. Ce qui arrivera, je l'ignore, mais je sais que ce sera la dernière guerre, et que toute la société bourgeoise en sera l'enjeu. Jusque-là, nous ne pouvons rien faire, sinon répandre de la clarté dans les cerveaux et nous organiser. (Hervé : c'est ce que nous faisons!) Quand une pareille situation se produit, des bagatelles comme la grève générale et l'insurrection n'y font rien. C'est la civilisation elle-même qui change d'aspect. Pénétrés de cette conviction, nous n'avons pas besoin de nous quereller sur les petite moyens qu'on emploierait dans un tel moment. Depuis qu'il existe uns civilisation, aucun mouvement de parti n'a remué les masses aussi profondément que la Socialdemocratie, aucun mouvement n'a rempli les masses méprisées de l'esprit, de la raison et du droit comme nous le faisons. Continuons à garder ouverts nos yeux et travaillons à rendre lucides les cerveaux, et alors quand le moment sera venu, il trouvera la race qu'il lui faut. (Longs applaudissements.)

Il convient de mettre en regard de ces paroles allemandes, les paroles françaises prononcées à Stuttgart.

C'est M. Vaillant qui formule les premières. Il déclare « qu'à côté de l'action générale, il y a place pour des actions spéciales (grève générale et insurrection) vigoureuses ». Il n'insiste pas auprès de Bebel, comme il s'y était engagé. Il dit : « Nous ne cherchons pas *à préciser;* tout dépend des circonstances... Il faut que l'Internationale ne reste pas les bras ballants, mais qu'elle soit une force active et vivante. »

M. Jaurès affirme qu'il ne veut pas « compromettre » Bebel et les Allemands, bien qu'il lui semble qu'ils aient « un peu exagéré les difficultés » qui existent en Allemagne. N'est-ce pas faire ressortir avec force que c'est par patriotisme qu'ils sont opposés aux Français, et non par pusillanimité? Il demande à l'Internationale « de systématiser et d'intensifier » l'effort qui fut fait au moment de Fashoda et du Maroc.

Nous ne pourrions laisser se faire cette guerre (entre la France et l'Allemagne), sans y opposer un effort désespéré. Si nous ne le faisions pas, nous serions déshonorés les uns et les autres... Y a-t-il dans ce que nous demandons une utopie, quelque chose de contraire à la pensée même du socialisme?

Vaillant et Jaurès ont baissé de ton à Stuttgart. Ils voudraient rallier les Allemands. Ils se font insinuants par ces phrases que Vollmar dédaigneusement qualifiera de « banalités » (Alltäglichkeiten). De l'autre côté des Vosges on ne se grise pas de mots, on ne tient compte que des réalités.

Nos lecteurs ont vu dans les discours de Stuttgart se heurter les antagonismes des Français et des Allemands. Les mêmes antagonismes apparaissent dans l'interprétation faite de la motion sur laquelle on a voulu transiger.

On vient de se mettre d'accord. On a décidé de voter la motion à l'unanimité et sans discours en séance plénière. Personne n'en veut. Les Allemands, parce qu'ils redoutent les paroles « compromettantes », les Français, parce qu'ils ont peur des déclarations patriotiques de Bebel qui eussent annulé d'emblée la motion.

Elle était présentée par un rapport de Vandervelde — qui, en bon Français de Belgique, fera son possible pour accentuer et « corser » la motion.

Deux propositions se trouvaient en présence. La résolution Vaillant-Jaurès énumérait les moyens, Bebel refusait l'énumération. La grève générale et l'insurrection ne pouvaient pas être votées ni spécifiées sans exposer la social-democratie allemande à une situation légale impossible. Bebel remarquait aussi que l'on ne pouvait pas prévoir l'avenir

et qu'il ne fallait pas menacer vainement. Il a donc paru impossible d'établir une règle uniforme pour tous et chacun opérera d'après les moyens les plus efficaces en son pouvoir. Mais ces moyens doivent être employés sous l'action coordinatrice du bureau international... Nous avons transporté notre résolution de l'ordre impératif dans l'ordre historique. Nous ne disons pas ce que nous ferons, mais ce que nous avons déjà fait. Ce tableau du passé montre ce que le prolétariat peut faire à l'avenir. ... Les gouvernements savent désormais que les guerres malheureuses sont le signal de l'insurrection : après Sedan, la Commune; après la campagne anglaise du Transvaal, les socialistes entrent à la Chambre des communes; après les défaites russes, le tsarisme est ébranlé par l'insurrection... Les nationalités ont le droit de se défendre, mais le prolétariat ne doit pas permettre que l'armée soit le chien de garde du capitalisme.

La résolution n'est pas vague et creuse, comme le disent déjà les journaux bourgeois. Il suffit de la comprendre pour voir qu'elle recommande une politique d'action.

Or, que se passe-t-il après cette lecture?

Contrairement aux précédents, ce ne fut pas un des traducteurs habituels qui traduisit le rapport de Vandervelde. Adler, le chef des socialistes autrichiens, membre de la sous-commission avec Vandervelde et Jaurès, se chargea lui-même de cette besogne.

Or il insista sur tous les passages qui pouvaient être agréables aux socialistes allemands, et souligna dans ce but la déclaration de Vandervelde relative à l'autonomie des nations. Il la traduisit fort librement, ajoutant de son cru : « Il n'y a pas ici de traîtres à leur pays, mais des serviteurs de leur peuple, dont le salut est lié au développement du prolétariat. » Il tint également à apprendre au congrès — et là encore il excéda son droit de traducteur — que les Allemands ne furent pas seuls opposés à l'énumération des moyens (grève générale et insurrection), mais d'autres nationalités encore, parmi lesquelles les Autrichiens. Et il commenta ce fait en ces termes : « Chaque peuple ne peut avoir d'autre devoir que d'opposer le maximum de son effort à la guerre, *selon sa conscience et selon les conditions particulières où il se trouve. Nous ne voulons pas déterminer notre action.* »

La preuve est faite que les Allemands ont donné leur assentiment à la motion avec de telles restrictions mentales que pour eux elle dit à peu près exactement le contraire de ce qu'elle dit pour les Français. Les Allemands ont mis leur signature au bas d'un document qui ne les engage à rien, les Français, la leur au bas d'un document qui les engage à tout.

« L'antagonisme qui existe entre nous, s'est écrié Bebel, est dû aux concessions que vous avez faites à Nancy à l'hervéisme. » N'était-ce pas dire : ces concessions qui comprennent la grève générale et l'insurrection en cas de guerre, nous ne les ferons

jamais? Sans doute, les Allemands ne sont pas allés jusqu'au bout de leur pensée de modération. Ils craignaient que leur refus de signer n'entraînât le déclanchement de l'*Internationale*. On les amena à signer la motion par un moyen inventé par M. Jaurès et qui serait vraiment burlesque, si la situation n'était si grave. Le moyen consista à transposer l'action révolutionnaire de « l'ordre catégorique à l'ordre historique ». On ne dit pas : « Nous ferons telle chose ». Les Allemands eussent préféré la rupture plutôt que d'énoncer cela. On dit : « Nous avons fait dans le passé. »

Si ce fameux ordre historique était un ordre historique allemand, on pourrait s'y arrêter. Mais aucun des faits auxquels il est fait allusion ne s'est passé en Allemagne, sauf la campagne socialiste allemande contre la guerre au moment du Maroc, campagne qui n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Jaurès.

Mais « cet ordre » constitue surtout la plus enfantine altération de l'histoire qu'on puisse trouver. Si la résolution des socialistes français n'était si inquiétante pour l'avenir, on aurait salué par un éclat de rire ce ridicule travestissement de l'histoire. Ce seraient les trade-unions et les syndicats ouvriers français qui auraient empêché la guerre au moment de Fashoda! Beaucoup de gens auront appris par la motion de Stuttgart que des délégués des trade-unions étaient venus à cette époque à Paris. Et c'est l'action des socialistes italiens et autrichiens réunis à Trieste qui aurait prévenu le conflit entre l'Italie et l'Autriche! Il serait cruel d'insister. Les socialistes allemands pouvaient signer en toute quiétude. Et, ce faisant, travailler pour leur « roi de Prusse », comme dirait Vandervelde à Hervé.

III

Tout ce qui s'est passé depuis le congrès de Stuttgart n'a fait que jeter la lumière la plus crue sur l'incompatibilité des deux « partis-frères ». Des deux côtés de la frontière, les partis socialistes accomplissent des *actes*. Mais avec quelle différence!

Comme premier indice, nous relèverons après Stuttgart le silence qu'à l'égard de la motion sur le militarisme observe le *Vorwaerts*. Ses colonnes sont pleines de discussions sur la motion votée sur la question coloniale. Pas un mot sur la motion chère à MM. Jaurès et Hervé.

Il n'y fait allusion qu'une fois. La *Tagespost* de Franconie, avait annoncé après Stuttgart « une époque nouvelle » du socialisme, reproduit les paroles de M. Jaurès : « Je suis pour l'action, l'action dans tous les domaines, par tous les moyens », et

conclu : « Il n'est pas d'indice plus fort de la puissance croissante du prolétariat que cette impatience internationale qui tend vers l'action. Il n'y a qu'une forme d'action révolutionnaire, celle qui transforme immédiatement en actes les concepts de l'esprit. »

Que signifie ce pathos? demande le *Vorwaerts*. Il est de l'intérêt du parti de ne pas laisser ces *phrases* se déployer en libre croissance révolutionnaire... Qu'on épargne désormais à la Socialdemocratie allemande les prophéties *compromettantes* sur la naissance d'une « époque nouvelle », prophéties qui ne peuvent que favoriser la confusion anarcho-socialiste.

Le *Volksbote*, journal socialiste de Stettin, s'exprime ainsi :

Les délégués *romans* et slaves eussent voulu que la Socialdemocratie allemande se livrât à des actions extra-parlementaires pour briser, endommager, rendre inutilisable les instruments militaristes de la puissance de l'état de classe. Que ferez-vous si les dirigeants déchaînent la guerre? Telle était la question soumise à la Social democratie allemande. Or l'agitation antimilitariste de l'hervéisme ne pouvait même pas être l'objet d'une discussion en Allemagne; même les forces plus douces d'une *action extra-parlementaire antimilitariste, telle que Jaurès et Vandervelde la réclamaient, ne pouvaient être acceptées par la Socialdemocratie allemande.*

La *Volkszeitung* de Koenigsberg, journal socialiste influent, dit :

L'opinion parfois exprimée que le prolétaire n'a pas de patrie, que l'internationalisme n'est pas le complément, mais le contraire de l'amour de la nation, ne tient pas debout. C'est *aux socialistes allemands*, et en particulier à Bebel, qu'on doit le *rejet de la proposition de la majorité des socialistes français*, laquelle voulait obliger, en cas de guerre, les prolétaires de tous les pays à proclamer la grève des masses et l'insurrection... La grève des masses, avec toutes ses conséquences *échouerait* certainement dans de telles circonstances, *faute de participants.*

La *Leipziger Volkszeitung*, le journal socialiste le plus important après le *Vorwaerts* et souvent plus avancé que lui, déclare :

Nous comprenons le sentiment de l'effroyable responsabilité que ressent un chef comme Bebel, éprouvé par une lutte de quarante ans, lorsqu'il s'agit de décisions à propos desquelles, non seulement chaque faux pas, mais même chaque parole maladroite, peut faire naître des heures plus dangereuses que ne le furent celles où sévit la loi contre les socialistes.

Le *Hamburger Eclo* critique la motion qui manque de clarté et de netteté. Il porte que

Les prolétaires socialistes des différents pays ne doivent pas s'attacher à un moyen unique, dont l'application par-dessus le marché est douteuse, mais doivent employer tous ceux qui dans la situation sembleront efficaces.

La *Volksstimme* de Chemnitz écrit :

La classe ouvrière allemande n'éprouve que de l'antipathie pour les folies du Français Hervé. La délégation allemande devait repousser des mesures arrêtées d'avance sur la façon de mener la lutte contre le militarisme et contre la guerre.

Le *Volksblatt* de Cassel déclare que

Les camarades allemands s'attirèrent bien des railleries à Stuttgart à cause de leur patriotisme... En raison des conditions de vie qui nous sont faites en Prusse et en Allemagne, la détermination des moyens eût été une sottise.

Le *Volkszeitung* de Mayence :

On s'est raisonnablement mis d'accord pour laisser libre le choix des moyens. La situation est trop différente dans les différents pays pour qu'on puisse *a priori* fixer pour le parti des moyens déterminés.

La *Muenchener Post* conclut que

L'accord général est dû surtout à l'attitude calme et réfléchie de nos camarades Vollmar et Bebel.

Ainsi répondaient les « camarades » allemands à M. Hervé qui, dans la *Guerre sociale*, écrivait, sans rire, ceci :

Que doivent faire nos camarades allemands pour appliquer dans son esprit la motion de Stuttgart?

D'abord, répandre, par la conférence publique, par la presse, ou si ces moyens sont trop dangereux, par la conversation privée, le placard, le papillon et la feuille anonymes, l'idée qu'il est impossible, dans la pratique, de distinguer une guerre offensive d'une guerre défensive, que toutes les guerres sont des crimes capitalistes auxquels il faut s'opposer par la force, et que le moment le plus propice pour faire une insurrection, c'est celui où un gouvernement commet l'imprudence de confier des armes aux exploités.

Ensuite, il faut qu'entre camarades du même quartier, dans chaque ville ou village, les militants révolutionnaires forment des sections secrètes, peu nombreuses, composées d'hommes sûrs, « ne buvant pas d'alcool », sections qui, reliées d'un bout à l'autre de l'Allemagne, constitueront l'organisation de combat de la Socialdemocratie.

Les membres de chacune de ces sections seraient pourvus chacun d'un bon revolver, — les camarades russes recommandent le browning; — il est suffisant, les jours d'émeute, pour mettre en déroute les forces de police, de s'emparer des dépôts d'armes, et protéger la besogne de destruction qui paralyse l'ennemi, besogne qui ne se fait pas avec des boîtes de pâte à guimauve.

Il n'y a pas un centre industriel, en Allemagne, où un jour de grande effervescence, une telle organisation de combat, avec de l'audace, ne soit capable d'entraîner les masses ouvrières, si peu qu'elles aient été travaillées par la propagande socialiste.

Si la guerre n'éclatait pas, cette organisation de combat serait utilisée avec autant de profit en cas de grève générale.

Après ces témoignages socialistes, il n'est peut-être pas sans intérêt de prouver, par des extraits d'organes « bourgeois » allemands, tant conservateurs que libéraux, que la presse allemande est unanime à voir la différence qu'il y a entre les socialistes allemands et les socialistes français.

La *Gazette de Francfort* écrit :

C'est à l'honneur de la Socialdemocratie allemande dont le sens des réalités s'accroît, d'avoir fait front contre les tendances antéhistoriques des Français. Les socialistes français vantent leur « victoire » sur leurs camarades allemands. Mais que signifient les phrases vagues votées? Et dans *quel brouillard ne se dissolvent-elles pas, quand on considère la situation allemande telle qu'elle est? Ces phrases ne répondent à rien chez nous.* Les socialistes allemands ont obtenu qu'on ne spécifie pas les moyens et cette circonstance seule indique qu'ils ont maintenu leur position... La Socialdemocratie a toujours traité la question (du militarisme) avec sagesse, et spécialement Bebel, souvent si hésitant dans ses attitudes, est toujours resté sur cette question conséquent avec lui-même.

Un autre journal libéral, dont on connaît l'importance, le *Berliner Tageblatt*, écrit :

Les opinions des divers socialismes furent aux antipodes. En face des conceptions radicales d'Hervé et de Jaurès, qui s'est montré *plus modéré seulement quant à la forme*, se dressa la conception du « Kaiser Bebel », à qui la grève des masses, en regard des horreurs de la guerre, paraît un jeu ridicule... Et *cet antagonisme sembla être celui des peuples eux-mêmes et non celui de quelques hommes.*

Les organes violemment hostiles au socialisme ne tiennent pas un autre langage. Les *Hamburger Nachrichten*, l'ancien organe de Bismarck, disent : « Bebel a répudié les tendances antinationales et antipatriotiques. » Ce journal constate que Vollmar a proclamé son amour de la patrie et qualifié « d'enfantine l'agitation révolutionnaire dans les casernes ».

Même la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'organe de la chancellerie, dans un article pourtant d'une malveillance systématique à l'égard des socialistes, écrit que « les représentants socialistes des nations dirigeantes (lisez : la France) considèrent les socialistes allemands comme absolument arriérés ».

Si, de l'opinion qui s'est exprimée dans la presse, nous passons à celle qui se manifesta dans les réunions publiques qui eurent lieu après le congrès, nous recueillons le même son.

Dans diverses circonscriptions électorales de Berlin eurent lieu des réunions. Il y fut surtout question des débats sur... la

politique coloniale. Notons qu'en France il y eut, au même moment, deux importantes réunions sur lesquelles nous reviendrons, où il ne fut question que des débats sur le... militarisme.

Dans la première circonscription électorale de Berlin, le socialiste Wolderski déclare « que Hervé a parfaitement mérité la rude riposte de Vollmar. Dans la deuxième circonscription, le socialiste Fülle déclara : « Dans notre lutte contre le militarisme, nous ne devons pas violer les lois existantes; » les orateurs Richard Fischer, socialiste de marque, et Strœbel, rédacteur du *Vorwaerts*, ne dirent mot sur la question du militarisme. Dans la troisième circonscription, le journaliste Heilmann affirma que « les socialistes s'opposeraient à une guerre de conquête de l'Allemagne et emploieraient les moyens dont ils disposent, pour peu qu'ils aient quelque chance de succès », mais il souhaita que « l'occasion se présentât de proclamer qu'ils ne souffriraient pas le morcellement (Zerstückelung) de l'Allemagne »; Gehrmann reconnut que « les Allemands pourraient fort bien faire plus contre le militarisme, s'ils le voulaient »; selon le camarade Krœplin, « le congrès n'a pas reproché aux Allemands leur attitude sur le militarisme, mais seulement regretté la nécessité où ils sont d'agir ainsi ». Dans la quatrième circonscription, sur sept orateurs, cinq ne parlèrent pas du militarisme; le citoyen Hackelbusch signale les difficultés que rencontrerait, en Allemagne, une propagande comme celle d'Hervé; le citoyen Ostrowski espère que le prochain congrès international prendra position avec plus de décision contre le militarisme. Dans la cinquième circonscription, le délégué au congrès international, Zucht, déclara : « Si la guerre menace d'éclater, nous trouverons des moyens appropriés pour l'empêcher, si toutefois c'est possible. » Dans la sixième circonscription, le député Ledebour, de l'extrême-gauche du socialisme, se réjouit « que le congrès ait rejeté les vues utopiques d'Hervé ». Il s'élève contre une déclaration de Vollmar : « Quelles que soient les décisions du congrès, la Socialdemocratie allemande fera ce qu'elle veut » et affirme la nécessité d' « observer les résolutions prises. » Le citoyen Rehbein blâme l'antimilitarisme de Liebknecht : « C'est une pâle contrefaçon de l'hervéisme. Une propagande parmi les soldats susciterait des difficultés innombrables. » Le citoyen Cohen affirme « que les paroles retentissantes des Français n'ont la valeur que de phrases creuses et il espère que l'admonestation de Legien sera profitable à *ces gens*. » Legien, un des chefs des syndicats, avait, à Stuttgart, reproché aux Français qu'ils ne faisaient de besogne qu'en paroles et qu'aucun parti socialiste n'était aussi mal organisé que le parti socialiste français.

Voilà ce qui se disait dans les réunions publiques à Berlin.

Voyons ce qui se disait dans celles qui eurent lieu à Paris. On sait comment les Allemands commentent la motion de Stuttgart, voici le commentaire de M. Jaurès :

L'Internationale a dit aux prolétaires qu'ils n'avaient pas le droit, qu'ayant grandi, ils n'avaient plus le droit d'assister, gémissants et inertes, au guet-apens des despotes et des capitalistes contre la paix, mais qu'ils devaient, par toute l'énergie de leur action : action parlementaire ou action révolutionnaire, écraser dans leur germe les guerres funestes. Et pour ceux qui connaissent un peu l'histoire de notre parti, c'est l'évidence même : ce que l'Internationale a proclamé à Stuttgart, c'est précisément ce que le parti socialiste français avait proclamé lui-même et à Limoges et à Nancy... Avec cette sommation d'arbitrage obligatoire, que vient de formuler l'Internationale réunie à Stuttgart, toutes les questions se simplifient. Il n'est plus nécessaire de rechercher dans la complication des événements, dans les roueries de la diplomatie, dans les intrigues et le mystère des gouvernements, quel est le gouvernement qui attaque, quel est le gouvernement qui est attaqué. L'agresseur, l'ennemi de la civilisation, l'ennemi du prolétariat, ce sera le gouvernement qui refusera l'arbitrage et qui, en refusant l'arbitrage, acculera les hommes à des conflits sanglants. Et alors, l'Internationale vous dit que le droit, que le devoir des prolétaires, c'est de ne pas gaspiller leur énergie au service d'un gouvernement de crime, c'est de retenir le fusil dont les gouvernements d'aventure auront armé le peuple et de s'en servir, non pas pour aller fusiller de l'autre côté de la frontière des ouvriers, des prolétaires, mais pour abattre révolutionnairement le gouvernement de crime. (Applaudissements enthousiastes et prolongés, bravos répétés.)

Sur les socialistes allemands, M. Jaurès, qui traduisait « activité coordonnatrice » en « force d'action et de coordination » osait dire :

Il n'y a qu'à lire le compte rendu des journaux socialistes allemands, les comptes rendus que font, dans les divers quartiers de Berlin, à l'heure présente, les délégués berlinois au congrès de Stuttgart, pour s'assurer que la résolution de l'Internationale ne restera pas lettre morte.

M. Hervé, à l'hôtel des Sociétés savantes [1], avouait « sa stupeur en entendant les chefs de la Socialdemocratie allemande ». Il reconnaissait qu'ils avaient dit :

La *propagande de Jaurès, c'est, au fond, la même que la propagande d'Hervé; cette propagande-là, on ne peut pas la faire en Allemagne*. Votre congrès de Nancy a voté une motion dont nous ne povons accepter ni l'esprit ni la lettre. Nous ne pouvons ici rien faire de ce que vous demandez. Si nous faisions une pareille propagande, si nous parlions d'opposer l'insurrection et la grève générale à un ordre de mobilisation, c'en serait fait du parti socialiste qui serait détruit sous les coups des tribunaux.

[1] *Guerre sociale* du 18 septembre.

Nous ne lâchons pas d'un pouce, concluait-il néanmoins, la position sur laquelle nous combattons depuis trois ans, nous détestons toutes les patries actuelles, nous ne donnerons pas un centimètre carré de notre peau pour elles... (Applaudissements) et quel que soit l'agresseur apparent, quel que soit le prétexte d'une guerre entre Etats capitalistes, la seule chose que nous ayons à faire, si on commet l'imprudence d'un côté ou de l'autre de la frontière, de nous mettre des fusils entre les mains, s'il faut risquer notre peau, car elle sera risquée un jour de déclaration de guerre, il nous faut la risquer pour quelque chose qui en vaille la peine; il faut la risquer pour essayer de faire la Révolution sociale! (Vifs applaudissements.)

IV

C'est à propos d'une question d'actualité, de la question marocaine, qu'on peut encore saisir l'importance qu'attachent les socialistes allemands à la motion de Stuttgart.

Le *Vorwaerts*, par l'organe de son correspondant parisien, dont le patriotisme nationaliste a été signalé par le socialiste allemand, le docteur Robert Michels [1], se contente, quant à lui, d'attaquer le gouvernement... français. Pas un mot de blâme ou de critique à l'adresse du gouvernement allemand. Le *Vorwaerts* accueillera aussi avec empressement les échos du mécontentement espagnol. Il réprimandera M. Jaurès de demander l'internationalisation du Maroc, en quoi il se trompait d'ailleurs, car M. Jaurès avait demandé que la France renonçât au Maroc — internationalement. A aucun moment il ne s'en prendra au gouvernement allemand, son patriotisme ne le lui permet pas. M. Bebel, au congrès d'Essen, ne déclarera-t-il pas que la situation internationale était tendue. Dans ces conditions on refuse de créer des difficultés au gouvernement allemand. On refusera moins d'en créer au gouvernement français.

Le *Vorwaerts*, du moins, ne va pas jusqu'à demander à son gouvernement de coopérer à l'action au Maroc. Il se déclarerait satisfait si la France s'abstenait. Il n'en va pas de même d'autres organes socialistes allemands.

La *Gazette de Solingen* écrit :

> Nous, socialistes Allemands, ne pouvons pas souhaiter que la France avale le Maroc *et lèse ainsi les intérêts économiques de l'Allemagne*. Nous demandons au contraire que le Maroc demeure indépendant. Et, dans la situation actuelle, cette indépendance ne peut être sauvegardée que par *une action combinée* des puissances.

La *Gazette populaire de Francfort* va plus loin encore :

[1] Mouvement socialiste de novembre 1905.

Qu'on donne un port à l'Allemagne, cela répartirait les frais et serait le point de départ d'un partage du pays en sphères d'influence.

Que font pendant ce temps nos socialistes français?

Ils publient un appel à l'insurrection demandant qu'en Espagne et en France on organise contre l'intervention franco-espagnole au Maroc « une action énergique pour arrêter les nouveaux forfaits du capitalisme. » « Dressons en commun, s'écrient-ils, la classe ouvrière des deux pays pour mettre fin aux tueries marocaines. » Le correspondant parisien du *Vorwaerts* qui, le 13 septembre excitait à cette action, en écrivant : « Seule la classe ouvrière socialiste peut susciter contre l'absolutisme de Clémenceau une résistance organisée », ne se possède plus d'enthousiasme. Il parle du « magnifique appel ». Il est au comble de la joie. Voit-on le correspondant d'un journal socialiste français à Berlin, poussant le *Vorwaerts* à une campagne similaire contre le gouvernement allemand?

Voilà l'état d'esprit provoqué chez les socialistes français par le congrès de Stuttgart. Ils nous en avaient donné au lendemain même du congrès un avant-goût. Leur journal publia [1] sous le titre retentissant : « Comment nos camarades d'Allemagne sont patriotes », une carte postale illustrée où l'on voyait les camarades allemands, d'accord avec les prolétaires français, suisses, autrichiens, russes et danois « travailler à la démolition des frontières ».

L'*Humanité*, très fière de cette carte, prétendit qu'elle avait été « publiée à des millions d'exemplaires ». Voilà qui démontre l'antipatriotisme de nos camarades d'Allemagne, s'écriait-elle. Or cette fameuse carte « antipatriotique » est tout simplement une carte... libre-échangiste. Les « camarades allemands », collaborent à la démolition des... tarifs prohibitifs (Schutzoll). Et voilà « comment nos camarades allemands sont patriotes! »

Le congrès national du parti socialiste allemand à Essen s'est tenu sur ces entrefaites. Bebel, dans son rapport sur les élections au Reichstag et la situation politique, dit :

La situation internationale est plus tendue qu'elle ne l'a jamais été... Le Sénat français fait construire de nouveaux puissants cuirassés, l'armement est amélioré comme si la guerre allait éclater demain en Europe, et, en même temps, sans répit, se débite, malgré les armements, la phrase creuse : « Nous sommes pacifiques, nous ne voulons pas de guerre!... » Cela éclate brusquement au Maroc, provoqué, — c'est là ma ferme conviction, — par le capital français, par les intéressés qui espèrent y réaliser un profit.

Le premier qui prend la parole dans le débat sur le milita-

[1] *Humanité* du 29 août.

risme, c'est le député Noské, qui, au moment où l'Allemagne faisait la politique de provocation qu'on connaît, déclarait : « En cas de guerre, nous n'aurons qu'à mettre fusil au dos. »

Noské ne bat pas un seul instant en retraite. Il reprend avec plus de force encore ses déclarations. Un journal avait dit que par sa déclaration, il rendait plus difficile la propagande des antimilitaristes français. « Cet argument n'a pas de poids, déclare Noské. Je ne retire pas une syllabe de ce que j'ai dit au Reichstag. Il ne faut pas leur créer de difficultés inutiles, mais il ne faut pas que nous perdions de vue ce que nous nous devons à nous-mêmes et ce que nous devons à notre propre propagande. »

Après Noské, Lensch, le rédacteur de la *Leipziger Volkszeitung*, a la parole, pour protester contre cette déclaration. Le congrès ne lui est guère favorable, car les dix minutes accordées à chaque orateur étant écoulées, on repousse à mains levées la prolongation qu'il demande. Hauschild (de Kassel), déclare : « Quand, dans la lutte électorale, on nous accuse d'antipatriotisme, croyez-vous que les articles théoriques de Lensch nous soient de quelque utilité? Non, nous reprenons alors le discours que fit Bebel en 1894. La déclaration de Noské, loin d'avoir nui à notre propagande, l'a servie. » Le délégué Weissmann, de Carlsruhe, vient déclarer la même chose. « Les déclarations de Noské nous ont rendu service dans la campagne électorale. » Le délégué Wetzker se déclare d'accord avec Lensch qui avait blâmé l'*inopportunité* du discours. Mais, ajoute-t-il, si le moment était mal choisi, le contenu ne l'était pas. Le délégué Uhrich (d'Offenbach) dit « qu'affirmer qu'on défendra le pays où l'on est né, dont on parle la langue, dans la civilisation duquel plongent nos racines physiques et morales, *cela va tellement de soi*, qu'il est parfaitement superflu de l'énoncer. » Le député Ledebour, de l'extrême-gauche, se déclare d'accord avec Lensch et Wetzker sur « l'inopportunité » du discours de Noské.

Noské, remontant à la tribune, rappelle que « de fréquentes déclarations de Bebel aboutissent à cette conclusion que la rapidité de mobilisation de l'armée doit être accrue ». David, député de Mayence, signale qu'aucun député socialiste ne critiqua le discours de Noské au moment où il fut prononcé, et il rappelle que Bebel ne trouve pas que les manœuvres soient faites assez sérieusement et qu'il réclame l'éducation militaire des jeunes gens. Sans elle, la force militaire du pays, avec la réduction du service militaire, serait affaiblie », a déclaré Bebel. Après un discours de Klara Zetkin, qui déclare « qu'il faut démocratiser le militarisme pour rendre la patrie capable de se défendre », Bebel a la parole :

Ce discours de Noské, par maints endroits, était un bon discours... J'ai dit moi-même : S'il nous faut un jour défendre la patrie, nous la défendrons, *parce que c'est la patrie*, parce que nous en avons besoin, que c'est notre sol, notre langue, nos mœurs, et que nous le voulons à un tel point de perfection et de beauté qu'il soit le premier dans la lutte co ntre vous.

Bebel est salué par de vifs applaudissements.

Vollmar déclare que le discours de Noské fut correct. « Chacune de ses phrases fut ponctuée par les applaudissements des députés socialistes. » Puis il s'en prend à la propagande antimilitariste à la Liebknecht, le seul chef que les socialistes français pussent revendiquer comme favorable à leurs doctrines.

L'antimilitarisme de Liebknecht a été jugé et condamné par trois Congrès du parti. Liebknecht a indiqué aujourd'hui qu'il fallait éviter de faire des sottises. Il voit lui-même combien il est difficile de les éviter et se voit contraint d'interpréter ce qu'il a dit. Ainsi nous autres, hommes politiques, juristes, nous sommes amenés à expliquer ce que nous avons voulu dire. Quel sera l'état d'esprit des jeunes gens quand, au moment d'entrer à la caserne, ils entendent ces choses. (Liebknecht affirme n'être pas l'auteur d'une parole citée par Vollmar) Non, vous ne l'avez pas dit. Mais l'*antimilitarisme, quelque insignifiant qu'il soit*, comprend d'autres personnes encore. Vous voyez comme la situation est délicate et quelle prudence il y faut. Liebknecht a dit que l'élan des Français, Belges et Russes dans la question de l'antimilitarisme, nous avait poussés en avant. Je nie cela de la façon la plus énergique. Il serait regrettable que nous ayons laissé se produire un mouvement dans la voie que depuis trois ans nous considérons comme absolument fausse et dangereuse.

Des bravos accueillent ce discours.

Kautsky prétend qu'on ne peut pas toujours reconnaître si on se trouve en présence d'une guerre d'agression. Puis il poursuit :

C'est heureusement un malentendu que de demander si la Socialdemocratie alllemande, en cas de guerre, se décidera d'après des points de vue nationaux et non pas d'après des points de vue internationaux, et si elle estime être en premier lieu allemande et en seconde ligne prolétarienne. Les prolétaires allemands sont solidaires des prolétaires français et non pas des provocateurs junkers allemands. Si cette question se pose, nous aurons à déterminer, clairement, notre action à l'égard du péril de guerre. On ne peut la déterminer aujourd'hui, il faut que nous demeurions libres dans le choix des moyens, sans en exclure aucun. Mais ce que nous autres, Allemands, ne pouvons pas décider pour nous seuls, c'est la question de savoir quelle attitude nous devons avoir envers une guerre déterminée, c'est une question internationale qui a été résolue à Stuttgart. Il est démontré que la Socialdemocratie allemande veut agir en ce sens, c'est là l'importance historique et mondiale des congrès de Stuttgart et je crois que les débats d'aujourd'hui ont prouvé que le prolétariat alle-

mand est disposé à agir dans le même sens et qu'il ne fera pas défection, quoi qu'il arrive.

Ces déclarations, dont l'obscurité embarrassée contraste avec la précision des précédentes, ont été accueillies beaucoup plus froidement que celles des autres délégués. Kautsky ne se montre pas patriote comme Vollmar et Bebel, mais il est *Autrichien.*

Tout le débat sur le militarisme est résumé par le rapporteur Südekum qui déclare : « *Aucune proposition de modifier notre attitude à l'égard du militarisme n'a été faite*, le parti tout entier est d'accord avec le groupe parlementaire. » Et la motion de blâme à l'égard de Noské fut repoussée par 300 voix contre 12; et ces douze dissidents ne blâmèrent que l'inopportunité des déclarations de Noské. C'est la condamnation absolue non seulement de l'antipatriotisme qui n'existe même pas embryonnairement en Allemagne, mais de l'attitude préconisée, en cas de guerre, par les socialistes français.

Le congrès d'Essen a précisé pour l'Allemagne la motion de Stuttgart. D'autres congrès la précisent pour d'autres pays. Nous verrons partout désavouées les promesses où s'engagèrent les socialistes français à Nancy. Et on peut affirmer que ceux-ci sont isolés. Les Allemands ne sont pas seuls à refuser de les suivre. Toutes les patries sont mieux traitées que la France. C'est là pour notre pays un triste privilège.

Le 15 septembre eut lieu à Christiania la 5e conférence internationale des organisations centrales des syndicats. La « France » n'y était point représentée. Et savez-vous pour quelle raison? Parce que le secrétariat international avait refusé de mettre contrairement au désir de la C. G. T. à l'ordre du jour... la grève générale et l'antimilitarisme. Le secrétariat avait refusé parce que ces questions n'intéressent pas les syndicats les plus importants, les Allemands et les Anglais. Ils veulent discuter de questions pratiques et non de problèmes théoriques. A la Conférence précédente, Legien, au nom de l'Allemagne, avait fait décider que les conférences internationales se borneraient à étudier des points d'administration syndicale. La Conférence où étaient représentés les syndicats d'Angleterre, de Hollande, de Belgique, du Danemark, de Suède, de Norvège, d'Autriche, d'Allemagne, de Finlande, de Hongrie et d'Italie, dans une déclaration adoptée à l'unanimité affirma que « sont exclues des débats toutes les questions théoriques et toutes celles qui concernent les tendances et la tactique du mouvement syndical dans les différents pays. » On ne s'étonnera pas de cette « résolution », si on sait qu'un de ses rédacteurs est l'Allemand Legien, dont nous avons rapporté

l'opinion sur la lèvre générale. Une fois de plus, les « Français » s'étaient singularisés.

La Confédération générale du Travail, non représentée au congrès des grands syndicats à Christiania, était représentée au congrès anarchiste d'Amsterdam qui vota le sabotage et la grève militaire. Or, la Confédération générale du travail représente l'organisation économique du socialisme français.

En Allemagne, le parti socialiste pendant ce temps exclut de son sein le docteur Friedeberg, coupable non pas d'antipatriotisme, mais seulement de « grève-généralisme ». La commission qui a prononcé l'exclusion se composait du député Legien que nous avons rencontré à Stuttgart, à Essen et à Christiania, du député Sladhagen, du conseiller municipal Borgmann et de M. Kautsky. M. Kautsky, tant vanté par M. Jaurès[1], prend part au vote d'exclusion du parti socialiste du préfacier d'un livre... d'Hervé, alors que celui-ci, par les soins de M. Jaurès, siège dans le comité directeur du parti socialiste français.

Le considérant essentiel de ce jugement solennel est le suivant :

La doctrine fondamentale de l'anarcho-socialisme est la même que celle de l'anarchisme. Friedeberg, en s'appropriant ces principes, s'est placé lui-même en dehors du parti. Tout en reconnaissant les services rendus par lui au prolétariat, de même que son honorabilité personnelle, la commission regrette de devoir rompre avec lui, et elle déclare que, par les déclarations qu'il a faites, Friedeberg a cessé d'être socialiste, et qu'il ne peut plus dorénavant être considéré comme faisant partie de la Socialdemocratie.

Cet *acte* consomme la rupture avec le groupe des anarcho-socialistes, dont les théories se rapprochent de celles de la Confédération générale du Travail, tout en restant encore en deçà.

V

Nous passons au dernier des actes révélateurs, au procès Liebknecht où nous trouvons peut-être la plus douloureuse confirmation de l'antagonisme qui existe sur la question de l'antimilitarisme entre socialistes français et socialistes allemands.

Liebknecht vient d'être, pour une brochure antimilitariste, poursuivi et condamné comme coupable de haute trahison. Le Président du Tribunal supérieur de Leipzig, voulant convaincre l'accusé d'hervéisme, indique qu'il « a approuvé la résolution tion Jaurès-Vaillant (celle de Nancy) qui recommande de recourir

[1] *Humanité* du 29 septembre.

en cas de guerre à l'insurrection ». Liebknecht déclare qu'il *ne veut pas de l'insurrection* et que « d'ailleurs il n'est pas responsable des théories d'Hervé; qu'il en est, au contraire, un adversaire déterminé ».

Je n'ai rien de commun avec l'hervéisme... *Sur le terrain antimilitariste, je me trouve plus à droite que Jaurès.* Je combats l'hervéisme dans ma brochure, et je vous le dis en toute franchise, car je considère ma condamnation comme une chose décidée : vouloir employer en Allemagne *les moyens français* de propagande équivaudrait à mettre un costume de bain pour aller patiner.

Et que dit Bebel, le seul témoin à décharge cité par Liebknecht :

Le parti socialiste allemand, et moi en particulier, nous nous sommes toujours énergiquement opposés à une propagande comme le désire M. Liebknecht, parce qu'elle est pratiquement fausse et tactiquement maladroite... Nous craignons qu'en pratiquant spécialement une agitation antimilitariste, nous ne perdions de vue les buts essentiels. Mais il y a encore cette considération que la propagande antimilitariste est délicate, et mettrait trop de nos camarades sous le coup du paragraphe 112 du Code pénal.

Bebel, sur une question du président, déclare que Liebknecht a établi à Stuttgart, quoiqu'il n'ait joué aucun rôle dans ce congrès, une ligne de démarcation très nette entre Hervé et lui. Et il ajoute : « A mon avis, il n'y a pas dans toute la Socialdemocratie allemande un seul camarade qui partage les idées de M. Hervé et je dois dire à ma grande satisfaction que je n'en ai pas trouvé trace dans la brochure de M. Liebknecht. » Le président apprécie la motion de Stuttgart et fait remarquer qu'elle n'est autre chose qu'un compromis laissant à chaque parti sa liberté d'action et il demande si M. Liebknecht ne l'a pas qualifiée à Essen de véritable progrès. Bebel répond :

C'est ce que M. Liebknecht a dit, mais à Stuttgart nous avons combattu, quatre jours, sur le terrain de l'antimilitarisme. Une partie de la *délégation française voulait voter une résolution qui était inspirée des doctrines hervéistes*, nous avons nettement déclaré que nous, Allemands, n'accepterions rien de semblable. Nous avons, au cours de la discussion, fait des concessions, notamment aux Français, en acceptant, dans la résolution, de mentionner des faits historiques. *Mais nous avons exigé comme condition sine quâ non que devant le danger d'une guerre, chaque nation prendrait les mesures qui lui conviendraient.* Nous ne l'aurions pas votée sans cela. *Que les Français fassent ce qu'ils veulent, cela ne nous lie pas.*

Bebel déclare ensuite qu'il *n'admet pas l'interprétation de Vandervelde*, d'après laquelle Vaillant énumérait les moyens

d'action, tandis que Bebel les reconnaissait sans les énumérer.

Il dit encore « qu'à son grand étonnement, Hervé a voté la motion de Stuttgart »; puis, que Liebknecht ne voulait pas de propagande à la caserne, qu'il n'a jamais été question de briser l'autorité militaire suprême de l'empereur. Quant à celui qui prétendrait instruire le prolétariat dans le mouvement des armes, pour créer les communes insurrectionnelles, Bebel le traite *de fou*.

La sagesse des socialistes allemands se retrouve chez leurs camarades d'Autriche. Ceux-là aussi avaient un Congrès qui commença le 30 septembre. Il n'y fut pas question d'antimilitarisme. On ne parla des soldats que pour dire qu'il fallait défendre leurs intérêts. Il ne s'agissait pas d'affaiblir l'armée, mais de la fortifier. Voilà les paroles qu'on entendait au lendemain de Stuttgart dans les pays de langue allemande.

Quel sens reste donc aux paroles enthousiastes qu'au lendemain de Stuttgart M. Jaurès écrivait dans son journal? Il disait[1] :

> Sous l'inspiration de l'Internationale, la classe ouvrière de tous ces pays va exercer contre la guerre, contre le militarisme une action plus vigoureuse et plus homogène que jamais. A l'Allemagne, la France empruntera ses qualités admirables d'organisation, mais elle stimulera par son élan l'action du socialisme allemand. Désormais il y a une Internationale vivante, réelle, agissante. C'est un monde nouveau qui s'organise.

Le Congrès était à peine clos que des démentis de ces paroles lui étaient, sous des formes plus ou moins douces, jetés à la face. Il faut mentionner encore, parmi tous ceux que nous avons énumérés, ceux que lui infligèrent le Congrès scandinave et le Congrès des Trade-Unions anglaises. Et le dernier a pour auteur Liebknecht, le plus avancé des antimilitaristes allemands.

En France seulement, après Stuttgart et Essen, il y eut des manifestations antimilitaristes. Ce fut l'appel de *la Voix du peuple*[2] où on disait que s'évanouissaient « les sophismes qui faisaient illusion sur le rôle de l'armée ». Ce furent des placards antimilitaristes, ce fut le Congrès des Travailleurs de la peau[3] qui adopta un ordre du jour où on reprend la motion de Limoges-Nancy en spécifiant « qu'aux ordres de mobilisation on répondra par un refus en masse de marcher », c'est le manifeste du Conseil national du parti socialiste qui invoque, ô ironie! le congrès de Stuttgart, pour s'opposer au « brigandage » marocain et s'écrie : « Dressons contre les gouvernants criminels la classe ouvrière, faisons campagne ensemble. » C'est enfin le congrès de la Fédération de la Seine tenu à Paris le

[1] *Humanité* du 25 août. — [2] Du 6 septembre. — [3] *Humanité* du 23 septembre.

20 octobre qui déclara non avenue pour la France la motion de Stuttgart hostile aux syndicats anarchisants, et encouragea ainsi la Confédération générale du travail dans le sabotage, dans l'action directe tant vantée par M. Vaillant, à Nancy.

Nous croyons avoir rempli notre tâche et montré que les socialistes allemands sont dans la question de l'antimilitarisme aux antipodes des socialistes français. Liebknecht lui-même, qui est le seul socialiste allemand qui, tout en s'élevant contre la propagande dans les casernes, souhaitait une propagande antimilitariste spéciale quoique légale, propagande que condamna formellement le congrès d'Essen, cette année, comme celui de Mannheim, l'année dernière, Liebknecht lui-même vient de déclarer à Leipzig : « Dans la question du militarisme, je suis plus à droite que Jaurès... Quant à Hervé, je n'ai rien de commun avec lui[1]. » Plus durs encore sont les autres socialistes allemands qui reprochaient à Liebknecht, avant sa condamnation, ses « jeux révolutionnaires enfantins ». Quand un organe plus socialiste encore que le *Vorwaerts*, la *Leipziger Volkszeitung*, déclare que la motion de Nancy est, si on en considère l'essence, identique avec les motions d'Hervé, quelle importance prennent les condamnations, pour ne pas dire les exécutions d'Hervé auxquelles se livrent les socialistes allemands! En disant avec Liebknecht : « Nous n'avons rien de commun avec Hervé »; en disant avec Bebel[2] : « Il n'y a pas un seul socialiste allemand qui partage les vues d'Hervé »; en disant avec le président de la Haute-Cour de Leipzig : « Vous, Bebel, avez déclaré à Leipzig que le parti socialiste allemand était aussi loin que possible d'Hervé et n'avait rien à faire avec ses tendances antimilitaristes », les socialistes allemands ne brisent-ils pas du même coup avec les socialistes français qui, selon la *Leipziger Volkszeitung*, ont fait leur l'hervéisme, ainsi que le constate M. Hervé lui-même[3]?

Et si cela est, quelle valeur garde pour l'Allemagne la motion de Stuttgart, laquelle autorise les socialistes français à se servir, pour empêcher la guerre, de tous les moyens les mieux appropriés, c'est-à-dire de la grève générale et de l'insurrection? Elle n'en garde aucune, comme l'a loyalement reconnu à Leipzig Bebel[4]. « Dans le dernier alinéa de la motion de Stuttgart, il est expressément stipulé qu'en cas de guerre chaque nation *doit rester libre* de

[1] *Vorwaerts* du 11 octobre.
[2] *Vorwaerts* du 11 octobre.
[3] *Guerre sociale*, *passim* et *Matin* du 12 octobre.
[4] *Vorwaerts* du 11 octobre.

faire telles démarches qu'il lui conviendra. *Que les Français fassent ce qu'ils voudront. Cela ne nous lie pas.* »

La nouvelle déclaration de Bebel vient à point pour donner à une phrase récemment écrite par M. Jaurès une saveur toute particulière : « De ce jour date, écrit M. Jaurès [1], pour les socialistes allemands le devoir reconnu par eux, proclamé par eux avec l'Internationale à Stuttgart, de développer toute la force d'action qui est en eux pour prévenir ou pour arrêter la guerre. »

Balivernes! s'écrierait Vollmar comme il fit à Stuttgart, et Bebel se contenterait de hausser les épaules, en disant sans doute à part lui, dans son langage d'une savoureuse familiarité : « tolles Geschwätz! » (sot bavardage!) Ils le diraient surtout en lisant des tirades comme celles-ci, d'hier [2].

Ils (les socialistes) les avertissent (les gouvernements) qu'à déchaîner une guerre qui n'aurait pas pour objet évident la défense de l'existence et de l'indépendance nationale, ils déchaîneront une révolution prolétarienne; et cette révolution, bien loin d'affaiblir la défense, la fortifierait au contraire; car la nation affranchie des aventuriers et des politiciens de proie, offrirait à l'étranger la paix honorable par l'arbitrage; s'il la refusait, alors c'est avec toute l'énergie nationale et révolutionnaire, c'est avec des chances incomparables de victoire que la patrie se défendrait. Est-ce que c'est là un plan de désorganisation nationale?

Ah le bon billet!

Liebknecht vient d'être condamné à dix-huit mois de forteresse pour des propos plus insignifiants. L'Allemagne, moins menacée, exige qu'on prenne des mesures pour sa sauvegarde.

Au lendemain du congrès de Stuttgart, qui pourtant avait confirmé la modération des socialistes allemands, les *Hamburger Nachrichten*, l'ancien organe de Bismarck, écrivirent : « Le devoir urgent s'impose à l'Empire et à l'Etat de s'opposer brutalement, par tous les moyens, aux efforts de bouleversement de la Socialdemocratie ». Le *Berliner Tageblatt* (libéral) écrivait : « Derrière les scènes comiques du congrès se jouait une autre pièce, celle-là dramatique d'une grandeur imposante qui devrait émouvoir et réveiller les adversaires de la Socialdemocratie », etc.

Et après le procès de Liebknecht, il y a presque unanimité pour approuver le jugement. Le *Reichsbote*, conservateur, trouve le jugement qui condamne Liebknecht à dix-huit mois de forteresse « excessivement clément ». Le *Berliner Tageblatt* estime également la condamnation « clémente ». La *Gazette nationale* (nationale-libérale) approuve le jugement, même au point de vue

[1] *Humanité* du 28 septembre.
[2] *Humanité* du 16 octobre.

juridique, alors que la *Post* (conservatrice) déclare qu'il faut « le considérer au point de vue politique ». La *Taegliche Rundschau*, le journal que lit, dit-on, Guillaume II écrit :

La douceur de la condamnation ne laisse pas que d'inquiéter gravement. L'arrêt de la cour n'est pas fait pour sauvegarder les suprêmes intérêts de l'Etat, qui serait gravement mis en péril par la pénétration, dans l'armée, d'idées de haute trahison. On ne peut se rendre maître de la Socialdemocratie que quand elle sait que toute velléité d'offenser la loi, est réprimée avec une dureté absolue, et quand elle regarde la monarchie et l'Etat en pensant au dicton : « Cet animal est fort méchant; quand on l'attaque, il se défend. »

Le parti socialiste allemand, qui, par l'organe du *Vorwaerts*, déclare cette attitude « incroyablement réactionnaire », vient lui-même au secours de son pays en excluant l'anarchosocialiste Friedeberg, comme il exclurait Hervé, comme il exclurait Jaurès.

La France se résignera-t-elle à assister impuissante à la propagande meurtrière qui se poursuit chez elle?

Ne se trouvera-t-il pas des Français assez ardents, assez enthousiastes et assez désintéressés pour entreprendre la lutte contre les égarés ou les criminels qui, de leurs propres mains, égorgent lentement la patrie? Ne sauront-ils pas faire l'effort décisif qui débarrassera ce pays de la lèpre?

Point n'est besoin pour cela de mesures d'exception. L'énergie légale du gouvernement suffirait à endiguer ce mouvement de mortelle désorganisation. Il serait téméraire de compter sur elle, raison de plus pour que la propagande individuelle soit infatigable. Que les Français, à quelque parti qu'ils appartiennent, se concertent. Qu'ils constituent eux aussi des groupes, dont la tâche consistera à combattre toutes les marques de défaillance nationale où quelles se trouvent, sa tâche sera plus facile que beaucoup ne le supposent.

S'ils savent agir, ils l'emporteront, parce qu'ils lutteront pour la patrie. Non pas pour cette patrie abstraite qu'une rhétorique malsaine sacrifie à la liberté et à la justice universelles, mais pour la patrie concrète, pour le sol qu'ils habitent, pour la langue qu'ils parlent, pour le passé dont ils sont nés, pour cette patrie qui, à Stuttgart, à Mannheim, à Essen fut la patrie allemande, et qui doit être pour nous, partout où pensent et veulent des Français, la patrie française.

***

UN GRAND MARIN

TOURVILLE[1]

III. — La gloire dans la défaite. — La Hougue (1692-1701).

En 1692, Louis XIV résolut de frapper un grand coup sur la ligue d'Augsbourg. Il voulait finir la guerre contre l'Angleterre et la Hollande, dont la durée épuisait le royaume et, pour y arriver, tenter de nouveau une descente en Angleterre. C'était là prendre un grand parti et exposer tout à la fois l'existence de notre marine, qui gardait encore le prestige de la victoire de Bévéziers et le succès définitif de la politique, qui consistait à remettre Jacques II sur son trône. Mais le roi était induit en erreur par les renseignements que lui donnaient Jacques II et sa petite cour d'émigrés. On lui représentait, en effet, une grande partie de l'armée anglaise et de la marine comme prêtes à se soulever pour leur souverain légitime; on assurait, en particulier, que la moitié au moins des officiers de la flotte tournerait du côté de la France et viendrait défendre la cause de Jacques II, si seulement on leur en donnait l'occasion. Trompé par les espérances illusoires si fréquentes chez les défenseurs d'une cause vaincue, le roi crut pouvoir risquer une tentative en Angleterre, qu'une campagne sûrement heureuse, ou du moins on le lui avait fait croire, de la flotte couvrirait et dont elle assurerait le succès. Tourville se trouvait tout naturellement désigné pour être à la tête des forces navales de la France. Cette fois, insinuait-on malicieusement parmi ses détracteurs, le vainqueur de Bévéziers aurait l'occasion de montrer qu'il savait faire autre chose que « courir le large » dans l'Océan et reconnaître les ennemis uniquement pour « pirouetter » autour d'eux en les évitant.

Au mois de février 1692, le plan d'une nouvelle descente sous les ordres des maréchaux de Bellefonds et de Berwick est arrêté.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1907.

Vingt vaisseaux seraient armés à Toulon et commandés par d'Estrées : ils viendraient, dans l'Océan, protéger l'armée de débarquement, tandis que Tourville, avec le reste de la flotte, c'est-à-dire avec plus de quarante-cinq vaisseaux, tiendrait les escadres ennemies en respect et, si elles s'approchaient, saurait les disperser par une victoire. Tel était le plan, conçu par Pontchartrain et ses conseillers, Bellefonds et Bonrepaus, auquel le roi, après l'avoir examiné avec soin, donna son assentiment. Cette décision ne fut prise qu'après un long examen et surtout après la lecture des curieux et intéressants mémoires de Bonrepaus, qui jouissait alors, à Versailles, d'une grande autorité.

C'était un homme rempli d'ardeur et dont[1], ainsi qu'on l'a dit, « l'imagination méridionale s'exaltait facilement et concevait, sous l'impulsion d'un patriotisme ardent, des plans de campagnes éblouissants, mais hors de proportion avec les moyens d'action dont il disposait, et pour l'exécution desquels il faisait trop bon marché des dispositions pratiques et des éventualités fâcheuses ». Aussi, lorsque, dans l'hiver de 1691 à 1692, le roi demanda à M. de Bonrepaus un mémoire sur la prochaine campagne, celui-ci ne fut-il nullement embarrassé ni troublé par cette épineuse mission, loin de là. Il se hâta d'obéir et, en peu de temps, il avait rédigé un curieux travail qui décida du plan de la campagne de 1692. Les idées exposées par Bonrepaus dans son mémoire, qui a été conservé, sont aussi spécieuses que séduisantes : réunion et armement facile de la flotte, entrée dans la Manche, dispersion des forces ennemies, descente en Angleterre, soumission des peuples uniquement attachés à leurs intérêts et prêts à obéir au plus fort, prise de Londres entraînant la soumission de tout le royaume et le rétablissement de Jacques II, tout cela se suit et s'enchaîne dans un langage facile et coloré, comme une déduction logique à laquelle il ne manque malheureusement qu'une base.

Malheureusement, à tous ces beaux projets si séduisants et si faciles sur le papier, la base manquait si bien qu'il eût été difficile même au plus grand génie de les mettre à exécution et qu'ils n'étaient que des chimères comme l'événement ne tarda pas à le montrer. Ils n'en contribuèrent pas moins pour leur part à égarer l'esprit du roi qui s'en montra charmé.

La préparation en fut, du reste, aussi mal menée et aussi contradictoire que ces plans en eux-mêmes étaient chimériques et mal conçus. Toute l'activité dévorante d'un Seignelay n'aurait pu les faire passer à l'état de réalité et l'on ne pouvait compter sur

[1] Crisenoy, *la Campagne maritime de 1692*, p. 5. Paris, Dupont, 1865.

Pontchartrain pour accomplir une pareille merveille. Ils ne s'appuyaient, en effet, que sur la plus fausse idée de l'état des esprits en Angleterre et de nos forces en comparaison des flottes alliées. Il suffit à Guillaume d'Orange et à sa femme la reine Marie, lorsqu'ils furent instruits des semblants de conspiration et de l'ébranlement de quelques officiers restés au fond de l'âme partisans de Jacques II, il leur suffit de quelques punitions et de quelques menaces faciles à mettre à exécution, pour étouffer toute apparence de rébellion, tout essai, toute pensée même d'hésitation dans l'obéissance. Averti des bruits qui avaient couru, le roi d'Angleterre en profita même pour obtenir de plus larges subsides du Parlement, augmenter ses forces, resserrer les liens de la discipline afin d'avoir une armée plus docile et plus souple, plus à la main, suivant l'expression d'aujourd'hui. Cela fait sans bruit pour ne pas dissiper la fatale confiance de son adversaire et le maintenir dans ses illusions, il ne bougea plus et attendit que nous vinssions nous-mêmes lui fournir l'occasion d'effacer le souvenir de Bévéziers et de reprendre, pour l'Angleterre, « l'empire des mers » un moment ébranlé.

Tourville, qui eût dû être le premier, sinon le seul consulté et aussi le seul écouté, ne semble pas, au contraire, avoir même été appelé à donner son avis. On lui communiqua sans doute le mémoire de Bonrepaus, mais par forme seulement et il dut se borner à faire par conscience des remontrances et des objections qu'il savait devoir être inutiles. Il le fit cependant avec sa franchise et sa netteté accoutumée, puis une fois sa conscience déchargée, il renferma en lui-même toutes ses appréhensions trop bien fondées.

Dès la fin de février, le vice-amiral de Tourville était, du reste, de retour à Brest suivant les ordres de la cour, pendant qu'on y préparait, ou du moins on aurait dû y préparer, dans le plus grand secret l'expédition sur laquelle Louis XIV comptait pour renverser le roi Guillaume et remettre Jacques II sur son trône. Celui-ci vint de sa personne à la fin d'avril au lieu désigné pour la concentration des troupes et des vaisseaux de transport, c'est-à-dire au village de Saint-Vaast, situé au fond de la petite rade de la Hougue. A ses côtés se trouvaient le maréchal de Bellefonds et Bonrepaus. Ni l'un ni l'autre, malgré leur bonne volonté, n'avaient l'expérience ni l'activité nécessaires pour l'énorme tâche qu'il eût fallu mener à bien. Ce n'était pas peu de chose, en effet, que d'assembler en pleine mauvaise saison, le long d'une côte éloignée de tout grand port, exposée à tous les vents et dans le plus grand secret, 300 bâtiments de charge, 70 vaisseaux de ligne,

18 000 hommes d'infanterie, 4000 chevaux, de l'artillerie, des vivres et des munitions. Pour mener à bien une telle entreprise, il eût fallu ou l'impétueuse activité d'un Seignelay, ou l'impérieuse habileté d'un Louvois. Le *Triumvirat de la Hougue*, comme on disait, c'est-à-dire le roi Jacques, Bellefonds et Bonrepaus n'en contenait aucun et Tourville, le cœur plein d'amertume et de tristes pressentiments, assistait impuissant aux préparatifs mal conduits d'une campagne qu'il sentait devoir être décisive pour la gloire de la marine française et sa propre réputation. Comme on aurait dû s'y attendre, étant ainsi dirigés à trois sans unité comme sans fermeté, les préparatifs furent mal faits, sans ordre ni célérité. De plus, l'intendant Arnoul, déjà connu autrefois par ses lenteurs à Toulon et qui, l'année précédente, avait aussi par son manque d'activité contribué à l'issue négative de la campagne, se trouvait être de nouveau le principal instrument de la préparation de l'expédition.

Au mois de mai, lorsque la flotte dut appareiller, rien n'était prêt. Les levées d'hommes n'avaient pas réussi; malgré la violence exercée sur les matelots recrutés de force, il manquait plus de 2400 hommes aux forces destinées à la descente. Vingt vaisseaux restaient désarmés dans le port de Brest attendant les troupes qu'ils devaient transporter, et d'Estrées qui devait les amener n'arrivait pas. A la date fixée pour l'appareillage, les vaisseaux de guerre seuls étaient prêts à entrer en campagne. C'est seulement avec quarante navires mal équipés et avec un petit nombre de soldats inférieur aux besoins prévus que Tourville, pour obéir aux ordres de la cour, dut mettre à la voile au commencement de mai 1692. Victor-Marie d'Estrées, déjà vice-amiral, devait lui en amener douze autres et Villette-Murçay cinq; celui-ci parvint seul, comme on le verra plus loin, à le rejoindre en temps utile. S'il n'avait pas reçu les forces nécessaires pour pouvoir mener victorieusement campagne, Tourville avait en revanche reçu de très bonne heure des instructions rédigées par le ministre à Versailles, dont il ne devait pas s'écarter. Il semble opportun de reproduire ici en entier ces instructions à la fois impératives et embrouillées, absolues et contradictoires qui finissaient même par une allusion directe aux reproches adressés à Tourville sur la conduite de la dernière campagne. Elles furent, on peut le dire hardiment, la cause première et directe des événements qui allaient suivre. L'orgueil justement blessé, du général victorieux, qui se voit si mal jugé et presque accusé de pusillanimité, ne lui permit pas de s'en écarter, si peu que ce fût, même au risque de tout compromettre.

Une phrase écrite de la propre main du roi et qui pouvait passer pour un ordre l'obligea du reste à surmonter toutes ses répugnances, et à livrer bataille malgré lui. « L'on verra, ainsi que le faisait remarquer une note manuscrite inscrite sur la copie de ces instructions conservées dans les « Mémoires pour servir à la vie de Tourville », que le roi fut pour l'y contraindre obligé d'y ajouter un mot de sa main, vu que le comte de Tourville étant sur les lieux voyait l'impossibilité de pouvoir réussir [1]. » Voici ce document qui a une si grande importance pour l'histoire maritime de cette année 1692 :

Sa [2] Majesté ayant expliqué de bouche au sieur de Tourville ses intentions sur le service auquel elle destine son armée navale pendant cette campagne, elle se contentera de lui dire qu'elle veut qu'il mette à la voile le 25 avril prochain, en quelque état que soit le *Soleil Royal* qu'il doit monter, avec le nombre de vaisseaux de guerre, les brûlots et les bâtiments de charge qui seront en état de le suivre. Il verra par la liste ci-jointe les vaisseaux qu'elle destine pour partir avec lui, espérant qu'ils pourront tous mettre à la voile ledit jour 25 avril. Mais, elle lui répète encore que s'il y a quelques vaisseaux, qui par quelque accident imprévu ne soient pas en état d'appareiller en même temps que lui, elle veut qu'il les laisse. Elle se fera informer des raisons qu'auront eu de rester ceux qui les commandent et elle se remet à les punir dans la suite s'ils le méritent. Cependant, en cas que quelqu'un, soit par mauvaise volonté, soit par ignorance, ne fît pas la diligence nécessaire, dans une occupation aussi importante, Sa Majesté lui permet de l'interdire et de donner à un autre le commandement de son vaisseau. Elle lui permet aussi de prévenir par ses ordres tout ce qui pourrait essuyer quelque retardement et elle approuve tout ce qu'il fera pour cela. Ledit sieur de Tourville connaîtra par le pouvoir qu'elle lui donne en cette occasion qu'elle veut absolument que la diligence qu'elle désire se fasse et qu'elle se prendra à lui si elle ne se faisait pas.

Après être sorti de Brest, Sa Majesté veut qu'il entre sans perdre de temps dans la Manche, qu'il détache aussitôt de son armée les plus fins de voile pour aller au-devant jusqu'à la rade du Havre, et donner avis au sieur de Bonrepaus de sa venue. Sa Majesté veut qu'il mouille à la rade de la Hougue où il embarquera, tant sur les vaisseaux de guerre que sur les bâtiments qui seront à sa suite, toute l'infanterie, en attendant les bâtiments chargés de cavalerie et de munitions nécessaires pour la descente, qui devront sortir du port du Havre; et aussitôt qu'ils l'auront joint, Sa Majesté veut qu'il aille aux côtes d'Angleterre pour y faire le débarquement. Sa Majesté se remet du choix du lieu où il faudra faire la descente au roi d'Angleterre, duquel Sa Majesté désire qu'il suive en cela les ordres, et les avis du sieur Maréchal de Bellefonds, qui commandera l'armée de terre.

Après que la descente sera achevée, Sa Majesté veut qu'il renvoye

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 90.

[2] M. de Bonrepaus, *la Marine et le désastre de la Hougue*, par A. de Boislisle. Paris, 1877.

dans les ports de Normandie les bâtiments de charge, dont les équipages ne seront composés que d'invalides, et les autres à Brest, sous l'escorte de quelques frégates, qu'il reste dans la Manche avec les vaisseaux de guerre, brûlots, corvettes et autres bâtiments nécessaires pour le service de l'armée, en observant d'en envoyer au sieur de Châteaurenault, qui commandera les vaisseaux qui le devront joindre, les ordres qu'il estimera nécessaires pour faciliter la jonction et des signaux de reconnaissance.

Sa Majesté se remet à lui du choix de la croisière pour faciliter cette jonction et ôter aux ennemis le moyen de l'empêcher. Il trouvera ci-joint les signaux de reconnaissance du comte d'Estrées, afin qu'en cas qu'il n'arrive après le départ du sieur de Tourville, il puisse l'aller joindre dans la Manche.

Sa Majesté veut absolument qu'il parte de Brest ledit jour 25 avril, quand même il aurait avis que les ennemis seraient dehors avec un nombre de vaisseaux supérieur à ceux qui seront en état de le suivre. Il observera cependant, dans ce cas, de ne point détacher les vaisseaux fins de voile, comme il lui est ordonné ci-dessus. En cas qu'il les rencontre en allant à la Hougue, Sa Majesté veut qu'il les combatte en quelque nombre qu'ils soient, qu'il les poursuive jusque dans leurs ports, s'il les bat, après avoir envoyé au Havre un détachement de l'armée pour prendre les bâtiments de charge, et les mener ensuite au lieu où se devra faire la descente, et, s'il a du désavantage, Sa Majesté se remet à lui de sauver l'armée le mieux qu'il pourra.

En cas que les ennemis n'étant pas assez forts pour donner une bataille ne veuillent que faire perdre du temps pour empêcher la descente, il fît tout ce qui sera possible pour les engager au combat. Et s'il ne peut en venir à bout, il disposera l'armée de manière qu'elle puisse couvrir la descente.

Mais, en ce cas, qu'en entrant dans la Manche, il apprenne, soit par les avis qu'il recevra du Havre, soit par les vaisseaux qu'il trouvera à la mer, que les ennemis sont à la rade de Sainte-Hélène (île de Wight) Sa Majesté veut qu'il fasse en sorte de les y surprendre avant que d'aller à la Hougue, qu'il les y attaque, et qu'il trouve le moyen de les y faire périr. Il lui recommande d'éviter en cette occasion les accidents qui lui firent perdre le moyen de les y attaquer en 1690.

Si, lorsqu'il mènera les bâtiments de charge au lieu de la descente, ou lorsqu'elle sera commencée, les ennemis viennent l'attaquer avec un nombre de vaisseaux supérieur à celui qu'il aura sous son commandement, Sa Majesté veut qu'il les combatte et qu'il opiniâtre le combat, de sorte que, quand même il aurait du désavantage, les ennemis ne puissent empêcher que la descente s'achève.

Mais si, lorsqu'elle sera achevée et qu'il aura renvoyé les bâtiments de charge, les ennemis viennent l'attaquer, Sa Majesté ne lui permet de n'engager le combat qu'en cas qu'ils n'aient pas plus de dix vaisseaux plus que lui; mais elle veut *qu'il s'approche d'assez près pour les reconnaître lui-même quand cela devrait l'obliger à combattre.*

Sa Majesté se remet à lui donner d'autres ordres par l'escadre que le sieur de Chateaurenauld lui mènera pour les opérations du reste de la campagne.

Comme il est important que le sieur de Bonrepaus qui sera au Havre soit exactement informé de tous les mouvements de l'armée navale pour régler sur cela l'embarquement de la cavalerie et la sortie des

vaisseaux qui la porteront, Sa Majesté veut qu'il lui en envoye exactement tous les ordinaires et qu'il lui envoye des courriers exprès lorsqu'il aura des choses intéressantes à lui faire savoir, par exemple pour lui donner avis de son départ au moment où il fera appareiller, ou encore qu'il y ait des événements qui avancent ou retardent la partance et aussitôt qu'il sera dehors, il lui dépêchera des corvettes et ensuite des vaisseaux fins de voile ainsi qu'il lui est expliqué ci-dessus.

Fait à Versailles, le 26 mars 1692.

J'ajoute[1] ce mot de ma main à cette instruction pour vous dire que ce qu'elle contient est ma volonté, et que je veux qu'on l'observe exactement et que quelque désavantage que nous puissions avoir, il faut donner le combat.

Signé : Louis, et, plus bas, Phélypeaux.

Ces instructions sont datées du 26 mars 1692, c'est-à-dire près de deux mois avant l'ouverture réelle de la campagne, ce qui révèle chez le ministre une volonté bien arrêtée et le plus étrange des parti-pris. Comment, en effet, croire pouvoir donner des instructions absolues et définitives sur une campagne maritime, alors que non seulement elle n'est pas engagée, mais qu'on ne sait pas encore dans quelles conditions elle s'ouvrira, quelles seront les forces des ennemis et celles que l'on pourra leur opposer? Ce plan de campagne, si le nom peut être donné aux instructions qui précèdent, fut cependant le seul que Tourville reçut et il mit son point d'honneur de soldat et de gentilhomme à l'exécuter à la lettre.

D'autant plus que cette instruction avait été précédée d'une lettre de Pontchartrain, aussi désagréable pour lui par le fond que par la forme. Cette lettre, jusqu'alors inédite, mérite d'être citée; elle peut contribuer à expliquer la conduite de Tourville dans les événements qui allaient suivre; elle explique aussi le profond silence qu'il garda sur les instructions du roi, silence qui lui a fort été reproché comme une marque de hauteur :

Vous[1] trouverez ci-joint l'instruction que le roi m'a commandé de vous envoyer sur ce que Sa Majesté désire que vous fassiez jusqu'à ce que la descente soit achevée, se réservant à vous envoyer d'autres ordres en ce temps. Comme le succès de cette entreprise dépend uniquement de la diligence, Sa Majesté vous donne tout le pouvoir dont vous avez besoin pour la faire faire. Vous verrez même qu'elle veut *que vous partiez* sans attendre les vaisseaux qui ne pourront vous suivre. Et si, lorsque le jour de votre départ arrivera, il y avait plusieurs vaisseaux qui n'eussent pas tous leurs équipages, Sa Majesté trouvera bon que vous en fassiez prendre des uns pour rendre ceux des autres complets. Mais il ne faut pas, s'il vous plaît, que vous ayez

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 90.

recours à ce remède qu'à l'extrémité parce que si les ordres que j'ai donnés sur les levées s'exécutent comme je l'espère, les matelots doivent vous être arrivés à Brest dans le 15 ou le 20 d'avril. Il y a seulement à observer sur cela que Sa Majesté voulant que les vaisseaux des officiers généraux servent préférablement aux autres, il faudra, en ce cas, prendre par préférence les matelots des derniers capitaines de la seconde escadre. Au surplus, il n'est pas nécessaire que vous attendiez sur rien de nouveaux ordres. Vous pourrez faire de vous-même tout ce qui ira à la diligence *et vous fâcheriez* le roi si, sous prétexte d'attendre des explications sur les ordres que vous avez reçus, vous différiez votre départ d'une marée.

Le roi m'ordonne aussi de vous dire *de ne parler à personne* de ce qui est contenu dans votre instruction et je suis bien aise de vous avertir que vous vous feriez une affaire auprès de Sa Majesté s'il lui revenait que vous l'eussiez communiqué à des personnes hors à M. de Bonrepaus seulement. Sa Majesté a résolu de prendre cent gardes de la marine de Brest pour commander les bâtiments de charge qu'elle fait préparer à Saint-Malo et dans ses ports de Normandie. Son intention est que vous détachiez ceux qui seront les plus propres à ce service, les gardes seront censés présents dans les équipages des vaisseaux et en feront partie. Et après la descente, ils iront y prendre leur place. Aussitôt que ce détachement sera fait, il faudra que vous en fassiez passer quinze des plus actives (*sic*) à Saint-Malo où ils recevront des ordres sur ce qu'ils auront à faire, et que vous envoyez les ordres au Havre. Il faut, s'il vous plaît, que vous donniez vos ordres, de sorte que ceux qui doivent aller à Saint-Malo y arrivent le 10 du mois prochain et que vous leur ordonniez de faire ce que M. de Bonrepaus leur prescrira.

Quand on lit ces lignes si sèches, parfois même presque blessantes et que d'autre part on se reporte à la phrase des instructions où le roi lui ordonne « d'approcher les ennemis d'assez près pour pouvoir les reconnaître lui-même quand même cela devrait l'engager à combattre », et à cette autre où il était dit que le roi voulait, « s'il rencontrait les ennemis à la Hougue, qu'il les combatte en quelque nombre qu'ils soient », il est facile de comprendre, comme on dirait aujourd'hui, l'état d'âme de Tourville. On n'a plus de peine à s'expliquer sa volonté bien arrêtée de tout risquer, d'aller même au-devant d'un échec certain pour obéir à des ordres ainsi donnés et laver son honneur des insinuations malveillantes qu'on lui prodiguait. Le commandant de la flotte était cependant un trop honnête homme pour croire sa responsabilitée entièrement dégagée par les instructions venues de Versailles. Après les avoir reçues, il se mit en devoir d'y répondre avant de les exécuter, au risque de mécontenter de nouveau le roi et de s'aliéner encore plus sa faveur. Il envoie à Pontchartrain

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 118.

une longue lettre[1] pour exposer en détail les objections que soulevait le plan de campagne de 1692, et dans cette lettre il ne ménageait rien ni personne et disait à fond son avis. Non content de cela, il rédige un mémoire par questions et réponses destiné à éclairer complètement le ministre sur les difficultés du projet adopté par la cour. Ces deux documents, fort importants pour l'histoire maritime, seraient dignes d'être rapportés en entier et d'être étudiés en détail si leur dimension permettait de les citer ici dans toute leur étendue. Ce sont des documents historiques qui ne devront pas être négligés par les historiens futurs de cette campagne. Tourville y expose avec soin les raisons qui lui font craindre d'aller faire campagne dans la Manche et d'être obligé d'y livrer bataille à la flotte alliée beaucoup plus nombreuse et mieux armée que la nôtre. Cette crainte qui lui a été souvent reprochée, surtout par ceux qui n'étaient pas marins, tenait à la grande connaissance qu'il avait de cette mer, de ses courants dangereux, de ses mauvais fonds et des vents violents qui en rendaient, alors surtout avec la navigation à voile, le séjour périlleux. L'avenir ne devait que trop lui donner raison et il semble vraiment qu'il lise dans cet avenir lorsqu'on le voit écrire les lignes suivantes qui ont l'air d'une prédiction de ce qui allait se passer à la Hougue :

Si notre armée avait quelque désavantage dans un combat et que nous fussions obligés à une retraite comme les ennemis le furent en 1690, il est sûr que notre armée courerait risque d'être entièrement défaite, parce que si les vents venaient de l'aval avec force nous ne pourrions étaler les marées du côté de l'ouest, à cause que la mer, devenant trop grosse, nos ancres ne pourraient tenir et notre armée serait réduite à retomber parmi les ennemis ou à passer le Pas-de-Calais si, par exemple, on avait combattu à l'est de l'île de Wight[2].

Ce qui arriva exactement trois mois plus tard. Tout le mémoire est rédigé avec cette même perspicacité et cette même franchise. Mais une fois sa conscience déchargée et sa pensée tout entière exprimée sans aucune réticence, le soldat soucieux avant tout de son honneur et capable de tout braver pour montrer sa soumission aux ordres qu'on lui envoie ainsi que son mépris du danger pour lui-même, se retrouve dans ces quelques phrases brèves et tranchantes qui terminent sa lettre d'envoi :

Quoique je vous représente toutes ces raisons, dit-il à Pontchartrain, cela n'empêche pas que si le roi désire qu'on entre dans la Manche

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, pp. 123, 134.
[2] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 128.

vous ne trouverez en moi aucune difficulté. J'ai pris la liberté de vous dire toujours mon sentiment en homme d'honneur, et ce sentiment sera toujours confirmé par tout ce qu'il y a de gens qui ont l'expérience à la mer...

Encore que ce que j'ai l'honneur de vous en dire n'est point pour éviter d'entrer dans la Manche, lorsque le roi le souhaitera. Mais la connaissance que j'ai des désavantages qu'on a dans ce lieu m'oblige dans le poste où je suis de vous représenter ce qui en est. Vous m'avez toujours vu parler de cette manière et tout ceux qui sauront la mer et qui seront de bonne foi vous en parleront de même... Je n'ai en vue que de gagner la bataille pour la gloire du roi et d'en trouver les moyens sans aucune complaisance pour personne[1].

C'est peut-être à ces représentations importunes, que Pontchartrain prenait ou voulait prendre pour de la mauvaise volonté, qu'il répondit cette phrase restée historique et qui fait comprendre toute la conduite de Tourville, son audace désespérée et son héroïque courage. « Ce n'est point à vous de discuter les ordres du roi, c'est à vous de les exécuter et d'entrer dans la Manche. Mandez-moi si vous voulez le faire, sinon le roi commettra à votre place quelqu'un de plus obéissant et de moins circonstancié[2]. »

Pendant les deux mois qui suivirent cet envoi, au moins prématuré, d'instructions rédigées à Versailles dans le cabinet du ministre, le triumvirat de la Hougue qui, une fois sur les lieux, commençait à mieux juger des choses, changea plusieurs fois de résolutions. Les avertissements commençaient aussi à arriver à Versailles, où ils ne firent malheureusement pas assez d'impression. Celui du commissaire du Havre, Louvigny d'Orgemont, daté du 17 mai 1692, était particulièrement significatif, mais il arriva trop tard pour éclairer le ministre en temps utile. On y pouvait lire les lignes suivantes qui sont comme une justification anticipée de la conduite de Tourville à la Hougue. Le passage est curieux et semble être une véritable prophétie de l'événement qui allait arriver quelques jours après :

Si les escadres[3] qu'on a vues dans la Manche réussissent à se joindre, il y aura 65 vaisseaux ennemis ensemble. Si, par malheur, cela arrive, je ne crois pas que le roi veuille qu'on fasse l'embarquement général, étant indubitable que l'armée de Sa Majesté serait battue, si celle des ennemis l'attaquait, aussi embarrassée de vaisseaux de charge et les ponts des vaisseaux de guerre surchargés d'hommes, M. de Tourville n'ayant que 38 vaisseaux avec lui et M. de Villette ne l'ayant pas joint. D'ailleurs, il faudrait que M. de Tourville vînt en cette rade avec toute son armée pour recevoir nos vaisseaux

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Tourville*, p. 130, 131, 132.
[2] *Saint-Simon*. Edition Boislisle, t. I, p. 533.
[3] Delarbre, 198. Crisenoy, 31.

de charge et les conduire tous ensemble à la Hougue, où s'embarquerait ensuite l'infanterie et le roi d'Angleterre, n'y ayant pas d'apparence que M. de Tourville fasse des détachements pour venir de la Hougue ici et sépare son armée lorsqu'il aura les ennemis si près de lui qu'ils le sont; et quand ils n'y seraient pas, ils peuvent y être à tous moments.

De son côté, Petit Renau qui d'abord avait été favorable au projet et avait combattu les idées de Tourville, éclairé par la vue des choses et des lieux, étant à la Hougue même, où il avait été appelé pour aider le triumvirat de ses lumières et fortifier les côtes du Cotentin, envoie à Versailles, le 31 mai, ces lignes que l'avenir ne devaient que trop justifier :

Jusqu'à présent [1], il m'avait paru qu'on avait assez de temps pour exécuter l'entreprise, pour laquelle nous sommes ici, pour peu que les vents eussent cessé de nous contrarier, mais je commence à craindre que quelque chose qui arrive présentement, nous soyons bien à court, et il est à craindre que les ordres que M. de Tourville aura eus, qui convenaient jusqu'à présent, ne conviennent plus pour l'avenir. Aussi, il paraît présentement que le seul bon parti qu'il nous reste, ce sera de tâcher de faire seulement nos jonctions et d'entrer forts dans la Manche, pour être en état de donner une bataille assez décisive pour faire sûrement le passage des troupes.

Un peu troublé par le sentiment de la responsabilité qu'il assumait, le ministre multiplie ses messages au triumvirat de la Hougue et lui envoie même plusieurs demi-désaveux de ses premiers ordres. Mais toujours pleins d'illusions, les membres du petit conseil n'en font point usage et Tourville reste tenu par les instructions qu'il a reçues de la cour et n'en reçoit pas de nouvelles. Cette indécision de la cour n'a rien qui puisse surprendre, mais n'était pas faite pour faire aller les choses. Tourville, dit son dernier historien [2], toujours à l'entrée de la Manche avec trente-neuf vaisseaux, demeurait sans instructions : on l'attendait à la Hougue, et on ne lui faisait pas connaître les changements successivement apportés aux plans primitifs. Cependant, le 9 mai, Louis XIV lui envoie l'autorisation de retourner en croisière par le travers d'Ouessant pour y attendre d'Estrées, Villette et Chateaurenault, et le 12 (le jour même où il appareillait), le roi lui fait écrire :

Sa Majesté [3] veut qu'aussitôt que le chevalier d'Estrées sera arrivé et qu'il aura 70 vaisseaux avec lui, le sieur de Tourville parte aller chercher les ennemis pour les combattre en quelque nombre qu'ils soient... Sa Majesté sait certainement que les ennemis n'auront pas

[1] Delarbre, 198. Crisenoy, 32, 33. — [2] Delarbre, 199. — [3] Crisenoy, 32.

dans leur armée un plus grand nombre de vaisseaux qu'il n'y en aura dans la sienne, elle sait aussi qu'ils ne sont pas si bien armés, qu'il n'y a pas d'aussi forte artillerie ni d'aussi bons officiers et, d'ailleurs, la méfiance qui est entre les Anglais et les Hollandais peut seule fournir l'occasion d'une victoire.

Le roi avait ajouté de sa main : « Ce qui est contenu dans cette instruction est ma volonté que je désire qui soit exécutée sans qu'on y apporte aucun changement. » Et dans une autre lettre à Bonrepaus, le roi prescrivait encore à Tourville d'aller attaquer les ennemis en quelque nombre qu'ils fussent « ne lui paraissant pas par la connaissance qu'il avait de leurs forces qu'ils lui fussent supérieurs[1]. » Ces lignes écrites du siège de Namur, où le roi était pour lors, montrent bien le degré d'illusion où l'on était à la cour sur le véritable état de choses. Devant un pareil aveuglement, le commandant de la flotte n'avait plus qu'à s'incliner et à venger son honneur en sacrifiant sa gloire.

On a raconté, mais le fait n'offre guère de vraisemblance, que, le 12 mai, jour où Tourville arrivait enfin à appareiller, malgré les vents contraires, Bonrepaus essayait de lui faire parvenir l'espèce de demi-désaveu des ordres impératifs de la cour dont nous avons parlé tout à l'heure et qui, s'il était parvenu, aurait pu encore peut-être changer la face des choses. Dix « courvettes d'avis » auraient été expédiées, dont aucune ne serait parvenue au but. En réalité il semble assez probable que deux barques légères, ou corvettes, essayèrent au dernier moment d'atteindre l'escadre pour lui remettre les dernières dépêches du ministre. L'une d'elles fut prise par les ennemis à ce que dit un auteur anglais :

J'ose[2] avancer que le vaisseau que le capitaine Wirele prit à la hauteur de Barfleur, portait des ordres du roi de France à M. de Tourville contraire aux premiers par lesquels il lui commandait de livrer combat. Mais le maître du vaisseau français se voyant en danger d'être pris jeta le paquet dans la mer.

Quant à l'autre barque, elle aurait atteint un des navires de guerre français au moment où le premier coup de canon venait d'être tiré, dramatique exemple de ce que à quoi tiennent les choses humaines. Si la « courvette d'avis » fût arrivée quelques heures plus tôt, le combat n'eût peut-être pas eu lieu et la France eût gardé quelque temps encore la prédominance sur mer que ses victoires navales lui avaient acquise. Quoi qu'il en soit de ce fait que nous ne pouvions passer sous silence, si nous ne

[1] Crisenoy, 33.
[2] Burchett, Amsterdam, 1704, p. 157.

pouvons en garantir l'exactitude, les événements suivirent leur cours.

L'escadre de d'Estrées, dite du Ponant, retardée par des vents contraires persistants, ne put rejoindre celle de Brest et Tourville, qui se croyait tenu par ses instructions, appareilla aussitôt qu'il le put, sans attendre son arrivée.

Contrariée par les mêmes vents, l'escadre de Brest ne put sortir de la rade que le 12 mai, et dut même se borner pendant quinze jours à croiser le long de la côte. Enfin, le 29 mai 1692, ayant été rejoint par les cinq vaisseaux commandés par Villette-Murçay, Tourville se trouvait à la tête de quarante-quatre vaisseaux de ligne et de treize brûlots. Poussée par un vent redevenu favorable, la flotte entrait ce jour-là même dans la Manche, pour y attendre ou y chercher l'ennemi. Le lendemain, à quatre heures du matin, les flottes alliées anglo-hollandaises étaient découvertes au large, entre la pointe de la Hougue et la pointe de Barfleur. Une rencontre était devenue inévitable. Se croyant toujours tenu par l'ordre du roi, écrit de sa main, d'obéir aux instructions que Pontchartrain lui avait envoyées en son nom, Tourville ne brûlait que du désir de livrer bataille et de venger ainsi son honneur outragé par d'injustes soupçons :

Chacun[1] sait (écrit Bonrepaus dans ses mémoires), et M. de Tourville l'a dit lui-même, que, sans faire réflexion qu'il n'avait que 44 vaisseaux et que les ennemis qu'il voyait rangés devant lui en avaient le double; sans assembler son conseil de guerre, comme cela se pratique en semblables occasions, ni sans avertir aucun des officiers généraux, il engagea le combat comme un furieux, en mettant son vaisseau côté en travers de celui de l'amiral d'Angleterre. Les raisons qui le jetèrent dans ce désespoir ne sont pas moins connues que l'a été la témérité de son action. Il avait été informé que M. de Pontchartrain avait fait entendre au roi qu'il manquait de courage, quoique certainement il n'en ait jamais manqué, et son instruction portant un ordre précis, mais inouï jusqu'alors, de combattre les ennemis en quelque nombre qu'ils fussent, lorsqu'il les trouverait, il crut qu'il serait déshonoré pour toujours, s'il manquait l'occasion qui s'en présentait.

La flotte anglo-hollandaise contre laquelle le grand marin français allait engager une lutte désespérée comprenait 99 vaisseaux de ligne, portant 6994 canons et 46 675 hommes. Trente-sept frégates et brûlots achevaient ce formidable armement, un des plus grands que l'on eût encore vu sur l'Océan et qui dépas-

[1] *Saint-Simon* éd. Boislisle, t. I, p. 533. — Ce volume contient une très intéressante étude de M. de Boislisle sur le combat de la Hougue, où sont publiés des Mémoires de Bonrepaus sur cette journée.

sait de plus de moitié celui que la France pouvait lui opposer.

Les deux armées se trouvaient en présence et bientôt commençait l'une des luttes les plus acharnées et les plus héroïques dont l'histoire maritime ait gardé le souvenir. Ce célèbre combat a été trop de fois raconté en détail et par des plumes plus autorisées que la nôtre pour que nous nous risquions à en faire de nouveau un récit complet, sans avoir de plus ni les connaissances spéciales, ni la compétence personnelle qu'un tel récit exigerait. Une rapide esquisse de la bataille de la Hougue suffira, ce nous semble, pour la remettre en mémoire et peut-être sera-t-elle plus saisissante ainsi dans sa tragique grandeur, que ne saurait l'être une narration plus détaillée dont la partie technique échapperait par sa nature même au grand nombre des lecteurs [1].

Le jeudi 29 mai 1692, à quatre heures du matin, Tourville appareilla et, usant des signaux qu'il avait si fort perfectionnés, il fit arborer le pavillon rouge écartelé de blanc qui donnait à toute la flotte l'ordre de s'avancer en ligne vers l'ennemi. « Laisse arriver », disait le signal hissé au grand mât du vaisseau amiral, et toute la flotte en ligne arriva intrépidement sur les adversaires.

La flotte anglo-hollandaise eut à cette vue comme un moment d'hésitation et leurs chefs crurent, dit-on, que l'amiral français avait des intelligences sur leurs vaisseaux tant une pareille témérité leur paraissait inexplicable chez un chef aussi habile et aussi expérimenté. Ils attendirent donc au lieu d'avancer eux-mêmes et Tourville et les siens avançant toujours, les deux armées ennemies finirent par se toucher presque « en étant à une portée de mousquet », sans qu'aucun coup de canon eût été tiré d'aucun côté. Ce silence tragique dura jusqu'à dix heures du matin : à ce moment, un canonnier français perdit patience et tira sans ordre le premier coup de canon. Aussitôt la scène changea. Ces grands navires qui étaient, à la lettre, des forteresses ambulantes, se mirent à vomir le fer et le feu et le combat s'engagea avec une implacable ardeur.

Tourville et d'Amfreville, à la tête des escadres françaises blanche et bleue, mènent si vivement leur attaque que, malgré leur supériorité numérique, les escadres ennemies ont peine à ne pas être désemparées. Pendant ce temps, la troisième escadre française, l'escadre rouge, croise et tient le vent, si j'ose me servir

[1] On peut lire sur la bataille de la Hougue, outre les récits contenus dans les Mémoires contemporains et les diverses histoires générales, les études particulières suivantes : Crisenoy, *la Campagne maritime de 1692*. Paris, Dupont, 1868. Boislisle, *M. de Bonrepaus, la Marine et le désastre de la Hougue*, 1877. Toudouze, *la Bataille de la Hougue*. Paris, 1899.

d'un terme du métier de la marine à voile d'autrefois. A force de courage et d'audace, elle arrive à empêcher la ligne des flottes alliées de déborder la nôtre. C'était là, en effet, le but des ennemis : leur tactique, tout indiquée, du reste, par le nombre de leurs vaisseaux, était d'entourer et de cerner, pour ainsi dire, dans un cercle de feu les navires français pour les forcer à se rendre en détail ou les anéantir. Mais ils avaient compté sans l'audace désespérée de Tourville et de ses compagnons d'infortune. Deux fois Tourville, monté sur le *Soleil-Royal*, dont le pavillon fleurdelisé flottait fièrement au vent, fit plier l'escadre rouge des Anglais, tandis que Nesmond et Relingue sur le *Monarque* et le *Foudroyant* dirigeaient un tel feu sur l'escadre bleue des Hollandais que ceux-ci, malgré l'avantage du nombre, finissent par se retirer.

Ainsi commencée, avec une rage sans égale de la part des Français, et une certaine timidité méfiante chez les alliés, redoutant réciproquement une trahison qui n'existait, malheureusement pour nous, que dans leur imagination, indécision bientôt du reste changée en fureur de se voir ainsi bravés par un ennemi si inférieur en nombre, la lutte continua avec acharnement pendant toute cette belle journée de mai. A la fin, Pannetier, le brave commandant de notre arrière-garde, est forcé de reconnaître qu'il n'arrivera pas à empêcher les alliés de passer à travers sa ligne et d'entourer les deux divisions qui luttaient directement avec les ennemis vaisseau contre vaisseau, on dirait volontiers corps à corps. Voyant qu'ainsi nos escadres allaient être prises entre deux feux, il se décide à user du vent et à faire force de voiles pour rejoindre l'avant-garde de d'Amfreville. Cette manœuvre lui réussit, vingt-cinq vaisseaux ennemis se lancent à sa poursuite et, au lieu d'entourer le corps de bataille des flottes françaises, perdent un temps considérable à le suivre, ce qui permet à Tourville et aux siens de soutenir, sans trop de désavantage, la lutte contre le gros de l'ennemi. Ce ne fut qu'à sept heures du soir, alors que le combat durait déjà depuis plus de neuf heures, et lorsque le jour commençait à tomber que, voyant leur erreur, les navires ennemis revinrent en arrière et achevèrent, autour de Tourville et de ses vaisseaux, le cercle de feu qui devait les anéantir.

C'est à ce moment que commence la seconde partie de ce combat vraiment épique, qui montre dans toute sa grandeur la puissance du courage personnel lorsque tout semble devoir l'accabler et lui interdire même de se faire mesurer, tant la disproportion est évidente. La lutte recommence donc à cette heure tardive, à la pâle clarté de la lune, peu habituée sans doute à

éclairer de pareils spectacles. L'acharnement est égal des deux côtés. Les vaisseaux anglais entourent maintenant la flotte commandée par Tourville et, grâce à leur nombre, les accablent d'un feu toujours renouvelé; ils s'acharnent en particulier après le *Soleil-Royal*, monté par le commandant en chef, et l'*Ambitieux*, que commandait Villette-Murçay. Ces deux beaux navires, malgré leurs avaries, résistent avec toute la furie du désespoir et vont sombrer plutôt que de se rendre quand, voyant leur extrémité, Coëtlogon, Gabaret, La Galissonière, d'Amfreville et d'autres capitaines de vaisseau parviennent à les joindre et à les sauver d'une perte certaine. Autour du *Soleil-Royal*, la lutte est épouvantable, Tourville s'obstine à y demeurer malgré le danger qu'il court d'être pris.

Les Anglais font là de grandes pertes qu'ils considèrent comme nulles, tant est grand leur désir de s'emparer du vaisseau-amiral et du chef qu'il porte. Ils entourent le vaisseau de brûlots qui s'en approchent pour l'incendier. Mais on les reçoit à coups de canon et des officiers, descendus dans des chaloupes, leur lancent des grappins et les remorquent à force de rames loin du vaisseau-amiral. La mer est couverte de débris, de chaloupes qui sombrent d'hommes accrochés à des mâts flottant au gré des flots. Ce fut, au dire des contemporains, une scène inouïe, de la plus sauvage grandeur. Enfin, voyant leurs efforts inutiles, un de leurs plus beaux vaisseaux perdu et l'amiral qui le montait tué, fatigués d'une lutte qui durait depuis plus d'une journée, les chefs de l'escadre anglaise qui entourait le *Soleil-Royal* et ses compagnons, reculent et vont rejoindre le gros de la flotte déjà retirée en arrière. Ainsi se terminait la première journée de la bataille de la Hougue. Après un combat de quatorze heures qui ne finit qu'en pleine nuit, les escadres françaises se retrouvaient ayant fait plier l'ennemi et sans avoir, malgré leurs avaries, leurs blessés et leurs tués, perdu un seul navire. Quarante-quatre vaisseaux avaient su résister par des prodiges d'héroïsme et de ténacité chez les chefs comme les soldats à plus de cents navires et brûlots ennemis et les forcer à reculer, sinon vaincus, du moins en désordre et en pleine confusion. La gloire de la France était sauve et si les côtes voisines eussent pu offrir un abri facile à notre flotte, le combat de la Hougue fût resté l'une des plus glorieuses, sinon la plus glorieuse journée de notre histoire maritime. Tourville y avait montré un sang-froid, une habileté, une abondance de ressources égales à un héroïsme, une vaillance que les témoins taxèrent de surhumaine.

Mais toute la valeur du monde ne peut rien contre le nombre et

les éléments. Le chef qui conduisait ces valeureux soldats le savait mieux que personne. Voyant la flotte qui venait de faire des prodiges pendant ces longues heures de combat qui à la lettre comptaient double, dans un état de désordre et de délabrement qui ne lui permettait pas d'affronter une nouvelle lutte, il comprit, malgré son désespoir, qu'il fallait en finir et que la partie ne pouvait plus être reprise sous peine d'aboutir à un complet désastre. Avec sa décision ordinaire, remarquant que le vent qui était tombé se relevait un peu, il résolut d'en profiter pour essayer de sauver l'escadre dont aucun navire n'avait péri et à une heure du matin le vaisseau amiral tira au milieu du brouillard le coup de canon qui était le signal pour appareiller. Trente-cinq vaisseaux entendirent le signal et se rendirent à l'appel. Des neuf autres, six essayèrent de gagner directement la rade la Hougue et trois tentèrent d'aller se mettre à l'abri à Brest en longeant les côtes d'Angleterre. Tourville ayant une heure d'avance sur les ennemis, qui eurent encore un moment d'indécision et crurent à l'arrivée du renfort amené par d'Estrées, renfort qui eût changé la face des choses, mais qui n'arriva que trop tard, essaya d'en profiter pour mettre sa flotte à l'abri à Saint-Malo, port plus sûr que celui de la Hougue, qui n'était pas, comme on le verra, à l'abri des insultes de la flotte ennemie. Au début, cette manœuvre, la seule qui fût possible comme il le dit lui-même, sembla réussir. Malgré la marée qui était contraire, malgré la marche lente et embarrassée du *Soleil-Royal* que ses nombreuses avaries retardaient et qui ne marchait que très difficilement, la flotte atteignit le « raz de Blanchard » qui la séparait encore de l'abri où elle se serait trouvée à couvert des attaques de l'ennemi. Le « raz de Blanchard », qui est devenu célèbre dans l'histoire navale par la catastrophe dont il fut le témoin, est une sorte de passage étroit et périlleux, situé entre l'île d'Aurigny et le Cotentin, dont les courants sont rapides et les bas-fonds dangereux et qui a environ 5 lieues de long sur une demi-lieue de large. Si les vaisseaux français arrivaient à le traverser, ils étaient sinon sauvés, du moins ils pouvaient l'être en gagnant un abri plus sûr que celui de la Hougue, ou celui de la rade de Cherbourg, exposée alors aux outrages de l'ennemi et n'offrant pas une retraite assurée. Tourville essaya donc, sans se dissimuler en rien et la difficulté de l'entreprise et son peu de chance de succès, de passer le raz de Blanchard à la tête des trente-cinq vaisseaux qui lui demeuraient. Mais auparavant, il lui fallut se décider, les larmes aux yeux, à quitter le *Soleil-Royal* si fort endommagé qu'il n'offrait plus de sécurité pour le chef de l'armée.

Au début, tout sembla marcher à souhait; vingt-deux navires franchirent le pas difficile et arrivèrent de l'autre côté du raz de Blanchard, sans encombre, sous la direction de Pannetier, et ils furent sauvés. On commençait à espérer que les treize autres, conduits par Tourville lui-même, auraient le même bonheur, lorsque la marée manqua tout à coup, au moment même où le reste de la flotte n'était plus qu'à une portée de canon de la sortie du raz de Blanchard. Aussitôt, le vent tourna, et en un clin d'œil tout changea de face. Les navires encore dans le défilé n'ayant plus le vent ne purent plus avancer. Il fallut jeter les ancres, mais comme Tourville l'avait prévu dans son mémoire au roi, les cordes cassèrent et le vent se mit à chasser vers les ennemis les vaisseaux qui n'avaient pas franchi la passe. Ce fut alors, sous l'impulsion d'un vent violent et des courants fréquents et mauvais en cet endroit, une dispersion générale. Trois vaisseaux, parmi lesquels le *Soleil-Royal*, se réfugièrent à Cherbourg, dont le port n'était pas en état de les protéger; le reste va chercher un abri, ou plutôt un semblant d'abri, à la Hougue. Mais cette espérance n'était qu'illusoire, et Tourville ne l'ignorait pas : il dut avoir le cœur navré en voyant ainsi s'anéantir en grande partie tout le résultat de deux jours de lutte désespérée. En effet, le 1er juin 1692, une division anglaise, composée de dix-sept vaisseaux et de huit brûlots, vient attaquer avec furie les trois navires réfugiés à Cherbourg. Malgré leur situation sans espoir, aucun des trois ne se rend, et après une défense héroïque, ils sont brûlés et réduits en cendres par leurs propres défenseurs, sous les yeux du port de Cherbourg, impuissant à les secourir. Le *Soleil-Royal* brûla au milieu du jour et fut entièrement consumé, sans que les Anglais puissent en emmener même des débris comme ornement de leur victoire. Pendant ce temps, les navires réfugiés à la Hougue se voyaient entourés d'abord par deux, puis par trois divisions, enfin par toute la flotte ennemie, qui les enferme dans une infranchissable barrière et va bientôt les réduire à composition.

Le malheureux Tourville, à peine arrivé en vue de la Hougue, prévoyant le sort des navires bloqués dans la baie, est obligé de descendre à terre où Jacques II, le maréchal de Bellefonds et Bonrepaus l'attendaient dans la plus profonde anxiété. On tint conseil avec les officiers généraux qui avaient pu débarquer, et dans la terrible extrémité où se trouvaient les vaisseaux enfermés par la flotte alliée, il fallut bien reconnaître que pour les empêcher d'être pris et emmenés par les ennemis même en les défendant, il n'y avait d'autre ressource que de les faire échouer. Ainsi

les équipages, les agrès, les canons seraient sauvés. Puis des chaloupes armées s'efforceraient d'empêcher les Anglais de les brûler. Ce parti extrême adopté est aussitôt mis à exécution. Ces pauvres vaisseaux qui ont si vaillamment combattu sont échoués; à la faveur de la nuit, on en retire tout ce qui est possible en fait de matériel, et les équipages qui ne voulaient pas abandonner leur navire sont débarqués. Puis les chaloupes sont armées. Tourville descend lui-même, sans un moment d'hésitation, dans une de ces frêles embarcations pour essayer de défendre le corps des vaisseaux. Villette, Coëtlogon et d'autres le suivent, mais là encore le désavantage du nombre rend le courage, même héroïque, inutile. Douze chaloupes seulement, au lieu du grand nombre qui auraient dû se trouver armées, et quelques rares bâtiments marchands, essayent en vain de sauver les navires échoués le long de la côte de l'atteinte de deux cents embarcations ennemies, soutenues par les vaisseaux de guerre qui s'approchent pour les détruire ou s'en emparer. Tous les efforts sont inutiles. Le 2 juin, les alliés arrivent, malgré l'héroïque défense des chaloupes françaises, à brûler six des vaisseaux échoués. Le lendemain matin 3 juin, le flot de la marée montante permit même aux alliés d'entrer dans la petite rade de la Hougue avec un plus grand nombre encore de chaloupes et de canots, soutenus cette fois par deux vaisseaux de guerre. Sous les yeux de Tourville et des autres officiers généraux, ils brûlèrent les autres navires échoués, ainsi que des navires marchands retirés dans la rade. A la vue des chaloupes anglaises venant brûler les navires français, le roi d'Angleterre ne put s'empêcher de s'écrier, non pas comme on l'a répété et on le répète encore : « Mes braves Anglais », mais ces mots bien plus naturels chez un homme dont toutes les espérances étaient anéanties : « Le Ciel combat contre moi », et il écrivit sur-le-champ au roi de France pour le prier d'abandonner sa défense et de ne plus compromettre « sa fortune et sa gloire » pour une cause désormais perdue.

Telle fut cette fameuse bataille navale de la Hougue, livrée d'après les ordres formels du roi et sans aucun espoir sérieux de succès, par le plus grand marin du temps. Sa fatale issue et ses désastreuses conséquences, qu'on aurait pu et dû prévoir, en ont fait une date historique dans nos annales et attiré au nom de Tourville une gloire tragique à laquelle sans doute il était loin de s'attendre.

Le soir du 3 juin, lorsque le dernier acte de ce drame sanglant venait de se clore par l'incendie des vaisseaux, Tourville écrivait à Pontchartrain ces quelques lignes émouvantes dans leur

brièveté et leur simplicité. Elles ne contiennent ni un mot de récrimination, ni un mot d'excuse. C'est bien ainsi qu'on écrivait dans un temps où les paroles avaient la même force simple que les actes :

L'occupation[1] dans laquelle j'ai été depuis le jour du combat m'a empêché de vous rendre compte de ce qui s'est passé jusqu'à présent. Après avoir été assez heureux, dans la nécessité où je me suis trouvé de combattre les ennemis, avec des forces aussi inégales, qui avaient 88 vaisseaux, et moi n'en ayant que 44, de n'en perdre aucun, après un combat opiniâtre de douze heures, je fus assez malheureux, le lendemain, qu'ayant pris le parti de passer par le raz de Blanchard, qui était le seul qu'il y eût à prendre pour m'éloigner des ennemis, et qui avait réussi à la plus grande partie des vaisseaux, qui étaient avec moi, pour que le jusant me manquât. Ce qui, m'ayant obligé de mouiller au commencement du flot, je me trouvai dans un fond qui fit chasser les ancres des vaisseaux qui étaient avec moi et la rapidité du courant me rejeta sous le vent des ennemis. Me trouvant ainsi séparé, sans aucun espoir de pouvoir reprendre la route de Brest, ni de me tirer d'affaire en passant vers le nord, à cause du mauvais état où étaient les vaisseaux, ce qui m'aurait fait tomber indubitablement parmi les ennemis, qui n'étaient qu'à une demi-lieue de nous, et qui arrivèrent en même temps à la Hougue, je pris le parti d'y mouiller, afin d'éviter que les vaisseaux du roi ne tombassent entre leurs mains, et d'en conserver les canons et les équipages, comme nous avons fait. J'avais devant moi l'exemple du *Soleil-Royal*, de l'*Admirable* et du *Triomphant*, qui avaient été obligés d'échouer à Cherbourg, n'ayant plus que ce moyen d'éviter d'être pris. Je vins mouiller à la maison d'eau pour pouvoir échouer, et j'aurais même échoué en arrivant au coup de pleine mer si, par les avis du roi d'Angleterre et de M. le maréchal de Bellefonds, on n'eût suspendu cet échouage jusqu'au lendemain. J'ai reconnu depuis que mon premier avis était le meilleur.

Quant à ce qui est arrivé du brûlement du corps des vaisseaux, c'était une chose inévitable, dès que nous n'avions pas de forces suffisantes pour nous défendre contre un si grand nombre d'ennemis, la flotte entière des Hollandais et des Anglais s'étant trouvée rejointe ici.

Je n'ai manqué en cela que par une trop grande ponctualité des ordres contenus dans mon instruction et par le malheur des vents qui, m'ayant retardé de mon côté, ont facilité en même temps la jonction des ennemis.

Cette lettre est le seul document officiel, venant du chef de la flotte qui ait été conservé. Par contre, les relations contemporaines de témoins ou d'acteurs abondent et quelques-unes sont remplies de détails curieux ou pittoresques. L'événement avait en effet produit une immense impression, tant sur les officiers qui y avaient joué un rôle que sur ceux qui de la côte en avaient suivi

[1] Delarbre, 378.

les émouvantes péripéties. Le lecteur nous permettra de placer ici quelques courts fragments d'une relation écrite par un officier montant un des vingt navires qui échappèrent aux ennemis et purent se réfugier à Brest ou à Saint-Malo.

Je ne vous parle point du détail particulier des affaires, car je ne veux faire le procès à personne. Je vous dirai seulement qu'il y a une quantité extraordinaire d'officiers tués; pour ce qui est de nous, nous sommes ce qui s'appelle échignés et criblés de coups, étant désemparés de tous mâts et la plus grande partie de notre équipage tuée ou blessée. C'est tout vous dire que nous avons chauffé de si près, qu'on a été obligé de nous envoyer des chaloupes des autres vaisseaux pour nous retirer d'entre les ennemis..., pour ce qui est de moi, je crois que je n'en suis réchappé que pour une plus grande peine qui était de voir l'armée du roi en si pitoyable état, on ne peut pas plus souffrir, tant du corps que de l'esprit, car il ne se put jamais voir de spectacle plus terrible; le soleil qui venait de se coucher avait laissé l'horizon tout rouge et la fumée du canon qui s'y mêlait faisait paraître l'air tout enflammé, de manière que nous ne voyions au travers de cet embrasement que de gros vaisseaux qui étaient tous en feu par la quantité de canons qu'ils tiraient pour faire approcher leurs brûlots à la faveur de la fumée...

Je ne vous ai pas dit que nous avions brûlé à coups de canon le vaisseau contre lequel nous nous sommes battus au commencement qui était directement matelot de l'avant-garde du vice-amiral rouge comme nous l'étions de M. de Villette, vice-amiral blanc. Leur vaisseau était supérieur au nôtre de 40 pièces de canon, le nôtre n'étant que de 60 et le leur de 100; et si nous n'en avions pas eu trois à la fois de cette force pendant tout le jour, nous ne serions pas si maltraités; il faut que ces gens-là aient bien peu de feu et de vigueur pour ne nous avoir pas mis tous en canelle avec une armée aussi nombreuse. Assurez-vous que personne n'aura une relation aussi juste que celle-ci, car comptez que mon sang-froid ne m'a pas assez abandonné pour ne pas remarquer tout ce qui s'est passé et, au besoin, j'en dirai davantage. Le service n'a point pâti de mes observations, car il serait impossible de se donner plus de mouvement que je m'en suis donné. Les brûlots renouvelèrent mes applications dans mon bord, car après avoir vu tant de boulets rouler autour de moi et entre mes jambes et même en avoir eu mon habit brûlé, j'étais fort fâché de me voir courir risque d'être jeté en l'air pour récompenses de mes peines; c'est là que je fus contraint de sabrer et d'écharper plusieurs de nos gens qui quittaient le canon. Je vous avoue que j'étais si piqué au jeu que je croyais qu'une jambe emportée ne m'aurait pas fait cesser mes efforts pour tirer le vaisseau du roi de la presse et plût à Dieu que nos soins et la vie qu'il en coûte à mes camarades eussent apporté plus de profit au roi. Mais c'est toujours quelque chose de lui avoir sauvé notre vaisseau. Nous sommes fort en peine de M. de Tourville et des autres... J'espère que M. de Tourville, qui n'a pas son pareil au monde pour la capacité du métier et pour toutes les ressources qu'on y peut trouver, retirera quelques vaisseaux de son escadre.

Comment ne pas citer aussi ce passage où Saint-Simon, avec sa verve et son relief accoutumé, raconte la manière dont la nouvelle en fut apportée à la cour. L'écrivain met tant de vie dans son récit qu'il le justifie pour ainsi dire lui-même et qu'on n'ose plus chercher à en vérifier l'exactitude :

Pontchartrain [1] était lors secrétaire d'Etat, ayant le département de la marine, ministre d'Etat et en même temps contrôleur général des finances. Ce dernier emploi l'avait fait demeurer à Paris, et il adressait ses courriers et ses lettres, pour le roi, à Châteauneuf, à son cousin, Phélypeaux, comme lui et aussi secrétaire d'Etat, qui en rendait compte au roi. Pontchartrain dépêcha un courrier avec la triste nouvelle, mais tenue, en ces premiers moments dans le dernier secret. Un courrier de retour à Barbézieux, secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre, l'allait de hazard retrouver en ce même moment devant Namur. Il joignit bientôt celui de Pontchartrain, moins bon courrier et moins bien servi sur la route.

Ils lièrent conversation et celui de terre fit tout ce qu'il put pour tirer des nouvelles de celui de mer. Pour en venir à bout il courut quelques heures avec lui. Ce dernier, fatigué de tant de questions et se doutant bien qu'il en serait gagné de vitesse, lui dit, enfin, qu'il contenterait sa curiosité, s'il lui voulait donner parole d'aller de conserve et de ne le point devancer, parce qu'il avait un grand intérêt de porter, le premier, une si bonne nouvelle, et, tout de suite, dit que Tourville a battu la flotte ennemie, et lui raconte : je ne sais combien de vaisseaux pris ou coulés à fond.

L'autre, ravi d'avoir su tirer ce secret, redoubla de questions, pour se bien mettre au fait du détail, qu'il voulait bien se mettre dans la tête; et, dès la première poste, donne des deux, s'échappe et arrive le premier, d'autant plus aisément que l'autre avait peu de hâte, et lui voulait donner tout le loisir de triompher. Le premier courrier arrive, raconte son aventure à Barbézieux, qui sur le champ, le mène au roi. Voilà une grande joie, mais une grande surprise de la recevoir de traverse. Le roi envoie chercher Châteauneuf, qui dit n'avoir ni lettres, ni courrier, et qui ne sait ce que cela veut dire, quatre ou cinq heures après, arrive l'autre courrier, il s'empresse de lui demander des nouvelles de la victoire qu'il apporte; l'autre lui dit modestement d'ouvrir ses lettres; il les ouvre et trouve la défaite. L'embarras fut de l'aller apprendre au roi, qui manda Barbezieux et lui lava la tête. Ce contraste l'affligea fort et la cour parut consternée. Toutefois le roi sut se posséder, et je vis, pour la première fois, que les cours ne sont pas longtemps dans l'affliction, ni occupées de tristesse.

Louis XIV, il faut le dire à son honneur, sut se montrer à cet instant critique digne de lui-même et à la hauteur de son rang. Sans témoigner aucune colère contre celui dont la seule faute était de lui avoir trop bien obéi, sans chercher à rejeter cette faute sur un autre, il loua publiquement Tourville de son courage

[1] *Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. I, p. 50.

et de son héroïque audace à accomplir ses ordres. Quand on lui apprit la perte de ses vaisseaux « Tourville[1] est-il sauvé? dit-il au messager, car pour des vaisseaux, on en peut trouver, mais on ne trouverait pas aisément des officiers comme lui ». Puis il lui écrivit un billet de sa main pour lui témoigner combien il était satisfait de sa valeur et de ses services et lui fit remettre une gratification de vingt mille livres pour refaire son équipage qu'encore une fois Tourville avait perdu tout entier dans l'incendie du *Soleil-Royal*.

Enfin, la première fois que le héros malheureux de la Hougue revint à la cour, le roi le fit venir à Marly et l'accueillit avec cette bonne grâce qui manquait rarement son effet. Dangeau rapporte ainsi qu'il suit cette première entrevue.

« Le roi dit tout haut à Tourville dès qu'il le vit paraître : « Je « suis très content de vous et de toute la marine, nous avons été « battus, mais vous avez acquis de la gloire et pour vous et pour la « nation; il nous en coûte quelques vaisseaux, cela sera réparé « l'année qui vient et sûrement nous battrons les ennemis[2] ».

Venant de celui qui lui avait imposé impérieusement sa volonté, ces paroles étaient bien faites pour panser les blessures que l'amertume de la défaite avaient causées à une âme aussi ardente que celle de Tourville. De toutes parts lui arrivèrent en même temps les témoignages de l'universelle admiration que causait sa conduite à la Hougue. L'amiral anglais Russell alla même jusqu'à lui écrire directement pour lui exprimer son admiration de cette héroïque défense, et les amiraux hollandais, Van Allemonde et Kallembourg, parlaient publiquement de lui comme d'un héros. Parmi les lettres écrites par les grands personnages du temps à Tourville, après la défaite de la Hougue et conservées dans le recueil que nous citons sous le titre de « Mémoires pour servir à la vie de Tourville », en voici une venant de la plume du spirituel et brillant duc de Vendôme, du futur vainqueur de Luzzara. La lettre est vraiment curieuse par le style qui sent déjà celui du dix-huitième siècle, ainsi que par les idées qui, elles aussi, sont en avance sur le moment où elle a été écrite, et sortent bien de cette petite société de beaux esprits « libertins », qui persista durant tout le règne de Louis XIV, reliant pour ainsi dire la renaissance à notre époque. Voici cette épître qui peint à merveille et son auteur et l'effet produit par la défaite de la Hougue :

Si[3] je vous écris aujourd'hui, ce n'est point dans le dessein de vous

[1] Le P. Brotier, paroles mémorables, p. 202.
[2] Dangeau, t. V, p. 129.
[3] *Mémoires pour servir à la vie de Tourville*, p. 105.

consoler du malheur qui vient de vous arriver. Jamais malheur n'eut moins besoin de consolation que le vôtre et il n'y en eut jamais de plus glorieux. Bien des généraux en remportant la victoire, n'en ont pas acquis autant de réputation que vous avez fait en la perdant. Et pour cette fois si l'avantage a été pour les vainqueurs, la gloire en a été tout entière pour les vaincus. Ce n'est pas moi, Monsieur, qui le dit, je pourrais être séduit par l'ancienne profession que je fais de vous honorer et d'être de vos serviteurs, je ne parle que sur la foi de nos ennemis, témoins sur la foi desquels on peut se reposer. Et qui tous remplis de belles actions que vous avez faites dans cette bataille, ont parlé de vous dans leurs lettres d'une manière si avantageuse que les ministres en ne les faisant pas imprimer n'ont pas jugé selon leur politique de publier ainsi l'éloge d'un amiral ennemi qui pourra paraître encore sur la scène. Je suis en lieu pour savoir des nouvelles. Et ce n'est pas seulement Allemonde, Kallembourg, Vandergoès et les autres principaux officiers de la flotte hollandaise, qui vous rendent cette justice, bonnes gens qui ne savent dire que ce qu'ils pensent, mais ce sont, Monsieur, les Anglais, nation fière et arrogante, qui jusqu'à vous n'avaient jamais su ce que c'était que d'admirer même ses vainqueurs, a plus forte raison un vaincu. C'est un Russel qui a avoué qu'il ne s'est jamais vu en pareille fête, ni en plus grand danger. C'est Delaval qui vous a vu finir comme vous avez commencé et ne sortir du combat qu'au milieu du feu et des flammes. C'est enfin Schowel qui témoin de tout, a écrit que vous avez tout seul ennuyé toutes les forces alliées et qu'on ne pouvait pas conduire la partie avec plus de conduite, de valeur et d'intrépidité que vous avez fait jusqu'au bout. Je ne parle point ainsi, Monsieur pour dire de belles choses du moins si j'en dis c'est que vous les avez faites. Je n'ai pas besoin ici de l'éloquence, je n'ai qu'à être un historien fidèle et pour preuve que je ne sois pas de ce caractère-là, c'est ce que je vais vous raconter aussi ce que l'on dit contre vous, qui est que cette action était aussi bien hardie, d'être venu chercher et attaquer avec quarante-cinq vaisseaux de guerre, toutes les forces des deux plus puissantes nations, ce qui était les affronter et témoigner bien du mépris pour elles. On ne conçoit pas après cela comment elles ont pu vous donner tant de louanges, votre dessein était d'en mériter bien d'autres à leurs dépens. Et ils avouent que vous ne vous y êtes pas mal pris et que vos premiers saluts à vous furent terribles jusqu'à les déconcerter. Mais le vent, qui s'est déclaré toute cette année contre les Français nous trahit malheureusement. C'était trop d'avantages à la fois pour des ennemis plus forts que nous, mais qui avaient besoin de tout ce secours pour vous arracher la victoire, qu'ils n'ont remportée qu'à la faveur des ténèbres que la fumée du canon causait. Ce fut pourtant à leur dire, dans cette occasion que vous fîtes des actions qui méritaient un grand jour.

Je ne sais pas, Monsieur, si je fais mal de vous en faire encore souvenir, mais de tout ce que vous avez fait de plus éclatant dans votre vie, où vous avez toujours été heureux, je ne crois pas quoique malheureux ici qu'il n'ait jamais rien été de plus beau pour vous que cette journée, où vous fûtes plus de quatre heures sur la fin du combat à essuyer tout ce que les ennemis avaient de plus terrible, sans leur donner jamais l'avantage sur vous. C'est dans cette occasion-là, Monsieur, que l'on connaît ceux qui mériteraient d'être mis au nombre des héros. Je vous supplie très humblement de me pardonner si après

cela je prends la liberté de vous dire que vous avez lieu d'être content de vous et que vous auriez tort de vous plaindre de la fortune. Elle ne pouvait faire davantage pour vous, lorsque tout était contre nous. Les miracles de sa façon sont rares, c'en est un assez grand que de vous avoir tiré non seulement d'entre les mains des ennemis, où tout le monde ici vous croyait, mais d'entre celles de la mort que vous avez bravé durant quatre jours.

Je suis bon Français, si jamais homme le fut, mais quelque grande que paraisse la perte que la France vient de faire dans cette occasion, je trouve qu'il y a lieu de se consoler, qu'une personne comme vous ait été sauvée de tous les dangers après en avoir tant couru et je ne doute pas que vous ne fassiez bientôt sentir aux ennemis de la France, comme vous le faisiez si bien la campagne passée, qu'à armes égales son destin est toujours de triompher. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien me faire la grâce de croire qu'il est peu de personnes au monde qui le souhaite tant que moi, n'y ayant point d'hommes au monde qui sont avec plus d'attachement que je suis Monsieur, votre, etc.

Le duc de Vendôme.

Ce morceau de rhétorique, qui tient à la fois de Voiture par le style et de Voltaire par les idées, montre cependant l'état de l'opinion et fait comprendre pourquoi personne ne trouva étrange que, pour la première fois peut-être, une défaite fût récompensée comme une victoire. Pas une voix, en effet, ne s'éleva pour s'étonner ou blâmer lorsque, dix mois plus tard, le comte de Tourville, le vaincu de la Hougue, fut compris dans une promotion de maréchaux de France. Nul n'en fut surpris, sauf peut-être le nouveau maréchal, trop modeste, comme le dit Saint-Simon, « pour avoir osé espérer cette dignité qui primait toutes les autres ».

Dans les provisions pour l'élévation à la dignité de maréchal de France, tous les titres de Tourville sont relatés avec le plus grand détail et, en arrivant à son dernier combat, on y lit ces lignes qui reproduisent fidèlement l'impression produite par cet admirable fait d'armes et qui, venant du roi lui-même, rendent pleinement justice au héros malheureux de la journée de la Hougue, à son courage et à sa fidélité à exécuter les ordres qu'il avait reçus sans avoir à les discuter.

Enfin [1], le combat qu'il donna l'année dernière contre les flottes de ces deux nations a fait voir à toute l'Europe le fondement certain que nous devons faire sur nos forces navales, puisque quarante-quatre de nos vaisseaux soutinrent pendant onze heures l'effort de quatre-vingt-dix navires ennemis et se seraient retirés sans perte, après une résistance qui n'a point d'exemple, si les vents n'eussent été aussi contraires qu'ils le devinrent; mais cet accident ne pouvant diminuer le

[1] Delarbre, p. 234.

mérite que le comte de Tourville s'est acquis dans cette occasion par la valeur et l'intrépidité qu'il y a fait paraître, nous avons aussi estimé que nous ne pouvions nous dispenser de faire connaître la satisfaction que nous avons des services importants qu'il nous a rendu pendant le cours de sa vie, pour les causes...

Louis XIV, en rendant ainsi publiquement justice au vaincu de la Hougue, s'honorait grandement lui-même, car savoir reconnaître ses propres erreurs et en prendre toute la responsabilité, n'est certes pas d'une âme vulgaire et jamais peut-être le roi ne fut-il plus digne du surnom de grand que le jour où il sut le faire avec cette simplicité et cette noblesse.

La bataille de la Hougue a laissé dans l'histoire la réputation d'un désastre. Elle eut, en effet, des conséquences funestes pour notre marine et pour le pays, mais ces conséquences furent beaucoup plus morales encore que matérielles. Les forces navales de la France restaient beaucoup plus grandes qu'on ne l'a redit et les faits ne tardèrent pas à le prouver.

Dès le mois de juin de cette même année 1692, c'est-à-dire quatre semaines à peine après la Hougue, lorsque Guillaume d'Orange tenta de faire une descente le long des côtes du Cotentin, non loin du théâtre même de notre défaite, l'entreprise conduite par l'amiral Russel échoua misérablement, tant les côtes garnies de troupes étaient bien protégées par les escadres françaises et bien fortifiées par Petit Renau, qui y avait été appelé du siège de Namur. Mais si les conséquences matérielles de la Hougue furent moins grandes qu'on ne l'a dit, son effet moral fut incalculable. Elle fit naître chez Louis XIV un découragement complet pour la grande guerre maritime, découragement exploité par Pontchartrain dans le sens de ses idées propres. Chez les alliés, au contraire, elle provoqua une confiance absolue dans le succès définitif de leurs campagnes maritimes et elle releva, en l'augmentant encore, le prestige de la puissance navale de l'Angleterre et de la Hollande, que la victoire de Bévéziers avait ébranlé sans le détruire.

L'empire des mers, un moment enlevé aux alliés, comme disaient les écrits de l'époque, fut de nouveau leur partage et la politique de Louis XIV, ou plutôt celle de son ministre Pontchartrain, ne chercha plus à le leur enlever, mais se borna à l'attaquer en détail par la guerre de course plus profitable et moins dangereuse sans avoir cependant une réelle efficacité. Le temps de la grande guerre maritime est passé et c'est le moment où Jean Bart, Duguay-Trouin et leurs émules vont, par la hardiesse de leurs coups de main, le succès de leurs courses contre les

marines ennemies leur faire payer en détail le succès de cette dernière campagne et maintenir l'honneur de notre pavillon.

L'effet de la bataille de la Hougue alla plus loin encore, il assura le trône d'Angleterre à Guillaume d'Orange et anéantit pour jamais les espérances de Jacques II. C'était l'échec complet de la politique de Louis XIV qui, malgré les victoires remportées par ses généraux avec ses troupes de terre, dut subir les conséquences de la défaite de la Hougue le jour où, en 1697, en signant la paix de Ryswick, il reconnut comme souverain de la nation anglaise son plus mortel ennemi et le plus habile adversaire de la France, Guillaume II, le Stathouder de Hollande, comme on s'obstina longtemps à l'appeler. Et ainsi en imposant imprudemment à Tourville une lutte dont il ne pouvait sortir vainqueur, Louis XIV avait lui-même contribué, sans s'en douter, à établir le nouvel équilibre de l'Europe et, comme le dit Michelet dans une de ces phrases à antithèses qu'il affectionne : « La Hougue, fort secondaire en apparence, trancha le nœud de l'avenir. »

La renommée du vainqueur de Bévéziers sortait au contraire encore grandie par ce malheureux combat de la Hougue et la défaite lui avait valu la gloire plus encore que le succès. Mais son rôle actif allait finir, et il devait bientôt quitter cette scène où depuis tant d'années il tenait une si grande place, si utile au bien de l'Etat et si glorieuse pour lui. Il eut cependant encore une occasion de montrer que s'il avait été accablé par le nombre dans sa dernière rencontre avec les ennemis, la faute n'en était ni à son courage ni à son habileté.

En 1693, en effet, malgré la défaite de l'année précédente, la France put encore mettre en ligne 98 vaisseaux de ligne portant 5243 pièces de canon et 33 855 hommes d'équipage. La marine française était donc loin d'être anéantie, comme on l'a trop souvent répété, et avec des forces pareilles, on pouvait tenir en respect les flottes alliées et leur faire expier leurs succès précédents. Le maréchal de Tourville reçut le commandement de la flotte et cette fois on ne lui donna pas d'autres instructions précises que celles d'exécuter le plan de campagne décidé en conseil et de faire aux ennemis tout le mal possible sans compromettre plus que de raison les forces dont il disposait. Il s'agissait de leur enlever ou de leur faire perdre en tout ou en partie une de ces immenses flottes marchandes qui, partant d'Angleterre ou de Hollande pour la Méditerranée et l'Orient, représentait toute une partie du commerce de ces deux puissantes nations. Tourville y réussit avec éclat devant la ville de Lagos, dans la nuit du 27 au 28 juin.

« La perte[1] de l'Angleterre et de la Hollande fut immense », dit Macaulay dans son *Histoire de Guillaume III*. Le succès était donc complet : juste un an après le combat de la Hougue, la victoire de Lagos venait, sinon la faire oublier, au moins en réparer en grande partie les effets. Les pertes des alliés étaient énormes; elles furent évaluées à plus de cent millions, évaluation dont il est difficile d'apprécier la justesse, mais qui témoigne de la grandeur de ces pertes.

Tourville rentra à Toulon en 1694, il s'occupa des côtes de la Méditerranée, fit relever les cartes, indiqua les batteries à établir, les fortifications à élever pour les mettre à l'abri de toute insulte et enlever aux ennemis toute idée de les attaquer.

En 1696, le maréchal de Tourville fut chargé du gouvernement de la Rochelle et du pays d'Aunis, et là encore il n'épargna rien pour mettre les côtes et le port de la Rochelle en bon état de défense. Aussi, lorsqu'au mois de juillet une flotte anglaise bombarde l'île de Ré et se présente devant la Rochelle, elle doit se retirer, après une démonstration sans honneur ni profit.

Ce fut dans ces fonctions moins éclatantes, plus administratives que militaires, qu'un bon intendant aurait pu remplir, mais que le héros de Bévéziers et de la Hougue ne regarda pas comme au-dessous de lui, du moment qu'elles pouvaient avoir une utilité quelconque pour le pays, que s'acheva, le 28 mai 1701, la carrière militaire du maréchal de Tourville, l'un des plus grands hommes de guerre du siècle. Nous ne parlons de ces détails assez minces dans une telle vie que parce qu'ils font, à notre avis, bien ressortir le parti que l'ancien ordre de choses, malgré tous les défauts qu'on peut lui reprocher, savait tirer des hommes, même des plus grands et alors même qu'ils étaient arrivés au sommet des honneurs, pour parler la langue du temps. Peut-être, dans les armées actuelles nécessairement beaucoup plus démocratiques, trouverait-on difficilement un officier supérieur, un maréchal de France n'ayant plus rien à espérer de la fortune, qui consentît ainsi, après avoir dirigé des flottes entières, à s'occuper des moindres détails de l'administration, et à devenir simple intendant ou gouverneur, après avoir été général en chef. Autrefois, le service du roi, c'est-à-dire du pays, couvrait tout. Peut-être la France n'y perdait-elle pas.

Emmanuel de Broglie.

[1] Macaulay, *Hist. de Guillaume III*, t. IV, p. 148.

M. RENÉ BAZIN ROMANCIER

A PROPOS DU *BLÉ QUI LÈVE*

M. René Bazin est de ces auteurs trop rares qui, en pleine maturité de talent, cherchent sans cesse des voies nouvelles, rajeunissent leurs moyens et varient leur inspiration. *Le Blé qui lève* ajoute à ses romans une étude large et forte de sociologie contemporaine. Elle marque une date à la fois dans l'évolution de son esprit et dans l'histoire du roman moderne. L'occasion est bonne d'envisager une œuvre romanesque déjà longue, l'une des plus complètes que notre temps ait produites, et d'en déterminer, autant que possible, la physionomie générale.

La tâche est complexe, car l'œuvre ne se ramène pas à une formule d'ensemble. L'unité n'en a rien de systématique, d'extérieur, de démontrable, et on la sent beaucoup mieux qu'on ne la définit. L'auteur n'ayant fait profession d'école dans aucune préface retentissante, ses romans paraissent brevetés de sa seule signature, sans autre lien apparent que leur commune tonalité d'art. L'insouciance mérite qu'on la remarque à notre époque d'écriture dogmatique. Elle révèle en M. René Bazin un écrivain de tempérament. Il conçoit par le concret, ne prend la plume qu'avec plaisir, estime qu'une œuvre littéraire prouve dans la mesure où elle charme sans cesser d'être vraie. La morale et la thèse passent, pour lui, avec le conte et suivent sa fortune. Ses récits valent d'abord par leurs agréments.

Deux dons d'égal prix poussent M. René Bazin à l'élégance : une faculté merveilleuse de peindre les spectacles champêtres et l'aptitude précieuse à saisir les âmes jeunes et simples dans leur fraîcheur. Mais, encore que tous ses romans contiennent de magnifiques paysages et de charmantes figures naïves, on ne peut en caractériser qu'un petit nombre par ces traits. L'étiquette « Roman champêtre » ne convient pas à *De toute son âme*, ni celle « Roman idéaliste » aux *Noellet*, aucune des deux à *Mme Coren-*

tine, aux *Oberlé*, à *l'Isolée*, ni au *Blé qui lève*. Ce dernier livre expose aux catholiques leurs fautes et leurs devoirs en présence du mouvement syndicaliste dans les campagnes. *Mme Corentine* est l'étude de deux époux séparés que réunit leur enfant. *De toute son âme* mêle l'histoire d'une vocation religieuse à celle d'un atelier de couture et s'étend sur la vie ouvrière de la banlieue nantaise. *Les Oberlé* évoquent l'Alsace contemporaine et *l'Isolée* dramatise un épisode de nos luttes religieuses actuelles. Des romans de compositions aussi différentes, bien que sortis d'une seule plume, ne peuvent se classer sous une seule rubrique. Les relier par quelques paysages ou quelques types de même facture, c'est en relever les points de contact, ce n'est pas en dégager l'unité. Une pareille mobilité d'inspiration décèle un esprit en marche, un talent qui se développe et prend son bien où il le trouve. Pour découvrir la loi de sa transformation continue, il la faut suivre dans ses étapes, à travers ses détours d'humeur et les influences subies.

*
* *

M. René Bazin a débuté en 1884 par *Stéphanette*, histoire d'amour candide et fleuri de larmes que traverse la figure sinistre d'un bourreau révolutionnaire. La grâce aimable, la simplicité et la verve du style annonçaient le don, la mystérieuse puissance d'enchanter avec des mots. Mais le sujet, de structure neutre, se présentait en surface et ne promettait à l'auteur qu'un succès d'anecdotier. Il le conquit, du reste, quatre ans après, en publiant *Une tache d'encre* (1888).

De *Stéphanette* à *Ma tante Giron* (1886), il y a la distance d'un essai à une première œuvre. Ce n'est plus seulement une fantaisie qui s'exerce. Le talent s'organise, prend une manière et révèle un esprit. L'amour poétique, discret et sain forme encore la trame du livre. Jacques de Lucé, gentilhomme du Craonais, aime sa voisine Marthe de Seigny, joue avec elle le jeu des timides ou chevaleresques rencontres et l'épouse aux dernières pages. Le héros rappelle ceux d'Octave Feuillet. Mais la ressemblance se limite au personnage. M. René Bazin attache au milieu une autre importance que ne fait son devancier. La province où Feuillet déroule son intrigue n'est pas même une toile de fond; elle ne sert qu'à des digressions pittoresques. Dans *Ma tante Giron*, le Craonais, ses habitants, leurs usages jouent un rôle capital. Les figures du grand Luneau et du fermier de la Gerbellière, celle de l'abbé Courtois ont un relief accentué. La légende des nuées de brume, demoiselles de l'eau,

celle dont s'entourent les taupiers, la notation minutieuse des coutumes locales font penser à la *Mare au diable* et à *la Petite Fadette*. De G. Sand on retrouve aussi l'amour des jolis noms campagnards de sources ou de rivières : la Ceriselaie, les Soucis, la Boire d'Anjou, l'Araize, la Verzée. Dans le Berry de la dame de Nohant c'étaient : la Tarde, la Bouzanne ou la Couarde.

Au lendemain de *Pot Bouille* et de *Nana*, à la date de *Sapho* et à la veille de *Bel ami*, *Ma tante Giron* annonçait un débutant réfractaire au naturalisme. Des deux tendances contradictoires et pourtant constantes dans notre littérature, l'une à voir trop laid, l'autre à peindre trop beau, M. René Bazin suivait nettement la seconde. On pouvait assurer dès lors que son œuvre future étudierait les fonctions du cœur plutôt que celles du ventre et reposerait sur une métaphysique plutôt que sur une médecine.

Le catholicisme apparaît, dans *Ma tante Giron*, littéral et traditionnel. L'abbé Courtois est le centre moral de sa paroisse. Il se place à la portée de ses ouailles, prend leur ton, va les chercher sur leur terrain, les surveille toutes, accomplit avec rondeur et robustesse son métier de prêtre et de conseil. Cette vie si belle d'apostolat pratique nous est montrée cependant inférieure à celle du cloître. Annette de la Gerbellière a choisi la meilleure part et veut être nonne. L'hostilité de son père la rend folle et elle se noie. Mais M. René Bazin manifeste clairement sa préférence.

La croyance, chez lui, ne s'embarrasse d'aucune apologétique particulière. On chercherait en vain dans ses romans une interprétation des dogmes, encore moins une preuve de leur vérité par des arguments d'ordre scientifique. Le catholicisme ne se sépare pas, pour lui, de l'homme qui le pratique et c'est dans l'action qu'il en aperçoit l'excellence. D'un bout à l'autre de son œuvre, la religion conservera ce caractère de discipline individuelle, organisatrice d'énergies et source de mérite moral. La remarque est curieuse à propos d'un descripteur né de la nature. Les peintres chrétiens de paysages, encouragés qu'ils sont à faire dire aux cieux la gloire du créateur, finissent d'ordinaire par les confondre ensemble dans un lyrisme où leur génie est à l'aise, mais où la foi perd sa netteté. Les *Méditations* et *les Harmonies* en donneraient cent témoignages. L'art de M. René Bazin n'a influé en rien sur sa religion. Au contraire, son catholicisme, de stricte obéissance et dépourvu de tout sens personnel, a contenu en lui les velléités utopiques et les élans lyriques. Il l'a ramené du rêve à la vie et de l'illusion à la réalité.

Ainsi s'explique, après *Stéphanette*, *Ma Tante Giron* et *Une Tache d'encre*, l'apparition des *Noellet*, en 1890 ; de *Mme Corentine*,

en 1893; de *Donatienne*, en 1894; de *De Toute son âme*, en 1897 et de *la Terre qui meurt*, en 1899. *Ma Tante Giron* péchait en deux points capitaux : les personnages de premier plan étaient conventionnels et le lien intime entre leur personne et le milieu où elle se mouvait indécis. La méditation de la discipline catholique, qui rattache sans cesse le vivant à ses morts, l'individu à sa famille et celle-ci à son groupe social, devait d'elle-même corriger ces deux défauts. En étudiant les assises familiales de ses caractères, M. René Bazin a touché le sol des traditions. Il a découvert dans ces dernières les rapports profonds qui unissent l'homme au coin du monde où il a grandi. Il a progressé vers le réalisme et passé du roman idéaliste et champêtre à ce qu'on pourrait appeler le roman de mœurs des gens de la terre.

La formule intermédiaire fut celle du roman psychologique. *Les Noellet* et *Mme Corentine* sont des analyses d'âmes suivies dans leur formation et expliquées dans leurs crises. La minutie et la continuité de l'observation morale en fournissent presque toute la matière. *Les Noellet*, surtout, dénotent un esprit exercé à pénétrer les phénomènes du sentiment et à saisir les lois qui les régissent. Un fils de métayers, poussé par ses succès scolaires et son amour précoce pour sa jeune châtelaine, conçoit une dévorante ambition. Il rompt avec la terre qu'ont cultivée les siens, devient journaliste à Paris, fréquente les salons et chez celle qu'il aime, lui voit épouser un homme du même monde qu'elle, s'effondre dans l'alcoolisme des brutes et meurt de n'être et de ne pouvoir être qu'un paysan déclassé. Cette histoire de Pierre Noellet développe la même pensée psychologique que celle des Monneron de M. Paul Bourget. Pierre n'a pas de fils dont il soit *l'Etape*, mais il la parcourt aussi douloureuse et aussi complète que Joseph Monneron. Il éprouve que les assises catholiques de la famille sont les seules conditions d'existence normale de l'homme en société. Il méconnaît l'exemple des morts, la communauté d'idées et de sentiments avec les siens, hors de laquelle l'individu perd sa base morale. Et le contre-coup de sa faute s'en va frapper autour de lui son frère Jacques, son père, sa mère et celle qui l'aime en secret, Mélie.

Les Noellet marquent donc dans l'histoire des œuvres de M. René Bazin, le premier effort victorieux pour atteindre, au cœur de la vie, le sens profond de ses métamorphoses. Les personnages cette fois existaient concrètement et tenaient au cadre comme à l'atmosphère inséparable de leur mentalité. On ne conçoit pas Pierre Noellet sortant d'ailleurs que de la Genivière, ni rencontrant une autre fortune que la sienne. C'était là l'indice

d'un talent mûr, en possession de ses moyens, auquel il ne restait plus qu'à étendre ou varier le champ de ses investigations.

Mme Corentine relève de la même manière que *les Noellet*. La première partie de *Donatienne*, complétée huit ans plus tard, enfonce avec vigueur dans la peinture d'êtres frustes, de physiologie épaisse et d'instincts grossiers. L'observation de M. René Bazin s'y charge d'amertume et son regard s'y durcit. En 1897, il aborde les milieux ouvriers urbains et pousse une pointe avancée sur le terrain naturaliste.

Sorties d'usine, foules houleuses, querelles entre patrons et ouvriers, accidents du travail, scènes de cabaret, intérieurs de misère et de honte, discours révolutionnaires et antimilitaristes, mœurs de barrières, conseil de guerre et hôpital, aucun des incidents habituels dans la vie des quartiers pauvres ne manque à *De toute son âme*. Cela vit, crie, hurle, sue et grouille. Mais si l'on y retrouve les couleurs chères au naturalisme, l'esprit en est autre et l'œuvre est dépourvue de tout parti-pris. La charité y circule sous la délicate figure d'Henriette Madiot, première d'un magasin de modes, fille d'ouvriers et sœur d'un anarchiste. Elle cherche la loi de son être, non pas dans l'abstrait, comme les héroïnes d'Ibsen, mais autour d'elle et en elle, parmi ses proches et dans son cœur. Elle a ses pauvres qu'une femme riche lui permet de secourir selon ses désirs. Elle a aussi un amoureux, un brave pêcheur de Loire, simple et sincère autant que dévoué. Elle hésite longtemps. Sera-t-elle la bienfaitrice des déshérités ou l'épouse et la mère heureuses? Elle se décide pour les sacrifices accumulés dans le passé ou promis à l'avenir, et finit sœur de charité.

L'idée, fondamentale chez M. René Bazin, de l'excellence de la vie religieuse, réapparaît ici nourrie d'expérience et fortifiée d'épreuves. Elle maintient dans le livre cet esprit de justice sans lequel il n'y a pas d'observation vraie. Elle admet, à côté du mal, les circonstances atténuantes et préserve les tristes héros du mépris.

On a voulu voir, dans la pensée religieuse de M. René Bazin, le signe d'un optimisme irréductible. C'est jouer sur les mots. Sans doute, Henriette Madiot trouve au couvent le bonheur. Mais il est établi sur des ruines et rejeté dans l'attente d'un autre monde. Curieuse façon, à tout le moins, de prétendre que, sur terre, tout va bien! J'y supposerais, au contraire, l'indice d'un certain pessimisme chez l'auteur, quand l'ensemble de ses romans ne confirmerait pas ce point de vue.

Car l'image de la vie telle que nous l'a montrée M. René

Bazin depuis *les Noellet* ne comporte que très peu de joies et beaucoup d'incertitudes. Même lorsqu'il expose le mode d'existence qui lui semble le meilleur, c'est en soulignant les difficultés d'y atteindre et les raisons plausibles de ne pas s'y conformer. Il est revenu à maintes reprises sur la bienfaisance des traditions rurales. Il estime qu'à la campagne l'homme naît dans un cadre préparé de longue date par ses ancêtres, respecté et consolidé par ses contemporains. La vie lui est là offerte en harmonie avec ses tendances héréditaires et ses aptitudes naturelles. Sa destinée providentielle consiste donc à continuer la profession, les coutumes, la foi de sa race. Mais quels tempéraments l'auteur n'admet-il pas à l'idée qui lui tient au cœur!

On s'en rend compte à relire son chef-d'œuvre, cette histoire de la Fromentière où il a rencontré, sans y penser, la perfection. C'est le roman de la *Terre qui meurt*, qui s'épuise, ne rend plus, ne nourrit plus. La ferme tenue avec gloire par d'innombrables générations de Lumineau ne rapporte pas même le prix des fermages. L'aîné des Lumineau, Mathurin, est infirme; le second, François, et l'aînée des filles, Eléonore, préfèrent la misère de la ville à celle de la terre; le troisième fils, Driot, va chercher en Amérique des champs féconds et des moissons abondantes; la cadette, Rousille, reste seule auprès du vieux père, épouse le valet Jean Némy et reconstitue le foyer sur les ruines du sol et de la race. L'optimisme qui ressort d'un tel livre se réduit à un minimum : pour une pousse qui subsiste, que d'arbres morts ou dispersés!

Les naturalistes nous ont accoutumés à de telles intempérances d'opinions que nous avons peine, aujourd'hui, à voir la force ailleurs que dans l'aveuglement systématique. Celle de M. René Bazin réside en son impartialité même qui ouvre la boîte de Pandore et ne la referme pas sur l'espérance. Aussi peut-on parler de son réalisme, le réalisme n'étant pas la représentation d'une partie ou d'une face seulement du réel, mais celle du réel tout entier.

Cet effort de bonne foi subsiste dans la dernière époque de l'œuvre où les romans traitent de sujets actuels et brûlants. Les critiques adressées à *l'Isolée* n'en ont pas assez tenu compte. Les amis de M. René Bazin ont reproché à sœur Pascale sa chute ignoble, brutale, sans transitions. Elle signifie qu'une jeune fille, entrée au couvent par crainte vague du monde, contre lequel elle se sent faible, en sort plus désarmée encore, ayant désappris là de se garder. Ses compagnes, pour qui le cloître fut moins un refuge qu'un lieu de perpétuel dévouement, retrouvent au milieu de circonstances hostiles leur énergie toujours exercée. Source de

puissance pour les uns, la vie religieuse ne peut que préserver les autres. Les limites de son action sont celles de la nature humaine elle-même, à quoi l'auteur s'est conformé. J'en dirais autant de l'abbé Le Suet. Il fait peu d'honneur à sa robe, mais il est vrai, comme l'égoïsme. Sa béate indifférence au malheur des expulsées, les paroles onctueuses qu'il verse sur leur détresse, l'unique pensée de son foie malade le préoccupant alors qu'on jette à la rue les sœurs, ces traits, qu'on n'accusera pas M. René Bazin d'avoir relevés par malveillance, le sont par souci d'impartialité.

Le Blé qui lève est remarquable à cet égard. Ce roman raconte la vie morale d'un pauvre où se personnifie l'histoire des classes ouvrières depuis cinquante ans. Le sujet prêtait à la thèse sociale et le catholicisme déterminé de l'auteur semblait devoir lui donner une certaine intransigeance de vue. Sur ce terrain qu'accaparent aujourd'hui les passions politiques et religieuses, M. René Bazin montre une mesure d'appréciation et une justice de jugement que le sens clair du réel peut seul conférer. Nous nous sentons, dès le début, en confiance, conduits par un esprit équitable que ses opinions très fermes laissent libres pourtant d'examiner sans parti-pris le jeu des causes et des effets. C'est là une force, non pas tapageuse ou brillante, mais stable comme la sécurité qu'elle inspire. Nous pouvons, dès lors, nous laisser prendre aux prestiges de l'art, sûrs qu'ils ne recouvrent aucune supercherie de raison, et suivre Gilbert Cloquet dans la douloureuse expérience qu'il fait de son néant moral.

Gilbert Cloquet fonda, en 1891, le syndicat des bûcherons de la Nièvre. C'était un simple, épris d'équité, voulant, comme il disait, « la justice de tous ». Au tronc massif, il opposa le faisceau de lianes et vainquit. La réunion des marchands de bois et des ouvriers grévistes, convoquée par le préfet en 1893, fut pour Gilbert un triomphe : il obtint le relèvement des tarifs et son cœur doux et bon savoura la joie du bienfait.

Elle tomba vite. Il dut s'opposer aux violences, au sabotage des patrons, au lynchage des non-syndiqués. Les compagnons devenaient des loups voraces, plus ardents à la curée qu'au travail. « Une si belle cause, disait Gilbert, notre pain, notre défense, et ils ne l'aiment pas comme moi ! pas autant ! » On ne l'écoutait plus. Des jeunes, aux paroles haineuses, firent taire son solide bon sens. On le jugea traître et, un jour de dispute, ses camarades l'assommèrent. Gilbert comprit alors que ces hommes, déchaînés à la poursuite des profits matériels, manquaient des ressources de l'âme. Au président du syndicat, venu le voir sur son lit de misère, il répond :

« Je te dis mon chagrin, Ravoux, ma pensée sur les camarades. Eh bien! ils n'ont pas de quoi vivre. »

Gilbert Cloquet a une fille, doublement chérie depuis la mort de la mère. L'enfant, pense-t-il, ne trompera pas son amour. Il l'a choyée, gâtée, cédant à ses caprices, tolérant sa paresse pour ne pas voir ses yeux s'assombrir ou sa bouche se pincer. Elle, du moins, lui rendra l'affection qu'il lui porte, sera une femme honnête, heureuse, la consolation de sa triste vie! Mais là encore Gilbert ne rencontre qu'amertume. Un mauvais ouvrier, Lureux, beau parleur et forte tête, courtise Marie, l'épouse, gruge Cloquet qui se ruine pour des ingrats. La bourse du père vide, les dettes s'accumulent. De la gêne, on passe à la détresse, aux reproches, aux querelles brutales. Arrive la saisie et les Lureux dissimulent dans la forêt les animaux de leur ferme. C'est Gilbert, tremblant de probité en révolte, qui les ramène à la vente publique. La fureur de sa fille et de Ravoux achève de lui ouvrir les yeux. Il récolte la haine là où il avait cru semer l'amour et les paroles dites à Ravoux lui reviennent aux lèvres : « Ma pauvre Marie, toi non plus, tu n'avais pas de quoi vivre! et pourtant, c'est moi qui t'ai élevée! »

Un immense doute envahit Gilbert. Lui, le travailleur plein de courage, âpre à la besogne, honnête jusqu'au scrupule, équitable même pour ses maîtres, une force lui manque, comme à Marie, comme aux Ravoux, celle qui domine la misère. Le vieux bûcheron s'enfuit loin des souvenirs de son malheur, va échouer en Picardie à la ferme du Pain-Fendu. Il ne peut s'échapper à lui-même. La solitude, l'exil, le chagrin le livrent à des passions qu'il croyait éteintes. L'amour le prend, impulsif et jaloux, pour la femme de son contremaître. Son ami Hourmel le recueille, malade de désir et de honte, et la plainte monte encore de son cœur désespéré : « J'avais cru que je n'étais pas comme les autres, Hourmel; je suis comme eux : je n'ai pas de quoi vivre! »

Emmené par Hourmel dans une maison de retraite belge, à Faÿt-Manage, Gilbert y trouve la révélation de ce qu'il cherchait : une force morale capable de grouper des hommes par l'amour et de donner à leur cœur, dans les pires circonstances, la sérénité. Cloquet revient sur le tard à la religion de ses premières années. Il rentre au pays, rempli d'un zèle jeune, heureux d'agir. Les syndiqués le reçoivent comme un renégat; mais, croyant être seul à repousser leurs invectives, Gilbert voit se grouper autour de lui quelques défenseurs que son exemple attire, et le semeur nouveau sent germer le blé qui lève.

Ce qui donne au roman sa portée sociale, c'est que la respon-

sabilité des erreurs de Gilbert Cloquet retombe sur tous ceux que la vie appelait à l'en préserver. M. Fortier, son premier patron, l'abbé Roubiaux, son curé, le général marquis de Meximieu, son châtelain et son maître, restent tous trois au-dessous de leur tâche. Quelques pages de catéchisme apprises par cœur, une première communion vite oubliée, des ordres brefs reçus en silence, cent sous donnés dans une poignée de mains, des bonjours cordiaux et des sourires bienveillants, « c'est toute la part que Gilbert a prise à la vie des autorités de la paroisse et toute la lumière directe qui lui permet d'en juger ». Il est né bon. Personne ne peut dire « je l'ai rendu meilleur ». L'abbé Roubiaux se désole à la sacristie d'officier devant une église vide. Il vit dans sa cure et non parmi ses paroissiens. Ne les connaissant pas, il en a peur. Eux le négligent parce qu'ils l'ignorent. Le général n'apparaît à Fonteneilles qu'aux renouvellements des baux; il pille le bien pour satisfaire au luxe de sa vie mondaine. Ceux qui devraient être là sont absents; ceux qui y sont restent muets. Ces hommes, que des intérêts et des sentiments communs devraient unir, demeurent les uns pour les autres des étrangers, sinon des ennemis.

Michel de Meximieu a compris d'où venaient les fautes. Il s'est voué au domaine patrimonial, à ceux aussi que la terre en fait vivre. Les besoins pécuniaires du général, son père, sapent les bois, épuisent les ressources. L'anarchie politique sème parmi les subordonnés la haine du maître. Dans la forêt ancestrale les bûcherons chantent l'*Internationale*.

« Les canailles! dit le général. Peut-on chanter ces horreurs-là?

— Ils sont ivres.

— C'est un vice de plus.

— De la haine qu'on leur a versée à pleine bouteille. Mais combien n'ont vu d'abord que l'étiquette! Elle était belle...

— Tu trouves? Le meurtre des officiers?

— Non. La fraternité. »

C'est cette fraternité disparue que Michel veut faire renaître. Il meurt à la tâche, n'ayant pu empêcher ses parents de vendre Fonteneilles, emporté par une maladie de cœur que le chagrin exaspère. Mais il laisse, pour continuer son œuvre, l'abbé Roubiaux transformé. La canne à la main et couvert de boue, le curé s'en va, de ferme en chantier, à la conquête de sa paroisse. Il a trouvé le chemin de l'action féconde où le rejoindront les Gilbert Cloquet.

Le Blé qui lève est le dernier stade d'une évolution qui s'est faite, chez M. René Bazin, sans secousse, avec l'allure naturelle

d'un talent qui s'épanouit. Son œuvre, partie du simple conte, s'est chargée, à chaque pas, d'expérience et de signification, jusqu'à embrasser de vastes questions sociales. L'unité de pensée qui la soutient et la bonne foi continue de l'observation procurent à l'ensemble une solidité robuste. Le vêtement d'art dont M. René Bazin l'a revêtu ne doit pas donner le change. La force est en dessous, dans le gros œuvre, comme le tronc sous les branches, comme le muscle sous la parure. Elle ne s'étale ni ne se vante; elle ne s'impose pas, mais se suggère. La manière est classique et rappelle le « doux » Racine. Elle place M. René Bazin au premier rang des romanciers contemporains. Ses livres répondent à la définition du roman, formulée autrefois par Latouche et qui n'a pas changé : « Le roman est la vie racontée avec art. » J'ai indiqué sur quelle base de réalisme et sur quelle conception de l'existence repose l'œuvre de M. René Bazin. Il me reste à montrer comment il en a fait de la beauté.

*
* *

Peu de romanciers s'attaquent au lecteur par moins d'artifices. Les complications d'intrigue, où se laissent aller ceux de nos écrivains qui pourraient le mieux s'en passer, sont absentes de son œuvre. Cette longue pression que, depuis un siècle, le roman populaire exerce sur la littérature ne l'a pas atteint. Il ne s'adresse, pour exciter l'intérêt, ni à la curiosité ni au pathétique. La fille séduite, le crime passionnel, l'adultère noble, le duel angoissant et les pistes mystérieuses, embrouillées à plaisir et débrouillées avec prestige, n'entrent pour rien dans ses livres. La seule paralysie du grand-père Oberlé rappelle les héros tragiques de l'Ambigu. Quant aux amours de Donatienne et à celles de Pascale, dans *l'Isolée*, on ne saurait dire que l'auteur les a traitées pour elles-mêmes. Elles ne sont qu'une page du roman dont le sujet les dépasse. C'est l'honneur des « histoires » de M. René Bazin qu'elles aient d'abord une portée morale, esthétique, sociale ou religieuse. Elles déroulent des événements clairs et simples, ne sortent pas du vraisemblable, se résumeraient d'une phrase et valent ce que l'art en peut faire. L'invention de l'auteur consiste à tirer quelque chose de presque rien.

Il illustre ce rien de façon merveilleuse. Ses intrigues tout unies comportent d'habitude un assez grand nombre de personnages. Comme un peintre ne pose une couleur sur la toile qu'en rapport avec la tonalité générale qu'il lui veut donner, M. René Bazin ne conçoit une figure qu'en harmonie ou en opposition

avec une série d'autres. Chacune rehausse et précise sa voisine et reçoit d'elle une semblable accentuation. Son talent de descripteur vient compléter l'ensemble et fondre lumières et ombres dans l'unité de l'atmosphère.

Que les syndiqués soient moins violents, Gilbert Cloquet le serait davantage; il ne persévérerait pas dans sa douceur si la généreuse affection de Michel de Meximieu lui manquait. Supposez en Marie Lureux une fille reconnaissante, Gilbert s'arrêterait aux joies de l'amour paternel; imaginez Mme Heilman dévergondée, le vieux bûcheron finirait dans le vice ou dans le crime. Les personnages se déterminent en fonction les uns des autres; chacun forme le centre d'un système d'âmes où l'on ne peut rien changer sans modifier tout. Michel de Meximieu, aimé et compris de ses parents, s'attacherait peut-être à Fonteneilles, mais sans passion; il n'associerait pas l'abbé Roubiaux à son suprême espoir si la mort proche ne le menaçait de disparaître méconnu. L'abbé Roubiaux, Marie, le général, sa femme, Ravoux, Lureux, appelleraient des réflexions analogues. Et cette liaison des personnages entre eux se fait chez M. René Bazin sans aucun recours à l'analyse abstraite ni aux exposés théoriques : elle vient de leurs paroles et de leurs gestes, concrète, naturelle, comme dans la vie.

Il en résulte que l'idée fondamentale du roman s'y répercute en tous sens et jaillit sans effort de l'ensemble. Elle nous arrive comme la lumière même des choses et nous pénètre à fond sans que nous y songions. M. René Bazin excelle à ces suggestions lentes. On peut relire, pour s'en convaincre, non seulement *le Blé qui lève*, mais *l'Isolée*, *Donatienne*, *De toute son âme*, *Mme Corentine*, et surtout *la Terre qui meurt*. Le labour d'un champ, la vigne arrachée, un mot de patois, la vue du clocher, la vente du château, les écuries vides, tout, dans ce dernier livre, ramène la pensée de la terre stérile, de la race qui s'éteint, des vieilles coutumes qui subsistent dans les mœurs qui disparaissent, des moissons qui poussent et des enfants qui partent, — l'obsession de ce qui passe, dure pourtant, se renouvelle et meurt en même temps.

Qu'un historien, qu'un philosophe appliqués aux détails successifs d'une crise politique ou d'une psychologie arrivent à les suivre dans leurs phases invisibles et nous les retracent en propositions explicatives, ils font preuve d'intelligence et d'habileté. Mais qu'un écrivain, par des moyens tout plastiques, nous rende la fuite incessante du réel, ce qui reste et change à la fois, il atteint au cœur de l'art d'écrire et touche le génie. Le verbe, par nature, est immobile et la vie coule. Elle échappe avant qu'on

l'ait exprimée. L'art seul peut émouvoir le verbe et ralentir la vie pour les unir dans la phrase au nombre harmonieux.

Les meilleures descriptions de M. René Bazin tiennent de là leur poésie intime. Sans doute, il ne s'enferme dans aucun procédé fixe et varie sa méthode selon les tableaux. L'éclosion soudaine du printemps craonais *(Ma tante Giron)*, ou l'approche de l'automne en Vendée *(La Terre qui meurt)* lui fournissent de ces thèmes larges qu'affectionnent les lyriques. Il accumule les détails et rivalise d'érudition avec les réalistes à propos d'une boutique de brocanteur ou d'une collection de médailles *(Stéphanette; Une tache d'encre)*. L'impressionnisme aussi a sa place. La salle de la Fromentière nous apparaît dans des jeux de lumière vive et d'ombres épaisses aux lueurs sautantes du feu de bois. Une prosopopée nous dira la joie des oiseaux de la forêt, au premier beau jour de Fonteneilles. Mais quels que soient le mérite et la quantité de ces descriptions, c'est à peindre la nature en perpétuel devenir que M. René Bazin se surpasse lui-même. L'éveil du marais, au second chapitre de *la Terre qui meurt*, la venue de l'automne, au quatrième, donnent la sensation troublante de la vie qui s'avance et du temps qui fuit dans les mots. A chaque feuillet du *Blé qui lève*, une phrase, un paragraphe évoquent l'heure qui naît ou s'achève :

Michel entra dans une piste qui serpentait parmi de hauts taillis de dix-huit ans. Le soleil, à travers les branches, jetait sous bois une averse d'or rouge. Par moments, on voyait le haut des collines, qui sont au delà de l'étang de Vaux, tout empourpré. La forêt, anxieuse, sentait mourir en elle le soleil et la vie. Des millions de touffes d'herbes agitaient vers lui leurs bras souples. Les gros oiseaux s'effaraient. Déjà les merles, avec un cri de peur fanfaronne, avaient glissé, à mi-hauteur des baliveaux, vers les parties les plus fourrées du bois. Les dernières grives s'agitaient en criant à la pointe des chênes. Trois fois Michel avait frémi au passage d'une bécasse qui « croulait »... C'était l'heure des chants menus qui décroissent. Les bouvreuils qui voyagent en mars, les pinsons, les verdiers qui ont jeûné l'hiver, sifflaient, mais sans changer leur chanson du jour, avec la confiance que demain serait bon, serait meilleur encore... Ils se laissaient glisser, un à un vers les fourrés d'épines. Ils se turent; le soleil était descendu au-dessous de l'horizon. Alors les derniers oiseaux dirent leur adieu au jour. Ce furent les rouges-gorges, puis les mésanges, toute la tribu des grimpeuses, des fouilleuses de lichens, des exploratrices d'écorces, petits paquets de plumes grises qui ne prennent point de repos tant qu'il y a de la lumière et dont le cri aigu achève la chanson des bêtes diurnes.

Michel connaissait toutes ces choses. Il sentit accourir, de l'extrême horizon, cette haleine de vent tiède, ce baiser qui remonte chaque soir les vagues de l'air, traverse les bois, roule sur les prés, se répand en douceur vivifiante sur toute la campagne et touche la vie au passage, partout où elle est. Il ouvrit les lèvres et la poitrine à ce souffle unique, dont son sang fut renouvelé.

Les verbes, les épithètes, les noms qui traduisent un mouvement abondent dans cette page. Les alternatives d'émotions joyeuses et tristes, de vie qui palpite ou s'épuise, de bruit et de silence qu'elle nous présente, rendent le rythme même du flux universel et nous y associent. Le changement poétisé par le repos et la vie poétisée par la mort, c'est la beauté dynamique en quelque sorte et profonde des peintures de M. René Bazin.

Quelque pénétrés qu'ils soient, d'ailleurs, de charme indéfinissable, ses tableaux n'en sont pas moins précis. Dans les nuances assoupies de l'ensemble, il conserve aux détails des contours nets. Son œil est clair et juste. Des arbres, du ciel, des maisons et des figures, il saisit d'abord la forme et la couleur. Il relève l'effet des grandes masses par le dessin des éléments qui les composent, et l'impression qui ressort, fondue pourtant en son unité, n'est jamais vague. Le sentiment reste ainsi contenu par l'image, ne la déborde ni la noie. Rien de romantique en cette facture, où l'enthousiasme se soumet à la plastique réaliste. Rien non plus du parti-pris documentaire naturaliste, car, entre mille traits exacts, M. René Bazin ne choisit ou ne garde que ceux qui s'harmonisent à la tonalité générale de son cadre.

Un goût très sûr le conduit dans l'emploi qu'il fait de ses dons de peintre. Le pittoresque traité pour lui-même lui semble, dans le roman, une futilité, et les longues descriptions une erreur. Le genre qui s'attaque à représenter l'existence humaine ne doit admettre, selon lui, que le vécu. Or, devant le plus riche spectacle, nous ne vivons que des surprises et des émotions. La perception des détails et l'analyse des lignes relèvent d'un effort réfléchi ou d'une habitude de métier. S'y attarder, c'est ralentir la marche du livre, le détourner de l'homme, qui est son but, et de l'action, vers les choses mortes. Qui passe la dose et décrit pour décrire peut encore s'appeler littérateur; le grand artiste s'arrête où finit le poète et commence l'ouvrier.

Cette manière est fille de celle de Fromentin. Quand M. René Bazin admire, dans *Dominique*, la discrétion du peintre qu'était l'auteur, il nous livre un des secrets de son propre talent. Chez lui aussi, « la nature est partout, fondue, mêlée, associée à l'action. Nulle part elle n'est souveraine absolue ». Elle apparaît autour des âmes comme la lueur qui vient des fenêtres ouvertes; elle leur donne et le souffle et le jour; elle nourrit leur substance, mais ne les étouffe pas. Alors même qu'il se déroule en pleine campagne, M. René Bazin n'écrit pas le roman de la terre. C'est l'homme de la terre dont il raconte l'histoire.

Partout, en effet, les personnages sont au premier plan. Ils

parlent, réfléchissent, se meuvent, et c'est entre eux qu'on aperçoit les fonds. L'action se concentre un instant sur les protagonistes, rappelle d'un mot les autres, revient aux premiers, retourne aux seconds, circule enfin dans tout le groupe qu'elle relie sans cesse sous nos yeux. Le décor se coupe et se recoupe par le dialogue, l'analyse et les gestes. Il les seconde avec mesure, les met en valeur et les explique. Il n'occupe jamais deux pages de suite, marque seulement les temps et les points d'orgue.

Cette méthode, qui exige de l'esprit une vue simultanée de l'ensemble et des détails, ne pourrait, à cause des dimensions, s'appliquer d'un seul coup à tout le livre. M. René Bazin compose donc par chapitres, dont chacun, pris en soi, donne au lecteur la sensation d'un tout fortement lié. Un titre court en frappe généralement le sens. *La Fromentière*, *le Premier labour de septembre*, *la Vigne arrachée*, dans *la Terre qui meurt; la Marche des bûcherons* et *la Vie morale d'un pauvre*, dans *le Blé qui lève*, resteront, en cela, des modèles achevés pour nos arrière-neveux. Il en faudrait suivre pas à pas les détours, montrer la souplesse et l'unité de leur structure, cet art d'entrer en pleine matière mais avec lenteur, par des incidents où le sujet transparaît, s'annonce de loin, s'approche et se révèle sans soubresauts; les transitions habiles et les digressions heureuses; la greffe insensible du chapitre qui suit ou le rappel discret du précédent; toutes les finesses, enfin, d'une prestigieuse exécution. On s'apercevrait, alors, que l'œuvre s'organise, se rassemble et se concentre autour et en fonction des psychologies.

Certes, si l'on ne considère comme psychologues que les romanciers du genre de Stendhal, de Sainte-Beuve ou de M. Paul Bourget, l'épithète ne concerne pas M. René Bazin. Les sentiments et leurs conflits exceptionnels, les complications subtiles du cœur, les crises rares et la politique à triple fond de la subconscience ne l'intéressent pas. Ses personnages sont simples, clairs et normaux, ainsi que les intrigues où il les engage. Il en donne ce qu'un œil juste en peut saisir, et ne s'aventure, au delà du visible, dans aucune supposition. Cette soumission à l'objet est proprement du réalisme, si le réel n'est autre que le constaté. La même répugnance au complexe se lit dans l'œuvre de Maupassant. Il y a, chez les deux auteurs, une probité instinctive qui les éloigne de l'obscur et les borne au cercle moral qu'embrasse la vision nette. Ce qu'on perd ainsi en profondeur, on le regagne en sûreté. Le relief et l'accent des personnages principaux souffre peut-être par comparaison, car leur mécanisme est du même degré de pénétration que celui des personnages secondaires. Mais ceux-ci pren-

nent une vivacité plus grande et le roman conserve sa vie.

Ce n'est pas, en effet, aux figures de premier plan qu'on juge si un auteur a le don d'animer ses personnages. Elles sont toujours, quoi qu'il fasse, littéraires. Elles participent de trop de réflexions, de trop d'études, de trop de synthèses. Il y a, pour le regard, un point de maturité en deçà et au delà duquel il est trouble. A force de fixer, il découvre, dans l'objet, des particularités curieuses; mais les grandes lignes se confondent ou s'effacent. Devant les personnages de peu d'importance, l'esprit n'a pas le temps de cristalliser; il se hâte, court à l'essentiel, pose les valeurs, retient dans la pochade l'éclair de la vie. Pour se rendre compte des ressources que ces croquis psychologiques apportent au roman, il suffit de feuilleter deux de nos plus grands descriptifs, George Sand et M. Pierre Loti. M. René Bazin ne leur cède en rien dans l'art des scènes courtes où les caractères se révèlent d'un trait. Ses livres en regorgent. Qu'on se rappelle, pour m'en tenir au *Blé qui lève*, les figures de Ravoux, de Lureux, d'Antoinette, de son père, de Mme Heilman ou de M. Fortier. Celle de Mme de Meximieu est un chef-d'œuvre. Quant au chapitre *la Quête de l'abbé Roubiaux*, l'auteur s'y joue en virtuose : c'est douze physionomies différentes et bien marquées qu'il y rassemble en six pages.

Gentilshommes terriens, professeurs, étudiants, collectionneurs, peintres, commerçants, bourgeois, ouvriers, paysans, industriels, religieuses, prêtres, domestiques, jeunes et vieux, riches et pauvres, ses héros appartiennent à toutes les classes et à tous les âges. Il les étudie, en général, sans haine; n'accentue leurs travers d'aucune ironie et tâche à les rendre sans préjugé. Exception faite seulement pour les bourgeois et les gens du monde. Il souligne, d'une moquerie fine qui n'insiste pas mais qui porte, la vanité de leur esprit, la futilité de leur cœur et l'hypocrisie de leur langage. Les portraits de Victor Lemarié (*De toute son âme*), du général et de Mme de Meximieu (*le Blé qui lève*), sont d'un humour où l'amertume transperce. Partout ailleurs, M. René Bazin manifeste, pour ses personnages, son indulgence d'homme et sa sympathie d'artiste. Il s'éprend, comme Daudet, de ses fictions, non pas d'une sentimentalité banale, mais de la tendresse par où les âmes communiquent. Sa psychologie est parfois crue, jamais hostile. Elle repose sur l'amour comme sur une clarté.

La préférence que Daudet témoigne pour les mères, M. René Bazin la porte aux jeunes filles. Il en glisse dans tous ses romans. Paysannes, ouvrières, demoiselles, elles y apportent leur charme frais, alangui de rêve ou radieux de jeunesse. Elles ont la grâce, les dévouements absolus et l'audacieuse candeur des natures

vierges. Elles restent, devant les choses et les gens, des primitives, nullement des sottes. L'instinct remplace en elles l'expérience. Elles se servent avec esprit et ténacité de leur volonté neuve pour arriver où elles désirent. Leurs amours sont confiantes et droites, leur indépendance d'humeur coquette. Les larmes adoucissent leurs chagrins, et leurs fautes comme leurs bonnes actions relèvent du pur sentiment. Elles mériteraient à elles seules une étude. L'auteur les a formées de sa plus juste observation et de sa plus délicate sympathie. Sa paternité jalouse les a même rendues, neuf fois sur dix, orphelines de mère. Sauf la fille de Mme Corentine, je n'en vois pas qui ne soit élevée par son père. L'art de M. René Bazin consiste à faire transparaître dans la jeune fille l'âme de la femme future. C'est le point de vue exact et poétique tout ensemble pour un cœur d'homme.

La plastique et la psychologie de M. René Bazin sont soutenues par un style sûr, rempli de nuances en son cours limpide. Sa langue est simple et son vocabulaire exempt de bizarrerie. Sans rien forcer, il sait, lorsque le sujet le réclame, appeler l'érudition à colorer son langage. *Stéphanette*, *Une tache d'encre*, *la Sarcelle bleue* contiennent des pages d'une savoureuse documentation. Les amateurs de vieilles choses reliront le début de *Stéphanette;* les numismates, *Une tache d'encre*; les naturalistes, *la Sarcelle bleue*. Cette dernière nouvelle met en action un vrai cours de botanique et d'ornithologie. Les profanes y apprennent des noms curieux de plantes rares : orchis-abeille, orchis-mouche, orchis-araignée, alkékenge, fléole, vulpin, dactyle, fromental; les oiseaux de l'Anjou y jettent leurs couleurs : faucon pèlerin, mouette rieuse, butor, aigle pycargue, trichodrome échelette, sans excepter la sarcelle bleue. Il s'agit, dans ces trois livres, de collectionneurs et les mots techniques sont à leur place. M. René Bazin en fait pourtant un usage mesuré. Il dénomme les espèces pour les décrire, lorsqu'elles sont jolies. Les accumulations verbales extraordinaires étalées sans raison lui semblent fastidieuses. Sa coquetterie se borne à chercher dans la science un accent d'art et une source de pittoresque. Il a horreur, comme Maupassant, du vocabulaire chinois.

Sa façon coutumière se borne à l'emploi du mot propre, à ne violenter ni la construction ni le dictionnaire, à mettre de l'aisance dans la correction. Il combat la tradition littéraire qui veut que les paysans parlent baragouin ou patois. Il maintient devant leurs solécismes et leurs prononciations défectueuses les droits souverains de la langue. On ne saurait, en cela, trop l'approuver. Malgré son génie incomparable d'écrivain, George Sand n'a pu,

dans *les Maîtres sonneurs*, naturaliser l'usage des dialectes. Le langage local, substitué au français, n'apporte à l'art aucun complément. L'âme d'un campagnard ne se traduit pas dans ses fautes de grammaire; elle est dans les images qu'il emploie, dans la concision particulière de ses phrases, dans la suite originale de ses idées.

Vouloir lui conserver dans le livre son langage vrai, c'est vouloir que les Allemands et les Anglais de nos pièces de théâtre parlent sur la scène allemand et anglais. Le procédé appartient à la caricature et doit lui rester. Il est incompatible avec l'art sérieux et l'unité de la langue nationale. M. René Bazin s'est conquis en le rejetant la sympathie des gens de goût. Il y trouve, de plus, un élément de poésie. La plus grande joie esthétique du lecteur est de reconnaître aux termes qu'il emploie chaque jour un pouvoir d'évocation qu'il ne leur soupçonnait pas. La magie du style consiste à tirer des profondeurs du langage moyen ses vertus indéfinies à révéler les âmes. M. René Bazin a cet art d'enchanteur.

Il décuple la valeur expressive des mots par la seule manière dont il les groupe. Ils se précisent l'un par l'autre, enserrent et fixent les impressions les plus subtiles. M. René Bazin dira de la neige couvrant les campagnes : « On dirait que c'est de la lumière tombée, un peu triste, et que c'est la terre, aujourd'hui, qui éclaire le ciel. » L'effet direct nous parvient dans cette langue claire comme au travers d'une glace unie. Elle porte sans gêne la coloration des ombres et l'insaisissable atmosphère. Les arbres s'y estompent en fumées dans le crépuscule : « Le grand carré de ciel, extrêmement pur, qui s'ouvrait au-dessus, plein de rayons brisés, ne laissait tomber sur les choses qu'un peu de poussière de jour, qui les montrait encore, mais ne les éclairait plus. » Je ne vois que M. Pierre Loti pour rendre avec cette sobriété de moyens des sensations aussi fuyantes. Ne croirait-on pas entrer dans l'église où l'on enterre Michel de Meximien en lisant ces deux lignes : « La flamme des cierges ne dissipait point les ténèbres amassées par les tentures. Elle luisait comme une étincelle arrêtée au vol et clouée dans la nuit? »

De pareilles images sont courantes chez M. René Bazin. Elles jaillissent du contact des choses, préparées par les longs commerces et les intimes communions. Aucun labeur ne les alourdit, aucun souci de frapper ne les force. Elles ne sentent ni la recherche, ni le travail et sont neuves comme des créations spontanées. C'est l'éclat d'une similitude naturelle qui saute aux yeux : « Les feux de Sallertaine avaient diminué de nombre, comme les grains

d'une grappe de raisin picorée. » — « Le soc, avec un bruit de faux qu'on aiguise, s'enfonça; la terre s'ouvrit, brune, formant un haut remblai qui se brisait en montant et croulait sur lui-même, comme les eaux divisées par l'étrave d'un navire. » Ces vues ouvertes soudain à l'esprit le ravissent de surprise. Lorsqu'il veut, au contraire, nous absorber lentement dans l'image, M. René Bazin développe l'ampleur de ses comparaisons. Il en épanouit la richesse avec la sûreté des grands lyriques : « Autour de lui, ses choux formaient un carré immense, houles pesantes et superbes, dont la couleur était faite de tous les verts, de tous les bleus, de tous les violets ensemble et des reflets que multipliaient le soleil déclinant. Bien qu'il fût de très haute taille, le métayer plongeait comme un navire, jusqu'à mi-corps, dans cette mer compacte et vivante. »

Les ressources de la phrase sont, comme les images, très diverses. Elle suit, d'un mouvement fluide, la cadence de la pensée. La constance de sa souplesse empêche qu'on en remarque, au premier abord, toute l'habileté. Pour peu qu'on y insiste, elle apparaît d'un art accompli. Elle répugne aux allures brisées, aux coupures sèches, aux sonorités violentes, mais elle renferme, en ses nuances, des rythmes chauds et prolongés. Elle progresse sans hâte, s'épanouit, et se couronne du terme important. On dirait d'un sonnet dont le dernier vers ouvre les grandes perspectives. François Lumineau s'échappe en cachette de la Fromentière, pour n'y plus revenir : « Il se hâta de déguerpir, longea la muraille, entra dans la décharge où il échangea quelques mots avec Eléonore, et, par la chambre des filles, qui faisait suite, s'évada dans la nuit. » — Les parents de Jacques Noellet le veillent à son lit de mort : « Le père et la mère, recueillis, immobiles, regardaient reparaître et grandir sur le visage de leur fils l'expression surhumaine qu'il avait eue le matin. » — Rousille attend au verger clos son amoureux : « Elle s'inquiétait déjà, et soudain, tandis qu'elle fixait au loin le clocher pointu de Sallertaine, une voix la salua : « Rousille! » Sur le chemin qui montait vers elle, debout dans la lumière jeune, ayant tout le marais derrière lui, Jean Nesmy regardait Rousille. » C'est là de l'excellente, de la meilleure prose plastique, qu'un art complet seul peut créer.

*
* *

Telle est cette œuvre de sens net, d'expérience sûre et de charme pénétrant. Elle associe dans une combinaison originale le réalisme de sa matière à la poésie de sa forme. Son unité morale

lui donne un caractère digne et fort. Sa valeur d'art la consacre dans l'histoire littéraire. Elle porte loin, à cause de sa mesure, par ses grâces délicates et sa chaleur douce. Il n'en est peut-être pas, dans le roman contemporain, qui soit plus dépourvue d'orgueil et de haine, moins intransigeante et plus soucieuse de la beauté. Œuvre de combat, elle se garde des exagérations d'école; œuvre religieuse, elle ne tombe jamais dans le parti-pris; œuvre de poésie, elle respecte la justice et la vérité. Très diverse d'objet, très une de tonalité, on s'y nettoie le cœur et les yeux en s'y élevant le goût. Quand on l'envisage dans sa suite on la voit progresser vers les pensées larges et s'épanouir en perfection esthétique. C'est une œuvre de bonne foi. Je lui donnerais pour épigraphe deux paroles célèbres de La Bruyère : « Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage, il est bon et fait de main d'ouvrier. » — « Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité dans la nature : celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait; celui qui ne le sent pas, et qui aime en deçà ou au delà, a le goût défectueux. »

Cette noblesse et ce goût marquent la place originale de M. René Bazin parmi les romanciers actuels. Ceux d'entre eux qui ont le tact littéraire manquent, trop souvent, d'armature morale. Ceux qui pensent avec force négligent leur style ou le tendent à l'excès. A notre époque de philosophie intempérante, M. René Bazin reste en dehors de l'influence de Renan et de Taine. Il n'a pris au naturalisme que ce que le bon sens en retient. Il se rapproche de Maupassant par sa probité d'artiste, de M. Pierre Loti par sa sensibilité descriptive. Mais plus ému que le premier de toute la tendresse de sa foi et plus objectif que le second, il se garde une place bien à lui. On essaiera en vain de le pasticher; je ne crois pas qu'il ait d'école. Théophile Gautier disait des disciples qu'ils sont comme les mouches et s'attachent aux endroits gâtés des maîtres. C'est en effet par leurs défauts singuliers qu'on les imite d'ordinaire et le seul qu'on puisse reprocher à M. René Bazin est précisément de n'en avoir pas.

Jacques Duval.

ENCORE LA VOLATILISATION D'UN MILLIARD

NOUVEAUX FAITS — NOUVEAUX CHIFFRES

L'accueil fait, l'année dernière, dans les pages du *Correspondant*[1], à une première étude, la publicité que la presse indépendante lui a donnée, l'émotion qu'elle a soulevée chez les esprits équitables, les attaques mêmes dont elle a été honorée, nous déterminent à publier, dès la rentrée des Chambres, les nouveaux chiffres que nous avons recueillis avec le même souci de l'exactitude, avec le même défi à nos contradicteurs d'y apporter quelque réfutation victorieuse.

Une réfutation, la *Revue politique et parlementaire*, dans sa livraison du 10 octobre dernier, l'a tentée. L'auteur de l'article « A propos de la liquidation des biens des congrégations » prétend « réduire à néant les insinuations gratuites, les assertions de pure fantaisie, les inexactitudes tendancieuses de la réaction cléricale. » Il ramène les trois faits de la campagne menée contre les liquidateurs à l'interpellation de M. Groussau à la Chambre des députés le 15 novembre 1905, à notre article sur la *Volatilisation d'un milliard* dans le *Correspondant* du 10 août 1905 et à l'interpellation de MM. Riou et Le Provost de Launay au Sénat, le 6 juin 1907. Nous avons à cœur de répondre ici même à ces attaques.

Pour ceux de nos lecteurs qui voudront bien se référer à notre article antérieur, rectifions la date, qui est du 10 août 1906 et non 1905. La réplique se sera fait moins attendre que les critiques de M. E. Nast, à qui il a fallu quatorze mois pour les formuler : 10 août 1906-10 octobre 1907. Pour avoir été longuement délibérées, ces critiques, ces attaques mêmes sont-elles bien mûries, décisives et fondées? Un rapide examen va nous fixer.

M. Nast discute les références que j'ai indiquées : « Les sources

[1] Livraison du 10 août 1906, p. 473-505.

où j'ai puisé, la presse indépendante, des correspondants sûrs, généralement défenseurs des intérêts en cause! » — La presse indépendante, mais l'*Autorité*, la *Croix*, l'*Eclair*, le *Figaro*, le *Gaulois*, la *Libre Parole*, le *Nouvelliste de Lyon*, le *Peuple français*, le *Soleil*, l'*Univers*, voilà des organes que l'on peut citer, ce me semble. M. Nast insinue : « Dans ces correspondants masqués, est-il téméraire d'apercevoir les congrégations elles-mêmes? » — Tout ce qu'il y a de plus téméraire effectivement, puisque ces correspondants, que je n'avais pas à nommer, défendent habituellement lesdites congrégations contre les liquidateurs. Comme autorités, ils les valent bien, je suppose, et aussi comme précision. Sur un relevé comprenant 228 immeubles, notre contradicteur parvient à reprendre deux erreurs matérielles : l'une porte sur les conditions dans lesquelles s'est effectuée la vente du couvent des Dames du Sacré-Cœur, de Pau; l'autre, sur le prix d'adjudication de l'immeuble des Marianistes de la rue de Monceau, représenté comme prix total, alors qu'il n'était que le prix de la première vente partielle.

M. Nast qualifie attiquement de « trompe-l'œil », d' « attrape-nigaud », de « ma manière » la façon dont sont dressés les tableaux de la première étude. Il estime peu sérieux de faire entrer en ligne de compte les dépenses approximatives effectuées par la congrégation pour l'achat de ses terrains et pour ses constructions; il conteste mon droit de me servir de l'estimation officielle du fisc, que personnellement j'ai qualifiée d'exagérée. — Mais tout particulier ne fait-il pas nécessairement entrer en ligne de compte, dans l'évaluation d'un objet, toutes les dépenses faites à l'occasion de cet objet; et il est plaisant de le voir m'interdire, à moi, qui combats le système des liquidateurs, d'user des armes que le gouvernement me met en mains pour le combattre!

M. Nast est-il plus fondé à contester la prétention individuelle des congréganistes qui, écrit-il élégamment, « se disent propriétaires véritables des biens dont ils étaient les propriétaires nominaux »? Cette prétention, mais la jurisprudence antérieure à la loi de 1901 la sanctionnait. De cette jurisprudence-là, M. Nast cite lui-même un monument dans l'arrêt Lacordaire; il est assez naturel que les congréganistes y aient persévéré.

L'opinion publique, conclut M. Nast, n'est pas dupe. Elle comprendra que le but poursuivi est bien moins d'atteindre les liquidateurs, modestes serviteurs de la loi, que de déconsidérer l'œuvre d'assainissement social commencée par le ministère Waldeck-Rousseau et à laquelle la majorité républicaine est restée constamment fidèle. Et elle dira : « Laissons s'accomplir l'œuvre de justice, dans sa sereine indé-

pendance, sans permettre qu'elle soit entravée et faussée par la passion politique. »

C'est un plaidoyer *pro domo suâ*. M. E. Nast est en effet l'avoué d'appel des liquidateurs. Quel dommage qu'il n'ait pas signé de sa qualité! Ses « détracteurs », qu'il accuse d' « avoir abordé obliquement et seulement effleuré la question » qu'il se vante de traiter à fond, y eussent gagné de savoir, par lui, à qui parler. Ainsi, l'opinion publique aurait su clairement que les liquidateurs ne peuvent être défendus que par eux-mêmes, et la signature complète eût donné à l'article beaucoup plus de saveur et d'autorité.

Laissons M. Nast à ses affaires, et suivons la volatilisation du milliard dans le développement de ses phénomènes. Aussi bien, c'est la meilleure manière de répondre aux liquidateurs.

Comme pour l'étude publiée en août 1906, nous distribuerons cet article en deux paragraphes concis et décisifs : intermédiaires enrichis; congrégations spoliées. L'an dernier, nous passions la revue de *228* immeubles congréganistes vendus depuis la loi de 1901, qui consacra ce pillage légal. Aujourd'hui, quinze mois après notre précédente publication, nous en présentons près de *100*.

A la suite de cet exposé sommaire, nous aurons bien plus de raisons encore que l'an dernier de crier *Au voleur!*

*
* *

On n'a pas oublié la séance du Sénat[1] où, serré de près par MM. Riou et Le Provost de Launay, le ministre de la justice fit solennellement la promesse de présenter les comptes des liquidations d'immeubles congréganistes opérées depuis la loi spoliatrice de 1901. Ce jour-là, les défenseurs des intérêts catholiques rendirent un service signalé. Les interpellateurs s'étaient tenus dans la région des principes en matière budgétaire. Ils n'en descendirent pas moins à la précision de certaines opérations particulières à MM. les liquidateurs. De ces faits qui appartiennent à notre sujet, nous faisons une sélection.

Ainsi, M. Riou parla d'une congrégation de Saint-Etienne, dont la liquidation terminée fut homologuée par le tribunal de cette ville. Puis, la vente eut lieu, et l'honorable sénateur du Morbihan, qui tient le fait de l'avocat qui a plaidé dans l'affaire, a ajouté :

Cette vente a eu lieu le 14 janvier 1905; elle produisit 13 030 francs. Sur cette somme, le liquidateur préleva les reprises qu'il avait été

[1] Séance du 6 juin, *Journal Officiel* du 7 juin 1907.

condamné à payer, outre ses frais et honoraires, et versa en juin et septembre 1905 l'excédent, soit 4456 francs, à la caisse des dépôts et consignations.

C'est cette somme qui doit être attribuée aux sœurs. Elle est depuis quatorze ou seize mois absolument liquide, puisque la liquidation a été homologuée par jugement du tribunal du 10 août 1905.

Une inexplicable négligence peut seule expliquer un si long retard; elle ne le justifie point. Il est temps qu'elle prenne fin; l'humanité l'exige aussi impérieusement que la loi.

... Une lettre m'est adressée des Côtes-du-Nord, de notre Bretagne; il s'agit des infortunées carmélites de Saint-Brieuc, qui ont dû, comme tant d'autres, hélas! s'expatrier et qui meurent de faim à Saint-Hélier. Leurs biens ont été vendus, elles avaient 3000 à 4000 francs de dettes; la vente a produit 29 000 francs, elles ne peuvent rien toucher et elles meurent de faim. M. Le Provost de Launay en sait quelque chose.

Dans mon département, dans une brave petite commune qui s'appelle Saint-Gravé, des Ursulines ont été expulsées. En même temps on expulse leur aumônier. Celui-ci a dû se retirer chez sa mère, n'ayant aucune fortune personnelle.

Or, il se trouve poursuivi en ce moment par le fisc qui lui réclame la cote mobilière pour un immeuble d'où il a été chassé.

Non moins explicite fut M. Le Provost de Launay :

Voilà un document, dit-il. Un liquidateur que je ne veux pas nommer, mais c'est le roi des liquidateurs, a été chargé de liquider une congrégation des sœurs, à Bourg-Saint-Andéol. Cette liquidation n'a pas eu lieu et, légalement, ne devait pas avoir lieu. Les tribunaux l'ont décidé; or, le Trésor a déjà déboursé 10 080 francs. Le liquidateur X. présentait au tribunal civil de Privas, à l'audience du 29 mai, une autre note de 6257 francs, dont il demandait la liquidation. Dans cette note, les émoluments du liquidateur figuraient pour 3500 fr. et les honoraires de l'avocat — on m'assure qu'il fut le secrétaire d'un garde des sceaux et un de ces hommes politiques dont on parlait tout à l'heure; je ne nomme pas — les honoraires, dis-je, étaient inscrits pour 2000 francs. Le tribunal a estimé que la réclamation de M. X., liquidateur, était exagérée; il a fixé ses émoluments à 1500 francs et les honoraires de M. X., l'avocat, à 1000 francs. Le total des frais est donc encore de 13 341 francs pour une liquidation qui n'a pas eu lieu!

Ces faits, dénoncés au Parlement, nous les retrouvons partout. Obligé de nous borner, nous ne relevons ici que les manifestations les plus scandaleuses de fantaisie et d'arbitraire des liquidateurs, qui sont pourtant triés avec un soin minutieux. Parmi les plus désastreuses des liquidations de biens congréganistes, celles des Carmélites prennent incontestablement le premier rang.

Ainsi, l'année dernière, à Versailles, le liquidateur fit, pour liquider 600 francs de meubles, **7000 francs** de frais. — A

Niort, l'excédent des frais sur le produit de la vente approcha de 2000 francs. Or, les Carmels de Versailles et de Niort figuraient au dossier de M. Trouillot pour une somme de **541 700 francs**. Le Carmel d'Angoulême et le couvent des sœurs de l'Enfant-Jésus, dans cette même ville, produisirent ensemble 123 750 fr. Naturellement, *aucun secours n'a été accordé aux anciennes religieuses.*

A Nevers, depuis la disparition des Pères Maristes, leur maison n'était plus occupée que par le P. Rey, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Le 12 juillet dernier, Me Sestier, liquidateur de la congrégation, voulant recouvrer la disposition complète de l'immeuble, assigna le P. Rey en référé, lui offrant de l'hospitaliser provisoirement à la Neylière (Loire), et ajoutant que, « dans les vingt-quatre heures de l'ordonnance à intervenir, l'abbé Rey devra vider et évacuer les lieux qu'il occupe encore, 13, rue de l'Oratoire, à Nevers, et que, faute par lui de ce faire dans ledit délai, le requérant ès-qualité sera autorisé à le faire expulser par toutes les voies de droit, même par l'emploi de la force publique, s'il est nécessaire ».

Le juge des référés, plus humain que le liquidateur, donna acte au P. Rey de ce qu'il déclarait se réserver de demander son hospitalisation à la Neylière dans le cas où, par suite d'infirmités ou de dénuement complet, cette hospitalisation deviendrait pour lui indispensable, et il a décidé que, quant à présent, le P. Rey sera hospitalisé à Nevers dans un logement dont le loyer annuel ne pourra excéder 300 francs, et sera acquitté par Me Sestier.

L'un des plus considérables parmi les liquidateurs est M. Ménage. Son importance présente a attiré la curiosité sur son passé. Il a été dit que, ancien élève des Jésuites de Poitiers, puis avoué à Montmorillon, il avait été nommé liquidateur à Paris par l'influence de M. Octave Bernard, président de chambre à la Cour de cassation, de M. Perret, député de la Vienne, et de M. Millerand. Or un journal publiait récemment [1] un tableau d'où il résulte que, au 31 décembre dernier, le bilan dressé par M. Ménage présentait, pour l'ensemble des congrégations dont il a à s'occuper, un solde, non pas de recettes, mais un solde de dépenses.

En effet, ledit liquidateur, ayant à réaliser l'actif de vingt-sept congrégations, dont plusieurs avaient des pensionnats de première importance à Paris, est arrivé au chiffre de TROIS MILLIONS SEPT CENT DIX MILLE FRANCS. Mais il a dépensé TROIS MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE FRANCS, en sorte que les dépenses l'emportent de 65 000 FRANCS, et qu'il reste moins que rien de tous ces biens liquidés, la plupart considérables. Voici ce bilan :

[1] *Libre Parole* du 19 juillet 1907.

CONGRÉGATIONS	TOTAUX EN		SOLDES EN	
	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
Bénédictines, rue Monsieur. . .	20 739 68	25.200 41	»	28 40
Bénédictines, rue Tournefort. .	84 45	138 85	»	4.460 73
Dames anglaises de la Conception de Neuilly.	98 20	1 295 10	»	1.196 90
Dames de l'Assomption. . . .	179 85	1.761 93	»	1.582 08
Dames Augustines chanoinesses, Le Roule.	58.115 52	62.388 30	»	4.272 78
Dames Augustines chanoinesses, Abbaye-au-Bois.	1.865.641 05	1.864.456 31	1.184 74	»
Dames Augustines chanoinesses, Les Oiseaux.	41.388 28	50.415 69	»	9 027 41
Dames Augustines de Marie, de Montrouge.	315.384 53	313.429 44	1.955 09	»
Dames du Sacré-Cœur.	935.563 01	974.776 19	»	39.203 18
Dames de Sainte-Clotilde. . . .	74.474 35	76.544 08	»	2 069 73
Dames zélatrices.	156.689 92	156.063 73	626 19	»
Dominicaines de la Croix. . . .	1.858 31	2.260 26	»	401 95
Fidèles Compagnes de Jésus. . .	181 55	2.786 43	»	2.604 88
Franciscaines de Monsoult. . .	88.767 85	87.408 04	1.268 81	»
Franciscaines de Paris.	44.262 25	39 451 11	4.811 14	»
Religieuses de la Mère de Dieu.	102.935 11	102.890 23	44 88	»
Religieuses de la Visitation Denfert.	75 95	4.664 92	»	4.588 97
Religieuses de la Visit. Vaugirard.	79 75	1.994 27	»	1.914 52
Sœurs anglaises du Saint-Enfant-Jésus.	2 493 52	3.015 22	»	521 70
Sœurs aveugles de Saint-Paul. .	82 70	115 70	»	33
Sœurs de la Miséricorde. . . .	95 10	860 60	»	756 50
Sœurs de Notre-Dame des Anges.	»	1.529 89	»	1.529 89
Sœurs de Notre-Dame de Sion. .	192 80	976 65	»	783 85
Sœurs de St-Thomas de Villeneuve.	61 05	646 20	»	585 15
Sœurs du Tiers-Ordre des Servites de Marie.	2.102 58	1.223 64	878.94	»
Ursulines de Clamart.	»	380 70	»	380 70
Chanoinesses d'Etampes	»	65 95	»	9 50

Or, la liquidation continue toujours, et les avocats n'avaient point encore touché, à l'époque de ce bilan, tous leurs honoraires.

La caisse des retraites ouvrières qui devait être alimentée par le fameux milliard devra donc attendre. Ce qu'il faut servir avant elle, c'est la caisse noire des auxiliaires de la confiscation et qui prétendent garder pour eux seuls le profit de l'iniquité commise. Cette caisse noire, c'est encore nous, braves contribuables, qui serons contraints de l'alimenter, et l'on va voir comment!

La Cour de cassation, Chambre civile, a rendu, le 17 juillet dernier, un arrêt par lequel elle a reconnu la validité des hypothèques consenties antérieurement à la promulgation de la loi de 1901, par les congrégations non autorisées, à des prêteurs de bonne foi, quand même ceux-ci auraient été qualifiés « personnes interposées » par les tribunaux. « Les dettes des congrégations, a dit M. le procureur général Baudouin, doivent être payées par les liquidateurs, comme elles l'auraient été par les congrégations elles-mêmes. » Devant les conséquences de cet arrêt, les liquidateurs et leurs intermédiaires de toutes sortes près les juridictions françaises vont voir bien des calculs déjoués.

Les prêts hypothécaires ainsi validés portent, effectivement, sur des millions qui vont passer de la caisse des liquidateurs dans celle des prêteurs de bonne foi, établissements, sociétés de crédit ou particuliers; ceux-ci ont le droit de rentrer en possession de fonds sortis de leurs caisses et garantis par cette « sûreté » qu'on nomme l'hypothèque, laquelle, par tradition, suit les biens grevés dans toutes les mains par où ils passent.

Il en résulte que le fameux milliard des congrégations évoque de plus en plus cette *peau de chagrin* dont parle Balzac, qui se rétrécissait toujours! Mais ce n'est pas assez pour ses éventuels bénéficiaires que de voir se rétrécir ainsi la fortune promise : il va falloir, en présence de l'arrêt de la Cour suprême, alimenter avec des ressources spéciales les caisses des liquidateurs, dont l'actif sera insuffisant pour solder le passif! Et ces ressources spéciales, quelles peuvent-elles être, sinon celles qu'un gouvernement aux abois réclame à l'impôt, c'est-à-dire aux contribuables, sous la forme d'une demande de crédits supplémentaires?

L'opinion pourra, dès lors, apprécier le résultat définitif de l'opération qui eut pour but la dispersion des congrégations : elle n'aura pas fait entrer un centime dans les caisses du Trésor, mais elle aura infligé à chacun de nous un surcroît d'impôts dont il est encore impossible d'évaluer l'inquiétante importance.

*
* *

Pour la seconde fois, nous publions la liste des ventes d'immeubles congréganistes. Celle-ci ne comprend que les immeubles vendus postérieurement au mois d'août 1906. Les résultats de cette nouvelle enquête apparaîtront sous une forme non moins saisissante que l'an dernier, réunis en un tableau qui détaillera, autant que possible, département par département, en regard des immeubles vendus et de leur désignation sommaire, l'estimation officielle, le prix d'adjudication et la nouvelle affectation.

DÉPARTEMENTS	IMMEUBLES VENDUS (Désignation sommaire.)	ESTIMATION officielle.	PRIX d'adjudication.	OBSERVATIONS (Nouvelle affectation, etc.)
		fr.	fr.	
AISNE . .	*Liesse :* Maison des Dames de Saint-Maur. . . .	194.650	23 500	Vendue le 4 mai 1907.
ALPES-MARITIMES.	*Nice* : Imm. des PP. Franciscains, boul. Carabacel.	280.000	140 370	Vendu le 30 janvier 1907, trib. de Nice.
BOUCHES-DU-RHÔNE. .	*Aix* : Couvent des PP. Capucins.	109 000	35 000	Vendu le 10 juillet 1907, trib. d'Aix.
	Marseille : Couvent des Dames du Sacré-Cœur, rue des Dominicaines, 48 .	1.235.000	69.500	Vendu le 3 juillet 1907, trib. de Marseille.
	Marseille : Immeuble des PP. Jésuites, r. Thubaneau, 37.	1.451.000	34 550	Vendu le 30 juillet 1907, même trib.
	Marseille : Immeuble des PP. Oblats de Marie Immaculée, Cours Devilliers, 13.	200.000	25.300	Vendu le 27 décembre 1906, même trib.
	Marseille : Immeuble des PP. Oblats de Marie Immaculée, rue des Petites-Marie, 9.	91.000	17.150	Id.
CALVADOS .	*Caen :* Pensionnat des Ursulines	285 000	40.400	Sur 3 lots, un seul a été adjugé, un jugement intervenu étant actuellement soumis à la Cour de cassation.
CHARENTE.	*Cognac :* Couvent des PP. Capucins.	25 000	48.100	Vendu le 27 février 1907.
CORRÈZE. .	*Brive :* Couvent des PP. Franciscains.	150.000	54 700	Vendu le 28 juin 1907, trib. de Brive. Des terres labourables ont été vendues 6900 francs sur surenchère du sixième au trib. de la Seine, le 17 octobre 1907.
CÔTES-DU-NORD. .	*Saint-Brieuc :* Id. . . .	100.000	11.100	Vendu le 9 août 1907, trib. de St-Brieuc. Cette 2e portion, qui valait au moins 30.000 francs, a été adjugée à un fabricant de cidre.
DORDOGNE.	*Sarlat :* Immeuble des PP. Jésuites.	248.500	8.595	Vendu le 26 juillet 1907, trib. de Sarlat.
ILLE-ET-VILAINE. .	*Rennes* : Collège Saint-Martin, appartenant aux PP. Eudistes.	1.145.000	100.050	Vendu le 8 août 1906.
	Rennes : Immeuble, rue St-Malo, 40, appartenant aux PP. Eudistes.		5 800	Vendu le 13 juillet 1907.
	Domloup et *Noyal-sur-Vilaine* : Immeuble appartenant aux Marianistes.	12.000	32.700	Vendu le 29 janvier 1907, trib. de Rennes.
ISÈRE . .	*Notre-Dame de l'Osier* : Im. appart. aux PP. Oblats de Marie Immaculée . .	117.825	1.730	Sur les 8 lots, 5 n'ont pas trouvé d'enchérisseurs : 3 ont été vendus le 27 juillet 1907, trib. de St-Marcellin.

DÉPARTEMENTS	IMMEUBLES VENDUS (Désignation sommaire.)	ESTIMATION officielle.	PRIX d'adjudication.	OBSERVATIONS (Nouvelle affectation, etc.)
		fr.	fr.	
JURA. . .	*Courtefontaine* : Propriété appart. aux Marianistes.	20.000	9.050	Mise quatre fois en vente, a été adjugée le 24 octobre 1907, trib. de Dôle. 3500 fr. de frais à payer au liquidateur en sus du prix pour ses frais de jug., mise en vente, etc.
LOIR-ET-CHER. .	*Blois* : Couvent des PP. Capucins	80 000	25.050	Vendu le 19 juillet 1907.
MAINE-ET-LOIRE. .	*Angers* : Immeubles appart. aux FF. de la Doctrine chrétienne de Nancy . .	487 000	304.400	Vendu en plusieurs lots, trib. d'Angers. L'immeuble de St-Julien a été adjugé après surenchère au Crédit Foncier.
	Angers : Immeuble de Montéclair appart. aux FF. de Sainte-Croix de Neuilly .	271.100	85.200	Vendu en deux lots, les 26 avril et 5 juillet 1907, même trib., adjugé aux hospices d'Angers. Les Frères, barricadés dans leur immeuble, attendent que l'acquéreur les en fasse expulser.
	Angers : Immeuble appart. à la même congrégation, rue Chèvre.		14.350	Vendu le 18 octobre 1907, même trib.
	Angers : Immeuble appart. aux PP. Camilliens. . .	68.000	33.100	
	Angers : Immeuble appart. aux PP. Oblats de Marie Immaculée, rue Montesquieu.	90.000	25.000	Une partie seulement de la propriété a été vendue le 14 juin 1907, même trib.
	Les Gardes : Couvent des Trappistines.	384.925	125.300	Vendu le 8 février 1907, trib. de Cholet. Les frais de liquidation sont montés à 5028 fr. 25.
MAYENNE .	*Laval* : Couvent des Dames du Sacré-Cœur. . . .	350.000	73.270	Vendu après baisse de mise à prix, le 31 janvier 1907, trib. de Laval.
	Pontmain et *St-Mars-sur-la-Futaie* : Immeuble appart. aux PP. Oblats de Marie Immaculée.	109.500	30.050	Vendu le 10 juillet 1907.
NORD . .	*Lille* : Immeuble appart. aux Religieuses de N.-D. de la Retraite au Cénacle, rue de Roubaix.	300.000	182.000	Vendu, après baisse de mise à prix, le 31 juillet 1907, trib. de Lille.
	Roubaix : Couvent des PP. Franciscains.	247.000	13.000	Le 1er lot, comprenant l'église mise à prix 80 000 fr., n'a pas été adjugé. Le 2e lot, vendu le 3 juillet 1907, trib. de Lille.
	Tourcoing : Pensionnat des Frères de l'Instruction chrétienne, de Ploërmel.	82.000	60 000	Vendu le 17 juillet 1907, même trib.
	La Bassée : Pensionnat appart. aux Frères de la Doctrine chrétienne, de Nancy.	82.000	15.050	Vendu le 14 juillet 1907.

DÉPARTEMENTS	IMMEUBLES VENDUS (Désignation sommaire.)	ESTIMATION officielle.	PRIX d'adjudication.	OBSERVATIONS (Nouvelle affectation, etc.)
		fr.	fr.	
Basses-Pyrénées.	*St-Jean de Luz :* Immeuble des Marianistes. . . .	90.000	40.500	Vendu le 17 septembre 1906, trib. de Bayonne.
Rhône.	*Lyon* : Couvent appart. aux PP. Carmes Déchaussés.	220.000	70 000	Vendu le 6 juillet 1907, trib. de Lyon. Au même adjudicataire sont échus les autres lots, de très peu d'importance, comprenant quelques prés. Au prix principal d'adjudication, il faut ajouter 22 000 fr. pour honoraires, frais de poursuite, impôts de l'année, assurance, etc.
Hte-Saône.	*Saint-Rémy* : Ecole d'agriculture et école libre appart. aux Marianistes. .	583.030	119.000	Vendues sur baisse de mise à prix le 29 août 1907, trib. de Vesoul.
Savoie.	*Albertville* : Couvent des PP. Capucins	28.000	12.100	Vendu le 12 janvier 1907.
Seine.	*Paris* : Collège Ste-Marie appart. aux Marianistes, rue de Montceau, 34 . .	3.931.100	350.050	Vendu le 4 août 1906, trib. de la Seine.
	Paris : Religieuses de N.-D. de la Retraite au Cénacle : rue Lamarck, 11 et 13. .	1.055.000	15.000	Vendu le 20 octobre 1906.
	id. 19 . . .		95.000	Vendu le 3 janvier 1907.
	id. 21 *bis* . .		42.500	Vendus le 20 octobre 1906, même trib.
	rue de la Barre, 30 . .		72.000	
	Paris : Couvent des PP. Franciscains, rue Falguière, 81 et 83. . . .	632.500	120.050	Vendu le 19 décembre 1906, même trib.
	Paris : Propriété des Clercs réguliers de St-Paul ou PP. Barnabites, r. de Tocqueville et Legendre, 22 *bis*.	906.600	723.000	Vendue le 24 avril 1907, même trib.
	Paris : Propriété des Frères des Ecoles chrétiennes, rue des Vignes, 24. . .	18.050.600	67.500	Vendue le 2 mai 1907, même trib. L'estimation officielle porte sur tous les immeubles de la Congrégation dans Paris,
	Paris : Propriété des Clercs de St-Viateur, rue Michel-Bizot, 178-180. . . .	422.000	120.050	Vendue le 29 mai 1907, même trib.
	Paris : Propriété des Frères des Ecoles chrétiennes, rue de l'Annonciation, 15-17.	18 050.600	100.050	Vendue le 1er juin 1907, même trib. L'estimation officielle porte sur tous les immeubles de la Congrégation dans Paris.
	Paris : Patronage N.-D. de Nazareth, appartenant aux FF. de St-Vincent de Paul, boul. Montparnasse, 95.	880.000	748.100	Vendu le 11 mai 1907, même trib.
	Paris : Cercle Montparnasse, appartenant aux FF. de St-Vincent de Paul, boul. Montparnasse, 126. . .		298.000	Vendu le 15 juin 1907, même trib.

DÉPARTEMENTS	IMMEUBLES VENDUS (Désignation sommaire.)	ESTIMATION officielle.	PRIX d'adjudication	OBSERVATIONS (Nouvelle affectation, etc.)
		fr.	fr.	
Seine-et-Oise.	*Paris* : Immeuble appart. aux PP. Oblats de Marie Immaculée, rue de St-Pétersbourg, 24 *bis* à 26 *bis*.	1.010.000	630.050	Vendu le 3 juillet 1907, même trib.
	Paris : Propriété des Clercs de Saint-Viateur, rue du Niger, 15.	422.000	160.000	Vendue le 20 juillet 1907, même trib.
	Paris : Pensionnat de Passy, appart. aux Frères des Ecoles chrétiennes, rue Singer, 12.	18 050.600	162 000	Vendu le 27 juillet 1907, même trib. L'estimation officielle porte sur tous les immeubles de la Congrégation dans Paris.
	Paris : Propriété des Dames Augustines, dites Chan. régul. de St-Augustin de la Congrégation de N.-D., rue Beaujon, 20. . . .	2.802.500	640.000	Vendue le 31 juillet 1907, même trib.
	Paris : Propriétés des FF. de St-Vincent de Paul : rue Fondary, 61 . . .	220.000	49.000	Les deux premiers immeubles, vendus le 10 août 1907 ; les deux autres, vendus le 31 octobre 1907, sur surenchère, même trib.
	rue de Lourmel, 29 et 31.		116.000	
	r. de Clignancourt, 136 *bis*.		184.550	
	rue Dombasle, 50 et 52.		65.050	
	Clamart : Propriété des FF. des Ecoles chrétiennes, rue de Sèvres, 51. . .	24.000	11.000	Vendue le 19 juillet 1906, même trib.
	Antony : Maison-mère des PP. Rédemptoristes, rue Augusta	1.500.000	355.050	Vendue le 3 août 1907, même trib.
	Ris-Orangis : Propriété des Marianistes, Gr.-Rue, 55.	460.000	51.000	Vendue le 29 mai 1907.
	Versailles : Propriété des Religieuses de N.-D. de la Retraite au Cénacle, rue Saint-Claude, 6. . . .	1.000.000	505.050	Vendue le 10 août 1907, trib. de Versailles.
	Versailles : Propriété des PP. Eudistes, impasse des Gendarmes	1.000.000	40 050	Vendue le 27 mars 1907, même trib.
	Versailles : Couvent des PP. Capucins, bd de la Reine, 1.	180 000	183.000	Vendu le 17 juillet 1907, même trib.
	Versailles : Couvent des PP. Capucins, rue Berthier, 17.		22 000	Vendu le 17 juillet 1907, même trib.
	Versailles : Propriété des Religieuses de N.-D. de la Retraite au Cénacle, rue de la Vieille-Eglise. . .	1.000.000	34.000	Vendue le 10 juillet 1907, même trib. L'estimation officielle porte sur tous les immeubles de la Congrégation dans le département.
	Le Vésinet : Propriété des Frères de Ste-Croix de Neuilly, bd Carnot. . .	330.000	62.000	Vendue le 27 mars 1907, même trib.
	Pontoise : Propriété des FF. de la Doctrine chrétienne, de Nancy.	25 000	6.000	Petite maison de rapport contiguë à ladite propriété, vendue le 27 juin 1907, trib. de Pontoise.

DÉPARTEMENTS	IMMEUBLES VENDUS (Désignation sommaire.)	ESTIMATION officielle.	PRIX d'adjudication.	OBSERVATIONS (Nouvelle affectation, etc.)
		fr.	fr.	
DEUX-SÈVRES.	*Niort* : Propriété des Dames du Sacré-Cœur. . . .	240.000	103.525	Vendue le 25 avril 1907, trib. de Niort.
SOMME.	*Amiens* : Couvent des Ursulines : Terrain à bâtir, rues Outhoit et Vivien rue St-Dominique, 18 et r. Vivien.	588.000	32 000 156.100	Frais de poursuite et d'adjudic., 4626 fr. 10. Vendu le 20 déc. 1905, trib. d'Amiens. — Ces deux lots ont entraîné 20 139 fr. 14 comme frais de poursuite et d'adjudication. Vendus les 7 nov. et 12 déc. 1906, trib. d'Amiens.
TARN.	*Castres* : Propriété des Pères Jésuites.	193 080	80.135	Vendue le 9 août 1907, trib. de Castres.
TARN-ET-GARONNE.	*Castelsarrasin* : Propriété des Marianistes. . . .	215.640	4.000	Vendue le 22 février 1907, trib. de Castelsarrazin.
	Montauban : Imm. appart. aux Sœurs de l'Institution charitable du St Enfant Jésus.	150.000	41.000	Vendu le 24 octobre 1907, trib. de Montauban.
VAUCLUSE.	*Avignon* : Couvent des PP. Franciscains.	85.000	50.000	Avait été acheté 65 000 fr.; les réparations et constructions peuvent être évaluées à 30 000 fr., les frais à 18 000 francs.
Hte-VIENNE.	*Limoges* : Propriété des PP. Jésuites.	160.000	98.000	Vendue le 12 février 1907, trib. de Limoges.
	Limoges : Couvent des Clarisses.	132.000	29.000	Vendu le 26 décembre 1906, même trib.
VENDÉE.	*Sables d'Olonne* : Propriété des FF. des Ecoles chrétiennes, rue des Canards.	322.600	25 050	Vendue le 10 avril 1907, trib. des Sables.
	Sables d'Olonne : Propriété des PP. Rédemptoristes	70 000	46 120	Vendue le 22 avril 1907, même trib.

Ces tableaux appellent quelques éclaircissements, en ce qui concerne spécialement les ventes d'immeubles congréganistes passées devant le tribunal civil de la Seine.

A notre tour, nous présenterons une observation à l'auteur de l'article de la *Revue politique et parlementaire*, cité plus haut. D'après M. Nast[1], l'audience des criées du tribunal de la Seine, du 10 août 1907, a vu les biens congréganistes atteindre des prix inespérés. Comment se fait-il donc que, ce jour-là même, deux terrains aient été remis en vente sur surenchère, pour être vendus le 31 octobre suivant?

[1] Livraison du 10 octobre 1907. P. 79, fin de la note.

1° Un terrain appartenant aux Frères de Saint-Vincent de Paul, sis rue de Clignancourt, 136 *bis* et 140, vendu, le 10 août, 158 000 francs, remis en vente sur surenchère pour 184 334 fr.

2° Un autre terrain, appartenant à la même congrégation, sis rue de Dantzig, 50 et 52, à l'angle de la rue Dombasle, vendu, le 10 août, 54 100 francs, remis en vente sur surenchère pour 63 117 francs.

Ces prix, on le voit, étaient donc loin d'être inespérés, puisqu'aussitôt après la vente, il s'est présenté des acheteurs proposant de les acheter, à leur tour, sur un prix plus élevé de 16 pour 100 au moins. La vérité nous paraît tout autre.

Les liquidateurs ont jeté sur le marché parisien, du 20 juillet au 10 août dernier, en l'espace de trois semaines, jusqu'à 58 792 mètres de terrains, se décomposant comme suit :

Clercs de Saint-Viateur. — Rue du Niger, angle de la rue des Marguettes. — Rue des Marguettes, 37 et 39 : vendus ensemble le 20 juillet.	4 913 m.
Frères des écoles chrétiennes. — Rue Raynouard, 68, et rue Singer, 12 : vendus ensemble le 27 juillet. . . .	13 053 m.
Dames Augustines, dites chanoinesses de St-Augustin. Rue Beaujon, 20 } vendus ensemble le 31 juillet. . .	2 727 m.
Avenue Hoche, 29 }	5 671 m.
Frères de Saint-Vincent de Paul. — Rues Fondary, 6, de Lourmel, 29 et 31; 2 propriétés, rue de Dantzig, angle de la rue des Morillons; rue de Dantzig, 50 et 52 et rue de Clignancourt, 136e *bis*, et 140, vendues ensemble le 10 août.	32 428 m.
Total égal.	58 792 m.

D'aussi importantes mises en vente, dans les derniers jours de la saison parisienne, à l'époque où la plupart des personnes riches, susceptibles d'acheter de grands immeubles, sont absentes de Paris et dispersées, paraissent avoir été concentrées à l'entrée des vacances pour laisser le champ libre à la spéculation. Les acquéreurs ont trouvé par ce moyen, l'occasion d'assouvir à la fois leur haine contre les catholiques qu'ils dépossèdent, et leur cupidité qui exploite l'avilissement des biens congréganistes.

Ainsi, l'immense propriété des Dames Augustines, avenue Hoche et rue Beaujon, d'une superficie totale de 8398 mètres, dans le riche quartier compris entre l'Etoile et le parc Monceau, divisée en quatre lots et mise en vente le 31 juillet dernier, n'a trouvé preneur, ce jour-là, que pour la moitié de sa surface. Il a fallu renvoyer la vente de l'autre partie au 19 octobre dernier, c'est-à-dire au retour des vacances. Et ces deux lots se sont

vendus au-delà de la mise à prix du 31 juillet, soit 1 880 000 francs contre 1 850 000 francs.

Une considération supérieure domine cette argumentation accessoire. Que le mode de gestion des liquidateurs ait pour résultat d'enlever aux biens congréganistes partie de leur valeur, la chose est hors de doute et ce ne sont pas les dénégations intéressées des liquidateurs qui ébranleront les convictions acquises à cet égard. Mais la principale cause d'avilissement des prix réside dans le discrédit général où sont tombées les propriétés volées aux congrégations, dans la flétrissure dont l'Eglise a frappé ces acquisitions.

M. Guyot-Dessaigne va-t-il enfin tenir l'engagement d'honneur pris, comme ministre de la justice, dans la séance du Sénat du 6 juin dernier, de « présenter les comptes des liquidations d'immeubles congréganistes opérées depuis la loi de juillet 1901? » M. Guyot-Dessaigne parle vaguement d'un « rapport sur les biens des congrégations ». A l'honorable M. Riou qui le presse de donner les noms des avocats des liquidateurs, d'indiquer les sommes reçues, il déclare en ajourner la publication à un volume annexe... qui paraîtra prochainement. Tant de réticences aiguisent notre scepticisme! Il y a si longtemps qu'on nous leurre, avec de belles promesses de comptes! Bien légitime est donc notre curiosité de voir surgir le volume annoncé et le volume annexe.

*
* *

Qu'ils paraissent ou non, nous poursuivrons la campagne engagée. D'ailleurs, elle ne vise pas simplement les liquidateurs, instruments trop dociles découverts par Waldeck-Rousseau, dans une intuition de son astucieux génie. Cette campagne va au-dessus des liquidateurs, au-dessus des avocats à leur suite, nous sommes tenté de dire : à leurs gages, dont les ronflants honoraires, précisément parce que le chiffre en est chuchoté par tout le monde, sont l'objet de l'unanime discrétion du monde officiel. Elle vise les funestes conséquences d'une législation tortueuse, d'une législation de lèse-nation qui, par de savants travaux d'approche et d'exception en exception, ne tend à rien moins qu'à transformer les catholiques en parias, dans notre pays même. Cette législation-là, nous la dénoncerons patriotiquement avec une inlassable constance.

Les sénateurs, les députés catholiques poursuivront, eux aussi, cette utile campagne. Plus ils apporteront de ténacité et de

preuves au service d'une si bonne cause, plus l'opinion en voudra à ceux qui l'ont bernée avec le milliard.

Il faut que le pays sache avec quel cynisme, avec quelle imposture on l'a trompé. La dispersion des congrégations et la spoliation des œuvres chrétiennes ont pour conséquence de voler tout le monde; les congrégations sont dépouillées, les contribuables devront payer les frais, la France honnête est frustrée des meilleurs de ses enfants. Ce pillage légal n'a servi que les liquidateurs, les hommes d'affaires à leur suite et quelques riches manieurs d'argent, qui ont participé à la colossale opération du dépouillement des congrégations mises hors la loi.

Il faut que la presse indépendante fasse de plus en plus de lumière autour du scandale qui se cache derrière la liquidation du prétendu milliard des congrégations. Que nos amis de la presse relèvent, qu'ils répètent à satiété les sinistres déclarations qu'hier même, dans la discussion du projet de loi tendant à modifier la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, M. Paul Constans lançait en pleine Chambre française[1] : « Nous vous demandons l'expropriation de la propriété capitaliste au profit de tous... Vous déchirez le code civil, vous supprimez en partie le droit d'héritage; nous sommes avec vous. Nous exproprierons, nous, le capitalisme au profit de tous. » Qu'ils montrent à la bourgeoisie l'étroite alliance qui existe entre sa foi et ses intérêts!

Il faut que les défenseurs, les amis des victimes écrivent tout ce qui s'est passé et se passe encore au sujet des trafics éhontés de cette liquidation : il faut qu'ils donnent les détails des procès, les noms des avocats, la composition des tribunaux, l'avilissement des enchères, au besoin les manœuvres et leurs complices, tout ce qui s'accomplit de suspect pour l'appropriation de ces biens volés : eux surtout doivent et peuvent, s'ils le veulent, nous l'armer formidablement dans cette lutte que redoute le Bloc.

Il faut enfin, — et cette recommandation est intimement liée au présent sujet, — que les catholiques multiplient les effets de leur charité à l'égard de ces expulsés, dont plusieurs meurent de faim en Belgique et ailleurs. Que, par l'intermédiaire des comités de secours, ils envoient leurs offrandes généreuses pour les religieux et religieuses en exil. Ces aumônes contribueront, nous en avons la confiance, au rachat de la France chrétienne.

Fénelon Gibon.

[1] Séance de la Chambre des députés du 28 octobre : *Journal Officiel* du 29 octobre 1907, p. 1961, col. 3.

AU GALOP DE LA VIE

MOEURS CONTEMPORAINES [1]

I

Sous les doux rayons d'un tiède soleil de la fin de septembre, un dimanche vers onze heures, on sortait de la grand-messe de Saint-Germain des Prés. A cette époque de l'année où tant de Parisiens sont encore à la campagne, la foule qui s'écoulait lentement et passait recueillie de l'ombre des nefs à la lumière du jour, apparaissait clairsemée et comme trouée de vides. Mais, si elle était peu nombreuse, en revanche, à peine au dehors, elle devenait bruyante. De toutes parts se croisaient des saluts, des appels, des cris joyeux, témoignant du contentement que causait aux fidèles, après l'accomplissement d'un pieux devoir, la perspective des distractions que leur promettait ce dimanche radieux.

Au seuil de l'église, avant même d'en descendre les marches, Honorine Augeard, qui sortait parmi les retardataires, s'arrêta toute surprise. Dans les groupes qui s'étaient formés sur la place, la jeune femme venait de reconnaître son mari. La tête haute, un monocle fixé à l'œil droit, sa canne à pommeau d'or dans une main, caressant de l'autre la barbe blonde déjà grisonnante, qui vieillissait sa figure de bellâtre plus qu'elle ne la virilisait, il semblait attendre et fouillait du regard le flot humain que l'église rendait à la circulation. En voyant sa femme, il la salua d'un sourire, et, d'un signe, il l'appela. Elle lui répondit d'un mouvement de tête, mais ne se hâta pas de le rejoindre, comme si l'étonnement qu'elle éprouvait l'eût clouée au sol.

Firmin Augeard, de son état syndic de faillites et successeur en

[1] *Published the Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved march 3 1905 by Ernest Daudet.* — Reproduction et traduction interdite en tous pays.

cette qualité de feu Morris son beau-père qui fut pendant trente ans l'honneur de sa corporation, avait toujours affecté de condescendre aux habitudes religieuses de sa femme. Mais, volontiers, il la raillait de ce qu'il appelait sa bigoterie. Se targuant d'être un esprit fort, il eût considéré comme indigne de lui de suivre son exemple. Tout ce qu'il avait pu faire, c'était de fermer les yeux, de se désintéresser des pratiques qu'elle continuait à observer avec la fidélité d'une âme ardemment croyante, accoutumée par son éducation première et les épreuves de la vie à chercher le bonheur en Dieu. Depuis huit ans qu'ils étaient mariés, c'était peut-être la première fois qu'il venait la chercher à la sortie de la messe. Elle en restait stupéfaite sans parvenir à comprendre à quel motif elle devait cette attention inusitée, car elle ne pouvait s'y tromper, s'il était là, c'est qu'il avait un but. Elle le connaissait trop bien; elle avait trop souffert de son indifférence, de ses trahisons, de son existence en dehors d'elle, de l'isolement en lequel il la laissait pour croire que sa présence, ce matin-là, à la porte de l'église, fût désintéressée.

« Qu'y a-t-il? Que me veut-il? Pourquoi vient-il me chercher? »

Quand elle le rejoignit, il lut dans ses yeux les questions qu'elle se posait.

— Eh! bien, oui, c'est moi, fit-il. Ça t'étonne? C'est bien simple, cependant. Il fait beau, je n'ai pas grand chose à faire aujourd'hui dimanche et j'ai pensé qu'une promenade avant déjeuner te serait agréable. Nous sortons si rarement ensemble.

— Pas par ma faute, dit-elle vivement.

— Ni par la mienne. Je suis toujours si occupé.

Sans lui laisser le temps de relever ces propos, il lui prenait familièrement le bras et l'entraînait par la rue Bonaparte pour gagner les quais.

« Qui dirait à nous surprendre ainsi que nous sommes un ménage divisé, un mauvais ménage? » pensait-elle.

Et les années qu'elle avait déjà vécues auprès de cet homme sans foi ni loi se reconstituaient dans son esprit; elle les évoquait, tel un passé de misères et de larmes, depuis le jour où elle avait épousé Firmin, à l'instigation de son père, le vieux syndic Morris qui, dans cet employé actif et retors, se plaisait à voir son successeur. Honorine, à peine âgée de dix-huit ans, avait donné son consentement sans enthousiasme, mais avec la certitude qu'elle s'unissait à un brave homme et avec la volonté d'être pour lui ce que sa défunte mère avait été pour son mari, c'est-à-dire une compagne aimante, fidèle, dévouée, toute à son devoir.

Elle était alors trop dépourvue d'expérience pour comprendre

combien, par les sentiments et l'éducation, cet époux qui venait de dépasser la trentaine, différait d'elle. Tandis qu'élevée par une mère admirable, trop tôt ravie à sa tendresse, elle possédait un rare trésor de qualités morales, dont le caractère grave de sa beauté et la douceur de son regard révélaient la richesse, Firmin, arrivé à Paris à vingt ans, en quête d'une situation qu'il n'avait pu trouver dans sa petite ville natale, où la mort de ses parents venait de le laisser sans ressources, était un être sans préjugés, sans croyances, sans scrupules, dévoré du besoin d'atteindre la fortune promptement, par tous les moyens, et de jouir non des bienfaits qu'elle permet de répandre, mais des plaisirs qu'elle procure, ces satisfactions grossières auxquelles n'attachent de prix que les âmes vulgaires et basses. Le mariage qu'il avait préparé, en jouant hypocritement pendant plusieurs années une comédie pour cacher ses aspirations et ses vices, n'était pour lui qu'une opération lucrative; elle lui assurait dans un avenir prochain la succession du père Morris. C'est cela seul qu'il avait eu en vue, en se mariant, et non la femme charmante qui associait sa destinée à la sienne.

Cependant, les premiers mois de cette union disproportionnée avaient été heureux. Tant que Morris vécut, Firmin Augeard se contint, garda son masque et trompa son monde. Peut-être aussi, la nouveauté de sa situation, la joie de posséder une compagne jeune, jolie, prévenante, contribuèrent-elles à le maintenir dans le devoir. Mais après la mort de son beau-père, lorsque, sur la présentation de la Chambre des syndics de faillite, le tribunal de commerce de la Seine l'eut admis à lui succéder, il ne tarda pas à devenir un autre homme, ou plutôt, à se montrer tel qu'il était. La fortune de sa femme et les bénéfices de sa charge offraient un aliment à ses plaisirs; il l'utilisa sans mesure, joua aux courses, fréquenta les mauvais milieux et ce fut au détriment de son bonheur domestique.

Honorine commença par se plaindre doucement de l'abandon dont elle était l'objet, par essayer de lui faire honte de son inconduite. Aux plaintes, il répondait par des railleries; aux reproches, par des brutalités. Alors elle se résigna, ne l'aimant pas assez pour le disputer plus longtemps à sa vie débauchée. Redoublant de ferveur religieuse, elle se réfugia dans sa foi, le seul asile où elle pût trouver un réconfort salutaire et des consolations efficaces.

Au début de son mariage, elle avait souhaité passionnément d'avoir des enfants. Maintenant, elle remerciait Dieu de ne lui en avoir pas accordé. Que seraient-ils devenus avec un tel père qui gaspillait la fortune du ménage et tarissait la source de ses

revenus, en diminuant, par le méchant renom que ses désordres attiraient sur lui, la valeur et les profits de sa charge? Huit ans après ce funeste mariage, elle rapportait à peine la moitié de ce qu'elle avait rapporté lorsque le père Morris en était titulaire. Quant à la fortune que le vieux syndic avait laissée à sa fille, il n'en existait plus que des débris. Véritablement abandonnée par son mari que ses affaires réclamaient dès le matin et qui, le plus souvent, ne rentrait qu'à une heure avancée de la nuit, la malheureuse Honorine se voyait en outre menacée par la misère.

On peut maintenant s'expliquer la surprise que venait de lui causer la démarche de Firmin et qu'augmentait la sollicitude jouée, à l'aide de laquelle il semblait vouloir reconquérir la tendre confiance de sa femme après l'avoir volontairement perdue. Toute à ses pensées, elle marchait à côté de son mari, l'écoutait sans l'entendre, uniquement appliquée à découvrir la cause de cette manifestation affectueuse et inattendue, à ce point absorbée dans ses réflexions qu'elle ne s'apercevait même pas que, sur son passage, des gens se retournaient pour admirer son fin visage de brune, qu'auréolaient les ailes d'un chapeau de paille, discrètement orné de rubans mauves et d'un mince bouquet de pensées et d'héliotropes et sa silhouette gracieuse dont la simplicité même d'une robe tailleur en drap gris, qui dessinait sa taille souple, faisait ressortir l'élégance naturelle.

A l'extrémité de la rue Bonaparte, en débouchant sur le quai, les pénibles préoccupations d'Honorine, tout à coup se dissipèrent devant la splendeur du décor que son regard embrassait. Des tours de Notre-Dame qu'elle apercevait sur sa droite jusqu'aux hauteurs boisées qui, sur sa gauche, bornaient au loin l'horizon, la Seine aux eaux paisibles, les ponts qui la traversent, les bateaux qui la parcourent, les maisons qui la bordent, les parapets tout blancs, la longue façade du Louvre, la terrasse des Tuileries, les arbres qui l'abritent sous leur ombre, tout rayonnait sous le ciel bleu, tout vibrait dans une flambée de soleil. Il transfigurait tout, le grand magicien; il criblait le fleuve de pointes de feu, scintillantes et mouvantes qui lui donnaient l'aspect d'un chemin pavé de têtes de clous d'or; il se jouait sur les toitures en les inondant de clartés; il allumait des reflets éblouissants aux vitres des façades, il avivait les teintes cuivrées des feuillages, ces colorations puissantes dont la gamme, longue suite de nuances variées, va du rouge sombre au jaune éclatant et forme leur parure d'automne. On eût dit la fête triomphale de la lumière.

— C'est vraiment beau! remarqua Honorine dont ce cri d'admiration révélait l'âme artiste.

— Qu'est-ce qui est beau? demanda Firmin.

Comme d'un geste elle lui désignait le large et lumineux horizon, il ajouta :

— Ce n'est pas pour rien qu'on a dit que Paris est la plus superbe ville du monde. Dommage seulement que pour en jouir, ça coûte si cher.

— Cela dépend du genre de plaisirs qu'on y cherche, répondit-elle. Celui que je goûte en ce moment n'est pas bien coûteux.

Il la regarda en haussant les épaules sans qu'elle devinât s'il l'enviait ou la plaignait de se contenter de si peu.

— Allons-nous jusqu'à la place de la Concorde? reprit-il.

Elle acquiesça d'un signe. Ils continuèrent à marcher, mais sans se rien dire, lui comme devenu subitement rêveur, elle, se demandant de nouveau ce qu'elle allait apprendre au cours de cette promenade.

A la hauteur de la rue de Bellechasse, au moment de la traverser, un coupé électrique qui en sortait les arrêta. Ils se rangèrent pour le laisser passer, les yeux attirés par l'élégance de l'équipage, de la livrée du watman et du valet de pied, par les armoiries peintes sur les portières.

— C'est rudement chic, observa Firmin.

Au même instant, du fond de cette aristocratique voiture, on le salua, une jeune femme qui s'y trouvait en se penchant, souriante, un homme de mine hautaine, son mari sans doute, en touchant les bords de son chapeau. Honorine n'eut que le temps d'apercevoir le joli visage sous un vaste Rembrandt fleuri et empanaché, planté sur les cheveux blonds, coiffés en pyramide. Quant à Firmin, flatté d'avoir été reconnu, il se découvrit avec ostentation, comme s'il eût voulu montrer aux passants qu'il avait des relations parmi les habitants du plus noble des faubourgs. Puis, devançant les questions d'Honorine, il dit, d'un ton railleur.

— Madame la marquise de Mesgrigny et Monsieur son époux, deux bourreaux d'argent. Ils ont dévoré leur patrimoine et trois héritages, huit millions pour le moins, oui, ma chère, huit millions.

— La femme est bien belle, murmura Honorine.

— Et aussi dépensière que belle. Elle mettrait son mari sur la paille s'il n'était homme à s'y mettre tout seul. Pour sûr, ils finiront à l'hôpital et j'ai lieu de croire qu'ils n'attendront pas de vieillir pour en prendre le chemin. Leur existence fastueuse étonne tout le monde; personne ne sait d'où ils tirent leurs ressources. On ne peut même soupçonner la marquise de s'en procurer par de mauvais moyens. Elle est au-dessus du soupçon. Elle adore son mari et elle est adorée de lui.

— Comme tu es renseigné sur leur compte, dit Honorine en souriant.

— C'est que j'ai déjà eu affaire à eux. Cette femme, je l'ai vue dans mon cabinet, bien humble, bien suppliante. C'était après la faillite du grand couturier Bernin, dont j'avais été nommé syndic. Elle devait trente-huit mille francs. Je les ai réclamés ; elle n'a pas répondu. J'ai envoyé du papier timbré. Alors, elle est accourue. Que n'a-t-elle pas dit et que n'aurait-elle pas fait pour obtenir que je ne la poursuive pas? Mais j'ai été impitoyable. Vendez quelques bijoux, Madame, lui ai-je dit, et payez-moi.

— Et elle a payé? interrogea Honorine.

— Avec des délais. Elle demandait du temps ; j'en ai accordé. J'ai accepté les échéances qu'elle me proposait. Mais j'ai exigé des billets avalisés par le mari de qui elle est séparée de biens. Elle était prévenue que si elle en laissait protester un seul je ferais tout saisir. Et j'aurais tenu parole. Ces gens-là ne méritent aucune pitié. Que diable, on va à pied, quand on n'a pas d'argent. Est-ce que j'ai une auto, moi? Est-ce que tu portes des robes de dix-huit cents francs?

Que d'envie, que de sentiments haineux révélait son accent! Honorine en fut terrifiée. Et combien n'eût-elle pas été plus terrifiée encore si Firmin, en lui parlant de ses rapports avec Mme de Mesgrigny, lui eût avoué toute la vérité, les propositions indignes qu'il avait osé lui faire. Mais il ne s'en vantait pas, car il eût été contraint d'avouer aussi que sa tentative avait tourné à sa confusion, que la marquise s'était bel et bien moquée de lui, de ses prétentions galantes, en le menaçant de tout dire à son mari, s'il se permettait de les manifester encore.

Très humilié par cette aventure, il en gardait rancune à son ancienne débitrice. Soupçonnant à bon droit qu'elle en conservait, elle aussi, un pénible souvenir, il se serait étonné d'avoir été salué par elle s'il n'avait été convaincu que, malgré tout, elle tenait à le ménager dans la crainte d'être encore obligée de recourir à lui. Le marquis étant dans plusieurs affaires, elle prenait ses précautions en vue de catastrophes nouvelles toujours possibles quand il s'agit d'entreprises industrielles ou financières.

« Précautions inutiles, pensait Firmin avec amertume ; si son mari me tombe dans les mains, elle n'aura qu'à se bien tenir! »

Cette réflexion le ramenait tout naturellement au but qu'il s'était proposé en allant chercher sa femme à l'église, car Honorine ne se trompait pas en attribuant ce témoignage de sollicitude à un calcul intéressé. Son soupçon se confirma en entendant Firmin lui dire tout à coup :

— Y a-t-il longtemps que tu n'as vu le R. P. Sauval?

— Non, il n'y a pas longtemps, répondit-elle, sans cacher sa surprise; je le vois souvent, puisqu'il est mon confesseur. A propos de quoi me parles-tu de lui?

— Tu vas le savoir. Mais, avant tout, le crois-tu disposé à nous rendre un service?

— Cela dépend, fit Honorine défiante. Si c'est un service d'argent, non. Il voudrait nous le rendre qu'il ne le pourrait pas. Peu à peu, toute sa fortune est allée aux pauvres, à des fondations charitables.

— Il ne s'agit pas d'un service d'argent, dit vivement Firmin.

— Alors, quoi? Explique-toi.

— Eh bien, voilà. Tu sais que depuis longtemps les grosses faillites me passent sous le nez; le tribunal les réserve à un petit nombre de camarades, des privilégiés. Quant à moi, je n'obtiens que des broutilles, faillites de marchands de vins, d'épiciers, des pauvres affaires. Depuis la faillite Bernin, je n'ai rien obtenu d'important.

— Tu ne dois t'en prendre qu'à toi-même, mon ami, si tu as perdu la confiance du tribunal. Ta conduite privée n'était pas faite pour te la maintenir.

Si juste et si doucement faite qu'eût été l'observation, elle irrita Firmin.

— Oh! tu sais, trêve de remontrances, s'écria-t-il, ce n'est pas le moment.

Et, se modérant, il ajouta :

— Ma conduite privée ne regarde personne. Elle ne m'empêche pas de posséder autant d'habileté professionnelle que mes collègues les plus favorisés. Ce qui me manque, ce sont des amis influents, des protections, des appuis et le besoin s'en fait de plus en plus sentir, car mon métier ne me rapporte plus rien, un vrai métier de dupe.

— Tu exagères, Firmin. Nous pourrions faire des économies, si tu voulais.

— Merci, en me privant de tout. J'aime la vie, la vie large, confortable, et je ne peux m'en tirer qu'à condition de gagner gros.

— Et tu comptes sur le P. Sauval pour t'y aider.

— Il le peut actuellement s'il le veut, déclara Firmin. Le tribunal va prononcer au premier jour la mise en faillite de la Compagnie industrielle des Etains du Nord, société anonyme par actions, au capital de 10 millions. Le juge rapporteur a fait son rapport et ses conclusions sont formelles : la déclaration de la faillite est donc certaine. Une rude affaire pour le syndic qui sera désigné.

— As-tu quelque chance de l'être?

— Non, si je ne suis pas pistonné; oui, si le P. Sauval m'accorde son appui. C'est le juge rapporteur qui désigne le syndic provisoire. Or, dans l'espèce, ce juge rapporteur qui, la faillite prononcée, en sera le juge commissaire, n'est autre que le propre neveu de ton confesseur, M. Léopold Sauval, le chef de la grande maison d'éditions, Gothard Sauval et fils. Alors, tu comprends, si son oncle consentait à me recommander à lui...

D'un regard pressant, il interrogeait sa femme. Elle vit poindre dans ses yeux le mécontentement que lui causait la lenteur qu'elle mettait à lui répondre. La requête l'avait prise au dépourvu. Elle hésitait à la transmettre au P. Sauval. Le vénérable religieux n'était pas seulement son directeur de conscience depuis des années, comme il avait été celui de sa mère, c'était aussi le confident de toutes ses peines, de la misère de sa vie, de ses déceptions conjugales. Il ne savait que trop, et par elle-même, le peu que valait son mari. Pouvait-elle, après tant de douloureuses confidences, lui demander son appui en faveur de Firmin?

— Songerais-tu à refuser de faire cette démarche? demanda durement celui-ci.

— Non, je ne refuse pas, répondit-elle, résignée à céder. Je crains seulement qu'elle ne réussisse pas.

— Elle réussira si tu sais t'y prendre. Mais, il n'y a pas de temps à perdre.

— Je verrai le P. Sauval demain.

— Demain sera trop tard. C'est aujourd'hui qu'il faut le voir.

— Aujourd'hui dimanche, le rencontrerai-je? Enfin, je tenterai.

— Sois éloquente et persuasive. Du reste, je m'en rapporte à toi. Ce que vous voulez, vous autres femmes, vous l'obtenez toujours.

Tout en causant, ils étaient arrivés devant le Palais-Bourbon. Mais, au moment de s'engager sur le pont de la Concorde, Firmin regarda sa montre. Elle marquait onze heures et demie. Il était temps de revenir sur leurs pas, s'ils voulaient être rentrés chez eux, place Saint-Germain-des-Prés, à midi, pour déjeuner.

Leur retour fut silencieux. Firmin calculait les profits qu'il retirerait de la liquidation de la Société des Etains du Nord s'il était nommé syndic de cette faillite sensationnelle. Il se rappelait en outre avec satisfaction que, parmi les administrateurs responsables de l'entreprise en déconfiture, figurait M. de Mesgrigny. Cette circonstance mettait à sa merci la fière et sémillante jeune femme qu'il avait saluée tout à l'heure. Par avance, il se réjouissait de pouvoir se venger d'elle.

Quant à Honorine, elle envisageait non sans quelque trouble la démarche à laquelle elle venait de s'engager. Le P. Sauval consentirait-il à recommander Firmin à son neveu? Et s'il y consentait, si, grâce à lui, Firmin tirait de la faillite, dont il souhaitait d'être nommé syndic, des gains considérables, ne serait-ce pas un encouragement donné à ses vices? N'en résulterait-il pas de nouveaux désordres dans son existence depuis si longtemps dépourvue de toute discipline morale? Ces questions que se posait Honorine, elle ne les avait pas encore résolues lorsqu'à la suite de son mari, elle rentra chez elle où leur déjeuner les attendait.

Il était servi dans une salle à manger, meublée à la bourgeoise, sans élégance ni luxe comme le reste de l'appartement situé au troisième étage d'une vieille maison et demeuré tel qu'il était du vivant de Morris. Malgré ses apparences modestes, il plaisait à Honorine. Elle y était née, et ses parents y ayant toujours vécu, elle y retrouvait partout leur souvenir, les siens, ces objets familiers témoins d'un passé qui, jusqu'à la mort de sa mère, bientôt suivie de son triste mariage et de la mort de son père, avait toujours été heureux.

— Sais-tu à quoi je songe? dit tout à coup Firmin en se mettant à table, c'est que si je gagne le gros sac, ce sera une belle occasion pour déménager et refaire notre mobilier. Tout est en loques ici, contenant et contenu, et si défraîchi, si vieux.

— Que t'importe! demanda vivement Honorine. Tu y vis si peu que tu ne profiterais guère de ces changements, tandis qu'ils me seraient fort pénibles. Je tiens à cette maison et à ce qui s'y trouve.

— Oh! c'est bien, c'est bien, consentit Firmin qui jugeait nécessaire de ne pas contrarier sa femme ce jour-là; ce que j'en disais, c'était pour te faire plaisir. Mais, du moment que cela te déplaît, n'en parlons plus.

Le repas s'acheva sans autre incident. Fidèle à ses habitudes quotidiennes, Firmin sortit aussitôt après, non sans avoir renouvelé ses recommandations à sa femme, touchant la démarche qu'elle avait promis de faire.

II

Vers 1875, le clergé paroissial de Saint-Germain des Prés comptait parmi ses membres un jeune vicaire, l'abbé Sauval, frère de l'éditeur de ce nom, lequel dirigeait alors l'importante maison de librairie fondée rue Jacob en 1820 par leur père

Gothard Sauval. Venu à Paris en sabots, dans les dernières années du Premier empire, celui-ci né d'humbles artisans auvergnats s'était enrichi peu à peu dans le commerce des images de piété, auquel il avait adjoint plus tard celui de la librairie religieuse et par d'heureuses spéculations sur des terrains de l'avenue du Bois-de-Boulogne achetés lorsqu'ils étaient encore à vil prix et dont il avait prévu la hausse future. Marié avec une de ses compatriotes, il était mort en 1858, laissant deux fils dont l'aîné lui succéda à la tête de la librairie lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, et dont le second était le jeune prêtre dont nous venons de parler. Après un stage dans une paroisse de la banlieue parisienne, l'abbé Sauval avait été appelé sur sa demande à ce vicariat de Saint-Germain des Prés, au cœur du quartier où il était né et où il put s'installer sous le toit paternel qu'habitaient maintenant, l'éditeur son frère et sa belle-sœur avec leur fils unique, Léopold, encore enfant.

La sévérité de mœurs imposée à ses fils par le vieux Gothard était restée dans cet intérieur patriarcal tout imprégné de son souvenir, aussi rigoureuse que de son temps. Au seuil de cette maison fréquentée surtout par des gens d'église et par quelques rares amis qui partageaient les convictions des maîtres du logis, venaient expirer les échos mondains. D'accord avec son mari, Mme Sauval semblait avoir eu à cœur de rayer de sa vie les plaisirs profanes. Jamais de bals, jamais de théâtre, tout au plus quelques réceptions intimes où les femmes venaient en robe montante, les hommes en redingote et qui finissaient avant onze heures après un peu de musique et un thé d'une simplicité quasi monacale. Et encore Mme Sauval déclarait-elle que recevoir, même en ces conditions modestes, était pour elle un supplice.

Il y avait plusieurs années que, chez les Sauval, il en allait ainsi, les deux frères vivant dans une intime union d'idées et de sentiments, lorsqu'une subite résolution de l'abbé vint détruire leur intimité. Sous l'empire d'une vocation longtemps cachée, mais impérieuse, il s'était décidé à quitter le clergé paroissial pour entrer dans la communauté des prêtres de Saint-Ambroise.

Fondée sous Louis XV, à l'image de celle de l'Oratoire, cette communauté, jusqu'à l'époque récente où des lois arbitraires l'ont condamnée à se disperser comme toutes les associations religieuses, était vouée à l'enseignement et à la prédication. Elle avait à Mantes un collège où était employée la majorité de ses membres et depuis longtemps fameux par la solidité de l'instruction qu'on y donnait. Les autres Ambrosiens résidaient à Paris, dans la maison-mère de la rue du Regard, fournissaient des prédicateurs

et des écrivains à l'Eglise, des aumôniers à divers couvents féminins de la capitale. Du reste, cette sainte et savante compagnie n'avait emprunté aux règles monastiques que la vie en commun; ses membres conservaient la libre administration de leurs biens, ne prononçaient pas de vœux. Ce n'était pas un ordre conventuel, mais une simple association d'où chacun restait toujours libre de se retirer.

En y entrant, l'abbé Sauval obéissait à son goût pour les études religieuses et au besoin d'une vie plus calme, qu'exigeait sa santé peut-être trop frêle pour supporter les fatigues du ministère paroissial. Mais, si légitimes que fussent ces raisons, elles ne pouvaient atténuer les regrets causés aux pénitentes qui s'étaient mises sous sa direction lorsqu'elles apprirent qu'il abandonnait la paroisse de Saint-Germain des Prés. Parmi elles se trouvait Mme Morris, la mère d'Honorine. Il avait découvert en elle une belle âme, et elle obtint sans peine d'être maintenue dans le petit troupeau dont il consentit à conserver la direction. Un peu plus tard, elle lui présenta Honorine encore adolescente, et il devint le confesseur de la fille comme il l'était de la mère. Au moment où commence ce récit, l'amitié spirituelle qui unissait la jeune femme au vieux religieux durait depuis longtemps. Dans les fréquentes détresses de sa triste vie, c'est auprès du P. Sauval qu'Honorine allait chercher la force de s'y résigner.

D'abord, son mari avait vu avec défiance ces relations antérieures à son mariage. Il craignait que l'influence de ce prêtre ne s'exerçât contre lui. Mais, s'étant ensuite convaincu que sa femme lui revenait toujours de ses visites à la maison de la rue du Regard, plus douce, plus soumise, plus patiente, il avait cessé d'en prendre ombrage; il avait même fini par s'en féliciter.

« Avec un mari tel que moi, se disait-il, une jeune femme qui n'a pas d'enfants appartient nécessairement à Dieu ou au diable. J'aime mieux que la mienne appartienne à Dieu. Sa dévotion me garantit sa fidélité. »

Il eût donc été bien fâché qu'Honorine renonçât à ses devoirs de chrétienne. Il en appréciait mieux chaque jour l'utilité, et ce jour-là, plus encore que les autres, alors qu'il essayait de se faire, de la piété de sa femme, un titre à la protection du P. Sauval.

Dans le vaste jardin de la maison des prêtres de Saint-Ambroise, sous les ombrages séculaires qui forment la plus belle parure de cette vieille demeure, ce même dimanche, au déclin du jour, le vénérable religieux donnait audience à un ancien élève du collège de Mantes, l'avocat Jacques Desmarres, une des illustrations du barreau parisien, dont le nom ne rappelle pas seulement

des plaidoiries sensationnelles, mais aussi tout un brillant passé politique. Desmarres a été, en effet, tour à tour député, sénateur, ministre de la Justice et président du Conseil. Tout le monde sait que lorsqu'à la suite d'un violent débat parlementaire, il dut quitter le pouvoir, il se fit gloire de retourner au barreau sans abandonner, cependant, le siège sénatorial qu'il devait à la confiance des électeurs de Paris.

Dans la direction des affaires, il avait apporté beaucoup de bon vouloir, des intentions droites, une modération relative qui le distinguait des sectaires, mais aussi une disposition funeste à favoriser leurs vues et à les maintenir, par de coupables complaisances, dans la majorité dont il avait besoin pour gouverner. A cette nécessité, on l'a vu sacrifier, peu à peu, les convictions libérales qu'il avait professées antérieurement et quoique né de parents catholiques, quoique élevé dans une institution religieuse, se faire l'initiateur et le défenseur de cette loi contre les congrégations que devait suivre à une échéance prochaine, celle qui forgée par d'autres mains que les siennes a déchiré le Concordat et, au mépris de toute justice, dépouillé l'Eglise de France.

Au moment où il la préparait, il avait reçu la visite du P. Sauval auquel, malgré les opinions avancées dont il était devenu le champion, il conservait depuis le collège, une respectueuse et fidèle affection. Au nom de la communauté des Ambrosiens, le vieux prêtre était venu lui demander si le projet gouvernemental la menaçait.

— Vous n'avez rien à craindre, mon père, avait déclaré Desmarres avec l'assurance qu'il puisait dans la possession du pouvoir. Ce n'est pas l'ensemble des ordres religieux que nous visons, mais seulement ceux qui font métier de belligérants. Nous ne toucherons pas aux Ambrosiens, aux Oratoriens, aux Dominicains, pas plus qu'aux congrégations de femmes ni en un mot aux ordres qui ne sont pas sortis de leurs attributions. Soyez donc en repos pour l'avenir comme pour le présent. Vous ne serez pas atteints.

Malgré cette affirmation, le P. Sauval n'avait pas semblé convaincu.

— Vous avez déchaîné les passions, mon ami, disait-il tristement. Aurez-vous le pouvoir d'en réfréner la violence? Ne craignez-vous pas qu'elles ne vous entraînent? Si vous voulez leur résister, ne serez-vous pas brisé?

Et, ce jour-là, comme dans plusieurs entretiens qui suivirent, Desmarres avait fièrement répondu que de telles éventualités ne se produiraient pas, qu'il était sûr de sa majorité et qu'elle se

montrerait docile à ses vues. Mais bientôt les événements étaient venus lui infliger le plus cruel démenti, le réduire à l'impuissance. Vainement, au lendemain de sa chute, il avait multiplié les efforts, discours à la tribune du Sénat, pour empêcher le vote de la loi persécutrice et, après le vote, démarches personnelles auprès de ses successeurs et des chefs de groupes parlementaires pour préserver de la dispersion ses anciens maîtres et les ordres d'hommes et de femmes auxquels, naguère, il promettait qu'ils ne seraient pas atteints; il s'était heurté à d'inexorables refus : la loi persécutrice serait appliquée contre tous, dans toute sa rigueur. Tel l'aveu douloureux et humiliant qu'il avait dû faire au P. Sauval, à l'heure où nous les trouvons ensemble, parcourant à pas lents, à la fin de ce dimanche d'automne, les allées ombreuses du jardin des Ambrosiens.

Le visage des deux promeneurs trahissait la tristesse poignante des réflexions qu'ils échangeaient. Mais, tandis que sur la face émaciée du religieux, cette tristesse s'ennoblissait du reflet d'une entière résignation à la volonté du ciel, celle qu'on pouvait lire sur la figure plus jeune et plus mâle de Jacques Desmarres, se doublait d'une expression de colère et de révolte, et en même temps de remords; colère et révolte contre les politiciens sans vergogne, qui le compromettaient en transformant en un instrument de persécution et de violence la loi à laquelle son nom restait attaché, remords d'avoir, par son imprévoyance, servi leurs desseins, maintenant à la veille de se réaliser.

Si visible était le repentir de l'ancien ministre que les reproches, qu'aux premières paroles de Desmarres, le P. Sauval n'avait pu contenir, s'adoucissaient peu à peu, revêtaient une forme compatissante et attendrie.

— Vous vous flattiez de ne faire, avec votre loi, que des blessures légères, disait-il. Maniée par vos successeurs, elle va porter des coups irréparables.

— Irréparables, répéta Desmarres, d'un accent d'accablement, j'en suis désespéré, mon Père, oui, désespéré.

Le P. Sauval posa sa main toute ridée sur le bras de son interlocuteur, comme pour apaiser le chagrin dont il était le confident et le témoin. Il reprit ensuite :

— Puisque nous sommes condamnés, il ne me reste qu'à vous demander à quand l'exécution de la sentence.

— Oh! on vous laissera le temps de vous retourner, quinze jours, trois semaines. On désire seulement que vous soyez dispersés avant la rentrée des Chambres, pour éviter une interpellation.

Un silence succéda à ces paroles et les deux interlocuteurs,

continuant à marcher dans l'ombre qui s'étendait autour d'eux, semblèrent écrasés, l'un par sa douleur, l'autre par ses regrets.

Comme ils touchaient au seuil de la maison dont les fenêtres s'éclairaient peu après de la lumière des lampes qu'on allumait, le P. Sauval interrogea de nouveau :

— Les congrégations de femmes subiront-elles leur sort en même temps que nous? Vous savez que je suis depuis dix ans l'aumônier des Carmélites de l'avenue de Tourville. Je voudrais être mis en mesure de les avertir, afin qu'elles ne soient pas prises au dépourvu.

— Elles feront bien de se préparer dès maintenant, avoua Desmarres.

— Ces saintes filles traitées comme des malfaiteurs, quelle infamie! protesta le P. Sauval.

Il s'arrêta. Le portier sortait de la maison, une carte à la main, et la lui tendit en disant :

— Cette dame est au parloir.

— Mais, je vous ai prévenu que je ne reçois pas.

— Elle a insisté pour voir le Révérend Père et comme il la reçoit toujours, je n'ai pas voulu la renvoyer.

A la clarté expirante du jour, le P. Sauval jetait les yeux sur la carte. En y lisant le nom de Mme Augeard, sa voix s'adoucit.

— Priez-la de m'attendre, dit-il.

Le portier s'éloignait. Alors, l'entretien qu'il avait interrompu recommença.

— Mais, vous, mon Père, qu'allez-vous devenir? demanda Desmarres.

— Je ne sais trop ce que nous déciderons, mes confrères et moi; mais il est probable que nous reprendrons notre liberté jusqu'à des jours meilleurs. Nous ne sommes pas liés par des vœux, et nous n'avons pas, comme la plupart des ordres monastiques, des maisons à l'étranger. Je suppose donc que je retournerai chez mon frère. Plus favorisé que d'autres, j'ai de quoi vivre sans rien demander à personne. Mais combien je regretterai cette maison. J'y ai été si heureux, j'y ai joui d'une paix si profonde et j'avais si fermement espéré y rendre l'âme!

Ces paroles expirèrent dans un soupir et les yeux du vieillard se mouillèrent. Desmarres bouleversé se rapprocha. Dans un cri où revivaient les convictions de sa jeunesse, il exprima une fois encore le repentir du passé dont il était responsable.

— Me pardonnerez-vous jamais, mon Père?

— Je vous ai pardonné depuis longtemps, mon ami, et ce n'est pas de votre vieux maître que vous pouvez craindre des

reproches. Je souhaite que votre conscience vous soit aussi indulgente que moi. Attendez-vous cependant à ce qu'elle vous parle et puissiez-vous entendre sa voix lorsqu'elle vous dira que c'est de Dieu et non des hommes que vous devez attendre le seul pardon qui compte. Et faisant allusion au bonheur domestique en possession duquel il savait Desmarres, il ajouta : — Par bonheur pour vous, vous avez une compagne chrétienne; elle vous apprendra, si vous l'avez oublié, comme il faut s'y prendre pour obtenir la clémence du ciel.

Si simplement que fussent dites ces paroles, la bouche vénérable qui les prononçait et les circonstances qui les inspiraient leur donnaient en cet instant le caractère d'un avertissement solennel venu de loin et tombé de haut. Desmarres, quoique accoutumé à dissimuler ses émotions et à les vaincre, ne put dominer celle qui s'emparait plus vivement de lui au dénouement de ces pénibles explications. D'un geste brusque, il prit, en frémissant, la main de son interlocuteur.

— Priez pour moi, mon Père, murmura-t-il; je vous reverrai bientôt.

« Peut-être ce grand malheur va-t-il le ramener à ses devoirs oubliés », pensait le prêtre en le regardant gagner à pas précipités la porte de la rue.

Quand il l'eut vu disparaître, il se rappela que Mme Augeard l'attendait. Il se hâta de la rejoindre au parloir. En entrant dans cette vaste pièce nue et froide, à peine éclairée par une lampe posée sur un guéridon, il aperçut la jeune femme assise, au bord d'une chaise, dans une attitude languissante et accablée.

Elle se levait et, s'avançant vers lui, elle s'excusait de l'avoir dérangé.

— Si c'eût été tout autre que vous, mon enfant, fit-il, je n'aurais pas reçu. Vous arrivez dans un mauvais moment, permettez-moi de vous le dire. Je viens d'apprendre que notre communauté a vécu; on nous applique la loi criminelle et nous allons être chassés de chez nous. Vous me pardonnerez de vous recevoir un peu en hâte...

Honorine était à la fois consternée et indignée. Son indignation résultait de l'acte d'iniquité dont les Ambrosiens étaient menacés et sa consternation de l'impossibilité où elle croyait être de s'acquitter maintenant du message dont son mari l'avait chargée. Mais, le malheur que lui apprenait son vénérable ami tenait en ce moment moins de place dans ses pensées que la crainte des reproches qui l'attendaient de la part de Firmin si elle rentrait sans lui rapporter une réponse. Elle s'efforça cepen-

dant de dissimuler, de s'associer aux angoisses du P. Sauval.

— Quoi, mon Père, on vous frappe, on vous expulse! Est-ce possible?

— Ce n'est, hélas! que trop vrai, mon enfant. Et vous vous figurez aisément que je n'ai guère le loisir de m'occuper d'autre chose aujourd'hui. Cependant, si ce que vous avez à me dire est important, et puisque vous êtes là, autant que vous me le disiez tout de suite.

Heureuse de le retrouver tel qu'il avait toujours été pour elle, elle se raccrochait à cette invitation bienveillante comme à une planche de salut. Elle exposa l'objet de sa visite. Mais elle sentait le P. Sauval inattentif. Entendait-il seulement ce qu'elle lui confiait?

Sa réponse prouva qu'il n'en avait rien perdu.

— Recommander votre mari à mon neveu, objecta-t-il, n'est-ce pas bien imprudent, ma pauvre enfant? Je ne connais guère M. Augeard que par vos confidences; mérite-t-il qu'on s'intéresse à lui? C'est à vous que je le demande.

Elle baissait la tête, avouant ainsi l'indignité du solliciteur dont elle venait de présenter la requête. D'un accent qu'étouffaient les pleurs, elle soupira :

— Si vous me refusez, mon Père, j'ai tout à craindre des conséquences de votre refus, Firmin m'en rendra responsable et je serai un peu plus malheureuse que je ne le suis.

— Je m'en doute bien et je voudrais vous épargner de nouvelles épreuves. Mais d'autre part, accorder ma protection à un homme sans moralité...

— Oh! mon Père, ne me refusez pas, supplia Honorine. Peut-être votre intervention aura-t-elle pour effet de tirer Firmin des mauvais milieux qu'il fréquente, de lui rendre le goût du travail, de le transformer en lui prouvant qu'il dépend de lui de faire oublier ses désordres et de reconquérir l'estime publique. En lui accordant une marque de confiance, le tribunal le relèvera à ses propres yeux, et comme personne ne lui conteste ses capacités professionnelles, on ne s'étonnera pas qu'il l'ait obtenue.

— Eh bien, qu'il soit fait selon votre désir, ma chère fille, dit le P. Sauval.

Sur la table du parloir, il y avait de quoi écrire. Il s'assit et tirant à lui une feuille blanche, il y traça rapidement quelques lignes, tandis qu'Honorine debout suivait la plume des yeux et le bénissait intérieurement de s'être laissé si vite apitoyer. La lettre achevée, il la glissa sous une enveloppe et l'adresse mise, il tendit le pli à la jeune femme.

— Merci, merci, mon Père s'écria-t-elle.

— Allez voir mon neveu, demain matin, rue Jacob, à la librairie, avec cette lettre. J'espère qu'il lui sera possible de faire ce que vous souhaitez et je suis sûr que s'il peut le faire, il le fera.

— Croyez à ma vive reconnaissance, mon Père, et pardonnez-moi de vous avoir dérangé pour vous parler de mon mari, alors que tant de sujets de préoccupations plus graves vous réclament.

Elle prenait congé, mais il la retint.

— Quand vous voudrez me parler, dit-il, vous me demanderez chez ma belle-sœur, Mme Bernard Sauval, dans la maison de la librairie, ou, ce qui sera mieux encore, le matin, à sept heures, à Saint-Germain des Prés, où je vais reprendre mes habitudes.

En quittant la rue du Regard, Honorine s'empressa de revenir chez elle. Son mari était rentré, il l'attendait.

— Voici une lettre d'introduction auprès de M. Léopold Sauval, fit-elle. Il faut la lui porter demain matin.

L'enveloppe n'était pas fermée; il en tira la lettre et la lut à haute voix.

« Mon cher Léopold, tu sais qu'en fait d'affaires, je ne suis pas un grand clerc. Je ne peux donc juger si ce que souhaite Mme Firmin Augeard, qui te remettra ce mot, est possible. En tous cas, accueille-la, écoute-la et, si tu peux lui donner satisfaction, fais-le. Je la connais depuis son enfance; elle est digne d'estime et mérite l'intérêt affectueux que je lui ai voué. — Ton vieil oncle : Etienne Sauval. »

La figure d'Augeard s'était allongée.

— Ce n'est pas chaud, chaud, gronda-t-il. Et puis, il n'est pas question de moi là-dedans. Ce n'est pas moi que cette lettre présente, c'est toi.

— C'est vrai, avoua Honorine. S'il me l'avait lue, je lui en aurais fait l'observation. Mais il me l'a donnée sans me la lire et je l'ai prise sans y regarder. J'avais hâte de m'en aller. Il était si préoccupé, si agité, le pauvre cher Père. J'ai vu le moment où je reviendrais les mains vides.

— Préoccupé de quoi? demanda Firmin, d'un air indifférent.

— Les Ambrosiens vont être expulsés comme les autres congrégations, et ils venaient de l'apprendre quand je me suis présentée chez eux.

— Ils auraient dû le savoir depuis longtemps. C'est de l'histoire ancienne. Enfin, nous avons la lettre, c'est l'essentiel; je me moque du reste. Choquée par ce langage où se révélait la bassesse d'âme de son mari, Honorine s'abstint cependant de le lui reprocher. A quoi cela eût-il servi? Elle en avait entendu bien d'autres.

Tout à son idée, il continuait : — C'est toi qui devras aller voir M. Léopold Sauval. Sauras-tu seulement lui expliquer?...

— Je ne suppose pas que ce soit au-dessus de mon intelligence.

— Certainement. Après tout, il n'est pas mauvais qu'il te voie d'abord : tu es bonne à regarder. Et puis, il est jeune, et, à son âge, on se laisse plus facilement convaincre par les grâces d'un joli visage que par les arguments d'un vieux barbon comme moi. Sois engageante, aimable, pressante, au besoin, et tout ira bien.

Elle sentit un flot de sang monter à ses joues et elle le regarda sans trouver rien à lui répondre, déjà inquiète, grâce à lui, de la visite qu'elle était condamnée à faire le lendemain.

III

Si Gothard Sauval, fondateur de la librairie qui porte son nom, fût revenu au monde un demi-siècle après sa mort, il eût été bien surpris des transformations survenues dans l'obscure boutique où il avait commencé sa fortune. A vrai dire, il ne l'eût pas reconnue dans l'édifice superbe qui l'avait remplacée. Sollicité, sa vie durant, de lui faire faire peau neuve, il s'y était constamment refusé, d'accord avec sa femme, qui ne saisissait pas mieux que lui la nécessité de se mettre au goût du jour et de suivre l'exemple que leur donnaient d'autres grands éditeurs parisiens, qu'ils taxaient volontiers d'audace et d'imprudence.

Il tenait, comme à un fétiche, aux vieilles murailles lézardées dont ses yeux avaient l'habitude, et le long desquelles s'étageaient, chargés de livres, des rayons en bois blanc qui pliaient sous leur poids; aux étroites tables massives qui servaient au débit des marchandises; à l'antique bureau qu'on voyait tout au fond, derrière un grillage, et où Mme Sauval passait de longues heures, plongée dans les comptes et la correspondance. Au fur et à mesure que le local était devenu insuffisant, il avait loué des magasins dans le voisinage, soucieux surtout, alors que se développait son commerce, de ne pas augmenter ses frais généraux, et préférant demeurer à l'étroit que d'engager un gros capital dans des constructions.

Mais, ce qu'il n'avait pas voulu faire, son fils Bernard Sauval, en lui succédant, l'avait fait. Peu d'années après la mort de Gothard, s'élevait, à la place de la boutique sombre et qui menaçait ruines, un bâtiment d'architecture imposante où tout était à souhait pour les yeux et la commodité : en façade sur la rue Jacob, une maison de rapport haute de cinq étages, avec un vaste appartement au premier pour le propriétaire et sa famille et au fond

d'une vaste cour à laquelle on accédait par une monumentale porte cochère, la librairie, un hall immense pour les livres, flanqué, à droite et à gauche, de deux ailes en retour, l'une occupée par les bureaux, l'autre par les magasins où s'empilaient les imprimés en feuilles. La dot de Mme Bernard, qui était considérable, avait passé tout entière dans cette construction et trouvé là un placement fructueux, car le montant des loyers seuls représentait, au delà du taux légal, l'intérêt des sommes engagées.

Cette transformation avantageuse à tous les points de vue était depuis longtemps achevée, lorsque Bernard Sauval mourut. Son fils unique, Léopold, atteignait à peine sa vingtième année. Il était encore trop jeune pour prendre la direction de la maison que le défunt laissait en pleine prospérité. La veuve n'hésita pas à se charger de ce lourd fardeau. Aidée par le tuteur de Léopold et par de vieux employés dévoués et fidèles, elle le porta vaillamment, et ne renonça à le porter que lorsque l'héritier se fut mis en état de s'en charger à sa place. Depuis la mort de son père, et tout en poursuivant ses études de droit, il avait fait son stage dans la librairie. Quand il en devint le maître, il était familiarisé avec tous les rouages de ce grand commerce. Sous sa direction, la maison Gothard Sauval et fils dont il s'était plu à conserver la raison sociale continua à prospérer, au prix, il est vrai, d'une application rigoureuse de la part du jeune patron, et de son incessant effort pour maintenir au premier rang l'établissement qu'il dirigeait. Il y avait maintenant sept ans qu'il se consacrait à cette tâche, payé de son intelligente activité par le succès de ses entreprises, par l'estime et la confiance de ses confrères. Il faisait partie de leur chambre syndicale et après avoir siégé au tribunal de commerce comme juge suppléant, il venait d'être élu juge titulaire.

Tous les changements opérés par lui dans l'industrie paternelle n'avaient pas été également approuvés par Mme Bernard Sauval. Déjà du vivant de son mari, elle avait poussé les hauts cris quand il s'était décidé à construire et n'avait recouvré sa quiétude que lorsque, les constructions achevées, elle pouvait en saisir les avantages. Maintenant, elle s'inquiétait de même de ce qu'elle appelait les témérités de son fils, blâmait plus souvent qu'elle n'approuvait, prédisant volontiers les pires catastrophes, à chacune de ses tentatives.

— Tu te ruineras et tu nous mettras sur la paille, lui avait-elle reproché un jour, en le voyant arriver en automobile à la campagne, aux environs de Paris, dans la propriété qui lui venait de ses parents et où elle passait tous ses étés.

Cette observation révèle mieux son état d'âme que ne le feraient

de longs développements. Mais Léopold considérait comme bonnes ses idées. Lorsqu'après y avoir mûrement réfléchi, il en avait adopté une, il y persévérait obstinément, sans se laisser détourner par les remontrances maternelles.

C'était un peu le fruit ou pour mieux dire le réactif de l'éducation qu'il avait reçue au foyer familial, dans cet intérieur sans contact avec la vie du dehors. Lorsque pour la première fois, à la faveur de la liberté plus grande que lui laissait la mort de son père, il était sorti de ce milieu quasi janséniste, il avait trouvé trop pesant le joug et compris la nécessité de s'émanciper. Sa mère avait conçu de mortelles alarmes en le voyant se jeter dans une existence si différente de celle qu'elle rêvait pour lui. Elle ne serait tranquille que lorsqu'elle le verrait marié.

Le marier, c'était le rêve qu'elle caressait passionnément, celui que, matin et soir, elle suppliait le ciel de réaliser. Mais, Léopold se dérobait, alléguant qu'à son âge il avait bien le temps de prendre une résolution aussi grave et de se créer de nouveaux soucis. En réalité, il trouvait son existence, telle qu'elle était, agréable et facile. Il n'éprouvait pas le besoin d'en changer. Il s'était abandonné au courant de la vie parisienne. Il en goûtait les plaisirs, sans excès, sans doute, mais assez cependant pour alarmer sa pieuse mère.

Sa résistance passive aux désirs qu'elle lui exprimait était souvent entre eux une cause de discussion. Comme il continuait à vivre avec elle, les occasions se renouvelaient fréquemment où elle pouvait lui prêcher la morale et lui conseiller le mariage. Mais à ses incitations incessantes, il opposait avec une affectueuse patience, une volonté aussi ferme qu'elle était respectueuse. Au bout d'une année, Mme Sauval était contrainte de s'avouer qu'elle n'avait rien gagné sur son fils.

— Vous prêchez dans le désert, ma chérie, lui disait-il. Je ne tiens pas à me marier encore. Du reste, je ne me marierai que lorsque nous aurons trouvé la femme de mes rêves.

— Pour la trouver, il faut la chercher, répliquait-elle.

— Eh bien, cherchez-la, maman. Alors, nous pourrons reprendre cet entretien, sans utilité aujourd'hui, puisque vous n'avez personne à me présenter.

Tel était ordinairement le dernier mot de ce débat, qui ne cessait que pour recommencer bientôt et se dénouer de la même manière. Mais, à force d'entendre son fils lui opposer toujours le même argument, Mme Sauval finit par se convaincre que l'inutilité de ses arguments provenait de sa seule faute.

« J'ai eu le tort de pousser la charrue avant les bœufs,

pensait-elle. Avant de parler mariage à Léopold, j'aurais dû me mettre en mesure de lui proposer un parti convenable. »

Plus activement, elle entreprit de découvrir ce parti, avec l'espoir que là où elle avait échoué, une jeune fille réussirait, rien qu'en se montrant. A ce nouvel effort de sa sollicitude, Léopold dut un répit, car, tandis qu'elle se livrait à d'actives recherches pour lui trouver une compagne digne de lui, elle lui fit grâce de ses conseils. Il put même croire qu'elle avait renoncé à l'amener à ses idées. Elle le détrompa bientôt, en lui annonçant un matin qu'elle tenait enfin le parti rêvé : une orpheline, fille du grand joaillier Mahurel, mort quelques mois avant, chrétiennement élevée, vingt ans, de belles qualités morales, de l'esprit, une fortune de deux millions, et toute disposée à s'allier à la famille Sauval, une perle, en un mot.

Quoique le chiffre de la dot n'eût pas laissé Léopold insensible, il écouta la proposition froidement, et ce fut surtout pour donner à sa mère une preuve de docilité qu'il consentit à se rencontrer chez des amis communs avec l'héritière, étant bien entendu que cette rencontre ne l'engagerait à rien de plus. Elle eut lieu la semaine suivante, mais ne répondit pas à l'attente que le langage enthousiaste de sa mère lui avait fait concevoir. Encore qu'une causerie rapide lui eût laissé deviner dans la jeune fille beaucoup de droiture et de bonté, une intelligence moyenne, une instruction solide et un heureux caractère, il lui sembla qu'il ne pourrait se résigner à avoir en face de lui, sous son toit, sa vie durant, la grande personne maigre et sèche qu'il venait d'entrevoir, habillée sans goût et par trop dépourvue de grâce et de charme.

L'aveu qu'il en fit à sa mère arracha à celle-ci une protestation. N'était-ce pas affreux qu'il sacrifiât à l'absence de dons extérieurs et périssables, les avantages matériels que lui assurerait cette union, le bonheur que lui promettait une femme si largement douée au point de vue moral. Cette sortie véhémente ne vainquit pas sa répugnance, mais lui fit considérer comme un devoir de ne pas persister à la manifester. Peut-être aussi se laissait-il attirer par la fortune de l'héritière. Il l'eût méprisée, cette fortune, et l'eût repoussée si les mains qui la lui offraient n'eussent pas été pures. Mais tout était honorable dans son origine; il pouvait l'accepter sans déchoir. Si le mariage que lui conseillait sa mère ne pouvait être qu'un mariage de convenance et de raison, du moins se justifierait-il, à défaut d'amour, par les qualités de la femme et par la brillante situation du mari, double argument qui le défendrait toujours contre le reproche d'avoir, en se mariant, uniquement voulu s'enrichir.

Malgré tout, cependant, Mme Sauval ne put obtenir de son fils le consentement qu'elle espérait. Il ne refusait pas; mais il entendait se réserver le temps de réfléchir, de mieux connaître Mlle Mahurel.

— Je l'inviterai à la campagne, cet été, déclara la mère, et puisque tu y viens tous les jours, quand j'y suis, tu pourras la voir à loisir.

L'été était venu, l'invitation avait eu lieu, et Léopold ne pouvait plus arguer de la nécessité d'étudier la jeune fille. Mais il ne se décidait pas; il tergiversait toujours et ses hésitations, quoiqu'elles tendissent de plus en plus à se dissiper, duraient encore au moment où la visite d'Honorine Augeard allait, à l'improviste, le détourner définitivement du but vers lequel sa mère le poussait.

Ce matin-là, descendu dès neuf heures, à la librairie, ainsi qu'il en avait l'habitude, il était enfermé dans son cabinet avec ses chefs de service. Ils dépouillaient sous ses yeux la volumineuse correspondance déposée quelques instants avant par le facteur et plus volumineuse le lundi que les autres jours, puisqu'elle se grossissait de celle du dimanche. Au fur et à mesure que les missives étaient ouvertes et lues, il les répartissait entre ses employés : au chef de la vente, les commandes; au caissier, les traites et les mandats envoyés par les correspondants; au directeur des impressions, les épreuves, se réservant, pour y répondre lui-même, les lettres des auteurs. Ce travail se faisait méthodiquement et toujours avec rapidité, car il était rare que Léopold ne fût pas, dès le matin, surchargé d'affaires et de préoccupations, appelé tantôt à la Chambre syndicale des éditeurs, tantôt aux audiences du tribunal de commerce ou encore condamné à interroger des justiciables sur les différends desquels il devait éclairer le tribunal pour lui permettre de se prononcer.

— Pressons-nous, pressons-nous, disait-il ce jour-là. Je ne sais comment je m'en tirerai, je suis d'audience et ce sera long, je le crains. Par surcroît, j'ai besoin d'être libre de bonne heure, car ma mère rentre de la campagne aujourd'hui.

— Vous avez aussi donné plusieurs rendez-vous, Monsieur, lui rappela un de ses employés.

— Oui, oui, je sais. Raison de plus pour nous presser.

Entre temps, un garçon de bureau entrait, présentait une carte. Léopold y jetait à peine les yeux.

— Qu'on attende, répliquait-il d'un ton bref.

A dix heures, comme s'achevait le dépouillement de la correspondance, il n'y avait pas moins de six visiteurs dans la pièce d'attente.

— Allez, mes amis, dit-il aux chefs de service; je vais expédier tout ce monde.

Mais le garçon de bureau revenait, annonçant M. Maxime Jobert, Maxime Jobert, l'historien à la mode, membre de l'Académie française, un auteur de la maison, de qui il avait acheté le droit de rééditer ses « Récits des Temps révolutionnaires ».

— Avez-vous préparé son traité? demanda Léopold. Il vient pour le signer.

— Le voici, Monsieur, en double exemplaire.

— C'est bien, laissez-moi et faites entrer M. Jobert.

Au seuil du cabinet se dressa presque aussitôt l'élégante silhouette de l'éminent écrivain, un homme jeune encore, officier de la Légion d'honneur, portant beau et comme tout rayonnant de la réputation qu'il s'était acquise dès ses premiers pas dans la carrière littéraire.

— Dites donc, Sauval, fit-il en entrant, affable et rieur, je ne savais pas que vous receviez des jolies femmes.

— Des jolies femmes, moi! fit Léopold qui s'avançait la main tendue vers Jobert.

— Parmi les personnes qui vous attendent, il y en a une tout à fait délicieuse. Je ne sais ce qu'elle vient vous demander. Mais, quoi qu'elle vous demande, je suis bien sûr que vous ne lui refuserez pas.

— Vous pourriez bien vous tromper, mon cher auteur, répliqua Léopold sur le même ton. Je ne suis pas aussi inflammable que vous semblez vous le figurer. Il y a beau temps que j'ai dû me cuirasser contre la séduction des bas-bleus, et si cette jolie femme en est un...

Tout en parlant, il cherchait parmi les cartes réunies sur la table celle de la visiteuse, à laquelle il avait à peine regardé en la recevant, et l'ayant trouvée, il lut à haute voix : « Madame Firmin Augeard », et au-dessous : « De la part du R. P. Sauval. »

— De la part de votre oncle, reprit Jobert. Vous voyez bien que la requête qu'elle va vous présenter est exaucée d'avance.

— Non, certainement, si elle m'apporte un manuscrit. Toutes les femmes ont maintenant la manie d'écrire. Mon pauvre oncle se sera laissé enguirlander et arracher une recommandation. Voici votre traité, poursuivit Léopold. Je vais vous le lire sur une des deux copies; suivez sur l'autre.

La figure de Jobert devenait grave. Les yeux fixés sur le traité, il en écouta attentivement la lecture.

— C'est parfait, dit-il, quand elle s'acheva. Il y a plaisir à traiter avec vous, mon cher éditeur. On est sûr d'être toujours d'accord.

— Il est si facile de s'entendre entre braves gens.

Sur cette réflexion, Léopold présenta une plume à Jobert, après avoir signé les deux exemplaires que l'auteur signa à son tour, en disant, non sans timidité :

— Il me serait bien agréable de toucher un peu d'argent à valoir sur mes droits d'auteur, et si cela ne vous dérange pas...

— Tout à votre service. Combien voulez-vous?

— Quinze cents francs, est-ce trop?

— Je vais vous les faire apporter.

Il allait mettre le doigt sur le bouton de la sonnerie. Mais Jobert, dont la physionomie s'égayait, l'arrêta :

— Laissez donc. C'est bien le moins que j'aille moi-même à la caisse et que je vous laisse recevoir les personnes qui vous attendent.

— Alors, voici un bon pour toucher.

Jobert remerciait de nouveau, tandis que Léopold le ramenait jusqu'à la porte de son cabinet et, d'un geste de déférence, appelait Honorine qu'il venait d'apercevoir dans le salon d'attente.

IV

— Veuillez vous asseoir, Madame, dit Léopold à la jeune femme lorsqu'ils furent seuls, et apprenez-moi ce qui me vaut l'honneur de votre visite.

— Lisez d'abord, Monsieur, ce que vous écrit votre oncle, répondit Honorine, en lui présentant la lettre du P. Sauval.

Pendant qu'il lisait, elle le regardait, intimidée et anxieuse, en se trouvant en sa présence et en pensant que le succès de sa démarche dépendait uniquement de lui. Qu'allait-il lui répondre et s'intéresserait-il assez à elle pour exaucer la prière qu'elle venait lui adresser? Une humble solliciteuse devait compter pour si peu dans la vie de ce brillant jeune homme investi de fonctions importantes, chargé de grands devoirs et, sans doute, accablé de préoccupations. Cependant, l'examen auquel elle se livrait eut pour effet de la rassurer. Elle ne savait de Léopold Sauval que ce que son mari lui en avait dit; mais, le jugeant d'après sa physionomie accueillante et sympathique, elle se plut à se le figurer très bon, très compatissant à la souffrance d'autrui. Assurément, il ne serait pas insensible aux raisons qu'elle avait préparées à l'appui de sa requête.

— Mon oncle me demande de faire pour vous ce que je pourrai, Madame, reprit-il, et j'y suis tout disposé. Mais, il ne me dit pas ce que vous souhaitez que je fasse.

— C'est au nom de mon mari que je me présente, Monsieur, répondit-elle. Peut-être le connaissez-vous? Il est syndic de Taillites.

— M. le syndic Augeard! Parfaitement. Je n'ai jamais eu de rapports avec lui. Mais son nom a passé souvent sous mes yeux et je m'excuse de ne me l'être pas rappelé tout à l'heure quand on m'a remis votre carte. Eh bien, que puis-je pour lui, Madame?

— Je serais un peu embarrassée pour vous le dire et il vous le dira mieux que je ne saurai le faire. Aussi, dois-je me borner à vous demander, de sa part, un rendez-vous au Palais, un rendez-vous aujourd'hui même, car il y a urgence, paraît-il.

— Mais, je suis toujours à la disposition de ces messieurs, s'écria Léopold. Avant ou après l'audience, je causerai volontiers avec lui, et, si vous n'avez autre chose à me demander, je regrette qu'il vous ait dérangée pour si peu.

Sa physionomie souriante tout à l'heure s'était rembrunie; elle exprimait la surprise presque et la défiance. Ce fut si visible qu'Honorine ne s'y méprit pas. Le trouble à peine dissipé par l'accueil de Léopold de nouveau s'empara d'elle, et elle eut quelque peine à le surmonter pour répondre :

— Peut-être, en effet, mon mari eût été mieux inspiré en s'adressant directement à vous, Monsieur, dit-elle. Mais, justement parce qu'il vous est étranger et que ce qu'il sollicite est, sans doute, sollicité aussi par plusieurs de ses confrères en meilleure position que lui pour l'obtenir, il a pensé que c'était son devoir de vous demander d'abord un rendez-vous. Comme il est sans protecteur, il m'a laissé le soin d'intercéder pour lui. S'il s'est trompé, vous le lui pardonnerez.

Elle tremblait un peu en parlant, comprenant seulement, en cet instant, que sa démarche pouvait être mal jugée. Elle eût été plus embarrassée encore si, dès ce moment, elle avait compris que son interlocuteur interprétait en effet son intervention comme la tentative peu louable d'un mari sans préjugés. Si Firmin Augeard, en envoyant sa femme en éclaireur, avait compté sur le pouvoir des beaux yeux de celle-ci, ce n'était pas la preuve d'une grande délicatesse de sentiments; et, si la femme, en consentant à cette démarche, en avait apprécié le caractère, ce n'était pas à son éloge. Telle la réflexion qui s'imposait à lui. Mais, il n'en laissa rien paraître. Il dissimula même sa pensée sous un effort de bonne grâce.

— M. Firmin Augeard ne pouvait confier sa cause à un meilleur avocat. Puisqu'il vous l'a confiée, ajouta-t-il, vous savez, Madame, ce qu'il désire, et si vous voulez bien me l'apprendre, je

verrai, sur-le-champ, s'il est en mon pouvoir de la satisfaire.

— Ce qu'il désire, Monsieur, c'est d'être nommé syndic de la faillite de la Compagnie des Etains du Nord, qui doit être déclarée prochainement. Il ne peut être nommé que sur votre proposition, et, alors, vous comprenez...

Elle s'arrêta; la voix lui manquait, étranglée dans sa gorge par l'inquiétude que lui causait la froide réserve de Léopold.

— C'est chose grave que le choix d'un syndic dans une affaire aussi compliquée, fit-il.

— Mon mari possède assez d'expérience et d'habileté pour qu'elle ne soit pas au-dessus de ses moyens, continua Honorine. Son prédécesseur, le syndic Morris, dont je suis la fille, m'a dit souvent qu'il ne connaissait pas un homme plus capable que son gendre, et s'il était encore de ce monde, il n'eût laissé à personne le soin de le patronner.

— Son patronage eût été du plus grand poids, approuva Léopold. Son honorabilité, son passé sans tache justifiaient la confiance que lui témoignait le tribunal.

— A défaut de lui, le patronage de sa fille ne suffit-il pas? demanda Honorine suppliante.

— Il suffirait, Madame, si... Mais, comment vous dire cela sans vous offenser?

— Oh! parlez, Monsieur, je puis tout entendre.

— M. Firmin Augeard a des ennemis, continua Léopold, et lui-même par ses imprudences...

— On les a exagérées, interrompit vivement Honorine.

— Je veux bien le croire puisque vous l'affirmez. Je reconnais, d'ailleurs, qu'on n'allègue contre lui aucun fait positif et qu'on ne prouve pas qu'il ait jamais manqué à ses devoirs professionnels. En revanche, il y a eu des bruits fâcheux sur sa conduite privée, des propos vagues, des soupçons, soupçons et propos sans fondement, je l'espère. Mais, le tribunal ne les ignore pas.

— Il les oubliera si vous le voulez.

— Vous me croyez plus d'influence que je n'en possède. Et puis, la nomination ne dépend pas entièrement de moi. Il est vrai que je suis juge rapporteur dans cette faillite qui, en effet, va être déclarée, et que le choix du syndic m'appartient. Mais, à côté de la règle, il y a des usages. Un juge récemment élu, encore inexpérimenté, serait blâmé, s'il décidait sans consulter le président du tribunal. Le président actuel, quoique excellent, quoique plein de condescendance et de bonté pour moi, est très pointilleux. S'il avait des objections à faire à mon choix, je serais bien obligé d'en tenir compte.

— Peut-être aussi pourriez-vous les combattre, Monsieur, insinua timidement Honorine.

— A la condition de prouver qu'elles ne sont pas fondées, Madame. Oseriez-vous m'affirmer que certains faits allégués contre M. Augeard sont inexacts et que c'est à tort qu'on le dit de mœurs déréglées, peu scrupuleux sur les moyens de se procurer de l'argent? Vous voyez, vous ne me répondez pas.

Elle se taisait accablée, entrevoyant déjà le refus sous ce langage où se trahissait, bien qu'il s'efforçât d'être bienveillant, le mépris attaché au nom de Firmin Augeard, dans la société des magistrats consulaires. Mais, qu'eût-elle pu répondre qui fût plus éloquent que son silence, plus impressionnant que la désolation peinte sur ses traits, plus entraînant que les larmes vainement refoulées, qui, tout à coup, jaillirent de ses yeux en même temps qu'un gémissement s'exhalait de sa bouche. A l'âge de Léopold, on se laisse aisément toucher par un tel spectacle. Les pleurs qui mouillent un visage de femme, quand les traits en sont purs et quand la jeunesse les embellit, ont vite fait d'ouvrir à la sympathie, à la pitié, tout cœur viril, dont la perfidie humaine n'a pas détruit la fraîcheur et la sensibilité. C'est cette métamorphose qui s'opérait dans le sien. Quelles qu'eussent été tout à l'heure ses arrière-pensées, il ne mettait plus en doute la sincérité de la douleur dont il était le témoin et dont ses paroles venaient de provoquer l'explosion. Il ne voyait plus dans la solliciteuse que la victime innocente d'un homme sans loyauté et non sa complice comme il avait été si près de le croire. Il se sentait rapproché d'elle et maintenant, à la misère morale de cette pauvre femme révélée par l'aveu silencieux de l'indignité de son mari, il brûlait de porter secours en s'efforçant de faire obtenir à ce triste personnage la nomination qu'elle sollicitait pour lui.

D'un accent tout changé, il s'efforçait de la rassurer.

— Je vous sens bien malheureuse, Madame, et je ne voudrais pas ajouter un refus à vos peines. Ne doutez pas de mon bon vouloir et croyez que je ne négligerai rien pour vous donner une satisfaction à laquelle vous semblez attacher tant de prix.

A ces mots inattendus, elle l'enveloppa d'un regard chargé de reconnaissance et rayonnant de joie sous le transparent rideau de larmes, qui le voilait encore. Elle n'en pouvait croire ses oreilles. Ce qu'elle entendait maintenant différait tellement de ce qu'elle avait entendu d'abord.

— Merci, Monsieur, balbutiait-elle, de m'avoir si vite comprise et de m'épargner des nouvelles supplications. Soyez béni pour le grand service que vous voulez me rendre, pour ce bien-

fait que vous me laissez espérer. Je prierai pour vous et pour le P. Sauval à qui je dois ce témoignage de votre bonté.

— Vous ne le devez qu'à vous-même, Madame, affirma Léopold. Je proposerai votre mari, je vous le promets, et j'espère bien que M. le Président ratifiera ma proposition. Quant à M. Augeard, priez-le de venir me trouver au Palais. Il est nécessaire que je cause avec lui avant le dépôt de mon rapport.

Honorine ne trouvait plus de mots pour remercier. Mais tout son être vibrait de gratitude. Ce que sa timidité, sa réserve l'empêchaient d'exprimer, Léopold le devina. Pour la première fois de sa vie, il subissait le charme qu'exerce sur nous une belle âme quand nous la sentons, à la faveur de circonstances imprévues, s'unir à la nôtre et lui vouer, en retour d'une éclatante preuve de dévouement, une éternelle affection. Ils ne s'étaient rien dit qui trahît trop vivement leurs dispositions réciproques et leur révélât l'un à l'autre l'éclosion de sentiments si nouveaux pour eux. Mais leur émotion aurait attesté à quiconque l'aurait surprise que l'heure où ils s'étaient connus, serait inoubliable.

« Quelle délicieuse créature, mais bien à plaindre et si digne d'un meilleur sort! » se disait Léopold en rentrant dans son cabinet après l'avoir ramenée.

Il n'eut pas le loisir de s'abandonner à ses pensées. La vie le ressaisissait avec son cortège accoutumé d'occupations, d'ordres à donner, de réponses à faire, de décisions à prendre. Cette journée était particulièrement chargée. A sa porte, des gens l'attendaient. Après ces audiences, le tribunal de commerce le réclamait. Puis, sa mère arriverait de la campagne pour se réinstaller à Paris. Empêché d'aller la chercher, il lui avait offert de lui envoyer son automobile qui la ramènerait rapidement. Elle avait refusé, ne pouvant se convertir à ce genre de locomotion et préféré revenir par le train. Elle devait arriver vers cinq heures. Elle eût été mécontente si son fils ne se fût pas trouvé à la gare pour la recevoir. Il n'aurait donc que bien peu de temps à lui ce jour-là. Il ne le regrettait pas, accoutumé qu'il était à une incessante activité de corps et d'esprit. Son grand-père et son père avaient été de grands travailleurs et il était fier de leur ressembler.

Les affaires urgentes expédiées, il quitta son cabinet après avoir recommandé au chef de la correspondance de tenir prêtes pour quatre heures les lettres à signer, monta chez lui, déjeuna en toute hâte et après s'être assuré que tout était préparé dans l'appartement en vue du retour de sa mère, il partit pour le tribunal.

Le hall immense et les galeries circulaires qui le dominent étaient remplies de monde quand il y arriva. Les gens allaient, venaient, causaient bruyamment en attendant l'ouverture des audiences. Dans les groupes où clients, arbitres de commerce, liquidateurs judiciaires, syndics de faillites étaient confondus, les agréés qui cumulent devant les magistrats consulaires la double fonction d'avoué et d'avocat passaient importants, leur portefeuille sous le bras, reconnaissables à leur petit manteau accroché aux épaules comme des ailes, arrêtés à chaque pas, soit par un plaideur qui voulait leur recommander son procès, soit par un débiteur qui leur demandait du temps pour payer, les suppliait de ne pas les poursuivre et qu'ils écoutaient hautainement ou d'une oreille distraite.

D'un de ces groupes, un homme qui semblait attendre se détacha en voyant apparaître Léopold au sommet de l'escalier, s'approcha de lui et le salua au moment où il allait franchir le seuil des locaux réservés aux juges.

— Puis-je causer avec vous, Monsieur Sauval? demanda-t-il. Je suis Firmin Augeard. Ma femme vient de me faire part de vos dispositions bienveillantes et je m'empresse de me mettre à vos ordres.

Léopold le reconnaissait. Bien qu'il le trouvât déplaisant avec sa figure poupine et blême, ses yeux sournois où se lisait une servilité de commande qui devait faire place à l'impertinence quand il avait affaire à plus faible que lui, il mit, en faveur d'Honorine, beaucoup de bonne grâce dans son accueil.

— J'ai eu l'honneur, en effet, de recevoir ce matin Mme Augeard, dit-il. Je lui ai promis de proposer au tribunal votre nomination comme syndic de la faillite des Etains du Nord. Je ne puis vous entretenir en ce moment, je suis attendu. Mais, je vais vous communiquer mon rapport; vous le lirez pendant l'audience et vous me direz ensuite s'il vous convient d'être chargé de cette affaire.

— Cela me convient d'autant plus que je la connais, affirma le syndic avec plus d'audace que de vérité. Voilà longtemps que je suis les opérations de la Compagnie et que je vois venir la catastrophe. Je crains qu'il y ait eu plus que de l'imprudence dans la gestion des administrateurs.

— Nous n'en serons sûrs qu'après l'examen des livres, rectifia Léopold. L'unique certitude que j'aie en ce moment, c'est que la déclaration de faillite ne peut être refusée. Les créanciers la demandent et la Compagnie a déposé son bilan. Suivez-moi, Monsieur.

Il entraînait Firmin. Après lui avoir confié son rapport, il le laissa seul, dans un cabinet réservé, pour aller siéger. L'audience de sa section devait être consacrée ce jour-là à un procès en contrefaçon où se trouvaient en cause de grands établissements industriels. Le débat exigeait beaucoup d'attention de la part des juges. Mais le souvenir d'Honorine ravivé dans la pensée de Léopold par la démarche de son mari, le détourna, à plusieurs reprises, des plaidoiries prononcées devant lui.

En dépit de ses efforts pour éloigner l'image séduisante, elle se dressait à tout instant à ses yeux. Il revoyait Mme Augeard suppliante, courbée sous le poids de son infortune. Il la plaignait d'être liée pour la vie à un homme si peu digne d'elle, d'être à jamais privée du bonheur dont elle eût mérité de jouir, ce bonheur inappréciable qui ne peut fleurir que dans un foyer où règnent l'accord des sentiments et des caractères, l'intimité des cœurs, la confiance qui naît d'un bonheur partagé. C'est ce foyer qu'il rêvait pour lui. Mais, voilà que maintenant, il ne le croyait possible qu'avec une femme telle qu'Honorine et que se laissant conduire au gré de son imagination, il se demandait de nouveau s'il trouverait dans Mlle Mahurel, que l'insistance de sa mère finirait sans doute par lui faire épouser, la compagne à l'aide de laquelle il pourrait le construire et le rendre indestructible. Il en doutait déjà avant de connaître sa visiteuse du matin. Il en doutait plus encore maintenant qu'il la connaissait.

« Ce que c'est que de nous, pensait-il, le regard fixé sur l'agréé qui plaidait. Hier, j'étais en possession d'une entière liberté de cœur, et aujourd'hui, parce que j'ai causé vingt minutes avec cette jeune femme, il me semble que je ne m'appartiens plus. N'est-ce pas un peu ridicule de me laisser dominer ainsi, alors qu'elle est mariée et que tout nous sépare? Où irais-je, grand Dieu, si je m'abandonnais à ces rêveries? »

Il se faisait violence pour en secouer l'obsession, redevenait attentif au plaidoyer, aux arguments de l'agréé, aux interruptions de ses adversaires. Mais, bientôt, l'obsédant souvenir renaissait et il se laissait emporter loin, bien loin de ce procès difficile, broussailleux, obscur sur lequel il aurait bientôt à se prononcer. Il en fut ainsi jusqu'à la fin de cette audience interminable. Ce n'était pas l'entretien qu'il eut ensuite avec Augeard qui pouvait rendre moins vive la compassion dangereuse qu'excitait en lui le malheur d'Honorine.

A cinq heures, le landau de famille, attelé de deux chevaux qui avaient vieilli au service de Mme Sauval, l'emportait à la gare où le train venait d'entrer quand il y arriva. Il la vit debout à la

portière du wagon, sa femme de chambre derrière elle. Sévère et comme figée sous ses crêpes de veuve qu'elle n'avait jamais voulu quitter, elle le cherchait d'un œil inquiet parmi les gens attroupés sur le quai.

— Me voilà, me voilà, maman, fit-il, en lui offrant la main pour l'aider à descendre.

Elle mettait pied à terre, embrassait son fils, lui reprochait doucement d'avoir failli être en retard.

— Je suis surchargé de besogne, dit-il, le tribunal m'a retenu, j'ai dû passer à la librairie pour signer le courrier. Et puis, vos chevaux ne marchent pas. Avec mon auto, j'aurais été plus vite. Enfin, il n'y a que demi-mal, puisque j'arrive à temps.

Une fois dans le landau, il continuait :

— C'est certain que je n'ai jamais été plus occupé. Il y a des jours, le lundi, notamment, je ne sais où donner de la tête.

— Tu as cependant des employés actifs, laborieux, bien dressés par ton père, objecta Mme Sauval.

— Ils ne sont pas assez nombreux. J'aurais besoin d'en augmenter le nombre.

— Ils suffisaient à tout, autrefois.

— Sans doute, mais il y avait moins de travail. Et puis, ils vieillissent, et ce qu'ils ne font pas, je suis bien obligé de le faire. C'est ce qui m'empêche de vous consacrer plus de temps, quoiqu'il m'en coûte de vous laisser si souvent seule. Aussi suis-je aux regrets que vous soyez revenue de la campagne plus tôt que de coutume et à une époque où l'approche de l'automne accroît le mouvement des affaires. Elles m'accaparent; dans quelques semaines, je serai plus libre. C'eût été le bon moment pour rentrer. Je vous l'ai dit et répété. Mais vous n'avez voulu rien entendre, chère entêtée.

Il l'étreignait affectueusement comme pour atténuer l'effet de ses reproches.

— J'avais les plus graves motifs pour avancer la date de mon retour, reprit-elle. En prévision de l'expulsion des communautés religieuses, ton oncle, bien qu'il espérât encore que les Ambrosiens seraient épargnés, m'a demandé de revenir, le cas échéant, vivre avec nous. Naturellement, comme tu le sais, d'ailleurs, je lui ai répondu qu'à notre foyer, il serait toujours chez lui. Depuis, j'ai su que sa communauté est condamnée comme les autres. Il ne tardera pas à s'installer à la maison, et j'ai tout à préparer pour le recevoir.

— Et, ma foi, je serais bien heureux de sa présence, avoua Léopold. De cette manière, pendant mes absences, vous ne serez

plus seule. Et puis, j'ai constaté que vous vous plaisiez beaucoup ensemble.

— Comment ne me plairais-je pas dans la société d'un saint? Car c'est un saint, ton oncle, oui, un saint, dont les prières attireront sur le toit qui l'abritera désormais les bénédictions du ciel. Voilà donc une des raisons qui m'ont fait désirer d'être à Paris. J'en avais une autre. Ce n'est pas en restant à la campagne que je pourrais m'occuper de ton mariage.

Léopold dressa l'oreille et se tint en garde. Il n'était pas disposé, ce jour-là, à entendre célébrer les mérites et les vertus de Mlle Mahurel.

— Oh! il n'est pas encore décidé, mon mariage, s'écria-t-il.

Et, plus doucement, mais avec fermeté, il ajouta :

— Avec tout le respect que je vous dois, chère mère, je vous supplie de ne plus m'en parler.

— Alors, c'est vrai, tu refuses?

— Je vous demande tout au moins d'attendre que je vous en parle moi-même. Je ne veux pas me marier quant à présent.

Le landau s'arrêtait devant la librairie. On était arrivé et l'entretien fut interrompu. Mais Mme Sauval ne désespérait pas de pouvoir bientôt le reprendre, de ramener son fils à des idées plus sages, moins romanesques, plus conformes aux siennes. Pour le convertir, elle comptait sur son beau-frère, dont l'intelligente affection s'était toujours si largement prodiguée au profit de Léopold et avec fruit.

Ernest Daudet.

La suite prochainement.

LES ORIGINES HISTORIQUES
DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

HISTOIRE ET LÉGENDE

Après avoir solennisé, en 1891, le sixième centenaire de la fondation authentique de leur Confédération, les Suisses s'apprêtent à célébrer celui de la problématique expulsion des baillis autrichiens : c'est la fête de la légende après celle de l'histoire.

Nous pensons qu'à l'occasion des prochaines réjouissances, dont il entendra parler, le lecteur français trouvera quelque intérêt à voir résumer clairement les faits dont il va s'agir, et c'est simplement ce que nous nous proposons de faire : nous mettrons l'histoire en face de la légende et nous conclurons.

Aussi bien, en somme, n'entendra-t-on céans, pour ainsi dire, que la voix des érudits les plus respectés de la nation même[1].

[1] Le lecteur français trouvera le sujet bien développé dans les ouvrages suivants : — Albert Rilliet : *Les origines de la Confédération suisse; histoire et légende* (2e édition, Genève et Bâle, 1869, avec une carte). — Pierre Vaucher : *Les traditions nationales de la Suisse* (Genève, 1885). — *Esquisse de l'histoire suisse* (2e édition, Lausanne, 1898). — Ces ouvrages joignent le mérite littéraire à la valeur scientifique.

A l'occasion du centenaire de 1891, M. Wilhelm OEchsli a publié : *Les origines de la Confédération suisse. Rédigé sur l'ordre du Conseil fédéral, à l'occasion du sixième centenaire de la première alliance perpétuelle du 1er août 1291* (Berne, in-8o, VIII-383 p. *Regeste* de 327 p., avec carte et fac-simile des chartes de 1291 et 1315) : savant ouvrage composé en allemand, dont le précieux *Regeste* vise toutes les sources, mais dont la traduction française est d'un style trop souvent incorrect.

Voy. aussi : *les Constitutions fédérales de la Suisse*, par M. Charles Hilty (Neufchâtel 1891, in-8o de 479 p.).

I. — Etat social et politique des trois cantons primitifs a la fin du treizième siècle.

L'Helvétie gallo-romaine fut envahie, au cinquième siècle, par les Burgundes et les Allémanes, que soumirent les Francs, au commencement du siècle suivant. En 888, le pays fut de nouveau divisé : il fit partie, à l'occident, du second royaume de Bourgogne, et, à l'orient, il forma le duché d'Allémanie ou de Souabe dans le royaume de Germanie, auquel le royaume de Bourgogne fut enfin réuni, en 1032. La féodalité était déjà puissante; néanmoins, au douzième siècle, une autorité centrale se faisait encore sentir, sous le rectorat de la maison de Zæhringen. Après la mort du dernier recteur, au commencement du treizième siècle, la féodalité acheva son œuvre, et, sous la lointaine suzeraineté du saint-empire, de nombreux seigneurs ecclésiastiques et laïques devinrent, en réalité, souverains dans leurs divers domaines.

Les pays d'Uri, de Schwyz et d'Underwalden appartenaient originairement au comté du Zurichgau, et Underwalden, pour une petite part, à l'Aargau.

Mais, en 853, Louis le Germanique avait donné sa cour royale de Zurich, *curtim nostram Turegum*, avec tout ce qui en dépendait et y appartenait, notamment le petit pays d'Uri, *pagellum Uroniæ*, ses églises, maisons, serfs, terres, cours d'eau, chemins, redevances, etc..., au monastère de Saint-Félix et de Sainte-Regula de Zurich, dit le *Frauenmünster*, que nous nommons l'Abbaye-aux-Dames, et spécialement à sa fille l'abbesse Hildegarde. Le prince déclare ce domaine entièrement exempt de l'autorité du comte et de quelque officier public que ce soit, de telle sorte que ceux-ci ne puissent prétendre à aucune juridiction, ni sur les habitants, libres ou serfs, ni sur les biens ainsi concédés. L'ancien domaine royal, devenu celui de l'Abbaye-aux-Dames, sera administré par les propres officiers du monastère, *advocatis suis*, sous la protection directe du roi, à perpétuité.

Le domaine royal ne comprenait plus, au treizième siècle, toute la vallée d'Uri[1]; du moins, à cette époque, voyons-nous plusieurs seigneuries ecclésiastiques et laïques à côté de celle de l'Abbaye-aux-Dames de Zurich. Les princes se croyaient en droit de distraire certaines parties du territoire des monastères qu'ils avaient eux-mêmes dotés; mais surtout les nobles, les grands seigneurs, et, à leur exemple, les ministériaux, qui formèrent plus tard la petite noblesse, se permirent toute sorte d'usurpations,

[1] Rilliet, p. 30, 34.

sous prétexte d'avouerie ou d'office quelconque[1], de telle sorte qu'un jour les monastères ne connurent plus de meilleure ressource que de céder leurs biens à la communauté des paysans.

La plus étendue de ces seigneuries était celle de moines cisterciens de Wettingen, en Argovie; toutefois, le domaine de l'Abbaye-aux-Dames de Zurich comprenait la plus grande partie du pays, où l'autorité de l'abbesse était prépondérante.

Les principaux seigneurs laïques étaient les Rapperschwyl, les Lenzbourg, les Habsbourg, les Attinghausen; mais, au treizième siècle, la plupart des seigneuries laïques passèrent à l'Eglise, par donations, legs ou autres transactions, et de préférence aux monastères de fondation récente[2]. On ne voit pas d'autre famille noble de race, établie dans les vallées d'Uri, Schwyz et Underwalden, que celle des sires d'Attinghausen, de la maison de Schweinsberg, originaire de l'Emmenthal, qui résidaient près d'Altdorf.

Quant aux *ministeriales (Dienstmænner)*, de condition serve, qui formèrent plus tard la petite noblesse, ils étaient nombreux : quoique en droit ils ne pussent, comme les vassaux de condition libre, en renonçant à leurs fiefs, rompre le lien qui les attachait au seigneur, ou, comme tout homme libre, aliéner leurs biens, même leurs biens propres, sans l'assentiment encore du seigneur, qui pouvait vendre ou donner son *Dienstmann* comme un autre serf[3], ils arrivèrent, par le service des armes, entraînant possession de fief, par la chevalerie, et par le pouvoir que leur conféraient les fonctions de juge, *ammann*, *meier*, etc..., à primer les simples hommes libres. Mais il s'en fallait autrefois que la qualité de *ministeriales* les fît compter parmi les nobles, quand ils n'étaient personnellement d'origine libre[4].

Les hommes libres étaient autrefois, en droit, absolument assimilés aux nobles, et les paysans libres du Zurichgau pouvaient dire, comme ceux d'Alsace : « Nous sommes les égaux de tous les princes, et nous pouvons épouser qui nous voulons, hors les serfs[5]. » Ils étaient francs propriétaires; ils ne dépendaient que de la juridiction du comte, qu'ils assistaient à son tribunal, ou de celle d'un juge, *ammann*, choisi d'entre eux, élu ou confirmé par eux. Les fonctions, même privilégiées, impliquant des charges assez lourdes, les hommes libres ont cherché souvent à s'y soustraire : beaucoup se firent exempter, moyennant une redevance

[1] Œchsli, p. 27, 34. — [2] Œchsli, p. 49, 53. — [3] Œchsli, p. 166. *Regeste*, n° 308.

[4] Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (I, 569, col. 2), disent bien « qu'on ne distinguait point la noblesse de l'ingénuité ».

[5] Œchsli, p. 181.

en argent, du service aux armées royales; c'est ce qui les sépara, dans la suite, de la noblesse[1].

Ils n'étaient pas très nombreux dans la vallée d'Uri; mais la condition de la majorité des serfs équivalait presque à la leur. Non seulement les serfs de l'Abbaye-aux-Dames pouvaient acheter, échanger ou donner des terres; mais, dès le milieu du dixième siècle, ils possédaient le droit de dresser eux-mêmes le rôle de leurs redevances et de s'assembler pour traiter des questions d'intérêt local. Ils étaient, en fait, réellement propriétaires des terrains qu'ils cultivaient à titre héréditaire, au point que l'abbesse ne pouvait reprendre ces terrains que par voie d'achat[2]. Au reste, donner un serf à l'Abbaye-aux-Dames, c'était lui donner à lui-même la liberté, et il n'y avait pas d'autre mode d'affranchissement à Uri[3]. En 1359, lorsque Wettingen eut cédé ses biens à l'Abbaye-aux-Dames, la plupart des Uroniens formèrent une même communauté d'hommes libres, à titre de gens de ce monastère[4].

Si la condition des serfs de l'Abbaye de Wettingen était moins favorable, elle justifiait cependant assez le vieil adage populaire : « Il fait bon vivre sous la crosse », pour être enviée. En 1242, l'abbé rappelle que c'est à la prière des serfs de ses domaines d'Uri que le fondateur du monastère, le sire Henri de Rapperschwyl, les a fait jadis passer sous la juridiction ecclésiastique, et, en 1290, Elisabeth de Homberg, dame de Rapperschwyl, ayant, afin d'échapper à une ruine entière, vendu le reste des biens de sa maison situés dans la même vallée, ce sont les serfs qui ont fourni à l'abbé de Wettingen la somme nécessaire pour les acquérir[5].

Tous les habitants d'Uri, les serfs avec les hommes libres, jouissaient des terres non réparties, forêts et pâturages, dont la mansuétude des moniales de Zurich leur avait laissé l'usage. Pour l'exploitation de cette terre commune (*Allmeinde* ou *Gemeinmark*), ils formaient une corporation agricole (*Markgenossenschaft*), et l'assemblée (*Markgemeinde*), qui se tenait primitivement en vue d'un intérêt économique, se transforma peu à peu, de fait, en une assemblée politique, devenue le souverain conseil démocratique qu'on appelle la *Landsgemeinde*, l'assemblée de tous les hommes du pays, la « Commune générale », selon la version des ambassadeurs de France.

Le territoire de Schwyz comprenait des domaines apparte-

[1] Œchsli, p. 180. — [2] Œchsli, p. 38, 39, 158, 159. — [3] Œchsli, p. 31, 59. — [4] Œchsli, p. 202.

[5] Rilliet, p. 31, 117, 363, n. 12. Œchsli, p. 53, 58. *Regeste*, nos 104, 361.

nant aux moines d'Einsiedeln, d'Engelberg, de Muri, de Kappel et aux moniales de Schœnnis : la plupart de ces domaines ecclésiastiques furent cédés à la communauté des gens de la vallée, dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Sur le territoire même de Schwyz furent fondées, au treizième siècle, l'abbaye des Cisterciennes de l'Au, près Steinen, la maison des Dominicaines du Bach, près le village de Schwyz, et celle des Franciscaines du Muottathal[1].

La seule seigneurie laïque à considérer, à cette époque, est celle des Habsbourg, héritiers des Lenzbourg et des Kiburg, qui avaient aussi le patronage des trois églises principales de Schwyz, du Muottathal et de Steinen, impliquant celui de toutes les églises succursales[2].

La petite noblesse semble avoir disparu dans la seconde moitié du treizième siècle[3].

Les paysans d'origine libre, autrefois, comme nous l'avons vu, absolument assimilés aux nobles, en droit, étaient en grande majorité dans ce pays, possédant en propre leurs terres et ne relevant du comte du Zurichgau qu'en sa qualité de représentant de l'Empire[4]. Ç'a été souvent le privilège des montagnards de pouvoir, grâce à la configuration du sol, à la simplicité de leurs mœurs et à leur saine pauvreté, échapper presque entièrement, dans la pratique, à la domination des conquérants et des grands : c'est ainsi que les habitants des hautes vallées des Alpes étaient demeurés fort indépendants, après même que les Romains eurent conquis le pays en deçà et au delà[5]. Ainsi encore les pâtres schwyzois purent-ils sauvegarder leur condition personnelle, alors que tant d'autres avaient été contraints, par la force des circonstances, de se *recommander* et de s'assujettir plus ou moins étroitement à qui était en mesure de les protéger.

En outre, dès le treizième siècle, le comte Eberhard de Habsbourg, en qualité de propriétaire des domaines de sa famille au pays de Schwyz, autorisa ses serfs à se racheter[6]. La plupart des Schwyzois représentaient donc, à cette époque, une forte corporation d'hommes libres, dont l'association agricole, la *Markgenossenschaft*, pour l'exploitation des terres communes (*allmeinde*), s'étendant sur tout le pays, en vint naturellement à former, de même que chez les Uroniens, une association politique d'où sortit leur *Landsgemeinde*[7]. Au point de vue politique, on peut observer que

[1] Œchsli, p. 62-65 et *Regeste* — [2] Œchsli, p. 65-57. — Einsiedlen avait part au patronage de l'église de Steinen. — [3] Œchsli, p. 67, 169. — [4] Œchsli, p. 67, 165, 182-186, 202, 300-303. — [5] Duruy : *Histoire des Romains*, III, 570. — [6] Œchsli, p. 66, 202. *Regeste* : n° 501. — [7] Œchsli, p. 218-219.

les Schwyzois, quoique de condition libre, pour la plupart, se trouvaient dans un état moins favorable que les gens d'Uri, de condition servile pour la plupart, en ce qu'ils dépendaient du comte, tandis que ceux-ci ne dépendaient que de l'avoué impérial; mais les uns et les autres jouissaient, en réalité, d'une égale liberté [1].

Le nom d'Underwalden n'apparaît point au treizième siècle. Les habitants de la région, appelés ainsi plus tard, étaient alors désignés sous le nom d'*Intramontani* ou de *Waldleute*, gens d'Entremont, montagnards, et quoique ces termes, par eux-mêmes, ne les distinguent pas de leurs voisins, c'est bien des habitants du pays situé entre le col du Brünig et le grand lac (*magnus lacus*) les monts Titlis et Pilate [2], qu'il les faut entendre.

Ce pays d'Entremont était partagé en de nombreuses seigneuries. Les grands seigneurs ecclésiastiques étaient les abbés de Murbach, de Muri, de Saint-Blaise et d'Engelberg et le prévôt de Beromünster. De l'abbaye de Murbach, en Alsace, relevait, d'autre part, le monastère de Saint-Léger [3], qui a donné naissance à la ville de Lucerne.

C'est l'abbaye bénédictine d'Engelberg qui a joué dans l'Entremont le rôle le plus important. Fondé vers 1120, par Conrad de Seldenburen, dans la haute vallée que domine le Titlis, et doté de vastes territoires jusque près de Zurich et de Wettingen, ce monastère, outre le val d'Engelberg, dont il demeura souverain seigneur, ne relevant que de l'Empire, jusqu'en 1798 [4], possédait de nombreux domaines dans le reste de l'Entremont et le patronage des églises paroissiales de Stanz et de Buochs. L'immunité impériale, accordée dès l'origine à Engelberg, et confirmée, en 1213, par Frédéric II, comportait un privilège des plus considérables, en vertu duquel l'abbé pouvait élire son avoué et le révoquer à son gré : on sait que les plus grands fléaux de l'Ordre monastique furent, au moyen âge, l'avouerie féodale, et, dans les temps modernes, la commende royale et même pontificale. L'abbé choisit quelques membres de la famille impériale, puis, à partir du milieu du treizième siècle, le monastère se passa d'avoué [5].

A la fin du treizième siècle, soit par donations, soit par acqui-

[1] Rilliet, p. 87.

[2] Anciennement, jusqu'au quinzième siècle : *Fractus mons*, *Frakmund* (Rilliet, p. 344, n. 23); plus tard : *Mons pileatus*.

[3] Fondé au septième siècle, l'an V du règne de Clovis III (Grellet-Dalguerie. — Cf. *Rev. hist.* Juillet 1888; p. 448.)

[4] En 1435, l'abbé renonça à son droit souverain en dehors de cette vallée (Œchsli, p. 98). — [5] Œchsli, p. 151-152, 248.

sitions, presque toutes les seigneuries laïques se trouvent absorbées par les seigneuries ecclésiastiques, dans l'Entremont; une seule maison y demeure puissante : celle des Habsbourg, héritière des Lenzbourg. En 1291, le roi Rodolphe achète les droits et les domaines de Murbach sur le chapitre et la ville de Lucerne et autres dépendances, y compris Stanz, Alpnach et Giswyl, sauf certaines réserves pour Saint-Léger. Enfin les Habsbourg sont avoués de la plupart des monastères possédant des terres dans le pays[1].

Les ministériaux, chevaliers et écuyers non libres qui ont formé la petite noblesse, sont nombreux[2]; assez nombreux sont aussi les gens de condition libre[3], particulièrement autour de Sarnen[4].

Quant aux serfs des monastères, qui représentent, au treizième siècle, la majorité de la population, ils ont tous « des droits déterminés » sur la terre où ils sont établis, si bien que la jouissance ne leur peut être retirée par le seigneur sans motif exprimé par la coutume, tel que le retard dans le paiement des redevances.

Il va sans dire que, dans l'Entremont comme ailleurs, le servage était plus léger de la part des seigneurs ecclésiastiques que de celle des laïques[5]. A la fin du douzième siècle, les gens de la vallée d'Engelberg nomment le prince-abbé : « leur mère plutôt que leur seigneur », *matrem non dominum*[6].

Les hommes libres que nous visions tout à l'heure, se trouvant fort disséminés sur les divers domaines du pays, il ne pouvait y avoir, pour eux et pour les serfs, que des corporations agricoles répondant à la circonscription des paroisses; aussi, dans l'Entremont, ne voyons-nous point trace de cet organisme économique, la *Markgenossenschaft*, qui fut un puissant facteur d'émancipation politique pour les gens d'Uri et de Schwyz[7]. Nous n'apercevons qu'en 1261 les gens du Nidwald, libres et serfs, former communauté. La communauté des gens de l'Obwald existait probablement à la même époque et déjà l'intérêt politique avait dû l'unir à la première, car en 1231, nous les voyons l'une et l'autre associées avec un sceau commun portant cette inscription : *Universitas hominum de Stannes et vallis superioris*. Un landammann d'Underwalden apparaît en 1304; nous en voyons deux en 1333[8], et, depuis lors, les gouvernements de Nidwald et

[1] Œchsli, p. 100, 146, 284. — [2] Œchsli, p. 170. — [3] Œchsli, p. 103-105, 187. — Rilliet (p. 24) les dit cependant peu nombreux.

[4] Van Muyden : *Histoire de la nation suisse* (1896) I, 196.

[5] Œchsli, p. 202, 205.

[6] *Acta SS.* t. I de novembre : Vie du B. Berchtold, IIIe abbé d'Engelberg (+ 1197). — Cf. Hyrvoix de Landosle (dans *Rev. de la Suisse catholique*, décembre 1889 et janvier 1890).

[7] Œchsli, p. 221, 272. — [8] Œchsli, p. 322, 324.

d'Obwald demeurent parfaitement autonomes, bien que, vis-à-vis de la future confédération des XIII cantons, ils ne soient appelés à réprésenter qu'un seul Etat, celui d'Underwalden.

II. — La domination des Habsbourg.

Les Habsbourg, héritiers des Zæhringen, des Kibourg et des Lenzbourg, devenus comtes de Zurichgau et de l'Aargau, dont ressortissaient Schwyz et Underwalden, puis avoués impériaux à Uri, possédaient en outre personnellement de grands domaines à Schwyz et de plus étendus encore dans l'Entremont, que nous nommerons désormais Underwalden, où nous les avons vus aussi avoués de l'abbaye de Murbach et de plusieurs autres monastères. Soit en qualité de comtes, soit comme seigneurs de leurs propres domaines, ils se trouvaient donc avoir autorité sur tout le territoire des trois futurs *Cantons primitifs*. « Du cumul de ces titres à leur confusion, de leur confusion à l'exercice de droits souverains, la distance était assez petite : les Habsbourg l'auraient aisément franchie, si les conflits où l'Empire était alors engagé n'avaient fourni aux Waldstætten le moyen d'obtenir peu à peu des garanties que la victoire du Morgarten devait définitivement consacrer[1]. »

C'était l'empereur Frédéric II qui avait hypothéqué à Rodolphe de Habsbourg l'Ancien, un de ses plus fidèles partisans, l'avouerie du pays d'Uri, à titre de fief héréditaire. Son fils Henri, élu roi des Romains, qui gouvernait l'Allemagne en son absence, racheta bientôt ce fief. Constamment opposé à son père, Henri affectait, contre le gré de Frédéric, de favoriser les villes et les communautés : se voulant peut-être assurer le passage du Saint-Gothard[2], il promit, en même temps, par acte du 26 mai 1231, « à tous les hommes établis dans la vallée d'Uri », qu'ils seraient maintenus « *à perpétuité* sous la domination immédiate de l'Empire » : acte d'une souveraine importance, « car — dit bien M. Vaucher après M. Rilliet — à cette époque, relever directement de l'Empire, c'était, en fait, vu le déclin toujours plus sensible du pouvoir impérial, ne relever à peu près que de soi-même... puisqu'une communauté acquérait ainsi ou finissait par acquérir tôt ou tard le privilège de s'administrer librement, par des magistrats tirés de son propre sein. L'exercice de la haute justice et le droit d'exiger, avec un court service militaire, le paiement d'un impôt, étaient les seules réserves faites au profit du chef de l'Empire[3] ».

[1] Vaucher, *Esquisses*, p. 13, 14. — [2] Œchsli, p. 250, 251. — [3] Rilliet, p. 39, 40. Vaucher, *Esquisses*, p. 14.

Sauf la juridiction suprême, éloignée, de l'avoué impérial, officier amovible, dont l'autorité personnelle n'approchait pas de celle qu'eussent revêtue les Habsbourg, appelés à devenir avoués héréditaires, la communauté (*universitas*) des gens d'Uri put désormais s'administrer elle-même, lever des impôts, nommer son propre chef, son juge, son *landammann*, officier du roi, à la vérité, mais qui devait se considérer surtout, ainsi que le montrent les faits, comme le représentant des intérêts du peuple dont il tenait, en réalité, sa fonction; enfin la communauté usait d'un sceau à elle. Sa condition politique était devenue semblable à celle de la bourgeoisie des villes impériales.

La maison de Habsbourg, bientôt après divisée contre elle-même, subit un affaiblissement momentané : un partage de ses fiefs eut lieu en 1232, à la mort de Rodolphe l'Ancien, et, en 1239, lorsque Frédéric II de Hohenstaufen fut excommunié, Rodolphe de Habsbourg, le roi futur, chef de la branche aînée, tint pour ce prince, tandis que son oncle, Rodolphe le Taciturne, chef de la branche cadette des Habsbourg-Laufenbourg, héritier des droits de juridiction de la famille à Schwyz et dans l'Underwalden [1] et des droits de propriété dans toute la région du lac, se sépara de lui.

Les Schwyzois trouvèrent bon d'embrasser alors le parti de Frédéric, qui, en 1240, sous les murs de Faenza, accorda « à tous les hommes de leur vallée » une charte analogue à celle octroyée, en 1231, aux Uroniens, par son fils Henri. Peut-être les Schwyzois avaient-ils mis quelque troupe à la disposition du prince pour s'en faire bien venir : il est probable que Frédéric, qui n'avait point changé de sentiment vis-à-vis des communautés de paysans et des villes, voulut seulement intimider Habsbourg-Laufenbourg, car, s'étant peu après réconcilié avec lui, cette charte, rédigée du reste en termes très vagues, demeura sans effet. Mais, en 1245, après que Frédéric eut été déposé au concile de Lyon, le comte du Zurichgau se sépara de nouveau de lui, tandis que les Schwyzois, comme jadis, se rattachèrent à sa cause, et, cette fois, les Underwaldiens s'unirent à eux ainsi qu'aux villes gibelines de Zurich, Berne et Lucerne. Innocent IV, le 28 août 1247, menaça de l'interdit ces peuples « criminellement soulevés » contre le comte, mais ils ne cédèrent au Pape et ils ne se soumirent aux Habsbourg-Laufenbourg que vers 1252 [2].

Pendant le *Grand interrègne*, aucun des princes qui se dispu-

[1] Sauf la partie dépendant de l'Aargau.
[2] Œchsli, p. 277.

taient l'Empire ne paraît s'être soucié d'aider ces petits peuples contre leurs seigneurs.

En 1273, peu avant l'élection de Rodolphe de Habsbourg à l'Empire, son cousin germain, Eberhard de Habsbourg-Laufenbourg, lui céda tout ce qu'il possédait dans les Waldstætten, et déjà, en 1264, il avait hérité des Kybourg : il était le plus grand seigneur de la Souabe. Gibelin jusqu'alors, il avait été excommunié en 1254, et il avait accompagné Conradin en Italie, en 1267. Réconcilié, au lendemain de son élection, avec le Pape Grégoire X, qui vint consacrer en sa présence la cathédrale de Lausanne, le 20 octobre 1275, et vainqueur du roi de Bohême, l'année précédente, le fondateur de la maison d'Autriche ne manqua pas de fortifier encore sa puissance en Helvétie : il acquit Fribourg, demeurée entre les mains de son cousin Eberhard, et bien d'autres seigneuries; Lucerne lui fut vendue par l'abbaye de Murbach; il se fit remettre, par le comte de Savoye, les villes de Payerne et de Morat, autrefois aliénées de l'Empire par le faible roi Richard; s'empara du pays de Porrentruy, et occupa la haute vallée de l'Urseren commandant le passage du Saint-Gothard, dont il donna le bailliage impérial en fief à sa postérité. Il se fit adjuger la mairie de Glaris, appartenant à l'abbaye de Saekingen, et quantité d'avoueries ecclésiastiques. Ses domaines s'étendaient du Rhin aux Alpes, comprenant une bonne partie des cantons actuels d'Argovie, de Lucerne, de Zug et de Thurgovie. Enfin, en 1289, son fils Rodolphe battit, à La Schossalde, les Bernois alliés de Savoye : il les obligea à demander grâce; mais il laissa à leur cité la liberté impériale qu'elle avait eu la fortune d'obtenir par la charte même de sa fondation, en 1191.

Le roi Rodolphe institua un impôt régalien auquel furent astreints les hommes libres aussi bien que les autres, et il exigea des premiers le service militaire assez strictement pour que 1500 hommes des Waldstætten se trouvassent sous sa bannière au siège de Besançon, en 1289 [1].

Ce prince agit naturellement de différente façon à l'égard des trois pays. A Uri, il confirma, dès le 8 janvier 1274, la charte de 1231; mais il ne confirma point à Schwyz celle de 1240, car, selon le droit public, elle était nulle, émanant d'un excommunié, et d'ailleurs Rodolphe avait promis, devant le tribunal d'empire de Nurenberg, qu'il ne reconnaîtrait pour valide aucun des actes de Frédéric II, depuis le dimanche des Rameaux 1239. Néan-

[1] « *Quidam de* Swicia, *quorum rex mille quingentos habuit* .. » (Mathieu de Neuenbourg : *Chronique*). Le nom de Schwyz désigne ici évidemment déjà l'ensemble des Waldstætten. (Rilliet, p. 94, 359, n. 44).

moins, les Schwyzois, bien qu'ils relevassent, en droit, et de l'empire et du comte, jouirent, en réalité, d'une franchise égale à celle des Uroniens; leur communauté avait son propre sceau, leur landammann était, comme à Uri, un indigène, et, à la fin du règne, le 19 février 1791, les hommes de condition libre obtinrent que jamais le roi ni le seigneur ne leur pussent jamais donner pour juge un homme de condition non libre. Rodolphe paraît même s'être engegé à ce que jamais ils n'eussent à comparaître devant un tribunal autre que le sien ou celui de ses fils ou celui du juge de la vallée [1]. Dans l'Underwalden, où les hommes libres étaient rares, les Habsbourg, seigneurs ou avoués de la plupart des fiefs laïques et ecclésiastiques, étaient tout-puissants. Cependant, quoique la communauté (*universitas* ou *communitas*) des habitants n'apparaisse point dans les documents avant 1291, elle se montre constituée, en fait, à cette époque, dans les deux parties du Bas et du Haut; mais elle n'avait encore reçu aucune lettre de franchise impériale, valide ou non.

On voit quelle était la puissance du roi Rodolphe. Toutefois son joug n'avait pas été trop pesant, et, après sa mort, sa maison se trouva plus menacée que menaçante, d'autant qu'elle fut de nouveau divisée contre elle-même. Ce n'est donc qu'afin de prémunir contre des dangers éventuels leur autonomie déjà bien développée, que les trois Waldstætten primitifs, profitant du trouble causé par la vacance de l'Empire, conclurent, quinze jours après, le pacte du 1er août 1291.

Pour ne parler que de l'Allemagne, dès le commencement du treizième siècle, des ligues s'y étaient formées entre les villes, à l'exemple de celles de la Lombardie [2]. La ligue de 1254 finit par comprendre presque toutes les villes de la vallée du Rhin avec la plupart des seigneurs ecclésiastiques et laïques. Sur le territoire helvétique, de semblables alliances unirent les villes de Berne, Fribourg, Zurich, Soleure; mais ces diverses ligues n'eurent pour objet que des intérêts passagers. Ce qui distingue l'alliance entre les Uroniens, les Schwyzois et les Underwaldiens, c'est le caractère de perpétuité qu'elle a revêtu dans le principe, et qu'elle a communiqué, par la suite, à dix autres villes ou communautés; c'est surtout son extraordinaire durée jusqu'à nos jours. C'est aussi ce qui donne droit à ces trois petits peuples montagnards

[1] Rilliet, p. 83. — Œchsli, p. 293.

[2] Pour ce qui est de la France, la commune de Laon, par exemple, forma en 1175, des alliances avec celles de Soissons, de Crépy et de Wailly, qui l'assistèrent contre son évêque et seigneur (Aug. Thierry : *Lettres sur l'Histoire ds France*, lettre XVIII, p. 259.)

d'être considérés comme les véritables fondateurs de la Confédération que les diplomates des derniers siècles traitaient, ainsi que le saint-empire, de *Confusio divinitus servata.*

L'acte de 1291 renouvelle par serment « une ancienne confédération » précédemment jurée, et qui avait été formée sans doute entre 1245 et 1252, à l'époque de luttes vives entre les Waldstætten, gibelins, et les seigneurs de Kybourg et de Habsbourg-Laufenbourg, guelfes, au cours desquelles ont pu être expulsés les officiers de ces seigneurs. En voici le résumé[1] :

Les conjurés (*conspirati*) : 1° se promettent mutuellement assistance défensive et *offensive contre quiconque*; 2° déclarent que chacun devra, selon sa condition, continuer de rendre à son propre seigneur obéissance et service, *mais qu'ils n'accepteront aucun juge* (c'est-à-dire aucun landammann ou officier désigné pour exercer le droit de haute justice) *qui ait acheté sa charge ou qui soit étranger à leurs vallées*; 3° établissent entre eux un arbitrage pour trancher les différends qui pourront surgir; 4° *usurpent le droit régalien* de punir de mort, etc.

Ce pacte fédéral, « éminemment conservateur en tout ce qui touche le droit privé », était « révolutionnaire au premier chef[2] » sous le rapport politique.

La clause relative aux « juges » ne prouve pas que les Waldstætten aient eu récemment à souffrir de la part d'officiers étrangers, car les divers landammann dont l'histoire fait jusqu'ici mention, dans chaque vallée, se trouvent membres de la communauté, et, selon toute vraisemblance, les auteurs principaux du pacte de 1291 n'ont été autres que les mêmes officiers[3], élus d'entre les hommes du pays, qui, si peu de temps après, le 16 octobre, conclurent, du moins au nom d'Uri et de Schwyz, une alliance avec Zurich contre le fils du roi Rodolphe[4]. L'histoire aussi, encore une fois, prouve que toujours ces officiers, probablement élus par la *Landsgemeinde*, et seulement confirmés par l'Empereur ou le comte, se sont conduits surtout en représentants des intérêts de leurs compatriotes.

La ligue contre Albert d'Autriche, à la tête de laquelle était

[1] Le texte ne mentionne avec les hommes d'Uri et de Schwyz, que ceux de Stanz, c'est-à-dire de la vallée inférieure de l'Entremont; la communauté des hommes de Sarnen ne figure que sur le troisième sceau, celu des hommes de Stanz, où ces mots : *et vallis superioris* se trouvent grossièrement ajoutés, après coup, dans le champ.

[2] Vaucher, *Esquisses*, p. 23.

[3] Arnold, *meier* de Silenen, landammann d'Uri, et le sire Conrad Ab Iberg, landammann de Schwyz.

[4] Œchsli, p. 297.

Rodolphe de Habsbourg-Laufenbourg, évêque de Constance, fut rompue par la défaite des Zuricois sous Winterthur (13 avril 1292) et par la paix faite entre ce prince et ses cousins (24 août); mais les hostilités se prolongèrent avec les Waldstætten.

Lorsqu'en 1297 Albert d'Autriche entra en lutte avec le roi Adolphe de Nassau, Schwyz et Uri s'empressèrent de se prononcer pour Nassau : Schwyz en obtint une lettre de franchise impériale, conçue en termes identiques à ceux du document de 1240, mais sans qu'il fût mentionné; Uri reçut une charte semblable le même jour (30 novembre)[1]. Adolphe tué (2 juillet 1298) et Albert couronné à sa place, ces entreprenants montagnards durent se soumettre à leur seigneur et roi. Il est vrai que ce prince ne se mit pas en devoir de confirmer la franchise impériale des Schwyzois, ni même celle des Uroniens; « mais il ne fit rien non plus pour aggraver leur sort[2] », et, bien loin que l'on voie alors figurer chez eux les baillis de l'espèce de Gessler, dont l'histoire nous montre un indigène, Stauffacher, successeur d'Ab Iberg, en qualité de landammann de Schwyz, et Werner d'Altinghausen, landammann d'Uri en 1301 et 1303, comme il l'était en 1294; enfin, Underwalden possède aussi un Landammann indigène, qui n'est point le Landenberg de la légende. Nous voyons Uri et Schwyz jouir, comme sous Adolphe, d'une forte autonomie, et « se consolant[3] » en quelque sorte de n'avoir pu faire aboutir complètement leur révolution, dans l'exercice habituel de leurs violences contre les monastères mêmes dont les princes de la maison d'Autriche étaient les avoués[4].

Henri VII de Luxembourg fut élu roi le 27 novembre 1308, sept mois après l'assassinat d'Albert d'Autriche : le 3 juin 1309, il accorda à Uri et à Schwyz confirmation de leur franchise impériale; la lettre de Frédéric II en faveur de Schwyz se trouve, cette fois, rappelée avec celle d'Adolphe de Nassau. Le roi adressa, en outre, une lettre de confirmation toute pareille aux gens de l'Entremont, comme s'ils eussent déjà reçu le même privilège de la part de ses prédécesseurs. Bien plus, il supprima, en faveur des trois communautés, toute juridiction laïque ou ecclésiastique autre que celle de l'Empire et leur donna pour son représentant, à titre d'avoué ou bailli impérial, un ennemi de la maison d'Autriche.

Ces trois Waldstætten ne dépendaient donc plus, en dernier ressort, que d'un officier impérial, révocable comme au temps des

[1] Œchsli, p. 318. — [2] Vaucher, *Esquisses*, p. 25. — [3] Vaucher, *Esquisses*, p. 25. — [4] Œchsli, p. 320-327.

Carolingiens[1]. Mais, en 1311, les Habsbourg s'accordèrent avec le roi, qui ordonna une enquête touchant les biens et les droits auxquels ils prétendaient en Alsace et dans les Waldstætten. Cette enquête n'avait pas encore abouti lorsque mourut Henri VII, le 24 août 1313.

C'est ici le lieu de noter les exploits des Waldstætten contre les monastères dont nous parlions tout à l'heure, jusqu'au « brigandage » d'Einsiedlen, cause déterminante de la lutte définitive qui commença alors entre nos montagnards et la maison d'Autriche.

Les Uroniens lèsent constamment les droits des abbayes de Wettingen et d'Engelberg et ceux mêmes de l'Abbaye-aux-Dames de Zurich. En 1309, ils ravagent les terres d'Engelberg et jettent la terreur jusque chez les moniales établies auprès de cette abbaye souveraine[2]. En 1294, les Schwyzois défendent à qui que ce soit de vendre ou de donner à un monastère des biens situés dans leur pays[3]; en 1299, ils grèvent d'impôts les moniales de Steinen; en 1303, ils portent le fer et le feu chez celles de Schænnis, dans le Gaster, et pillent leurs biens[4]. C'est surtout contre l'abbaye d'Einsiedlen qu'ils assouvissent leur passion. Au commencement du douzième siècle, nous les voyons envahir les terres de ce monastère, dont Henri V affirme le droit; mais ils tiennent peu de compte de la sentence impériale, et, pour mieux résister, ils forment, dès cette époque, une alliance de trois ans avec leurs voisins d'Uri, d'Underwalden et de Lucerne. Ils réussissent peu à peu « à enlever à l'abbaye les parties supérieures du bassin de la Sihl[5] ». De 1309 à 1311, ils ne cessent de piller les métairies du monastère, de se saisir de son bétail, de faire prisonniers ses serviteurs; ils vont jusqu'à s'emparer des offrandes déposées dans le sanctuaire de Notre-Dame et commettent nombre d'autres impiétés. L'évêque de Constance les excommunie et ils répondent aux censures de l'Eglise en mettant à prix la tête de l'abbé et en guerroyant contre ses troupes dans la Marche et sur les bords du lac de Zurich[6]. Ils sont, à la fin, obligés de céder à l'arbitrage de cette ville, mais ils ne tardent pas à prendre une étrange revanche.

Le jour de l'Epiphanie 1314, leur Landsgemeinde décide de surprendre Einsiedlen. Ils se mettent en marche le soir, divisés en trois bandes de cavaliers et de gens de pied, le landammann en tête, pour attaquer de trois côtés; ils arrivent à minuit, la cloche sonne l'alarme, les moines se réfugient au sommet du clocher. Les bandits dévastent les lieux réguliers, puis l'église et la sainte chapelle de Notre-Dame, s'emparant des ornements et des vases

[1] Œchsli, p. 230. — [2] Œchsli, p. 328. — [3] Œchsli, p. 316. — [4] Œchsli, p. 321. — [5] Œchsli, p. 3. — [6] Rilliet, p. 148-153.

sacrés, répandant à terre non seulement les reliques des saints, mais aussi les espèces sacrées contenues dans le ciboire!... Enfin ils emmènent prisonniers à Schwyz tous les habitants de l'ermitage de Saint-Meinrad, dont plusieurs appartenaient à la meilleure noblesse : les moines, leurs serviteurs et leur bétail, avec tout ce qu'ils ont pu voler; le reste, ils l'ont détruit. Ils avaient brûlé les parchemins qui leur étaient tombés sous la main, espérant anéantir, du même coup, les titres de propriété; mais l'abbé Jean de Schwanden les avait, par bonheur, mis à l'abri dans son château de Pfæffikon, où il s'était précédemment retiré. Les moines demeurèrent captifs, et durement traités, pendant près de trois mois : ils eurent la joie de revoir leur cher cloître, tout dévasté qu'il fût, le dimanche des Rameaux, au point du jour[1].

Il nous faut bien, dit M. Rilliet[2], rabattre quelque chose de cet esprit de dévotion et d'attachement à l'Eglise que l'on prêtait aux premiers confédérés, comme aussi de cette longanimité et de cette mansuétude dont les excès de leurs oppresseurs les auraient en quelque sorte forcés de se départir... Il faut aussi voir avec quelle expression de courtoisie et quel ton plein de ménagements les seigneurs du voisinage intercèdent auprès du landammann Werner Stauffacher et des gens de Schwyz, en faveur des moines prisonniers. Bien loin de faire entendre aucune menace, ils garantissent aux Schwyzois que nulle conséquence fâcheuse ne résultera pour eux de ce qui s'est passé. Cependant le seigneur de Roggensberg avait son fils parmi les captifs, Rodolphe de Habsbourg, un de ses vassaux; mais ils se contentent, comme le comte du Toggenbourg et Ulrich de Guttingen, d'implorer la générosité des agresseurs. Ils ne songent nullement à invoquer contre ces derniers une autorité supérieure, telle qu'aurait pu l'être celle du duc d'Autriche, qui était à la fois leur propre suzerain et l'avoué d'Einsiedlen, et ils rendent, par conséquent, hommage à la pleine indépendance des hommes de Schwyz. En appeler au chef de l'Empire était impossible, le trône était toujours vacant : il ne fut occupé que six mois plus tard, le 20 octobre 1314.

La majorité des électeurs porta ses voix sur Louis de Bavière, la minorité sur Frédéric le Bel d'Autriche. Les III Waldstætten, bien que tous les pays environnants se fussent soumis à Frédéric, se prononcèrent encore une fois pour le rival de leurs seigneurs d'Autriche. L'abbé d'Einsiedlen, après avoir fait étendre à Uri et Underwalden l'interdit jeté sur le pays des Schwyzois, « enfants d'iniquité et suppôts de malice[3] », fit appel à Frédéric qui mit ces

[1] Nous avons résumé ici le curieux et vivant récit d'un témoin, qui fut des victimes de ce brigandage, le moine Rodolphe de Radegg, maître de l'école de l'abbaye. (Cf. Œchsli : *Regeste*, p. 185*-199*, n° 529.)

[2] P. 172-173.

[3] Ce sont les termes dont se sert le pape Jean XXII (Œchsli : *Regeste*,

peuples au ban de l'Empire, dont Louis ne manqua pas de les relever. Frédéric, de son autorité royale, révoqua toutes les franchises qu'ils avaient pu obtenir des rois précédents, et réunit leur territoire, y compris l'Urseren, en toute propriété, au domaine de sa maison. Schwyz, tout en se préparant à la guerre, offrit de se soumettre à Léopold, duc d'Autriche, frère du roi; mais ce prince, exaspéré, voulait en finir avec ces hommes, révoltés de si longue date contre toute autorité, soit laïque soit ecclésiastique. Il marcha contre eux, le 15 novembre 1315, à la tête d'une armée nombreuse où chacun était venu comptant faire du butin : elle comptait environ 20 000 hommes, selon Jean de Winterthur, avec les contingents de Zurich, Winterthur, Zug, Lucerne, Sempach et des villes de l'Aargau. Les chevaliers furent surpris, au défilé du Morgarten, « comme poissons enfermés dans la nasse ». Le duc se sauva à grand peine après avoir perdu, en ce lieu, la fleur de sa noblesse. « Ce ne fut pas un combat, ajoute notre chroniqueur, mais bien une boucherie, et comme l'égorgement d'un troupeau mené à l'abattoir[1]. »

La maison d'Autriche et l'Empire même essuyèrent là une sanglante défaite dont ils ne se relevèrent jamais, dans ces contrées. Les Schwyzois n'avaient été assistés que d'une troupe d'Uroniens et leur armée ne devait compter guère plus de deux mille hommes, car les Underwaldiens avaient à défendre le passage du Brünig contre le comte de Strassberg qui, après avoir réussi d'abord à pénétrer dans la haute vallée de l'Entremont, dut se retirer en toute hâte, poursuivi par les alliés des Schwyzois victorieux, qui se dédommagèrent, de leur côté, en dévastant les terres du monastère d'Interlaken, jusqu'à Grindelwald, pillant et incendiant partout.

Par le pacte de Brünnen, conclu le 9 décembre suivant, les trois communautés se déclarèrent quasi indépendantes de toute seigneurie. Il y est écrit que les confédérés se délivreront de toute obligation envers les seigneurs qui les auront attaqués, « ou voudront les soumettre à d'injustes exigences », et qu'ils ne reconnaîtront aucun seigneur[2] ni ne contracteront aucune autre alliance que d'un commun accord.

C'est ce pacte de 1315 qui a figuré, jusqu'à la veille de la Révo-

n° 596). — L'interdit ne fut levé qu'en 1350 à la suite d'un conpromis entre l'abbé d'Einsiedlen et les Schwyzois. (Œchsli : *Regeste*, n°s 706 et suivants.)

[1] *Archiv für Schweizerischergeschichte*, XI, 70 et suiv. — Cf. Œchsli : *Ibid.*, *Regeste*, n° 551 c.

[2] Il est évident que le chef de l'Empire même est visé ici, au besoin.

lution, en tête des alliances entre les cantons; car celui de 1291, qui paraît être demeuré secret, comme le fruit d'une conspiration — les conjurés se nomment eux-mêmes *conspirati* — n'a été exhumé de la poussière des archives de Schwyz qu'en 1760[1].

III. — La légende.

Nous avons vu assez de l'histoire pour aborder, en connaissance de cause, la légende. Voici d'abord un résumé de cette légende telle qu'elle est parvenue à son point de perfection, sous sa forme en quelque sorte classique[2].

Les habitants de Waldstætten appartenaient à une race du Nord distincte des populations voisines, et ils ont possédé, de temps immémorial, une pleine indépendance, dont ils ont joui, sauf les concessions qu'il leur plaisait de faire à l'Empire, jusqu'au moment où le roi Albert d'Autriche a tenté de la leur ravir, en soumettant les trois vallées d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden à une intolérable oppression. Les agents de ce desposte n'ont que trop fidèlement suivi la consigne qui leur avait été donnée. L'un d'entre eux, nommé Gessler, a provoqué, par ses entreprises et ses menaces, une vive irritation au milieu de ces populations paisibles, et, poussant même la tyrannie jusqu'à la démence, il a forcé Guillaume Tell, d'Uri, à décocher une flèche contre une pomme placée sur la tête de son enfant, pour s'être refusé à rendre un avilissant hommage au symbole de la domination étrangère [soit au fameux chapeau dudit Gessler]; mais il a payé de sa vie ce malfaisant caprice. Le même Gessler est ailleurs accusé d'avoir convoité la jolie maison de pierre d'un homme de Schwyz. Un autre bailli autrichien, nommé Landenberg, a fait, par un caprice semblable, crever les yeux à un paysan de l'Unterwalden, dont il voulait s'approprier les bœufs; son lieutenant Wolfenschiess, ayant tenté de déshonorer la femme d'un autre paysan », à laquelle il ordonna en même temps de lui préparer un bain[3], « périt sous la hache du mari[4]. L'irritation contre tant de méfaits », après beaucoup de patience, « a donné naissance à une conjuration où trois confédérés, Walter Fürst [alias Guillaume Tell], d'Uri, Werner Stauffach, de Schwyz, Arnold de Melchthal, d'Unterwalden, ont juré, dans une réunion secrète tenue au Grütli, de rendre

[1] Par le savant Gleser, de Bâle (Daguet : *Histoire de la Confédération suisse*, I, 159, n. 1).

[2] Nous empruntons ce résumé à M. Rilliet (p. 207-208).

[3] C'est là du moins un bon argument de plus en faveur du fréquent usage des bains au moyen âge.

[4] Le bœuf d'abord, la femme ensuite, enfin la maison, c'est ce qui se retrouve dans la plupart des anciennes légendes où il est question de tyrannie. (Voy. Rilliet, p. 258 et suiv.). « L'expulsion des rois de Rome, celle des décemvirs, sont attribuées, chez Tite-Live, à un beau mouvement d'indignation en présence de violences faites à des femmes : le peuple romain est très chevaleresque!... » (René Pichon : *Hist. de la littérature latine* [1897], p. 316.)

à leur pays son antique indépendance. Leurs concitoyens, excités par eux, ont, en un même jour, le premier de l'année 1308, détruit les châteaux qui servaient de citadelle aux tyrans, et chassé les tyrans eux-mêmes. De ce soulèvement national est sortie la confédération suisse ».

Considérons maintenant le tardif enfantement de la légende et son développement à travers les âges.

Rien d'abord dans les annales contemporaines.

Jean, abbé de Victring, en Carinthie, écrit, vers 1345, une chronique de l'histoire de l'Allemagne pendant le treizième siècle et le commencement du quatorzième, où il se montre partout opposé à l'ambition de la maison d'Autriche. Ayant à citer les gens des Waldstætten, à propos de la bataille de Morgaten[1], il constate leur liberté de fait, à cette époque, sans en examiner les origines, et il parle avec sympathie de la manière dont ils l'ont su défendre.

Mathias de Neuenbourg, en Brisgau, écrit, vers 1350, dans le même sens. Il dit que ces vallées « appartiennent à l'Empire, »[2] sans examiner davantage les revendications de la maison d'Autriche, mais sans faire non plus la moindre allusion à la tyrannie des baillis supposés par la légende.

D'autre part, Jean de Winterthur, religieux franciscain, né et élevé dans une ville voisine des Waldstætten, contemporain de la bataille du Morgarten, — il avait alors environ douze ans et son père y avait pris part, à l'ost du duc Léopold, — marque bien, lui, le droit de la maison d'Autriche vis-à-vis de laquelle « les paysans des vallées de Schwyz s'étaient émancipés de l'obéissance, des impôts et des services qu'ils lui devaient »; mais il ne parle pas, au reste, avec défaveur de ces paysans dont il note, à plusieurs reprises, la piété, malgré leurs violences contre les monastères. Or, quoiqu'il ne s'attache qu'à ce qui regarde l'Allémanie et qu'il rapporte minutieusement tout ce qu'il a vu ou appris, jusqu'aux moindres incidents, il n'est question, dans sa chronique, ni de baillis, ni de Tell[3].

Ce n'est que plus de cent ans après l'événement du Morgarten, vers 1420, que nous trouvons, dans l'histoire écrite, une mention

[1] L'abbé de Victring, chroniqueur généralement exact, mais écrivant loin du théâtre des événements qui nous intéressent, s'abandonne à l'imagination, quand il représente ce petit peuple comme « ignorant l'usage des armes », sous prétexte qu'il « menait la vie pastorale et ne s'occupait que de son bétail ». Jean de Winterthur dit qu'ils prirent leurs armes de guerre, *arma sua bellica... quœdam instrumenta occisionis gese in vulgari illo appelata helnbartam* [la hallebarde]. (Bœhmer : *Fontes rerum germ.*, I, 386.)

[2] Bœhmer, *Ibid.*, IV, 189. — [3] *Loc. cit.*

très vague des entreprises tyranniques « de la seigneurie », qui aurait voulu s'arroger, avec ses « baillis » et autres officiers, « de nouveaux droits et de nouvelles prérogatives », puis des crimes de ces mêmes baillis, qui se seraient attaqués à la pudeur des « femmes et filles » des bonnes gens du pays. Il n'est encore ici question ni de Tell ni de la pomme ; les noms de Gessler, de Landenberg, etc., ne sont pas encore évoqués. Il faut que cette fameuse histoire et ces noms si célèbres aient été alors ignorés des Waldstætten eux-mêmes, car le chroniqueur bernois, Conrad Justinger, s'est enquis de toutes choses, autant que possible, et il n'en a rien su; bien plus, il n'a « jamais pu apprendre précisément quels étaient les nouveaux droits que la maison d'Autriche s'était attribués sur les Waldstætten [1]. Il a recueilli tous les on-dit du pays, dont nous voyons que « l'état politique », tel qu'on le représentait alors avoir été, un siècle auparavant, se trouvait déjà, d'après le contexte de son ouvrage, caractérisé de la manière la plus incohérente et la moins conforme aux résultats certains fournis par l'histoire. « La petite nuée qui doit plus tard grossir et se développer, ne fait qu'apparaître à l'horizon. C'est d'abord l'idée abstraite de la tyrannie et de l'oppression qui prend possession des esprits : les exemples viendront ensuite [2]. »

Vers 1450, Félix Hemmerlein, chanoine de Zurich, dans son *Dialogue de la Noblesse et de la Rusticité*, donne quelques-uns de ces exemples attendus. Son récit est des plus fantaisistes : Uri, le *primus inter pares* des trois cantons primitifs, n'apparaît que le sixième dans l'ordre chronologique de la confédération de ceux qu'on nomme « les VIII anciens ».

On constate ensuite l'existence d'une ballade où l'intention est manifeste d'attribuer au pays d'Uri la gloire d'avoir donné naissance à toute la confédération, au point que le rôle de Schwyz et d'Underwalden y est complètement passé sous silence : Tell et la pomme y rayonnent exclusivement. Le plus intéressant de cette pièce est qu'elle reproduit exactement, en substance, la légende de Tokko, d'après l'*Historia danica*, de Saxo Grammaticus, de la fin du douzième siècle : l'archer Tokko est seulement remplacé par l'archer Tell, et le roi Harald par « le bailli ». Point question du chapeau dans l'un et l'autre document. D'ailleurs « on retrouve, en des âges et en des lieux divers, sous bien des formes différentes, cette même histoire de l'archer [3] ».

Vers 1480, la chronique du lucernois Melchior Rüss reproduit

[1] Justinger, *Chronique* en allemand. — Cf. Œchsli, *Ibid.*, *Regeste* n° 551, 1.

[2] Rilliet, p. 229. — [3] Rilliet, p. 247.

textuellement le récit de Justinger, mais en y intercalant l'épisode de la ballade, auquel celui-là ajoute : *Ce qui advint à Guillaume Tell sur le lac.*

Un manuscrit du même temps rapporte la légende sous une forme très différente encore, mais toujours aussi étrangère à la réalité historique, notamment en ce qui concerne la famille des Habsbourg. Là, chacun des trois cantons primitifs a son homme, son Tell pour ainsi dire : on donne même à chacune des deux parties d'Underwalden la satisfaction de tenir le sien : autant de Tells, autant de baillis convoitant la maison, le bœuf et la femme du prochain. Quant à l'histoire du Tell, — type de la ballade, de Guillaume Tell d'Uri en personne, elle est agrémentée de l'épisode du chapeau du bailli, et ce bailli reçoit enfin nom : Gessler.

Dans l'*Historia danica*, Tokko tue Harald : la vertueuse ballade d'Uri évite de tremper les mains de Guillaume Tell dans le sang du bailli, cependant que Melchior Rüss, l'auteur de l'épisode du lac, occit résolument le cruel officier d'un trait lancé par Tell, de la célèbre plate-forme, la *Tellenplatte*, tandis que l'auteur de la légende que nous venons de résumer, laisse respirer le nommé Gessler jusqu'au chemin creux de Küssnacht.

Cette légende, écrite dans le *Livre blanc*[1] de Sarnen, n'a été découverte qu'au milieu du dix-neuvième siècle et elle a été publiée en 1856. Son texte n'est autre, à peu de chose près, que celui du premier livre imprimé, où se trouve racontée l'histoire de la Confédération, par le Lucernois Petermann Etterlin, en 1507, bien que celui-ci l'ait considérablement enjolivée.

Les deux légendes, celle d'Uri et celle de Sarnen, vulgarisées par Etterlin, ont subsisté côte à côte, jusqu'à ce que Schiller les eût fondues l'une dans l'autre, à la plus grande joie des dilettantes de la poésie romanesque. Cependant, le véritable père de la légende nationale, sous sa forme définitive, fut Tschudi, de Glaris, vulgarisé d'abord par Simler[2].

Agidius Tschudi, doué d'éminentes qualités d'esprit, et qui a

[1] Ce livre, couvert en parchemin, « est une sorte de Manuel officiel, commencé un peu après le milieu du XVe siècle, et contenant des copies de divers documents relatifs au droit public suisse, et renfermant, en outre, un certain nombre de notices et de récits, qui se rapportent aux origines de la Confédération ». (Vaucher, p. 176, n. 1.)

[2] La chronique helvétique de Tschudi, de Glaris, mort en 1572, ne fut publiée qu'en 1734 par Rodolphe Isélin, de Bâle (2 vol. in-fol, en allemand); mais, dès 1576, parut *la République des Suisses*, du zuricois protestant Josias Simler, qui fut aussitôt traduite du latin en français et en allemand, et qui est un abrégé de l'œuvre de Tschudi, ami de Simler, quoique catholique.

joui d'une multitude de précieux documents, doit être considéré comme le premier historien de la Confédération. Malheureusement, il a usé de ces documents en orateur plus qu'en historien, et il s'est soigneusement tenu, à l'égard de l'opinion intéressée de ses campatriotes, dans une fâcheuse voie de complaisance qui n'a été que trop fidèlement suivie depuis; car la généralité des auteurs l'a copié. Il a lui-même curieusement confessé comment il avait cédé aux cantons primitifs sur le chapitre de leur chère légende, à l'appui de laquelle il ne peut citer aucun témoignage authentique, ce qu'il ne manque jamais de faire quand il en possède : « Les Waldstætten, écrit-il en 1570, à Josias Simler, m'ont instamment prié de raconter avant tout l'origine de la Confédération, telle qu'ils l'ont fondée... ce que je n'ai pu leur refuser. Aussi ai-je dû modifier beaucoup mon précédent travail, et y insérer bien des histoires que j'ai apprises d'eux[1]... » En effet, on possède encore la minute de la rédaction première de Tschudi, où l'on peut voir clairement comment il a travaillé à tourner la vérité, en confondant les temps et en combinant les faits de manière à produire l'illusion d'une sorte de vraisemblance. « Ce qu'il a sacrifié comme ce qu'il a retenu trahit le même artifice de composition[2]. » Jean de Müller, critique et historien supérieur à Tschudi, n'en est pas moins apologiste et orateur, d'un style lyrique que la plupart de ses compatriotes ont voulu imiter. Au reste, le moderne grand historien national a livré, à son tour, dans une lettre privée, le secret de sa faiblesse sur le chapitre qui nous occupe : « Je garde en moi mes doutes, écrit-il à un ami, n'osant les communiquer au public, à l'état même de simples conjectures. Tu as vu la manière dont je m'en suis tiré[3]... »

A peine Müller et Schiller « ont-ils fait sur la toile de Tschudi quelques retouches[4]. C'est à eux pourtant que doit son succès universel la légende que celui-ci avait achevé de constituer[5].

[1] Rilliet, p. 289-290. — [2] Rilliet, p. 291.

[3] Cf. Daguet : *Hist. de la Confédération suisse*, I, 178.

[4] Rilliet, p. 291. — A propos de Schiller, le même auteur (p. 326) dit très joliment : « La légende a, dans la poésie, retrouvé sa mère, et cette mère sauvera son enfant. »

[5] La ville de Zurich, en qualité de *Vorort* de la Confédération, où elle n'est entrée qu'en 1351, a voulu posséder « l'arbalète et la flèche » de Guillaume Tell, qu'on montrait dans son arsenal. (Voy., par exemple, les *Lettres* de William Coxe, I, 130, lettre VIII, 3 août 1776.) A un envoyé du marquis de Bonac, ambassadeur du Roi, on montra même « le sabre » du héros. (A. E., *Suisse*, Supplément : XLIII, 63 vo). Aujourd'hui, on ne montre plus que l'arbalète au visiteur.

Rappelons qu'après l'invasion de la Suisse par les armées françaises, en 1798, et avant la constitution du pays en « République une et indivi-

IV. — La fable dévoilée.

C'est à un écrivain originaire du canton de Fribourg, François Guillimann, que revient le mérite d'avoir, le premier, dit la vérité, à la fin du seizième siècle.

Dans son *De rebus Helvetiorum* [1], il n'admet pas la prétendue antique liberté d'Uri, Schwyz et Underwalden. Il note qu'au temps de Frédéric II presque tout le territoire des futurs XIII cantons appartenait à des chapitres de moines et de chanoines, et que si les III cantons primitifs se trouvaient dans un état quasi libre, c'est qu'ils dépendaient presque entièrement de ces seigneuries ecclésiastiques [2], lesquelles ne relevaient, pour la plupart, que de l'Empire romain [3]. Il note encore que, surtout à partir des troubles qui suivirent l'excommunication de Frédéric II, dont ils avaient jugé bon d'embrasser la mauvaise cause, les III cantons, tout en ne déniant pas aux moines et aux chanoines les « censes, redevances et autres services » de même genre, ne reconnurent plus, « pour le reste », que l'autorité « de l'Empereur et de l'Empire ou du bailli impérial [4] ». Avec une édifiante perspicacité, il marque enfin que c'est à la faveur de la « licence » de « l'interrègne », que la liberté de fait des cantons primitifs et des villes de Suisse, en même temps que celle de la plupart des grandes villes impériales d'Allemagne, a atteint son apogée [5]. D'autre part, s'appuyant sur le diplôme du roi Rodolphe, où il est prescrit de ne jamais donner pour juge aux gens de Schwyz qu'un homme de condition libre, il va jusqu'à considérer le fondateur de la maison d'Autriche comme le véritable auteur de la liberté de la Suisse [6].

Guillimann n'en a pas moins sacrifié, dans la suite de son livre, à la légende des baillis tyrans, sous le règne d'Albert, à celle de

sible », à l'image de l'autre, Brune l'avait d'abord divisé en trois républiques distinctes, dont l'une comprenait les cantons primitifs, sauf Obwald, et devait s'appeler *La Telliane*. (Daguet, *ibid.*, II, 303.)

[1] *Friburgi Aventicorum*, 1598, pet. in-4°. — On nomme aussi cet ouvrage : *les Antiquités*, selon le terme *Antiquitates Helvetiorum*, dont l'auteur s'est lui-même servi, à la fin (p. 457). — C'est au livre II, chap. XVI numéroté XV par erreur du typographe (p. 289-311), qu'il est traité des origines de la libre Confédération des Suisses.

[2] Guillimann ne distingue pas la condition de Schwyz de celle d'Uri et d'Underwalden. — [3] P. 291. — [4] P. 291-193. — [5] P. 292-293.

[6] P. 294, dans le texte : ... *libertati Helvetiorum maxime consulens Rodolphus;* en marge : *Rodolphus primus, verus libertatis Helvetiæ auctor.*

Gessler, Tell, etc... Mais, sur Tell, nous savons qu'il a pris sa revanche dans sa correspondance avec Goldast[1], à qui il écrit, le 27 mars 1609 :

... Vous m'interrogez au sujet de l'histoire de Tell : Quoique j'en aie rapporté dans mes *Antiquités helvétiennes*, suivant ce qui a cours vulgairement (*famam secutus vulgarem*), s'il me faut dire mon opinion sérieuse et raisonnée, j'estime que ce n'est que fable pure (*fabulam meram*), surtout parce que je n'ai encore trouvé aucun écrivain, aucun chroniqueur vivant il y a un siècle, qui en fasse mention[2]. Tout cela paraît avoir été imaginé afin d'accroître la haine[3] (*ad majorem invidiam ficta*), et la fable est probablement sortie du dicton vulgaire (*ex more loquendi vulgi*) qui vante l'archer capable de percer d'un trait et de jeter par terre une pomme placée sur la tête de son fils sans faire aucun mal à l'enfant : le peuple veut avoir possédé un archer de cette force. Les Uraniens eux-mêmes ne sont pas d'accord sur le lieu qu'il aurait habité, ni ne peuvent montrer sa famille ou ses descendants en leur pays, où subsistent la plupart des familles de l'époque. J'ai nombre d'autres arguments; mais à quoi bon nous attarder à pareille matière[4]?

On voit, d'après ce qui précède, que ce n'est pas seulement la fable de Tell que Guillimann a niée, dans une lettre privée, mais bien aussi, publiquement, dans ses *Antiquités*, la prétention des gens des Waldstætten à un état de liberté originel qui importait à leur thèse : M. Billiet[5] semble n'avoir pas prêté, sur ce point, assez d'attention au livre du savant fribourgeois, quand il ne vise que cette lettre à Goldast.

Les Suisses ne s'y trompèrent pas : ils accueillirent mal les *Antiquités;* il en coûta même à l'auteur un bain dans une fontaine

[1] Quoique bon catholique, Guillimann était lié d'amitié avec l'apostat et pamphlétaire Melchior Goldast de Heiminsfeld, contre lequel il a, du reste, à plusieurs reprises, défendu la foi.

[2] Nous avons vu que la ballade de la fin du quinzième siècle commençait à faire mention de « Guillaume Tell » et du « bailli », et que la chronique de Sarnen est le premier document où Gessler se trouve nommé, vers 1470. C'est Etterlin, le vulgarisateur de la légende manuscrite de Sarnen, en 1507, que vise ici Guillimann, comme le premier auteur connu de son temps qui ait publié quelque chose de la légende de Tell.

[3] C'est-à-dire la haine que les cantons, si divisés d'autre part, s'accordaient à nourrir contre la maison d'Autriche.

[4] J'ai traduit le texte cité (p. 36, n. 18) par M. Alexandre Daguet, dans sa *Bibliographie de François Guillimann* (Fribourg, 1843, in-8° de v-82 p.).

La correspondance de Guillimann avec Goldast ne fut publiée qu'en 1686, à Francfort (Billiet, p. 394).

[5] Billiet, p. 311.

publique, que lui fit prendre, un jour, en le huant, une troupe de jeunes Zuricois[1]. Il s'était, à la vérité, rendu coupable encore d'autres crimes de lèse-légende : ne s'était-il pas avisé de contester à Zurich et à Soleure la gloire d'avoir été fondées au temps d'Abraham[2]?

Cependant, ni l'opinion exprimée sur Tell par Guillimann, et publiée en 1688, ni les doutes formulés ensuite par les Iselin de Bâle et par Voltaire lui-même[3], n'ébranlèrent fortement l'opinion.

Vers 1752, le savant bibliographe de l'histoire suisse, Emmanuel Haller, communiqua ses propres doutes à son ami Uriel Freudenberg, prédicant de Gleresse, au canton de Berne, qui composa, pour répondre à ses intentions, l'ouvrage intitulé : *La fable de Guillaume Tell*, en allemand, dont Haller communiqua le manuscrit à l'érudit Zur Lauben, de Zug, et à Balthasar, de Lucerne, puis à Jean Imhoff, vicaire de Schaddorf, au canton d'Uri, à qui l'on demanda de chercher, dans les archives de son pays, s'il n'existerait point de documents authentiques. Celui-ci y mit le temps : en 1759, il fit parvenir à ses correspondants une liasse de pièces, les unes « parfaitemet insignifiantes », les autres « manifestement apocryphes[4] », parmi lesquelles certains extraits des registres paroissiaux qu'on s'était mis en devoir de falsifier, pour y faire reluire le nom de Guillaume Tell. Ce sont ces documents et deux autres de même espèce qui représentent les seules autorités que les défenseurs de la légende aient jamais pu invoquer en sa faveur[5].

[1] Daguet, *Biographie de François Guillimann*, p. 16 et 17-18.

[2] *Antiquités*, liv. III, chap. v et x, pp. 343 et 375. Proviseur de l'école du chapitre des chanoines de Saint-Ours, de Soleure, Guillimann avait été chassé de cette ville en 1595, par les soins de l'ambassadeur de France. Attaché au parti d'Espagne qui était, en fait, le parti catholique — car, en Suisse comme dans toute l'Allemagne, le Roi affectait la neutralité, toujours favorable, en définitive, aux hérétiques — il passa, en qualité de secrétaire, au service du comte Casati, ambassadeur de Philippe II et de Philippe III, résidant à Lucerne (Daguet, *Ibid.*, p. 5-6). Il fut historiographe de la maison d'Autriche.

Il avait écrit la suite de l'histoire des Suisses à la manière de Florus (*modo et stylo L. Flori*) : dégoûté de la mauvaise foi « barbare » de ses compatriotes, il a malheureusement détruit son manuscrit inédit ; le 12 septembre 1607, il écrit à Goldast qu'il en a déjà employé la plus grande partie *ad usus posticos !...* (Daguet, *Ibid.*, p. 18 et 37.)

[3] Rilliet, p. 312 et 395.

[4] Rilliet, p. 313 et 395.

[5] Voy., sur tous ces documents, Rilliet (p. 313 et suiv.). Quant à la fameuse chapelle du lac d'Uri, où l'on célébrait la messe une fois par an, en mémoire de Tell, Tschudi est le premier qui en parle. M. Rilliet et d'autres eussent mieux combattu encore l'argument qu'on en prétend tirer,

Le pasteur Freudenberg ne trouva pas qu'ils pussent aucunement affaiblir son opuscule, et il le publia dès le mois de février de l'année suivante, sous ce titre : *Guillaume Tell, fable danoise.*

Furieuse indignation d'Uri, qui fait brûler le factum par les mains du bourreau et invite les autres cantons à le flétrir d'une même réprobation. La voix publique parut si formidable à Staller, l'inspirateur de Freudenberg, qu'il crut se devoir déclarer le défenseur officiel de la légende : il revint plus tard à son doute légitime.

Nous avons vu comment Müller et Schiller confirmèrent la fable dans l'opinion banale.

C'est seulement au milieu du siècle dernier que l'historien Kopp[1], de Lucerne, a réussi, auprès du public sérieux, à porter « à l'authenticité de l'histoire de Tell des coups dont elle ne s'est pas relevée et qui ont entraîné peu à peu, dans une commune ruine, tout l'édifice successivement construit par la tradition[2] ».

V. — Conclusion.

Résumons. Selon la légende, les gens des Waldstætten auraient été, de droit, pleinement indépendants, et ils n'auraient eu à reconnaître l'autorité même de l'Empire que de leur plein gré, dans la mesure qui leur plût. La maison de Habsbourg-Autriche, surtout en la personne du roi Albert, aurait violé cette indépendance de droit; ses officiers, tel le bailli Gessler, se seraient rendus coupables de toutes les tyrannies imaginables, et auraient ainsi soulevé contre leurs maîtres la juste indignation de ces braves gens, de l'espèce de Guillaume Tell, qui n'auraient fait alors, en les chassant, le 1er janvier 1308, à la suite de la conjuration secrète du Grütli, que recouvrer vaillamment leur indépendance de droit immémorial.

s'ils eussent été mieux instruits des choses du culte catholique. Le fait s'explique suffisamment ainsi : le clergé, comme le reste des habitants d'Uri, ayant fini par être persuadé de la vérité de la légende et de l'existence de Guillaume Tell, dut se prêter volontiers à célébrer là un office annuel en mémoire du personnage, soit pour le repos de son âme, soit en actions de grâces au Seigneur pour les faveurs accordées à la patrie.

On parle aussi d'un acte de 1582, et dont l'*original*, à la vérité, ne se trouve plus, d'après lequel une chapelle aurait été érigée à Burglen, « *en l'honneur* de Guillaume Tell... » Nous ne sachions pas que le clergé suisse, abandonné à lui-même et quasi sans évêque à cette époque, se soit laissé aller jusqu'à canoniser Guillaume Tell.

[1] L'auteur de l'indigeste mais érudite *Histoire des alliances fédérales*, qui n'est guère qu'une collection de documents analysés et commentés.

[2] Rilliet, p. 320.

Or si, au treizième siècle, la majorité des Schwyzois se trouvaient libres, en leur condition personnelle, les Uroniens et les Underwaldiens étaient, en général, de condition servile. Si une bonne partie du pays de Schwyz appartenait alors à des hommes libres et non à des seigneurs médiats, comme les pays d'Uri et d'Underwalden, les Schwyzois n'en avaient pas moins été, de tout temps, en droit, soumis, comme les autres, à l'Empire et à la juridiction de ses officiers, héréditaires ou non, comtes, baillis, etc. Si, à partir de 1231, Uri ne releva plus que de la juridiction impériale, en vertu d'une charte valide, il n'en fut pas de même de Schwyz, qui ne put produire, jusqu'en 1309, qu'une charte annulée. Quant aux Underwaldiens, il ne fut aucunement question, pour eux, de franchise impériale avant cette même année 1309.

Voilà pour le droit. De fait, les gens des Waldstætten, sous le roi Albert, « calomnié » à plaisir par Tschudi [1], pour les besoins de la cause, ont joui, comme sous le roi Rodolphe, d'une large autonomie, et la maison d'Autriche a usé envers eux de « plus de condescendance que de despotisme ». Pas question de baillis, tels que Gessler : les landammanns, les ammanns, les « juges » que nomme l'histoire, à cette époque, sont d'entre ces gens des Waldstætten, choisis par eux et confirmés seulement sans doute par la seigneurie [2]. Les serfs mêmes jouissaient de ces bons droits *réels* du moyen âge dont les peuples soi-disant émancipés de nos jours ne possèdent pas l'ombre.

C'est précisément forts de cette ancienne liberté *de fait*, et à la faveur de la faiblesse de l'Empire, que les Waldstætten ont pu s'affranchir si complètement et si aisément.

La raison politique de leurs premières ligues, de celles que rappelle l'acte de 1291, n'est point née de l'oppression dont ils auraient été victimes [3]. Les premiers exploits militaires des Waldstætten que relate l'histoire ont eu lieu contre les monastères, et c'est le fameux brigandage de Schwyz contre l'abbaye de Saint-Meinrad, en 1314, qui a été, l'année suivante, la cause déterminante [4] de l'expédition du duc Léopold contre ces montagnards rebelles à toute autorité.

La pure vérité historique se trouve donc et dans le jugement

[1] Rilliet, p. 124 et 292. — Vaucher, *Esquisses*, p. 26-27.

[2] Œchsli, p. 289, 325.

[3] L'historien protestant, bernois, Alexandre-Louis de Watteville, au milieu du dix-huitième siècle (*Hist. de la Confédération helvétique*, I, 36) s'accorde avec le catholique Guillimann pour reconnaître que les premières ligues ont été formées contre les monastères.

[4] Watteville (*loc. cit.*), a reconnu cela aussi.

de Guillimann, qui porte, aux seizième et dix-septième siècles, que les Waldstætten, comme la plupart des autres cantons, se sont insurgés contre les moines, et dans celui de Kopp, qui déclare, au dix-neuvième siècle, qu'en se révoltant contre la maison d'Autriche, ils ont rejeté l'autorité de laquelle ils dépendaient, sans avoir pour excuse aucun des actes de tyrannie imaginés plus tard par la légende.

Nous avons vu comment s'est faite cette légende, de rien ou de « pures fables », dont l'embryon, perceptible seulement vers le milieu du quinzième siècle, sans cesse amplifié, ne s'est enfin évanoui qu'à la lumière de la critique de nos jours.

Mais pourquoi cette légende?... Pourquoi, peut-on aussi bien demander, retrouvons-nous jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, celle de Lemanus, petit-fils de Priam et premier roi de l'Helvétie, en tête de tant de chroniques manuscrites et imprimées? Pourquoi Francus, fils d'Hector, père des Francs; Brutus des Bretons; Remus des Remois; Turnus, neveu d'Enée, fondateur de Tours, etc...[1]?

M. Rilliet en donne une suffisante raison d'ordre général en rappelant que « c'est un fait commun à tous les peuples, quand ils ont atteint un certain degré de prospérité, et qu'un long intervalle les sépare de leurs origines nationales, d'entourer ces origines d'une sorte d'auréole imaginaire, qui... enveloppe dans le voile du merveilleux leurs humbles commencements... Thucydide et Tite-Live signalaient déjà, le premier pour s'y soustraire, le second pour s'y soumettre, cette disposition rétrospective de l'orgueil national[2]... ». Et « ainsi les nations de l'Europe occidentale oublièrent, au moyen âge, leur véritable origine pour les pédantesques souvenirs de l'ancienne littérature[3]... »

Il est une autre raison non moins importante à considérer. Au moyen âge, quoique les individus et les peuples fussent, par nature, comme aujourd'hui, sujets, dans la pratique, à agir souvent selon leur passion plus que selon la justice, on ne se déprenait point, en principe, de l'idée pure du droit, quoiqu'on pût être porté à l'appliquer plus ou moins scrupuleusement : on ignorait parfaitement « le droit *sacré* à la révolte », proclamé par la Révolution française, faisant écho au Genevois Rousseau, disciple lui-même des genevois Micheli et de Luc[4].

[1] Voy. notamment Augustin Thierry : *Introduction aux Lettres sur l'Histoire de France.*

[2] Rilliet, p. 204.

[3] Duruy, *Histoire des Romains*, I, 58-59.

[4] *Lettre de Hennin, résident de France à Genève, à Barthès de Mar-*

Les Suisses, animés d'un « sentiment beaucoup plus vif de leur droit que de celui d'autrui », et qui avaient « le goût des coups de main[1] », ont bien rejeté, par tous les moyens que leur ont offerts d'assez faciles circonstances, l'autorité de la maison d'Autriche; mais, lorsqu'il s'est agi de raconter leur histoire, cent ou cinquante ans après, ils en ont volontiers laissé arranger le texte, ou mieux, les différents textes, à la mode de la belle légende, dont le peuple du quinzième siècle s'est d'autant plus aisément entiché qu'il était alors continuellement en lutte avec ses anciens maîtres. Or, Guillimann, à propos de Tell, l'a fort bien pénétré : « Tout cela a été imaginé afin d'accroître la haine » contre la maison d'Autriche[2].

Les anciens historiens de la nation se sont constamment appliqués à défendre la thèse du pur droit des Suisses : les seigneurs des villes et cantons n'en étaient pas tellement persuadés qu'ils ne craignissent sans cesse, jusqu'à la Révolution, les revendications de la maison d'Autriche et de l'Empire. En dépit de la légende, l'Allemagne maintenait que les Suisses s'étaient bel et bien révoltés contre cette maison et contre l'Empire[3], et la France n'y contredisait pas, au fond : l'ambassadeur du roi était bien aise de pouvoir agiter le spectre des prétentions autrichiennes et impériales aux yeux de ces « magnifiques seigneurs », afin de les rendre plus dociles aux exigences de son maître. Le comte de Vergennes n'a même réussi à conclure la dernière alliance de 1777 qu'à la faveur de la crainte inspirée à tous les cantons par les visées menaçantes de l'empereur Joseph II.

Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en disant avec M. Rilliet[4] : « On ne trouve, dans l'histoire, aucune trace des faits que la tradition nationale perpétue, et que les documents, non seulement ignorent, mais démentent péremptoirement ».

HYRVOIX DE LANDOSLE.

morière, secrétaire de l'ambassade à Soleure, Genève, le 6 janvier 1766, minute (*Biblioth. de l'Institut*, ms. Y, 73, t. II, pièce 20). Jean-Jacques, en effet, a mis son cachet au *Contrat social*, mais il en a emprunté le thème à d'autres Genevois qui l'avaient précédé dans la carrière. Il y aurait un livre à faire sur l'influence très étendue et très *directe* que les troubles de la Rome protestante, au dix-huitième siècle, ont exercée sur la Révolution française.

[1] Rilliet, p. 23.

[2] *Loc. cit.* M. Rilliet exprime, sous une autre forme, la même idée.

[3] Voy. Janssen : *l'Allemagne et la Réforme*, I, 484-485.

[4] P. 207.

CE QU'ON PEUT ATTENDRE DE L'AUTOMOBILISME

L'adaptation du moteur léger à la propulsion des véhicules, est une des transformations mécaniques qui se sont produites avec le plus de rapidité. L'automobilisme a rencontré en la matière un succès qui n'a point de précédents, même dans l'histoire des chemins de fer.

Bien que l'automobilisme et l'industrie automobile soient pratiqués maintenant dans tous les pays de civilisation européenne, il nous faut rappeler, sans vanité, que c'est à la France que l'on doit le succès rapide auquel on est parvenu; et comme, d'autre part, nous pouvons toujours mieux juger de ce qui se passe chez nous, nous donnerons comme preuve de l'expansion curieuse de cette industrie et de ce mode de transport nouveaux, tout à la fois les statistiques fiscales et les statistiques commerciales. Pour ces dernières, elles sont bien caractéristiques, et nous permettent de suivre parfaitement les progrès faits par nos industriels, en dépit de la concurrence, naissante d'abord, grandissante ensuite, de l'étranger : en 1897, à une époque où l'Angleterre commençait à peine de comprendre tout ce que pourrait donner un jour l'automobilisme, la France exportait pour plus de 600 000 francs de voitures mécaniques ou pièces détachées; dès 1899, le chiffre correspondant atteignait plus de 4 millions et quart; il était de près de 16 millions en 1901, et de 51 en 1903; en 1904, enfin, il s'élevait à 71 millions et plus. C'est là une progression que l'on n'a pour ainsi dire jamais rencontrée dans aucune industrie naissante. L'importation venait augmenter un peu l'importance de ce mouvement, mais de 4 millions seulement. L'exportation de 1905 a été de 100 millions à peu près, et il est vraisemblable qu'en 1906 elle est arrivée au chiffre de 130 millions, alors pourtant que les grèves ridicules qui ont éclaté, parmi leurs ouvriers si bien payés, ont fait perdre quelque 20 millions à nos usines spéciales.

Nous n'avons pas le chiffre de toute la production intérieure, on ne pourrait tabler ici que sur des approximations; mais on sait

du moins que le fisc a constaté (pour les imposer) l'existence de près de 26 000 voitures automobiles sur le territoire français, en 1906. Depuis une année, ce nombre s'est étrangement accru; mais il est imposant par lui-même, étant donné le peu de temps depuis lequel on a pu réellement se procurer des véhicules mécaniques marchant dans de bonnes conditions. Evidemment, le département de la Seine à lui seul comptait 5000 voitures dans ce total, mais on en trouvait néanmoins dans tous les départements français, même les plus pauvres ou les plus montagneux.

Tous les pays, il est vrai, ne sont pas aussi bien partagés que la France à cet égard; mais le fait que des expositions automobiles se tiennent maintenant de tous côtés, comme des courses se courent ou des épreuves s'organisent; la présence également de constructeurs de divers pays au dernier « Salon » de l'Automobile à Paris, prouvent que l'automobilisme a partout conquis droit de cité. Nous disons automobilisme et non point automobile; car, et la suite de cet article le prouvera abondamment, comme le prouve aussi la variété des appareils et mécanismes exposés dans ces « Salons », les progrès réalisés dans le moteur et dans les dispositifs divers de la voiture sans chevaux, ont servi à d'autres applications non moins utiles et non moins neuves.

Pour arriver à mettre en marche des véhicules qui n'étaient guère que des voitures ordinaires dont on avait supprimé brancards et attelage, des efforts prolongés ont été faits en vue d'assurer la locomotion mécanique sur les voies de terre. Ces efforts sont demeurés pendant longtemps assez infructueux, pour des raisons que nous allons indiquer brièvement; et le succès qui les a couronnés durant ces dernières années est dû en partie aux transformations de la mécanique générale. Si intéressante que soit cette histoire, nous ne pouvons songer à la faire en détail ici; mais nous devons du moins en rappeler quelques phases principales, justement parce qu'elles auront cet avantage de nous faire toucher du doigt ce qui gênait d'abord la réussite de la locomotion automobile sur routes.

On nous a quelque peu rebattu les oreilles avec le fameux chariot de Cugnot, dont le fonctionnement n'a jamais été absolument démontré : l'idée mère était là, mais il fallait la mettre au point, chose difficile, étant donné qu'à cette époque on ne possédait pas de machines à vapeur légères par rapport à leur puissance, et qu'en outre, la métallurgie n'était pas à même de fabriquer des pièces résistant aux vibrations intenses que donne le roulement sur la surface raboteuse d'une route, même à vitesse modérée. Pendant bien longtemps, du reste, ce devait être la

seule vapeur que l'on pourrait utiliser pour la commande des véhicules qu'on désirait « faire marcher sans chevaux ». Et avec la faible place dont on disposait sur ces véhicules, il y avait de grandes chances pour que la chaudière ne fût pas en état de fournir, au fur et à mesure des besoins, toute la vapeur qu'il fallait pour actionner les roues. L'inconvénient était sensible surtout pour la voiture de transport individuel, dont les dimensions sont assez réduites, et où, par suite, la place disponible pour le mécanisme est d'autant plus comptée. C'est précisément pour cela que les tentatives poursuivies durant des années et des années se sont faites plutôt sur des gros véhicules, camions ou diligences, tout comme la voiture de Cugnot était un fardier lourd et destiné à marcher lentement.

Si l'on avait eu quelques chances de combiner une voiture mécanique légère, il est bien certain que les inventeurs eussent été plus encouragés dans leurs efforts par l'espoir d'un succès qui en aurait valu la peine. Les recherches n'étaient cependant pas rares, particulièrement en Angleterre, alors pourtant que ce n'était point du tout là que devait être trouvée la vraie solution de l'automobilisme sur les routes. Ainsi que le rappelait un écrivain anglais, M. Claude Johnson, l'Angleterre tint la tête du mouvement qu'on n'appelait pas encore automobiliste, de 1830 vers 1840. En 1828, Gurney avait combiné une voiture à vapeur, extrêmement lourde, et il ne réussit à quelque chose qu'en construisant un vrai tracteur, où toute la place disponible pouvait par conséquent être consacrée aux organes moteurs. A la même époque, Hancock avait imaginé un tricycle à vapeur, puis, en 1835, une diligence monstrueuse; ces véhicules firent bel et bien des services publics, mais ils détérioraient considérablement les routes par suite de leur poids. Si la France prit une certaine part à ce mouvement, comme par exemple avec le chariot ou camion de Pecqueur; si Dietz mit en circulation un « tricycle remorqueur à vapeur », on vit aussi introduire en France une voiture à vapeur automotrice construite en Angleterre.

Malgré tout, la locomotion mécanique sur routes ne « prenait pas », si l'on nous passe le mot. Il faut dire que le chemin de fer était apparu, apportant une concurrence longtemps victorieuse à toutes les combinaisons mécaniques destinées à assurer les transports sur les routes de terre. Avec Cugnot, ou plus exactement avec ceux qui lui avaient succédé dans la même voie, et qui avaient construit des appareils bien mieux compris, on avait à la rigueur la locomotive : mais ce n'était que l'application de la vapeur au véhicule roulant sur routes de terre. Mais le chemin

de fer comporte essentiellement, comme son nom l'indique assez, autre chose que la locomotive : et cette chose, qui constitue précisément sa vraie supériorité, c'est le rail, la voie essentiellement unie, la surface de roulement presque idéale, où les résistances et les frottements sont réduits à un minimum.

On comprend bien que, en présence de l'économie prodigieuse de force motrice et du bon marché des transports qu'assurait l'emploi du rail (encore bien plus que celui de la locomotive), il était invraisemblable qu'on trouverait une clientèle industrielle ou commerciale pour les transports, relativement lents et coûteux, que donnaient les camions et diligences à vapeur. Cependant, les chercheurs ne s'étaient pas avoués complètement vaincus; et certains essayaient encore de résoudre le problème de la locomotion mécanique sur les routes de terre; les locomotives routières avaient fait leur apparition, mais ce qui prouve qu'elles n'avaient pas grand avenir, c'est que, depuis près de quarante années, elles sont demeurées presque identiques à ce qu'elles étaient dès le début. En 1870, on vit apparaître des voitures où s'accusaient certains perfectionnements importants apportés au moteur à vapeur, et peu à peu se poursuivirent des essais plus méthodiques, pour combiner une voiture à vapeur répondant au transport individuel. En somme, la vapeur n'a pas fait faillite, puisque, à l'heure actuelle, il se fabrique de vraies voitures automobiles à vapeur, qui luttent en concurrence avec les véhicules à moteur tonnant; et ces voitures ont donné des résultats et des vitesses très remarquables, notamment celles dont M. Serpollet a poursuivi l'exécution si longtemps, avec une ingéniosité et une habileté extrêmes.

Quoi qu'il en soit, la fortune de l'automobile, de la voiture mécanique sur routes de terre, n'a été rendue possible et ensuite définitivement acquise que grâce à ce moteur tonnant dont nous venons de prononcer le nom, aidé un peu plus tard du bandage pneumatique, et aussi, maintenant surtout, des progrès de la métallurgie.

Le moteur tonnant, où l'on utilise la force d'expansion d'un mélange gazeux faisant explosion dans le cylindre, et donnant au piston le mouvement qui est transmis ensuite aux roues, peut être aussi bien à gaz d'éclairage ou autre, qu'à huile de pétrole ou à essence de pétrole. En automobilisme, c'est principalement l'essence qui est employée. Mais, de toute manière, le moteur à explosion est étrangement plus commode et maniable, sur une voiture de petites dimensions, que la machine à vapeur : point besoin de chaudière, ni de foyer allumé à alimenter : le fluide

moteur est produit par carburation au fur et à mesure de sa consommation par l'explosion; l'encombrement des approvisionnements est très faible, ces approvisionnements se présentant seulement sous la forme d'un liquide qui arrive automatiquement au moteur, et dont un volume assez réduit entretiendra longtemps le mouvement de ce moteur. Ajoutons encore, entre autres choses, la possibilité de la mise en marche immédiate, alors que, avec la vapeur (sauf les générateurs à vaporisation instantanée), on doit chauffer un certain temps à l'avance pour produire cette vapeur et obtenir de la pression. Bien entendu, le moteur à pétrole, comme on l'appelle le plus souvent, n'est pas sans présenter quelques petits inconvénients subsidiaires : il n'a pas la flexibilité de l'engin à vapeur, il ne se met pas en marche tout seul, puisque c'est le déplacement même du piston qui appelle dans le cylindre les vapeurs carburées chargées d'assurer l'explosion suivante; avec la disposition classique dite à quatre temps (presque toujours suivie), sur quatre déplacements du piston, un seul est réellement moteur, et il faut munir l'appareil d'un lourd volant dont l'élan assure la continuité de l'effort exercé par le moteur. Mais nous allons voir que les améliorations successives apportées à l'automobile à pétrole, depuis quelques années, ont fait disparaître à peu près complètement ces légers inconvénients, pour ne laisser subsister que les avantages du moteur tonnant, léger, peu encombrant, se dissimulant presque complètement dans une voiture et l'alourdissant à peine.

Il est nécessaire de rappeler que la première idée du moteur tonnant est due à Lenoir, le Français qui inventa le moteur à gaz; mais l'application à l'automobilisme est, en réalité, le fait d'un Allemand dont on n'a pas le droit d'oublier le nom, Gottlieb Daimler, qui, après avoir fabriqué des moteurs à gaz, se mit de propos délibéré à créer un moteur extra léger et à grande vitesse. De 1882 à 1885, il se donna à ses recherches, et en 1885 il faisait circuler un tricycle actionné par un moteur à pétrole, puis, en 1886, un char à bancs mû de même.

Du jour où le moteur à pétrole a été installé à bord d'un véhicule roulant sur une route, l'automobilisme tel que nous le voyons régner en maître aujourd'hui était bel et bien créé, sous une forme fruste s'entend. Et c'est en vingt années seulement que la mise au point en a été menée à bien. Encore est-il nécessaire de se rappeler que la voiture automobile, la voiture à pétrole, demeura informe jusque vers 1890. Ce fut Levassor, dont le nom est devenu justement célèbre depuis lors, qui se mit en tête de trouver les principales dispositions mécaniques susceptibles de

donner une voiture à propulsion non animale, pouvant marcher sans se trouver arrêtée à chaque instant par une « panne ». Et quand on vit une voiture de ce genre faire sans accroc un parcours de 10 kilomètres, ce fut un véritable événement. Ce qui est bien remarquable, c'est que Levassor combina, non pas du premier coup, mais personnellement, ce qui devait être l'automobile moderne : moteur vertical à l'avant sous un capot, embrayage dans le volant permettant d'immobiliser la voiture tandis que le moteur continuait de tourner; changement de vitesse donnant le moyen de faire tourner les roues moins vite, quand il s'agit de monter une côte, et que, par suite, l'intensité du travail augmente, et donnant aussi la possibilité de marcher à une allure lente sans modifier celle du moteur; enfin, arbre transversal transmettant le mouvement de rotation aux roues et permettant, par un différentiel, à ces roues de tourner à des vitesses variables quand il s'agit de contourner une courbe. La voiture de Levassor avait, il est vrai, un châssis de bois, pratique dont on est à peu près complètement revenu.

C'est de ce premier type que sont sortis les autres, par des efforts persévérants sans doute, mais qui étaient étrangement facilités par les excellentes dispositions imaginées dès l'abord. Et les améliorations innombrables dont nous jouissons maintenant, qui étaient bien manifestes à la dernière Exposition du Grand-Palais, ont été amenées peu à peu par ces courses de vitesse, ces concours qui ont provoqué beaucoup de critiques, et qui, sans doute, n'étaient pas fort utiles par eux-mêmes, mais forçaient les constructeurs à lutter d'habileté dans les moindres détails. C'est en 1894 que commencèrent ces courses, qui ont d'ailleurs coûté bien cher aux constructeurs, tout en attirant puissamment l'attention sur le nouveau moyen de transport. A ce moment, ce que l'on ambitionnait, c'est que les voitures automobiles donnassent une allure de 12 kilomètres à l'heure. Depuis lors, les courses d'endurance ou de vitesse se sont succédé en grand nombre, et pour les longs parcours, par exemple, on a vu la vitesse moyenne passer de 21 kilomètres en 1894 à plus de 49 en 1899 et à 91 en 1901. Sur de courtes distances, et en considérant une voiture déjà lancée, on a pu obtenir des vitesses de déplacement de 100, 130 et parfois plus de 150 kilomètres. Ces dernières allures sont peu intéressantes au point de vue pratique, en ce sens qu'elles sont obtenues dans des conditions exceptionnelles, sur des pistes, et pour des parcours extrêmement réduits. Quoi qu'il en soit, ce sont bien les courses qui ont poussé à toutes les transformations réalisées, et c'est aux riches amateurs, aux gens de sport, clients

des débuts de l'industrie automobile, que l'on doit le magnifique développement de cette industrie, dont les avantages rejaillissent sur toute la collectivité. Exemple à donner en passant, et entre bien d'autres, de l'utilité sociale des gens riches.

Pour des yeux superficiels, on semblait, dans ces courses, ne poursuivre que la vitesse, et ne point contribuer, par conséquent, à améliorer de la sorte la voiture destinée aux transports ordinaires. Mais il faut se rendre compte que, pour arriver à faire marcher ces véhicules de course durant des heures et souvent des jours à des allures vertigineuses, il fallait obtenir un moteur léger sous forte puissance, particulièrement endurant, résistant aux chocs et aux vibrations, pour lequel un fonctionnement modéré ne serait ensuite qu'un jeu; il était essentiel de l'amener à peu consommer, pour que la voiture ait à renouveler moins souvent ses approvisionnements; il fallait le mettre à même de tourner des heures sans s'échauffer, c'est-à-dire en simplifier au maximum la conduite; il était indispensable que la direction et l'équilibre de l'automobile fussent aussi sûrs que possible, pour éviter les renversements pendant ces courses à toute vitesse. C'est pour satisfaire à tous ces desiderata que se sont faits ces efforts, qui nous donnent aujourd'hui un type d'automobile presque définitif, auquel il ne sera plus certainement apporté maintenant que des modifications toutes secondaires.

Jetons rapidement un coup d'œil sur la voiture automobile perfectionnée, telle que nous la possédons maintenant, telle qu'on la voit à l'Exposition actuelle, et en négligeant les détails qui seraient ici des hors-d'œuvre. Ce sera une façon de signaler les principales transformations qu'il a fallu apporter au type primitif, pour résoudre les diverses difficultés qui se présentaient dans la construction d'une voiture mécanique susceptible de remplacer avantageusement à tous égards nos véhicules à chevaux.

Avec cette voiture mécanique, on est bien loin des conditions particulièrement avantageuses de la locomotive, qui roule sans cahots sur une voie généralement rectiligne, ou au moins sans courbes raides, dirigée de façon absolue par le rail et à l'abri de tous les obstacles imprévus. Ici, il faut au contraire monter la machinerie sur une suspension élastique évitant les cahots au voyageur, et aussi au moteur, qui serait mis sans cela rapidement hors de service. Le pneumatique est venu amortir les secousses causées par les dénivellations de la voie suivie, et constituer une surface de roulement presque idéale. On sait, du reste, qu'il fait payer cher ses services, et nous aurons occasion de signaler les efforts que l'on fait pour s'en passer. Mais il faut aussi monter

le châssis sur des ressorts, et l'on a donné une grande flexibilité à ceux-ci; actuellement même on les a modifiés encore en les doublant, soit à l'arrière, soit à l'avant; et comme alors il fallait craindre que leur flexibilité ne donnât lieu à des balancements dangereux de ce châssis et de ce qu'il porte, on les a munis de sortes de petits freins qu'on appelle des amortisseurs, et qui ont pour but de modérer la violence de ces oscillations. D'autre part, on munit maintenant les voitures d'un frein transversal arrière, qui forme balancier entre les ressorts latéraux, et évite par suite les oscillations exagérées d'un bord sur l'autre. On comprend d'ailleurs que, marchant toujours à une allure beaucoup plus vive que la voiture à chevaux, comportant de plus un moteur qui prend appui sur son châssis pour transmettre le mouvement aux roues, et qui fait subir à ce châssis des efforts vraiment considérables, la nouvelle voiture devait posséder un cadre particulièrement résistant pour supporter le mécanisme encore bien plus que la caisse. Ce cadre, c'est le châssis, une des parties de l'automobile, qui a subi le plus de transformations, apparentes ou non. On a abandonné de façon presque absolue le châssis fait uniquement de bois : il présentait bien de l'élasticité, mais point assez de solidité pour résister aux vibrations, aux secousses et aussi aux efforts transmis du moteur aux roues; on a eu recours d'abord au bois armé, c'est-à-dire à des tôles placées parallèlement aux membrures de bois; on a cru aussi avoir trouvé ce qu'il y avait de meilleur en la matière sous la forme de ces tubes à la fois résistants et légers, qui ont permis la construction et fait le succès de cet admirable petit instrument de transport qu'on nomme la bicyclette. Mais on en est finalement arrivé, et l'on peut dire universellement, au châssis en tôle d'acier. Cette tôle est emboutie sous de puissantes presses *ad hoc*, et suivant des formes compliquées, si bien qu'on peut constituer un châssis d'éléments fort peu nombreux, en évitant les jonctions faites au moyen de rivets, de brasures, qui sont toujours des points de moindre résistance. Ce sont maintenant les usines métallurgiques qui fabriquent pour l'automobilisme ces châssis curieux, qui se présentent sous un aspect général à peu près uniforme, et ils répondent à tous les desiderata, offrant à la fois légèreté, résistance et élasticité.

Sur ce châssis, vient reposer la caisse, la carrosserie, qui peut être quelconque et au besoin interchangeable; mais c'est le châssis qui porte tous les organes mécaniques, en formant avec eux la partie essentielle de l'automobile. Comme toute la voiture est exposée à des oscillations, à des dénivellations de la route

qui déforment un peu l'ensemble, on a combiné un dispositif qui laisse toute la flexibilité voulue, et n'en transmet pas moins bien le mouvement du moteur aux roues : cela grâce à des arbres flexibles eux-mêmes, ce qu'on appelle des articulations à la cardan, et aussi à des chaînes qui vont passer sur les moyeux des roues, tout au moins sur des couronnes dentées montées autour de ces moyeux. A propos des roues, il est curieux de constater que l'on a complètement abandonné ces roues dites suspendues, dont les rayons sont constitués de fils d'acier, et qui sont pourtant une des raisons de succès de la bicyclette : ici, on a constaté que cette disposition ne permettait pas à la roue de résister aux efforts, particulièrement de torsion, qu'elle doit subir pour mouvoir un poids assez considérable. Et la pratique à peu près universelle recourt à des roues à moyeux métalliques où se montent des rayons de bois : exemple du rôle précieux que doit jouer encore le bois dans la technique moderne.

La direction a naturellement une grande importance dans un véhicule qui se déplace à vive allure : on a réussi à combiner de ces dispositifs qui donnent pleine satisfaction. Par la manœuvre d'une roue qu'il a devant lui, le conducteur mécanicien peut imprimer aisément aux roues avant les légères inclinaisons à droite ou à gauche qui sont nécessitées par les tournants. Notons que l'automobile commence à pouvoir tourner beaucoup plus court que jadis : pour cela, on a rétréci son châssis à l'avant, de façon à permettre aux roues directrices et avant de prendre une obliquité bien plus marquée, en se logeant partiellement sous le châssis : un peu comme cela se fait pour les voitures à chevaux, quoique ici nous ne retrouvions aucunement l'avant-train à cheville ouvrière caractéristique de la voiture ordinaire; cette disposition serait impossible dans la voiture mécanique, où les roues de devant sont poussées par les roues arrière motrices. On n'a pas pu pratiquement combiner des roues avant motrices, bien que cela paraisse plus logique et moins susceptible d'entraîner un renversement, ou tout au moins ce glissement latéral de la voiture automobile que l'on appelle un dérapage. Au reste, la stabilité de l'automobile est très grande maintenant; et, pour l'augmenter au moment où on lui permet de tourner plus rapidement, les constructeurs prennent l'habitude d'abaisser le châssis beaucoup plus près de terre, sauf vers l'arrière : le centre de gravité est abaissé lui-même dans des proportions énormes.

Comme de juste, le moteur n'a pas été l'organe où l'on a apporté le moins d'améliorations. Ce moteur est presque toujours placé à l'avant et verticalement, les cylindres étant eux-mêmes verticaux,

au contraire de ce qui se passe dans la locomotive. On a tout à fait abandonné les moteurs à 1 seul cylindre; et, après avoir commencé par adopter deux cylindres, on a voulu les multiplier de plus en plus pour obtenir du moteur un effort continu, en dépit de ce fonctionnement à quatre temps que nous avons expliqué d'un mot plus haut. On est ainsi arrivé aux engins à 6 et à 8 cylindres; aujourd'hui, et sauf pour les voitures de course qui ne nous intéressent pas ici, on se contente plus modestement de 4 cylindres, qui semblent suffisants pour donner toute régularité dans une voiture individuelle normale, dont toutes les autres applications industrielles et pratiques dérivent. De même, les 20 à 25 chevaux se tirent assez facilement des difficultés que l'on rencontre normalement sur les routes. Mille et un détails se sont successivement perfectionnés dans le moteur, pour lui donner fonctionnement sûr, doux, économique. Grâce à ce qu'on appelle la commande mécanique des soupapes qui laissent arriver le mélange carburé et explosif, ou qui, au contraire, ont charge d'évacuer les gaz résultant de l'explosion; grâce aux nouveaux carburateurs, autrement dit aux dispositifs qui ont pour mission de préparer le mélange de vapeurs d'essence et d'air à introduire dans les cylindres, le moteur actuel marche on peut dire sans aucun bruit, sans secousses, ni vibrations. La grande amélioration qui a été réalisée à ce point de vue, et il n'y a pas fort longtemps, a consisté à donner la possibilité d'envoyer plus ou moins de vapeurs carburées, à proportionner, en un mot, la quantité du mélange explosif introduite dans les cylindres suivant l'intensité de l'effort qu'on veut demander au moteur. C'est ce qu'on appelle la régulation progressive, mot aisé à comprendre même de ceux qui ne sont point des techniciens.

Si nous ajoutons que cette voiture devenue silencieuse et jouant en apparence la voiture électrique (non encore pratique du fait du poids et de la susceptibilité des accumulateurs), n'a besoin d'emporter avec elle que bien peu d'eau pour refroidir les cylindres où se font les explosions, cela grâce à son radiateur perfectionné où circule l'air de façon continue; si nous disons aussi que l'inflammation du mélange explosif se fait sûrement et simplement par étincelle électrique; que le moteur est aussi léger que souple, puisqu'on arrive à un poids de 3 à 6 kilos, au lieu des 30 kilos au moins par cheval qui s'imposent pour les moteurs à vapeur les plus légers de l'industrie et de la navigation; si nous rappelons que le conducteur peut, de son siège et au moyen de quelques leviers ou pédales, faire varier la vitesse ou l'alimentation, diriger le véhicule, l'arrêter de façon presque instantanée,

reculer doucement, etc.; on ne s'étonnera pas que nous tenions l'automobile comme une des merveilles de la mécanique moderne. Et cela explique à la fois l'enthousiasme qu'excite la voiture automobile, son extension un peu partout, et aussi les nouvelles applications que l'on a trouvées pour cet instrument de transport, et pour l'admirable petit moteur qui est son organe essentiel. Sans doute, comme nous le verrons, les automobiles de chemins de fer, les embarcations automobiles, même les camions et omnibus, ou les engins automobiles créés pour l'agriculture, ont nécessité des études et des essais quelque peu spéciaux; mais tous, uniformément, ils procèdent de la voiture automobile que nous avons vue, en 1894, faire le trajet de Paris à Rouen; et c'est à celle-ci que nous devons l'expansion actuelle, et que nous devrons la généralisation, bien plus complète encore dans l'avenir, de l'automobilisme.

Il est vraisemblable que la voiture de transport individuel ne se modifiera plus de façon importante. Ce qu'il faut cependant, c'est que les dépenses d'un véhicule automobile diminuent sensiblement, pour que ce moyen de transport se trouve à la portée d'un plus grand nombre de gens, nous aurions presque envie de dire de tout le monde, si cette formule n'était pas un peu trop absolue. Et pour cela il est indispensable tout à la fois qu'on diminue un chapitre très élevé du budget des dépenses, celui des pneumatiques, et que le prix de premier établissement, c'est-à-dire d'achat du véhicule, soit abaissé lui-même dans des proportions sérieuses.

A ce dernier égard, il s'est accusé une transformation heureuse dans l'industrie automobile. Non pas que celle-ci se mette plus que par le passé à fabriquer les voiturettes, les voitures légères et de petites dimensions qu'on pourrait établir à meilleur compte : il semblerait plutôt qu'un mouvement en sens inverse se dessine, et que l'on craint de ne pas pouvoir construire, dans des tailles réduites, des voitures comportant toutes les pièces mécaniques nécessaires à un bon fonctionnement. Mais la concurrence aidant, les prix de vente ont diminué considérablement : on travaille par séries, et le prix unitaire s'en peut ressentir sans que le constructeur soit forcé de rogner par trop sur les bénéfices qui doivent couvrir et ses travaux antérieurs et la valeur ou les redevances des brevets, etc. De plus, la fabrication des essieux, des châssis et de bien d'autres pièces, par de grosses usines métallurgiques qui produisent avec un outillage perfectionné pour les divers constructeurs spéciaux, suivant leurs besoins particuliers, vient encore diminuer les frais de confection de chaque voiture. La

crise qui sévit actuellement amènera encore bien davantage l'industrie à poursuivre la clientèle relativement modeste.

Pour ce qui est des dépenses courantes de celui qui se sert d'une automobile, elles commencent à être beaucoup plus raisonnables, l'amortissement et l'intérêt du capital engagé ayant diminué par suite de ce que nous venons de dire. La consommation d'essence, par exemple, peut descendre à 9 litres par 100 kilomètres, autrement dit moins d'un décilitre par kilomètre; et cela ne fait pas beaucoup comme valeur pécuniaire, en dépit des droits protecteurs qui montent le prix des pétroles en France. Si nous supposons une voiture marchant à peu près toute la journée, comme un de ces fiacres qui circulent maintenant dans Paris (il est vrai, sur des chemins faciles), la consommation d'essence ne représente certainement pas plus de 6 fr. 50 par jour. Il est vrai qu'il y a des dépenses dont il faut faire état, et qui sont pour ainsi dire d'autant plus sensibles que la voiture sert moins régulièrement : de ce nombre sont les frais d'amortissement, qui atteindront de 6 à 8 francs pour une automobile n'ayant pourtant pas coûté plus de 7000 à 8000 francs; il y a aussi l'entretien et les réparations : ce chapitre a diminué notablement avec les perfectionnements de la construction, et il est du reste moins sensible quand la voiture marche peu; pour des parcours quotidiens un peu importants, on dépense bien vite 2 francs par jour. Mais la dépense énorme encore, c'est le pneumatique, qui coûte en moyenne 10 centimes par kilomètre parcouru : c'est-à-dire que, quotidiennement, il entraînerait des frais autrement élevés que ceux de l'essence, pour une voiture comme celle dont nous parlions à l'instant et qui couvrirait quelque 120 à 150 kilomètres par jour, dans des conditions, il est vrai, peu fatigantes pour les bandages.

C'est là qu'une transformation s'impose, en faveur des bourses modestes qui veulent tirer parti de l'automobile, sans recourir aux vitesses très grandes pour lesquelles le pneumatique paraît indispensable. On a adopté à peu près universellement le caoutchouc plein pour ces omnibus dont nous allons parler, et à plus forte raison pour les camions; maintenant, il faut combiner une automobile pour transports individuels se contentant de marcher à une allure maxima de 15 kilomètres, couvrant dans sa journée une trentaine de kilomètres, mais, par contre, ne ruinant pas son propriétaire en pneumatiques, et ne revenant pas, tout compris, à plus de 25 centimes du kilomètre parcouru, comme le fait une voiture à un cheval. Ce sera sans doute une automobile différente de cette merveille de mécanique que nous possédons maintenant;

mais elle ne la supplantera pas, elle répondra aux besoins d'une autre clientèle, et son apparition amènera une nouvelle expansion de cet automobilisme déjà triomphant à l'heure actuelle.

Du moment où la propulsion mécanique s'annonçait avantageuse, il était tout naturel de songer à l'appliquer partout où le cheval était mis à contribution comme bête de trait, et l'on a eu la pensée logique de délivrer cet animal du métier extrêmement pénible que lui impose le service des voitures de place, des fiacres, dans les grandes villes.

A la suite de certains échecs retentissants, on a cru d'abord que l'automobile ne pourrait pas s'accommoder à cette industrie toute spéciale. Le fait est qu'à Paris, une des grandes compagnies de voitures s'était mis en tête de lancer des centaines de fiacres automobiles, alors que la voiture mécanique était encore dans l'enfance : elle avait été poussée dans cette voie par suite des dépenses énormes et des inconvénients divers qu'entraîne la traction animale dans une agglomération importante. Pour comble, on s'était adressé à l'électricité comme force motrice : sans doute a-t-elle fait ses preuves quand elle est produite dans une station centrale et distribuée à l'aide d'un conducteur; mais ici il était indispensable de recourir uniquement à l'accumulateur. Et les tentatives faites sur des tramways, dans des conditions favorables, puisque les secousses sont évitées en grande partie, avaient montré que la méthode est coûteuse, les accumulateurs alourdissant énormément la voiture, et représentant, en outre, un capital d'établissement très élevé dont l'amortissement doit se faire très vite. Aussi les fiacres électriques durent-ils être abandonnés rapidement; l'immense usine de chargement des batteries électriques, les remises, les machines productrices de courant, les ateliers de réparation, les pistes d'apprentissage et tout le reste devinrent brusquement des non-valeurs. Un échec de ce genre, dû à l'application irraisonnée d'une idée qui n'est pas encore mûre, refroidit les enthousiasmes pour longtemps.

Néanmoins, le fiacre automobile ne pouvait manquer de tenter d'autres esprits entreprenants, du jour où la voiture automobile et à moteur tonnant (encore bien plus qu'à moteur électrique) est devenue réellement pratique. Et aujourd'hui, à Paris aussi bien qu'à Londres, on voit se multiplier rapidement les fiacres automobiles, à proprement parler les fiacres à pétrole. A Paris, le tarif de ces voitures rapides et parfaitement confortables n'est que d'un tiers plus élevé que celui des fiacres à chevaux; et cette majoration est bien compensée par la plus grande vitesse qu'assurent ces véhicules nouveaux.

Certainement, les fiacres automobiles sont dans une situation temporairement fort avantageuse. Au fur et à mesure que ces voitures de place se multiplieront, elles seront obligées de tenir compte des heures inoccupées, et la recette pourra en baisser un peu; mais on trouvera moyen de diminuer certains frais, et le résultat ne pourra pas manquer d'être satisfaisant. En somme, la place de l'automobilisme dans la circulation, ou plutôt dans les transports individuels des grandes villes, est belle et bien conquise.

En est-il de même pour les transports en commun, autrement dit pour les services d'omnibus dont le rôle ne disparaît aucunement, en dépit de la multiplication des chemins de fer métropolitains et des tramways mécaniques et électriques? Ici aussi on a fait des écoles; mais ceux qui se sont lancés un peu imprudemment dans l'adoption des omnibus automobiles alors qu'on ne possédait pas encore des connaissances très avancées en automobilisme, ont travaillé pour la collectivité : ce sont des expériences de ce genre qui font avancer l'industrie, en lui permettant de connaître exactement les défauts des premiers mécanismes construits, et la direction où l'on doit chercher les améliorations. A la vérité, on ne peut pas considérer que l'on soit complètement sorti de la période préparatoire en la matière : on reproche encore aux omnibus circulant dans les rues de Paris ou de Londres, de faire trop de bruit, de causer trop de secousses aux voyageurs et au moteur, de ne pas avoir toujours une puissance suffisante pour triompher des difficultés qui peuvent se présenter. Il faudra donc réformer bien des omnibus mis en service et les remplacer par de plus perfectionnés; mais ceux-là mêmes qui roulent à l'heure actuelle font honneur à l'automobilisme, et, il y a quelques années, jamais on ne se serait figuré que si rapidement des voitures mécaniques circuleraient en grand nombre dans les rues des grandes villes, à la place des anciens omnibus à chevaux, ou en concurrence avec eux.

Quand nous disons en grand nombre, nous visons particulièrement ce qui se passe à Londres. A Paris cependant, après avoir commencé par une seule ligne, la Compagnie générale des omnibus, que la nécessité a réveillée de ce long sommeil dans lequel l'avait plongée le monopole, a déjà adopté la propulsion mécanique pour d'autres parcours; elle a même (détail bien typique) rétabli avec ce moyen de transport nouveau un service qu'elle avait supprimé à cause de la concurrence du Métropolitain. Elle peut offrir aux voyageurs des départs, pour ainsi dire, constants, — ce qui est l'idéal en matière de circulation urbaine,

— sans se heurter à des dépenses de cavalerie prohibitives; les voyageurs se pressent pour prendre place dans ces véhicules qui les transportent rapidement à destination. Il n'en fallait pas moins pour convaincre la vieille Compagnie et son personnel directeur qu'on fait naître le trafic en offrant des moyens de transport véritablement pratiques. Et le fait est que, en une semaine, un autobus, comme on dit maintenant, assure une recette qui est environ deux fois et demie la recette correspondante d'un omnibus à chevaux faisant même service. Qu'on ne s'étonne pas après cela, si certains constructeurs de véhicules à vapeur proposent au Conseil municipal de créer dans Paris un immense réseau de voitures mécaniques pour transports en commun.

Si le véhicule mécanique est tout indiqué dans les grandes agglomérations, où la clientèle est abondante et les déplacements fréquents, il ne s'ensuit point qu'il ne puisse rendre des services dans les relations interurbaines et à la campagne, à titre de correspondances de chemins de fer, ou pour remplacer les lignes de tramways ou de chemins de fer légers qu'on serait tenté de vouloir établir. En 1867, à une époque où la voiture mécanique (qui n'était que la voiture à vapeur) était loin de l'automobile telle que nous la possédons, un écrivain célèbre, Maxime du Camp, signalait, à la suite de l'Exposition dont il rendait compte, ce qu'il appelait les messageries à vapeur comme un puissant auxiliaire pour les chemins de fer, « remplaçant les troisième et quatrième réseaux des voies ferrées, qu'on ne peut établir en raison des pertes certaines que la construction et l'exploitation feraient subir aux capitaux engagés ». On sait du reste que, les intérêts électoraux aidant, une bonne partie des lignes qu'il visait ont été construites en France, et qu'elles ne rendent effectivement à peu près rien. De plus, des tramways et des chemins de fer d'intérêt local ont été établis qui ne sont pas toujours beaucoup mieux partagés. Mais il reste encore bien des lignes plus ou moins utiles, qui sont vaguement classées par l'Administration ou qui ont fait l'objet de vœux de la part de conseils locaux; et il serait fort économique de pouvoir satisfaire aux désirs exprimés et aux besoins modestes existants, par des services d'omnibus, de diligence automobiles, transportant voyageurs et marchandises, ou au moins messageries, moyennant l'engagement de capitaux qui trouveraient toute leur rémunération dans les recettes de l'exploitation. Il existe d'ailleurs un peu partout des services de correspondances faits par des voitures ordinaires, qui relient les gares de chemins de fer à des localités non directement desservies; et il faut bien reconnaître que, si ces services valent mieux que

l'isolement absolu, ils sont lents et peu confortables tout en revenant assez cher.

Des omnibus automobiles appropriés à la circulation sur les routes de campagne, complétés au besoin par des camions, pourraient répondre à ces desiderata ; et dès maintenant le mouvement est donné et le succès commence de répondre aux tentatives faites. En Angleterre, par exemple, une série de grandes compagnies de chemins de fer, en dehors de toute intromission de l'Etat, désireuses de satisfaire leur clientèle et d'attirer à elles tout le trafic possible, d'en créer même par les facilités offertes, ont mis en circulation bon nombre d'automobiles. Certaines d'entre elles ont plus d'une trentaine de services de ce genre, ce qui prouve bien que le véhicule mécanique peut répondre aux besoins spéciaux dont il s'agit, quoiqu'il soit encore susceptible d'améliorations pour cette nature un peu particulière de transports.

Il est bien sûr que l'installation d'un tramway électrique serait plus avantageuse, nous entendons moins coûteuse d'exploitation à services rendus égaux, s'il s'agissait d'assurer des départs très fréquents supposant un trafic intense; mais ce n'est pas le cas pour les correspondances de chemins de fer et pour les services à trafic modeste qu'on pourrait appeler de diligences.

Des expériences très concluantes ont été faites maintenant en France, qui prouvent commercialement et pratiquement que l'automobilisme est à même de suppléer effectivement aux vides que laissent entre elles les mailles du réseau ferré de notre territoire. Nous trouvons le meilleur exemple de ce genre dans la Seine-Inférieure. Une société de Messageries automobiles s'est fondée, qui doit exploiter à l'heure actuelle un réseau de près de 500 kilomètres de développement; elle a naturellement fait quelques écoles dans les débuts de son entreprise, et c'est ainsi qu'elle a dû abandonner les voitures beaucoup trop lourdes qu'elle utilisait d'abord, pour en venir à des véhicules légers, recevant néanmoins une douzaine de voyageurs et 250 kilos de bagages ou messageries; de la sorte, elle a pu rendre les départs plus fréquents, ce qui attire toujours la clientèle, et faire marcher ses voitures à une allure de 25 à 30 kilomètres à l'heure; c'est la vitesse de la plupart des chemins de fer régionaux. Détail assez amusant à relever, pour montrer comment nos compagnies de chemins de fer savent souvent mal tirer parti des lignes qu'elles ont coûteusement construites : c'est que l'entreprise d'omnibus automobiles en question assure les relations d'Etretat au Havre en moitié moins de temps que la voie ferrée. A la vérité, le but de cette entreprise d'automobilisme n'est pas de faire concurrence

au chemin de fer, là où celui-ci dessert directement la circulation, mais bien de compléter les voies ferrées, d'établir des relations faciles là où elles étaient demeurées à peu près impossibles jusqu'ici. Sans faire appel aux subventions de l'Etat, cette Compagnie automobile a rencontré le succès, et elle possède maintenant des lignes régulières rayonnant du Havre sur Etretat, sur Lillebonne par Saint-Romain, sur Tancarville par Harfleur; de Lillebonne et de Tancarville, des omnibus continuent jusqu'à Quillebœuf et Pont-Audemer en traversant la Seine en bac, dans cette région où les ingénieurs de l'Etat étudient l'établissement de communications depuis plus de trente années, sans aboutir à rien. Les services nouveaux de la Compagnie en question doivent atteindre aujourd'hui Trouville et Beuzeval, Lisieux, Bernay, Elbeuf, Yvetot. On emploiera des petits omnibus faisant quotidiennement des parcours de près de 200 kilomètres; ils dépensent 50 francs par jour tout compris; le tarif des voyageurs est fixé à 10 centimes par kilomètre, ce qui ne semble pas exagéré et ne l'est pas en réalité, puisque, en 3 années seulement, de 1903 à 1905, les recettes avaient triplé. A noter que tous les omnibus sont maintenant à pétrole, ils donnent de bien meilleurs résultats que les omnibus à vapeur; la Compagnie ne transporte pas les grosses marchandises. En cette matière, il y a sans doute encore des progrès à faire, en dépit du nombre énorme de camions que l'on voit dans les Salons de l'Automobile; mais il est impossible qu'on ne résolve pas cette partie du problème tout aussi bien que les autres.

Cependant, en ce qui concerne les gros transports, et en particulier les transports agricoles, bien des gens demeurent encore incrédules vis-à-vis de l'automobilisme. Le roulage proprement dit n'a pas à faire grandement appel à la propulsion mécanique, tout simplement parce que cette industrie a perdu presque toute son importance à la suite de la multiplication des voies ferrées; néanmoins les tentatives se poursuivent. Nous ne parlons pas des combinaisons, plus séduisantes en apparence qu'en réalité, comme les divers tracteurs lancés successivement, et le fameux train Renard, dont le rendement pratique ne peut pas répondre aux avantages apparents. Mais il est certain que si les grosses voitures de livraisons réussissent, on adaptera facilement leur mécanisme aux transports du roulage proprement dit.

A la vérité, la plupart des véhicules qui circulent maintenant sur nos routes pour effectuer des charrois, appartiennent à des exploitations agricoles : et songer à leur substituer des véhicules mécaniques, c'est en somme envisager l'introduction de l'automo-

bilisme en agriculture. Nous devons bien reconnaître tout de suite que, dans ce domaine, les succès de l'automobilisme sont loin d'être aussi caractéristiques que dans les autres.

A cela il y a des raisons que nous allons exposer sommairement. Ce n'est certes pas que les efforts des inventeurs et des constructeurs ne se soient portés dans cette voie; et l'on peut même dire que, dans l'enthousiasme des débuts de l'automobilisme, on voyait déjà tous les procédés agricoles révolutionnés par la commande mécanique. Des maisons connues dans l'industrie des machines agricoles ont construit des faucheuses automobiles notamment; et les expositions, en Angleterre au moins autant qu'en France, voient régulièrement des appareils automobiles de toute sorte destinés aux divers travaux de la ferme. Il est bien certain que le cheval (encore plus que le bœuf) qui est maintenant le vrai moteur agricole, a offert des avantages précieux sur l'emploi exclusif de la force humaine pour les travaux de la terre, et nous n'avons pas besoin de matérialiser par des chiffres ces avantages. Mais il est sûr également que le moteur animé, même sous la forme équine, est inférieur comme rendement au moteur mécanique. Pour le prouver, nous n'aurions qu'à considérer un attelage de 5 chevaux tirant pour produire un effort en commun : ils n'arrivent plus à donner que les 3/4 à peine du travail cumulé des 5 bêtes supposées travaillant isolément. Ils se contrarient dans leurs efforts, et il se produit un véritable gaspillage. Avec le moteur mécanique ce serait plutôt le contraire, les moteurs puissants ayant un meilleur rendement que les moteurs modestes. Il faut dire aussi qu'on ne peut pas demander une allure rapide à un tracteur animal, sans réduire dans des proportions énormes l'intensité de son travail.

Ce qui parle encore éloquemment en faveur de l'adoption du machinisme en agriculture, ce sont les excellents résultats pécuniaires donnés par les appareils automobiles utilisés au labourage, par exemple à la moisson, etc. (car on en possède maintenant de bien établis). Le professeur anglais Scott a expérimenté le tracteur construit par lui en l'attelant devant une charrue : il a fait de la sorte, en un jour, le travail qui aurait demandé six jours à un attelage de deux chevaux; le labourage de 1 hectare revient, dans ces conditions, à moins de 13 francs, tout compris, amortissement et intérêt du capital engagé, salaires, etc., alors que la dépense correspondante serait de plus de 30 francs avec une charrue tirée par des chevaux. De son côté, la maison anglaise Ivel, qui a voulu amener les agriculteurs à l'automobilisme, est arrivée à un résultat à peu près comparable pour le labourage;

quant au moissonnage à l'aide d'une moissonneuse lieuse, il revient à 5 fr. 50 de l'hectare. Ce sont des données obtenues dans les meilleures conditions possibles, mais avec toute vraisemblance. Et pourtant on ne voit pas que les agriculteurs se laissent beaucoup tenter encore, en aucun pays, par cette substitution des méthodes nouvelles aux anciennes traditions.

Leurs hésitations s'expliquent : tout simplement parce que le cheval est un collaborateur précieux qui s'adapte à toutes les besognes, et que l'on fait passer instantanément de la charrue à la faucheuse ou à la charrette, en l'attelant même souvent au char-à-bancs. Et il est manifeste qu'une ferme ordinaire ne peut pas faire la dépense de machines agricoles diverses comportant chacune son moteur particulier : car ce serait une immobilisation considérable de capitaux. Aussi, les constructeurs avisés se sont-ils lancés, comme le professeur Scott, dans la voie du « tracteur », qu'on attelle aussi bien devant un camion que devant une moissonneuse ou une charrue; et quand il n'y a plus rien à traîner, on débraye le moteur de la commande des roues, pour lui faire actionner une poulie placée sur le côté du véhicule; et on aura une petite station fixe de force motrice, permettant d'actionner les hache-pailles, coupe-racines, barattes ou écrémeuses, dont les services sont si précieux à la ferme. C'est évidemment dans cette voie que l'on doit chercher à résoudre le problème de l'automobilisme agricole, et nous avons confiance qu'on trouvera assez rapidement la solu ion.

Partout où, pour l'instant, on recourt au cheval pour tirer des charges, on peut admettre qu'un jour la traction mécanique jouera un rôle de premier ordre. Et sans vouloir prétendre que, avant peu de temps, le cheval devienne inutile comme bête de trait, il est aisé de constater que l'automobilisme envahit petit à petit tout son domaine. On a vu paraître dans les rues des grandes villes des tonneaux d'arrosage ou des balayeuses automobiles, et des expériences poursuivies en Angleterre prouvent que cette substitution est pécuniairement et matériellement avantageuse, là au moins où les municipalités ont une grande étendue de voies publiques à entretenir. A un tout autre égard, en matière militaire, l'automobilisme fait parler de lui. Il n'est plus rare de voir dans les manœuvres les officiers généraux être transportés en voitures automobiles individuelles; et, bien que ce soit encore un rêve de l'avenir, on ne sourit plus trop à la pensée de véhicules transportant rapidement des détachements d'hommes avec armes et bagages. On a essayé aussi de monter des bouches à feu légères, plus exactement des mitrailleuses, sur des voitures

automobiles blindées, de manière à ce que les servants et la pièce, comme le mécanisme, soient protégés du tir de l'ennemi. Nous n'avons besoin que de rappeler d'un mot le véhicule mécanique et militaire de ce genre qu'on a vu à un Salon antérieur de l'automobile. Nous ajouterons que les mêmes préoccupations se font jour dans divers pays, particulièrement en Angleterre. Enfin, ce qui est bien typique, sans qu'on en puisse conclure que les chevaux vont être bannis tout de suite des équipages d'artillerie, c'est que le Portugal, pour son compte, possède une batterie de quatre obusiers qui est à traction automobile : les canons sont attelés à la suite derrière un tracteur commun, qui porte toutes les munitions et les canonniers. Ce tracteur, dans les fortes rampes, pour la mise en batterie sur les terrains très difficiles, tire les canons à lui successivement, au moyen d'un câble et d'un treuil disposé sur le chariot, et que peut commander le moteur automobile.

Au point de vue militaire, nous pourrions encore signaler la mise en essai dans de nombreuses armées, de fourgons régimentaires à commande mécanique; mais les difficultés sont à peu près identiques à celles qui se présentent pour le camionnage ordinaire sur routes.

Nous avons suffisamment montré que ce qui caractérise réellement l'automobilisme, c'est le moteur automobile, moteur léger, de grande puissance sous faible volume et faible poids, de conduite comme d'alimentation simple. Et l'on ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de nous voir parler ici de la navigation automobile. A la rigueur, on pourrait dire que l'automobilisme nautique existe depuis que le moteur à vapeur a pris place sur un bateau; mais le moteur à vapeur ne présente pas, sauf des exceptions qui semblent ne pas faire fortune même pour les voitures, les qualités que nous venons d'énumérer pour le moteur automobile. Et le fait que les canots et petites embarcations à vapeur que l'on utilisait jusqu'à présent dans la marine de guerre et dans la navigation de plaisance, étaient d'un usage peu commode, d'un emploi coûteux. Le moteur tonnant donne de tout autres résultats, et c'est pour cela qu'on le voit s'installer à bords des bateaux de pêche tout aussi bien que de chalands, et naturellement aussi d'embarcations de promenade, pour lesquels on avait toujours reculé devant l'emploi de la vapeur comme force motrice.

C'est surtout au point de vue de la navigation de plaisance que les efforts les plus retentissants ont été faits. Grâce aux courses et concours que l'on a organisés à maintes reprises, il se passe

ici ce qui s'est produit pour les véhicules automobiles, et les préoccupations en apparence superficielles auxquelles on semble obéir, nous mènent de même vers les perfectionnements les plus intéressants et les plus précieux. C'est ainsi que, dès maintenant, on est arrivé à de vraies merveilles comme vitesse et légèreté, en construisant des canots automobiles qui ne semblent pourtant que des jouets d'enfants. Les petits moteurs à explosions qu'on installe dans ces coques très légères, tournent à toute allure sans disjoindre celles-ci, et ne pèsent que 6 kilos, parfois 3 kilos par cheval-vapeur, alors que les moteurs à vapeur les plus perfectionnés, et bien plus susceptibles, ne descendent pas au-dessous du poids de 30 kilogs par cheval-vapeur. Les embarcations automobiles marchent à une telle allure, en dépit de leur petitesse, que si un paquebot comme cet immense transatlantique qu'on nomme le *Deutschland* pouvait pratiquement jouir des mêmes avantages, il filerait à une vitesse folle de 200 kilomètres à l'heure!

Cette question de la navigation automobile mériterait de longs développements, que nous ne pouvons lui donner dans cette étude déjà trop étendue. Dès maintenant on sait, malheureusement plus à l'étranger qu'en France, tirer parti pratiquement des avantages de ce mode de propulsion, qui ne nécessite ni une chaudière difficile et dangereuse à conduire, ni un personnel spécial et coûteux. C'est ainsi qu'une compagnie de navigation du lac de Constance, une autre du lac Léman, certaines entreprises de transport en Russie, font usage de chalands divers dont la propulsion est assurée par un moteur à explosions actionnant une hélice. Certaines difficultés se présentaient d'abord dans cette commande mécanique, parce que le moteur tonnant n'est pas susceptible de renversement de marche comme le moteur à vapeur; mais des dispositifs ont été imaginés aujourd'hui qui permettent de remédier à cet inconvénient. Nous avons déjà fait pressentir que l'automobilisme s'introduit même à bord des barques de pêche modestes, pour lesquelles il ne fallait pas songer aux complications et surtout aux dépenses d'une machine à vapeur. Un de nos collègues de la Société des ingénieurs civils s'est fait en France l'apôtre de cette transformation; et voici qu'on compte sur nos côtes quelques bateaux dont les déplacements pendant la pêche ou le retour au port avec le poisson capturé sont rendus étrangement plus rapides, grâce à la propulsion mécanique; leur sécurité est naturellement bien supérieure à ce qu'elle était quand ils se trouvaient soumis à tous les caprices du vent. Mais si l'on veut voir ce que peut donner

le moteur automobile dans cet ordre d'idées, il faut parcourir les pays scandinaves, où un nombre déjà considérable de patrons bien modestes et peu fortunés, avec leurs équipages et collaborateurs, tirent parti de façon absolument courante de cette application de l'automobilisme. On a combiné des moteurs robustes, consommant des huiles lampantes, ne pouvant point créer de dangers d'incendie à bord; un de ces moteurs peut s'installer sur un bateau de pêche non construit pourtant dans ce but, et lui imprimer sans peine, moyennant une faible dépense, une allure d'au moins 5 nœuds, qui suffit parfaitement à l'industrie de la pêche et aux voyages à faible distance que doivent faire les embarcations de cette sorte. Le moteur, même pour une puissance de 20 chevaux, n'occupe qu'un espace de $2^{m},50$ sur autant de largeur, et ne gêne point l'emmagasinement du poisson à bord. Et c'est l'homme de barre demeuré sur le pont qui, au moyen d'un levier ou deux, conduit, arrête le moteur, et par suite l'hélice propulsive du bateau. Le pêcheur voit sa sécurité étrangement augmentée, et ses efforts deviennent bien plus profitables.

En commençant cette étude, nous n'avons pas eu l'ambition d'épuiser la question, et nous ne pouvons, en fait, qu'effleurer les applications déjà plus ou moins complètes qu'a reçues l'automobilisme. Mais il en est une que nous devons signaler encore; ses conséquences peuvent être assez importantes pour modifier considérablement et dans un sens des plus heureux, l'exploitation de nos voies ferrées, tant que la traction électrique ne se généralisera pas tout au moins. Nous voulons parler des automobiles de chemins de fer.

Quelques enthousiastes de la voiture automobile ont prétendu qu'elle tuerait le chemin de fer, sous prétexte que, dans des courses célèbres, des véhicules de ce genre avaient effectué des parcours en moins de temps qu'il n'en faut pour faire le même trajet par chemin de fer. Sans insister sur la folie de songer à remplacer ainsi les transports par chemin de fer, nous ferons seulement remarquer que la voiture de course, pour arriver à pareil résultat, exige une puissance motrice presque suffisante pour mettre en mouvement tout un train, alors qu'elle ne transporte que deux personnes au plus; il y a donc là une véritable dilapidation de force motrice, tout uniment parce qu'on n'utilise pas cette surface de roulement admirable que constitue le rail. Or, l'automobilisme sur voies ferrées a précisément pour objet de tirer parti tout à la fois, des avantages du moteur automobile et de la facilité de circulation que donne la voie de fer. Il suffit pour

cela de munir un wagon d'un moteur du type automobile, soit à vapeur, soit à pétrole; nous devons dire tout de suite qu'ici l'on semble pour l'instant préférer la vapeur, mais le pétrole n'a point dit son dernier mot. Ce wagon peut former à lui seul l'équivalent de tout un convoi, puisqu'il comporte des compartiments de deux classes au moins et un compartiment à bagages; à la rigueur, il pourra remorquer derrière lui un autre wagon, s'il y a abondance de voyageurs. Mais, en tout état de cause, on voit qu'il est à même de remplacer ces trains formés de plusieurs voitures aux trois quarts vides que tirent une locomotive, et qui circulent deux ou trois fois par jour sur les lignes ferrées secondaires où les compagnies se tiennent dans les strictes limites du cahier des charges; le trafic est très faible, d'autant plus du reste que les trains sont rares, et pourtant les dépenses d'exploitation sont fort élevées, parce que la composition d'un train, le fonctionnement d'une locomotive, ses dépenses de combustible, de personnel, etc., sont hors de proportion avec le nombre de voyageurs transportés et avec les recettes effectuées. L'automobile de chemin de fer a justement pour effet de ne pas employer une force motrice hors de proportion avec les besoins; elle rend possible la constitution d'un train quasi minuscule, sans aucune dilapidation de puissance et de combustible. Ajoutons qu'on a compris qu'elle peut rendre d'autres services. Normalement, sur les grandes lignes, les petites stations ne sont desservies que par des trains omnibus venant d'un des points terminus avec une lenteur désespérante, et stationnant partout; ces stations ne peuvent tirer aucun parti des express et des rapides; les voyageurs qui auraient pris ceux-ci et qui seraient descendus au dernier point d'arrêt important avant la petite gare où ils veulent se rendre, ne trouveraient le plus ordinairement pour s'y transporter, que le train omnibus même venant de la tête de ligne, et qu'ils ont à attendre généralement plusieurs heures. Avec l'automobile, on peut supprimer les trains omnibus desservant de bout en bout une longue ligne; la voiture automobile fera la navette entre les points d'arrêt des express ou des rapides, s'arrêtant aux stations intermédiaires, constituant des petits convois vraiment d'intérêt local, qui s'intercaleront entre le passage des trains de long parcours. Et cela sans que la création de ces services, susceptibles seulement de transporter un nombre assez faible de personnes, entraîne des dépenses exagérées.

Qu'on remarque bien que nous ne sommes point là dans le domaine des projets. Les Compagnies françaises, qui avaient essayé de l'automobilisme alors que les constructeurs ne pou-

vaient pas encore mettre à leur disposition des véhicules vraiment pratiques, ont fait des écoles; mais maintenant elles reviennent à cette application si intéressante, en particulier le P.-L.-M. et l'Orléans, et sous les deux formes que nous avons indiquées. On trouvera portés, sur l'Indicateur des Chemins de fer, ces trains automobiles. Sur des lignes « électorales » dont les frais d'exploitation étaient démesurés, où l'exploitant était obligé de ne mettre que bien peu de trains en circulation, les dépenses par train-kilomètre diminuent d'au moins un tiers, sinon davantage; et l'exploitant peut créer des trains nouveaux en satisfaisant la clientèle, en l'amenant à voyager plus souvent et à augmenter, par suite, les recettes brutes autant que les recettes nettes. D'autre part, tel petit village de la vallée de la Loire, par exemple, se voit rapproché de Paris, du fait qu'un convoi automobile lui donne correspondance pour un rapide.

Et ce qui se fait en France, nous le retrouvons sur une bien plus vaste échelle en Angleterre. D'ailleurs, dans tous les pays du monde, pour ainsi dire, Argentine ou Inde, Cap de Bonne-Espérance ou États-Unis, Allemagne ou Autriche, on se met à construire ou à utiliser des automobiles de chemins de fer, pour abaisser les dépenses d'exploitation et multiplier les convois, au grand bénéfice du voyageur. En Grande-Bretagne, on a étudié le problème avec méthode, et des services automobiles fonctionnent depuis assez longtemps pour qu'on ait pu mettre en évidence les avantages qu'ils procurent. On a constaté que le kilomètre parcouru par un convoi de ce genre coûte le tiers de ce qu'il coûtait avec un train, si léger qu'il fût; de la sorte, la Compagnie se trouve en grand bénéfice là où elle était en perte, et elle est assurée qu'une multiplication des convois ne peut que lui valoir des recettes nettes plus importantes.

Ce n'est pas là un des moindres triomphes de l'automobilisme, on le pressent aisément. Et tout ce que nous avons dit de cet automobilisme né d'hier, montre que cette forme spéciale du machinisme transforme déjà l'industrie et la vie moderne, et que, dans un avenir assez prochain, ses conséquences seront encore bien autres

Daniel Bellet,
Professeur à l'École libre des Sciences politiques de Paris.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Projet d'une exposition universelle à Paris. — L'abus des expositions mondiales. — Les dépenses somptuaires et improductives. — II. Les réformes financières et la méthode expérimentale. — Comment doivent procéder les agents du fisc? — III. La hausse du taux de l'intérêt et la joie des rentiers. — IV. Le Congrès des « ouvriers allemands » à Berlin. — V. L'assemblée des anarchistes à Amsterdam. — VI. La dernière grève de Milan. — Enquête personnelle. — VII. Nouvel échec d'une expérience communiste. — VIII. La rentrée des universités. — La vie intellectuelle des étudiants. — La science conduit-elle aux œuvres sociales ?

I

Lorsqu'au lendemain de l'exposition universelle de 1900, les Parisiens reprirent leur vie accoutumée, la joie fut générale et profonde. Enfin la foire mondiale était finie! Certes l'exposition avait été brillante et très visitée; mais avait-elle enregistré de sérieux progrès depuis 1889? Laissait-elle aux générations futures quelque œuvre durable? Une ville avait été édifiée avec ses palais et ses hôtels, qui bientôt tombaient sous la pioche des démolisseurs, était-ce raisonnable? Tant de millions dépensés pour des jouissances éphémères, voilà bien, disaient les sages, des dépenses somptuaires inutiles, improductives. Dix ans ne se sont pas écoulés que déjà des notes tendancieuses annoncent que Paris, ville universelle, est désignée, avant toute autre, pour la future exposition, œuvre de paix, de solidarité et d'union. *Vivat, crescat, floreat!* Ainsi parlent les enthousiastes [1].

Cinq dates marquent le succès des expositions parisiennes et

[1] Cpr. le livre très complet et très instructif de M. le consul Adolphe Démy : *Essai historique sur les expositions universelles de Paris.* Librairie Alphonse Picard, 1907.

universelles : 1855, 1867, 1878, 1889, 1900. L'expérience est faite et bien faite : ces expositions ont été trop nombreuses, et deux au moins furent inutiles. Quels progrès peut-on enregistrer, tous les dix ans, dans toutes les branches de l'activité humaine, l'imprimerie, la bijouterie, la marqueterie, la bimbeloterie, la passementerie, la tapisserie, la parfumerie et l'épicerie? On comprend une exposition « spéciale » d'électricité, de chauffage, d'automobiles, de moyens de transport. L'exposition serait internationale et spéciale; mais convier de nouveau et à brève échéance l'humanité à une exposition mondiale de l'universelle production, en vérité, c'est trop fatiguer notre génération. Paris est déjà une permanente exposition et ses étalages défient depuis longtemps la comparaison des nations rivales. Paris a ses palais, ses musées, ses richesses séculaires, ses magasins modernes; pourquoi l'encombrer de produits qui sont une concurrence sans être bien souvent un progrès. Cependant le législateur sera prochainement saisi de la question et on a vu déjà le 24 octobre 1904, un député, M. Lucien Cornet, inviter le gouvernement à s'occuper de ce projet grandiose [1]. Bientôt vous lirez des notes « officieuses » que suivra la nomination d'une commission préparatoire.

Il est donc temps de s'élever contre un projet que rien ne recommande, ni les besoins économiques, ni les intérêts moraux du pays. Si l'argent afflue à Paris, au moment des expositions, combien la province s'appauvrit. Si l'on cherche la centralisation des fortunes, il faut multiplier, à Paris, les expositions générales, mais est-ce cela que l'on veut? Jamais les faillites ne sont aussi nombreuses, en nos départements, que dans les années qui précèdent et qui suivent les expositions. Les recettes des octrois de province attestent, dans la même période, la dépression des affaires. Il y a, du reste, dans la richesse nationale, moins un accroissement qu'un déplacement. Si les commerçants parisiens, les hôteliers, les restaurateurs se gaudissent à la perspective des expositions, la majorité des habitants doit se rappeler qu'elles renchérissent le prix de la vie, qu'elles amènent des campagnes une agglomération factice de voyageurs et qu'elles entraînent maintes épidémies. Quant aux campagnards, qui vendent leurs bœufs, leurs charrues, pour faire des emplettes à Paris, ce sont des gens inexpérimentés, qui voient moins le profit que le plaisir et dont les dépenses sont trop souvent stériles. Combien regrettent leur séjour à Paris et n'en rapportent que déceptions et illusions!

[1] Dès l'année 1900, on émettait l'idée d'une nouvelle exposition universelle. Voy. *Journal officiel* du 27 juin 1900, p. 3461.

Il est vrai que les étrangers viennent en grand nombre, étudient nos modèles, emportent nos inventions et surprennent facilement nos secrets. Si c'est ce résultat qu'on ambitionne, il n'y a plus qu'à déposer un projet de loi ; la Chambre des députés est prête à le voter. On sait que la majorité actuelle votera tout, sauf la réduction du nombre de ses membres et la diminution de leur traitement.

II

Parmi les projets réformateurs du ministère actuel, l'un des plus importants et des plus graves est le projet financier de M. Caillaux. Il semble bien que tout ait été dit pour montrer le danger d'une réforme, qui aura pour résultat de provoquer la dissimulation des contribuables, l'inquisition du gouvernement, la délation des citoyens. En présence des critiques de tout ordre, formulées contre son projet, M. le Ministre des finances a tenu à employer la méthode expérimentale. Soucieux de répondre par des faits aux objections qui lui arrivaient de toutes parts, M. Caillaux a procédé par « expériences » et il a pratiqué la méthode des « sondages ». Mais tandis qu'il opérait, çà et là, dans nos départements, des citoyens libres faisaient, eux aussi, leur enquête et nous devons à l'*Association d'études fiscales et sociales* de précieux renseignements[1].

Il est certain que les sondages ordonnés par M. Caillaux ont eu lieu ; il n'est pas moins certain que les résultats obtenus ne répondent nullement aux espérances gouvernementales. Le 10 juillet dernier, s'adressant à la Chambre, le ministre disait :

« Je voudrais rassurer mes collègues. J'offre encore une fois de faire des expériences aussi complètes que possible, afin que nous ayons toutes les données désirables pour nous prononcer, et je leur demande, à eux aussi, leur collaboration. » Il ne semble pas que les membres du Parlement aient apporté un concours actif à l'expérience ; mais si M. Caillaux, comme on va le voir, ne les a pas complètement renseignés, nous allons combler cette lacune.

Dans les grandes villes, comme Lyon, Marseille et Bordeaux, l'enquête fut absolument insuffisante. Dans les campagnes, voici quelques-uns des résultats obtenus. Dans l'Ain, deux opérations de sondage ont été faites à Bourg, et les répartiteurs ont été unanimes à condamner le projet Caillaux[2]. Dans l'Aisne, les

[1] *Les sondages de M. Caillaux*, Paris, place de la Madeleine, 21.
[2] *Loc. cit.*, p. 7.

répartiteurs d'Hirson ont fait consciencieusement leur devoir, mais on ne peut savoir quel sera le chiffre des recettes réalisées par le projet de loi [1]. Nous voici dans la Manche, où la petite commune rurale de la Meauffe, à 9 kilomètres de Saint-Lô, offre le champ d'investigations. Les opérateurs déclarent que le nouvel impôt produira à peu près les mêmes recettes que le système actuel, mais son application a paru « difficile, compliquée, non pratique ». Nous arrivons dans l'Indre-et-Loire, où la commune agricole de Saint-Martin-le-Beau, de 1200 habitants, fait l'objet de l'enquête. Les répartiteurs déclarent ne pas savoir ce que gagnent ou possèdent leurs voisins. Il y a, ont-ils dit, de bons et de mauvais ouvriers, de bons et de mauvais payeurs; ils déclarent ne point connaître les bénéfices de l'épicier, du boulanger, les pourboires du facteur et les économies des vieux rentiers. Le contrôleur n'a donc pu accomplir sa mission. Après son départ, un des répartiteurs, exprimant le sentiment de tous, s'écriait : « Qu'on nous laisse tranquilles, nous ne voulons pas d'un impôt nouveau qui, pour un dégrèvement de quelques francs, mettra l'inquisition et la délation partout et rendra le commerce impossible et la vie insupportable. Si nos cinq députés, qui se font remarquer par leur absence, étaient venus, nous leur aurions prouvé, par cet exemple, qu'ils doivent tout faire pour que cet impôt ne soit jamais voté par la Chambre. »

Pourquoi tel département a-t-il été choisi par M. le Ministre des finances? Pourquoi dans tel département a-t-on distingué de telle préférence la commune X ou la commune Z? Nul ne le saura jamais. Dans l'Allier, un sondage a été pratiqué à Autry-Issard, commune de 600 habitants. L'opération fut si mystérieuse qu'il a été impossible d'obtenir le moindre renseignement. Même mystère dans les Ardennes, dans l'Aveyron, dans la Corrèze. En Saône-et-Loire, la commune d'Uchizy met une note joyeuse dans l'enquête générale. Les habitants se montrent favorables au projet Caillaux; tous sont convaincus qu'on ne paiera plus d'impôt d'aucune sorte [2]. Voici les Basses-Pyrénées, où la commune désignée par le ministre est Assat. Les sondages n'ont donné que des évaluations approximatives, ont provoqué deux protestations et entraîné cette conclusion « que le chiffre des impôts, payé actuellement dans cette localité, serait, à quelques francs près, le même que celui prévu avec l'application de la nouvelle loi [3] ».

Nous pourrions poursuivre cette enquête, mais le lecteur

[1] *Loc. cit.*, p. 9.
[2] *Loc. cit.*, p. 54.
[3] *Loc. cit.*, p. 43.

n'apprendrait rien qu'il ne devine. Les expériences faites trop rapidement, sans préparation suffisante, sans contrôle efficace, ne répondent pas au triple but que s'était proposé M. le Ministre des finances : 1° renseigner la Commission de législation fiscale; 2° éclairer ses collègues du Parlement; 3° s'édifier lui-même. L'*Association d'études fiscales et sociales* déclare « que tout est truqué, faussé dans ces fameuses opérations. On n'a pu évaluer et pour cause aucun revenu industriel ou commercial, aucun salaire d'ouvrier de grande fabrique, aucune situation de particulier exerçant une profession libérale. On ne sait rien, car de telles expériences ne peuvent rien apprendre [1]. »

Et c'est au moment où notre système d'impôts fournit à la France de fortes plus-values qu'un ministre imprévoyant en propose témérairement la réforme. Nous espérons que le Parlement, mieux informé, saura maintenir, en les améliorant, les contributions directes et indirectes, qui permettent aujourd'hui à notre pays de faire face à un budget de près de quatre milliards de francs.

III

Les rentiers sont dans la joie; la hausse du taux de l'intérêt s'accentue et les placements offrent une rémunération qu'on n'espérait plus il y a dix ans. Sur toutes les places de l'Europe, des émissions d'emprunts donnent un intérêt de 4 0/0, souvent de 4 1/4, et çà et là, de 4 1/2 0/0. Nous avons sous les yeux la cote de plusieurs bourses européennes, et nous relevons maint emprunt à 4 1/2 0/0. Parmi les causes multiples qui contribuent au relèvement du taux de l'intérêt, nous signalerons les principales.

Les industries d'Europe sont presque toutes, en ce moment, dans une situation florissante. Des fabriques se créent sans cesse, sollicitant les capitaux. D'autre part, le prix des matières premières augmente constamment et absorbe de plus en plus les capitaux. On ne s'étonnera pas de cette activité économique, lorsqu'on se rappelle notamment les pertes énormes occasionnées par la guerre russo-japonaise; telle a été la destruction de la flotte russe. En outre, on n'a pas assez remarqué que le terrible tremblement de terre de San Francisco a fait perdre des centaines de millions de dollars. Sur le seul marché des Etats-Unis, une soif insatiable d'argent a depuis longtemps provoqué la demande de capitaux européens. C'est ainsi que, depuis plus d'un an,

[1] *Loc. cit.*, p. 5.

l'argent est devenu toujours plus cher et les rentiers ont les meilleures occasions de placer leurs fonds à un taux rémunérateur; mais le revers de la médaille est que, par le fait même de la hausse du loyer de l'argent, les cours des anciens titres ont baissé, sans doute passagèrement, car la statistique des valeurs prouve, dans tous les pays, que les périodes d'argent cher sont suivies, à intervalles réguliers, par des périodes d'argent bon marché.

Ce relèvement du taux de l'intérêt ne sera pas entravé par la crise financière que subissent aujourd'hui les Etats-Unis, au contraire. Depuis quelques années, de gigantesques travaux ont été entrepris et les *magnats* de l'industrie américaine ont immobilisé des sommes énormes; il devait arriver que le capital circulant ferait défaut. Peu à peu, les banques ont été dégarnies de leur encaisse métallique, et lorsque le public, qui alimente de ses dépôts les établissements de crédit, perdit sa foi dans la solvabilité de plusieurs grandes banques, le retrait des dépôts contribua à l'intensité de la crise qui vient d'éclater en octobre. Le gouvernement fédéral, secondé de puissants financiers, a tout fait pour arrêter la panique, mais la perturbation économique reste profonde. On a beaucoup reproché, dans certains milieux, au président Roosevelt, la vigueur de sa campagne contre les *trusts*, et peut-être faudra-t-il reconnaître, au jour des élections, que cette campagne fut surtout politique.

Les rentiers d'Europe ont mieux à faire que d'envoyer leurs capitaux aux spéculateurs d'Amérique; ils ont, sur le continent, les meilleurs placements. Quant aux capitalistes français, qui envoient leurs fonds en Suisse, en Belgique, en Espagne, en Angleterre, ils n'ont pas à redouter les mesures coercitives de leur gouvernement. Aucun État européen n'accepterait de dénoncer au fisc français les dépôts dont ses banques ont la garde. Pour que la mesure proposée par M. Caillaux puisse produire son effet, il faudrait qu'un accord international fût conclu entre tous les pays, pouvant servir éventuellement de refuge aux capitaux français. Il suffirait d'un ou de quelques Etats récalcitrants pour que ceux-ci fussent choisis comme dépositaires par les rentiers de notre pays. Au sujet de la Suisse, qui a été particulièrement visée, un banquier étranger nous écrit :

Je dis que la Suisse ne se prêtera jamais à une pareille convention, car elle a grand intérêt à conserver, à attirer chez elle les capitaux français. Sans eux, jamais la Confédération n'aurait pu nationaliser ses chemins de fer dans des conditions qui lui permettent une exploitation profitable. J'ajoute qu'il ne suffirait pas pour arriver au résultat

ouhaité que le gouvernement français traitât avec la Confédération uisse, car les questions d'impôt, d'inventaire après décès, etc., sont bsolument cantonales et il faudrait un changement dans la constitution fédérale pour modifier, sur ce point important, l'indépendance antonale.

IV

L'Allemagne nous offre en ce moment bien des surprises et le lernier Congrès des « ouvriers allemands » provoque l'attention énérale. Les démocrates-socialistes aiment à dire que, seuls, ils représentent la foule prolétarienne et, que seuls, ils connaissent les besoins et les aspirations du peuple. Le Congrès, qui vient de se tenir à Berlin, est une réponse péremptoire aux prétentions socialistes. En Allemagne, comme dans la plupart des pays, des milliers de travailleurs urbains et ruraux secouent le joug du collectivisme, de l'internationalisme et de l'anticléricalisme. Le bon sens rejette l'utopie et la sagessse triomphe peu à peu de la passion et de l'erreur.

Dans la dernière quinzaine d'octobre, Berlin recevait les délégations des « ouvriers allemands ». Que désigne cette appellation et quel était le but du Congrès? Certains journaux ont écrit : « Ce sont des ouvriers chrétiens, — catholiques et protestants, — qu'unissent des liens économiques et religieux »; d'autres ont émis l'idée que c'était là un congrès des « jaunes d'Allemagne ». L'erreur est manifeste et notre correspondant de Berlin nous écrivait le 28 octobre : « Tous nos journaux entretiennent leurs lecteurs de ce congrès, qui oppose au programme de la « lutte « des classes » un programme pacifique et réformateur. Les chefs du mouvement font appel à tous les ouvriers allemands qui, désireux d'améliorer leur sort, affirment leur respect de Dieu, de la patrie et de l'empereur. Dans notre presse berlinoise, lisez surtout la *Tægliche Rundschau*, journal impartial et modéré; je vous l'envoie avec d'autres. »

Les organisateurs du congrès prétendent que plus d'un million d'ouvriers avaient envoyé des délégués à Berlin [1]. Reçus officiellement par le chancelier de Bülow, qui les avait conviés en sa villégiature de Flottbek, près de Hambourg, les représentants des « ouvriers allemands », après avoir exprimé leurs sentiments de patriotisme et de loyalisme, entendirent la réponse suivante : « Votre discours me prouve que, dans vos cercles et dans d'autres milieux ouvriers nombreux, vous gardez des

[1] Ces délégués comprenaient 337 hommes et 32 femmes.

convictions chrétiennes, nationales et monarchiques, *christlich nationale und monarchische Gesinnung*. Je vous souhaite de développer et d'accentuer encore ces sentiments [1]. »

Après quelques jours de délibération, les délégués qui avaient abordé les questions les plus actuelles de la politique sociale adoptèrent dix résolutions dont nous donnons les principales [2] :

1° Introduction de la représentation proportionnelle dans les élections ouvrières ;
2° Développement de la législation sur les mines, dans le sens d'une plus grande protection des ouvriers ;
3° Etablissement d'une loi libérale sur les réunions et associations ;
4° Renforcement de l'assurance ouvrière obligatoire dans l'intérêt des travailleurs de la campagne ;
5° Réglementation du travail à domicile et inspection dudit travail ;
6° Extension de la législation sur le repos dominical.

Les « ouvriers allemands » reprennent ainsi plusieurs des revendications qu'ils avaient déjà formulées à leur premier congrès de Francfort, en 1903, et ils font un appel pressant au législateur [3]. Prévoyant qu'on leur donnerait le nom de « jaunes », les délégués des « ouvriers allemands » ont fait la déclaration suivante :

Le 2e Congrès des « ouvriers allemands », en tant que représentant le mouvement ouvrier national chrétien, s'élève avec vigueur contre les associations connues sous le nom de syndicats jaunes, qui, en règle générale, sont fondées dans l'intérêt des entrepreneurs d'industrie et dépendent de ces derniers. Au lieu d'avantages économiques et de libertés civiques, ces organisations ne peuvent offrir aux ouvriers qu'une sujétion, et au lieu de leur reconnaître des droits, ne leur accordent tout au plus que des bienfaits. Les congressistes sont persuadés que les syndicats jaunes, en raison de leurs tendances réactionnaires, ne peuvent nullement servir les intérêts de la patrie allemande.

Nous estimons qu'une telle déclaration ne répond pas, en France, à la réalité, et nous connaissons personnellement nombre de syndicats ouvriers, indépendants, qui, appelés « jaunes » par les groupes révolutionnaires, poursuivent très noblement, aussi bien que leurs confrères allemands, l'amélioration matérielle et morale des travailleurs. Ils ont le même idéal de justice et d'harmonie sociale.

[1] Voy. *National-Zeitung*, Berlin, 25 octobre 1907.
[2] Voy. *Beilage zum 2. Blatt der Germania, 24 octobre 1907*.
[3] A plusieurs reprises, pendant le Congrès, les délégués ont manifesté leur mécontentement de ce que leurs « vœux » exprimés, au congrès de Francfort, n'aient pas été suffisamment étudiés et entendus.

V

Un parlement d'anarchistes! C'est ce que la ville d'Amsterdam a vu du 26 au 31 août 1907. Les journaux libertaires nous ont dit ce que fut ce congrès [1] et nous savons les résolutions qui furent prises. Chaque pays a donc ses groupes d'anarchistes, hommes de l'idée ou hommes du fait, théoriciens ou praticiens. A Amsterdam ce fut le triomphe des théoriciens. Nous ne nous étendrons pas sur la composition du congrès, sur les présidences et les discours. Voici la pensée qui a dominé les débats. L'anarchisme, a-t-on dit, a pour but la complète émancipation économique et psychique de la personnalité humaine. Il tend à la création d'une société sans autorité. Il voit dans la suppression de l'omnipotence des classes, dans la disparition des inégalités économiques une étape absolument nécessaire. Mais il se refuse à lutter selon les méthodes du socialisme marxiste, c'est-à-dire par le parlementarisme et par un mouvement syndical exclusivement professionnel.

Sur les syndicats et sur la grève générale, le congrès d'Amsterdam a adopté les deux résolutions suivantes :

1° Le Congrès libertaire international considère les syndicats comme des organismes de combat dans la lutte des classes ouvrières. Il recommande aux camarades de soutenir les organisations syndicales, mais il considère comme étant la tâche des anarchistes de constituer dans ses organisations générales un élément révolutionnaire, de propager et de soutenir seulement les formes et manifestations de l'action directe, qui porte en elle-même un caractère révolutionnaire.

2° Quant à la grève générale, le Congrès libertaire déclare la tenir pour un remarquable stimulant de l'organisation et de l'esprit de révolte. Elle ne peut être confondue avec la grève générale politique, qui n'est autre chose qu'une tentative pour détourner la grève générale de ses fins économiques et révolutionnaires. Par des grèves généralisées à des localités, à des régions, à des professions entières, on soulèvera progressivement la classe ouvrière et on l'entraînera vers la grève générale expropriatrice [2].

Cette double résolution explique l'antipathie que témoigne aux groupes anarchistes le socialisme marxiste. Celui-ci peut se vanter cependant de fournir périodiquement et dans tous les pays de jeunes recrues à l'anarchie; en effet, la jeunesse, impatiente de la discipline socialiste, aime à se dire « indépendante » dans les organisations anarchistes. Ainsi s'explique, en France, le succès de la *Confédération générale du travail*. Elle sert de

[1] Voy. notamment *le Libertaire*. Paris, rue d'Orsel, 15.
[2] Voy. *le Libertaire*, 13 octobre 1907.

transition entre les groupes socialistes et les groupes purement anarchiques. Mais les manifestations, auxquelles elle s'est livrée à Paris et les publications qu'elle offre à ses adhérents, attestent que ses préférences vont de plus en plus à l'anarchie. Telle est, sans doute, la principale cause de la défaveur que vient de lui témoigner la conférence internationale des syndicats qui s'est tenue à Christiania les 15 et 16 septembre 1907. La *Confédération générale du travail* prétendait exiger que l'antimilitarisme et la grève générale fussent discutés dans ce congrès [1]. Mais le bureau international, malgré la pression que les Français voulaient exercer, refusa de mettre à l'ordre du jour cette double question. A son tour, la Conférence adopta la motion suivante : « Les questions du militarisme et de la grève générale doivent être résolues par les congrès socialistes internationaux, qui ont lieu régulièrement et où se trouve représenté tout le prolétariat international. » Nous pouvons donc conclure que la *Confédération générale du travail* est tenue à l'étranger par les représentants du syndicalisme avancé comme une organisation assez compromettante et il ne faudrait pas s'étonner, si les adhérents de cette *Confédération* ne se ralliaient toujours davantage aux doctrines anarchiques. Il nous semble que son programme tend à se confondre avec le programme des anarchistes, tel qu'il a été récemment exposé dans la ville hospitalière d'Amsterdam.

VI

Socialistes et anarchistes, en agitant sans cesse le drapeau de la grève, finissent par exaspérer l'ouvrier. Comment s'étonner si, en France, en Espagne, en Italie, les grèves surgissent, causant çà et là, non moins de troubles que de surprise. La dernière grève générale de Milan fut particulièrement intéressante; le hasard m'a permis de la voir de près et de recueillir sur place, les 11, 12, 13 octobre dernier, les éléments de mon enquête; le 14 octobre la grève était terminée.

Milan, ville moderne, industrielle et commerçante, avec une population ouvrière, intelligente et fiévreuse, écoute périodiquement le mot d'ordre révolutionnaire. Dès qu'une grève partielle éclate à Milan, les ouvriers tressaillent et sont prêts, dans tous les métiers, à cesser le travail. Les chefs socialistes le savent et un de leurs journaux, l'*Avanti*, qui se publie à Rome [2], ne manque

[1] Cpr. *le Musée social*, octobre 1907.
[2] *Direction et administration. Via del seminario 86.*

pas une occasion de célébrer Milan, la ville ardente et généreuse, citadelle du prolétariat italien[1]. Voici les faits :

Les ouvriers du gaz, voulant un accroissement de salaire de 15 pour 100, se mirent en grève le 7 octobre; après de nombreuses discussions entre les patrons et les représentants des ouvriers, ceux-ci ayant obtenu un « concordat », décidèrent le 11 octobre la reprise du travail. Mais pendant les quatre jours de grève, Milan avait été éclairé, les usines à gaz avaient fonctionné, grâce à l'embauchage d'ouvriers étrangers, les « kroumirs », comme les appelaient avec mépris les grévistes. Le 11 octobre, un train spécial fut organisé pour le rapatriement des kroumirs. Les ouvriers milanais vinrent assister au départ et le saluèrent de sifflets, d'insultes et d'une grêle de pierres. Mais les carabiniers maintenaient l'ordre et ce furent eux qui reçurent les pavés. Bien différents de nos braves gendarmes, les jeunes carabiniers italiens, vifs et très excitables, firent bien vite usage de leurs armes et blessèrent plusieurs manifestants. Ce fut une débandade générale. Les ouvriers du gaz se répandent dans la ville, criant : « On assassine nos frères »; aussitôt mille protestations se font entendre; les conducteurs de tramways abandonnent leurs voitures; les employés des postes quittent leurs bureaux et les ouvriers des chemins de fer délaissent la gare et les machines pour les cafés. C'est la grève générale. L'agitation est à son comble le 11 octobre. Au soir de la journée, Milan semble une ville morte.

Pourquoi cette grève générale, qui commença le 11 octobre, fut-elle déjà terminée le 13 dans la journée, les historiens auront quelque peine à le dire. Ceux mêmes qui, à Milan, suivirent le mouvement, hésitent à se prononcer. Trois journaux milanais, que j'achetai le 14 octobre à la même heure, ne paraissent pas d'accord : *Il Secolo*, radical; *Gazetta del Popolo*, clérical; *Corriere della Sera*, modéré[2]. Ce dernier journal raconta les séances tumultueuses des ouvriers, les discours violents, l'entrée en scène de plusieurs révolutionnaires. Mais, dans la nuit du 12 au 13 octobre, une affiche, signée de plusieurs députés et notamment de M. Turati, socialiste, fut placardée sur les murs de Milan. L'affiche annonçait, qu'à la demande des députés, les carabiniers, qui avaient tiré sur la foule, seraient mis aux arrêts, qu'une enquête sévère serait faite, que toutes les sanctions seraient prises[3]. L'affiche fut lue, commentée, acclamée dans

[1] Voy. numéro du 14 octobre 1907.
[2] Voy. les numéros du 14 octobre 1907.
[3] Voy. *Corriere della Sera*, du 14 octobre 1907.

une grande assemblée populaire le 13 octobre et la reprise du travail fut décidée.

Le parti socialiste milanais a chanté sa victoire et le gouvernement, lui aussi, s'est vanté d'avoir fait avorter une grève, qui déjà avait sa répercussion à Parme, à Bologne, à Turin. La grève aurait donc été générale et les *ferrovieri* avaient bien décidé d'abandonner leurs locomotives dans toute l'Italie. En réalité, ni les chefs du socialisme milanais, ni les syndicats ouvriers, ni le peuple ne voulaient, en octobre, la cessation générale du travail[1]. Mais l'incendie étant allumé, il fallait l'arrêter immédiatement. Ce fut l'œuvre des socialistes-réformistes et, en particulier, du député Turati. Comme j'interrogeais un libraire milanais sur l'influence de M. Turati, il me répondit en souriant : « C'est notre Millerand. » A quoi j'ajoutai simplement : « Tous deux ont beaucoup lu Machiavel. »

VII

Ceux qui, mécontents de leur sort, n'acceptent pas la contrainte socialiste, se réfugient dans les libres groupements anarchiques; mais là encore ils rencontrent une discipline, des chefs, un programme. Où donc connaîtra-t-on, au vingtième siècle, la joie de vivre à sa guise, sans maîtres, sans lois, avec la seule préoccupation de son « moi » et de son bonheur individuel! N'est-ce pas là, nous disent Nietzsche et Max Stirner, la base de toute félicité collective?

C'est bien ce qu'ont pensé récemment quelques hardis novateurs, qui sont allés fonder, en Corse, une colonie communiste. Ils rêvaient une existence indépendante, le travail attrayant, l'association des forces, le dédain du lucre et des conventions mondaines, l'amour libre. Tel fut le rêve, voici la réalité que nous conte un des réformateurs avec autant de simplicité que de bonne foi[2]. Le choix des collaborateurs, nous dit-il, était la grande difficulté; il s'agissait de trouver des compagnons et des compagnes, dont les qualités de cœur et de caractère fussent une garantie de paix et d'harmonie. Il s'agissait en outre de recourir à une organisation de travail, qui faciliterait la vie communiste. On choisit donc la vie pastorale, et les premières ressources (argent, matériel, bestiaux) furent trouvées facilement. A l'origine de la colonie, on comptait, nous dit le narrateur, deux « couples » et un camarade

[1] Cpr. la revue milanaise *Critica sociale*, n° du 1er octobre 1907 et suiv.
[2] Voy. *le Libertaire*, Paris, 13 octobre 1907.

« qui était un frère pour les autres ». Le territoire assez vaste, sur lequel se fixa la petite colonie, fournissait suffisamment les moyens d'existence. Les Corses des environs se montrèrent hospitaliers et la curiosité des premiers jours devint vite une réelle sympathie.

Cependant deux difficultés apparurent bientôt, l'une morale et l'autre matérielle. Le célibataire se lassait de ce rôle de frère et la compagne, qu'il attendait de France ne venant pas, il finissait par s'exaspérer. Les rapports entre colons en souffraient. Bientôt la vie matérielle, elle-même, fut une cause de conflits. Le narrateur écrit : « On arriva à songer trop à l'argent *pourvoyeur* et pas assez au travail *producteur;* la paresse fit son apparition. Les disputes devenaient fréquentes; car deux tendances se manifestaient : l'une pour la réalisation de l'idéal communiste, l'autre pour la spéculation parasitaire. Les tares contractées dans la vie bourgeoise reprenaient le dessus. Celui qui avait apporté la source du mal : l'argent, prenait des allures autoritaires. » On devine ce qu'il advint. Fatigués de la vie pastorale et du partage des produits selon la maxime : « A chacun selon ses besoins », les camarades décidèrent de reprendre leur liberté, se remémorant l'autre devise : « A chacun selon son travail. » Ils durent reconnaître qu'ils n'avaient pas les aptitudes, ni les qualités suffisantes pour la réalisation du rêve communiste; ils avaient beaucoup célébré l'altruisme, le renoncement et le dévouement à la collectivité; ils constataient que l'égoïsme seul avait triomphé.

Le lecteur concluera peut-être que les sociétés communistes sont une vaine conception d'idéologues; il n'en est rien, mais ce sont des sociétés exceptionnelles et d'une civilisation rudimentaire. On a décrit la vie et les institutions des Incas, des Aztecs et des Toltecs, qui, au Pérou et au Mexique, ont ébauché un communisme à base théocratique. Mais l'organisation la plus curieuse fut sans contredit celle du Paraguay, où les jésuites réunirent les Indiens dans des chrétientés communistes. Les historiens Charlevoix, Muratori, Demersay et Crétineau-Joly ont décrit ces fameux établissements. Il y a quelques années, un jeune docteur de la Faculté de Dijon consacrait une thèse économique aux réductions du Paraguay et concluait en ces termes :

Les hommes qui vinrent évangéliser et gouverner les Indiens avaient pour eux le double avantage d'une supériorité individuelle et de cette supériorité collective que leur valait une forte organisation. Tel est, de concours avec le sentiment religieux, le fondement naturel de l'ascendant qu'exercèrent les jésuites. D'autre part, l'état primitif de civilisation, où se trouvaient les Indiens explique seul comment les missionnaires se virent amenés à les gouverner selon des institutions communistes et pourquoi cette tentative fut couronnée d'un succès

remarquable et prolongé, alors qu'avec des civilisés elle eût infailliblement échoué. Pas une seule des autres communautés modernes n'a approché à beaucoup près des proportions de la république chrétienne du Paraguay[1].

Nous recommandons cet impartial jugement aux tenants du collectivisme scientifique, du communisme agraire et de la socialisation des productions nationales.

VIII

La rentrée des universités n'est pas toujours une rentrée de travailleurs; officiellement, c'est la reprise des études. Ceux qui affectionnent la statistique constatent mélancoliquement que sur trois années d'enseignement, il y a douze mois de vacances. Restent deux années de 365 jours, sur lesquels il faut enlever 52 dimanches et 13 jours de fêtes religieuses ou profanes, si bien que l'année d'études n'est que de 300 jours. Comment l'étudiant mesure-t-il sa journée? Il n'a pas attendu les revendications socialistes pour pratiquer la journée de huit heures et même de six heures. Mon expérience me permet d'affirmer qu'un jeune homme, qui donne à la science six heures par jour de travail effectif, est un modèle d'assiduité et de caractère. Combien, du reste, s'attardent à la campagne et ne reviennent pas pour la reprise des cours!

La fin des vacances est, comme les soirs d'automne, mélancolique et douce. Dans les salons de campagne bien clos, où flambent les premières bûches de la saison, les jeunes filles chantonnent auprès des parents qui somnolent :

Partir, c'est mourir un peu,
C'est mourir à ce qu'on aime;
On laisse un peu de soi-même
En toute heure et dans tout lieu.

Plus d'un étudiant se laisse prendre à ces langueurs, mais, ici, nous parlons de l'étudiant travailleur, énergique, qui veut une carrière, qui a l'ambition d'être un « homme », un citoyen utile. Il y a quelques jours, un jeune légiste racontait devant moi une histoire suggestive sur ses camarades de collège. Il avait fait ses classes dans un grand établissement libre, où on avait coutume, au terme des études, d'offrir aux philosophes, sous le nom de « retraite », trois jours de recueillement et de religieux exercices. Le directeur de la retraite, à laquelle prenait part notre légiste,

[1] Voy. *le Communisme au Nouveau Monde*, par François Sagot, Paris, Larose, 1900, p. 227 et 228.

avait recommandé à ces jeunes gens le choix de leur carrière; il les avait, le dernier jour, chapitrés, remués, secoués; c'était merveille!

— J'ai fait une enquête, me dit mon interlocuteur, auprès de mes vingt-quatre camarades; je leur demandai, avant de les quitter, leurs projets d'avenir. *Quatre* déclarèrent opter pour les études de droit, *deux* pour la médecine, *trois* pour l'Ecole polytechnique, *deux* pour l'Ecole centrale, *un* pour l'agriculture, *quatre* pour l'industrie et le commerce. C'est tout.

— Et les *huit* autres « retraitants », repris-je, que dirent-ils? Car nous ne connaissons que seize réponses sur vingt-quatre demandes.

— Huit déclarèrent ne prendre aucune carrière; la situation de leur famille leur permettant cette résolution.

On avouera que comme « résolution » de retraite, c'est faible. Sans doute ces jeunes oisifs, arbitres de l'élégance, ne liront pas ces lignes et c'est à leurs camarades, aujourd'hui étudiants, et aux jeunes gens qui travaillent que nous nous adressons. Un de ces derniers est venu récemment me voir; il étudie le droit et les sciences politiques; il voudrait connaître les questions ouvrières et m'a dit : « Je compte entrer dans toutes les œuvres où l'on s'occupe de l'enfant, de la femme et du vieillard. Je veux connaître les mutualités, les syndicats, les sociétés coopératives. J'irai dans les groupes démocratiques, socialistes ou réactionnaires. Partout il y a du bien réalisé, et j'observerai comment ce bien est obtenu. Ma vie d'étudiant sera une enquête permanente, et quand je retournerai en province, je connaîtrai à fond le peuple parisien. Qu'en pensez-vous? »

Il parlait avec une rapidité vertigineuse; fils d'avocat, et futur avocat, il donnait l'impression d'un homme pressé, qui va manquer son train. Je lui adressai quelques questions et je hasardai quelques objections. Mais il écoutait distraitement; son siège était fait; il partit, en me disant : « Tout par les œuvres et pour les œuvres. »

Ce jeune homme a la mentalité de centaines de jeunes gens qu'on lance, chaque année, dans les œuvres sociales comme d'autres se lancent dans les sports, avec toute l'exubérance de la jeunesse. S'il est vrai que tout homme doit faire deux parts dans sa vie, l'une consacrée à sa profession et l'autre au bien public, il importe que le jeune homme consacre la plus belle et la plus grande part à ses études. Quant aux œuvres sociales, il faut savoir choisir et se spécialiser, suivant ses aptitudes intellectuelles et ses projets d'avenir.

Ici se pose une question primordiale : la multiplication des œuvres est-elle un bien? Il existe, en Europe, des régions heureuses, où l'organisation de la famille, du travail et de la commune est telle que la plupart des palliatifs, si admirés chez nous, sont inconnus. On n'y voit pas de *crèche*, parce que la mère ne consentirait pas à abandonner ses enfants; on n'y connaît pas le *patronage* ou autre institution postscolaire, parce que, le soir et le dimanche, l'enfant trouve dans les relations et les récréations familiales les distractions nécessaires; on n'y trouve pas les *asiles* de vieillards, parce que les vieux parents ont toujours leur place au foyer domestique. Puis l'organisation du travail est ainsi faite, en ces pays, que l'homme, par son salaire quotidien et le groupement professionnel, peut assurer l'existence de sa femme et de ses enfants. Enfin le régime communal est tel que la propriété collective et les fondations officielles et privées garantissent aux nécessiteux le minimum du vivre. C'est ainsi que, dans les sociétés libres et prospères, la famille, la profession et la cité, avec leurs groupements naturels, rendent inutiles tant de groupements artificiels dont nous sommes si fiers. Est-ce à dire que nos œuvres sociales et charitables ne répondent pas à des besoins? Assurément non, mais il importe que la jeunesse studieuse sache bien que ces rouages ne sont pas toujours un progrès.

On objectera sans doute que l'accroissement des œuvres sociales et charitables est la rançon de la richesse et le témoignage vivant de la bonté humaine. Je n'y contredis pas, mais je songe à tant de parents qui comptent sur ces œuvres pour se dispenser de leurs devoirs. D'autres veulent épargner à leurs fils les privations domestiques, oubliant que le foyer doit être une école d'énergie et de désintéressement. La jeunesse ouvrière grandit ainsi, étrangère aux préoccupations sérieuses de la vie et insouciante de tout effort viril. Concluons que les œuvres doivent être fondées avec circonspection, qu'elles doivent répondre à de réels besoins et que loin de les multiplier, il faut tâcher de les restreindre, en supprimant la cause qui les fait naître. Concluons surtout que les jeunes gens des universités doivent commencer par étudier la science avant de s'adonner aux œuvres. L'une n'empêche pas les autres, mais elle les précède et elle met en garde contre les entraînements du cœur. Elle apprend à connaître les « rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses »; je pourrais citer Montesquieu et M. de Tocqueville, mais on dirait que c'est le *Monde où l'on s'ennuie*.

Auguste Béchaux.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Passage de Mercure sur le disque solaire. — 14 novembre. — Intérêt du phénomène. — Contrôle des heures d'entrée et de sortie sur le Soleil. — Vérification des tables de Le Verrier. — Hydrologie : La radio-activité des eaux thermales. — Dégagement des gaz rares. — Argon, néon, hélium. — Une mine inattendue d'hélium. — 10 000 litres d'hélium par an à la source de Bourbon-Lancy. — Radiothérapie : Au congrès de chirurgie. — Rayons Röntgen et cancers. — Etat actuel de la question. — Radiumthérapie. — Guérison des nœvi ou taches de vin. — Le radium et les pierres précieuses. — Transformation des couleurs sous l'influence du radium. — Rubis, saphirs, émeraudes, topazes. — Du bleu au jaune. — Télégraphie sans fil : Inauguration du service transatlantique. — Thérapeutique : Les nèfles et l'entérite.

Dans quatre jours, le 14 novembre, se produira un phénomène astronomique qui a son importance : le passage de Mercure sur le Soleil. Il sera visible en France dans de bonnes conditions. Si l'orbite de Mercure était couchée dans l'écliptique, la planète passerait pour nous devant le soleil à chacune de ses révolutions synodiques. Mais l'inclinaison de cette orbite est, au contraire, assez forte (7°) et pour qu'un passage ait lieu, il faut évidemment que les deux conditions suivantes soient réalisées. 1° Que Mercure soit au voisinage d'un de ses nœuds; 2° que la Terre se trouve du même côté que Mercure par rapport au Soleil et dans le voisinage de la ligne de ces mêmes nœuds.

La longitude du nœud ascendant de l'orbite de Mercure est de 46°,33′ et le Soleil passe par cette longitude du 5 au 6 mai. Les passages de Mercure devant le Soleil se produisent donc dans la première moitié de mai (nœud descendant) ou dans la première moitié de novembre (nœud ascendant). Ce passage va cette fois survenir en novembre.

En quoi le phénomène a-t-il tant d'intérêt pour les astronomes? La théorie de Mercure a longtemps présenté d'énormes difficultés qu'a très bien mises en relief Le Verrier. Mercure est la planète la plus rapprochée du Soleil; très rarement visible à l'œil nu, elle se perd dans le rayonnement solaire; pourtant on peut l'apercevoir quelquefois à la vue simple, aux époques des digressions, le soir à l'occident après le lever ou le coucher du Soleil et le matin, à l'orient, toujours près de l'horizon. Au moment de ses conjonc-

tions inférieures, Mercure peut se projeter sur le disque solaire qu'il semble traverser en quelques heures sous la forme d'un point noir rond.

La production des passages devant le soleil a longtemps comporté des incertitudes considérables. En 1661, les diverses tables variaient de cinq jours sur le moment du phénomène. Helvétius en surveilla l'arrivée dès le 1er mai; le passage n'eut lieu réellement que le 5 mai. Encore en 1786, presque tous les astronomes de Paris manquèrent l'observation parce que le passage n'eut lieu qu'une bonne heure après le moment calculé. Evidemment, on oubliait quelque chose dans le calcul. Après de nombreuses discussions des passages, Le Verrier finit par trouver le secret de ces désaccords, ce qui donna lieu à l'une de ses plus belles découvertes : il mit en évidence l'accélération séculaire du périhélie de Mercure.

Les observations qui concernent cette planète permettent de contrôler les vues de Le Verrier, et elles ont par cela même une importance toute particulière. En outre, à ce moment, Mercure se présente dans son plus grand diamètre, de sorte qu'il se trouve dans des conditions spécialement favorables pour la détermination de ses dimensions. Au point de vue physique, l'astre est alors accompagné des apparences variées, encore mal expliquées, telles qu'auréole, points brillants, etc. Et si quelque satellite circulait autour de la planète, c'est bien évidemment alors que l'on pourrait l'apercevoir le plus aisément. M. Bigourdan, dans deux notes à l'Académie des sciences, a nettement passé en revue les observations qu'il faudra faire pour bien étudier le passage de 1907 [1]. Les derniers passages de Mercure sur le Soleil en novembre étaient survenus les 8 novembre 1881 et 10 novembre 1894. Ils auront lieu, en dehors du 14 novembre prochain, le 6 novembre 1914, le 7 mai 1924, puis en 1927, 1937, etc. Le phénomène, sans être rare, ne se produit encore qu'à assez longs intervalles. Souhaitons que cette fois le temps favorise les observations d'entrée et de sortie de l'astre sur le Soleil.

La durée du passage sera de 3 h. 26 m. 67 s. à Paris. Voici les heures à contrôler :

1er contact extérieur, 10 h. 32 m. 4 s.
1er contact intérieur, 10 h. 35 m. 7 s.
Plus courte distance des centres, 12 h. 16 m. 1 s.
2e contact intérieur, 13 h. 57 m. 7 s.
2e contact extérieur, 13 h. 59 m. 46 s.

[1] C. R. de l'Académie des sciences, 14 octobre 1907.

On pourra très bien observer la planète avec une simple lunette munie d'un verre à teinte neutre. Les amateurs possédant un bon chronomètre bien réglé pourront se rendre compte du degré d'approximation des heures calculées.

On apprend tous les jours. Il y a plusieurs années déjà que l'on a découvert dans l'air des gaz dont personne ne soupçonnait la présence : l'argon, le néon. Récemment, MM. Ramsay et Loddy reconnurent que les émanations du radium se transformaient assez vite en hélium. L'hélium est ce singulier gaz d'abord trouvé au moyen de l'analyse spectrale dans le Soleil; quelque temps après, on en nota la présence dans certains minerais et dans plusieurs sources thermales. Le regretté Curie et M. Laborde ont rencontré l'hélium dans de nombreuses sources. Il y a donc aussi de l'hélium dans l'air, mais en petite quantité.

M. Moureu, docteur ès sciences, professeur à l'Ecole de pharmacie, au cours de l'été dernier, s'est mis à mesurer les débits gazeux aux griffons de plusieurs sources de l'Est et du Midi de la France : Plombières, Luxeuil, etc. Et il est apparu ainsi que les sources thermales déversent perpétuellement dans l'atmosphère, à côté d'émanations de radium, des quantités relativement considérables de gaz rares (argon, néon, etc.) et d'hélium. C'est ainsi que la seule source du Lymbe, à Bourbon-Lancy, débite annuellement plus de 10 000 litres d'hélium. Cette source constitue une véritable mine d'hélium. Donc, l'hélium, que l'on ne se procurait jusqu'ici qu'à prix d'or, en calcinant certains minerais rares, pourra être extrait avec avantage et en quantité des sources thermales. On saura bientôt par conséquent à quoi s'en tenir sur ses propriétés thérapeutiques et autres.

Il devient possible maintenant de s'expliquer la présence énigmatique de l'argon et du néon trouvés dans les sources thermales. Nous avons récemment montré, en effet, que sir W. Ramsay avait découvert que l'émanation du radium, en présence de l'eau, fournissait de l'argon et du néon. Tous ces gaz singuliers ont donc pour origine le radium disséminé dans les profondeurs du sol.

Ces faits justifient en outre cette vieille opinion que les eaux minérales chaudes perdent certaines de leurs propriétés thérapeutiques quand elles ne sont pas bues sur place; elles laissent en effet dégager au griffon leurs gaz radioactifs et l'eau embouteillée ne doit plus avoir la même qualité curative que l'eau prise à la source même. On le voit, peu à peu, tout s'éclaire et nos connaissances progressent.

Toutes les sciences se touchent et s'entr'aident. Les rayons Röntgen sont employés utilement en médecine et en chirurgie surtout. Après des opinions discordantes, il résulte des discussions au dernier Congrès de chirurgie, réuni à Paris, du 7 au 12 octobre, que les rayons X peuvent être définitivement d'un grand secours dans le traitement des divers cancers. Si la tumeur est superficielle, elle est guérissable dans la plupart des cas; si elle est profonde, elle permet encore aux chirurgiens d'éviter souvent les récidives, d'après les rapports de M. Béclère et de M. Manoury. Nous voilà déjà loin des conclusions prématurées posées, il y a quelques années seulement. C'est qu'alors on ne savait pas encore manier convenablement les rayons Röntgen; on prolongeait trop leur action; aussi arrivait-on à provoquer la chute des cheveux ou des inflammations redoutables. On avait même dit que les rayons, loin de guérir les cancers, déterminaient leur apparition. M. Béclère a déclaré qu'il n'a jamais observé aucun fait qui lui permît de croire que la radiothérapie convenablement dosée, correctement appliquée, soit susceptible d'accélérer la marche du cancer et d'aider à sa généralisation. Jamais non plus il n'a rencontré en France ou à l'étranger, dans les divers congrès de radiologie, un médecin, ayant l'expérience des rayons Röntgen, qui ait fourni aucune preuve à l'appui de l'accusation portée contre la nouvelle médication.

Seulement il est clair qu'il faut savoir manier cet outil à double tranchant. Une dose trop forte, mal appliquée, peut conduire à des accidents redoutables.

Dans son rapport, M. Béclère a nettement relevé les indications générales de la radiothérapie. La radiothérapie ne doit pas être considérée comme une rivale, mais comme l'auxiliaire de la chirurgie. En général, quand une tumeur maligne est opérable, l'intervention du chirurgien est préférable à la radiothérapie. Il n'est guère à cette règle que deux exceptions. Pour les épithéliomas de la peau qui n'ont pas dépassé le derme, spécialement pour ceux de la face, il est permis de préférer la radiothérapie, en raison de l'excellence de ses résultats esthétiques. En outre, les sarcomes opérables peuvent être, au moins à titre d'essai, soumis à la radiothérapie, dans tous les cas où l'intervention ne paraît pas immédiatement nécessaire.

Dans tout autre cas, devant un néoplasme à ses débuts, dont la nature maligne n'est pas prouvée, on peut avoir recours à la radiothérapie. Avant l'ablation chirurgicale, la radiothérapie est indiquée, dans le but de prévenir les récidives. Enfin, la radiothérapie est encore indiquée dans toutes les tumeurs malignes inopérables.

Telle est, au fond, l'opinion qui règne aujourd'hui et que nous avons cru devoir résumer brièvement, parce qu'il règne encore parmi les médecins et surtout dans le public, des idées inexactes sur l'intervention des rayons X. Ou on les rejette en bloc, comme très dangereux; ou on les croit capables de guérir tous les cancers. La vérité est comme bien souvent entre ces deux opinions extrêmes. La radiothérapie est toute-puissante dans certains cancers; elle est dangereuse dans certains autres. Le chirurgien expérimenté dans la matière peut seul décider de l'emploi judicieux de la médication nouvelle.

La radiumthérapie n'est pas non plus à dédaigner, quand elle est aussi appliquée par des opérateurs compétents. On sait depuis quelques jours qu'elle permet de guérir une affection de la peau, considérée jusqu'ici comme à peu près incurable, les *nævi*, les taches de vin. Ces taches vineuses font la désolation de ceux qui les portent sur le visage. On avait essayé de beaucoup de traitements sans aucun succès. Or, aujourd'hui, on parvient à enlever ces taches comme avec la main, bien souvent en quelques minutes. La nouvelle est bonne à faire connaître. Elle a été annoncée à l'Académie de médecine.

M. le Dr Wickham, médecin de Saint-Lazare, et M. Degrais, chef du laboratoire de l'hôpital Saint-Louis, après de longues expériences, sont parvenus à faire complètement disparaître les *nævi* et ont même placé sous les yeux de l'Académie divers sujets absolument guéris. C'est le radium qui efface les taches de vin. MM. Wickham et Degrais, à l'aide d'un dispositif simple, appliquent sur les taches un vernis dans lequel est incorporé un sel de radium en quantité dosée d'après l'épaisseur du *nævi*. La durée de l'opération est liée naturellement à la gravité du mal. Souvent quelques séances de quelques minutes suffisent pour modifier la peau. Dans tous les cas, les tissus deviennent, après l'action du radium, souples, lisses, décolorés et la peau reprend son aspect normal.

Les applications du radium ne provoquent aucune douleur. Aussi est-il possible de traiter ainsi de larges surfaces et d'opérer même des enfants pendant leur sommeil naturel. Les auteurs de cette découverte affirment que la méthode peut être utilisée dans tous les cas, même dans ceux où les taches sont très colorées et offrent quelque saillie sur la peau. Ces résultats sont un peu étonnants, mais MM. Wickham et Degrais ne doutent pas, après de nombreux essais, de la puissance de la radiumthérapie pour l'enlèvement des *nævi*. Mentionnons le fait et souhaitons qu'il

n'y ait pas illusion. Le radium mortifie les cellules anormales et fait place nette pour les cellules neuves.

Encore le radium! Tout dernièrement, les journaux quotidiens ont fait grand tapage autour d'un cas de « transmutation de la matière » à propos de curieuses expériences de M. Bordas. M. de Lapparent, en sa qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a placé sous les yeux de la Compagnie des échantillons de pierres précieuses, rubis, saphirs, améthystes, émeraude, topazes, au nom de M. Bordas, assistant du professeur d'Arsonval au Collège de France. L'expérimentateur a constaté que sous l'influence persistante du bromure de radium (l'expérience doit durer un mois), les pierres fines changent de teinte. Ces pierres sont toutes de même nature, composées d'alumine cristallisée presque pure. Ce sont des corindons ordinaires qui prennent leur valeur commerciale de leurs couleurs. Le corindon blanc ne coûte presque rien; les grenats sont encore bon marché, les améthystes de même, mais on sait le prix du rubis oriental, du saphir, de l'émeraude surtout. La topaze est un peu plus recherchée que l'améthyste, mais elle vient aussi au bout de l'échelle des valeurs. En tout cas, ces pierres teintées se paient fort cher, et le rubis, le saphir, l'émeraude se classent immédiatement après le diamant et même quelquefois avant le diamant.

On a attribué jusqu'ici la belle teinte de ces gemmes à des traces d'oxydes métalliques, tels que ceux du fer, du manganèse, du titane, du chrome, etc. D'après M. Bordas, la coloration de ces pierres ne serait pas due à un oxyde métallique spécial. Toujours est-il que l'on peut faire varier la teinte de ces pierres et la faire passer à volonté successivement du rouge initial au violet, du bleu au vert et enfin du vert au jaune. Le rubis devient de l'améthyste, le saphir de l'émeraude et l'émeraude de la topaze. Et c'est bien facile, il suffit de les exposer aux effets du radium. Nous reproduisons littéralement un passage essentiel de la communication de M. Bordas : « L'expérience consiste à soumettre, par exemple, un saphir bleuté à l'action du bromure de radium d'une radio-activité de 1 800 000. (L'unité, c'est la radio-activité de l'uranium). Dans ces conditions on constate que la couleur de la pierre se modifie, qu'elle passe au vert, puis au jaune clair et enfin au jaune foncé. Si l'on fait subir le même traitement à un saphir rouge, ce dernier passe successivement par les teintes violettes, bleues, vertes et jaunes. »

En graduant l'activité du bromure de radium, on augmente ou l'on diminue l'intensité de la réaction. Les pierres ainsi trai-

tées ne sont pas radioactives comme le diamant; elles ne s'allument pas dans l'obscurité sous l'influence du radium. Elles ne perdent pas leur coloration par la chaleur. Berthelot, en opérant sur du verre renfermant des traces d'oxyde de manganèse, avait trouvé que la chaleur détruisait le colorant; sur certaines pierres précieuses, il avait constaté, aussi avec le radium, une modification de la teinte. Ici, le résultat est plus net, s'il n'y a pas illusion. Le radium transformerait les pierres rouges en violet, le violet en vert, etc.

Il est juste d'ajouter que depuis la communication de M. Bordas à l'Académie, sir W. Ramsay a fait savoir qu'il avait obtenu avec le radium des effets analogues sur les pierres précieuses. Il aurait noté des changements de couleurs. En sorte qu'en définitive, cette action spéciale du radium aurait déjà été constatée par MM. Curie, Berthelot et Ramsay. Seulement M. Bordas a spécifié dans ses recherches cette dégradation des teintes très caractéristique. Le rouge passant au violet, le violet au bleu, le bleu au vert, enfin le vert au jaune.

Etant donnée la marche des phénomènes, soit la transformation successive du rouge au jaune, il semble que la teinte de la topaze soit le dernier terme de cette transformation. Et M. Bordas se demande s'il faut admettre que les pierres précieuses se trouvent dans des régions où le sol extérieurement possède une certaine radioactivité? « L'hypothèse, dit-il, semble vraisemblable, attendu que les saphirs jaunes sont les plus communs, et que, d'autre part, on rencontre fréquemment des saphirs colorés en même temps en bleu et en jaune, ce qui semble indiquer que ces pierres subissent une modification très lente, analogue à celle qui vient d'être décrite. » Telle est l'opinion de M. Bordas.

Où voit-on en tout ceci un exemple de transmutation de la matière analogue à celui qu'a signalé M. Ramsay, du cuivre en lithium et dont nous avons récemment parlé? On a exagéré comme toujours. On a dit : Puisque M. Bordas change la pierre vile en pierre précieuse, il a trouvé la transmutation des pierres. Et le radium devient la pierre philosophale des anciens. Il suffit de quelques milligrammes de radium, conservant sa radioactivité pendant plus de deux mille ans pour transformer des tonnes de pierres sans valeur. On joue sur les mots. Ce n'est plus là de la transmutation. Tout ce que l'on pourrait avancer, c'est la mutation des oxydes et leur transformation finale en chrome qui donne la teinte jaune d'or aux topazes. Mais nous nageons ici en pleine hypothèse.

Il serait plus simple de penser que sous l'influence du radium,

les oxydes métalliques entrant dans leur composition sont modifiés successivement pour donner les teintes observées, ou encore que le cristal change un peu de structure pour faire apparaître les diverses teintes du spectre... Enfin, l'idée que les pierres prennent leur teintes dans la nature en raison de leur gisement, nous paraît sujette à caution, car M. G. Courty, au dernier congrès de l'Association française à Reims, a annoncé avoir recueilli dans le désert d'Atacama, vers le 24e parallèle de latitude sud (Amérique méridionale), dans le même gisement des quartz violets, jaunes, roses, noirs, etc. M. Courty a attribué ces colorations diverses à la radioactivité solaire.

En somme, il reste de tout ce bruit des expériences tres intéressantes de transformation des couleurs des corindons sous l'influence du radium.

Au point de vue commercial, il serait prématuré de formuler encore une conclusion quelconque. Il est inutile de faire remarquer que la transformation des pierres en corindons rouges appartient à la légende; M. Bordas n'a jamais dit cela. Il prend des corindons rouges et les fait passer au violet, à l'améthyste. L'opération serait mauvaise, puisque l'améthyste est loin d'avoir la valeur du rubis. Il est vrai qu'ensuite, continuant l'action du radium, on obtient des saphirs bleus, puis enfin des émeraudes. Ici, l'opération deviendrait fructueuse. L'améthyste est une pierre commune, l'émeraude est bien plus rare. Seulement, dit-on, les teintes perdent de leur éclat. La question reste donc réservée. Il ne semble pas jusqu'ici que la joaillerie se soit beaucoup préoccupée des nouvelles expériences.

Nous sommes déjà loin de l'époque pourtant bien récente où la télégraphie sans fil faisait ses premiers essais. Elle permettait de correspondre à une centaine de kilomètres et encore avec quelques insuccès. Depuis six ans, le progrès a été rapide et l'on vient d'inaugurer les postes Marconi d'Irlande et du Canada pour la transmission directe entre l'Europe et l'Amérique. Les radiations traversent l'Océan et parviennent très bien aux rivages de la Nouvelle-Ecosse. C'est une distance de 4630 kilomètres franchie d'un seul bond. Les deux stations extrêmes sont Clifden en Irlande et Glace Bay au Canada. M. Marconi a fini par triompher des difficultés qu'offrait la solution du problème. En 1901, l'inventeur italien avait annoncé qu'il était parvenu à envoyer un signal de Morse de Podhu (Cornouailles) à la côte de Terre-Neuve, la lettre S. La nouvelle fut contestée, parce qu'il arrive souvent que les simples ondes orageuses produisent le signal S sur l'appa-

reil. Etait-ce le signal transmis par Marconi, ou n'était-ce qu'un signal occasionnel dû au passage d'un orage? Marconi n'en affirma pas moins qu'il produirait bientôt des signaux qui traverseraient l'Atlantique. Il vient de tenir sa promesse.

Les ondes hertziennes, pendant six ans, ne purent atteindre que la moitié de l'Atlantique. Les messages expédiés aux navires en cours de route ne pouvaient dépasser environ 2000 kilomètres. C'était déjà un résultat bien remarquable. Aujourd'hui, on transmet les messages à une distance double. La première expérience de transmission d'Europe en Amérique a eu lieu le 14 octobre dernier.

On a reconnu que la puissance d'émission des ondes hertziennes est fonction de la hauteur des antennes par lesquelles elles s'échappent dans l'espace, et proportionnelle à l'énergie du poste de départ. A Berlin, on a installé des antennes qui permettent la transmission des signaux à 1500 kilomètres; à la tour Eiffel, à Paris, on dispose d'une antenne unique au monde; seulement, les machines productrices des ondes ne possèdent pas une puissance suffisante; on s'occupe d'installer des machines à capacité électrique beaucoup plus forte. Nous aurons alors un poste qui permettra d'atteindre des distances considérables, peut-être même la côte américaine. M. Marconi a organisé à Clifden (Irlande), une véritable usine à foudre. C'est effrayant à voir fonctionner.

Les ondes hertziennes sont engendrées par un groupe de six générateurs à vapeur actionnant des turbines qui font tourner des dynamos gigantesques. Les dynamos sont capables de donner des étincelles de grande longueur qui foudroiraient un homme qui, par mégarde, les recevrait. Les ondes ainsi produites s'en vont dans l'espace par une série de mâts reliés entre eux et s'élevant à 70 mètres de hauteur, comme dans l'installation de Berlin. Le poste d'envoi est lui-même établi sur une falaise élevée. Ce système émet des ondes qui franchissent l'océan. Le jour de l'inauguration du service, on a, comme toujours, transmis des messages de compliments et de félicitations entre lord Grey, gouverneur du Canada et le roi Edouard VII. On a déjà envoyé des deux côtés environ 20 000 mots. Le service n'est pas encore, à proprement parler, à la disposition du public. On n'admet que les télégrammes de presse. Le pouvoir de transmission est d'environ 30 mots par minute. Le tarif sera de 50 centimes par mot, avec réduction de moitié pour les dépêches de presse entre la côte irlandaise et la côte canadienne.

Il semble donc que la télégraphie sans fil entre décidément dans la voie pratique. Il restera à savoir par l'expérience journalière

jusqu'à quel point le nouveau service satisfera les exigences du public. Il n'en reste pas moins acquis, ce qui est un fait capital, qu'avec la télégraphie sans fil, on peut dès aujourd'hui franchir sans relai l'océan Atlantique.

Novembre, saison des nèfles! La nèfle (*Mespilus germania*) est un fruit assez répandu, qui ne peut se manger qu'à cette époque de l'année lorsque sa chair s'est ramollie et qu'elle est devenue « blette ». Peut-être ne connaît-on pas assez ses propriétés thérapeutiques. La nèfle est extrêmement précieuse dans une affection persistante qui défie quelquefois tous les médicaments : l'entérite du jeune âge et des adultes. La nèfle contient des principes gélatineux, des substances minérales, des acides citrique, malique, du sucre et beaucoup de tannin. Elle renferme aussi de la pectose qui permet l'obtention des gelées végétales. Aussi la nèfle agit comme astringent et tonique sur les tuniques intestinales par son tannin, ses citrates, malates et tartrates. Mais elle agit encore certainement par son état physique. Un certain nombre de personnes améliorent facilement leur entérite au moins en novembre au moyen des nèfles mangées matin et soir.

Un médecin de la marine française, après s'être guéri lui-même, M. Mercier recommande particulièrement l'usage des nèfles mangées, bien entendu, débarrassées de leurs noyaux et de leur peau superficielle. Malheureusement la nèfle ne dure guère que deux mois et le traitement ne peut se continuer. Pour suppléer à l'absence des nèfles pendant le reste de l'année, M. Mercier a eu l'idée de préparer des conserves de nèfles. Voici sa recette. Il fait cuire pendant une petite heure 1 kilog de nèfles dans 800 grammes de sucre avec 500 grammes d'eau qu'il met ensuite en flacons hermétiquement clos, après avoir placé sur le couvercle un papier imbibé d'alcool pour empêcher les moisissures de se produire. La provision est faite pour plusieurs mois.

D'après M. Mercier, la nèfle présenterait des résultats d'une constance frappante et d'une rapidité singulière. Ce serait donc un régulateur puissant des fonctions intestinales. Ce remède de l'entérite est bien facile à essayer et il a beaucoup de chances pour réussir dans les cas souvent réfractaires à toute autre médication.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le Parlement et le gouvernement ont recommencé leur vie ordinaire. « Rien n'est changé dans la majorité », disait M. Briand, il y a quelques semaines. Il semble qu'il ne se soit pas trompé. La majorité, à en juger par ses premiers votes, reste la même. Elle réalise la formule du Congrès radical et radical-socialiste de Nancy. Après avoir, doctrinalement, oratoirement, réprouvé l'antimilitarisme antipatriotique des socialistes unifiés, elle a repris, politiquement, son habitude de fraterniser avec eux, dans la Chambre et ailleurs. Mais, en même temps, elle est aux ordres du gouvernement. Jamais même elle n'avait encore été si docile et si servile que depuis cette période de vacances où, plus proche des électeurs, elle a mieux senti l'impopularité méprisante qu'a soulevée la rapacité parlementaire des « Quinze Mille ». M. Clémenceau, devenu davantage son protecteur, la tient mieux à sa merci : il ne lui suffit que d'un mot, d'un geste, quand il lui plaît de la commander, comme pour le vote des fonds secrets. Au surplus, « rien n'est changé » dans les pratiques du gouvernement lui-même. Son bas ministérialisme égale « le bas parlementarisme » de la majorité. M. Clémenceau, jaloux de ménager les radicaux et les socialistes, n'est pas intervenu dans leur querelle, à Nancy; d'autant moins qu'il la savait éphémère. Dès la réouverture de la Chambre, il a pu leur offrir une loi de spoliation irréligieuse qui assouvit l'anticléricalisme des deux partis, non sans satisfaire le collectivisme de l'un des deux. Et il est vraisemblable que, cette politique qui ruine de plus en plus, l'un après l'autre, les plus grands intérêts de la France, M. Clémenceau la continuera, tant que le pays ne tressaillira pas davantage et que son effroi courroucé ne grondera pas très haut. Les avertissements, toutefois, se multiplient, à la gauche même de M. Clémenceau, et ce n'est pas une vaine boutade que le sévère propos de M. Augagneur, gouverneur de Madagascar, dans le dialogue que, rentrant en France, il a eu avec un journaliste : « Quand on lit les journaux de chez nous, avec un mois de retard, à l'autre bout de la terre, on ne comprend rien aux événements, ou peut-être on les comprend trop bien : on a l'impression d'un pays en pleine déliquescence. Notre démocratie est bien malade. — Qu'est-ce qui

lui manque donc? — L'autorité. » De cette démocratie dont M. Augagneur et M. Clémenceau personnifient le régime et la fortune, M. Augagneur dit : « Déliquescence » ; M. Clémenceau avait dit : « Incohérence. » Tous deux ont raison. Leurs jugements se complètent.

Bien que, par la gravité de la question et par l'inconnue du problème, l'affaire du Maroc méritât la première l'attention du Parlement, M. Clémenceau a obtenu l'ajournement de toute interpellation, en prétextant la publication prochaine d'un *Livre Jaune* qui édifierait la curiosité du Parlement. La vérité est que M. Regnault, qui est toujours à Rabat, ne semble pas avoir encore opéré, dans ses négociations, un règlement soit avantageux, soit définitif, dont le gouvernement pût se prévaloir. Et puis, M. Clémenceau n'a pas voulu affronter le débat, le lendemain de ce combat du 19, que le lieutenant-colonel du Fretay, surpris par un ennemi nombreux, avait soutenu, près de Taddert, pendant une reconnaissance où il était chargé de retrouver un Français disparu, probablement assassiné. Quoi! La paix, une paix sereine, ne régnait pas dans toute la zone de Casablanca! allaient murmurer les parlementaires. Et nous avions eu deux tués, huit blessés! Et le général Drude avait dû courir au secours de la troupe engagée! Il fallait à l'ombrageuse stupéfaction du Parlement une victime, et aussitôt une note officieuse annonçait que le général Drude avait infligé trente jours d'arrêt au lieutenant-colonel coupable de s'être, impétueusement, aventuré trop loin, par delà même la limite idéale, le 20e kilomètre de l'horizon protocolaire. Mais le lieutenant-colonel du Fretay n'était coupable que d'avoir trop consciencieusement rempli sa mission et que de s'être défendu trop vaillamment. On avait fini par connaître les épisodes glorieux du combat. L'opinion publique s'était indignée de la punition et de l'indiscrétion qui l'avait sciemment révélée. Elle ne s'était pas moins scandalisée qu'une autre note, pour absoudre le ministre de la guerre, imputât au général Drude l'entière responsabilité de l'acte. Tout cela paraissait misérable, moralement; dérisoire, militairement; fâcheux pour l'armée; humiliant pour la France. A la vérité, toute la politique du gouvernement, dans cette affaire du Maroc et dans cette expédition de Casablanca, est incertaine, jusqu'à la bizarrerie. Une tergiversation perpétuelle. Pas de plan de conduite ou pas d'esprit de suite. Ce gouvernement fait tout à demi, comme s'il ne voulait pas ce qu'il ose ou comme s'il n'osait pas ce qu'il veut; il ne prend que des demi-mesures, comme s'il ne lui fallait que des demi-succès. Il étonne l'Europe, quand, après lui avoir

démontré la nécessité immédiate d'occuper les ports où la police marocaine ne peut pas s'organiser, il s'abstient de cette occupation, malgré l'assentiment de toutes les puissances qui ont signé la convention d'Algésiras. Il laisse croire aux Marocains que le général Drude, qui, après chaque sortie, rentre dans son camp, par crainte d'avoir trop l'air d'un conquérant en gagnant trop de terrain, est impuissant à les vaincre. Enfin, il prend parti, dans une cérémonie solennelle, pour Abd-el-Aziz; il lui prête un million et demi; mais on ignore si le sultan du Nord a reçu la promesse d'être assisté par nos armes mêmes contre le sultan du Sud. Et bien d'autres mystères, tout diplomatiques, auraient besoin de quelque lumière, si discrète qu'elle fût encore. Donc il est temps que le *Livre Jaune* paraisse et que le gouvernement parle.

Le premier débat de la Chambre a eu pour objet la défense nationale. « *Sommes-nous défendus?* » avait demandé M. Humbert, député de Verdun, dans un livre récemment publié. Telle a été son interpellation. La majorité ne pouvait pas suspecter le civisme de M. Humbert : il siège sur ses bancs. Cependant cet ancien officier d'ordonnance du général André a collaboré, plusieurs années, avec le ministre de la guerre qui a commencé la désorganisation de l'armée et qui a presque démantelé, dans l'Est, notre défense nationale. Ce souvenir qualifiait peu M. Humbert, pour son interpellation. Etait-il, au moins, véridiquement informé? Le débat ne l'a pas toujours prouvé. A entendre M. Humbert, nos places fortes de l'Est sont presque dépourvues d'engins et de munitions; la malfaçon de leurs ouvrages est, çà et là, évidente; les mitrailleuses manquent ou sont de qualité inférieure; l'artillerie de montagne vaut peu. C'est un long réquisitoire où, à certaines vérités, se mêlent des erreurs graves. M. Humbert affirme souvent avec inexactitude ou avec exagération, toujours avec violence. Il a des arguments et des mots qu'on croirait empruntés aux pamphlets de l'antimilitarisme. Et il oublie trop les origines des fautes qu'il dénonce, de ces fautes qu'un rapporteur du budget de la guerre, M. Klotz, a qualifiées d' « erreurs criminelles ». Oui, la frontière de l'Est a été comme à l'abandon, de 1896 à 1904, pendant cette ère néfaste où, dans le Parlement et dans le gouvernement, les radicaux disputaient aux socialistes la palme du pacifisme. Députés et ministres, c'était à qui consentirait le mieux, d'année en année, une diminution des crédits affectés aux « approvisionnements » et aux « fortifications ». On avait fini par les réduire de 70 millions à 26, alors que l'Allemagne en dépensait 106. Survient, avec l'affaire du Maroc, l'alerte de 1905. On réarme, à la hâte, la frontière de

l'Est. La réfection coûte 260 millions. Encore est-elle incomplète, puisque, faute des 120 millions nécessaires, on s'est contenté de remettre en état, devant nos grands camps retranchés, les seuls forts de première ligne. M. Messimy l'a rappelé. Mais, logiquement, pour conclure, il aurait dû exhorter M. Clémenceau à traduire devant une Haute-Cour ceux qui trahirent ainsi l'intérêt de la France. Quoi qu'il en soit, si le général Picquart a répondu, sur la direction de l'artillerie, avec une justesse que les gens du métier ne peuvent pas contester, il s'est tu sur les garnisons de nos places fortes : M. Humbert en avait indiqué la malheureuse insuffisance. Trompeur est l'optimisme du général Picquart, quand il prétend, pour rassurer le pays, que nos troupes de couverture, dans l'Est, sont numériquement supérieures à celles des Allemands. Comme l'avait dit le général Langlois, la loi qui a institué le service de deux ans « nous met tous les ans, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars, dans une situation telle que tout danger disparaît pour les Allemands, en raison de l'extrême pauvreté de nos effectifs ». Pendant cette période critique, les Allemands ont en permanence, devant les Vosges et la trouée de Belfort, 51 000 hommes de plus que nous. Et M. Picquart n'y a pas pris garde : si le calcul qu'il a étalé à la tribune de la Chambre était exact, l'Allemagne pourrait en arguer, pour renforcer, demain, d'une cinquantaine de mille hommes les troupes qui pressent notre frontière. Mais le général Picquart a, par la nature même de son esprit, une incurable habitude de l'illusion. On aurait pu le déléguer à la Conférence de la Haye. Il refuse d'admettre la possibilité d'une invasion brusque, sans déclaration de guerre. « Je ne crois pas, s'est-il écrié, à ces invasions d'armée sorties de je ne sais où et arrivant, pour ainsi dire, sans coup férir, sous les murs de nos places fortes ! » C'est fermer les yeux à un danger contre lequel, même si la part de l'hypothèse peut lui paraître excessive, le général Picquart a, éventuellement, le devoir de se prémunir. Quant au dernier reproche de M. Humbert, on conçoit que le général Picquart l'ait éludé. M. Humbert proclame que « l'armée n'est pas commandée », pour l'heure suprême, puisque le commandement est comme indivis entre le président de la République, le ministre de la guerre, le chef de l'état-major général et un généralissime vaguement investi. Mais c'est une question constitutionnelle. Il faut que M. Humbert invite le Parlement à reviser la Constitution.

La vraie question, la question la plus grave et la plus instante, n'a pas été posée, dans ce débat. Qu'une contrescarpe s'écroule ou non, qu'un pont ait ou non des bois pourris, qu'un projecteur

et qu'un goniomètre ne soient pas les plus parfaits, peu importe : la réparation peut en être urgente, mais elle est facile. Il ne s'agit pas de savoir si la France a, pour sa défense, tout le matériel qu'il lui faut, mais si elle a une armée capable de la défendre. Et c'est cette question qui est « angoissante », aujourd'hui. Or, on désorganise l'armée; on la déconsidère et on la discrédite; on la démoralise; on la décourage. On la désorganise, par cette loi « de deux ans » qui affaiblit l'éducation professionnelle du soldat; qui diminue la vigueur physique des régiments, où, pour obtenir le nombre, on incorpore des conscrits débiles dont on a déjà dû, cette année, renvoyer 22 000 dans leurs foyers; qui oblige à supprimer les quatrièmes bataillons; qui, loin de fournir les 70 000 rengagements qu'elle promettait, ne les fournira qu'avec une dépense supplémentaire de 50 millions; enfin qui, chaque année, pendant toute la période où les recrues manqueront du métier nécessaire, met la France en infériorité devant l'Allemagne, dans le cas d'une agression. On déconsidère et on discrédite l'armée, en la ravalant à la simple fonction d'une police; en rabaissant la notion patriotique du sacrifice par une diminution continue du service militaire; en préconisant la « milice » comme la seule armée qui soit digne, démocratiquement, de la nation; en professant que l'antimilitarisme n'est qu'un « délit d'opinion »; en subordonnant avec une affectation systématique l'autorité militaire à l'autorité civile, aussi bien pour le « maintien de l'ordre » que pour les « préséances »; en dédaignant de consulter les chefs ou en les disgraciant, sans les entendre; en abandonnant aux libres calomnies des journaux, aux libres insultes de la réunion publique et de la rue même, l'officier et le sous-officier, « la brute galonnée », sans protéger leur honneur ni par une protestation, ni par un acte judiciaire. On démoralise l'armée. Par le favoritisme, par la délation, on détruit, parmi les officiers, la camaraderie; on détruit, parmi les soldats, la discipline, par les faux semblants d'une discipline prétendument « morale », prétendument « volontaire ». On énerve la répression. Le commandement ose à peine s'exercer. La peur d'offenser un protecteur puissant ou de susciter un dénonciateur, intimide la punition. Il y avait eu 1276 infractions au devoir militaire, en 1898; il y en a eu 2052, en 1906. Et, là où le recrutement régional permet à toutes les influences de la localité, à toutes celles du département, leur emploi passionné, le règlement n'est presque plus qu'un mot. Comment, d'ailleurs, la licence ne s'enhardirait-elle pas? On amnistie les insubordonnés. On réintègre les révoltés et les théoriciens du laisser-faire, de la désobéissance et du désordre. On va même jusqu'à

réintégrer les « disciplinaires » dont les méfaits troublent la troupe ou dont les vices l'infectent. Enfin, on décourage l'armée. « L'avancement est lent, incertain, souvent injuste », comme l'a dit M. Humbert. Le ministre y préside seul, arbitrairement, depuis que le général André a supprimé les « listes de propositions »; ou plutôt il y préside avec les politiciens. On se rappelle sa trop fameuse parole : « L'avancement des officiers est entre les mains du Parlement. » La politique, avec sa surenchère parlementaire ou électorale, règle les choix. Et elle les avilit. L'intrigue se substitue au mérite. Il y a des clientèles civiles dans l'armée : tel député, tel franc-maçon a son groupe d'officiers et même de sous-officiers qu'il protège et qui deviennent ses courtisans, quasi ses prétoriens. Il n'est pas jusqu'aux généraux dont ils n'assurent la fortune par la leur et dont le gouvernement n'adopte la nomination que parce que leur médiocrité garantit mieux leur dévouement. Voilà tout ce qu'il faut absolument changer, pour rendre à l'armée sa force et la confiance de la patrie. Assurément, M. Clémenceau et le général Picquart, par leur passé, par leurs faiblesses d'hier et par leurs pactes d'aujourd'hui, sont impropres à une telle réforme. La France devra se passer d'eux ou se passer de son armée, tôt ou tard. Quant à la tâche, elle serait encore facile, grâce aux admirables ressources de notre race et de notre pays. L'armée française, on peut l'affirmer avec le général Langlois, redeviendrait « la première de l'Europe », si le gouvernement le voulait, ou plutôt si la nation savait le vouloir soit pour lui, soit malgré lui.

Le gouvernement a présenté à la Chambre sa loi sur la dévolution des biens ecclésiastiques, la troisième loi complémentaire du statut de la Séparation. Pour préparer le débat, en témoignant bien à la majorité son zèle anticlérical, il avait pris soin, la veille, de fermer nombre d'écoles libres et d'occuper, *manu militari*, nombre de presbytères. Cependant la spoliation que la loi devait consacrer, ce n'était plus celle de l'Eglise, de ses congrégations, de ses menses, de ses fabriques; c'était celle des particuliers, c'était celle des morts et de leurs héritiers; c'était une spoliation toute laïque. « L'Eglise n'était plus en cause », selon le propre aveu de Briand. Il ne s'agissait que de prendre l'argent légué par les morts pour la célébration des messes où il avait plu à leurs âmes qu'on priât Dieu en leur faveur. La volonté des défunts n'étant plus exécutée par la fabrique, puisque la fabrique avait été supprimée par la loi de Séparation, les héritiers du donateur pouvaient du moins, en vertu du droit commun, exercer devant les tribunaux civils une « action en révocation »;

et, vingt-deux fois déjà, les tribunaux avaient accueilli leur demande. Le garde des sceaux avait ordonné aux tribunaux de surseoir, en attendant le vote de la loi. M. Guyot-Dessaigne ajournait le procès. M. Briand faisait mieux : c'est le droit même qu'il abolissait. La loi de M. Briand, en ôtant aux morts la survivance sacrée de leurs prières, viole, jusque dans leurs tombes, leur liberté de conscience. Elle usurpe la propriété dont ils avaient aussi légalement que pieusement disposé. Elle transmet les biens, sans en transmettre les charges. Non seulement elle répudie la dette que le testateur a voulu contracter devant Dieu et qu'il a confiée à la garde perpétuelle de sa famille; elle contrevient au Code civil, en dépossédant du droit de révocation les héritiers collatéraux, les frères et les sœurs mêmes du légataire. Et, comme si cette injustice ne suffisait pas, la procédure elle-même sera inique : la loi aura un effet rétroactif; elle annule les jugements d'hier et elle n'accorde qu'un délai de six mois à l'action qui, antérieurement, pouvait être intentée trente années durant. Sommes-nous encore chez un peuple civilisé? N'y a-t-il pas là, selon le mot énergique et si vrai de M. Groussau, « un acte de brigandage public »? Rarement les orateurs de la droite et du centre défendirent avec une plus éclatante supériorité la justice. Les discours de MM. de Castelnau, Groussau, Barrès, de Ramel, Paul Beauregard, ont rivalisé de précision et de force, de science et d'éloquence, dans la discussion générale; et les deux répliques si véhémentes, si claires, si catégoriques, de M. Denys Cochin, dans la discussion de l'article 1er de la loi, ont achevé de confondre M. Briand. Mais jamais M. Briand, avec son avocasserie souvent éhontée, avec sa dialectique oblique et fuyarde, avec ses digressions artificieuses et ses imputations factices, ne fut tant au-dessous de son talent habituel. Il n'est plus sérieux, quand il se targue d'imiter « Léon XIII », en confisquant des fondations pieuses. Il est perfide, quand, pour invoquer la toute-puissance de l'Etat, pour exciper de « l'utilité publique », il cite incomplètement une parole de Mirabeau, en la faussant. A satiété, il affirme ou insinue que, si sa nouvelle loi peut paraître dure aux catholiques, « c'est la faute de l'Eglise », qui n'a pas voulu constituer des associations cultuelles; comme s'il y avait un rapport logique entre ces deux faits et comme si, quand un homme repousse une gratification qu'on le reconnaît libre de ne pas accepter, on est libre de le détrousser, par dépit. Il plaisante odieusement, quand il demande aux catholiques, tout en détruisant leurs œuvres d'hier, pourquoi ils n'en fondent

pas davantage aujourd'hui. Il déclame, quand il prétend plaider « la cause des pauvres », sans se soucier que sa charité procédera par un rapt, se pourvoira par un vol, et qu'il enrichira les communes illégitimement. Son argumentation n'est pas meilleure, quand il déclare que sa loi « n'innove rien », qu'elle « interprète » seulement celle de 1905. Il oublie qu'elle est « nouvelle » par le régime d'exception qu'elle crée; « nouvelle » par le titre même qu'elle a reçu du *Journal officiel :* « Loi tendant à modifier les articles 6, 9, 10 et 14 de la loi du 9 décembre 1905 sur la Séparation des Eglises et de l'Etat. » Elle ne « modifie » pas seulement la loi de 1905; elle « modifie » le droit; elle instaure un droit spécial, plus que régalien. Et l'auteur de cette loi monstrueuse, c'est M. Briand qui, après avoir juridiquement assuré que, pour l'action en révocation, les « intéressés » auraient toujours « la garantie du droit commun », s'écriait avec une si noble indignation, le 9 novembre 1906 : « Nous ne pouvons pas disposer des sommes provenant des fondations pieuses; nous n'en disposerons pas : nous ne sommes pas de malhonnêtes gens. » Il ne saurait y avoir, pour un gouvernement, pour un ministre, une plus cruelle condamnation que d'avoir trahi un pareil serment.

Moralement, la loi de M. Briand offense un principe et un sentiment chers, tous deux, à notre pays. Le respect des morts et de leur volonté n'est pas seulement une des tendresses, mais une des forces de la famille. C'est aussi un lien social qui unit les générations l'une à l'autre. Nous nous répétions, traditionnellement, la vieille formule de la République romaine, parlant du mort : « *De cujus voluntas suprema lex esto* »; et, cette formule, nous la pensions éternelle, dans sa consécration chrétienne. Hier encore, jour de la Toussaint, cinq cent mille personnes peuplaient, avec les morts, les cimetières de Paris, pour y répandre sur les tombes des fleurs, des pleurs, des prières : s'il avait pu plaire à M. Briand de faire plébisciter, là, sa loi, il n'est guère une voix qui n'eût protesté contre elle; et peut-être lui-même, sur la terre bretonne où il est né, ne trouverait-il, parmi les tombes de ses pères, que des ombres gémissantes, pour lui reprocher une loi qui les prive du deuil mystique auquel ils croyaient avoir droit, comme à l'autre. M. Briand avait dépouillé les églises, les autels des vivants. Aujourd'hui il escroque les âmes des morts. Il leur prend l'argent qu'ils avaient voué à ces prières dont ils jugeaient avec tristesse avoir besoin, pour continuer, en ce monde où ils avaient souffert et péché, leur appel à la miséricorde de Dieu, autant que pour entretenir le culte de leur mémoire dans la piété de leurs descendants. Mais M. Briand ne se contente pas de violenter la

foi des morts, par ce larcin sacrilège; il la persifle : ce grand philosophe d'Etat estime qu'il était ridicule à eux de vouloir « assurer le salut de leur âme » par des messes; il se prononce contre leur religion, au ciel, comme ici-bas, et c'est sur le mode sarcastique. Voilà ce que devient le « libéralisme », la « tolérance », dont M. Briand s'était tant vanté. Mais, si M. Briand flattait par cet attentat l'anticléricalisme à la fois furieux et maniaque des radicaux, prévoyait-il que les socialistes l'applaudiraient plutôt pour le coup qu'il portait directement à la propriété? Un député collectiviste, M. Paul Constans, s'est levé et le lui a signifié : « Nous voterons ce projet, non pas uniquement pour suivre la majorité dans son œuvre anticléricale, mais parce que nous nous servirons du vote de cette loi comme d'un précédent pour nous... C'est une expropriation partielle d'une propriété privée au profit d'une collectivité, que ce soit un établissement de bienfaisance, une commune ou la nation. Nous voterons ce projet de loi, parce que nous espérons que ni de ces bancs (la gauche), ni de ceux-ci (la droite), on ne viendra plus nous dire que les collectivistes sont des utopistes. » M. Constans exploitait politiquement, au profit de sa doctrine, la faute de M. Briand et, induction ou déduction, son raisonnement était logique. Oui, vraiment, le gouvernement donne au collectivisme un exemple parfait : cette loi, c'est bien du socialisme en action, du socialisme pratique. M. Constans déchirera le testament de la propriété civile, comme M. Briand celui de la propriété religieuse, et, pas plus que M. Briand, M. Constans n'indemnisera le propriétaire. Que si M. Briand, dans sa casuistique, a opposé à M. Constans un *distinguo*, en assurant que les donations des catholiques constituaient une « propriété spéciale », M. Constans saura bien, dans la simplicité opératoire de l'expropriation universelle, revêtir de cette épithète toutes les propriétés, successivement. Et si, pour clore la discussion générale, M. Briand a rallié à sa loi 359 radicaux qui, malgré leur secrète inquiétude, l'ont approuvée quand même, M. Constans ne sera pas plus embarrassé. Voici l'acte légitimé déjà, parlementairement : il suffit d'un vote de la majorité pour faire passer d'une main dans une autre n'importe quelle propriété, quels qu'en soient les titres. Il ne faut plus qu'attendre une majorité un peu plus socialiste que radicale.

L'expérience électorale de la Russie, qui vient de composer sa troisième Douma, est intéressante pour toute l'Europe, bien que la Russie, qui a reçu tout fait, au dix-neuvième siècle, l'appareil de la Révolution, comme celui de la civilisation, au dix-huitième siécle, vive dans des conditions spéciales. La loi par laquelle

M. Stolypine a réorganisé l'électorat s'était proposé de renforcer dans la société russe la notion de classe. Elle décidait que chaque groupe social choisirait ses propres députés. Ainsi, il n'a plus été possible aux ouvriers de se faire représenter par de purs « intellectuels », comme le démagogue Alinski dans la deuxième Douma; le candidat doit être, par profession, un ouvrier. La loi a, d'autre part, diminué la prépondérance de la population paysanne. Elle a écarté du scrutin beaucoup des « petits propriétaires de la commune rurale, tandis que les prêtres des campagnes conservaient tous leur droit de suffrage. Dans les villes, les électeurs ont formé deux catégories : celle du « grand cens » et celle du « petit cens ». Les cinquante et un gouvernements de la Russie d'Europe ont gardé leurs 384 sièges; la Russie d'Asie tout entière n'aura plus que 25 députés, au lieu de 40. De même, la loi a réduit d'un tiers la représentation de la Pologne, celle du Caucase, celle des Ukraines. Presque partout, les élections se sont accomplies dans le calme d'une profonde indifférence. Les masses, sauf dans les villes les plus populeuses, se sont désintéressées du vote, comme d'un instrument qui avait trompé leur chimère, leur espoir. On cite, par centaines, les curies où l'abstention a été presque totale. Il ne reste que peu de scrutins à connaître. On compte déjà, parmi les élus, 195 monarchistes de droite; 124 « octobristes » ou monarchistes constitutionnels; 35 démocrates constitutionnels; 26 radicaux; 11 démocrates socialistes; 14 nationalistes polonais. Les Cadets ne sont plus qu'une minorité impuissante : ils expient leur ambitieuse complicité avec le parti révolutionnaire, leur immorale indulgence pour l'assassinat politique, les équivoques de leur loyalisme, leur manifestation de Viborg. Les « octobristes », qui ont toujours gardé, avec leur amour des réformes, le respect de la légalité, n'étaient que 27 dans la première Douma, quand les Cadets y étaient 185; ils ne furent que 26, dans la deuxième. Ils seront, au centre de la troisième Douma, le groupe prépondérant. Quel que puisse être, demain, l'amalgame de la majorité, la Douma se trouve entièrement transformée, dans son ensemble. On a voulu attribuer ce changement extraordinaire au mécanisme de la nouvelle loi. Même en Russie, une loi électorale ne saurait opérer un tel prodige, sans une disposition favorable de l'esprit public. Il a fallu une loi plus forte et plus certaine : cette loi de l'histoire qui veut que les peuples, las de leurs guerres civiles et désabusés de leurs illusions révolutionnaires, appellent, pour la pacification à laquelle ils aspirent, les conservateurs et les modérés, quand ce n'est pas un dictateur.

Auguste Boucher.

LE VICOMTE DE MEAUX

Camille de Meaux vient de mourir. Trois jours de grippe infectieuse ont eu raison d'une vigueur que soixante-dix-sept ans laissaient intacte.

Cette surprise du malheur ne nous laisse pas aujourd'hui la liberté de rendre l'hommage dû à celui que nous perdons. Dans cette Revue, déjà imprimée quand nous est parvenue la triste nouvelle, une page nous reste. Sur cette page blanche encore, comme sur la pierre d'une tombe, je veux seulement inscrire un nom.

Il faut qu'il soit lu, dès cette heure, à cette place. Ici Camille de Meaux était chez lui. Son père compta parmi les fondateurs du *Correspondant*. Le fils, plus généreux encore, a publié chez nous toutes les œuvres qui l'ont illustré, il a voulu faire de son honneur le nôtre.

Honneur digne d'être rappelé même à l'instant redoutable où commence le néant de presque toutes les renommées. Car celle de notre ami ne fut pas un de ces sépulcres riches et vides que les ambitieux de célébrité s'élèvent à eux-mêmes, et où tout l'effort d'une vie prépare la place à un peu de cendre. Historien, polémiste, orateur, ministre, il se trouvait, par la multiplicité de ses aptitudes, exposé plus qu'un autre aux tentations de cette complaisance égoïste : il ne la connut pas. L'originalité et la noblesse de sa vie furent qu'il ne travailla jamais pour lui, que par toute la force de son intelligence il chercha des vérités utiles à tous, et qu'à les répandre il se consacra tout entier.

D'un sang très ancien et très pur, il était homme de tradition : il crut au catholicisme comme à la morale parfaite de la société humaine, et à la monarchie comme à la gardienne historique de la grandeur française. Mais pour lui le respect du passé n'était pas l'inintelligence du présent; il désirait introduire dans la société moderne ces institutions séculaires, non pour la détruire,

mais pour la régler. De ce monde moderne la puissance directrice lui parut l'opinion, les faits prouvaient que les gouvernements les plus absolus ne durent pas s'ils entrent en conflit avec elle, et il conclut que les partis les plus vaincus n'étaient pas désespérés s'ils pouvaient appeler à elle de leur défaite. A ses idées, il souhaita donc le pouvoir, mais pas le pouvoir seulement. Il avait conscience que, par les caprices de la volonté publique, le pouvoir n'est pour toute personne et pour toute doctrine qu'un accident heureux : il chercha pour ses croyances politiques et religieuses un asile plus sûr et plus durable. Et il crut que la liberté était à la fois pour elles la meilleure garantie de conserver le pouvoir si elles l'obtenaient, de le reconquérir si elles le perdaient, et de vivre même sans lui. Un pressentiment de la société à venir et un souvenir ancestral de la société d'autrefois l'attachaient, comme au droit commun de l'ancien et du nouveau régime, à cette liberté que la monarchie a d'abord donnée sans la promettre et que la révolution a toujours promise sans la donner. Cette liberté lui était chère sous sa forme ancienne, le contrôle du gouvernement par la volonté générale; cette liberté lui était chère sous sa forme moderne, le respect des minorités par les majorités et du droit individuel par tous. Un tel goût mérite le dédain de ces conservateurs qui, aujourd'hui, n'aiment pas la victoire achetée par l'effort, au lieu de vivre dans leur temps préfèrent désespérer de lui, prétendent restaurer la tradition et y découvrent seulement la dictature, attendent et prédisent le bon tyran, comme si le tyran pouvait être bon pour les hommes pleureurs et inertes dont il n'a rien à craindre ni à espérer. C'est, au contraire, l'emploi offert à toutes les activités qui faisait la liberté précieuse à Camille de Meaux. Les lourdes obligations qu'elle impose, le sort des idées remis à la propagande, le mouvement perpétuel qu'elle précipite, une conquête toujours à entreprendre sur les esprits hostiles, toujours à protéger dans les esprits convaincus, n'effrayait pas la confiance de ce courageux. Authentique professeur d'énergie, il puisait surtout dans sa foi religieuse sa sollicitude pour l'indépendance des plus faibles, pour la pensée et pour la croyance du plus humble et du plus isolé : car les chrétiens seuls ont le respect de l'homme. Il a lui-même dit la solidarité de ces sentiments dans cette formule qui résume sa conception de l'ordre : « Sans liberté religieuse la liberté civile et politique est insuffisante, et sans la liberté civile et politique, la liberté religieuse est impossible. »

Ces clartés sur l'époque où il était appelé à vivre commencèrent à se faire dans son esprit quand déjà elles rayonnaient

dans le génie généreux de Montalembert. Camille de Meaux fut son fils par la pensée, avant de devenir son fils par une autre tendresse.

Il ne l'eût pas été si son intelligence convaincue n'avait songé qu'à goûter, dans le repos de l'effort accompli, la joie de la certitude possédée. A peine l'avait-il reçue, qu'il en crut être débiteur envers les autres. Personne ne sut moins garder le secret à la vérité. Historien de nos luttes religieuses et politiques au seizième siècle et au dix-septième siècle, il dit la vérité aux morts : ce sont eux qui la supportent le mieux, mais il la dit de même aux vivants. Candidat, il la dit à l'empire qu'il n'aimait pas, et cela pouvait être un plaisir plus qu'un mérite. Mais député, il la dit à ses amis dans l'Assemblée nationale, quand les jours s'écoulaient sans amener les réformes; mais ministre, il la dit à ses princes, quand il eut à rappeler les conditions nécessaires à l'établissement monarchique; mais témoin, il la dit à tout le monde et à lui-même, dans les *Souvenirs* de ces années qui commencèrent par une grande espérance et finirent par une grande déception.

L'insuccès des tentatives royalistes concentra son attachement sur son autre, sa plus chère foi, elle aussi menacée. L'Assemblée nationale qui aurait aimé la liberté n'en avait solidement assuré le bienfait ni à l'Eglise ni à l'Etat; et, justifiant la formule de M. de Meaux, le parti républicain trouvait dans sa passion irréligieuse un obstacle à la liberté politique. La malveillance contre l'Eglise croissait. Beaucoup de catholiques et non des moindres aimaient encore à se persuader que l'Etat ne romprait pas avec l'Eglise, et ils s'accommodaient d'une situation qui laissant à l'Eglise les édifices du culte, un budget, une apparence de vie officielle, dispensait les fidèles d'agir et de donner. Camille de Meaux connaissait mieux la logique des haines irréligieuses, il pensait autrement d'un concordat qui offrait à un Etat devenu ennemi une redoutable facilité pour corrompre la hiérarchie ecclésiastique, et ne permettait pas à l'Eglise de France, fonctionnaire et muette, de dénoncer aux fidèles par un cri de son épiscopat les périls de sa servitude. Il prévit que la logique des persécuteurs et la miséricorde de Dieu travaillaient ensemble à la destruction de ce régime. Il pensa que les catholiques auraient bientôt à agir eux-mêmes, à compter sur eux seuls, il crut qu'il fallait préparer, donner une orientation, un encouragement à leurs incertitudes. Son livre *l'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis*, en racontant comment une Eglise séparée de l'Etat se fonde et prospère, présenta, à l'heure opportune, aux catholiques français l'image de la vie religieuse que les circonstances allaient nous

imposer et où de grandes difficultés sont la rançon de grands avantages.

Combien auraient, après de telles œuvres, cru s'être largement acquittés envers leur pays et leur temps. Camille de Meaux ne savait pas limiter ainsi la place de la vérité. Après lui avoir donné ses œuvres et ses livres, il considérait qu'il lui devait ses correspondances, ses entretiens, sa vie privée comme sa vie publique. Sa bonté très délicate, sa modestie très simple lui rendaient pénible de contredire : mais à ce qu'il n'approuvait pas il ne concéda jamais au delà lu silence. Personne n'eut plus de courtoisie et plus de résistance que cet obstiné de sincérité. Jusque dans les plus familières conversations, il restait le soldat de ses idées : sa bonne grâce demeurait dans la caresse un peu ironique du sourire, sa droiture rayonnait dans la limpidité du regard; mais quand il baissait son large front avec un mouvement de résolution offensive, il était prêt au combat, dans les petites occasions comme dans les importantes, avec qui que ce fût, et il ne se rendait jamais.

Dans cette société libre qu'il ne cessa de vouloir, dans cette monarchie qu'il espéra un jour, dans cette Eglise qu'il aima toujours, il n'appartenait pas à la race des courtisans, mais à la race des fidèles, de ceux qui savent déplaire pour servir.

Si étendue que fût la puissance de son esprit, c'est sa hauteur d'âme qui fait aujourd'hui, quand nous pensons à lui, notre fierté. Il a gouverné l'emploi de ses dons par une conscience qui s'interrogeait devant Dieu. Et de toutes ses œuvres, la plus belle fut sa vie.

Etienne Lamy.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LETTRES A UN AMI[1]

(1871-1880)

La Roche-Guyon, 5 octobre 1871.

Mon bon Henri, mon vieil ami, l'âge, la guerre, la Commune et toutes les calamités de ces temps maudits ont si bien affaibli ma tête et ma mémoire, qu'il m'est impossible de me rappeler où j'en suis avec toi. Quand t'ai-je écrit et que t'ai-je dit? Je n'en sais absolument rien. Il me semble seulement que cela se perd dans le lointain, au milieu de ce brouillard lugubre où, depuis tant de mois, nous sommes tous plongés. J'ai cependant comme une idée confuse de t'avoir écrit de Marseille, de Nice ou de Monaco. Non? Eh bien, à tout hasard, rattachons là ce fil embrouillé! Tu en seras quitte, peut-être, pour lire deux fois la même chose; il faut bien que tu t'accoutumes à m'entendre rabâcher et radoter. Parlons de moi, puisque ton amitié fidèle n'en est pas encore découragée.

Dans les premiers jours d'août, je suis donc parti de Paris pour aller plaider à Aix une grosse affaire. J'ai été fort bien reçu, sans banquet, Dieu merci. J'ai plaidé mon procès plus mal que bien, mais je l'ai perdu largement, noblement, sans l'ombre d'une hésitation de la part du juge. Comme je prévoyais ce résultat, je n'ai pas attendu cet arrêt inique et, pendant que mon adversaire répliquait, j'ai gagné au large, vers les rives fortunées de la Méditerranée, où je suis allé me désinfecter des Prussiens, des Com-

[1] A l'approche du jour où l'éloge de M. Rousse sera prononcé à l'Académie française, nous publions la dernière série des *Lettres* qu'il avait bien voulu nous confier, et dont les précédentes ont conduit le lecteur jusqu'en 1870. Durant la Guerre et la Commune, cette correspondance fut, on le sait, remplacée par un « journal » qui a déjà été inséré dans un volume paru du vivant de l'auteur. La partie encore inédite que nous publions, commence au mois d'octobre 1871, pour se clore définitivement en 1880, à la mort de M. Vesseron, « l'ami » qui disparut au moment même où M. Rousse allait prendre officiellement séance parmi les Quarante. (*N. D. L. R.*)

muneux et des procès. J'ai passé cinq ou six jours charmants entre Nice et Menton, avec un ciel sans nuages, un soleil brûlant et au milieu des parfums les plus exquis. Après cette courte équipée, j'ai commis la faute, sans excuse, de revenir à Paris me mettre dans la gueule des clients. Ils ont aussitôt serré la mâchoire et je me suis trouvé pris jusqu'au 31 août, empêtré dans des arbitrages, des consultations et des plaidoiries de fin d'année, les plus fatigantes et les plus inutiles des plaidoiries.

Le 31, je suis parti avec ma mère et nous sommes venus nous installer ici tout seuls, pendant qu'Emile s'en allait de son côté faire, pour son plaisir, le voyage que je venais de faire avec un procès dans ma valise.

Tu vois, mon ami, que je mène une vie assez calme, au moins matériellement. Quant au moral et à l'intellectuel, tu me connais assez pour penser que, de ce côté, je ne serai jamais en repos. Il faut toujours que j'aie dans le cœur et dans la tête quelque gros tourment; et, en ce moment encore, je ne manque pas de soucis; mais, cette fois, ce n'est vraiment pas de ma faute.

Lorsque j'ai été réélu bâtonnier, au commencement d'août, il a fallu dire quelque chose au peuple souverain et, sans y bien penser, j'ai annoncé, en quelques mots bien sentis, qu'à la rentrée je ferais l'histoire du barreau de Paris pendant le siège et sous la Commune : admirable matière à mettre en vers latins!

Mais, lorsqu'arrivé ici, j'ai voulu me mettre à cette besogne, je me suis trouvé dans un tel état d'hébétude et d'impuissance que, pendant quinze jours, je suis resté quatre ou cinq heures par jour devant un cahier de papier blanc, sans éprouver la moindre titillation cérébrale qui annonçât l'ombre d'une pensée. Néant! Bernique. Personne. Un eunuque de lettres. J'ai eu des heures de rage et de vrai désespoir. Enfin, peu à peu, à force de me secouer et de « m'eschauffer en mon harnois », comme aurait dit Rabelais, je me suis mis un peu en train et, chaque jour, j'avance de quelques lignes dans ma pâteuse improvisation. Il faut absolument que le plus fort soit fait vers le milieu du mois, afin que je puisse consacrer une quinzaine de jours à la préparation de quelques énormes affaires, que je vais être obligé de plaider dès le commencement de novembre. J'ai lu à Nicolet quelques pages de mon discours, qu'il a trouvées à son goût. Mais je suis effrayé de ce qui me reste à faire.

La santé de ma mère n'a pas été bien bonne dans ces derniers temps. La pauvre femme paie maintenant l'héroïsme qu'elle a dépensé depuis plus d'un an. Elle a tout près de soixante-quinze ans, et ce n'est pas impunément qu'à son âge on mange du cheval

pendant cinq mois et de la canaille toute l'année. Elle a, depuis quinze jours, une douleur névralgique que rien ne peut faire céder et qui aujourd'hui seulement a un peu diminué. La présence de ma petite secrétaire me permet de ne pas rester constamment avec ma chère aveugle et j'en profite pour piocher. Dieu veuille que je ne fasse pas un four affreux, car le sujet que j'ai pris côtoie, comme tu peux le pressentir, toutes sortes de plats, saladières, assiettes à soupe et autres faïences politiques et judiciaires dans lesquelles, à chaque instant, je mets les pieds jusqu'aux chevilles.

Emile va bien. Pour la première fois de sa vie, dans le voyage torride qu'il vient de faire, il a été vaincu par la chaleur. Mais il est revenu en bonne santé et il est parti hier en maugréant pour reprendre le collier. Je ne sais si je t'ai écrit qu'il y a trois mois il a vu augmenter ses appointements. Il a maintenant 12 000 fr., ce qui est fort beau, surtout pour un sage comme lui.

Quant à moi, si j'ai cette année un peu de santé, et si ce pays veut bien rester à peu près tranquille, je gagnerai, malgré moi, beaucoup d'argent. De juillet 1870 à juin 1871, j'avais touché la noble somme de 1150 francs pour une première année de bâtonnat. De juin à fin août 1871, j'ai encaissé 14 000 francs? J'étais honteux, d'autant plus que presque tout cet argent était versé pour honoraires d'avance! Il est vrai que, cette année aussi, je vais être forcé à de mémorables dépenses : cinq ou six grands dîners, un salon à meubler complètement — et les billets à vue tirés sur le bâtonnier par les camarades faméliques de la salle des Pas-Perdus.

Mon pauvre cousin Charles Reille est toujours dans un triste état de santé. C'est maintenant un vieillard et tu ne le reconnaîtrais probablement pas. Il a été aux eaux de Royat en Auvergne; et, en ce moment, il est à Randan, avec les princes d'Orléans. A ce propos, t'ai-je raconté que j'avais vu le duc de Nemours? Vers le milieu du mois de juillet, il m'a fait demander par mon cousin si j'aurais quelque répugnance à l'aller voir. Tu devines ma réponse. Le lendemain j'étais chez lui, dans un hôtel meublé de la rue de Castiglione. Il a été très aimable, et m'a beaucoup trop parlé de ce que j'avais fait pendant le règne de la Commune; il a causé politique très sagement, avec beaucoup de patriotisme et sans la moindre apparence de préoccupation personnelle. Il m'a présenté son fils, un charmant jeune homme de vingt-deux ans, très modeste et très ouvert. Je suis resté là plus d'une demi-heure, et le prince m'a demandé de revenir. Huit jours après, je l'ai trouvé chez mon cousin qu'il vient voir souvent. Si les choses restent dans l'état actuel, j'irai cet hiver le revoir, mais sans

abuser de ces relations princières pour lesquelles, tu le sais, je n'ai pas plus de goût que toi.

J'ai reçu, il y a huit jours, ici, une lettre de mon ami Alfred Levesque que tu connais. Il m'écrit que, se trouvant à Aix en Savoie, il y a un mois, il a vu le duc de Nemours qui lui a beaucoup parlé de moi. Me voici donc bien en cour, et vienne une restauration bourbonnienne, je suis assuré d'un bon bureau de tabac.

Les autres Reille sont rentrés, bien entendu, dans la vie privée. J'ai vu ce pauvre André, le général, lorsqu'il est revenu d'Allemagne. Il était très changé et malade. Mais, maintenant, il paraît qu'il va mieux. Quel malheur pour ce brave soldat! Et que trois fois maudits soient les fous et les fourbes, les plats courtisans et les histrions qui nous ont amené ces catastrophes! Et quand on pense que ces bonapartistes et ces Bonaparte lèvent la tête maintenant!

Il y a deux mois, j'ai vu à Paris notre vieux camarade de Bouteyre, avec sa deuxième femme et ses quatre enfants. Il a renoncé à toute ambition et vit en patriarche dans son château de Bouteyre, où il m'engage, depuis vingt ans, à l'aller voir.

Que dis-tu du procès de X.? As-tu lu cette plaidoirie de Jolibois? Et comprends-tu que ce malheureux Favre ait été courir cette aventure? Je comprends toutes les fautes et je les excuse presque toutes; mais quand on a dans son passé de tels malheurs, comment ose-t-on se donner ainsi en spectacle et en pâture au public? Comment avoir la prétention et la hardiesse de gouverner le pays? En vérité, tout ce que je vois me consterne et me confond.

Et tes Prussiens : qu'en fais-tu? Comment peux-tu vivre dans cette atmosphère? Mais je ne veux te rien dire là-dessus. Je n'oublie pas que vous êtes en pays allemand. Je ne sais pas ce que M. Husson aura fait de mes notes de siège. J'espère qu'elles ne seront pas perdues. Veux-tu t'en inquiéter auprès de lui? Il pourrait les remettre à Emile qui est à Paris. Quant au médaillon, je te l'enverrai à mon retour; mais le plâtre n'est pas bien beau. Le marbre a été entièrement retouché, et est vraiment un bel ouvrage. Quand viendras-tu le voir, mon pauvre ami, et embrasser l'original?

Adieu; on m'appelle pour promener ma blonde secrétaire. Je t'ai écrit un sot fatras, mais je suis terriblement pressé et tyrannisé par ce discours. Mille amitiés au pauvre drapier; où est le temps où l'on riait encore?

Paris, 16 novembre 1871.

Mon pauvre Henri, mon vieux et bien cher ami, je reçois ton billet; et, au milieu des affaires qui m'accablent, je veux te tendre la main tout de suite. Quelle douleur! et comme je voudrais être auprès de toi[1]. Je suis navré. Ce pauvre garçon que j'avais connu si jeune, si vigoureux, si plein de vie et si heureux de vivre! Je me rappelle encore la première fois qu'il est entré dans mon cabinet de stagiaire, il y a plus de trente ans... Ah! mon ami, que je te plains et comme tu aurais besoin de moi! Quelles années! Et cette douleur qui vient s'ajouter à toutes ces hontes au milieu desquelles il faut vivre! Pardonne-moi, mon pauvre Henri. Je devrais te dire seulement : courage, mais je suis bouleversé, découragé moi-même par cette persévérance implacable qui te frappe sans relâche dans ton pays, dans ta famille, dans tes plus chers projets d'avenir. Enfin! Que veux-tu? Il faut retourner tous les deux aux lieux communs, aux proverbes et nous prendre aux chansons qui, depuis tant de siècles, endorment les douleurs de l'humanité. Pense à tes enfants, à ta femme, à ce brave frère qui te reste, à ces sœurs si dévouées, à tes amis, à moi, à moi qui te verrai peut-être dans dix ans, quand d'autres douleurs seront venues raviver celle d'aujourd'hui... Tiens, mon pauvre Henri, je suis un mauvais consolateur et j'ai la main trop lourde et le cœur trop tendre pour cette chirurgie. Souffre et pleure, ami; je souffre et je pleure avec toi. Tu n'auras pas de moi d'autre secours. Dis bien à la pauvre veuve combien je suis affligé; présente-lui l'hommage de ma bien vive et respectueuse condoléance. Embrasse pour moi le digne Oswald qui doit être, lui aussi, bien malheureux. Je suis avec vous tous de cœur et d'âme et je veux vous le dire avant que votre cher mort vous ait quittés pour toujours. Que ne puis-je aller là-bas, dans ce lamentable Sedan! Mais cette chaîne! Cette chaîne accablante qu'il faut porter! Je suis littéralement englouti par les papiers et hébété par le mouvement des affaires. Je vois plus de quarante personnes par jour; toutes pressées, chacune n'ayant qu'une affaire et ne pensant qu'à soi. Je viens de finir mon discours de rentrée. Je le dirai le 25 ou le 2. Il m'a coûté une peine infinie : *à quoi bon?*

Adieu, ami, oui, courage! Et si la pensée que tu as dans le monde un ami dévoué peut te faire un peu de bien, prends cette consolation pour ce qu'elle vaut. Tu as encore deux frères... Je t'embrasse de tout mon cœur.

[1] M. Vesseron venait de perdre un de ses frères.

Paris, 3 décembre 1871.

Mon vieil ami, j'ai eu hier, au Palais, non pas un succès, mais un triomphe. Il n'y manquait que le pavois... Tu sais jusqu'où cela me touche et combien je suis réfractaire à la gloire. Mais ce qui me touche beaucoup c'est la joie de mes amis; et, d'après la joie de ceux qui sont ici, je peux juger de la tienne. Ma mère est depuis hier accablée de visites. Ce brave Emile était là et bien heureux... Tu sais, dans cette vieille salle où je faisais des vers sur papier timbré, il y a... trente ans.

Je t'envoie, pour te mettre en garde contre les trahisons sans nombre des protes de la *Gazette*, une épreuve quasi-corrigée, en attendant le bon à tirer.

Hélas! m'aimes-tu assez pour sentir quelque plaisir à tout cela, au milieu du deuil qui t'accable? Ton pauvre frère! Ton pauvre Sedan! Notre pauvre France! Ce n'est pas avec des phrases et des discours que l'on oublie toutes ces douleurs. Je n'ai que le temps de te serrer la main et de t'embrasser bien tendrement.

Paris, 13 mars 1872.

Cher ami, je me lève aujourd'hui pour la première fois depuis dix jours. Le 2 mars, au moment de partir pour plaider à Vervins, j'ai été pris violemment par une fièvre bilieuse qui, pendant deux jours, m'a livré à de véritables tortures. Il a fallu envoyer un secrétaire plaider à ma place et rendre ici quatre gros dossiers. La rage augmentait encore mon mal. Enfin! à force d'émétique, purgatifs et autres ordures, me voici encore une fois sur pied, mais si faible, la tête si vide!

Le médecin me force de partir pour La Roche dès que j'aurai pris un peu de nourriture. J'y resterai jusqu'à Pâques.

Je ne peux pas t'en écrire plus long. C'est la première fois que j'essaie d'écrire et la tête n'est pas solide. Je t'épargne la description de ce qu'il y a dedans. La tienne d'ailleurs ne me paraît pas, mon pauvre Henri, en meilleur état. Décidément, il ne faut pas vieillir. Adieu, ami.

Je vais probablement partir lundi, laissant là les affaires commencées et les clients la bouche béante. Sais-tu ce qui va arriver? C'est que j'aurai trouvé le secret de gagner pendant mes années de bâtonnat beaucoup moins que les années ordinaires. Il n'y a que moi pour ces tours de force et d'adresse. Je t'embrasse.

Paris, 2 avril 1872.

J'ai reçu à La Roche, il y a deux jours, mon cher Henri, et ta lettre et les deux volumes que tu m'as envoyés. J'ai lu tout de

suite ton charmant recueil de poésies et j'y ai retrouvé, avec le plus grand plaisir, plusieurs pièces que tu m'as lues ou récitées autrefois, au temps où l'on pouvait causer littérature, art et poésie. Il y a, dans ton volume, plusieurs petites pièces qui sont des chefs-d'œuvre de grâce : l'*Eventail*, par exemple, l'*Enfant et le papillon*, l'*Amour mouillé* (que je dois retrouver, ce me semble, dans ta traduction d'Anacréon). Tu as bien fait, mon bon ami, de ne pas laisser tes vers chez l'imprimeur. Il ne faut pas nous décourager et nous déprendre de ces nobles études où, quoi qu'ils fassent, nos abominables ennemis ne nous surpasseront et ne nous égaleront jamais. Je te loue aussi de songer à de nouvelles œuvres, ou, du moins, à la publication de tes études d'autrefois. C'est d'un bon exemple, surtout au milieu de vos pauvres Ardennes et en face de l'ennemi. Ce que je ne peux pas vraiment accepter, ou au moins approuver, c'est la dédicace que tu te proposes de mettre en tête de ton livre. C'est un mince patronage et tu m'as fait déjà trop d'honneur en mettant mon nom, dans des jours plus heureux, au frontispice de ton Anacréon.

Mais je n'ai qu'un instant et je veux te féliciter du parti très sage que tu as pris de marier ces pauvres jeunes gens. Cette hardiesse vous portera bonheur à tous, mon cher ami. Hélas! combien de fois, en songeant à toi, m'étais-je promis d'assister au mariage de ta fille! Parmi tous les obstacles que j'aurais pu rêver, parmi tous les malheurs que nous aurions pu prévoir, qui donc aurait pu imaginer un seul des abominables malheurs que nous avons subis et que nous souffrons encore? La guerre, l'invasion, une révolution sans issue, les Ardennes occupées et possédées par les Allemands, et des officiers prussiens faisant la haie dans l'église pour voir passer la mariée! Pardonne-moi, mon pauvre ami, cette lâcheté de te mettre sous les yeux, et de si loin, ce que tu vois de si près et ce qui te désespère.

D'après la loi nouvelle, ta fille va donc aller à Nancy? Je connais là plusieurs avocats, notamment les deux plus occupés : Volland et Bernard. Si je puis être utile à ton gendre, dis-moi ce que je dois faire. En attendant, embrasse pour moi la mariée; elle permettra bien cette familiarité à un vieux bonhomme qui la voit encore dans les bras de sa bonne en haut de l'escalier de la maison paternelle. Donne à ton gendre une cordiale poignée de main. Il doit déjà me connaître par tes radotages séniles. Tâche qu'il puisse m'aimer un peu.

Je viens de passer à La Roche près de quinze jours de repos complet. Bien que la saison ne soit pas encore très agréable, la campagne a cependant, en tout temps, des charmes irrésistibles;

et ces approches du renouveau nous mettent au cœur, à l'âge où nous sommes, des tristesses mêlées de je ne sais quelles voluptés. Ma maladie est complètement guérie; mais il me reste une faiblesse de corps et d'esprit qui, je le crains, ne guérira pas. Quand, à cinquante-cinq ans, on fait une maladie un peu grave, on descend vers la vieillesse un pas qui ne se remonte plus. Une de mes amies, qui a beaucoup d'esprit et qui commence à prendre des automnes, me disait que les événements de l'année dernière lui avaient donné le coup du lapin. Que dirons-nous, nous autres vieux lièvres?

As-tu lu le procès Trochu? Je suis arrivé ce matin et je viens de voir beaucoup d'avocats. Le sentiment du barreau est très favorable au général dont le discours a produit, dit-on, un très grand effet. Mais que diable allait-il faire dans cette galère? Allou, bien comme toujours, mais banal. Grandperret : froid, habile, très incisif avec beaucoup de politesse. Lachaud, violent et mauvais : voilà le résumé des appréciations que me rapportent mes secrétaires.

Me voici replongé dans le gouffre, et, probablement d'ici à huit jours, je vais être derechef sur les dents. J'attends maintenant avec impatience les huit jours de la Pentecôte.

Paris, 5 mai 1872.

Mon cher Henri, mon vieil ami, ta lettre m'a fait éprouver les sentiments les plus doux et les plus tristes à la fois. Je me réjouis avec toi du mariage de ta chère fille, et je n'ai pas besoin de te dire si je fais des vœux ardents pour son bonheur. Ma pensée, mon cœur sont et seront avec vous. Mais je ne peux pas, non je ne peux pas aller à ce mariage où, du droit de l'amitié qui nous unit, tu m'avais gardé une place près de toi. Depuis huit jours, je lutte contre moi-même. La haine et la honte de l'étranger l'emportent sur mes désirs et sur mon devoir. Depuis tantôt deux ans, mon pauvre ami, si ardent que soit ton patriotisme, quels que soient les dangers que t'ait fait affronter ton courage et si poignante que soit ta douleur, au spectacle que tu subis chaque jour, tes yeux et ton cœur s'y sont façonnés malgré toi. Mais rappelle-toi ce que tu a ressenti le jour où tu as vu ces gens pour la première fois... et dis si, au prix de tes intérêts ou de tes désirs les plus chers, tu te résignerais à recommencer cette épreuve. Ces hommes, je les ai vus pendant la lutte, alors qu'ils n'étaient que nos ennemis. Aujourd'hui, ils sont nos vainqueurs, nos maîtres. Ils souillent aujourd'hui ta chère province, ta ville et ta maison; demain, si cela leur plaît, il occuperont et pilleront

toute la France. Ici, je ne les oublie pas, grand Dieu ! Mais je ne les vois pas, je ne les sens pas... Tiens, mon pauvre Henry, en y songeant seulement, j'ai la rougeur au front et des larmes dans les yeux; et pourquoi faut-il qu'en [illegible] les misères qui me sont épargnées, je te fasse plus vive [illegible] toutes celles dont tu es accablé ?

Pardonne-moi, mon ami, je te jure que j'ai tant [illegible] mes efforts pour vaincre mon cœur par mon cœur lui-même; pardonne-moi si le citoyen l'emporte sur l'ami; et, si je commets une faute envers toi, tiens-moi compte de ce qu'elle me coûte. Voilà huit jours que je tarde à t'écrire, n'osant pas t'annoncer une résolution qui te fera de la peine et qui peut-être te fera douter de moi. Mon frère a été le témoin et le confident de mes perplexités. Après y avoir bien réfléchi, — et tu sais que c'est un homme par la tête et par le cœur, — il m'a dit tristement qu'il ferait comme moi. Dis bien à ta chère enfant combien je suis malheureux de ne pouvoir être auprès d'elle dans ce grand jour; et, tous ensemble, ayez pour moi un peu d'indulgence.

Si quelque chose peut augmenter le chagrin que j'éprouve en ne me rendant pas à ton appel, c'est de te refuser un office d'ami, au moment même où tu me donnes une nouvelle preuve d'affection. Merci, merci mille fois, mon cher Henri, d'avoir songé à mettre mon nom à côté du tien, en tête de tes belles traductions. Je n'ai pu lire encore que les *Coéphores* (je crois que c'est le nom classique de tes porteuses de libations). Jamais la sauvagerie superbe de la tragédie antique ne m'avait frappé comme cette fois. Je suis trop ignorant pour pouvoir confronter la traduction avec le texte; mais je sens assez la poésie pour admirer tes beaux vers et pour retrouver sous cette libre et mâle copie, le relief et les rudes saillies du modèle.

Je suis toujours accablé de travail sans que cette année de bâtonnat me fasse bien riche. Je travaille avec bien plus de peine qu'autrefois et je me tourmente toujours autant. Mais heureusement, depuis la maladie très sérieuse que j'ai faite avant Pâques, mes migraines ont beaucoup diminué et je ne souffre que de fatigue.

Pour surcroît de tracas, je me suis décidé, depuis un mois, à donner quelques dîners et quelques soirées; hier j'ai eu mon second et dernier raoût judiciaire. Il y avait foule dans *mes* salons éclairés *a giorno;* et plus de quatre cents personnes ont défilé devant cette lanterne magique. Cette bêtise solennelle dure moins de deux heures. J'avais hier le président, le procureur général, presque toute la cour, le tribunal, Chaix d'Est-Ange, Hébert, Sénard, Jules Favre, etc. L'autre samedi, j'avais à

dîner Dufaure, V. Lefranc, Senard, Duvergier, Desmarest, etc.

Tu juges si tout cela m'amuse! Quant à ma mère, elle ne se sent pas de joie. Elle pose, elle trône, elle triomphe dans son bonnet noir ruché en panache. On lui présente les gros personnages et elle leur tend la main d'un air de reine-douairière. La pauvre femme est bien heureuse et son bonheur me fait prendre en patience toutes ces belles choses.

Encore trois mois et je serai rentré dans le rang. Qui me succédera? Si la justice et le suffrage universel s'accordent ensemble (ce dont je doute), Nicolet sera nommé. Les autres prétendants ou prétendus sont : Bétolaud, Lacan et Colmet. Grand bien leur fasse et que Dieu les préserve, avec nous, des maréchaux de l'Empire, des Prussiens et des communeux!

Tu as pu voir hier dans les journaux, que j'avais dîné chez M. Thiers. C'était un dîner de cinquante couverts, banal comme une table d'hôte. Le grand homme parle aux gens qu'il connaît. On n'annonce personne et il n'a pas soupçonné mon illustre présence. On voit là, comme dans tous les cours, des gens à genoux devant l'idole, d'autres à quatre pattes et les plus dévots à plat ventre.

Adieu, mon ami, encore une fois ne m'en veuille pas. Penses-y; je crois que tu ferais comme moi. Nous n'avons plus qu'un asile et qu'un refuge contre toutes ces hontes; il est en nous, au plus profond de notre âme navrée. Pardonne-moi si je reste dans cette retraite. Je t'embrasse de tout mon cœur, tristement; et je te remercie encore de ton bel ouvrage auquel tu as voulu mettre cette maussade étiquette : Edmond Rousse.

Paris, 12 juin 1872.

Mon cher Henri, j'ai reçu ta lettre ce matin à neuf heures; et à onze heures, j'ai vu Senard.

Je serai d'autant plus heureux de rendre ce petit service à ton gendre, qu'il m'a inspiré beaucoup de sympathie. Il paraît très intelligent, avec beaucoup de simplicité et de naturel. Je suis très content de m'être trouvé là juste à point pour la courte visite de cet aimable petit couple. Le mari et la femme paraissent être en fort bonne intelligence, et point encore disposés à se battre. Ils sont venus chez nous, fort habilement, la veille de leur départ, pour éviter les invitations chez de vieilles gens qui ne les auraient pas beaucoup amusés. J'ai fait entendre à cette très jolie madame que je n'étais pas dupe de cette manœuvre. Mais je ne leur en garde pas rancune et à leur place j'en aurais bien fait autant.

Tu dois être bien seul, mon pauvre Henri, et quelquefois tu

dois avoir le cœur bien gros. C'est bien le moment d'appeler à ton aide toute la littérature et toute la philosophie. J'ai été tous ces jours-ci, et surtout hier, tellement abîmé de travail et harcelé par les affaires que je n'ai pas pu aller au Conseil et distribuer les livres que tu m'as envoyés. Je vais les faire porter au Palais et je les donnerai mardi à mes collègues. Merci pour eux et pour moi; me voici volant à la postérité bras dessus bras dessous avec Anacréon et Horace... *Non omnis moriar.*

Je viens d'assister tout à l'heure, à la Madeleine, au mariage du fils de N. Il épouse une jeune personne fort jolie, très aimable, et appartenant à une famille créole de La Havane. C'est un mariage d'inclination et elle n'a pas de fortune. Ce qui n'empêche que la noce était fort brillante et constellée de mirifiques toilettes. Malheureusement il pleuvait à verse, comme de coutume, et la sortie de l'église a été laborieuse. Amour, falbalas et parapluies.

Nous avons ici, depuis deux mois, des temps désordonnés. Il pleut sans relâche, il fait froid et, dès qu'il fait un rayon de soleil, cette éclaircie est suivie de déluges. Il nous manquait cette misère : un été sans blé et un automne sans vins.

Tu as vu que M. Thiers a fait encore avant-hier un coup de tête tout à fait inutile, et par chaleur de jeunesse seulement. Mais quel homme! Quelle puissance de travail, de talent; et comme ce discours sur l'armée est une belle œuvre de sagesse, de raison, de finesse, de patriotisme! Presque tout le monde ici l'admire sans réserve.

Je vais mieux depuis que j'ai fait, à Pâques, cette grosse maladie. Mais je suis bien las, bien vieux, bien usé pour le travail. Tout le monde dit, au Palais, que je vais être nommé président du tribunal à la place de M. Benoît-Champy, qui est très malade. Je n'en ai rien su officiellement et, dans tous les cas, je n'accepterai pas.

Adieu, vieil ami, je t'écris sur le pouce, comme toujours à présent. Où sont nos anciennes lettres?... J'attends le mois d'août avec une impatience d'enfant.

Paris, 10 août 1872.

Mon bien cher Henri, je t'écris à la hâte quelques mots au milieu de l'ahurissement des paquets et des préparatifs de départ qu'il me faut faire à la hâte. Je suis libre des affaires depuis une heure et je pars ce soir. Où vais-je? Je n'en sais trop rien. Cela regarde mon frère, qui est notre pilote, et cela dépend beaucoup du temps, qui est affreux ici depuis huit jours. Provisoirement, nous nous dirigeons sur Grenoble, la Chartreuse et les bains d'Allevard, où je resterai peut-être pour prendre les eaux. Cepen-

dant, si le ciel devient plus clément, j'aurai peine à me résigner à cette vie de rincettes et de douches. Dans ce cas, nous irions faire le tour du mont Blanc pour essayer une fois encore nos vieilles jambes.

Maintenant, parlons peu, mais parlons bien. Un passage de ta lettre nous a fait le plus grand plaisir. Tu parles de venir nous voir. Viens, mon ami, viens et tu seras trois fois le bienvenu. Emile et moi nous serons de retour à la fin de ce mois. Je prendrai ma mère et, vers le 4 ou 5 septembre, je serai avec elle à La Roche. L'époque la plus commode à ma mère pour te recevoir serait du 5 au 25 septembre. Mais que cela ne te gêne en rien; viens quand tu voudras et quand tu pourras. Nous aurons toujours un coin de notre château à te donner. Le seul inconvénient serait de ne pouvoir te loger dans les appartements d'honneur; vois si cela t'effraie. Mais viens.

Ma mère et Emile se portent bien; moi, il est temps que je quitte le Palais, car depuis quelque temps je plaide comme un cuistre que je suis. J'ai perdu toute faculté de travailler, la mémoire et tout le reste. Je suis dans un état de léthargie intellectuelle et morale qui me prépare doucement à l'hébétude sénile.

Est-il vrai que tu n'aies reçu de nos confrères que deux ou trois cartes ou lettres? Presque tous m'avaient assuré qu'ils t'écriraient. Mais si tu savais ce que c'est que cette vie de Paris!

Adieu, voici encore du monde, — les clients de la dernière heure qui tiennent comme les mouches d'octobre. Il faut les tuer sur leurs dossiers... Adieu, ami, à bientôt, n'est-ce pas?

Je t'embrasse mille fois.

La Roche-Guyon, 6 septembre 1872.

Eh bien, qu'est-ce que tu attends, mon vieil ami? Me voici à La Roche, seul avec ma mère. Le ciel est gris, la campagne un peu hâlée, l'horizon brumeux et triste; nous ne sommes pas d'une gaieté bruyante. Rien ne pourra effaroucher ta mélancolie; et nous chanterons tous, en mineur, des nocturnes et non des fanfares. Nos chalumeaux plaintifs te reposeront des cuivres prussiens!

Viens, mon cher Henri. Voilà ton frère Oswald qui te donne l'exemple et te montre le chemin. Je reçois à l'instant une lettre d'Emile qui me dit que ton frère nous arrivera peut-être demain. Mais il ne me parle pas de toi. Si tu prenais ton parti tout de suite, tu aurais peut-être la chance de trouver encore ici Oswald.

Maintenant, pour ta gouverne, voici l'ordre de nos *Marly*.....

Tu vois qu'il n'y a rien dans tout cela qui puisse te détourner de ton projet. Viens quand tu voudras et quand tu pourras. Le plus tôt et le plus longtemps possible sera pour nous le mieux.

Je me dépêche de faire partir ce mot pour qu'il t'arrive demain matin samedi. Réponds-moi que tu graisses tes bottes et tu rendras bien heureux ton vieil ami.

La Roche, 9 octobre 1872.

Tu dois être furieux contre moi, et tu n'as peut-être pas tort, car je suis fort en retard pour te répondre; n'ayant pas de bonne excuse à te donner, tu trouveras juste, mon aimable ami, que je ne perde pas mon temps et le tien à me défendre. Tout ce que je veux bien te dire, c'est que tant plus je ne fais rien, tant plus je reconnais combien il est agréable de né rien faire. Depuis ton départ de céans, sauf un petit voyage de quelques jours, j'ai continué la vie léthargique que tu m'as vu mener ici. J'avais cependant, dans cette lutte du « ne rien faire » contre le « rien penser », un émule redoutable dont tu as pu apprécier la supériorité dangereuse. Le digne M. nous a quittés vendredi seulement. Il se trouvait si bien dans cette Thélème, si tranquille et si sûrement à l'abri des agitations de la vie, qu'il ne voulait plus s'en aller. Ce brave garçon, qui a d'ailleurs des qualités excellentes, et qui t'avait pris en grande estime, est tombé dans une apathie vraiment incroyable.

Il fait agir, marcher, parler les gens avec une naïveté de sans-gêne admirable; et, quant à lui, excepté de manger, de boire et de dormir, il a pris le parti de ne rien faire lui-même. Pendant quinze jours, il a laissé pousser sa barbe; puis, la veille de son départ, il a appelé mon frère dans sa chambre et lui a enjoint tranquillement de le raser avec des ciseaux. Après quoi, il lui a fait faire sa malle. Emile s'est prêté à ces cérémonies avec cette sérénité spirituelle que tu connais; et, tout en se moquant de « son hôte », il lui a rendu, sans se faire prier, ces bons offices de l'hospitalité antique. Il lui a demandé seulement s'il n'avait pas des cors aux pieds, parce qu'il se serait fait un plaisir de les lui couper.

Presque aussitôt après ton départ, Mme de Saint-Yon, la vieille amie de ma mère, et le petit ménage Ducamp sont venus prendre garnison dans notre maisonnette, et ils y sont encore. Je pense que les Ducamp et leur petite fille resteront avec nous presque jusqu'à la fin du mois, comme ils en ont l'habitude. C'est de la jeunesse et de la gaieté sur la planche et sous la gouttière pour quelques jours encore.

Ce matin même, j'ai reçu une lettre de O. de Vallée. Je t'avais promis de demander un article à M. Asse, son ancien secrétaire. Mais j'ai pensé qu'il serait mieux, beaucoup mieux, d'obtenir, s'il se pouvait, les faveurs du dieu lui-même; et je lui avais écrit une

assez longue lettre en lui indiquant la donnée de l'article qu'il pourrait faire. Il me répond qu'il est disposé à faire ce travail. Décidément, tu as fait la conquête de ce brave de Vallée. Mais tu as commis vis-à-vis de lui et à mon encontre une indiscrétion pour laquelle je devrais te tirer les oreilles long comme d'ici à Sedan. Il m'écrit qu'il a eu le bonheur de passer une journée avec toi (une demi-page de louanges cornéliennes que tu n'auras pas, pour te punir). Et que tu lui as lu plusieurs passages de ce *Journal du siège* que j'écrivais pour toi seul, dont mon frère même ne connaît pas une ligne. Que le diable t'emporte, et qu'il te rapporte après un bon demi-tour de rôtissoire!

Je te parlais tout à l'heure d'un petit voyage que j'ai fait, il y a quelque temps. Il y a quinze jours, en effet, sur une lettre pressante de Cogniet, un de nos amis, je me suis décidé à l'aller voir, à Houlgate, où il était installé avec sa famille. Ah! mon ami, quel pays que cette triste France, si belle et si folle! Houlgate, Beuzeval, Villers, Dives, tout ce pays normand qui s'étend au bord de la mer, de l'embouchure de la Seine à l'embouchure de l'Orne : c'est une suite de merveilles sans égales, une fécondité! une richesse! une force et un éclat de vie que je n'ai vus nulle part unis à tant de grâce, de douceur et de charme! Figure-toi des montagnes entières absolument vertes, sans un intervalle de terre sèche ou de pierre, tapissées, feutrées de hautes herbes et tatouées de bestiaux de toutes couleurs, par centaines, par milliers, en pleine liberté, nageant dans l'herbe jusqu'au poitrail; chaque pâturage entouré d'arbres gigantesques, les pieds dans l'eau, croissant, se mêlant, s'enchevêtrant en haies immenses, trouées par de petits chemins sombres, où le soleil perce par endroits à travers un réseau de feuillée. Et, çà et là, par une éclaircie, par une clairière, entre deux arbres, au bout d'une prairie étincelante, la mer sans bornes, sans fin, immobile, brillant comme une lame d'acier. Que tout cela est beau! Comme ces grands spectacles vous troublent, vous calment à la fois!

J'ai passé deux jours à Houlgate; et, avant de revenir ici, je suis allé passer deux autres jours à Paris, où j'avais affaire. Un soir, poussé par je ne sais quelle fantaisie, je suis allé au théâtre où je n'avais pas mis le pied depuis *deux ans*. Je suis bien tombé : *la Timbale d'argent!* Mon bon seigneur Géronte, nous sommes décidément trop vieux pour cette littérature. Je voyais bien que l'on s'amusait beaucoup tout autour de moi; mais il m'a été impossible de savoir pourquoi. Je doute même très fort que les braves Anglais, qui composaient la majorité des spectateurs, se rendissent bien compte des drôleries de ce dialogue de singes,

parlants. Ce n'est, à vrai dire, ni du français, ni du chinois, mais une langue qui n'a de nom dans aucune langue. Le seul plaisir que l'on peut trouver dans ce spectacle n'a rien du tout de littéraire, c'est la sensation peu dramatique que peut éprouver un homme en bonne santé, qui voit de très belles filles ôter devant lui leur robe, leur jupon, leur corset et la moitié de leur chemise. Aujourd'hui, ça les fait rire : « Chaque pays a ses usages », comme disait ce monsieur en parlant des anthropophages.

A ces causes, bonjour. Tu ne veux pas sans doute que je te parle de ton Gambetta. Je n'aurais plus du tout envie de rire. En lisant hier les discours creux et impudents de ce galopin, qui appelle M. Thiers un vieillard spirituel, j'ai failli crever de rage et de honte. Penser que nous vivons dans un pays où un si mince histrion est quelque chose et sera peut-être tout! Que nous sommes entre ces deux ignominies : L'avènement de Gambetta ou la Restauration des Bonaparte! C'est à mourir de honte!

Paris, 2 mars 1873.

Tu crois peut-être que c'est spirituel ce que tu fais là, et tu as mis dans ta caboche de me forcer à t'écrire; à moins que ce ne soit de ta part une question de dignité. Vieux Prudhomme, va! Est-ce moi qui te dois une lettre? Je n'en sais rien, ma foi; et je n'ai ni calendrier ni agenda pour ces choses-là. Vieux maniaque, n'as-tu pas aussi ton jour et ton quantième pour remonter ton horloge, comme le père de Tristram Baudy? Il n'y a pas assez longtemps que tu m'as écrit? Et n'est-ce pas stupide de vieillir ainsi l'un et l'autre sans nous parler et sans nous voir, jusqu'à ce que, sous nos cheveux blancs et sous nos rides, nous arrivions à ne plus nous reconnaître?

Je suis, depuis la rentrée, abruti de travail et d'ennui; et, quoique débarrassé de cette surcharge énorme du bâtonnat, j'ai encore bien plus de besogne que je n'en puis porter. Au commencement de l'année j'ai plaidé de travers plusieurs affaires. J'ai été pris d'un découragement profond, et je songeais sérieusement à jeter ma robe aux orties. Puis, je ne sais comment, je suis remonté sur ma bête; quelques succès m'ont remis en selle et me voilà chevauchant encore, bataillant, ferraillant, moins souvent battant que battu et comprenant de moins en moins le plaisir que l'on peut trouver à ce métier. Je refuse au moins la moitié des dossiers que l'on m'apporte et, tout en les renvoyant, je me gourmande moi-même, de façon que je suis constamment de mauvaise humeur. Je travaille difficilement et mal et, décidément, sous peine de migraine et de névralgie, il m'est interdit même de lire

le soir avec quelque application. Ajoute à cela que je ne peux plus me lever matin et tu auras le portrait achevé du vieux crétin qui fut ton brillant ami.

J'ai eu cependant quelques succès qui m'ont fort surpris, notamment dans l'affaire du testament de l'abbé Deguerry, qui m'a valu à la cour une véritable ovation et où moi-même je me suis trouvé assez agréable. Tout en gesticulant, je me disais : Peste! où va mon esprit prendre ces gentillesses? J'ai gagné mon procès et, en ce moment, des amis du pauvre curé font imprimer les lambeaux de ma petite harangue. Je te l'enverrai telle quelle, avec toutes les fautes de français que comporte ce genre de littérature. A propos, ne m'as-tu pas dit que tu n'avais pas mes notes sur ma visite à ce pauvre homme? Je vais les chercher.

Je suis attelé, pour le moment, à trois gros procès qui vont défrayer mon mois de mars, et je viens d'y passer tout mon pauvre dimanche après m'être fourré dans le ventre une bouteille d'eau de Pulna, qui n'y a fait qu'un court séjour : *Transiit benefaciendo* (1er prix d'exégèse).

(Lundi, 6 heures du soir.) — Ah! c'est trop curieux. Je viens de rentrer à cinq heures, étant parti le matin, à neuf heures, et ayant passé ma journée : de neuf heures à midi, au ministère des Travaux publics, dans la commission de liquidation de la liste civile impériale; de deux heures à quatre heures trois quarts, au Comité consultatif de la ville de Paris. J'ai trouvé chez moi onze clients, dont le dernier me lâche à l'instant; et, sur mon bureau, ta scélérate de lettre qui devance la mienne. C'est vraiment bien surprenant ces rencontres et ces sortes de secondes vues de l'amitié.

Que me dis-tu? que tu m'as écrit quatre fois sans avoir de réponse. Ce n'est pas vrai, ce n'est pas possible; à moins que tu ne considères comme des lettres des recommandations que tu m'as adressées pour Pierre ou Paul. Dans tous les cas, si tu dis vrai, pardonne-moi, mon bon Henri. Je t'assure que je ne suis pas coupable; et puisque tu n'as, dis-tu, que des procillons à plaider, puisque ta maison est vide, que tu es veuf et orphelin de fils et de fille, viens passer quelques jours à Paris, et tu jugeras par toi-même ce qu'est ma vie et de quelle série sans trêve d'ennuis, de tourments et de fatigues est fait ce bonheur complet que tu parais me reprocher. Je te jure qu'au moment où je t'écris, je ne sais où donner de la tête.

(Mardi, 11 heures, au Palais.) — J'aimerais autant recevoir des coups de bâton. Il faut que je guette le président X. pour me faire remettre à trois semaines dans une grosse affaire qui

vient hocher sur les autres. Et puis, à deux heures, le conseil. Et voilà encore une journée finie.

Ma mère va bien. Elle a passé l'hiver à merveille; elle a même fait, contre tous ses principes, quelques petites débauches chez des amies intimes. N'étaient ses soixante-seize ans qui viennent de sonner, nous serions bien heureux de ce côté. Emile va bien aussi et, derrière sa grande barbe, il regarde passer les hommes et les événements avec cette sérénité intelligente que tu sais.

J'ai un grand chagrin. L'un de mes secrétaires, le plus ancien, que tu connais, je crois, est très gravement malade. Il est atteint d'un commencement de paralysie, avec troubles nerveux, qui me laisse peu d'espoir. Le pauvre garçon est à peu près seul au monde avec son petit avoir. Je l'ai installé, il y a quinze jours, dans un établissement hydrothérapique. De ce côté encore, ce sont des dépenses, ce qui est peu de chose, et beaucoup de chagrin, ce qui est plus grave.

Le grave M. est tel que tu l'as vu, seulement un peu plus lourd, un peu plus apathique encore. Il dîne avec nous tous les mercredis, mange comme sept, s'endort après dîner, se lève en gémissant quand sonnent dix heures, et se fait mettre son paletot par Emile en allumant sa cigarette dans l'antichambre. Ma mère commence à être outrée de cette torpeur exigeante et de quelques traits de grossièreté naïve perpétrés par ce brave garçon; et elle se propose de lui administrer, quand elle le tiendra seul, un de ces galops dont elle a la recette.

(Mardi, 2 h. 1/2.) — A présent, je t'écris du Conseil, au bruit des rapports que font mes collègues. J'arrive de la septième Chambre, où, dans l'affaire du Transcontinental, et sous prétexte d'interrogatoire, le président se livre à un monologue sans fin sur la géographie politique, économique, industrielle et commerciale des Etats-Unis. C'est vraiment une chose inouïe que cette façon dont les gens les plus sensés, une fois qu'ils sont magistrats, comprennent les convenances et les devoirs de la justice. La justice! Sous ce simple titre, quel beau livre il y aurait à écrire; et quel beau livre tu devrais écrire, puisque tu as des loisirs!

A propos de littérature, nous nous sommes égarés, mon frère et moi, il y a une quinzaine de jours, au Théâtre-Français où nous avons vu et ouï *Marion Delorme*. Je ne saurais te dire quel a été notre étonnement en nous sentant si profondément ennuyés, et combien tout cela nous a paru faux, creux et suranné. Aucun intérêt, des caractères manifestement fabriqués pour la scène, des tiroirs à développements, d'interminables déclamations. Je ne vois rien vraiment dans ce drame, et dans tout le théâtre de

Hugo qui justifie le profond dédain de cette école pour les tragédies de Corneille et de Racine.

On a joué beaucoup, l'an passé, *le Cid*. On joue souvent depuis quelques mois *Britannicus*. Je doute très fort que *Marion Delorme*, *Lucrèce* ou *Hernani*, représentés dans deux cent cinquante ans, paraissent moins hors de mode que *le Cid* et *Britannicus*. Les « madame » et les « seigneur » ne sont pas plus ridicules que « mon ange adoré » ou « mon lion superbe »; et l'insupportable Arbate n'est pas plus comique que le personnage qui rôde dans tout le théâtre romantique, sachant tout, devinant tout, tenant dans sa main toute l'intrigue : « Cet homme est ma conscience habillée en juif! » Enfin, cette Marion attire beaucoup de monde et la salle est pleine. Mais, comme aujourd'hui le public se renouvelle sans cesse par les arrivages de toute la France et de toute l'Europe; et comme il s'écoule bien du temps avant que les curieux et les touristes du monde entier aient passé devant la rampe, il en résulte que le concours de la foule n'est pas un gage suffisant de succès, au sens littéraire du mot. Nous étions entourés d'Espagnols et d'Anglais qui ne paraissaient pas entendre un mot de français; et, quant aux indigènes, ils m'ont semblé prendre un médiocre plaisir à ces rodomontades.

Lis-tu, toi? Quant à moi, je suis obligé de renoncer même à la lecture de quelques minutes que je faisais chaque soir dans mon lit. J'ai acquis la conviction que cette petite débauche était l'une des causes, entre bien d'autres, de mes insupportables migraines, lesquelles deviennent plus rares, grâce à mes austères privations.

Il y a eu, cet hiver, très peu de bals à Paris, et cela fait l'éloge de notre pudeur patriotique. Mais, en revanche, et par une sorte de transaction, on a furieusement dîné. Oncques je n'ai tant mangé de turbots aux deux sauces, de chevreuil poivrade et de dindes truffées. J'ai les reliefs du bâtonnat, et, ce soir encore, je mange chez le Procureur général. Il faudra que je me décide, après Pâques, à rendre en bloc toutes ces politesses. Si tu pouvais venir, quel plaisir j'aurais à te présenter à mes confrères!

Adieu. Je ne te parle pas politique. Voilà assez longtemps que je bavarde; et, pendant ce temps-là, ils continuent leur petit ronron autour de moi. Adieu. Pardonne-moi encore une fois et ne cesse pas de m'aimer.

Bagnères de Luchon, 14 août 1873.

Sont-ils vraiment partis[1], mon vieil ami? Les vents d'ouest ont-ils chassé vers l'Allemagne, par-dessus les cimes de vos

[1] Les Allemands avaient quitté Sedan au mois de mars précédent.

bois, avec les brouillards de la Semois et de la Meuse, la lourde vapeur de leur choucroute et la fumée de leurs pipes de porcelaine? La pluie a-t-elle lavé dans vos rues la marque de leurs bottes pesantes? Vos servantes ont-elles balayé tous les coins de l'honnête foyer où il vous a fallu les laisser asseoir? Ah! quelle joie sourde cela a dû être parmi vous le jour de la délivrance! Et comme, ce jour-là, tout le reste de la France aurait dû s'associer à votre bonheur! Mais il fallait garder toute son attention pour le shah de Perse. Et, sauf quelques cœurs amis qui se sont réjouis avec vous, personne n'a pensé à cette grande joie mêlée de tant d'amertumes. Enfin, vous êtes libres et c'est le grand point. Dieu veuille que cette horrible invasion soit la dernière, et que, du moins, nous vivant, une troisième restauration des Bonaparte ne nous ramène pas cette troisième ignominie! Que faut-il faire pour l'éviter désormais? A quelles mains confier ce triste pays? Sous quel drapeau trouvera-t-il le repos et la liberté? Pour moi, mon ami, je n'en sais rien; et ce que je vois autour de moi depuis quelque temps achève de dérouter ma raison. Je me défiais de la République. Je ne pouvais la séparer des gens qui l'ont engendrée et je me doutais bien qu'ils la rendraient, une fois encore, impossible; mais j'avais fini par croire que, sous la main habile de M. Thiers, ce régime, compromis tant de fois, s'acclimaterait dans nos mœurs. Les fautes évidentes que le président avait commises m'avaient inquiété sans me décourager; et, lorsqu'aux dernières élections, je m'étais laissé enrôler dans la campagne entreprise pour M. de Rémusat, j'avais fait le sacrifice de mes goûts et de mes répugnances pour tâcher d'échapper à une grande honte et à un grand danger. Le résultat m'a consterné! Je ne pouvais pas croire à une telle ineptie; et quand j'ai vu par quels républicains était décidément patronnée la République, j'ai pensé que la France ne subirait longtemps ni eux ni elle. Aujourd'hui, je considère que c'est une affaire faite, et, sans attacher aux entrevues et aux embrassades de Frohsdorf une importance exagérée, il faut bien reconnaître qu'il y a là une grande simplification vers la monarchie; car, une fois qu'il n'y aura plus en présence que la maison de Bourbon et la famille Bonaparte, j'imagine que le choix des politiques ne sera pas douteux. Je dis les « politiques », car, pour les masses populaires, elles seraient toutes prêtes à prendre encore une fois le césarisme et l'empire pour l'enseigne de la démagogie. Mais je doute que, dans la révolution qui s'apprête, les masses populaires soient appelées à délibérer, ou qu'elles soient de force à combattre. Je ne sais pas quand ni comment reviendra la monarchie; mais il

me semble qu'elle est dans l'air et nous verrons ce nouveau coup de théâtre.

Ce que nous verrons aussi, ce sera les palinodies et les turpitudes des républicains convertis se précipitant vers la Chambre haute et la Chambre basse, se vautrant dans toutes les livrées et se drapant dans toutes les simarres, tandis que les honnêtes gens comme toi et moi se tiendront une fois de plus à l'écart des honneurs qui viendront les solliciter.

Mon vieil ami, voilà ce que nous auront valu les J. Favre, les Gambetta, la clique des journalistes et des journaux et toute cette cohue de littérature d'estaminet qui, depuis trente ans, abêtit et abrutit l'esprit français. L'Empire n'a fait que la moitié du mal tout au plus. C'est la Presse qui a fait le plus fort. Si j'avais vingt ans de moins et beaucoup de loisir de plus, j'aimerais à montrer cela à mes contemporains. Depuis que je suis ici, condamné par le médecin à cesser tout travail, je lis chaque jour quelque journal; je vois que tout le monde lit ces ordures; je vois que les jeunes gens n'ont pas d'autre occupation ni d'autre aliment. Et je me dis qu'il n'y a pas d'intelligence, si forte qu'elle soit, qui puisse résister plus de quelques mois à cet empoisonnement de bêtises sentencieuses, à ces commérages de la boutique, de la rue et de l'égout, à ce torrent de billevesées qui noient et submergent toute pensée, tout sentiment et toute croyance.

Mais je ne sais pourquoi je me suis embarqué dans la politique; ce n'est pas le moyen de me faire pardonner mon long silence; ou plutôt, c'est le sûr moyen pour que tu ne me demandes plus de t'écrire.

Tu as su, mon bon ami, que j'avais été assez sérieusement malade. J'avais assez bien passé l'hiver et je me félicitais de ma vigueur renaissante, lorsqu'à la fin du mois de mai, j'ai été pris d'une espèce de fièvre bilieuse; puis il m'est venu un mal ridicule : des abcès et des furoncles dans le nez, qui m'ont fait atrocement souffrir. On avait craint d'abord un érysipèle, mais j'en ai été quitte pour une de ces sales maladies par lesquelles tant de gens paient encore, à distance, la mauvaise nourriture du temps du siège et le mauvais sang du temps de la Commune. Il a fallu rester trois semaines sans aller au Palais, obligé de refuser des affaires, de renvoyer des dossiers et sentant la besogne s'accumuler jour par jour de ce long arriéré. J'étais désespéré. Un effort héroïque que j'ai fait pour aller plaider à la Cour une très grosse affaire commencée et qui ne pouvait pas attendre m'a remis sur le flanc; et j'ai vu le moment où je serais obligé de fermer complètement ma boutique. Enfin, je me suis rétabli, mais mal; mon

malheureux nez est resté gonflé, durci, presque insensible à l'extrémité; c'est une infirmité visible et très pénible qui m'agace et m'irrite à l'excès. On m'a envoyé à Luchon pour me tremper dans le soufre et dans le grand air, surtout pour me soustraire au travail et au tracas des affaires. Je suis parti le 4 août, devançant de près d'un mois les vacances; et je suis pieusement le traitement qui m'a été prescrit : bains, breuvage, gargarismes et toute cette laverie fétide dont se compose le régime de Luchon.

Je ne vois pas que jusqu'ici tout cela me serve à grand chose. Mon piff n'a pas repris son élasticité coutumière et il me semble toujours que j'ai le nez d'un autre au milieu de la figure. C'est une gêne insupportable; et c'est peut-être là un commencement d'aliénation mentale.

Jusqu'à cette maladie, j'avais été assez content de mon année judiciaire. J'avais eu quelques affaires heureuses et j'avais pris un peu d'autorité sur moi-même. Mais la fin n'a pas répondu aux commencements; ma dernière campagne surtout a été désastreuse. Je suis allé plaider à J., il y a quinze jours, le 2e acte d'une affaire que j'avais déjà plaidée au mois de février contre Allou, mon procès me paraissait tellement bon qu'il m'inquiétait; et j'avais beau chercher ce qu'on me pourrait dire, je ne le trouvais pas. Bétolaud s'est chargé de me le montrer. Il m'a administré, sous les yeux de toute la ville, une de ces tripotées mémorables qui datent dans la biographie d'un avocat. Il a été excellent de forme et de fond; et j'ai été au-dessous du mauvais dans ce qu'il y a de pire. Les belles dames qui étaient venues là pour entendre cet oiseau rare, « un bâtonnier de Paris », ont dû faire des gorges chaudes en rentrant chez elles. « En voilà un oiseau. Et c'était bien la peine de mettre, pour ce vilain merle, nos beaux chapeaux bleu couleur du temps ». J'aurais voulu être à cinq cents pieds sous terre; mais il fallait parler, parler encore, barboter à travers les pataquès et les solécismes. C'était horrible.

Mais le plus horrible c'est qu'en sortant de cette petite fête, il a fallu dîner chez le client (le Président du tribunal!) avec mon avoué et deux ou trois notables, et subir, du potage au dessert, les compliments pincés de ces braves gens, en attendant l'heure bénie où le train de Paris vint m'enlever à ce supplice. Je n'ai, depuis, entendu parler de personne et je tremble que le procès ne soit perdu. Voilà mon dernier triomphe.

Ce qui n'a pas empêché, tant le suffrage universel est une belle invention, que je suis arrivé au Conseil le troisième ou quatrième, bien loin avant Nicolet, par exemple.

Je ne me suis livré, cette année, à aucun exercice littéraire

et je ne crois pas que maintenant la veine se rouvre jamais.

Je passerai à la postérité avec le faible bagage que tu connais. Je resterai dans les cours de littérature avec un seul discours, comme le P. Bridaine, tu sais : « A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi... », à moins que je ne fasse publier la péroraison de ma harangue de J.

Non seulement je n'ai rien écrit, mais je n'ai même rien lu. Et au fait y a-t-il quelque chose à lire? J'entends quelque chose de nouveau, par ce temps de disette intellectuelle et littéraire. Je ne vais plus au théâtre et la tentative que j'ai faite cet hiver ne m'a pas encouragé.

En fait de littérature, nous avons eu les fêtes en l'honneur du Shah de Perse. J'avais des billets pour presque toutes ces exhibitions; mais je me suis contenté d'aller à la soirée du Trocadéro. Il s'est trouvé justement que, de toutes les fêtes, ça été la moins réussie. Il faisait très mauvais temps et la tente du Shah, dans laquelle j'avais une place, a failli être enlevée par le vent. Ce bonhomme a une assez belle tête, mais foncièrement vulgaire. On prétend que ce soir-là il était gris comme un chantre. Il marchait avec une gravité comique. En attendant, Paris a été, pendant huit jours, superbe de mouvement, d'entrain et de luxe, comme au temps de ses plus grandes splendeurs. On peut trouver que le Shah de Perse est un monarque assez ridicule, mais ce qui ne l'est pas, c'est que les fêtes qu'on lui a données ont répandu dans Paris une masse d'argent énorme.

Ma mère va très bien et elle m'attend avec une vive impatience pour aller à La Roche. Elle a fait repeindre et remeubler cette année une partie de son « château » et elle a hâte d'en faire les honneurs à ses hôtes. Si tu te décidais à venir nous voir! Quel plaisir tu nous ferais à tous!

Que vas-tu devenir ces vacances? Nancy et Charleville ne t'auront pas tout entier. Si tu as gagné un peu d'argent, viens donc nous voir. Je sais bien ce que tu vas répondre. Mais moi, tu sais que je ne peux pas quitter ma mère pendant ses Marly de La Roche. Elle ferait un beau train. Viens donc, nous causerons; car je ne sais plus écrire.

Paris, 31 août, La Roche, 3 septembre 1873.

Ainsi, mon vieil ami, te voilà grand-père! J'apprends cette nouvelle touchante en arrivant de Luchon et je ne veux pas tarder à te faire mon compliment. Grand-père! Toi! Est-ce vraiment vrai et la vie n'est-elle pas une bien singulière comédie? N'est-ce pas hier que nous échangions, autour du tapis vert de notre

vieille bibliothèque, nos premières impressions et ces idées communes dont le temps a fait une amitié si fidèle? N'est-ce pas hier que je t'entendais argumenter à la Conférence et grincer du violon rue de Lille? Et nos épanchements littéraires, et nos confidences de cœur! Et ton départ pour Sedan après la mort de ton père! Je retrouverais encore là, dans ce tiroir poudreux, les méchants vers que je t'adressais à cette occasion. Que de choses depuis ce temps-là, et quelles choses! Et, à travers tout ce bruit, tous ces hasards, ces espérances et ces joies de notre jeunesse, ces épouvantes et ces écroulements de notre déclin, nous voici arrivés au terme de notre voyage; deux générations déjà ont reçu de tes mains ce flambeau qui ne s'éteint jamais et qu'avive le souffle éternel du Temps! Voilà que tu berces sur tes genoux la fille de ta fille. Dans quelques mois, tu l'endormiras aux chansons qui ont endormi ton enfance : tu lui conteras les histoires que te contait ta mère. Te voilà chef de famille, chef de tribu; un aïeul, un ancêtre; l'Abraham de tous ces petits Jacob, le Priam de cette Iliade et le père Enée de cette Enéïde bourgeoise. Et, pendant que tu provignes ainsi et que ta dynastie prend racine dans notre vieille patrie mutilée, j'achève de mûrir et de pourrir comme un vieux fruit sec, sans avoir seulement une baguette qui fasse branche, ni un pépin qui fasse graine. Hélas! il est vrai que la paternité a aussi ses déceptions et ses tristesses.

... Hier, je suis parti avec ma mère pour La Roche; et voilà comment ces lignes, commencées à Paris, s'achèvent ici dans cette petite maison que tu connais, que tu aimes, et qui serait bien heureuse de te revoir.

Quant à moi, mon ami, j'ai été depuis quelques mois sérieusement malade, et je t'ai écrit de Bagnères-de-Luchon où j'avais été me reposer et courir après la santé. Je suis resté là près de vingt jours dans un des plus beaux pays du monde, et complètement à l'abri des clients et des dossiers. Pour la première fois de ma vie, j'ai pris les eaux avec une exactitude exemplaire, et je crois que ma vertu aura ectte fois sa récompense. Depuis mon retour, je me sens beaucoup mieux portant qu'avant mon départ. Je reçois, de tous côtés sur ma bonne mine, ces compliments bêtes et toujours bien venus qu'on fait aux vieillards grispommelés, comme dit Frosine à cet imbécile d'Harpagon. Je me prépare à goûter encore, pendant près de deux mois, ce repos dont j'avais tant besoin, et j'espère qu'à la rentrée je pourrai ratteler encore une fois, pour une de ses dernières étapes, ma vieille bique efflanquée au chariot embourbé de Thémis.

Dans ce Luchon charmant et banal, qui a l'air de la foire de

Saint-Cloud, je me suis fort ennuyé de ma personne. Rien n'est plus énervant que ces cavalcades éternelles, cette éternelle musique, ces élégances de louage, ces toilettes à tapage, cette vie de table d'hôte et de bastringue, cette flânerie qui use les heures et ces coteries où l'on cause de tout et de rien, qui ne sont ni la société ni la solitude. Je ne crois pas avoir jamais passé de journées plus honteusement désœuvrées. Je ne crois pas avoir senti jamais mon esprit plus complètement vide et démeublé. Je n'ai pas même essayé de travailler ou de penser, et j'en aurais été, je l'imagine, absolument incapable.

Je n'ai trouvé, d'ailleurs, personne qui ait pu solliciter ma paresse et secouer ma léthargie; et tu sais que, pour penser ou pour agir, il me faut un moteur, une force qui me mette en branle. Je fais tout par ricochet. J'ai été dépisté là-bas par M. le duc de Nemours, qui a été charmant et qu'il a bien fallu aller voir.

Adieu encore. Amitiés à tous autour de toi; un bon baiser à cette Marguerite, si tu as fait ta vieille barbe; complimente pour moi le père et la mère, la grand-mère et le grand-père, tous les Dureteste croisés de tous les Vesserons, l'ombre du père Sigat et les mânes de tous les aïeux. Pourquoi ne m'a-t-on pas envoyé de dragées de Verdun? Serait-ce le drapier qui était le parrain?

Adieu, je t'embrasse et je t'aime. C'est la seule chose que je sache encore bien faire.

3 septembre! Il y a aujourd'hui trois ans!! Qui s'en souvient?

La Roche, 26 octobre 1873.

Cette lettre, mon bon ami, va trouver probablement un chrétien fort rechigné et d'humeur assez bourrue. Je te vois d'ici, mon bon ami. Tu dois être, mon cher petit Henri, de couleur fort menaçante, entre le rouge cramoisi de la colère et le violet de l'apoplexie sénile; me voici, mon pauvre petit mignon, ne sois plus fâché. Fais une petite risette à ce vieil ami... là. Te voilà gentil comme un amour. Je t'ai fait un peu attendre, n'est-ce pas? Mais j'arrive au galop, clopin clopant, et tu ne vas pas me gronder, mon chérubin adoré. Je t'assure que je ne me suis pas amusé en route. Ah! ma foi non, mon vieil ami, depuis que nous nous sommes quittés à ce coin de rue, il y a près d'un mois, ce ne sont pas les plaisirs et la joie qui m'ont pu distraire de ton départ et consoler de ton absence.

Le lendemain de ton départ, j'ai repris le train de Bonnières; et, au moment où tu arrivais à Sedan, je faisais ma rentrée à La Roche, dans cette petite maison que tu aimes maintenant et qui t'aime comme son hôte le plus cher.

Le 1er octobre nous est arrivée Mme X. qui venait du Tréport avec sa fille cadette, une aimable enfant de dix ans, très douce et très gentille. Deux ou trois jours après, D. et sa femme, qui est la fille aînée de Mme X., sœur du susdit, de telle façon que ce garçon est le gendre de sa sœur, l'oncle de sa femme, le beau-frère de sa nièce, le grand-oncle de sa fille et que sa femme est la belle-sœur de sa mère! La famille des Atrides n'a jamais rien produit de plus compliqué ni de plus leste. Au demeurant, ces Atrides sont de très braves gens qui sont mêlés à nous et aux nôtres depuis près d'un siècle. Tout ce monde-là est encore ici à l'heure qu'il est, mais va nous quitter demain ou après-demain.

27 octobre.

Mercredi, je vais rester seul avec ma mère pour ranger la maison; lundi, nous reprendrons la route de Paris; mardi, la messe du Saint-Esprit et le discours de rentrée. Puis, dès le même jour, les clients et, le lendemain, cette galère où je viens toujours reprendre la rame si à contre-cœur.

Encore une année passée! Encore un pas vers la vieillesse que je sens venir pas à pas à ma rencontre. Comme chaque jour je me trouve plus lourd, plus triste et plus incapable de penser et d'agir! Tu m'as laissé méditant un travail, un article de journal. Même cette œuvre de courte haleine, il m'a été impossible de la mener à fin. J'ai lutté, écrivaillé, raturé et pourpensé pendant quinze jours. Puis, ne trouvant rien qui vaille, j'ai jeté de côté mon ébauche et je me suis attelé à un dossier. C'est tout au plus si j'ai pu faire une note de plaidoirie et j'ai un stock de dix-neuf affaires arriérées qu'il me faudra expédier, sans compter le courant, avant la fin de novembre.

Je retrouve depuis quelques jours les terreurs qui me prennent chaque année à pareille époque. Il me semble que je ne pourrai plus articuler un mot à l'audience, et la pensée de plaider dans huit jours me fait frémir. Ma santé n'est pas bonne, quoique tu en puisses penser; et ce n'est pas pour mon plaisir, sois-en bien sûr, que je suis maussade et morose comme tu en as pu juger.

Après trois grands mois de repos, je me retrouve à peu près aussi fatigué d'esprit et de cœur qu'aux premiers jours des vacances. Ma triste caboche est malade. La semaine dernière, je suis allé passer deux jours à Paris. J'ai été pris d'une migraine qui m'a cloué une journée entière au coin de mon feu. Le moindre excès de travail me vaut des heures de souffrance... Je ne me porte pas bien et il me paraît impossible que je fasse de vieux os. J'ai pensé souvent, depuis ton départ, au projet que t'a sug-

géré ton industrieuse amitié! Oui, je songe avec plaisir que si je m'en vais un de ces matins dans l'autre monde, une main fidèle cherchera peut-être à prolonger de quelques jours ma mémoire, en recueillant mon léger bagage. Je sais, mon cher ami, à peu près exactement, je crois, ce que je vaux et ce que je pèse; et ce qu'on appelle ma modestie n'est que de l'impartialité.

Si je suis un avocat très surfait, je suis à peu près un écrivain et j'avais, de ce côté, un germe de talent véritable. Il est possible que le peu que j'ai publié soit mieux apprécié après moi que de mon vivant, et que ma petite œuvre me survive. Tu vois si je suis modeste!... Mais, il y a quelque chose de moi que je voudrais savoir préservé de l'oubli bien plus que ce que j'ai fait pour le public; c'est ce que j'ai fait, au courant de la plume et du cœur, pour mes amis. Si je vaux quelque chose, c'est par ces épanchements intimes où je me suis toujours livré tout entier et où cette défiance de moi qui me paralyse toujours ailleurs, ne m'a rien fait perdre de moi-même. Prends dans ma correspondance, quand je ne serai plus, ce que bon te semblera. Tu sais quelles sont mes amitiés. Demande aux gens qui auront gardé quelques lettres de ton ami, celles qu'ils te voudront confier. Avec tout cela tu pourras composer un ou deux volumes, qui ne seront pas remplis de chefs-d'œuvre, mais qui pourront faire aimer le *regretté défunt*, comme dira le Lacan de la saison.

En attendant, je voudrais simplifier ta tâche; et, avant de partir, faire mes paquets. Je comptais commencer, avant la fin des vacances, le tri de mes papiers; mais nous voici à la rentrée et je n'ai rien fait. Ce sera, s'il plaît à Dieu, pour le commencement des vacances de l'an prochain. L'an prochain??

Pardonne-moi, mon vieux Henri, si je te rabâche ces outrecuidantes visées. Je les aurais bien confiées à mon cher frère; mais je n'ose pas l'attrister de ces préoccupations lugubres. Il sera temps que tu lui en parles plus tard; et tu lui diras bien le motif, le seul motif qui m'ait empêché de le prendre pour confident.

Je te parle d'avenir, de projets littéraires, de vanités posthumes. Que deviendront toutes ces chimères, mon pauvre ami, et quelles calamités publiques les feront peut-être oublier? Vers quelles révolutions marchons-nous encore, et que va-t-il sortir de ce mouvement parlementaire qui nous menace? Dans un mois, serons-nous gouvernés par Henri V, par M. Thiers ou par Challemel-Lacour? Qui le peut dire?

Quand je lis un journal légitimiste, je fais des vœux pour la république. Quand je lis un journal républicain, j'incline à la monarchie. Dans tous les cas, rien ne me paraît plus inopportun

que le mouvement *actuel* vers la royauté et vers cette royauté. S'il réussit, il nous donnera un gouvernement manifestement antipathique à la bourgeoisie tout entière, aux ouvriers, plus encore peut-être aux paysans et qui, partant, aura bien peu de chances de durée. S'il échoue, il amènera la prompte dissolution de l'assemblée et des élections pleines de périls. Voilà, non pas mon opinion, mais mon sentiment. Quant à me mêler activement à la politique, j'y songe moins que jamais. Je ne vois pas assez clair dans mon esprit pour prétendre éclairer celui des autres. Pauvre pays! Et comme chaque jour nous faisons des découvertes nouvelles dans nos fautes et dans notre honte! Ce procès du maréchal Bazaine n'est-il pas lamentable? Et n'est-ce pas plutôt le procès de l'armée tout entière? le procès de l'Empire, le procès du pays, de ce despotisme anarchique qui avait centralisé le désordre, de cette démocratie tyrannique qui avait éparpillé le commandement, de cet esprit français ignorant jusqu'à la stupidité, léger jusqu'à l'enfantillage sénile, vain et bavard jusqu'à la démence? Pas un homme au milieu de tout ce gâchis; et comme cette armée a été justement appelée l'armée de Darius! Il est vrai que nos tristes vainqueurs ne rappellent guère Alexandre. Le duc d'Aumale préside ce bourbier avec beaucoup d'aisance, de tact et de loyauté. Et cette pénible mission, que l'on considérait pour lui comme un casse-cou, pourrait bien au contraire lui être profitable. Mais à quoi? Si la restauration s'accomplit, il sera rejeté au troisième rang des coryphées, parmi *les princes pour accompagner* et il a la chance de devenir président honoraire d'une chambre haute ou chef de l'opposition dynastique dans la chambre basse. Si la république dure quelque temps, il n'est pas impossible qu'il en soit un jour le président. Ce serait un moyen terme entre la royauté et la république qui me paraît être assez dans le tempérament de notre époque et qui répondrait peut-être assez bien aux nécessités du moment.

Adieu encore. Après des temps horribles, voici quelques jours de soleil, ce pâle soleil d'automne si doux, si tiède, qui met à l'horizon des lueurs si étranges, et aux arbres de si ravissantes couleurs. Quels tableaux j'ai vus ces jours passés dans la vallée de l'Epte, dans les bois de La Roche! Et comme je t'aurais voulu encore près de moi!

Pauvre ami! Tu as encore là-bas des soucis et des inquiétudes. Merci de tout le plaisir que tu nous a fait en venant nous voir. Je t'embrasse de cœur.

Edmond Rousse.

La suite prochainement.

LA QUESTION D'IRLANDE

I

La question irlandaise est entrée de nouveau dans une période aiguë, prélude d'événements dont la perspective inquiète non seulement le ministère actuel, mais l'Angleterre tout entière.

L'inlassable courage dont les Irlandais font preuve pour la défense de leur race et de leur foi, la lutte qu'ils ont engagée à nouveau valent d'être racontés surtout à cette heure et en France.

« De toutes les histoires, dit Goldwin Smith, l'histoire de l'Irlande est la plus triste. Pendant près de sept siècles, ce n'a été qu'une suite ininterrompue de luttes, de carnages, de massacres, de mauvais gouvernements, de guerres civiles, d'oppression et de misères [1] ».

Comme l'observe fort bien M. Paul Dubois, dans un ouvrage remarquable, paru récemment, si l'Angleterre a fait tous ses efforts pour supprimer l'histoire de l'Irlande, si « elle n'enseigne pas cette histoire aux enfants anglais, si elle n'admet même pas qu'on l'enseigne aux enfants irlandais dans les écoles publiques d'Irlande, les Irlandais, eux, ont toujours cette histoire à la bouche et devant les yeux. C'est leur consolation et c'est leur espérance [2] ». Rappelons-en les grandes lignes.

Depuis le début du neuvième siècle jusqu'au onzième, l'Irlande, qui n'avait pas eu à subir la conquête romaine, eut à lutter contre les invasions des Danois, ils ne purent s'y implanter et furent écrasés par Brian Boru à la bataille de Clentarf, près Dublin (1014).

Pendant cent cinquante ans, l'Irlande vécut prospère, mais en 1169, profitant d'une guerre entre deux grands chefs de clan irlandais, Roderick O'Connor et Dermot Mac Murrough, Henry II, roi d'Angleterre, autorisa Richard Strigul, comte de Pembroke, à conduire une expédition d'aventuriers au secours de Dermot. Toute la bravoure irlandaise vint se heurter contre les lourds guerriers anglo-normands, couverts de mailles de fer, et, quelque

[1] *Irish History and the Irish Question.* Goldwin Smith, London, 1905.
[2] *L'Irlande contemporaine et la Question irlandaise.* Paris, 1907.

temps après, Henry II, en personne, venait à Dublin prendre possession de l'Irlande et se faisait proclamer, en 1172, « Lord of Ireland » : Seigneur de l'Irlande.

Malgré cette prise de possession solennelle, les Anglais n'occupèrent pendant longtemps qu'une partie de la côte orientale, ce qu'ils appelaient le « Pale », les Marches. Ils y construisirent des citadelles et des châteaux-forts, y établirent le régime féodal anglo-normand, mais ne purent franchir ces limites. Pendant trois cents ans, le flot des aventuriers anglais vint inonder le Pale et tenter la conquête de l'île. Mais des Anglais de la « Garnison » (comme on appelait les Anglais du Pale, comme on appelle encore aujourd'hui les Anglais « plantés »), beaucoup ont subi le charme de l'Irlande, ils deviennent Irlandais, épousent des Irlandaises, vivent au milieu d'Irlandais, prennent les costumes, la langue, les mœurs des Irlandais, et deviennent *Hiberniores Hibernis ipsis*. Il faut incessamment « replanter » la « Garnison ». Après la défaite des Anglais à Bannockburn, en Ecosse, par Robert Bruce, une révolte formidable éclate en Irlande, sous la conduite des grands chefs de clans et d'Edouard Bruce, frère de Robert; au bout d'une lutte héroïque, les Irlandais sont vaincus, en 1318, Edouard Bruce tué. Mais l'hibernisation continue. En 1367, par le statut de Kilkenny, Edouard III interdit aux Anglais de se marier avec des Irlandaises, de parler irlandais, de recevoir chez eux des Irlandais, de prendre des noms irlandais, de porter la tunique, la moustache irlandaises, le tout sous peine d'être déclarés coupables de haute trahison. En même temps, l'Anglais qui tue un Irlandais, viole une Irlandaise, échappe à toute peine.

Ces mesures sont vaines. Les Anglais qui demeurent Anglais sont bloqués dans le Pale d'où ils ne peuvent sortir, les autres deviennent Irlandais, et beaucoup, des plus nobles, changent leurs noms anglais pour des noms irlandais. Pendant ce temps, les grands chefs de clans irlandais se considèrent comme des princes indépendants. Les principaux de ces chefs sont ceux des deux branches de la maison des Geraldines, les Fitz-Gerald du Nord, dont le chef est comte de Kildare, les Fitz-Gerald du Sud, dont le chef est comte de Desmond, les O'Neill, les Butler, comtes d'Ormonde. « Unis, ils auraient pu triompher, mais ils étaient toujours en querelle les uns contre les autres, tandis que la politique, mais non le loyalisme, faisait ranger certains d'entre eux du côté de la Couronne [1]. » Henri VIII tenta d'abord de les attacher par la douceur, mais il commit la faute capitale d'y vouloir introduire la Réforme. Les peines les plus sévères furent prononcées

[1] Goldwin Smith, *Irish History and the Irish Question.*

contre les Irlandais qui refusaient de renier publiquement l'autorité spirituelle du Souverain Pontife et quand Elisabeth monta sur le trône, le sort de l'Irlande fut plus cruel que jamais. Les prêtres irlandais continuèrent à exercer leur ministère; au fond des vallées, dans les profondeurs des forêts, les Irlandais ne cessèrent de se rassembler, bravant tout pour entendre la parole de leurs pasteurs. Les biens de l'Eglise avaient été confisqués. Ceux des Irlandais qui luttaient contre la tyrannie anglaise le furent ensuite, et les terres distribuées aux Anglais importés pour « coloniser » l'île. La lutte continuait, dirigée par le chef du clan O'Neill, Shane O'Neill. Elisabeth, désespérant de vaincre sa résistance, propose au « Lord of Ulster », titre qu'avait pris O'Neill, un accord, et l'invita à se rendre en Angleterre. Protégé par un sauf-conduit, il vient, est mis à la tour de Londres et informé qu'il ne recouvrerait sa liberté que lorsqu'il aurait pris l'engagement de faire la guerre à ses anciens alliés les Ecossais, et de ne plus prétendre à la suprématie sur les autres chefs irlandais. Shane céda et retourna en Irlande. Mais il déclara à ses amis qu'il ne se considérait pas lié par un traité ainsi arraché. Il reprit les armes et fit appel à Charles IX, roi de France, lui demandant un secours de cinq mille hommes, « pour chasser les Anglais d'Irlande et restaurer la foi catholique ». C'est ce que les Anglais appellent la « trahison » de Shane O'Neill, qui, en 1567, fut massacré traîtreusement sur les ordres du lord député anglais Sydney. Mais la même année, Fitz-Gerald, comte de Desmond, prend les armes, et douze ans plus tard, en 1579, il est encore debout, soulevant toute la province de Munster, où il combat pendant quatre ans encore, pour tomber, l'épée à la main, au fond du Kerry. Dix-sept ans après, Aodh O'Neill et O'Donnell battent les Anglais à Baghenal, et combattent en désespérés pour attendre les secours des Espagnols, commandés par don Juan d'Aquila, mais celui-ci arrive trop tard.

Il n'existe pas dans l'histoire de barbaries plus atroces que celles commises par les ordres de la « grande Elisabeth » pour écraser les Irlandais. Les historiens anglais eux-mêmes en donnent des preuves. « De toutes les guerres, celles faites par les Anglais contre les Irlandais semblent avoir été les plus hideuses. Il n'était accordé quartier par l'envahisseur ni aux hommes, ni aux femmes, ni aux enfants. La boucherie des femmes et des enfants est brutalement avouée à maintes reprises. Rien n'est plus horrible que la froide satisfaction avec laquelle les officiers anglais rendent compte de leurs massacres[1]. » « Je n'ai jamais

[1] Goldwin Smith, *Irish History*.

té si fatigué de tuer des hommes, car j'atteste Dieu que, aussi ite que je pouvais, je ne faisais pas autre chose que d'en pendre t d'en éventrer », dit le capitaine Woodhouse. « Le nombre de eurs combattants tués et noyés aujourd'hui, dit un autre, a été estimé et compté à 14 ou 1500, sans compter les femmes, les nanants et les enfants dont le nombre n'a pas pu ne pas dépasser le beaucoup ce chiffre. » « La suppression de la race irlandaise fut opérée avec une cruauté bien plus grande que celle du duc d'Albe en Flandre et serait digne des plus sanglantes annales des Turcs », dit l'historien Lecky. Ce n'est pas seulement après le combat, c'est de sang-froid que les Anglais poursuivent leur œuvre d'extermination. C'est Essex qui vient en ami chez Brian O'Neill, fait cerner la maison de son hôte, massacrer ses partisans et expédie O'Neill et sa femme à Dublin pour y être mis à mort; c'est le lord-député d'Irlande qui, en 1590, reçoit chez lui Mac-Mahon, le fait saisir, exécuter pour distribuer ses biens et ses terres aux Anglais; ce sont les soldats de Pelham et d'Ormonde, « qui tuent les femmes, les petites filles, les aveugles, les malades et les vieillards »; c'est, dans le pays de Desmond, les soldats « qui rassemblent de force les habitants dans des granges, y mettent le feu et tuent à coups de sabre ceux qui tentent de s'échapper », qui « enlèvent des enfants sur la pointe de leurs épées et les font pirouetter en l'air dans leur agonie »; c'est le lord député Grey qui fait « massacrer les 700 hommes de la garnison de Smerwick qui venaient de capituler »; ce sont les massacres de Sleughlogher, de Mulloghmaston, de Glencoe, et tant d'autres. Ces moyens ne suffisent pas. « Chaque année, di Lecky, dans la majeure partie de l'Irlande, on détruit systématiquement tous les moyens de subsistance, on fait mourir de faim la population ». « Les soldats de sir R. Percie ne laissent ni bêtes, ni maisons, ni moissons debout entre Kinsale et Ross, pendant que ceux du capitaine Harvie font de même entre Ross et Bantry. » « Les soldats de sir C. Wilmott massacrent les malades et les blessés. » Sir George Carew, président de Munster, fait comte de Totness pour ses horribles exploits contre les Irlandais, se plaît à raconter lui-même que, informé que des fugitifs se sont réfugiés dans un coin du Munster, il y mène ses troupes, « brûle, saccage et tue tout », puis va dans le pays voisin, « où il ne laisse derrière lui ni homme, ni bête ». Le même se vante qu'en six mois, en 1582, dans le Munster, 30 000 personnes sont mortes de faim, sans compter tous ceux qu'on a tués ou pendus[1] ». « On voyait les enfants mourant de

[1] Les exemples de toutes ces horreurs et de bien d'autres, plus horribles encore, abondent dans tous les historiens de cette période et de l'époque

faim, dit Goldwin Smith, manger les cadavres de leurs mères... Ce qu'on appelait la loi était aussi meurtrier que la guerre. On pendait aux assises les hommes par vingtaines, et le lord-député rendait compte de ces massacres avec satisfaction comme une preuve agréable de l'influence croissante de la justice publique. »

La moitié de la population a péri. L'Eglise protestante, l'Eglise anglicane est implantée en Irlande par l'Act de Suprématie, en 1537, et par la loi de « Recusancy », déclarant coupable du crime de haute trahison tous les « recusants »; et rendant obligatoire l'assistance aux offices protestants, puis par l'Act de 1542 déclarant propriétés de la couronne tous les couvents, abbayes et biens religieux catholiques, et enfin par l'Act de Suprématie et d'Uniformité de 1562. En même temps, les catholiques sont exclus de toutes les charges et emplois. L'Eglise protestante, puissamment riche des dépouilles des catholiques, poursuit avec acharnement son œuvre de spoliation.

Avec Charles Ier, les choses changent d'abord. Les perpétuels besoins d'argent du roi lui font adopter une politique nouvelle. Les catholiques irlandais apprennent qu'ils peuvent acheter la liberté de conscience et de culte en faisant au souverain des dons en argent. Mais la violation par Charles des engagements connus sous le nom de « Graces », provoque le grand soulèvement de 1641. Le parlement anglais, pour faire face aux dépenses de la guerre, confisque par avance deux millions et demi d'acres de terres irlandaises, et les distribue à des « entrepreneurs » anglais. Malgré tout, les Irlandais, d'abord vainqueurs, établissent un parlement irlandais, la « Confédération de Kilkenny ». Mais, deux partis s'y forment, l'un demandant à traiter avec le roi, tandis que l'autre continue la guerre. L'exécution de Charles et l'horreur provoquée par le régicide réunissent les protestants modérés aux Confédérés. Mais en 1649, Cromwell, en personne, débarque en

---

suivante. Voir entre autres : Lecky, *History of England.* — Richey, *History of the Irish People.* — Holinshed, *Chronicles.* — Spenser, *A Wiew of the present State of Ireland.* — *Pacata Hibernia*, Sir G. Carew, comte de Totness. — Moryson, *History of Ireland.* — Payne, *Description of Ireland.* — Hibernia, *Don Philip O'Sullivan.* — *History of Ireland*, Sir J. Ware. — *State Papers* (*les Papiers d'Etat du temps des Tudors*). — *Hibernia Anglicana. Cox, Discovery of the true Causes why Ireland was never entirely subdued*, Sir J. Davies, Attorney general de James en Irlande, etc., etc., et parmi les plus modernes : Froude, *History of England.* — Leland, *History of Ireland.* — Mac Geoghegan, *Histoire d'Irlande.* — Bagwell, *Ireland under the Tudors.* — Daniel O'Connell, *A Memoir of Ireland.* — D'Alton, *History of Ireland* et cent autres. A noter que parmi ces auteurs, il y a des bourreaux comme Carew, des fonctionnaires anglais, comme Davies, des ministres protestants comme Leland. Leurs témoignages ne sont pas suspects.

Irlande, à la tête de ses « côtes de fer ». Cet homme, qui toujours a à la bouche le nom du Christ, entreprend d'exterminer un peuple. Dans cette guerre de onze ans, près de la moitié de ce qui restait de la population de l'Irlande a péri; les « cours de carnage » fonctionnent. 40 000 Irlandais s'enfuient et vont en France, dans les terres de l'empire germanique, rejoindre ceux qui ont déjà fui le régime d'Elisabeth. Les femmes, les jeunes filles, les enfants, les soldats faits prisonniers, et que la cruauté du vainqueur, las de tuer, a épargnés, sont vendus par milliers comme esclaves aux planteurs des Barbades. Trois provinces entières, Ulster, Munster, Leinster, sont confisquées et distribuées aux soldats puritains et aux *Undertakers* (entrepreneurs) qui ont avancé l'argent au Parlement. Les débris de la population sont parqués en Connaught et tout Irlandais trouvé ailleurs est tué. *To Hell or Connaught*, en enfer ou en Connaught, tel est l'ordre de Cromwell. Cromwell voulait supprimer toute la population irlandaise et la remplacer par des colons anglais. Sa « plantation » n'eut guère plus de succès que les précédentes. Des 40 000 nouveaux propriétaires installés par lui sur les terres confisquées, c'est à peine si au bout de deux générations on en pouvait retrouver 3 ou 4000. Des soldats puritains, les uns avaient revendu leurs lots pour peu de chose, les autres avaient été conquis par le génie celtique, et s'étaient peu à peu fondus dans la masse irlandaise. De tous les noms anglais maudits par l'Irlande, celui de Cromwell est le plus abhorré, et *Cromwellian Landlord* est encore aujourd'hui une sanglante injure.

Sous les Stuarts, la condition matérielle de l'Irlande s'améliora et, à la révolution de 1688, les « Papistes » irlandais se levèrent comme un seul homme pour Jacques II. Le roi se réfugie en Irlande, un Parlement catholique proclame la liberté religieuse; les troupes irlandaises balayent d'abord tout devant elles, mais, Guillaume d'Orange débarque en Irlande et, d'abord grâce au maréchal de Schomberg, le vieux soldat allemand qui avait tiré l'épée pour la Suède contre les Impériaux, pour la France contre les Espagnols : puis, grâce aux troupes des Français huguenots servant dans son armée, il est vainqueur des Irlandais qui font à Limerick une défense suprême. Alors, des milliers d'Irlandais, emportant leurs armes, s'embarquèrent pour aller former, au service de l'Empire, de la France, de l'Espagne, ces régiments irlandais qui devaient s'immortaliser sur tous les champs de bataille et charger à Fontenoy au cri de « Limerick » l'infanterie anglaise. L'élite de l'Irlande quittait le sol sacré de la patrie, et avec les O'Donnell, les Dillon, les Mac-Mahon, les

Fitz-Gerald, les Nugent, les Lally-Tollendal (O'Mullaly Tullindal), les Clare et tant d'autres, venaient chercher sous les plis glorieux du drapeau fleurdelisé un refuge, la vengeance et la gloire. Sarsfield, comte de Lucan, défenseur de Limerick, était tué « sous les lys de France » à la bataille de Nerwinde. Le soir de Dettingen, la vaillance des régiments irlandais, dont les étendards portant la fière devise *Semper et ubique fideles* protégeaient la retraite de l'armée française, arrachait à Georges II lui-même le cri célèbre : « Maudits soient ceux qui m'ont privé de tels soldats ! »

L'Angleterre, après la victoire, imposa à la nation vaincue un régime qui fut, dit Burke, « une machine organisée pour l'oppression, l'appauvrissement et la dégradation d'un peuple, l'avilissement de la nature humaine elle-même dans ce peuple, comme jamais le génie pervers de l'homme n'en avait inventée. » Aucun catholique ne pouvait siéger dans le Parlement irlandais, ou voter pour l'élection d'un membre de ce Parlement. Un catholique ne pouvait être ni juge, ni avocat, ni magistrat, ni membre d'aucune corporation municipale. Il ne pouvait avoir de grades ni dans l'armée, ni dans la marine, il ne pouvait être ni shériff, ni juré, ni constable. Il lui était interdit d'avoir aucune arme, et pour l'empêcher de recéler des armes, deux magistrats ou shériffs pouvaient, à toute heure, lancer contre lui un mandat de recherches, et faire fouiller sa demeure. Tout catholique chez qui ou sur qui on trouvait une arme était passible du fouet, d'une amende, de la prison, du pilori, et toutes ces peines pouvaient lui être appliquées simultanément. Tout catholique possédant un cheval d'une valeur de plus de 5 livres commettait un délit et la loi le forçait à donner son meilleur cheval à tout protestant, même rencontré sur la route, qui lui offrait cette somme. Il ne pouvait ni acheter la terre, ni en hériter, ni même la recevoir en don. Si le fils aîné d'un catholique devenait protestant, il devenait propriétaire des biens de son père. Si une épouse catholique se convertissait au protestantisme, elle devenait aussitôt libre de l'autorité conjugale, et une certaine partie des biens, ou même des gains de son mari, lui était personnellement attribuée. L'enfant d'un catholique n'avait qu'à se déclarer protestant pour être aussitôt placé sous la tutelle d'un parent protestant, et le père, privé de l'autorité paternelle, était contraint de payer une somme annuelle pour son entretien. Un décret de 1696 interdisait tout commerce entre l'Irlande et les colonies britanniques. Les marchandises que pouvait fabriquer le pays devenaient le monopole d'une classe favorisée de commerçants anglais. L'Irlande était forcée de vivre de la culture du sol. Mais

le paysan cultivait uniquement au profit du « landlord », et ne pouvait en tirer pour lui-même qu'un moyen de subsistance insuffisant. Il dépendait même entièrement de la fantaisie du propriétaire qui pouvait à tout moment jeter le tenancier dehors et le faire mourir de faim. Un pareil régime amène en vingt ans quatre grandes famines, et pousse enfin à la révolte les paysans. Des bandes s'organisent, et, sous les noms de *Whiteboys*, de *Steelboys*, de *Oakboys*, attaquent les landlords et les terrorisent. Les « papistes » sont déportés, exécutés en masse, mais les « lois pénales » sont impuissantes à réprimer ce mouvement agraire, le premier de ceux qui vont de nouveau ensanglanter l'Irlande. Epouvantés, les landlords, en grand nombre, deviennent « absentéistes », c'est-à-dire qu'ils quittent l'Irlande et s'en vont en Angleterre, faisant administrer leurs biens par des agents, des *middlemen*, plus âpres et plus cruels encore.

Suivant le mot célèbre d'O'Connell, « les embarras de l'Angleterre sont l'occasion de l'Irlande ». C'est à la guerre de l'indépendance des colonies américaines qu'est due la période de moindre mal pour l'Irlande à la fin du dix-huitième siècle. Le Parlement d'Irlande, composé uniquement d'Orangistes et de protestants, puisque les catholiques n'étaient pas éligibles, avait vu grandir dans ses rangs le mouvement de « Irish Interest » et un parti s'était formé, demandant des modifications aux lois restrictives qui paralysaient les industries irlandaises et ruinaient les produits du sol. D'autre part, un certain nombre de protestants, à l'âme plus noble que la masse de leurs coreligionnaires, avaient été à la fin émus des atrocités dont ils étaient témoins. L'Irlande conserve avec une pieuse reconnaissance la mémoire de ceux qui eurent à cette époque le courage de plaider la cause catholique au Parlement protestant de Dublin, et elle met au premier rang le nom de Henri Grattan. Profitant des difficultés de l'Angleterre avec les colonies américaines, des régiments de volontaires commencèrent à être organisés en Irlande et, en 1779, les catholiques obtinrent de se joindre aux volontaires protestants. Ces régiments devinrent bientôt une armée disciplinée, organisée, et, sur la proposition de Grattan, quelques officiers convoquèrent une « convention » des délégués des volontaires qui se réunirent le 15 février 1782, à Dungannon. 183 délégués représentant 40 000 soldats votèrent deux résolutions, l'une consacrant la liberté de l'Irlande, l'autre établissant l'égalité religieuse. Le Parlement irlandais n'accepte pas la seconde, mais vote la première : l'Irlande n'est plus liée à l'Angleterre que par le lien de la couronne, les catholiques peuvent être propriétaires, ils peuvent hériter, être avocats, jurés, électeurs, les lois contre

le clergé et l'éducation catholique sont abrogées. Le Parlement de Westminster, devant les volontaires irlandais, qui sont maintenant au nombre de 60 000, cède et ratifie l'indépendance législative de l'Irlande, au printemps de 1782.

Pendant les dix-huit ans qu'elle jouit de cette indépendance, l'Irlande acquit une prospérité qui fut pour l'Europe une cause d'étonnement. Mais une des armes de la Grande-Bretagne est la *bribery*, mot intraduisible qui veut dire tous les genres de corruption. La *bribery* décida le Parlement de Dublin à de nouvelles mesures contre les catholiques, elle provoqua les violences orangistes et amena ainsi des troubles. Grattan, Curran, et d'autres ont flétri ces manœuvres, et cependant Grattan, confiant encore dans les engagements pris par l'Angleterre, conseilla le licenciement des volontaires! En 1794, le comte Fitz-William arrive à Dublin comme vice-roi. Honnête homme, il reconnaît la justice des revendications irlandaises. Au bout de trois mois il est rappelé. Convaincus enfin qu'avec un souverain comme George III, toute agitation constitutionnelle n'aboutirait à rien, Lord Edouard Fitz-Gerald, fils du duc de Leinster, Theobald Wolfe Stone, viennent en France solliciter un appui armé. Hoche est envoyé avec un corps expéditionnaire. La tempête l'empêche de débarquer dans la baie de Bantry, et Wolfe est fait prisonnier avec plusieurs officiers français. Ceux-ci sont traités comme prisonniers de guerre. Mais Wolfe dédaigne de cacher son identité. Il est traduit devant un conseil de guerre. Dans un discours où il revendique toute la responsabilité de ses actes, et se déclare l'ennemi du roi George, il ne demande qu'une chose : soldat, portant l'uniforme d'officier français, mourir de la mort du soldat, être fusillé, non pendu. Sa demande est rejetée. Il se tue dans sa prison. Lord Ed. Fitz-Gerald, pris et blessé dans un combat inégal, était mort peu de jours après en prison, des suites de ses blessures. Vient alors la « terreur orangiste », aussi horrible, mais plus habilement menée, avoue l'Anglais T. Rogers, que les massacres de septembre et de Lyon ». Les Français, pour la cinquième fois en un peu plus de cent ans, avaient encore fait une expédition pour venir au secours de l'Irlande. Le général Humbert, avec un millier d'hommes, aidés par quelques centaines de paysans irlandais, mal armés, accourus à la hâte, avait infligé aux troupes britanniques une série de défaites. Après une courte campagne, Humbert fut obligé de capituler. Les paysans irlandais, sans chefs, sans armes, sans organisation, luttèrent encore avec un courage admirable et parfois heureux, mais partout où ils sont pris, ils sont massacrés; on peut lire dans la correspondance du marquis de Cornwallis, lui-même, vice-roi d'Irlande à cette

époque, le récit des massacres et des horreurs sans nom, commis par les protestants pendant l'insurrection de 1798[1].

Nous en arrivons maintenant à l'Act d'Union, à l'établissement de ce régime que M. Gladstone qualifiait ainsi : « Il n'existe pas dans l'histoire de transaction plus sombre et plus honteuse que l'établissement de l'Union de 1800 entre l'Angleterre et l'Irlande. » Pour trouver dans le Parlement irlandais une majorité qui consentît à voter l'Act d'Union, on employa des moyens maintenant avoués par tous les historiens, et il suffit de lire les lettres de lord Cornwallis où il exprime les sentiments de honte que lui inspirent les mesures auxquelles il est obligé d'avoir recours par ordre du gouvernement[2]. Les archives du château, à Dublin, ont d'ailleurs conservé les noms des vendus et les prix payés. Tel a reçu la pairie et une somme d'argent, tel autre a été titré, tel autre a eu telle place, tel a reçu tel emploi, pour lui ou pour ses enfants, tel autre a été « acheté » telle somme. Les noms sont indiqués en toutes lettres et, dans une note adressée à Pitt, on peut lire le prix que certains membres du Parlement protestant d'Irlande demandaient pour vendre l'Irlande[3]. 1 500 000 livres sterling ont payé ces marchés, on imputa cette somme au budget spécial de l'Irlande. Néanmoins, dans ce Parlement protestant qui ne représentait pas un douzième de l'Irlande, où pas un catholiqne ne pouvait pénétrer, il se trouva 100 membres qui refusèrent la sanction de leurs votes à cette mesure abominable.

Pour amener les catholiques à accepter l'Union, Pitt leur avait promis l'émancipation. George III, protestant, qui, après quatre attaques de démence, devait finir sa misérable vie dans une folie incurable, refusa de tenir la parole donnée par ses ministres. La situation matérielle et politique de l'Irlande ne fit que s'aggraver. 20 lois de répression sont votées par le Parlement britannique de 1800 à 1829. « Il n'y a point de lois pour les catholiques », dira le docteur Doyle. Même parmi les Anglais, nombreux sont les hommes de cœur qu'indigne la façon dont est traitée l'Irlande.

[1] *Cornwallis Correspondence.*

[2] *Cornwallis Correspondence.* 3 volumes publiés à Londres en 1859. — *Selections from the Cornwallis Despatches.*

Le marquis de Cornwallis n'avait accepté la vice-royauté d'Irlande et n'avait aidé à l'établissement de l'Union que devant la promesse faite par le cabinet de Pitt, d'accorder l'émancipation catholique. Lorsque le roi, manquant aux engagements pris formellement par son Gouvernement, refusa de sanctionner l'émancipation, lord Cornwallis donna sa démission.

[3] *Report to Pitt on the political situation in Ireland.* Appendice. — Cet appendice contient une liste de personnages à acheter, le prix qu'il convient de les payer et celui qu'ils demandent.

Charles James Fox avait toujours été un des avocats de l'émancipation. Un des rares discours que lord Byron fit à la Chambre des lords avait été un éloquent appel en faveur des catholiques. Mais ils durent attendre trente ans que O'Connell arrivât à faire voter par le Parlement anglais la loi consacrant enfin l'émancipation des catholiques d'Irlande !

Chacun sait le rôle d'O'Connell, la campagne qu'il entreprit pour l'abrogation de l'Act d'Union (*Repeal of the Union*), et qui aboutit à l'émancipation catholique, accordée à contre-cœur par Peel, en 1829. Après une alliance malheureuse avec le parti Whig, le « libérateur », comme les Irlandais appelaient leur leader, recommence l'agitation contre l'Act d'Union ; toute l'Irlande marche derrière lui ; au meeting de Tara, il est acclamé par 250 000 personnes, et tout le monde est prêt à faire appel à la force, contre cette Angleterre qu'O'Connell provoque en termes enflammés. Mais, au dernier moment, il recule, et, conséquence logique, il est aussitôt arrêté, jugé et condamné par les Orangistes. La Chambre des lords casse le jugement. Mais il a perdu la confiance de l'Irlande, et il va mourir à Gênes.

L'Irlande doit beaucoup à O'Connell ; il a, pour employer sa propre expression, « montré qu'elle n'était pas morte, qu'elle n'était qu'endormie. Mais, avocat, il a cru au triomphe de la parole, à l'agitation légale, à l'alliance avec les libéraux anglais, à leurs promesses. L'Angleterre n'a jamais rien cédé qu'à la peur. Derrière O'Connell s'était rangé tout un parti de patriotes passionnés appartenant à toutes les classes de la nation et dont plusieurs même étaient protestants. Ils avaient formé le parti de la « Jeune Irlande », bientôt en désaccord complet avec le « libérateur », lorsqu'ils avaient compris qu'il se refusait à engager la lutte ouverte. Eux pensaient qu'il fallait revenir au « Parti de la force physique », et que, après tout, comme l'écrira John Mitchel, le directeur du journal *United Irishman*, il vaudrait mieux mourir sous les baïonnettes de l'Angleterre que sous ses lois [1].

[1] En même temps, la détresse des Irlandais était augmentée par la « grande famine » qui pendant près de quatre ans (de l'automne 1845 jusqu'en 1849) allait ravager l'Irlande. C'est de cette famine que date le grand mouvement d'émigration qui, en cinq ans, enlevait à l'Irlande 1 300 000 individus, et que rien n'a pu enrayer depuis cette époque. La « grande famine » coûtait, en outre, à l'Irlande près de 730 000 de ses ses enfants, morts de faim, dans les conditions les plus épouvantables, famine d'autant plus affreuse que si la récolte des pommes de terre avait manqué, toutes les autres récoltes dans l'île étaient abondantes, que, au cours des années 1846-1847, les produits en céréales et en bestiaux s'étaient élevés à un total de 79 millions de livres sterling, que ce n'était pas,

Mais dans les rangs de la jeune Irlande même, des différends se produisent rapidement. Les uns, comme O'Brien, sans réprouver entièrement l'idée d'un appel à la force, ne veulent y avoir recours qu'à la dernière extrémité et après l'avoir préparé longuement; les autres, comme Meagher, Mitchel, le veulent immédiat. Les premiers ont pour organe la *Nation*; les seconds, le *United Irishman*, qui paraît en février 1848 et appelle l'Irlande aux armes contre ses oppresseurs, et la révolution qui, en 1848, éclate sur le continent, vient enflammer l'ardeur des « partisans de la guerre ». L'Angleterre profite de ces dissidences, fait occuper militairement Dublin et arrêter Mitchel qui, jugé sur l'heure, est condamné à la déportation. Le mouvement échoue piteusement, et O'Brien, Meagher et autres sont condamnés à mort, peine commuée en celle de la déportation à perpétuité.

L'Angleterre, cette fois, croyait avoir définitivement tué l'Irlande. Elle fut, en 1858, subitement tirée d'illusion par le complot de Skibberen, affaire en elle-même insignifiante, ourdie par les membres d'une société secrète, la « Phœnix Society ». L'instigateur en était un « ancien rebelle » de 1848, James Stephens. Echappé aux Anglais il va en Amérique, recrute des partisans parmi les émigrants irlandais. A la fin de la guerre de la Sécession, à laquelle avaient pris part beaucoup d'Irlandais, de nombreuses sociétés « Fenianes », ainsi nommées du nom d'une ancienne milice irlandaise, se formèrent dans plusieurs villes américaines. Les Fenians étaient organisés par des enrôlements secrets et leur but avoué était l'indépendance de l'Irlande. Stephens revient en Angleterre pour y développer le fenianisme; il est arrêté, s'échappe encore, le nombre des adhérents augmente; des soulèvements éclatent sur différents points; les Fenians essayent de faire sauter la prison de Clerkenwell, de s'emparer du château de Munster, et attaquent la police à Manchester. Devant ces attaques sur son sol même, l'Angleterre recule, et Gladstone fait voter, de 1869 à 1873, des réformes, entre autres, la première loi agraire[1]. C'est à ce moment que surgit Parnell. Avec Michael Davitt, fenian, qui lui apporte le concours de la société secrète du Clan-na-Gael et l'argent des Irlandais d'Amérique, Parnell fonde la Land League au printemps de 1869. L'année suivante, la Chambre des lords rejette le *Compensation for disturbance bill*, qui proposait quelques mesures en faveur des paysans irlandais, la Land League riposte par la

comme le dit justement M. P. Dubois, le manque de subsistances qui fit la famine, mais c'était « la rent », le fermage à payer au Landlord qui absorbait le produit de la terre.

[1] Sigerson, *Modern Ireland*. — Stuart Mill, *England and Ireland*. — *Harmsworth Encyclopaedia*, Fenianism, Irish Land League, etc., etc.

force et prescrit le boycottage et la résistance aux évictions. En même temps, les bandes des « Moonlighters », successeurs des « Whiteboys », apparaissent de tous côtés, semant partout la terreur. Parnell, à la tête du « parti des rebelles », comme Bright appelait les Irlandais, donne à l'agitation politique une extension formidable, en joignant à la question du « Repeal » la question agraire, et commence dans le parlement anglais la tactique de l'obstruction. Parnell et quatre de ses amis, Biggar, Dillon, Sexton et Sullivan, sont poursuivis, et Gladstone doit bientôt abandonner les poursuites, dans l'impossibilité où il est de trouver des jurés pour condamner les accusés. Mais dès la rentrée du parlement, il propose contre l'Irlande une nouvelle loi de coercition. Les parnellistes font à cette loi inique l'opposition la plus énergique, Parnell part pour Paris prendre des mesures afin de mettre en sûreté la caisse de la Land League, menacée par la nouvelle loi, et, à son retour, se trouve en face du projet de loi agraire qu'il juge insuffisante et que les députés irlandais se refusent à voter. Parnell repart pour l'Irlande et réunit à Dublin la Convention, composée de plus de mille délégués, dont beaucoup de prêtres catholiques, qui décide d'essayer loyalement la nouvelle loi agraire et de porter les résultats obtenus à la connaissance de comités de la Land League, constitués à cet effet. Aussitôt après, Parnell et ses amis parcourent le pays pour faire exécuter les décisions de la Convention. Forster, secrétaire en chef pour l'Irlande, applique avec une rigueur inouïe la loi brutale de coercition et dissout la Land League; plus de 600 personnes sont arrêtées, et Parnell, arrêté lui-même avec tous ses amis, est jeté dans la prison de Kilmainham, d'où il lance le célèbre manifeste « No Rent » par lequel le « Comité de la Land League, forcé d'abandonner la politique d'essai de la loi agraire, se voit obligé d'aviser les fermiers d'Irlande de ne payer leurs loyers à leurs propriétaires sous aucun prétexte, jusqu'à ce que le gouvernement abandonne son système actuel de terrorisme, et restitue au peuple ses droits constitutionnels. » Les évictions se multiplient, les Moonlighters, les Ribbonmen, y répondent par la violence. La situation devient si grave que Gladstone, effrayé, conclut avec Parnell, en prison, le « pacte de Kilmainham », et lord Frederic Cavendish est envoyé par Gladstone comme lord lieutenant en Irlande pour appliquer les mesures de conciliation, conséquence de ce pacte. Le 6 mai 1882, lord Frederic Cavendish et le secrétaire permanent, Burke sont assassinés dans Phœnix Park.

Ce crime odieux et stupide n'était pas l'œuvre de la Land League, ni d'aucun Irlandais d'Irlande. Il avait été comploté par le « Club des Invincibles », bande d'Irlandais fanatiques établis

aux Etats-Unis. Lord Spencer, nommé lord-lieutenant, applique avec la dernière rigueur les lois de coercition. Aux élections générales qui suivirent (1885), Parnell donna comme mot d'ordre à tous ses partisans, en Irlande et dans les quartiers irlandais des villes anglaises, de voter contre les libéraux. Ils obéirent et Gladstone fut défait. Alors, l'homme qui avait, au discours de Leed, dénoncé Parnell « comme marchant à travers les rapines au démembrement de l'empire », qui avait au Guildhall annoncé son arrestation comme rebelle, qui l'avait jeté en prison et y avait envoyé ses partisans par centaines, se tourna subitement vers Parnell. L'ancienne Land League a été reconstituée sous le nom de Ligue nationale irlandaise, et c'est avec Parnell, avec le chef de cette Ligue, que Gladstone fait alliance. L'année suivante, le ministère conservateur de lord Salisbury était renversé, grâce aux votes irlandais, et Gladstone remontait au pouvoir (1886). Il propose le premier Home Rull Bill, que les libéraux, dont beaucoup manquent à leurs engagements, rejettent à une grande majorité, et est renversé, le 3 août de la même année, n'ayant gardé cette fois le pouvoir que six mois à peine.

Salisbury revient aux affaires; en présence d'une grave crise agricole en Irlande, et de la misère croissante, Parnell présente un Bill de secours qui est rejeté. Les Parnellistes organisent le « Plan de campagne », agitation agraire à laquelle le parti Tory, alors au pouvoir, répond par de nouvelles violences; Balfour fait voter un nouveau « Crimes Act », qu'il applique avec une dureté dont les Irlandais se souviennent encore. Il est cependant obligé de faire voter en 1887 un « Land Act » qui, dans une certaine mesure, reconnaît quelques-unes des revendications du « Plan de campagne ». En même temps, les Tories, effrayés de l'influence de Parnell, ne reculent devant aucun moyen pour le perdre. Le *Times* publie contre lui les accusations les plus mensongères à l'appui desquelles il produit une série de fausses lettres, et Parnell est traduit devant une Commission uniquement composée de ses adversaires les plus acharnés. Mais le complot échoue tout à coup devant l'aveu imprévu de Pigott, le faussaire, auteur des fameuses lettres. Gladstone se rapproche alors entièrement de Parnell et discute avec lui le nouveau Home Rull Bill à déposer aux Communes, lorsque éclate subitement le scandale de l'accusation d'adultère de Parnell avec Mrs O'Shea. La preuve est faite une fois de plus que, par les faiblesses de leur vie privée, les hommes publics compromettent les plus justes causes. La pudibonde Angleterre, l'Angleterre des quatre Georges, des scandales de la *Pall Mall Gazette*, des compte-rendus quotidiens de la Cour des Divorces, se voile la face. La scission se met une fois

encore dans les rangs irlandais, et Parnell va, l'année suivante, mourir à Brighton.

Pendant les six ans que dura le nouveau gouvernement conservateur Salisbury (1886-1892), le système des évictions fut appliqué impitoyablement. Le 28 juin 1892, le Parlement Salisbury était dissous et de nouvelles élections ramenaient au mois d'août de la même année Gladstone aux affaires. D'accord avec J.-E. Redmond, élu chef du parti nationaliste irlandais à la mort de Parnell, Gladstone présenta au Parlement, malgré la violente opposition des Orangemen et du parti protestant en Irlande, un nouveau Home Rule Bill. Voté par les Communes par 347 voix contre 304, il était rejeté à la Chambre des lords par 419 voix contre 41. Peu après, Gladstone quittait définitivement le pouvoir et cédait la place à Rosebery, qui devait devenir, en 1902, président de la « Liberal League », mais qui, pendant son court ministère, se montra franchement « anti-home ruler ».

Après lui, et pendant dix ans, les cabinets conservateurs de Salisbury d'abord, de Balfour ensuite, essaieront, par des concessions mesquines [1] et par des coercitions brutales, de détruire les idées de Home Rule, d'engourdir ou d'effrayer l'Irlande. Ils échouent, à leur tour, et, aux élections de 1905, les votes irlandais ne contribuent pas peu à l'effondrement du parti unioniste.

Nous voici arrivés au présent gouvernement, à l'administration de sir Henry Campbell Bannerman.

La tactique de Parnell avait été de paralyser, par l'obstruction, le fonctionnement de l'appareil législatif anglais, et de forcer ainsi l'Angleterre à faire droit aux légitimes revendications de

[1] Le « Land Act » de 1903, que fit voter le dernier gouvernement conservateur, semblait, à première vue, assez favorable aux intérêts des paysans irlandais, il devait leur permettre de racheter leurs terres dans certains cas à des conditions supportables, et allait jusqu'à prévoir certaines mesures pour la réintégration d'un petit nombre des tenanciers injustement « evicted » (expulsés) pendant les luttes agraires des vingt-cinq années précédentes. En fait, c'était une mesure habile pour amener une hausse des terres, favorable aux intérêts des landlords, et c'est le résultat qui a été atteint. Les pouvoirs discrétionnaires donnés aux trois « Estates Commissioners », fonctionnaires nommés par le gouvernement, et chargés d'appliquer les prescriptions du « Land Act », mettaient d'ailleurs les intérêts des paysans irlandais aux mains des agents du gouvernement. Les membres irlandais n'ont pas su, ou peut-être même certains n'ont pas voulu, voir au début tous ces inconvénients, qu'avaient, du premier coup d'œil, prévus beaucoup de patriotes éclairés; en tous cas, le « Land Act » de 1903 n'a pas été, tant s'en faut, une solution de la question agraire, et les troubles agraires actuels en sont une preuve indiscutable.

l'Irlande. Lorsque des mesures parlementaires eurent rendu cette obstruction impossible, son système fut de maintenir l'équilibre entre les deux grands partis anglais et de jeter le poids des voix irlandaises dans la balance au moment des votes importants. Les Anglais lui ont reproché ce qu'ils ont appelé des « marchandages ». Outre que ces « marchandages » sont inhérents au système parlementaire, on se sert des armes dont on dispose quand il s'agit de vaincre ou de mourir. Grâce à cette tactique, le parti libéral avait, depuis 1886, inscrit le Home Rule sur son drapeau. Au moment des élections de 1905, M. Redmond, confiant en de vagues promesses, fit voter les Irlandais, sans conditions formellement acceptées, en faveur des libéraux-radicaux. Il était évident alors que les fautes des conservateurs devaient amener la défaite du parti unioniste. L'intérêt de l'Irlande n'était donc pas d'exagérer la victoire des radicaux en faisant voter pour eux les électeurs irlandais dans les circonscriptions anglaises. Il ne fallait pas que la majorité des radicaux fût telle au Parlement qu'ils pussent ne pas avoir besoin des votes des membres irlandais; il était donc de bonne politique de réduire autant que possible cette majorité, ou, en tous cas, de ne l'assurer que contre des gages formels et des promesses positives. Les Redmondistes ne l'ont pas compris. Ils ont oublié la théorie de « l'équilibre », de la « balance of power ». Ils ont laissé le parti libéral-radical effacer le Home Rule de son programme, et se sont contentés de promesses indécises.

Lorsqu'il fallut enfin donner un semblant de satisfaction à ces promesses, le cabinet de sir H.-C. Bannerman proposa, comme représentation accordée à l'Irlande, le « Irish Council Bill » et le soumit au leader nationaliste qui, croyant calmer par cette demi-mesure les impatiences irlandaises, accepta le projet du gouvernement[1]. Mais à peine les dispositions en furent-elles connues en Irlande, qu'il souleva dans le pays la plus violente opposition. Une partie des membres du Conseil municipal de Dublin alla jusqu'à le déclarer « une insulte au peuple irlandais ». L'arche-

[1] Rappelons que le « Irish Council », proposé par le gouvernement, devait se composer de 82 membres élus, et de 24 membres nommés, le sous-secrétaire du lord-lieutenant, membre additionnel ex-officio. Les attributions de ce conseil étaient limitées aux questions d'éducation et d'administration locale, et encore la police était-elle soustraite à son autorité. Et ces pouvoirs si restreints étaient soumis au veto du lord-lieutenant, qui était investi de pouvoirs extraordinaires, et pouvait aussi bien paralyser toute action du conseil que prendre directement, par lui-même, les mesures qu'il voulait. Comme le reconnaissait le *Freeman's Journal* du 18 mai, ce bill, si pompeusement annoncé, était même une réaction sur les principes établis par l'Act de 1898.

vêque de Dublin, le cardinal-archevêque d'Armagh, les évêques de Limerick, de Kildare, et une foule d'autres autorités catholiques et de laïcs influents, firent entendre leurs protestations énergiques, et, lorsque le 21 mai dernier, la Convention nationale irlandaise, de la « United Irish League », se réunit à Dublin pour examiner ce bill, elle le repoussa formellement comme une tromperie indigne. M. Redmond, fut le premier, devant la Convention, à le condamner dans les termes les plus catégoriques. L'autorité du chef du parti parlementaire irlandais n'avait eu aucun poids sur l'opinion publique irlandaise, et, politicien habile, il se hâtait de la suivre.

Pour comprendre toute la signification de cette attitude du leader nationaliste, il faut se rappeler que la « United Irish League » est la grande organisation électorale sur laquelle s'appuient, d'où dépendent les députés que l'Irlande envoie au Parlement britannique. M. R. Recouly, dans le *Temps* du 27 août, résumait la situation en demandant « ce que pouvait être, en dehors de la « United Irish League », l'influence de M. Redmond, si elle est aussi faible au dedans? » La faillite du parti parlementaire irlandais est presque déclarée. « Qu'un tel parti survive encore n'est pas dû à ses mérites propres; avec toute son extravagance idiote, il n'a pas complètement réussi à gaspiller le magnifique héritage légué par Parnell... De même que la faillite d'O'Connell avait fait passer la direction du mouvement aux mains des « Jeunes Irlandais », de même la faillite de M. Redmond et de son parti a amené le tour du Sinn Fein [1]. » Ainsi s'exprime, dans une des plus importantes revues anglaises, un nationaliste irlandais.

Qu'est-ce que le Sinn Fein? (en irlandais : nous-mêmes, nous seuls). Le mouvement a deux ans à peine. En 1904, un certain nombre de patriotes irlandais, convaincus de l'impuissance du parti parlementaire à obtenir des réformes sérieuses, résolut de faire appel aux énergies nationales et, comme le dit la *Westminster Gazette*, de « prendre » le Home Rule, puisque l'Angleterre le refusait.

Choisissant pour devise la phrase de Sydney Smith : « Il est impossible de penser aux affaires d'Irlande sans être fortement

[1] *National Review*. — The passing of the Irish Party, octobre 1907.
Un des journaux allemands, les mieux informés sur la politique étrangère, le *Berliner Tageblatt*, consacrant un long article le 10 octobre dernier au Sinn Fein, terminait en disant : « Ce remarquable mouvement gagne rapidement du terrain. Il montre aux Irlandais un nouveau chemin pour arriver au Home Rule. »

frappé du parallèle qu'elles présentent avec la Hongrie », Arthur Griffith, un de ces patriotes, écrivit une brochure intitulée : *The Resurrection of Hungary, a parallel for Ireland.* Il terminait ainsi :

Ce que les Hongrois ont fait pour la Hongrie, les Irlandais peuvent le faire pour l'Irlande. La politique parlementaire ne rencontre désormais plus d'appuis. Son abandon et son remplacement par la sage politique suivie par les Hongrois en semblables circonstances ne trouveront pas d'opposition intelligente, sauf parmi ceux qui mettent leurs intérêts personnels au-dessus du bien de leur patrie. Nul homme qui pense ne peut douter que, poursuivie avec la même résolution, la politique qui a fait ressusciter la Hongrie du tombeau où l'avait enfermée l'Autriche à Vilagos, en 1849, mettra fin à l'autorité usurpée par un Sénat étranger pour donner des lois à l'Irlande.

Cette brochure eut un succès considérable. Le Sinn Fein était fondé, et c'est cette politique que les Sinn Feiners ont résolu de mettre en pratique, en créant « An Comairle Nasiunta » (le Conseil national), dont la première Convention annuelle fut tenue à Dublin, le 28 novembre 1905, sous la présidence de E. Martyn, et où Arthur Griffith exposa la politique du Conseil. On peut brièvement la résumer ainsi : Education première, secondaire et universitaire irlandaises; création d'une université irlandaise, ouverte au pauvre comme au riche, la reconstitution de l'agriculture et des industries irlandaises; l'établissement d'une marine marchande irlandaise, l'envoi à l'étranger de consuls irlandais pour défendre commercialement les intérêts nationaux; l'amélioration du système défectueux des voies ferrées [1]; un nouveau régime d'assistance publique; le reboisement de la plaine centrale de l'Irlande; une administration civile nationale; des cours de justice nationales; la reconstitution des forces de police sur une autre forme que la Royal Irish Constabulary; la création d'une banque nationale irlandaise et d'un Stock Exchange irlandais; un Parlement irlandais de 300 membres, composé des membres du Conseil général des Conseils des Comtés, de représentants des Conseils urbains, des Conseils ruraux, des administrations de l'Assistance publique et des administrations des ports maritimes. Le Conseil national préconise en outre la grève de l'impôt, le refus pour les Irlandais de servir sous les drapeaux de la Grande-Bretagne, la non-consommation, autant que pos-

[1] L'insuffisance et le mauvais établissement des chemins de fer en Irlande paralysent l'exploitation des richesses locales. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que les mines de charbon d'Arigna, qui fournissent un charbon aussi bon que le meilleur que puisse produire la Grande-Bretagne, ne peuvent envoyer leurs produits sur le marché irlandais, en raison des tarifs de transport sur les chemins de fer.

sible, de tous articles payant des droits à l'Echiquier britannique, et, en général, des marchandises de fabrication anglaise, la non-reconnaissance du Parlement britannique en tant qu'investi de l'autorité de faire des lois pour l'Irlande.

Même aux Anglais imbus de tous les préjugés anti-irlandais, l'influence du Sinn Fein apparaît manifeste.

Je rapporte, dit M. Sydney Brooks, d'un voyage en Irlande l'impression que l'Irlande devient irlandaise. Il s'y produit un mouvement plus prononcé, plus grand et plus révolutionnaire qu'aucun de ceux qu'elle ait jamais connus. C'est un mouvement de résurrection nationale, de compréhension nationale du pays par lui-même, d'indépendance nationale. Nous avons, dans le passé, donné nos applaudissements et nos sympathies à des mouvements semblables en Hongrie, en Bohême, en Pologne. En Irlande, que nous applaudissions ou non, nous pouvons, du moins, essayer de comprendre... Je sais parfaitement, dit-il plus loin, qu'un niais seul pourrait dogmatiser ou prophétiser sur quoi que ce soit d'irlandais, mais je veux être un niais, afin d'avoir le plaisir de dire que je suis convaincu que, pour obtenir le self-government irlandais, la politique du Sinn Fein est l'instrument le plus efficace qui ait jamais été inventé, et que si l'Irlande l'adopte et s'y tient, le gouvernement britannique, dans sa forme présente, et même sous quelque forme effective que ce soit, disparaîtra du pays en moins de vingt ans[1].

Le *Reynolds's News paper*, dans un long article, *The Claims of Ireland*, dit : « ... La question irlandaise diffère de toutes les autres questions qui viennent devant le parlement, parce que ce n'est pas une question d'intérêt local ou de classes, mais la question d'une nation. Les Anglais sont aujourd'hui les témoins vivants d'un des plus mélancoliques phénomènes du monde, une nation saignée à mort. L'auteur de l'article énumère en termes indignés toutes les infamies dont a souffert l'Irlande depuis tant de siècles et, parlant de la question d'éducation, dit : « Si l'Angleterre a volé la terre et détruit le commerce de l'Irlande, elle doit, en tous cas, lui donner, au point de vue de l'éducation de ses enfants, des avantages égaux à ceux dont jouissent l'Angleterre et l'Ecosse. » Après avoir approuvé la politique du Sinn Fein, le journal ajoute : « Même au point de vue anglais, la question du Home Rule devient impérieusement urgente. Le parlement est complètement hors d'état de faire face aux nombreuses questions que soulève le développement de l'empire et de sa population. Et, par conséquent, comme mesure de légitime défense, il devrait accorder le self-government à cette partie du royaume qui en a déjà joui et qui n'en a été privé que

[1] Sydney Brooks, *The New Ireland*, 1907. — Les chapitres de ce livre avaient d'abord paru en articles détachés dans deux journaux conservateurs de Londres, le *Morning Post* et le *Daily Mail*.

par les moyens les plus vils, employés par un gouvernement corrompu. »

En résumé, écrit la *Westminster Gazette* du 22 août de cette année, la politique du Sinn Fein est d'obtenir le Home Rule en le prenant, la politique du parti irlandais (les parlementaires) est d'obtenir le Home Rule en le demandant et en manœuvrant dans la Chambre des communes. Ce parti a demandé et manœuvré pendant trente ans, et l'Irlande comprend que le Home Rule est plus éloigné que jamais... Les Sinn Feiners n'ont-ils pas la justice et les faits de leur côté, quand ils proclament que toutes les grandes réformes dans l'histoire de l'Irlande ont été conquises, non par des discours prononcés sur le parquet de la Chambre des communes, mais par l'agitation en Irlande?...

Il est significatif que des journaux anglais d'opinions aussi opposées discutent ainsi ce mouvement du Sinn Fein et en reconnaissent l'importance.

III

Les revendications du nouveau parti se bornent à demander, pour l'Irlande, le régime dont jouissent les colonies de self-government, celui que l'Angleterre vient d'accorder aux Boers. Ces demandes sont pour l'Irlande une question de vie ou de mort.

L'Angleterre, en fait d'enseignement, a voulu tenir les Irlandais dans une situation inférieure et leur donner une éducation « anglaise » ; le système d'écoles primaires, contrôlé par des agents nommés par le gouvernement, avait pour but d'entretenir cette ignorance que les lois pénales britanniques avaient jadis rendue obligatoire dans l'île « rebelle »; pour détruire l'idée de la patrie irlandaise, l'histoire de l'Irlande est systématiquement écartée, l'élève n'apprend que l'histoire d'Angleterre, dénaturée, accommodée à la façon des oppresseurs, tous les efforts sont faits pour tuer la langue irlandaise[1]. L'éducation secondaire ne donne aucune facilité aux élèves pour s'instruire dans les questions industrielles et commerciales et semble n'avoir pour but que d'empêcher l'établissement d'une forte classe moyenne, qui constituerait des rivaux au commerce et à l'industrie anglais. Quant à l'éducation universitaire, elle se résume dans les trois Queen's Colleges, et surtout dans Trinity College, établissements absolument protes-

[1] « Le facteur national en Irlande a été éliminé soigneusement de l'éducation nationale, et l'Irlande est peut-être le seul pays d'Europe où ceux qui avaient la charge de diriger l'éducation ont eu, comme politique arrêtée, d'ignorer la littérature, les arts et les traditions du peuple. Ce fut une politique fatale. » — *Ireland in the New Century*, par The Right Hon. Sir H. Plunkett, conseiller privé, commissaire du « Congested District Board », pour l'Irlande, etc.

tants, anglicans, anti-irlandais, anti-catholiques. Les catholiques peuvent, il est vrai, venir à Trinity College, mais il leur faut se soumettre à « ces influences protestantes qui enveloppent l'établissement tout entier et en envahissent toutes les parties, qui opèrent par la *Divinity School*, le provost, le vice-provost, les senior fellows, le Sénat, le Conseil, les junior fellows, les professeurs, les cours d'arts, de philosophie, d'histoire, de droit et de médecine; il faut qu'ils se soumettent à l'influence anti-catholique de cet établissement protestant, entretenu sur les biens confisqués aux catholiques et à l'Eglise catholique[1] ».

Au nombre des promesses dont les radicaux avaient leurré les Irlandais et M. Redmond avant les élections était celle d'une Université catholique. Le projet que le gouvernement entendait présenter au cours de la dernière session pour l'établissement de cette Université avait été annoncé dans le *King's Speech*, puis, avec une remarquable désinvolture, sir H. C. Bannerman s'était contenté de déclarer un jour aux Communes que le projet avait été abandonné. A une démonstration de la « United Irish League », à Wicklow, le 29 septembre dernier, M. Redmond, rappelant les promesses faites par le Cabinet, déclarait que le Cabinet « avait manqué de parole à l'Irlande dans son intérêt le plus vital, après celui du Home Rule ».

[1] *Irish Catholics and Trinity College*, par le Rev. Père J. F. Hogan, chanoine de Killalœ, professeur au collège catholique de Saint-Patrick, Maynooth. — Dublin, 1906.

« Divinity School », séminaire où sont instruits les futurs clergymen de l'église anglicane d'Irlande, fait partie de Trinity College, et, comme le fait justement remarquer le Père Hogan, « son influence, naturellement, n'est pas limitée à ceux qui se préparent au service exclusif de l'Eglise anglicane, mais elle enveloppe tous ceux qui viennent sous son ombre immédiate. » Le provost, le docteur Traill, est un anti-catholique passionné; le vice-provost, J. W. Barlow, est un clergyman protestant, qui, dans un ouvrage publié il y a quelques années, déplorait le fait que « la religion de Rome, partout ailleurs déclinante, fleurit en Irlande comme un laurier vert. » Quant aux Senior Fellows, suprêmes dans toutes les questions scolaires, financières et administratives, quatre d'entre eux sont des clergymen de l'Eglise anglicane, les autres sont des laïques protestants. Sur les 24 Junior Fellows, un seul est catholique. Les professeurs sont pour ainsi dire, tous animés d'un esprit violemment anti-catholique et le manifestent aussi bien dans leurs discours que dans leurs écrits. Enfin, ajoutons que Pie IX, dans la législation ecclésiastique du Synode de Maynooth, a formellement condamné les Queen's Colleges, et Trinity College. (De Collegiis Reginæ et de Universitate Acatholica Dublinensi. — Acta et Decreta Synodi Plenariæ Episcoporum Hiberniæ habitæ apud Maynutiam, an. MDCCCLXXV.) Cela seul suffit à expliquer pourquoi les catholiques irlandais réclament avec tant d'insistance une université où ils n'aient pas à subir une instruction où sont froissés, comme à plaisir, leurs sentiments de patriotes et de catholiques.

Le *Reynolds's News paper*, journal radical-socialiste, faisant preuve d'une largeur de vues que les radicaux-socialistes de France ignorent, publiait à ce propos un article *Ireland and Education*. Après avoir dit que « ce serait un grave reproche pour le gouvernement si la prochaine session se passait sans voir l'établissement d'une Université catholique en Irlande », et avoir comparé la situation de l'éducation en Angleterre et en Irlande, le journal ajoute : « Le cas de l'Irlande est différent. Là nous avons un pays catholique. Le peuple y croit fermement à sa religion, et c'est une politique inébranlable de ceux qui ont la direction de cette religion que ses dogmes soient associés à l'instruction séculière. D'après les principes démocratiques, la volonté de la majorité doit prévaloir, de même qu'en Angleterre et en Ecosse, la majorité étant protestante, ou mieux non-catholique, sa majorité doit également dominer ». M. Balfour lui-même, qui a laissé en Irlande un souvenir détesté, reconnaît que, dans la question d'éducation tout au moins, justice doit être rendue à l'Irlande.

Le Sinn Fein, en réclamant une réforme complète du système d'éducation, se trouve donc d'accord avec les Tories comme avec les représentants des partis les plus avancés, avec le gouvernement actuel qui a fait à cet égard des promesses formelles. Deux solutions sont seules possibles, d'après les Sinn Feiners, à la question de l'Université, l'une est la nationalisation de Trinity College, l'autre l'établissement d'une Université irlandaise, celle qu'a promise sir H. C. Bannerman, par la bouche même du roi, dans le discours du trône.

Lorsque, en 1831, le Stanley qui devait être lord Derby, et l'archevêque anglican Whately, établirent le régime d'enseignement primaire qui est encore aujourd'hui presque entièrement en vigueur, leur but avéré était de détruire à la fois la langue nationale et le sentiment catholique chez les enfants. C'était la suite d'ailleurs du système suivi depuis Elisabeth qui avait déjà fondé les Diocesan Free Schools (écoles libres diocésaines) destinées à protestantiser et à anglicaniser les petits Irlandais. Les Anglais avaient compris que pour détruire l'Irlande un des premiers moyens était de détruire sa langue, aussi n'ont-ils reculé devant rien pour atteindre ce but et tuer l'âme nationale [1]. Là encore, toutes les mesures tyranniques ont échoué. Malgré toutes les lois pénales, l'Irlande, à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, avait encore un grand nombre d'assez bonnes écoles, dirigées par des religieux et des religieuses, tels que les sœurs de Charité, les frères Chrétiens, les frères de Saint-Patrick, etc., etc.

[1] Le premier Edit de proscription de la langue irlandaise est de 1367.

C'est à ces religieux et, en particulier, aux frères Chrétiens, aujourd'hui à la tête de plus de trois cents écoles, avec plus de trente mille élèves, écoles dont l'enseignement est infiniment supérieur à celui donné dans toutes les écoles subventionnées en Irlande, que le Sinn Fein compte confier non seulement l'éducation primaire, mais aussi l'éducation secondaire, d'après un système qu'établiraient les Frères, conjointement avec des représentants de la Connradh na Gaedhilge, la ligue gaélique.

Cette ligue a pour but de défendre la langue nationale, cette langue parlée dès le cinquième siècle dans les écoles d'Armagh, fondée par saint Patrick, de Clomacnoise, dont Alcuin fut le disciple, dans celles de Lismore, de Clonfert, de Durrow, et tant d'autres. Pendant trois cents ans, du sixième au huitième siècle, elles formèrent les missionnaires qui allaient convertir l'Europe depuis l'Allemagne jusqu'au fond de l'Italie, les moines qui entouraient Charlemagne à Aix-la-Chapelle, enseignaient la philosophie sous Charles le Chauve, et donnaient des évêques à la France, à l'Allemagne, à l'Italie. Des patriotes, reprenant les idées déjà émises par Smith O'Brien, par Mgr Mac Hale, archevêque de Tuam, fondèrent une « Société pour la conservation de la langue irlandaise »; en 1879, le P. Nolan trouvant la société trop uniquement occupée de questions purement littéraires, fonda l'Union gaélique, qui, dès 1882, publia le *Journal gaélique*, dont un des directeurs fut un autre prêtre catholique, le P. O'Growney, plus tard professeur d'irlandais au grand séminaire catholique de Maynooth. Enfin, en 1893, il y a quatorze ans, un protestant, savant distingué et Irlandais ardent, M. D. Hyde, aidé de David Comyn, du P. O'Growney, et d'autres patriotes, transforma l'Union gaélique et en fit la Ligue gaélique, la Connradh na Gaedhilge, actuelle. Ses progrès ont été merveilleux. Dirigée par un président, deux vice-présidents, et un Comité exécutif central, la ligue a des branches, qui paient une cotisation variable suivant le nombre de leurs adhérents. Ces branches forment des comités de district opérant sous la direction du Comité central. Tous les ans, l'Ard Fheis (congrès) se réunit à Dublin, il est composé de représentants de chaque Craobh (branche), et de chaque Coiste Ceantair (comité de district); ce congrès discute les questions importantes et élit les membres du Comité central. Il y a aujourd'hui plus de mille branches, il est facile de se rendre compte de l'influence de cette ligue, dont les membres, en majorité, partagent les idées du Sinn Fein. La plupart sont catholiques. Mais catholiques ou protestants, tous ont au cœur l'amour violent de la patrie irlandaise. On peut dire sans exagération que la ligue a sauvé la langue nationale de la mort dont la menaçait l'Angleterre.

Le système d'assistance publique imposé à l'Irlande par l'Angleterre était destiné à amener l'appauvrissement et la démoralisation du peuple. De 1846 à 1849, il a servi à contraindre les petits fermiers à émigrer ou à aller au workhouse. Partout, l'Etat reconnaît qu'il peut arriver des moments où certains membres laborieux de l'ordre social se trouvent, par un concours de circonstances dont ils ne sont pas responsables, réduits à la pauvreté, et il applique les remèdes nécessaires sans porter atteinte au respect qu'ont d'eux-mêmes ceux à qui il applique ces remèdes. Le système d'assistance publique allemand divise les pauvres en trois classes. Ceux qui peuvent et veulent travailler, ceux qui veulent travailler et qui sont incapables de le faire, et ceux qui peuvent et ne veulent pas travailler. A la première classe, il procure du travail; à la seconde, il procure la subsistance, non comme une charité, mais comme un droit qui est dû; à la troisième classe, il donne sa vraie place, la prison. En Irlande, pour toutes les classes, le système anglais offre le même traitement, la honte et la misère du workhouse, où la phtisie exerce les plus effroyables ravages. 50 pour 100 des victimes du système actuel d'assistance publique en Irlande sont des hommes et des femmes valides qui ne demandent qu'à travailler. C'est la prison qu'on leur offre, et quelle prison! Cet abominable système est un des principaux agents d'émigration. Les Sinn Feiners veulent le détruire, et le remplacer par le régime allemand.

Les Sinn Feiners se proposent d'ici peu, et sans attendre que l'Irlande ait reconquis son affranchissement, de supprimer les juges anglais, et leur idée, bien qu'assez peu pratique à première vue, vaut la peine d'être considérée. C'est d'ailleurs celle qu'appliquèrent Papineau au Canada, contre les juges anglais, Deak en Hongrie contre les juges qu'imposait l'Autriche. L'Assemblée nationale irlandaise désignerait ceux de ses membres que leur position appellerait à être juges de paix, mais qui refusent d'occuper ces emplois sous la loi anglaise, et ils sont nombreux : ils deviendraient juges dans les « cours nationales d'arbitrage » qui seraient instituées, et aux arrêts desquelles se soumettraient d'avance les Irlandais, les plaideurs s'engageant à ne plus s'adresser aux tribunaux anglais. L'Assemblée nationale irlandaise aurait sur ces juges d'arbitrage la même autorité que celle dont jouit le Parlement anglais sur les juges britanniques. La justice anglaise en Irlande cesserait ainsi de fonctionner faute de clients, et ceux-ci, à l'avantage d'être mis d'accord par des juges de leur sang et de leur race, joindraient celui de ne plus avoir à payer les frais invraisemblables que coûtent les procès jugés par la justice britannique.

La police en Irlande se compose de deux forces distinctes, le corps de police de la ville de Dublin, et la « Royal Irish Constabulary ». Cette dernière constitue un véritable corps de cavalerie et d'infanterie, armée et casernée. Placée sous les ordres d'un inspecteur général, d'un député inspecteur, et d'un aide inspecteur, qui en sont les officiers généraux, elle compte 250 Head constables (officiers), 445 Acting sergeants, 1912 sergeants, 8333 constables et un certain nombre d'autres agents qui porte son effectif total à 15 940 hommes. Elle a joué souvent un rôle sanglant dans les troubles depuis sa création en 1836, et est employée dans toutes les « évictions » des malheureux fermiers et paysans. Elle sert aussi à « garnisonner » les propriétés de certains riches propriétaires fonciers et à protéger leurs personnes, lorsqu'ils croient avoir à redouter les conséquences de leurs exactions. Le Sinn Fein propose dès à présent de considérer tout Irlandais qui s'engagera dans la « Royal Irish Constabulary » comme un « ennemi actif » de son pays, et que toute assemblée municipale, ou autre corps public élu, refuse d'accorder un emploi quelconque dépendant de son administration à tout homme ayant servi dans cette troupe de police [1].

Le Sinn Fein a provoqué en Irlande le « Anti-Enlisting Movement » contre les enrôlements, dans le but d'empêcher les Irlandais de s'engager dans l'armée britannique. Bien que ce mouvement soit tout récent, il a déjà produit d'importants résultats. Dans la

[1] Alors que la criminalité augmente suivant une proportion constante en Angleterre, elle diminue en Irlande. Le *Blue Book*, publié à ce sujet par le gouvernement, il y a deux mois, contient à cet égard des chiffres significatifs. Il montre que, pour l'année 1906, le nombre d'actes criminels, pour l'ensemble de l'Irlande, est tombé de 9728, en 1905, à 9465, en 1906. Le nombre de cas d'ivresse, en 1906, est de 2706 inférieur à celui de 1905, et si l'on compare les chiffres de 1906 avec la moyenne des cas de ce genre dans la période décennale 1896-1905, on constate un décroissement de 12 891. Les attaques contre les personnes sont tombées de 583 cas, en 1905, à 526 l'année dernière; les cas de meurtre, de tentatives de meurtre et d'homicide par imprudence, sont passés de 87, en 1905, à 74 en 1906, etc. Les dépenses nécessaires pour l'entretien de la « Irish Constabulary » sont à la charge de l'Irlande. Pour Dublin, ville où la criminalité est excessivement faible, le corps de police, fort de 1246 hommes, a un effectif plus de deux fois plus élevé que celui de villes anglaises comme Sheffield ou Leeds, dont la population est bien supérieure à celle de Dublin. (Sheffield, 408 994 hab.; police, 515. Leeds, 428 968 hab.; police, 572. Dublin, 390 187 hab.; police, 1246.) La « Metropolitan Police Force » de Dublin coûte aux habitants de cette ville 8 shil. 2 d. 1/2 par tête, taxe de beaucoup supérieure à la taxe similaire payée dans toutes les villes anglaises. (Birmingham paie 3 shil. 1 d. 1/2; Bristol, 3 shil. 3 d.; Glascow, 3 shil. 5 d. 1/2). Et dans toutes ces villes la police est sous l'autorité municipale.

Westminster Gazette du 16 septembre dernier, le colonel Warburton attribue au Sinn Fein une diminution de 14 pour 100 dans le nombre des recrues irlandaises au cours de l'année dernière, et il déclare que de nombreuses indications montrent qu'à la suite de cette campagne, « les jours où l'Irlande était un grand centre de recrutement pour l'Angleterre sont passés ». Les qualités guerrières des Irlandais, leur amour du métier des armes, ont fait d'eux, depuis longtemps, le meilleur matériel militaire de l'Angleterre. Il y a quelques années, sur 1000 soldats dans l'armée anglaise, 248, un quart, étaient Irlandais. Ce chiffre est aujourd'hui tombé à 115. Néanmoins, la proportion de combattants que l'Irlande fournit encore à l'Angleterre est bien supérieure à celle que l'Angleterre se fournit à elle-même. Sur 10 000 hommes entre quinze et quarante ans, l'Angleterre fournit 276 soldats, l'Ecosse 248, l'Irlande 354. Détruire cette source de recrutement est un des buts poursuivis par le Sinn Fein. Pour faire réussir cette grève militaire, non seulement le Sinn Fein, par ses comités, ses journaux, ses brochures, fait appel à toute la jeunesse irlandaise, mais il préconise le boycottage de ceux qui s'enrôlent sous les drapeaux anglais, et le *Daily Mail*, dans une série d'articles sur la « Sedition in Ireland », reconnaissait le « amazing growth of the Sinn Fein Movement » (son développement étonnant), et constatait que les femmes irlandaises prenaient part à ce boycottage de ceux qui portaient l'uniforme étranger.

La Grande-Bretagne (Angleterre, Ecosse et Pays de Galles) a vu, pendant le dix-neuvième siècle, de 1800 à 1895, tripler sa population, et les charges en impôts de ses habitants diminuer de 25 pour 100. Pendant ce temps, la population de l'Irlande diminuait de 14 ponr 100, et ses impôts augmentaient de 140 pour 100 par tête[1]. Pendant les guerres contre Napoléon, l'Angleterre fit payer à l'Irlande 117 000 000 de livres sterling pour contribuer à ces guerres, alors que des corps entiers d'Irlandais servaient dans les armées impériales, que l'Irlande n'avait que des sympathies pour les Français, appelés tant de fois à son secours. L'Irlande est aujourd'hui écrasée sous les charges qui lui sont imposées. Le Sinn Fein préconise une grève contre les taxes, et là encore il peut invoquer l'exemple de la Hongrie qui força l'Autriche à percevoir, à la pointe de la baïonnette, les impôts dont elle l'avait frappée[2]. Mais il a découvert aussi un moyen

[1] *England's Wealth and Ireland's Poverty*, Lough, membre du Parlement, Londres, 1897. — *The Over-Taxation of Ireland*, Dublin, 1897. — *Parliamentary Debates*, Hansard. — *The Irish Problem*, Mc Cann, membre du Parlement, Dublin, 1902.

[2] En 1893, le gouvernement libéral, alors aux affaires, nomma une

de grève original et qui a déjà donné des résultats doublement appréciables, en diminuant, comme l'établissent les statistiques officielles anglaises, les cas d'ivresse, et en affaiblissant les ressources financières que l'Angleterre tire de l'Irlande. Les impôts prélevés sur l'Irlande s'élèvent à un total annuel de 11 000 000 de livres sterling. Et quand l'Angleterre a payé toutes les dépenses pour l'entretien de son gouvernement en Irlande, il lui reste un profit net de 3 000 000 de livres. Partant de ce fait, que des 11 millions de livres tirées de l'Irlande annuellement, plus de la moitié provient de la vente, spécialement encouragée, des boissons et du whiskey, le Sinn Fein explique à ses adhérents que, sur les 3 pence et demie payés en Irlande pour un verre de whiskey, le gouvernement britannique reçoit un penny et demi, qu'il en est de même de la bière, et qu'il suffit, au lieu de boire deux verres de whiskey par jour, de n'en boire qu'un; au lieu de boire deux bouteilles de stout, de n'en prendre qu'une, pour réduire de 2 500 000 livres sterling le revenu britannique, c'est-à-dire de presque tout le profit qu'il tire actuellement de l'Irlande. Cet appel à déjà été entendu.

Dans l'œuvre de mort entreprise contre l'Irlande, l'Angleterre s'est depuis longtemps attachée à détruire son commerce, son industrie et sa marine marchande. Les écrivains anglais du seizième et dix-septième siècles[1] signalent continuellement les ressources matérielles de l'Irlande, l'extraordinaire fertilité de son sol, la beauté et la sûreté de ses ports, l'industrie de ses habitants, leur aptitude au travail, leur force physique et leur courage, leur intelligence et leur ardeur à s'instruire[2]. A la fin des guerres cromwelliennes, l'Irlande « n'était plus guère qu'un désert[3] ».

Commission chargée de faire une enquête sur les relations financières entre les deux pays. Les résultats de cette enquête furent si écrasants que cette Commission anglaise dut déclarer que les clauses de l'acte d'union avaient été outrageusement violées, et que l'Irlande était, et avait été énormément surimposée. D'après l'estimation moyenne des membres de la Commission, l'Irlande avait été (et est) surimposée de 2 750 000 livres sterl. par an depuis 1853; quelques-uns des commissaires cependant n'évaluèrent cette surimposition qu'à 2 250 000 livres. Prenons le plus bas de ces chiffres; sans remonter plus haut que 1853, en comptant l'intérêt au taux légal anglais, nous trouvons que d'après l'estimation la plus basse établie par la *Financial Relations Commission, nommée par le gouvernement anglais*, l'Irlande a été injustement dépouillée depuis cette date d'une somme de 393 412 000 livres sterling, soit d'une somme double de l'indemnité de guerre payée par la France à l'Allemagne en 1871!

[1] Voy., par exemple, Spence, *View of the state of Ireland*; Fynes Morison, *History of Ireland, Desiderata Curiosa Hibernica*, etc.

[2] A. E. Murray, *History of Commercial relations between England and Ireland*, Londres, 1907.

[3] *Ibid.*

Néanmoins, si grande était sa vitalité que, après la Restauration, l'île avait fait des progrès rapides. L'élevage, dans la seule année 1620, avait permis d'exporter 100 000 têtes de gros bétail en Angleterre. En 1663, cette industrie était redevenue si prospère, qu'il était exporté, en Angleterre, un tiers de vaches, de moutons, de beurre de plus qu'en 1641, et cela en dépit des droits élevés imposés aux Irlandais sur l'exportation des bestiaux vivants[1]. Les éleveurs anglais obtinrent alors du Parlement anglais un « Act » interdisant, du 1er juillet au 20 décembre, sous les peines les plus sévères, l'importation du bétail d'Irlande en Angleterre. En 1666, un nouvel « Act » était voté, interdisant complètement l'exportation du bétail et de la viande. Peu après, des statuts ultérieurs étendirent cette prohibition aux fromages et aux beurres. Nous ne pouvons ici dire toutes les mesures prises pour détruire, après l'industrie du bétail, le commerce des laines et des lainages. L' « Act » de 1699 interdisant l'exportation, d'Irlande, de toutes marchandises de laine ou dans lesquelles entrait de la laine, dans tous pays étrangers, exception faite pour certains ports anglais, et encore avec une permission spéciale des « Commissioners of the Revenue ». Successivement toutes les industries irlandaises, les verreries, les brasseries, la raffinerie du sucre, l'industrie textile, la salaison du poisson, etc., etc., furent détruites par les mesures les plus arbitraires, en vue de satisfaire les intérêts anglais et une haine parfois assez aveugle pour porter atteinte aux intérêts eux-mêmes[2]. Il est donc tout naturel qu'un des buts visés par les Sinn Fein soit la reconstitution de ces industries irlandaises qui, à tous les rares moments où l'Irlande a eu une lueur de répit, ont repris avec un nouvel essor[3]. Mais, pour cela, il faut leur trouver des débouchés, et le Service consulaire britannique, qui s'intitule « de Grande-Bretagne et d'Irlande », s'occupe uniquement d'intérêts anglais; le Sinn Fein estime qu'une partie des 25 000 livres que les souscriptions irlandaises permettent de consacrer annuellement à l'entretien de 80 parlementaires irlandais pour parler à Westminster, serait mieux employée à entretenir un certain nombre de consuls. Ces « Consuls » n'auraient nullement besoin de recevoir ou de solliciter l'exequatur accordé aux consuls des nations indépendantes; ce serait des agents commerciaux privés, payés et choisis

[1] Petty, *Political Anatomy*. — Cox, *Hibernica Anglicana*.

[2] A.-E. Murray, *History of Commercial Relations Between England and Ireland*, passim.

[3] *Ireland : Industrial and Agricultural*. Dublin, 1902. Sheffield, *Observations on the Manufactures, Trade and Present State of Ireland*.

par l'Assemblée nationale et entretenus dans les principaux pays pour ouvrir des marchés aux productions nationales.

La marine marchande irlandaise fut jadis une des premières du monde. Depuis la fin du seizième siècle, jusqu'en 1777, elle alla en disparaissant, par suite des lois votées contre elle par l'Angleterre; cependant le « Mouvement volontaire », en forçant l'Angleterre à abolir toutes ses lois restrictives sur le commerce et la marine marchande irlandaise, permit à l'Irlande de reconstituer, en cinq ans, une marine si puissante, qu'en 1785 le célèbre Tucker conseillait aux armateurs anglais de placer leurs navires sous pavillon irlandais, car « la marine irlandaise l'emportait sur la marine anglaise dans les ports d'Europe ». Aujourd'hui, il n'y a plus de marine irlandaise, et cependant l'Irlande a les ports les meilleurs et les marins de premier ordre[1]. Avec la reconstitution des industries nationales, la création d'agents consulaires irlandais, le Sinn Fein préconise de tous ses efforts le rétablissement d'une marine marchande irlandaise.

Enfin, le Sinn Fein veut établir une banque nationale et un Stock Exchange irlandais, et soustraire ainsi l'Irlande à l'exploitation financière dont elle est victime.

Toutes ces mesures auraient pour premier effet d'arrêter l'émigration qui menace de résoudre la question irlandaise par la disparition des Irlandais. « Bientôt, a pu s'écrier le *Times*, triomphant, le Celte sera aussi rare sur les bords du Liffey, que le peau-rouge sur ceux du Manhattan. » Le journal anglais laissait voir, dans sa joie, l'idée directrice de la politique britannique[2]. Si l'Irlande ne doit pas périr « saignée à blanc », il faut donc à tout prix enrayer cette émigration, et pour y arriver il faut non seulement donner à la question agraire une autre solution que la solution anglaise dont le seul effet dans ces dernières années a été de faire augmenter la terre de près de 50 pour 100 au profit du landlord. Le *Reynolds's News paper* traitait le 20 octobre dernier la question de « Ireland and Industries », et disait entre

[1] Pendant les guerres de l'Empire, 50 pour 100 des équipages anglais étaient composés de matelots irlandais recrutés par la *Presse* et aujourd'hui encore les marins d'Irlande sont nombreux à bord des navires anglais.

[2] En soixante ans, de 1846 à 1906, l'émigration a coûté à l'Irlande 5 335 000 personnes. Si le mouvement s'est un peu ralenti, grâce aux efforts faits pour reconstituer la vie agricole et industrielle, grâce aussi aux efforts incessants du clergé, il n'en continue pas moins redoutable. En 1902, l'émigration enlève 40 190 personnes; en 1903, 39 789; en 1904, 36 902; en 1905, 31 172; en 1906, ce chiffre s'élève à plus de 35 000. La population de l'Irlande, en ces soixante dernières années, a diminué de moitié; il faut noter aussi que les émigrants sont les jeunes, les vigoureux; 80,4 pour 100 ont plus de quinze ans et moins de trente-cinq ans.

autres excellentes choses : « Toute tentative pour développer ses industries, complètement en dehors de la question agraire, est donc d'une importance capitale pour l'Irlande, et à cet égard il n'y a pas pour elle de sujet d'une importance plus immédiate qu'une refonte complète de son système de chemins de fer qui, tout le monde le reconnaît, est un des obstacles principaux au développement commercial de l'île[1]. »

Déjà tous ces efforts ont produit des résultats. Des chantiers de constructions navales ont été établis à Dublin, de nouvelles manufactures pour les lainages, des fabriques de machines agricoles, sont fondées; en même temps les anciennes industries artistiques irlandaises se reconstituent, on fabrique des émaux sur métal, des verreries; avec l'appui du Sinn Fein, une « Irish Industrial Development Association » est fondée, et le Sinn Fein adresse à tous ses membres des circulaires invitant à ne faire usage que de produits irlandais, invitant les marchands à recommander les articles indigènes de préférence aux produits importés d'Angleterre. Une autre société se forme sous les mêmes auspices à Dublin même, la « Dublin Industrial Development Association », et cette renaissance, à peine à ses débuts, inquiète déjà assez les producteurs anglais pour qu'ils n'hésitent pas à lancer sur le marché irlandais des articles soi-disant fabriqués en Irlande, ce à quoi ces associations répondent en donnant des listes authentiques des marchandises réellement fabriquées en Irlande, par des Irlandais, et qui désormais portent une marque de fabrique dont le modèle paraît périodiquement dans le *Sinn Fein*, organe de la Ligue.

Le clergé catholique se met dans ce mouvement, comme il s'est mis dans le mouvement gaélique pour la défense de la langue. Tel prêtre, le P. Quinn, crée une fabrique de chaussures, les Religieuses de la Miséricorde établissent une manufacture de tissus. « Seul, peut dire M. Paul Dubois, dans son livre sur l'Irlande, le prêtre, avec la sœur de charité, sait se faire entendre du paysan, lui faire rompre avec les vieilles habitudes, lui faire désirer le progrès en le lui faisant comprendre; seul il est écouté, parce qu'il est désintéressé ». Il est admirable, ce prêtre irlandais. C'est à lui qu'est dû, des protestants loyaux sont les premiers à le

[1] A une réunion du « Conseil général des conseils de Comté », tenue à l'Hôtel de Ville de Dublin le 18 octobre 1906, le vice-président, M. J. Sweetman, présenta une motion, appuyée par M. W. Field, membre du Parlement et membre du Conseil de Comté de Dublin, pour le rachat des chemins de fer par l'Irlande et leur administration par le conseil général, ou tel autre corps élu, nommé à cet effet, mais entièrement irlandais. Cette proposition fut votée à l'unanimité.

reconnaître, la pureté de mœurs remarquable du peuple irlandais. Il a, sur cette race de vrais croyants, une influence considérable, il la doit à ses vertus, à son dévouement, il la doit au souvenir des souffrances que, depuis des siècles, il a partagées avec ce peuple dont il sort, auquel il est resté fidèle. Il est impossible, même pour le voyageur, de n'être pas frappé de la foi irlandaise. Dans les églises des villes, à l'heure des offices, une foule immense, où sont confondues toutes les classes sociales, se presse; sa dévotion est si profonde que de tout ce peuple agenouillé sur la pierre, abîmé dans la prière, on ne voit pas un geste, on n'entend pas un bruit; à Dublin, le dimanche, les communiants sont si nombreux que, dans chaque église, il faut plusieurs prêtres pour donner à la même messe l'Eucharistie; dans la semaine, hommes et femmes du peuple, entre leurs moments de travail, ouvriers à la sortie de leurs ateliers, bourgeois revenant de la promenade, pénètrent dans l'église pour une courte prière. Même foi chez les paysans, qui, le soir, disent en famille le chapelet; dans les hameaux, à Pâques, à Noël, tous les habitants se confessent et communient en commun, et le prêtre s'en va, dans les fermes isolées, dire la messe.

L'Eglise catholique romaine d'Irlande est gouvernée par quatre archevêques et vingt-quatre évêques. Quand un évêché est vacant, les prêtres du diocèse proposent trois candidats, les évêques de la province donnent leur appréciation, et le Pape choisit le nouvel évêque parmi les trois éligibles. Les curés et les vicaires sont nommés par les évêques. Ils sont payés par les souscriptions et les offrandes des fidèles. Mais plus que cette indépendance complète du gouvernement, ce qui fait la force du clergé irlandais, c'est la piété vraie de l'Irlande, c'est la foi absolue d'un peuple tout entier réellement croyant, d'un peuple qui mêle sa foi religieuse à l'ardent amour de sa patrie, qui est catholique parce qu'il croit, et parce qu'il est irlandais. Cette influence énorme, ce clergé n'en a pas abusé[1]. Irlandais d'abord, romain ensuite, a-t-on

[1] « De l'étude que j'ai pu faire de l'histoire de leur église, je suis arrivé à la conclusion que le clergé catholique romain irlandais a singulièrement peu abusé de son immense puissance. Je pense que l'on doit admettre qu'il n'a fait preuve d'aucune bigoterie envers les protestants Il n'a mis aucun obstacle lorsque la majorité romaine catholique a choisi des protestants pour chefs catholiques (Parnell était protestant) et mon expérience personnelle me prouve d'une manière évidente qu'il n'y a aucun désavantage à être protestant dans la vie publique irlandaise, et que s'il est fait opposition à un protestant par les catholiques romains irlandais c'est invariablement pour des raisons politiques, sociales ou agraires, mais jamais pour des questions religieuses. » *Ireland in the New Century*, Sir H. Plunkett (l'auteur est protestant.)

dit de l'Irlandais et de son curé. C'est aussi bien une erreur que celle de dire, comme certains Anglais, que le *Home Rule* serait vite le *Rome Rule;* l'Irlande n'a jamais confondu sa politique et sa religion. *Our religion from Rome, our politics from home.* Et le clergé irlandais, respectueusement soumis à l'autorité du Souverain Pontife en tout ce qui touche les matières religieuses, ne prend conseil que de son patriotisme pour les questions qui touchent à la patrie.

Il n'est donc pas étonnant qu'une très grande partie des membres du clergé irlandais manifeste ses sympathies en faveur du Sinn Fein, dont le Conseil exécutif comprend des prêtres de paroisses catholiques, des curés catholiques, et qui a parmi ses principaux leaders les personnalités les plus éminentes d'entre les laïques catholiques. La majorité du jeune clergé, aussi bien que les étudiants du « Catholic clerical college » (séminaire) de Maynooth, sont des champions ardents du Sinn Fein.

Il peut également compter sur l'appui, fort important à divers points de vue, de la grande majorité des Irlandais-Américains. Le « Clan na Gael » et le « Ancient Order of Hibernians », les deux plus puissantes organisations irlandaises-américaines des Etats-Unis, ont manifesté ouvertement leurs sympathies pour le nouveau mouvement.

Rien ne peut mieux prouver les extraordinaires progrès faits par le nouveau mouvement que la scission qu'il a provoquée jusque dans les rangs des parlementaires irlandais, scission dont le fait saillant a été l'attitude prise par sir Thomas Esmonde, précédemment « Chief Whip » du parti irlandais à la Chambre des Communes.

La politique du Sinn Fein, dit-il [1], est aussi peu comprise en Angleterre que le mot lui-même. Le mouvement est un exemple extraordinaire de combustion spontanée. Après de nombreuses années de travail et d'efforts pour amener l'Angleterre à faire quelque chose pour l'Irlande, un grand nombre de gens sont arrivés graduellement à comprendre que cela a été beaucoup d'énergie gaspillée, et que la même dépense de cerveau, d'argent et de patriotisme faite dans et sur le pays même, aurait probablement conduit à de meilleurs résultats. Sans aucune agitation organisée et sans l'appui d'aucun des chefs nationalistes, cette idée s'est cristallisée dans le Sinn Fein [1].

Quelques jours auparavant, le 27 juillet, sir Thomas Esmonde écrivait dans le *Sinn Fein :*

[1] Sinn Fein Policy explained. Sir Thomas Esmonde interviewed. *Standard*, 16 août 1907.

L'Irlande est lasse de demander le Home Rule; l'Irlande, si elle est sage, ne le demandera pas plus longtemps. Nous connaissons nos droits, nous devons les soutenir... Nos ancêtres se sont levés pour leurs droits en Irlande, en 1782, et ils les ont conquis. Leurs droits sont les nôtres. L'Angleterre ne les admettra jamais de bon gré Nous ne les obtiendrons jamais en Angleterre. Nous ne les obtiendrons jamais jusqu'à ce que nous les prenions, comme c'est notre droit ici, en Irlande... L'Irlande est une nation souveraine, avec une civilisation plus ancienne que celle de l'Angleterre; pourquoi continuer à demander, pitoyablement et humblement, dans un Parlement étranger, à un peuple étranger, la restauration de nos libertés volées, libertés qui nous viennent non de l'Angleterre, non du Parlement anglais, mais de Dieu tout-puissant?

L'attitude de l'ex- « Whip » du parti nationaliste est d'autant plus significative que la politique n'est pour lui ni une carrière, ni un moyen d'existence. Il est riche, indépendant et animé uniquement par le plus pur patriotisme. Autre fait non moins significatif est l'attitude de la presse locale irlandaise. De nombreux journaux sont nettement Sinn Feiners. Citons entre autres le *Dundalk Examiner*, l'*Echo* de Limerick, le *Leinster Leader*, le *Kerryman*, le *Kerry Reporter* et tant d'autres, tandis que des journaux tels que le *Wexford Echo*, qui avaient soutenu jusqu'alors la politique parlementaire, prennent nettement parti contre elle.

Tels sont les appuis du Sinn Fein, telles sont les influences sur lesquelles il peut compter. Ses rangs sont ouverts largement à tous, et M. Redmond et ses amis auraient pu y avoir une situation prépondérante. Se basant sur la célèbre déclaration des représentants hongrois le 5 juillet 1861 [1], le Sinn Fein veut supprimer la représentation irlandaise à Westminster et, ne reconnaissant au parlement britannique aucune autorité constitutionnelle ou morale pour imposer des lois à l'Irlande, juge que l'Irlande ne doit pas accepter plus longtemps d'être représentée dans un parlement étranger. Les nationalistes parlementaires sont, en majorité, opposés à cette théorie. Mais leurs échecs répétés, la manière dont ils se sont laissés tromper depuis trente ans, et surtout la dernière faillite de l'Irish Council Bill, ont indisposé contre eux une grande partie de la nation.

D'autre part, on est en droit de se demander s'il est d'une politique habile de renoncer à la tribune de la Chambre des communes, d'où l'Irlande peut faire entendre ses trop justes plaintes,

[1] Cette déclaration était ainsi conçue : Nous déclarons que nous ne ferons partie ni du Parlement impérial, ni d'aucune autre assemblée quelconque des représentants de l'Empire, et, de plus, que nous ne pouvons reconnaître au dit Parlement impérial le droit de légiférer sur les affaires de notre pays.

et s'il ne vaudrait pas mieux continuer à avoir une représentation parlementaire, à condition, toutefois, de ne plus suivre la décevante politique des dernières années, de ne pas s'inféoder de parti-pris aux radicaux qui ne tiennent pas leurs promesses et ne valent guère mieux pour l'Irlande que les tories qui, eux, du moins, ne manquent pas à leurs engagements, car ils n'en prennent pas. La représentation parlementaire à Westminster peut être encore utile, à condition de revenir aux traditions de Parnell, de n'être ni tory, ni radicale, d'être uniquement irlandaise, d'être, au parlement britannique, la « brigade irlandaise » qui fera pencher la victoire du côté où elle se jettera.

Tout en feignant de méconnaître l'influence et l'importance du Sinn Fein, les Redmondistes ont déjà dû modifier singulièrement leur attitude et la conformer à la politique du mouvement nouveau. M. Redmond, qui annonçait triomphalement, il y a quelques mois à peine, que « cette année parlementaire verrait le triomphe du Home Rule », s'est vu obligé de déclarer, dans son manifeste de juin dernier, que « le Home Rule ne peut être conquis par une politique de conciliation seule, qu'il ne peut être obtenu que par une lutte énergique, par une agitation vigoureuse et fortement appuyée en Irlande ». — « Les Anglais, a dit lord Acton, n'ont jamais fait droit à de justes demandes que poussés par la crainte. » Et, comme le disait un catholique éminent dans la *Westminster Gazette*, « la campagne pour l'Irlande ne doit pas être conduite avec des gants blancs ».

Ce serait un grand malheur si, une fois encore, les dissensions intérieures de l'Irlande l'empêchaient de mener à bien le bon combat. Il faut espérer que, dans ce moment décisif, les leçons de l'histoire ne seront pas encore une fois perdues et que l'Irlande sera une. Il faut espérer que l'Angleterre comprendra qu'elle a eu tort d'attacher à son flanc une ennemie implacable et que la liberté de l'Irlande devient nécessaire à la sécurité de l'Angleterre. Enfin, quel que soit son drapeau, tout catholique sincère, tout patriote fervent, ne peut pas ne pas faire des vœux pour cette malheureuse et héroïque Irlande, luttant depuis tant de siècles contre sa toute-puissante ennemie, sans autre appui que sa foi ardente, son patriotisme inlassable. L'heure de Dieu viendra, il n'y a pas prescription pour les crimes commis contre les peuples.

***

QUELQUES SOUVENIRS DE MA VIE[1]

Parvenue aux dernières limites de la vie, mes souvenirs s'accentuent. Ils défilent devant moi en rangs serrés, tour à tour joyeux, imposants ou lugubres, revêtant une réalité si saisissante que, souvent, trop souvent peut-être, j'en fais le sujet de mes conversations intimes. Mes amis veulent bien m'y encourager et pousser l'indulgence jusqu'à m'inviter à les confier au papier.

C'était en l'année 1825, et peu après la mort de mon père. Toute la famille était réunie au château d'Ivanoffsky (gouvernement de Koursk), lorsque la visite très prochaine de l'empereur Alexandre Ier fut annoncée à ma mère. Cette nouvelle ne tarda pas à se répandre et devint aussitôt le grand événement de la contrée.

L'empereur arriva. Je m'en souviens comme si c'était aujourd'hui. Ma mère alla le recevoir au bas de l'escalier, après nous avoir placés à l'entrée des salons tous les sept par rang d'âge, l'aîné ayant onze ans et le plus jeune deux. Elle nous présenta à Sa Majesté qui, d'un air enjoué, demanda à chacun de nous son nom et son âge. Nous le trouvions superbe. Il était grand, beau de visage et d'une bonne grâce qui nous enchantait.

Un déjeuner lui fut offert dans une serre toute fleurie, communiquant avec un salon par une large croisée ouverte. Ce fut dans ce salon et devant cette croisée qu'on nous établit; et, de là, que nous pûmes, à notre aise, contempler le souverain, tandis qu'il prenait plaisir à nous passer des fruits et des friandises qu'il assaisonnait de paroles les plus affectueuses.

[1] La princesse de Sayn-Wittgenstein répond aux vœux de ses amis en publiant quelques-uns des souvenirs qu'elle raconte avec tant de charme à ses hôtes de Monabri. Elle a bien voulu nous permettre d'offrir à nos lecteurs la primeur des pages suivantes, extraites du volume qui paraîtra prochainement chez Lethielleux.

On sait que la princesse de Sayn-Wittgenstein, née princesse Bariatinski, est d'origine russe et se convertit au catholicisme après son mariage. Ses ancêtres remontent à saint Vladimir, et son frère, le prince Alexandre de Bariatinski, s'est illustré au Caucase. (*N. D. L. R.*)

Les deux généraux qui l'accompagnaient étaient le prince Wolkonsky et le comte de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, oncle de ma mère, lequel venait de s'illustrer dans les guerres napoléoniennes. Combien alors j'étais loin de prévoir que j'épouserais un jour le fils aîné de ce dernier; et combien peu les convives ici présents se doutaient-ils que ce voyage allait, à si bref délai, marquer le terme de la vie du monarque.

Son départ fut suivi de près par l'arrivée, au château, de l'impératrice Elisabeth, son épouse, laquelle allait le rejoindre dans le Midi de la Russie. Souffrante depuis longtemps d'une maladie de cœur très prononcée, elle mourut subitement après lui; et ce fut ainsi que les deux époux ne tardèrent pas à se retrouver réunis dans l'éternité.

L'empereur mort sans enfants laissait trois frères : les grands-ducs Constantin, Nicolas et Michel.

Constantin, héritier présomptif de la couronne, semblait peu apte à régner, tant à cause de son caractère violent que d'un mariage morganatique qu'il avait contracté avec une dame polonaise (du reste fort estimée), à laquelle fut conféré le titre de princesse Lowicz. Le grand-duc, conscient lui-même de l'obstacle en question, l'empereur Alexandre songeait sérieusement à son frère Nicolas pour lui succéder, sans compter que, depuis longtemps déjà, il nourrissait le projet d'abdiquer et de finir sa vie dans la retraite.

Le grand-duc Nicolas occupait jusqu'ici un rang secondaire dans la hiérarchie de la famille impériale, et ni lui, ni la grande-duchesse son épouse, fille du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III et de la belle reine Louise, ne s'attendaient guère à devoir bientôt franchir les degrés du trône. Cette jeune princesse arriva en Russie en 1817, à l'âge de dix-sept ans; l'empereur Alexandre lui fit le plus gracieux accueil. Elle en parle dans un journal quotidien, dont je n'eus connaissance qu'en 1895, trois ans après la mort de sa fille, la reine Olga de Wurtemberg, qui le conservait pieusement.

Je trouvai dans ce journal la description de son entrée officielle à Pétersbourg, par une chaude journée d'été, et, de plus, le récit du fait suivant qui l'impressionna par son originalité. Arrivée dans son appartement et pressée de changer de toilette, elle s'y apprêtait, lorsque soudain parut une dame inconnue, munie d'un grand flacon qu'elle lui présentait : « Vous avez chaud », lui dit-elle, sans plus de façon; et, sur un ton de familiarité aussi inusité que bienveillant : « Vous êtes rouge; lavez-vous avec cette eau de concombre, elle vous rafraîchira. » Et, là-dessus, cette inconnue, aussi prévoyante qu'originale, quitta aussitôt la chambre sans en

dire davantage. La grande-duchesse restait stupéfaite. C'était Mme de Liéven, la gouvernante des enfants impériaux, objet des faveurs toute spéciales des souverains, du respect de ses élèves, et jouissant de la plus grande confiance de la famille impériale ainsi que du droit, comme on le voit, d'intervenir dans tous les détails intérieurs de chacun de ses membres. Elle devint la belle-mère de la princesse de Liéven, bien connue dans les cercles diplomatiques et la haute société du dix-neuvième siècle.

L'empereur Alexandre mort, le monde put assister à un fait unique dans l'histoire, celui de deux frères se prêtant simultanément serment de fidélité. Ce fut, on peut le dire, le seul différend qui surgit entre Constantin et Nicolas, différend auquel mit fin la proclamation officielle et légale de l'avènement au trône de Nicolas Ier.

Néanmoins, un événement d'une aussi grande importance ne pouvait se passer sans provoquer quelque trouble, aggravé par une conspiration qui, depuis quelque temps déjà, couvait sans qu'on voulût se l'avouer. Le 14 décembre 1825 éclata l'insurrection. Des vociférations se firent entendre de toutes parts, entre autres le cri de : « Vive la Constitution! » proféré par ceux-là mêmes qui n'en comprenaient pas le sens; à telle enseigne que plus d'un témoin, ayant été aux informations, il lui fut répondu que c'était la femme de Constantin qu'on acclamait.

Mais tout à coup surgit le nouvel empereur. Seul, sans escorte, sans autre appui que le prestige qu'il exerce sur la foule. Il la domine de son incomparable majesté, lui commande de sa voix retentissante d'implorer le pardon de Dieu. Aussitôt, muette et domptée, cette foule en délire tombe à genoux, et l'ordre est rétabli.

Un jour, j'assistai à un colloque entre l'empereur et l'un de ses intimes. J'entendis ce dernier lui rappeler les sinistres événements qui, en 1825, avaient présidé à son avènement au trône, et l'acte héroïque dont il fit preuve devant une populace déchaînée. Ici, l'empereur arrêta son interlocuteur et lui dit : « Vous vous trompez, je n'étais pas aussi courageux que vous le pensez. C'était le sentiment du devoir qui l'emportait et qui avait raison de moi. » Là-dessus, il changea de conversation.

L'autocrate voulait bien admettre quelquefois qu'on lui dît la vérité. Je me souviens à ce sujet que l'impératrice m'ayant fait prier de venir passer la soirée avec elle, et tandis que nous causions en tête-à-tête depuis quelque temps, l'empereur entra inopinément et trouva bon de s'asseoir par terre à nos pieds, ce qui amusa infiniment l'impératrice. Elle attira son attention sur ma

toilette. L'empereur se mit à l'analyser; mais, ne s'arrêtant pas là, il me baisa la main, puis le poignet, puis le coude, et s'apprêtait à monter encore lorsque l'impératrice l'arrêta : « Laisse-la tranquille et ne la tourmente pas », lui dit-elle. Il obéit, non sans me prier de lui répondre franchement à la question qu'il allait me faire. Et, se penchant vers moi, il me dit tout bas : « Me trouvez-vous mal élevé? » En même temps, il me tendait son oreille. J'y déposai ces deux paroles : « Un peu! » L'impératrice riait de bon cœur, et j'avoue que, pour ma part, je fus assez contente de l'effet produit.

Si je continue ma chevauchée dans la nuit des temps, ce n'est certes pas pour parler de moi, de ce moi qui m'appartient exclusivement, mais bien pour retracer un passé menaçant de s'effacer dans un horizon qui me fuit. Je voudrais ressaisir certains faits; revivre certaines impressions, me retrouver enfin pour un instant dans une atmosphère qui n'est plus la mienne.

Voir du pays fut, dès l'aurore de ma vie, un désir qui me hantait. Et comme celui que j'épousais n'y avait aucune répulsion, nous ne tardâmes pas à réaliser divers projets conçus d'un commun accord. Nous voyagions en poste, dans nos voitures, comme on le faisait à cette époque, en nous arrêtant à notre gré, aux endroits de notre choix.

Nos pérégrinations commencèrent par un séjour à Berlin; nous crûmes ne pouvoir nous dispenser de remplir quelques devoirs de société en commençant par nous faire annoncer à la cour. Elle était composée d'une infinité de princes et princesses, progéniture du vieux roi Frédéric-Guillaume III. Nous fûmes fort aimablement reçus et prîmes part à des fêtes et réceptions, non pas chez le roi, qu'on ne voyait guère qu'au spectacle, dans sa petite loge, à une fenêtre donnant sur la scène, ayant auprès de lui la princesse Liégnitz, sa femme morganatique, tous deux, seuls, et quittant ensemble le théâtre à l'heure réglementaire.

Le reste de la famille royale occupait la grande loge du centre.

Un grand bal de cour fut donné en l'honneur du duc d'Orléans et de son frère, le duc de Nemours. La cour et la ville étant fort hostiles au roi Louis-Philippe, ces jeunes princes furent accueillis avec une politesse marquée au coin d'une froideur évidente. Leur maintien était courtois et réservé. Le duc d'Orléans avait des façons charmantes. Il prit part au bal, dansa quelques contre-danses et fit quelques tours de valse. Le duc de Nemours ne dansait pas; il restait silencieux observateur de ce qui se passait autour de lui. On disait qu'il était le portrait vivant d'Henri IV.

Leur séjour fut de courte durée; ils continuèrent leur visite aux cours d'Allemagne, et l'on pensait que le duc d'Orléans avait l'espoir d'y rencontrer la princesse qu'il serait appelé à épouser. Ils séjournèrent à Vienne une semaine environ.

C'est à ce séjour et à une brillante fête de cour que se rattache un épisode, dont la princesse de Metternich, troisième femme du célèbre diplomate, fut l'héroïne, et qui révèle de sa part plus de spontanéité spirituelle que de tact diplomatique. Au moment où le duc d'Orléans l'abordait avec son habituelle courtoisie, il fut si frappé de la magnificence des bijoux dont elle était parée, et principalement de la couronne de diamants, d'une beauté rare, qui ceignait son front, que ne pouvant maîtriser son admiration, il s'écria : « Ah! Madame! quelle splendide couronne! — Sans compter, lui répondit-elle, qu'elle n'a pas été volée! »

Berlin était loin à cette époque de ressembler à la brillante capitale d'aujourd'hui. Ses rues étroites, bordées de ruisseaux infects, chariaient des malpropretés, au milieu desquelles une profusion de souris prenaient leurs ébats, et les rats festoyaient à leur aise. L'allée des Tilleuls était la ressource des badauds, les magasins médiocres, le confort inconnu, et l'élégance absolument nulle. Parmi les rares hôtels particuliers, celui des Radziwill était le seul réellement seigneurial. Il abritait à cette époque trois générations. Cette famille patriarcale et catholique y croissait et s'y multipliait. Nous nous plaisions infiniment dans cet intérieur exceptionnel.

Cet hôtel fut un jour le théâtre d'un incident comique. Un touriste anglais, peu familiarisé avec les nuances de la langue française, souvent si perfide aux étrangers, prenant pour un hôtel ouvert au public cette demeure princière, dont le portail était surmonté de cette inscription : « *Hôtel de Radziwill* » s'y présente avec un sans-gêne tout britannique, demande une chambre pour quelques jours, en faisant aux domestiques des recommandations impérieuses. Le portier interdit en réfère au prince qui, comprenant aussitôt le malentendu, veut s'en divertir; il ordonne d'installer l'étranger dans la chambre la plus confortable. Le soir même et les jours suivants, à l'heure des repas, l'on voit celui-ci s'asseoir à la table de famille, convaincu qu'il se trouve à table d'hôte; cette mystification dura ainsi jusqu'à l'heure du départ, où la note fut demandée par le trop naïf personnage.

Notre séjour à Berlin tirait à sa fin; nous partîmes pour Paris et y séjournâmes longtemps, passant l'hiver en ville et l'été à la campagne, aux environs du Bois de Boulogne.

Nous demeurions à l'hôtel Meurice, rue de Rivoli, quand la Révolution de 1848 éclata à Paris; et, de mon balcon, je me trouvais aux premières loges pour assister à un spectacle peu édifiant, celui des sentinelles postées aux grilles du jardin des Tuileries, mettant bas leurs uniformes, jetant leurs fusils et prenant la fuite. J'entendis les trois sommations d'usage, et la fusillade y succédant; mais ce qui me saisit par-dessus tout, fut d'apercevoir la famille royale, à pied, traversant en toute hâte le jardin jusqu'à la place de la Concorde, où des fiacres attendaient les fugitifs, pour les emmener vers la terre d'exil. Dans ce même moment, on apprenait que la duchesse d'Orléans, mue par un dernier espoir, se rendait à la Chambre des députés, accompagnée de ses deux jeunes fils, mais en vain; elle aussi dut fuir avec ses enfants, après avoir failli perdre dans la mêlée le petit comte de Paris.

Je continuai de suivre les diverses péripéties de l'émeute. Je vis le sac des Tuileries, et des mégères affolées courant sur les toits, jetant meubles et objets, brandissant des papiers en poussant des cris qui parvenaient jusqu'à moi. La nuit qui suivit fut troublée par un bruit assourdissant et des coups frappés aux portes cochères, les émeutiers demandaient à grands cris des armes! Aussi les propriétaires avaient-ils pris la précaution de suspendre partout des écriteaux portant : « Armes données. » Ce qui apaisait les clameurs pour un court instant, tandis qu'elles reprenaient de plus belle, notamment aux abords de l'hôtel où nous demeurions.

Un de nos vieux amis, le comte Nicolas Pahlen, inquiet de nous savoir au centre de l'agitation, était venu fort aimablement nous offrir l'hospitalité chez lui, à l'ambassade de Russie, qu'il habitait à cette époque, sans toutefois en faire partie. Nous acceptâmes avec reconnaissance; et, après avoir eu soin de mettre mes bijoux en sûreté dans les poches de notre aimable guide, nous nous dirigeâmes, par les arcades de la rue de Rivoli, vers la place Vendôme, en emmenant mes quatre enfants, dont deux encore dans les bras de leurs bonnes.

Ce trajet à parcourir, quoique court, ne fut pas sans difficultés. Arrêtés à tout instant par des troupes de braillards, ils nous apostrophaient, tantôt sur le ton de la plaisanterie, tantôt en nous adressant des propos d'usage en pareille occurrence! Je commençais à craindre que la poussée ne parvînt à scinder notre petite troupe, lorsque je vis auprès de moi un individu de mine fort peu rassurante qui, de sa canne, fit voler le chapeau d'un paisible badaud, en criant à tue-tête : « Chapeau bas! devant le peuple

souverain! » Enfin nous atteignîmes l'ambassade et y restâmes en pleine sécurité jusqu'au soir, bien résolus de quitter Paris dès le lendemain.

Après être rentrée à l'hôtel, y avoir passé la nuit, je me levai de bonne heure voulant, avant le départ, aller à la messe. Je fus à Saint-Roch. Le silence qui y régnait, le recueillement que l'on y respirait m'impressionnèrent profondément; les portes de l'église étaient gardées par des sentinelles improvisées, prises dans le peuple. Je restai frappée du contraste qu'offrait l'aspect si édifiant de l'église et celui si abject de la rue; aussi, en étudiant cette mentalité, est-on amené à faire les découvertes les plus contradictoires, mais aussi à reconnaître que le peuple de Paris, tout impressionnable qu'il soit, prompt et facile à se laisser entraîner aux pires excès, n'a pourtant pas encore répudié les traditions de son passé, et que, malgré tout, la foi n'est ni éteinte en lui, ni entièrement déracinée. Et n'est-ce pas ce que prouvent maintes manifestations produites en ce temps au plus fort de la tourmente, alors que l'on put voir des groupes de ce même peuple, ouvriers et autres, traverser les rues de Paris, portant avec le plus profond respect les vases sacrés et les reliquaires des églises, pour les mettre en sûreté aux mains de l'archevêque de Paris, Mgr Affre, tué peu de jours après sur les barricades, au moment où il y apparaissait avec la branche d'olivier à la main.

Déjà les signes précurseurs de l'orage, en s'étendant sur toute la surface de l'Europe, avec plus ou moins d'intensité, nous rendaient le choix d'un séjour fort chanceux. Après quelque hésitation, nous nous décidâmes à prendre le chemin de l'Allemagne. En arrivant à Cologne, tous nos projets furent bouleversés. Les bruits les plus alarmants nous y parvenaient de toutes parts. Bientôt les rues et les places de la ville, ainsi que le pont de bateaux sur le Rhin, furent envahis par une multitude surexcitée, au milieu de laquelle on pouvait distinguer un grand nombre de Polonais en costume aux couleurs nationales.

Nous partîmes pour Berlin. Mais quelle fut notre surprise, lorsque, arrivés à la gare, nous nous trouvâmes en face de ces mêmes individus de mauvais augure. C'est avec effroi qu'ayant atteint notre hôtel, nous apprîmes dans quel péril se trouvait depuis quelques heures la monarchie et la personne du souverain lui-même. Après avoir passé une nuit troublée par les plus tristes prévisions, nous allâmes chez ma grand-mère, qui nous donna sur la situation des renseignements d'une extrême gravité.

La révolution battait son plein. Les insurgés sommaient le roi de leur donner une constitution, et l'exaltation était à son apogée. Mon mari nous ayant quittés afin de prendre quelque disposition, nous l'attendions depuis longtemps, lorsqu'il rentra en nous disant que sa voiture lui avait été prise pour servir à la première barricade. Ma grand-mère alla s'établir le soir même à Potsdam, et nous nous décidâmes à l'y rejoindre dès le lendemain. Mais, à peine avions-nous atteint notre hôtel, situé sur une place où aboutissaient les grandes artères de la capitale, que les troupes d'une part, et les émeutiers de l'autre, se trouvèrent en présence.

Toute la nuit, on n'entendit que coups de fusil, cris et menaces de mort. Ne nous doutant pas du péril que nous courions, en habitant un hôtel d'où un ennemi caché pouvait, en tirant sur la troupe, provoquer d'inévitables représailles, j'eus l'imprudence de me mettre à ma fenêtre, et c'est au milieu des ténèbres d'une nuit profonde que j'entendis les insurgés insulter les militaires et les narguer; tandis que les cavaliers les sabraient en tourbillonnant autour d'eux. Je pouvais distinguer des cadavres que l'on s'empressait de faire disparaître, en les traînant jusque dans les cours et les ruelles environnantes. Le sang coulait à flots, quand, tout à coup, vers quatre heures du matin, au moment même où la troupe allait être victorieuse, le roi, cédant aux instances des pasteurs et prédicateurs de la cour, fit parvenir à la troupe l'ordre de cesser le feu et de quitter la capitale. Elle obéit.

Le jour commençait à paraître, et je pus la voir défiler en silence, la mort dans l'âme, en donnant le plus bel exemple de loyalisme. Un officier de nos amis, sachant ma présence à l'hôtel et me cherchant, finit par me découvrir, et je l'entendis murmurer ces paroles où vibrait le désespoir : « Il ne nous reste plus qu'à briser nos épées! » Puis il continua, morne et silencieux, à défiler aux pas de la troupe.

Cette nuit néfaste le fut surtout pour la famille royale. L'armée ayant quitté Berlin, le palais resta livré à la garde du peuple, de même aussi les appartements intérieurs du roi et de la reine. L'amertume de leur situation était inexprimable. Plusieurs fois, le roi fut sommé de paraître au balcon pour saluer les cadavres des émeutiers, dont le cortège se dirigeait vers le cimetière. La reine, à son tour, fut forcée brutalement de faire acte de présence aux côtés du roi. Mais l'épreuve était au-dessus de ses forces!... On la vit s'évanouir... Le pouvoir royal semblait à jamais anéanti; le souverain n'avait plus qu'à s'éloigner à la suite de son armée. La constitution lui avait été arrachée. Il se retira au château de Charlottenbourg, accompagné de la reine qui, jusqu'à sa mort,

conserva, dit-on, un souvenir si amer du drame sanglant de Berlin, qu'elle résolut de ne plus jamais y habiter.

Il nous fallut franchir des barricades et traverser des ruisseaux de sang, pour atteindre la gare de Potsdam. Nous nous y trouvâmes au milieu d'un sauve-qui peut général. Les fuyards se précipitant en foule dans les compartiments, s'y entassaient sans trouver le moyen de s'asseoir. Enfin, nous arrivâmes auprès de ma grand-mère. Après tant d'émotions et de fatigues, nous trouvions le repos; et, cependant, les événements que nous venions de traverser, les craintes qui nous assiégeaient pour l'avenir, faisaient le sujet incessant de nos entretiens. Combien étions-nous loin de prévoir le fait étonnant, et rare par-dessus tout, dans les annales de l'histoire, d'un roi aussi absolument annulé et vaincu, ressaisissant le pouvoir, et l'exerçant en paix et sans contestation pendant bien des années encore, entouré du respect et de la confiance de son peuple.

L'Europe, lasse des agitations politiques qu'elle avait traversées, et des désastres qui en furent la conséquence inévitable, ayant enfin repris son équilibre, rentrait dans une phase d'accalmie; accalmie illusoire, au dire de ceux que l'expérience avait rendus sceptiques, mais que néanmoins tous saluaient avec bonheur. Nous avions élu domicile à Sayn, sur les bords pittoresques du Rhin, au pied d'un mamelon boisé, surmonté des ruines séculaires de trois châteaux successifs. Abandonnées depuis des temps immémoriaux, ces ruines devinrent propriété de l'Etat, et ce fut au siècle dernier que le roi Frédéric-Guillaume III eut la délicate attention de les offrir à mon beau-père, le feld-maréchal Wittgenstein.

J'eus le bonheur de posséder sous mon toit Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans; le grand évêque, qui ne manquait jamais de répandre dans l'âme de tous ceux qui l'approchaient, une impression dont ni le temps, ni la mort elle-même ne parvinrent à atténuer le souvenir. La première fois que je le vis, il avait acquis déjà une célébrité hors ligne, non seulement en ce qui concerne l'enseignement et la prédication, mais encore en tant que catéchiste et directeur des âmes. Il se trouvait au plus fort de ses occupations, si chères à son cœur d'apôtre, lorsqu'il fut subitement appelé à l'épiscopat.

J'assistai à son sacre, et je me souviendrai toujours de son maintien si humble, si profondément recueilli, exprimant une tristesse telle, qu'il avait l'air d'une victime allant au supplice. Et c'était bien là le sentiment qu'il éprouvait, et qui l'avait fait

reculer devant la décision de ses supérieurs. Aussi ne fallut-il pas moins que les instances les plus vives du P. de Ravignan et du P. Lacordaire pour vaincre son opposition et le déterminer à faire son sacrifice. Son départ, pour moi, fut un désastre; et quoique je le visse chaque fois qu'il venait à Paris, et que je me rendisse souvent à Orléans pour le visiter, le secours n'était plus le même. Nul plus que lui n'eut des amis à toute épreuve. Mais nul aussi ne connut mieux la malice d'adversaires implacables.

Ici je tiendrais à citer les paroles d'une lettre que m'écrivait Donoso-Cortès, marquis de Valdegamas : « Il y a des hommes, dont le métier est d'être plus royalistes que le roi, plus papistes que le Pape, et plus grands zélateurs du service de Dieu que le bon Dieu lui-même. — Ce sont les enfants terribles de l'Eglise et les enfants terribles de l'Etat. »

N'avais-je pas tout dernièrement encore reçu la visite d'un des coryphées de ce groupe qui s'imagina de clore sa péroraison par le vœu qu'il exprima de ne plus voir en France que des curés qui référassent à Rome, mais plus d'évêques. Cette énormité me suffoqua, non seulement comme une offense dirigée contre l'épiscopat français, mais encore en tant qu'outrage envers une institution divine; aussi ne pouvant plus maîtriser mon indignation, je levai la séance.

Je passai l'hiver à Rome, à l'époque où parut le *Syllabus*. Mgr Dupanloup en avait fait paraître une interprétation remarquable, et tout naturellement violemment attaquée par ses adversaires. J'avais sollicité une audience de Pie IX. Je m'y rendis avec ma famille; mais au moment de me retirer, fort émue de l'accueil si plein de bonté du Saint-Père, j'eus l'inspiration subite de lui demander la faveur d'un entretien particulier. Le Pape m'attira aussitôt dans une des profondes embrasures de la salle d'audience, je fus à même de lui ouvrir mon cœur avec une entière liberté. Je dis à Sa Sainteté combien je me sentais troublée des bruits que faisaient courir certains catholiques contre les enseignements de Mgr Dupanloup; l'intégrité de son orthodoxie; l'interprétation notamment du *Syllabus*, et le mécontentement qu'en éprouvait le Saint-Père, disait-on.

Là-dessus, Pie IX, sans hésiter, et d'une voix forte et sonore, me répondit en ces termes : « L'interprétation du *Syllabus* par Mgr Dupanloup est la vraie, la bonne; celle qu'on doit adopter ». Ces paroles, en restant stéréotypées dans mon esprit, répandirent la tranquillité dans mon âme, la joie dans mon cœur et l'équilibre dans mon entendement. — Tout cauchemar en fut banni à jamais.

Il m'advint de faire connaissance d'une façon inattendue avec le très intéressant roi de Naples, François II, fort apprécié de Mgr Dupanloup, qui m'en parlait souvent, m'en faisait les plus grands éloges, me disait qu'il n'avait jamais rencontré un jeune homme aussi accompli à tous égards, sans compter ses vertus privées et sa haute piété. Aussi tous ceux qui n'avaient pas rompu avec le passé éprouvaient-ils une profonde sympathie pour cet infortuné souverain et sa vaillante épouse, la reine Marie-Sophie. Trahis et détrônés, ils se réfugièrent à Rome, et y demeurèrent, sous l'égide de Pie IX, jusqu'au jour où la Ville éternelle tomba, elle aussi, aux mains des envahisseurs.

Je passai l'été à l'Ariccia, chez ma fille, la princesse Chigi, lorsque le général de Charette, alors le brillant colonel des zouaves pontificaux, héros légendaire, vint m'inviter à une fête qu'il se proposait d'offrir à François II, au camp des zouaves, à Rocca di Papa. Il s'agissait d'une illumination d'un genre tout particulier, chaque soldat devant porter, sur sa coiffure, une lettre de l'alphabet en transparent, de façon que le régiment entier se trouverait fournir le luminaire; et que, les évolutions exécutées au commandement, dérouleraient aux yeux du roi une série lumineuse de manifestations chaleureuses à l'adresse de Sa Majesté.

Au jour convenu, je me rendis au camp et j'y trouvai l'aimable Charette, qui me conduisit à la plate-forme où était déjà le roi de Naples. Je fus établie à ses côtés; et ravie de connaître celui dont les malheurs et les vertus étaient autant de titres à ma sympathie et mon respect. La nuit était belle, la température délicieuse. La fête, si mouvementée, contrastait avec la mélancolie que lui imprimait la présence de ce jeune roi, prédestiné au malheur. Dans chacune de ses paroles et de ses réflexions, il me semblait découvrir un état d'âme que rien ne pouvait plus distraire, de même qu'un détachement absolu des biens de ce monde. Je me permettais de creuser plus avant dans les profondeurs qui me restaient inconnues; et tandis que notre conversation suivait son cours, le bruit du dehors et la distraction des spectateurs y aidant, je fus à même de lire dans cette belle âme, de m'en édifier et de me convaincre que le bonheur de ses sujets n'avait cessé d'être le mobile unique de sa vie et que, s'il eût été dans la possibilité de le leur assurer, au prix de sa couronne, il en eût fait le sacrifice avec joie, et sans le moindre effort.

« Qu'ils soient heureux, c'est tout ce que je demande! » Ce sont les paroles qu'on lui entendait répéter avec l'accent de la plus touchante sincérité.

C'était au temps de la guerre mémorable de 1870. Je comptais plusieurs des miens dans l'armée allemande : d'autre part, mes fréquents séjours en France m'avaient mise en rapport avec l'aristocratie de ce pays et les familles les plus distinguées à tous les points de vue. Au sein de ces dernières, j'étais accueillie avec tant de bonnes grâces, que je pouvais me figurer leur appartenir. Quant à moi, leurs joies, comme leurs peines, trouvaient toujours un fidèle écho dans mon cœur.

Je ne saurais mieux dépeindre mon état d'âme, durant cette lugubre année, qu'en rappelant les paroles de Mme Swetchine lors de la guerre de Crimée. « J'éprouve, disait-elle, les tortures d'une guerre intestine. » Je pouvais d'autant mieux m'adapter ces paroles, que mon fils venait d'obtenir la main d'une jeune fille charmante, appartenant au milieu de mes amis de France, et que, deux semaines après son mariage, il dut rejoindre son régiment.

Je pris aussitôt la résolution de m'installer à Dusseldorf auprès de ma belle-fille, et d'y rester autant que durerait la guerre. Les hostilités étaient à peine engagées, que fut signalée à Dusseldorf la bataille sanglante de Woerth, et l'arrivée immédiate d'un convoi d'innombrables blessés et prisonniers. C'était un coup de foudre. Rien n'était préparé pour venir au secours de tant d'infortunés. Je me souviendrai toujours du spectacle navrant qui s'offrit à moi, lorsque, accourue avec les bonnes Sœurs garde-malades, je vis ces malheureux gisant sur des grabats improvisés, et que j'aperçus avec effroi, l'un d'eux, à peine vêtu, les cheveux hérissés, gémissant dans d'affreuses souffrances, tandis qu'un flot de sang s'échappait de ses blessures. Sans perte de temps, des dispensaires furent établis à chacun des étages de la caserne, des bandages, des médicaments, etc., apportés en hâte et des lits installés en grand nombre. Le service, dès le lendemain, se trouvait organisé dans ses moindres détails.

J'y retournai souvent, la souffrance, la désolation, se lisaient sur tous les visages. Français, à peu d'exceptions près, ils paraissaient heureux d'entendre parler leur langue ; néanmoins, plusieurs d'entre eux restaient atterrés et muets. J'en vis exhaler leur dernier soupir, pendant que leurs camarades, étendus sur leurs lits de douleur, les yeux pleins de larmes, ne les perdaient pas de vue. Mais combien fus-je surprise en apercevant au milieu de ces agonisants, un jeune garçon, presque un enfant, au regard vif, ne trahissant aucune souffrance, aller de l'un à l'autre, le sourire sur les lèvres, adresser à chacun une parole d'affection. C'était un porte-fanion ; son animation, sa confiance enfantine, offraient un singulier contraste avec le spectacle de désolation que

j'avais sous les yeux. Enfin, je bénis Dieu à la vue d'un prêtre qui, en s'arrêtant devant chaque lit, portait les consolations suprêmes à toutes ces victimes de leur devoir.

L'impératrice Augusta qui, pendant cette guerre meurtrière, s'occupait tout particulièrement des prisonniers français, m'envoyait souvent des secours à distribuer aux plus nécessiteux d'entre eux, ce qui me fournit maintes occasions d'observer la diversité des caractères qu'offre l'agglomération de tant d'individus. S'il m'arrivait d'entendre un ingrat insulter, le soir, celle qui, le matin, lui avait tendu une main secourable, d'autre part, l'occasion ne me manquait pas d'apprécier la dignité et la délicatesse de plus d'un.

A ce propos, je me souviens d'un officier dont le nom m'est resté inconnu. On me l'avait signalé. Il habitait un galetas et se trouvait réduit au plus complet dénûment. Fermement résolu à rester ignoré, il n'acceptait aucun secours. Le peu d'argent qu'il gagnait était dû à des ouvrages de tapisserie qu'il faisait pour un magasin. Ayant découvert ce magasin, et lié conversation avec la marchande, qui me parut être une fort bonne personne, je ne tardai pas à découvrir sa résolution bien arrêtée de ne me rien révéler de ce qui concernait son mystérieux protégé; je crus même deviner qu'elle lui avait juré de garder son secret et de refuser tout secours qu'on tenterait de lui faire parvenir.

Un général dont j'ai conservé le plus agréable souvenir ne pouvait dissimuler la pénible impression qu'il en ressentait. Je veux parler du général de Montaigu; c'est à la princesse Antoine Radziwill que je dois de le connaître. Française de naissance, elle s'occupait assidûment de ses compatriotes durant cette douloureuse période. Ce général venait de s'illustrer d'une façon éclatante à la bataille de Rézonville, où son cheval tué sous lui, il continua, le sabre à la main, à combattre corps à corps, jusqu'au moment où, criblé de blessures, il s'affaissa baigné dans son sang. Aussitôt ce haut fait d'armes fut connu de tous et la valeur héroïque du général de Montaigu proclamée avec enthousiasme.

J'avais hâte de le visiter; aussi dès le lendemain j'envoyai prendre de ses nouvelles en lui faisant connaître mon désir de l'aller voir. J'y fus, et retrouvai en lui le type du général français du meilleur monde. Il me rappelait le duc de Rohan, frère du cardinal de ce nom et de la comtesse Charles de Gontaut-Biron, de sainte mémoire, que j'avais tant aimée. Il me fit l'accueil le plus courtois. Malgré cela je commençais à éprouver un embarras extrême. En voici la cause.

La princesse Antoine de Radziwill, ainsi que la comtesse Augustine de Montaigu, sœur de mon interlocuteur, m'avaient avertie qu'il se trouvait en ce moment, non seulement malade de ses blessures, mais encore dénué de toute ressource. J'avais quitté la maison, munie, à tout hasard, d'un rouleau de 500 francs. Mais quant à savoir comment je m'y prendrais pour le lui faire accepter, je l'ignorais absolument. Je débutai par lui parler de ces deux dames. Aussitôt, je m'aperçus qu'il changeait de physionomie. Après un moment de silence, il se mit à débiter une critique en règle sur les inquiétudes exagérées des femmes et leurs vaines agitations. Ce n'était guère encourageant. Ma main, plongée dans ma poche au rouleau d'or, se serrait convulsivement. Je me demandais quel serait le moment où j'aurais le courage de l'exhiber. Le meilleur moyen de mettre le général de bonne humeur était, me semblait-il, de lui parler de la guerre et des batailles auxquelles il avait pris part. Bientôt, je le vis s'animer, sa physionomie s'éclairer, sa parole vibrer. Il me prit la main, la porta à son genou : « Sentez-vous, dit-il, le coup de sabre? » et la portant ensuite au sommet de la tête : « Sentez-vous le creux? encore un coup de sabre. » Et, en effet, le creux était profond. « Pourquoi, lui dis-je, n'étendez-vous pas votre jambe? permettez-moi de vous prêter un tabouret. — C'est inutile », répondit-il. Enfin, profitant de la confiance qui s'établissait entre nous, je me hasardais, non sans trembler, de lui dire que j'avais appris par ces dames l'irrégularité survenue dans les envois d'argent attendus de France. Il bondit. J'étais au supplice, mais, résolue d'aller jusqu'au bout, je posai mon rouleau sur la table. Alors, il se leva tout d'une pièce, oubliant et son genou et tous ses maux; l'on eût dit un lion qui allait se précipiter sur sa proie.

« Je ne sais ce que vous ont dit ces femmes, je n'ai besoin de rien. » Mais bientôt maîtrisant son émotion, il m'exprima toute sa reconnaissance, et s'élançant vers son secrétaire qu'il ouvrit :

« Si vous ne me croyez pas, dit-il, voici l'argent que j'ai reçu ce matin même. »

Je le suppliai de se rasseoir, au risque d'empirer son mal. Il nous fallut à l'un et à l'autre quelques instants pour rentrer dans le calme. En remettant mon rouleau dans ma poche, je ne manquais pas de lui dire qu'il me devait de m'envisager dorénavant comme son banquier; d'avoir recours à moi chaque fois que je pourrais lui être d'une utilité quelconque. Il me promit de venir me trouver dès qu'il lui serait possible de sortir, pressé, me disait-il, de m'apporter l'hommage de sa reconnaissance.

En effet, au bout d'une quinzaine de jours, j'eus le plaisir de le voir entrer. Je le revis souvent. Nous nous entretenions longuement des malheurs que suscitent les guerres, des hauts faits d'armes dont elles illustrent les nations et les familles, mais aussi des haines insurmontables qu'elles engendrent. Nous nous entendions à merveille sur toutes ces questions palpitantes. Sa conversation me plaisait infiniment : je me flattais même d'envisager certains faits, d'apprécier certains caractères, au même point de vue que lui.

Un de mes excellents amis, le vicomte Elie de Gontaut-Biron, ambassadeur de France à Berlin, passait par les plus cruelles inquiétudes au sujet d'un de ses fils cadets. Appelé sous les armes dès le début de la guerre, sa famille avait perdu ses traces et s'adressait à toutes les sources possibles pour avoir de ses nouvelles. Personne ne trouvait moyen de lui en procurer, bien que le comte fût fort apprécié à la cour de Berlin, et que l'on y usât de tous les moyens pour seconder ses efforts. De mon côté, je me proposais de poursuivre le même but et je ne cessais de m'adresser aux autorités militaires, mais ce fut sans succès aucun.

Le secours vint, enfin; mais d'un côté bien inattendu. Nous avions un jeune serviteur qui parlait bien français. Il s'offrit à retrouver M. Jean de Gontaut, dont il prétendait se souvenir parfaitement, l'ayant vu souvent à Paris, tandis qu'il nous y suivait en hiver. Il jurait le reconnaître dans n'importe quelle foule. Je n'attachais pas grande importance à ses paroles et le soupçonnais même de vouloir s'accorder vingt-quatre heures de vacances dans les environs de Cologne. Néanmoins, obsédée du désir de retrouver ce pauvre enfant, je me décidai à faire partir mon messager, muni d'une lettre de ma part ainsi que de vêtements chauds, la saison étant déjà avancée. Je lui donnai l'ordre exprès de ne pas s'attarder à Cologne et de rentrer sans faute le lendemain soir.

La journée du lendemain se passa sans m'apporter de nouvelles, et, le jour suivant, à mon réveil, je fus fort désappointée en apprenant qu'il n'était pas encore rentré. L'espoir commençait à m'abandonner, lorsqu'au retour de la messe, je le vis poindre au bout de la rue. J'étais absolument certaine de son échec et m'attendais aux excuses les plus absurdes. Mais..., quelle fut ma surprise, lorsqu'en me remettant une lettre, il me dit : « De M. Jean de Gontaut. Je l'ai trouvé dans un camp de treize mille prisonniers. »

Ma surprise et ma joie étaient inexprimables. Après un moment de réflexion, j'entrevis des difficultés auxquelles ma pensée ne

s'était pas encore arrêtée. Comment m'y prendre pour faire savoir aux autorités militaires que j'avais retrouvé celui qui, par l'ordre de l'empereur, était l'objet de recherches persistantes, restées infructueuses. Devrai-je, pour ménager de justes susceptibilités, renoncer à poursuivre mon entreprise au moment même où elle allait aboutir? Non, certes. Le motif qui m'animait était trop grave pour me le permettre. Sans hésitation, je pris la plume et, dans les termes d'une vive reconnaissance, je remerciai le général-gouverneur de Cologne d'avoir, par ses recherches infatigables, réussi à découvrir le prisonnier que l'empereur m'avait autorisée à recueillir sous mon toit. J'ajoutais que j'allais sans retard informer S. M. l'impératrice de cet heureux incident et finis en priant le général de me permettre d'aller, dès le lendemain, visiter mon jeune ami.

Deux jours plus tard, j'arrivais devant le formidable camp de 13 000 prisonniers, occupant une surface immense, cerné par la troupe renforcée de canons chargés. Un jeune militaire vint me dire très poliment que le commandant était en ce moment en conférence et que nul ne pouvait le voir. Il me proposa de me conduire dans un local disponible, où je pourrais attendre confortablement. Je déclinai son offre en lui disant que j'attendrai tout le temps nécessaire sans quitter ma voiture. Au bout de trois quarts d'heure, le commandant arriva et me donna le choix de me conduire au camp ou bien de voir M. de Gontaut dans le local qu'il venait de quitter. Je préférai me rendre au camp et, descendant de voiture, je pris le bras du commandant.

Je marchai depuis quelque temps en contemplant un spectacle tout nouveau pour moi. De côtés et d'autres, j'apercevais des groupes de soldats français, que leur animation caractérisait tout particulièrement. Chacun, selon son goût, se livrait aux jeux de boules, de cartes et de dominos. Je dois convenir que, dans ces groupes, la gaieté était la note dominante. J'étais aussi pour eux un sujet de distraction, tous m'examinaient avec curiosité. Au bout de quelques instants, je vis arriver M. de Gontaut.

Je demandais au commandant la permission de lui remettre une lettre de son père; très aimablement, il me l'accorda et me laissa seule avec le jeune prisonnier : « Soyez tranquille, dis-je à celui-ci à voix basse, dans quelques jours, vous serez auprès de moi. » Il ne put dissimuler sa joie; mais je le trouvais si faible, si accablé et, en même temps, si embarrassé d'être le point de mire de tous ses compagnons d'infortune, que j'abrégeais mon entretien. Je pris aussi congé du commandant en le remerciant de son obligeance.

Le général-gouverneur de Cologne ne tarda pas à mander auprès de lui M. de Gontaut, qui devint l'objet de soins tout particuliers. Ses vêtements négligés furent remplacés par un costume convenable; quant à la nourriture, elle lui fut prodiguée bien au-delà du nécessaire. Il ne tarda pas à arriver à Dusseldorf. Je le logeais sous mon toit et l'entourais de toute ma sollicitude. Sa santé était très ébranlée; il toussait beaucoup, ce qui ne manquait pas de m'inquiéter. Je m'occupai également de lui faire remplir ses devoirs religieux. Chaque dimanche, nous assistions à la grand-messe. A ce propos, je ne puis m'empêcher de sourire en me rappelant un fait qui se renouvelait à chaque *Asperges*. Le bon P. Capucin qui la donnait ne ménageait pas l'eau bénite, et chaque fidèle en recevait abondamment. Mon jeune ami, se tenant la tête à deux mains, s'écriait alors à haute voix : « Ah! que c'est froid. »...

Ici, je ne saurais omettre une circonstance restée ignorée, et dont les trois acteurs, illustres à des titres bien différents, ont disparu depuis longtemps déjà de ce monde, où ils subirent les durs labeurs, les épreuves et les gloires passagères d'ici-bas! A l'époque de l'armistice, je me trouvais à Coblence, chez l'impératrice Augusta. Une pensée unique occupait son esprit, était l'objet de ses vœux incessants : — la proclamation de la paix! — C'était le sujet constant de nos conversations.

Un jour elle me dit, le cœur pénétré d'émotion :

« — S'il se trouvait en ce moment, en France, un homme d'une valeur exceptionnelle, généralement respecté, auquel tous les partis accorderaient un crédit incontesté, son rôle serait tout indiqué. Délégué du gouvernement français, auprès de l'empereur, il proposerait la paix, dont l'initiative ne nous appartient pas, mais que nous accepterions.

« — Votre Majesté, m'écriai-je, pense-t-elle que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, serait l'homme indiqué pour accomplir cette tâche?

« — Parfaitement, me répondit-elle, c'est une excellente idée. Avez-vous le moyen de la lui communiquer et de recevoir sa réponse en toute sûreté?

« — J'en ai le moyen », lui répondis-je.

Nous allions nous quitter. L'empereur était absent. L'impératrice lui fit part aussitôt de cette inspiration. Il l'accepta dans les termes les plus flatteurs pour le grand évêque, dont le caractère et la réputation universelle lui étaient connus.

Je partis avec la promesse d'un télégramme, m'avertissant si je devais faire savoir à l'évêque d'aborder le sujet. Mais, hélas! ce

beau rêve s'évanouit! Le télégramme fiévreusement attendu me parvint. L'impératrice m'y disait : « Devenu impossible depuis la dernière lettre pastorale. » C'était celle où l'évêque d'Orléans, en comparant les Prussiens aux Huns, engageait ses diocésains à prier sans relâche, en union avec leur évêque, comme leurs devanciers l'avaient fait avec saint Aignan, dont la prière incessante mit soudainement en fuite Attila et sauva Orléans.

Pendant mon séjour en Suisse, je fus à même de réaliser le projet que j'avais conçu d'y faire l'acquisition d'une petite propriété. Après bien des recherches, une villa me fut signalée à Ouchy. On y jouissait d'une vue exceptionnelle, comprenant le lac Léman et les montagnes si pittoresques de la Savoie. En outre, elle avait le mérite inappréciable d'être située à portée des gares, tramways et funiculaires; il y en avait pour tous les goûts, sans compter les bateaux à vapeur qui, en se succédant, vous menaient, à votre gré, sur la côte suisse et la côte française. Mais, pour moi, ce lieu de mon choix avait un avantage inestimable : il se trouvait à l'écart de toute habitation, et si enveloppé de verdure que l'on pouvait se croire au milieu d'une solitude, à l'abri de tout voisinage.

Dès la première fois que je fus introduite dans cette demeure, l'ayant parcourue minutieusement, je n'hésitai pas à lui donner la préférence sur tout ce que j'avais vu jusque-là. Mais ce qui fixa ma détermination fut un sentiment bien plus puissant. En songeant à tout le bien que ce séjour paisible et plein de charme serait à même de procurer aux cœurs lassés, découragés, je conclus immédiatement l'affaire et m'établis dans mon chalet, décidée à en surveiller moi-même certains détails de confort auquel je tenais particulièrement, mais avant toute chose, je baptisai ma demeure du nom de Monabri, que je trouvais le mieux adapté à mes impressions premières aussi bien qu'à mes projets d'avenir.

L'impératrice Augusta ne tarda pas à honorer Monabri de sa présence. Je ne saurais exprimer toute la joie que me causa son apparition. Elle renouvelait les chers souvenirs du passé et m'en créait pour l'avenir de non moins chers et inoubliables. Nos journées se passaient le plus agréablement du monde, dans la jouissance d'une belle contrée, de promenades qui ne faisaient pas défaut et d'entretiens intimes.

Pendant cinq années de suite, j'avais eu le bonheur de la voir revenir me consacrer quelques jours. Mais, comme toutes les joies de ce monde, celle-ci fut éphémère; sa santé déjà atteinte, ayant

offert des symptômes alarmants, les voyages lui devinrent impossibles; elle dut subir le poids de la maladie et des infirmités. Une opération fut déclarée urgente. Un célèbre chirurgien fut appelé; mais se trouvant malheureusement absent, le mal s'aggrava.

L'empereur, présent à Coblence, était tenu dans l'ignorance de ce qui se passait; car l'impératrice, toujours soigneuse de lui épargner tout souci, avait décidé que l'on profiterait d'un moment où il serait appelé au loin à ses occupations militaires pour donner suite à cette pénible détermination. Elle fit ses dévotions et supporta l'opération avec le courage d'une grande chrétienne, l'empereur n'en eut connaissance qu'à son retour. Lorsque je le revis quelque temps après, il me dit tout ému en me la montrant : « C'est une sainte! » Il lui rendait justice.

Je ne dus plus la revoir. Ce fut une page de ma vie fermée à jamais. L'impératrice Augusta, si richement douée, si exclusivement consacrée au soulagement de toutes les misères, rendit sa belle âme à Dieu les mains pleines de mérites et de bonnes œuvres. Elle connut l'ingratitude. Mais trop généreuse pour s'arrêter à si peu de chose, elle fut incapable de rancune.

Ses adversaires soulevèrent la question brûlante de ce que l'on appelait : « Les tendances catholiques de l'impératrice Augusta. » Question alimentée à la fois par ses partisans et par ses adversaires; les premiers, en caressant une espérance chimérique; les autres, en se faisant les scrutateurs haineux d'une existence, objet de l'admiration universelle, et d'un caractère dont ils ne surent jamais pénétrer la grandeur ni les délicatesses. Son enfance, nous le savons, fut heureuse, et son adolescence entourée de ressources intellectuelles, dont ses rares capacités la faisaient amplement jouir et profiter. Mais bientôt un nouvel horizon s'offrit à elle, hérissé de difficultés, de déceptions et de sacrifices. Son âme n'était pas de celles qui fléchissent devant l'épreuve; aussi la vit-on bien jeune encore, attristée mais vaillante, porter ses regards vers les régions de l'au-delà et y fixer son cœur dominé dès lors par le puissant attrait du sacrifice de soi-même, de la charité active et de l'amour des affligés.

Familiarisée avec la vie des saints, elle tâchait dans la mesure du possible d'y conformer la sienne, et c'est avec une fidélité puisée à de tels exemples, qu'elle s'astreignit à faire chaque jour l'examen de conscience, la lecture spirituelle et la méditation. Pourrait-on s'étonner que, dans une semblable disposition d'âme, l'impératrice allât demander à l'Eglise catholique les lumières et les consolations dont elle était altérée. En effet, combien ne vit-on pas de cœurs brisés y venir verser leurs amères douleurs,

demander force et courage, souvent, il est vrai, à titre de simple emprunt; mais plus souvent encore pour élire domicile au port assuré contre les tempêtes et les naufrages de la vie.

Et que de fois aussi, me suis-je demandé ce qu'eût fait cette femme d'élite, si, appelée ici-bas à une existence modeste, elle eût été libre de choisir sa voie! Mais elle naquit au faîte des grandeurs, et fut élevée au sein d'une religion nationale. La raison d'Etat prévalut! Je me dis... à Dieu seul appartient de pénétrer le secret des consciences!

Je continuais à passer les hivers à Paris, quoiqu'il ne fût plus pour moi le Paris d'autrefois, alors que son principal mérite, à mes yeux, consistait dans l'intimité d'un cercle restreint. Les vides se multipliaient autour de moi. Je voyais mes amis disparaître les uns après les autres. Quant à ceux qu'épargnait la mort, je n'en perdais pas moins un grand nombre de mes proches et de mes amis, phalange regrettée, que j'appellerais volontiers : mes défunts vivants. Les uns forcément empêchés dans leur désir de venir à moi; les autres arrêtés par des considérations primant la volonté; d'autres encore simplement annulés; autant de séparations plus difficiles à supporter que celles imposées par le suprême appel de la mort.

Ce fut sous l'empire de cette pénible impression que je pris le parti de quitter Paris, de renoncer désormais à tout déplacement et de me fixer jusqu'au terme définitif de ma longue existence à Monabri, où je recevrais avec reconnaissance ceux qui voudraient bien m'y venir trouver.

Princesse de Sayn-Wittgenstein.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AUX COLONIES

Depuis 1870 le gouvernement français a fait des sacrifices considérables pour la diffusion de l'instruction publique dans ses établissements d'outre-mer : dans les vieilles colonies, elle est aussi répandue et souvent plus intensive que dans nos départements; ainsi à la Réunion, où l'on se vante même qu'elle soit devenue obligatoire avant de l'être dans la métropole, certaines communes y dépensent la moitié de leurs ressources, et dans telle où il n'y a point d'eau potable[1], on complète le cadre d'écoles; dans les nouvelles colonies, les gouverneurs, bien qu'estimant depuis quelque temps plus impérieuses les exigences de l'assistance médicale et des travaux de communication[2], lui réservent une large part de leurs budgets, et M. Jonnart exprimait le sentiment de tous ceux qui collaborent à la direction de notre politique coloniale quand il disait dans son discours de 1907 que « la politique actuelle et surtout la politique future de la France dans l'Afrique du Nord doit être, de plus en plus, une politique scolaire ». Cependant, d'une façon générale, cette œuvre scolaire n'inspire, dans la plupart de nos colonies, aucune reconnaissance; on n'aime point la France ou on ne sait pas l'aimer, et la vie intellectuelle et morale y est médiocre.

Certes la France n'est point haïe dans ses établissements comme le sont dans leurs possessions l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Hollande, mais cela tient beaucoup plus au génie de notre race, à notre caractère cordial et artiste, qu'à nos institutions. On peut même dire dans un certain sens que plus l'indigène est libre, franc, familier avec nous, plus il est enclin à sentir les

[1] De 1890 à 1905, l'excédent des décès sur les naissances y a été de 50 pour 100 du chiffre des naissances.

[2] Notamment M. Roume, fort judicieusement, déclare que jusqu'à ce que l'Afrique Occidentale soit préservée des redoutables épidémies qui la ravagèrent, il faut se borner à maintenir ce qui a déjà été fait pour l'instruction publique.

entraves de notre administration, plus il prend conscience de griefs contre nous : cela est évident pour ceux qui ont parcouru attentivement l'Algérie et la Tunisie, Madagascar, le Sénégal ou telles de nos anciennes possessions de l'Océan Indien ou du golfe du Mexique. Bien mieux traité qu'au Congo belge, à Java ou dans l'Inde anglaise, il n'est pas heureux et surtout il perçoit que nous ne lui apportons pas le bonheur dont nous parlons sans cesse, — et effectivement il n'est pas heureux parce que, par notre enseignement dans les écoles ou dans l'existence publique commune (presse coloniale, palabres officiels, conversations privées), nous lui donnons la connaissance des Droits de l'homme et presque jamais celle de ses devoirs, — ce d'ailleurs dont il arrive vite dans les relations d'ordre civil que, sous notre domination, il a avec nous à tirer un parti aussi habile que, avant la conquête, les ministres hovas ou marocains tiraient des droits des autres puissances européennes dans nos relations d'ordre international. A la vérité nous lui certifions bien qu'il a quelques devoirs envers l'Etat, mais il entend les colons de race européenne plaisanter si librement sur de tels préceptes d'utilitarisme officiel qu'il apprend vite à n'y voir qu'hypocrisie représentative. Prenant conscience de ses droits seuls, il n'a plus, ou, si on le veut, il ne subit plus d'équilibre dans sa vie, il sent plus aigument le poids des charges que la colonisation lui impose; de passif et résigné qu'il restait sous les tyranneaux africains, malgaches ou asiatiques, il devient un mécontent, près d'être un révolté, se trouvant incapable, en général, d'acquérir l'intelligence de la nécessité de ces charges : à la résignation fataliste des civilisations indigènes, tout système un peu lucide de colonialisme eût discerné la nécessité de substituer la résignation active des Européens formés par le christianisme. La résignation est une vertu que nos sociétés civiles ne savent plus inspirer. Les missionnaires qui, du seizième au dix-neuvième siècle, civilisèrent le monde sauvage, lui rendaient sensible la beauté de l'obéissance; nos administrateurs actuels, dénués d'esprit de charité, le traitent sinon toujours avec brutalité, avec hauteur, ne pénétrant jamais dans son logis avec cette familiarité digne mais avant tout bienveillante qui lui faisait aimer les religieux et trouver de la douceur dans leur présence; et nos instituteurs lui parlent primordialement de liberté et d'égalité, des Droits de l'homme. Dans les vieilles colonies, ayant affranchi sans préparation les esclaves, nous avons aussitôt transformé leurs fils et ceux des immigrants indiens ou mozambiques, — sorte d'esclaves temporaires, — en électeurs, sans avoir absolument rien tenté pour en faire des

Français ou au moins des admirateurs de la France ; nous les avons élevés au rang de citoyens sans leur avoir montré ce que cela comporte d'obligations morales, individuelles et nationales, et, par là seulement, de satisfaction à les avoir remplies, de fierté à appartenir à une grande patrie qui a joué un rôle si généreux dans l'humanité. Dans les nouvelles colonies, commençant à recueillir quelque expérience, poussant même jusqu'à l'excès l'appréhension de donner des droits civils à l'élite la mieux francisée, nous savons aujourd'hui les refuser justement à la masse; mais, devenus trop étroitement utilitaires et ne nous préoccupant en dehors de notre intérêt que de leur bien-être matériel, nous formons de nos sujets des ouvriers sans rien entreprendre pour en constituer des êtres moraux. Partout nous éveillons leur intelligence, nous leur créons des besoins sans jamais rien proposer pour fixer leurs désirs, sans les tourner vers un idéal; nous en faisons des êtres avides, des incrédules, des anarchistes.

*
* *

Ayant appris qu'ils avaient des droits, les indigènes n'ont même pas une langue, qui soit commune aux vainqueurs et à eux, dans laquelle ils puissent exprimer de quoi ils souffrent et ce qu'ils désirent. Les pédagogues officiels et les fonctionnaires auxquels revint l'honneur de préparer les programmes d'enseignement aux colonies n'ont point toujours compris qu'il fallait avant tout y répandre le français et accepter avec reconnaissance le concours de tous ceux qui pouvaient contribuer à cette tâche civilisatrice, moralisatrice. La majorité tend même de plus en plus à diminuer encore l'importance donnée à la diffusion de notre langue dans les écoles, et, au dernier Congrès de l'enseignement laïque français hors de France, elle a fait triompher les résolutions suivantes :

Le Congrès, considérant que, dans toute colonie où les indigènes parlent une même langue, il existe, à défaut d'une littérature écrite, une littérature *traditionnelle* dont la connaissance approfondie crée *cette aristocratie intellectuelle* qui assure l'ascendant moral nécessaire aux classes dirigeantes;

Qu'il est contraire aux lois de l'évolution naturelle de rompre les liens d'*hérédité* intellectuelle et morale rattachant les générations présentes à celles dont elles sont issues;

Qu'il est expérimentalement prouvé que les indigènes possédant une forte culture en leur langue sont les mieux préparés pour en recevoir une autre en langue étrangère, et qu'il y a, par conséquent, avantage à ce que les deux enseignements soient simultanés ;

Qu'aux points de vue politique et social, ces mêmes indigènes sont

susceptibles d'une meilleure utilisation en ce que les avis qu'on sollicite d'eux sont plus éclairés, qu'ils disposent comme agents intermédiaires auprès de leurs semblables d'un prestige intact et, par suite, d'une action plus efficace;

Qu'au contraire, les indigènes ayant reçu d'emblée une culture française, au mépris de la *loi d'hérédité* visée plus haut, souffrent dans leur mentalité générale d'une « coupure » qui les isole de leur milieu d'origine sans les incorporer à celui des indicateurs, faisant d'eux des égarés sans autorité morale parmi leurs congénères et des déclassés d'une utilisation restreinte chez les autres;

Emet le vœu :

Que dans toutes les colonies où une littérature écrite existe déjà, la langue, l'histoire, *les principes de philosophie et de morale* donnent lieu à l'établissement de programmes étudiés, discutés et arrêtés par des Commissions mixtes, composées d'hommes compétents, dont la tâche sera de choisir dans les productions les plus estimées les œuvres devant servir de base à l'enseignement indigène à ses divers degrés;

Que dans toutes les colonies où la langue n'offre d'autre ressource qu'une littérature récente ou purement traditionnelle, il soit, sans retard, procédé par des commissions composées comme ci-dessus à la constitution de recueils d'histoire et autres sujets littéraires susceptibles d'élever le niveau intellectuel et moral des indigènes;

Qu'après la classe primaire cet enseignement des langues et littératures indigènes soit poussé concurremment avec celui du français, *selon une progression méthodique*[1] et de telle façon que les élèves ayant terminé leurs études en conformité de programmes appropriés à chaque colonie possèdent, en leur dialecte, une culture supérieure à celle de l'ensemble de leurs congénères, et aient, en français, des connaissances assez étendues pour pouvoir entrer en rapports directs avec nos nationaux ou les représentants de notre autorité;

Qu'en tout cas, l'enseignement d'ordre secondaire ou seulement technique (professionnel, commercial, industriel, etc.), n'intervienne obligatoirement que comme couronnement d'études préalables ayant comporté les deux étapes ci-après, en laissant une place encore assez importante à l'idiome local pour en constituer le degré supérieur :

1° Enseignement primaire en langue indigène (avec notions élémentaires de langue française) ;

2° Enseignement *secondaire* en langue indigène (avec l'enseignement *primaire* de la langue française.)

Ces résolutions apparaissent fort graves sous leur apparence de modération et de conciliation, car pour ceux qui sont avertis de la crise déterminée par les rivalités, les incertitudes entre les deux systèmes dans le personnel des éducateurs laïques, c'est le triomphe du système nouveau subordonnant l'enseignement de la langue française et la propagation de notre morale à ceux des indigènes. On le verra bientôt avec plus de netteté.

[1] Dans la pratique, c'est ce principe qui s'avère dangereux : en assurant une plus large place *d'abord* aux langues indigènes au moment où les enfants sont le plus diligents, on arrive à ce qu'*ensuite* la langue française soit négligée.

En adoptant de telles conclusions, le congrès rompait non seulement avec les idées directrices de ceux qui avaient jusque-là enseigné aux colonies, mais avec la politique pratique que l'expérience avait conseillée aux hommes d'action chargés d'organiser les premiers l'instruction publique. Prenons, pour premier exemple, l'Indo-Chine. Paul Bert, bien que nourri de l'humanisme républicain le plus rationaliste et le plus idéologique, dès qu'il se trouva en présence des faits, comprit que dans l'intérêt même des Annamites, loin d'instituer par pseudo-libéralisme un enseignement qui se préoccupât avant tout de développer la langue, la morale et la religion indigènes, il fallait se soucier de les assimiler aux idées de leurs vainqueurs et d'enseigner le français le plus vite et le plus largement possible, ce qui assurait l'avantage immédiat aux vaincus autant qu'aux vainqueurs d'échapper au danger du monopole des interprètes. Il eut recours à des sous-officiers pour répandre notre langue et n'hésita point, malgré ses antécédents politiques, à accorder à Mgr Terez l'autorisation d'ouvrir des écoles à Haïphong, exemple que devaient suivre heureusement les divers organisateurs de l'Afrique occidentale[1]. A Madagascar, un géographe éminent, M. Gautier[2], ayant été chargé d'établir l'enseignement officiel, comprit, à l'avidité même, à l'émulation avec laquelle les Hovas apprenaient notre langue, qu'ils avaient un besoin urgent de s'exprimer en français, de s'éviter par là des malentendus et des désagréments quotidiens, d'échapper à la tyrannie et aux exactions des gouverneurs de village et des interprètes, en un mot de se mettre en communication directe avec le nouveau maître. Besoin pratique primordial, immédiat, qui ne nuit en rien au besoin, ressenti aussitôt après, de trouver en outre dans notre langue la seule qui leur permît de bien comprendre la beauté de notre morale et, comme l'a dit un voyageur récent constatant l'ardeur des Annamites à parler notre langue, de « pénétrer le mystère de notre civilisation[3]. »

Cependant nous voyons aujourd'hui M. Beau, s'attaquant à l'œuvre de francisation de Paul Bert, remplacer l'enseignement

[1] Comme dans la colonie anglaise voisine du Lagos, il était interdit aux prédicants de prononcer un seul mot de français, M. Ballot prit en 1899 un arrêté défendant aux missions du Dahomey de faire la classe en anglais; même dans les écoles que les protestants ont ouvertes, dans les comptoirs de la côte, l'enseignement doit être donné exclusivement en français.

[2] M. Gautier a publié en 1902, chez Challamel, un *Madagascar, essai de géographie physique*, qui n'est point seulement une thèse géologique extrêmement importante, mais une exposition aussi ingénieuse qu'érudite des institutions et mœurs de la Grande Ile.

[3] Challaye : *Autour du monde*, Alcan, 1903.

lu français par celui de l'annamite et pousser l'esprit de réforme anti-français jusqu'à *restaurer* l'enseignement des caractères chinois là où, comme en Cochinchine, il avait disparu depuis cinquante ans [1]. Les deux idées directrices de la réforme sont « le maintien de l'enseignement littéraire et *moral traditionnel* et l'utilisation de la langue du peuple pour la vulgarisation des éléments de nos connaissances scientifiques » : c'est manifestement travailler contre l'expansion des idées morales et religieuses françaises au profit du bouddhisme par respect de la tradition et des hérédités chinoises. Voici d'ailleurs dans quels termes on faisait officieusement l'éloge de ces mesures :

L'enseignement des caractères chinois sera ainsi à la fois celui de la morale, et il aura en même temps un côté pratique appréciable dans un pays en rapports fréquents avec l'Empire du Milieu, et qui possède d'ailleurs une colonie chinoise immigrée des plus nombreuses. Le sentiment qu'ont *les moines bouddhistes* de devoir l'instruction à leurs pupilles permet de leur laisser la charge de demeurer *les éducateurs* des jeunes Cambodgiens ou Laotiens [2].

A Madagascar, depuis 1898, l'enseignement du malgache a été développé dans les écoles, et les missionnaires protestants ne cessent de faire campagne en faveur de son extension contre la divulgation du français. M. Raoul Allier, dans *le Siècle*, se déclare « radicalement contre l'enseignement du français à tous les Malgaches », ne l'acceptant que pour les Malgaches des villes, qu'il serait d'ailleurs, dans la pratique, singulièrement difficile de distinguer assez nettement de ceux des campagnes. C'est que la langue malgache, fixée et en partie constituée artificiellement par les anciens pasteurs anglais, serait nuisible à la francisation de l'île qu'ils considèrent comme la plus dangereuse catholicisation [3]. Ils font valoir à ce sujet qu'ils ne veulent protéger, conserver la langue indigène que parce qu'elle est le seul instrument de

[1] Voir un article important sur la question dans la *Quinzaine coloniale* du 25 mai 1906.

[2] L'enseignement de l'histoire de Chine fait partie du programme.

[3] A ce sujet, M. Raoul Allier a écrit dans *l'Enseignement primaire des indigènes à Madagascar* (« Aux cahiers de la quinzaine », 1906) : « Oui ou non, y a-t-il lieu *de vivre perpétuellement dans les transes* à la pensée que des missions anglaises ou norvégiennes sont établies à Madagascar? » Question posée avec une telle exagération dans les termes pour obliger les voyageurs à y répondre par une négative dont se prévaudrait M. Allier. « Oui ou non, peut-on soutenir que qui dit Français dit catholique, qui dit protestant dit Anglais? » Autre question qu'il convient encore de rectifier dans sa discussion topique par une formule plus franche : « Est-il vrai que qui dit catholique dit Français, qui dit protestant dit Anglais? »

pensée qui soit à la mesure des cerveaux malgaches [1] et qu'ils ont peur qu'on ne déséquilibre ceux-ci : il est aisé de leur démontrer qu'on astreint les enfants à un travail beaucoup plus fatigant en prétendant leur inculquer un enseignement moral libertaire très subtil [2] par l'intermédiaire d'une langue si pauvre en mots philosophiques. Les protestants, en voulant susciter chez le malgache un esprit de libre examen et d'individualisme, lui imposent une gymnastique spirituelle à laquelle sa mentalité n'est nullement apte : les missionnaires catholiques et un certain nombre de pédagogues laïques estiment, au contraire, qu'on doit se borner à lui donner un enseignement moral et religieux limité à ses capacités, un credo au lieu d'un formulaire de discussion ; et, corollairement, il ne s'agit en rien de lui enseigner un français complexe et minutieux, mais de l'habituer peu à peu à s'exprimer dans notre langue.

Le principe de Macaulay, d'apprendre exclusivement l'anglais aux Indiens [3] en négligeant les études orientales, n'a donné de si mauvais résultats que parce qu'il avait pour système de faire « filtrer graduellement l'instruction de haut en bas », — d'ailleurs, à Madagascar, les pasteurs anglais n'avaient accaparé que l'aristocratie hova ; — c'est de bas en haut que les Français veulent répandre leur langue par une méthode d'instruction graduée

[1] Citons à ce sujet, — et d'autre part, pour montrer la relation secrète avec l'esprit qui préside aux réformes d'Indo-Chine, — ces lignes d'un instituteur dans la *Dépêche de Tamatave*, à propos d'un rapport de l'inspecteur Charlet sur le *Rôle et la préparation des instituteurs coloniaux indigènes et français* : « A Madagascar, nous avons commencé par porter le désordre partout, par jeter le trouble à tous les étages de la vie sociale. Nous avons été puissamment et même précédés dans cette tâche par les missionnaires. » Il leur reproche d'avoir détruit le culte superstitieux des ancêtres parce que « les cérémonies de cette religion, perpétuées à travers les âges, avaient eu pour effet l'éclosion d'une morale spéciale, la naissance d'une mentalité particulière. » Pour un peu, il reprocherait aux missionnaires d'avoir détruit le sentiment de la famille, qui n'est guère plus cultivé aujourd'hui que par eux. 19 janvier 1907.

[2] Voy. dans les appendices du livre de M. R. Allier plus haut cité les bases de l'enseignement philosophique que les missionnaires protestants veulent donner aux Hovas. Ils ont la persuasion la plus intransigeante de l'excellence de leur pédagogie. « Il y a une pédagogie protestante », écrit l'un d'eux pour signifier distinctement qu'il n'y avait ni pédagogie catholique, ni pédagogie laïque, en affirmant son dédain pour l'absence de rigueur dans le culte de la raison des méthodes catholique et officielle : « Elle tend sans cesse à donner à notre enseignement le caractère objectif, direct, animé, évocateur de la réflexion. » Elle aboutit logiquement à la constitution d'une église protestante malgache (Æthiopianisme).

[3] On ne peut, d'ailleurs, comparer le malgache à l'indien, langue de tant de chefs-d'œuvre.

non seulement avec les intelligences mais avec le temps, et les classes populaires auxquelles, contrairement aux pasteurs, les missions catholiques et les laïques se sont plus particulièrement adressés, restent beaucoup plus susceptibles de s'assimiler l'enseignement qu'ils leur ont proposé jusqu'ici. Le voyageur Carol[1] dit s'être aperçu que ceux qui parlaient notre langue étaient incapables d'y traduire les idées et les sentiments spéciaux à leur race et de comprendre les nôtres : c'est qu'il a eu affaire aux pseudo-intellectuels du pays, dont l'esprit reste embarrassé dans les complexités de la grammaire et de la syntaxe auxquelles on les initie : personnellement, nous avons causé fréquemment avec des gens du peuple qui comprenaient et exprimaient avec finesse les nuances de la plaisanterie ou de l'observation pittoresque, et les étudiants avec qui nous nous sommes entretenus nous ont fort bien montré qu'ils éprouvaient plus de difficultés à apprendre le hova littéraire que le français. Le peuple malgache a une grande facilité à s'assimiler notre langue dans tout ce qu'elle a de clair, cette clarté fût-elle subtile; si dans les écoles on n'obtient pas de meilleurs résultats, s'il est même vrai que dans le Nord-Ouest les sous-officiers en obtenaient de meilleurs que les instituteurs, c'est que ces derniers sont astreints à enseigner un français trop savant. Il faut, évidemment, à cette tâche un personnel très étendu, le budget de la colonie n'en peut solder qu'un assez restreint, et nombre d'enfants restent dans l'impossibilité de suivre des classes. A quelque point de vue qu'on se tienne, c'est une grande faute de supprimer les missions catholiques. Le gouvernement a progressivement tendu à l'élimination des congrégations et l'arrêté pris par M. Augagneur le 12 mai 1906 est considéré dans la colonie comme devant entraîner la disparition de la plupart des écoles de missionnaires. Or, en dehors des inconvénients moraux qui ont été signalés, elle déterminera une augmentation de dépenses du service, peu compatible avec le régime général d'économies forcées qu'on s'est assigné; elles ont déjà passé de 196 000 francs en 1899 à 318 000 en 1900 et sont d'environ 600 000 depuis 1903. Le nombre d'instituteurs qui était de 136 en 1900 a été porté à 604 et il s'accuse déjà insuffisant. Abandonnera-t-on au vagabondage les 16 000 enfants des missions, comme on a fait en Tunisie, où un dixième des enfants seul peut aller à l'école[2]?

En même temps qu'une faute, c'est un acte d'ingratitude pour

[1] *Au Pays rouge*, Ollendorff, éditeur.

[2] Voy. la campagne du journal *le Tunisien*, en 1907, et le rapport de M. Henri Bec. A Tunis même, pour une population de 100 000 habitants,

tous les services que les missions ont rendus à la cause française, et le politicien le plus anticlérical est obligé de reconnaître avec un de Mun qu'elles ont été « les infatigables pionniers de l'influence française à Madagascar[1] ». « Parmi les Malgaches qui parlaient français, si je puis m'exprimer ainsi, au moment de l'occupation, il y en avait bien peu qui n'eussent été dégrossis par les Frères », a déclaré dans un rapport M. Gautier, le premier chef de service de l'enseignement, et tous avaient été élevés dans l'amour de la France et le désir de sa domination. En regard, les pasteurs protestants, au contraire, n'ont cessé de confondre la cause de leur religion avec celle de l'Angleterre et de prêcher la haine et le mépris de la France.

Il est historique que, depuis 1863, l'Angleterre a toujours tendu à faire croire que l'intérêt spécial qu'elle portait à Madagascar avait son unique raison dans la propagande évangélique et la conversion religieuse; la politique anglaise a été celle de la conversion en masse[2], et de l'autre part, les missionnaires recevant des subsides du gouvernement voyaient dans la prédication le meilleur moyen d'anglicisation. Dès le début, « dans son œuvre de calomnie contre la France, Hastie fut merveilleusement secondé par les missionnaires britanniques emmenés par lui à Tananarive et pour lesquels il avait obtenu, au premier jour, le droit d'ouvrir des écoles[3] ».

Lors même de la récente guerre, en dépit de la convention franco-anglaise de 1890, les révérends anglais « assuraient dans leurs prédications aux Malgaches que jamais les Français n'arriveraient jusque dans l'Emyrne et que l'Angleterre interviendrait au besoin en faveur des Hovas[4] ». Même depuis la pacification, —

moins de 900 enfants peuvent aller à l'école. (D'après la *Monographie de l'enseignement public.*)

[1] Discours à la Chambre en 1884.

[2] Cf. les ouvrages de Louis Pauliat : *Madagascar*, C. Lévy, 1884; *Madagascar sous Louis XIV et la Compagnie des Indes*, 1886; du R. P. de la Vaissière : *Histoire de Madagascar, ses habitants et ses missionnaires*, 2 vol., Lecoffre, éditeur; et le très intéressant livre du R. P. Piolet : *Madagascar et les Hovas*, Delagrave, 1895. Nous relevons même dans une brochure anticléricale publiée chez Stock : « C'est donc bien en lutte avec l'influence française que les premiers missionnaires anglais furent établis dans le royaume d'Imerina où, dès ce moment, ils dominèrent. » « Rainilaiarivony est resté le maître incontesté de Madagascar en s'appuyant sur l'influence des missionnaires anglais. En 1878, il rendit leur enseignement obligatoire et s'attacha à détruire l'influence française sur les tribus de la côte. »

[3] Pauliat.

[4] Lux, *la Vérité sur Madagascar*, Paris, 1896.

les administrateurs de tous les districts que nous avons visités ont été unanimes à nous le déclarer, — ils font sans cesse courir des nouvelles de guerres entre l'Angleterre et la France, et notamment en 1905, lorsque des filons aurifères eurent été découverts sur de nombreux points de Madagascar, suscitant au Transvaal une véritable fièvre de spéculation, plusieurs villages hovas et betsiléos furent agités par l'assurance que les Anglais bombardaient les ports de la côte et allaient bientôt occuper la Grande Ile, délivrant les autochtones.

Quoi qu'en puisse dire M. Raoul Allier qui attaque à ce sujet les catholiques, si tolérants, il y a, à Madagascar, un sectarisme protestant tranchant et envieux. Et, malheureusement, les pasteurs français font cause commune avec les anglais, les uns consciemment, les autres inconsciemment. Ils n'hésitent jamais à plaindre publiquement les indigènes d'avoir tant d'impôts à payer, parlant devant eux « d'exploitation » et déclarant qu'ils étaient plus heureux sous leur reine, et ils se prononcent catégoriquement, par respect de la liberté des Malgaches, en faveur de l'extension de l'enseignement du malgache contre celui du français. Un protestant de Toulouse écrivait dans sa préface à la traduction du livre de Sebree[1] : « Nous sommes obligés de reconnaître qu'il est heureux, pour le vrai bien de Madagascar, que l'influence anglaise ait prévalu dans cette île sur celle de la France et le christianisme évangélique sur celui de Rome. » Le même esprit règne chez ceux de la Grande Ile, l'enseignement qu'ils donnent est strictement anticatholique. Alors qu'il est peu sage et encore moins patriotique de signaler à nos nouveaux sujets les rivalités entre Français, nous relevons dans les cahiers de leurs pupilles de multiples devoirs de ce genre : « *Demande :* Qu'est-ce que la Réforme? — *Réponse :* Luther en Allemagne, Calvin à Paris avaient aperçu des erreurs dans l'Eglise catholique et voulurent la réformer : c'est ce qu'on appelle la Réforme. — *D.* Que fit-on aux protestants? — *R.* Leurs disciples devinrent très nombreux rapidement. Alors les catholiques firent des persécutions contre les protestants. » Nous avons examiné les bibliothèques scolaires des pasteurs : elles ne contiennent, en grand nombre, que des pseudo-romans d'éducation sur « les dangers de la confession » et « les erreurs du papisme ». Il n'y a point, dans ces écoles, de livre d'histoire, bien que le chef de l'enseignement, M. Deschamps,

[1] James Sebree : *Madagascar and its people. Notes of a four year's residence.* With a sketch of the history, position and prospects of mission woih among the Malagasy. — London, 1870. — Plusieurs traductions en ont été faites par les protestants de France.

en ait écrit spécialement un pour les enfants malgaches : les leçons sont composées par le maître lui-même d'après des auteurs anglais ou malgaches élevés par les Anglais.

L'action des missions réformées est si nettement antifrançaise[1] que les deux sections de la *Ligue des Droits de l'homme* à Tamatave et à Tananarive ont protesté publiquement cette année contre la démarche que le président métropolitain de la ligue, M. de Pressensé, avait faite auprès du ministre des colonies en faveur des écoles protestantes. Elles ont voté l'ordre du jour suivant :

Attendu que le comité central, en agissant comme il l'a fait, dans le seul intérêt d'une secte religieuse, — le protestantisme, — qui compte parmi ses adeptes M. de Pressensé, président de la Ligue, a méconnu totalement l'intérêt général de l'association, qui ne saurait être mise au service des protestants, même sur les injonctions de M. Raoul Allier, autre protestant, rédacteur au *Siècle;*

Attendu que si l'unicité de croyance est établie chez les protestants, chaque pasteur reste indépendant de son voisin et peut, à son gré, instituer des formes personnelles d'administration du culte, et que c'est à raison de ce principe que les missions, après avoir créé des pasteurs indigènes, ont pu laisser à ceux-ci l'initiative d'une église indigène nationale, dite le « zozorotrano »;

Attendu qu'en présence d'une pareille institution purement indigène, le droit de police devient précaire avec le maintien des écoles d'églises, qui constituent alors des associations politiques dangereuses;

Attendu que les missions protestantes de la colonie sont surtout représentées par des associations étrangères, anglaises et norvégiennes notamment, dont l'installation à Madagascar remonte à près d'un siècle; — que les milliers d'écoles dont font état les protestants français sont l'œuvre presque exclusive des Anglais et des Norvégiens, *tous* inaptes à l'enseignement du français, parce que ou sans brevet, ou sans équivalence; — que sur les 150 ou 200 membres européens du personnel protestant, 30 ou 35 membres français seuls existent, confinés dans le plateau central, Emyrne et Betsiléo, depuis leur venue après la conquête française de 1896; — que leur protestation très intéressée est surtout la preuve qu'ils ne sauraient, eux Français, se prévaloir de l'idée nationale, mais simplement de l'alliance d'intérêts religieux mettant le souci de la patrie au-dessous de celui d'une propagande internationale; — que ce fait est tellement patent que, depuis 1896, on peut constater qu'aucune mission anglaise ou norvégienne n'a périclité au profit de la mission française — que chaque fois que les missionnaires étrangers ont eu un conflit d'ordre avec l'administration, elles se sont empressées de céder momentanément la place à des confrères français, pour faire soutenir leur cause sous le couvert de la qualité des citoyens; — que par de tels procédés il est évident, au point de vue général, que la London Missionnary, la plus forte de ces associations, a conservé sur l'esprit indigène une influence politique énorme, dont le résultat est de faire admettre à nos sujets la puissance primordiale de l'Angleterre contre la nôtre;

[1] On lira aussi sur elles le *Calvinopolis* de William Vogt, Stock, 1906.

— que c'est avec le consentement volontaire des missionnaires français que cet état d'esprit se continue dans la partie la plus avancée de la population malgache; — qu'au lendemain de la campagne de 1885, un pasteur français, M. Horace Monod, à Marseille, osa affirmer dans la préface d'un ouvrage fait par un confrère anglais, *qu'il était regrettable, au point de vue des progrès du protestantisme, que l'influence anglaise ne prédominât pas sur l'influence française à Madagascar*[1];

Attendu que c'est par une altération manifeste de la vérité, que MM. de Pressensé, R. Allier et Bianquis, assistés de M. Viollet, ont osé affirmer que seuls les protestants durent fermer leurs écoles; — que les missionnaires catholiques du vicariat du sud de l'île, les Lazaristes, furent atteints parce qu'aucun d'eux ne peut exhiber un diplôme de brevet élémentaire, et que, loin de protester, ils se sont inclinés devant la règle commune;

Attendu qu'il n'est pas difficile de comprendre tout ce qu'a d'incohérent, d'inepte et de ridiculement improductif, un enseignement donné par des cosmopolites non pourvus de diplômes et, qui plus est, souvent inaptes à parler le français;

Attendu que la nomenclature sur le papier des nombreux établissements scolaires primaires de tous ordres est un vaste bluff de forme, et que les indigènes y sont plus immatriculés pour la propagande religieuse que pour l'enseignement; que souvent l'administration a pu constater que, sur cent élèves inscrits, dix à peine, dans les villages, sont effectivement présents pour apprendre le malgache écrit, et non le français;

Attendu qu'en imposant le stage scolaire de deux ans dans ses établissements, la colonie poursuit avec raison un but d'ordre exclusivement français, contre la méthode anglaise consentie par tous les protestants coalisés dans un idéal international; — que cette mesure de prévoyance n'est ni une persécution, ni une erreur;

Attendu que le 16 décembre 1906, à Amiens, M. le pasteur Bianquis, ancien chef de la mission protestante française à Madagascar, en 1902, a déclaré dans une conférence contradictoire que les missions catholiques étaient ici dangereuses par leurs procédés d'accaparement foncier illicite, et leur cléricalisme romain; que l'alliance, par ailleurs, entre protestants français et étrangers ici n'était pas douteuse, l'idéal étant le même, — que cet aveu s'est doublé de celui-ci : le vice-amiral Jauréguibéry, ministre de la marine et protestant convaincu, refusant aux missionnaires français protestants le droit de venir à Madagascar, au lendemain de la première expédition, parce que les reconnaissant aptes à compromettre le rôle de la France ici;

Proteste énergiquement et avec indignation contre les calomnies intéressées, lancées par MM. de Pressensé, R. Allier, J. Bianquis et Viollet, les trois premiers protestants militants, le quatrième catholique aveugle;

S'étonne que M. de Pressensé, député, ait pu s'oublier dans la haine d'un adversaire politique jusqu'à se faire, au nom de la Ligue, le porte-paroles d'associations de ses coreligionnaires, parce qu'une école dite Eglise de Pressensé, à Tananarive, a subi le droit commun légal;

Dit que les protestants cléricaux de France, qui entendent, comme

[1] Souligné par les auteurs.

M. de Pressensé et consorts, accaparer la République pour la rendre seulement anticléricale romaine, sont assez cyniques pour compter sur des complicités inavouées publiquement, dans le milieu métropolitain, face à leurs électeurs naïfs, les colonies se refusent à leur accorder le droit de les exploiter au nom d'une justice de parti religieux;

Blâme et désapprouve le comité central d'avoir toléré la démarche de son président qui a oublié qu'il fut l'auteur d'un projet de séparation radicale des Eglises et de l'Etat.

Dans nos vieilles colonies, la question n'est plus la même; et ce n'est plus l'œuvre des écoles, mais celle de l'Alliance Française qu'il convient ici de discuter. Notre langue est la seule usitée, mais il se parle dans la masse un patois local et il importe de répandre le français pur dans les classes inférieures. Particulièrement aux Antilles où se manifestent des tendances séparatistes, on doit ne rien négliger pour populariser l'enseignement de l'histoire et de la littérature nationales nécessaires à nourrir le patriotisme. Or, non seulement on n'a pas organisé d'institutions post-scolaires sérieuses, mais la classe aisée seule assiste aux conférences de l'Alliance Française qui ne sont rédigées que pour elle et sur des sujets presque indifférents au public : causerie de salon, retapage maladroit de vieux clichés sur l'*Evolution de la Mode* ou érudite et lourde revue de littérature sur *les Précieuses ridicules*. A multiplier des « lectures » on rendrait à la cause française plus de services qu'en les entretenant de « la question d'Orient » ou de « l'art pour l'art », sujets qui ne sont que peu ou prou du programme de l'Alliance Française. Aussi peu de personnes viennent-elles à ces conférences et celles qui y assistent montrent-elles à peu près le même état d'esprit que le célèbre public du pasteur génevois Vinet : elles n'écoutent pas, regardent et posent pour les regards, attendant le moment où l'on dansera. Car on a eu l'ingénieuse idée d'instituer des sauteries à la fin des conférences, ce qui fait que le conférencier est interrompu par la foule de muguets se balladant bruyamment aux portes en attendant de valser et que les « auditeurs » le forcent presque à se taire quand il s'attarde, tant ils ont hâte de se rejoindre en des quadrilles et des valses. Il faut de l'appropriation intelligente. Il convient presque que les sujets soient fixés d'après l'étude des régions et de leur niveau intellectuel.

*
* *

Si l'on examine maintenant les programmes de l'enseignement dans nos colonies, on est frappé de voir comme ils répondent peu aux besoins des populations.

Les vices de notre système officiel ne s'accusent pas moins dans les anciennes colonies que dans les nouvelles. On y applique strictement, étroitement, les programmes usités dans nos départements : mêmes leçons de géographie, mêmes devoirs d'histoire, mêmes textes de lecture, mêmes sujets de rédaction. Le maître dicte des « morceaux » où sont recueillis les noms de tous les végétaux de France inconnus aux pays chauds, demande de décrire un champ de blé ou une plaine sous la neige et de célébrer la mélodie du rossignol, quand il importerait à l'enfant d'acquérir des notions précises et pratiques sur les productions locales et l'hygiène tropicale. L'enseignement est inapproprié, donc ennuyeux, stérile. Nous avons passé notre enfance et notre adolescence aux colonies, nous pouvons attester que les lauréats créoles sortent d'un pareil enseignement fatigués et ignorants; en outre prétentieux de la somme de notions acquises, ils sont d'autant plus effarés, puis révoltés, de ne pouvoir utiliser dans la vie courante les connaissances si péniblement entassées, quand l'administration ne leur réserve point des places médiocres. Là comme en France se constitue, s'amasse un prolétariat intellectuel d'autant plus dangereux que les déclassés y sont en même temps des déracinés.

Dans les nouvelles colonies, où nous enfermons dans les écoles des petits êtres arrachés du jour même à la vie sauvage, l'enseignement est presque aussi complexe et lourd qu'en Europe, et on ne peut s'étonner que, si indigeste, il épuise et démoralise les races indigènes. Ainsi à Madagascar, quand on a élevé l'édifice officiel on a été si vivement impatient de faire grand et imposant qu'on n'a point pris le temps de proportionner l'œuvre non seulement aux ressources du budget mais aux facultés d'assimilation progressive des indigènes. On a voulu immédiatement créer des écoles normales de façon à s'assurer un personnel nombreux d'instituteurs malgaches, mais, les écoles normales ayant été établies, il a fallu les utiliser même lorsqu'on n'avait plus besoin d'autant de maîtres pour les écoles de village existantes et on en a bâti de nouvelles chaque année pour utiliser les élèves des normales à leur sortie d'études. On se trouve actuellement dans un cercle vicieux : les écoles régionales forment sans cesse des instituteurs pour qui il faudra bien créer sans cesse de nouvelles écoles primaires, et les programmes des écoles primaires sont dressés de façon à préparer l'élite des enfants à fournir des recrues aux écoles normales ! C'est ce qui fait qu'ils sont aussi incompréhensiblement chargés. Par exemple, à Madagascar, au lieu de se borner pendant les premières décades de l'occupation

à apprendre à parler et à lire aux betsimisarakes ou aux sakalaves, programme restreint qui laisserait à un personnel limité de maîtres le temps d'enseigner à toute la population, on prétend enseigner dès le lendemain de la conquête aux petits Malgaches l'histoire dans le détail des règnes et des campagnes, la géographie de l'Europe, les analyses grammaticale et logique, etc., toutes leçons que les enfants oublient rapidement ainsi que les éléments mêmes de la langue française parce qu'en sortant de classe ils rentrent dans des familles complètement incultes. En Indo-Chine, pour excuser ses réformes, M. Beau a fait valoir qu'il était effrayé de ce que les Annamites oubliassent le français au sortir des écoles ; cet état de choses provient précisément de ce qu'on apprend trop aux enfants sans rien apprendre aux parents. Bien plus, les théories libérales et pseudo-évolutionnistes interviennent encore ici pour instituer une sorte d'enseignement nationaliste indigène. De même qu'en Indo-Chine on apprend aux Annamites l'histoire de Chine, qu'on les rattache par là à l'Empire du Milieu, à Madagascar on leur apprend l'histoire de la monarchie hova, on les fait revivre constamment dans l'atmosphère des traditions et des superstitions de leurs ancêtres. Nous relevons parmi les devoirs donnés dans les écoles du gouvernement une version sur le destin des jours fastes et néfastes en Emyrne, ou cette autre dont nous nous arrêterons à citer le texte assez embarrassé :

> L'histoire de chacun des trois petits-fils d'Andriamasinavalona qui régnèrent en Imerina se confond avec celle d'Andriambelomasina, le plus célèbre d'entre eux, celui sur qui s'appuya le royaume hova. Il est probable que celui-ci espérait devenir seul roi, suivant la prédiction qui en avait été faite par son grand-père, car il s'explique clairement aux peuples en ces termes : « Zahanary[1] m'a choisi comme roi d'Avaradrano, mais l'Imerana entier, laissé par Andriamasinavalona, devra me revenir. » Toutefois, ces belles espérances ne devaient être réalisées que par Andrianampoinerina, son « petit-fils ».

Un pédagogue, commentant élogieusement les rapports d'un des principaux fonctionnaires, écrit ces mots suggestifs : « Avec l'histoire locale on fera naître chez les enfants malgaches l'amour-propre national, » et prétend étayer ce programme de considérations à la Fustel de Coulanges.

Cependant l'enseignement agricole est nul malgré les promesses des annuaires officiels. Les instituteurs nous montrent des champs nus, une charrue, quelques canaux d'irrigation ; rien de sérieux n'a été achevé. Autrefois les missions formaient d'excellents

[1] Le dieu des Malgaches.

ouvriers agricoles sur les terrains qui leur avaient été concédés : à aucun prix on n'eût dû les empêcher de poursuivre cette œuvre d'éducation lente et progressive, surtout avant qu'aucun enseignement rationnel pût être donné; pour se conformer au système général de protectionnisme officiel, on pouvait fixer une limite d'âge ou de temps scolaire et les missions eussent continué à rendre les plus grands services; les instituteurs laïques n'ont vraiment le temps ni les connaissances nécessaires pour donner en même temps l'enseignement des langues et des grammaires françaises et indigènes, de l'histoire et des sciences, l'enseignement professionnel et l'enseignement agricole. Plus on comblera les lacunes actuellement évidentes — ainsi pour l'enseignement agricole — dans les écoles de l'Etat, moins les maîtres surmenés pourront dispenser une instruction durable. A part quelques heureuses exceptions on ne forme aujourd'hui que des déclassés, recrues pour l'alcoolisme et le vol. Les missions pouvaient former autrefois des ambitieux, jamais des déclassés. Quelques visites à l'Ecole supérieure de médecine de Tananarive, dont les élèves sont presque tous d'anciens élèves des Frères, nous le firent bien voir.

On enseigne là l'usage raisonné des médicaments les plus modernes, on apprend l'art de mesurer la force du souffle humain en abouchant les malades aux appareils récepteurs, dans des chambres obscures où crépitent les étincelles d'électricité bleues, les rayons X montrent les dessins sombres de l'ossature humaine dans la pénombre des chairs. Dans des cadres pendus aux murs blancs s'exposent en photographies les phénomènes les plus caractéristiques des maladies locales, tout un musée imagé des défectuosités humaines qu'on apprend à réparer avec des finesses de bijoutier et d'horloger; des tableaux d'ethnographie comparée alignent des types de Betsiléos et de Tanalas, de Baras et d'Antandroy, de Sihanakas et de Bezanozanos. De la province, des courriers apportent des mémoires sur les maladies curieuses rédigés par d'anciens élèves de l'Ecole : lecture leur en est donnée avant qu'on ne les communique aux Facultés de médecine de France, Lyon, Bordeaux, Marseille qu'intéressent les maladies exotiques. Ainsi sont-ils délicatement maintenus par leurs professeurs en relation mentale à la fois avec leurs compatriotes dispersés dans la brousse et avec les étudiants de France. Avec un zèle remarquable, ces jeunes médecins sortiront de l'Ecole pour se répandre dans les villages de la forêt ou de la côte, fortement pénétrés de la beauté civilisatrice de leur mission : ce sont eux qui doivent apprendre à leur propre race qui, par une passivité

générale et aussi par un culte mystique trop absolu des disparus, se laisse aller à ne pas assez redouter la mort, la force et le talent d'aimer la vie : tout logiquement, quand l'indigène aimera profondément la vie, il comprendra la nécessité du travail régulier et sûr, de la case propre et bien abritée, du vêtement protecteur, des mœurs saines.

L'enseignement assimilé, l'œuvre réalisée par ces anciens élèves des Frères ne sont nullement négligeables et montrent assez péremptoirement quel profit le gouvernement eût pu savoir recueillir de l'aide des missions. N'ayant plus à prélever des sommes aussi considérables pour son service d'instruction publique, il aurait eu toute latitude pour gratifier l'assistance médicale du budget nécessaire et par là prévenir, au moins partiellement, les épidémies dévastatrices qui se sont propagées en Emyrne ou dans le Nord-Ouest par l'insuffisance des brigades sanitaires. Dans le service même, il eût pu entretenir un personnel d'inspection satisfaisant : celui qu'il solde aujourd'hui est absolument impropre à sa tâche si importante dans les pays neufs où les maîtres indigènes oublient vite l'instruction acquise cursivement, où par suite l'inspection, dont le vrai rôle est de doubler l'enseignement, exige un personnel presque aussi nombreux. Un voyageur peu suspect de faiblesse pour les congrégations, M. Aspe Fleurimont, écrivait récemment à propos de l'Afrique Occidentale[1] :

Il faut soutenir et encourager les missions parce que leurs élèves se considèrent comme les amis, les obligés, les clients des Blancs. Il faut faciliter aux missionnaires l'extension de leurs moyens d'action, parce qu'ils sont les meilleurs propagateurs de la langue française. Si l'idiome anglais de Sierra-Léone tend à disparaître à Konakry et en Guinée française, le mérite en revient principalement à l'influence progressive des Pères du Saint-Esprit, dont les meilleurs élèves entrent comme interprètes dans les comptoirs européens et deviennent parfois des traitants pour leur propre compte.

Telles étaient les conclusions de ses observations au cours de ses voyages en Guinée française, ainsi conclûmes-nous de nos études à Madagascar. C'est par son parti-pris de ne point vouloir utiliser toutes les énergies françaises, éprouvées de longue date, à son œuvre de colonisation que l'Etat échoue de la façon la plus évidente, dans la partie de cette œuvre que nos ministres et gouverneurs affirment avoir mérité leur plus vigilante attention.

Marius-Ary Leblond.

[1] *La Guinée française.*

AU GALOP DE LA VIE

MOEURS CONTEMPORAINES [1]

V

Tout était trouble et désarroi au siège social de la Compagnie des Etains du Nord, un somptueux appartement au premier étage d'un des plus beaux immeubles de l'avenue de l'Opéra. La veille, un jugement du tribunal de commerce avait prononcé la mise en faillite de la société, nommé M. Léopold Sauval juge-commissaire et M. Firmin Augeard syndic. Celui-ci, devenu le maître souverain de l'affaire, en sa qualité de représentant des créanciers, avait annoncé sa visite pour dix heures.

Assis, mornes et silencieux, devant leur table de travail, et réduits, faute d'occupation, à se tourner les pouces, les commis aux écritures attendaient, non que le syndic statuât sur leur sort, car ils savaient qu'ils allaient être congédiés, mais qu'il eût vérifié les sommes en caisse et décidé si elles permettaient de leur compter leur traitement dont, en tant que créanciers privilégiés, ils avaient le droit d'être payés avant tous les autres. Autour d'eux, les garçons de bureau, dont le sort était le même que le leur, allaient et venaient, mécontents, insolents, exécutant de mauvaise grâce les ordres qu'on leur donnait, manifestant librement leur irritation contre les administrateurs dont la gestion imprévoyante et les tripotages avaient amené la ruine de la société.

Réunis dans la salle du conseil, ces messieurs étaient encore plus émus et plus troublés que le personnel qui les accusait d'être les auteurs de la catastrophe. Il y avait là des hommes honorables, bien posés dans le monde, des épaves de la politique et du fonctionnarisme, un ancien premier président, deux anciens préfets, un sénateur, un député, un général du cadre de réserve,

[1] Voy le *Correspondant* du 10 novembre 1907. — *Published the Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved march 3 1905 by Ernest Daudet.* — Reproduction et traduction interdite en tous pays.

le jeune et brillant marquis de Mesgrigny, tous entrés dans l'entreprise, à la faveur de leur nom ou de leurs fonctions passées, pour grossir leurs revenus, et au milieu d'eux, trois hommes d'affaires et banquiers, fondateurs de la société, qui seuls l'avaient effectivement dirigée et dont leurs collègues avaient ratifié de confiance tous les actes, sans y regarder.

Les uns isolés dans un coin de la salle, les autres réunis en petits groupes, ils se taisaient pour la plupart. Ceux qui causaient entre eux parlaient à voix basse, comme dans la chambre d'un mort. Parfois, une parole plus haute se faisait entendre. C'était celle du président, M. Jérome Vernon, un quinquagénaire à figure glabre, au regard énergique, aux cheveux grisonnants, chef d'une importante maison de banque de Paris, administrateur de plusieurs sociétés industrielles ou financières. Bien qu'il pestât intérieurement de s'être compromis dans une mauvaise affaire, il portait beau, tenait tête à l'orage.

— Du courage, Messieurs, disait-il. Si le syndic vous surprend en cet état de prostration, il interprétera votre attitude comme un aveu de culpabilité. Et, grâces au ciel, si nous avons été malheureux, nous n'avons rien fait de répréhensible.

Il le disait et le répétait avec un aplomb de commande. Il ne savait que trop le contraire. Mais il savait aussi qu'il possédait plusieurs moyens de franchir heureusement les écueils contre lesquels ses collègues, plus ou moins besoigneux, étaient fatalement destinés à se briser. Dès la veille, il s'était enquis de la situation de Firmin Augeard et avait acquis la conviction qu'il s'entendrait aisément avec lui.

Comme dix heures sonnaient, un garçon de bureau annonça M. le syndic, et Firmin Augeard apparut grave, important, bouffi de vanité. Malgré ses efforts pour dissimuler, il rayonnait encore de la joie que lui avait causée la nomination qui, tout à coup, le mettait en lumière et lui promettait de beaux bénéfices.

Le président, très digne, se porta à sa rencontre, suivi des membres du conseil. Simplement, d'un ton presque familier, il lui souhaita la bienvenue.

— Vous comprenez sans peine, monsieur le syndic, que nous eussions préféré ne pas recevoir votre visite. Mais, contraints de déposer notre bilan, nous nous sommes réjouis en apprenant que la liquidation de notre société était confiée à un homme intègre, expérimenté, naturellement bienveillant, qui aura vite fait la part des circonstances dont nous sommes les victimes plus encore que de nos fautes et qui nous en tiendra compte.

Du geste et des yeux, ces Messieurs adhéraient à l'allocution de

leur président. Un seul, placé en arrière, garda un visage impassible et défiant. C'était le marquis de Mesgrigny. Il était fixé sur la prétendue bienveillance naturelle du syndic et se disait qu'à raison des circonstances antérieures survenues entre eux, il n'avait rien de bon à en attendre. Ce qu'il pensait, Firmin dont le regard rencontra le sien le devina et subitement, la physionomie des deux hommes devint menaçante.

— Je voudrais, Messieurs, justifier la confiance que vous m'accordez, dit le syndic d'un accent glacial; mais, je ne puis oublier que je suis uniquement le représentant de vos créanciers. Je dois donc avant tout m'enquérir de la situation de votre société et des causes de sa ruine. Jusque-là, je n'ai rien à vous répondre. Lorsque j'aurai pris connaissance de la comptabilité, et rendu compte aux créanciers, alors, s'ils me maintiennent et rendent définitifs les pouvoirs définitifs que j'ai reçus du tribunal, je vous convoquerai successivement pour entendre vos explications et vous faire connaître ce que j'aurai à exiger de vous.

La netteté de ce langage éteignit les espérances qu'avait éveillées l'habileté de celui du président. Sur les visages, se marquèrent plus vivement l'accablement et la crainte. M. Jérôme Vernon lui-même, en dépit de son sang-froid, parut décontenancé. Il se remit cependant et dit presque obséquieux :

— Je me tiens à votre disposition pour l'examen des livres, Monsieur le Syndic.

— Je n'ai pas besoin de vous ni de personne, si ce n'est le directeur de la comptabilité, répliqua sèchement Firmin. Je désire rester seul avec lui. Vous pouvez vous retirer, Messieurs.

Il parlait comme leur maître et il l'était, en effet, maître de leur honneur, de leur fortune, libre de les sauver ou de les perdre. Il fallait donc lui obéir. Les membres du conseil défilèrent devant lui, humbles, une sollicitation dans les yeux. Seul, le jeune Mesgrigny passa tête haute, salua rapidement de la main qui tenait son chapeau. Vernon venait le dernier. Au moment de sortir, il s'approcha de l'homme terrible et comme en confidence, il murmura :

— Il serait cependant bien nécessaire que nous nous entendissions, vous et moi.

— Plus tard, plus tard, Monsieur le Président, s'écria Firmin avec impatience.

Vernon se le tint pour dit. Mais une colère s'allumait en lui.

« Ah! nous jouons à l'austère, à l'incorruptible, à celui qui ne veut pas comprendre, pensait-il en s'éloignant. J'en ai cependant réduit d'autres à merci, qui te valaient bien, mon bonhomme. »

Resté seul, Firmin s'installa dans le fauteuil présidentiel, au milieu de la large table du conseil, couverte d'un tapis en drap bleu, où des buvards, portant le nom des administrateurs, inscrit en lettres d'or, marquaient la place de chacun. Le bouton d'une sonnerie électrique était à portée de sa main; il le pressa et un garçon de bureau étant accouru à son appel :

— Le directeur de la comptabilité et le caissier, ordonna-t-il.

— C'est M. Philibert qui tient les deux emplois, observa respectueusement le garçon.

— Eh bien! priez M. Philibert de venir me parler.

S'attendant à être appelé, l'employé guettait à la porte. C'était un petit vieux à lunettes, frêle et sec, dont le visage sillonné de rides trahissait le grand âge. Il entra si visiblement intimidé que le syndic crut devoir le rassurer.

— J'ai besoin de vos services, Monsieur Philibert, et j'ai le droit d'y compter, lui dit-il avec cordialité.

— Ils vous sont tout acquis, Monsieur le Syndic, balbutia le petit vieux.

— Eh bien, asseyez-vous et causons. Combien vous reste-t-il en caisse?

— Vingt-six mille francs en chiffres ronds, Monsieur.

— Est-ce assez pour payer ce qui est dû au personnel?

— C'est beaucoup plus qu'il ne faut. Il n'est dû aux employés que le mois courant.

— Avez-vous lieu de compter sur de prochaines rentrées d'argent?

— Non, Monsieur. Depuis huit jours, par ordre du président, j'ai encaissé tout ce qui pouvait l'être. Il y a encore de nombreux débiteurs. Mais ils sont insolvables.

— C'est chose à regarder de près, déclara Firmin. Vous me dresserez la liste de ces prétendus insolvables. Nous avons des moyens pour les obliger à s'exécuter. Autre chose à présent. Y a-t-il des ouvriers sur les mines?

— Sauf deux gardiens, tout le monde a été congédié.

— Ces deux gardiens seront maintenus. Quant au reste du personnel, vous le congédierez aujourd'hui même en payant à chacun le mois courant et un mois en plus. Je ne parle pas pour vous, Monsieur Philibert. Votre collaboration m'est indispensable et je vous prie de me l'accorder.

— Je suis à vos ordres, Monsieur.

— Un mot encore. Cet appartement est sans doute loué à bail?

— Le bail n'expire que dans dix-huit mois. Mais, on a le droit de sous-louer.

— Dès demain, on mettra l'écriteau. Il importe avant tout de réduire les frais généraux.

Tout en jetant au vieux caissier, d'un ton bref, ces ordres commandés par la prudence, le syndic prenait des notes au crayon, destinées à lui rappeler ultérieurement les décisions qu'il dictait à la hâte.

— Maintenant, apportez-moi le grand livre et le livre de caisse, reprit-il. J'ai le temps d'y regarder avant d'aller déjeuner.

Philibert s'empressait d'obéir et Firmin Augeard, avec la sûreté que lui donnait une vieille habitude professionnelle, ouvrant les registres aux bons endroits, se livrait à un premier et sommaire examen de la comptabilité, pour fixer son opinion sur l'étendue du désastre. Du bout des doigts, il tournait les pages où s'alignaient de longues colonnes de chiffres. En présence d'un actif réduit à rien, se dressait un passif considérable. Sans parler de l'argent versé par les actionnaires, qu'ils ne reverraient jamais, la Société était chargée de dettes : obligations émises au cours de son existence, emprunts contractés sur dépôts d'actions souscrites sous des noms supposés, mémoires des constructeurs des bâtiments et du matériel d'exploitation.

Et ce qui résultait pour le syndic de cette étude rapide, c'est que les bénéfices constatés dans les rapports annuels du Conseil d'administration, n'avaient été réalisés que sur le papier, grâce à des jeux d'écriture, à des dissimulations de dépenses et que ces déclarations mensongères punies sévèrement par les lois quand elles sont suivies de distribution de dividendes, s'étaient ordinairement inspirées du désir de provoquer à la Bourse une hausse des actions dont plusieurs administrateurs avaient profité. Quant aux mines d'étain, situées dans le Nord, gage des obligataires, outre qu'elles menaçaient maintenant d'être bientôt épuisées, leurs rendements annuels, grossis à dessein pour tromper les actionnaires, prouvaient avec évidence que les rapports des ingénieurs en avaient exagéré la valeur.

La situation résultant de tant de fautes involontaires ou voulues, engageait la responsabilité des administrateurs plus gravement encore que le syndic ne l'avait d'abord supposé. La fraude éclatait dans les écritures du grand livre; elle ne laissait aucune place à des explications démonstratives de la bonne foi de ces malheureux. Etaient-ils tous effectivement responsables au même degré? Tous avaient-ils été mis au courant de la réalité des choses? On devait croire le contraire et admettre que ces mensonges, ces falsifications, ces tromperies avaient été l'œuvre du président et de deux ou trois de ses collègues, qui s'étaient faits ses complices

en l'aidant à dissimuler la vérité aux autres membres du conseil.

— Nous aurons bien du mal à épargner la correctionnelle à ces messieurs, observa Firmin Augeard.

— Je les ai avertis, soupira Philibert. Mais, ils n'ont pas voulu m'entendre.

— Lesquels d'entre eux avez-vous avertis?

— Le président, d'abord, qui menait, dirigeait, ordonnait. Mais, il m'objectait qu'il fallait, à tout prix et par tous les moyens, faire vivre la société jusqu'au moment où la mine ayant atteint son plein rendement, on pourrait acquitter toutes les dettes, effacer les traces des irrégularités.

— Alors, il croyait à la richesse des gisements?

— Il y croyait, et m'est avis qu'il avait raison d'y croire. Quoi qu'on en ait dit, ces mines sont riches; le métal y est abondant. Seulement, on les a attaquées par le côté le moins productif; on les a mal exploitées, faute d'argent.

— Comment, faute d'argent! s'écria Firmin. Faute d'argent, alors qu'on avait un capital-actions de dix millions entièrement versé et qu'on a émis pour deux millions d'obligations? Et comme Philibert ne répondait pas, il poursuivit : — En tous cas, il est bien étonnant que M. Vernon, s'il était convaincu de l'abondance du minerai, et disposant des puissants moyens d'action qu'on lui connaît, ait laissé la société tomber en déconfiture. Au prix d'un sacrifice personnel, il pouvait la sauver. En la sauvant, il s'assurait dans l'avenir de gros profits.

— Il eût été obligé d'en abandonner la plus grosse part aux actionnaires, dit le comptable.

— Et il a pensé que le plus sûr moyen de se les assurer à lui seul, c'était de laisser déclarer la faillite et de racheter ensuite en sous main les mines à vil prix. Si tel a été son calcul, il s'apercevra bientôt qu'il s'est trompé.

M. Philibert opina d'un geste affirmatif que ce serait justice de déjouer le calcul du banquier. Quant à Firmin, il songeait dès ce moment, aux moyens d'en tirer profit pour lui-même et, vaguement, il commença à soupçonner le motif pour lequel, tout à l'heure, Jérôme Vernon semblait si pressé d'avoir avec lui un entretien particulier.

« Cet homme est très fort, pensait le syndic; il faudra jouer serré pour l'obliger à montrer ses cartes. » Puis, comme s'il voulait éviter de laisser lire dans son jeu, il reprit : — Est-il, à votre connaissance, cher Monsieur Philibert, que d'autres administrateurs, à supposer que ces machinations aient existé, s'y soient associés?

— Je n'ai rien vu d'assez positif pour pouvoir affirmer, déclara

Philibert dont l'attitude révélait la crainte d'en avoir peut-être trop dit.

— Pas même de la part de M. de Mesgrigny?

— Oh! M. de Mesgrigny n'était que la cinquième roue à un carrosse. Il votait ordinairement sans examiner les propositions de M. le président. S'il faisait mine de les discuter, on lui fermait la bouche en lui consentant une avance; il avait de grands besoins d'argent.

— Avance sur quoi?

— Sur ses jetons de présence, sur sa part dans les bénéfices futurs.

— Et il a beaucoup reçu sous cette forme?

— Ce qu'il a reçu est inscrit au livre de caisse, comme ce qui a été compté, dans les mêmes conditions, à plusieurs de ces messieurs.

Le livre de caisse était ouvert en ce moment sous les yeux du syndic. Il y trouvait la confirmation des dires de Philibert.

— Avances anti-statutaires, grondait-il, le doigt sur les chiffres inscrits à côté du nom de certains administrateurs. C'était le pillage, déclara-t-il en forme de conclusion; mais il faudra bien qu'on rende gorge. Il se levait, revenant pour les résumer aux ordres qu'il avait antérieurement donnés.

— Et les livres, Monsieur, la correspondance, les papiers?

— Vous les enverrez chez moi, où, désormais, vous aurez votre bureau, ordonna Firmin. Ah! un mot encore. Vous verserez à mon compte au Crédit Lyonnais votre reliquat de caisse. Je vous en donnerai décharge contre le reçu.

Le même jour, il vit, au Palais de Justice, Léopold Sauval auquel il devait rendre compte de ce qu'il avait fait dans l'intérêt des créanciers et comptait faire encore.

— Triste, triste affaire, Monsieur le juge-commissaire, lui dit-il. Actif nul, passif écrasant, vices de forme à l'origine de la Société, gaspillage du capital, simulation de bénéfices, dividendes fictifs, toute la lyre en un mot, et beaucoup plus qu'il n'en faut pour justifier l'application des lois pénales.

— Ne nous hâtons pas d'en venir à ces extrémités, fit Léopold, et si ces malheureux paient, tâchons de leur épargner la honte; ce sera bien assez de la ruine.

— Mon intention n'est pas de les livrer à la police correctionnelle, reprit Firmin. Mais, encore, faudra-t-il qu'ils restituent ce qu'ils ont pris et je crains qu'ils ne soient, pour la plupart, insolvables. Et alors comment les soustraire à la justice?

— Il sera toujours temps d'y recourir, Monsieur le Syndic.

Pour commencer, ne vous attachez qu'à obtenir paiement et justes indemnités.

Firmin s'inclina; il feignait d'entrer dans les vues du juge-commissaire et de fait, pourvu que la faillite lui rapportât gros, il ne tenait pas à appeler les rigueurs de la loi sur ceux qui avaient rendu la catastrophe inévitable. Il en était un, cependant, qu'il était résolu à ne pas ménager. Il avait toujours sur le cœur le mépris de Mme de Mesgrigny et de son mari et l'occasion d'en tirer vengeance lui arrivait trop belle, trop tentante pour qu'il renonçât à en profiter.

La semaine suivante, les créanciers de la Compagnie des Etains du Nord, réunis au tribunal de commerce sous la présidence du juge-commissaire, entendirent le rapport du syndic et lui confirmèrent, à titre définitif, les pouvoirs qu'il n'avait exercés jusque-là qu'à titre provisoire. Cette décision investissait Firmin, en fait et en droit, d'une autorité en quelque sorte sans limites. Aux termes de la législation, en matière de faillite, les droits du syndic, accrus encore dans la pratique par la tolérance accordée à l'usage qui en est fait, sont véritablement des droits souverains.

A ce moment, la Compagnie des Etains du Nord avait vécu. Il n'en restait que des épaves dont il appartenait au syndic de tirer le meilleur parti au profit des créanciers, mais dont Firmin songeait surtout à s'enrichir, fût-ce à leur détriment. Si la pauvre Honorine avait pu soupçonner les espérances indélicates auxquelles s'abandonnait son mari, elle se serait amèrement repentie d'avoir plaidé en sa faveur auprès du P. Sauval et de son neveu. Mais, il ne l'entretenait jamais de ses affaires; elle avait perdu l'habitude de l'interroger. Alléguant ses occupations, il sortait dès le matin, ne rentrait qu'à des heures tardives et les relations des époux se bornaient à de rares paroles, échangées en hâte.

VI

Léopold n'avait pas revu Honorine. Un court billet, seulement, lui était parvenu, au lendemain de la nomination de Firmin comme syndic de la faillite des Etains du Nord. Il disait que Mme Augeard n'oublierait jamais l'accueil qu'elle avait reçu de M. Sauval. Si elle n'allait pas en personne lui en porter l'assurance, c'est qu'elle redoutait d'être indiscrète; elle le savait si chargé d'occupations. Mais, elle le suppliait de ne jamais douter de son dévouement, encore qu'elle ne sût que trop combien elle était impuissante à lui en donner des preuves.

Ces protestations, malgré leur forme volontairement réservée

déférente, avaient ravi Léopold. L'idée ne lui était pas venue n suspecter la sincérité. Il gardait de cette jeune femme un charmant souvenir. Séduit par sa grâce, par son intelligence, r sa timidité même, il se rappelait avec une douceur attendrie 'elle avait pleuré devant lui et que le jugeant digne de ses confinces, elle l'avait laissé pénétrer dans les misères de sa triste vie. y songeait encore plusieurs jours après avoir reçu Honorine. en était plus que jamais hanté ce jour-là, où, revenant du trinal de commerce vers le milieu de l'après-midi, il avait fait un ochet par le jardin du Luxembourg, afin de respirer, avant de ntrer chez lui, un air plus pur que celui de la salle d'audience. urquoi subissait-il cette obsession qui ramenait sans cesse vant ses yeux l'image de la jeune femme? Etait-ce parce que ut à l'heure, au palais du tribunal, il avait rencontré le mari causé avec lui? Oui, peut-être.

Peut-être aussi, pour se justifier envers lui-même, de ne pas décider à demander la main de Mlle Mahurel, se plaisait-il à mparer cette grande fille, dépourvue de charme, à la fine et licate silhouette de Mme Augeard. Et dans son esprit renaissait ujours la même question : pourquoi Mme Augeard n'était-elle s à la place de Mlle Mahurel? Pourquoi n'était-elle pas libre? urquoi était-elle liée indissolublement à un triste sire, si fort -dessous d'elle par l'intelligence et par le cœur. Telles les flexions qui poursuivaient Léopold pendant sa promenade. Elles issaient, malgré lui, en marge du petit billet, dont, à tout instnt, il se répétait les termes fixés dans sa mémoire.

Il eût été bien autrement ému s'il avait su combien tremblait, le lui écrivant, la main qui en avait tracé les lignes; quel souenir réparateur sa bonté laissait dans l'âme d'Honorine; quel yon de lumière réconfortante sa sympathie, devinée par celle i en était l'objet, faisait briller sur cette vie douloureuse. Mais la, il ne pouvait le savoir et ne le savait pas. Et cependant, andissait en lui, de plus en plus, le désir de se rapprocher de me Augeard, de la revoir à loisir.

Il l'eût pu, s'il l'eût voulu, ou plutôt s'il eût osé. Une visite de urtoisie est permise à un galant homme. Mais, où cela le mèneit-il? Honorine était mariée. Le plus sage était de ne plus arrêter pensée sur l'image tentatrice. Malheureusement l'oubli ne se mmande pas, et tout ce que nous pouvons faire, c'est de fuir s occasions de penser trop souvent à ce qu'il est sage d'oublier.

« Je ne la reverrai pas et bientôt son souvenir s'effacera, se sait en toute sincérité Léopold. »

Comme après se l'être dit, il hâtait le pas, il aperçut Mme Au-

geard à vingt pas devant lui, assise sur une chaise, au pied d'
arbre, un livre ouvert sur ses genoux. Elle avait interrompu
lecture pour suivre des yeux les ébats d'une troupe d'enfants
jouaient autour d'elle, sous la surveillance des mères, des nou
rices et des bonnes. Un sourire, provoqué par ce bruyant spe
tacle, errait sur ses lèvres sans égayer, cependant, sa figure gra
et douce, dont Léopold, mis au courant de ses peines, interprét
l'expression mélancolique comme une preuve du douloureux ét
de son âme. Rien en elle n'était préparé pour attirer l'attention
la simplicité de sa mise, et plus encore la place qu'elle ava
choisie dans le jardin, attestaient le désir de ne pas se fai
remarquer. Elle était venue là pour jouir des derniers beaux jour

Lorsqu'à l'improviste, il s'inclina devant elle, il y eut comme u
peu d'effroi dans la surprise qui se peignit sur ses traits. Elle n
put que balbutier :

— Vous! Vous! Monsieur.

Mais, bien vite, elle se ressaisit, et à la surprise succéda l
contentement très sincère et très pur, qu'elle éprouvait en trouvan
l'occasion d'exprimer, de vive voix, sa gratitude qu'un billet céré-
monieux n'avait pas suffisamment traduite.

— C'est le hasard qui vous a mise sur mon chemin, Madame, dit Léopold. Je passais, je vous ai vue et j'ai voulu vous saluer.

— Je vous en remercie, Monsieur, et je le bénis, ce hasard qui nous rapproche. Je ne cesse de m'accuser de n'être pas allée vous porter mes remerciements pour le grand service que vous m'avez rendu.

— Oh! je vous en supplie, Madame, n'en parlez plus. Je suis payé par la satisfaction que j'aie eue à vous obliger. Du reste, je vous devais, moi aussi, une visite.

— Et bien, vous pouvez me la faire ici.

Très simplement, de la manière la plus naturelle, Honorine poussait, comme pour la lui offrir, la chaise où s'appuyaient ses pieds. Il refusa de la prendre, en avisa une autre à portée de sa main, l'attira à lui et s'assit.

De se trouver ainsi réunis à l'improviste, ils ressentirent d'abord un peu d'embarras. Quoique chacun d'eux eût, depuis quelques jours, beaucoup pensé à l'autre, ils se connaissaient encore trop peu pour trouver aisément un sujet d'entretien en dehors des circonstances qui avaient déterminé la démarche d'Honorine. C'est en y faisant allusion que Léopold mit un terme à cet embarras passager.

— Eh bien, Madame, votre mari est-il satisfait de sa nomination? A-t-il compris qu'il vous la doit? Vous en sait-il gré?

— J'ai lieu de croire qu'il en est satisfait, répondit-elle. Mais je ne peux rien dire de plus. Il est vrai que nous causons rarement ensemble. C'est à peine si je le vois. Pourtant depuis que Fermin est plus occupé, il est de meilleure humeur. Durant les courts instants où nous sommes réunis, je n'entends plus de récriminations. Mais, laissons cela, Monsieur. Il m'est pénible d'en parler, et c'est sans intérêt pour vous.

— Sans intérêt pour moi! s'écria Léopold. Il faudrait n'avoir pas de cœur pour ne pas compatir à un malheur immérité. Vous avez droit à une existence plus heureuse.

— Je suis résignée à celle que Dieu m'a faite.

Ce fut dit avec conviction et d'un si ferme accent que Léopold conçut pour cette jeune femme, dont les épreuves n'avaient pu paralyser le courage, plus de respect encore qu'elle ne lui en avait inspiré déjà.

— Il vous a privilégiée, en effet, fit-il, oui, grandement privilégiée, en rendant aussi vive votre foi en lui.

— La vôtre n'est-elle pas vive et ardente comme la mienne?

— Je n'oserais l'affirmer, avoua Léopold. Mes parents m'ont appris à croire, à prier. Je crois et je prie, mais plus peut-être par tradition, par habitude que par conviction. Au contact des hommes et dans une existence comme celle que je mène, les croyances s'émoussent; on en laisse plus ou moins un peu aux buissons des chemins. Et puis, ma destinée se déroule, douce et facile; du moins, jusqu'ici, elle a été telle : je n'ai pas souffert, et la vivacité de la foi ne peut se mesurer qu'aux épreuves. Pour en comprendre le prix, il faut avoir été malheureux.

— Oui, peut-être. Néanmoins, c'est lorsqu'on est heureux qu'il convient de s'attacher à la conserver, à l'entretenir, à la fortifier, de peur que si nous l'avons laissée mourir en nous parce que nous n'en sentions pas la nécessité, elle ne nous soit refusée quand nous en aurons besoin.

— Alors, vous trouvez dans la vôtre des consolations efficaces?

— Elle est mon unique refuge, déclara Honorine.

En ce moment, elle parut à Léopold planer sur toute la misère humaine, les ailes ouvertes et, en montant toujours plus haut, dépouiller son enveloppe mortelle, se spiritualiser en quelque sorte. L'admiration qu'il avait conçue pour elle s'ennoblissait, tant elle devenait pure de tout alliage, délivrée des pensées que suggère la beauté matérielle. Il était sous le charme, moins captivé toutefois par les attraits périssables de la rare créature qui l'exerçait sur lui que par ce qu'elle lui révélait de vertus, de convictions religieuses, de sentiments élevés, de beauté morale. Aussi, ce fut

sans calcul, sans arrière-pensée, qu'après un court silence, il repr

— Je voudrais vous voir quelquefois, Madame; je voudr devenir de vos amis. Ce serait tout profit pour moi.

Honorine ne s'attendait pas à l'expression de ce désir. L'éto nement se peignit sur ses traits; puis, ils s'éclairèrent d'i sourire :

— Vous seriez bientôt déçu si je vous prenais au mot. Je suis qu'une pauvre femme dépourvue d'esprit, sans habitude d monde et vouée à l'obscurité. A l'user, vous ne tarderiez pas vous convaincre que votre bienveillance et peut-être aussi un pe de compassion ont exagéré mes humbles mérites.

— Ne vous calomniez pas, continua Léopold. L'autre jour, e vous voyant pour la première fois, je vous avais jugée telle qu vous venez de vous révéler. Je suis sûr de ne pas me tromper e j'attache le plus grand prix à votre amitié.

Il parlait avec feu, sans se départir de son attitude respectueuse Dans ses yeux, Honorine pouvait lire sa sincérité. Mais, plu elle en était persuadée et plus elle s'efforçait de se faire u masque de doute et de défiance pour dissimuler la joie mêlée d crainte que versaient dans son cœur les protestations de Léopold Quel secours bienfaisant et réparateur lui apporterait l'amitié qu s'offrait si spontanément à elle! Que de douces heures elle lu devrait! Ce furent là le premier mouvement, le premier cri de son âme depuis si longtemps privée d'affection. Mais, la sagesse et la prudence glacèrent ce subit enthousiasme.

Si jeunes tous les deux, n'était-il pas à redouter que la liaison qu'il voulait former se dénaturât promptement, se transformât? Elle avait vingt-six ans, lui trente à peine. Ne se faisait-il pas illusion en parlant d'amitié? Que deviendrait-elle, si, quelque jour, elle découvrait qu'elle était aimée? Et à quelles douleurs nouvelles ne serait-elle pas condamnée si elle même!... Elle n'alla pas plus loin. Sa pensée ne s'attarda même pas aux conséquences d'une adhésion trop facilement donnée au pacte qu'on lui proposait. Quant à la possibilité d'une chute, elle était trop sûre de sa volonté pour la craindre et l'envisager. Mais, elle ne connaissait pas assez Léopold pour répondre de lui. Il fallait donc dissiper le beau rêve évoqué par Léopold et pour n'avoir pas à fuir, un jour, au prix peut-être de cruelles souffrances, un péril certain, ne pas le laisser se créer.

C'est le propre des âmes rigoureusement asservies au devoir, de ne pas se complaire aux rêveries inutiles et dangereuses et d'exécuter sans délai les résolutions qu'il commande. En cette minute, Honorine se retrouvait tout entière avec son énergie

accoutumée, son esprit de décision pour se dérober à la sollicitude dont elle venait de recueillir le témoignage tentateur. Non, elle ne se prêterait pas à un commerce amical, inoffensif en apparence, mais, en apparence seulement. C'est cette résolution qu'il fallait communiquer à ce jeune homme, sans oublier cependant qu'il s'était montré compatissant et serviable et qu'il convenait de ne pas le blesser par des paroles trop significatives, par un refus trop net, qui peut-être lui donnerait à penser qu'on avait peur de lui.

— Vous attachez, dites-vous, Monsieur, le plus grand prix à mon amitié, fit-elle, après avoir réfléchi durant quelques minutes. Vous me flattez, certes, en y faisant appel et je suis fière de vous avoir inspiré le désir de la posséder. Mais, je vous le répète, elle ne vous vaudrait que désillusion. Et puis, avez-vous réfléchi qu'elle serait sans lendemain?

— Sans lendemain! Pourquoi? Doutez-vous de ma constance?

— Je n'en doute pas. Mais quelque forte et durable qu'elle soit, pourrait-elle résister aux événements qui, tôt ou tard, se produiront dans votre vie? Vous vous marierez, et bientôt sans doute. Une fois marié, vous appartiendrez-vous? Votre femme tolérerait-elle que vous conserviez une amie? Ainsi, notre amitié prendrait fin et nous souffririons tous deux de son dénouement. Soyez sincère. N'êtes-vous pas convaincu que j'ai raison?

— Oui, en principe, mais pas en fait. Je suis résolu à ne pas me marier quant à présent.

— Quant à présent, mais plus tard?

— Ni plus tard, ni maintenant, à moins de rencontrer mon idéal. Je l'ai vainement cherché jusqu'ici. Ma mère se flattait de l'avoir trouvé : une fille riche et vertueuse, mais dépourvue d'agréments. Je lui ai fait comprendre que cette personne ne me convenait pas. Elle n'en a pas moins persisté à vouloir me l'imposer et me voilà contraint maintenant de donner à mon refus un caractère définitif. Jusqu'à ce jour, j'avais hésité; mais je n'hésite plus. Vous voyez donc que l'amitié qu'il me serait si doux de voir se former entre vous et moi a le temps de fleurir, de porter ses fruits, avant que vous n'ayez à craindre qu'elle ne se flétrisse.

— Mais pour quel motif n'épousez-vous pas la jeune fille que votre mère vous a choisie? Mme Sauval doit être très affectée de votre résistance à ses conseils.

— Elle l'est, en effet, confessa Léopold. Elle ne peut pourtant exiger que je me marie avec une personne que je ne peux aimer, que je n'aime pas.

— Cette personne est donc bien laide?

— Non, pas précisément. Il est force gens à qui ses deux millions de dot la feraient paraître merveilleusement belle. Mais, elle ne m'a jamais plu, et maintenant que je vous connais, je lui reproche de ne pas vous ressembler.

Cette fois, c'était l'aveu, l'aveu formel, quoique indirect, échappé à l'ardeur de Léopold presque malgré lui. Honorine ne lui en voulut pas, car elle devinait qu'il n'avait pas été maître de sa parole. Mais, elle tirait cette conclusion, qu'en se prêtant à de tels entretiens, elle rendrait inévitable le retour et par conséquent le danger de certaines paroles.

Elle se leva pour partir et tendit la main à Léopold sans revenir sur les propos qu'ils venaient d'échanger, comme si elle eût voulu n'y voir qu'un simple témoignage de courtoisie. Mais, debout devant elle, tête nue, il la retenait par une question humblement formulée :

— Alors, vous me refusez ce que je vous demande ?

Elle fut très émue de cette insistance; elle se sentait enveloppée de la sollicitude et du respect de ce jeune homme, encore qu'elle le trouvât bien hardi de vouloir forcer l a portede son cœur. Toujours soucieuse de ne pas l'offenser, elle répondit :

— L'amitié ne s'improvise pas. Laissons le temps faire son œuvre, préparer le terrain où, comme vous le disiez, l'amitié pourra fleurir.

— Mais encore, faudrait-il se revoir. Quand vous reverrai-je?

— Je reste chez moi le jeudi, dit-elle pour lui donner une satisfaction.

Il n'osa la presser davantage et l'ayant saluée, la laissa s'éloigner, la suivant des yeux jusqu'au moment où elle disparut sous les ombrages du jardin. Il rentra ensuite à la librairie où ses occupations professionnelles allaient le ressaisir. Mais elles ne pourraient dissiper l'exquise impression qu'il emportait de son entretien avec Mme Augeard. Elle venait de se révéler à lui comme le type idéal de la femme à qui il aurait voulu pouvoir associer et consacrer sa vie.

L'heure du dîner le remit en présence de sa mère. Depuis leur récente explication au sujet de Mlle Mahurel, Mme Sauval avait évité de prononcer devant son fils le nom de l'héritière. Mais, elle n'avait pas renoncé à renouveler sa tentative et, dominée par son désir, elle s'était promis, dès le matin, de la renouveler ce jour-là. Jamais moment ne fut plus mal choisi.

Devinant, dès ses premières paroles, où elle voulait en venir, Léopold ne la laissa pas continuer.

— Il était convenu, chère mère, que vous n'aborderiez plus ce sujet, dit-il. En y revenant, vous m'obligez à vous dire que

je n'épouserai pas Mlle Mahurel. Inutile d'insister. D'ailleurs, je vous le répète, je ne me sens pas mûr pour le mariage. Je suis très heureux dans les conditions où je vis; je n'éprouve pas le besoin de changer d'existence.

Mme Sauval fut médusée par la netteté de cette déclaration.

— Mais, que s'est-il passé? Qu'est-il arrivé? gémit-elle. Jusqu'ici, tu ne m'avais pas laissé prévoir un refus si formel. J'espérais que tu te ferais une raison.

Ce qui s'était passé, pouvait-il le confesser à sa mère? Pouvait-il lui avouer que sa rencontre avec Mme Augeard venait de détruire définitivement les chances dont Mlle Mahurel avait pu se flatter jusque-là? Soit qu'il n'en eût pas conscience, soit qu'il reculât devant l'aveu de sa métamorphose, sa mère n'en soupçonna pas le vrai motif. Elle n'en fut pas moins livrée à une inquiétude affreuse. A quoi son fils devait-il ce bonheur auquel il ne voulait pas renoncer? Quelle était cette existence qu'il se refusait à échanger contre une autre fondée sur les assises solides et durables que constituent une belle fortune patrimoniale, honnêtement acquise et un faisceau de vertus cachées?

— Tu m'affliges beaucoup, mon enfant. J'avais espéré ne pas mourir sans te voir te créer une famille, à l'exemple de tes parents.

Emu par ce cri de détresse, il attira sa mère dans ses bras et très câlin, très tendre, il s'efforçait de dissiper ses alarmes.

— Vous vivrez assez, ma chérie, pour me voir un foyer. Je souhaite, moi aussi, de m'en créer un. Mais, pour que j'y sois heureux, il faut que j'aime et puisse aimer toujours la compagne qui y vivra avec moi. Je n'aime pas Mlle Mahurel.

Mme Sauval garda le silence. Ces belles protestations ne la rassuraient pas. Mais, elle renonçait à prêcher plus longtemps, puisqu'il lui était démontré qu'elle prêchait dans le désert. Seulement, le lendemain matin, dès sept heures, elle courait à la maison des Ambrosiens, pressée de revoir son beau-frère, de lui parler de Léopold.

Il venait de dire sa messe lorsqu'on lui annonça la chère visiteuse. En entrant au parloir, il la salua de ces mots.

— Vous me prévenez, ma chère sœur; j'allais chez vous pour vous annoncer qu'à la fin de la semaine, j'irai me réinstaller sous votre toit. On nous a sommés de déguerpir et je n'ai d'autre asile que celui que vous voulez bien m'accorder.

— Vous y serez le bienvenu, mon frère, répondit Mme Sauval. Votre chambre est restée telle que vous l'avez laissée. D'ailleurs, votre présence sera profitable à votre neveu. Il a bien besoin de vos conseils.

Sans reprendre haleine, elle ouvrait son cœur au saint homme, lui confiait son chagrin, les inquiétudes que lui causait son fils. Mais, elle fut déçue par l'accueil fait à ses confidences. Au lieu de l'approuver, de la plaindre, le P. Sauval la morigénait :

— Eh! ma chère sœur, que de promptitude à vous alarmer. Si Léopold n'épouse pas Mlle Mahurel, il épousera une autre femme qui lui plaira davantage et qu'il aura choisie lui-même. Après tout, c'est son droit de vouloir la choisir. Quels ne seraient pas vos regrets s'il était malheureux avec celle que vous voulez lui imposer?

Cette réponse consterna Mme Sauval. Le secours qu'elle avait espéré lui manquait. Son beau-frère qu'elle avait voulu intéresser à son entreprise se dérobait, passait à l'ennemi, parlait comme Léopold et comme lui trouvait bon que Mlle Mahurel ne devînt pas Mme Sauval. C'était à douter de la sagesse humaine et la pauvre femme, rentrée à Paris depuis quelques jours à peine, commençait à penser que c'eût été plus sage à elle de prolonger son séjour à la campagne.

VII

Lorsqu'une douzaine d'années avant les événements que nous racontons, Louis-Gabriel-Melchior Ballore marquis de Mesgrigny, quitta le régiment de dragons, où il était resté cinq ans au titre d'engagé volontaire, il y laissait la réputation, comme on dit dans le monde du sport, d'un homme de cheval, incomparable, mais, celle aussi d'un garçon qui ne ferait jamais rien. Entré au service en sortant du collège, après avoir expié, par trois échecs successifs aux examens du baccalauréat, son peu de goût pour l'étude, il n'avait obtenu qu'à la longue ses galons de maréchal des logis, et encore, ne les devait-il qu'à ses qualités de cavalier, sans lesquelles sa gentillesse, sa mine avenante, son heureux caractère, sa belle prestance, le nom qu'il portait, la bienveillance de ses chefs n'auraient pas suffi pour en faire un sous-officier.

Arrivé là, il eût pu, avec un peu de volonté et d'application, se faire admettre à l'Ecole de Saumur d'où il serait sorti sous-lieutenant. Mais, l'application et la volonté lui faisaient défaut; les livres lui inspiraient une sainte horreur. Il comprit de lui-même son inaptitude à tenter un suprême effort. La durée de son engagement ayant pris fin, il quitta le régiment, incité en outre à cette résolution par les avantages matériels que lui assurait sa rentrée dans la vie civile. La mort de ses parents, survenue pendant qu'il accomplissait son service, venait, en effet, de le rendre maître de leur héritage qui était considérable.

Riche, charmant, de haute naissance, incapable d'une mauvaise action volontaire, n'ayant contre lui que son ignorance des choses intellectuelles, qui n'excluait pas, d'ailleurs, certains dons d'esprit, propres à la dissimuler, il n'eut aucune peine à retrouver dans le monde aristocratique les sympathies qu'y avaient conquises le brillant gentilhomme et la noble femme dont il était le fils. Les salons où la mémoire de sa mère était vénérée, les cercles dont son père avait été membre s'ouvrirent devant lui; il eut une écurie de courses et, quelques mois après avoir quitté le régiment, il occupait dans la société mondaine une situation que la plupart de ses pareils considéraient comme très enviable. Le culte et la pratique d'un snobisme poussé à l'excès constituaient, dès ce moment, la principale affaire de sa vie et, à l'en croire, rien ne manquait à son bonheur, tant il est vrai qu'il y a et qu'il y aura toujours des êtres légers, futiles, pour qui ne comptent pas les problèmes sociaux et qui ne demeurent fidèles au devoir qu'à la condition qu'il n'exige pas des renoncements et des sacrifices.

Néanmoins, sa conduite trahissait une si grande inconscience et son inconscience une si parfaite bonne foi que même des hommes graves, qui avaient été les amis de son père, lui étaient indulgents en faveur de sa jeunesse et des multiples tentations que la fortune mettait à sa portée.

— Il jette sa gourme, alléguaient-ils. Mais, ces choses-là n'ont qu'un temps, et sa soif de plaisirs une fois assouvie, le brave homme qu'il y a en lui, se substituera au viveur et saura faire honneur au nom qu'il porte.

C'était ausst l'avis de mères de famille, pourvues de filles à marier. Elles estimaient qu'il serait, l'heure venue, un excellent mari. Ces raisonnements témoignaient de beaucoup d'illusions; il était visible pour les observateurs exercés que le jeune gentilhomme marchait à la ruine. Il avait mis, dès le début, son existence sur le plus grand pied. Dix domestiques vivaient autour de lui dans l'hôtel patrimonial de la rue Barbet-de-Jouy et le château de Mesgrigny, situé dans l'Oise, prêtait aussi aux prodigalités. Les réceptions s'y succédaient. On disait des chasses où Melchior appelait des séries d'invités, qu'elles étaient royales. Les remises, à Paris comme à la campagne, regorgeaient de véhicules; les chevaux y comptaient en proportion et les chauffeurs de même, car Melchior cultivait la traction mécanique avec autant de passion que la traction animale. D'autre part, l'écurie de courses coûtait beaucoup plus qu'elle ne rapportait et au moins tout autant que le yacht, avec vingt-cinq hommes d'équipage, qui restait constamment sous pression dans le port du Havre, prêt à

partir pour des croisières que Mesgrigny offrait à ses amis.

Quels revenus pourraient suffire à de telles folies? Au bout de deux ans de cette existence, la fortune de Melchior fut à moitié dévorée et le pire était qu'il ne s'en doutait pas, ne regardant jamais aux comptes qu'on lui présentait. Une circonstance fortuite, qui lui révéla tout à la fois l'improbité d'un de ses fournisseurs et la complicité de son homme d'affaires, l'éclaira du même coup sur un état de choses dont il ne s'était pas inquiété jusque-là, ne l'ayant pas soupçonné. C'était une bonne occasion pour procéder à des réformes nécessaires. Il se promit de s'y livrer sans retard. Mais, lorsque son homme d'affaires chassé, il eut gagné le procès qu'il avait intenté au fournisseur, ses projets s'envolèrent. Ils furent d'autant plus vite oubliés qu'à cette époque, une succession lui échut à l'improviste, la succession d'une cousine de son père de laquelle il n'attendait rien qu'un legs sans importance. Cet héritage réparait largement la brèche ouverte dans son patrimoine. Comme il en avait d'autres en perspective, il se crut pour jamais à l'abri de la ruine et, par conséquent, ne changea rien à son train de vie.

Il venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, lorsqu'un soir, à un dîner d'apparat, dans une des plus nobles maisons du faubourg Saint-Germain, il fut captivé par la beauté de sa voisine de table. Il la voyait pour la première fois et quoiqu'il lui eût été présenté à son entrée dans le salon, il ne savait rien d'elle que son nom : Mlle Christiane de Géraucourt.

Dès les premiers mots qu'ils échangèrent, il devina une femme simple, spirituelle, gaie, très vivante, professant les mêmes idées, les mêmes goûts que lui. Au fur et à mesure qu'il opérait ces découvertes, il se sentait plus attiré vers elle par la grâce qui se dégageait de toute sa personne. Leur entretien lui apprit qu'elle avait vingt ans, et qu'elle était la fille du général, comte de Géraucourt, mort quand elle venait de quitter le couvent du Sacré-Cœur. Réunie alors à sa mère, elle avait depuis vécu en Bourgogne, dans le vieux château qui constituait le plus clair de la fortune qui devait lui échoir un jour. Ces dames étaient arrivées à Paris, le mois précédent, invitées par le tuteur de Christiane à y passer l'hiver. A l'instigation de Mme de Géraucourt, il cherchait à procurer à sa pupille un mariage digne d'elle et il avait convaincu ces dames qu'il serait plus facile à Paris qu'à la campagne, de trouver un bon parti pour une fille dont la dot était si modeste, qu'elle ne devait compter pour s'établir avantageusement que sur le pouvoir de ses beaux yeux.

Elle parlait d'elle très simplement, avec autant de liberté que

si elle eût parlé d'une autre, en femme qui connaît ses défauts, mais aussi ses qualités et à qui une loyauté instinctive commande de ne cacher ni les uns ni les autres.

En sortant de table, Melchior se rapprocha de la maîtresse de maison.

— Comme je vous sais gré, Madame, lui dit-il, de m'avoir donné pour voisine de table Mlle de Géraucourt. Quelle heure amusante j'ai passée auprès d'elle!

— Il dépend de vous d'y passer votre vie entière, si cela vous plaît. Epousez-la.

Ce coup droit déconcerta Mesgrigny. Quoique emballé, il n'était pas encore préparé à renoncer à sa liberté et à se forger des chaînes. Pris au dépourvu, partagé entre la crainte de s'engager et la volonté de ne pas refuser avant d'avoir revu la charmeuse, il ne put que balbutier :

— Croyez-vous qu'elle voudrait de moi?

— Pourquoi pas? C'est à vous de lui plaire. D'ailleurs, je peux le lui demander.

— Non, non, fit-il vivement. Je préfère le lui demander moi-même, après réflexion.

Jusqu'à la fin de la soirée, il ne cessa de rôder autour d'elle, après s'être fait présenter à la mère, ne se lassant pas d'admirer le charmant visage, les yeux clairs où pétillait l'esprit, les soyeux cheveux d'or qui couronnaient de leur belle teinte fauve une svelte silhouette où tout était harmonieux et séduisant.

Il pensa à elle les jours suivants, prit des informations sur les Géraucourt, sur les services du père, sur le caractère de la mère, heureux de constater que tout était honorable dans le passé de cette famille. Ce n'est pas qu'il eût pris la résolution de se marier; il eût même nié un tel projet si quelqu'un se fût avisé de le lui imputer. Il obéissait à son insu à un entraînement plus puissant que sa volonté et cédait à une force dont il ne pouvait méconnaître la source, mais dont il se croyait maître de paralyser à son gré les effets. La vérité, c'est qu'elle le poussait avec une rapidité vertigineuse. L'image de Christiane emplissait son cœur, ne quittait plus ses yeux. Après avoir vainement tenté de la revoir, il fut follement heureux lorsqu'en recevant, huit jours après leur première rencontre, une invitation à dîner dans la maison où ils s'étaient vus, il lut sur le vélin, où étaient gravées les formules d'usage, cette ligne écrite à la main par l'amphitryonne : « Ne manquez pas de venir, mon cher marquis. Vous aurez à table la même voisine que la dernière fois. »

Ils s'y retrouvèrent au jour dit, Christiane toujours la même,

rieuse, franche, naturelle, et peut-être encore plus jolie; mais lui, privé de moyens, intimidé, le cœur serré et tel en un mot que si la jeune fille n'avait pas soupçonné la cause de son désarroi, elle l'eût pris pour un imbécile. Vers le milieu du dîner seulement, et grâce à la bonne humeur de Mlle de Géraucourt, il recouvra assez de présence d'esprit pour comprendre qu'il devait jouer un va-tout et qu'il avait de sérieuses chances de gagner la partie. Placé, comme le plus jeune des convives, au bout de la table et abrité derrière une corbeille de roses et d'orchidées, il puisa dans la certitude de n'être pas vu par ceux qui lui faisaient face une témérité dont, quelques instants avant, il ne se croyait pas capable. Dans le bruit des conversations et sous l'éclat des lampes électriques, cachées dans le calice des fleurs, Christiane entendit tout à coup une voix tremblante qui murmurait à son oreille :

— Mademoiselle, c'est peut-être bête comme tout ce que je vais vous dire; mais, si vous le jugez ainsi, vous me pardonnerez en faveur de l'intention. Ce n'est pas de ma faute si ça éclate malgré moi. Voulez-vous être ma femme?

Vivement, elle se tourna vers lui. Pâle comme un mort, il la questionnait d'un regard lourd d'angoisse, et ce regard trahissait tant d'adoration muette, une telle soumission, un si formel engagement de n'avoir désormais en vue que son bonheur, qu'elle en fut toute remuée.

— C'est sérieux, cette demande? fit-elle gravement.

— Mademoiselle, je vous respecte autant que je vous aime. Mon nom, mon cœur, ma fortune, ma vie, tous les instants de ma vie, accentua-t-il, tout ce qui m'appartient est à vous si vous daignez l'agréer.

— Vous savez, sans doute, que je n'ai pas de dot?

— Je suis assez riche pour vous le faire oublier.

Cette réponse la transfigura et sa physionomie reprit l'expression de gaieté qui lui était familière.

— Eh bien, vous avez joliment d'esprit, continua-t-elle. Oui, Monsieur, je consens à être votre femme et vous n'aurez pas à le regretter.

Le mariage suivit de près ces fiançailles dépourvues de formalités cérémonieuses. A l'heure où ces aimables époux entrent en scène, douze années de vie commune, — car il y avait maintenant douze ans qu'ils étaient unis, — avaient fortifié, loin de l'épuiser, leur bonheur domestique. Dans la femme de son choix, Melchior avait trouvé la compagne rêvée, la mieux faite pour s'accorder avec lui. La grâce et l'élégance de Christiane flattaient sa vanité; sa belle humeur provoquait la sienne et la santé robuste de la

marquise se prêtait merveilleusement au genre d'existence qu'il affectionnait. Qu'il voulût à l'improviste s'embarquer pour quelque croisière lointaine; qu'il la réveillât, dès le matin, pour monter à cheval; qu'il songeât à donner un bal, un dîner, à organiser des chasses, elle était toujours disposée à consentir à ce qu'il proposait; et, ce n'était pas seulement parce que ce qu'il proposait, répondait à ses propres goûts, mais aussi parce qu'elle prenait plaisir à lui plaire en tout. Elle s'était passionnément attachée à ce beau garçon qui la chérissait, la couvait sans cesse des yeux, l'admirait, la consultait, pensait tout haut devant elle et qui considérait comme le suprême bonheur de satisfaire à tous ses caprices. Ils n'avaient pas d'enfants, mais ils se suffisaient.

A ce bonheur, rien n'eût manqué, si leur imprévoyance, leur légèreté, leur défaut d'ordre, une habitude funeste de dépenser sans compter, ne les eussent incessamment livrés à des soucis d'argent. Depuis longtemps, leurs revenus ne suffisaient plus à leurs prodigalités. Le patrimoine de Melchior, l'héritage de la vieille cousine, la succession de Mme de Géraucourt, la mère, morte peu de temps après le mariage de sa fille, s'étaient fondus ou à peu près. Vendu le château de Géraucourt en Bourgogne, grevé d'hypothèques celui de Mesgrigny dans l'Oise, hypothéqué aussi l'hôtel de Paris, liquidée l'écurie de courses et désarmé le yacht de plaisance. Sous des apparences opulentes, le ménage était réduit aux expédients.

Couvert de dettes, harcelé par des créanciers qui s'étaient enrichis à ses dépens, empruntant à des taux usuraires, Mesgrigny, maintenant, pratiquait les affaires, jouait à la Bourse, couvrait de son nom des entreprises dont le caractère véreux lui échappait, se livrait à des spéculations sur les sucres, les cafés, les valeurs minières, courant sans cesse après l'argent, et, comme on dit vulgairement, ouvrant un trou pour boucher l'autre. Le papier timbré pleuvait dans la maison, donnait lieu à de multiples relations avec les avoués, les huissiers, les usuriers et tous les pilleurs d'épaves qui vivent de la folie des prodigues.

Il résultait de cette situation des faits anormaux, des incidents inattendus. A certains jours, à la suite d'un emprunt ou de gains de Bourse, Melchior disposait de grosses sommes; le lendemain, il n'y avait pas dix louis dans la maison. Alors, on vendait un cheval, un tableau, un vieux meuble. Lors de la faillite du couturier Bernin, à laquelle Christiane de Mesgrigny devait de connaître Firmin Augeard, il avait fallu envoyer au mont-de-piété quelques bijoux pour payer le dernier billet et conjurer une saisie.

Tout autre que ces imprévoyants se fût épuisé dans cette lutte

pour la vie et y eût gagné des cheveux blancs. Mais, les complications quotidiennes qu'elle provoquait glissaient sur eux sans altérer leur égalité d'humeur, sans décourager leurs tentatives en vue de se procurer de l'argent, ni, ce qui était plus grave, sans leur faire comprendre que pour échapper au désastre final, il n'était qu'un remède et qu'il consistait dans des réformes radicales. Leur vie restait toujours la même; ils continuaient à mener une grande existence, à faire belle figure dans le monde et puisaient dans leur mutuelle tendresse, dans les distractions qu'ils se créaient, l'oubli de leurs soucis.

Si, parfois, ils arrêtaient leur pensée sur l'avenir misérable qu'ils se préparaient, ils se rassuraient bien vite en se rappelant qu'ils étaient destinés à recueillir un autre héritage, et que, sans doute, ils en jouiraient bientôt. Le comte de Mesgrigny, grand-oncle paternel de Melchior, ne vivrait pas éternellement. Resté célibataire, il avait quatre-vingt-dix ans. Il résidait toute l'année à la campagne, et, quoique très riche, ne dépensait presque rien. Sa fortune se grossissait d'année en année des économies qu'il faisait sur ses revenus. Melchior, son petit-neveu, était son unique héritier. Il le disait et le répétait à sa femme quand il la voyait préoccupée; elle l'embrassait en reconnaissant qu'elle aurait bien tort de s'inquiéter, alors qu'on avait en perspective une nouvelle et brillante fortune.

C'est à l'aide du même argument qu'il trouvait encore du crédit. Il n'en abusait pas dans la crainte que son grand-oncle ne s'offensât en apprenant qu'il escomptait sa succession, et de même, pour ne pas s'aliéner ses bonnes grâces, il s'abstenait de lui emprunter de l'argent. Mais, il le mettait en avant dans les cas difficiles, lorsqu'il fallait apaiser un créancier à bout de patience ou arracher quelques billets de mille à un prêteur récalcitrant.

Nous en avons assez dit pour permettre à nos lecteurs de deviner combien furent vives les alarmes du marquis de Mesgrigny à la suite de la mise en faillite de la Compagnie des Etains du Nord. L'événement était pour lui un coup de foudre. Il savait bien que l'affaire traversait une crise; mais, n'ayant jamais regardé de près aux écritures, il n'avait pas soupçonné l'imminence de la catastrophe. Absent de Paris, lorsque le Conseil d'administration s'était décidé à déposer le bilan social, il l'avait apprise à l'improviste en même temps que la nomination de Firmin Augeard comme syndic. Se rappelant les incidents qui s'étaient passés entre le personnage et lui lors du payement final de la dette Bernin, la hauteur méprisante avec laquelle il lui avait reproché son attitude inconvenante envers Christiane, il fut

consterné. De cet homme vaniteux et vindicatif de qui son sort dépendait, il ne devait attendre qu'implacables exigences et procédés inhumains.

Telles furent ses craintes qu'il n'osa d'abord en faire part à sa femme. Mais, il s'était trop accoutumé à penser tout haut devant elle pour pouvoir lui cacher longtemps le sujet de ses préoccupations. A défaut d'un aveu qui s'imposait à lui, elle eût deviné qu'il lui dissimulait la vérité. En recevant un matin une lettre signée Firmin Augeard, qui le convoquait pour le surlendemain, en sa qualité d'administrateur de la compagnie en faillite, il se décida à la confession devant laquelle il reculait depuis plusieurs jours.

La révélation du malheur ne causa pas à Christiane autant d'émoi qu'il en avait ressenti lui-même. Elle était faite aux ennuis financiers; elle avait essuyé déjà tant d'alertes; lu si souvent des protêts, des assignations; vu si fréquemment les huissiers inventorier son mobilier et la saisie qui semblait inévitable, conjurée au dernier moment comme par miracle, que la dégringolade de la Société ne lui apparut que comme un ennui de plus, dont on se tirerait comme on s'était tiré des précédents et dont il n'y avait pas lieu de s'alarmer outre mesure.

— Ne nous tourmentons pas à l'avance, dit-elle à son mari. Espérons plutôt que cette triste affaire se dénouera heureusement. Tu n'es pas seul en cause, mon ami. Tes collègues sont dans le même cas que toi, et certains d'entre eux, Vernon, par exemple, ont trop intérêt à éviter un scandale pour ne pas tenter l'impossible afin de se sauver. En se sauvant, ils te sauveront.

— Je crains que ma situation ne soit plus mauvaise que la leur, objecta Melchior.

— Pourquoi plus mauvaise?

— Parce que cette canaille d'Augeard est nommé syndic de la faillite et que je suis dans ses mains. Tu sais mieux que moi qu'il ne nous veut que du mal.

Ce fut au tour de Christiane d'être effrayée. Sa pâleur subite, l'expression de son regard trahissaient son effroi. Cependant, elle essayait encore de se faire illusion.

— Que peut-il contre toi?

— M'envoyer en police correctionnelle tout simplement.

— Mais on ne va pas en police correctionnelle parce qu'on ne peut payer ses dettes.

— Non; mais, on y va parce qu'on a mal administré, parce qu'on a touché des fonds sur lesquels on n'avait aucun droit, parce qu'on a voté des dividendes fictifs.

— Et tu t'es mis dans ce cas?

— J'ai fait comme mes collègues, signé les yeux fermés tout ce qu'il a convenu à notre président de soumettre à notre agrément.

— S'il vous a trompés pour extorquer votre signature, il est plus coupable que vous.

— Nous sommes responsables au même titre que lui, déclara Melchior. Et puis, j'ai écrit des lettres dont on peut tirer parti contre moi, avoua-t-il avec embarras. Quand on est pressé d'argent, on écrit des choses qu'on regrette après, quand c'est trop tard pour en prévenir les suites. Sans doute, je n'ai pas consenti à tout ce qui a été fait. Malheureusement, j'avais donné à Vernon une sorte de blanc-seing et il a abusé de ma confiance.

— Mais que lui disais-tu donc dans ces lettres? demanda Christiane inquiète de l'accablement de son mari.

— Je ne m'en souviens plus, dit-il. Et comme confus, osant à peine lever les yeux sur sa femme, ses bons yeux de caniche, où se lisait un désespoir égal à son repentir, il soupira : — Tu vas m'en vouloir.

— T'en vouloir, moi, mon pauvre chéri! Tu n'en crois rien et si tu le croyais, tu me jugerais bien mal. Si tu as été imprudent, est-ce à moi de te le reprocher? Pourquoi l'as-tu été, si ce n'est pour pourvoir à mes folles dépenses?

— Aux miennes, aussi, rectifia-t-il.

— Aux nôtres, soit. Mais tu sais bien que j'ai été aussi imprudente que toi, aussi coupable. Et doucement, comme une mère à son enfant, elle essuyait les yeux de Melchior, que ce tendre élan avait remplis de larmes. Ce syndic peut bien te poursuivre, nous mettre sur la paille, te faire condamner, ajouta-t-elle, tu n'en seras pas moins le bien-aimé de ta femme; elle ne cessera de proclamer que tu es un brave homme, le meilleur des maris et que si tu t'es compromis, c'est par amour pour elle. Mais, tu ne seras pas condamné, car nous nous défendrons.

— Il faut voir d'abord ce que veut le syndic, dit Melchior. Peut-être va-t-il me proposer un arrangement amiable, une transaction, comme ils disent.

— Un arrangement amiable, lui! Allons donc. Cet homme nous déteste, tu le sais bien. Il ne nous pardonne pas, à moi, mes railleries et mes dédains, à toi, les duretés que tu lui as dites et il ne cherchera qu'à se venger. S'il te témoigne un peu de bienveillance, défie-toi, chéri, et sois sûr que c'est une feinte, qu'il te tend un piège.

— Je n'y tomberai pas, affirma fièrement Melchior.

Un bon rire éclaira la figure de sa femme.

— Ah! cher innocent, cesse de te vanter. Cet homme habile et

retors ne ferait de toi qu'une bouchée si tu te livrais à lui sur la foi de ses dires. Mais, tu ne t'y livreras pas, et, au besoin, je t'en empêcherai. Pour commencer, j'exige que tu ailles avant tout consulter un avocat; oh! pas un de ceux que tu emploies ordinairement; ils ne m'inspirent pas confiance; non, mais, un homme connu, bien posé au Palais, ayant de l'expérience, une bonne réputation. Tu lui raconteras toute ton histoire et tu ne te conduiras que d'après ses conseils.

— Je veux bien, moi; mais, auquel m'adresser?

— Nous allons le choisir ensemble, répondit Christiane. Sur une table, il y avait un « Tout-Paris ». Elle y chercha la rubrique : Avocats, et parcourut des yeux la liste des membres du barreau. Brusquement, son doigt se posa sur un nom et elle lut tout haut : « Jacques Desmarres, ancien bâtonnier, sénateur, ancien ministre, avenue Marceau, 124. » Voilà notre affaire, déclara-t-elle.

— Un adversaire politique, objecta Melchior, l'auteur de la loi contre les congrégations!...

— Et bien fâché de l'être, à ce qu'il paraît. On dit que depuis sa chute, il s'est repenti. Et puis que nous importent ses opinions, s'il accepte de te conseiller, de te défendre. Si nous voulons avoir raison de ce misérable Augeard, il faut lui opposer un homme très fort. Dès demain, chéri, tu iras voir M. Desmarres.

Il adhéra d'un geste. Il n'avait jamais résisté à un désir de sa femme et ç'eût été fou de choisir pour la contrecarrer le moment où elle émettait un avis propre à démontrer que, dans sa cervelle, trop souvent cervelle de linotte, pouvaient naître, sous l'empire de circonstances graves, des idées de raison et de sagesse.

VIII

L'exemple est rare aujourd'hui d'un homme politique tombé du pouvoir, avouant loyalement que lorsqu'il l'occupait, il en a fait un mauvais usage et que, de bonne foi d'ailleurs, il s'est trompé. Cet exemple, Jacques Desmarres le donnait. Depuis sa chute, il regrettait d'avoir, faute de clairvoyance, favorisé les vues des ennemis de l'Eglise et, pour les maintenir dans la majorité, de leur avoir trop souvent obéi; il regrettait d'avoir fait voter, par le parlement, des résolutions funestes, et placé un peu partout, dans les fonctions publiques, des personnages à la dévotion des sectaires, qui, maintenant, exécutaient complaisamment leurs ordres, encourageaient le déchaînement des passions antireligieuses et prêchaient la révolte contre les croyances traditionnelles sur lesquelles, durant des siècles, s'est fondée la grandeur française.

Il déplorait amèrement son erreur, et notamment la loi due à son initiative, dont ses successeurs s'étaient fait une arme pour détruire toutes les congrégations sans en épargner aucune, alors qu'il n'en voulait frapper qu'un petit nombre; et ce qui aggravait ses regrets, c'est que si ces hommes étaient au pouvoir, c'était par sa faute, le président de la République l'ayant consulté pour le choix de ses nouveaux ministres et ayant chargé, sur sa désignation, un politicien, notoirement connu comme sectaire, de former le cabinet.

Celui-ci avait payé Desmarres de la plus noire ingratitude, bien qu'il lui dût son élévation. Ajoutant à la loi primitive, avec le concours des Chambres, des dispositions qui la dénaturaient, la transformaient, en effaçaient le peu qu'elle contenait de libéral, il avait prétendu qu'il continuait la politique de son prédécesseur, tandis qu'en réalité, il en inaugurait une plus arbitraire encore, plus propre à flatter les haineuses passions de son parti et à lui permettre de les assouvir.

Vainement, Desmarres s'était répandu à la tribune en protestations véhémentes; vainement, il s'était attaché à prouver que les iniquités qui se préparaient, dépassaient ses intentions, il n'avait pu convaincre ses auditeurs; il avait dû subir cette humiliation d'entendre son successeur lui déclarer, aux applaudissements de l'auditoire, qu'en détruisant les ordres monastiques, le nouveau Cabinet marchait dans la voie ouverte par son prédécesseur.

Lorsque, après la séance fameuse du Sénat, où l'on entendit Desmarres pour la dernière fois, il rentra chez lui, il pliait sous le poids d'une douleur poignante et sincère et des responsabilités qu'il avait encourues. Il en mesurait l'étendue à la férocité des fauves qu'il avait démuselés. Il ne prévoyait que trop les ravages qu'ils allaient commettre et dont on l'accuserait autant qu'eux. Il prévoyait aussi que son repentir ne toucherait pas le parti religieux, victime de ses fautes, et prêterait à rire à ceux qui les aggraveraient par l'habileté perfide avec laquelle ils en tireraient profit. Durant les jours qui suivirent sa retentissante défaite, sa porte fut condamnée; il ne voulait voir personne; il craignait de ne pouvoir taire à ses visiteurs son accablement, dont son entretien avec le P. Sauval, reproduit dans la première partie de ce récit, a permis à nos lecteurs de constater la violence.

Le vieux prêtre appelé par Berthe Desmarres qu'effrayait l'état de son mari, fut, avec elle, le seul témoin de sa peine et le confident de ses regrets. Ce ne fut pas trop de leurs efforts réunis pour l'empêcher d'envoyer sa démission au président du Sénat. La politique lui faisait horreur; il ne cessait de répéter qu'il s'était

trop compromis pour pouvoir encore être utile. Il parlait même de ne pas retourner au barreau qu'il avait follement sacrifié à l'accidentelle envie de gouverner, qui s'était un jour emparée de lui et à laquelle il attribuait son malheur. Les conseils du P. Sauval et surtout l'influence de sa femme arrêtèrent ces résolutions.

L'influence de Berthe Desmarres se justifiait par la rectitude de son esprit, par la droiture de son cœur, par l'incessant dévouement que lui suggérait sa tendresse conjugale, restée aussi vive après dix années de vie commune qu'au début du mariage qui, malgré la sensible différence d'âge, existant entre les époux, avait été un mariage d'amour. Elle s'était, en tous temps, heureusement exercée sur Desmarres.

— Je n'ai jamais eu à regretter de l'avoir subie, avait-il coutume de dire; et presque toujours, je me suis mal trouvé d'avoir voulu m'y dérober.

Les douloureuses circonstances qu'il traversait, ne prouvaient que trop la justesse de cet aveu. Berthe l'avait supplié de ne pas poursuivre la lutte commencée antérieurement contre le catholicisme, de ne pas présenter la loi, si vite devenue entre d'autres mains que les siennes, une loi persécutrice; Berthe lui avait prédit tout ce qui venait d'arriver. Mais, elle l'aimait trop, elle le sentait trop malheureux pour lui rappeler maintenant ses vains avertissements, pour triompher de leur réalisation. Dans son infortune, l'ancien ministre connut ce que vaut une compassion sincère, quand elle se manifeste envers un coupable, non pour l'humilier, mais pour le réconforter, et quand le cœur qui lui en prodigue les témoignages, semble vouloir, quoique innocent, prendre sa part de la faute commise, en partager avec lui la responsabilité. Mme Desmarres n'eut de cesse qu'elle n'eût obtenu de son mari, en le lui demandant dans l'intérêt même de leur jeune fils, leur unique enfant, qu'il conserverait son siège au Sénat et reprendrait sa place au barreau.

— A cinquante ans, lui disait-elle, après avoir travaillé toute sa vie, on ne brise pas ses instruments de travail et, si l'on est père, on doit à son fils, à la nécessité du bon exemple, à sa propre dignité, de les conserver, de les entretenir, d'en user. Pour ces raisons, tu dois rentrer au barreau, où tu seras affectueusement reçu. Quant à ton siège au Sénat, tu dois le conserver, parce qu'ainsi seulement, tu pourras trouver l'occasion de réparer le mal qui s'accomplit par ta faute et contre ta volonté.

A force de le prêcher ainsi, Berthe eut gain de cause. Elle avait senti que, pour le délivrer des pénibles préoccupations qui

pesaient sur lui, il importait de ne pas le laisser s'abandonner à une oisiveté qui les eût accrues et rendues plus lourdes. Il le comprenait lui-même, et ne l'eût-il pas compris qu'il eût craint, en ne cédant pas à ces conseils si sages, d'affliger sa femme, devenue pour lui l'objet d'un culte exclusif et fervent depuis que, dix ans avant, charmée par son éloquence, elle n'avait pas craint d'associer sa jeunesse radieuse à sa maturité. Se réservant de ne reprendre que dans les grandes occasions le chemin du Sénat où la certitude de la victoire ne l'attirait plus, il n'envoya pas sa démission et retourna au Palais de Justice.

Il y avait laissé de brillants souvenirs. Sa présence les raviva. Son retour à peine annoncé par les journaux, les clients affluèrent. En moins d'un mois, il put prévoir que d'importantes affaires lui arriveraient comme autrefois, et en si grand nombre qu'il n'y pourrait suffire. Ses défaites politiques, l'erreur grossière dont la fatale loi était la preuve, n'avaient pas plus nui à sa réputation d'avocat qu'elle n'avait détaché de lui ses amis. Malgré tout, il restait un personnage avec qui les adversaires devraient compter. Son passage au pouvoir, quelles qu'eussent été les causes de sa chute, avait accru son prestige, aux yeux même des magistrats devant lesquels il était appelé à plaider. Ils voyaient toujours en lui l'homme d'Etat qui avait dirigé les affaires et, sans doute, les dirigerait de nouveau le jour où, par l'effet d'une réaction inévitable, elles devraient être confiées à un républicain partisan des idées de conservation sociale. Il en résultait, de leur part, plus de respect, de prévenances, d'attentions, dont les plaideurs, — et c'est ce qui les attirait, — se flattaient de tirer profit, toute cause plaidée par Me Desmarres devant être gagnée d'avance, autant parce qu'il avait la réputation de ne se charger que de celles qu'il trouvait justes que parce que les juges qui ne l'ignoraient pas, lui étaient tout acquis.

Il semble que dans sa situation aussi vite et aussi brillamment reconstituée, il aurait dû trouver de larges dédommagements aux cruelles déceptions de sa vie publique. Mais, sa femme dut bientôt se convaincre que le fardeau qu'elle l'aidait si vaillamment à porter, loin de s'alléger, devenait plus pesant pour lui. Le regret d'avoir prêté les mains à des mesures iniques, revêtait peu à peu, dans l'âme de son mari, la forme d'un remords et ce remords troublait la paix de ses jours et de ses nuits. On eût dit qu'à son repentir dont elle saisissait à toute heure les témoignages, dans l'intimité de leur existence conjugale, se mêlait la crainte de n'être pardonné ni de Dieu, ni des hommes. Il dormait peu et mal, toujours agité et toujours ressaisi par des pensées doulou-

reuses, lorsque las d'être resté plongé durant de longues heures dans l'étude de ses dossiers, il quittait sa table de travail ou lorsqu'après avoir plaidé durant toute une audience, il rentrait du Palais.

En vain, elle présentait leur fils à ses caresses; en vain, l'enfant grimpait sur ses genoux, se suspendait à son cou, l'étourdissait de son babil; en vain, elle-même lui prodiguait, sous les formes les plus ingénieuses, les marques de sa tendre sollicitude, elle ne parvenait pas à le délivrer de l'obsession qui l'enveloppait. Il y avait de la tristesse dans ses paroles, dans ses yeux, jusque dans son sourire. Quelque effort qu'il fît pour la dissimuler, tout en lui la trahissait.

Néanmoins, Berthe ne désespérait pas de lui voir oublier le passé; elle ne se décourageait pas, persuadée que le ciel viendrait à son aide pour assurer la guérison de son mari. Quoique vivant dans un monde où les passions politiques des sectaires, se traduisaient en attaques incessantes contre les croyances et où la pratique des devoirs religieux était considérée comme un acte d'hostilité envers le régime établi, elle n'avait jamais négligé les siens, pas même lorsque Desmarres était au pouvoir. Sans mettre à les remplir un zèle ardent, que, sans doute, les politiciens eussent imputé à crime au président du Conseil, elle en poursuivait l'accomplissement avec exactitude, gémissant de voir son mari empêché, disait-il, de suivre son exemple. Lorsque affectueusement, elle le lui reprochait, il objectait que dans sa situation, il se compromettrait en se montrant le dimanche, à sa paroisse, à l'heure de la messe et elle était obligée de reconnaître qu'il avait raison.

L'impossibilité derrière laquelle il se retranchait, encore qu'elle ne fût que trop justifiée, trouvait une autre cause en lui-même. Elle s'accordait avec le refroidissement des convictions de sa jeunesse, refroidissement qui ne touchait pas encore à l'incrédulité, mais se traduisait par une indifférence absolue pour les devoirs que sa femme n'avait jamais cessé de remplir. Le jour où elle apprit qu'il était renversé, elle déplora sa chute; elle en prévoyait les suites funestes et s'associait à la douleur de son mari. Mais, en même temps, elle conçut l'espoir que l'événement, en le libérant de toute contrainte, le ramènerait aux pratiques depuis longtemps oubliées.

Maintenant, cet espoir se réalisait. Soit que les exhortations du P. Sauval eussent montré à Desmarres la seule route où ceux qui souffrent sont assurés de trouver des consolations efficaces; soit que ses regrets, ses remords, son repentir la lui eussent

ouverte; soit enfin qu'il voulût offrir à sa femme un témoignage de sa reconnaissance pour l'admirable dévouement qu'elle lui prodiguait dans l'épreuve, il était entré dans la voie salutaire.

Il y avait fait le premier pas, peu de temps après la séance du Sénat, où il s'était efforcé d'empêcher le vote de la loi déjà votée par la Chambre des députés et alors que les exécutions qu'elle édictait, s'annonçaient comme imminentes. Un dimanche, au moment où Berthe allait partir avec leur fils pour se rendre à l'église, elle goûta une joie immense, en entendant son mari lui dire : « Je vais avec toi. »

Le soir du même jour, elle présidait au coucher de l'enfant; avant qu'on ne le mit au lit, elle lui faisait réciter ses prières, agenouillée à son côté. Desmarres, présent à cette scène de famille, s'agenouilla lui aussi pour s'unir à sa femme et à son fils. L'enfant couché, ses parents le quittèrent sans qu'aucune allusion eût été faite à ce qui venait de se passer. Mais, lorsqu'ils furent seuls, le mari attira sa femme contre lui et pleura sur son cœur. Puis, s'arrachant à l'étreinte, il dit :

— Si mes ennemis me voyaient, ils ne manqueraient pas de prétendre que mon intelligence faiblit et que je tombe en enfance. Ils se tromperaient cependant et je saurais le leur prouver s'ils m'en fournissaient l'occasion.

Ce simple épisode de vie intime raviva l'espérance qu'avait conçue Berthe de voir finir la crise que traversait son mari. Puisqu'il revenait à Dieu, il était sauvé; Dieu reviendrait à lui. Elle le croyait fermement. Mais la crise se prolongeait, se manifestait toujours par les mêmes symptômes : insomnies, agitations, amertumes de pensées, récriminations contre les hommes au pouvoir, qui calomniaient leur prédécesseur en invoquant sans cesse son autorité pour justifier leur politique de tyrannie et de haine. Dès que Desmarres cessait d'être occupé, il retombait dans sa tristesse morne.

Tel était l'intérieur où, quelques jours après la mise en faillite de la Compagnie des Etains du Nord, le souci de sa défense et les conseils de sa femme amenaient Melchior de Mesgrigny. Comme on l'a vu, lorsque Christiane avait prononcé le nom de Desmarres en lui conseillant de se confier à cet illustre avocat, il ne savait de lui que ce que tout le monde en savait. Ce renseignement ne pouvant lui suffire, il s'était efforcé d'en recueillir d'autres. Mais, ils ne laissaient pas d'être décourageants.

Ils représentaient Desmarres comme très difficile quant au choix des causes dont il consentait à se charger, comme inaccessible aux démarches qui avaient pour but de vaincre ses répu-

gnances, quand elles lui semblaient fondées. Il refusait systématiquement de plaider pour les agioteurs, les gens de Bourse, les gens qui poussent au jeu, vivent de spéculations et d'expédients et exploitent la crédulité publique. En maintes circonstances, avant son élévation au pouvoir, il s'était fait le défenseur de leurs victimes; en rentrant au barreau, après trois années d'absence, c'est à ce même rôle qu'il semblait vouloir revenir.

Mesgrigny, contraint de se reprocher sa participation à une entreprise louche, se sentait souillé par toute la boue qu'il y avait ramassée. C'en était assez pour lui faire perdre confiance dans le succès de sa démarche, avant même de l'avoir tentée. En apprenant qu'il allait se trouver en présence d'un honnête homme, tout d'une pièce et très intransigeant sur les questions d'honneur, il eut peur de n'être pas écouté.

Sans doute, il pouvait arguer de son ignorance, de son inexpérience en affaires, et prouver qu'à la Compagnie des Etains du Nord, il avait été le jouet de la poignée d'aigrefins qui, grâce à l'aveugle complaisance des autres membres du conseil, exerçaient seuls la direction. Mais, il n'était pas moins vrai que souvent, il s'était fait leur complice en adhérant à leurs propositions, bien qu'elles fussent contraires aux statuts, en multipliant les emprunts à la caisse sociale, en approuvant la distribution de bénéfices prétendus, et en spéculant à outrance sur les actions de la compagnie dont il était administrateur. Oserait-il faire ces aveux à Me Desmarres, et s'il l'osait, celui-ci ne refuserait-il pas de le conseiller et de le défendre?

Il était en proie à ces appréhensions lorsqu'il se présenta chez l'avocat par un matin pluvieux, annonçant une de ces journées maussades, humides et froides par lesquelles la nature semble vouloir aggraver les soucis et les peines dont nous portons le poids. Introduit dans un salon d'attente, il y trouva plusieurs personnes, des plaideurs assurément, qui devaient être reçues dans l'ordre de leur arrivée.

— Etes-vous attendu, Monsieur? lui demanda un secrétaire qui travaillait à une petite table, dans un des coins du salon.

Sur sa réponse négative, ce jeune homme ajouta :

— Me Desmarres ne reçoit que les personnes à qui il a donné rendez-vous.

Accoutumé à voir, dans le monde, toutes les portes s'ouvrir devant lui, Melchior se récria :

— Passez-lui toujours ma carte, fit-il avec hauteur.

Son nom, son accent, son élégance, tout ce qui révélait l'homme de qualité, ne parurent pas impressionner le secrétaire.

Il ne voulut pas, cependant, prendre sur lui d'éconduire le visiteur et alla l'annoncer.

— Veuillez attendre, Monsieur le marquis, dit-il en revenant. Me Desmarres espère avoir le temps de vous accorder cinq minutes.

— Nous ne pourrons causer à fond aujourd'hui, pensa Melchior en comptant les gens à passer avant lui. Je serai bien heureux si j'obtiens une audience pour un autre jour.

Il resta là deux heures durant, voyant les visiteurs se succéder dans le cabinet de l'avocat. Celui-ci, après avoir conféré avec le client qu'il avait reçu, le ramenait jusqu'à la porte et debout sur le seuil appelait le suivant. Ce manège s'étant renouvelé à plusieurs reprises, Melchior eut le temps de se familiariser avec le visage de son défenseur éventuel. Terriblement glacial, ce visage aux traits rudes, virilisé par la grosse moustache blanche qui couvrait la bouche et par l'abondance des cheveux grisonnants, coupés en brosse, visage de reître bien plus que d'homme de cabinet, et dont les yeux sans lumière et sans vie, quoique profonds et larges, accusaient l'impassibilité.

« C'est à croire qu'il a porté casque et cuirasse, se disait Mesgrigny, impressionné par la haute silhouette de l'avocat. Mais, quel masque! Tel, on imagine le chevalier de la triste figure. Ce type-là n'est pas pour encourager les confidences. »

Il avait déjà longtemps attendu lorsque le dernier visiteur sortit du cabinet. Desmarres, plus attentif pour celui-là que pour les précédents, traversa, en le reconduisant, le salon d'attente, sans même regarder Melchior qui s'était levé. Mais, en revenant, il s'arrêta devant lui :

— Monsieur le marquis de Mesgrigny? interrogea-t-il.

Et, sur un signe affirmatif, il reprit en l'invitant d'un geste brusque à entrer dans le cabinet :

— C'est très heureux pour vous que je ne plaide pas aujourd'hui. Si j'avais dû plaider, je serais parti pour le Palais et je n'aurais pu vous recevoir.

C'était dit sans grâce, d'une voix grave, à l'intonation uniforme, qui ne laissait pas soupçonner qu'elle pouvait s'échauffer, s'accentuer, se nuancer, exprimer tour à tour l'ironie et la pitié, le mépris et l'admiration, passer de la froide démonstration qui désarme l'adversaire à l'invective fougueuse qui l'écrase, gravir les degrés de l'éloquence, faire de l'outil précieux qu'est la parole pour qui sait s'en servir l'instrument qui émeut les juges, forme leur conviction et en faisant appel à leur justice les éblouit de l'éclat de la vérité. Si grande était la différence entre Desmarres au repos, tel qu'il se montrait en ce moment,

et Desmarres tel qu'on pouvait le voir à la tribune et à la barre que Melchior ne parvenait pas à comprendre comment pouvait s'opérer la transformation qui faisait de cet homme de glace l'orateur incomparable que tant de gens avaient applaudi.

Il se le demandait, mais il n'eut pas le temps de se répondre, car les yeux mornes fixés sur lui l'invitaient à exposer l'objet de sa visite. Quoique intimidé, il commença le récit de sa lamentable aventure. Ce fut d'abord un discours troublé, confus, coupé d'interjections et d'incidentes, de récriminations contre les auteurs responsables de la faillite, d'aveux humiliants où rien ne fut dissimulé des fautes commises, des folles dépenses, des besoins d'argent, des expédients employés pour y satisfaire. Puis le récit se précisa, et le narrateur après maints développements, le compléta par le tableau de la douloureuse situation dans laquelle il se trouvait et qui appelait un prompt secours.

Entre temps, il n'avait pas manqué d'expliquer pourquoi il tenait le syndic Firmin Augeard pour un implacable ennemi qui ne l'épargnerait pas et s'attacherait à le déshonorer.

— Si je ne me tire pas de ses mains, dit-il en terminant, je suis un homme perdu.

— Vous ne pouvez vous tirer de ses mains qu'en payant ce qu'il exigera de vous, observa froidement Desmarres qui avait écouté Mesgrigny sans le perdre des yeux et sans l'interrompre, en tournant entre ses doigts son couteau à papier.

— Je ne saurai si je peux le payer que lorsque je connaîtrai le total de ses exigences.

— Quoi qu'il vous demande, payez, Monsieur. C'est l'unique moyen d'obtenir du parquet qu'il renonce à poursuivre correctionnellement. Et encore ne suis-je pas sûr que vous obteniez qu'il ne poursuive pas. Si vous n'avez pas exagéré vos imprudences, en me les racontant, vous vous êtes mis, vos collègues et vous, en fâcheuse posture. Vous avez commis plusieurs délits et le rapport du syndic au procureur de la République les établira.

— C'est parce que j'ai tout à craindre, Monsieur, que je suis venu vous supplier de plaider pour moi.

Dès ce moment, la résolution de Desmarres était prise; il ne se chargerait pas de cette affaire. Du long exposé qu'il venait d'entendre, sa vieille expérience lui permettait de conclure que, s'il y avait des poursuites, il y aurait condamnation. Il la croyait inévitable et ne se souciait pas d'aller au-devant d'un échec dont le condamné ne manquerait pas de lui imputer la responsabilité. Mais, sur le point de répondre par un refus à la pressante sollicitation de Melchior, sa sensibilité naturelle l'emporta. Elle était

très vive sous le masque d'indifférence qui caractérisait sa physionomie. Il fut saisi de pitié pour le malheureux qui le regardait anxieusement et retint la réponse qui montait à ses lèvres, non qu'il eût changé d'avis, mais parce qu'il trouvait plus humain de ne faire connaître son opinion qu'après avoir feint au moins d'étudier l'affaire de plus près.

— Je ne peux vous répondre aujourd'hui, dit-il. Je dois connaître avant tout les exigences du syndic et attendre, par conséquent, qu'il vous en ait fait part. Rendez-vous à sa convocation, écoutez ce qu'il vous dira; évitez les pièges qu'il vous tendra; parlez peu, ne vous engagez à rien. D'ici là, j'aurai envoyé dans ses bureaux un de mes secrétaires pour examiner votre dossier. Alors, mais alors seulement, je pourrai prendre une décision.

Melchior n'en espérait pas mieux. Il s'attendait à un refus, l'espoir qu'on lui laissait le réconforta.

— Dieu fasse qu'elle me soit favorable, cher maître, soupira-t-il. Vous seul avez assez de puissance pour me sauver.

Quelques instants après, Desmarres, en déjeunant avec sa femme, lui parla de la visite qu'il venait de recevoir. Après lui en avoir brièvement indiqué l'objet, il lui exposa pourquoi il était peu disposé à accueillir la prière de M. de Mesgrigny.

— Réfléchis avant de décider, lui répondit Berthe. Les Mesgrigny appartiennent à un monde où ton rôle politique t'a fait beaucoup d'ennemis. Un refus de ta part, quand il s'agit de porter secours à un représentant de l'aristocratie, les ameutera plus violemment contre toi, tandis qu'en consentant à rendre à l'un des leurs un grand service, tu as chance de les désarmer. Et puis, il y a là une jeune femme, un peu folle, peut-être, un peu extravagante, mais très bonne, très charitable. Je ne la connais que pour l'avoir rencontrée dans des réunions de bienfaisance. Mais, je serais très heureuse si tu contribuais à écarter d'elle un grand malheur, sans compter que ce serait si digne de toi de répondre par un beau mouvement aux attaques injustes qui te viennent de sa société.

— Tu as peut-être raison, fit Desmarres ébranlé par ce raisonnement. Eh bien, je verrai.

Ernest Daudet.

La suite prochainement.

LA NOUVELLE LÉGENDE DORÉE[1]

IV

LA CROIX SUR LES EAUX

Tout le monde a vu défiler, dans la brume ou les miroitements des rivières, ces lents et longs convois de péniches lourdement chargées, qui glissent à fleur d'eau sous le poids de leur cargaison, et remorquées ou halées au bout d'interminables câbles. D'où viennent-elles, où vont-elles, et quelles existences errantes s'abritent sous leur cabine verte ou blanche, d'où monte une petite fumée lente et bleue, qui rappelle celle des chaumières?

Sur tous ces bateaux qui s'en vont à la file, vous apercevez presque toujours des enfants qui jouent ou qui courent, et les mariniers, en effet, forment une population vivant de la vie de famille, prolifique et considérable. Rien qu'à Paris, vingt mille bateaux stationnent chaque année à l'Ile Saint-Denis, et chaque bateau, en moyenne, parents, enfants et pilote, porte au moins cinq ou six personnes. C'est donc, par an, un passage de cent mille âmes. On sait aussi où se recrute la population batelière. Elle vient presque toute de Flandre, d'Artois, de Picardie, d'Alsace et de Belgique. On n'ignore pas non plus, enfin, comment s'exploite une péniche. Elle est montée par un patron, sa femme et ses enfants. Le patron peut en être le propriétaire, ou bien n'être qu'un contremaître, ou l'avoir achetée à tempéraments. Quelquefois aussi, un propriétaire a plusieurs bateaux. En ce cas, il en monte un, et fait monter les autres, ou les vend à des acquéreurs qui, tout en naviguant, s'acquittent par semestre ou par année.

Toutes ces notions, seulement, ne sont que des notions mortes, et rien ne s'y montre, ou ne s'y devine, de la vie morale et de l'âme des mariniers. A cet égard, en revanche, les noms mêmes de leurs bateaux pourront sembler plus suggestifs, et beaucoup d'entre eux ont un caractère tout religieux; ils ont même un parfum

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 25 août et 25 septembe 1907.

de prière et de mysticisme. Ils s'appellent : *Dieu protège*, *Dieu aidez-nous*, *Don de Dieu*, *Volonté de Dieu*, *Tout pour Dieu*, *Dieu voudra-t-il? Vatican*, *Notre-Dame des Dunes*, *Notre-Dame de Fourvière*, *Ange Gabriel*, *Saint-Joseph*, *Immaculée-Conception*, *Sainte-Marie*, *Saint-Sang*, *Ave Maria*... Comme dans tant de pays où l'église n'est plus qu'un désert et qui portent des noms de saints, tous ces noms ne répondent-ils plus à rien de vivant? La vérité est qu'ils ne sont pas sans correspondre, au contraire, à l'état d'esprit des bateliers, et qu'une foi naïve, altérée par de nombreuses superstitions, mais néanmoins très vive et très profonde, est bien précisément, en général, l'âme de la population marinière. Le batelier, sur sa péniche, se trouve peu mêlé au monde. Tout en se laissant attirer, là où il débarque, par les éblouissements du siècle, il est plutôt un isolé. Sa vie le conserve ainsi dans l'habitude de certains fétichismes et de certaines sorcelleries moins disparues qu'on ne le pense, mais aussi dans les saintes croyances chrétiennes, et le soir, sous le brouillard ou la lune, dans la cabine de famille, il s'agenouille volontiers au pied de sa couchette, fait le signe de la croix, et récite quelquefois d'étranges prières comme celle-ci : « *Cauchemar, éloigne-toi de nos chambres à coucher! Cauchemar, va-t'en compter les plumes d'un coq! Cauchemar, va-t'en compter les cheveux d'une vierge! Cauchemar, va-t'en compter les feuilles d'un bois! Cauchemar, va-t'en compter les graviers de la mer! Cauchemar, va-t'en compter les étoiles du ciel!* » Mais il récitera aussi, matin et soir, sans jamais y manquer :

Notre-Dame va par les champs,
Les deux mains jointes, les yeux pleurant.
Rencontrant Monsieur saint Jean :
« Vous n'avez pas vu mon enfant? »
. . . . . .
Notre-Dame retourne aux champs,
Et le petit Jésus paraît à elle : « Hélas!
Jésus, mon fils,
... Ne suis-je pas la mère
Dolente de vous voir pendre
Entre deux larrons! Quoi,
Vos pieds! Quoi, vos mains!
Et couronne d'épines sur votre chef!
Jamais Vierge Marie ne vous délaissera! »

Celui qui cette oraison-là dira,
Le matin quand il se lèvera,
Et le soir, quand il se couchera,
Jamais paradis ne perdra!

Même lorsqu'il pratique peu, ou ne pratique pas du tout, la vieille et divine foi chrétienne est donc bien l'âme du marinier. La doit-il uniquement à sa vie retranchée du monde, ou bien, comme l'a remarqué avec une sensibilité de vision singulièrement pénétrante une femme de talent et de sentiment, Mme Pauline de Grandpré, la vie sur l'eau a-t-elle par elle-même une vertu religieuse particulière, et n'est-ce pas sans raison que le Christ a accompli sur les eaux une aussi grande partie de ses prédications et de ses miracles? Toujours est-il que Dieu n'est presque jamais absent de ces grands convois flottants qui remontent ou descendent les fleuves, et que, dans presque tout bateau, le Christ et Notre-Dame sont là au-dessus du petit poêle de la cabine, autour duquel vit la famille, et d'où monte la petite fumée...

*
* *

Pour bien connaître les bateliers, peu de personnes sont aussi bien placées que l'abbé Passenaud, et les deux religieuses de l'ordre de Cluny chargées de l'aider dans son apostolat, sœur Rose et sœur Rosalie.

L'abbé Passenaud est un prêtre d'une soixantaine d'années, d'une maigreur mystique, la parole douce, et de figure noble et un peu triste. Ordonné prêtre en 1870, successivement vicaire et curé en province, attaché ensuite à Paris à l'Œuvre des Prêtres Adorateurs, puis vicaire à Pantin et à Bercy, il était nommé, en 1894, curé de l'Ile Saint-Denis, où l'Archevêque lui confiait la mission d'organiser l'Œuvre des Mariniers.

En venant à Saint-Denis par la Seine, on aperçoit de loin une île étroite et longue, formant en partie une petite ville, en champs et en jardins pour le reste, et tout entourée d'une flottille de péniches, dont les petits mâts, les fumées, les cabines de couleurs claires et les panneaux vernis de frais tourmillent et brillent dans les moires ou les reflets de l'eau dormante ou remuée. Tout à l'extrémité de la partie ville, on remarque aussi, en amont, une jolie église neuve, avec son petit clocher carré surmonté de sa flèche et de son coq, les deux côtés de son transept assez pareils à deux ailes, et posée tout au bord de l'île, comme un grand oiseau blanc prêt à s'envoler. A terre, si vous redescendez le quai jusqu'à l'église, vous voyez tout à côté d'elle, au pied même de ses murs, une vieille petite villa basse et grise, décrépie, délabrée, et comme laissée à l'abandon, derrière sa grille disloquée, dans son jardin envahi d'herbes. La jolie petite église blanche est la paroisse de l'Ile Saint-Denis et

des Mariniers, l'église de l'abbé Passenaud, et la vieille petite villa grise et triste est le presbytère. Ecaillée et gonflée par l'humidité, la porte d'entrée ne cède que péniblement. Dans l'antichambre, où ne parvient guère qu'un demi-jour, une grande statue de la sainte Vierge ouvre mélancoliquement ses bras. A gauche, une petite pièce pauvre, mais très propre, paraît être la salle à manger. Au fond, un petit salon assez nu, et dont un grand paravent masque toute une partie, doit servir en même temps de chambre à coucher. Aux murs, on voit un brevet de la *Société d'Encouragement au Bien*, une photographie de l'Archevêque, deux ou trois gravures de sainteté, et par la fenêtre, au dehors, le jardin en friche, où les enfants du catéchisme piétinent les anciens parterres pendant leurs récréations. A votre arrivée devant la grille, vous ne trouvez pas d'abord la sonnette. Les bandits et les vauriens du pays ne cessant pas de la casser, il a fallu la cacher. En cherchant bien, cependant, vous finissez par la découvrir, son petit grelottement annonce votre visite, et vous voyez alors paraître la douce et mystique figure du curé.

C'était en 1896 que l'abbé Passenaud fondait l'*Œuvre préparatoire à la première Communion des petits Mariniers*. Bien que s'élevant au chiffre d'une grande ville, la population marinière ne trouvait pas, à Paris, les mêmes facilités religieuses que dans certaines localités du Nord, et l'abbé Passenaud comblait cette lacune. Grâce à lui, sa paroisse devenait le port spirituel ouvert à tous ces milliers d'âmes nomades, qui étaient toutes des âmes chrétiennes, et qui n'avaient pas de refuge. Secondé par sœur Rose et par sœur Rosalie, il allait chercher, sur les péniches, les enfants en âge de faire leur première communion, voyait en même temps les parents, s'intéressait à eux, les conseillait, les aidait, les visitait quand ils étaient malades et, souvent même, les mariait. L'Œuvre, naturellement, ne pouvait pas manquer, dès son début, d'attirer la persécution, et elle se déchaînait tout de suite. A peine l'abbé Passenaud avait-il commencé son apostolat, qu'un assez grand nombre de mariniers lui demandaient de bénir leur bateau, et un projet d'avenir, à cette occasion, s'ébauchait aussitôt dans son esprit. Pourquoi, outre l'église paroissiale, n'aurait-il pas, un jour, une chapelle volante qui pourrait aller tantôt là et tantôt ici, et porter partout avec elle l'idéal et les espérances que ne pouvaient pas toujours venir chercher tant d'âmes de bonne volonté?... Mais ce n'était encore là qu'un rêve. En attendant, et pour donner un peu de bonheur à ses mariniers, il décidait, au lieu de la bénédiction de leur curé, de leur apporter celle du bon Dieu. La loi ne s'opposait

pas à une bénédiction du Saint-Sacrement donnée du fleuve sur une péniche transformée en reposoir, les règles liturgiques ne la défendaient pas non plus à cette époque de l'année, et, le jour venu, le dimanche de l'octave de la Fête-Dieu, on pouvait voir, autour de l'île, toute la flottille pavoisée dans l'attente de l'autel flottant qui devait passer la bénir. Tout était prêt, et le reposoir glissait déjà sur l'eau, tiré par les mariniers qui le halaient à bras, quand une voix violente partait du bord. C'était le maire qui, au dernier moment, arrivait interdire la cérémonie, escorté d'agents et du commissaire de police. Le curé refusait d'obéir, mais le maire réitérait ses ordres, et les agents se disposaient à appréhender les haleurs. Une seconde voix, en même temps, plus hostile encore que la première, sommait à son tour l'officiant d'arrêter, et l'abbé Passenaud, stupéfait, reconnaissait dans celle-là l'inspecteur même de la navigation qui lui avait garanti, quarante-huit heures plus tôt, la liberté de la rivière...

A dater de cette rencontre, la guerre, ouverte ou sournoise, avait toujours continué. Des sociétés se fondaient, sous prétexte d'inviter les mariniers à se grouper pour la défense de leurs intérêts, et venaient, jusque dans l'église, assister aux noces ou aux enterrements de leurs adhérents avec des emblèmes et des drapeaux, mais ce n'était jamais que pour chercher, sous main, à les détourner de leurs habitudes religieuses. On ne tardait pas non plus à voir s'ouvrir, sur le quai de l'île, un grand estaminet criard, à devanture violemment enluminée, à physionomie de bar, avec un comptoir éblouissant, et cette ambitieuse et retentissante enseigne : *Coopérative de la Batellerie belge et de la Batellerie française*. Malgré tout, cependant, l'Œuvre se maintenait, et le curé de l'Ile-Saint-Denis, au milieu des difficultés et des conspirations où il ne cessait pas d'avoir à se débattre, non seulement ne perdait pas l'espoir, mais ne perdait même pas de vue, pour un jour plus ou moins lointain, son rêve d'une église sur l'eau, où Dieu pourrait aller aux mariniers, quand ils ne pourraient pas venir à lui!

Et la libre-pensée, la persécution, les tentations, les suggestions de toutes sortes, n'étaient pas le seul ennemi qu'il eût à combattre. Il rencontrait aussi, presqu'à chaque pas, les plus singulières superstitions, les plus insensées et les plus extraordinaires, les plus invétérées et les plus tenaces.

Une année, à la suite des fêtes de Pâques, il voyait arriver à son presbytère une jeune fille qui lui demandait, toute troublée, l'un des clous du cierge pascal.

Sans le lui refuser ni le lui promettre, il l'interrogeait sur

l'usage qu'elle voulait en faire, et la jeune fille, naïvement, lui répondait qu'elle désirait se marier, que le clou du cierge pascal lui assurerait le mariage désiré, et le suppliait de le lui remettre. Paternellement, il essayait de l'éclairer, mais en reconnaissait l'impossibilité, et finissait par lui dire :

— Ecoutez... Je ne peux pas vous donner l'un des clous de cette année, mais je pourrai peut-être retrouver ceux de l'année dernière...

Mais elle voulait un clou de l'année, pas d'une autre, et n'attribuait aucun pouvoir à ceux des années précédentes.

Alors, il lui demandait :

— Mais pourquoi croyez-vous au pouvoir d'un clou pascal?... N'est-ce pas parce qu'il est bénit?

— Oui, monsieur le curé.

— Eh bien! ceux de l'année dernière le sont comme ceux de cette année-ci...

Elle ne répondait rien, mais ne se laissait pas convaincre, se refusait à tout raisonnement, et s'obstinait dans son idée. Puis, il lui faisait subir, sur ses habitudes religieuses, un petit examen auquel elle se soumettait respectueusement, et où elle ne lui cachait rien. Elle ne pratiquait pas, n'allait pas à la messe, ne communiait pas, ne se confessait pas, mais ne manquait jamais, le vendredi, de se rendre dans une église pour y faire le chemin de la Croix...

Dans toutes les circonstances de leur vie, rien n'est ainsi plus fréquent, chez les mariniers, que ce recours à des talismans, ou à des conjurations dont ils conservent les formules dans des ouvrages clandestinement imprimés, ou recopiés par eux à la main sur des cahiers. Telle est, par exemple, la conjuration contre l'entorse : « On touche le pied malade avec le pied droit nu, trois fois et en forme de croix. On dit, la première fois : *Ant*, la seconde fois : *Ante*, et la troisième fois : *Superante*. Puis, on doit réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*... » De même, il est prescrit contre les coupures : « Dites, par trois fois, en soufflant sur la plaie : *Natus est Christus, mortuus et resurrexit*. Soufflez encore trois fois sur la coupure, et dites cinq *Pater* et cinq *Ave* à l'intention des cinq plaies de Notre-Seigneur. » Ou encore, contre les brûlures : « Soufflez trois fois sur la brûlure, en disant chaque fois : *Feu de Dieu, perds ta chaleur, comme Judas a trahi Notre-Seigneur*. Puis, faites une neuvaine de neuf *Pater* et neuf *Ave*, et dites-en neuf le premier jour, en diminuant d'un chaque jour... » Les conjurations en vue du mariage sont peut-être les plus nombreuses, et l'une des plus étranges est celle

de l'Agneau. La jeune fille doit se procurer le cœur d'un agneau, y piquer neuf épingles en mémoire des neuf chœurs des Anges, et les y laisser pendant neuf jours en récitant chaque jour neuf *Pater*, neuf *Ave* et neuf *Gloria Patri*. Le neuvième jour, si ses vœux doivent se réaliser, et si son mariage doit être heureux, les épingles tombent d'elles-mêmes...

La croyance aux « sorts » se retrouve dans toutes les campagnes, mais ne sévit nulle part comme parmi les mariniers. Tout ce qui est mort, maladie, contrariété, malheur, provient presque toujours, dans l'esprit de beaucoup d'entre eux, d'un maléfice dont ils accusent quelqu'un.

Dans ses tournées à travers sa paroisse, l'abbé Passenaud visitait quelquefois un vieux batelier retiré, et, depuis quelque temps, remarquait sa tristesse profonde.

— Voyons, mon ami, finissait-il par lui dire en lui faisant un jour sa visite, vous avez quelque chose... Vous êtes devenu méfiant, sombre... Vous ne parlez plus à vos voisins... Vous devez penser avoir à vous plaindre d'eux.

— Oui, répondait le vieux marinier.

— Et vous croyez qu'ils vous ont jeté un « sort »?

— Oui, monsieur le curé.

— Et quel sort vous ont-ils jeté?

D'un signe désespéré, le vieux lui montrait la muraille où il lui indiquait avec terreur une sueur d'humidité assez abondante et qui ruisselait même par endroits.

— Mais depuis quand cela coule-t-il ainsi?

— Depuis six semaines seulement, monsieur le curé.

L'abbé Passenaud avait compris. Son pauvre paroissien transformait en une intervention diabolique un phénomène probablement des plus simples. Alors, le curé regardait autour de lui, remarquait un petit bruit qu'il n'avait pas entendu tout de suite, et demandait encore au vieux batelier, en découvrant dans un coin une marmite remplie d'eau en train de bouillir sur un poêle :

— Avez-vous toujours fait bouillir votre eau dans cette chambre?

— Non, monsieur le curé.

— Et depuis quand l'y faites-vous bouillir?

— Depuis six semaines.

— Eh! bien, mon ami, voilà toute l'explication... Votre sort, c'est la buée de votre marmite, et c'est vous-même qui vous le jetez... Mais, n'ayez aucune crainte... Ce sort-là n'est pas bien dangereux...

On venait le chercher, un autre jour, pour un marinier déclaré

tuberculeux, effectivement très malade, et qui le suppliait, en le voyant, de ne pas le laisser mourir sans l'avoir « exorcisé »... Il comprenait encore, tranquillisait d'abord le pauvre homme, lui assurait qu'il n'était pas possédé, l'interrogeait, n'avait pas de peine à reconnaître qu'il se croyait à la mort en raison d'un maléfice, et lui demandait simplement :

— Désirez-vous vous confesser?

— Oui, monsieur le curé, mais je voudrais aussi être exorcisé!

Alors, il le raisonnait doucement :

— Ecoutez-moi, mon ami... Les « sorts » n'existent pas, mais si vous vous croyez victime d'un « sort », c'est que vous pensez être au pouvoir du démon, et nous y sommes tous, en effet, dès que nous ne sommes plus en état de grâce... Mais il nous suffit d'y revenir pour ne plus nous trouver au pouvoir du Mal... Confessez-vous donc, repentez-vous, et le « sort », s'il existe, aura immédiatement disparu.

Puis, il lui ordonnait de préparer sa confession pour le lendemain, le rassurait encore, lui recommandait le calme, causait avec lui quelques instants, et fixait, en le quittant, l'heure à laquelle il reviendrait. A l'heure exacte, le jour suivant, il était de retour chez son malade, et trouvait auprès de lui une autre visite. Il y avait là un personnage qui avait l'air d'être un parent, et qui le saluait, d'ailleurs, avec beaucoup de politesse. Le personnage, seulement, ne paraissait pas vouloir s'en aller, et l'abbé Passenaud, au bout de quelques minutes, apprenait que c'était le sorcier. Le pauvre batelier voulait bien se confesser, mais tenait toujours aussi à être exorcisé. Il avait cru comprendre que le prêtre confessait mais n'exorcisait pas, pensé que l'exorcisation devait en ce cas regarder le sorcier, et, dans son ingénuité, il avait convié les deux, afin d'être plus sûr de bien mourir et de se garantir des deux côtés.

— Monsieur, disait tout de suite alors l'abbé Passenaud au sorcier, je vais avoir à m'entretenir sérieusement avec le malade... Puis-je vous prier de nous laisser seuls?

Le sorcier, immédiatement, s'inclinait, saluait, et se retirait sans aucune difficulté. Puis, le curé revenait à son paroissien, lui expliquait avec bonté que le ministère du prêtre ne pouvait pas s'exercer de compte à demi avec d'autres, lui faisait promettre de s'en tenir au sien, le confessait, lui donnait l'absolution, et lui disait en s'en allant :

— Maintenant, ne croyez plus aux « sorts »... Je reviendrai encore... Mais ne soyez pas inquiet... Votre état n'est peut-être pas aussi grave que vous le pensez...

Le lendemain, en effet, il le trouvait moins bas, revenait à

différentes reprises en le retrouvant toujours mieux, et apprenait, à quelques mois de là, qu'il était complètement guéri...

*
* *

C'est à sœur Rose et à sœur Rosalie que revient la mission de faire le catéchisme aux petits mariniers. Mais elles n'ont pas à remplir que celle-là, et sont aussi chargées d'aller à leur recherche sur les bateaux. Elles vont, selon le mot de l'abbé Passenaud, « faire la cueillette des enfants » sur les péniches. Sœur Rose, un jour, s'occupe du catéchisme, pendant que sœur Rosalie part en tournée, et, le jour suivant, sœur Rosalie reste avec les enfants, pendant que sœur Rose visite les bateaux. Elles ne sont ainsi que deux pour en visiter vingt mille par an, mais parviennent à y suffire. On devine si leur voile noir doit être souvent en route.

Les deux saintes filles, depuis la persécution, logent au fond d'une impasse, chacune dans sa mansarde, sous les combles d'un bâtiment où est un atelier de serrurerie. Un lit-cage relevé et poussé dans un coin, un mauvais meuble à côté, et un crucifix sur le mur, sous la lucarne du toit, c'est tout ce que pourrait voir, chez l'une ou l'autre, le commissaire qui viendrait « perquisitionner ». C'est là, cependant, au-dessus du bourdonnement des tours et du tapage des marteaux, qu'elles font le catéchisme des petites filles, et qu'elles déploient devant elles ces grandes images coloriées où l'âme en état de grâce est représentée par des figures célestes, et l'âme en état de péché par des figures repoussantes. Au moyen de ces symboles naïfs, appropriés à l'âge et à la sensibilité des élèves, elles frappent mieux leurs petites âmes, et leur enseignent, d'une façon plus vivante, l'honnêteté et le travail, l'amour de Dieu et du prochain. Un visage rayonnant, tout entouré d'azur et de visions heureuses, leur montre l'âme de celle qui se conduit bien, qui est courageuse et bonne. Une face livide, mauvaise, soucieuse, torturée, entourée de monstres et de serpents, symbolise l'âme de celle qui ment, qui est paresseuse, méchante, ou sans conduite. A la vue du visage rayonnant, toutes les petites filles rayonnent elles-mêmes, et veulent être cette belle âme-là! A la vue de la seconde, au contraire, toutes s'attristent, l'horreur les saisit, et pas une ne veut être cette âme affreuse. Le catéchisme des petits garçons n'a pas lieu dans la mansarde, mais à l'église, et se fait dans la sacristie. On les y voit tous réunis, avec leurs petites figures presque noires tant elles sont déjà hâlées, leurs longs cheveux blonds retombant en boucles, ou leurs petits anneaux d'oreilles, et tous s'extasient aussi à la vue de la belle image qui représente l'âme sans péché,

comme ils s'inquiètent et s'assombrissent à la vue des reptiles et des laideurs qui figurent sa déchéance.

Continuellement sur l'eau, le petit marinier ne peut recevoir qu'une instruction religieuse très sommaire, mais il a presque toujours le sens et l'intuition de la religion. A un petit batelier de quatorze ans, qui n'avait jamais encore reçu la moindre instruction religieuse, la Sœur demandait un jour :

— Qu'auriez-vous fait, si vous aviez commis une faute grave?

Il répondait :

— Je serais allé trouver un prêtre et je me serais confessé à lui.

— Et pourquoi seriez-vous allé trouver un prêtre?

— Parce que les prêtres sont les savants du bon Dieu, et qu'ils peuvent nous faire pardonner.

— Etes-vous heureux de faire votre première communion?

Il répondait avec élan :

— Oh! oui.

Et il ne cessait de répéter :

— Je voudrais déjà l'avoir faite afin de la refaire tous les jours!...

Même après l'avoir faite, il revenait au catéchisme, et la Sœur, en le voyant aussi zélé, lui avait demandé, la veille de son départ :

— Vous ferez-vous prêtre, ou serez-vous marinier?

Il avait alors réfléchi un peu longuement, paru tout agité par une grande lutte intérieure, puis avait fini par répondre :

— Ma sœur, j'aime bien le bon Dieu, mais j'aime tant mon bateau que je ne pourrais pas m'en séparer. Je peux tout de même aimer le bon Dieu en y restant, tandis qu'il me faudrait le quitter pour me faire prêtre... Il vaut mieux que je sois marinier...

Un après-midi, deux tout jeunes frères, l'un de huit ans et l'autre de dix, s'étaient mis à se disputer pendant le catéchisme, et le plus jeune avait un accès de colère furieuse. Scandale. On interrompt l'instruction, et la Sœur dit au petit coléreux :

— Vous venez de vous mettre en colère... Vous irez, après le catéchisme, vous confesser à M. le curé.

Le catéchisme fini, le petit va se confesser, revient, et son aîné court questionner le curé :

— Monsieur le curé, mon frère vous a-t-il dit qu'il s'était mis en colère?

— Mais je ne peux pas le savoir, mon petit enfant... Je ne sais plus rien de ce qu'il m'a dit...

L'aîné, alors, court retrouver son frère, lui raconte la réponse du curé, et le petit, aussitôt, lui dit, tout enchanté :

— Oh! c'est que M. le curé a mis tous mes péchés dans un grand trou noir, et qu'il ne peut plus les retrouver.

Puis, il se précipite vers la Sœur, et lui annonçe avec enthousiasme, en pressant de toutes ses forces ses mains contre sa poitrine :

— Ma Sœur, moi, maintenant, j'ai le bon Dieu dans mon cœur, parce que mes péchés n'y sont plus, mais mon frère, lui, ne l'a pas, parce qu'il ne s'est pas confessé!...

Un autre jour, la Sœur développait une explication, lorsqu'elle voyait tout à coup les petits mariniers pâlir et l'écouter avec des figures bouleversées. Elle finissait par s'interrompre, et par leur demander ce qu'ils avaient.

— Oh! ma Sœur, lui répondait l'un d'eux tout effrayé, c'est que vous faites tourner cette chaise!... Ne la faites plus tourner, où il vous arrivera un grand malheur!...

Tout en procédant à son explication, la Sœur, en effet, avait machinalement fait tourner une chaise sur un de ses pieds, et l'une des superstitions des mariniers est qu'on attire inévitablement ainsi la mort sur soi dans les vingt-quatre heures.

— Comment, s'écriait la Sœur en apprenant ce qui troublait les enfants et en se moquant de leur frayeur, vous croyez que je vais mourir parce que je fais tourner une chaise?... Tenez, je vais encore la faire tourner, et je la ferai même tourner jusqu'à ce que nous sortions... Nous verrons bien si je suis morte!...

Alors, c'était une épouvante encore plus grande, et les enfants suppliaient tous, dans la plus profonde terreur :

— Ma Sœur, finissez!... Ma Sœur, arrêtez-vous!... Ma Sœur, ne la faites plus tourner!...

Mais la Sœur ne les écoutait pas, continuait à faire tourner la chaise; et, le surlendemain, en la revoyant mieux portante que jamais, ils n'étaient pas loin d'être persuadés qu'ils venaient d'assister à un miracle.

Partout, ou presque partout, dans l'accomplissement de leurs tournées, sœur Rose et sœur Rosalie sont accueillies avec bonheur. Dès que le voile de l'une ou de l'autre est signalé sur la planche d'une péniche, c'est presque toujours une joie. L'une d'elles, une année, sur plus de huit mille bateaux, n'en rencontra que deux où elle ne trouva pas de sympathie. Malgré tout, cependant, elles doivent quelquefois renoncer à leurs visites. Le monde des débardeurs et des forts est souvent mêlé de ces malfaiteurs et de ces brutes parmi lesquels se recrutaient déjà autrefois les massacreurs de la Révolution, et, là où ils sont trop en nombre, à certains moments ou dans certains quartiers, la Sœur ne doit pas songer à approcher. Dans ces cas-là, seulement, par un hasard singulier, elle est toujours prévenue à temps. Il se trouve toujours là quel-

qu'un, passant, ouvrier ou agent, pour lui dire, en l'apercevant :

— Ma Sœur, ne venez pas ici...

Alors, par-dessus la berge où vont et viennent les bandits, elle aperçoit des bateaux qu'elle reconnaît, et son cœur sait que la Croix est là... Elle l'a déjà vue dans la petite cabine... Elle l'y revoit... Mais elle se résigne, il faut qu'elle parte, il est temps, et elle se dirige vers d'autres quais...

*
* *

— Je vous conduirai chez les mariniers, m'avait dit l'abbé Passenaud, et vous les verrez... Personne ne se doute qu'il puisse exister à Paris, même à l'état nomade, une population aussi bonne, et aussi naïve dans sa bonté. En raison même de ces instincts ingénus et bons, on peut très facilement l'illusionner, et il ne manque pas, autour d'elle, d'agents et d'étrangers pour essayer de la pervertir, mais on n'a pas encore osé s'attaquer ouvertement à ses sentiments religieux. Quoique peu pratiquante, et malheureusement trop portée à s'amuser un peu n'importe comment une fois descendue à terre, elle a vraiment le fond chrétien et l'âme généreuse et saine... Il y a ici, outre les mariniers qui naviguent, tout un coin de l'île habité par des mariniers retirés. Vous verrez des uns et des autres, et notamment, chez les seconds, deux vieillards, le frère et la sœur, qui vous intéresseront. Le frère a plus de quatre-vingts ans, et la sœur au moins soixante-quinze. Ils vivent ensemble, et sont tous les deux veufs... Vous pourrez juger combien ces gens du peuple sont souvent peu vulgaires, même dans leurs plus extraordinaires étrangetés, et combien, chez eux, l'âme est bonne...

Le quartier des anciens mariniers est tout en petites maisons faites en partie d'anciennes coques de bateaux retournés, avec des plantes grimpantes et de minuscules jardinets. C'était là qu'habitaient les deux vieillards, dans une maisonnette verte et rouge, d'une propreté et d'un brillant hollandais. Une grande femme âgée, mais vigoureuse, et dont les traits allongés, malgré son fichu de tête noué sous son cou, pouvaient plutôt faire penser à ceux d'une vieille dame, arrivait tout de suite à la rencontre de son curé, avec un air de plaisir et de respect. Puis, elle donnait un coup de poing dans une sorte de petite cabane à débarras d'où sortait alors un grand vieillard sec, les manches retroussées, un rabot dans la main, et la tête enveloppée d'un capulet de grosse laine brune qui rappelait la coiffure du Dante. Il redressait là-dessous une vieille et haute figure énergique et

belle, d'un brun de cuir tanné, avec une moustache et une royale blanches, deux yeux noirs encore vifs sous ses gros sourcils blancs, et deux fortes mèches blanches échappées des côtés de son capulet. Le vieux marinier, en voyant le prêtre, saluait aussi avec une déférence empressée, rentrait déposer son rabot, et ressortait en rabaissant ses manches, pendant que sa sœur lui époussetait, d'un coup de main, le devant de son gilet de laine où étaient restés des copeaux.

Une minute après, nous étions dans la maisonnette, composée en tout et pour tout de deux petites pièces grandes comme des cabines, l'une en bas, l'autre au-dessus, et communiquant par un petit escalier qui se tirait d'un placard et y rentrait. Maçonnerie, charpente, menuiserie, le vieux marinier avait tout fait, tout construit, tout placé lui-même, et trouvait toujours quelque chose à y refaire ou à y changer. Dans la pièce du bas, où nous tenions tout juste quatre, et dans laquelle le lit, comme l'escalier, devait aussi rentrer dans la cloison, on ne voyait qu'un petit guéridon recouvert d'une toile cirée, deux ou trois assiettes coloriées accrochées au mur, un petit poêle et un crucifix de cuivre, mais faïences, toile cirée, poêle, cuivres et crucifix, reluisaient comme autant de miroirs.

Aussitôt assis, le frère et la sœur se dépêchaient de conter leurs affaires à leur pasteur, chacun parlant à son tour, ou l'un interrompant l'autre. Ils le consultaient sur tout, et le prêtre, pour eux, était bien vraiment l'oracle et le confident, même lorsqu'ils ne semblaient pas, d'une façon absolue, suivre intérieurement tous ses avis. L'esprit de superstition et la croyance aux « sorts », aux maléfices, aux conjurations, tout en ne s'affirmant pas nettement dans leurs réponses, paraissaient bien cependant, en effet, se cacher quelquefois dans leurs silences, dès que l'abbé Passenaud leur parlait de leurs santés ou de leurs relations avec leur voisinage. A ces moments-là, il devinait toujours d'ailleurs les motifs de leurs réticences, les leur reprochait sans dureté, et finissait par leur demander d'où pouvaient bien leur venir ces croyances et ces pratiques.

— Monsieur le curé, lui répondait alors gravement le vieux marinier, c'étaient des *formules* employées dans notre famille pour soulager un de nos oncles dans ses crises de rhumatisme. Un autre de nos parents passait pour avoir le pouvoir de guérir parce qu'il était né le Vendredi saint, et venait soigner notre oncle lorsque les crises se déclaraient. Il l'examinait bien, l'interrogeait, lui ordonnait de se coucher, et lui faisait une neuvaine. On dressait près du lit une table sur laquelle on mettait une nappe,

un crucifix, de l'eau bénite, de la cire d'un cierge pascal et des feuilles contenant les *formules*. Puis, à neuf heures du matin, on commençait à le *travailler* en jetant de l'eau bénite dans tous les coins de la cabine. On lui en touchait le front, les mains, les pieds, les cheveux, tout le corps, et ainsi toute la journée, en se relayant, jusqu'à neuf heures du soir. Le lendemain, on refaisait encore la même chose, et on recommençait pendant neuf jours. Alors, le neuvième jour, un grand événement devait arriver. On entendait dans le bateau comme un grand coup, tout y était secoué, et tous ceux qui se trouvaient dessus poussés et précipités les uns sur les autres. Ensuite, on n'entendait plus rien, tout se calmait, et le malade était soulagé...

— Ecoutez, monsieur le curé, protestait aussitôt la sœur, nous ne croyons pas, vous le comprenez bien, à toutes ces choses-là, mais on y croyait dans notre famille, et beaucoup de mariniers y croient... Et nous avions même encore une parente qui avait, à ce qu'on disait aussi, le pouvoir de couper les fièvres. Elle vous ordonnait : « Allez chez le pharmacien, demandez-lui telle tisane, et vous serez guéri. » On y allait, et on était guéri. Un jour, elle avait commandé à une femme : « Allez acheter pour un sou de la tisane que je vous indique... » La femme en achetait pour deux sous, et la fièvre redoublait. Alors, notre parente lui disait : « Mais je ne vous en avais pas ordonné pour deux sous... Je vous en avais ordonné pour un... Quand je parle, ce n'est pas moi qui parle, c'est Dieu, et il faut faire ce qu'il commande!... » ... Et la baguette de noisetier, monsieur le curé!... Il faut l'avoir coupée, avec un couteau vierge, dans la nuit du 1er mai. On la met sur sa main, on lui pose des questions sur le malade, elle répond en tournant, et on doit faire ce qu'elle dit. Si elle ne tourne pas, c'est que le malade ne guérira pas... Eh bien! monsieur le curé, je vous le répète, nous ne croyons pas à toutes ces histoires-là, mais il y a cependant une chose à laquelle je crois, et j'y crois parce que je l'ai vue, c'est la société du Diable!

— La société du Diable?

— Oui, monsieur le curé, la société du Diable... C'est une société qui existe, qui a ses règlements, dans laquelle on vous reçoit, et où entrent même des jeunes filles, mais où elles ne peuvent entrer que dans certaines conditions. Il faut qu'elles aient au moins quinze ans, qu'elles soient nées sous un certain signe et que leur père ou leur mère les présente au sabbat. Elles y sont interrogées par quelqu'un qui y représente *Le Mauvais*, et doivent être en toilette blanche.

— Et vous connaissez une pareille société?

— On nous a proposé d'en être!

— Qui?

— Des voisins qui demeurent là.

— Et comment vous ont-ils formulé leur proposition?

— La femme, il y a un mois, m'a invitée à venir prendre le café, puis elle m'a demandé, d'un air singulier, quand le café s'est trouvé servi : « Madame, voulez-vous entrer dans notre société? » Je lui ai dit : « Quelle société? » Elle m'a répondu : « Mais notre société! » Je lui ai redit : « Mais quelle est cette société-là? » Elle m'a encore répondu : « Mais c'est une société où on se réunit!... » Et puis, elle m'a donné les détails que vous venez d'entendre et m'en a même encore donné d'autres que je ne vous répète pas... Alors, je l'ai arrêtée, et je lui ai dit : « Madame, votre société n'est pas la bonne... Moi, je suis bien aussi d'une société, mais ce n'est pas la société du Diable, c'est la société du bon Dieu, et je me dispenserai de vous fréquenter... »

— Allons, l'interrompait l'abbé Passenaud, vous lui avez bien répondu, et vous faites encore mieux en ne la fréquentant plus... Mais laissez tout cela, et n'en parlez même plus... Le bon Dieu, voyez-vous, ne veut pas qu'on se trouble l'esprit, et veut, au contraire, qu'on l'ait en repos... Tenez le vôtre en paix, et oubliez ces histoires...

Le vieux marinier, un moment après, nous montrait les curiosités de son petit domaine. Il ne vivait plus que pour l'orner et l'enjoliver, et ce n'était, dans tout le jardinet, que petits parterres, petits rochers, boules de verres, cages, poulaillers, petits tertres surmontés de petits moulins et petites grottes derrière des lacs avec des madones dans le fond!

Nous étions arrivés à la sortie, mais la vieille batelière semblait avoir encore quelque chose sur le cœur, et disait bientôt, en effet, d'une voix légèrement altérée :

— Monsieur le curé, regardez par ici... Là-bas... Voyez cette maison-là... Ce sont les gens de la société du Diable!

Puis, avec un geste tremblant, elle nous montrait des cages vides :

— Tenez!... En moins d'un mois, nous avons perdu toutes nos bêtes... Ah! monsieur le curé, vous nous défendez de croire que ces gens-là nous ont jeté un sort... Mais, si c'était permis, je le croirais...

*
* *

L'une des familles où me conduisait encore l'abbé Passenaud fait le cabotage dans l'ouest et le nord de la France, jusqu'en

Belgique et en Allemagne. Avec le père et la mère, elle se compose de deux fils et d'une fille. Le père approche de ses cinquante ans, la mère a dépassé la quarantaine, les fils font leur service militaire, et la fille vient de faire sa première communion. Ajoutez aussi, pour ne rien oublier, un pauvre soldat sans parents, rencontré un jour par le batelier et sa femme, et qu'ils ont comme adopté, en le voyant seul au monde, sous le même uniforme que leurs fils. Deux chiens, enfin, — dont l'un est un chien trouvé — complètent le petit monde de la péniche, achetée huit mille francs par le ménage, et qu'il paye à raison de six cents francs par an.

Pour arriver à vivre, en ayant ainsi, chaque année, six cents francs à retirer de leurs bénéfices, les mariniers doivent naviguer sans relâche, et ne parviendraient même pas à joindre les deux bouts sans un petit commerce de brocantage errant au moyen duquel la batelière, particulièrement industrieuse et vaillante, augmente un peu leurs ressources. Elle achète des occasions et des soldes pour les revendre en route dans les localités où ils s'arrêtent. Ils peuvent, grâce à cela, faire honneur à leurs affaires, envoyer de temps à autre un peu d'argent aux fils, et même, à l'occasion, quelque chose au soldat. La femme, comme brocanteuse, dans son petit magasin flottant, tient de tout, depuis des vêtements et des chaussures jusqu'à des tableaux et des meubles, et l'abbé Passenaud, un printemps, la veille de la Fête-Dieu, lui avait acheté une lanterne. Le lendemain, à la procession dans le jardin du presbytère, la batelière, éblouie, reconnaissait sa lanterne, portée devant le Saint-Sacrement. Une heure après, elle était revenue chez le curé lui en rapporter le prix, et lui avait dit, en lui remettant l'argent :

— Monsieur le curé, c'était trop beau!... Elle faisait trop bel effet... Je ne veux pas être payée!...

A peine avions-nous le pied sur la planche de la péniche, que les chiens commençaient à nous signaler, et que l'homme, aussitôt, se montrait derrière un tas de câbles, pendant que la femme et la petite fille paraissaient derrière d'autres. Là aussi, à la vue du prêtre, une expression de plaisir passait sur ces trois visages. Puis, le batelier calmait les chiens, la femme et la fillette arrivaient à notre rencontre, et nous nous rendions dans la cabine, à l'entrée de laquelle s'asseyait l'homme, sur une marche de l'escalier. Il avait une bonne figure tannée, maigre et souriante. La femme, jeune encore, avait dû être jolie, mais était peut-être encore plus maigre et plus ravagée que son mari. Sous ses cheveux en broussaille et son tricot bleu marine, elle semblait à la

fois fourbue de travail et consumée de vivacité. La petite fille avait une douzaine d'années, l'air intelligent et vif, et sa mère, qui la tenait contre son épaule, l'avait entourée d'un de ses bras au bout duquel brillait une alliance d'or à l'un des doigts de sa main nerveuse et noire. Tout, chez le ménage, reluisait d'ordre et de propreté. Un grand placard fermé, où étaient contenus deux lits, occupait l'un des côtés de la cabine. De l'autre, un petit bureau à écrire sortait de même de la cloison. Aux murs, on voyait des photographies de famille, des cadres renfermant des médailles de sauvetage, des images de sainteté, et l'éternel crucifix.

— Eh! bien, mes amis, leur demandait le curé, êtes-vous contents? Où en êtes-vous, et comment allez-vous?

— Ah! monsieur le curé, répondait la femme, c'est justement demain le grand jour!

— Le grand jour?

— Oui, celui où nous payons le bateau!

— Mais vous avez l'argent?

— Il est là...

En même temps, elle se retournait, prenait un vieux portefeuille dans le petit bureau, et comptait les billets qui s'y trouvaient :

— Tenez, ils sont là-dedans depuis un mois...

Elle remettait ensuite le portefeuille dans sa cachette, reprenait sa fille dans son bras, et nous expliquait que leur propriétaire, une dame qui avait six bateaux, n'admettait jamais un retard :

— Et, cependant, monsieur le curé, c'est riche, c'est riche... *Ça bout sur l'or!...*

— Et votre commerce?

— Il va...

Puis, elle lui parlait aussi de ses fils, qui n'étaient pas venus depuis longtemps. Quant à leur fillette, elle venait d'obtenir une mention de la Société de Sauvetage, pour avoir empêché un homme de se noyer en appelant au secours... Et quant à leur soldat...

Ici, la batelière, levait les bras au ciel, pendant que l'homme hochait la tête en souriant.

— Eh! bien, interrogeait l'abbé Passenaud, votre soldat...

— Eh! bien, notre soldat, monsieur le curé... Il vient de lui arriver un petit malheur...

— Un malheur?

— Oui, un petit... Mais il faut, d'abord, que je vous avoue un remords, c'est de ne vous avoir jamais dit comment nous l'avions connu, et si je ne vous l'ai pas dit, c'est que nous l'avions ren-

contré dans un endroit un peu drôle... Seulement, monsieur le curé, je vous le jure bien, il n'y a jamais eu de mal... N'est-ce pas, mon homme?

— C'est vrai, disait le batelier.

Et la batelière continuait, sans tourner davantage autour de son aveu :

— Allons, monsieur le curé, j'aime mieux vous le dire tout de suite, nous l'avons rencontré aux Folies-Bergères... Oui, aux Folies-Bergères, voilà maintenant dix-huit mois!... Voyez-vous, nous nous étions trop ennuyés pendant un voyage, et nous avions besoin de nous distraire... Alors, on parlait des Folies-Bergères, je passais quelquefois devant l'établissement en allant dans le quartier acheter mes soldes, et je disais un soir à mon mari : « Tiens, allons-y, ça nous changera les idées, et on ne fera pas de mal pour ça... » Nous voilà donc partis pour y aller, et nous y étions depuis un moment quand nous voyons près de nous un militaire qui avait l'air d'être là comme nous, et de ne pas savoir que faire... Bien entendu, nous commençons à lui parler, et nous lui disons d'abord que nous avons deux fils comme lui sous les drapeaux. Puis, nous lui demandons son régiment, son pays, ce que faisaient ses parents, et il nous répondait qu'il n'en avait plus. Il n'avait plus qu'une sœur malade à Yvetot, et qui ne devait pas vivre longtemps... Alors, monsieur le curé, je ne peux pas vous dire pourquoi, mais nous nous sommes tout de suite senti quelque chose pour ce garçon-là. On est sorti ensemble, nous lui avons dit de venir nous voir, il est venu, il nous a écrit, nous lui avons répondu, et on lui a même envoyé des petites douceurs. On lui mettait de temps en temps une pièce de vingt sous en timbres-poste dans la lettre, et il nous était toujours reconnaissant... Enfin, monsieur le curé, tout allait pour le mieux, sauf sa sœur qui allait toujours plus mal, là-bas, dans son pays, quand voilà quinze jours, trois jours avant la première communion de la petite, il arrive nous voir en permission, et trouve mon mari au milieu de ses pots à couleurs, en train de repeindre la cabine... Alors, nous lui disons : « Tiens, tu es en permission? — Oui. — Et pour combien de temps? — Pourquoi me demandez-vous ça? — Parce que tu arrives bien... C'est dans trois jours la première communion de Jeanne, et le patron, justement, va redonner une couche, afin que, pour ce jour-là, tout soit bien neuf et bien blanc. Nos garçons ne peuvent pas venir, mais si tu as seulement trois jours, tu vas pouvoir être de la fête, et nous aurons au moins un ami... » Qu'est-ce qu'il nous répond? « Mais j'ai même plus de trois jours, j'en ai quatre... » Et puis, il dit à mon mari :

« Ecoutez, je vais pouvoir vous rendre un service, et je veux vous le rendre... Je vois que vous repeignez le bateau... Laissez-moi faire, je sais comment on s'y prend... » En effet, il nous a tout repeint parfaitement bien, il est resté ensuite pour la cérémonie, et il était reparti le soir même, quand, le lendemain matin, je vois venir un gendarme qui me demande, en déployant un papier : « C'est bien chez vous qu'est le nommé X...? » Je réponds : « C'est bien ici qu'il était, mais sa permission expirait, et il est reparti hier soir. « Eh! bien, me dit le gendarme, sa permission était expirée depuis longtemps, et vous n'auriez pas dû le garder. Il y a trois jours qu'il aurait dû être rentré, il a été porté comme déserteur, et la gendarmerie le recherche... » Monsieur le curé, à ce mot-là, je me suis senti le sang glacé. Naturellement, nous lui avons écrit, mais il n'a pas répondu... Enfin, il y a cinq jours, nous avons reçu de lui une lettre où il nous a tout raconté. Il n'avait, en effet, qu'un jour de permission, et il comptait seulement venir nous dire bonjour en passant. Et puis, en entendant parler de la première communion, il n'y a pas tenu, il a voulu rester, il nous a fait un mensonge, et il est encore pour quinze jours en prison. Il croyait même d'abord qu'il passerait en conseil, mais il n'y passera pas... Ah! vous pouvez penser si nous l'avons grondé... Cependant, comme il devait tout de même avoir besoin de quelque chose, nous lui avons envoyé un petit mandat... Seulement, je le lui ai bien écrit, en le lui envoyant, et je l'ai bien dit à mon mari, il ne faut pas qu'on puisse jamais savoir qu'il est resté ici pour une première communion! Si on pouvait jamais se douter que son absence avait un motif pareil, on ne sait pas ce qui lui arriverait... On reparlerait peut-être encore de le faire passer en conseil!...

Et la batelière se retournait encore vers le petit bureau, y prenait la lettre de son soldat, et nous la tendait pour nous la faire lire... Elle commençait par ces mots : *Mes chers bienfaiteurs*, et les quatre pages étaient pleines...

*
* *

— Et vos fils? lui demandait l'abbé Passenaud... Comment ne sont-ils pas venus depuis aussi longtemps?

Alors, elle lui répondait en se lamentant :

— Ah! monsieur le curé, nos garçons ne nous oublient pas... Ils nous écrivent, et nous sommes contents de leurs lettres... Le fond est toujours bon... C'est le principal... Mais que tout est donc déchaîné, en ce moment-ci, pour perdre les jeunes gens et

les tourner contre leur Religion! Là où ils sont, à V..., on n'a pas idée de ce qui se passe, et de ce qui se fait dans le régiment pour rendre les soldats impies. Quand, par hasard, on en voit un qui voudrait aller à la messe, on lui fait toutes les misères. On se moque de lui, on le bat, on l'écrase sous les corvées. Tant et si bien qu'il ne peut vraiment plus y aller... Dans les cafés, c'est encore pis. Les troupiers ne peuvent même plus y entrer sans s'y trouver entourés de gens de rien, de bandits, de coquins, d'agents de mauvaises sociétés, qui viennent là pour leur parler de la « calotte », leur dire qu'il n'y a pas de bon Dieu, qu'on n'en veut plus, qu'on ne doit plus aller à l'église, que personne n'y met plus les pieds, et que ceux qui les y mettent sont mal notés. C'est à ne pas y croire, monsieur le curé, mais c'est cependant la vérité, et notre aîné, la dernière fois que nous l'avons vu, en était même comme tout changé. Il était tout embarrassé quand je lui parlais du bon Dieu... Et tout de même, pourtant, vous allez le voir, il n'était pas devenu mauvais. Il était bien toujours l'enfant de son père et de sa mère... Vous pouvez le demander à mon mari...

— Oui, appuyait le père d'un air sérieux, oui...

Et la mère continuait :

— A ce moment-là, nous étions à Rouen, on lui avait donné un congé pour venir nous y voir, et je lui ai dit tout naturellement : « Eh! bien, garçon, puisque te voilà ici, j'espère bien que tu ne vas pas manquer l'occasion d'aller faire ta visite à Notre-Dame de Bon-Secours? » Je pensais qu'il allait me répondre que oui, mais il ne répondait rien... Alors, je lui ai demandé : « Mais qu'est-ce que tu as donc? Est-ce que, par hasard, ça ne te plairait plus d'y aller? » Il m'a répondu : « Si, maman, ça me plairait bien toujours... Mais à quoi bon? — Comment, à quoi bon?... Mais est-ce que tu ne serais plus chrétien? Est-ce que tu ne serais plus comme tes parents? — Si!... Mais on nous fait tant de misères pour ça au régiment! — Eh bien, justement, garçon!... Si tu es toujours chrétien, et si on te fait des misères pour ta religion au régiment, c'est une raison de plus pour que tu la pratiques dans ta famille... » Alors, il m'a répondu avec un air tout en train : « C'est vrai, maman, tiens, tu as raison... Je ne voulais pas d'abord y aller, mais j'y vais tout de même... Viens-tu avec moi? — Non, je ne peux pas dans ce moment-ci... Ton père et moi, nous ne pouvons pas nous absenter aujourd'hui... Mais tu peux bien y aller tout seul? — Oui, j'y pars... » Le soir, en le revoyant, je lui ai demandé tout de suite : « Eh! bien, garçon, tu as fait ta visite à la Sainte Vierge? —

Oui, maman. — Il ne t'est rien arrivé de particulier? — Non, maman. — Et tu es content? — Oui. — Et tu as repris courage? — Oui. — Et tu ne vas plus maintenant avoir peur de tous ces misérables et de tous ces coquins, et craindre de pratiquer ta religion au régiment? — Ah! pour ça, me répondait-il, mère, écoute... Au régiment, si on me voyait seulement entrer à l'église, ça ferait tant d'histoires et tant d'affaires que ça porterait plutôt tort à la religion... Mais, tranquillise-toi, je suis bien toujours chrétien, et je le suis même plus encore que tu ne le crois... Tiens, tu vois bien ce pan de ma capote?... Tâte-le, tu y sentiras quelque chose, et c'est une petite croix qui ne me quitte jamais. Je l'ai cousue là pour qu'on ne puisse pas me la prendre, et pour l'avoir toujours sur moi... Un jour, j'ai cru ne plus l'y sentir. Il me semblait que j'étais perdu, et je n'ai plus vécu tout un moment. Je me disais qu'on s'était peut-être aperçu que je l'avais là, qu'on me l'avait peut-être volée... J'étais comme fou... Heureusement, je l'ai retrouvée presque tout de suite, et elle ne me quittera jamais... » ... Ah! monsieur le curé, vous savez, en l'entendant me dire ce qu'il me disait là, j'étais heureuse, il m'avait fait du bien au cœur... Et puis, il est reparti le lendemain... Et alors...

Alors, la batelière se mettait à rire, pendant que son mari et sa fille riaient aussi, et elle reprenait :

— Alors, monsieur le curé, son père que vous voyez là, mon homme, est venu me trouver, et il m'a dit : « Tu ne sais rien! — Comment, je ne sais rien? — Non, tu ne sais rien, et il n'a rien osé te dire, à toi, parce que tu l'avais grondé la veille! Mais sais-tu ce qui lui est arrivé à Bon-Secours? — Mais non! — Eh bien, une fois qu'il a été dans l'église, il a voulu faire ses prières. Seulement, il ne s'en souvenait plus... Il est allé trouver le curé pour lui demander de les lui rappeler, en lui disant qu'il y avait longtemps qu'il les avait faites, qu'il les avait oubliées, et qu'il en avait bien du regret... Alors, le curé les lui a fait réciter deux ou trois fois, puis lui a demandé s'il ne voulait pas se confesser?... Il a bien voulu, et hier soir, quand tu l'as revu, il ne te revenait pas seulement de Bon-Secours, il t'en revenait confessé!... Et ce n'est même pas encore tout... Il vient, à l'instant même, de partir un peu plus tôt qu'il ne l'avait dit... Et sais-tu encore pourquoi? .. Eh bien, c'est afin de pouvoir s'arrêter en route, et de communier demain matin à la première heure dans un village, avant d'arriver au camp!... »

Maurice Talmeyr.

UN APOLOGISTE DE L'ART

ET DE LA VIE DU MOYEN AGE

M. Enlart vient de publier un *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*[1] qui est un bon ouvrage, et à certains égards un ouvrage curieux, car il ne manque, en dépit de la sévérité du titre, ni de passion contenue, ni de paradoxe latent. On trouve d'abord dans ces deux copieux volumes un exposé clair et complet de ce que fut durant dix siècles notre architecture nationale, architecture religieuse dans le premier tome, dans le second, architecture civile sous toutes ses formes : architecture monastique et hospitalière, privée, publique, militaire, navale. Ceux qui auront le courage de lire ces seize cents pages, de les compléter et de les commenter à l'aide de gravures ou par quelques vérifications sur les monuments mêmes, auront acquis une intelligence judicieuse de l'art du moyen âge, et se rendront compte aussi exactement qu'il est possible de ce que fut sa vie.

Mais s'il n'y avait dans le travail de M. Enlart que cette partie technique et utilitaire, ce serait le cas de le signaler et de le lire, ce ne serait pas le cas d'en parler. Par bonheur, il y a plus et mieux, et cette suite de détails arides est unifiée, vivifiée, pour ainsi dire, par la puissance de l'idée et par celle du sentiment intérieur. Loin d'être le vulgaire greffier qui se contente de reconnaître et de cataloguer les œuvres d'art qu'a produites le passé, M. Enlart est un apologiste fervent qui comprend cet art et qui l'aime. Il l'aime, non par chaleur spontanée comme nos romantiques, mais pour des raisons précises, bien déduites, en philosophe, en savant.

L'écrivain demeure subordonné à son objet, ne prétend pas faire lui-même œuvre d'art, et ne se permet nul gâchis de couleur, nulle métaphore. Son vocabulaire est simple et assez

[1] 2 vol. chez Picart.

restreint. Quelles que soient les exigences du sujet, on souhaiterait même par endroits une plus grande dépense de virtuosité: l'idée générale qui circule à travers les pages, et souvent les anime, aurait-elle pu se ramasser en quelques points, et parfois saillir plus vigoureusement? En tout cas, ce style exprime sobrement des vues élevées et sages, parfois neuves, résultat combiné de l'expérience et du goût. Il faut deviner sous cette modération de ton les sentiments passionnés de l'artiste et du critique. Un travail si uni de forme, et en même temps si spécial, ne sera vraisemblablement pas très lu, hors du milieu qu'il intéresse professionnellement; il échappera aux polémiques, et nous serons peu nombreux qui nous mettrons à cet enseignement profitable.

Dès le commencement du premier tome (architecture religieuse), l'art du moyen âge est analysé et parfaitement défini. Et les caractères que M. Enlart lui reconnaît sont justement ceux qui constituent l'art d'une façon permanente et universelle.

« Une saine architecture est faite à l'image de la création où toute belle forme répond à un organe utile. De cette union intime de la beauté et de l'utilité résulte un mélange constant de symétrie qui règle les ensembles, et de variété qui rend chaque détail intéressant à examiner. Nulle architecture n'a réalisé cet idéal aussi complètement que celle du moyen âge, et surtout du moyen âge français. Eminemment sincère et pratique, elle laisse constamment paraître ses procédés et son but; elle est, par rapport à d'autres styles, ce qu'est un visage expressif par rapport à d'autres figures inexpressives ou contraintes. La méthode de nos artistes était avant tout expérimentale... »

Un peu plus loin, l'idée se développe et se précise en se retournant : toujours d'accord avec son objet, et se considérant avant tout comme l'exécutrice d'une idée et d'un dessein, l'architecture du moyen âge se conforme aussi à l'ordre général des choses, et emprunte directement à la nature ses moyens et ses modèles.

« L'art du moyen âge, et surtout l'art gothique qui en est la forme la plus parfaite, suit la nature avec une sincérité que l'antiquité elle-même n'a pas connue : ses monuments ont une échelle, c'est-à-dire une unité de mesure qui est constamment la même dans tous les édifices, et dans toutes les parties de chacun... L'échelle gothique est celle de la nature même. Elle procède de trois éléments naturels et logiques : l'échelle humaine, celle de l'appareil nettement accusé, celle des objets imités par l'ornementation. Les marches d'un escalier sont toujours proportionnées à

la taille de l'homme pour qui elles sont faites, et leurs dimensions ne varient pas en raison de celles de l'édifice. Les ornements sont de même dimension, qu'ils appartiennent à un grand ou à un petit édifice, car les ornements sont empruntés à la nature, et les feuilles d'un grand arbre ont les mêmes dimensions que celles d'un petit arbre de même espèce. Dans le monument antique ou moderne, il arrive trop souvent que les détails croissent ou décroissent en raison des dimensions de l'édifice. En d'autres termes, celui-ci n'a pas d'échelle, et à cause de cela, il manque d'expression. Jamais, au moyen âge, un petit édifice n'est la simple réduction d'un grand. »

Cette double convenance du monument à son objet, et des diverses parties qui le composent et qui l'ornent à la nature souveraine, domine donc tout l'art du moyen âge. Une telle subordination au fait et à l'idée eut pour première conséquence de le rendre très discipliné, et en même temps très libre et très mobile. Les théories étaient inutiles là où la loi se faisait concrète et vivante et où tout relevait de l'observation. Aussi l'enseignement des « maîtres d'œuvres » romans et gothiques n'a-t-il pas laissé de traces écrites. Dans les écoles si nombreuses de France, d'Allemagne et d'Italie, les artistes se transmettaient les uns aux autres des procédés et des modèles. Ils n'étaient pas obsédés par les idées générales si dangereuses à ceux qui travaillent, et qui, en art, doivent être non un guide, mais un résultat critique. Le beau, lointaine et vague image qui épouvante la hardiesse de nos artistes et les paralyse dans l'exécution, leur apparaissait comme une contingence qu'on atteignait aisément, une réalité fragmentaire, un amusement de l'œil au plaisir facile et changeant. Ainsi la nécessité les enfermait dans de justes limites, le désir de plaire les animait, mais des règles immuables ne les enveloppaient pas de liens, et ils ne se laissaient pas hypnotiser par ce qu'il y a à la fois d'insaisissable et d'accablant dans l'idéal. L'évolution rapide de l'art entre leurs mains témoigne de cette aisance, de cette extrême plasticité de leur talent. Une vie si intense animait le moyen-âge architectural que presque jamais, dit M. Enlart, un édifice de quelque importance n'a pu être élevé assez vite pour que la mode n'ait pas changé entre le commencement et la fin des travaux. « La sincérité des artistes ne dissimulait pas plus la marche de ceux-ci que les moyens de la construction. En continuant, en réparant, en modifiant les édifices, on se conformait au style en vogue plutôt qu'à celui des parties déjà élevées. Mais le tact des constructeurs était tel que ces variantes ne produisaient presque jamais de disparate. »

Il n'y a qu'une parfaite netteté de conception qui puisse donner lieu à une telle force productive et à une telle souplesse. L'art fécond du moyen-âge ressemble ici à la nature qui, elle aussi, sait ce qu'elle veut et qui, cependant, ne trouve qu'à travers des essais multipliés la forme et l'appropriation définitive des choses et des êtres. Aussi a-t-il été dans chaque genre jusqu'au bout de son intention, et par ses tentatives répétées a-t-il dégagé des réalisations vraiment logiques et parfaites des éléments lourds et incomplets que lui offraient l'art romain en décadence et l'art barbare.

I

D'une manière générale, il se contente de coordonner et d'épurer les données ainsi reçues; mais sa création propre, c'est l'église chrétienne dont il prend et élimine tour à tour les anciens modèles jusqu'à ce qu'il arrive au douzième siècle, à l'édification d'un type unique, original, qui est parfaitement à lui, et qui est à tous, car nous ne pouvons que le répéter à jamais, tant il semble l'expression même de l'idée religieuse et mystique. Ce type mit cinq siècles à s'élaborer, en commençant par les basiliques que Grégoire de Tours et Fortunat admirèrent au sixième siècle, et qui devaient être en somme d'assez pauvres édifices, construits avec des pierres et des colonnes arrachées aux anciens monuments romains. A partir du règne de Justinien, l'Orient, où s'est concentrée la vie de l'empire, impose à l'Occident un modèle d'église massif et ramassé, sous une ou deux coupoles. Les chrétiens gardaient les yeux tournés vers le berceau de leur religion et aussi vers le centre de la vie civilisée. L'acte suprême de dévotion, c'était le pèlerinage de Palestine. A Jérusalem, en Asie-Mineure, en Syrie, à Constantinople surtout, les clercs artistes visitaient de nombreux sanctuaires qu'ils imitaient au retour.

La chapelle palatine que Charlemagne éleva à Aix-la-Chapelle, et qui fit école, n'est que la copie d'une église de Ravenne. C'est aussi un monument byzantin que Théodulfe, évêque d'Orléans, avait voulu élever à Saint-Germiny-des-Prés. L'impuissance dans l'imitation est la seule originalité de ces édifices; jusqu'au dixième siècle, l'art se réduit au pastiche. Puis, peu à peu, à ces premières copies maladroites et sans grâce, où tout est sacrifié au luxe intérieur, se substituent les exemplaires d'une architecture plus heureuse et mieux comprise. Ils sont l'œuvre des écoles romanes, qui abolissent les proportions des ordres antiques, suppriment les ornements qui n'avaient plus de raison d'être, entablements, frontons, chapiteaux ioniques ou doriques, afin que la

décoration assouplie puisse habiller franchement des formes plus variées. On sculpte désormais dans les membres mêmes de la construction nettement affirmée, et dans la pierre de son appareil. Les placages de marbre et de stuc sont abandonnés, et l'ornement, peinture ou relief, explique la structure au lieu de la dissimuler. Dès lors les exigences de l'œil augmentent; on devient plus sévère à l'égard du dessin et de la ligne, on prend une vue plus nette des ensembles, ce qui conduit à les fortifier ou à les dégager au mépris de la routine.

Après la crise de l'an mille, le renouveau général favorise la construction d'un grand nombre d'édifices religieux, et les artistes pleins d'essor, au sortir de ces années de tristesse et de compression, leur donnent à la fois plus de liberté et plus d'ampleur. Au lieu des petites églises voûtées, imitées timidement de l'art byzantin, et des grandes églises sans voûte qui perpétuent, en l'alourdissant et en l'appauvrissant, la basilique antique, l'art roman adopte une forme mixte qui unit de vastes proportions à un système architectural majestueux, et dans laquelle la voûte est délibérément appliquée au plan basilical. Loin de restreindre celui-ci pour résoudre plus facilement le problème, il semble au contraire prendre plaisir à l'amplifier, prolonge les collatéraux autour de l'abside par la création du déambulatoire, creuse des absidioles, élargit les bras du transept, augmente le nombre des tribunes et des tours.

Ce changement, qui va devenir le point de départ de toute une révolution, ne s'est pas accompli d'une manière soudaine. La création des édifices les plus fameux de l'art roman est le couronnement des efforts de toute une génération : ce sont pour la plupart des abbayes ou des chapelles d'abbayes, telles que celles de Cluny, de Saint-Benoît-sur-Loire, ou les abbayes cisterciennes. Les moines avaient alors la suprématie intellectuelle et la richesse, et par les Bénédictins, par Citeaux, par Prémontré, l'art roman, né en France, se répandit dans toute la chrétienté de communion romaine, en Italie, en Palestine, en Chypre. Mais, bientôt, les difficultés qu'il n'avait pas voulu prévoir, et dont il n'avait pas tenu assez de compte, naissent de sa hardiesse même; il ne suffit plus aux résultats qu'une piété toujours plus exaltée, et une fortune qui augmente sans cesse de confiance en elle-même, veulent lui faire rendre. Le poids des voûtes élargies et surélevées, étonnant comme un ciel de pierre, devient trop lourd pour les murailles qu'on est obligé de rendre sans cesse plus épaisses. On renonce à percer des fenêtres qui entameraient la solidité, à éclairer ces monuments énormes. L'art qui, désormais, veut faire

vaste et durable, irait s'alourdissant, et perdrait peut-être par les incohérences forcées du gros œuvre ce qu'il vient de gagner en simplification, si tout à coup, au douzième siècle, il ne trouvait sa détermination et son allègement définitif dans la solution des problèmes les plus hardis de l'architecture et des mathématiques.

Les édifices dont la construction suit l'an 1100 sont presque semblables à ceux de la fin du siècle précédent. Il ne paraît pas qu'aucun progrès appréciable ait été réalisé depuis cent ans. Vingt ans plus tard, la croisée d'ogives, élément générateur du style gothique, est connue d'un bout à l'autre de la France, et même en Angleterre. En 1140, le style gothique complet apparaît à Saint-Denis; enfin, dans le dernier quart du treizième siècle, il a fait non seulement la conquête de la France, mais il a dépassé nos frontières, et permis d'élever partout des édifices légers, clairs, spacieux, quoique voûtés. « On n'a pas encore dépassé la science des maîtres d'œuvres gothiques, dit M. Enlart, et toutes les solutions trouvées depuis sont inférieures. Le style gothique a poussé au plus haut point la logique du raisonnement, le principe d'équilibre par opposition des forces, et la prédominance des vides sur les pleins. »

Et analysant ensuite les éléments caractéristiques de ce style, la voûte d'ogives, l'arc-boutant, et une ornementation nouvelle copiant de plus près la nature, il refuse tout rôle dans la révolution qui vient de se produire à l'arc brisé, mis en usage un demi-siècle environ auparavant, et qui rentre dans les caractères mêmes de plusieurs écoles romanes. Cet élément doit donc être éliminé de la définition du style gothique. Il me semble bon d'appuyer sur ce point, et de contribuer à détruire, s'il se peut, un préjugé courant. Dans un langage, qui n'est pas tout à fait celui des ignorants, ogive se dit sans cesse au lieu d'arc brisé. Il faut être, ou professionnel, ou singulièrement initié, pour aller chercher au ciel de la voûte, la véritable ogive, l'arc buté obliquement entre la clef centrale et le mur, et soutenant la masse qui le couvre par cette pression contrariée. Ceux mêmes qui ont idée de son existence semblent n'avoir aucune révélation de son usage, et le considérer simplement comme un caprice ornemental. Ecoutons Victor Hugo, au livre III de *Notre-Dame de Paris*, célébrer l'art ogival avec autant de lyrisme que d'incompétence technique. « Toutes les nuances, dit-il, toutes les différences (entre le roman et le gothique) n'atteignent que la surface de l'édifice. *C'est l'art qui a changé de peau.* La constitution même de l'église chrétienne n'en est pas attaquée. C'est toujours la même charpente intérieure, la même disposition logique. Quelle que soit

l'enveloppe brodée et sculptée d'une cathédrale, on retrouve toujours dessous, au moins à l'état de germe ou de rudiment, la basilique romaine. *Elle se développe éternellement sur le sol selon la même loi.* Ce sont imperturbablement deux nefs qui s'entrecoupent en croix, et dont l'extrémité supérieure, arrondie en abside, forme le chœur. Ce sont toujours des bas-côtés pour les processions, pour les chapelles, sortes de promenoirs latéraux où la nef principale se dégage entre les entre-colonnements. Cela posé, le nombre des chapelles, des portails, des clochers, des aiguilles, se modifie à l'infini, suivant la fantaisie du siècle, du peuple, de l'art. Le service du culte une fois pourvu et assuré, *l'architecture fait ce que bon lui semble.* Statues, vitraux, rosaces, dentelures, chapiteaux, bas-reliefs, elle combine toutes ces imaginations selon le logarithme qui lui convient. De là la prodigieuse variété extérieure de ces édifices en qui réside tant d'ordre et d'unité. Le tronc de l'arbre est immuable, la végétation est capricieuse. »

Tout est beau dans cette page, mais tout ou presque tout y est faux. L'art, à la vérité, n'avait pas seulement changé de peau; il avait changé ses os et ses jointures, de façon à ce que de nouvelles flexions et de nouveaux étirements fussent permis à ses membres. Sans cette modification du squelette, la cathédrale gothique était impossible. Il suffit d'avoir visité quelques édifices antérieurs, pour se rendre compte que sa beauté originale et toute nouvelle ne réside pas seulement dans l'amélioration du décor. C'est une loi d'harmonie soudain découverte qui a permis de jeter au-dessus du sanctuaire ces vaisseaux hardis, ces voûtes profondes et légères. Tandis que le poids des berceaux romans retombait tout entier sur la masse des murailles et des piliers, désormais cette force se disperse, se répartit sur les points que la science lui assigne, et d'où elle s'écoule mystérieusement au dehors.

La branche d'ogives la reçoit la première. De l'ancienne et timide arête des voûtes romanes les architectes gothiques viennent de faire ce bras épais et solide qui épaule tout le haut de l'édifice. Il est pressé à la clef centrale par des bras analogues, et est soutenu à l'autre extrémité par une pression extérieure : toute l'invention est là, dans l'établissement de ce calcul et de cet équilibre.

La transition fut d'abord un peu gauche et un peu hésitante : l'abandon du roman n'eut pas lieu partout aussi vite que dans le Nord et dans l'Ile-de-France. Le Midi, qui avait besoin de moins de lumière, continua à mêler et à accommoder les deux genres.

Les premières branches d'ogives butèrent comme la voûte d'arêtes dans la masse du mur qui s'offrait à elles ou dans des contre-forts verticaux.

C'était compliquer le problème au lieu de le résoudre, puisqu'on opposait un appui à peu près perpendiculaire à une pression oblique, qui, incomplètement contenue, risquait de le déverser. Les constructeurs gothiques, véritables ingénieurs, devançant de plusieurs siècles les ingénieurs orgueilleux de l'âge du fer et du siècle de la science, réussirent à déterminer exactement dans chaque édifice le point et le poids des pressions. De là à leur opposer une contre-pression efficace, il n'y a que la distance d'une opération de l'esprit et d'un effort d'ingéniosité. La création de l'arc-boutant, sorte de quart de cercle, qui maintient la branche d'ogives en la continuant à l'extérieur, et reporte le poids des voûtes, des toitures et des tours sur de fortes culées placées au delà des murs latéraux, paracheva le système gothique, en dégageant le monument, en le faisant pour ainsi dire s'échapper de lui-même.

L'artiste, débarrassé de toute cette puissance encombrante qui paralysait ses mouvements, est désormais le maître. Il peut faire plus vaste, voler plus haut. Dans la muraille amincie et évidée, il multiplie les arcs et les vitraux; il dégrossit les piliers, épure leur dessin, les découpe en biseaux et en colonnettes. Depuis le sol jusqu'à ses profondeurs les plus élevées et les plus vertigineuses, la cathédrale semble taillée dans une dentelle dont il dispose, qu'il brode, qu'il ajoure en hautes verrières et en rosaces enflammées.

Même l'extérieur obstrué d'abord, s'embellit et s'allège. Les premiers arcs-boutants s'étaient cachés dans les combles des collatéraux; mais les maîtres d'œuvres gothiques n'avaient pas de ces fausses hontes qui nous font considérer comme laid tout moyen nécessaire de la vie et de l'art; aussi ingénus et aussi réalistes qu'habiles, ils ne tardèrent pas à dédaigner tout artifice, à découvrir leurs arcs, à les projeter hardiment en plein air et en pleine lumière. Ils s'efforcèrent seulement d'en tirer un parti ornemental, de leur donner de la grâce et de l'élégance. Ils les découpent, brisent et assouplissent leurs nervures, imposent à leur robustesse de paraître légère. Sur les culées qui les reçoivent, se posent des tourelles, des clochetons, des pignons sculptés.

En tout cela, on le voit, aucune fantaisie, mais la conception la plus rationnelle, l'adaptation la plus intelligente du décor à l'objet, une satisfaction simultanée donnée à l'utilité pratique et aux exigences du goût. La fantaisie des artistes du moyen âge

n'a existé que dans l'imagination objective et toute extériorisée des romanciers et des poètes modernes, et jamais l'intention ne fut plus précise, l'idée plus concentrée que chez ces maîtres qu'on nous représente sans cesse élaborant une chimère. Ils savent toujours ce qu'ils veulent, et où ils vont. Nous venons de voir quelle science ils mettent dans la disposition des ensembles. Si nous passons au détail, nous ne les trouvons pas inférieurs : le moindre des reliefs et des canaux de leur mouluration est calculé, soit pour favoriser un jeu de lumière, soit pour agrandir et ennoblir l'aspect général par la multiplicité des objets qui s'offrent à la vue. Il faut y regarder de tout près pour se rendre compte du point jusqu'où allait leur adresse et leur minutie.

« Les moulures gothiques sont coupées, même à l'intérieur, en talus, afin que l'œil ne perde pas la moindre partie des surfaces verticales; les lignes verticales sont accentuées pour donner l'impression de la hauteur; la composition est fractionnée en un grand nombre de petites divisions qui, comme la nature, offrent à l'œil une telle infinité d'objets qu'il est impossible de les compter : ainsi les étoiles du ciel, les feuilles d'un arbre, les plumes d'un oiseau. Ce retour à la nature donne lieu presque partout à une préférence heureuse pour les surfaces courbes : les courbes convexes s'enveloppent dans les courbes concaves, imitant en cela l'effet d'une fleur dans son calice, d'un fruit dans sa cosse, d'un bourgeon ou d'un bulbe dans son enveloppe. Deux courbes divergentes partent d'un même point, quelquefois pour s'envelopper, quelquefois pour se diriger en sens inverse. Tel est le principe tiré de l'observation synthétique des formes de la nature. La mouluration et l'ornementation gothiques sont comme les ensembles essentiellement voulues et raisonnées. »

Tout est logique, tout s'ordonne parce que tout a un but, et répond à une idée. Pour les maîtres d'œuvres gothiques, comme pour le peuple autour d'eux, la cathédrale n'est pas un monument vide de sens, qu'on édifie à plaisir, et pour sa beauté propre; c'est une demeure. Ces grands réalistes ont à y placer, à y représenter, à y faire agir tout un monde vivant. C'est pour lui que la voûte se fait si profonde, que les colonnes s'élèvent, que rosaces et arcades laissent couler un jour à la fois flamboyant et mystique. Au moyen âge, le surnaturel est partout; il vit, il peuple, il habite; l'évocation le crée, des représentations multiples le rapprochent sans lassitude pour l'œil et pour l'esprit.

Ce n'est pas un plaisir d'art que les artistes et les fidèles poursuivent à travers tant de Christs, tant de Vierges, tant de saints, tant de scènes de l'Evangile ou des livres hagiographiques dont ils

peuplent les cathédrales à peine achevées, encore privées de leur transept, de leurs chapelles, et parfois d'une partie de leur nef : c'est une émotion religieuse. La volonté et le talent procèdent ici de la vision et des affections les plus profondes de l'âme. Tous aiment à saluer, groupée, pressée dans les voussures des portails, sur les tympans, sur les vitraux, sur les chapiteaux des colonnes et sur le retable des autels, à l'ombre des dais et des arcatures, se déroulant en frises et en bas-reliefs, la compagnie invisible qui fait l'objet des préoccupations générales, qui dirige tous les pas, gouverne toutes les actions, dont chacun est sans cesse obsédé et inquiet. Qu'elle s'évanouisse, ou simplement devienne plus lointaine et plus pâle, les voûtes retomberont, le calcul hésitera, l'outil se fera plus gauche dans la main du sculpteur ou de l'ornemaniste.

Aucune confusion d'ailleurs, ou seulement une confusion apparente. Chacun est à sa place et soigneusement hiérarchisé; c'est presque toujours l'Evangile qui commande, et le plus souvent la vie du Christ occupe le grand portail : « On a alors sa statue bénissant au trumeau; aux piédroits sont les évangélistes et les prophètes; au tympan, la scène du jugement dernier, couronnée par un Christ ressuscité, assis sur son trône de juge, et accosté de la Vierge et de saint Jean intercesseur, tandis qu'au-dessous saint Michel procède au pèsement des âmes; à sa droite les justes, introduits en paradis par saint Pierre, sont recueillis dans le sein d'Abraham; à sa gauche, les damnés sont précipités dans la gueule de Léviathan et torturés en enfer; au bas enfin se déroule la résurrection. Dans les voussures, sont les bienheureux et des anges sonnant de la trompette en tenant les instruments de la Passion. Il y en a le plus possible pour fournir et rendre imposante la cour céleste. »

On voit quel débordement de vie; partout le culte impose sa loi à l'architecture, et celle-ci, essentiellement subordonnée, suit toutes ses indications, se plie à tous les désirs pieux; le droit accordé aux nobles et aux riches de se faire inhumer dans les églises multiplie les fondations, et par conséquent les œuvres de la peinture et de la statuaire; plus les objets qui s'offrent à la dévotion et aux souvenirs sont nombreux, plus grande se fait l'ardeur décorative. On illustre la vie spirituelle et la vie éternelle, comme aujourd'hui, dans notre existence matérialisée, nous illustrons les crimes et les catastrophes. Hors des grandes scènes de l'histoire religieuse dont nous venons de parler, qui font l'objet de l'éloquence, le point le plus fréquent des comparaisons, d'où découlent la condamnation et l'exemple, telle anecdote

d'un intérêt trop particulier ou d'une moralité libre et forte, tel tableau naïvement licencieux trouveront leur place sur une corniche ou en haut des tours; les démons se jouent dans les ténèbres extérieures, c'est-à-dire sur les murs, les contre-forts ou les porches latéraux; les gargouilles qui vomissent l'eau des toitures, esquissent au-dessus de l'abîme la grimace du péché. Et le livre où s'inscrivent tant d'images, tant de récits en action, a beau être vaste; il se trouve souvent trop petit. Les artistes qui ne peuvent agrandir indéfiniment la cathédrale sont obligés de rapetisser leurs personnages, et dans les bas-reliefs, de resserrer leurs scènes, de les diviser en plusieurs registres. Comme il arrive toujours, ils se perfectionnent en s'exerçant. L'iconographie religieuse, maladroite et enfantine au onzième siècle et au commencement du douzième, s'épure peu à peu, à la faveur du retour général à la nature, et finit, au treizième siècle, par produire des œuvres d'une grande noblesse et d'une réelle valeur artistique.

Rien, dans tout cela, d'une fécondité paradoxale et sans objet, d'une inconsciente prodigalité de l'invention et de l'art. L'art tient à nous; il n'éclot qu'occasionnellement et pour peu de temps dans les consciences stériles, et ces esprits ne donnaient que parce qu'ils étaient pleins. Voyons les dates : la première croisade est de 1093, la seconde de 1147; c'est entre 1125 et 1140, en simultanéité absolue, par conséquent, avec ces grands mouvements, que la cathédrale gothique s'est développée. Le même élan a remué les peuples et les pierres, et les grandes victoires militaires et politiques, les belles constructions du moyen âge, sont sorties d'un effort commun. Ainsi, quelques siècles plus tard, les œuvres épanouies de la Renaissance naîtront en pleine expansion charnelle et en plein humanisme. Les données les plus élémentaires de la philosophie et de l'histoire s'accordent ici et contribuent à rendre à l'art la dignité dont il serait privé si nous le vidions définitivement de tout contenu et de toute pensée, si nous admettions pour ses productions je ne sais quelle génération spontanée ou irréfléchie, si nous méconnaissions à la fois sa genèse et ses synchronismes.

Une critique sans orgueil accepte la loi nécessaire des choses, et, reconnaissant l'unité au centre de tout, trouve les raisons de la variété, non dans une faculté de l'esprit humain, non dans je ne sais quelle transcendance qui n'a qu'à jaillir au dehors et à se dépenser, mais dans le rapport même de ce qui nous est intérieur et de ce qui nous est extérieur, dans les accidents qui modifient les formes de la vie et se subordonnent les objets. De ces églises qui se ressemblent tant, il n'y en a pas deux qui soient pareilles.

Le but de la construction, — commémoration ou dédicace, — les dimensions requises, la dépense consentie, les désirs des fondateurs sur la forme, la décoration, l'éclairage, imposent des différenciations à l'infini. De là ces combinaisons si nombreuses de la voûte et de la croisée d'ogives selon les données relatives de la dimension et du poids; de là ces caprices apparents, ces variations incessantes dans la disposition des membres et de l'ornementation, virtuosité, vertige, génie, folie, si l'on écoute le poète, en réalité, appropriation ingénieuse à des nécessités toujours renouvelées et toujours diverses, soumission à un principe unique et secret, effort de l'esprit tendu tout entier à la satisfaction d'un sentiment. Comme toujours, l'enthousiasme a vaincu les forces et les nombres; mais ils ne servent qu'en suivant leurs lois.

II

De profil aussi puissant, de physionomie aussi saisissante que la cathédrale, la forteresse du moyen âge s'est formée peu à peu, suivant les nécessités de la défense militaire et d'après quelques données fournies par la citadelle romaine, et surtout par la citadelle byzantine, telle que le règne de Justinien en avait laissé des modèles. Elle s'est modifiée au cours des siècles à mesure que changeaient les systèmes de l'attaque et que les perfectionnements de l'offensive forçaient la défensive à plus d'ingéniosité. Ni le goût ni la recherche du beau n'ont eu de part à sa création. Elle n'en est pas moins devenue un des éléments les plus pittoresques de l'art général.

Dans la Gaule romanisée, toutes les forces de la défense étaient portées aux frontières, et pendant une longue période de paix et de sécurité, les villes avaient étendu sur de larges espaces leurs maisons, leurs jardins et leurs édifices publics. Les ouvrages militaires étaient rares à l'intérieur et demeuraient négligés. De là la facilité avec laquelle les barbares se répandirent dans le pays où ils ne trouvèrent, pour leur faire obstacle, que des défenses improvisées à la hâte. Eux-mêmes s'y fortifièrent très imparfaitement, et sous les Mérovingiens, sous les Carolingiens, s'y installèrent à peu près à la manière des vaincus; ce n'est qu'après les invasions normandes, c'est-à-dire au dixième siècle, que la féodalité naissante commença à hérisser la France de ses châteaux, à constituer sur tous les points du territoire un ensemble puissant de barrières qui s'opposèrent à de nouvelles incursions. Ces châteaux étaient d'abord de forts donjons en bois;

aucun d'eux, bien entendu, n'est parvenu jusqu'à nous; mais la célèbre tapisserie de Bayeux en a reproduit quelques-uns, d'autres nous sont décrits dans les chroniques. Celui que bâtit, vers l'an 1100, Arnould, seigneur d'Ardres, et dont le chroniqueur Lambert nous fait une peinture admirative, a tout l'air d'une demeure fantastique sortie des contes de Perrault : « Le charpentier Louis de Bourbourg en dirigea la construction; c'était une grosse tour à trois étages, tout en bois, et dont le rez-de-chaussée contenait celliers et greniers; au-dessus étaient les logis et la salle commune; un local y était affecté à la panneterie, un autre à l'échansonnerie; on y trouvait la grande chambre à coucher du châtelain et de la châtelaine, deux pièces contiguës étaient le retrait des chambrières et le dortoir des serviteurs, et dans un angle séparé de la grande chambre, un cabinet pourvu d'une cheminée servait de cabinet de toilette, de chauffoir et d'infirmerie; les seigneurs s'y tenaient les jours où on leur pratiquait la saignée; les servantes s'y chauffaient, on y tenait au chaud les petits enfants. La cuisine, qui se reliait de plain-pied avec cet étage, formait, pour plus de commodité et pour plus de sécurité contre les incendies, un bâtiment distinct, ayant un étage inférieur occupé par la porcherie, le poulailler, les locaux où l'on engraissait les chapons et les oies. L'étage supérieur du donjon renfermait le logis des fils et des filles du seigneur; c'est à cet étage aussi que les gardes veilleurs et guetteurs du château se relayaient pour dormir. Des escaliers et des couloirs desservaient les étages et les pièces; le premier étage était relié à une loge où les seigneurs tenaient leur cercle de conversation; de cette loge, on accédait directement à la chapelle établie à l'est de la partie haute du donjon, et richement ornée de peintures et de sculptures. Une première enceinte renfermait ce logis, ainsi que le moulin et les écuries, le logement de la garnison et une ménagerie. Le tout était élevé sur une motte de terre très haute, au milieu d'une sorte de lac formé par des barrages. »

Ce château de bois, digne de l'Ogre et du Chat botté, est le type primitif, la toute première ébauche d'un genre. Lorsque, sous l'influence de l'Orient, on a renoncé aux constructions de bois, il s'y substitue un donjon de pierre et de briques, lourd et ramassé comme l'église du même temps, d'où va sortir au douzième et au treizième siècles un autre modèle plus vaste, plus harmonieux, mieux équilibré. « D'une façon générale, le plan des châteaux s'est lié et condensé depuis l'époque romane jusqu'à la fin de la période gothique; les bâtiments épars se sont groupés et coordonnés; ils ont pris une uniformité de construction et une

tenue générale qui font passer dans le domaine de l'art les conceptions de l'utilitarisme. »

La différence entre le roman et le gothique n'est pas d'ailleurs absolument tranchée. Le gothique est plus poussé que le roman, de formes plus développées et plus exactes; il ne s'en sépare par aucun caractère essentiel, ainsi qu'il fait dans l'architecture religieuse. La petite noblesse campagnarde, surtout celle du Midi, peu riche et peu avertie de goût, continua à bâtir des donjons romans jusqu'à la Renaissance. Le progrès n'en fut pas moins immense et constant, favorisé qu'il était par le progrès général de l'art militaire; les guerres se faisaient dès lors entre armées de science comme de valeur à peu près égales, et avaient perdu le caractère de pillage et de conquête destructive des premiers siècles barbares. Les voyages en Orient, les Croisades surtout, étaient à ce point de vue, comme à tous les autres, un enseignement pour les Occidentaux. C'est de Byzance et même des Sarrazins, qu'ils apprirent les opérations d'ensemble. Sous l'inspiration de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion, la balistique, la science d'investissement, et par conséquent l'architecture, se perfectionnent en peu d'années. « On vit, dit M. Enlart, les ingénieurs militaires se livrer aux plus intelligentes recherches. Au treizième siècle, leur science atteint son apogée; elle est sûre d'elle-même, et se fixe des règles et des principes. »

Ils bâtissent rationnellement pour la défense, et sans s'en apercevoir, composent une œuvre de beauté. Rien de mieux compris au point de vue de l'aspect et de la satisfaction de l'œil que le château gothique. Le plan en est simple, et presque uniforme; selon un tracé déjà très répandu chez les Byzantins, c'est un rectangle avec des tours aux angles, et quelquefois au centre d'un des côtés, le donjon primitif; d'autres fois une tour grossie à cet effet en remplit l'office. Mais donjon ou tour n'abritent plus la vie du château qui s'est étendue sous les murailles protectrices et remplit l'enceinte : dans ces palais fortifiés, il y a des appartements seigneuriaux complets, une salle d'armes, des magasins, des casernes; tous ces bâtiments sont disposés sur une esplanade, protégés à la fois et protégeant, car c'est un principe absolu de la construction des forteresses que, l'intérieur y commande à l'extérieur, c'est-à-dire le dépasse en élévation. Par ce moyen sont établies deux lignes de défense qui peuvent coopérer entre elles, ceux de la seconde ligne tirant par-dessus la tête de ceux de la première. Les tours de l'enceinte doivent aussi commander les murs ou courtines qui les relient, car ces tours les défendent en cas d'attaque, et étant plus élevées, elles constituent des réduits

difficiles à prendre, même lorsque l'assaillant s'est emparé du reste des murs. Cette intelligente compréhension de la nécessité, cette soumission à des lois logiques, impriment au château gothique l'unité et la force du caractère; tandis que pour un regard simplement artiste, la variété et la netteté de ces lignes horizontales se dépassant les unes les autres, et laissant apparaître l'arrière-scène, lui donnent un cachet pittoresque, et comme on dit aujourd'hui « amusant ». La rondeur des tours qui garnissent les angles de la place, et enveloppent de leur élégante mollesse les saillies de la construction, ajoute à ce caprice apparent un élément de grâce. Un calcul de géométrie appliqué à la balistique a cependant fait adopter la forme ronde : en principe, les défenseurs tirent perpendiculairement aux lignes qu'ils occupent, et dans un carré ces lignes forment un angle droit et saillant, qui détermine à l'extérieur un autre angle ou secteur privé de projectiles, ce qu'en terme militaire on appelle un angle mort. Si au contraire on remplace l'angle par une courbe convexe, cette ligne donnera naissance à un tir rayonnant qui couvrira tout le secteur. De là le principe qui consiste à garnir de tours les angles d'une place.

Œuvre de science également, triomphe des combinaisons architecturales et militaires, la porte flanquée de tourelles ou d'échauguettes en encorbellement, pourvue d'un pont-levis et d'une herse, surmontée d'une bretèche, précédée d'une bastille ou d'une barbacane, semble le jeu d'une fantaisie quelque peu compliquée. C'est là le gros œuvre, celui qui répond à des vues générales : le soin du détail, les prévisions immédiates du combat garnissent cette masse déjà originale et animée de festons et d'échancrures qu'on dirait faits exprès pour l'orner. Les créneaux ménagés dans le parapet bordant le chemin de ronde supérieur et la plate-forme terminale des tours, afin de permettre au défenseur de tirer sur l'assaillant, forment avec les merlons ou boucliers de pierre qui les séparent, une élégante dentelure. On gâtait au commencement cet heureux aspect du haut de l'édifice en y ajoutant des *hourds* ou galeries de bois en encorbellement dont le plancher ajouré favorisait le tir plongeant. A cette lourde et disgracieuse garniture, se substituèrent bientôt les mâchicoulis sur arcades, ou à linteaux portés par des consoles, qui font relief et complètent, en le soulignant, le dessin de crénelage. Cette broderie est souvent répétée deux fois, d'abord au sommet de la forteresse, puis plus bas au faîte de la dernière enceinte. Sur les courtines, des archères, baies étroites et longues, ébrasées à l'intérieur, s'ouvrent pour le tir rasant qui balaie au loin la plaine et, quelquefois se chevauchant, quelquefois géminées, rompent la monotonie des

grandes surfaces vides. Ainsi toutes les formes inventées par la nécessité s'épurent à la longue et, logiques, bien définies, deviennent les éléments constitutifs d'un style. Le souci de l'élégance pure n'apparut guère qu'à la fin du quatorzième siècle, alors que le triomphe du roi et de la grande féodalité rendait les surprises plus rares; quelques châteaux princiers furent ajourés aux étages supérieurs et garnis de fenêtres à meneaux, à galbes et à clochetons. On prenait de la lumière et on donnait cours à toute l'exubérance de l'architecture décorative là où les traits de l'ennemi étaient moins à redouter. Cette application gratuite de l'ornementation flamboyante à la forteresse est, d'ailleurs, le présage de l'évasion prochaine : les carapaces de pierre que les dangers nationaux et l'âpreté des luttes individuelles avaient forcées à se clore de la manière la plus stricte, vont s'ouvrir. Les châteaux de la Renaissance, quoique gardant le plan traditionnel d'une forteresse, ne sont plus défendables; ce sont des habitations de plaisance, et leurs flanquements, leurs créneaux, leurs mâchicoulis, leurs fossés ne leur servent que de parure; c'est seulement au cours du dix-septième siècle que ces vieilles traditions disparaissent lentement et, pour ainsi dire, à regret; l'art du moyen âge, définitivement vidé de son contenu, fait place alors à une autre forme d'art. Mais il laisse de lui-même d'innombrables témoins, des témoins qui sont des exemples, car ils nous montrent qu'à la vie sociale, la plus forte et la plus concentrée, a correspondu le maximum de puissance expressive. Cet art ne se cherchait pas plus dans l'architecture militaire que dans l'architecture religieuse; il est sorti tout naturellement d'intelligences très simples et très ouvertes qui s'efforçaient d'adapter les nécessités de leur existence présente à leurs conceptions générales. Le résultat a été un ensemble de beautés très particulières, une originalité telle qu'elle devait s'imposer ensuite à des âges plus paresseux, et leur constituer une poésie. Par une contrariété curieuse, l'école romantique, si nihiliste d'autre part, et si portée au vague des convictions et de la volonté, s'est éprise le plus passionnément d'un art où elle n'a voulu voir qu'un jeu de l'imagination, qu'une série de caractéristiques inventées et toujours heureuses, et dont elle n'a pas aperçu la philosophie profonde qui est dans la relativité des formes, dans la dépendance serrée et immédiate où elles demeurent à l'égard de la vie et de l'action.

III

Les grandes œuvres de l'art gothique, mal comprises de nos jours, sont tout au moins admirées. Le moyen âge, calomnié et

méconnu, c'est celui de la vie journalière, des habitations, des rues, des villes, des hommes. Celui-là, nous nous le figurons, faussement et puérilement, sous des formes variées et imprécises, un carnaval, une grande truanderie, un autodafé d'hérétiques, une procession de pénitents en cagoule. Ainsi que le fait remarquer avec justesse M. Enlart, nous ne réagissons pas contre la tendance romantique qui nous fait imaginer les hommes d'autrefois comme ayant eu des idées et des habitudes sans mesure commune avec les nôtres. Et ici, rien ou presque rien qui nous rappelle à la réalité des choses. L'architecture civile du cinquième au onzième siècle ne nous est connue par aucun texte, par aucun vestige suffisamment explicite, et les nombreux témoins de celle du douzième au quinzième siècle sont des morceaux secondaires et très mutilés. « Une maison est moins solide qu'une église, il coûte moins de la rebâtir et on peut le faire sans le consentement de toute une communauté ; le caprice d'un seul homme suffit. Une maison change de propriétaire à chaque génération. Et le goût des propriétaires varie non moins que la mode... En vieillissant, une église devenait plus respectable, tandis qu'une maison cessait nécessairement de plaire et un château d'être défendable. Enfin, les riches, propriétaires des plus belles demeures comme des plus beaux meubles, ont toujours été les gens les plus attentifs aux caprices de la mode, et les plus à même d'y satisfaire. »

Au milieu de cet effondrement, et en face de restes peu séduisants, traités sans respect, à demi abattus, ensevelis sous les édifices élevés par les générations postérieures, un jugement sérieux est difficile à établir. Il est plus difficile encore de convaincre des esprits que le préjugé a envahis, et qui doivent se décider dans l'abstrait. M. Enlart le constate avec amertume : « On ne saurait assez se défier, dit-il, des appréciations émises sur les œuvres du moyen âge par les auteurs de la Renaissance et ceux des siècles qui ont suivi, puisque ces époques ont répudié en principe les traditions médiévales. On ne saurait non plus étendre au moyen âge ce que l'on sait des mœurs du dix-septième siècle. » Il rend à nos pères meilleure justice. « En l'état actuel des préjugés implantés par la Renaissance, le public a souvent peine à croire que des générations dont les œuvres témoignent pourtant d'un haut degré de civilisation, aient eu autant que nous l'esprit d'observation et d'organisation, aient possédé beaucoup de connaissances, aient su les mettre à profit, et n'aient pas été dépourvues des institutions nécessaires à tout peuple civilisé, telles que celles qui assurent l'entretien et l'alignement des voies de com-

munication, la sécurité et la santé publiques, aient enfin connu dans la vie privée la politesse, le confort et le luxe... Il est triste qu'il faille faire l'apologie d'ancêtres dont nous aurions tant de raisons d'être fiers. »

Et il conclut en termes modérés, mais derrière l'assertion courte et presque timide monte le tumulte d'une argumentation abondante et passionnée. « Pas plus au moyen âge qu'en aucun autre temps, il n'y a eu de progrès continu. Il faudrait d'étranges illusions pour se représenter l'évolution humaine par une ligne ascendante, c'est une courbe très sinueuse, et, si je ne me trompe, entre le moyen âge et nous, elle décrit une dépression. »

Voilà la plaidoirie dans ses grandes lignes; elle ne manque, on le voit, ni de fougue, ni d'imprévu, ni peut-être, dans cette justice si largement faite à l'époque et à l'art préférés, d'un peu d'injustice pour d'autres époques et d'autres formes d'art. Il n'en subsiste pas moins une remarque frappante et féconde en déductions : c'est que des siècles qui ont apporté tant de science et d'ingéniosité dans leurs œuvres durables n'ont pas pu, en effet, se trouver complètement ignorants et dépourvus de moyens lorsqu'il s'est agi d'édifier et d'organiser la vie sociale, et surtout la vie privée, là où l'intelligence est sollicitée par les besoins de tous les jours, par le souci du confortable, et où nous voyons que, de notre temps, le moindre parvenu, une fois sorti de sa médiocrité, s'entend si bien et si vite. Il ne faut que peser un peu sur cette réflexion pour être convaincu de nos lacunes et de nos erreurs; mais nous ne les aurions pas crues si capitales et nous n'aurions pas imaginé, par exemple, ainsi que M. Enlart nous l'affirme, que le *tout à l'égout* fonctionnât dès ces temps lointains. Il paraît cependant que les traditions des Romains à cet égard avaient été conservées, et que leurs canalisations restèrent longtemps en usage. Lors des invasions, on abandonna en grande partie les travaux d'édilité, et le peu d'autorité des pouvoirs publics, joint à l'excès de leur fractionnement et à leur manque de ressources, rendirent très insuffisant le régime des égouts. Pendant cette longue intermittence, qui alla de la chute de la domination romaine à l'affranchissement des communes, l'anarchie régna en fait, et l'état d'insécurité générale, qui paralysait le commerce et l'industrie, paralysa les services publics. On cessa de paver les rues, de les entretenir, de régler leur alignement; dès 1160, nous voyons cependant, à Paris, un voyer et un visiteur du pavé, placés sous les ordres du prévôt; un peu plus tard, sous Philippe-Auguste, un certain nombre de rues furent dallées, et

on construisit, pour l'écoulement des eaux, des aqueducs dont quelques restes intéressants ont été retrouvés, en 1538, près du Louvre et, en 1840, sous l'hôtel de la Trémouille. « Jamais les traditions de l'édilité romaine n'avaient été oubliées. On les vit revivre dès que le rétablissement de l'ordre permit de les remettre en vigueur. » C'est une explication valable, même pour une période aussi longue d'incurie et d'abandon; autre chose, en effet, est de vivre dans l'ignorance des conditions de la salubrité et du bien-être, autre chose est de s'en passer momentanément, et par nécessité, en temps de guerre et de troubles civils. Le premier état est la barbarie; l'autre, même s'il se prolonge, un accident de la vie des peuples. Mais, à une si grande distance, nous ne faisons pas de distinction, et quelques faits que nous nous rappelons au hasard, et que notre esprit devrait isoler, nous deviennent un exemple et une preuve pour une collection incalculable d'autres faits que nous ignorons. Telle est la mort de Philippe, fils de Louis le Gros, renversé de son cheval et tué dans le voisinage de Notre-Dame par un des pourceaux qui circulaient librement à travers les rues de Paris : depuis qu'on relit les chroniques, cet accident sert à prouver le mauvais état des rues au moyen âge, comme si, de nos jours, jamais cheval n'avait été effrayé et passant renversé ou écrasé.

Il faut y regarder de plus près et en détail, aller au delà de la surface, ne pas accorder au mal accidentel et inévitable un caractère d'universalité, faire la part du paradoxe qu'il y a eu à tous les âges dans les plaintes et dans la peinture du malheur des temps. La logique et le souci de la meilleure organisation apparaissent alors partout dans la France du moyen âge. Ces ruelles, aujourd'hui dégoûtantes, et sans doute propres autrefois, avaient pour but de dégager les maisons qu'on bâtissait deux par deux, s'appuyant au centre sur un même mur mitoyen, portant le même toit à double rampant, de façon que chaque propriétaire fît une économie et qu'il y eût pour les incendies un moins vaste champ d'extension. Il faut se rappeler que les habitations de la classe bourgeoise étaient souvent en bois, ou en torchis et en pisé, armé d'une charpente. La maison romane aux épais murs de brique indique déjà, chez celui qui la possédait, une large aisance et une place à part dans la hiérarchie sociale. Mais, quel que fût l'appareil dont on se servait pour les bâtir, ces maisons avaient singulièrement changé de forme et d'aspect depuis la domination romaine. Un problème s'était posé dans les villes nouvelles, entièrement closes de murs, et devenues de véritables châteaux-forts agrandis, celui de l'utilisation des espaces étroits : de là une

série de modifications, d'abord l'exhaussement des maisons, et l'habitude, tout occidentale, de leur donner plusieurs étages. Dès le douzième siècle, il y a des maisons à trois étages, le plus souvent en encorbellement, afin de gagner de la place. C'est aussi l'exiguïté du terrain qui fit adopter l'usage du pignon sur la rue, tandis que la maison se développait en profondeur, disposition toute nouvelle, du douzième siècle également, et qui donne un aspect si pittoresque à beaucoup de nos vieilles villes. Enfin, on évitait la dépense et l'encombrement des murs intérieurs en se contentant de créer, dans l'ensemble de chaque étage, des compartiments séparés par des cloisons en bois ou des courtines d'étoffe et des tapisseries tendues. La persistance de ce procédé est facile à suivre à travers tout le moyen âge. Chacun connaît le récit où Grégoire de Tours montre le roi Thierry voulant tuer son frère Clotaire, et embusquant ses spadassins derrière une toile tendue dans son palais, mais qui, trop courte, laisse voir leurs pieds et découvre le piège. Beaucoup plus tard, de 1399 à 1401, quand les ambassadeurs de France et d'Angleterre se rencontrèrent, pour négocier, dans la petite église de Leulinghem, en Artois, ils y occupèrent des chambres faites de tapisseries tendues au travers de l'édifice. Au temps de Shakespeare, cette coutume paraît encore usuelle; comme autrefois le roi franc, Hamlet aperçoit Polonius caché derrière une tapisserie trop courte.

Les cuisines avec leurs dépendances, plus ou moins considérables suivant l'importance de la maison, four, échansonnerie, fruiterie, étaient souvent dans un bâtiment annexe. Mais elles s'ouvraient librement devant les visiteurs, comme les chambres à coucher, comme toutes les pièces de la maison. « Cette simplicité, dit M. Enlart, n'était pas un manque de politesse. Elle obligeait à la tenue; aussi cette dernière qualité disparut-elle justement à l'époque où se relâchèrent les habitudes de propreté. » Tout cet appartement, salle, chambres, garde-robe, oratoire, office, cuisine, était bien éclairé. On a affirmé que l'architecture civile du moyen âge négligeait de donner de l'air et de la lumière. « Nos ancêtres eussent été singulièrement inconséquents si, tout en poursuivant avec tant d'application le problème du plus large éclairage possible dans leurs églises, ils avaient appliqué un principe contraire dans leurs demeures. Beaucoup des églises qu'ils nous ont laissées sont devenues sombres parce qu'on en a bouché les fenêtres; l'extérieur des châteaux était résolument fermé par mesure de défense; mais ces mêmes bâtiments ont de larges verrières sur la cour, à l'abri des projectiles de l'ennemi ou de l'œil indiscret des passants. » Enfin,

amis de la propreté, de l'hygiène, de l'air et de la lumière, les hommes du moyen âge ont été amis, on pourrait presque dire fanatiques, de l'eau; ils ne cessaient de se baigner et de se doucher. L'erreur des « quatorze siècles sans bains » que nous aurait valus le christianisme est celle que M. Enlart combat avec le plus de vivacité. C'est trois cents ans à peine qu'il faudrait dire selon lui : « Rien n'est plus faux et plus injuste, je le répète, que de juger, comme on l'a fait, le moyen-âge d'après la période qui nous sépare de lui; en cette matière spécialement, rien ne ressemble moins aux habitudes du treizième et du quatorzième siècles que la malpropreté dégradante du dix-septième siècle. » L'usage, sinon quotidien, du moins hebdomadaire des bains, était, paraît-il, parmi les traditions romaines que le moyen âge fut heureux d'accepter, et tenta de perpétuer. Il y réussit, et c'est encore une de nos surprises, jusqu'au seizième siècle; il s'opéra alors un changement radical que le zèle peu intelligent de certains prédicateurs avait préparé de longue date. La promiscuité inévitable des étuves publiques avait donné lieu à divers abus qui furent signalés du haut de la chaire. Lorsque les états généraux d'Orléans, en 1560, décrétèrent la fermeture des maisons suspectes, beaucoup d'étuves tombèrent sous le coup de cette ordonnance. On avait voulu frapper les mœurs trop libres, non empêcher la pratique des bains. Mais les deux questions finirent par se confondre dans la plupart des esprits, et au moment où triomphait la Renaissance, le désastre était consommé. En 1292, le rôle de la taille mentionne dans Paris vingt-six étuves; sous Louis XIV, il n'y en avait plus que deux.

Les thermes privés des habitations riches, quoique leur disparition fût moins logique, subirent progressivement le même sort. L'exiguïté des terrains, la transformation complète de la vie sociale au moment où la féodalité s'établit, et où l'on commença de construire des forteresses, avaient d'abord forcé à des réductions et à des simplifications d'aménagement. Au lieu des luxueux thermes romains, on se contenta vers le dixième siècle de deux pièces, l'une pour les bains, l'autre pour les bains de vapeur. C'est ce que comprenaient généralement les étuves d'un hôtel privé; dans les monastères, dans les palais royaux, l'installation était plus vaste; au onzième siècle, celle de l'abbaye de Cluny comprenait une suite de douze cellules voûtées, contenant autant de baignoires de bois. Sous Charles V, les étuves de l'hôtel Saint-Pol étaient tout à fait luxueuses; elles avaient un pavement de pierre de liais, des lambris de bois d'Irlande, une porte de fer treillisé; un chapiteau richement ouvré de menuiserie surmontait les

cuves. Mais la disparition des étuves publiques entraîna peu à peu la disparition des étuves privées, et celles du palais royal situées à la pointe de la Cité furent désaffectées sous François Ier pour faire place à des moulins. Au dix-septième siècle, la malpropreté et la grossièreté des habitudes matérielles étaient devenues telles, si l'on en croit M. Enlart, — et ici j'aime mieux ne pas l'en croire tout à fait, — que non seulement les bains étaient oubliés, mais qu'on inventa les légendes qui courent encore sur les oubliettes des châteaux, afin d'expliquer l'existence de tourelles isolées, ou reliées à l'ensemble par des galeries, de dégagements commodes, dont on ne comprenait plus l'usage...

Nous aurions voulu donner quelque place dans cette rapide esquisse aux hôpitaux que M. Enlart nous décrit comme parfaitement entendus, bâtis dans des sites isolés, le plus souvent près d'un cours d'eau et en aval d'une ville. Ils avaient des étuves de désinfection et l'air des salles y était intelligemment renouvelé par des fenêtres claires et spacieuses ouvertes en haut des murs. On parle toujours des pestes du moyen âge; mais n'avons-nous pas nos épidémies, dues pour une bonne part à l'insouciance, à la mauvaise tenue de certains quartiers, à l'insuffisance des vieux hôpitaux délabrés où trop souvent s'entassent les malades. Venons-nous au bout de tout ce qu'il y a au monde d'incurie et de misère? Et jusqu'ici avons-nous fait beaucoup plus contre les maladies contagieuses que de tenir en observation les malades suspects, de désinfecter les maisons contaminées, de reléguer les malades pauvres dans des lazarets, de refuser temporairement aux bâtiments infectés l'entrée des ports, toutes mesures que le moyen âge savait prendre aussi bien que nous?

M. Enlart nous éclaire humoristiquement le régime des prisons, en nous disant que le moyen âge, toujours logique, avait entendu n'en pas faire des séjours confortables; ce n'est pas le dix-septième siècle que vise cette fois ce coup détourné... Il faut se rappeler du reste que l'emprisonnement n'était jamais considéré alors comme une pénalité, mais seulement comme une précaution pour s'assurer d'un accusé; cette remarque explique la variété et la fréquence des châtiments corporels, seuls moyens de coercition.

Et pour finir, un mot des jardins, ces amusants jardins du moyen âge, d'une si jolie symétrie, ou pour mieux dire d'une si heureuse architecture. « Ce n'est pas que nos ancêtres méconnussent la poésie de la nature dégagée de toute contrainte; mais la franchise de leur esprit ne concevait pas le système bâtard du jardin anglais; ils goûtaient le charme de la nature réelle, ou

bien s'ils lui imposaient une discipline ils l'affirmaient. » De là ces parterres réguliers en forme de cercles ou de rectangles, et entourés d'un treillage, ces arbres taillés, ces tonnelles, ces pavillons, ces viviers, ces bassins et ces fontaines de pierre mêlant leurs sculptures au dessin artificiel des plantes. Lieu d'intimité et de passe-temps, le jardin du moyen âge, différent en cela des jardins de la Renaissance et de ceux du dix-septième siècle, comme lui, très composés et très travaillés, ne séparait pas l'utile de l'agréable. La double parure des fleurs et des fruits semblait, avec raison, ajouter un charme de plus aux arbres, et le verger se confondait avec les pelouses et avec les parterres de luxe. Le préau de la Cerisaie était la merveille des jardins créés par Charles V à l'hôtel Saint-Pol. Mille cerisiers y étaient plantés dans un encadrement d'architecture.

De tous ces aperçus que nous essayons de dégager rapidement, ressort la même conclusion. Jamais le moyen âge n'a sacrifié à l'art pur, à l'art en soi, et comme nous disons aujourd'hui à l'art pour l'art. Rien n'était plus loin de ses idées et de sa volonté, et, pour ne pas s'égarer absolument lorsqu'on étudie l'œuvre artistique qu'il nous a laissée, il faut se rendre compte de son histoire, de sa législation, de ses mœurs auxquelles elle est étroitement liée, et dont elle est presque toujours dépendante. Faute de cette information d'à côté, nous risquerions à chaque instant de nous tromper dans nos enthousiasmes, ou de critiquer, comme des exagérations et des défauts, des détails qui répondent à une intention stricte. Tout était réglé au moyen âge, tout avait pour dernier terme le souci de l'ordre social; c'est ainsi que la législation du bâtiment imposait des dispositions répétées partout et que nous ne comprenons plus; certaines tours, certains crénelages, certaines profusions de girouettes, ne se justifient par aucune raison esthétique et utilitaire, et il nous faut savoir qu'elles étaient l'affirmation de privilèges seigneuriaux. De même, il serait facile de mettre sur le compte de l'ignorance des ingénieurs la faiblesse de certaines fortifications, si nous ne savions pas que des restrictions étaient souvent imposées. La paix eût été encore bien plus fréquemment troublée s'il eût été loisible à tout seigneur de faire partout des forteresses capables de soutenir un siège en règle. Dans cette œuvre de logique puissante qu'a été le moyen âge, tout s'enchaîne, et l'étude la plus féconde qu'on en puisse faire est l'étude des rapports que les objets soutiennent les uns avec les autres, ou avec l'organisation générale.

Point d'intervalles, point de trous dans cet ensemble, mais

une homogénéité parfaite. La nature, la vie et l'art se mêlent intimement. C'est l'opposé de ce qui arrive aujourd'hui où tout se dissocie, et où l'art a perdu tout contact. Nous lui refusons à la fois l'intention et l'idée, nous ne lui souffrons que des représentations matérielles et purement désintéressées des formes extérieures. Il est convenu que ce qui est utile ou simplement ce qui a une signification, doit être laid, tandis que nous nous efforçons de réaliser, d'autre part, je ne sais quelle beauté que personne ne conçoit, que personne ne définit, qui n'a son point d'appui et sa source nulle part, qui ne répond à aucune nécessité, qui n'émane ni de l'intelligence ni du cœur. Ce vague perpétuel et les contradictions où il nous jette ont pour effet de nous conduire aux plus risibles fantaisies, quand ce n'est pas aux aberrations les plus fâcheuses. Voyons, pour ne citer qu'un exemple ce qui se passe en face de la crise de l'automobilisme. Nous nous laissons écraser consciencieusement dans nos rues et nos carrefours encombrés, et il n'y a pas à Paris de généreux artiste ou de femme de goût qui ne protestât de toute son indignation et de tous ses cris si l'on s'avisait de jeter une passerelle de sauvetage au-dessus de ces merveilles architecturales qui s'appellent la place du Havre ou le carrefour Montmartre! Le moyen âge en aurait mis une depuis longtemps, lourde d'abord, mal ébauchée, puis qui, à force de se répéter, se serait réduite à un juste dessin, et à son ornementation propre, et il ne se serait soucié des conseils ou de l'approbation d'aucun critique d'art. C'est toujours ainsi qu'il a procédé, par essais, par élimination, par perfectionnements successifs, par un travail pratique et suivi; aussi s'est-il complètement et parfaitement réalisé. Je crois que nous aurions beaucoup à gagner si nous voulions bien considérer ce qu'il nous a laissé, avec application et sans fanatisme, y ajouter ce qui n'est plus, concevoir l'ensemble sans lui prêter un caractère d'absolu qu'il n'avait pas et ne pouvait avoir, sans nous laisser aller à mépriser par comparaison d'autres siècles qui ont porté en eux un autre idéal et d'autres forces, et sont arrivés à des réalisations différentes. Cet enseignement vigoureux de travailleurs, artistes presque sans le savoir, et surtout sans y prétendre, nous serait infiniment utile pour peu qu'il nous ramenât au goût de ce qui est raisonnable et simple, et nous fît prendre conscience des complications et des incertitudes qui, de plus en plus, affadissent et paralysent notre art.

LOUIS DU SOMMERARD.

POÉSIES

SONNET D'AUTOMNE

Forêt de Pierrefonds.

Salut! noble forêt! où n'habite personne;
Chênes casqués de cuivre! Hêtres couronnés d'or!
Pins toujours verts! Bouleaux dont la cime frissonne
Comme un champ d'épis mûrs au vent de Messidor!

Feuilles aux tons ardents que l'aquilon moissonne!
Etang mélancolique où la lumière dort!
O nature, salut! — Déjà ton heure sonne,
Et ton manteau de pourpre est un linceul de mort!...

... Non! Tu feins de mourir pour renaître plus belle,
Car, dès que le soleil fond la neige rebelle,
Tu resplendis soudain de parfums et de fleurs!

Semblable est notre amour qu'endeuille chaque absence,
Mais qui grandit en force, en noblesse, en constance,
Et semble reverdir sous l'averse des pleurs!

Mis DE CHAMBONAS.

LE FEU

C'est l'automne! déjà siffle et gémit la bise,
Plus âpre à l'heure triste où le jour agonise,
Voici les premiers feux : on jette le sarment
A ce trou noir qu'ouvre la vaste cheminée,
Et la pièce assombrie est tout illuminée
Par le brasier joyeux au chaud rayonnement.

Le bois s'est consumé sous la flamme vorace,
L'obscurité retombe et la clarté s'efface,
Les objets familiers se font mystérieux,
Mais sur l'âtre fumant, le regard s'hypnotise,
Il distingue, à travers une poussière grise
Se ravivant parfois, quelques points lumineux.

Ainsi, quand de l'amour la flamme s'est éteinte,
Quand le cœur ne bat plus aux douceurs de l'étreinte,
Ayant senti tomber la chaleur des désirs,
Dans la cendre d'oubli que le temps amoncelle,
On voit briller encor la tardive étincelle,
Le fugitif éclair des tendres souvenirs!

M. DEVOUCOUX.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Des merveilles. — Des anxiétés. — Contrastes de lumières. — Les Chrysanthèmes. — Le salon des P. T. T. — Les prix à l'Académie Française. — La séance des cinq académies. — Deux croquis. — La leçon que nous laissent Brunetière, Sully-Prudhomme et Berthelot. — Les conseils d'un chevalier du quatorzième siècle. — La jeune fille idéale. — Un moyen sans métaphores. — L'Association familiale du cours Montalembert. — L'enseignement supérieur et social des jeunes filles. — La Ligue patriotique des Françaises. — Le but et l'organisation. — Quelques lettres de l'étranger. — Un héritage que les maçons de Buenos-Ayres ne peuvent pas toucher. — Les femmes dans les élections municipales anglaises. — L'état d'esprit de la minorité dans le referendum suisse sur la loi militaire. — Un incident à l'Université de Gratz. — Le mariage de la princesse Louise d'Orleans avec le prince Charles de Bourbon. — L'amour sans politique. — Vers l'Espagne. — Le dernier ouvrage de M. Henri Guerlin. — La statistique des jours de chômage à Madrid. — Les dépenses de la Péninsule en « corridas ». — Impressions de la vallée du Duero. — *Les lauriers de l'Olympe*, poésies de M. Pierre de Bouchaud. — Au théâtre des Arts : Mme Loie Fuller dans *Salomé*. — A l'Odéon : *Son père*, de MM. Guinon et Bouchinet.

Il faudrait l'inlassable fécondité de plume qui fait le charme et l'imprévu des *Lettres* de Mme de Sévigné pour suffire à interpréter l'admiration que soulève chaque année, à pareille époque, l'exposition de l'Automobile. « Merveilleux! c'est une pluie de merveilles! » Ainsi va s'exclamant le public amusé, intéressé, captivé par l'irradiante accumulation des carrosses modernes dans le hall du Grand-Palais et dans l'immense annexe qui couvre l'Esplanade des Invalides. Je ne puis, personnellement, me porter garant que de la fastueuse impression donnée par le décor extérieur, car la Revue n'a point été invitée à venir s'associer *intra muros* à cette fête de la lumière. Du reste, après l'article publié dans notre dernière livraison, nos lecteurs sont au courant, mieux que je ne pourrais les y mettre, de ce que nous pouvons attendre de la nouvelle industrie.

On a, cette année, la coquetterie de montrer, en une exposition décennale, les progrès inouïs faits dans ce très court laps de temps, et j'imagine que peu de « nouveautés » fournissent, aussi rapidement, une aussi belle carrière. Reste à savoir, en pratique, si, après avoir suffi très difficilement aux demandes pendant plusieurs années, la fabrication aura désormais le même « placement » dans le public acheteur. Telle qu'on la construit jusqu'ici, l'automobile — en dehors des gros véhicules dits « poids lourds » — est demeurée une voiture de luxe ou de demi-luxe. Et la question se pose si les acheteurs « de luxe » ne sont pas déjà, dans leur presque généralité, fournis. Il y aurait donc à trouver le moyen de fabriquer l'automobile pour la petite bourgeoisie. Mais y a-t-on pensé utilement? Et, chose plus grave, peut-on y penser avant d'avoir « écoulé » le formidable stock des voitures déjà construites sur des devis et avec des prévisions qui interdisent un notable abaissement de prix? C'est là, me semble-t-il aujourd'hui, la question importante. Peut-être hante-t-elle plus de cerveaux qu'on ne croit, sous les scintillements des lampes électriques.

Oh! cette clarté, ce ruissellement de rayons, combien ils font naître de fâcheuses réflexions sur le pitoyable éclairage habituel de notre capitale qu'il est si difficile, à certaines heures de la soirée, d'appeler, sans ironie, la Ville-Lumière! Vous est-il arrivé, au moment où l'automne précipite le déclin du jour, de cheminer, le soir, par un de nos boulevards, de nos « grands boulevards »? C'est la nuit noire, surtout le dimanche où la chaussée ne bénéficie pas des lumières des magasins riverains. Il y a là vingt, trente minutes, quelquefois davantage, où le piéton est dans une très difficile situation, au milieu des autobus, des automobiles, des bicyclettes, des camions et des fiacres. Les globes électriques s'obstinent à rester sombres parmi les branches dénudées des arbres, et, au coin des rues latérales, des équipes d'allumeurs attendent, l'arme au pied, devisant sans entrain. Si, d'aventure, vous leur demandez pourquoi ils n'allument pas ce réverbère qu'ils entourent dans l'ombre, ils vous répondent : « Monsieur, ce n'est pas l'heure. » — « Mais, vous voyez bien qu'on n'y voit goutte! » (Et admirez, en passant, cette impertinente raillerie des mots!) — « Monsieur, on *devrait* voir clair. La nuit ne *doit* commencer que plus tard. Et l'éclairage commencera dans cinq minutes. » ... Il n'y a rien à faire là contre. Il est entendu qu'on *doit* voir clair même dans l'obscurité, pourvu qu'un règlement l'ait ainsi décidé. De même il est entendu qu'on ne doit avoir froid dans les wagons de certaines Compagnies qu'à partir d'une certaine date,

la date où les wagons sont chauffés. Et quant au moment où le voyageur a le droit d'avoir froid dans un fiacre découvert, on sait qu'il est encore plus difficile à fixer! Tout cela semblerait facile à mettre au point, si, partout, l'angoissante question d'argent ne se dressait. L'éclairage des rues, retardé ou limité jusqu'à une certaine heure de la nuit, se chiffre par une économie. A vrai dire, elle n'est point si considérable qu'on eût pu le croire; et un de nos conseillers municipaux l'évaluait récemment à une centaine de mille francs. Pour cette somme infime dans un budget municipal comme celui de Paris, on risque de se casser le cou chaque soir, et qui pis est, on risque la belle agression des apaches si l'on rentre à son domicile, à une heure avancée de la nuit. C'est pour rien!...

Cependant la Ville ne pourrait-elle retrouver cette somme, en utilisant, quand il en est temps encore, des constructions hors d'usage, comme les fameuses serres du cours la Reine? C'est la réflexion que j'entendais faire en visitant l'exposition des Chrysanthèmes qu'on y avait encore, tout récemment, tant bien que mal installée! Dans ces bicoques, mises hâtivement, — et avec quel à peu près! — en état de recevoir des visiteurs, s'épanouissait, il y a peu de jours, la plus admirable floraison qu'on pût rêver. Je ne parle pas tant des raretés, des « énormités », comme ce gigantesque pied de chrysanthèmes qui portait à lui seul deux cent trente-deux fleurs; pas même des fleurs « fabriquées » à force de sélections et de croisements; mais de l'ensemble luxuriant de ces champs de chevelures multicolores, d'une poussée exubérante, où l'œil se perdait comme en des vagues vibrantes qui, sous la lourde et maussade carapace des serres, semblaient rouler de la lumière. Il faut voir ces splendides débauches florales, sans s'arrêter aux fiches, ni aux catalogues, ni aux dénominations. Tout cela c'est de la statistique, et en nul endroit, cette science, fort utile au demeurant, ne paraît moins à sa place. Il faut, dans cette mer diaprée, retrouver la nature, la bonne et saine et féconde nature qui fait son profit des industrieuses inventions de l'homme, mais en les recouvrant, pour ainsi dire, en les dépassant, dans un épanouissement prestigieux.

C'est un peu comme cela que j'aime aussi visiter les expositions d'art pour laisser la première impression libre de toute influence préventive. Le catalogue ensuite est un adjuvant, il donne un aliment à la curiosité déjà éveillée par la sympathie. Il ne guide pas, il répond. Je voyais, dans ces rassurantes condi-

tions, un Salon — encore un — que m'avait signalé l'attention très avertie d'un nomade parisien : le Salon de la Société artistique des Postes, Télégraphes et Téléphones. J'entends d'ici les protestations : « Que ces Messieurs s'occupent donc mieux de leurs devoirs professionnels, et qu'en fait de vignettes, ils se contentent d'en oblitérer! » Mais l'un n'empêche pas l'autre, et, j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, il ne faut pas faire porter à l'élite du personnel la responsabilité d'exigences de service toujours croissantes, et d'une malfaçon dont se rendent coupables les inaptes casés de force dans les cadres d'un personnel longtemps considéré à juste titre comme le plus consciencieux et le plus assidu. Il est donc fort naturel que les employés des postes qui préfèrent les joies du crayon ou du pinceau aux triomphes du classique carambolage ou aux émotions du « manillon premier », cèdent au désir de comparer leurs essais et de les montrer à leurs amis. Et, dans tout Français, hors des moments d'exaspération téléphonique, sommeille un ami des postiers qui ne demande qu'à se réveiller! C'est avec de tels sentiments que j'ai parcouru leur Salon installé pour quelques jours rue du Louvre; et si je n'y ai point découvert l'œuvre qui révolutionnera notre Ecole, du moins y ai-je pris grand plaisir à regarder maintes peintures : telles les très jolies études d'étangs en forêt de M. Roucoules, des « brumes » de M. Julien Borel, de curieuses aquarelles de M. Couder, d'agréables pastels de Mlle Grilliet, un excellent portrait de M. Guillemin, etc. Soyons sincères : si telle ou telle de ces peintures était signée : vicomtesse X., ou baron Z., on crierait au chef-d'œuvre; — ne crions pas au chef-d'œuvre, mais reconnaissons le talent, même quand il n'est pas couronné.

Du reste, je ne puis qu'applaudir, et n'ai point de couronnes à ma disposition. Dans le mois où nous sommes, c'est l'Institut qui les distribue par les soins de chacune de ses sections. Et, au moment où s'imprimera cette chronique, l'Académie française proclamera les noms de ses lauréats de l'année. Nous ferons ici, par avance, un très modeste écho à M. Gaston Boissier, en mentionnant les noms de nos collaborateurs qui furent parmi les vainqueurs. A M. de Lanzac de Laborie a été décerné le grand prix Gobert, le plus — comment dirais-je? — le plus académique des prix de l'Académie. Nos lecteurs, un moment, peuvent tous se croire académiciens, car s'ils avaient eu à exprimer un vote, il se fût certainement confondu avec celui de la Compagnie, pour remercier notre collaborateur de tant de pages où, depuis bientôt vingt ans, il leur livre sa pensée sur ses propres recherches et

sur les travaux des autres, avec la plus sévère érudition, l'ouverture d'esprit la plus accueillante et la plus sereine indépendance.

Parmi les lauréats, je relève encore les noms suivants que nos lecteurs salueront au passage, pour les avoir trouvés dans nos livraisons : M. le chanoine Pisani (*Répertoire biographique de l'épiscopat constitutionnel*) ; M. Geoffroy de Grandmaison (*Madame Louise de France*); M. Louis Arnould (*Quelques poètes*); M. Druon (*Fénelon, archevêque de Cambrai*); M. le prince Louis d'Orléans (*A travers l'Hindo-Kush*); M. Georges Lechartier (*l'Irréductible force*); Mme Jane Dieulafoy (*L'épouse parfaite* de Fray Luis de Léon); M. et Mme Régamey (*Au service de l'Alsace*); Mme Albérich-Chabrol (*l'Offensive*); M. Péladan (*la Rondache*); M. Amiel; M. Eugène de Ribier; Mlle Berthe de Puybusque.

Si je ne puis parler du discours de M. Barrès sur les prix de vertu que je ne connais pas encore au moment où j'écris, je m'en voudrais de ne point citer ici quelques fragments du discours par lequel notre Directeur ouvrit, le 25 octobre dernier, la séance publique annuelle des cinq Académies. Il avait à saluer les morts de l'année et ce lui fut l'occasion de portraits, où chacun applaudit à la justesse du trait et au bonheur de la formule. Voyez ce croquis de Brunetière à ses débuts :

Il y a quelque trente ans débuta dans la critique littéraire un jeune inconnu qui dès son premier mot disait leur fait aux renommées et au public. Tant d'assurance excita d'abord un peu d'irritation, mais ceux qui le voulurent rappeler à la modestie la durent apprendre de lui, et les connaisseurs goûtèrent cet érudit incommode qui avait tout lu, tout retenu, et dont le cerveau était une encyclopédie contentieuse. Car il était né argumentateur comme d'autres naissent complaisants. Il l'était au point qu'on put se demander si sa plus grande joie était de convaincre ou de contredire, et s'il ne se plaisait pas à déplaire. Mais on s'aperçut vite que si ce chevalier errant courait sus à tous adversaires, il n'avait contre les personnes ni haine, ni jalousie, que toute sa passion était intellectuelle, et que si les gens se trouvaient un peu bâtonnés parfois, c'était par les morceaux des lances rompues dans le choc des théories. L'évidence de son désintéressement lui valut l'estime. Et, comme ses doctrines étant d'ordinaire saines, il réunissait le bon sens à l'énergie et au savoir, ces dons lui valurent l'autorité. Elle fut complète quand pour armes il employa outre la plume, la parole : car s'il fut écrivain, il était surtout orateur...

Et Theuriet n'est-il pas tout entier en ces lignes :

Personne ne ressemblait moins à ce combattant que le poète et romancier André Theuriet. Si l'un était un Alceste, l'autre était un Philinte de la vie. L'un n'eût pas interrompu un raisonnement pour admirer la gloire des monts ou de la mer, l'autre estimait que nulle dispute des hommes ne vaut le parfum d'une fleur. Il entendait merveilleusement tout ce qui ne parle pas, le langage qu'il préférait était

celui des oiseaux, et il n'a écouté des discours humains que les moins raisonnables, ceux des amoureux...

Mais plus encore que ces « morceaux » littéraires, je tiens à citer la conclusion où M. Lamy a dégagé la moralité philosophique des œuvres et des vies si diverses de Brunetière, de Sully-Prudhomme et de Berthelot. On y verra comment un catholique peut et sait juger, avec justice et avec admiration, même ceux dont il ne partage pas les convictions. Il y a là un exemple et une leçon :

Certes, ces penseurs ne conclurent pas de même. Brunetière était persuadé que la raison pose le problème, mais ne le résout pas. Les systèmes philosophiques ne lui parurent que des instruments de doute là où la certitude est nécessaire, il vit que les religions seules la donnent, et crut à celle de ces religions qui affirme et garde avec le plus d'autorité ses dogmes, au catholicisme. Sully-Prudhomme, d'abord catholique et devenu philosophe, attiré par certains souvenirs vers sa première croyance, retenu par l'espoir de conquérir sans elle et par une raison divinatrice la vérité, planait aussi haut que peut s'élever la pensée, mais sans atteindre la certitude et, par les grands orbes de ses systèmes, errait autour de sa foi première, comme un aigle qui, à travers les nuages, cherche son nid. Berthelot, parvenu à toutes ses découvertes par la méthode d'observation, avait appris d'elle à ne tenir état que des faits : très hostile à tout dogme et à tout sacerdoce, parce qu'ils affirment l'indémontré, il était sûr que la seule arme de l'homme contre l'inconnu est la science. Mais trop savant pour nier l'existence de ce qu'il n'avait pas trouvé encore, ayant mis sa gloire à apprendre, par l'étude des phénomènes sensibles, les lois qui les gouvernent et qui ne tombent sous aucun sens, il souffrait de n'avoir pas pénétré la cause des causes, la force suprême qui se cache et se révèle à la fois dans l'œuvre du monde. Il aspirait à connaître, par delà la parcelle de durée et d'espace où est enfermée notre vie, les vérités qui nous apprendraient notre origine et notre avenir.

Les plus illustres de ceux qui viennent de nous quitter ont été d'accord par cette sollicitude de la destinée humaine. Ce sont ces privilégiés de la vie, ces victorieux de l'action, ces possesseurs de la gloire, qui déclarent cette existence incomplète, insuffisante, et plus haut cherchent la lumière. Concorde surprenante d'esprits si divers, concorde logique d'intelligences si puissantes. Il faut cet au-delà pour donner une dignité à l'homme, un ordre à la société, une base au devoir, pour que la vertu ne soit pas la moins raisonnable des inconséquences, pour que la perpétuelle disproportion entre le mérite et le sort ne désespère pas la raison. Pour justifier la vie, il faut l'étendre. Voilà la leçon que nous laissent ces grands morts.

Tous les morts dont on parla dans cette séance ne prêtent pas à de si hautes considérations, et celui dont nous entretint M. Luchaire, — dans une communication qui, après les graves discours précédents, semblait remplir l'office de l'*allegretto* préparant la sortie, — s'il était, au fond, brave homme et de bon

sens, entendait se faire comprendre quand il écrivait, et, pour ce, il écrivait tout cru ce qu'il pensait tout droit. Il pensait et écrivait, comme on le faisait de son temps, en 1372, et ce fut très divertissant de voir combien ces vieux conseils, donnés par le chevalier de La Tour Landry à ses filles étaient à la fois très lointains et très proches de nous.

Convaincu, dit M. Luchaire, de l'obligation rigoureuse de la charité, il veut que ses filles aient pitié des misérables « qui sont les sergents et les ouailles de Dieu » ; qu'elles visitent les prisonniers, les malades, les pauvres femmes en couches et nourrissent les orphelins. Il dit que le devoir de ceux qui possèdent est de donner largement à ceux qui n'ont rien, et que tout seigneur est tenu d'aimer ses sujets, à plus forte raison de ne leur faire aucun mal. Il s'indigne contre les riches qui nourrissent trop bien (je cite littéralement) « leurs ventres et leurs charognes ». Pourquoi ne songent-ils pas aux pauvres qui meurent de froid et de misère? Dieu leur en demandera compte « au grand jour d'épouvante », au jugement dernier. Une chose qui paraît surtout intolérable au seigneur de La Tour Landri, ce sont les dames qui ont des chiens et les aiment trop. Il est inconvenant, déclare-t-il, que ces animaux, bourrés de bonne viande et de friandises, deviennent gros et gras, alors que tant de pauvres « créatures de Dieu, faites à sa ressemblance » n'ont rien à manger, et « maigrissent de faim ».

Point de vue étroit, ajoute M. Luchaire. Est-ce bien sûr? Cette idée de responsabilité sociale est, à tout le moins, fort enracinée chez le vieux chevalier. Car la voici poindre encore :

Quand on traite de l'éternel féminin, la question qui se pose tout d'abord est celle de l'habillement, autrement dit de la mode. La Tour Landri est indigné des coiffures extravagantes de ses contemporaines. Toutes ces dames « cornues et branchues » qui font assaut de toilette pour attirer les regards lui rappellent l'araignée qui tend ses fils pour attraper des mouches. Les demoiselles de La Tour Landri doivent y prendre garde! Avec le prix d'une robe élégante, on pourrait vêtir cinquante pauvres!.....

Qu'on suive la mode avec discrétion et sans hâte, passe encore, dit le chevalier. Mais que la coquetterie n'aille pas plus loin. Défense absolue de se farder, si peu que ce soit, et d'altérer la couleur naturelle de ses cheveux. Dieu a fait notre figure à son image : on n'a pas le droit d'y rien changer. Mais surtout pas de flirt! Si le mot n'existait pas alors, il paraît que la chose se pratiquait déjà beaucoup.....

Les filles de La Tour Landri, dûment sermonnées par le père prévoyant, durent être bien armées pour la vie. On ne leur en laissait rien à deviner et l'on n'avait pas encore inventé la fâcheuse éducation qui consiste à cacher l'obstacle. A la mode du temps, on enseignait à le vaincre, c'était plus sûr! Et s'il fallait choisir entre les conseils du chevalier du quatorzième siècle et l'idéal métaphorique prôné récemment aux jeunes filles par une Revue

d'Allemagne, m'est avis qu'il vaudrait mieux, pour faire face aux surprises de la vie, user du réalisme de 1372 que des métaphores de 1907. Voici, en effet, ce « portrait idéal » :

Une vraie jeune fille doit être semblable à un orgue qui se met à chanter dès qu'il est touché. Une vraie jeune fille doit être comme l'âne des Rameaux qu'on ne voit qu'une fois par an. Une vraie jeune fille doit être comme une soupe d'hôpital qui a peu d'yeux, elle doit éviter de regarder partout. Une vraie jeune fille doit être comme le hibou qui évite la lumière du jour. Une vraie jeune fille doit être comme un miroir qui se couvre de buée et fait grise mine quand un souffle le touche. Une vraie jeune fille doit être comme une lumière qui est mieux dans une lanterne que dehors. Une vraie jeune fille doit surtout ressembler à une tortue qui est toujours dans sa carapace et qui porte tout son ménage sur le dos.

Ceci dénote une bonne intention, mais, tout de même, paraît un peu exagéré!... Parlons sérieusement. Et voyons comment, chez nous, on entend préparer les jeunes filles catholiques à leur vie de demain. J'ai déjà signalé maints efforts tentés dans ce but, et dus aux initiatives les plus désintéressées. Je veux ajouter aujourd'hui à la liste de ces heureuses tentatives, celle de l'*Association familiale du cours Montalembert*[1]. L'originalité de cette association est d'établir la coopération des familles à l'éducation de leurs filles. Les parents, en effet, dont les enfants suivent les cours sont de plein droit membres de l'association, et se réunissent, chaque année, en assemblée générale, pour le contrôle de l'œuvre. Il n'y a donc pas perte de temps pour les parents, et il y a participation effective à la délicate entreprise de la formation de leurs enfants.

On y professe l'horreur du pédantisme, mais on entend donner aux jeunes filles de cinq à dix-sept ans une instruction étendue sans être superficielle qui leur inculque des habitudes sérieuses et une éducation morale et religieuse qui en fasse de solides chrétiennes. La première année de l'œuvre en a démontré l'utilité, par le succès même qu'elle a obtenu. Des conférences y ont été données par M. l'abbé Audollent, directeur de l'école Bossuet; par M. Mesuret, professeur au collège Stanislas; par nos collaborateurs, M. Joly, de l'Académie des sciences morales, M. Jean Guiraud, professeur à l'université de Besançon. C'est assez dire dans quel esprit l'œuvre s'est développée.

On y a joint, cette année, des cours d'enseignement supérieur. M. Jean Guiraud viendra, tous les quinze jours, de Besançon, faire une série de leçons sur les origines de l'art chrétien; M. Bel-

[1] 32, avenue Duquesne.

lesort étudiera la littérature française au dix-neuvième siècle; M. Froidevaux, l'histoire de la colonisation française jusqu'en 1815; et M. Martin Saint-Léon donnera un cours sur l'organisation du travail.

Les noms qui précèdent indiquent assez la « tonalité » de l'œuvre, pour que je n'aie pas besoin d'insister sur son côté pratique et résolument chrétien. Cette initiative est un de ces traits consolants qu'on relève avec bonheur, dans la période agitée que nous traversons. Dans l'idée même qui a présidé à son éclosion, et dans la façon dont on l'applique, il peut y avoir pour beaucoup d'activités en province, un encouragement à mettre en valeur des forces latentes qui restent stériles, inutilisées parce qu'elles s'ignorent. Trop souvent, il est arrivé, dans le passé, que des rivalités ont surgi là où n'eût dû régner que la concorde et une féconde émulation. Mais, d'autre part, ne suffit-il pas, parfois, entre esprits de même loyauté et de même dévouement, qu'une idée juste soit formulée pour qu'on la reçoive comme une de ces vieilles connaissances caressées dans l'intime de la conscience, mais qu'on n'osait produire de peur que l'essai de réalisation ne la brisât? L'*Association familiale du cours Montalembert* est un exemple qui se prête à l'expérience, puisqu'il vit, et vit bien.

Parmi les œuvres plus spécialement féminines qui travaillent à la reconstitution sociale, et donc chrétienne du pays, *la Ligue patriotique des Françaises* multiplie, depuis quelques années, des efforts patiemment coordonnés et dont l'efficacité naît précisément de cette coordination. Les impatients parlent trop vite de sujétion quand ce mot est complètement faux. Mais là où la Ligue a vu quels désastres ont été accumulés par l'individualisme, elle veut refaire le salut par l'ordre, c'est-à-dire la coordination consciente et acceptée non comme une défaveur, mais comme une bienfaisante nécessité.

La Ligue ne fait pas mystère de viser directement l'organisation maçonnique du pays, en rappelant avec insistance quel infime nombre de sectaires résolus réussissent à « faire marcher » le nombre infiniment plus considérable des chrétiens sans volonté et sans cohésion. Elle tend à constituer bloc contre bloc, et toute son organisation, essayée dans la pratique avant de devenir définitive, est agencée dans ce but. Cette organisation est caractérisée par deux sortes de réunions, les unes pour ce que nous nommerons l'élite, les autres destinées à mêler l'élite à la masse.

L'élite se retrouve en des réunions mensuelles dans le but d'exciter le zèle des chefs de file par des causeries sur l'action de

l'œuvre, et les résumés des efforts tentés dont on compare les résultats. Ainsi s'établit une « entr'aide » mutuelle d'où peuvent naître des organisations pratiques appropriées : syndicats, mutualités, etc., le tout dans un esprit de chrétienne émulation qui reçoit toutes les bonnes volontés d'où qu'elles viennent, la Ligue faisant profession de ne pas faire de « politique ».

Aux réunions mensuelles se superposent, sans pouvoir ni devoir les remplacer, les congrès ou réunions départementales ou régionales, destinées à unifier les efforts tout en les spécialisant suivant les intérêts propres à chaque comité local.

Quant à l'union des élites à la masse, elle s'opère d'abord et essentiellement par les réunions intimes du chef de file à ses adhérents. C'est l'influence personnelle avec toute la variété d'espèces qu'elle comporte, la délicatesse de tact qu'elle nécessite et dont l'effet doit être l'envoi des enfants à l'école libre et la propagation des bons journaux. C'est l'étincelle prise au foyer commun et transmise soigneusement pour créer une nouvelle flamme qui s'alimentera ensuite, suivant les cas, à une école ménagère, à un cercle d'études, etc. Cette influence personnelle constitue la plus grande force, et l'indispensable, de la Ligue.

Comme suite à ces relations, viennent la réunion populaire où l'on donne une conférence suivie parfois d'une séance recréative. La suprême recommandation est d'y éviter les formules toutes faites d'anathèmes courants, de prosopopées indignées qui traînent partout et ne servent à rien, mais d'y être pratiques et loyales dans les constatations des faits. On tâche d'y bien pénétrer l'esprit des adhérentes des obligations auxquelles elles s'engagent et qui sont : être une bonne chrétienne; défendre et implanter la vérité religieuse et sociale par tous les moyens possibles; propager les bons journaux; éclairer le vote des hommes électeurs en le faisant attribuer au seul candidat défenseur des libertés religieuses, familiales et sociales; payer sa cotisation au chef de file; assister assidûment aux réunions de la Ligue.

Au point de vue politique, j'ai déjà dit que la Ligue déclare ne relever d'aucun parti, ni n'être inféodée à aucun. Au point de vue religieux, elle se groupe autour de la paroisse, du curé, et hiérarchiquement, autour des Evêques et du Pape. Elle a l'ambition de faire, des femmes en possession de la fortune, des catholiques conscientes de leur devoir et pour qui le bridge ou les aphorismes d'un pessimisme jaculatoire ne sont pas le souverain remède aux maux de la patrie, de montrer aux femmes du monde le fréquent héroïsme des chrétiennes du peuple, et à celles-ci le zèle désintéressé de celles-là. L'Œuvre est généreuse, les efforts

méritoires, le succès grandissant et la tâche encore longue; mais qu'importe, si la moisson est au bout? Et aux découragements possibles, une seule question est à poser, qui servirait à mesurer les convictions : n'aurions-nous pas pour nos idées et notre foi, le zèle et la ténacité que nos adversaires emploient à les combattre?

J'ai indiqué, dans une de mes précédentes chroniques, le très suggestif rapport présenté par le procureur général de Buenos-Ayres et concluant à ne pas accorder à la maçonnerie la reconnaissance de sa personnalité civile. Dans son tout récent numéro d'octobre, la *Revue catholique des institutions et du droit* en a donné une analyse et plusieurs extraits, et M. Nourrisson, dans *la Bastille*, a cité le texte du rapport et du décret daté du 22 septembre 1906.

Un de mes correspondants argentins veut bien me signaler un fait assez curieux qui rend particulièrement fâcheuse pour les Loges la décision du gouvernement. Vers le mois de juillet dernier, mourait subitement à Buenos-Ayres un vieil original, Frédéric Garrigós, dont la réputation d'avarice était notoire. Il laissait un frère très pauvre et divers cousins. Parmi ses « effets », on découvrit un papier qui portait à peu près ce qui suit : « Je lègue mes biens à l'hôpital de..., à la Société de Bienfaisance et aux *Loges maçonniques*. » Ce testament olographe était de 1877, et on n'en découvrit pas de postérieur. Du coup, le Grand-Orient d'Argentine héritait d'un tiers de la fortune. Mais du coup, aussi, il ne peut en rien toucher puisque la capacité civile lui est déniée. Or, l'héritage total est d'environ 8 millions de pesos, plus de 15 millions de francs. On m'écrit que les Loges « la trouvent mauvaise »! Si elles braquent, à cette occasion, de nouvelles batteries pour tenter un nouvel assaut, il sera intéressant de voir comment tournera l'évènement.

Puisque j'en suis à dépouiller quelques lettres de l'étranger, il me sera peut-être permis de signaler, en passant, que les dernières élections municipales anglaises, tout en étant, sans aucun doute, « contre le gouvernement actuel », ne le sont peut-être pas aussi nettement qu'on l'a cru généralement en France. Il y a à ce doute une excellente raison, c'est que, dans les élections municipales, le vote est attribué à certaines catégories de femmes. Le sens de ces dernières élections ne peut donc être pris comme une interprétation fidèle des sentiments que manifesterait le corps électoral dans des élections générales.

Le même cas, — et beaucoup plus grave, — s'est produit quand on a apprécié le referendum suisse sur la loi militaire. Ce que

l'on a été trop prompt ici à appeler le triomphe de la loi, a été considéré, en Suisse, comme un échec moral, étant donnée la faible majorité donnée par le referendum, alors que la loi avait été votée par les Chambres à une très grande majorité. Il s'est passé là un fait des plus symptomatiques et des plus dangereux. Ce sont les socialistes seuls qui ont pris l'initiative de demander que la loi fût soumise au referendum, et eux seuls qui ont assumé la responsabilité de la combattre devant l'opinion publique. Tous les journaux gouvernementaux, catholiques et protestants, ont fait une campagne énergique en faveur de la loi : et cependant, à l'extrême surprise de tout le monde, les cantons catholiques, sauf Lucerne, l'ont repoussée, et Fribourg lui-même a donné une majorité négative de plus de 3000 voix! Ce résultat est d'autant plus inattendu que personne n'a jamais songé à suspecter l'esprit foncièrement patriotique de ces cantons. A quoi donc attribuer ce fait extraordinaire? A proportion que les « choses se tassent », on s'aperçoit de plus en plus qu'il tient à ce qu'on pourrait appeler : le progrès de l'esprit de la conférence de la Haye. Pharisaïque chez la plupart des représentants des Etats, cet esprit semble être devenu sincère chez bon nombre de paysans suisses. C'est ainsi que l'antimilitarisme sans antipatriotisme, s'est, non pas à proprement parler, uni, mais s'est ajouté à l'antipatriotisme des socialistes, et a, de la sorte, constitué la minorité énorme, inattendue, qui s'est déclarée contre la loi militaire.

Sans doute, ces constatations troublent un peu les idées reçues ; mais à quoi bon se leurrer, et n'est-il pas plus sûr et plus prévoyant de considérer les faits dans leur exacte vérité? La maladie des autres ne fait pas notre santé; mais, d'autre part, il serait vain de s'appuyer, pour convaincre les esprits, sur des raisonnements qui pèchent par la base.

Que l'on rapproche ces faits des tiraillements qui se sont produits en Belgique quand il y a été question du service obligatoire. Que l'on note, dans un autre ordre d'idées, l'accueil hostile fait, récemment, à Graz, en pleine catholique Autriche, à un prêtre passant son doctorat, et qui fut hué, empêché de soutenir sa thèse, sous les yeux impassibles du recteur de l'Université, et l'on sera malheureusement amené à constater que le mal qui nous ronge ne nous ronge pas seuls. Encore une fois, ce n'est pas une consolation; mais ce doit être un excitant à reconstituer nos forces de résistance et de propagande, parce que, dans ce duel qui devient « mondial », nous lutterons avec plus d'entrain, si nous n'avons pas la conviction décourageante et erronée que nous sommes seuls atteints.

Nous pourrions, en effet, continuer ainsi à faire le tour de l'Europe. Mais ce n'est pas le moment de jeter du noir sur l'Espagne, au moment où une princesse de la maison de France, va porter, sur les marches du trône, le rayonnement de sa grâce et de sa beauté. Les fêtes que vient de donner M. le duc d'Orléans, dans sa résidence d'Angleterre, à propos du mariage de la princesse Louise avec le prince Charles de Bourbon furent, de l'avis de tous les assistants, dignes du royal exilé et de ses hôtes royaux et princiers. On y vécut en France autant qu'on le put, par les amis et par les auxiliaires des cérémonies, et il est vrai de dire que la France y fut aussi présente elle-même par la pensée de beaucoup, qui n'étaient pas invités. Je suis sûr qu'il n'y a pas de village perdu où un journal illustré ait fait connaître les « portraits » des nouveaux mariés, sans que la plupart des lecteurs n'aient fait pour eux des vœux très sincères, et le plus simplement du monde, en souvenir d'une vieille tradition, refusant par instinct de mêler la politique à l'amour.

Bientôt le prince et la princesse Charles de Bourbon gagneront leur nouvelle patrie. A ceux qui voudront, par l'esprit, les y suivre ou les y précéder, je ne saurais trop recommander le bel ouvrage que vient de consacrer à l'Espagne, M. Henri Guerlin, le très littéraire directeur de la *Revue-Mame*. Il a mis dans ces 300 pages[1] une érudition considérable amassée non seulement dans tout ce qui a déjà paru sur la contrée, mais contrôlée, rectifiée souvent et toujours complétée par de nombreux voyages dans la péninsule. Son livre, dont la documentation se montre sans s'étaler, est parsemé d'anecdotes, et ceux qui savent son sens très fin de critique d'art, ne seront pas surpris de trouver au bon endroit de judicieuses réflexions sur la peinture ou l'architecture de ce pays merveilleux. Une chose a seule le pouvoir de le mettre de méchante humeur, c'est l'invraisemblable organisation des moyens de communication; et, parfois aussi, l'accueil un peu trop hargneux de « l'habitant ». Si, d'aventure, ces hôtes peu aimables venaient à lire ce volume, ils verraient pourtant que la beauté du pays a fait déjà oublier à l'auteur ces petits accrocs de la route; car M. Henri Guerlin aime vraiment l'Espagne, et il ne faut pas moins pour parler avec justice de cette patrie des contrastes.

On trouve même des statistiques, embusquées çà et là, et en voici une assez curieuse et que l'auteur emprunte à M. Eusebio

[1] Un vol. petit in-folio, avec 160 grav. (Mame.)

Blasco. Il s'agit des jours de chômage des Madrilènes, qui n'ont pas laissé à M. Guerlin l'impression de gens fiévreusement occupés. Donc, voici le décompte de ces chômages :

Dimanches.	52
Jours fériés.	22
Fête nationale.	1
Jours de gala.	2
Jours de demi-gala.	3
Estero, c'est-à-dire déménagement de la maison lorsque l'automne est à sa fin.	3
Desestero, la même chose à la fin de l'hiver.	3
Galas de 25 centimes, c'est-à-dire jours de travail où il y a courses de taureaux ou de chevaux, fête de mai, les cendres, samedi saint, jours d'émeute, fermetures de magasins, manifestations dangereuses, saint Joseph, fête des Douleurs, de saint Antoine, Pradera et autres attractions joyeuses, au moins et sans exagérer.	15
Congés donnés, à tour de rôle, aux employés, de telle sorte que « celui qui est au courant de l'affaire » n'est jamais là. . .	20
Total.	121

M. Guerlin, après tant et tant de descriptions, trouve habilement le moyen de nous intéresser aux courses de taureaux. Il est vrai que ce moyen qui semble à la portée du premier venu est au contraire l'apanage de qui sent vivement et *sait* traduire la sensation. Cela n'est pas commun! Mais voici une statistique au bas d'une page. Elle est curieuse, je la pique. Savez-vous combien il y a eu, en Espagne, dans l'année 1906, de courses de taureaux? Exactement, 272 courses de taureaux proprement dites et 314 « novilladas » (courses de jeunes taureaux). Dans les premières, on a tué, pardon, on a mis à mort 1379 taureaux, du prix moyen de 1500 pesetas chacun, soit 2 068 500 pesetas. Dans les secondes, 1500 « novillos », coûtant environ 750 000 pesetas. A ces « corridas » prirent part 33 « matadores », dont une femme (« la Reverte ») et 849 autres toreros qui touchèrent ensemble plus de 3 millions de pesetas. En calculant à 880 000 pesetas la valeur des chevaux tués (cette fois, c'est bien le mot) et à 1 760 000 pesetas les autres frais, on arrive à constater que la somme des dépenses dépasse 8 millions, surpassée elle-même de beaucoup par celle des recettes! Pour la désolation des âmes sensibles, on doit aussi constater que ces totaux sont en forte augmentation sur ceux des années précédentes.

A suivre ainsi l'auteur, il nous conduirait jusqu'en Galice et, du reste, par le plus agréable chemin. Mais sans nous aventurer si loin, voici une « impression » de la vallée du Duero qui mon-

trera sa délicatesse de perception et la langue très simple et d'autant plus vivante où l'écrivain sait la traduire :

La campagne que nous traversons ressemble à un immense désert monotone et poudreux. Dans cette solitude, à peine découvre-t-on de loin en loin quelque misérable hutte de pasteur ou quelque pauvre village. Çà et là, on aperçoit des taches sombres que l'on prendrait un instant pour des vols de corbeaux. Ce sont de grands troupeaux de bœufs noirs et de moutons également noirs. L'immensité blonde vibre sous l'ardent soleil, tellement que l'œil perçoit à l'horizon la palpitation des molécules surchauffés. Entre l'œil et les lointains, cela produit comme le glissement de quelque chose de mobile, de fluide, de fuyant, semblable au reflet d'une rivière sur une muraille. Cela noie les contours des choses et anime d'une vie mystérieuse les grands espaces mornes. De sorte que l'on croirait voir le paysage se dissoudre dans la grande fournaise et s'évader vers l'infini.

Je trouve des impressions analogues dans le dernier volume de vers de M. Pierre de Bouchaud, les *Lauriers de l'Olympe*. C'est la même vision d'un réalisme métaphorique, s'il était permis d'oser cette alliance de mots. Voici des impressions d'enfant tout à la joie de vivre :

Il me souvient encor de longs après-midi
Pleins d'une odeur de reine-claude.
Quel silence planait sur le sol alourdi
Où comme un fruit trop mûr s'écrasait l'ombre chaude !

Mes mains avec bonheur s'emplissaient des soleils,
Eclaboussant d'or les platanes,
Et ramassaient les pleurs du jet d'eau, si pareils
A de clairs diamants, au bord des vasques planes...

Ainsi, M. de Bouchaud transpose constamment la sensation. Il semble vivre, homme très moderne, tendre jusqu'à la mièvrerie, élégant presque jusqu'au maniérisme, dans un monde révolu, à moins qu'il ne soit irréel, où le classique et le symbolisme se marient en des formules imprévues, d'une saveur très particulière et telle que je ne trouve guère la pareille dans la production contemporaine. Il semble aimer surtout

L'âme de l'Harmonie et la Muse des sons.

Et, pourtant, il y a bien autre chose, dans sa poésie, qui se révèle peu à peu, qui sourd goutte à goutte dans cette harmonie verbale un peu heurtée parfois, mais qui demeure toujours le but de l'ouvrier de lettres. Il y a un souvenir permanent, un sens obsédant de l'Antiquité et de la Renaissance, tel qu'après la transposition de la sensation, il transpose la pensée. Sponta-

nément, en lisant certaines pièces de son dernier recueil, on pense à Chénier, — et la ressemblance est même poussée jusqu'à l'*Oaristys*, ce qui était fort inutile et interdit le livre à toute une catégorie de lecteurs. Mais cela donne à l'œuvre une tonalité rare et fait excuser soit des recherches de vocabulaire, soit, au contraire, des facilités de rimes un peu facilement acceptées, mais où le subtil métier du poète est parvenu à suggérer un sens, donc une utilité, à des mots que l'on prendrait, à n'y pas regarder de près, pour des chevilles. Voici, par exemple, des regrets nostalgiques :

Ne plus recommencer votre pèlerinage
O Grèce, et sur le seuil sacré des Parthénons,
Ne plus rêver de vous, Héros, dont les grands noms
Ont laissé dans l'Histoire un lumineux sillage;

Puis, sous les cieux flambants et chauds de l'Orient,
Ne plus fouler le sol de quelque cité blanche,
Ni, pensif, écouter, au minaret qui penche,
Matin et soir, la voix du muezzin priant.

Surtout ne plus pouvoir, aux côtés de la Muse,
Rechercher la cadence et le nombre des vers,
La rareté du verbe ou les secrets divers
Qu'Apollon, dieu du rythme, ou dispense, ou refuse.

N'est-ce pas du Chénier modernisé que cette *attente* de Pan :

Las d'une longue attente au carrefour désert,
Pan, qu'entoure un silence environné d'abeilles,
Sent la tristesse en lui monter comme une mer.

En vain jusqu'à sa bouche, en se courbant, les treilles
Inclinent le muscat aux graines de rubis,
Et Pomone lui tend les fruits de ses corbeilles...

L'heure coule pour lui sans joie et monotone
La Nature et ses fleurs pour lui n'ont plus d'attraits,
Son cœur est un jardin qu'un désert environne,

Depuis le jour lointain où sous les hauts cyprès
Qui répandaient dans l'air des parfums de résine,
Philis, dont un pudique émoi rosit les traits,

Lui promit la douceur de sa bouche divine.

Ainsi le parfum de l'antiquité classique pénètre tous ses poèmes, et peut-être est-ce là un attrait de plus pour ceux qui ne veulent pas se déprendre de leurs vieilles préférences. Cependant, M. de Bouchaud prouve, dans les deux dernières pièces de ce volume,

que, sous cet appareil littéraire, bat un cœur croyant. Et voici les derniers vers des strophes que le poète adresse à sa fille, en lui parlant des jours lointains où elle visitera sa tombe :

Vous sentirez devant mon nom presque effacé
Au creux du marbre,
Votre âme tressaillir, songeant que du passé
Votre père encor vous regarde.

Alors, courbant la tête où les ans auront mis
Un peu de neige,
Vous direz : « Ce fut là le meilleur des amis! »

Et l'air pur répondra pour moi : « Dieu vous protège! »

Aux antipodes de cet art, — s'il pouvait même s'établir une comparaison, — se placerait la *Salomé* qu'on joue, ou plutôt qu'on mime au *Théâtre des Arts*, car la nouvelle « pièce » est un drame muet. Il est accompagné d'une musique de M. Florent Schmitt qui est bien une des plus énervantes qu'on puisse imaginer. Par là même, elle répond exactement à son objet qui est de souligner les phrases de la lutte entre le pouvoir de l'esprit représenté par le prophète, et le pouvoir de la chair représenté par Salomé. On a pris bien des libertés avec l'histoire sacrée, soit au théâtre, soit dans l'art pictural, quand on a voulu traiter ce sujet! La dernière est due à l'habile auteur du scenario, M. d'Humières, et consiste en ceci : que le prophète, assistant aux danses de Salomé, pour préserver Hérode de leur maléfice, jette son manteau sur les épaules de la danseuse afin d'arrêter l'enchantement, ce qui rend Hérode furieux et fait livrer le prophète aux bourreaux.

Cette affabulation nouvelle aurait-elle suffi à expliquer la mise au théâtre d'une nouvelle *Salomé?* Evidemment non, si Mme Loïe Fuller n'avait eu le désir de « créer » une série de danses inédites. Je ne prétends pas que ce désir ait paru justifier le déploiement d'une mise en scène luxueuse et machinée comme celle d'une féerie. Mais enfin, au point de vue spectacle, l'entreprise est des plus captivantes. Au milieu des jeux combinés des projecteurs électriques, la fulgurante Salomé danse plusieurs pas d'une surprenante variété de colorations et d'attitudes. L'écueil inévitable c'est de déplacer l'intérêt et de transformer une action secondaire en action principale. Tout y contribue : le silence des acteurs, l'excessive importance de la mise en scène, l'intervention d'un nouveau personnage singulièrement mouvant : la lumière, la curiosité accaparée par les transformations de Mme Loïe Fuller.

J'ai dit que la musique de M. Schmitt était très bien adaptée à ce drame d'obsession maladive. Elle semble avoir pour principale caractéristique d'approcher toujours de « l'accord » où l'oreille sera satisfaite, sans l'atteindre jamais. Elle énerve souvent, mais elle n'est jamais indifférente, ni banale : c'est beaucoup dire. Pour ce qui est de la pièce elle-même, M. d'Humières, qui est poète, ne m'en voudra pas de préférer ses drames en vers à son drame muet, malgré les prestigieuses évocations du scenario. Il me permit, voici de cela plusieurs mois, de donner ici des fragments de son *Roi Lear*. Après avoir vu Salomé, je persiste à souhaiter d'entendre Cordelia !

En attendant « cet heureux jour », constatons que l'Odéon a fort justement trouvé d'heureux soirs avec sa nouvelle pièce *Son Père*. Un ménage divorcé, réuni par l'enfant : voilà qui n'est pas banal, au théâtre du moins. L'enfant ne nous avait guère été montré jusqu'ici, dans les cas de mariages détraqués, que comme une victime destinée à faire ressortir les dangers du divorce, ou bien comme la raison majeure qui devait faire aboutir la fameuse réforme du divorce par la volonté d'un seul des contractants. Le voici devenu le trait d'union naturel qui ramène la paix entre époux assagis. Dieu soit béni, et vive l'enfant !

Mme Orsier a donc obtenu, il y a quinze ans, le divorce aux torts de son mari, et a gardé sa fille Jeanne, âgée de quatre ans, sauf à la confier à M. Orsier un mois sur douze. Mais la clause ne fut jamais invoquée, et le mari volage, ruiné, partit pour l'étranger. Cependant, ce père vagabond, retour de Russie, désormais riche, songe à reprendre ses droits et dépêche à Mme Orsier un avoué pour réclamer sa fille, car justement nous sommes à l'échéance annuelle fixée par le tribunal. Stupeur et protestations des deux malheureuses abandonnées. Pourtant il faut céder. Et Jeanne, au deuxième acte, arrive chez son père. Ah ! les jolies scènes de gêne réciproque. Orsier a décidément la curiosité plutôt que le goût de sa paternité retrouvée, et le mutisme obstiné de sa fille déconcerte le vainqueur de la fortune. M. Dumény, qui mériterait qu'on donne son nom à son genre et qui a été parfait dans la pièce entière, est particulièrement exquis dans ces passages-là. Un de ses jeunes amis, Touzery, se laisse bien prendre aux charmes tout neufs de Jeanne, mais pas plus qu'Orsier il n'a trouvé la clef de ce cœur exclusivement envahi par l'amour maternel. Cependant Jeanne est femme et ce n'est pas pour rien qu'elle est fille d'Orsier. Elle se sent peu à peu prendre au goût du luxe qui l'entoure, aux prévenances dont on la dorlote.

Et quand son père lui demande au 3e acte de présider un dîner de vieux amis, elle y consent; après quoi elle rejoindra sa mère. Mais Jeanne a dû revêtir pour le dîner une toilette qui la flatte, et la désagrégation de l'exclusif amour maternel s'accentue. La vie s'éveille en elle, la possibilité, et donc le besoin d'une existence plus large. Elle a cependant écrit à sa mère qu'elle partirait le lendemain. Mais auparavant la tendresse de M. Orsier, l'amour croissant de Touzery la captivent encore davantage. Et quand Mme Orsier reparaît et redemande son bien, le bien n'est plus ce qu'elle l'a créé. Des paroles dures vengent, dans sa bouche, les anciennes douleurs. Mais enfin, devant l'avenir de Jeanne qu'il s'agit de sauvegarder, devant cette vie qui veut s'épanouir, la mère, malgré l'atroce torture, consent à pardonner, et les mains des époux se rejoignent.

Je n'ai pas parlé du rôle d'une « amie » de M. Orsier qui traverse la pièce sans autre profit que d'y jeter quelque gauche gaieté et qui est un simple hors-d'œuvre destiné à dérider le public que trop de sérieux risquerait d'indisposer. Et ceci est un indice de l'état d'âme créé par les violences précipitées des « succès » récents. *Son Père*, en effet, offre un intérêt constant, mais sans cet affolement des nerfs qui semble tenu pour indispensable dans le théâtre contemporain. C'est le bel équipage d'Augier ou de Dumas, ce n'est pas l'automobile trépidante de Bernstein. Et rien n'a mieux montré combien le public transforme vite ses habitudes en nécessités. Il a fallu l'admirable jeu de M. Dumény, de M. Calmettes, de Mme Dux et des autres pour garder intacte l'attention des auditeurs. Il y aurait maintes considérations à tirer de telles constatations, et j'y reviendrai. Mais il ne faut pas attendre pour féliciter l'Odéon d'avoir eu le courage de ne pas sacrifier au minotaure exigeant protecteur des névroses.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le gouvernement continue son équivoque politique de conciliation, entre la majorité radicale-socialiste et le groupe de M. Jaurès. Manèges occultes, manœuvres scandaleuses, il ose tout. Que s'il s'agit de l'impôt sur le revenu, il paraît bien décidé à en ajourner le débat et, son moyen dilatoire, ce sera de procéder à une évaluation de la propriété foncière : opération qui pourrait durer quelque trois ans. Mais M. Jaurès exige qu'on vote le plus tôt possible l'impôt sur le revenu et M. Caillaux pactise avec M. Jaurès, pour faire attendre, au profit de sa loi fiscale, la loi qui prescrira cette évaluation. Dans un accès de dépit plus ou moins spontané, le gouvernement désavoue M. Caillaux. Puis, on apprend que M. Jaurès a reçu satisfaction. Pourquoi? La question du Maroc est à l'ordre du jour de la Chambre : on désire que M. Jaurès garde le silence; voilà le marché. Mais il faut plaire également à la majorité. M. Clémenceau s'en réserve le soin et il en trouve promptement l'occasion. Une motion de M. Charles Benoist menace le salaire de quinze mille francs que députés et sénateurs se sont adjugé, on se rappelle par quel coup de main parlementaire. La meute hurle et, pour la flatter, M. Clémenceau va hurler, avec ostentation, aussi violemment qu'elle. Quand M. Benoist descend de la tribune, M. Clémenceau est déjà debout, à son banc, pour l'injurier exemplairement, et, non loin de lui, M. Berteaux, président de la commission du budget, vice-président de la Chambre, s'est dressé, non moins furibond. « Gredin! Misérable! Mufle! », clame M. Berteaux. Moins brièvement, M. Clémenceau crie : « Vous êtes un salaud! Vous essayez de frapper vos collègues dans le dos. C'est une lâcheté. Vous vous comportez comme le plus bas des démagogues! » Et la majorité, jusqu'au bout de l'extrême-gauche, applaudit passionnément. Si M. Clémenceau, dont la langue écume ainsi, est, par devant l'Europe, le personnage le plus qualifié de notre gouvernement, après le président de la République, peu importe à la majorité : populacier, il n'en est pas moins

populaire, dans cette Chambre, lorsqu'il en défend les rapaces, avec ce genre d'éloquence, sans s'inquiéter si son amour du grec ne lui commande pas un peu plus d'atticisme. Quant à l'opinion publique, elle est, de jour en jour, plus sévère pour un tel Parlement, et elle ratifie tous les jugements qui le condamnent. Notamment, celui de M. F. Buisson, qui écrit à M. le sénateur Ranc, dans une lettre que l'*Aurore* a publiée : « Si le scrutin d'arrondissement se perpétue, c'est la fin de toutes nos espérances pour le régime; c'est non pas la chute, mais le glissement dans la boue. Et nous sommes en train de glisser terriblement vite. » Toutefois, il n'est pas sûr qu'on doive imputer au scrutin d'arrondissement toute la faute de ce « glissement dans la boue » : il y en a d'autres causes, les unes morales, les autres intellectuelles, que M. F. Buisson doit connaître et que, s'il était sincère, il pourrait dénoncer.

Momentanément, le prestige de M. Clémenceau est grand, au Palais-Bourbon. Il a pu obtenir de la Chambre qu'elle commençât, en toute hâte, l'examen du budget, en ajournant la discussion générale. Le gouvernement ne sera plus obligé d'exposer sa politique financière et la Chambre, avant chacun de ses votes, n'aura, sur l'état de nos finances, aucune vue d'ensemble. Avec la procédure nouvelle, on sera, certainement, dans l'impossibilité d'établir un équilibre sérieux de la dépense et de la recette. Mais pourquoi s'inquiéter? N'est-il pas convenu que le budget de 1908 sera, tout simplement, « un budget d'attente? » Sans doute, le budget de 1907 laisse aux gens clairvoyants quelques raisons de s'alarmer. L' « excédent de recettes » qu'on lui attribue n'est qu'un leurre, un jeu d'écritures. Si M. Caillaux n'avait incorporé au budget de 1907, sous le titre de « ressources exceptionnelles », une somme de 108 364 900 francs, il y aurait, non pas un « excédent de recettes », mais un déficit de 30 544 227 francs. La majorité n'y regarde pas : elle compte sur les artifices de M. Caillaux, pour donner le change au public, l'an prochain encore. Et la prestesse de ses votes est prodigieuse : en une séance, on bâcle le budget du ministère de l'intérieur; en une séance, celui du ministère de la justice. Cependant le budget personnel de ceux que les électeurs, par un sarcasme de leur irritation, appellent déjà « les Quinze Mille », a provoqué un incident à demi tragique. MM. Cadenat, Bénezech, Roblin, avaient proposé de ramener au chiffre antérieur de 9000 francs le maximum de l'indemnité parlementaire, et M. Charles Benoist demandait que la Chambre réservât les chapitres 42 et 43 du budget du ministère des finances, jusqu'au jour où la Commission de

comptabilité aurait fait son rapport sur cette proposition. La motion de M. Benoist était rationnelle. Mais M. Benoist entamait la caisse de la majorité : le coup était d'autant plus rude que la majorité n'est nullement disposée à répéter le mot et le geste d'Agrippine : « *Feri ventrem.* » On sait comment les bénéficiaires et, à l'envi, M. Clémenceau et M. Berteaux, ont ignominieusement outragé M. Benoist. Or, bien que M. Brisson eût entendu les grossières invectives de M. Clémenceau et de M. Berteaux, il ne les a pas rappelés à l'ordre. Il y a plus. Avec son hypocrite majesté, il a protesté que l'augmentation du salaire législatif était, parlementairement, sacro-sainte; que, cette opération, la Chambre l'avait légitimée, en droit, par un acte de sa « souveraineté »; qu'on ne pouvait pas toucher à cette « dotation » implicitement constitutionnelle; et, selon sa partiale exhortation, la Chambre a déclaré « irrecevable » la motion de M. Benoist : par 319 voix contre 189, elle a proclamé qu'il y a dorénavant, dans le budget, un trésor pie, une donation éternelle, une fondation sur laquelle M. Briand lui-même ne pourra pas mettre la main : la prébende des Quinze Mille. Mais déjà l'affaire divise le « Bloc » lui-même. Coupable d'avoir approuvé la motion de M. Benoist, M. Sarrien, si longtemps l'homme providentiel de la majorité, a mieux aimé abdiquer la présidence de son groupe, la gauche radicale, que se rétracter. M. Sarrien a écouté l'admonestation de ses électeurs. Car, dans presque toutes les circonscriptions, l'opinion publique reste indignée, non seulement de la cupidité des Quinze Mille, mais de l'escamotage budgétaire auquel ils ont recouru, si lestement, pour cet accroissement de leur pécule domestique. La faute qu'ont ainsi commise ces prometteurs de tant de bienfaits sociaux négligés pour leurs propres besoins, le suffrage universel s'en souviendra plus que des préjudices autrement ruineux que la plupart de leurs lois infligent à la France.

Si rapide que soit ce débat du budget, il a profité à plus d'une constatation nouvelle, à plus d'une révélation grave. Ainsi, pour le ministère de l'instruction publique. M. Steeg et M. Gérard-Varet, tous deux d'origine universitaire, tous deux de la majorité, nous apprennent qu'il y a, dans le recrutement de l'enseignement secondaire, une crise. Le nombre des candidats, pour les agrégations, a, depuis dix ans, diminué d'un tiers; à l'Ecole normale, il s'est amoindri de la moitié, depuis douze ans. Ce qui décourage l'Université, ce qui détourne d'elle les vocations, à entendre M. Steeg et M. Gérard-Varet, c'est la multiplicité incessante des programmes qui surchargent la fonction du professeur ou des règlements qui ravalent sa tâche; c'est la lenteur de son

avancement; c'est l'insuffisance d'un traitement qui, depuis 1874, ne s'est pas amélioré. Mais il y a une vérité que M. Steeg et M. Gérard-Varet n'ont pas dite : c'est que l'Université, comme l'armée, souffre de la politique qui l'infeste. Elle aussi, elle a perdu, sous la domination des politiciens qui l'oppriment, les garanties dont, par tempérament et par métier, elle est si jalouse : celles du labeur et du mérite. Elle aussi, elle voit le favoritisme politique présider à la distribution de ses places. Elle aussi, elle subit, dans l'administration de ses lycées, les caprices des tyranneaux, ici, du département, et là, de la localité. Elle aussi, elle a ses délateurs. Mais, ce mal de l'Université, il faudrait la réforme morale de l'Etat lui-même, pour y remédier. Comment espérer de M. Briand qu'il l'entreprenne? Une fois de plus, il a donné, dans ce débat, la mesure de sa logique et de son courage. Il avait nommé, au lycée de Moulins, un aumônier. Mais cet aumônier était du diocèse d'Avignon; il ne devait exercer qu'après avoir reçu de l'évêque de Moulins la permission canonique. M. l'abbé Gayraud demande à M. Briand s'il prétend passer outre à ce pouvoir de l'évêque. Aussitôt, s'allume la fureur des sectaires radicaux et socialistes. Il leur faut la suppression de tout enseignement religieux, dans les lycées. Un ancien instituteur, M. Blanc, propose de la décréter, pour la date du 1er octobre 1908, et, présentement, la Chambre signifiera au gouvernement sa volonté, en réduisant de 250 000 le chapitre 65 du budget. En vain M. Briand allègue-t-il la liberté des familles, leurs vœux et le contrat qui leur confère le droit d'exiger pour leurs enfants, moyennant « un prix global », l'enseignement religieux, avec l'enseignement général du lycée. Sur cent conseils d'administration, quatre-vingt-trois se sont prononcés pour le maintien des aumôniers. On va offenser les familles : les lycées se dépeupleront. Mais les sectaires insistent. Ils veulent bien qu'il y ait, au gré des parents, un enseignement religieux, dans les lycées. On fera venir du dehors des prêtres, pour fournir aux élèves l'instruction religieuse. Mais l'Etat ne la payera pas; les frais en seront soldés par les familles, comme pour « les arts d'agrément ». Et, si M. Briand obtient, après une discussion confuse et tumultueuse, l'ajournement de cette résolution, il n'en admet pas moins, en principe, cette assimilation du catholicisme et d'un « art d'agrément ». Une religion qui offre aux âmes une solution, pour toutes les questions de la conscience, et, aux esprits, pour toutes les questions de la métaphysique; une religion qui porte le regard de l'homme jusqu'à Dieu, dans l'infini, et qui prolonge ses aspirations, ses espérances, ses consolations mêmes, jusque dans l'autre

monde, avec un tel idéal de justice, de paix, de félicité; une religion qui fut celle de Gerbert, de Gerson, de Malebranche, de Mabillon, de Pascal, de Bossuet, comme celle de saint Louis, de Jeanne d'Arc, de saint Vincent de Paul et de la sœur Rosalie, hier encore celle de Bichat et de Cauchy, celle de Leverrier et de Pasteur, n'est plus, dans l'éducation nationale, qu'un « art d'agrément », comme l'escrime ou la danse! Pour l'honneur du gouvernement, cette profanation est pire, dans son ironique imbécillité, que tous les édits de persécution signés par M. Briand, par M. Clémenceau et, antérieurement, par M. Combes.

Interpellé sur l'affaire du Maroc par M. le comte Boni de Castellane, le ministre de nos affaires étrangères a moins répondu aux critiques de l'interpellateur que commenté, par de longues explications, le *Livre Jaune* qu'il venait de publier; et, par là, le débat a été plus historique que politique. Le *Livre Jaune*, avec les 536 dépêches qu'il contient, ne précise que ce qu'on savait : il rappelle nos griefs, toujours plus nombreux, toujours négligés par le Makhzen, et raconte les événements qui se sont accomplis depuis la démonstration navale de Tanger jusqu'à l'occupation d'Oudjda et l'expédition de Casablanca. Toutefois, le *Livre Jaune* permet de constater, dans les rapports de la France et des puissances qui ont signé l'Acte d'Algésiras, un léger changement : seule, l'Allemagne reste ombrageuse, difficile; mais elle se montre moins agressive, dans sa susceptibilité; elle marchande son assentiment, pour bénéficier de ses concessions; elle oublierait volontiers telle ou telle des conventions d'Algésiras, si la France s'associait à elle; elle va même jusqu'à le suggérer. Si ces conventions ont restreint l'action de la France, au Maroc, et, ce semble, enchaîné sa liberté, elles ont refoulé une des ambitions de l'Allemagne, comme l'a dit M. Jules Delafosse, dans le plus éloquent des discours qui ont été prononcés pendant cette discussion. Que la France ait, sans consulter l'Acte d'Algésiras, déployé son drapeau, à Casablanca, son honneur l'y obligeait : M. Deschanel, M. Ribot, M. Pichon l'ont prouvé sans peine. Que la France, pour garantir la sécurité d'Algésiras, ne puisse pas permettre à une puissance rivale, surtout à une puissance ennemie, de s'établir dans le Maroc; que l'Europe dût réserver à la France et à l'Espagne la surveillance du littoral marocain : M. Deschanel, M. Ribot et M. Pichon ont eu raison de l'affirmer. Mais la France devait-elle se laisser conduire à la conférence d'Algésiras? Etait-ce, vraiment, pour la France, une « nécessité » nationale? Ou même, en assistant à cette conférence, la France devait-elle accepter des conditions qui limitent si étroitement son rôle, dans

les futures affaires du Maroc? M. P. Deschanel, M. Ribot, M. Pichon le croient; M. Delafosse le nie. Malheureusement, tout problème, diplomatique et militaire, ne pouvait guère, à l'heure actuelle, se résoudre dans le Parlement. Il y aurait à savoir si la peur qui a dominé alors le gouvernement français, la peur de la guerre, était juste ou non. Ce serait demander ce que voulait et pouvait réellement l'Allemagne; ce que valaient nos alliances; si, pour une politique de fierté, de résistance, notre gouvernement avait entre ses mains l'instrument qu'il aurait dû. Certains aveux étaient embarrassants, à la tribune de la Chambre; certaines lumières auraient eu un éclat cruel. Il est, cependant, un point sur lequel tout le monde, sauf le groupe de M. Jaurès, s'est patriotiquement accordé : c'est que la France et l'Espagne ne pourraient pas paraître dans la nouvelle conférence que M. Vaillant, conseillé par M. Jaurès, propose de convoquer, sans doute avec l'approbation des pangermanistes de Berlin, pour substituer à « l'action particulière » de la France et de l'Espagne « l'action internationale » de l'Europe. Cette proposition de M. Vaillant était-elle sérieuse? Pour exproprier la France et l'Espagne de leurs droits, autant que de leur mandat, il faudrait à la nouvelle conférence leur consentement bénévole et celui des puissances qui ont conclu des accords avec elles. M. Vaillant et M. Jaurès l'espèrent-ils donc? Et leur pacifisme a-t-il prévu le cas d'une complication européenne, dans l'hypothèse du refus que la France et l'Espagne, assistées des nations amies, opposeraient à une pareille invitation? L'Acte d'Algésiras complique suffisamment les choses marocaines d'aujourd'hui. Pour être moins périlleuse, la situation est toujours aussi confuse, au Maroc, et la politique, tantôt incertaine, tantôt pusillanime, de notre gouvernement, se contente d'y suivre les événements, l'un après l'autre, comme à la dérive. « Patience! » s'écrie M. Pichon, en nous vantant sa prudence. Assurément, la France a besoin de ces deux vertus, au Maroc. Mais, pour « laisser du temps au temps », selon la formule d'autrefois, il faut être un gouvernement capable de durer et d'avoir une tradition.

Ce débat de l'affaire marocaine a valu au pays un enseignement aussi inattendu de la Chambre que du public. Il a été reconnu par les orateurs eux-mêmes de la gauche qu'une seule force, dans l'état profondément anarchique du Maroc, maintient encore son existence : à savoir l'Islam, sa religion. Seule, elle unit ces tribus indépendantes, que, sans elle, rien ne rallierait les unes aux autres, devant l'étranger; seule, elle imprime à leurs efforts jaloux un peu d'unité; seule, elle les discipline; seule, elle les rassemble sous un même étendard. M. Paul Deschanel et M. Ribot l'ont, tour à

tour, déclaré; M. Pichon et M. Vaillant lui-même l'ont confessé. « Derrière le sultan, a dit M. Paul Deschanel, il y a debout, intacte, la forte charpente sociale et religieuse, treize fois séculaire, où tout se tient, vie publique et vie privée, religion, droit, propriété, administration, commerce, famille; il y a le Maroc fondé sur la loi et l'interprétation du Coran, qui forme une masse logique, résistante, impénétrable ». M. Ribot l'affirme non moins fortement : « Un sultan est autre chose qu'un souverain temporel : il est chef spirituel et l'Islam est devenu, pour ces tribus qui n'ont entre elles aucune cohésion, presque un lien national, en ce sens que, si l'indépendance du Maroc était inquiétée, menacée, le chef spirituel pourrait, à certain jour, soulever contre l'agresseur la résistance de toutes ces tribus qui, disséminées, ne sont qu'une poussière livrée à tous les vents. » Rien n'est plus vrai. Le Maroc, sous la loi du Coran, constitue une société religieuse dont l'organisation est restée comme immuable, dans tous les désordres du Makzen, dans tous les bouleversements de l'empire chérifien. Le sol même du Maroc est une propriété consacrée par le Coran; Dieu et son prophète ont fait de cette terre leur propre patrie : le Coran prescrit au Sultan de « veiller à ce que le sol qui est à Dieu ne tombe pas en des mains infidèles ». Et voilà pourquoi ceux qui, en France, séparent l'Etat de l'Eglise, pour la détruire, jugent bon, jugent nécessaire de respecter, en Algérie, en Tunisie, le « cléricalisme » musulman. Et voilà comment nos gouvernants nous donnent ce spectacle extraordinaire : ils s'inclinent devant Dieu, quand il s'appelle « Allah »; ils proclament inviolables les églises, quand elles s'appellent « mosquées », ou les chapelles et les tombeaux, quand ils s'appellent « marabouts »; ils laissent aux congrégations leurs écoles et leurs couvents, quand elles s'appellent « zaouïas ». En un mot, la République accorde la liberté de conscience pleine et entière aux Français, quand ils sont musulmans, et elle la leur refuse, quand ils sont chrétiens. Pour n'être pas persécuté, en France, par notre gouvernement, il faudrait que le catholicisme fût une religion coloniale, spécialement une religion asiatique ou africaine. Soit. Mais, si nos hommes d'Etat estiment que le sentiment religieux est, là-bas, une puissance qu'on ne doit pas inquiéter et qu'il faut même ménager, pourquoi fournir aux peuples musulmans l'exemple de la guerre irréligieuse à laquelle notre gouvernement s'acharne, chez nous? N'est-ce pas un illogisme qui peut éveiller leur défiance ou même exciter leur mépris? Enfin, s'il est certain, comme l'histoire l'atteste, que, partout, la religion cimente par ses attaches la nationalité, pourquoi en retirer à la France le

profit tant de fois séculaire déjà? Et, particulièrement, quand l'idée de patrie s'altère, anéantir un seul des éléments qui la composent, n'est-ce pas une faute criminelle?

La curiosité de l'Europe s'est dirigée tout entière, pendant quelques jours, vers Londres, où le voyage de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne ne semblait être, pourtant, qu'une inanité théâtrale. Ce voyage, comme tout le monde le savait, n'avait d'autre dessein que de montrer qu'entre les deux dynasties il n'y avait aucune discorde, et que, derrière elles, les deux nations pouvaient avoir des rapports, non seulement corrects, mais équitables et même sympathiques. On voulait accentuer la « détente » qui s'était produite, à Wilhelmshohe, entre Edouard VII et Guillaume II; avoir l'air de dissiper « les anciens malentendus » et de reprendre des habitudes amicales. On affirmait, sur tous les tons, dans les journaux officieux de l'Allemagne elle-même, que la visite de l'empereur c'était celle d'un parent qui remplissait un devoir soit de pure sentimentalité, soit de pure convenance, et que, diplomatiquement, elle n'avait aucun objet spécial. On ne devait traiter « aucune question politique d'ordre concret », comme M. de Schoen, le nouveau ministre des affaires étrangères, qui a suppléé M. de Bulow dans ce voyage, l'assurait à un émissaire de l'agence Reuter. Les toasts de Windsor, l'un d'Edouard VII, plus froid, l'autre de Guillaume II, plus chaleureux, ont bien témoigné que tous deux n'avaient voulu y mettre qu'une cordialité simplement familiale. Les toasts du Guildhall se sont compensés, dans leurs différences. La veille du jour où l'empereur avait débarqué, il y avait eu, dans l'antique salle du Guildhall, une cérémonie solennelle où le nouveau lord-maire de Londres avait prêté son serment. Sir Henry Campbell Bannermann y assistait. Il avait, dans son discours, préludé à la bienvenue du peuple anglais, non sans déclarer assez expressément que « la convention anglo-russe est une importante garantie pour la paix du monde ». Là aussi banquetait sir John Fisher, lord militaire de l'Amirauté, qui, pour rassurer l'Empire sur l'efficacité de sa puissance navale, s'était écrié, avec cet humour demi-plaisant, demi-sérieux, qui plaît tant à un auditoire anglais : « Je me tourne vers vous tous, mes compatriotes, et je vous dis : Dormez tranquilles dans votre lit et ne croyez pas à toutes ces histoires d'invasion dont on vous trouble... L'invasion allemande, c'est demain qu'elle se produira, quand l'empereur Guillaume, notre hôte, paraîtra. » Dans cette même salle du Guildhall, deux jours plus tard, le lord-maire avait, au nom de la Cité, reçu, salué, complimenté l'empereur, « le célèbre souverain

de la grande nation allemande », et l'empereur, en remerciant avec effusion Londres et « Sa Seigneurie », avait prononcé ces paroles longuement applaudies : « Le principal appui et la base la plus solide pour la paix du monde consistent dans le maintien de bonnes relations entre nos deux pays. Autant que cela est en mon pouvoir, je fortifierai les bonnes relations. Les vœux de la nation allemande sont en harmonie avec les miens. » Depuis, les journaux ont seuls parlé : les uns, croyant que, désormais, l'Allemagne et l'Angleterre se traiteront avec plus de ménagements, parce que la courtoisie de cette visite les aura disposées à la conciliation ; les autres, pensant que rien n'est changé, parce que, si aucun litige n'existe entre l'Allemagne et l'Angleterre, cependant leurs sentiments et leurs tendances, la divergence de leurs vues, la conception de leur avenir, le travail de leurs destinées, doivent, fatalement, les mettre, un jour, aux prises. Nous n'essaierons pas de deviner l'énigme. Les évènements seront, plus ou moins vite, dans cette dispute des journaux, les arbitres de la vérité. Si, en ces fêtes de Windsor où se réunissaient, hier, trois rois et cinq reines, nous n'avons aperçu personne qui représentât la France, nous supposons que ses alliances n'ont pas permis qu'on l'oubliât et nous songeons, parmi les mélancoliques évocations de l'histoire, à la coïncidence qui a voulu que, pendant ce temps-là, dans la maison d'un prince exilé, à Woodnorton, une Fille de France épousât un Bourbon et que leur mariage y rassemblât, autour d'un autel provisoire, quarante-quatre descendants de ceux qui firent, si glorieusement, l'unité de la France.

Il a fallu notre siècle pour qu'une élection municipale intéressât, d'un royaume ou même d'un monde à l'autre, l'attention des peuples. C'est que, dans ces élections municipales, s'agitent des questions de politique sociale, d'administration économique ou de moralité publique, qui deviennent de plus en plus communes à tous les pays. En Angleterre, où le socialisme, favorisé par la faiblesse complaisante du parti libéral, avait pu introduire dans le Parlement trente députés ouvriers, les élections indiquent un revirement conservateur. Les essais du socialisme communal avaient effrayé les populations : elles se sont presque toutes débarrassées des municipalités socialistes. Les élections des Etats-Unis, où on en est venu à voir la lutte s'engager bien moins entre le républicanisme et le démocratisme des candidats qu'entre l'improbité des uns et la probité des autres, ont donné la victoire, dans nombre de comtés, aux compétiteurs les plus honnêtes. Mais, à New-York, à San-Francisco, le « Graft », la corruption politique, règne toujours souverainement. On sait comment, dans les cités

les plus riches des Etats-Unis, des bandes de politiciens peuvent s'emparer du pouvoir municipal, pour l'exploiter financièrement, en mettant à l'encan tous les droits et tous les emplois de la municipalité, devenue la trésorière, non seulement de leur vénalité, mais de leur tyrannie. Telle est la puissance formidable de leur organisation électorale, de leur « Machine », qu'ils défient toutes les coalitions. A New-York, le trop fameux Tammany-Hall, malgré son brigandage avéré, reste le maître, grâce à la clientèle qu'il repaît et à celle même des gens qu'il terrorise, grâce au service de ses deux mille districts électoraux et aux dix millions qu'il peut dépenser, pour sa propagande, dans une élection. A San-Francisco, le grand électeur Abraham Rueff avait dû avouer, devant la cour d'assises, ses extorsions de fonds ; son complice, le maire, Eugène Schmitz, avait été condamné à cinq ans de prison, pour ses concussions. Et néanmoins c'est à leur parti, aux candidats du « Graft », que les nouvelles élections ont livré San-Francisco. La foule, ou bien admet pleinement la théorie du pillage public, ou bien cède à l'appât de la curée, ou bien refuse de considérer, dans l'indigne candidat qu'elle va choisir, autre chose que le programme révolutionnaire qu'il étale devant elle, le rêve qu'elle incarne en lui, la promesse du paradis terrestre dont il lui ouvrira la porte. Cette indifférence morale et ces illusions de la démocratie, notre pays lui-même a commencé, depuis quelque temps, à en faire l'expérience.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pétrarque et l'humanisme, par Pierre de Nolhac. 2 vol. in-8°, avec portrait et fac-similés (Champion).

Les lecteurs des études historiques si vivantes et littéraires de M. de Nolhac sur Marie-Antoinette, Marie Leczynska, Versailles et les grands peintres du dix-huitième siècle seront peut-être surpris de voir paraître, sous la même signature, un livre compact et bourré de latin sur les origines de la Renaissance. La même méthode, cependant, apparaît dans les deux genres, et le même talent. Son ouvrage sur l'humanisme est dominé par la grande figure de Pétrarque, dont l'auteur a, pièce à pièce, reconstitué la bibliothèque, par une patiente recherche d'autographes à travers les bibliothèques d'Europe. Ce livre captivera à la fois les érudits curieux des premiers travaux consacrés à l'antiquité, et le public cultivé qui s'intéresse au mouvement d'idées d'où est issu tout notre esprit moderne.

Mémoires de la comtesse de Boigne, publiés par M. Charles Nicoullaud. T. III (1820-1830). In-8°. (Plon.)

Ce volume, consacré aux dix dernières années de la Restauration, est comme les précédents, très amusant, très méchant, souvent injuste, plus souvent superficiel. Il faut pourtant mettre à part le long récit de la révolution de 1830, qui contient non seulement des renseignements nouveaux, mais des tableaux pris sur le vif et rendus avec une remarquable intensité d'expression.

Musique et inconscience, par M. Albert Bazaillas. 1 vol in-8°. (Alcan.)

Cette intéressante étude montre tout ce que la musique doit à l'inconscient. Elle met en évidence le rôle que celui-ci joue dans l'inspiration musicale et, par suite, dans l'inspiration esthétique tout entière qui a ses racines dans la pénombre de notre activité psychique, au-dessous du seuil de la pensée réfléchie. L'auteur expose ses vues avec cette maîtrise et cette finesse très nuancée qui caractérisent ses travaux philosophiques.

Etudes sur le style des discours de Cicéron, avec une esquisse de l'histoire du *cursus*, par L. Laurand. In-8°. (Hachette.)

Quiconque a lu les discours de Cicéron, n'a pu s'empêcher d'admirer cette langue harmonieuse et variée, merveilleux instrument de puissance sur les foules. M. Laurand vient de consacrer à ce sujet une brillante thèse de doctorat. Avec le tact d'un fin lettré, une science philologique qui n'ignore aucun des travaux modernes, il nous initie au détail de ce style, nous fait toucher au vif quel admirable artiste était Cicéron, avec quelle finesse il savait choisir ses mots, rythmer ses périodes, varier sa parole suivant le sujet et les auditeurs. Ce livre, nécessaire aux philologues, intéressera tous les hommes de goût.

Sœur Véronique. *Epouse du Christ. Confidences à Dieu.* In-12. (Bloud.)

Le titre de ce livre pourrait faire redouter des banalités, du convenu, du faux sentimentalisme. La crainte serait vaine. Ce sont les épanchements, c'est l'histoire très sincère d'une âme droite, vivante et vibrante, d'une âme s'élevant au-dessus d'elle-même, se dévouant, se sacrifiant, perdant la raison de sa vie, sans cesser de travailler et de faire le bien. C'est un livre de la famille de *Sœur Alexandrine* que nos lecteurs n'ont certainement pas oubliée.

La crise du Midi, par Maurice Le Blond. 1 vol. in-12 (Fasquelle).

Voici le premier livre donnant une vue d'ensemble sur les événements dont la crise viticole fut la première raison. C'est un plaidoyer en faveur de M. Clémenceau, et quelque soin que mette l'auteur à se proclamer impartial, il est trop évident que son récit est tendancieux. Mais le véritable intérêt de l'ouvrage est dans la coordination des faits et dans la reproduction *in extenso* des rapports militaires et civils, qui ne tient pas moins de 220 pages. A ce titre, le volume est précieux. Quant aux objections qu'on peut faire aux pages de la première partie, nos chroniques et nos articles en ont maintes fois fourni les éléments suffisants.

La Jeune Fille de la Mer, par René de Saint-Chéron. 1 vol. in-18. (Stock.)

Ce roman devait être dédié à Huysmans; mais le maître et l'auteur qu'il encouragea ont disparu, à quelques semaines d'intervalle. L'œuvre de M. de Saint-Chéron paraît du moins avec l'insigne de la médaille de Saint-Benoît, que Huysmans, qui se l'était réservé, l'avait autorisé à prendre; et elle en est digne. Si la fiction est trop résolument irréelle, les détails, et surtout ce qui s'exprime d'une âme toute délicate, tout originale, en même temps que très catholique, nous font voir combien était mérité un tel patronage.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

A PROPOS DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

L'ÉGLISE ET LA SCIENCE

Les adversaires de la révélation s'arrêtent à deux griefs principaux. A l'Eglise, ils reprochent son attitude à l'égard des savants et l'accusent d'avoir toujours été l'adversaire de la science. En second lieu, ils prétendent que la Bible ressemble aux écrits sacrés des autres nations, qu'elle n'est pas descendue du ciel, qu'elle n'est que l'efflorescence naturelle et purement humaine du sentiment religieux.

Sans vouloir traiter à fond ces questions difficiles et malheureusement peu connues, même du public chrétien, nous essaierons sinon de faire la pleine lumière, tout au moins de dissiper un certain nombre de préjugés.

I

La critique historique, telle que l'entendent les rationalistes, est, à l'heure présente, l'arme la plus dangereuse aux mains des adversaires de l'Eglise. Tant qu'il ne s'est agi que de métaphysique le mal n'a pas été considérable; c'est qu'en effet, sur ce terrain, on peut discuter, opposer à des raisons des raisons plus fortes, montrer à l'adversaire qu'il est dans l'erreur, qu'il a mal résolu le problème, tiré de prémisses douteuses de fausses conséquences, mais comment nier des faits s'ils sont réellement prouvés? On ne les fait pas disparaître au moyen d'une théorie préconcue ou d'un raisonnement abstrait.

Après avoir essayé d'établir que la morale chrétienne repose sur des bases fragiles, on prétend nous prouver que les fondements historiques de nos dogmes ne sont pas plus solides.

Au seizième siècle, où les luttes religieuses étaient si passionnées, catholiques et protestants, en dépit de leurs divergences doctrinales, croyaient d'une foi profonde à Dieu et à sa Provi-

dence, à la Trinité, à la révélation, à l'inspiration rigoureuse et totale de la Bible, à la divinité du Christ, au salut éternel obtenu par les mérites infinis du Rédempteur. Il en est autrement aujourd'hui. La lutte est surtout entre croyants et incroyants, entre ceux qui adorent un Dieu personnel, conscient de son être, et ceux qui rêvent de je ne sais quel *dieu-devenir* qui n'existe pas encore, mais pourra exister quelque jour; ou bien, sans aller si loin dans le chemin de la déraison, entre nous qui croyons et ceux qui cherchent sans trouver jamais, s'imaginant que leur raison est la mesure des choses, comme si cette raison leur donnait l'existence et en faisait la réalité. Pour eux, la preuve d'autorité est sans valeur si elle n'est contrôlée par l'expérience. Quelle inconséquence! Ils reprochent aux vieux théologiens d'avoir été géocentristes, de faire graviter le monde entier autour d'un atome perdu dans l'immensité, et voilà que, tombant dans une erreur encore plus grave, ils deviennent anthropo-centristes, si j'osais me servir d'un pareil terme. Ils se croient les créateurs de la vérité et répètent la parole d'un de nos personnages politiques : « Tout ce qui ne vient pas de l'homme est mensonge. » Comme ils se croient la norme et la mesure du vrai, ils n'admettent pas qu'une intelligence plus haute que la leur ait pu révéler aux hommes des vérités dont leur raison ne saurait faire le tour.

Ce n'est pas à eux que nous nous adressons, car nous ne les convaincrions pas, — ils ne veulent d'autre lumière que la leur, — mais à la masse des demi-croyants qui sont victimes des mêmes préjugés.

En vertu de quel principe rejette-t-on cette possibilité? Impliquerait-elle contradiction dans les termes? Le problème vaut d'être examiné.

Nous sommes à bon droit fiers de notre intelligence, mais d'où vient-elle? De Dieu sans contredit et en ligne directe. La raison, quoi que prétende une école dont nous parlerons ailleurs, n'est pas un prolongement naturel de l'intelligence rudimentaire des animaux. Ceux-ci, quelle que soit la nature intime de leur être et l'impénétrable mystère qui les couvre, restent stationnaires. Les abeilles, les fourmis, les castors sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a des milliers d'années; l'expérience, du moins, me l'apprend, et les philosophes qui ne jurent qu'au nom de l'expérience et rejettent l'*a priori* auraient mauvaise grâce à le contester. Les singes, dont on voudrait faire les ancêtres de l'humanité, ne progressent pas, et, heureusement pour nous, ils n'ont pas encore trouvé le moyen de faire du feu; aucun d'eux n'a inventé la parole. Les animaux ont une limite qu'ils ne doivent pas dépasser, une

raison rudimentaire incapable de progrès sérieux; ils restent dans la sphère inférieure que Dieu leur a tracée.

En assignant à l'homme une fin supérieure que les seuls instincts ne sauraient atteindre, Dieu lui a donné la raison pour la réaliser. Et pour que le monde devînt meilleur et fût en progrès constant, il a donné à certains hommes, dans l'ordre de la nature, une raison supérieure suivant les diverses branches de l'activité humaine, qui toutes concourent au bien général. Ainsi il a donné à Tubalcaïn une intelligence spéciale qui lui fit trouver l'art « de forger toute espèce d'instruments tranchants d'airain et de fer[1]. » Il a donné le génie mathématique à Pythagore, Euclide, Pascal, Newton, Cauchy; le génie astronomique à Copernic, Képler, Laplace, Leverrier; le génie littéraire à Eschyle, Sophocle, Shakespeare, Gœthe, Bossuet. En biologie, il a éclairé d'une lumière spéciale l'intelligence d'un Claude Bernard et d'un Pasteur. En philosophie et en théologie, il nous a donné Platon, Aristote, Thomas d'Aquin; en musique, Mozart; en peinture et en sculpture, Raphaël et Michel-Ange. Ces hommes et cent autres qu'il faudrait nommer sont, pour ainsi dire, des génies spontanés, devenus des maîtres du premier coup, génies créateurs qui ont tracé un sillon profond que rien n'a effacé, donné une direction dont on ne s'est guère écarté.

Toutefois l'humanité ne vit pas seulement de pain, c'est-à-dire des choses de la terre, si belles soient-elles : il lui faut l'idéal, le suprasensible, il lui faut le ciel, en raison des aspirations que Dieu y a déposées. Ceci encore est un fait d'expérience.

Pourquoi Dieu, qui a donné un génie spécial à certains hommes dans les diverses catégories du progrès humain, n'aurait-il pu susciter des génies religieux, éclairer d'une lumière spéciale, dans l'ordre de la foi, des conducteurs d'âmes, révéler à quelques privilégiés les profondeurs intimes de son être, la nature des rapports de l'âme avec son Créateur? Il a donné aux poètes, dans l'ordre de la nature, de sublimes accents pour chanter sa gloire et célébrer les splendeurs visibles de la création; pourquoi n'aurait-il pu choisir, dans un ordre supérieur, quelques élus pour être ses interprètes et montrer son amour.

Aurait-il été bon s'il ne l'avait pas fait?

Le monde physique est plus beau encore à contempler dans les lois invisibles qui le mènent que dans les phénomènes extérieurs qui en sont la manifestation visible. Il en est de même dans le monde de nos rapports avec Dieu.

[1] Genèse, IV, 22.

Nous admirons un Platon dont les idées sont de pauvres petits flambeaux qui éclairent l'extérieur du palais de Dieu; nous saluons avec une respectueuse sympathie les efforts, même infructueux, des philosophes de l'antiquité pour s'élever jusqu'à Dieu; nous nous inclinons avec une sorte de saisissement religieux devant la statue du Moïse de Michel-Ange : comment ne nous inclinerions-nous pas devant la personne même de ce Moïse qui, au milieu de la nuit des intelligences, nous a révélé la vraie nature de Dieu, autant du moins qu'il lui fut donné de la connaître. Comment ne pas s'incliner devant le génie surnaturel d'un Amos ou d'un Isaïe? Les grands esprits du paganisme, si admirables dans l'ordre humain, ont été d'une lamentable insuffisance dans l'ordre religieux, sauf quelques éclairs rapides qui illuminaient un instant leurs ténèbres : ils faisaient œuvre de sages et de poètes, rien de plus. N'ayant pas trouvé le Dieu véritable, ils n'ont pu fonder rien de définitif ni de durable. Ils n'ont pu, par leurs seuls efforts, s'élever à cette hauteur; ils l'auraient fait, tant leur génie était grand, si pareille envolée eût été possible à la raison humaine. Par contre, les représentants de l'ordre surnaturel ont bâti un édifice indestructible : ils nous ont donné Dieu, Dieu retrouvé et mieux connu.

Nous connaissons les objections de nos contradicteurs et nous ne songeons nullement à les dissimuler. En voici quelques-unes : « Nous admirons, disent-ils, vos génies divins, mais vous les placez trop haut en les déclarant infaillibles, car ils se sont trompés souvent. Ils parlent, dites-vous, au nom de Dieu qui les aurait inspirés; mais ils sont convaincus d'ignorance et d'erreur par l'astronomie, la géologie, la chronologie, l'histoire et les lois bien connues aujourd'hui des êtres vivants. Nous pourrions allonger indéfiniment cette énumération. »

On a répondu plus d'une fois à ces difficultés, aussi nous bornerons-nous à quelques réflexions.

Le conflit, ne l'oublions pas, n'est pas, ne saurait être entre la révélation et la science : il se trouve uniquement entre les découvertes scientifiques et les interprétations que les hommes ont données à la parole de Dieu. L'Ecriture est, avant tout, un code de foi et d'amour, l'indication authentique du chemin qui mène au ciel et des moyens nécessaires pour exécuter le voyage. Elle n'est pas un traité d'astronomie, de mécanique, de médecine ou d'histoire; et parce que l'auteur divin a voulu que son œuvre demeurât intangible, il ne lui a donné aucun caractère directement scientifique. Il l'a inspirée conformément au langage et aux idées du temps; car, autrement, elle eût été inintelligible pour

ceux à qui elle était d'abord destinée. Ce n'est pas dans le Livre sacré, par exemple, qu'Archimède aurait trouvé sa théorie du levier, Pythagore celle de l'héliocentrie, Pasteur sa théorie microbienne, nos savants modernes les propriétés du radium ou la télégraphie sans fil.

La Bible, comme l'Eglise qui la garde, n'a directement en dépôt que les vérités révélées et indirectement les vérités qui sont laissées aux recherches et aux discussions des savants : « *Tradidit mundum disputationibus eorum.* Souvent le meilleur commentaire de l'Ecriture, c'est la science humaine, qui est la manifestation secondaire de l'action et de la volonté divine dans le monde. »

On reproche à Moïse d'avoir écrit son Hexaméron d'une façon peu scientifique. Pouvait-il faire autrement? Voudrait-on qu'il eût adopté l'hypothèse de Laplace ou celle de Faye? La science a-t-elle donc dit son dernier mot et sommes-nous si sûrs de ses résultats dans la question qui nous occupe?

Moïse, inspiré de Dieu, — qu'il ait connu ou non le mode de la création, — a parlé et, sans doute, pensé comme on parlait et pensait de son temps. En inspirant un récit destiné à un peuple primitif, Dieu n'était pas plus tenu de faire de l'astronomie que de faire connaître les propriétés de la vapeur ou de l'électricité.

II

Soit, dira-t-on; mais pourquoi l'Eglise, interprète autorisée de l'Ecriture, dont elle déclare posséder seule le vrai sens, n'a-t-elle pas mieux compris la véritable pensée de Dieu, celle qui, en raison de l'ignorance des premiers destinataires, se cache derrière le voile d'un langage inexact, tellement inexact que tous les commentateurs s'y sont trompés jusqu'à présent. Elle l'ignorait donc? Pourquoi a-t-elle condamné comme erreurs positives des points tenus aujourd'hui pour vérités démontrées et acceptées par tous les esprits intelligents?

La réponse est assez simple : c'est qu'en matière scientifique, les représentants de l'Eglise n'en savent pas plus que leurs contemporains. Serait-il sensé de chercher dans les écrits de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Léon et autres docteurs ce qu'ils pensaient du phonographe, des chemins de fer et des ballons dirigeables? Ces grands docteurs ne soupçonnaient rien de nos découvertes actuelles et, par conséquent, n'en pouvaient rien dire. Mais, pour avoir ignoré ces inventions, en sont-ils moins d'admirables témoins de la foi?

Sans remonter si haut, les savants contemporains pourraient-ils deviner les découvertes qui auront lieu dans cinquante ans, dans vingt ans d'ici? Nous sourions des ignorances de nos pères : ne s'étonnera-t-on pas des nôtres dans le siècle prochain?

Alors que bien des théories sont encore incertaines, que les résultats ne sont pas définitivement acquis, pourquoi reprocher à l'Eglise sa prudence et son conservatisme? Les Etats qui ont à sauvegarder des intérêts d'une autre nature n'agissent pas autrement. Il a fallu de longs siècles pour donner à la France son unité administrative. A voir certains changements extérieurs, on pourrait croire que tout est bouleversé : souvent il n'y a de changé que l'étiquette. C'est qu'il faut vivre! La République a ses ambassadeurs tout comme la monarchie; elle reçoit les souverains comme faisait Louis XIV, elle a des traités, des tarifs de pénétration avec les peuples étrangers, elle favorise le commerce et l'industrie; elle a son armée et sa marine en dépit des théories sur le désarmement. Les hommes d'Etat qui avaient demandé des réformes avec le plus d'insistance, quand ils n'avaient pas la responsabilité du pouvoir, s'aperçoivent, quand ils arrivent aux affaires, que les rouages dont se compose la vie d'une nation sont très délicats, qu'il n'y faut toucher qu'avec des précautions infinies sous peine de causer d'irréparables malheurs. Quelles difficultés pour passer, en Russie, de l'autocratie pure à un gouvernement à demi constitutionnel. Cette nation y risque son existence.

Ne risquerait-on pas l'existence de la nôtre en suivant les pacifistes à outrance?

Là aussi tant d'intérêts sont en jeu!

Gardons-nous cependant de croire que prudence et lenteur soient synonymes de crainte pusillanime et de paresse intellectuelle. L'immobilité serait la mort pour les nations et pour l'Eglise. Les esprits ne se cristallisent pas et il faut tenir compte de la marche des idées. L'Eglise immuable n'est pas immobile dans la manifestation de sa doctrine.

Pour rester équitable, il importe aussi de distinguer l'enseignement authentique de l'Eglise de celui que nous présentent en son nom et sans y être suffisamment autorisés, certains de ses enfants. Cet enseignement est souvent le leur, celui de leur milieu, de leur entourage, de leur éducation première, le résultat des connaissances, des ignorances, des préjugés de leur temps, de la mentalité ambiante, de l'état général de la science profane à telle époque donnée. Souvent aussi on fait parler l'Eglise quand elle se tait, on crée un courant d'opinion au risque de la compromettre.

On se fait une façon de voir les choses : on juge de la Révélation d'après ses propres idées, d'après ce qu'on voudrait qu'elle fût. D'autres fois, on juge de sa nature d'après l'état général des esprits. Citons quelques exemples :

Un des premiers reproches que l'on fait à l'Eglise est d'avoir combattu longtemps, et même condamné la doctrine de l'existence des Antipodes. Le reproche est fondé. Saint Grégoire de Nazianze dit qu'il est impossible de naviguer à l'Ouest au delà de notre détroit de Gibraltar. Lactance écrit sans hésiter : « Est-il des gens assez dénués de sens pour croire qu'il y a des hommes ayant les pieds plus hauts que la tête, que les arbres et les moissons poussent la tête en bas..., que la pluie, la grêle, la neige tombent de bas en haut? Je ne sais vraiment que dire à des personnes qui, après avoir affirmé pareille sottise, persistent dans leur folie et la défendent par des raisons ridicules[1]. »

Saint Basile, saint Ambroise, saint Augustin sont du même avis. Mais, ajoute-t-on, ce qui est plus grave, c'est que le pape Zacharie condamna Virgile, évêque de Salzbourg, pour avoir soutenu cette opinion, comme on le voit dans sa lettre à saint Boniface, archevêque de Mayence, et où l'évêque est menacé de déposition.

Remarquons d'abord qu'à une époque où personne n'avait encore fait le tour du monde, on ne connaissait pas la forme exacte de la terre; on se la représentait généralement comme un disque plat plutôt que comme une sphère véritable. On n'en savait pas plus sur ce point que n'en savent les astronomes du vingtième siècle sur la face de la lune que nous ne voyons jamais. Tout le monde ancien, sauf quelques pythagoriciens, croyait le dessous de la terre inhabitable. En dépit de nos instruments perfectionnés, savons-nous si la lune est habitée, si les planètes le sont, si Jupiter peut l'être, lui dont la densité est si différente de celle de la terre?

Mais il y a plus. Si les grands hommes que nous avons cités ont condamné cette doctrine, si le pape Zacharie a menacé de déposition l'évêque de Salzbourg, ce ne fut pas seulement, comme Lactance, pour une raison d'équilibre instable, mais parce que les tenants de l'habitabilité des Antipodes soutenaient qu'il s'agissait d'autres hommes, d'une race sortie d'un autre Adam.

Assurément Zacharie ne croit pas aux Antipodes, mais ce qu'il condamne, c'est la négation de l'unité de la race humaine et du rachat de l'humanité par le Christ.

[1] Cité par White : A history of the warfare of science with theology. Vol. I in loc.

Il faut avoir assez de largeur d'esprit pour ne pas exiger d'un siècle des connaissances scientifiques qu'il ne pouvait avoir. Quand on en eut fait le tour, on constata que la terre était sphérique et habitée partout. La science n'a rien ajouté au symbole, mais elle a appris aux représentants de l'Eglise ce qu'ils ignoraient, ce que tous ignoraient.

*
* *

Il en est de même des connaissances astronomiques.

Aucun savant sérieux, aucun catholique instruit ne croit plus au système de Ptolémée, et pourtant on y croirait encore si de puissants télescopes, en sondant les profondeurs effrayantes d'un espace sans limites connues, ne nous avaient imposé une autre façon plus simple d'envisager le problème.

Les anciens ne connaissaient pas plus la nature des astres en général que nous ne connaissons au juste celle des comètes, des étoiles filantes, des bolides, des étoiles doubles, des taches du soleil. Le bon sens était en faveur du système géocentriste; un respect profond, mais mal entendu pour la sainte Ecriture contribua à retarder pendant de longs siècles les progrès de l'astronomie. Ne soyons pas sévères pour les théories de nos aïeux, car si, en fait, elles ne sont plus soutenables, nous sommes loin nous-mêmes d'avoir trouvé le mot de l'énigme. Ceci dit, il ne nous en coûte pas de reconnaître que le tribunal de l'Inquisition a condamné Galilée, proscrit ses écrits qui n'ont été retirés de l'Index que de nos jours. Il est superflu de s'étendre ici sur une question que le monde savant connaît dans ses détails et qui ne laisse pas d'avoir encore un caractère irritant.

Encore une fois, un respect mal entendu du texte sacré qu'on croyait devoir interpréter au sens littéral amena des hommes de la plus haute valeur à condamner comme absurde et hérétique le système de Copernic soutenu par Galilée.

Dieu, qui laisse aux discussions des hommes les problèmes de la nature, n'avait pas révélé le mécanisme des cieux.

Il est juste de reconnaître que les théologiens du Saint-Office représentaient fidèlement la pensée de presque tous les érudits de l'époque; et, si l'on souffre de voir Bellarmin montrer tant d'ardeur pour le vieux système, il faut avouer que Tycho-Brahé, qui connaissait l'astronomie mieux que Bellarmin, était adversaire déclaré de la théorie de Copernic. D'ailleurs, Galilée eut le grand tort de vouloir mêler l'Ecriture sainte à sa discussion; au surplus, on reconnaît généralement aujourd'hui que, si son système est vrai,

les raisons sur lesquelles il s'appuyait étaient presque toutes mauvaises ou insuffisantes.

On n'était pas plus tendre chez les réformateurs.

« On prête l'oreille, disait Luther, aux fantaisies d'un astronome qui prétend que la terre tourne et non les cieux, le soleil, la lune et les étoiles... Ce fou veut refaire l'astronomie! Mais Josué, comme l'apprend l'Ecriture, a ordonné au soleil de s'arrêter et non à la terre. » — « Qui oserait, dit Calvin, mettre l'autorité de Copernic en balance avec celle du Saint-Esprit, etc. [1]. »

Toute l'Eglise anglicane parle dans le même sens. Plus tard, Wesley, qui représente un mouvement religieux différent, déclare nettement que ces doctrines aboutissent à l'incrédulité.

On peut affirmer, sans parti-pris et avec une entière impartialité, que les théologiens protestants ont apporté, dans cette question, plus d'âpreté et d'intransigeance que les théologiens catholiques.

Tout en regrettant un malentendu dont les conséquences se font sentir encore aujourd'hui, l'opposition excessive s'explique à une époque où le système héliocentrique n'était encore qu'une hypothèse. Si cette théorie avait été aussi bien appuyée au seizième et au dix-septième siècles qu'elle l'est aujourd'hui, elle aurait rencontré moins de contradicteurs. Mais ce qui est pour nous une certitude, ne paraissait être qu'une rêverie d'astronome, une hypothèse ingénieuse, séduisante, simplifiant beaucoup les choses, mais hypothèse en opposition avec toute l'antiquité, sauf l'école de Pythagore, en opposition, au moins jugée telle alors, avec la doctrine chrétienne que l'homme est le roi de la création, qu'il a été créé pour aimer et servir Dieu, que l'univers a été fait pour lui, le soleil pour éclairer ses jours et fixer les saisons, la lune et les étoiles pour éclairer ses nuits. Dieu n'a-t-il pas mis la création entière sous les pieds de l'homme? L'homme est le centre de l'univers, il résume en lui la création qu'il rattache à Dieu. Pouvait-on faire un obscur satellite d'une terre destinée à devenir la demeure du Verbe incarné?

D'ailleurs, encore, on ne savait rien du nombre incalculable des étoiles ni de leur prodigieux éloignement de la terre; on les voyait tourner régulièrement et silencieusement autour d'un axe unique sans se douter des vitesses vertigineuses que ces millions d'astres, éloignés de nous de plusieurs milliards de lieues, auraient à parcourir pour se retrouver au même point mathématique toutes les vingt-quatre heures. Nous sommes, en effet, loin des douze cents étoiles du catalogue d'Hipparque conservé par Ptolémée.

[1] Lire les nombreux et intéressants textes dans White.

Le texte sacré ne laissait pas prévoir que le télescope nous ferait découvrir plus de quarante millions de ces astres que l'écrivain semble jeter dans l'espace avec une sorte d'indifférence : *Et stellas;* que la photographie du ciel en révélerait plus de quatre cents millions.

Comment les théologiens auraient-ils connu ces choses ignorées des astronomes? Leur tort, au contraire, n'a-t-il pas été de se confier trop aux savants de leur temps et de regarder comme acquis à la vérité ce que les spécialistes avaient toujours cru?

En ce sens encore, l'Eglise a appris, comme tout le monde; ses représentants n'en savaient pas plus que les astronomes officiels. Si, actuellement, en raison des découvertes scientifiques postérieures, la géocentrie n'est plus soutenable, il n'en était pas de même, autrefois, quand l'homme n'avait pas d'autres mesures que celles de ses sens. Encore aujourd'hui, les héliocentristes, — dont nous sommes, — ne sont-ils pas obligés, malgré leur conviction scientifique bien arrêtée, de faire un sérieux effort pour écouter la raison qui leur dit qu'en dépit de leur immobilité apparente, ils tournent sur eux-mêmes en vingt-quatre heures avec une vitesse de quatre cents lieues à l'heure? L'illusion est si naturelle, qu'un astronome d'Athènes faillit être mis à mort par le peuple le plus spirituel du monde, pour avoir dit qu'il ne fallait pas juger du volume du soleil d'après nos yeux; que l'éloignement nous le faisait paraître plus petit que nature, et, qu'en réalité, il était au moins aussi grand que le Péloponnèse. Il y eut émeute!

Ces réserves faites, quelle découverte bien établie l'Eglise enseignante a-t-elle rejetée comme contraire à la vérité révélée?

Aucune.

Son rôle est de sauvegarder la foi et non de se substituer aux savants. Elle laisse une grande latitude aux exégètes en ce qui regarde l'interprétation scientifique de l'Hexaméron. Elle ne nous oblige pas à croire que les astres ont été créés après la terre, comme le texte l'indique clairement. Elle ne nous oblige pas à fractionner en vingt-quatre heures les jours du récit élohiste encore qu'ils soient accompagnés de la mention : « Et il y eut un soir et un matin. » Nous oblige-t-elle à croire que le déluge a couvert simultanément la terre entière d'une couche d'eau de 8 à 10 000 mètres d'épaisseur[1]?

En s'appuyant sur les chiffres donnés par la Bible, on a cru longtemps que l'homme avait été créé l'an 4004 avant Jésus-

[1] Sur ces questions, voir les introductions et manuels de Vigouroux, Driver, Gigot, etc.

Christ, et plusieurs catéchismes, voire celui de Paris, ont conservé cette date jusqu'à ces dernières années. Or, les fouilles pratiquées en Egypte, en Chaldée, en Elam et ailleurs, prouvent que, bien avant cette date, une civilisation remarquable florissait déjà sur les bords du Nil et de l'Euphrate. L'Eglise, qui connaît ces découvertes, nous empêche-t-elle de reculer de longs siècles en arrière la date du déluge?

Si l'espace ne nous manquait, nous exposerions le conflit soulevé entre théologiens et géologues. Là encore, nous constaterions que la lutte a été plus vive et l'opposition plus acharnée dans les pays bibliques, Angleterre, Allemagne, Etats-Unis, que dans l'Eglise catholique[1]. C'était de l'affolement. On traitait couramment des chrétiens comme Buckland, Conybeare et autres, de païens, d'infidèles, d'ennemis de la révélation, d'assiégeants livrant l'assaut aux livres sacrés. La géologie était traitée de science perfide, déshonorante, un domaine où tout chrétien digne de ce nom devait s'abstenir de pénétrer, une artillerie infernale, une échappatoire redoutable au témoignage de la révélation.

John Howard suppliait l'Angleterre de repousser des systèmes dont le résultat était d'enlever à l'âme ce qui lui restait de christianisme.

Le poète Cowper résume la pensée générale dans un de ses poèmes : « Il y a des hommes qui creusent et percent le sol, et d'après le nombre des couches qu'ils rencontrent, ils établissent un registre chronologique où nous apprenons que Celui qui a fait la terre et en a révélé l'âge à Moïse s'est trompé de date. »

« Il est consolant, ajoute White, au milieu de ce déchaînement de passions religieuses, de saluer la belle figure de Wiseman, dont la modération contraste si bien avec les imprécations des docteurs anglicans. »

Les rôles étaient renversés; ce n'était plus du côté de Rome qu'il fallait chercher les persécuteurs, mais du côté des soi-disant défenseurs de Galilée et de la liberté de penser.

Les théologiens catholiques, longtemps en défiance contre les téméraires assertions de géologues de fantaisie, acceptent les données sérieuses de cette science nouvelle, et il nous est loisible de reporter à une date fort éloignée l'apparition du premier couple humain.

Dans toutes ces questions, les théologiens ont appris et apprennent tous les jours beaucoup de choses, comme le font les savants eux-mêmes, à mesure que s'accumulent les découvertes

[1] Voy. pour les détails White, *op. cit.*, I, p. 220 et suiv.

des Maspero, des Amelineau, des de Morgan, des Scheil, pour ne citer que des Français. L'Eglise ne se borne pas à donner un laissez-passer à ces découvertes, à les sanctionner quand elles sont certaines, mais elle leur fait une place dans son enseignement, corrige les erreurs du passé à la lumière du présent. Elle sait que si la révélation vient de Dieu, la science en vient aussi, et que toutes deux venant du même Dieu ne sauraient se contredire : mais elle n'a garde de confondre les résultats acquis avec les hypothèses des savants, ni les pensées des hommes avec les pensées de Dieu.

Assurée de posséder la vérité, sinon dans sa plénitude, du moins dans la mesure attribuée à chaque siècle par la Providence, elle examine, compare, rapproche les éléments divers et rejette ceux qui lui semblent en opposition avec les conditions de sa vie et de sa mission divine. Si la science humaine travaille, la science catholique ne reste pas inactive. Le Saint-Esprit, en effet, n'inspire pas l'Eglise, il l'assiste sans la dispenser du travail.

L'infaillibilité, qui s'exerce soit dans les conciles généraux, soit dans la personne du Pontife suprême parlant *ex cathedra*, ne consiste pas dans une révélation nouvelle, dans une manifestation subite comme celle de la Pentecôte, mais dans l'inventaire du trésor du père de famille, d'où elle tire et met en lumière, sous la direction de l'Esprit-Saint, ce qui convient à tel siècle.

Les personnes qui ne sont pas tout à fait étrangères aux questions théologiques savent quels longs travaux préparatoires supposent les définitions de foi. Sans remonter à la constitution du canon des Livres saints, ni même jusqu'au concile de Trente, il suffit de lire la bulle de l'Immaculée-Conception pour apprendre, de la bouche de Pie IX, avec quel soin ont été consultés les évêques du monde entier comme témoins de la foi traditionnelle, les universités, les docteurs, les théologiens les plus illustres.

Ceux d'entre nous qui ont dépassé l'âge mûr se rappellent l'importance des travaux préparatoires du concile du Vatican, qui, du reste, est loin d'être achevé.

L'Eglise se défie des hypothèses, elle les met en quarantaine en attendant que le temps fasse son œuvre et apporte plus de lumière. Parfois elle paraît défavorable à des théories qu'elle acceptera plus tard; elle juge qu'elles ne sont pas assez bien établies et craint qu'on en tire des conséquences fâcheuses pour le salut des âmes. Il faut alors les remettre au creuset, les purifier de leurs scories avant de leur donner des lettres de naturalisation. C'est ainsi qu'elle n'a pas encore porté de jugement définitif sur la théorie de l'évolution des espèces. Elle y est peu sympathique

en ce moment en raison des conséquences antichrétiennes que beaucoup de ses défenseurs voudraient en tirer. Cette opposition ne résulte pas d'une réserve d'ordre scientifique : les théologiens n'en font pas une question de principe, puisque l'Eglise a laissé à ses plus grands docteurs toute liberté de croire aux générations spontanées, théorie fausse qui ne repose que sur des faits mal observés, mais théorie moins acceptable encore que celle du transformisme.

Cette sage, cette prudente réserve, ne s'exerce pas seulement *ad extra*, dans le domaine purement scientifique, elle s'exerce aussi *ad intra* dans l'ordre moral et religieux. Pour n'en citer qu'un exemple, on sait que le culte du Sacré-Cœur, qui est la grande dévotion de notre temps et de notre pays, mal expliqué à l'origine, fut accueilli par les représentants de l'Eglise avec une froideur marquée et que l'ouvrage d'un savant religieux en faveur de cette dévotion fut mis à l'Index; que Rome a condamné, ces années dernières, des pratiques relatives au culte de certaines parties de l'humanité du Christ.

Loin de s'opposer à l'étude des sciences, l'Eglise la favorise. Comment s'y opposerait-elle, elle qui, pendant de longs siècles, en a eu le dépôt exclusif, qui l'a sauvé du naufrage en fondant partout des écoles et des universités? Et le Souverain Pontife, afin de répondre au reproche qu'on nous fait incessamment, ne vient-il pas de décréter la fondation d'une société scientifique dont la mission sera de mettre le peuple chrétien en garde contre les théories hasardées que leurs inventeurs nous donnent trop souvent comme d'irréfutables conclusions de la science?

Elle sait que la foi de ses enfants grandit à mesure que s'élargit leur horizon intellectuel. Le psaume : « Les cieux annoncent la gloire de Dieu » était vrai alors que l'œil percevait à peine quelques milliers d'étoiles; l'est-il moins aujourd'hui que l'œil de l'appareil photographique en fait découvrir plusieurs centaines de millions, aujourd'hui que nous savons que le Pasteur éternel veille sur autant de mondes inconnus qu'il y a d'hommes ici-bas. Plus la grandeur de Dieu nous accable, plus la nécessité de son être s'impose. Nier Dieu n'est pas seulement une erreur colossale, c'est une erreur rendue plus évidente par le progrès des sciences et multipliée des centaines de millions de fois.

III

L'Eglise, qui n'est ni opposée ni étrangère au développement des sciences proprement dites, ne saurait l'être aux recherches critiques et historiques.

Elle n'est pas seulement une société d'âmes, une réunion d'intelligences qui sentent, aiment, prient de la même façon et communient aux mêmes espérances. Elle n'est pas non plus seulement un état d'âme, une vie morale, une aspiration vers l'idéal; elle n'est pas une union invisible des fidèles pénétrés de quelque fluide impondérable émané du ciel, ni un simple illuminisme ou un concept de l'esprit; elle est un fait réel et tangible, une institution qui a son fondement dans l'histoire; elle a une origine, un point de départ qu'il faut saisir, connaître et apprécier. Elle est à la fois céleste et terrestre et, par suite, spéculative et critique, contemplative et active, mystique et pratique. Saisissant l'homme tout entier, elle en pénètre forcément toutes les facultés, les développe, les vivifie et les dirige; à la fois analytique et synthétique, elle parle à notre volonté comme à notre raison. Son action, qui s'exerce visiblement sur la terre et invisiblement dans l'ordre de la grâce et du salut, est forcément mêlée à toutes les circonstances et à tous les événements qui composent notre vie. Fille du temps, elle ne peut s'en dégager ni manquer d'examiner les faits qui constituent en grande partie la sienne.

Comme elle s'appuie sur des faits, il est tout simple qu'elle en étudie la nature et la portée, conformément aux méthodes contemporaines, qu'elle distingue la légende de l'histoire, qu'elle rejette les embellissements ou plutôt les déformations que l'imagination pieuse a brodés sur le canevas primitif. Pour bien des gens la réalité n'est jamais assez belle. Que de légendes gracieuses ou terribles, d'inventions, de pratiques puériles se sont accrochées à son histoire, à l'histoire de ses saints, de ses institutions secondaires comme le lierre s'attache à un grand chêne. L'Eglise dont le dogme ne saurait s'appuyer sur des légendes les élimine peu à peu, les laisse tomber sur son chemin à mesure que la lumière se fait; comme elle se doit au savant aussi bien qu'à l'ignorant, elle se débarrasse des excroissances parasites pour mettre mieux en évidence la pureté de sa doctrine.

Le traité de la vraie religion n'a pas d'autre objet. La méthode historique et critique s'impose avec rigueur, car il faut éviter d'authentiquer l'Eglise d'après des documents qui seraient incertains et d'authentiquer ces mêmes documents d'après l'autorité de l'Eglise. Ce serait un cercle d'où il serait malaisé de sortir.

Le prosélytisme est aussi un des caractères essentiels de l'Eglise qui a reçu de son fondateur la mission d'enseigner.

Mais cette prédication, en raison même de la nature des vérités qu'elle impose à notre foi, des sacrifices qu'elle exige, suscite à l'Eglise des opposants de toute espèce depuis le simple

fidèle à la foi de charbonnier jusqu'aux esprits les plus cultivés. Aux mauvaises raisons, elle doit en opposer de bonnes dans l'ordre intellectuel comme dans celui de la vie pratique. Il faut que tous les apologistes, — et tous les prêtres doivent l'être, — puissent dissiper les préjugés en éclairant les esprits. Ce besoin est si sérieux que Pie X, on le sait, vient de fonder à l'Institut catholique de Paris une chaire d'histoire des religions pour briser dans les mains de nos adversaires leur arme la plus dangereuse.

L'Eglise, enfin, n'est pas une institution abstraite, mais un organisme vivant qui se développe, grandit, se modifie dans son aspect extérieur tout en restant identique à lui-même. Les branches de la vigne s'étendent de plus en plus; il faut leur donner des tuteurs et les émonder, sous peine de nuire à leur fécondité. Mais l'accroissement ne va pas sans le concours du temps et des événements. Rien de ce qui nous touche ne lui est étranger puisqu'elle est le levain qui doit faire lever toute la pâte. Son action est incessante; mêlée à toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises, de la vie sociale, elle en dégage le bien et en rejette le mal. En conséquence, elle doit légiférer dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre moral; modifier au besoin sa discipline suivant les conditions économiques du temps, les exigences industrielles et commerciales, comme, par exemple, le prêt à intérêt regardé longtemps par de nombreux théologiens comme une véritable usure.

Puisque l'Eglise est cela, il faut bien qu'elle se rende compte de tous les mouvements religieux, moraux, scientifiques de chaque siècle, de chaque époque, si différente de celle qui la précède et de celle qui la suit. « Pour garder ce qui est bon, il faut tout examiner. » (I. Thess. v, 21.)

IV

L'action de l'Eglise, qui est celle de Dieu même dirigeant dans sa sagesse les événements de ce monde, continue le progrès réel qui va du seuil de l'Eden jusqu'au matin de la Pentecôte. Il y a une illumination religieuse et morale de plus en plus éclatante depuis la polygamie permise aux anciens, jusqu'à la monogamie rigoureuse prescrite par l'Evangile; depuis la dure loi du talion, œil pour œil, dent pour dent, jusqu'à la loi de charité et de pardon demandant l'oubli des injures, non pas jusqu'à sept fois, ce qui est déjà beaucoup, mais jusqu'à septante fois sept fois.

En condamnant Marcion qui rejetait l'Ancien Testament comme l'œuvre de l'Esprit mauvais, l'Eglise a admis comme vérité incon-

testable la manifestation de plus en plus lumineuse de la révélation depuis Adam jusqu'au Christ; elle l'admet dans un certain sens pour son propre enseignement précisé par les conciles généraux et les décisions solennelles de ses chefs suprêmes, par l'épanouissement de dévotions inconnues dans le passé mais qui étaient renfermées dans le dépôt sacré comme la rose dans le bouton, le papillon dans la chrysalide et l'homme dans l'enfant.

Cela est connu de tous et n'effraie personne. Ce qui trouble et inquiète, ce sont les conclusions de la critique biblique. Il faudrait s'entendre. Si nombre des affirmations des critiques sont franchement mauvaises il en est d'acceptables, il en est de tout à fait justifiées.

Ainsi, des lecteurs, peu ou point au courant des procédés de cette science nouvelle, paraissent déconcertés quand on parle des sources où les écrivains auraient puisé leurs récits; ils s'imaginent que Dieu, en inspirant les auteurs sacrés, leur a révélé ce qu'ils pouvaient savoir par ailleurs : c'est confondre inspiration et révélation. L'inspiration ne les a pas dispensés de recherches et de travaux pénibles, comme en témoignent saint Luc dans le prologue de son Evangile, et surtout l'auteur du second livre des Macchabées.

« Pour nous qui avons entrepris ce travail d'abréviation, ce n'est pas une chose aisée mais un labeur exigeant des sueurs et des veilles [1]... » Il termine ainsi :

« ... Je finirai là mon récit. Si la disposition des faits en est heureuse et bien conçue, c'est aussi ce que j'ai voulu; si elle est imparfaite et médiocre, c'est tout ce que j'ai pu faire... [2] »

Les lecteurs ordinaires sont aussi étonnés quand, jetant les yeux sur certaines introductions à l'étude de la Bible, ils voient appliqués au texte les lettres E, J, P, D, H, etc., placées en vedette et auxquelles sont joints des chiffres qui ont l'air de coefficients et donnent au livre l'aspect d'un grimoire inintelligible. Qu'ils se rassurent, cela n'a rien de dangereux; c'est une sorte de numérotage, une manière souvent arbitraire d'étiqueter les textes pour en rendre l'examen critique plus facile, procédé analogue à celui qui les a séparés en chapitres et en versets.

Ils ne le sont pas moins quand on leur parle de sources du Pentateuque, des Rois, des Paralipomènes, des Evangiles, etc.

Ce n'est pas le lieu, dans cette courte étude, de préciser ce qu'il y a de vrai ou de conjectural dans les affirmations des cri-

[1] L'auteur avait résumé en un seul les cinq livres de l'histoire de Jason de Cyrène. II Mac. II, 24-27-33.

[2] II Mac. XV, 39.

tiques, disons seulement que la question des sources ne doit pas nous effrayer. Que l'écrivain ait emprunté tout ou partie de son récit à un fond de traditions courantes, conservées partiellement chez les ancêtres d'Israël ou altérées par les peuples voisins, il n'en résulte pas de difficulté doctrinale. L'Eglise en dégage la vérité primitive et se l'assimile comme élément de vie; elle rejette le reste comme contraire à sa divine constitution. Sous l'inspiration du Saint Esprit, les écrivains sacrés, en dégageant des éléments profanes ce qui est doctrinalement vrai, ont dû se servir, faute d'autre, pour exprimer les vérités éternelles, du langage qu'on parlait autour d'eux, langage imparfait dont l'expérience et l'Eglise ont reconnu l'inexactitude littérale. Mais le sens vrai de la Bible, celui que l'Eglise accepte et nous transmet, est souvent plus haut que celui que nous donne la lettre. Qui prend, par exemple, au sens littéral les anthropomorphismes de la Genèse, certaines expressions de l'Hexaméron, le prologue de Job, l'étrange récit du prophète Michée lors de la guerre de Josaphat et d'Achab contre les Syriens, les visions, les allégories, etc.

Mais, encore une fois, ce sont là de délicats problèmes qui ne sauraient être traités avec l'ampleur et le soin qu'ils méritent que dans des traités spéciaux[1].

L'écrivain n'utilise pas seulement ces documents, il les transforme. Guidé par une inspiration permanente, il en fait le vêtement de la vérité telle que Dieu a voulu qu'on la connût dans la suite des âges; il la pénètre de divin comme la grâce pénètre la nature et transforme nos actes purement humains en actes surnaturels. Si nous avions encore les cinq livres de Jason de Cyrène, nous les lirions avec intérêt, sans doute, comme nous lisons l'histoire de Josèphe, mais nous en lisons avec un tout autre intérêt les faits résumés par l'abréviateur inconnu parce que cet abréviateur est inspiré.

La Bible ne devient ni chaldéenne, ni phénicienne, ni égyptienne, pour avoir puisé dans les annales de ces divers pays, pas plus qu'elle n'est Edomite, pour nous avoir conservé la généalogie des rois issus d'Esaü. L'inspiration les a décantés, clarifiés, purifiés de leur polythéisme, de ce qui est humain, sauf d'inévitables anthropomorphismes sans lesquels il y a trois mille ans il eût été impossible de parler de Dieu; elle les présente à l'homme sous la forme qu'il comprend le mieux. Sans se préoc-

[1] Comparez, par exemple, Gen., VI, 1-4, avec le livre d'Enoch et saint Jude. — Cf. III Rois, XXII, 19-23.

cuper toujours du côté strictement scientifique de la vérité objective elle présente le récit de la façon la plus accessible à un peuple enfant. Qu'importe alors que l'auteur se serve des mêmes mots que les autres, s'il veut nous apprendre des choses différentes? Qu'importe que l'on compare Jahvé à un potier qui *pétrit* un peu de glaise, que l'on nous dise qu'il *plante* à la façon d'un jardinier, qu'il *enlève* une côte à Adam et en *façonne* une femme. Qu'importe que le monde ait été créé quatre mille ans avant Jésus-Christ ou qu'il soit plus ancien, que l'homme ait été modelé et animé dans l'Eden vingt siècles avant Abraham ou de quinze à vingt mille ans plus tôt, que les astres aient été créés au quatrième jour ou avant la terre, que les eaux du déluge aient recouvert à la fois les cinq parties du monde; que la chronologie soit artificielle, comme le pensait déjà saint Augustin[1]. Ce sont des détails humains qu'il n'entrait pas dans le plan de Dieu de nous révéler, pas plus que la gravitation universelle. Dieu a tout inspiré, mais conformément à l'intelligence et aux besoins d'Israël, sans lui révéler ce qu'il n'aurait pu porter, pas plus que Notre-Seigneur ne nous a révélé la date de la fin du monde.

En voilà assez, ce semble, pour justifier l'Eglise d'avoir pactisé avec l'erreur. Encore une fois ses représentants, papes, évêques, théologiens, n'en savaient pas plus dans l'ordre scientifique que le grand public. Qu'ils aient montré en plusieurs circonstances une ténacité excessive, qu'ils aient prolongé plus que de raison leur opposition au système de Copernic, nous n'y contredisons pas, — l'Eglise est l'œuvre de Dieu dirigée par des hommes, — mais que serions-nous devenus si cette Eglise avait fait siennes toutes les théories écloses dans l'esprit des savants depuis dix-neuf cents ans, et de combien de dangers nous a préservés sa prudence, taxée d'exagérée!

Plaçons-nous maintenant sur un autre terrain, celui de la Bible; examinons quelques-unes des difficultés qu'on soulève contre le Livre sacré au nom de l'histoire des religions.

† Eud.-Irénée Mignot, *archev. d'Albi.*

La fin prochainement.

[1] Les critiques les plus conservateurs, comme M. Vigouroux, enseignent qu'il n'y a pas de chronologie dans la Genèse.

LETTRES A UN AMI[1]

(1871-1880)

Paris, 13 février 1871.

Mon vieil ami, mieux vaut tard que jamais et mieux vaut aujourd'hui que plus tard. Me voici au Palais, désheuré de ma journée et désemparé de mes procès. A la première Chambre du tribunal, Sénard se défend contre une meute de petits confrères qui vont l'aboyer toute la journée; de ce côté il faut donc fermer l'écluse de mon ondoyante éloquence. A la cour, Jules Favre commence la troisième journée oratoire dans cette absurde affaire du duc de Normandie qui tient en haleine trente magistrats vêtus de rouge et un millier de badauds. De ce côté encore, le dieu me fait des loisirs et se met en travers de la justice. Me voici donc libre de causer un peu avec toi; et cela m'arrive à présent si rarement que je me reprocherais de ne point saisir cette occasion favorable.

J'ai reçu ta lettre l'autre jour et je vois avec peine que tu te trouves encore une fois bien isolé, partant, bien dépaysé et assez triste. Est-ce donc encore une chimère cette vie de famille, cette grande joie des enfants qui grandissent pour entourer votre vieillesse, ce foyer domestique brûlant jour et nuit d'une flamme tranquille, ce bonheur conjugal de tous les instants, cet intime voisinage de deux existences confondues ensemble et ce vieil emblème pudique de deux mains unies par une inséparable étreinte? Tu me parais devenu un mari intermittent et un père à éclipses; quelque chose comme un phare domestique à feux tournants.

Ta fille ne se contente pas de vivre loin de toi; elle t'enlève ta femme sans façon. Quant à ton fils, il y a longtemps qu'il t'a planté là pour aller courir le guilledou judiciaire. Malheureux époux! malheureux père! Console-toi au moins en songeant que

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1907.

tu subis la loi commune, ce qui n'est qu'une consolation purement théorique; mais console-toi aussi en songeant que tu as réalisé cet effroyable *peut-être :* trouver pour sa fille un bon mari. Quant à ton fils, le voilà qui vole, j'imagine, de ses propres ailes. Tu ne me parles pas de lui; c'est bon signe et j'ai quelque idée que ce maraud sera plus habile à gagner de l'argent que son père et le sot ami de son père. Je n'entends parler autour de moi que de jeunes robins à peine échappés du stage, qui se vantent de gagner 5 à 6000 francs dans leur année. J'ai bien envie de publier mes livres de recettes que j'ai tous dans mon bureau.

Tu plaides peu en ce moment, mon cher ami? C'est fâcheux de toutes façons. Cela te distrairait et te soutiendrait. Le travail boucherait à la fois les vides de ton cœur et les trous de ta bourse. Mais puisque ton usine chôme avec tant d'autres, pourquoi ne te bâtis-tu pas, au-dessus de ton moulin à parler, un petit retrait à penser et à écrire? Quand on a, comme toi, ce don natif et ce talent, tu as beau te moquer, on en doit compte à soi et aux autres. Traduis-nous encore quelque grande œuvre grecque ou latine, si ce compagnonnage des grands génies te fait tenir en dédain tout le reste. Déchaîne Aristophane sur notre Béotie; fais passer sur cette jeunesse amollie le souffle d'Eschyle. Ne dis pas comme moi : « A quoi bon? » Rien de bien ne se produit en ce monde qui ne soit bon à quelqu'un ou à quelque chose. Si tu te sens dans les entrailles quelque colère engourdie, quelque haine assoupie, quelque amour à demi-mort, sonne le réveil et pour la dernière fois fais parler et vivre ces belles passions endormies de ta jeunesse. Si la muse t'échappe et s'enfuit sous les saules, en te narguant du bout de ses blanches épaules, redescends vers la terre d'un grand coup d'aile et accroche-toi à quelque coin de bois de ton pays natal pour en écrire à fond l'histoire en belle prose limpide et robuste. Dis-nous les souvenirs, les gloires, les misères, les épouvantes de tes chères Ardennes; le Rocroi du Grand Condé et le Sedan du dernier des Bonapartes. Mêle la légende à l'histoire et donne-nous un beau livre qui soit une œuvre de bon citoyen.

Et voilà comme il est bien plus aisé, mon cher Henri, de donner aux autres des conseils que de se conseiller soi-même. Tout ce que je te dis là, je me le pourrais dire, je me le répète souvent, et je ne réussis qu'à me tourmenter beaucoup sans rien produire. Je sens bien, à ce trouble intérieur, à cette excitation d'âme, à je ne sais quel va et vient d'idées confuses et de conceptions informes qui tourbillonnent dans ma cervelle, qu'il y a

quelque chose encore au fond de cette marmite fêlée, et, qu'en fouillant ce gratin, on y trouverait encore quelque rogaton à se mettre sous la dent. Te le dirai-je aussi? Je suis préoccupé plus que je ne le voudrais d'une idée que tu m'as, plus que tout autre et plus avant plantée dans la tête. Tu m'as engagé à colliger *mes œuvres* pour les livrer, le cas échéant, à l'admiration du public et, qui sait? peut-être même aux votes de l'Académie. Je ne suis pas aussi modeste qu'on se plaît, depuis trente ou quarante ans, à le dire. Seulement je sais à merveille à quoi je suis propre et à quoi je ne vaux rien. Le théâtre n'est pas mon affaire. Je ne suis arrivé au Palais à cet *où je suis* si inattendu que par des tours de force de travail, de volonté et... de hasard. Mes confrères m'ayant nommé bâtonnier, et le public m'ayant fait un succès à ce titre, je ferais injure au public et au barreau si je confessais que je suis un avocat médiocre. Mais rien au monde ne m'empêchera de penser que je suis un avocat fort incomplet, ou, pour mieux dire, avocat tout juste assez pour ne pas être tout autre chose. On appelle ce que je dis là, de la modestie. Non; c'est du bon sens, et le fait d'un esprit sans préjugé qui se connaît bien lui-même. Mais ce que je sais très bien aussi, c'est que, quand je tiens une plume, je me sens dans mon petit domaine, sur mon terrain et bien chez moi. Rien ne m'empêche de dire, comme je le veux, ce que j'ai dans la tête et si j'y fais beaucoup d'efforts, du moins est-il rare que je n'en vienne pas à mes fins. Si donc il venait un jour, avant que je ne fusse trépassé, quelque occasion d'être nommé *Immortel*, je ne me trouverais pas ridicule en désirant cet honneur. Tu vois, mon bon ami, si je pense tout haut devant toi et si j'étale ma queue de paon en pleine lumière.

A toutes ces causes et à tout hasard, ton idée me revient quelques fois en tête; et je crois, comme toi, que je devrais tenir tout prêt mon petit bagage; mais il est bien léger et je voudrais y ajouter un morceau de quelque poids. Pour cela il ne me manque que bien peu de chose : une idée, un sujet où accrocher ces belles phrases flottantes qui nagent dans mon cerveau comme un enfant à trois têtes dans un bocal d'esprit de vin. Donne-moi une idée, trouve-moi un sujet, une poutre et un clou pour y pendre un habit vert. En attendant que nous ayons trouvé cela, d'autres plus forts et plus habiles arriveront au but, sois-en sûr, sans se creuser autant la tête et sans se donner tant de mal.

On choisira le plus illustre représentant du barreau, l'avocat le plus éloquent à coup sûr, le plus vaillant et le plus habile qui soit aujourd'hui, et Allou sera nommé tout d'une voix, y compris la sienne. On ne demandera pas s'il écrit bien ou mal, et l'on

aura peut-être raison. Berryer et Dufaure, voire même J. Favre, ne sont pas que je sache des écrivains, mais ils personnifient l'éloquence et, à ce titre, Allou est tout à fait digne de les remplacer. Quant à ton petit vieil ami, comme il est tout juste assez avocat pour être un homme de lettres et tout juste assez homme de lettres pour être un avocat, sa place est naturellement marquée sous la coupole de l'Institut. Il s'asseoira par terre entre deux fauteuils, comme il s'est assis nombre de fois entre deux chaises.

Pourquoi diable cette longue tirade? Je t'assure que je n'en sais rien. Mais puisqu'elle est tombée de ma plume, après tout j'en suis bien aise. Tu es là pour entendre bien des choses que, comme Bridoison, je ne dis ordinairement qu'à moi-même.

Nicolet, Bétolaud, Allou, les deux derniers surtout, continuent à plaider d'énormes affaires et, comme toujours, avec un très grand talent. De Vallée a pris aussi une très belle place dans notre aristocratie. Il a tout ce qu'il faut pour arriver, au barreau, aussi haut que dans la magistrature.

J. Favre exécute en ce moment sa dernière culbute sur ce tremplin glorieux qu'il a fatigué de ses tours de force. Je ne sais pas encore quelle impression définitive laissera sur le public et sur la magistrature ce nouvel exercice[1]; mais j'ai peur qu'elle ne soit bien mauvaise, même pour ses amis les plus ardents et pour ses plus indulgents admirateurs. Ce malheureux homme venant plaider, au milieu de toutes les solennités possibles, en pleine foule, en pleine lumière, un grand procès où il s'agit d'une *rectification d'actes de l'état civil!...* Cet orateur républicain patronnant un petit-fils de Louis XVI qui demande aujourd'hui ses droits de citoyen et qui demain réclamerait le trône de ses pères! Et quel procès! J'ai beau lire tout ce que les journaux en ont publié, je ne vois rien là de sérieux, ni même qui soit sensé.

Quand on songe qu'à en croire cette plaidoirie, la duchesse d'Angoulême aurait fait pratiquer deux tentatives d'assassinat sur ce prétendu frère!... Et qu'à l'audience d'hier (vendredi), il est résulté, me dit-on, d'un passage de cette harangue, que le duc de Berry pourrait bien avoir été assassiné par ordre de Louis XVIII! Voilà, pour les besoins de la cause, la famille d'Agamemnon ressuscitée. Quels Atrides que Charles X et le Dauphin! Ce qu'il y a d'assez curieux dans cette mascarade, c'est la famille royale des Naundorf. Au milieu de cette cohue monarchiste, le grand tribun secoue magistralement sa crinière démocratique et donne carrière aux derniers accès de ce priapisme oratoire auquel il a

[1] L'affaire Naundorf, le faux Louis XVII.

été sujet tant de fois. Quelle tristesse! Car c'est un grand talent et, après tout, un cœur plein de grandeur.

Pour en finir avec le Palais, je voudrais pouvoir te donner sur les élections futures au bâtonnat quelques pressentiments. Je ne puis en avoir aucun. Bétolaud est un homme tout d'une pièce, auquel il ne faut demander ni nuances ni demi-teintes. Il va tout droit devant lui. Ajoute à cela que c'est un avocat presque sans rival dans son genre. Tout Dufaure, peut-être même un peu plus que Dufaure, moins la malice sournoise.

Tu m'écris que tu vas plaider contre Lenté. Prends garde encore à celui-là. Talent d'affaires, cursif et alerte, très habile, rompu au métier; accablé de dossiers, toujours prêt, plaidant partout, et toujours bien, malgré une santé détestable.

Malgré la stagnation des affaires et les préoccupations politiques, on mange, on boit et on danse beaucoup à Paris. Jamais je n'ai tant dîné dehors. Je ne parle pas seulement des *rastels* officiels, dîners du Bâtonnier, du premier Président, du Président du Tribunal, de la Chambre des avoués, de la Chambre des Notaires (ici il faut saluer respectueusement, c'est le plus splendide dîner de Paris et même de Sedan, 70 couverts dans un salon magnifique, dans le bel hôtel de la place du Châtelet). Mais, outre ces agapes professionnelles, il a fallu assister à une trentaine d'autres dîners bourgeois, où je n'ai pas vu que cette nation régénérée fût en train de retourner au brouet des Spartiates ou à la purée de châtaignes des Gaulois. Oncques on ne vit autant de luxe de fleurs, d'argenterie, de verrerie sur la table, autant de dentelles, de soie et de velours, de traînes et de falbalas, de bijoux et de diamants autour de la table.

Hier soir, samedi, je me suis embossé à neuf heures dans un fiacre, avec mon ami Levesque, et nous avons expédié, en deux heures, trois visites : le Préfet de police, le Bâtonnier, le Garde des Sceaux. A la Préfecture, Renault, je ne sais pourquoi, m'a présenté à M. B., que je n'avais jamais vu. Le gros homme, qui ressemble beaucoup plus à un caporal d'infanterie qu'à un avocat et à un quasi-ministre, s'est rué en politesses et il n'aurait tenu qu'à moi de lui raconter toute l'histoire de la Commune.

Quant à M. Depeyre, dès qu'on m'eut annoncé, il est arrivé à moi, m'a pris les deux mains, a cherché à me convaincre qu'il était on ne peut plus honoré et heureux de faire la connaissance d'un homme qui..., d'un homme que..., d'un homme dont...; dans tous les cas, ma bonne fortune a dû faire, pendant trois minutes, bien des envieux dans le cercle cravaté de blanc qui nous entourait à distance.

Je ne peux pas te parler théâtre; car je suis complètement retiré de la scène. Je suis allé seulement une fois, par occasion, entendre *Don Juan*, à la salle Ventadour où l'Opéra s'est réfugié. Faure est excellent dans ce rôle. Les autres personnages assez convenables. Mais, somme toute, c'est une représentation inégale et nous ne pouvons, nous autres vieux, chasser de nos oreilles ces grandes voix italiennes que tu te rappelles comme moi. Il paraît que les théâtres ont été, tout l'hiver, fort brillants. *Madame Angot*, *l'oncle Sam*, *Monsieur Alphonse*, *Jean de Thomeray*, *Jeanne d'Arc*, *les Deux Orphelines*, *Orphée aux Enfers!* Quel drôle de pays! Quelle activité d'esprit! Quelle force d'expansion dans tous les arts! Et au milieu de tout ce grand mouvement d'idées, pas un grain de sens politique!

A propos de politique, il me semble que cette odieuse Allemagne entre dans le gâchis. J'aime Bebel; Jacobi me plaît. Schulze m'est agréable. Il pourra donner du souci à M. de Bismark. Ils n'ont encore de l'eau que jusqu'à la cheville; espérons qu'ils en auront bientôt jusqu'aux genoux. La querelle entre le chancelier et La Marmora n'est qu'un petit caillou. Espérons qu'il en sortira un pavé. Pourvu que nos pauvres Alsaciens ne fassent pas trop de bruit et prennent patience! J'attends avec bien de l'inquiétude leur entrée au Reichstag. Leur rôle est si difficile.

Adieu pour tout de bon. Tu peux voir, à la date de cette lettre, et à la variété des plumes, que je m'y suis repris à deux fois pour achever ce bavardage. Cela te donne quelque idée de cette vie hachée que nous menons ici. Impossible d'aller jusqu'au bout d'une phrase ou d'une idée sans que mille fâcheux se jettent à la traverse. Comme c'est aujourd'hui dimanche, je peux cependant t'embrasser sans qu'un client passe la tête entre nos deux museaux.

Paris, 24 mars 1874.

Tu es un fier clampin. Je crois que clampin est le mot adouci, mais juste, qui peut qualifier ta conduite. Tu m'écris, il y a quelque trois mois, que tu es tout seul, que tu gémis de ta solitude, que tu n'as pas même, pour te distraire, beaucoup d'affaires ni des travaux très importants. Et, sur ce, tu te vautres dans ta paresse comme un sanglier domestique dans sa bauge. Tu barbottes dans ta pâtée de pommes de terre et de son; après quoi, tu t'en vas dormir, les oreilles sur les yeux, dans cette *bauge aride et solitaire*, poétisée par l'académicien Barbier.

Pas un mot de toi depuis trois mois, deux tout au moins. Et si Lenté ne m'avait pas donné de tes nouvelles, je ne saurais pas ce

que tu es devenu. Trouves-tu que le mot clampin est trop fort à présent? Oui? Eh bien! Touche là, mon vieil ami. Je retire le mot, et nous le remplacerons par l'euphémisme de cuistre.

Donc, ce brave Lenté m'a dit que vous vous étiez mutuellement tombés à Montmédy; que tu avais très bien plaidé une partie de ton affaire; l'autre, à son gré, moins heureusement. Il prétend que je t'avais sans doute trop dit qu'il était une *ficelle* et que tu t'étais mis en garde contre des arguments dont il ne comptait point se servir. Que, dans tous les cas, tu étais, à coup sûr, un homme de beaucoup de talent et un excellent avocat. Voilà, tout au vrai, ce qu'il m'a rapporté.

Dis-moi, de ton côté, comment tu l'as trouvé; et sache, pour ta gouverne, que tu as lutté là contre un des esprits les plus prodigieusement alertes de notre barreau. Je suis taillé sur un modèle si absolument contraire à ceux-là que je tombe toujours en extase devant les natures de ce genre. Il m'est aussi impossible de comprendre ces tours de force continuels où se jouent les Sénard, les Allou, les Bétolaud, les Lenté, que les tours d'adresse d'Auriol et les dislocations des clowns anglais.

Quant à moi, je continue mon petit cabotage fiévreux dont le peu d'importance ferait rire, s'ils en soupçonnaient toute l'exiguïté, ces grands et vigoureux navigateurs. Je plaiderai cette année, comme de coutume, une soixantaine d'affaires, tandis qu'ils en plaident deux cents. Et s'ils savaient le mal que je me donne! Les nuits que je passe sans dormir! Les épouvantables venettes que je souffre quand il faut déployer les maîtresses-voiles. Comme ils me prendraient en pitié!

Je viens de faire, laborieusement, une grande consultation sur une grosse affaire qui a fait beaucoup de bruit au Palais depuis plusieurs mois. Il s'agit de l'affaire dans laquelle étaient impliqués deux fournisseurs du ministère de la guerre. Tu verras, par mon travail, que je t'enverrai, quelles sont les questions que j'avais à examiner. La Cour a rendu un arrêt absurde, à mon sens, et les magistrats ont obéi à des passions qui ne devraient jamais les atteindre. J'ai l'adhésion de Lacan, Templier, Sénard, Grandperret, Duvergier, Bonnier et Valette. De façon que je suis sûr, à présent, de ne m'être pas fourvoyé et de n'avoir pas dit de sottises. J'ai reçu de tous d'ailleurs des compliments superbes. Mais je doute que les magistrats qui ont rendu l'arrêt m'en adressent de pareils.

Voici le Conseil qui se réunit, et mes nobles collègues qui arrivent en devisant comme les vieillards de l'Iliade. Adieu la causerie. Avoue que je suis encore bien bonasse d'avoir cherché

et trouvé un quart d'heure pour t'écrire. Vas-tu enfin te réveiller et m'envoyer une bonne longue lettre? A moins que mieux tu n'aimes venir me trouver pendant ces jours de vacances où j'aurais la liberté de te promener un peu.

Adieu, mon vieil ami. J'ai attrapé le 17 mars mes cinquante-sept ans. Encore un tour de cadran et me voilà dans la soixantaine. Soixante ans!!! Moi! Je vous dis que c'est impossible, seigneur Pandolphe. Je t'embrasse tout de même.

Paris, 8 juin 1874.

Mon vieil ami, je passe les protocoles et les excuses. Je ne voudrais pourtant pas te laisser croire que j'avais oublié ma promesse. Mais les vacances de la Pentecôte ont passé rapidement, ne me laissant aucun loisir entre les tracas abrutissants de notre petite propriété et les tyrannies du métier qui m'ont suivi jusque sous mes maigres ombrages. Tu as pu voir dans la *Gazette* que j'étais embarqué une fois encore dans ces éternelles affaires de la Compagnie immobilière et du Crédit mobilier.

Après avoir plaidé en 1868 pour M. de Germiny et en 1870 pour M. de Bussière, je plaidais cette fois pour le duc de Galliera. Son rôle, dans ce nouveau procès, où l'on demande la nullité radicale de la convention Germiny, était purement épisodique et devait se réduire à quelques observations, mais il s'agissait de les placer à propos; et, tu le sais comme moi, rien n'est plus malaisé que de se faire une niche convenable dans une de ces grandes affaires où l'on n'a rien à dire, où il faut pourtant parler et où l'intérêt et l'attention sont concentrés seulement sur quelques têtes. Pour plaider une heure d'une façon supportable, il m'a fallu lire toutes les plaidoiries de mes confrères que je n'avais pu entendre que par bribes, et relire toutes les affaires où M. de Galliera a été mêlé depuis 1866! Enfin, de cet énorme fatras, j'ai pu extraire un rayon quelconque de gros miel et je dois reconnaître que, mercredi dernier, j'ai eu un vrai et grand succès d'audience. Je venais après Grandperret qui avait très solidement parlé sur les généralités du procès; et après Sénard qui avait donné un vigoureux et admirable coup de boutoir.

Je n'ai eu garde de recommencer ce qui ne pouvait se recommencer, et je me suis borné à dépeindre fidèlement la situation de mon client et les effets que produirait à son endroit le jugement, si les adversaires pouvaient réussir. Sur ce terrain, l'intérêt naissait des faits et des chiffres, sans qu'il y eût besoin d'y mêler beaucoup d'art. Imagine-toi un homme qui laisse dans les affaires Pereire plus de 20 millions; qui y a eu, un instant, 36 millions

engagés! et à qui on vient aujourd'hui demander encore de l'argent! La confiance de ce digne duc dans l'étoile des Pereire était si étrange, les millions tombaient si drus sur la tête des juges et des assistants ébaubis que je n'ai pas eu grand mérite à les amuser et à les émouvoir. Quelques mots bien venus ont mis tout le monde de bonne humeur; et j'ai été couvert de compliments. Il est convenu que ç'a été une plaidoirie « étincelante ». Hélas! mon vieil ami, je viens de corriger les épreuves d'un résumé qui m'a été demandé! Je n'y retrouve plus aucune de ces étincelles; et, dans ce petit feu d'artifice qui, à l'audience, me paraissait à moi-même fort agréable, je ne trouve plus que quelques bouts de chandelles sans le moindre éclat. Je t'enverrai une épreuve et tu pourras toi-même en juger. Quant au procès, à moins de bien étrange mécompte, je le tiens dès à présent pour gagné. Il n'est pas possible, que, sur d'aussi fragiles raisons que celles plaidées par les demandeurs, le tribunal autorise la continuation de cette guerre de Troie.

Après tous mes exploits sur la corde roide, j'aurai bien acquis le droit de me reposer et j'en voudrais user le plus tôt possible. Ici, prête-moi ton ouïe et réponds-moi très franchement si tes projets ne cadrent pas avec les miens.

Tu connais ma pauvre mère et, à son âge, elle a bien le droit d'avoir quelques manies. Elle tolère jusqu'à un certain point que je lui enlève quelques jours du mois d'août pour les consacrer à d'autres. Mais elle considère les deux mois réglementaires des vacances comme son bien et comme sa chose, et regarde comme un vol qualifié tout ce qu'on aurait la hardiesse de lui en soustraire.

Te conviendrait-il, — non, — cela te gènerait-il trop de me recevoir au mois d'août, et à quelle époque de ce mois? Je voudrais le savoir le plus tôt possible afin de m'organiser en conséquence, et, ce qui n'est pas non plus une petite affaire, de faire concorder les vacances d'Emile avec les miennes. Je comprends que cet arrangement peut te contrarier, puisqu'au mois d'août tu plaideras encore, mais comment faire? Ecris-moi sans aucun ambage ce que tu penses là-dessus, et tourne ta lettre de façon que je puisse la lire à ma mère et obtenir d'elle une encoche sur septembre, si août te déplaît trop. Si nous tombons d'accord de nos faits et gestes un peu à l'avance, Emile s'arrangera pour venir me rejoindre chez toi.

Je ne te parle pas de la politique, qui me paraît lamentable. J'ai dîné avant-hier chez Bertout avec Grévy; nous étions en très petit comité. Je n'ai rien pu tirer de ce grave pacha qui me paraît devenu assez indifférent à la chose publique. Il convient que le

suffrage universel nous redonnera fatalement l'empire. Mais il n'en considère pas moins le suffrage universel comme un fétiche sacré auquel on ne peut songer à toucher. A la grâce de Dieu! nous n'y pouvons rien, ni toi ni moi, et il y a longtemps que je porte le deuil de mon pays.

La littérature me paraît aussi malade que la politique. Quand, par hasard, un livre nouveau me tombe sous la main, je rougis de ce néant où nous en sommes venus. L'éditeur Lemerre est venu me charger d'un très curieux procès au sujet des œuvres d'André Chénier. Il m'a envoyé en cadeau une douzaine de volumes de poésie de la jeune école parnassienne. Dans les douze volumes, il n'y a certainement pas trois idées qui vaillent la dépense d'un quatrain. C'est le vide hémistiché et rimé avec une patience chinoise. L'autre jour, le même Lemerre m'a envoyé tout un volume de sonnets. Sauf ceux de Ronsard et quelques anciens, le reste est pitoyable. Un concours de casse-tête et de rébus. Lorsqu'au sortir de ces toiles d'araignées, on retrouve une strophe de Lamartine ou de V. Hugo ou quatre vers de Musset, on se sent transporté, on respire! C'est l'air libre et sain des grands bois au sortir d'une cave à champignons. En somme, là comme ailleurs, dans la littérature comme dans tout le reste, ce pays n'a pas un homme. Mais cela nous mène tout droit à la politique et, de ce côté, j'ai le cœur trop gros pour en parler.

Mardi matin. — Hier soir, mon cher ami, j'ai vécu, pendant deux heures, dans le pays des fées. En plein Paris, j'ai vu le palais et les jardins d'Armide, ou quelque chose d'approchant. Plusieurs fois la duchesse de Galliera, que je connais d'ancienne date, m'avait invité à des matinées et soirées dans son splendide hôtel de la rue de Varenne, l'ancien hôtel de la princesse Adélaïde. Avant-hier le duc m'avait fort pressé d'aller lundi soir à une fête *intime* qu'il donnait aux princes d'Orléans.

Après boire, on devait se promener dans le jardin et entendre de la musique. Je me suis caparaçonné à neuf heures et, à neuf heures et demie, je débarquais rue de Varenne et je traversais de mon pied verni l'immense cour sablée que sillonnaient les équipages. J'ai vu à Paris bien des logis illustres, mais je n'avais rien rêvé comme ces appartements de gala. Dans l'antichambre, quatre grands valets debout, en fracs galonnés et bas de soie rose. Puis (tout cela au rez-de-chaussée), sept grands salons éblouissants de lumière, de dorures, de tableaux, de tapisseries de haute lice, chaque pièce ayant son caractère et son ornementation particuliers; des tentures de Lyon somptueuses et fabriquées, dit-on, à un seul exemplaire : tout ce que peut donner la richesse

sans limite et tout ce que peut embellir l'art et un goût parfait. Tous ces appartements donnent sur une vaste terrasse d'où l'on descend dans le jardin par un perron de douze ou quinze marches et d'une cinquantaine de pieds de largeur. Ce jardin, ou plutôt ce parc, est une des merveilles de Paris, et de beaucoup le plus vaste. Près de 2 hectares! avec des allées d'arbres séculaires, des pièces d'eau, des ronds-points, un vrai Versailles.

A présent, figure-toi cette terrasse couverte d'un immense *velum*. D'un côté, les invités circulant ou assis, les femmes étalant leurs robes opulentes, les hommes piaffant devant elles; puis, de l'autre côté, deux pianos et une centaine de choristes mâles et femelles, le personnel du Conservatoire chantant des chœurs d'*Armide* et de *Moïse*, des morceaux de Mozart et de Mendelsohn. Et de cette terrasse enchantée, le spectacle que voici : Tout le parc, jusqu'à ses dernières profondeurs, illuminé en verres de couleur et ballons multicolores. Dans les grandes allées, deux lanternes à chaque arbre. Les ronds-points, les vases, les statues dessinées en lumière. Et, de temps en temps, des feux de bengale rouges, verts et bleus, découpant ces immenses feuillages sur leur fond éclatant. Je t'assure que j'ai eu un moment d'éblouissement. Quant à la réunion, — mon cher, — je ne sais si je puis me commettre à en parler à un maroufle comme toi.

Palsembleu, nous étions tous des républicains d'assez bonne lignée. Les ducs se comptaient par douzaines, les duchesses au tas et, de tous côtés, on entendait ronfler des Monseigneur! agrémentés de Votre Altesse! Nemours! Joinville! Montpensier! Puis des Weimar, des Gortschakoff, des Broglie. En tout deux cents personnes à peine, perdues dans cet Olympe, dieu, déesse, demi-dieux et quelques mortels dans le lointain.

Ce brave duc de Nemours m'a avisé et est venu à moi avec sa bonne grâce accoutumée. Puis la duchesse de Galliera est venue prendre son bras pour faire le tour du parc. Le prince de Joinville, croché à une autre dame, les a suivis; puis le duc de Broglie. Et *moi*, — mon cher, — cette bonne duchesse, à haute voix, m'a fait l'insigne honneur de me convier à cette promenade : « Allons! Messieurs! Monseigneur! Monsieur de Broglie! Monsieur *Rousse!* venez donc avec nous! » Tout comme le grand roi pouvait dire : « Allons, Monsieur de Condé, Monsieur de Louvois! Monsieur de Lamoignon! allons faire le tour de notre tapis vert! » Je me suis mis en route avec cette auguste caravane. Mais tu penses bien qu'au premier tournant je me suis éclipsé pour aller rêver seul sous ces feuillées lumineuses. Et, dans le lointain, arrivait à moi par bouffées ce chant admirable de Glück :

« Jamais dans ces beaux lieux notre attente n'est vaine. »

Allons, croquant, je suis bien bon de te donner les restes de cette fête princière! Ote-toi de là, vilain, et à bas les pattes.

Paris, 2 juillet 1874.

Mon vieil ami, je n'ai guère le temps de causer; mais tu es dans le deuil et au milieu de bien des douleurs; obligé en outre de t'occuper d'affaires, plongé dans ces tristes reliques de la vie que la mort laisse après elle; papiers d'affaires, papiers d'argent, lettres de famille, tous ces souvenirs poudreux qui sortent d'eux-mêmes de nos tiroirs, quand nous ne sommes plus là, et qui trahissent parfois tant de secrets. Je veux au moins te tirer une minute de tous ces soucis.

Nous avons reçu hier le billet de faire-part. Ce pauvre M. Dureteste! Un homme! Une figure, un type qui reste, chose rare, dans les yeux et dans la pensée de quiconque l'a connu. Je l'ai vu trois fois ou quatre fois à peine et je le retrouve souvent devant moi, avec sa tête osseuse, son grand corps sec et ses gestes saccadés. Si tu as des photographies de lui, je te demande de m'en envoyer une.

Ici, on meurt avec entrain, avec une sorte d'émulation. Tous les jours, sept ou huit suicides. C'est un bien mauvais symptôme de plus, au milieu de tant d'autres, de notre mal-être social. Et ce ne sont pas seulement des couturières et des étudiants qui se tuent d'amour ou de misère. Il y a deux mois, M. Beulé! Il y a huit jours, M. Morin; l'autre semaine, un conseiller de Bordeaux. « Lepidus, c'est le temps des courtes agonies. »

Et ce pauvre pays! Est-il assez malade, assez agité, assez fou, et ne court-il pas manifestement à sa perte? Ces républicains ont si bien fait les affaires de la République et les monarchistes les affaires de la royauté que l'empire nous revient à grands pas. Ce sera notre dernière honte et nous ne l'éviterons point.

Mais quelle mouche me pique de te parler politique? Voilà un joli moyen de te distraire. Nous voici, au Palais, dans le coup de feu final. Tout le monde veut être jugé à la fois et les audiences sont engorgées comme les gouttières un jour d'orage.

La Roche, 16 septembre 1874.

J'ai si bien fait et j'ai si bien attendu, mon vieil ami, que je ne sais plus maintenant où te prendre. Il me paraît cependant invraisemblable que tu sois encore au Tréport et quelle que soit la chaleur du sexe faible, je ne peux pas me figurer que tes femmes

prennent un grand plaisir à se baigner par ce petit brouillard glacial que nous avons depuis deux jours.

T'ai-je écrit depuis notre retour de Hollande, si ce n'est quelques lignes au sujet du frère de ton gendre? Je ne m'en souviens pas et je te vois d'ici secouant la tête avec la majesté du malheur. Donc, si je ne te l'ai déjà dit, nous sommes revenus à Paris le 27 août; et jamais je n'ai vu finir un voyage avec plus de satisfaction. Oswald t'a raconté sans doute, si tu es à Sedan, combien la santé de mon frère m'avait donné d'inquiétudes... Je ne m'excuse pas auprès de toi de te parler si longuement de mes tristesses. A qui les dirais-je, mon pauvre Henri, si ce n'est à toi? En dehors de l'amitié, toutes les autres affections ont leur part d'égoïsme très naturel. D'ailleurs, tu sais ce que c'est que d'aimer un frère et de craindre pour lui!... Tu sais aussi quelle est la tendresse qui nous unit, Emile et moi. Tu ne t'étonneras donc pas et tu te plaindras moins encore de mes épanchements. Garde pour toi seul, je t'en supplie, ces confidences et ne parle à Oswald de la santé de mon frère que dans la mesure où il en parlera lui-même.

Ma mère se porte assez bien quoique je la trouve de plus en plus alourdie. Sa tête et son esprit n'ont encore rien perdu de leur jeunesse et de leur aimable activité. Mais elle ne veut presque plus se promener et elle se courbe chaque jour davantage. Nous ne lui avons pas dit un mot de la santé d'Emile... Mais ces mères!!! Tout en ne voyant pas, elle paraît avoir senti quelque nouveauté. Quand mon frère est là, je la regarde. Elle écoute le son de la voix; elle tend le cou; elle fronce les sourcils; elle guette la moindre toux, la moindre altération de la parole. Et quand il est parti, il me faut subir des interrogatoires où la pauvre femme met toute sa ruse et où je tâche de la tromper de mon mieux. Ah! mon cher ami! Est-il donc vrai qu'il faille, pour être à peu près heureux, n'aimer personne dans ce monde.

Deux ou trois jours après notre arrivée à La Roche, nous avons eu la visite du brave Levesque avec sa femme et ses deux filles non mariées. Après les Levesque, nous avons eu et nous avons encore Mme Léopold de Croiseul, la propriétaire de ce joli château qui touche le nôtre. Elle veut le vendre, je veux l'acheter; mais nous sommes si loin de nous accorder sur le prix que je crois que la chose en restera là. La pauvre femme vient de perdre sa sœur et, jusqu'ici, nous n'avons pas voulu causer affaires. Mais, tout me fait croire que c'est tantôt que va se donner la bataille. Si, par hasard, je fais la folie d'acheter cette bicoque, je t'instruirai de cette grande nouvelle.

Il y a huit jours, après une lutte homérique entre ma paresse et ma cupidité, la paresse a remporté une éclatante victoire. J'ai refusé d'aller défendre devant la Cour d'assises un certain docteur accusé d'avoir empoisonné sa femme. Ma lâcheté m'a bien coûté quelques remords, mais j'ai bu toute honte désormais et je me vautre dans mon ignominie.

J'ai lu un livre sur la duchesse de Choiseul que m'a envoyé, avec force compliments l'auteur, M. Grasset, président à la Cour de Montpellier, de moi totalement inconnu. L'ouvrage est un peu léger, intéressant pourtant, comme tout ce qui touche cette époque. J'ai le dessein de faire là-dessus un petit travail, uniquement pour gratter deux ou trois idées qui me démangent la tête. Mais il est fort probable que ce projet héroïque avortera comme tant d'autres.

Voilà donc M. Guizot mort! Encore une grande figure qui disparaît. Quel découronnement de ce pauvre pays! Mais cela me mènerait trop loin et le programme de ma journée champêtre ne comporte pas des émotions de ce genre. Ce matin, de 8 heures à 10, dépouillé le dossier Brousse, facteur à la halle aux viandes; à 10 h. 1/2, déjeuner maigre pour cause de Quatre-Temps; de 11 h. 1/2 à 1 heure, lecture des journaux; voyage du président de la République; procès du colonel Vilette et histoire de *la Corde*, agrémentée des *ficelles* de Lachaud[1]. De 1 heure à 3, marchander le château mitoyen; se brouiller probablement avec la propriétaire, rentrer tous les deux avec les yeux hors de la tête et jouer aux dominos avec un air d'indifférence affectée. Dîner maigre, en nous regardant de travers avec un feint enjouement. Le soir, trois parties de dames où le perdant sera l'objet des railleries du vainqueur. Le coucher à 10 heures, rêver que le château d'à côté est en cendres et se réveiller en criant : « C'est bien fait! » Voilà une journée bien remplie, et dans laquelle je ne vois aucune place pour la question subalterne du Septennat, de la reconnaissance de Serrano et des persécutions protestantes de M. de Bismarck.

Sur ce, adieu mon ami.

La Roche, 30 octobre 1874.

Voilà un mois tout entier, mon vieil ami, et justement à l'heure qu'il est, que je te quittais au coin de la rue Lafayette et que nous nous serrions la main sans trop nous regarder; car nous sommes assez bêtes, l'un et l'autre, pour ne pas être blasés sur les sépa-

[1] Evasion du maréchal Bazaine.

rations et les adieux. Qu'es-tu devenu depuis ce jour-là, mon pauvre vieux camarade? Tu n'étais pas trop vaillant, pas bien gai, boitillant et clopinant comme un vieux colonel de gymnase. Et, avec cette jambe qui traîne, toutes sortes de préoccupations dans la tête et des soucis dans le cœur.

Ta fille? Comment va-t-elle et quel effet ont produit les bains de mer sur ses nerfs, sur ceci, sur cela, sur tout ce bataclan féminin si bizarre, si compliqué, si frêle et si formidable à la fois.

..... Comme j'ai bien dans les yeux et dans le cœur cet horizon où s'est encadrée ta vie, et où, pendant quelques jours, nous avons pu nous joindre ! Ta maison si hospitalière, nos gais repas où ta femme était si indulgente à nos facéties séniles ! Le chalet de ta sœur, avec cette plaine immense et cette belle grande vue de la *Marfée!* Notre visite au château Amond; notre matinée à Etrepigny, dans cette petite maison que de Vallée trouve *ignoble* et que, pour moi, je trouve adorable; ma course solitaire dans les bois, par une pluie furieuse, et mon odyssée de Givonne, le dîner charmant chez M. Cunin, au milieu de braves gens si bons, si simples, si intelligents et si naturellement aimables! Ah! mon ami, que de fois tout cela me revient au cœur! Et que ces souvenirs me paraissent en même temps près et loin de nous! Tâchons de nous voir plus souvent chaque année. Profitons de ce peu qui nous reste à jouir l'un de l'autre. Jamais je n'ai senti avec plus de terreur le prix du temps et l'effroyable brièveté de ce rêve qui s'appelle vivre, penser, aimer... Allons! allons! secouons ces papillons d'automne. Tu as assez de tes ennuis sans que je t'attriste des miens.

En revenant ici, après t'avoir quitté, j'y ai trouvé nombreuse compagnie et, jusqu'à ces derniers jours, notre maisonnette n'a pas désempli. Il est charmant cette année notre « manoir », habillé de neuf du haut en bas par les soins et par le goût de notre clairvoyante aveugle; et j'espère qu'il ne sera pas encore assez défraîchi l'année prochaine pour que tu ne puisses pas lui en faire ton compliment.

Ma mère se porte toujours bien, très alerte d'esprit et la tête admirablement présente aux grandes comme aux petites choses. Elle mène sa maison avec une aisance et une énergie remarquables. Elle se débrouillait au milieu de tout son monde sans faire paraître le moindre embarras, et ses hôtes étaient émerveillés des bombances délicates qu'elle leur faisait faire. Aujourd'hui encore, à l'heure où je t'écris, il doit se passer tout un drame dans sa chambre que tu connais bien. La bourgeoise a découvert un gros méfait de l'infortunée Marguerite qui a eu l'audace, cet

hiver, de venir faire sa lessive dans notre cuisine et de faire coucher une parente dans une de nos chambres. Il va y avoir une exécution. Cela fait frémir : quelque chose comme le massacre des janissaires. Malheureusement, si notre chère mère a bonne tête et bon coffre, elle s'alourdit bien, se courbe et se voûte de plus en plus. Elle marche peu et à contre-cœur. Hélas! Elle va avoir, dans les premiers jours de décembre, soixante-dix-huit ans! Faut-il aussi écarter de mon esprit ce souci? Allons, c'est fait... Je me suis attelé à mes dossiers. Je suis épouvanté en songeant à la quantité de pattes de mouche, de coups de gosier et de fautes de français que cela représente, mais plus épouvanté encore en songeant à la fatigue que cela me coûtera. Et puis ma santé suffira-t-elle à cet effort? Et puis les événements politiques me permettront-ils de l'accomplir? Et puis, enfin, à quoi bon tous ces tourments pour en venir *citiùs ociùs* où sont arrivés ces pauvres Manceaux, de Forcade, et tant d'autres? Qui aura, après mon frère et moi, par exemple, cette petite maison où mon père est mort; où nous entassons petit à petit tous nos souvenirs; où se trouvent, chose bien rare dans notre bourgeoisie, les archives séculaires de cette famille roturière de braves gens qui, dans quelques années, va s'éteindre? J'ai paperassé ces jours passés à travers ces reliques et j'y ai trouvé les choses les plus précieuses. Que deviendra tout cela? Ah! mon vieil ami, la paternité a sans doute ses soucis, et tu le sais autant que personne; mais si tu savais comme c'est triste et effrayant, cette perspective de la solitude, de la dispersion, du néant de toutes les choses avec lesquelles on a vécu. Nous avons fait là-dessus, ces jours derniers, Emile et moi, des réflexions assez amères, et nous avons fantasié toutes sortes de rêveries obituaires de vieux garçons, dans lesquelles tu avais ta place... Mais quoi? Ne sommes-nous pas, toi et nous, presque du même âge? Et quand l'un de nous partira, les autres ne devront-ils pas songer de près au départ?

Enfin, je ne sortirai donc pas des tristesses! Adieu, ami; écris-moi avec ta raison et ton bon sens viril. J'ai toujours besoin de sentir à côté de moi quelqu'un de sensé qui me soutienne.

Paris, 3 janvier 1875.

Mon vieil ami, que deviens-tu donc? L'année a fini; l'année a recommencé. Nous avons vu défiler autour de nous les indifférents, les bras ouverts, tout enguirlandés de compliments et tout chargés d'embrassades. Nous avons reçu et rendu tous ces souhaits frivoles, et nous n'avons pas seulement échangé entre nous une poignée de mains. Tu es encore plus coupable que moi; car, dans

ta dernière, dans ton unique lettre, tu te plaignais de n'avoir rien à faire; et moi j'ai de la besogne par-dessus les yeux. Ah le temps! les années! la vie! Puisque tu as gardé si pieusement toutes mes lettres, cherche donc un peu, à quelques quinze ou vingt ans en arrière, si, bons ou mauvais, nous laissions passer, sans mot dire, ces anniversaires du cœur... Hélas! mon bon Henri, si je suis triste cette année de n'avoir pas encore reçu de tes nouvelles, c'est bien moins encore pour moi que pour toi. Je sais bien que tu m'aimes toujours, et que ton affection fidèle me restera jusqu'à la fin; mais je te sens malade, sombre, découragé, inquiet, isolé... oui, isolé, quoique tu sois entouré de tous les tiens. Il y a je ne sais quel froid dans ta vie, depuis quelque temps surtout. Tu aurais besoin de plus d'air, de plus d'espace moral, de souffles plus chauds. Et puis tu souffres, tu souffres bêtement de ce rhumatisme de vieux caporal qui t'empêche de secouer la machine, et, avec la machine, tous les rouages qu'elle renferme : la tête, l'esprit et le cœur. Je te vois, je te sens vieillir et cela me tourmente.

Ici, mon ami, nous ne sommes guère plus gais que vous là-bas. Mais au moins nous sommes trois ensemble qui ne faisons guère qu'un cœur et qu'une âme; et, peine ou plaisir, nous sommes tous les trois du même écot. Ma mère vient d'entrer dans sa soixante-dix-neuvième année; à mesure qu'elle avance dans ce lointain, nous le remarquons tous les jours, son intelligence s'élargit, son cœur s'agrandit; toute cette bonne et sainte nature paraît s'éclairer encore et s'ennoblir. Son esprit prend un tour original et pénétrant, et cette cruelle infirmité qui devrait la séparer du monde semble le lui avoir rendu plus familier. Elle a des vues sur toutes choses ; et, à travers ces ténèbres, des horizons infinis. Quel étrange mystère, ce *nous* impénétrable!

Le chapitre *Moi* est toujours un sot chapitre. J'imagine pourtant, malgré ton silence obstiné, que tu seras bien aise d'avoir de mes nouvelles. La bête, j'entends celle des deux qui porte l'autre, est dans un état assez passable. Les migraines, grâce à l'âge, deviennent de plus en plus rares. Je mange bien, je dors mieux qu'autrefois, et je n'ai pas été sérieusement arrêté depuis le commencement de l'hiver; mais ces brillants résultats sont dus, en très grande partie, à l'alourdissement et à l'épaississement de toute la machine, qui fonctionne maintenant avec une lenteur, une pesanteur et une mollesse asiatiques. Depuis longtemps déjà, je ne peux plus travailler le soir; mais je me levais de grand matin et je regagnais ainsi bien du temps pour le travail. Depuis six mois, je ne peux plus me lever avant sept heures et souvent

plus tard. C'est honteux et, de plus, c'est désastreux pour ce métier haletant que nous faisons, où il s'agit d'aller vite plus encore que d'aller bien. Je suis en retard pour tout, harcelé par les clients, obligé à chaque instant d'user d'expédients pour obtenir des remises. Ces anxiétés continuelles m'irritent, m'humilient et faussent mon caractère qui, au fond, est bon et sociable. Je me représente assez bien un bœuf attaché par le cou derrière une locomotive. Le train file et la pauvre bête étrangle.

Paris, 5 janvier 1875.

J'ai cette année, plus encore que l'année dernière, de très belles et très lourdes affaires qui feraient la joie de tant d'autres : trois séparations de corps, deux nullités de testaments, un très beau procès de propriété littéraire pour les héritiers d'André Chénier et le libraire Lemerre. Puis, le fond du sac des procès Pereire, où je plaide pour le duc de Galliera.

L'aigle du Palais est toujours Allou, qui plaide à la vapeur d'énormes affaires, sans repos comme sans fatigue, et qui gagne, à très bon droit, des sommes fabuleuses. Bétolaud est fatigué et se croit malade. Il a renvoyé une bonne moitié de ses dossiers, ce qui contribue à encombrer mon cabinet. Nicolet est de plus en plus souffrant. Il se surmène et s'épuise. Il croit que tout est possible avec de l'énergie et de la volonté. Dieu veuille que l'événement ne lui donne pas un cruel démenti.

En dehors de mon métier, je ne fais rien, je ne sais rien et je ne vois rien. Aujourd'hui, la moitié de Paris est affolée par l'ouverture de l'Opéra. Quelle honte! Ce peuple écrasé, honni, encore tout fraîchement souffleté par cette grosse patte allemande et qui fait une solennité nationale du « lever de rideau » d'un théâtre et des « levers de jambes » de deux cents danseuses! Ah! mon vieux Henri, que tout cela est triste! Avons-nous assez la décadence dans la moelle des os.

Adieu. Je suis noir comme le fond d'un puits. Ecris-moi.

Paris, 19 février 1875.

S'il en est temps encore, ne lis pas, je t'en conjure, et empêche tes confrères de lire le compte-rendu par la *Gazette* de ma plaidoirie contre le Grand-Turc. Les gueux m'ont abîmé, saccagé, tatoué de coquilles horribles. *Bourse* pour *Dorures*, *Taxes* pour *Turcs* et mille, oui, mille autres. C'est infâme. Et toute la discussion de droit biffée d'un coup. J'en ai la jaunisse de rage.

Ecris-moi. Je n'ai qu'une minute.

Paris, 4 avril 1875.

Je te trouve encore assez plaisant de te plaindre de moi. Tu avoues que tu n'as sur le dos ni femme ni enfants, ni le reste; que les affaires te laissent de longs loisirs et que les araignées chères à Minerve filent leur toile entre tes lèvres muettes; et tu demeures des semaines et des mois sans me donner signe de vie. Et moi qui n'ai pas un instant de répit! Sans cesse poussé, pressé, bousculé, harcelé par tous les moustiques de la chicane; obligé à quelques devoirs de société, assujetti à ces mille labeurs dont est faite la liberté du vieux garçon; il faut que je sois aux ordres de Monsieur, et que je donne à Monsieur toutes sortes d'occasions pour ne point répondre!

Il est vrai, cependant, mon vieil ami, que ta dernière lettre était bonne, aimable et plus longue que tes petits bulletins ordinaires ou extraordinaires; et il est vrai aussi que, pas plus tard qu'hier, j'ai reçu la carte bienvenue du vieil Anacréon avec la tienne. Sois donc pardonné cette fois encore.

Veux-tu encore une bien bonne histoire du Palais? Tu te rappelles cette petite affaire de contrefaçon que tu nous a entendus enlever à la 7e chambre? Les plaignants ont interjeté appel; et, par suite d'un détestable abus, quoique le ministère public ait fait cause commune *avec nous* devant la 7e chambre, le même ministère public a interjeté appel *avec les plaignants*... pour conserver ses droits. C'est l'usage invariable à Paris; et cette raison fait passer toutes les absurdités. Bref, nous voilà l'autre jour devant la Chambre des appels, une espèce de bureau d'anthropophages composé presque uniquement d'anciens juges d'instruction inassouvis de pénalités. Cette fois, Pouillet plaide avec le terrible Pataille, beaucoup mieux que le terrible Pataille, mais sans trouver plus d'arguments sérieux que le terrible Pataille. Je recommence ma campagne, mais d'une éloquence émoussée, comme un homme qui, se sachant sûr de son fait, n'avait même pas revu sa note et croyait enfoncer une porte ouverte. Après moi, l'avocat général Benoît fait une charge à fond sur les appelants, déclarant que, quant à lui, « il rougirait d'associer l'action publique à une poursuite aussi immorale et aussi vaine ». Très bien, là-dessus mes confrères veulent renoncer à la parole et semblent demander conseil au président. Mais l'éminent Rohaut répond d'un air auguste que la Cour n'a rien à leur conseiller. Alors chacun barbotte une petite homélie écourtée, stupéfaits qu'on les laisse aller jusqu'au bout. La Cour se retire; et, huit jours après, elle nous rend un bel arrêt qui nous condamme tous, moins un, à 500 francs

d'amende et quinze jours de prison! Quand on m'a appris ce coup de justice, je n'y voulais pas croire. Mon pauvre Wolff est malade depuis ce jour-là et anéanti. Tous ceux qui, au Palais, connaissaient cette affaire crient au scandale, mais il y a chose jugée! J'ai fait former un pourvoi contre ce stupide arrêt et je l'ai confié à Bosviel. Qu'en adviendra-t-il? Je ne sais. Mais je ne suis pas fâché que tu aies, *de visu*, ce petit échantillon de la justice parisienne.

Paris, 5 avril 1875.

Comme de coutume, je ne lis rien, je ne vois rien et je ne sais rien des choses nouvelles. Cependant, comment donc! J'ai lu tout haut, l'autre soir, la *Fille de Roland*. Je m'en tiens, après cette lecture, à ce que j'avais pressenti : c'est du très bon Ponsard et du Casimir Delavigne un peu tendu. Mais il y a là certainement beaucoup de talent et d'honnêteté, une œuvre saine dont le grand succès (qui dure toujours) est un bon symptôme.

Et l'Opéra? T'ai-je dit que j'avais vu l'Opéra? Par deux fois, on m'a donné l'hospitalité dans des loges princières; et j'ai pu admirer à loisir ces splendeurs. C'est vraiment une grande œuvre, très variée, très personnelle, pleine de nouveautés et de trouvailles imprévues. La salle est le point le moins satisfaisant à mon gré. Mais les vestibules, les foyers, les corridors et cet escalier légendaire : tout cela est saisissant. Il faut absolument que tu viennes le voir. Car il me semble que quand tu es venu ici, l'inauguration n'était pas faite. Si la cage est belle, les oiseaux sont bien misérables. Une cage d'osier devant la soupente d'un portier, voilà tout ce qu'il faudrait à ces misérables sansonnets. J'ai entendu une fois la *Favorite* pitoyablement hurlée; et, l'autre fois, *Guillaume* sans Faure! Il paraît que, ces jours derniers, Mme Carvalho a fait une rentrée triomphale dans *Hamlet*.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer deux fois mon vieux camarade Gounod, chez Mme Massart et chez Mme Nicolet. Il a chanté toutes sortes de choses avec un goût, une âme, une science du chant qui valent mieux que la plus belle voix du monde.

Notre vieil ami Valbezey a fait jouer hier à la salle Ventadour, au profit des Alsaciens, un sien drame découpé dans un sien roman. Je n'ai pas pu assister à cette représentation. Il paraît qu'il y a eu un succès d'estime. C'est tout ce que recherchait ce brave garçon, gentleman accompli, ancien consul général à Calcutta, au Cap et autres lieux, et, avec une assez petite fortune, un des plus honorables tenants de la haute vie parisienne.

A propos de haute vie, l'hôtel Rousse ouvrira samedi le salon

d'Apollon pour un repas splendide qui comptera comme convives : les trois Reille et les trois Colmet, les Horaces du boulevard Latour-Maubourg et les Curiaces de la Bazoche, ledit Valbezey G. Marjolin, Nicolet, de Vallée, le Dr Marjolin et M. de Bussière, mon ami et bon client. (Celui-là, comme disait Arnal, dans une de ses immortelles parenthèses, celui-là m'a fait *rafraîchir*...) En tout, seize personnes des plus cossues et à l'intention desquelles notre bourgeoise rumine, depuis deux ou trois jours, un menu mémorable. Si tu pouvais venir compléter ce banquet, couronné de roses comme ton vieil Anacréon!

T'ai-je écrit que nous avions perdu M. Jules Ducamp, notre plus ancien ami, le contemporain et l'ami d'enfance de ma mère? Comme c'est triste de voir un à un s'en aller tous ces survivants de notre passé, tous ces vieux témoins de la jeunesse de nos pères! Comme c'est triste, surtout lorsque, après nous, il ne doit rien rester de ce vieil arbre de famille dont nous sommes les derniers rameaux desséchés!

Va, malgré tout, tu as bien fait de te marier et de faire souche. Adieu, cher ami. Voici venir l'exposition de peinture. N'es-tu pas tenté de te retremper dans cette atmosphère de l'art où tous deux nous nous sentons toujours rajeunir? Te rappelles-tu le temps où, allant au Palais, nous montions au Salon qui, dans cet âge lointain, se tenait au Louvre? Je vois encore, dans le coin du grand salon, *le Meurtre du duc de Guise*. Ah! que de choses depuis ce temps-là et quelles choses! Il me semble qu'il y a deux cent cinquante ans que je suis au monde. Adieu. Voilà un griffonnage qui peut compter; et j'ai encore cent balivernes à te dire. Toi, c'est tout de suite fini. On voit bien que tu es vieux; si encore tu recommençais souvent! Va-t'en au diable. Tu me fais dire des sottises et voilà une heure que tu me fais perdre.

Je t'embrasse quand même.

Paris, 10 mai 1875.

Ah! pauvre cher Henri! Quel malheur[1]! Nous sommes consternés! Ma mère prie; elle pleure avec nous! Je partirai demain soir. Je veux être avec toi et ta femme mercredi. La pauvre enfant! Je n'ai pas été à son mariage!

Je t'embrasse. Ma mère et Emile sont dans la stupeur.

Creuille par Chaumes, 22 mai 1875.

Mon bien cher ami, je ne t'ai pas écrit depuis mon retour de ce triste voyage, parce que j'ai pensé que tu avais à t'occuper

[1] Mme de Conty, fille de M. Vesseron, venait de mourir.

des mille soins matériels qui font escorte à ces grands malheurs; et puis aussi parce que j'ai craint que ma lettre ne ravivât trop péniblement le souvenir de tout ce que nous avons supporté ensemble dans cette cruelle journée. J'avais seulement prié Oswald de me donner de vos nouvelles et ce bon ami s'est acquitté fidèlement de la promesse qu'il m'avait faite.

Il m'a écrit que, comme je le pensais bien, pour ta femme et pour toi, un grand accablement avait succédé à l'excitation des premiers jours. Ces affreuses maladies du cœur ont leurs crises et leur marche comme les maladies du corps, jusqu'à ce que le temps ait tant bien que mal cicatrisé la plaie et endormi la douleur. J'ai appris que du moins un adoucissement vous était donné dans votre détresse et que l'aînée des deux pauvres petites restait avec vous. Cette nouvelle m'a été bien sensible, car je craignais, sans te l'avoir dit, que, de ce côté, vous n'eussiez quelque mécompte; et, à mon retour, ç'avait été le premier souci de ma mère.

Oswald me dit encore que tu avais la volonté de te remettre au travail le plus tôt possible; et, d'après ce qu'il m'écrit, tu as dû déjà retourner à l'audience. Tu as très bien fait, et Dieu veuille, de toutes façons, que tu aies beaucoup d'affaires d'ici à quelque temps. La sympathie universelle dont tu as été entouré, ce deuil public qui a fait cortège à ta chère enfant ont dû aussi te faire quelque bien. C'est dans ces mortelles épreuves que l'on recueille le fruit d'une vie comme la tienne, et que l'on sent que l'amitié, l'estime, l'affection des honnêtes gens ne sont pas de vains mots.

Quant à ma mère et à Emile, je n'ai pas besoin de te dire comment ils m'ont accueilli et toutes les questions auxquelles il m'a fallu répondre. Ils se joignent à moi pour te demander de venir nous voir cet été, soit à Paris, soit à La Roche. Tu sais qu'avec nous tu te trouveras encore en famille et entouré de gens bien désireux d'adoucir ta peine.

Je suis venu passer ici, chez Nicolet, les derniers jours des vacances de la Pentecôte. J'y ai trouvé de Vallée et sa femme; et, là encore, on a parlé de toi longuement, avec toute l'affection et toute la tristesse que tu peux imaginer. Ces de Vallée ont été bien malheureux aussi il y a trois ans. Ils n'avaient pas besoin de ce retour sur eux-mêmes pour se montrer profondément affligés de ton malheur, Nicolet m'a chargé de te dire combien, lui aussi, il en est touché.

De Vallée est retourné à Paris avant-hier. J'y reviens demain soir; et, dès lundi, je commence une abominable semaine de travail et d'agitations.

Adieu, cher et bon ami. Est-il temps de te dire courage? Et

qu'est-ce que des mots pour de pareilles douleurs? Ne me réponds que quand tu le pourras sans te trop émouvoir. En attendant, prie Oswald de m'écrire quelquefois un mot et remercie-le bien pour sa bonne lettre. C'est un brave cœur qui t'aime bien. Présente à Mme Henri tous mes souvenirs et assure-la que ma pauvre mère a bien prié et prie chaque jour pour votre chère morte ce grand Être dont la toute-puissance a de si impénétrables secrets!

Adieu encore. Je t'embrasse du meilleur de mon cœur.

Paris, 10 juillet 1875.

Mon pauvre cher Henry, la vie est-elle donc vraiment à ce point mauvaise et dure, qu'après un malheur comme celui qui t'a frappé, mon amitié ne puisse rien pour consoler ou distraire ta douleur? Chaque jour je veux t'écrire; et, chaque jour, chaque heure amène ses soucis, ses travaux, ses fatigues sans trêve et sans repos. Mais parlons de toi, d'abord. Que deviens-tu? pauvre vieil ami? Le temps commence-t-il à faire son œuvre impitoyable et salutaire? L'âpreté de la première douleur s'émousse-t-elle un peu? Je sais que tu as repris avec courage le labeur de chaque jour. Pouillet m'a dit qu'il avait plaidé contre toi; que tu lui avais parlé de ton vieil ami. As-tu beaucoup d'affaires et as-tu repris un peu de force? Ta santé a-t-elle résisté à ce grand coup? Donne-moi de tes nouvelles, ami; et, si tu souffres trop, ne crains pas de m'attrister de ta douleur. Dis-moi comment ta femme supporte son malheur. Est-elle avec toi? Est-elle à Charleville? Es-tu bien entouré? Donne-moi des détails sur toi, sur les tiens, sur tout ce qui peut t'intéresser encore et te rattacher à cette triste vie.

Rappelle-toi aussi que je t'attends au mois de septembre. Tu connais notre vie de La Roche. Personne ne te gènerait; tu n'aurais autour de toi ni plaisirs éclatants ni gaieté importune; et, quand tu auras envie de pleurer, personne ne te marchandera tes larmes. Viens, mon bon ami, et si tu peux trouver auprès de nous quelque adoucissement à ta peine, sois deux fois le bienvenu.

Edmond Rousse.

La suite prochainement.

ALBERT SOREL ET SON ŒUVRE

Dans la dernière pièce du recueil consacré à pleurer et à chanter l'enfant perdue, le meilleur disciple de Lamartine, M. de Pomairols, a exprimé en termes pénétrants la particulière mélancolie qui pour les obstinés du souvenir se dégage des services dits de « bout de l'an » :

Quand les amis pieux, venus d'abord en foule,
S'éloignant du cortège amoindri qui s'écoule,
Retournent vers la vie en son attrait nouveau,

. . . . . .

Le cœur plus douloureux se serre, à la pensée
Que l'image funèbre, à présent délaissée,
Sans un culte public, sans un écho de voix,
Ne réunira plus désormais autour d'elle
Les hommes assemblés en foule solennelle,
Et que l'être défunt meurt encore une fois.

Dans une certaine mesure, on en pourrait dire autant des réceptions académiques, même de celles qui en soi ont l'aspect le moins endeuillé. Assurément, dans la solennité qui se prépare pour le 19 de ce mois, les assistants seront surtout éblouis par les fusées d'esprit de M. Maurice Donnay, après s'être surtout absorbés dans la contemplation des chapeaux de ses interprètes préférées : il s'en trouvera quelques-uns néanmoins pour songer que c'est la dernière fois sans doute qu'il sera publiquement rendu hommage à la mémoire d'Albert Sorel.

Avant qu'une voix autorisée entre toutes ne prélude ainsi au définitif et impressionnant silence, il convient peut-être, en nous hâtant, de consacrer quelques lignes à l'historien disparu, et surtout à son livre. Aussi bien, membre de deux académies, titulaire du prix Osiris, éducateur de deux ou trois générations de diplomates, en possession d'une renommée internationale dans les cercles littéraires et scientifiques, Albert Sorel ne jouissait point dans le « grand public » français d'une vogue égale à son mérite.

Son ouvrage, devenu rapidement classique dans les milieux savants, demeurait peu familier à la masse des « gens du monde », même cultivés, même amis des lectures de longue haleine. La faute n'en était assurément ni au sujet, si moderne, si en harmonie avec certaines de nos préoccupations dominantes, ni à la forme, si brillante et si éloquente dans la meilleure acception de ce mot : mais l'auteur était dédaigneux de toute réclame; mais ses scrupules d'impartialité décevaient ceux qui dans l'histoire moderne ou contemporaine cherchent surtout un aliment pour leurs passions politiques; mais surtout c'était un maître ironiste, et la foule, celle des salons comme celle des rues, est autant rebutée par l'ironie qu'elle goûte l'invective.

*
* *

Ainsi que beaucoup d'historiens éminents de ce temps, ce n'était point à l'histoire que Sorel avait d'abord projeté de consacrer sa vie. Quand, vers le milieu du Second Empire, il sortit du collège Rollin comblé de couronnes, il hésita quelque temps entre les diverses voies où maîtres et condisciples s'accordaient à lui prédire le succès : puis, sans renoncer définitivement à la littérature d'imagination, ni même à la poésie [1], il s'orienta vers la diplomatie. Collaborateur à Tours et à Bordeaux du comte de Chaudordy, qui représentait le ministère des affaires étrangères auprès de la « Délégation » du Gouvernement de la Défense Nationale, Sorel rendit des services unanimement appréciés; il recueillit aussi des observations qui allaient lui permettre d'écrire, à proximité des événements, une *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande* non point sans doute définitive, mais singulièrement suggestive, où l'auteur a eu l'intuition de bien des faits devenus patents depuis lors, où il a discrètement indiqué ce qu'il ne pouvait ou ne voulait pas révéler.

Avant la guerre, il s'était fiancé à une Allemande; au lende-

[1] M. Vandal a dit qu'Albert Sorel avait fait des vers « inédits et célèbres ». Sa richesse de vocabulaire et son sens de l'ironie lui ont surtout permis de parodier la dernière manière de Victor Hugo avec une perfection qui donnerait le change, si de temps à autre un sourire ne rappelait qu'il ne s'agit que d'une facétie. Ainsi, un soi-disant épisode d'une troisième *Légende des siècles* retrace la lutte de deux reptiles monstrueux de l'époque préhistorique; après avoir détaillé, avec un incroyable luxe d'imagination, le portrait des adversaires et les péripéties du duel, le parodiste finit sur cette gaminerie, qui est elle-même un excellent trait de satire :

Et le combat dura quatorze éternités.

main du traité de Francfort, cette situation ne laissait point que d'être embarrassante pour un diplomate français. Sorel s'en tira en homme de cœur, qui n'entendait ni renoncer au bonheur entrevu et renier la parole donnée, ni laisser planer l'ombre d'un soupçon sur sa délicatesse professionnelle : il se maria et brisa sa carrière.

C'était le moment où, par réaction contre la centralisation du Second Empire, on faisait effort pour multiplier les foyers de pensée et d'instruction indépendante. Un philosophe se proposait notamment d'assurer aux étudiants de France cette préparation à la vie publique, dont leurs aînés s'étaient révélés si cruellement démunis. Entre autres fécondes originalités, Emile Boutmy était un homme mûr qui ne se méfiait pas de la jeunesse et un universitaire étranger au fétichisme des diplômes. Il proposa à Albert Sorel, qui lui était recommandé par son ami Hippolyte Taine, de professer à la naissante Ecole des sciences politiques l'histoire diplomatique des dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Séduit d'emblée, Sorel éprouvait pourtant des scrupules, tant il se sentait novice non seulement dans l'art d'enseigner, mais dans la connaissance même des événements à étudier. Selon la tradition des jeunes provinciaux dans l'embarras, il eut l'idée d'aller consulter un ancien député de Lisieux, dont la candidature avait toujours été fidèlement soutenue par son père et ses oncles, influents bourgeois d'Honfleur. L'illustre patriarche de la science historique au dix-neuvième siècle accueillit avec un sourire d'encouragement les confidences du débutant, et évoquant à un demi-siècle de distance le prestigieux souvenir des leçons de Sorbonne de 1820 : « Eh bien, vous ferez comme nous; vous apprendrez votre cours en le faisant! » Méthode périlleuse peut-être pour le commun des mortels, mais qu'Albert Sorel était digne d'hériter de François Guizot.

Un peu plus tard, quand fut créé le Sénat, le duc d'Audiffret-Pasquier, appelé tout d'abord à la présidence de cette assemblée, confia à Albert Sorel les fonctions de secrétaire général, qu'il conserva durant un quart de siècle. Ce n'était rien moins qu'une sinécure : sans parler de la direction des services administratifs, Sorel devait assister à toutes les séances; au moindre incident, sa haute taille se dressait derrière le fauteuil du président, qu'il guidait (avec une déférence imperceptiblement narquoise) dans le dédale des amendements ou des ordres du jour. La première impression de ceux qui le voyaient dans ce rôle était qu'il gaspillait ainsi un temps précieux, et lui-même en avait parfois le sentiment. Mais sa situation au Sénat lui valait le commerce d'intel-

ligences supérieures, comme il y en avait beaucoup alors sur tous les bancs de la Chambre haute, le duc Albert de Broglie, le feu comte d'Haussonville, Laboulaye, Léon Say, Schérer, Jules Simon, Challemel-Lacour et tant d'autres. Surtout, ce lui fut un observatoire à souhait pour suivre la comédie politique, et s'initier à cette connaissance de la vie publique, sans laquelle les historiens les mieux doués ne font qu'une œuvre livresque et inanimée. Il n'y a guère que la forme et le décor qui diffèrent, dans la manière dont un ministre de Louis XV est envoyé en exil, un membre du Comité de salut public conduit à l'échafaud, un homme d'Etat de la Troisième République rendu à « ses chères études » : le fond de passions et d'intrigues humaines est le même dans toutes les crises politiques. Sorel eut vite fait de s'en apercevoir : mis par ses fonctions au courant de ce qui se passait sur la scène et dans les coulisses, tenu par les mêmes fonctions à une réserve que son tact naturel et son éducation diplomatique lui rendaient facile, les spectacles qui se déroulaient sous ses yeux achevaient de former sa philosophie de l'histoire.

*
* *

C'est en 1874 qu'Albert Sorel conçut l'idée de consacrer un livre à l'une des questions capitales traitées dans son cours de l'Ecole des Sciences politiques, et d'écrire l'histoire diplomatique de la Révolution. C'est trente ans plus tard, en 1904, que paraissait le tome huitième et dernier de l'*Europe et la Révolution française*. Cette œuvre absorba tous les loisirs d'une existence déjà très laborieuse par ailleurs : l'auteur y travaillait encore indirectement quand il écrivait soit des articles de critique historique, soit deux petits volumes plus instructifs encore qu'attrayants sur Montesquieu et sur Mme de Staël. Décidé d'abord à s'arrêter à la paix de Bâle, il comprit que les guerres et les traités du Directoire et de Napoléon faisaient partie intégrante de son sujet; résolu à passer rapidement sur les événements, pour s'arrêter aux idées dominantes, l'artiste qui était en lui succomba heureusement à la tentation de fouiller le relief des physionomies et de faire revivre les journées dramatiques. Surtout, il fut amené bien des fois, comme tous ceux qui étudient le passé pour lui-même, à modifier au contact des faits ses idées préconçues; bien loin de songer à s'en excuser, il s'en vantait à la fin de sa carrière, répudiant toute solidarité avec ceux qui écrivent l'histoire comme on plaide un dossier : « Que m'aurait-il servi de dépouiller tant de livres et tant de manuscrits, d'entasser tant de copies et tant d'extraits,

si je n'avais eu pour objet que de soutenir, par un échafaudage postiche, une thèse élevée au préalable, d'après mes préventions personnelles ou les préjugés d'autrui[1]? »

Si l'historien se conformait docilement aux indications successives fournies par l'étude des documents, il suivait pourtant un fil conducteur; il avait une idée maîtresse, qu'il exposait dans son volume d'introduction sur *les Mœurs politiques et les traditions*. Cette idée, que le talent même de Sorel a vulgarisée, était singulièrement neuve au moment où il la développait, encore qu'elle ne fût que l'extension à la politique extérieure d'une théorie de Tocqueville mourant. Le génial auteur de l'*Ancien régime et la Révolution* avait indiqué, sans avoir le temps de développer sa pensée, comment, à travers des incidents sanglants et sous des apparences de cataclysme, la Révolution avait continué et parachevé l'œuvre administrative de l'ancien régime (ceci est aujourd'hui devenu l'évidence, et pour quiconque par exemple lit sans préjugés le dernier livre de M. Vandal après celui de M. Lavisse, il n'est pas douteux que l'organisation consulaire réalisa le rêve de Colbert et de Louvois). Ce que Sorel entreprit de montrer, c'est que l'épisode révolutionnaire, plus dramatique et plus important que tous les autres, n'était pourtant qu'un épisode dans les relations de la France avec les autres puissances européennes; que si les passions s'étaient irritées et les ambitions enflées, c'était dans le sens de leur penchant traditionnel; que si la crise avait peut-être été sans précédents, elle n'avait point eu ce caractère imprévu, apocalyptique que lui prêtait communément notre amour-propre ou notre exaspération.

Il préludait à cette démonstration par un tableau d'ensemble de l'Europe politique du dix-huitième siècle. C'était la France d'abord, qui gardait de Charlemagne des velléités imprécises d'*impérialisme* occidental, des croisades le goût de l'apostolat à main armée, des Valois l'attachement à des chimères d'hégémonie italienne, des Bourbons le désir plus pratique et plus immédiat de conquérir ses « frontières naturelles », en s'étendant sans obstacles et sans enclaves entre les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes, le Rhin et l'Océan. C'était l'Angleterre, appliquée à s'attribuer définitivement à nos dépens la maîtrise de la mer et la possession presque exclusive des riches et lointaines

[1] Un notable exemple de ce changement de conclusions se rapporte à la rupture de la paix d'Amiens : convaincu d'abord que la responsabilité principale incombait à l'ambition et aux provocations du Premier consul, Sorel a établi dans son tome V que l'opinion anglaise avait de son côté passionnément désiré et imposé la reprise des hostilités.

colonies; l'Autriche, mal consolée d'avoir perdu une partie de l'héritage de Charles-Quint, et à l'affût des compensations sur toutes ses frontières; la Prusse et la Russie, nées d'hier à la vie internationale, alliant les dévorants appétits de la jeunesse au cynisme des roués qu'étaient Frédéric et Catherine. A cette revue des différents Etats et de leurs aspirations historiques s'accolait l'exposé des expédients empiriques qui, sous le nom pompeux de principes, étaient devenus la règle des relations politiques : l'*équilibre*, pris dans son acception la plus réaliste; le *troc*, l'*arrondissement*, le *surrogat*, en vertu desquels on faisait échange de territoires et de sujets; le dernier chef-d'œuvre de ce trafic de brocante, paré de grands mots et d'augustes images, avait été le partage de la Pologne.

La Pologne précisément pesa d'un poids prépondérant sur les premiers rapports de l'Europe monarchique avec la France révolutionnaire, à la fois comme une préoccupation et comme un précédent. Les puissances copartageantes, dominées par le soin de parfaire le dépècement et de se prémunir contre toute rébellion des malheureux Polonais, traitèrent d'abord d'importuns ces Français dont les querelles risquaient de compromettre le succès de l'opération; en même temps, la France leur apparut éventuellement comme une seconde Pologne, plus riche et plus favorablement située, dont les lambeaux seraient plus profitables à accaparer. Cette double arrière-pensée donne la clef des irrésolutions et des mollesses de la coalition : il fallait d'une part ne pas perdre le gain acquis sur la Vistule; de l'autre, se nantir de gages pour le jour prochain où la France serait à son tour morcelée. Quant à la solidarité monarchique, quant à la défense des nobles spoliés et proscrits, quant à la lutte contre la propagande révolutionnaire, ce n'est qu'un étendard qu'on arbore pour en imposer aux naïfs et pour rendre hommage aux traditions : rarement, sous couleur de combattre pour les principes, on s'est engagé dans une entreprise moins désintéressée.

Le camp adverse n'est point en reste de pharisaïsme. L'élan est sincère sans doute, qui pousse le peuple français à rejeter l'envahisseur hors du territoire et à décliner toute insolente intervention dans ses propres affaires : mais à peine ce résultat obtenu, la force du sentiment national et la puissance de la tradition d'Etat engagent les révolutionnaires dans l'engrenage des conquêtes; après le Comtat et la Savoie, c'est le pays rhénan et la Belgique qui sont envahis et annexés. Ici aussi, les étiquettes sonores ne font point défaut pour parer une opération de brigandage politique : on se vante d'apporter les bienfaits de l' « affran-

chissement » et la révélation des « lumières » aux populations qu'en réalité on violente et on dépouille. De part et d'autre, les croisés, armés en apparence pour défendre ou pour reconquérir le sanctuaire des droits, des libertés, des principes, ne demandent qu'à se détourner vers le fructueux pillage de Constantinople[1].

Il était dès lors inévitable que la coalition et le gouvernement révolutionnaire, tenant pour la galerie des langages si différents, mais dominés en pratique par des soucis si concordants, finissent par entrer en pourparlers. Le respect humain retarda cette solution, puis la difficulté de concilier des ambitions également exorbitantes, puis l'intervention de l'Angleterre, à la fois moins cynique et plus acharnée, puis enfin le scandale produit dans l'opinion publique européenne par les atrocités de la Terreur. Mais dès le printemps de 1793, Danton, dont l'influence était prédominante alors, orientait en secret sa politique de ce côté; après Thermidor, ce fut le soin principal du Comité de salut public qui représentait et dirigeait la Convention décimée, désabusée, étriquée, mais assagie aussi dans une certaine mesure. Une trêve fut signée à Bâle, dont les petits Etats et les principautés ecclésiastiques faisaient les frais, et qui était conforme à la pure, je dis mal, à la trouble tradition des accords diplomatiques échelonnés depuis les traités de Westphalie.

Tel était le sujet des quatre volumes qui se succédèrent de 1887 à 1892. De propos délibéré, Sorel s'interdisait de retracer les opérations militaires, et mentionnait en une ligne les plus décisives victoires; il ne faisait exception que pour Valmy, comme plus tard pour Waterloo, parce que c'étaient là à son sens deux batailles « psychologiques », où l'état d'âme des combattants avait joué un rôle plus prépondérant que les combinaisons des stratèges[2]. Mais à part cette réserve, c'était l'histoire tout entière qui se déroulait dans ses récits, celle des négociations diplomatiques comme celle des grandes journées révolutionnaires, celle des chefs d'Etat comme celle des foules, celle surtout des mouvements d'opinion. Ainsi que la remarque en a déjà été faite plusieurs fois, l'œuvre de Sorel complétait, éclairait et parfois rectifiait celle de Taine, qui en faisant abstraction des menaces extérieures venant affoler ou des tentations venant séduire la

[1] Si cette image se présente sous ma plume, c'est sans doute que je suis sous l'impression de la plus récemment parue des belles monographies consacrées par M. Luchaire au grand pape Innocent III (*Innocent III et la question d'Orient*, Hachette, in-16).

[2] C'est Albert Sorel lui-même qui me donnait cette explication, peu de temps avant la publication de son dernier volume.

France révolutionnaire, a souvent donné de celle-ci une image non pas précisément fausse, mais isolée de son cadre logique et nécessaire.

Débordant de vie, inondé de clarté, ce qui n'était point un mérite banal en un sujet aussi touffu, le livre abondait en pages remarquables, soit qu'une physionomie fût burinée en quelques traits expressifs, soit qu'un état d'esprit collectif ou individuel fût analysé, soit qu'un événement saillant fût décrit dans ses détails et ses conséquences. Mentionnons au hasard les portraits de Pitt et de Danton, la mort de Louis XVI, la chute de Robespierre, le caractère « national » de l'accession de l'Angleterre à la guerre générale. Citons cette esquisse de la vieillesse de Catherine II : « Elle pense à la mort : on ne peut dire ce qu'elle en redoute davantage, les approches ou les suites : le déclin de la vie, la décrépitude, effroyable aux amantes surannées; l'au-delà de la vie, plus effroyable encore aux politiques qui ont vécu de la gloire, n'ont compté qu'avec la force et tremblent entre un néant, où leur orgueil s'abîme, et une justice éternelle devant quoi leur force ne compte plus. » Et le tableau des transes des « Montagnards dissidents » avant Thermidor : « Leur tour approchait. La délation montait autour d'eux, et en eux-mêmes l'angoisse de l'échaud. Ils éprouvaient ces affres de la guillotine dont ils avaient tourmenté leurs ennemis. Ils connaissaient les insomnies effarées, les tremblements, la nuit, au moindre bruit de pas dans la rue, et le lendemain, devant le maître, cette anxiété, la plus étouffante de toutes, de paraître avoir eu peur. » Et enfin (car il faut nous borner) le portrait en groupe des membres du Comité de salut public de l'an III, ceux qui organisèrent la réaction thermidorienne et conclurent les traités de Bâle : « Ils étaient nés serviteurs d'Etat. Ils avaient eu l'illusion et comme l'ivresse de la liberté, ils en avaient parlé le langage, ils n'en possédaient ni les mœurs, ni l'instinct, ni le goût... Plusieurs s'étaient montrés serviles devant la foule, devant les clubs, devant Robespierre; ils se parurent davantage devant Napoléon... La plupart étaient faits pour commander au peuple en obéissant à un maître... On aurait cru le Comité de l'an III un jugement très illusoire, si l'on ne pensait constamment qu'il en est sorti un prince, treize comtes, cinq barons... [1] »

[1] Dans le même ordre d'idées, l'historien était amené à raconter comment Cambacérès, pour faire accepter aux intransigeants de la Convention des concessions dans une négociation, s'écriait dans le jargon pseudo-romain alors à la mode : « Peut-être n'aurons-nous plus d'autre diplomatie que celle de Popilius, et c'est la diplomatie que je crois digne d'un peuple

*
* *

Pour les raisons indiquées plus haut, le grand public n'accorda point à la première partie de l'œuvre de Sorel tout le crédit qu'elle méritait. Parmi les dispensateurs de renommée, beaucoup, en matière d'histoire moderne, se laissent surtout guider par leurs préventions politiques : or, c'était un scandale pour les admirateurs systématiques de la Révolution d'entendre soutenir qu'au lieu d'inaugurer en toute matière une nouvelle hégire, une ère de lumières et de félicité, la Révolution avait docilement continué, à son insu, la tradition du gouvernement royal. Dans le camp opposé, on n'était pas moins disposé à trouver blasphématoire une démonstration tendant à prouver que tout n'avait point été anarchie après la chute de l'ancien régime, et que l'essentiel des « doctrines d'Etat » avait pu survivre à l'autocratie bourbonienne. Cette réfutation par les faits, souverainement désagréable en soi aux théoriciens des partis extrêmes, s'aggravait du ton de bonne humeur railleuse sur lequel elle était présentée. On avait fait un succès d'enthousiasme ou de fureur aux brûlantes philippiques d'un Taine, dont la virulente impartialité avait tour à tour flagellé toutes les formes de gouvernement[1] : on se vengea de ce qu'on trouvait de contrariant dans les appréciations de Sorel en faisant autour de son œuvre la relative conspiration du silence.

Parmi ceux qu'on appelait alors, d'un mot dont le sens s'est déformé depuis, les intellectuels, l'impression fut toute différente. Des réserves sans doute furent formulées. Les uns, dont le duc Albert de Broglie se faisait le disert et courtois interprète en séance publique de l'Académie française, tout en applaudissant à la justesse de beaucoup d'entre les rapprochements où se complai-

libre, mais nous n'en sommes pas encore à ce temps. » Sorel reproduisait sans sourciller ces pédantesques fanfaronnades, se contentant d'ajouter en note : « La France y vint : elle n'était pas libre d'alors, mais Cambacérès était prince. »

[1] Taine était, d'ailleurs, le premier à s'en rendre compte, à s'en consoler aussi, et c'est avec un accent très différent de celui de la contrition qu'il écrivait à la princesse Mathilde : « J'ai blessé à fond les royalistes en trouvant le chiffre de l'impôt direct sous l'ancien régime, les 81 pour 100 du revenu net extorqués au paysan... J'ai blessé encore plus à fond les républicains et toutes les puissances actuellement régnantes, en montrant ce qu'a été véritablement la Révolution, c'est-à-dire d'abord une jacquerie rurale, puis une dictature de la canaille urbaine. Je vais blesser les partisans de l'Empire... Tant pis pour moi, j'y étais résigné d'avance. » (19 février 1887 : *H. Taine, sa vie et sa correspondance*, t. IV, p. 229-230).

sait Sorel, estimaient que dans le nombre il en était d'artificiels et de forcés. D'aucuns critiquaient l'indulgence ou le scepticisme de certaines appréciations. D'autres enfin (dont naguères encore M. René Doumic exprimait les scrupules d'atticisme) jugeaient que nourri surtout des classiques latins, compatriote de Corneille, Albert Sorel trahissait parfois un penchant sinon pour l'emphase, au moins pour la grandiloquence, et que son sens si aigu de l'ironie ne suffisait point à l'arrêter toujours à temps. Mais en dépit de ces vétilles, tous se plaisaient à reconnaître que Sorel continuait dignement la lignée des grands historiens érudits et généralisateurs, philosophes et stylistes. Une double élection académique ne tarda point à manifester avec éclat cette impression : il y eut plus; par une désignation qui ne fut point due tout entière au hasard des vacances ou à la stratégie des combinaisons électorales, Sorel se vit attribuer à l'Académie des Sciences morales le fauteuil de Fustel de Coulanges, à l'Académie française celui de Taine.

*
* *

Malgré les impatientes instances de ses éditeurs et de ses lecteurs, Albert Sorel laissa s'écouler onze années avant de donner une suite à ses quatre premiers tomes : non point que son application au travail eût faibli, ni qu'il se laissât distraire par d'autres occupations; mais ce long délai lui parut indispensable pour approfondir ses recherches et mettre au point ses conclusions. Tout au plus publia-t-il, sur *Bonaparte et Hoche en 1797*, un petit livre où il avait développé deux chapitres de psychologie politique, destinés à ne figurer qu'en abrégé dans son grand ouvrage; à la fin, à propos de la disparition prématurée et de la légende posthume de Lazare Hoche, dans des pages d'une mélancolique solennité, l'historien, évoquant les ombres classiques de Marcellus et de Germanicus, pareillement fauchés dans la fleur de leur âge, faisait passer dans sa prose les images mêmes de Virgile et terminait sur une citation de Tacite; c'est peut-être là qu'Albert Sorel a le mieux révélé à quel point il était « romain » de formation et de culture.

En 1903 et 1904, quatre volumes se succédèrent, qui reprenaient et terminaient le récit interrompu, de la séparation de la Convention aux traités de 1815. Quoique le premier d'entre ces volumes fût consacré au Directoire, il était déjà dominé par la figure énigmatique et impérieuse de l'officier qui, parvenu par des moyens plus que louches au commandement de l'armée d'Italie, s'y révélait incomparable tacticien, diplomate et homme d'Etat

de premier ordre, faisait, de son quartier général, la loi au gouvernement interloqué, et finissait par débarquer d'Egypte pour lui donner le coup de grâce. Quant aux trois autres volumes, Bonaparte Premier Consul ou Napoléon empereur y était tout naturellement le protagoniste du drame.

Avec lui, malgré la nouveauté surprenante des manœuvres militaires, malgré les bouleversements inouïs de la carte d'Europe, malgré certains aspects révolutionnaires de son gouvernement et de sa politique, la lutte accuse au fond plus que jamais un caractère traditionnel. Napoléon en convenait par moments, quand, par exemple, répudiant la mesquine hypocrisie des jacobins, il s'écriait superbement : « Je me tiens pour solidaire de tout, depuis Clovis jusqu'au Comité de salut public. » Par delà même Clovis, il rêvait sans doute de la monarchie administrative de Dioclétien; plus près, l'image le hantait de l'empire militaire de Charlemagne, avec ses nations vassales et ses « marches » placées sous le commandement de généraux d'avant-garde. Mais entre lui et l'Europe, le duel qui se poursuit, c'est celui qui date de la fin du moyen âge et dont les passes jusque-là les plus émouvantes avaient eu lieu sous Louis XIV. Sa diplomatie altièrement cassante amplifie celle de Lionne et de Louvois; la création d'une confédération dépendante en Allemagne, l'intronisation de princes français à Madrid et à Naples, l'orgueilleuse proclamation de la prééminence française, sont autant de traditions ou de résurrections bourboniennes. Et, d'autre part, si les coalitions se renouent sans cesse contre Napoléon, c'est sous l'influence des mêmes rancunes, des mêmes convoitises, des mêmes haines, que Guillaume d'Orange avait jadis attisées contre Louis XIV; l'Angleterre vise toujours à accaparer le commerce maritime, les Etats allemands à dominer les deux rives du Rhin, l'Autriche à devenir maîtresse de la Haute-Italie, toutes les puissances à humilier l'orgueil de la France, à rogner son territoire, à épuiser sa richesse, à la punir de ses sarcasmes et de ses incartades. Pitt et ses successeurs, Metternich, Hardenberg, continuent et parfois copient Guillaume III, Marlborough, Eugène de Savoie, le Grand-Electeur.

Il est quelqu'un en effet qui dans l'œuvre d'Albert Sorel tient plus de place même que Napoléon : c'est cette personne morale à qui, en pleine monarchie absolue, Guillaume d'Orange exaspéré s'en prenait de ses défaites répétées, en la traitant d' « insolente nation »; c'est la « Nation » tout court, comme on disait au début de la Révolution, ou encore, pour parler comme les sujets et les soldats de Napoléon en leur fatuité ingénue, la « Grande Nation ».

Elle fait l'unité de ce drame; sous des modifications de forme gouvernementale ou d'institutions politiques, travestissements éphémères auxquels ses ennemis se trompent encore moins que ses fils, elle continue sa tâche et son rôle, inspirant les mêmes jalousies, commandant les mêmes dévouements héroïques; Sorel eût pu donner pour épigraphe à son livre le mot du prince qu'il a certain jour si noblement célébré : « La France existait toujours [1]. »

Il avait été de tout temps profondément patriote. Au début de son enseignement à l'Ecole des Sciences politiques, il confiait à Boutmy sa tristesse de voir, si près de la perte de l'Alsace-Lorraine, de jeunes Français écouter avec intérêt, mais sans émotion apparente, le récit du partage de la Pologne. Son patriotisme gagna encore en force et en sensibilité dans la crise nationale qui assombrit les toutes dernières années du dix-neuvième siècle; il y trouva le courage de résister aux suggestions de vieilles et chères amitiés; il crut avoir le droit et presque le devoir de laisser ce patriotisme vibrer plus expressivement dans la seconde partie de son livre. Il s'en est d'ailleurs expliqué, dans la seule occasion où il ait parlé de lui-même et de son œuvre, en termes qui n'ont reçu qu'une demi-publicité et qui valent mieux que tous les commentaires : « Je serais un pauvre écrivain..., si ma plume n'avait pas trahi le frémissement de ma main. Je ne prétends pas à une impassibilité que je ne connais point. J'ai suivi, par la pensée, la voie triomphale et la voie douloureuse où je me figurais voir marcher nos ancêtres... J'ai ressenti le frisson de la gloire, le frisson des tambours battant la charge, des clairons sonnant l'héroïsme, des fanfares victorieuses dans la lumière bleue des Invalides, lumière d'empyrée qui se reflète sur les marbres, les porphyres et les ors. Mais j'ai senti les larmes me monter aux yeux, à la rencontre, sur les chemins perdus de la Silésie et de la Saxe, des petites croix moisies et délabrées, qui rappellent qu'en l'année 13 des Français sont tombés là pour l'honneur de leur patrie.

C'est par là qu'ont passé les hommes disparus...

et j'ai compris que si vaine que soit la conquête, le sacrifice du

[1] « L'image de la patrie, que le petit soldat entrevoit flottante et naïve, ainsi que les apparitions des saintes dans les dessins merveilleux des vieux livres et les verrières des vieilles églises, se réfléchissait, nette, lumineuse, sereine, comme en une eau profonde et unie, dans la conscience de ce Bourbon. Il nous laisse pour dernier mot d'ordre le mot même de la patrie, le mot de Trianon, mot authentique celui-là et que nul ne pourra disputer à l'histoire : « La France existait toujours! » (Discours à la séance publique des cinq académies, 25 octobre 1897).

plus humble des soldats n'est pas cependant affaire de rien et pur souffle d'oubli. »

En même temps que l'émotion patriotique, le sentiment et l'admiration de la nature se manifestaient avec un plus libre essor dans le talent pleinement épanoui d'Albert Sorel. Il multipliait les descriptions, et ne reculait même point devant les comparaisons, empruntées le plus souvent aux rivages ou aux vallées de sa Normandie[1]. Mais il demeurait par-dessus tout un incomparable peintre de portraits, qu'il s'agit de représenter la physionomie des foules ou celle des personnages principaux. L'énumération serait fastidieuse, des morceaux de premier ordre qui dans ces quatre derniers volumes viennent fréquemment rehausser l'intérêt d'un récit toujours admirable de vie et de clarté. Citons, au hasard, le tableau du quartier général de l'armée d'Italie en 1797, et des multiples tâches par lesquelles Bonaparte vainqueur fait son apprentissage de chef de gouvernement; l'expédition de Championnet à Naples, véritable chant de poème épique, où tous les contrastes sont mis en lumière avec un art incomparable; l'exaltation de l'opinion parisienne à l'arrivée des bulletins de Syrie et à la nouvelle du retour d'Egypte; le parallèle de Talleyrand et de Fouché, étincelant d'esprit, trop étincelant peut-être, et qui a sa place marquée, s'il ne l'occupe déjà, dans les anthologies du vingtième siècle[2]; les deux drames du palais Michel et des fossés de Vincennes; le sacre de Notre-Dame, ingénieuse et éloquente légende mise au bas du chef-d'œuvre de David; la large fresque de la France et de l'Europe en 1810, lors de l'apogée napoléonienne; les délibérations du congrès de Vienne; la conclusion enfin, hommage pathétique non point à Napoléon, non point à tel ou tel homme, non point à tel ou tel parti politique, mais à la foule anonyme des Français qui de 1789 à 1815, sans épargner leur sang ni leur peine, ont de quelque façon travaillé pour l'indé-

[1] Celle-ci, par exemple, à propos de la résistance opposée par l'Espagne à la conquête napoléonienne : « Le flux de la Révolution opère comme celui de l'Océan contre les grandes falaises, quand le vent d'ouest le pousse : il se gonfle en vagues énormes, il se lance à l'assaut, il se brise contre le mur de pierre; il retombe en écume, s'écrasant soi-même, et il engloutit les malheureux marins qu'il emportait dans sa course, à l'assaut du roc inaccessible. »

[2] Le dernier trait, qui résume bien la manière de tout le morceau, montre Talleyrand et Fouché finissant par arriver dans les conseils de Louis XVIII « de couloir en couloir, d'escalier dérobé en porte secrète, parce qu'ils se tinrent toujours aux aguets, toujours en posture, chacun des deux compères finissant toujours par jeter à l'autre la corde dont il l'eût voulu pendre ».

pendance, l'expansion, la gloire nationale. « Aucun d'eux n'eût osé dire : Je suis la France ! mais de tous nous disons : Sans eux la France n'eût pas été ce qu'elle fut ! »

*
* *

L'achèvement de cette grande œuvre donna lieu à une manifestation à peu près sans précédent chez nous dans le domaine des sciences historiques : parmi les élèves, les collègues, les amis et les admirateurs de l'auteur, une souscription s'ouvrit pour lui offrir un témoignage de sympathie.

La soirée du 29 mars 1905, où fut remise au destinataire la médaille gravée par le grand artiste Chaplain, a laissé à tous les assistants une impression inoubliable, par son caractère de cordiale solennité. Emile Boutmy était déjà retenu au logis par la maladie qui devait bientôt l'emporter, et un deuil empêcha M. Gabriel Hanotaux de rappeler comment il s'était lié avec Sorel en explorant à côté de lui les archives alors difficilement accessibles de notre ministère des affaires étrangères. Mais les beaux, les chaleureux discours ne firent point défaut. M. Albert Vandal, notamment, fut acclamé en saluant d' « éducateur national » le maître dont il était devenu le collègue et le confrère. Pour peindre le brillant élève de Rollin, l'étudiant exubérant de verve et de fougue, pour effeuiller les souvenirs d'une amitié vieille d'un demi-siècle, M. le Bâtonnier Léon Devin eut d'exquises trouvailles de sentiment et d'esprit. Après enfin une allocution du maire d'Honfleur, où se reflétait le légitime orgueil des compatriotes, où résonnait l'accent même du terroir natal, le héros de la fête se leva. D'une voix d'abord un peu tremblante, mais bientôt raffermie, il donna lecture d'une sorte de profession de foi historique, dont le ton tenait le juste milieu entre les deux écueils menaçants en pareil cas, la fausse modestie et l'infatuation. Il raconta la genèse de son livre, indiqua les idées qu'il avait tenté de mettre en lumière ; atteignant insensiblement les sommets de la philosophie et de l'éloquence, il se livra sur les devoirs envers les générations disparues, sur la mission patriotique de l'historien, à des développements merveilleux d'élévation dans la conception, de couleur dans les images, d'émotion contenue et de sereine conviction dans l'expression. L'auditoire, soucieux de ne rien perdre, témoignait de ses sentiments par des frémissements d'approbation plutôt que par des applaudissements ; mais le discours s'acheva dans une interminable ovation.

*
* *

Ce soir-là, Albert Sorel semblait à l'apogée bien plus qu'au terme de sa carrière. Il avait à peine dépassé soixante ans. Il venait de renoncer à ses accaparantes fonctions du Luxembourg. Tous ceux qui l'applaudissaient comptaient bien qu'il leur donnerait encore quelque grande œuvre, moins longuement préparée sans doute que l'*Europe et la Révolution française*, mais où s'épanouiraient une fois de plus les qualités variées qui faisaient le charme et la rareté de son intelligence. Lui-même d'ailleurs ne faisait point mystère à ses intimes de son projet d'occuper par un travail important les loisirs récemment accrus.

Chez lui, le patriotisme s'était toujours concilié avec le culte de la province natale, où il revenait tous les ans. Avec le temps, avec la part plus large que l'élément traditionnel avait pris dans ses idées, ce culte s'était fortifié et attendri. Au début de la belle harangue du 29 mars 1905, il se proclamait « Normand de père et de mère, de grands-pères et de grand-mères, attaché par toutes les racines de mon être à cette terre qui a conquis nos aïeux, les a initiés à la civilisation latine et chrétienne, a fait de nous un membre de l'unité française, et nous a fondus dans la grande nation... »

Aussi l'idée lui vint-elle de faire de la Normandie moins l'histoire proprement dite que le tableau synthétique, tableau où le passé voisinerait avec le présent, et les dons de la nature avec les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Dans ce livre, une place sans doute eût été réservée à la conversion religieuse et morale des compagnons de Rollon, aux exploits des conquérants de l'Angleterre et des Deux-Siciles, à la passion de Jeanne d'Arc, aux hardiesses des navigateurs du quinzième siècle et des corsaires des temps modernes ; mais les grands artistes y eussent figuré aussi, depuis les maçons et les verriers anonymes des églises jusqu'à l'auteur du *Cid*, jusqu'à celui de la *Dame Blanche*, jusqu'à celui de *Madame Bovary*; Sorel n'eût point laissé de côté le développement agricole et industriel qui fait de longue date la richesse de la province; il se serait surtout gardé d'omettre cette terre normande qu'il aimait tant, les falaises battues par la tempête, les grands plateaux et les vallées resserrées du pays de Caux, les villages perdus dans des bouquets de verdure d'où émergent les clochers, les méandres et l'estuaire de la Seine, les splendeurs de la Côte de Grâce, la plaine de Caen, et le pays intermédiaire par où cette riante et opulente Normandie se rattache à l'âpre contrée de la chouannerie.

De ce plan grandiose, Sorel put à peine ébaucher les lignes principales, sans entamer l'exécution. Payant brusquement le surmenage de toute une vie, l'obstiné laborieux fut pris soudain d'insurmontables et indéfinissables lassitudes. Les médecins, sans dissimuler que le cas était grave, prescrivirent un repos sévère. Pour certaines natures, certaines consignes sont pratiquement inexécutables. Il fut au-dessus des forces d'Albert Sorel de décliner le mandat que lui décernaient ses confrères, d'aller à Rouen, le 6 juin 1906, représenter l'Académie française au tri-centenaire de Pierre Corneille. Son discours fut digne de l'auteur et du sujet : jamais sa pensée n'avait plané d'un vol plus sûr, jamais sa phrase n'avait été plus pleine et plus sonore; mais le soir, au banquet, où il ne s'était assis que pour la forme, une syncope le terrassa. Il put rentrer à Paris, recevoir ses parents et ses intimes, mais des accidents sans remède ne tardèrent point à se renouveler, et il s'éteignit le 29 juin 1906.

Séduit, comme beaucoup d'entre ceux qui étaient arrivés à l'âge d'homme sous le Second Empire, par l'appareil scientifique du positivisme, Albert Sorel s'en était insensiblement dépris au contact de l'histoire et de la vie. En jugeant librement les individus, il avait, dans son livre, parlé des doctrines chrétiennes, du catholicisme en particulier, avec un respect où l'on sentait plus et mieux que de l'impartialité. La séculaire influence des ancêtres, à laquelle il se laissait gagner de plus en plus, s'exerçait dans le même sens, secondée par de récents et très chers souvenirs, par de vivants exemples, par l'empreinte ineffacée d'une première éducation religieuse. Aux heures mêmes où il était le plus absorbé par l'étude du passé, il n'avait jamais cessé de penser au futur, à ce futur posthume qui demeure, quoi que nous en ayons, la définitive raison d'être et la préoccupation dominante de notre voyage terrestre à tous; dans ce domaine comme dans celui de l'histoire, il apportait à la recherche de la vérité une sincérité, une scrupuleuse bonne foi, qui reçut sa récompense. Ce fut en pleine liberté d'esprit, par un acte délibéré et mûri, qu'Albert Sorel formula une complète adhésion au *Credo* de son enfance. De cette existence consacrée au culte de la science et à la glorification de la patrie, la conclusion fut une mort chrétienne.

De Lanzac de Laborie.

QUELQUES OPINIONS CHINOISES

CONTEMPORAINES

Le lecteur et la Chine. — Un journal chinois. — Influence du journalisme. — Les idées de Jean-Jacques Rousseau en Chine. — Le nationalisme politique et économique. — L'attitude envers les étrangers; la prétendue japonisation de la Chine. — L'instruction publique. — Le gouvernement constitutionnel. — Le rôle nouveau de la femme. — La campagne contre l'opium. — La réforme de l'armée. — Le péril jaune. — L'hégémonie chinoise. — La question du Thibet; les colonies sans drapeau. — Permanence des traditions; leur culte. — Besoin d'une moralité publique. — La Chine deviendra-t-elle un jour religieuse?

LE LECTEUR ET LA CHINE

Pour la moyenne des lecteurs, même pour ceux, nombreux en France, qui accordent à peine un coup d'œil aux « Nouvelles de l'étranger » contenues dans leur journal quotidien, il est entendu « que la Chine s'éveille ». C'est la formule consacrée. Parfois, une revue illustrée ne dédaigne pas de nous présenter l'image d'un mandarin visiteur en automobile, ou bien un groupe de jeunes Chinois s'instruisant dans nos écoles militaires. Tel journal à la mode nous révéla, dans ses mondanités, que la vieille impératrice Tse-Hi avait envoyé son portrait peint à l'huile comme cadeau de mariage à Alphonse XIII, et il arrive qu'un général chinois en mal d'interview, un officier en retour de mission, font des déclarations sensationnelles sur la nouvelle armée chinoise, dressent devant nous les hordes de Tchinghiz-Khan et parlent du « Péril jaune » dont abusèrent, il y a quelque temps, les revues de fin d'année.

Parfois aussi des échos de presse, en une ligne, à intervalles espacés, parlent de « troubles boxers », de la famine, du gouvernement constitutionnel, de la suppression de la queue pour les hommes et des petits pieds pour les femmes, de l'abolition de l'opium, du « boycottage », des Américains, etc., etc.

C'est ce pêle-mêle de faits divers qui constitue, pour le grand public, le « réveil de la Chine ».

Pour un groupe assez restreint de curieux, j'allais dire d'initiés, il y a des notions plus précises. Nombre d'auteurs bien docu-

ıentés ont parlé, avec des conclusions diverses, des tendances ui se font jour là-bas et proviennent de plusieurs causes : guerre usso-japonaise, connaissance de l'Occident et diffusion de l'ins-ruction nouvelle; puis, mêlés à tout cela, vieux ferments anti-trangers ou antidynastiques. Ici même, M. Jean Rodes[1] indi-quait, il y a quelques mois, cet esprit récent, d'apparence para-loxale au premier abord, car à mesure que la science européenne énètre ces cerveaux d'Asiatiques, ils semblent éprouver un esoin plus intense de se débarrasser de nous.

La question vaut la peine d'être étudiée. Aujourd'hui, les événements et les idées de l'Extrême-Orient ont une importance presque vitale pour le monde entier où ils se répercutent directement.

D'ailleurs, à un point de vue plus immédiat et plus pratique, la Chine offrait, jusqu'à ce jour, pour nous, un débouché d'hommes, de capitaux, de marchandises, qui cherche à se fermer.

Si elle peut parvenir à réaliser son idéal d'aujourd'hui, à fabriquer ce qu'elle achète, à trouver chez ses nationaux l'argent que, jusqu'ici, elle a dû demander à des étrangers, si elle peut se créer pour elle-même un état-major d'hommes instruits et se passer de celui qu'elle emprunte à l'Europe ou à l'Amérique, les conséquences en seront sensibles.

Si donc le « Péril jaune » peut nous faire sourire, l' « expulsion blanche » ne saurait nous laisser indifférents.

Nous ne prétendons pas, dans les pages qui suivent, embrasser les éléments si complexes et si nombreux qui agitent en ce moment la Chine, mais nous allons, — qu'on nous permette cette image, — essayer de suivre les molécules en travail sur une petite partie de la plaque sensible soumise à la lumière d'Occident.

UN JOURNAL CHINOIS

Notre principal moyen d'enquête sera la lecture attentive, depuis les articles de tête jusqu'aux faits divers, d'un journal rédigé par des Célestes revenus d'Europe et d'Amérique, plus généralement d'Amérique, et largement ouvert aux étudiants, à la « Jeune Chine », au groupe d'hommes de plus en plus nombreux, intelligents, instruits, modernes, patriotes, violemment patriotes, autour desquels la Chine de l'avenir devra se cristalliser si elle est susceptible de se constituer jamais.

Nous avons choisi ce journal, le *Nan-Fan-Pao* ou « journal quotidien de la Chine du sud », parce qu'il est représentatif, dans

[1] *Correspondant* du 25 mars.

ses excès mêmes. Mieux que tout, jour par jour, il nous dira ce qui occupe, ce qui passionne, ce qui conduit et ce qui égare l'opinion publique là-bas, « comment la Chine s'éveille ». Nous le prenons en mars 1906, au lendemain de la guerre russo-japonaise qu'il appelle « le plus grand drame des temps modernes » et nous le quittons au début de 1907 au moment où la lutte pour les réformes « qui doivent mettre la Chine au rang des grandes puissances mondiales » est engagée.

L'impatience des empiétements étrangers, la brutalité mal accueillie du contact japonais, l'élan naïf et intense vers l'instruction publique, vers la science, parce qu'elle permet d'acquérir la force, nous seront révélés. Et nous y apprendrons aussi l'effort tenté pour exploiter les ressources du pays par le pays, pour y faire naître, y développer des hommes, une armée, une industrie, un gouvernement appropriés aux exigences contemporaines. Parallèlement nous y observerons l'accès des idées qu'on pourrait résumer en les nommant celles de la Révolution française et la permanence de certaines formes et traditions de la race. Nous pourrons y vérifier cette pensée d'un grand psychologue de l'Extrême-Orient, Lafcadio Hearn : « Lorsque l'Extrême-Orient semble nous copier, ce serait une faute de croire qu'il nous copie servilement. »

Près d'un compte-rendu d'une réunion d'étudiants chinois où miss Kyong a joué une sonate de Mozart, après avoir subi une conférence sur l'absolutisme, « anachronisme en cet âge de lumière », nous lirons un écho respectueux annonçant que Wu-Ting-Fang, haut fonctionnaire, obtient un congé pour veiller aux réparations des tombes de ses ancêtres.

Enfin nous verrons se refléter dans ce fidèle miroir les obstacles intérieurs et extérieurs à ce grand rêve de compter parmi les pays : la dispersion des efforts, l'obstruction de la cour et du vieux parti Mandchou, le manque d'idéal et la disette de capitaux, la sourde et patiente menée russe, l'habile réseau nippon, puis malgré tout, preuve irréfutable de la puissante vitalité chinoise, gage de l'avenir, la tache d'huile de ces colonies pacifiques qui commencent à inquiéter l'Internationale des travailleurs [1].

INFLUENCE DU JOURNALISME

Nous devons d'abord insister sur le fait que le journalisme a pris une grande extension en Chine, ce qui explique jusqu'à un certain point la diffusion rapide de certaines idées dans la masse

[1] Voy. l'*Humanité* du 26 juillet.

du pays, et il ne faut pas s'en étonner, car l'information écrite devait réussir là mieux qu'en aucune contrée de la terre.

La langue chinoise qui, parlée, comporte une infinité de dialectes, présente, quand elle est écrite, une unité remarquable. Les mêmes caractères se lisent de Moukden à Singapour. Evidemment le nombre de ces caractères idéographiques est considérable; mais celui des signes d'usage courant ne va pas au delà de cinq ou six mille et rend le style vulgaire accessible aux commerçants, aux banquiers, aux innombrables petits lettrés, fruits secs des examens du mandarinat, qui pullulent dans les villes et les campagnes. D'ailleurs pour ceux qui ne savent pas lire il y a les lecteurs publics, les *chouo-chou-ti*, nombreux, très écoutés, qui assemblent autour d'eux la multitude parquée dans ses petites ruelles sans horizon, d'autant plus avide de nouvelles qu'elle est cancanière et se plaît, une fois la lecture terminée et la quête faite, à des commentaires verbeux sur le pas des portes.

Dès que les Chinois sortent de chez eux, leurs yeux ne tombent-ils pas aussi tout naturellement sur ces bandes de papier collées partout, sur les maisons, les pagodes, les murs où sont inscrites des sentences morales, des affiches, des enseignes, des imprécations et des prières? Le P. Huc a pu dire que la Chine était une immense bibliothèque. Ecoutons-le :

> Une large et puissante voie est ouverte à l'opinion publique par le moyen de ces placards. On en use partout avec une habileté qui témoigne d'une longue habitude. Quand on veut critiquer une administration, rappeler un mandarin à l'ordre et lui faire savoir que le peuple est mécontent de lui, l'affiche chinoise est vive, railleuse, incisive, acerbe et pleine de spirituelles saillies; la pasquinade romaine pâlirait à côté. Elle est placardée dans toutes les rues et surtout aux portes du tribunal où réside le mandarin qu'on veut livrer aux malédictions et aux sarcasmes du public. On se rassemble autour de ses affiches. On les lit à haute voix et sur un ton déclamatoire pendant que mille commentaires plus satiriques, plus impitoyables que le texte, se produisent, de toutes parts, au milieu des éclats de rire [1].

Des habitudes séculaires prédisposaient donc la Chine à devenir la terre d'élection du journalisme et préparaient de longue main rédacteurs et polémistes. Ceux-ci sont presque toujours anonymes. C'est par hasard qu'en octobre les noms et les particularités des plus influents d'entre eux nous sont révélés. Les Orientaux attachent moins d'importance que nous à la personnalité humaine.

Ce sont des convaincus qui ont une mission en ce monde. Un seul article ne leur suffit pas en général à épuiser le sujet qu'ils ont entrepris. Ils continuent quelquefois pendant quatre ou cinq

[1] P. Huc, *l'Empire chinois*, t. II.

numéros successifs. Le lecteur asiatique, habitué aux pièces qui durent toute une nuit, aux conteurs qui n'en finissent pas, ne songe nullement à s'en plaindre. Ne faut-il point avant tout qu'il s'instruise, qu'il se pénètre des questions, des solutions, des vérités sur lesquelles reposent l'avenir de son pays?

On l'entretient d'ailleurs d'objectifs pratiques, actuels; si l'on fait de l'idéologie, c'est en passant et parce qu'un futur citoyen n'en saurait être totalement dépourvu.

En mars il y a une campagne contre les missionnaires, en avril contre les Russes, en juin contre les Japonais; en mai des leçons de civisme et des renseignements sur les chemins de fer; en septembre quelques clartés sur le gouvernement constitutionnel et les nouveaux examens; en décembre la lutte contre l'opium et pour les réformes; en janvier des discussions sur Confucius et le traditionalisme national. Bref, la règle à suivre pour tous les grands courants qu'un Chinois d'aujourd'hui voit couler tumultueusement et que nous allons tâcher d'examiner un par un.

LES IDÉES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU EN CHINE

La première chose qui frappe en lisant ces articles, c'est leur phraséologie. La vertu, la raison, la nature, la dignité de l'homme, les tyrans, les droits et les devoirs du citoyen, la liberté « qui est sacrée », la patrie « qui est sainte », les exemples des Romains, des Grecs, des Américains reviennent à tout propos comme des refrains bien caractéristiques, déjà entendus quelque part. Et il ne faut pas un grand effort pour se reporter aux livres de Rousseau ou aux discours de Robespierre. La copie est flagrante.

Nous retrouvons d'une façon imprévue cette lame de fond qui soulève la Révolution française, traverse et bouleverse l'Europe, puis finit par déferler là-bas, voix de sirène aux sonorités identiques, fascinantes, à laquelle il semble que tous les peuples du monde doivent prêter l'oreille à une heure donnée de leur histoire.

S'il y avait un peuple où la dignité de l'homme fût méconnue au point de ne pas être soupçonnée, c'était celui-ci.

La philosophie bouddhique, dont tous inconsciemment sont pénétrés plus ou moins, ne met pas du reste entre l'animal et l'homme toute la différence que nous sommes portés à concevoir. De fait, traîneur de *rickshaw*, porteur de palanquin, de fardeaux, rameur de sampan ou cultivateur, pataugeant à mi-cuisse dans la boue des rizières, mourant de faim sans éveiller autrement l'attention, l'homme semblait en bien des cas une sorte d'animal d'espèce assez misérable. La multitude même, rudement gouvernée, évoquait l'idée d'un troupeau. Les supplices étaient

atroces et nul ne semblait s'en émouvoir plus que de raison. Le riche était si dur, que le pauvre, poussé à bout, avait imaginé comme suprême ressource d'aller se pendre devant sa porte.

Et voilà qu'un beau jour ces gens se transforment, rêvent de devenir « sensibles », « vertueux », « éclairés », aspirent à se ranger sous la houlette de Jean-Jacques!

« De toutes les choses créées, s'écrie le vice-roi Chou-Fu, l'homme est la plus noble. » A propos des massacres qui eurent lieu en mars 1906 à Han-Chang, quoique violemment déchaîné contre les missionnaires, le « Nan-Fan-Pao » ne peut s'empêcher de gémir « sur ces vies immolées ». « L'esclavage, dit un rapport officiel du mois d'avril, est une honte pour la dignité, pour l'égalité humaines; il est contraire aux droits inaliénables de toute créature; il trouble l'harmonie entre le ciel et la terre. »

Mais les Chinois d'aujourd'hui brûlent d'un amour sincère pour leurs semblables. Des hôpitaux s'élèvent en grand nombre. Un Chinois qui vient de mourir à Hong-kong laisse toute sa fortune gagnée en Amérique à un hospice d'incurables et de vieillards. Un médecin fonde à Shanghaï une institution « pour l'enseignement de l'humanité aux jeunes générations ». C'est au nom de l'humanité que le grand vice-roi réformiste du Chihli, Yuan-Chih-Khaï, proscrit sévèrement la traite des enfants et édicte des pénalités terribles contre « les monstres à visage de femme » qui s'y livrent. Le mandarin à la mode est celui « qui visite les prisons, s'occupe du bien-être des prisonniers, tente leur relèvement moral ».

Notre journal est plein d'indignation le 26 mai : « Les feuilles européennes nous accusent d'insensibilité, d'indifférence envers nos frères du Kiang-si qui souffrent de la famine. Quelle injure et quelle calomnie! Nous organisons des souscriptions, des fêtes de charité à leur intention. Nous faisons la leçon aux riches marchands dont c'est le devoir d'employer leur superflu au soulagement de ces infortunés. »

Au moment du sinistre de San-Francisco, les colonnes ne désemplissent pas d'appels en faveur « des malheureux compatriotes abandonnés sans secours par une municipalité de race blanche. Les préjugés devraient-ils intervenir dans des calamités pareilles où les sentiments charitables seuls devraient entrer en jeu? »

L'Association des étudiants s'en mêle. « Il faut lutter contre l'égoïsme apathique de nos compatriotes, développer les secours mutuels, exalter les dévouements comme ceux des trois charpentiers de Hong-kong qui, au péril de leur vie, durant un typhon de l'automne dernier, allèrent sauver une famille chavirée dans un sampan. »

Les lois elles-mêmes subissent l'influence ambiante. En ce moment, le ministre Chen-Chia-Pin, par ordre impérial, révise le

code de procédure criminelle et préconise l'usage du jury.

Il faudrait, à en croire notre journal, fonder la société sur le culte de la raison, la « raison qui, nous dit un auteur peu familier sans doute avec Pascal, est une fontaine de sagesse et de vertu, nous fait distinguer le vrai du faux, le mauvais du bon, le juste de l'injuste ».

La raison se forme « par l'étude et la contemplation de la nature ». Il importe d'accoutumer les enfants à observer celle-ci dès leur jeunesse. Aussi en octobre nous pouvons lire un article sur les *Kindergarten* et le système du professeur Frœbel : « Il serait utile de l'appliquer en Chine. » Emile, on s'en souvient, était élevé à la campagne et « conduit journellement dans un pré ». Ce respect pour l'œuvre de la nature devra dorénavant empêcher les femmes de se bander et de se déformer les pieds. « Quoi, direz-vous, la mode, l'opinion? Une femme doit se libérer de l'opinion et ne faire attention qu'à ce qui est bien. »

La routine, les préjugés arrachent des cris de désespoir :

« Des hommes instruits, enfants d'un siècle de lumière, s'attarderont-ils donc aux errements des vieux âges ignorants? »

Le 2 mai, ils partent en guerre

pour conquérir la lumière et la vérité. Car la vérité est la base de toute grande nation. Nous ne haïssons malheureusement pas le mensonge autant que les Occidentaux. Citoyens, mesurons-nous assez notre bassesse? Nous assoirons-nous dans la cendre? Nous arracherons-nous les cheveux? Nous enfoncerons-nous les ongles dans la chair en signe de deuil? Il faut nous éloigner à tout prix du mensonge, fleuve bourbeux, sur les bords duquel sont étendues, commes autant de vaisseaux échoués, toutes les capitales antiques : Thèbes, Ninive, Babylone, Athènes, Rome.

Quant à l'absolutisme, « il peut être comparé à l'eau stagnante. Il arrête le mouvement; il empêche le progrès; il n'a ni vitalité, ni pouvoir d'expansion, ni capacité d'organisation. Il ne peut utiliser les gens de talent et d'énergie nés dans une condition inférieure ». Quelques jours plus tard, on nous apprend que « l'autocratie convient à l'enfance d'une nation, la monarchie constitutionnelle à sa jeunesse, le gouvernement démocratique à sa maturité ». Puis apparaissent quelques illusions : « Dans une monarchie il n'y a pas d'autre droit que le pouvoir; dans une république pas d'autre pouvoir que le droit. »

Ce ne sont là que des formules de journalistes; mais, le 31 mai 1906, les ministres de Chine à l'étranger, celui d'Angleterre en tête, adressent au trône un rapport pour le supplier d'adopter un gouvernement constitutionnel.

Plusieurs des institutions de l'Empire, disent ces ministres, sont

inutiles et surannées. Il faut remanier, à tout prix, le recrutement des fonctionnaires, l'armée, le système des finances. La situation du pays serait critique sinon impossible en cas de guerre. Or, la Chine est entourée de périls et d'ennemis qui guettent une heureuse occasion. L'Amérique, après avoir assis sa domination aux Philippines, jettera les yeux sur nous. Le Japon, une fois remis de la guerre russe, reprendra ses projets de domination en Extrême-Orient. L'Allemagne, qui complète sa flotte de guerre, va devenir très redoutable. La Russie en Mongolie et en Mandchourie, la France au Kouang-Si, l'Angleterre au Thibet nous menacent. Pour défendre l'intégrité du territoire, il semble que le meilleur remède serait de modifier l'organisation de l'Empire. Les prérogatives de leurs Majestés Impériales ne seraient pas atteintes. Le peuple en tirerait de grands avantages. Seuls les fonctionnaires pourraient s'y opposer.

Au début de l'année 1906, cinq émissaires impériaux, « gens d'intelligence et de capacité », ayant à leur tête le duc Tsaï et Tuan-Fang, depuis vice-roi de Nankin, étaient déjà partis en mission officielle pour visiter le Japon, l'Amérique et l'Europe. Ils devaient étudier les institutions politiques, religieuses, sociales, économiques, financières, et rapporter des projets de réforme.

Au retour, leur chef, le duc Tsaï, a demandé lui aussi le gouvernement constitutionnel. Nous aurons à y revenir plus loin. Pour le moment, qu'il nous suffise de remarquer la modération de notre journal, — si ardent pour la théorie, — en ce qui concerne la pratique. « Notre peuple est encore trop ignorant pour qu'une telle forme de gouvernement puisse réussir. La liberté pour un peuple ignorant, c'est un revolver entre les mains d'un enfant. » Aussi, en mai, cinq numéros sont consacrés à instruire le futur citoyen, et en septembre, le *Peiyang-Kuang-Pao*, gazette officielle du Chihli, organe de Yuan-Shih-Khaï, fonde un supplément, le *Facheng Pao*, dans le même but.

Que de qualités doit posséder ce citoyen! « Il s'élève au-dessus des tentations du pouvoir et de l'argent. Il marche le front haut, le cœur brûlant et désintéressé. Ce ne sont point les feux de l'ambition qui le consument, mais la joie d'être utile à ses frères. » De plus, il doit être « actif, instruit, patriote », patriote surtout, car le 4 mai on nous déclare que « l'intelligence et la moralité peuvent être suppléées par le patriotisme ». « La Chine a besoin d'hommes qui laissent leur tâche au premier appel de clairon pour voler au service de leur pays. »

NATIONALISME POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

En Europe, les idées philosophiques et humanitaires du dix-huitième siècle, colportées par les armées de la Révolution et de

l'Empire, aboutissent au réveil violent des nationalités. Le même phénomène peut s'observer aujourd'hui en Chine.

A mesure que les Chinois s'assimilent les connaissances et les idées de l'Occident, ils nous deviennent plus hostiles, et cela par l'argument de nos propres auteurs : « Tout patriote est dur aux étrangers », disait Rousseau. Le fait que Changsha, capitale du Hunan, l'un des centres xénophobes les plus violents, se couvre d'écoles, peut être considéré comme symbolique.

Il faut bien prendre garde, en effet, que la haine contre les étrangers revêt une forme nouvelle. Autrefois, c'était le préjugé populaire qui surtout s'élevait contre eux, des histoires de « mangeurs d'yeux », de « diables de la mer ». Maintenant ce sont les gens instruits qui veulent les exclure d'une façon stricte et légale. Jadis on s'opposait à l'étranger en tant que « barbare », mais non pas « au nom de la patrie ». En dépit de tout ce qu'on a pu écrire, la patrie chinoise n'existait pas, ou si peu! Pendant l'expédition de 1860 ou la guerre du Tonkin, des Français circulent librement dans l'intérieur, sans être inquiétés le moins du monde. Le *Nan-Fan-Pao* lui-même s'irrite de ce manque de patriotisme :

Durant la guerre sino-japonaise, dit-il, quand la Corée résonnait de chocs d'armes et de coups de canon, nos compatriotes s'arrêtaient un instant dans les villes pour demander des nouvelles, puis s'en allaient tranquillement à leurs affaires. Les dix-huit provinces se comportaient comme autant d'Etats séparés. Au temps des Boxers, quand toute la Chine du Nord était secouée par une insurrection formidable, au moment où les alliés faisaient leur entrée triomphale à Pékin, le peuple de la Chine centrale et méridionale écoutait le récit des évènements avec un simple soupir de résignation.

La Chine est désormais résolue à se compter, et elle définit l'attitude qu'elle veut adopter vis-à-vis des étrangers :

Nous n'avons pas d'amertume, ni d'animosité contre eux. Construire un mur autour de sa propriété n'est pas un acte de violence envers les voisins, mais un acte de défense envers les voleurs. Depuis des siècles la Chine a permis, à Tom, à Harry, à Dick, de la dépouiller de ses droits et de son territoire, de l'accabler de soi-disantes indemnités, de l'humilier dans sa légitime fierté. Nous voulons mettre un terme à tout cela. Cela signifie-t-il que nous voulions entretenir de mauvais rapports avec les étrangers?

Le principe d'extraterritorialité des concessions étrangères est battu en brèche sans relâche. Ces morceaux de France, d'Amérique, d'Angleterre, d'Allemagne, enclavés dans les villes chinoises, jouissent peut-être de leurs derniers jours. Les Chinois, excellents locataires, d'ailleurs, des propriétaires européens, sont venus habiter les concessions. A l'heure actuelle, souvent ils

forment la majeure partie de leur population et entendent être consultés dans les assemblées communales.

« Quoi! lisons-nous dans un article de mars 1906, nous payons 80 pour 100 des impôts de la concession internationale de Shanghaï et nous ne pouvons même pas donner notre avis pour leur établissement, leur répartition, ni leur recouvrement? » Les contribuables européens, réunis le 15 du même mois, ont rejeté ce vœu, à une énorme majorité, pensant qu'il ne fallait pas introduire l'ennemi dans la place et quoique les propositions chinoises eussent une entière apparence d'aménité, de conciliation.

Repoussés, les Chinois ne se sont pas tenus pour battus. « La prochaine fois, écrivent-ils, ce n'est plus un comité consultatif que nous demanderons, mais une place au Conseil municipal lui-même. »

Ils se sont vengés en s'opposant fortement à l'extension de cette concession européenne où on leur refusait le droit de cité. En octobre 1906 à Shanghaï, en janvier 1907 à Kinkiang, des étrangers voulant acheter du terrain situé en dehors des concessions, se sont heurtés à de grandes difficultés. Les consuls anglais et américains à Fou-tchéou, ayant demandé, pour la commodité des affaires, qu'il n'y eût plus qu'un seul directeur au bureau des affaires étrangères de la province, ont vu barrer leur demande, sous prétexte « qu'ils s'immisçaient dans l'administration intérieure du pays ».

« Dans les concessions, sous l'aile protectrice des consuls, on brave la loi chinoise. En dépit du décret impérial de septembre, des décrets répétés du vice-roi Yuan-Shih-Khaï, on continue à fumer l'opium dans les concessions française, autrichienne, japonaise de Tien-tsin. Nous ne pouvons plus être maîtres chez nous. » Les privilèges consulaires devraient avoir des limites exactement définies et très surveillées : « Tout Chinois qui craint des démêlés avec la police va trouver le consul d'Espagne et se fait déclarer protégé espagnol. En toute justice, cela peut-il se soutenir? »

Moukden et Antung ont été, il est vrai, sous la pression japonaise, ouverts en décembre dernier au commerce international, mais les Chinois ont eu soin de s'y réserver la construction et la propriété des chemins de fer, postes, télégraphes, etc., afin de prévenir toutes les complaisances intéressées qu'ils redoutent.

Dans le Feng-tien, un Américain n'a pu obtenir l'exploitation d'une mine d'or qu'il a sollicitée à plusieurs reprises. Son offre était cependant tentante : cette mine devait servir d'école d'application à tous les jeunes ingénieurs chinois désireux de s'instruire. Un Anglais, à Tien-tsin, qui avait cependant pris la précaution de s'adjoindre deux associés chinois, a subi le même sort.

Le « boycottage », c'est-à-dire l'exclusion violente des marchandises américaines, représailles des vexations subies en Amérique par les Chinois, qui travaillaient à meilleur marché que les Blancs, n'est que le premier acte d'une pièce beaucoup plus générale, qui se continue par une campagne menée contre tous les Européens fonctionnaires de la Chine.

Si l'un d'eux eût dû être respecté, autant à cause de la durée que de la valeur de ses services, c'était Sir Robert Hart, inspecteur général des Douanes chinoises. Des Européens lui reprochaient même d'être devenu complètement Chinois. Au mois de mai 1906, un écho de presse annonça que « trop vieux pour s'occuper des affaires, il était autorisé à aller se reposer dans son pays pour le reste de ses jours ». Deux Chinois de la nouvelle école, Tich-Liang et Tang-Shao-Yi, le remplaçaient. Devant la ferme attitude des puissances, en particulier de l'Angleterre, ce remplacement n'eut pas lieu. Par qui les emprunts et l'indemnité boxer auraient-ils été garantis?

Le principal reproche adressé à l'inspecteur général était de ne pas s'être occupé de former un état-major chinois capable un jour de remplacer l'état-major européen actuel. C'est dans ce but qu'une école des douanes a été créée à Pékin. Cent élèves, entre dix-huit et vingt-quatre ans, seront admis tous les ans; on y apprendra l'anglais et le chinois. Parallèlement et dans le même esprit, on a fondé à Pékin une école de médecine, une école des sciences politiques, une école des sciences financières. Yuan-Shih-Khaï ouvre à Tien-tsin une école supérieure d'industrie et une école normale pour mille étudiants; Chang-Chih-Tong, vice-roi des deux Hous, fait de même à Wu-chang pour les ingénieurs de chemins de fer, et Tang-Shao-Yi à Tong-shan (Chihli) pour les ingénieurs des mines, « dont le besoin se fait sentir à chaque instant ». En mars, le gouverneur du Shansi demande aux ministres à Washington et à Tokio de lui envoyer des élèves chinois, finissant leurs cours dans les écoles spéciales, pour construire les lignes de chemin de fer de sa province. La même demande est faite en novembre pour la ligne de Canton à Han-kéou.

Partout, le Chinois instruit tend à remplacer l'Européen, l'Américain ou le Japonais. C'est par hasard qu'à propos du chemin de fer d'Anhui, on se félicite d'avoir employé des étrangers, « car les ingénieurs chinois sont très chers pour ce qu'ils savent ». En revanche, quel cri d'orgueil pour Pékin-kalgan : « Aucun étranger n'est employé sur cette ligne! » Ou pour Chao-Chou à Swatow : « Cette œuvre a été accomplie sans aucune aide occidentale. » Des articles dithyrambiques célèbrent Jeune-Tien-Yu, le premier ingénieur en chef chinois. Les notables et

les marchands du Szechouen n'ont voulu, pour la construction du chemin de fer de Cheng-tu à Han-Kéou, qu'un de leurs compatriotes, Lu-Yao-Ting. La défiance vis-à-vis des étrangers est poussée si loin qu'un édit impérial d'octobre, vivement blâmé d'ailleurs par le journal, ferme l'accès des situations officielles aux élèves des écoles tenues par des étrangers. Cependant force est bien au gouvernement lui-même d'employer des professeurs étrangers dans ses propres écoles; mais déjà, à l'école des nobles de Pékin, les quatre professeurs de langues vivantes sont des Chinois. Dans un rapport d'avril 1906, Chang-Chih-Tong demande que des rangs honorifiques soient concédés aux inventeurs et aux industriels « capables de manufacturer les objets que la Chine importe actuellement de l'étranger ».

Un décret impérial de novembre suivant accorde « à ces hommes utiles des rangs honorifiques au-dessous du deuxième pour diminuer l'importation étrangère en Chine ». De son côté, pour stimuler l'industrie, Yuan-shih-Khaï a repris le vieil usage des expositions régionales et nationales. Il y en a eu une à Pékin et une autre à Tien-tsin. « Nous pouvions y voir, dit le « Nan-Fan-Pao », des machines et des fusils fabriqués dans les usines du Hupeh, aussi bons que ceux venus d'Europe ou d'Amérique. »

Le prix d'entrée très minime, 2 cents, a permis l'accès à beaucoup de visiteurs, dont plus d'un a dû faire la même réflexion.

Les Hanyang-Iron-Works, usines métallurgiques chinoises, vont être agrandies pour qu'on puisse répondre aux commandes de plus en plus nombreuses nécessitées par la construction des chemins de fer. Plusieurs ministres, dans un rapport de janvier dernier, ont demandé qu'on y achète de préférence à l'étranger. Bien que le matériel y soit cher, il y aura encore économie et cela permettra de développer l'exploitation des mines. Remarquons en passant que nous sommes loin du temps où (soi-disant) les Chinois craignaient de mécontenter les esprits de la terre. Il n'est, d'ailleurs, pas autrement prouvé qu'ils n'aient feint ce zèle religieux tant qu'ils se sentaient incapables de tirer parti de leurs mines par eux-mêmes. Mais maintenant, ils exploitent celles-ci partout où ils peuvent. Le 30 avril 1906, le Shang-Pu envoie des instructions aux mandarins du Kanson « pour que les mines d'étain de ce pays, sur lesquelles les étrangers jettent des yeux d'envie, soient exploitées par des Chinois, avec des capitaux chinois »! Le même ordre est donné en Mandchourie. Une assemblée de marchands de la province de Heilung-kiang exprime la résolution de ne plus laisser exploiter le trafic, les mines, les chemins de fer par des étrangers. Une compagnie minière s'organise parmi les marchands du Shansi et proteste, appuyée par le peuple et les

étudiants, contre les agissements d'un syndicat anglais qui veut réaliser le « trust » des mines de la province. Les fonctionnaires du Shantung dénoncent un gouverneur qui a accordé cinq concessions de mines aux Allemands.

Pour mettre les futurs ingénieurs à hauteur de leur tâche, les missions d'études au loin se multiplient. Chang-Chih-Tong envoie vingt jeunes gens chez Krüpp, et Yuan-Shih-Khaï, vingt-cinq en Angleterre et en Allemagne. Une commission part en Hollande pour étudier les procédés de pêche, afin de développer les pêcheries du Hupeh « d'où l'on espère tirer « un million par an ». Dans le même pays, le vice-roi s'efforce de développer l'industrie du sucre de betterave.

Le mouvement pour les chemins de fer est le plus caractéristique de ce nationalisme économique. Dernièrement, les propositions belges et autrichiennes de capitaux pour les chemins de fer du Turkestan ont été repoussées, mais, en revanche, partout, au Széchouen, au Hunan, au Hupeh, au Kouan-toung, au Shansi, au Fokien, les marchands souscrivent pour les tronçons de leur province. Parfois, ce sont des familles riches qui fournissent les fonds, comme les Liu pour le chemin de fer d'Amoy à Changchou, ou même un particulier, comme ce Chang-Yung, millionnaire des « Straits Settlements » pour la ligne de Chao-Chou à Swatow. Mais l'exemple le plus curieux de tous a été celui donné par les négociants de Canton. Ils rachetaient au gouvernement chinois la ligne de Canton à Han-kéou que celui-ci avait lui-même rachetée aux Américains. Il fallait trouver 20 millions de dollars en parts de 5 dollars.

Laissons la place au journal : « En moins d'une semaine, les promoteurs parlaient déjà de clore les listes. Les rues menant aux bureaux étaient noires de monde. Une amah a acheté 3000 actions. Les coolies en demandent. Un Américain dit : l'argent parle. C'est, on ne peut le nier, de l'histoire en train de se faire. »

Malheureusement, la suite n'a pas répondu à ce beau départ. Après toutes sortes de démêlés avec le vice-roi de Canton, Tsen, le Conseil d'administration a eu maille à partir avec les actionnaires. Ceux-ci se sont plaints de n'être pas assez consultés et ont élevé des doutes sur l'usage de l'argent recueilli. Le gros mot de « détournement de fonds » — moins gros en Chine qu'ailleurs — a été prononcé.

Plusieurs de ceux qui connaissent les Chinois affirment qu'ils ne sont pas, pour le moment du moins, capables de diriger des entreprises de cette envergure. Excellents sous-ordres, parfaits « compradores », très bons négociants, banquiers locaux, — l'expérience le prouve, — le cycle des « grandes affaires » leur

serait fermé. Ceux qui émettent cette opinion citent à l'appui de leur thèse la faillite de plusieurs entreprises chinoises, compagnies de bateaux, usines, banques, dès qu'elles dépassent une certaine étendue.

D'ailleurs, ainsi que le fait très justement remarquer le capitaine d'Ollone[1], la Chine est paralysée par le manque d'argent. Il est douteux que les Chinois trouvent les capitaux nécessaires à la mise en service, à l'exécution, à l'entretien de leurs vingt lignes de chemin de fer, si jalousement revendiquées, puisqu'ils ne veulent faire appel qu'à eux-mêmes et à leurs frères des colonies chinoises qui, comme nous le verrons plus loin, ont généreusement souscrit. Et lorsqu'on lit la clause de rachat au bout de vingt années, qui figure dans la concession accordée aux Japonais pour les chemins de fer Sud de Mandchourie, l'on peut se demander si elle sera jamais susceptible d'exécution.

Mais ce qui est à retenir, c'est l'esprit de ces tentatives. Il témoigne d'un patriotisme exclusif et ardent, d'une ambition qu'aucun obstacle n'arrête, parce qu'elle est au fond soutenue par un grand orgueil. Les lignes suivantes du *Nan-Fan-Pao* nous le révèlent (23 avril 1906) : « Notre capacité intellectuelle n'est inférieure à celle d'aucun peuple, d'aucune race. Notre habileté diplomatique surpasse celle de toutes les autres nations. Nos commerçants n'ont pas de rivaux. Notre politesse, notre éducation sont parfaites; nous en usons même avec ceux qui n'en usent pas avec nous. »

Lorsque l'on pense ainsi de soi, aucune exaltation n'étonne plus. Nous ne sourirons donc pas en lisant comme titre à un projet de port pour Whampoa : « Un rival possible pour Hong-kong. »

Quand un étudiant, Feng-Ha-Weï, se tue devant la maison du consul américain à Shanghaï (on sait que c'est la pire injure à faire à quelqu'un en Chine), dans le début du boycottage des marchandises américaines; quand un autre étudiant, Pan-Tse-Yin, se suicide à Tien-tsin parce qu'il voyait la Corée perdue pour son pays, tous deux sont honorés comme des martyrs. Le cercueil de Feng Ha-Weï, à son arrivée à Canton, a été reçu par les délégations des marchands, des laboureurs, des neuf corporations charitables. Une association dramatique d'amateurs s'est fondée pour populariser la figure de Pan-Tse-Yin par le théâtre. Un sentiment aussi vif de sa nationalité est gros de conséquences.

L'ATTITUDE ENVERS LES ÉTRANGERS

La première est l'attitude vis-à-vis des étrangers. Il y a antipathie physique, morale, et l'antipathie morale est peut-être plus forte encore que l'antipathie physique. Nous parlons souvent de la

[1] *La Chine novatrice et guerrière*, p. 286 et suiv.

duplicité des Orientaux, mais moins souvent qu'eux ne parlent de la nôtre. D'après les Chinois, nos actes n'ont pas le moindre rapport avec nos principes : « Les étrangers professent extérieurement l'amour, la fraternité, la charité pour leurs semblables, mais dans leur for intérieur, ils nourrissent des haines de race très fortes et des préjugés ridicules. Ainsi

les Français qui sont anticléricaux chez eux et violemment catholiques chez nous, qui expulsent par milliers les religieux et les religieuses, et dont les canonnières accourent sitôt qu'un missionnaire est malmené ou qu'il prend fantaisie à un chrétien chinois de crier un peu haut. Ainsi, les Anglais, dont les pasteurs enseignent une austère vertu et qui, par le commerce de l'opium, sont la cause du vice de milliers d'êtres. Le révérend Lewis a blamé sévèrement le jeu en chaire dimanche dernier. Le Conseil municipal de la concession va prendre des mesures, mais, en vérité, ne voyons-nous pas dans les jardins publics de Bubbling-Well, des hommes blancs jouant désespérément avec des bays, des coolies, des cuisiniers, des barbiers, toute la racaille de la ville. Quelle source d'orgueil, de joie intime pour ces Occidentaux qui croient leur morale supérieure à la nôtre, la civilisation du Christ supérieure à celle de Confucius. Nous aimerions à voir cette civilisation s'imposer en matière de jeu durant la semaine des courses à Shanghaï.

Les étrangers ont l'esprit étroit et ne peuvent voir les choses qu'à leur point de vue.

Ils pensent qu'il n'y a pas de bassesses ou de vilaines actions auxquelles un Chinois ne puisse descendre. Mais, si l'un de nous s'avise d'aventurer contre eux une accusation dix fois moins grave que celles qu'ils portent journellement contre nous, ils s'écrient : « Avez-vous entendu? C'est impossible, c'est incroyable. » Pensent-ils nous en imposer, à nous, Chinois, qui savons que quelques-uns des plus noirs crimes de l'humanité, la persécution des Indiens au Mexique, la traite des nègres autrefois, la suppression des Peaux-Rouges aujourd'hui, ont été commis par ces hommes prétendus civilisés.

Le 26 avril :

« Aux cours mixtes, un témoin chinois n'est pas admis contre un défenseur étranger. Peut-on citer beaucoup de cas où des plaignants chinois aient obtenu justice contre des étrangers? »

Ceux-ci, malgré leurs tares, estiment cependant être d'une race très supérieure. Ils se paient cher « la livre ». Qu'un chasseur anglais blesse par inadvertance une femme chinoise, il pensera être largement quitte en lui remettant un billet de 5 dollars. Mais un médecin anglais blessé par un Chinois réclame 240 000 dollars, « car il aurait pu gagner 25 dollars par jour pendant trente ans ».

On les accable, pour se venger, de traits d'ironie :

« Désormais, l'Australie ne veut plus de Chinois. Heureuse Australie! Elle sera tout entière aux Blancs, comme le Ciel. »

Ou bien encore on les déprécie, on les méprise.

Leurs étudiants sont médiocres. Ils n'envisagent jamais qu'un seul côté de l'éducation : ce sont ou des joueurs de foot-ball ignorants ou des rachitiques forts en thème. On se plaît à rappeler leurs erreurs. Leur vue politique est courte. Ils augurent mal de nos réformes. Ils rient de nos tentatives. Mais ils firent de même du Japon, il y a trente-cinq ans!

Surtout « ils sont candides » :

Ils voudraient nous asservir sous prétexte de nous apporter la civilisation. Ils ignorent donc que nous lisons leurs journaux. L'un d'eux ne disait-il pas ces temps derniers, tout à fait clairement : « D'abord le chemin de fer, ensuite des soldats pour le protéger, enfin le pavillon. » Ces chemins de fer, ces télégraphes, ces banques et ces écoles ne sont, en réalité, que des moyens de pénétration déguisés. La Chine ne demande pas mieux que de suivre des avis, mais elle voudrait des avis désintéressés. Elle ne veut pas suivre l'exemple de l'Egypte ou du Transvaal.

Cette dernière citation explique pourquoi la Chine cherche plutôt à se rapprocher des petits Etats européens dont elle pense n'avoir rien à craindre : la Suède, le Danemark, la Norvège.

En avril 1906, il a été question d'un traite avec la Suède, négocié par l'intermédiaire du ministre d'Allemagne à Pékin. On a remarqué que les instructeurs de l'armée siamoise étaient danois. Les cinq commissaires ont tenu à visiter le Danemark et la Norvège. Dans ce dernier pays, ils ont fort admiré « la solide instruction des officiers, l'excellence du fusil Krag, « le meilleur de l'Europe ». En attendant que les Chinois puissent recruter chez eux leurs propres cadres, ce sont probablement ces petits pays qui les fourniront.

Les missions ont subi le contre-coup des sentiments anti-étrangers et des apparences intéressées. Il est véritable que le catholique chinois est beaucoup plus Français que Chinois, que le protestant chinois est assez facilement Anglais ou Américain. Ces sujets, si l'on peut dire, « spirituels » des nations étrangères occasionnent une série d'attaques violentes.

En réalité, le sang des martyrs a servi de base à un excellent domaine colonial. On peut être disciple de Confucius ou de Lao-Tse. Musulman, Bouddhiste, et rester Chinois. Mais nous voyons les chrétientés, ayant à leurs têtes des étrangers, s'appuyer sur les navires et les armées des étrangers. Nous cesserons d'être opposés au christianisme quand nous verrons des prêtres ou des pasteurs chinois à la tête des chrétiens chinois. Pourquoi n'y a-t-il pas de légat du Pape à Pékin comme dans les autres capitales? C'est que la France s'y est opposée formellement, elle sent bien toute l'influence qu'elle perdrait et elle continue à nous imposer son catholicisme qu'elle rejette pour elle-même comme une souillure ou une maladie.

On a parlé beaucoup en France d'abandonner le protectorat des missions. L'influence française y perdrait un gros appoint, c'est incontestable, mais le catholicisme en Chine, après une crise qui n'est pas douteuse, y perdrait-il autant? Le but surnaturel des missionnaires, dont le zèle, les souffrances, le dévouement pour la France ont été aussi admirables que mal récompensés, apparaîtra mieux peut-être quand par la faute de l'Etat tout lien terrestre sera rompu. La majorité d'entre eux, nous le savons, n'est pas de cet avis. Si nous nous permettons de l'émettre, c'est que nous aurons à parler tout à l'heure de certaines tendances, d'une disette d'idéal religieux aperçue par quelques esprits qui en souffrent et en mesurent les conséquences pratiques pour leur pays. Le christianisme satisferait d'autant mieux ces tendances, qu'il serait moins synonyme d'influence étrangère.

Aucune grande puissance n'est sympathique à la Chine, seulement, à tour de rôle, elles occupent plus ou moins de place dans son antipathie. La France est souvent accusée d'empiètements, d'ingérences, « d'arrogances » au Kouang-si ou au Yunnan. On lui reproche surtout de soutenir les missionnaires et on lui rappelle sa politique intérieure.

Le duc Tsaï, dans son rapport, a donné une part élogieuse à notre pays. « La France, dit-il, quoique battue en 1870 par l'Allemagne, demeure une des premières nations du monde par l'intelligence, l'activité, le patriotisme de son peuple, son esprit industrieux, économe, son agriculture. » Il parle avec admiration de Napoléon Ier « dont les bonnes lois subsistent toujours », et de notre administration que désormais « la Chine aussi nous envie ». Il constate que, « quoique en république, la France est plus centralisée que n'importe quelle monarchie », et cette centralisation met le comble à sa louange, car c'est elle qu'il donne en exemple à imiter. Notre caractère enjoué, bon enfant, ne déplaît pas aux Chinois. Des images populaires, répandues à profusion, représentent, au moment de l'expédition de 1900, le soldat français tenant des enfants dans ses bras, les amusant, tandis que les soldats anglais et allemands se livrent au pillage. L'Anglais, hautain vis-à-vis de l'indigène, peu souple pour entrer dans les manières de voir d'autrui, encourt au plus haut point le reproche qu'ils font à tous les Européens en général de s'estimer d'une essence supérieure et de n'envisager les choses qu'à leur point de vue. Puis, maintenant qu'une campagne contre l'opium a été organisée, la faute d'avoir été les introducteurs de ce vice pèse sur eux. Leurs agissements au Thibet et au Yunnan ne sont pas vus d'un bon œil. Malgré tout, la puissance de leur marine, de

leur commerce, de leur influence dans le monde frappent de respect les imaginations célestes. La solidité de leur construction sociale a impressionné le duc Tsaï.

Mais les trois puissances dont le *Nan-Fan-Pao* nous entretient le plus souvent sont l'Allemagne, l'Amérique et la Russie.

L'Allemagne multiplie les amabilités. La première, elle a dessiné le mouvement de retraite de ses garnisons et on lui en a su gré. Elle a rendu à la Chine le service postal du Chantung et lui a vendu, à des conditions raisonnables, la concession du chemin de fer qu'elle avait obtenue de Chinanfu à Chinting. A Tsing-tau, les relations sont cordiales entre les autorités allemandes et chinoises. A Pékin, le baron Mümm s'est prodigué en avances, en offres de service près du Waïwupu. L'empereur a reçu à Berlin les cinq commissaires avec toutes sortes de prévenances. Il leur a donné de bons conseils pour les réformes et leur a offert des instructeurs. Des délégués chinois ont été invités à la conférence internationale de télégraphie sans fil de Berlin. Toutefois, nous dit-on, « le kaiser a beaucoup à faire pour que nous oubliions son attitude de jadis. C'est à lui surtout que nous devons la répression sanglante des Boxers. C'est lui qui fit imposer cette énorme indemnité qui pèse si lourdement sur nous aujourd'hui. C'est lui qui humilia publiquement l'état-major du prince Chun. Les Chinois ne peuvent si vite effacer le passé de leur mémoire ».

L'Amérique, émue du boycottage de ses marchandises, n'a cependant pas voulu modifier le bill d'exclusion des Chinois autant que ceux-ci l'auraient désiré. Pour compenser, les Etats-Unis ont abandonné les 20 millions de dollars de l'indemnité boxer sous la réserve qu'ils seraient employés à l'Instruction publique et non à un accroissement de forces militaires. « Cette mesure contribuera à ouvrir les yeux du peuple chinois, à hâter la fin du regrettable boycottage, et nous montrera que, malgré les efforts du Labour Party pour entraver l'émigration chinoise, le peuple américain est animé dans son ensemble de bons sentiments pour notre pays ». C'est, en effet, par l'instruction publique que les Américains semblent pénétrer efficacement en Chine. A la Nouvelle-Orléans, en une seule soirée, on a récolté 50 000 dollars pour l'université de Soochow. Le docteur Tenney, bras droit de Yuan-Shih-Khaï, en ce qui concerne l'éducation, est un Américain. Les cinq commissaires ont été particulièrement bienvenus par les Universités de Yale, Wellesley et Harward. Harward a offert 10 bourses aux étudiants chinois, Yale 12, Wellesley 3, à des Chinoises, « afin que les femmes de la plus vieille et de la plus jeune civilisation du monde puissent faire connaissance et nouer

des relations d'amitié ». L'*Outlook*, journal américain, s'exprime ainsi à ce propos : « Au lieu de 25 étudiants, nous devrions en avoir 500. Ceux qui vinrent il y a trente ans avec Yung-Wing sont aujourd'hui d'importants personnages en Chine. Chaque étudiant chinois est, à son retour, un promoteur des relations cordiales entre la Chine et nous, puis en même temps il guide son pays vers la civilisation. » Les nombreux Américains, professeurs ou fondateurs d'écoles obéissent évidemment à cette manière de voir et ils ont obtenu un certain résultat. La culture anglo-saxonne, la langue anglaise, sont plus répandues que les autres, à l'heure actuelle, dans la « jeune Chine ». On invoque volontiers Carlyle, Shakespeare, Stewart comme auteurs et Washington, Lincoln comme exemples. C'est une forme d'influence, on ne saurait le contester, mais elle est incomplète. Les procédés des nationaux américains ne sont pas toujours ceux de leurs intellectuels. En Amérique, comme en mer, il y a souvent deux courants superposés portant dans des directions inverses. L'idéalisme des uns est balancé par l'utilitarisme des autres. Boston, lettré, où l'on imprime, où l'on lit des livres délicats, n'est pas très loin de Chicago, fabricant de conserves douteuses.

Tandis qu'une élite s'efforce de conduire la mentalité chinoise vers les régions supérieures où elle aspire à entrer, des gens d'affaires, des aventuriers, amis du vieux système colonial, pressent « John Chinaman » jusqu'à lui faire craquer les os.

Ceux-ci font dire : « Les Américains aiment trop l'argent. Li-Hung-Chang avait raison de penser que quel que fût le prix de leur retraite, il fallait le leur accorder. C'est encore une économie pour le pays s'il parvient à se débarrasser d'eux. »

Leurs soldats et leurs marins ont une réputation détestable. En octobre dernier, un marin américain, probablement en état d'ivresse, jette dans un canal de Canton un petit garçon et reçoit une punition insignifiante qui est sue des Chinois et commentée dans les termes que l'on pense. Au moment de l'incendie de San-Francisco, les secours ayant été distribués tardivement aux Asiatiques par la municipalité, le journal, quoique rédigé par d'anciens élèves américains, parle aigrement « de cette terre étrangère où le droit commun nous est refusé ». Et c'est le sentiment intime de la masse, contre lequel ne prévaut point la reconnaissance de réels bienfaits.

Infiniment plus habile, experte au maniement des Orientaux, la main russe n'a pas ces rugosités de tact. Le Russe, d'après M. Kipling, n'est-il pas un Oriental d'Occident beaucoup plus qu'un Occidental d'Orient? Cette main s'avance, tâte les places où le mur plus friable permettra d'ouvrir la brèche. Mais elle

a beau être circonspecte et veloutée, les Chinois ont saisi son manège et le dénoncent à haute voix.

On pouvait penser qu'après leur défaite, les Russes resteraient tranquilles et cesseraient de travailler en Chine. Il n'en est rien. Dans le nord de la Mandchourie, les ingénieurs russes cherchent à accaparer pêcheries, mines, chemins de fer, exploitations de forêts. Ils veulent faire révoquer le gouverneur. Quelle impudence! Les Japonais eux aussi ont cette façon d'agir, mais, eux du moins, méritent les égards dus à une nation victorieuse. Tandis que les Russes, fidèles à leur tactique, veulent regagner par la diplomatie ce qu'ils ont perdu par les armes et réaliser un grand empire asiatique. L'ours moscovite n'a, en réalité, pas bougé de place. Contraint de retirer ses griffes de quelques lieues, il attend patiemment l'occasion de les allonger plus loin encore que par le passé.

Que de desseins ne leur prête-t-on pas, peut-être d'ailleurs à juste titre : « Ils se fortifient dans le Heilung-kiang. Ils veulent doubler le Transsibérien, couper notre chemin de fer d'Ili à la Mongolie, reconstruire leur flotte, de nouveau étendre leur domination sur le Pacifique! » Les démêlés entre M. Pokotiloff, ministre russe à Pékin, et le Waïwupu sont interminables. Par moments tout semble devoir se rompre ou bien « l'accord est repoussé à une date ultérieure ». Mais les Russes justifient par une patience admirable leur parenté orientale. Ils ne brusquent rien, et enfin l'entente se conclut en ce qui concerne les mines, les postes, le retrait des troupes de Mandchourie. Elle ne met pas fin pour cela aux discussions. Les derniers numéros de notre journal parlent encore des « menées russes ». En mai 1906, la banque russo-chinoise s'est rouverte à Moukden pour une lutte pacifique et probablement plus heureuse. La Chine pare le coup en établissant une autre banque à Kulun, en Mongolie, « afin d'éviter que les bank-notes russes n'envahissent le marché ». Car c'est surtout en Mongolie et dans le Turkestan chinois que l'effort russe se porte. Ils progressent sans bruit, sous d'habiles prétextes. « Des popes pénètrent au Thibet pour s'instruire des doctrines bouddhistes auxquelles le tsar s'intéresse. » Et le gouvernement chinois a beau faire surveiller le Dalaï-Lama, c'est dans un couvent soumis à l'influence russe que celui-ci termine son odyssée.

Vaincus en apparence, ces « Orientaux d'Occident » seront probablement ceux, parmi tous les Occidentaux, auxquels il sera le plus difficile de faire lâcher prise, précisément parce qu'ils sont « Orientaux ».

AVESNES.

La fin prochainement.

AU GALOP DE LA VIE

MOEURS CONTEMPORAINES [1]

IX

A dix heures du matin, dans son cabinet, au siège de la banque qui porte son nom, M. Jérôme Vernon, debout, son chapeau sur la tête, lisait, ou plutôt relisait une lettre qu'il venait de prendre sur son bureau. Elle était signée Firmin Augeard et l'invitait à se présenter chez le syndic, pour affaire le concernant. Il s'assurait, au moment de sortir pour vaquer à ses multiples occupations, de l'heure de ce rendez-vous auquel il ne pouvait manquer. Le syndic le lui fixait pour trois heures. C'était parfait, il aurait le temps d'aller à la Bourse et de veiller de sa personne à l'exécution des ordres qu'il venait de donner aux remisiers qui s'étaient déjà succédés dans son cabinet.

A le voir, le teint fleuri, le regard avenant et satisfait, élégamment sanglé dans sa redingote dont une rosette rouge étoilait la boutonnière, on n'aurait pu croire qu'il était intérieurement agité par la perspective de la conférence à laquelle le conviait le syndic. C'est le propre de ces grands joueurs qui passent leur vie à livrer, sur le terrain financier, des combats dont leur honneur est l'enjeu, d'être merveilleusement habiles à dissimuler leurs angoisses. Ce qu'ils redoutent et ce qu'ils espèrent, ils ne le laissent pas deviner. Même quand leur témérité les a conduits au bord du gouffre, ils portent beau, inaccessibles, en apparence, aux émotions que nous subissons quand le vertige s'empare de nous.

A cette heure, le gouffre où M. Jérôme Vernon risquait d'être précipité, c'était la faillite de la Compagnie des Etains du Nord. Mais, il en mesurait de sang-froid la profondeur, convaincu qu'il n'y roulerait pas.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre 1907. — *Published the Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved march 3 1905 by Ernest Daudet.* — Reproduction et traduction interdites en tous pays.

Sans doute, il avait des reproches à se faire. C'était folie, — il le reconnaissait, — de s'être engagé avec un capital insuffisant, dans une entreprise mal étudiée et pour y conserver la prédominance, s'assurer des gains plus considérables, de s'être adjoint des financiers de second ordre, d'anciens fonctionnaires besoigneux. Ils avaient voté toutes ses propositions, mais s'étaient fait payer leur docilité aux dépens de la caisse sociale. Oui, telle était sa faute la plus grave, celle qui avait entraîné toutes les autres. Mais, quoi, ce qu'on pouvait lui reprocher, d'autres ne l'avaient-ils pas fait? Le succès n'avait-il pas couronné leurs opérations? Dès lors, était-il répréhensible d'avoir espéré que le succès couronnerait les siennes?

Dans ces raisonnements, M. Jérôme Vernon puisait la confiance dont il se sentait animé, au moment où, après la Bourse, son coupé l'emportait rondement vers le quartier Saint-Germain des Prés. Il la puisait aussi dans le sentiment de la force que lui donnait sa fortune, sa maison de banque, son crédit, ses relations avec des hommes politiques en vue, les services qu'il leur avait rendus, attestés par des lettres qui les compromettraient si elles voyaient le jour.

Il ne se fiait pas moins à son habileté. Si madré que fût l'adversaire avec qui il allait se mesurer, il l'était tout autant que lui; comme lui, il avait plus d'un tour dans son sac et sur lui la supériorité de la position acquise, étalée au grand jour, de l'honorabilité incontestée, la puissance de l'argent. L'argent! quand on le possède, on est puissant, on mène à son gré le troupeau de ceux qui n'en possèdent pas. Il en possédait et plus qu'il n'en eût fallu pour acheter nombre de consciences moins accessibles à la tentation que celle de ce Firmin Augeard qu'il savait vénal et sans le sou. Redouter un tel personnage, allons donc! C'eût été sottise. Il le méprisait et son mépris s'accrut lorsque sa voiture le déposa au seuil d'une modeste et vieille maison, dépourvue d'apparence et de confort.

« A nous deux, Monsieur le syndic! »

Quoiqu'il fût seul, ce défi lui échappa au moment où, parvenu au second étage, il poussa la porte des bureaux de Firmin Augeard, bureaux misérables en comparaison des siens. Un adversaire aussi pauvrement logé pouvait-il être redoutable?

M. Jérôme Vernon était attendu et fut aussitôt introduit dans l'antre du tigre qui se flattait de n'en faire qu'une bouchée.

« Tout de même, pensa Firmin, en le voyant entrer, le voilà à ma merci, cet opulent banquier, un des rois de la finance. Ce n'est pas moi qui suis allé chez lui; c'est lui qui vient chez moi

et bien petit garçon. » Mais, quoique tirant orgueil de cette constatation, il fit patte de velours. — Votre serviteur, Monsieur Vernon.

— J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur le syndic. Vous m'avez mandé, j'accours.

— Oui, avant de recevoir vos collègues pour leur faire part des mesures que commande l'état de la faillite, j'ai voulu vous communiquer la décision que j'ai prise à votre égard. Si vous y souscrivez, tout pourra s'arranger, au moins en ce qui vous concerne. Je ne puis vous taire que la situation est grave, très grave, pour vous surtout, continua le syndic qui parlait à demi-voix avec une lenteur solennelle comme s'il eût pesé ses mots; vous étiez le président de la société, et vous êtes, en conséquence, plus compromis que vos collègues; vous êtes plus riche qu'aucun d'eux et particulièrement intéressé à conclure avec moi une transaction amiable qui vous épargnera des poursuites.

— Une transaction, j'y suis tout prêt, dit froidement Vernon. Sur quel pied peut-elle se faire?

— Le passif est de cinq millions, y compris les frais et charges de la faillite. En calculant ce que produira la vente des mines et ce que je pourrai tirer de vos collègues, en les taxant au prorata de leur avoir, et ce n'est malheureusement pas lourd, j'espère réaliser trois millions. Reste deux millions à trouver pour combler le trou. C'est à ce chiffre que je vous ai taxé.

En le formulant, Augeard s'attendait à des récriminations. Mais, son interlocuteur ne broncha pas.

— La somme n'est pas au-dessus de mes moyens, dit-il. Si vous l'exigez et me garantissez contre des poursuites correctionnelles, je suis prêt à vous la verser.

— Je ne puis m'engager qu'au nom des créanciers, fit vivement Firmin; je suis sans pouvoir sur les actionnaires.

— Les actionnaires ont approuvé les comptes. Pour établir que ces comptes étaient trompeurs, il faudrait des procès longs et coûteux devant lesquels ils reculeront. D'ailleurs, si je m'entends avec vous, j'ai des moyens de leur fermer la bouche. Je ne me préoccupe que des créanciers, et je vous observe qu'en prétendant qu'ils soient entièrement payés et en exigeant de moi deux millions dans ce but, vous faites une sottise.

— Une sottise, répéta Firmin, déconcerté par le calme de son interlocuteur.

— Une sottise carabinée, mon cher Monsieur Augeard, et vous allez le reconnaître. D'abord, votre prétention de désintéresser intégralement les créanciers est absurde, sauf votre respect. Ils n'attendent rien ou presque rien de leurs créances. Si vous leur

assurez cinquante pour cent, ils seront enchantés et vous donneront quittance.

— Mais encore, faut-il que je les trouve ces cinquante pour cent.

— Ils vous seront procurés par ce que vous obtiendrez de mes collègues qui ne sont pas tous aussi dépourvus de ressources que vous semblez le croire et par la vente des mines.

— Les mines! Parlons-en. Elles sont sans valeur.

— Erreur, mon cher Monsieur. J'ai sous la main une société toute prête à les racheter si vous n'en exigez pas un prix trop élevé.

— Société formée par vous, sans doute? insinua le syndic entièrement satisfait de voir se vérifier ses précédents soupçons.

— Formée par moi, vous l'avez dit.

— Ce qui explique pourquoi vous avez contribué à propager les bruits fâcheux qui se sont répandus dans ces derniers temps sur l'état des mines. On les disait épuisées, et si c'est faux, la part que vous avez eue dans ces bruits constitue un grief tel que vous devez souhaiter qu'il ne vous en soit pas demandé compte.

Cette fois, c'était un coup droit; Firmin fut ravi de l'avoir porté. Mais Vernon le reçut avec un beau stoïcisme.

— Grief plus facile à formuler qu'à prouver, Monsieur le syndic. Au surplus, la question est secondaire. Ce qui importe, c'est que les créanciers consentent à un concordat et je vous indique le moyen de le leur faire agréer sur des bases qu'ils n'espèrent pas.

— Et sans qu'il vous en coûte rien.

— Rien, c'est trop dire, rectifia Vernon, mais le moins possible. Voyons, mon cher Monsieur Augeard, poursuivit-il, passant subitement au ton familier qui est de mise entre complices, jouons franc jeu. Je ne veux pas vous donner deux millions et vous ne les aurez pas. Je vous en offre à titre transactionnel la moitié d'un à verser à la faillite, moyennant quoi j'aurai mon quitus et vous faciliterez l'achat des mines à la société que j'ai formée en vue de leur exploitation. Je suis prêt, bien entendu, à vous tenir compte de la modération de vos exigences.

« Nous y voilà », se dit tout bas Firmin. Et tout haut, comme offensé qu'on le crût capable de manquer à ses devoirs : — N'insistez pas, Monsieur, je ne peux entrer dans cette voie.

Vernon haussait les épaules, railleur et cynique.

— Avant de refuser mes présents, attendez au moins de savoir en quoi ils consistent. Vous recevrez pour vous, personnellement, de la main à la main, cinq cents actions de la société nouvelle, actions d'apport, prises sur les miennes et par conséquent entièrement libérées. En attendant que ladite société soit constituée, je mets à votre disposition cinquante mille francs à valoir sur

vos bénéfices futurs. Le remboursement de cette somme ne vous sera jamais demandé si la société ne se constituait pas ou ne donnait pas de bénéfices. Eh bien, qu'en dites-vous? » La réponse fut longue à venir. Les deux hommes se regardaient en silence.
— Qu'en dites-vous? insista le banquier.

— Je dis que vous ne me faites pas la part large, répliqua le syndic, donnant implicitement son adhésion.

— Oh! nous avons les dents longues à ce qu'il paraît. Mais je ne puis faire davantage. C'est à prendre ou à laisser.

La parole n'est pas toujours nécessaire à l'expression de la pensée; un geste aussi peut y suffire et celui de Firmin fut significatif : il ne laissait pas, il prenait. La suite de l'entretien cimenta l'accord, non sans que les deux complices l'eussent entouré de toutes les garanties de nature à en assurer l'exécution et de toutes les précautions propres à en dissimuler le caractère délictueux.

— J'irai vous soumettre dès demain un projet de transaction, dit Firmin pour conclure.

— Lorsque le tribunal l'aura homologué, vous toucherez cinq cent mille francs pour la faillite et cinquante mille pour vous.

— Il est entendu que de ceux-ci je ne vous en donnerai pas reçu.

— Parbleu! Cela va de soi.

Au moment de sortir, le banquier se frappa le front.

— Ah! un mot encore! Il est bien entendu, n'est-ce pas, que vous renoncez à toute action correctionnelle contre mes collègues?

— Mon rapport au parquet sera conçu de manière à la leur éviter. Je fais cependant exception pour le marquis de Mesgrigny. Je me compromettrais si je dissimulais ses agissements. Il y a dans son dossier des lettres qui engagent terriblement sa responsabilité.

— Ne pouvez-vous les supprimer?

— Je n'en ai pas le droit, déclara Firmin. D'ailleurs, ce n'est qu'en le menaçant de les divulguer que je pourrai le contraindre à payer ce qu'il doit.

— Mais, s'il ne paie pas?

— Alors, ce sera tant pis pour lui.

— C'est que, s'il est poursuivi correctionnellement, il peut en rejaillir quelque chose sur moi.

Firmin Augeard se redressa d'un air protecteur, rassurant :

— Fiez-vous ici à ma prudence, mon cher Monsieur Vernon. Il ne tombera pas un grain de poussière sur votre tête.

Rassuré ou non, le banquier renonça à obtenir davantage. Après tout, les suites qu'aurait l'affaire pour ses collègues le laissaient

indifférent à la condition qu'elles ne créassent aucun risque pour lui. Puisqu'à cet égard le syndic le rassurait, le plus sage était de se désintéresser du sort de ses infortunés complices à qui manquaient pour se dérober aux responsabilités qui pesaient sur eux, les moyens dont il venait d'user avec succès. Sa résolution égoïste livrait ainsi le marquis aux vindictes haineuses de Firmin Augeard.

Le jour suivant, les autres administrateurs compararuent tour à tour devant le syndic. Résolu dès maintenant à leur éviter des poursuites judiciaires qui pourraient avoir pour effet de rendre nulle la transaction conclue avec Jérôme Vernon et de le mettre en cause, il fut, sauf pour Mesgrigny, très modéré dans ses demandes. En menaçant ces messieurs d'un procès d'où ils sortiraient ruinés et déshonorés, en leur démontrant qu'ils avaient tout intérêt à suivre l'exemple de leur président et à transiger, il leur arracha des engagements dont le total mettait dans ses mains de quoi payer aux créanciers un premier dividende. Il aurait alors tout loisir pour préparer à son gré la mise en vente des mines et les faire adjuger aux prête-noms du banquier.

Melchior de Mesgrigny fut reçu le dernier; Augeard l'avait gardé pour la bonne bouche. Il savourait par avance la joie de l'humilier, de le torturer et de jouer avec lui le rôle du chat avec la souris. Cédant aux impulsions de son âme basse et vindicative, il accueillit le patient de haut, sans se lever ni sans l'inviter à s'asseoir. Le monocle à l'œil, la mine impertinente, le dévisageant avec l'assurance d'un bandit qui rançonne son prisonnier, il lui parla durement.

— Je n'ai qu'un mot à vous dire. Si vous voulez éviter des poursuites, il faut rembourser ce que vous avez indûment emprunté à la compagnie dont vous étiez administrateur et me payer, à titre transactionnel, une somme représentative de la part qui vous incombe dans ce qui est dû aux créanciers. Quant aux actionnaires, je n'en parle pas. S'ils attaquent les administrateurs, ce sera affaire à vous de vous arranger avec eux. Que décidez-vous?

Melchior s'était cuirassé, avant d'entrer, contre les propos désobligeants auxquels il s'attendait. Fort de l'espérance d'être défendu par Me Desmarres, il s'était promis de ne s'offenser de rien; il eut le courage de se tenir parole. Les menaces glissèrent sur lui sans qu'il en parût atteint. Dédaigneux et très digne, il prit une chaise, s'assit et regardant Augeard bien en face, il questionna.

— Combien me demandez-vous?

— Trois cent mille francs, tout compris.

— Je ne les ai pas; je ne peux donc vous les donner si vous ne m'accordez le temps de me les procurer.

— Il faudra les trouver dans la huitaine, sinon je marcherai. Je vous tiens le même langage qu'à vos collègues; il ont transigé sur les bases que je vous pose et je vous conseille de les imiter.

— Je vous répète que ce n'est pas en mon pouvoir.

— Alors vous allez être assigné devant le tribunal de commerce où je suis certain d'obtenir condamnation et exécution provisoire nonobstant appel. En outre, je ferai lire à l'audience vos lettres au président de la société et je doute qu'après en avoir pris connaissance, le parquet renonce à vous poursuivre, car elles prouvent non seulement que vous avez adhéré aux illégalités commises, mais encore que vous en avez conseillé quelques-unes. Vous vous exposez donc, en ne payant pas, à être condamné deux fois, au civil et au correctionnel.

Il mentait effrontément, car il ne tenait plus maintenant à engager contre Mesgrigny, même pour se venger, une action correctionnelle dans laquelle eût été forcément entraîné Vernon, destinataire complaisant des lettres incriminées. Mais, il se plaisait à l'effrayer, à brandir sur sa tête cette épée de Damoclès. Melchior frissonna sous cette menace précise. Il était trop peu rusé pour soupçonner la ruse. Et puis, il ne se souvenait plus précisément de ce qu'il avait écrit. Il savait tout au plus que cette correspondance regrettable s'était inspirée de ses incessants besoins d'argent. Si elle figurait au procès, son honneur serait gravement atteint. En cette minute, il fut sur le point de prendre l'engagement qu'exigeait le syndic, bien qu'à peu près certain de ne pouvoir le tenir. Il l'eût pris s'il ne s'était rappelé à propos les recommandations de Me Desmarres : « Evitez les pièges, ne vous engagez à rien. »

Ce souvenir cloua dans sa bouche l'adhésion qui allait en sortir et, se levant, il dit :

— Ma réponse vous parviendra aussitôt que j'aurai vu mon avocat.

Augeard dissimula, sous un sourire de dédain, la surprise que lui causait ce beau sang-froid.

— Votre avocat vous donnera le même conseil que moi. Quand on doit, il faut payer.

— Je ne refuse pas de payer, mais avec des délais. Vous en aviez accordé à Mme de Mesgrigny, lors de l'affaire Bernin, et je m'étonne que vous m'en refusiez aujourd'hui.

— Ah! parbleu, parlons-en de l'affaire Bernin et de la manière dont vous m'avez récompensé de ma complaisance. Je n'oublie pas, Monsieur le marquis, et je n'oublierai jamais, ce qui s'est passé entre nous, le jour où, ayant achevé de me payer, vous

avez cru que je n'étais plus à craindre. Je méprise vos insultes, mais je les garde là.

Il montrait son cœur, le mouvement fit tomber son monocle et, dans son regard, passa un éclair de colère.

— Vous les aviez méritées par votre attitude inconvenante envers ma femme, déclara Melchior. Du reste, j'ai attendu vos témoins ; je les attends encore.

Firmin croisa fièrement ses bras sur sa poitrine pour répondre à ce défi et garda cette attitude jusqu'à ce que son visiteur eût disparu. Alors, frappant de son poing fermé le bureau auquel il était assis, il poussa un juron et ce fut tout. Mais c'en était assez pour convaincre Melchior, s'il était revenu sur ses pas, qu'il avait eu tort de rappeler l'affaire Bernin et que ce souvenir, si malencontreusement évoqué, n'était pas fait pour rendre moins vive la malveillance du triste personnage de qui son sort dépendait.

Au même moment, il se le disait, étendu dans son auto qui le conduisait chez Me Desmarres. Mais, il ne se reprochait pas son imprudence et ne regrettait pas d'avoir témoigné son mépris à ce syndic de malheur.

Le nouveau grief dont il venait de se charger ne rendait pas pire sa situation. A quoi bon ménager un homme qui lui en voulait à mort? D'ailleurs, le mal était fait et irréparable. En se l'avouant, il se proposait de raconter l'incident à son défenseur. Mais, il ne put conférer avec lui, ce jour-là : Desmarres était au Palais. Il revint alors chez lui où Christiane l'attendait, pressée de connaître le résultat de sa visite à Augeard.

— Où prendre les trois cent mille francs qu'exige ce misérable? dit-elle, lorsqu'il lui eut tout raconté.

— Le fait est que je n'en sais rien. Tes bijoux sont engagés, nos biens hypothéqués au delà de leur valeur et, même si nous nous décidions à en vendre une partie, ce n'est pas en trois jours que nous pourrions en toucher le prix. Sans compter qu'une vente dans ces conditions serait désastreuse.

— Tu ne peux cependant laisser rendre publiques tes lettres, mon chéri. Si, comme tu le crains, elles ont été imprudentes, leur divulgation serait terrible pour toi, pour nous. Il y a tant de méchantes gens dans le monde. Plus j'y pense et plus j'estime qu'il faut tout faire, tout...

— C'est aussi mon avis, mais que veux-tu que je fasse, ma pauvre amie? S'il s'agissait seulement de vingt mille, de trente mille, même de cent mille francs, il serait peut-être possible de les réunir, en s'adressant à des amis, en faisant rentrer ce que me doivent des camarades de cercle. Mais, trois cent mille francs,

ce n'est pas un sou. Je ne connais personne en état de me les prêter.

A cet aveu, Melchior n'ajouta rien. Affalé sur un fauteuil, les yeux fixés sur le portrait d'un ancêtre, accroché au mur, il semblait lui demander aide et secours. Christiane debout, délicieusement jolie dans un peignoir en velours couleur d'orange, bordé d'une fine fourrure de zibeline, l'enveloppait d'un regard compatissant, affectueux et attendri. Elle s'approcha, silencieuse, de son mari et, lui faisant un collier de ses bras, elle soupira :

— Comme nous serions malheureux, si nous ne nous aimions pas. Mais nous nous aimons.

— Ça, c'est vrai, affirma Melchior tiré de sa torpeur par cette caresse.

Alors, elle reprit :

— Dis donc, Melchior, si l'on essayait d'émouvoir le grand-oncle Mesgrigny. Il est riche à ne savoir que faire de son argent, et tu es son unique héritier.

— Eh ! crois-tu donc que l'idée ne m'en est pas venue? Mais la démarche serait inutile. Il est aussi avare que riche.

— S'il savait cependant qu'il s'agit de l'honneur du nom.

— Oui, peut-être, pour le sauver, il se déciderait à ce sacrifice. Mais il ne me pardonnerait pas de l'avoir mis dans l'impossibilité de s'y soustraire. Il serait capable de me déshériter. Non, ma pauvre amie, rien à faire de ce côté.

Ce pacifique et douloureux débat fut interrompu par un bruit de pas. Christiane se détacha de Melchior avant que ne s'ouvrît la porte. Sur le plateau que lui présentait un valet de pied, elle prit une lettre qu'après avoir vu l'adresse, elle tendit à son mari.

— C'est pour toi, mon ami.

La lettre était signée Desmarres. L'avocat prévenait son client qu'il ne pourrait causer utilement avec lui avant huit jours. Il avait besoin de ce délai pour étudier l'affaire.

— Huit jours, s'écria Melchior, c'est tout juste le temps que m'accorde le syndic.

— Il te l'a dit, mais c'est une manière de parler. Tu lui enverras cette lettre; elle le fera patienter.

— Ma foi, tu as bien raison. Et puis, assez de soucis pour aujourd'hui. C'est trop se tourmenter de choses qui n'arriveront peut-être pas. Si elles arrivent, nous le verrons bien. D'un brusque mouvement d'épaules, comme s'il se débarrassait d'un fardeau, Melchior marqua qu'il était las de le porter. Va t'habiller, ma Christiane, ajouta-t-il. Nous irons dîner au Café Anglais et de là aux Français. C'est jour d'abonnement.

— Tiens, je l'avais oublié, dit Christiane; et justement je n'ai pas donné la loge. Je vais écrire aux Tréval d'y venir s'ils sont libres.

Ce soir-là, Melchior et sa jeune femme, avec leur légèreté coutumière, oublièrent volontairement le péril qui les menaçait. Pas plus au théâtre qu'au restaurant, ceux qui les virent joyeux, élégants, superbes, elle recevant dans sa loge pendant les entr'actes, lui multipliant ses visites dans les loges voisines, ne soupçonnèrent l'imminence de ce péril. Le marquis ne se laissa ressaisir par ce souvenir désagréable qu'à la veille du jour où il devait revoir Desmarres.

L'avocat avait mis à profit le temps qu'il s'était réservé. Il était maintenant en possession de tous les détails de la triste et retentissante aventure à laquelle était mêlé Mesgrigny. Sur l'invitation du juge-commissaire auprès duquel il avait fait une démarche personnelle, Augeard lui avait communiqué toutes les pièces propres à l'éclairer. Il était fixé sur la conduite des uns et des autres, sur leur rôle dans l'entreprise, sur leur valeur morale et même sur celle du syndic comme sur celle de Jérôme Vernon. Dans la transaction conclue entre ces deux hommes, dans les conditions auxquelles elle avait été réciproquement consentie, il trouvait tous les signes, presque la preuve d'une entente frauduleuse ayant pour double but de sauver le banquier et d'enrichir le syndic. Avec plus de vraisemblance encore, en comparant la rigueur avec laquelle Augeard avait traité le marquis à la modération de ses procédés envers les autres administrateurs, il se disait que cette rigueur exercée contre un seul témoignait d'un ardent désir de se venger.

Les renseignements qu'il avait obtenus inspirèrent les nombreuses questions qu'il posa à son client. Leur entretien le convainquit que le procès ne pouvait être gagné par le défendeur, un naïf et un prodigue, le demandeur, un coquin celui-là, ayant pour lui titres et droits. En tout autre circonstance, il eût refusé de mettre le nez dans ces malpropretés. Mais l'effort de sa femme pour surmonter ses répugnances, et lui faire accepter cette mauvaise cause, avait abouti. Peut-être aussi nourrissait-il l'espérance de n'avoir pas à plaider et en menaçant d'attaquer, comme entachées de fraude, les transactions conclues avant tout débat, d'obliger le syndic à renoncer à son procès. En tous cas, il gagnerait du temps et peut-être son client parviendrait-il à payer ce qu'on exigeait de lui. Il consentait donc à se charger de sa défense.

— Etant entendu que vous n'êtes pas actuellement en état de

satisfaire aux exigences du syndic, je plaiderai pour vous au tribunal de commerce d'abord, en police correctionnelle ensuite, s'il y a lieu. Au tribunal de commerce, vous serez condamné, c'est fatal. Je vous en avertis, afin que vous preniez vos mesures pour sauver la fortune de Mme de Mesgrigny, si elle est encore sauvable, en vous séparant de biens, par exemple.

— C'est déjà fait, gémit Melchior. Et puis, elle est bien endettée, Mme de Mesgrigny, elle aussi. Nous avons vécu en braves gens, mais comme des fous.

Desmarres feignit de n'avoir pas entendu.

— Quant à la police correctionnelle, je ne désespère pas de vous en épargner la honte.

Et comme Melchior se confondait en remerciements, parlait d'honoraires, il lui coupa la parole :

— Plus tard, plus tard. Pour aujourd'hui, contentez-vous de passer chez l'avoué dont voici l'adresse. Il est prévenu. Il vous fera signer un pouvoir et vous lui verserez une provision de trois cents francs pour les frais. Puis, ne vous occupez plus de rien. Je vous appellerai si j'ai besoin de vous.

Tout cela était dit froidement, comme à un indifférent. Mais, soudain, la voix de glace changea d'accent, s'échauffa, devint presque suppliante :

— J'ai beaucoup d'ennemis dans votre monde, Monsieur le marquis. Je me plais à penser cependant qu'on m'y saura quelque gré du dévouement que je mets à sauver l'honneur d'un membre de l'aristocratie française et qu'on cessera de me calomnier.

Des larmes mouillèrent les yeux du client; il y en avait aussi dans ceux de l'avocat.

X

— Mme veuve Guillaume Sombromar, je ne connais pas cette dame, disait Firmin Augeard à l'un de ses employés qui venait de lui présenter une carte. Demandez-lui ce qu'elle me veut. Je verrai alors si je peux la recevoir.

— Elle se prétend créancière de la Compagnie des Etains du Nord.

— Alors, qu'elle parle à M. Philibert. Il est là pour répondre sur ce qui a trait à cette affaire. Vous devriez le savoir.

— M. Philibert n'est pas encore arrivé, Monsieur.

— Qu'elle l'attende, reprit Firmin impatienté. Il est dix heures un quart; il ne peut tarder. Puis, changeant brusquement d'avis, il retint l'employé qui, déjà, s'éloignait. Au fait, je me rappelle

que M. Philibert a dû aller ce matin chez l'agréé; il y sera peut-être retenu. Faites entrer cette dame. Mais, une autre fois, évitez de me déranger sans nécessité. Si j'étais obligé de recevoir tous les gens qui viennent ici, les journées n'y suffiraient pas.

Il se levait pour aller fermer la croisée que, tout à l'heure, il avait ouverte aux rayons du soleil automnal. Avant de la fermer, il se pencha au dehors pour suivre des yeux un passant dans lequel il venait de reconnaître un de ses collègues. Il dut à sa curiosité d'apercevoir au-dessous de lui, arrêté devant la porte de sa maison, un coupé aux couleurs voyantes, attelé de deux superbes chevaux, luxueusement harnachés. Raide sur son siège, le cocher portait une livrée plus riche que de bon goût.

« Si c'est là l'équipage de cette Mme Sombronar, pensa-t-il, c'est une femme à son aise. »

Il ne regrettait plus d'avoir consenti à la recevoir. Il y a toujours à gagner au contact des possesseurs de l'argent. Sous l'impulsion de cette pensée, il alla, jusqu'au seuil de son cabinet, à la rencontre de la visiteuse. Derrière elle, au fond de la salle où elle avait attendu, ses yeux tombèrent sur un valet de pied vêtu de la même livrée que le cocher. Cette circonstance accrut le respect que lui inspirait déjà l'inconnue qui lui faisait l'honneur de sa visite. Se courbant, obséquieux, il l'invita à entrer, et, d'un geste brusque, écartant la chaise ordinairement réservée à qui venait le voir, il y substitua l'un des deux fauteuils couverts en velours d'Utrecht, défraîchi et usé, qui formaient le plus bel ornement de son cabinet. Il n'avait pas eu cette attention pour les administrateurs de la Compagnie des Etains du Nord, pas même pour le banquier Jérôme Vernon. Il est vrai que ceux-ci s'étaient présentés en solliciteurs, en justiciables. Pour de telles gens, des égards excessifs eussent été du bien perdu.

Maintenant, Mme Guillaume Sombromar se carrait dans le fauteuil où elle s'était laissée choir, sous le poids de son corps massif et lourd, tout essoufflée de son ascension. Elle reprenait haleine, en essuyant d'un fin mouchoir bordé de dentelles son front où perlait la sueur, sous le chapeau en feutre couleur de cuivre, chargé de plumes, de fleurs et de fruits, qui couronnait ses cheveux noirs et luisants. Firmin souriait aimablement à cette figure rubiconde que balafraient, d'une ligne rouge et blanche, une grande bouche et de belles dents. L'arcade sourcilière, dont des cils abondants accentuaient la forte ossature, abritait des yeux gris, percés en trous de vrille et trop petits pour cette large face, au teint écarlate, dont l'animation, la vivacité, l'expression plus souvent joyeuse que triste, attestaient une rare vigueur corpo-

relle, une santé robuste et un estomac capable de digérer des cailloux.

A ces traits, on a déjà deviné une bonne femme vaniteuse, ignorante, confiante et crédule, sans éducation, pourvue d'un heureux caractère, aimant la vie et pas trop scrupuleuse quant au choix des plaisirs qu'elle y cherchait. Quel âge avait-elle? Sortie de chez un grand faiseur et relevée par un collier de perles, par une chaîne en sautoir, par des brillants aux oreilles, par des bagues à tous les doigts, sa toilette luxueuse et manquant de distinction disait vingt ans. Mais, la figure, bien que sympathique, comme tout ce qui trahit la joie de vivre et la belle humeur, disait quarante. Quarante ou vingt, Mme Sombromar en portait allègrement le fardeau. Si, matériellement, elle pliait sous celui de son embonpoint, moralement, elle avait la légèreté de l'oiseau. Cette image est ici d'autant mieux à sa place qu'au fur et à mesure que la visiteuse achevait de se remettre de son essoufflement, elle suggérait déjà à Firmin, encore qu'il ne sût au juste qui elle était ni pourquoi elle venait, des pensées assez analogues à celles que suggérerait au vautour, si le vautour pouvait penser, le frêle passereau dont il a découvert le nid et sur lequel il se prépare à fondre.

Il avait attendu patiemment, en silence, qu'elle fût en état de parler.

— Pardonnez-moi d'abuser de votre temps, Monsieur, dit-elle enfin. Quand je monte, j'ai toujours des suffocations. Un moment, j'ai cru à une maladie de cœur. Les médecins m'ont rassurée. Il paraît que c'est le trop de graisse. Je prends des remèdes pour me faire maigrir. Mais, ça ne me réussit guère.

— N'en abusez pas, Madame, minauda Firmin; ils sont parfois plus dangereux que le mal lui-même. Mieux vaut rester telle que vous êtes; vous ne sauriez être mieux.

— Ah! on m'avait bien dit que vous êtes un homme très courtois et très galant, s'écria gaiement la bonne dame. Je me félicite d'être venue vous trouver; je suis bien sûre que vous me comprendrez, vous, et que vous m'aiderez. Mais, avant de vous exposer le but de ma visite, je dois d'abord me présenter : Estelle Sombromar, veuve de Guillaume Sombromar, résidant de son vivant à Nevers, où il faisait le commerce des bestiaux. Comme nous n'avions pas d'enfants, j'ai été, naturellement, sa légataire universelle. En possession de la fortune qu'il m'a laissée — une belle fortune, Monsieur, trois millions en immeubles et en valeurs de tout repos — je suis venue vivre à Paris.

— Vous y avez de la famille, des amis? demanda Firmin, passionnément intéressé par ce qu'il apprenait.

— Non, personne; mais, à Nevers non plus. J'ai préféré m'installer dans la capitale et j'y suis depuis tantôt deux ans, oui, deux ans, durant lesquels je me suis plutôt ennuyée.

— N'y avez-vous pas fait de relations?

— J'en ai fait quelques-unes, mais en bien petit nombre, et encore n'ai-je pas eu lieu de m'en féliciter. Ah! Monsieur, quelle pénible situation que celle d'une femme sans appui, sans conseils désintéressés, obligée de gérer elle-même son bien, de le défendre!

— Vous auriez dû vous remarier, Madame.

— Je me le suis souvent dit, quoique bien fidèle à la mémoire de mon pauvre défunt. Mais pour contracter mariage, il faut être deux, et je n'ai pu trouver l'autre. Ce n'est pas, cependant, faute de l'avoir cherché. Malheureusement, comme je vous l'ai dit, je suis sans relations; on ne me connaît pas. Et puis, dès mes premières tentatives pour prendre pied dans le monde, ce qu'on me disait être le monde, j'ai vu que je n'y réussirais qu'en prêtant des fonds. Les gens que j'ai fréquentés m'ont, pour la plupart, soulagée de quelques billets de mille et ne m'ont jamais rien rendu. C'était payer par trop cher le plaisir de les recevoir. Quand j'ai compris que je m'étais fourvoyée, j'ai arrêté les frais.

— Mais, il me semble que vous les avez arrêtés trop tard, puisque vous êtes créancière de la faillite des Etains du Nord.

— Oh! ça, Monsieur, c'est une autre histoire, reprit Mme Sombromar; et c'est même pour vous en parler que je suis ici. M. Jérôme Vernon avait été le banquier de mon mari; il escomptait le papier de nos clients. A mon arrivée à Paris, il m'a bien accueillie, présentée à sa femme, enguirlandée, quoi. Si je l'avais écouté, je lui aurais confié la gestion de ma fortune. Heureusement, je me suis méfiée, pas assez cependant, puisque, lorsqu'il a fondé sa Société, il m'a tant et tant pressée d'y mettre des fonds que j'ai souscrit six cents actions, prix trois cent mille francs et plus tard, croyant à la prospérité de l'entreprise, deux cents obligations, soit encore cent mille francs.

— En effet, confirma le syndic qui, sans perdre un mot des confidences de son interlocutrice, parcourait un dossier, vous figurez pour ces chiffres sur les listes que voilà. Malheureusement, si vous êtes venue me demander ce que vous pouvez sauver de votre argent, j'ai le regret de ne pouvoir vous donner une bonne réponse. Comme actionnaire, vous n'avez rien à espérer; vous perdrez tout. Comme obligataire, c'est moins mal. Je puis dès maintenant vous affirmer que vous rentrerez dans la moitié de votre créance.

— Cinquante mille francs sur quatre cent mille effectivement versés, c'est raide tout de même, murmura la veuve. Du reste, je m'attendais à votre réponse et, grâce à Dieu, je suis en état de supporter cette perte; j'en aurai vite fait mon deuil. Mais, si je m'y résigne. Monsieur, je ne me résigne pas de même à laisser M. Vernon impuni.

— Vous voudriez lui intenter un procès?

— Est-il admissible qu'après avoir été filoutée et dépouillée par lui et ses complices, ils puissent croire que j'accepte sans me plaindre d'avoir été leur dupe? L'objet de ma visite est de vous demander quels sont mes droits contre ces Messieurs. Je m'adresse à vous avec toute la confiance que méritent vos fonctions et si j'osais, je dirais comme à un ami, oui, comme à un ami, répéta Mme Sombromar dont la voix s'échauffait en s'attendrissant.

— Madame, je suis flatté, très flatté, dit Firmin. Mais...

Elle ne le laissa pas poursuivre.

— Je ne suis qu'une faible femme, Monsieur, seule dans la vie, exposée à se prendre aux pièges qu'on lui tend parce qu'elle est riche. Je réclame votre appui. J'ai besoin d'un avis désintéressé. Ne me refusez pas. Vous me voyez pour la première fois et ne me connaissez guère. Mais, vous ne tarderez pas à vous persuader que je mérite qu'on s'intéresse à moi. Vous vous y intéresserez, n'est-ce pas? Tout à l'heure, rien qu'à vous voir, j'ai deviné en vous un homme juste, serviable; vous prendrez parti pour le faible contre le plus fort. Vous m'aiderez à obtenir des tribunaux contre M. Vernon le châtiment qu'il mérite, à moins cependant qu'il ne me rembourse, quoique je ne sache pas bien si je ne renoncerais pas à recevoir mon dû pour me donner le plaisir de voir ce coquin traduit en justice.

Cette fois, c'était fini, elle avait tout dit et, d'ailleurs, son discours la laissait sans voix. Pendant qu'elle parlait, Firmin, dont l'esprit était prompt, avait eu le temps de se rendre compte du parti qu'il pouvait tirer de la confiance dont il recueillait le témoignage. S'il parvenait à dominer cette femme, c'était la fortune dans ses mains. Les moyens de domination d'un homme tel que lui sur la crédule créature qui se mettait bénévolement à sa merci étaient de plusieurs sortes. Le premier qu'il entrevit éveilla dans son esprit cette réflexion :

« Dommage que je sois marié. J'aurais bien épousé cette grosse réjouie pour ses trois millions. »

Il ne s'attarda pas à ce regret, pas plus qu'à d'autres moyens, auxquels il se réservait de réfléchir. Mais, le regret ne s'effaça pas entièrement. Il resta dans sa pensée perverse, tout au fond

et allait y germer, tel un grain de blé tombé par hasard dans un sol qui n'a pas été destiné à le recevoir et qui produira peut-être un épi qu'on n'attendait pas. Ce qui, d'ailleurs, relégua vite au second plan ces impressions, ce fut la nécessité de formuler la réponse sollicitée avec insistance par la visiteuse. Il fallait feindre de ne vouloir rien lui refuser, d'être prêt même à favoriser ses projets combatifs contre Jérôme Vernon, mais ne pas oublier que lui-même était tenu de ménager le banquier, de ne pas le laisser attaquer et compromettre, maintenant qu'ils avaient lié partie pour exploiter à leur gré les épaves de la faillite.

Les paroles qu'attendait anxieusement Mme Sombromar s'inspirèrent de cette double préoccupation et tombèrent d'une bouche bienveillante avec le frémissement que donne aux accents une émotion sincère ou jouée.

— Je ne vaudrais pas mieux que les gens qui vous ont grugée, Madame, si l'appel que vous m'adressez me laissait insensible. Vous êtes venu à moi, dites-vous, comme à un ami. Votre confiance ne sera pas trompée. C'est un ami que toujours vous trouverez ici, un ami à qui votre personne, votre langage, votre confiance inspirent dès maintenant le désir de vous aider à vous défendre contre les dangers auxquels est exposée une femme seule.

— Ah! vous m'allez, vous, par exemple! fit vivement Mme Sombromar. Voilà qui est parlé.

Et déjà familière, elle tendit au syndic sa main dégantée, où des bagues étincelaient en reflets multicolores dans les boursouflures de la chair. Cette main plébéienne, Firmin, en songeant qu'elle contenait trois millions, la trouva très fine et très aristocratique. Il la prit dans la sienne et, d'un noble mouvement, à l'instar d'un homme du monde, il y colla ses lèvres.

— Quelle douce chose que l'amitié! soupira la veuve, les yeux à demi clos.

— Oui, très douce, autant qu'on peut s'en contenter, fit-il audacieux et cynique, mais qui devient promptement un supplice quand s'y mêle un sentiment plus tendre, comme cela arrive quelquefois.

— Pour mettre fin à ce supplice, on n'a qu'à se marier.

— Pour se marier, il faut ne l'être pas déjà.

— On a toujours la ressource du divorce.

— Il est des femmes qui exigent la bénédiction religieuse.

— Et cela vaut mieux. Mais, on fait ce qu'on peut. Il y a des cas de force majeure, comme vous dites, vous autres, gens d'affaires.

Ils se regardèrent comme stupéfaits de s'être si vite compris en si peu de paroles.

« Elle y mord », pensa Firmin, chez qui la réflexion de son interlocutrice faisait germer le mauvais grain tombé tout à l'heure dans sa pensée. Et tout haut, d'une voix affectueuse, quoique plus froide :

— Revenons à nos moutons, chère Madame.

— C'est vrai que je vous fais perdre votre temps. Que voulez-vous? On ne commande pas à ses sympathies. Mais, parlez, je suis tout oreilles.

Il parut se recueillir, se donner le temps de recouvrer son sang-froid et reprit son discours.

— Vous m'avez demandé quels sont vos droits envers les auteurs responsables de la faillite. Actuellement, ils sont nuls. Ma nomination comme syndic vous en a dessaisi; c'est moi qui les représente. J'ai seul qualité pour les faire valoir en justice. Si demain vous intentiez un procès aux administrateurs, le tribunal refuserait de le juger avant la clôture de mes opérations.

— Mais, ensuite?

— Ensuite, vous pourriez comme actionnaire plaider et obtenir jugement. Il est toutefois douteux que ce jugement vous donnât une satisfaction pécuniaire. Vos adversaires vous opposeraient le concordat conclu avec les créanciers. Il vous resterait, il est vrai, la ressource d'une action correctionnelle.

— C'est là ce que je voudrais! s'écria la veuve. Quel dédommagement pour moi si je voyais M. Jérôme Vernon condamné à quelques mois de prison!

— C'est un homme habile et puissant, objecta gravement Firmin. Quand les créanciers auront signé le concordat, les juges hésiteront à prononcer une condamnation à la requête des actionnaires.

— Alors vous me conseillez de ne pas bouger?

— Je vous conseille d'attendre, et puisque vous m'avez jugé digne de votre confiance, de me laisser le soin de défendre vos intérêts. Un procès que vous feriez isolément vous coûterait gros. Si vous le perdiez, il vous exposerait à des revendications en dommages. Si vous aviez gain de cause, il ne vous rapporterait pas ce que vous en attendez.

— Mais, le plaisir de me venger, le comptez-vous pour rien?

— Je le compte pour beaucoup, au contraire, et ce qui le prouve, c'est que je suis, vis-à-vis de l'un de ces messieurs, dans le même cas que vous; vous voyez, Madame, avec quel abandon je vous parle. Je patiente, je veille, je suis aux aguets pour profiter d'une bonne occasion. En fait de vengeance, on ne doit rien entreprendre qu'autant qu'on est sûr que les coups porteront.

Les petits yeux de Mme Sombromar flamboyaient sous le voile de leurs longs cils. Ils exprimaient l'admiration, et ce qu'ils disaient la bouche le confirma.

— Vous m'avez toute retournée, cher Monsieur Augeard. Je ne vois pas qu'on puisse rien objecter à vos raisons.

— Elles s'inspirent de ma vieille expérience et aussi de ma sollicitude pour vous, dit-il d'un ton pénétré.

Cette noble réponse mettait fin à la conférence.

— C'est que je voudrais bien vous revoir, avoua la veuve au moment de sortir.

— Ne prenez pas la peine de monter mes étages. J'irai vous trouver quand j'aurai du nouveau à vous apprendre.

— Que ce soit alors le plus tôt possible, non que j'aie hâte d'en savoir plus long, mais pour le plaisir de causer encore avec vous. C'est si agréable de vous écouter. Elle le disait d'un accent satisfait et engageant, tandis qu'il la ramenait à la porte ouvrant sur l'escalier, au seuil de laquelle attendait le valet de pied. Arrivée là, elle enveloppa son nouvel ami d'un regard de reconnaissance.

— Vous viendrez bientôt, n'est-ce pas? Ne me faites pas languir. Et même, si vous voulez être aimable tout à fait, acceptez de manger ma soupe, sans façon. Vous n'avez pas besoin de me prévenir à l'avance. Je dîne toujours chez moi; il vous suffira d'être là à sept heures, pour être sûr de trouver un menu acceptable. La gourmandise est mon péché mignon, ajouta-t-elle en couronnant son invitation d'un bruyant éclat de rire.

Firmin promit et la suivit des yeux, tandis qu'elle descendait lourdement les degrés, une main à la rampe, l'autre au bras du valet de pied. Il revint ensuite à son cabinet où bientôt se donnèrent librement cours les réflexions que lui suggérait cette visite inattendue. Après lui avoir longtemps tenu rigueur, le destin se décidait-il enfin à lui sourire? Il commençait à le croire et des faits récents venaient à l'appui de cette croyance.

Sa désignation comme syndic dans cette retentissante débâcle des Etains du Nord, sujet de surprise et de jalousie pour les camarades, l'avait tiré de l'obscurité où il croupissait depuis des années. Dans le monde du palais, juges, avocats, agréés, huissiers le traitaient avec plus d'égards. Des gens qui, la veille, le saluaient à peine, multipliaient maintenant, autour de lui, courbettes, félicitations flatteuses. Il était devenu quelqu'un. Après ce premier succès, l'entente avec Vernon lui en procurait un autre plus lucratif encore et qui augmentait sensiblement les gains qu'au début, il attendait de la faillite.

Maintenant, c'était bien autre chose. Dans cette bonasse et richissime Sombromar, il voyait la poule aux œufs d'or. Le tout était de savoir comment il s'y prendrait pour la faire pondre sans la faire crier. C'est à cela qu'il pensait, enfoui dans son fauteuil, les yeux fixés sur le vide, comme s'il espérait trouver là le secret de l'avenir. Le regret d'être marié s'emparait de lui plus vivement. Le plan vaguement ébauché tout à l'heure, abandonné ensuite parce qu'il en jugeait impossible l'exécution, prenait corps, se précisait, absorbait son attention.

Impossible, pourquoi? Oui, déjà marié, il ne pouvait épouser la veuve. Mais, n'y avait-il pas le divorce? N'était-ce pas elle qui lui en avait suggéré l'idée? N'avait-elle pas avoué qu'elle épouserait au besoin un divorcé, dût-elle se passer de la bénédiction religieuse? Donc, de ce côté, pas d'obstacle. Restait sa femme, à laquelle il n'avait rien à reprocher, contre laquelle il ne pouvait formuler aucun grief. Là était la grosse difficulté. Mais, de ce qu'elle existait, devait-il renoncer à la vaincre? Par la ruse, en agissant habilement, avec prudence, mais avec fermeté, ne pouvait-il conduire Honorine au but qu'il voulait atteindre, la convaincre que n'ayant trouvé dans son mariage que soucis, peines et larmes, le divorce, qu'il lui payerait d'un bon prix, d'une large pension alimentaire, serait pour elle la délivrance? Ne pouvait-il la décider à le demander elle-même et si le consentement mutuel était encore interdit, n'était-il pas mille procédés pour le dissimuler?

Chez certains hommes, les idées, lorsqu'elles répondent à ce qu'ils souhaitent, font rapidement leur chemin. Une heure avant, Firmin ne songeait pas à briser son mariage. Cette solution ne lui était pas apparue, parce qu'elle n'était pas utile à ses projets. Mais, à présent, persuadé que la conquête de sa liberté le mettrait sur le chemin de la fortune, il voyait ce qu'il n'avait pas encore vu, c'est-à-dire le moyen de la conquérir et la possibilité d'user efficacement de ce moyen.

Cependant, avant d'asseoir sur sa réussite ces projets encore vagues et confus, il fallait s'assurer s'il pouvait aboutir et pour cela tâter le terrain, sonder les dispositions d'Honorine, s'essayer, soit par raisonnement ou par prières, soit au besoin par menaces, à la rendre docile. Il prévoyait sa résistance. Esclave de ses devoirs religieux, elle refuserait d'entrer dans les vues de son mari. Mais, si elle avait lieu de craindre qu'il ne la rendît plus malheureuse encore qu'elle n'était, ne céderait-elle pas? C'est donc à lui prouver qu'en s'entêtant dans son refus, elle se condamnerait à une existence de martyre, qu'il devait s'attacher.

Dès qu'il eut entrevu, au delà de cette tentative, son but atteint, il se décida à agir sans tarder.

Il était dans cet état d'âme lorsqu'à midi, il monta chez lui. Le matin, il avait prévenu sa femme qu'il ne déjeunerait pas avec elle; il faisait de même presque tous les jours. Elle ne l'attendait donc pas et venait de se mettre à table seule lorsqu'elle le vit rentrer.

— Tu viens déjeuner? demanda-t-elle surprise.

— Est-ce que cela te dérange?

— Nullement; mais je ne comptais pas sur toi. Je n'ai qu'un triste menu à t'offrir : des œufs, un peu de viande froide.

— Puisque tu t'en serais contentée, je m'en contenterai bien, fit-il, presque gracieux. J'ai eu du monde toute la matinée; mon dernier visiteur vient de me quitter et il est trop tard maintenant pour arriver à temps là où j'étais invité. Sans attendre qu'on eût mis son couvert, il s'attablait en face d'Honorine et lorsqu'il se fut servi, il reprit :

— C'est un regret pour moi, crois-le bien, de te laisser presque toujours seule.

Elle n'en croyait pas un mot, mais, évita de lui laisser voir son incrédulité. Elle le retrouvait tel qu'il était, le jour où, quelques semaines avant, il était venu la prendre, la bouche en cœur, à la sortie de la grand-messe à Saint-Germain des Prés. C'est donc qu'il avait quelque chose à lui demander. Mais quoi? Elle attendit. Il mangeait en hâte, pensif, préoccupé, et le silence se prolongea.

— As-tu quelque ennui? demanda-t-elle.

— Aucun, seulement j'étais en train de me dire que tu n'as pas fait une heureuse opération le jour où nous nous sommes mariés, ma pauvre amie, et je me demandais s'il ne vaudrait pas mieux pour toi que nous nous séparions.

Elle se redressait stupéfaite de l'entendre.

— Nous séparer, pourquoi? Est-ce que je me plains jamais? Est-ce que je gêne ta vie? Ne suis-je pas résignée à celle que tu m'as faite? Continue à mener la tienne à ton gré et ne te préoccupe pas plus de moi maintenant que tu ne l'as fait jusqu'ici. Je ne demande rien.

— N'empêche, continuait Firmin, que tu aurais tout à gagner à une séparation, consacrée par un bon divorce qui te délivrerait du triste mari que je suis pour toi. Naturellement, c'est à ta demande et contre moi qu'il serait prononcé ce divorce; tu as assez de griefs à invoquer pour l'obtenir, d'autant que je ne me défendrais pas. Tu serais libre, et avec les petites rentes que je t'assurerais, tu serais très heureuse.

En l'écoutant, elle frissonnait d'étonnement, d'indignation. Sa pâleur, ses traits contractés trahissaient la violence qu'elle se faisait pour ne pas éclater en reproches.

— Je ne sais si je serais très heureuse, dit-elle frémissante; mais je repousse la proposition. Je ne me prêterai pas à un divorce.

— Même si je te prouvais que tu es un embarras dans ma vie, osa-t-il répondre.

Alors elle ne se contint plus, et, debout devant son pauvre repas interrompu, le cœur gonflé d'une sainte colère, elle protesta :

— Un embarras dans ta vie, moi! A qui dois-tu d'avoir succédé à mon père? Serais-tu là si je ne t'avais épousé? Et cette affaire des étains, n'est-ce pas ma démarche auprès du P. Sauval qui te l'a value? Qui a maintenu la dignité de ton foyer compromise par ton inconduite? Qui a économisé les maigres ressources sur lesquelles nous vivons? Qui t'a soigné quand tu as été malade? Ton langage est odieux, Firmin, et je ne sais quel nouveau démon te pousse. Mais, sache-le bien, si, pour obtenir le divorce, tu comptes sur mon consentement, nous ne divorcerons pas, ni maintenant, ni jamais. Je suis ta femme devant Dieu comme devant les hommes. Je ne laisserai pas détruire les nœuds que son Eglise a bénis.

Il l'écoutait penché sur son assiette, laissant passer l'orage et ne releva le front que lorsqu'elle fut sortie.

« Il y aura du tirage, pensait-il; mais, j'en viendrai à bout. »

XI

En se dérobant à la triste scène que nous venons de raconter, Honorine s'était réfugiée dans sa chambre. Là, du moins, elle pouvait s'abandonner à ses méditations douloureuses sans craindre d'être surprise et donner libre cours à ses larmes. En présence de son mari, elle les avait refoulées. Dès qu'elle fut seule, elles jaillirent de ses yeux. Elle se sentait horriblement malheureuse. Outre qu'il n'était aucune issue à la situation effroyable dans laquelle, de plus en plus, elle s'enlizait, elle venait de constater, une fois encore l'indignité de son compagnon de chaîne.

Vainement, elle s'était flattée de le voir se transformer à la faveur des circonstances qui promettaient de le rendre meilleur; vainement, elle lui avait prodigué son dévouement, ses services, ses conseils. Tant d'efforts multipliés n'avaient produit aucun fruit. Firmin restait toujours le même, et tout faisait craindre que le bonheur, loin de l'améliorer, ne le rendît pire.

Que deviendrait-elle si cette crainte se vérifiait, si, pour contraindre sa femme à demander le divorce qui, sans doute, servait ses ténébreux desseins, mais que lui-même ne pouvait obtenir, il s'appliquait à faire de leur existence commune un enfer? Ce divorce, la loi religieuse à laquelle elle était pieusement soumise, lui défendait d'y recourir. Jamais, à aucun prix, sous aucun prétexte, elle n'userait de ce moyen de se délivrer. Mais, alors, comment se délivrerait-elle? Combien lui apparaissait inquiétant et sombre l'avenir que lui préparait son refus? En y regardant, elle était épouvantée. Elle en pouvait mesurer l'horreur à la perversité de son tyran, à la sécheresse de cette âme vouée au mal, inaccessible à la pitié.

« Il est capable de tout pour m'asservir à sa volonté », se disait Honorine avec accablement. Et sa conscience aussitôt ajoutait : « Quoi qu'il fasse, je n'obéirai pas. Mieux vaut mourir qu'enfreindre un devoir sacré. »

Mais, cette résolution énergiquement exprimée n'apaisait pas sa peine, ne dissipait pas ses appréhensions, ne l'empêchait pas de regretter amèrement d'être attachée par des liens indissolubles à ce malheureux qu'elle n'espérait plus tirer de son bourbier. Quel jour à jamais lamentable que celui où elle l'avait épousé! Pourquoi le Ciel avait-il permis qu'elle s'égarât ainsi, et quel crime avait-elle à expier pour qu'il ne l'eût pas retenue au seuil de la voie funeste qu'elle s'était ouverte en se mariant? Ne méritait-elle pas un sort plus heureux que celui dont l'odieuse proposition de son mari venait de raviver les tristesses et les amertumes? Et en face de son passé conjugal, de son foyer souillé par la trahison, son imagination en proie à la fièvre évoquait le tableau de ce qu'eût été sa vie, si elle se fût donnée à un brave homme, intelligent, capable de la comprendre et digne de sa tendresse, semblable, par exemple, à Léopold Sauval.

Ce nom, en se présentant à sa pensée, lui révélait quelle place tenait dans son cœur l'ami qu'il désignait. Dans sa détresse, il fut pour elle comme un rayon de lumière, tiède et réconfortant; elle s'abandonnait à la douceur et au charme de cette évocation. Quel bon mari Léopold eût été pour elle! Comme il l'eût aimée, et avec quelle ardeur elle eût répondu à son amour! Et sa pensée s'attardant à cette image, elle se disait que, sans doute, si elle eût été libre, Léopold se serait livré aux élans de son âme, la lui aurait offerte tout entière et l'aurait suppliée de consentir à l'union de leurs deux destinées. Elle laissait ce rêve se préciser; elle écoutait avec complaisance une voix intérieure qui lui disait : « Libre, il dépend de toi de l'être. Firmin veut divorcer. Con-

sens au divorce, brise ta chaîne et tu pourras encore être heureuse. »

Brusquement, elle se ressaisit, écarta la vision tentatrice à laquelle elle se reprochait de s'être attardée, et plus froidement regarda en face la situation nouvelle que menaçaient de lui créer les exigences inattendues de Firmin. A ces exigences, elle opposerait sa volonté. Elle ne voulait pas divorcer et nulle force au monde n'obtiendrait d'elle ce que, dès maintenant, elle était résolue à refuser. Vis-à-vis de son mari, elle resterait ce qu'elle avait été jusque-là; elle feindrait d'avoir oublié leur entretien; elle n'y ferait aucune allusion, et s'il essayait de le reprendre, elle s'y déroberait.

A ce moment, ses yeux tombèrent sur une lettre ouverte, datée de la veille et qu'elle avait fixée, bien en vue, à la glace de sa chambre, pour n'en pas perdre le souvenir. C'en fut assez pour changer le cours de ses pensées.

— Ah! mon Dieu! j'allais oublier.

Elle prit la lettre et la relut.

« Ma chère enfant, en ma qualité d'aumônier des Carmélites de l'avenue de Tourville, je vous invite à vous trouver demain, vers deux heures, à leur couvent. Moins favorisées que les Ambrosiens qui attendent encore l'ordre de se disperser, elles ont été averties qu'elles devaient avoir quitté cette demeure à la fin de cette semaine, sous peine d'être expulsées par la force. Elles ont reçu de leurs supérieurs l'ordre de ne pas attendre le commissaire de police et de partir sur-le-champ pour la Belgique, où elles vont s'établir. Leur départ est fixé à demain. Il sera précédé de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. J'ai pensé, ma chère enfant, que vous voudrez vous joindre aux personnes pieuses que j'ai convoquées à cette cérémonie. C'est bien le moins que ces saintes filles aient, en ces tristes circonstances, une escorte d'honneur pour aller de la chapelle aux omnibus qui doivent les conduire à la gare.

« Votre vieil ami en N.-S. J.-C. — Le P. Sauval. »

Après un regard jeté sur la pendule qui marquait une heure et demie, Honorine se hâta de s'habiller pour sortir, non sans s'informer si son mari était encore là. Elle fut heureuse d'apprendre qu'il venait de partir pour le Palais. Peut-être, en la voyant, son chapeau sur la tête, eût-il voulu savoir où elle allait et, pour la contrarier, se serait-il plu à la mettre en retard. Il était coutumier de ces procédés désobligeants et, trop récemment encore, Honorine en avait été la victime, pour le croire disposé à y renoncer, alors qu'elle venait de l'irriter en refusant de se prêter à son projet de divorce.

En descendant du tramway, sur l'avenue de Tourville, elle surprit les signes non équivoques de l'émotion causée dans le quartier par l'imminence de la dispersion des Carmélites. Aux portes du couvent, un attroupement s'était formé, composé en partie d'ouvriers, de femmes du peuple et d'enfants. Les propos y étaient bruyants, mais sympathiques aux victimes d'une persécution odieuse autant qu'inutile, et qui, exercée contre de pauvres et inoffensives religieuses, prenait un caractère plus révoltant, même aux yeux de ces gens qu'on pouvait croire indifférents aux malheurs de l'Eglise.

Sur l'avenue, le long du mur élevé qui entoure le jardin et les bâtiments, s'allongeait peu à peu la file des véhicules, automobiles, fiacres, coupés de maître qui avaient amené les personnes conviées à assister au départ des religieuses. Ces témoignages, d'une protestation solennelle, n'excitaient, parmi les spectateurs, ni réflexions malséantes, ni railleries. On devinait, dans l'attitude de la foule, le sincère désir de ne pas manquer au respect que commande le malheur immérité; respect qui est de tradition dans l'âme française chez qui, malgré tant d'efforts pour la pervertir, on ne parviendra pas à l'éteindre.

Au milieu de cette agitation, Honorine franchit le seuil du couvent. Elle se trouva dans une vaste cour plantée, au fond de laquelle s'élevait une chapelle de construction récente, dont l'architecture, de style gothique contrastait, par sa physionomie imposante, avec la façade plus modeste de la maison conventuelle dans laquelle elle était enclavée. Les portes de cette chapelle, largement ouvertes, laissaient voir la nef, déjà pleine de fidèles.

A son extrémité, à la droite de l'autel sans ornements ni fleurs, sur lequel lentement s'allumaient des cierges, on apercevait le chœur des religieuses. Mais, les grilles qui le dérobaient ordinairement aux regards, avaient été abattues. Voilé à l'habitude, il apparaissait aujourd'hui dans sa nudité, avec ses murs blanchis à la chaux et ses stalles en bois, dépourvues d'ornementation sculpturale, comme si les humbles et ferventes créatures qu'on en chassait eussent voulu prouver aux profanes, avant de le quitter, que, dans le mystère de leur existence monacale aussi bien que dans le peu qu'elles en laissaient voir, elles demeurent les esclaves soumises de leurs vœux de pauvreté.

En se glissant à travers la foule, Honorine parvint jusqu'à la première rangée des assistants. Elle cherchait des yeux à s'y caser, lorsqu'à l'extrémité du banc, elle vit Léopold Sauval, venu sans doute, lui aussi, sur l'invitation de son oncle. Il se tenait debout, regardait à droite et à gauche, en attendant que la céré-

monie commençât. De temps en temps, il se penchait pour parler à une vieille dame assise près de lui, dans laquelle Honorine devina Mme Sauval.

A l'improviste, Léopold aperçut la jeune femme, en quête d'une place. Il quitta aussitôt la sienne, en marquant d'un geste qu'il la lui cédait. Elle accepta en remerciant d'une inclinaison de tête et vint s'asseoir entre la mère et le fils. Ensuite, elle s'absorba dans le spectacle émouvant auquel elle assistait.

Au fond du chœur des religieuses, ouvert à tous les yeux, une procession de femmes commençait à défiler. C'étaient les expulsées, les victimes prêtes à partir et pour qui cette halte dans la chapelle, au moment de s'en aller vers l'exil, en était la première étape. En raison de leur voyage, elles avaient quitté l'habit monacal qui, durant la route, les eût exposées, vu leur nombre, à une curiosité gênante. Les plus jeunes avaient repris les vêtements qu'elles portaient naguère à leur arrivée au couvent, avant de les échanger contre la robe des novices; les plus vieilles qui, depuis longtemps, ne possédaient plus leur défroque d'antan, s'étaient improvisé en hâte une mise laïque, avec le souci de ne se faire remarquer ni par trop de négligence, ni par trop d'élégance.

De cette transformation accidentelle et nécessaire, résultait un assemblage de toilettes disparates. Les unes gardaient l'empreinte de modes récentes, les autres rappelaient des modes surannées. Leur diversité symbolisait, sous une forme tangible et visible, la différence des milieux sociaux d'où étaient sorties ces nobles femmes, pour revêtir la livrée sainte qui, sans tenir compte des origines, égalise toutes les conditions en courbant sous la même règle, en jetant dans le même moule, riches et pauvres, aristocrates, bourgeois et manants, patriciennes et plébéiennes, à seule fin d'en former le troupeau du Christ. Chacune des religieuses portait au bras un sac noir renfermant son mince bagage, son rosaire, son livre d'heures. Presque toutes versaient des larmes, les anciennes surtout qui avaient longtemps vécu dans la maison et espéré y mourir.

Lorsqu'elles eurent rempli le chœur où elles venaient s'agenouiller une dernière fois, on vit le P. Sauval sortir de la sacristie, en surplis, avec l'étole et précédé d'un nombreux clergé. Il s'agenouilla devant l'autel et, d'une voix forte, il entonna le *Parce Domine*. Toute l'assistance reprit avec lui l'éloquent appel au pardon divin. Il n'y avait pas d'orgue pour soutenir ces accents. Mais, de l'accord des voix, révélateur de celui des âmes, se dégageait une émotion poignante, comme si les fidèles qui dans

le chant sacré confessaient leur foi en eussent jeté la manifestation aux persécuteurs ainsi qu'un défi.

Au chant succéda le silence. Alors, sur les degrés de l'autel, on vit le P. Sauval prêt à parler. Il fut quelques instants sans pouvoir prendre la parole, tant était vive son agitation intérieure. Enfin, on entendit :

— Mes chères filles, votre vieil aumônier ne veut pas vous laisser partir sans vous faire ses adieux.

A cette phrase succéda un nouveau silence. Brisé par une émotion compréhensible et communicative, le prédicateur, malgré son habitude de la chaire, avait peine à réunir ses idées et des forces pour les exprimer. Mais bientôt, il se domina et, sans autre préambule, il dressait en traits incisifs et rapides le tableau des services que les religieux, depuis la fondation des premiers ordres, ont rendus à la civilisation et à l'humanité : les femmes en priant, en se mortifiant, en entourant de leur incessante sollicitude les enfants et les vieillards, en se prodiguant au chevet des malades; les hommes en s'emparant des solitudes sauvages, en ouvrant les forêts, en en chassant les fauves, en défrichant le sol, en répandant, par la prédication, la lumière chez les barbares, en se faisant les historiens et les apologistes de nos plus glorieuses traditions nationales.

Pourquoi les chassait-on? demandait-il ensuite. En quoi gênaient-ils l'ascension des politiciens ambitieux? Quelles entraves apportait aux cupidités surexcitées la prière d'une Carmélite ou d'une Clarisse? Quel mal pouvait faire à nos hommes d'Etat le Trappiste penché sur sa charrue qu'il mène en silence ou le Bénédictin qui partage son temps entre l'étude, la méditation et la prière? Dans notre France n'y avait-il pas place à la fois pour ceux qui veulent dominer, gouverner, posséder, jouir, et pour ceux qui ne demandent qu'à soulager la souffrance humaine, qu'à vivre librement à l'humble place qu'ils ont choisie, face à face avec leur créateur? Ceux-ci, cependant, se voyaient dispersés par ceux-là, chassés comme des malfaiteurs. On les expulsait sans tenir compte du dommage qui en résulterait pour les malheureux et de l'immense déperdition d'influence qui en résulterait pour la patrie?

— Vous êtes parmi ces victimes, mes chères filles, continuait le P. Sauval, couronnant de paroles d'espoir, le langage évocateur qu'il venait de faire entendre. Mais, ne vous en attristez pas. Réjouissez-vous-en au contraire. Mieux vaut être du côté de ceux qu'on persécute que du côté de ceux qui persécutent. Rappelez-vous que la persécution ne leur a jamais profité. Elle n'a jamais

empêché les tiges décapitées de pousser des fleurs nouvelles, ni les troncs dépouillés de conserver assez de sève pour gonfler un jour d'autres rameaux et les rendre aussi vigoureux que ceux qu'on a criminellement abattus. Ils se rouvriront les cloîtres qu'on ferme, mes chères filles. Ils se rouvriront comme se sont rouverts ceux qu'on ferma jadis. A la place de leurs habitants, aujourd'hui condamnés à s'enfuir, d'autres viendront, animés de la même foi et du même dévouement. Les voûtes des chapelles retentiront encore de l'*Alleluia* de Pâques, des lamentations de la Semaine Sainte et des chants d'allégresse de la nuit de Noël qui donna au monde, dans l'Enfant divin, l'apôtre idéal de la tolérance et de la liberté.

Le P. Sauval s'arrêta. Il eût voulu continuer. Mais, ses forces le trahirent. En hâte, et comme péroraison, il appela les bénédictions du ciel sur le troupeau qu'on lui arrachait. En descendant les degrés de l'autel il tremblait, et en s'agenouillant pour le salut qui allait suivre, il fondit en larmes.

— Entonnez le *Tantum ergo*, bégaya-t-il à l'oreille d'un prêtre à genoux à côté de lui. Je ne peux pas.

La cérémonie se poursuivait. Bientôt, d'une main mal assurée, le courageux vieillard élevait sur les fronts prosternés le Saint Ciboire tiré du tabernacle où il ne devait plus rentrer. Puis, ce fut le départ. Les assistants quittaient leur place, se rangeaient dans la cour, à droite et à gauche, en une double haie qui allait de la chapelle à la porte de l'avenue, devant laquelle attendaient deux omnibus destinés aux voyageuses. Elles défilaient devant tout ce monde, dissimulant leur tristesse sous un sourire résigné, serrant avec timidité les mains qui se tendaient vers elles, exprimant par de vagues paroles leur gratitude pour le solennel hommage qu'on leur rendait, dont semblaient souffrir leur modestie et leur esprit de charité et qui se traduisait en acclamations comme aussi en reproches indignés contre les auteurs de leur infortune. La manifestation ne prit fin que lorsque les voitures où elles étaient montées se furent mises en marche. Dans l'une d'elles, le P. Sauval avait pris place. Il tenait à honneur d'accompagner ses chères filles jusqu'à la gare.

La foule se dispersa. Mais, au lieu de la suivre, Honorine rentra dans la chapelle maintenant déserte. Elle voulait prier encore et bientôt se fut abîmée dans ses prières. Combien de temps demeura-t-elle ainsi? Elle n'aurait pu le dire, lorsqu'à côté d'elle une voix murmura :

— On va fermer, Madame.

C'était une vieille sœur tourière à qui restait provisoirement

confiée la garde du couvent. Honorine se leva et sortit, non sans avoir embrassé la nef d'un dernier regard. On achevait d'en enlever les objets du culte. Le tabernacle était ouvert; on n'y avait pas remis le ciboire. Honorine sentit se serrer son cœur tant ce spectacle révélait l'abandon brusque et forcé, la fuite devant l'ennemi. Dans la cour, il lui sembla que la nature avait pris le deuil. L'automne allait finir; sur le sol, des feuilles jaunies annonçaient l'hiver. Les arbres achevaient de se dépouiller, les dernières fleurs de mourir. Soudain, Léopold Sauval se trouva devant elle.

Tout à l'heure, séparée de lui par la foule, elle le croyait parti. Il devina sa surprise et y répondit :

— Après avoir mis ma mère en voiture, je suis revenu. Je tenais à vous saluer puisque j'en trouvais l'occasion. Je vous vois si peu.

Il disait vrai. Depuis leur rencontre au Luxembourg, il n'avait pas osé se présenter chez elle et leur entretien de ce jour-là ne s'était pas renoué.

— Il ne peut en être autrement, fit Honorine avec une douceur d'accent. Nous vivons si loin l'un de l'autre : moi, dans mon coin triste et obscur, esclave de mes humbles devoirs; vous, dans le courant de la vie parisienne et prisonnier de vos occupations, de vos plaisirs.

— Oh! de mes plaisirs, protestait-il en souriant.

Il ne compléta pas sa pensée dans la crainte de choquer, par trop de franchise, cette jeune femme qu'il savait sensible et prompte à s'effaroucher. Mais, elle interpréta sa réticence comme la preuve du peu de prix qu'il attachait à ses plaisirs depuis qu'il la connaissait. Ce qu'il voulait dire, c'est qu'il n'en était qu'un dont la jouissance pût entièrement le satisfaire : celui de la voir plus souvent. Elle lui sut gré de ne l'avoir pas dit; mais elle retomba dans un trouble égal à celui qu'elle avait ressenti lorsqu'au Luxembourg il avait sollicité son amitié. Elle n'eut plus alors que le souci d'empêcher qu'il ne s'expliquât. Ce n'était ni le lieu, ni l'heure. Et, d'ailleurs, le laisser parler des choses qui s'agitaient dans leur cœur, n'eût-ce pas été jouer avec le feu?

La diversion qu'elle cherchait se présenta à l'improviste. La tourière fermait la chapelle et allait entrer dans la maison conventuelle pour y mettre aussi tout en ordre. Honorine l'arrêta au passage.

— Ma Sœur, pouvons-nous visiter les cellules, maintenant qu'elles sont vides?

— Si vous voulez, Madame, mais ce n'est pas bien curieux.

Elle montrait le chemin à Honorine. Léopold les suivit. Au rez-de-chaussée, ils traversèrent le parloir, coupé en deux par une haute grille voilée, d'un côté, par un rideau en lustrine noire; le réfectoire où, sur des tables, on voyait des écuelles en bois et des assiettes en étain; la salle du chapitre qui communiquait avec la chapelle par la sacristie et le chœur réservé aux religieuses. Partout et jusque dans la chaire abbatiale, de style sec et dur, où s'asseyait la supérieure pour présider à la coulpe ordonnée par la règle, éclatait la pauvreté volontaire que professent les filles du Carmel. Partout les mêmes dalles que dans la chapelle, les mêmes murs nus et blancs sans autre parure que des crucifix, des statues de la Vierge et de sainte Thérèse, répandues çà et là comme des stations sur la route du ciel.

Au premier étage, auquel on accédait par un escalier d'aspect glacial, s'ouvraient, sur un long et large couloir planchéié, les cellules, pareilles à des cachots, avec la lucarne haut placée par où leur arrivait la lumière, la couchette en bois, sans matelas. Dans ce décor de physionomie austère, le crucifix seul mettait une note de clémence et de bonté. Au fronton des cellules, restaient encore des écriteaux portant le nom des religieuses qui les avaient occupées, leur nom de profession, adopté par elles quand elles avaient pris le voile : « Sœur Marie de la Croix. — Sœur Thérèse de Jésus. — Sœur Claire du Carmel. » Puis, un peu partout, sur d'autres cartons, des maximes tirées des livres saints : « Heureux les humbles, car ils seront exaltés. — Heureux ceux qui prient, car ils seront exaucés. — Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. »

Honorine s'arrêta devant la dernière de ces inscriptions et la montrant à Léopold dans un mouvement de confiance :

— Ceci est pour moi, dit-elle. La promesse inscrite là l'est aussi dans mon cœur; elle y est gravée et je n'ai d'espoir que dans sa réalisation.

— Vous êtes donc encore malheureuse? demanda Léopold d'un accent de tendre compassion.

— Je ne l'ai jamais été davantage.

Pourquoi cet aveu? Elle se reprocha de l'avoir laissé s'échapper de sa bouche, de n'avoir pas eu la force de le retenir. Il resserrait le lien qu'elle voulait détendre. Confuse de sa faiblesse, elle n'ajouta rien et comme la visite finissait, elle gagna la sortie, convaincue que Léopold allait la quitter à la porte du couvent. Mais il n'en fut rien. Loin de prendre congé, il réglait son pas sur celui d'Honorine.

— De quel côté allez-vous? interrogea-t-elle.

— Du même que vous.

Elle n'osa le renvoyer. Par l'avenue où commençaient à monter les premières ombres du soir, ils cheminèrent ensemble, silencieux, recueillis, livrés aux pensées contradictoires que leur suggérait la situation en laquelle ils se trouvaient vis-à-vis l'un de l'autre.

Celles de Léopold, brusquement, se firent jour.

— Pourquoi ne me confiez-vous pas vos peines? dit-il. S'il n'est pas en mon pouvoir d'en alléger le fardeau, il me serait si doux de vous aider à le porter. Comment vous prouver que je mérite votre confiance? » Et comme elle se taisait, quoique plus tentée que jamais de se réfugier dans cette amitié qu'elle sentait sincère et loyale, il reprit : — C'est votre mari qui vous fait encore pleurer, n'est-ce pas? — Je vous en supplie, laissons cela.

— Parlez-en au contraire, insista-t-il. Ne comprendrez-vous donc jamais que d'en parler au fidèle ami que je suis pour vous, vous seriez soulagée, réconfortée? Ne pourrais-je vous donner un bon conseil? Vous savez bien qu'il aurait au moins le mérite de ne s'inspirer que de votre intérêt, du souci de votre bonheur?

Cette fois, la résistance d'Honorine fut vaincue. Un secours à sa détresse se montrait à portée de sa main et tout la disposait ce jour-là à en sentir vivement l'efficacité. Son malheur touchait au comble; dans la proposition de son mari, elle avait vu clairement passer la haine, une haine destinée à s'envenimer et qui fatalement détruirait son foyer. Affreusement meurtri, torturé par le silence qu'elle s'était imposé, son cœur éclata et tout d'une haleine, en des mots fiévreux et poignants, elle fit le récit de l'horrible scène du matin, pire que toutes celles que, depuis si longtemps, son misérable mari ne lui épargnait plus.

— Pour me contraindre au divorce, dit-elle en finissant, il va s'attacher à me rendre la vie commune intolérable.

— Le divorce vous rendrait la liberté.

— Au prix de la violation des lois divines et à ce prix, la liberté me serait plus pesante que ma chaîne. Et puis, fussé-je femme à l'accepter dans ces conditions condamnables, à quoi me servirait-elle, puisque je ne pourrais contracter une nouvelle union? Je me croirais maudite si je me mariais sans prières, sans bénédiction; oui, je me croirais vouée au malheur éternel.

— A défaut d'un tel mariage, vous pourriez tout au moins accepter l'appui d'une amitié fidèle, la mienne que vous persistez à refuser.

— Ce refus n'altère en rien la reconnaissance affectueuse que je vous ai vouée, croyez-le, mon ami, dit-elle, en appuyant à

dessein sur ce mot pour corriger la rigueur de sa résistance.

— Ah! que ne suis-je votre frère! Vous n'hésiteriez pas à me laisser prendre la responsabilité de votre existence et vous accepteriez ce divorce libérateur.

— Vous n'êtes pas mon frère, observa Honorine.

— Alors, dit Léopold, malgré mon désir de vous venir en aide dans vos épreuves, je ne puis rien pour vous!

Durant les trois jours qui suivirent, Honorine acquit à ses dépens la preuve certaine qu'elle ne s'était pas trompée en soupçonnant son mari de nourrir contre elle les plus noirs desseins. Il affecta de se montrer plus fréquemment dans sa maison, d'être plus assidu aux repas. Mais, il y apportait un visage mécontent, une humeur sombre, des dispositions irascibles. Pour un rien, il s'emportait, jurait comme un portefaix, proférait des injures auxquelles succédaient des railleries grossières et blessantes.

Elle avait pris le parti de ne plus lui répondre. A quoi lui eût servi de se justifier, de lui prouver que ses griefs étaient imaginaires? Il le savait aussi bien qu'elle. S'il les invoquait, en les créant de toutes pièces, s'il y puisait des prétextes à ses violences, c'était par calcul. Il poursuivait l'exécution de son plan; il voulait la contraindre à se séparer de lui, à demander le divorce et, comme elle l'avait prévu, il s'appliquait à rendre intolérable la vie commune, inhabitable la maison. Elle n'opposait donc que patience et silence à ses reproches. Mais, quel supplice pour elle, ces scènes incessamment renouvelées! A les subir sans se révolter, à contenir l'indignation dont se gonflait son cœur, elle usait ses forces, perdait confiance dans un avenir meilleur. Lorsque, la journée finie et Firmin sorti, elle regagnait sa chambre, elle était brisée. Les heures trop brèves durant lesquelles elle aurait pu jouir de sa liberté recouvrée s'écoulaient dans les larmes. De longues insomnies troublaient son sommeil. Le matin venu, elle se disait en tremblant :

« Que va-t-il m'arriver aujourd'hui? »

Elle s'attendait toujours à pire.

Ernest Daudet.

La suite prochainement.

UN HOMME DE GUERRE MÉCONNU

LA RÉHABILITATION DE MACK

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

En Autriche, des professeurs s'emploient à réformer le jugement fort préconçu que portèrent, il y a cent ans, les vieux généraux de la Monarchie contre l'homme de guerre qui se résigna à la fameuse capitulation de Ulm. Réhabilitation tardive, accomplie hier, à l'Académie militaire. Demain, sans doute, elle sera publiée par quelque docte historien de l'Empire.

Mais durant trois quarts de siècle, l'opinion des écrivains ne fut, ni en Allemagne ni en France, favorable à l'homme que Napoléon avait su réduire à cette impuissance qu'éprouvèrent Annibal à Zama et François Ier dans Pavie. Seul, Thiers osait le défendre. Vivant, Mack eut à essuyer des injures, les pires. Mort, on essaya de salir sa mémoire.

Le tsar Alexandre disait de lui, le 28 octobre 1805, à M. de Metternich, qu'il entretenait à Berlin de ses projets : « Mack a des reproches à se faire; il serait difficile, d'après ses affaires de Naples et d'Allemagne, d'en avoir une haute opinion. » M. de Hardenberg, ministre du roi de Prusse, le faisait dénoncer par un pamphlétaire : « Mack n'avait ni ce coup d'œil, ni cette force et cette fermeté, encore moins ce caractère décidé et cette énergie de l'âme qui sont si nécessaires à un général en chef. » Mathieu Dumas écrivait : « Mack était un de ces faiseurs de plans militaires qui, sans consulter l'expérience, ont la prétention de diriger les armées d'après une théorie formée dans le cabinet plutôt que sur le champ de bataille, et qui, mis à l'œuvre, ne retirent presque toujours que honte et confusion de l'application de leurs principes. » Jomini allait jusqu'à : « Ce fameux disciple de Lascy ne sut prendre aucun parti décisif. Il était frappé de cécité. Il capitula

honteusement, sans brûler une amorce. » M. de Rocquencourt a dit aux élèves de Saint-Cyr : « On est porté à se demander, pour Ulm, si la trahison ne s'est pas mêlée à la stupidité dans la conduite de Mack. » Enfin, P. Lanfrey imprimait, en 1868 : « L'adversaire de Napoléon, c'était un général déjà célèbre par ses mésaventures, Mack. C'était un homme troublé, jusqu'au délire. »

Après avoir lu ces critiques; après avoir visité les champs de bataille où parut Mack; après avoir pris des informations à Vienne et à Prague, il nous a paru intéressant de publier des documents qui peuvent rendre, actuellement, au général Mack, sa véritable physionomie. La sincérité de ses déclarations éclaire plusieurs faits militaires restés obscurs jusqu'ici. Cet homme, dont la haute moralité n'est point suspecte, n'a pu essayer de tromper, sciemment, ses contemporains.

Une courte biographie nous indiquera d'abord dans quels emplois il se distingua avant d'arriver aux chutes retentissantes. Originaire de Neuslingen, pays bavarois, Charles de Mack fait, à vingt ans, en 1777, la guerre dite de Succession, dans son pays même, comme fourrier au 2e régiment des carabiniers autrichiens. Son intrépidité force l'attention des généraux; et, la paix de Teschen signée, nommé adjudant de Kinsky, il est envoyé au maréchal Lascy, avec cette recommandation : « Voyez, dans ce jeune homme, un futur conducteur d'armée. » Lascy travaille, une longue paix ayant procuré aux troupes allemandes du répit, à développer les facultés militaires de son jeune secrétaire. Il avait trouvé en lui un commentateur précis sur la retraite de Xénophon, sur les marches de César, sur la tactique du grand Frédéric. Aux officiers qui durent réorganiser, en 1784, l'armée du saint-empire romain, Mack recommandait de penser toujours à cette formule de Frédéric II : « Je regarde l'homme (c'est-à-dire le soldat), comme une machine mécanique assujettie aux ressorts qui la dirigent; et, ce qu'on appelle sagesse ou raison, n'est que le fait de l'expérience qui influe sur la crainte ou sur l'espérance qui détermine nos actions. »

Passé au service du grand état-major, Mack dut travailler souvent auprès de l'empereur Joseph II. L'activité qu'il possédait, au plus haut degré, s'employait alors à préparer des plans, à compléter l'étude de la force des frontières, à s'assurer des renseignements précis quant aux effectifs des armées entretenues à l'étranger; et le surmenage rendit ses nerfs malades. En 1787, Joseph II déclare la guerre à la Turquie. Placé au 6e régiment des cuirassiers, le lieutenant-colonel Mack servit : avec Lascy, comme chef du Quartier général; avec Kinsky, comme aide de

camp ; avec Haddik, comme chef de colonne ; puis avec Landon, qui envoyait le jeune officier à la tête d'une reconnaissance chargée de déterminer l'emplacement des forces musulmanes ; mission périlleuse, mais si bien remplie, que la prise de Belgrade s'ensuivit le 8 octobre 1789.

Cette guerre terminée, Mack entre au Conseil aulique qui dirigeait alors les affaires de l'Empire. Par la faveur dont l'honoraient l'empereur et Landon, Mack vit grandir son renom, et l'héritier présomptif de la couronne, et les membres de la famille impériale, et même les princes étrangers, commencèrent à considérer cet officier, dont ils entendaient souvent parler, comme un soldat modèle. Mack avait, il est vrai, une connaissance approfondie des hautes sciences militaires ; mais la pratique lui manquait. En 1793, lorsque le prince de Cobourg prit le commandement de l'armée des Pays-Bas, il demanda Mack comme adjudant. Quoique souffrant encore d'une affection nerveuse, Mack va courir au poste assigné. Appelé à payer de sa personne, où les opérations de la campagne étaient commencées, son intelligence et sa bravoure étonnent. Et les services qu'on dut lui compter, sans les amplifier, d'Aldenhoven à Valenciennes, portèrent l'empereur à le nommer (distinction rarement accordée), propriétaire du 6e régiment de cuirassiers [1].

En février 1794, Mack fut envoyé à Londres. Le gouvernement anglais tentera, d'après son conseil, d'empêcher certains alliés de se dérober ; on vise la Prusse. Il laisse un plan bien conçu au roi Georges III. Acteur dans un nouveau drame militaire, l'élève de Lascy remplit les fonctions de chef de l'état-major général à l'armée qui agissait en Flandre occidentale. Blessé, près de Famars, d'une balle de fusil entrée au creux de l'aisselle, on le transportait sur les derrières des troupes ; et sa faiblesse physique le contraignait de rester inactif durant quelques mois. Sa convalescence achevée, François II le comblait d'attentions. Enfin, il était nommé, en 1797, maréchal des logis général de l'armée du Rhin, puis lieutenant-maréchal.

Ces faveurs impériales sont critiquées dans les camps où agissent Wurmser et Alvinzy ; elles n'ont pas reçu l'approbation de l'archiduc Charles. Des écrits représentent, en courtisan agenouillé : « M. le baron de Leiberich, second quartier de petite noblesse. » Vingt généraux prennent le parti de desservir un homme jugé « trop heureux », quand la nouvelle circule, dans

[1] Renseignements puisés dans : *Der Militär Maria Thereresien Orden*. I Band, von docteur J. Hirsenfeld.

Vienne, que Ferdinand, roi des Deux-Siciles, demandait à son beau-frère l'appui d'un officier très ferme, autoritaire même, afin d'assurer la direction d'une armée napolitaine. Plusieurs feld-maréchaux attendent l'ordre de partir. A leur grande indignation, Mack est choisi. Malheureux officier qui va subir la défaite et la captivité. Nelson et lady Hamilton ne purent faire de lui un émissaire. Sa fierté imposa le respect aux intrigants. La reine Caroline, pourtant, le soutint; elle écrivait à ses familiers : « Notre brave et estimable général [1]. »

En novembre 1798, l'armée napolitaine marche vers Rome. Contre les usages établis, aucune déclaration de guerre n'est faite. Championnet, agité un moment par la crainte de succomber sous le nombre de ses ennemis, prend le parti d'évacuer la Ville Eternelle. Sa sortie n'est qu'une manœuvre; elle prépare un piège aux Ferdinandistes. Renforcé, le républicain revient sur ses pas. Tous les corps obéissant à Mack sont attaqués; par défaut de vigilance et manque de courage, la défection des troupes royales s'ensuit. Puis, à la vue de quelques cavaliers, la défection se change en déroute. Débandés et décimés, les Napolitains vont s'abriter derrière les murailles de Capoue. Ils crient trahison, et ils insultent un chef dont les ordres n'ont pas été exécutés.

Quant aux causes qui amenèrent, ensuite, la dispersion des contingents catholiques, Mack en a fait l'historique [2].

Le 12 janvier (1799), à la pointe du jour, l'officier qui commandait la porte de Naples à Capoue déserta avec toute sa garde, et, immédiatement après lui, plus de la moitié de la garnison. Il n'arriva que 2200 hommes à Aversa, des 5000 qui s'étaient trouvés à Capoue. Les déserteurs n'étaient pas seulement des soldats; il y avait des bas-officiers et bon nombre d'officiers.

Plusieurs personnes dignes de foi, qui revenaient de Naples, me rapportèrent les bruits abominables qui couraient sur mon compte. Alors je donnai ma démission au vicaire général [3] et une autre au roi, désignant pour me remplacer le lieutenant-général duc de Salandra, comme indigène napolitain.

Je restai les 13 et 14 à Aversa, où je travaillai avec le quartier-maître général à la dislocation des troupes encore restantes et de celles qu'on attendait de Livourne et d'Orbitello. Le vicaire-général m'écrivit le 14 au soir de lui envoyer le jour suivant quelques troupes à Naples, sans me faire part de ses craintes, en vue d'un danger imminent.

J'avais déjà prévenu cette demande par la disposition de la nouvelle dislocation dans laquelle il était indiqué que 5 ou 6 des meilleurs

[1] *Fabrizio Ruffo*, del Barone von Helfart. Page 370.

[2] Papiers de famille.

[3] Pignatelli, nommé le 21 décembre 1798, gouverneur du royaume quand Ferdinand et Caroline se rendaient à Palerme.

bataillons et 1 régiment de cavalerie s'y rendraient le 15 au matin, avec le général Dillon.

Lorsque je partis le 15 janvier, vers dix heures du matin, pour Casoria où le quartier-général devait s'établir, d'après le plan de dislocation de l'armée, je n'avais reçu aucun rapport sur l'insurrection de Naples. Pour suivre un chemin plus court et non par précaution, j'avais pris, d'après le conseil du quartier-maître général qui partit avec moi, un chemin de traverse. Sur la grande route d'Aversa à Casoria qui passe à Capo di Chino, et à Casoria, on visitait déjà toutes les voitures et on disait à haute voix qu'il fallait me prendre et mes officiers : sans cet heureux hasard, j'aurais sans doute été perdu, ainsi que le comte de Dietrichtein qui m'accompagnait.

Cependant, les paysans et les lazzaroni insurgés criaient partout : *Evviva il nostro Re Ferdinando! Evviva Gennejo! Evviva la nostra santa religione!* Ces exclamations et la guerre qu'ils faisaient aux Français prouvent qu'ils étaient égarés et trompés par Moliterno [1] et compagnie. Avec de pareilles gens, la défense de Naples, que j'avais tant de fois conseillée, n'aurait point été impossible.

Mais je ne fus pas plutôt arrivé qu'on m'apprit que dans la nuit précédente et le matin, les lazzaroni avaient désarmé toutes les troupes et que Moliterno se trouvait à leur tête. Peu de temps après, le général Dillon lui-même me fit le rapport qu'il n'avait pu avancer avec les troupes qu'il devait conduire à Naples que jusqu'à Capo di Chino (dernier village qui peut être regardé comme un faubourg de Naples), que les lazzaroni s'étaient déjà rendus maîtres des forts de la ville, qu'ils avaient désarmé une bonne partie des troupes venues de Livourne et d'Orbitello, débarquées dans ce moment, et que l'insurrection se communiquait déjà en deçà de Naples, dans les cantonnements des troupes.

Dès ce moment, les rapports les plus alarmants se succédaient avec une rapidité effrayante. Tous confirmaient que partout l'on criait vengeance contre moi et contre les officiers allemands. Je n'avais, au quartier général, qu'une petite garde et un détachement de 40 à 50 chasseurs à cheval du roi qui suffisaient à peine pour contenir les habitants du pays et faire des patrouilles.

Comment pouvoir faire arriver des troupes à travers les insurgés? Comment se fier à ces troupes? Tous les rapports indiquaient qu'elles se laissaient désarmer. Comment les gagner, n'ayant pas le sou, la caisse militaire et la plupart des caisses des régiments se trouvant à Naples, si bien qu'on ne pouvait même faire payer la solde qui serait due le lendemain 16 janvier?

Déjà, des paysans insurgés des environs menaçaient le quartier général. Il ne restait plus que la route de Caserta par Caivano qui fût encore ouverte. Je me retirai vers minuit dans ce petit endroit, chez le lieutenant-général duc de Salandra, qui y avait son quartier. De nouveaux rapports alarmants m'y suivirent. Ma mort ne pouvant servir à rien, j'avais bien le droit, peut-être même était-ce un devoir, de songer à ma conservation et à celle de plusieurs officiers estimables dont les bons services et la noble persévérance à partager mes souffrances et mes malheurs méritaient sans doute une meilleure récompense que l'assassinat. Je pris enfin, le 16 janvier, à quatre heures du

[1] Commandant à Naples la milice populaire.

matin, la résolution d'envoyer demander un asile au général Championnet à Caserta. Je fus cinq heures à attendre, avec mes compagnons, cette réponse décisive, fermement résolu de nous livrer à notre sort, si on voulait nous dicter des conditions honteuses.

Je reçus, le lendemain de mon arrivée à Caserta, la triste nouvelle que le brave lieutenant-général Salandra, qui m'avait accompagné jusqu'aux avant-postes français, sortant peu d'heures après en voiture, avec le quartier-maître général, avait été assailli par une troupe d'insurgés, qu'il avait reçu deux blessures graves et qu'il n'avait été sauvé que par les cris de son domestique annonçant : *Ce n'est pas Mack, c'est Salandra.*

Je dois revenir encore un instant sur l'horrible histoire militaire pour ajouter que quiconque regarde la probité, le zèle et la bravoure des officiers comme les grands ressorts d'une armée ne peut mieux expliquer ses désastres que par la certitude que l'armée napolitaine était composée d'un sixième de traîtres, quatre sixièmes de lâches et un seul de gens d'honneur. Les traîtres, aux premiers coups de l'ennemi, crièrent : *Fuggi, fuggi, siomo traditi!* Les lâches se sauvèrent et le petit nombre de braves gens fut victime.

Mack a demandé un passeport aux Français. Le sauf-conduit délivré par ordre de Championnet doit-il assurer jusqu'à Vérone la liberté du général allemand[1]? Delmas, chargé du commandement de l'armée d'Italie, provisoirement, oblige l'ancien lieutenant de Ferdinand, qui s'est arrêté à Bologne, de se rendre à Milan; et dans cette place, on l'arrête.

Le Directoire, qui va déclarer la guerre à François II, ne veut pas renvoyer en Allemagne un ennemi tel que Mack. L'officier autrichien écrit aux hommes qui ont ordonné son internement :

Milan, le 16 février 1799[2].

Les réclamations que j'ai à faire contre l'ordre du gouvernement français d'être transporté à Briançon, s'appuient sur les raisons suivantes : 1° Que je ne me suis point rendu au quartier-général français comme général napolitain; 2° Que si même j'y étais arrivé en cette qualité, il ne pouvait jamais être question d'être prisonnier de guerre, un armistice existant entre les deux armées; 3° Que j'ai été reçu et traité comme lieutenant-général au service de S. M. l'Empereur, sous

[1] Championnet avait écrit, le 16 janvier, au Directoire : « Le capitaine-général Mack, après avoir donné sa démission, arrive dans la minute auprès de moi avec tout son état-major et se confie à ma loyauté; l'armistice n'étant pas rompue, il me demande des passeports pour retourner en Autriche. Dès que mes communications seront rétablies, je lui en expédierai un jusqu'à Milan en le faisant accompagner par un officier et c'est au général en chef de l'armée d'Italie que vous pourriez transmettre vos ordres relatifs au général de l'armée napolitaine. » (Correspondance, Ministère de la guerre).

[2] Archives du ministère de la guerre. Armée d'Italie et de Rome. Correspondance du 16 février 1799.

promesse positive de pouvoir joindre cette armée; 4° Qu'en qualité d'officier général au service de S. M. Impériale et Royale, je ne puis point être regardé comme prisonnier de guerre.

Un récit exact de ce qui s'est passé entre le général en chef Championnet et moi prouvera évidemment la vérité et la justice de ma réclamation.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier (26 au 27 nivôse), j'ai envoyé de mon quartier général de Caivano au général en chef Championnet à Caserta, un de mes aides de camp, nommé Pissicelli, avec ordre de l'informer avant tout que j'ai renoncé, le lendemain de la conclusion de l'armistice, au commandement de l'armée napolitaine par une lettre officielle adressée au vicaire général Pignatelli et que je venais de remettre ce commandement au duc de Salandra, le plus ancien des généraux natifs napolitains; qu'ainsi, je n'étais plus que lieutenant-général dans l'armée de S. M. l'Empereur et Roi, dans laquelle j'avais toujours conservé mon grade militaire, et qu'en cette qualité je le priais de m'accorder le passage dans son quartier-général et des passeports pour moi et les officiers allemands de mon état-major, qui étaient restés également en possession de leurs grades militaires dans l'armée autrichienne.

J'avais chargé ce même aide de camp d'informer ensuite le général Championnet que des paysans armés nous cherchaient pour nous assassiner et nous avaient déjà presque entourés et qu'il dépendait de sa générosité d'acquérir des droits inviolables à notre reconnaissance.

Mon aide de camp étant de retour m'assura que le général Championnet avait acquiescé à ma demande de la manière la plus honnête et la plus amicale, qu'il me l'accordait non seulement, mais encore qu'il me conseillait de ne point changer mon projet puisqu'il savait de bonne part qu'on avait pris des précautions pour que je ne pusse pas m'embarquer à Salerne ou à Barletta. Cet aide de camp me rapporta, en outre, que le général en chef français lui avait dit avant de répondre à ma demande : « Vous me dites que vous êtes son aide de camp; donc, vous devez être son ami; je ne vous crois pas capable de trahison; et vous m'en répondriez si vous l'osiez. »

Je partis donc avec mes officiers allemands de l'état-major pour Caserta, ayant été accompagné jusqu'aux avant-postes français par le général-duc de Salandra, auquel j'avais remis le commandement, et par deux adjudants-généraux napolitains.

Le général en chef Championnet me reçut, non seulement avec distinction, mais encore avec tout l'intérêt que ma situation lui inspira et que je devais attendre de sa loyauté. Il me combla de politesses et de marques d'amitié pendant les quatre jours que je passai dans son quartier-général et me fit remettre, la veille de mon départ, les passeports.

Ces passeports n'étaient dirigés que jusqu'à Milan; je témoignais au général Championnet que ce voyage me causerait un détour considérable et que je préférais la route directe de Bologne par Mantoue à Vérone. Il me répondit qu'il ne pouvait donner des passeports pour une armée qui n'était point sous ses ordres, mais que je n'aurais qu'à me faire précéder par un officier, à Milan, pour y chercher ceux qui m'étaient nécessaires et me les remettre à Bologne.

Jamais l'on ne me donna la moindre occasion de devoir présumer

ou soupçonner seulement la possibilité d'être déclaré prisonnier de guerre ; jamais je ne fus regardé et traité que comme officier général voyageur au service d'une puissance amie ; jamais je n'eus que des détachements ou gardes d'honneur et de sûreté personnelle et l'officier français qui m'accompagna jusqu'à Bologne m'avait été accordé par le général Championnet, *sur ma propre demande*.

Le passeport, dont je joins ici la copie [1], n'a pas été donné au capitaine-général Mack (grade que j'avais à l'armée napolitaine), mais au lieutenant-général Mack. Des passeports ne se donnent point aux prisonniers de guerre, tandis que j'en ai eu deux, comme il est prouvé par la copie du second qui me fut accordé pour pouvoir voyager sous une autre qualité et éviter, par là, les inconvénients auxquels j'aurais pu être exposé dans diverses parties révoltées de la République romaine [2].

Je prie le gouvernement français de vouloir bien juger, après tout cela, quel devait être mon étonnement lorsque les passeports ultérieurs que j'avais fait solliciter à Milan me furent refusés, lorsqu'il me fut indiqué à Bologne de me rendre à Milan et qu'à mon arrivée ici l'ordre me fut communiqué de devoir être transporté à Briançon.

Je n'ai plus rien à ajouter pour prouver le droit incontestable de ma réclamation et toute autre réflexion ou remarque me paraîtrait blesser la confiance due aux principes du gouvernement français. Je suis persuadé qu'il ne peut jamais avoir eu l'intention de vouloir ternir l'éclat d'une belle action d'un de ses généraux en chef, en y substituant le droit du plus fort, bien convaincu que le gouvernement daignera faire la réflexion que si le général Championnet eût voulu mettre des conditions incompatibles avec mon honneur et devoir, j'aurais toujours eu la ressource qui reste en pareille occasion : celle de préférer la mort à la honte, tandis que ce général n'en aurait eu que la terrible satisfaction d'avoir abandonné à leur sort malheureux des hommes qui ne portaient plus les armes contre lui.

Tout ce que je viens d'exposer ici prouve évidemment que je ne puis pas me trouver dans le cas de devoir donner aucune justification, de quelque nature qu'elle pût être. Cependant, l'opinion d'une nation et d'une armée aussi respectable ne saurait m'être indifférente et je saisis cette occasion pour donner quelques éclaircissements sur des faits qui

[1] « Au quartier-général de Caserta, le 30 nivôse an VII. — Le général de brigade Bonnamy, chef de l'état-major général de l'armée française de Rome. — Les autorités civiles et militaires laisseront librement passer M. le lieutenant-général Mack, le major Dietrichtein, le major Frey, le capitaine Reischarh, le premier lieutenant Dànzer, se rendant à Milan avec treize domestiques. — Il est ordonné à l'officier chargé d'accompagner M. le lieutenant-général Mack de le faire respecter ainsi que ses officiers. — Bonnamy. »

[2] « Le général de brigade Bonnamy, chef de l'état-major de l'armée de Rome. — Les autorités civiles et militaires laisseront librement passer les porteurs du présent, négociants allemands se rendant à Rome, de Rome à Milan pour affaire de commerce, treize muletiers conduisant douze mulets et quatre chevaux. — Il leur sera prêté secours, protection et sûreté. — Le présent passeport valant pour l'officier français qui voyage avec ces négociants. — Bonnamy. »

pourraient avoir contribué pour me la rendre en quelque sorte désavantageuse...

C'est surtout une lettre très menaçante que j'ai écrite en son temps au commandant du fort Saint-Ange, à Rome, et qui a été publiée dans l'armée française, dont je trouve nécessaire de faire mention. Le fait était le suivant :

Le général Macdonald m'écrivit de Rome à Frascati où j'étais arrivé avec une partie de l'armée napolitaine « qu'il *évacuerait Rome* à telle et telle heure et me pria de n'y pas faire arriver des troupes avant cette heure marquée et de ne pas faire poursuivre de trop près les troupes françaises ». Je fixai, dans ma réponse, l'heure à laquelle j'y ferais entrer les miennes. Elles avancèrent par les deux routes d'Albano et de Frascati vers Rome; les Français n'en étaient pas encore partis à l'heure que j'avais fixée et j'aurais eu, sans doute, le droit d'employer la force. Cependant, pour remplir avec l'exactitude la plus scrupuleuse le principe établi par le gouvernement napolitain de ne pas attaquer les Français qui se retireraient sur la sommation et pour ne pas les exposer à être assassinés par une populace féroce qui n'attendait que l'arrivée des Napolitains pour mettre à exécution ses projets sanguinaires, je fis arrêter mes troupes hors de la ville, plusieurs heures, jusqu'à ce que le dernier soldat français en fût sorti et je donnai l'ordre le plus positif de ne les point poursuivre, mais d'observer seulement leur marche rétrograde.

J'étais retourné moi-même à Frascati où je reçus dans la nuit le rapport que le général Macdonald avait laissé garnison dans le château et que le commandant faisait tirer sur la ville *pour l'incendier et la rendre malheureuse*. J'avais des raisons bien fondées pour être indigné de ce rapport. Je ne pouvais m'attendre qu'un général ennemi, qui m'avait promis *d'évacuer Rome*, sans aucune exception, ne disant pas même la *ville de Rome* et qui s'était trouvé alors dans le cas de devoir rechercher des ménagements auprès de moi, profiterait d'une pareille ruse et encore moins que le commandant du château se rendrait coupable d'une conduite aussi opposée aux principes de l'humanité et légitimée d'aucune manière par des raisons de guerre.

Pour empêcher autant qu'il était possible, à l'instant même, les malheurs dont le commandant voulait accabler cette ville nullement coupable, il fallait employer des menaces et je n'en avais point d'autres en ce moment que d'user de représailles envers les malades français; j'en avais sans doute le droit et il me serait impossible de prononcer si ma douleur de devoir sacrifier des Français innocents, ou mon devoir de sauver la vie et les propriétés des habitants de Rome, l'eût emporté. Heureusement, je fus bientôt délivré d'une alternative aussi terrible.

Arrivé moi-même à Rome, quelques heures après avoir envoyé une lettre au commandant du château [1], je n'avais rien de plus pressé que de faire venir le commissaire des guerres Walville, chargé de l'intendance de l'hôpital français. Je lui fis connaître d'abord toute mon indignation sur la conduite du commandant du château et le malheur inévitable qui en résulterait pour les Français malades. Ce commissaire des guerres m'assura et me prouva que le rapport qui m'avait

[1] La garnison du fort Saint-Ange, placée sous les ordres du commandant Walther, était forte de 800 hommes : 1 bataillon de la 30e 1/2 brigade et des troupes romaines.

été fait était entièrement faux et dès ce moment je leur accordais, non seulement la protection et assistance usitées, mais je pris moi-même tous les soins possibles pour assurer leur sort et pourvoir à tous leurs besoins, comme je veillais également à la sûreté des autres Français qui se trouvaient encore dans Rome.

Si jamais aucun Français hors de combat a eu à souffrir des troupes napolitaines, ce n'était certainement pas là où je me trouvais en personne. Les atrocités, qu'on a reproché à ces troupes, à Ostricoli où je ne me trouvais point, m'ont affligé davantage peut-être que tous les généraux français. J'en ai empêché toujours autant que je pouvais, mais quel est le moyen de les empêcher toutes dans une armée postée sur divers points, qui avait une inclination naturelle et trop décidée de se couvrir d'une manière immonde de toute espèce de honte et d'opprobre?

Quant à ma conduite dans la partie de la République romaine où les troupes napolitaines étaient entrées, je suis convaincu de n'en avoir mérité que de la reconnaissance par la protection générale que j'accordais à tous les habitants sans distinction et par les soins efficaces que j'ai pris et fait prendre contre les insultes et massacres que les antirépublicains à Rome et partout ailleurs avaient préparés à ceux qu'ils nomment Jacobins.

Je ne devais point m'attendre après tout cela de me voir affiché publiquement et d'une manière déshonorante dans les rues de Rome par l'imprimé d'une lettre officielle du général Lemoine à l'ambassadeur français Bertolio.

L'article qui me regarde dans cette lettre commence d'abord par le faux récit que j'avais été *baffoué, hué et désarmé dans les rues de Naples*, tandis qu'il est connu que je ne suis point entré dans cette capitale depuis la veille de la signature de l'armistice, où elle était encore en parfaite tranquillité.

Mon départ pour le quartier général français est exprimé par le mot infâme *désertion*, tandis que j'avais renoncé au commandement dans toutes les formes militaires et que je fus accompagné à mon départ par le général auquel je l'avais remis. Cette lettre enfin fait mention de mes crimes passés. Quel est le Français, prisonnier de guerre ou autre, qui ait à se plaindre de moi et auquel je n'aye fait tout le bien qui était en mon pouvoir? Je pourrais en citer beaucoup d'exemples dans les campagnes des Pays-Bas en 1793 et 94.

Me fera-t-on peut-être un crime d'avoir donné au gouvernement napolitain le conseil qu'il valait mieux prévenir que d'être prévenu? Je l'ai donné sans doute et je le donnerais encore en pareil cas si mon gouvernement me déclarait : *qu'une attaque très prochaine avait été décrétée contre lui à Paris, que cette attaque était véritable et qu'il n'y avait plus moyen de conserver la paix.* Voudrait-on m'accuser de la manière dont on a commencé la guerre? J'en appelle à tous les généraux français s'ils auraient choisi celle de la sommation qui a été adoptée par le gouvernement napolitain et s'ils n'auraient point préféré tout autre? Mais ce gouvernement ayant ses raisons politiques, j'étais obligé de m'y conformer et de régler ma conduite d'après le principe adopté, comme je l'ai fait avec une exactitude scrupuleuse jusqu'à ce que les Français commençassent eux-mêmes les hostilités réelles.

Me reprocherait-on enfin d'avoir osé un moment écrire aux généraux français dans le style du plus fort et dans l'esprit des principes de mon gouvernement? J'espère qu'on pourra facilement trouver que je n'ai fait que mon devoir lorsqu'on voudra réfléchir surtout que S. M. le Roi se trouvait lui-même alors à la tête de son armée.

Ces éclaircissements suffiront pour prouver au gouvernement français la fausseté des rapports qui pourraient lui avoir été faits sur mon compte et surtout de la lettre imprimée et affichée à Rome[1]. J'en ai fait mes plaintes au général Championnet et je saisis cette occasion pour demander au gouvernement français la réparation d'honneur qui m'est due et que j'attends avec confiance de sa justice.

Je répète encore que je n'ai voulu donner que des éclaircissements *et point de justification*. Je n'en dois aucune et je n'en ai point à donner. Je me suis rendu au quartier-général français sous la promesse positive d'être reçu comme lieutenant-général au service de S. M. l'Empereur et Roi et de pouvoir joindre l'armée à laquelle je n'avais jamais cessé d'appartenir. L'on m'a accueilli et traité comme tel jusqu'à mon arrivée à Bologne et la justice, l'équité et la loyauté du gouvernement français ne me laissent point le moindre doute qu'il m'accordera ma liberté et la permission de continuer ma route avec mes officiers.

A cet appel, le Directoire resta sourd. D'ailleurs, tous engagements pris par Championnet sont annulés, ce général étant lui-même arrêté pour avoir empêché le commissaire Faipoult d'opérer des réquisitions à Naples. Mack et sa suite sont acheminés vers Briançon; Milet-Mureau prescrit de les surveiller[2]; mais la santé de Mack, toujours mauvaise[3], décidait Barras à ordonner le transfert des prisonniers à Dijon.

A l'attaque du *Journal de la Côte d'Or*, dont le rédacteur

[1] La lettre renfermait ce passage : « Il générale Championnet manda Macke il suo stato maggiore à Milano. Essi dovrano subito passar per Roma. Spero che li trovereta meno altieri adesso che alla lora prima entrata. » (Archives du Vatican.)

[2] Le ministre de la guerre au citoyen J.-B. Michaud, commandant la place de Briançon. — Paris, le 25 ventôse an VII. — « J'ai reçu, citoyen, et transmis au Directoire exécutif la réclamation de M. Mack, se disant lieutenant-général au service d'Autriche. Le Directoire exécutif, persistant dans sa première décision, vient d'arrêter que si le général Mack et son état-major veulent être prisonniers sur parole, dans l'intérieur, ils pourront se rendre à Limoges où ils jouiront sous la protection des loix de la république de toute la liberté dont les officiers prisonniers de guerre sont susceptibles. Dans le cas contraire, celui où le général Mack et son état-major refuseraient l'engagement d'honneur demandé, ils doivent être surveillés avec exactitude et c'est vous, citoyen, sur lequel cette surveillance pèse davantage. Salut et fraternité. »

[3] Delmas avait écrit le 14 février au Directoire : « Je vous rends compte, citoyens directeurs, que le général Mack vient d'arriver à Milan avec les officiers que j'avais chargé de l'arrêter. Sa santé est si mauvaise qu'on ne peut le faire voyager de quelques jours, ce qui m'a obligé de

affirme que Mack a fait, dans Rome, massacrer les blessés français, ce général répondit, le 11 prairial an VII, pour obtenir une rectification. Aucun fait important ne révèle ensuite, à l'attention du public, l'existence des prisonniers autrichiens dans la période comprise entre le 15 juin et le 25 novembre. Mais informé, ce dernier jour, que Bonaparte s'est saisi, le 18 brumaire, des rênes du gouvernement, Mack va solliciter du général l'autorisation de se rendre à Paris. Demande aussitôt accordée, en raison de ce que le Premier consul, décidé à réunir autour de Dijon le noyau d'une armée de réserve, doit se garder contre l'espionnage des Autrichiens, même les prisonniers.

Mack et ses officiers arrivent à Paris. Berthier, ministre de la guerre, reçoit le premier. Il propose l'échange, avec sa suite, contre les généraux Grouchy et Pérignon, pris le 15 août à Novi. François II refuse. Alors Mack se plaint très haut d'être retenu contre le droit des gens. Des affections à satisfaire le portent à préparer sa fuite. Muni d'un passeport, il peut quitter Paris le 20 avril 1800, le matin. Voyageant sous un nom d'emprunt, le lieutenant-maréchal parcourt, en poste, la route de Mayence, et il peut atteindre sans incident le cordon des avant-postes autrichiens.

La police ne fit que signaler l'*absence* du baron. Informé, Bonaparte se contenta de « flétrir l'action d'un homme qui, étant prisonnier sur parole, s'est évadé ». Toutefois, il renvoyait à Vienne, sans conditions, les gens du lieutenant-maréchal.

A ne point combattre durant la campagne de 1800, Mack mettait un point d'honneur. Et, en addition au traité de Lunéville, Joseph Bonaparte et Cobenzl portaient *l'échange* du fugitif, qui se trouvait être rendu ainsi à l'activité. Oubliant les faits de la campagne de Naples, l'empereur d'Autriche accordait à l'ancien prisonnier du Directoire la présidence d'une commission qui « devait purger l'armée des services inutiles et en créer d'indispensables », travail qui valait au réformateur avisé et sévère son élévation au grade de maréchal des logis général de l'Empereur.

Mais une nouvelle guerre contre les Français est décidée. Est-ce que, par un retour de fortune, Mack pourra s'élever jusqu'au rang d'un Wallenstein? Pourra-t-il, utilisant ses grandes connaissances et employant toute son énergie, vaincre Napoléon, l'homme qui a vaincu ses frères d'armes : Beaulieu, Wurmser, Alvinzy, Mélas et l'archiduc Charles? La cour de Londres, si souvent aveuglée,

suspendre son départ pour Briançon jusqu'à ce que les médecins déclarent qu'il est en état d'entreprendre le voyage qu'il a à faire d'après vos ordres. » (Arch. Guerre.)

met en lui toute sa confiance, quand son initiative reste bornée, l'archiduc Ferdinand d'Este étant chargé de commander en premier l'armée d'Allemagne.

Il est bien vrai que Mack a établi le plan de la campagne de 1805. Il en réalise le premier projet en occupant la Bavière. Il fait un bond jusqu'à Ulm. Il vise à occuper la Forêt Noire. Tout cela est régulier, habile même. Seulement, s'il a prévu la marche rapide des corps de Napoléon, la manœuvre de Bernadotte violant le territoire prussien d'Anspach le déconcerte. De plus, l'archiduc Ferdinand l'abandonne dans Ulm pour percer, lui, vers la Bohême. Mack eût pu passer à son tour, mais en sacrifiant un tiers de ses troupes. Seuls, des ordres formels l'arrêtèrent. Entouré, il autorise le prince Lichtenstein à voir Napoléon, à lui proposer le désarmement des régiments autrichiens qui, laissés libres, ne serviraient plus durant la campagne. « Qui me répondra de l'exécution d'une pareille convention? » dit l'Empereur. — « La parole du maréchal Mack. » — « Non. L'homme a déjà manqué à ses engagements. »

Mack dut livrer au vainqueur 39 généraux, 1800 officiers et 24 000 soldats, les drapeaux et le matériel. Il a voulu écrire le récit d'une entrevue qui lui procura des confidences et la liberté pour un temps.

L'Empereur, à mon entrée dans sa chambre à l'abbaye d'Elchingen, près d'Ulm, me dit[1] : « Mais, Monsieur de Mack, comment pouvez-vous vous opiniâtrer à vouloir vous défendre dans cette misérable place d'Ulm, qui n'en mérite pas même le nom? » Je lui répondis : « Sire, je serais au désespoir si V. M., dont l'opinion militaire m'est extrêmement précieuse, pût croire que la capitulation que je viens d'accepter fût l'ouvrage de ma conviction; des circonstances trop malheureuses m'y ont forcé, sans lesquelles j'aurais bien su m'y tenir jusqu'à l'arrivée de l'armée austro-russe. — Mais encore une fois, me dit-il, ce n'est pas une place et vous vouliez vous y défendre contre toute mon armée. — Et je m'y serais défendu, puisque cette place, toute misérable qu'elle soit, dans le sens des fortifications, est le camp retranché le plus formidable entouré de larges et profonds fossés d'eau qu'une armée dix fois supérieure en nombre ne saurait franchir lorsqu'elle n'a point d'artillerie de siège et ne peut s'amuser à faire plusieurs millions de fascines qui lui seraient indispensablement nécessaires pour donner un assaut tant soit peu général. » La conversation continua :

L'Empereur. — Mais vous savez qu'une grande armée peut beaucoup. J'ai des forces extrêmement supérieures en nombre contre vous en Allemagne. Vous pouvez m'en croire; je dispose, avec l'armée bavaroise, de plus de 210 000 hommes.

Moi. — Je vous demande pardon, sire; vous n'avez pas même les deux tiers de ce nombre, mais 140 000 hommes, ce que j'évalue les

[1] Notes écrites à Huttelsdorf le 27 octobre 1805. (Papiers de famille.)

armées de V. M., formaient presque le double de ce que nous avions à lui opposer.

L'Empereur. — Mais comptez donc. J'ai 170 bataillons ici, vous savez que mes bataillons sont de 1000 hommes, presque toute ma cavalerie qui fait plus que 20000 hommes, mes gardes 8000 et 20 000 Bavarois.

Moi. — Si les bataillons de V. M. étaient de 1000 hommes, le calcul serait juste, mais comme ils ne sont que de 5 à 600 hommes, ses forces ne peuvent monter qu'à 140 000 hommes tout au plus.

L'Empereur. — Mais comment savez-vous donc la force de mes bataillons?

Moi. — Par les moyens qui procurent à V. M. la connaissance de la force des nôtres. Je les ai fait compter lorsqu'ils passaient le Rhin.

L'Empereur. — Eh bien, je vous avoue qu'ils ne sont que de 600 hommes, qui font mon complet de paix. Mais les autres vont suivre incessamment et mon armée de Brest, sous le maréchal Augereau, va encore joindre ma grande armée d'Allemagne.

Moi. — On dit que V. M. fait marcher des troupes par la Suisse, dont nous avons respecté la neutralité à laquelle cet Etat avait été encouragé par Elle-même.

L'Empereur. — Vous ne l'avez avoué que conditionnellement, pour savoir si je la reconnaîtrais. Je ne l'ai pas reconnue, donc j'ai le droit d'y entrer.

Moi. — Nous sommes donc toujours la dupe de notre bonne foi, de notre crédulité. C'est bien triste, bien malheureux.

L'Empereur. — Mais, Monsieur de Mack, dites-moi sincèrement : pourquoi nous faisons-nous la guerre?

Moi. — C'est vous, Sire, qui le devez savoir mieux que moi. C'est V. M. qui a commencé les hostilités tandis que j'avais eu les ordres les plus positifs de n'y pas donner le moindre sujet.

L'Empereur. — Comment pouvez-vous dire cela après avoir envahi les Etats de mon allié l'électeur de Bavière?

Moi. — Nous ne savions pas, Sire, qu'il était votre allié.

L'Empereur. — Ah! le comte de Cobenzl le savait bien depuis deux ans.

Moi. — J'ai vu pendant plusieurs mois, presque tous les jours, M. le comte de Cobenzl; presque tous les jours nous parlâmes de la Bavière et j'ai la conviction la plus intime qu'il pouvait bien avoir supposé une alliance secrète, mais qu'il n'en avait pas la moindre connaissance. Le prince Schwarzenberg et moi, nous l'ignorâmes totalement. Si l'électeur de Bavière, au lieu de mentir, de s'abaisser à tromper, à trahir le prince de Schwarzenberg, lui avait présenté son traité d'alliance formelle avec V. M., il aurait sans doute réfléchi, il m'en aurait averti, j'aurais arrêté la marche des troupes et envoyé aussitôt un courrier à Vienne et peut-être des résultats de toute autre nature en seraient ressortis.

(*Je m'étendis de la manière la plus forte sur l'infamie de la conduite de l'électeur ou plutôt de son abominable ministre Montgelas.*)

L'Empereur. — C'est bien malheureux que l'Angleterre ait gagné le cabinet de Pétersbourg. Ce cabinet a gagné le vôtre et le vôtre s'est laissé séduire par les insinuations et les promesses de ce cabinet.

Moi. — Vous savez, Sire, qu'aussi longtemps que possible nous avons résisté à toutes les sollicitations de penser à la guerre. Mais V. M. avait rassemblé 70 000 hommes qui menaçaient nos provinces italiennes; de tous côtés, nous étions menacés et il a bien fallu songer à des moyens de défense.

L'Empereur. — Je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai jamais eu plus de 40 000 hommes d'infanterie et 8 à 10 faibles régiments de cavalerie en Italie, y compris mes troupes de Naples.

Moi. — V. M. y a depuis longtemps 72 bataillons, que nous devons supposer complets sur le pied de guerre, soit 72 000 hommes.

L'Empereur. — Eh bien, je vous donne ma parole qu'ils ne sont pas encore complets à présent et que depuis six mois je n'y ai pas envoyé de nouvelles troupes, pas même mes troupes de Brest qui arrivent en ce moment, comme je vous l'ai dit, avec Augereau, en Allemagne. Et je n'ai pas besoin de plus de troupes en Italie; j'y ai de bonnes places bien approvisionnées; mes troupes françaises et italiennes n'ont qu'à s'y jeter et l'archiduc Charles, avec des forces supérieures, que peut-il faire contre moi? J'ai tout rassemblé et rassemblerai encore tout ce que j'ai en arrière, en Allemagne; j'ai porté déjà de grands coups contre vous; j'en porterai encore et saurai m'ouvrir pour la troisième fois le chemin de Vienne.

Moi. — Mettez les choses au pire. Que les troupes autrichiennes ne puissent pas arrêter la marche de V. M. à Vienne, elles ne tarderont pas à être renforcées. En attendant, la capitale n'aura plus à faire au général d'une armée révolutionnaire qui y entre. C'est un grand monarque; donc, ses propres intérêts l'engagent à soutenir la constitution monarchique. Je suppose même que V. M. pourrait réussir d'envahir le Tyrol et de faire reculer l'archiduc Charles, eh bien, il jettera 15 000 hommes dans Venise. En Tyrol, si V. M. y a beaucoup de monde, ses troupes mourront de faim et si Elle en a peu, elles seront assassinées par les habitants vindicatifs du pays. L'archiduc Charles prendra avec 80 000 hommes position sur la frontière d'Hongrie et fera joindre l'insurrection hongroise qui s'organise déjà en ce moment. Une armée de 100 000 Autrichiens et une autre de 100 000 Russes se porteront bientôt au delà du Danube. En deux mois V. M. sera entourée de 400 000 hommes et forcée au milieu de l'hiver de reculer.

L'Empereur. — Eh bien, je saurai me retirer à temps, s'il le faut.

Moi. — Sire, vos Français n'aiment pas les retraites. Je ne doute pas que V. M. leur saurait inspirer plus de fermeté qu'ils n'avaient autrefois dans leurs marches rétrogrades, mais la distance de Vienne, jusqu'au Rhin, est si grande et n'offre nulle part des points d'appui solides.

(*Après que l'Empereur m'eut laissé m'épancher librement et fort longtemps sur l'impossibilité de faire même une conquête réelle et que tout ce qu'il ferait ne serait que des incursions éphémères, il dit :*)

L'Empereur. — Eh bien, faisons la paix. Partez pour Vienne et je vous autorise de dire à l'Empereur François que je ne désire que la paix et que je suis très fâché qu'elle ait été interrompue. Je veux m'arranger avec lui et même à des conditions très équitables, ne faisant pourtant jamais mention de la Russie.

Moi. — V. M. ne me parle que de l'Empereur mon maître, tandis

qu'Elle doit bien sentir qu'il ne voudrait ni ne pourrait jamais traiter seul avec Elle; n'y être encore moins forcé. Il faut absolument que V. M. traite en même temps avec les deux cours impériales alliées et sur les propositions dont elles ont convenu avant la guerre; propositions que S. M. l'Empereur François s'est empressé de rendre aussi équitables et aussi peu onéreuses pour V. M. que possible.

(*Après avoir réfléchi quelque temps, il dit :*)

L'Empereur. — Eh bien, je traiterai avec tous les deux; qu'on me dise ces propositions; je suis curieux de les connaître. Je veux faire des sacrifices et même de grands sacrifices.

Moi. — Mais, Sire, V. M. ne se prêterait-elle pas à un armistice qui pourrait produire des résultats d'autant plus heureux que les hostilités avec les troupes russes n'ont pas encore commencé?

L'Empereur. — Non! Je ne puis pas négliger mes avantages; mais je vous le déclare encore une fois et je vous autorise à le dire à Votre souverain qu'il n'a qu'à vous envoyer, vous ou le comte de Cobenzl ou quelque autre avec un plénipotentiaire russe quelconque pour traiter avec moi.

Mack ne sera point l'ouvrier de la paix. Aux portes de Vienne, un peloton de cavalerie le joint. L'officier chef du détachement a reçu l'ordre d'arrêter « le traître ». On le conduit au Spielberg, forteresse qui couvrait Brünn. Et trois semaines plus tard, à l'entrée des Français en Moravie, le lieutenant-maréchal était transféré au château de Josephstadt, en Bohême.

Sur un officier deux fois malheureux à la guerre, l'ironie d'un pamphlétaire allait s'exercer. On faisait écrire au diplomate :

Lettre de M. le comte Philippe de Cobenzl, à M. le général Mack, en date du 9 brumaire an XIV :

Vous serez étonné, peut-être, de recevoir une lettre de moi; mais mon séjour en France, malgré les hostilités depuis longtemps commencées en Allemagne, est un événement si extraordinaire que j'ai cru devoir vous écrire ma justification afin que vous ayez la bonté de la faire passer à S. M. notre Empereur et Roi. Je n'aime point la France, je l'avoue, et par mon caractère public je ne dois point l'aimer, sans doute, mais Paris est un lieu de délices où je me plais infiniment.

Je passe presque toutes mes soirées au Château de la Muette, chez Mme Grand, épouse de S. Exc. le Ministre des Relations extérieures; ses soupers sont si agréables; on y fait si bonne chère! On y trouve de si jolies femmes! Elle-même est si jolie et si aimable! Et les Parisiens sont si bons... à force d'être bêtes... Depuis que j'habite Paris, Monsieur le Général, je me crois dans les jardins d'Armide. Pourquoi faut-il que je quitte un séjour délicieux et enchanté où à peu de frais on trouve toutes les jouissances, où, pour être heureux complètement, on n'a qu'à vouloir l'être!

Les Anglais avaient signé le traité d'Amiens; les Allemands avaient approuvé et ratifié le traité de Lunéville; mais je croyais aussi que le gouvernement français serait plus longtemps dupe de notre astuce diplomatique; et, puisque je n'ai rien de caché pour vous, Monsieur le Général, je croyais, soit dit entre nous, qu'à force de manèges, de

uses et de finesses, je parviendrais à attirer jusque dans Paris l'armée des Russes et des Autrichiens; et, comme vous aviez pompeusement annoncé que vous viendriez tout victorieux et tout couvert de lauriers vous débotter vous-même à Paris sur la place du Carrousel, je croyais assister moi-même à votre débotté et pouvoir essuyer d'une main respectueuse la sueur de votre noble front et baiser la poussière de vos pieds. Qu'on est malheureux d'avoir à faire à des gens dont la franchise brutale dédaigne de pénétrer avec nous dans le labyrinthe de la diplomatie. Qu'on est malheureux d'avoir à faire à des gens qui aiment mieux se battre que négocier et qui manient mieux l'épée que la plume.

J'ai eu beau louer un hôtel magnifique et faire un bail de trois, six, neuf, comme le disent les avocats; j'ai eu beau répondre à l'empereur des Français, lorsqu'il m'a interrogé sur ce que je faisais à Paris, que je faisais des *plantations* dans mon jardin; j'ai eu beau surtout répandre le bruit que j'étais brouillé avec la cour de Vienne et que S. M. l'Empereur François II ne me recevrait plus en Autriche si je m'avisais d'y retourner, personne n'a voulu me croire; tout le monde a dit que j'étais un tartufe, un hypocrite, un fourbe payé par l'or des Anglais. Quel malheur d'avoir à faire à un diable d'homme comme Napoléon Bonaparte, qui ne veut jamais entrer en pourparlers et qui, semblable à Alexandre, coupe le nœud gordien au lieu de le dénouer...

..... Vous avez fait des prodiges de valeur dans votre campagne de Naples, et la ville de Rome vous compte au nombre de ses héros pour la manière noble et glorieuse dont vous vous êtes emparé du Château Saint-Ange. — Mes exploits passés, me direz-vous peut-être, Monsieur le Général, auraient dû vous donner les plus belles espérances pour mes exploits futurs et vous auriez dû m'attendre à Paris sur la place du Carrousel, selon la promesse solennelle que j'avais faite d'y arriver incessamment pour m'y débotter. — Vous avez raison, Monsieur le Général, j'aurais dû vous y attendre, mais pouvais-je prévoir ce qui est arrivé depuis? Pouvais-je prévoir, lorsque la Grande Armée est entrée en campagne, que la Grande Armée irait si vite en besogne? Pouvais-je prévoir que les Français arriveraient si tôt et les Russes si tard? Pouvais-je prévoir que les Autrichiens mettraient autant de célérité à retourner en arrière que les Français en ont mise à aller en avant? Pouvais-je prévoir surtout que vous, Monsieur le Général, maître de la forteresse d'Ulm, vous capituleriez avec trente-trois mille hommes de garnison!

J'ai cru que vous et l'armée austro-russe viendriez me délivrer de toute cette canaille patriotique et philosophique. Est-ce ma faute à moi, si vous n'êtes pas venu? Ne vous ai-je pas appelé de mes vœux, par mes lettres? Ne vous ai-je pas attendu jusqu'au dernier moment? Est-ce ma faute à moi si l'empereur Napoléon n'a point quitté ses bottes pendant huit jours, s'il a couché sur la neige, sur la pierre ou sur la terre sale et bourbeuse lorsque, moi, je couchais dans un bon lit bien bassiné?

J'ai dû quitter Paris lorsque mon ministère de franchise et de douceur, devenu inutile, aucune raison ne m'obligeait d'y rester plus longtemps... Mais vous, qui étiez à Paris sur la foi de vos serments...

Mack lut et sut mépriser de telles injures.

Des généraux, qui craignaient que le lieutenant-maréchal n'obtînt un retour subit de fortune, osèrent réclamer après la conclusion d'une paix, à Presbourg, la comparution du premier auxiliaire de l'archiduc Ferdinand devant un conseil de guerre; conseil présidé par le comte Vincent Colloredo. Les juges condamnèrent à mort, sous prétexte de faire un exemple. Mais cédant aux prières de Napoléon, François II osa commuer la peine capitale en deux ans de prison. Rendu à la liberté, le maréchal ne chercha point à justifier la conduite qu'il avait tenue à Ulm. Retiré dans un village de la Bohême, il voulut bien attendre que les préventions de ses pairs tombassent normalement.

On nous a dit, à Vienne, que le prince Lichtenstein, grand caractère et beau soldat, avait plaidé devant l'empereur la cause de Mack. L'éloquence et l'autorité d'un compagnon d'armes portaient le souverain, sans doute, à accorder à l'homme disgracié, qui vivait de pain noir et d'eau, la pension de lieutenant-maréchal. Cette première revanche fut prise en 1813.

Six ans plus tard, l'officier était inscrit de nouveau au cadre du grand état-major. Il quittait sa solitude. A la Hofburg et dans les bureaux de la guerre, l'ancien secrétaire de Lascy ne rencontrait que des officiers prévenus contre lui. A son passage, des impertinents nommaient : *Ulm*. Jusqu'au dernier jour qu'il vit luire à Saint-Pölten, le 22 octobre 1828, l'homme fut desservi et injurié en Allemagne.

Sur la tombe de ce guerrier, les Autrichiens auraient pu graver ces paroles que Marmontel met dans la bouche de Bélisaire : « Dans la vie, les faits même s'altèrent; et ils changent de face en changeant de témoins. D'après l'événement, on juge l'entreprise; mais combien de fois l'événement a condamné l'imprudence et confondu l'habileté. On est quelquefois plus heureux que sage; quelquefois plus sage qu'heureux; et dans l'une et dans l'autre fortune, il est très malaisé d'apprécier les hommes, surtout pour un prince livré aux opinions de sa cour. »

Il faut le dire et l'écrire : Charles de Mack avait l'étoffe d'un grand capitaine. Seule, la chance qui accompagnait si souvent Turenne et Frédéric lui manqua au moment où Napoléon produisait, sur les champs de bataille, de si foudroyants effets. Emule de l'archiduc Charles, il eût été peut-être, en 1809, si on avait voulu l'employer devant Ebersberg, le sauveur de sa patrie.

Edouard Gachot.

LA SCIENCE ET LES BIBLIOTHÈQUES[1]

LA QUESTION BIBLIOGRAPHIQUE

L'élan intellectuel qui, depuis le siècle dernier, enrôle tant de savants et d'érudits, le large essor de toutes les sciences, l'éveil soudain de sciences nouvelles, l'afflux des livres et des mémoires ont pris nos bibliothèques au dépourvu. Oubliées du gouvernement et mal dotées par lui, elles n'ont pu se transformer au gré des travailleurs. Leur organisation démodée se prête mal aux recherches de plus en plus variées et précises. En vain, depuis plusieurs années, nos sociétés savantes émettaient vœux sur vœux. Elles déploraient la lenteur pénible des recherches, le temps perdu, la pauvreté des collections; elles souhaitaient que la providence officielle voulût bien, au plus tôt, rajeunir et enrichir les cités des livres. Mais ministres et législateurs, forts de l'indifférence publique, restaient sourds à ces plaintes. Il semble, enfin, qu'on les ait entendues.

Une commission spéciale, instituée le 26 mai 1905, pour l'étude des questions relatives aux bibliothèques, a présenté au ministre un projet de réformes. M. Steeg, rapporteur du budget de l'Instruction publique, a essayé, voilà quelques jours, d'intéresser le Parlement à cette cause. Il convient donc d'esquisser à grands traits les idées générales qui dominent ces débats d'ordre technique et administratif. Aussi bien s'agit-il ici du grave problème de l'*information*, non point de cette information plus hâtive que sûre, qui suffit aux reporters, mais de cette information exacte et réfléchie qu'exigent savants, ingénieurs ou industriels et dont subsiste la science elle-même.

[1] Cf. : Em. Chatelain, *Revue des Bibliothèques*, 1891, sq.; — Ch.-V. Langlois, *A propos de l'Institut international de Bibliographie* (*Revue intern. des Archives, des Bibliothèques et des Musées*, I, p. 97-125), *le Problème bibliographique* (*Grande-Revue*, octobre 1900), etc.

I. — Le chaos des livres : l'embarras des savants.

Dans l'œuvre variée du Suisse R. Schellenberg, l'ami de C. Gessner et de Lavater, se trouve une estampe tragi-comique qu'on intitule *la Mort et le bibliomane*. La Mort, d'une poussée sournoise, culbute sur le maniaque qui compulse à son pupitre une bibliothèque énorme; et les piles d'in-quarto s'écroulent sur lui comme un mur de pierres. Ainsi pourrait-il advenir quelque jour de l'humanité, menacée par le chaos des livres qu'elle entasse, à la mode des bibliomanes — sans les lire.

Qu'on visite nos modestes bibliothèques de province, celles-là mêmes qui gardent peu de la librairie ancienne et acquièrent moins encore de livres modernes. Dans l'abondante moisson de la science contemporaine, elles glanent seulement quelques épis : elles regorgent cependant. Le conservateur, qui a d'abord cédé son cabinet à l'invasion des imprimés, se voit de plus en plus acculé dans le recoin où il se recroqueville. Il se niche où il peut, — comme ses aides, — entre deux travées. En vain, bibliothécaires et architectes s'ingénient-ils à créer de l'espace pour loger les livres : les magasins craquent et fléchissent comme des granges trop pleines. L'Allemagne, à grands frais, s'empresse de jeter bas les édifices anciens pour les reconstruire, isolés sur de vastes places, en prévision d'agrandissements successifs. Jadis, d'étroits bâtiments suffisaient pour accueillir la librairie ancienne qui produisait avec sagesse. Mais, depuis 1850 environ, auteurs, imprimeurs, éditeurs écrivent, impriment, publient avec frénésie. Le dix-neuvième siècle a quadruplé l'héritage livresque qu'il a reçu, et il apparaît trop que notre siècle veuille renchérir encore. Il faut désormais des cités entières pour abriter les livres, et des troupes d'employés pour les manier, les classer au gré des lecteurs.

Les chiffres parlent net. Vers 1811, la Bibliothèque Nationale ne recevait par an que 2000 ouvrages; aujourd'hui, elle en reçoit au moins 60 000. Dès juin 1885, elle comptait 2 200 000 ouvrages rangés sur 34 kilomètres de rayons. Cependant, les collections de ce dépôt, qui passe pour le plus riche du monde, ne donneraient qu'une pâle idée de la librairie universelle. Charles Nodier estimait à 3 277 000 le nombre des livres imprimés en toutes langues jusqu'à 1820; le bibliophile G. Peignot l'évaluait à 3 681 000 en 1822. Il ne s'agit là que du passé, déjà diminué par l'oubli et la destruction, et d'ouvrages isolés. L'inventaire d'hier, qui s'impose en bloc, stupéfie le sens commun, car il comprend non plus seulement des livres, mais les innombrables bulletins, col-

lections, mélanges, recueils, revues, nées des innombrables académies, cénacles, instituts, sociétés savantes qui ont surgi partout au siècle dernier, créés par l'émulation scientifique et la vanité humaine. En 1888, un bibliographe belge, F. Nizet, évaluait à 40 000 le nombre des articles et des notices dignes de mémoire publiés chaque mois dans les seules revues de l'Europe; leur dépouillement annuel donnerait donc un total de 480 000 titres. Aussi, en 1898, Fr. Milkau pouvait-il avancer timidement que l'inventaire *rétrospectif* de tous les ouvrages ou travaux jusque-là publiés en toutes langues se tiendrait entre 10 et 15 millions de numéros. A ce bilan s'ajoute chaque année le chiffre de la production *courante* qui va sans cesse croissant en tous pays sans espoir de recul. De 1870 à 1890, la librairie allemande s'est accrue de 160,8 0/0; et d'autres pays naissent à la vie intellectuelle, comme la Russie et le Japon, dont les publications grossissent encore le flot des imprimés.

La littérature périodique surtout, qui semble l'expression même de notre civilisation hâtive, se développe sans mesure. D'après des calculs exacts, M. Baudouin estime à 40 000 le nombre des travaux de *médecine* que rassemblent chaque année les périodiques. Fort de ce chiffre, M. Ch. Richet évalue à 600 000 articles le dépouillement total annuel des revues. Bref, si l'on porte à un demi-million par an le chiffre de la production courante, — ouvrages ou simples opuscules, — l'on reste en deçà de la vérité.

Un tel afflux décourage moins les écrivains que le public. L'émulation égalitaire, qu'excite souvent l'esprit de lucre, multiplie poètes et romanciers. « Mon voisin écrit et publie! Que n'écrirais-je à mon tour? » Et voilà un nouvel auteur. Ahuri, le public ferme les yeux. On ne lit plus : la gent modeste des lecteurs semble diminuer à mesure que grandit la gent bruyante des auteurs. Ainsi de bons livres restent étouffés dans le fatras.

L'oubli cause un moindre dommage dans la littérature d'imagination que dans la littérature scientifique. Les poèmes ou les romans expriment avant tout le sentiment ou la pensée d'un individu sur des thèmes éternels. Un poète, un romancier peuvent ignorer des chefs-d'œuvre conçus autrefois ou naguère; ils se passent à la rigueur de tradition et de solidarité, car la littérature d'imagination est, par essence, individualiste. Tout au rebours, la littérature scientifique vit de tradition, de méthode et de discipline; elle est une collaboration perpétuelle entre maints chercheurs solidaires, dont les efforts se doivent combiner à travers le temps ou l'espace sous peine de rester stériles. L'historien ou le physicien ne sauraient renier leurs prédécesseurs, — à la

façon des artistes, — et considérer comme non avenus les travaux d'autrui. Il leur faut connaître les ouvrages jusque-là publiés sur le problème qui les sollicite, profiter des erreurs dénoncées et des vérités découvertes; sinon ils répéteraient en vain les mêmes recherches et la science piétinerait sur place. Le devoir scientifique les oblige à hériter du passé comme à suivre en tous pays les études de leurs émules.

C'est une gageure aujourd'hui de vouloir embrasser la littérature générale dans sa puissante exubérance, et pénétrer tous les sujets d'étude. Il importe d'enclore son champ et de borner son horizon. Pour se renseigner en conscience sur la critique de la Bible, l'on compte qu'il faudrait dépouiller les deux ou trois volumes ou articles qui paraissent chaque jour, en moyenne, sur cette matière, depuis si longtemps discutée. Une vie d'homme ne suffit plus pour lire toute la littérature historique sur le moyen âge, sur la Révolution française ou même sur tel personnage : Jeanne d'Arc, Napoléon. Un seul point d'érudition occupe et accapare les heures de l'érudit qui devient l'homme d'un détail, d'une minutie. Pour faire œuvre solide et sérieuse, il doit pousser droit son sillon, comme le bœuf qui courbe la tête, sans songer au paysage. Gare à celui qui ne sait brider sa curiosité et la laisse errer au caprice, il disperse en vain ses efforts dont rien ne subsistera.

Même en ce champ restreint, il est malaisé de s'informer, tant se disperse dans le temps et dans l'espace la production intellectuelle. Jadis, l'œuvre d'un homme se rassemblait en quelques bons et gros volumes : à l'esprit comme à la main, elle se présentait bien compacte. Aujourd'hui, elle s'envole à tous vents, effeuillée en d'innombrables recueils, mélanges, bulletins, sous forme de notices, discours, articles, mémoires, communications. Jadis quelques pays seulement comptaient dans la cité des sciences. Hors d'Allemagne, d'Angleterre, de France ou d'Italie, point de savants, et la plupart écrivaient en latin. Ainsi l'écho d'une découverte ne risquait pas de se perdre dans l'espace ou dans le secret d'une langue ignorée. Aujourd'hui, tous les pays s'empressent au travail scientifique. On cite des découvertes, des études en Russie, au Japon, en Australie, partout et en toutes langues. On conçoit l'embarras des esprits pour se renseigner à temps et à coup sûr. Si les scandales politiques ou privés se colportent avec entrain à travers le monde par la presse et pour les gens de bourse, les nouvelles scientifiques se propagent moins aisément.

Aussi l'érudit et le savant, en souci de s'informer à propos sur

la question qui les préoccupe, doivent se tenir sur le qui-vive perpétuel, à l'affût de tous les avis. Leur malaise grandit à mesure que l'élan démocratique appelle plus d'hommes encore aux recherches scientifiques, que s'entassent les travaux sur les mêmes sujets et que diminue le nombre des vérités à expliquer. Dès 1848, se marquait déjà l'encombrement : « Les mêmes recherches se recommencent sans cesse, écrivait alors Renan dans l'*Avenir de la Science*. — Les monographies s'accumulent à un tel point que leur nombre même les annule et les rend presque inutiles... Dans cent ans, les bibliothèques seront impraticables... » Qu'est-ce donc aujourd'hui? jamais les chemins de la science ne furent plus encombrés, et le travail moins aisé aux chercheurs. Le pis est que si ces embarras n'arrêtent pas les présomptueux ou les frivoles, toujours inconscients des difficultés, ils découragent les esprits modestes et scrupuleux, les meilleurs ouvriers de la science et de l'érudition. Ainsi le chaos des livres, conçus sans discipline et entassés au hasard, risque d'empêtrer l'esprit humain; la science menace d'être étouffée par le zèle même des travailleurs.

II. — L'organisation du chaos : les bibliographes.

Des hommes, — parfois des femmes, — se sont voués à organiser le chaos des livres pour guider et discipliner la colme des chercheurs : ce sont les bibliographes. Selon le sens originel du mot, ils s'emploient à décrire les livres, mais ils les décrivent pour les classer, soit d'après le pays ou la langue de l'auteur, soit d'après la matière que traite l'ouvrage. Ils dressent ainsi des répertoires qui présentent la littérature générale d'un pays (*bibliographies nationales*), ou la littérature spéciale à une science (*bibliographies spéciales*). Esprits toujours laborieux, souvent ingénieux, parfois logiques jusqu'à l'absurde, ils ont tenté depuis le dix-septième siècle nombre de projets et de classements, hantés sans cesse par le souci qui préoccupe aujourd'hui tous les érudits avisés. « Comment enregistrer et classer, dès leur naissance, tous les ouvrages et opuscules de tous pays, de toutes langues et de tous sujets, en sorte qu'aucun ne reste inconnu et vain pour la science? » Ainsi s'énonce le problème bibliographique qui depuis 1895 a obtenu, — comme tous les graves problèmes, — l'honneur de plusieurs congrès.

Dans son humble besogne de collecteur et de classeur de titres, le bibliographe accomplit une œuvre qui dépasse les auteurs eux-mêmes. La science, devenue anonyme, ne s'incarne

plus, comme au dix-huitième siècle, en quelques grands savants ou érudits, au nom sonore desquels s'attachent tous les travaux et toutes les découvertes. Elle semble aujourd'hui une fourmilière, l'œuvre patiente et infiniment morcelée d'innombrables chercheurs obscurs. C'est le bibliographe qui, par ses répertoires, coordonne et combine les efforts de ces esprits parsemés dans le monde. Inventoriant la production intellectuelle, il fait saillir et toucher du doigt les questions non encore traitées qui réclament leur érudit. A sa manière, il provoque des ouvrages. La bibliographie, qui est moins une science qu'une méthode et un ensemble de règles parant à l'anonymat et à la dispersion du travail dans le temps et dans l'espace, se définirait volontiers la comptabilité du savoir humain.

Ainsi présenté, le bibliographe apparaît comme un homme moderne, sans ascendance très lointaine. Ami de la science plutôt que des livres, il se distingue du bibliophile, — ami des livres plutôt que du savoir, — et qui remonte aux temps antiques. Les lettrés de l'antiquité et du moyen âge ignoraient le souci bibliographique. Les livres manuscrits, plus nombreux qu'on ne croit d'ordinaire, n'étaient pas innombrables. Aussi ne songeait-on ni à les intituler ni à les dater. Faciles à dénombrer et à désigner, ils se distribuaient sans peine sous quelques rubriques : grammaire, logique, poétique, philosophie, écriture sainte, cercle où se mouvait alors l'esprit humain. Quelques catalogues de bibliothèques ou de libraires rassemblaient toute l'œuvre intellectuelle qu'une mémoire pouvait embrasser. Frappés surtout de la valeur des livres, copiés et enluminés sur papyrus ou parchemin précieux, les érudits prêchaient seulement le bon usage et le respect des livres. Le livre lui-même leur paraissait une œuvre d'art destinée à durer, qui méritait vénération. C'était l'âge d'or des bibliophiles et le néant des bibliographes.

Quand le champ des connaissances s'étendit à l'émerveillement des esprits et que la fièvre des idées et la passion du savoir possédèrent les hommes, les livres se multiplièrent pour satisfaire à tous les appétits. L'on négligea leur corps sensible pour ne considérer que leur âme intellectuelle. Alors le bibliophile, dédaigneux du bouquin moderne, fabriqué par milliers à la machine sur un vil papier, se retira dans sa tour pour caresser ses vieux livres et le bibliographe surgit avec ses boîtes à fiches et ses ciseaux. Peu lui importent la reliure, le papier et l'impression! Le livre n'est plus pour lui qu'un titre, une date, une stricte analyse qu'il découpe et range dans son répertoire. Souvent même ne le voit-il pas, ne le touche-t-il pas; une notice,

cueillie dans un catalogue, lui suffit pour le classer à sa place.

Les premiers bibliographes de cette race furent d'intrépides compilateurs. Vers la fin du dix-septième siècle, le domaine scientifique ne semblait point si vaste qu'on ne pût le saisir tout entier d'un regard encyclopédique. Les érudits voraces, qui vécurent alors, rêvèrent de présenter le bilan des connaissances humaines dans le catalogue gigantesque de tous les livres publiés jusque-là en toutes langues. Ils compilèrent, compilèrent. Mais, lecteurs inlassables, suçant les livres jusqu'à la moelle, et connaissant que les titres trompaient le plus souvent sur le contenu des ouvrages, ils ne s'en tinrent pas au catalogue universel. Aux titres ils joignirent des extraits, des références et tentèrent l'Index universel, soit la table alphabétique des noms de choses ou de personnes relevés dans tous les livres alors connus. Ainsi l'abbé florentin Fr. Marucelli se noyait dans son *Mare magnum*, — océan véritable en 111 volumes manuscrits, — où, sous 6000 rubriques environ, il avait distribué la moisson prodigieuse de ses lectures et de ses notes. Mais cette compilation resta inédite, crainte de concurrence et de mévente. L'entreprise en effet hantait d'autres esprits : en 1698, le prince des compilateurs, le R. P. Savonarola lançait à Padoue, en matière de prospectus, le frontispice de son *Orbis litterarius universus*, où il promettait le dépouillement de tous les ouvrages jusque-là publiés, même en langues orientales. Un Français, l'abbé Drouyn, s'associait d'autres savants pour même besogne et mourait à la tâche, laissant amoncelées en 321 volumes manuscrits les découpures de catalogues les plus divers, qu'il voulait fondre et compléter.

Des hommes se sont rencontrés pour concevoir ou tenter, en plein dix-neuvième siècle, une pareille entreprise. En 1895, un Viennois, M. Jellinek, préconisait encore une encyclopédie bibliographique, la plus étonnante et la plus inouïe. « Tous les périodiques devraient être analysés, tous les comptes-rendus indiqués et même l'on devrait extraire des livres les passages caractéristiques... » Un jour même, quelques fervents du catalogue universel s'entendirent entre eux. Deux avocats de Bruxelles, H. La Fontaine et P. Otlet, qui poursuivaient ensemble l'inventaire de la littérature juridique et politique, élargirent soudain leur plan et se proposèrent le relevé de l'universelle littérature. Leur enthousiasme gagna quelques esprits en plusieurs pays et, dès le congrès tenu à Bruxelles du 2 au 4 septembre 1895, l'*Institut international de bibliographie* se trouva fondé en cette ville.

Selon le programme du congrès, l'Institut se consacrait surtout au *Répertoire universel* qui devait embrasser non seulement

l'œuvre entière du passé, mais encore enregistrer jour par jour la production courante : livres, mémoires, articles, notices. Les fiches de ce répertoire ne reproduiraient pas simplement les titres des ouvrages et des articles; elles admettraient des « sommaires analytiques, des sous-titres explicatifs, et même de véritables analyses... » L'on vit en effet à l'Exposition de 1900, dans la salle des pas-perdus du palais des Congrès, les 3 millions de fiches qu'avaient réunies et classées en hâte l'institut de Bruxelles. Rangées en deux séries, l'une alphabétique, par noms d'auteurs, l'autre méthodique, par ordre de matières, elles figuraient l'inventaire de la littérature rétrospective; mais, en dépit des promesses, elles s'en tenaient aux travaux publiés en *volumes*.

Le laborieux échafaudage du *Répertoire universel* croule de lui-même à la réflexion. A supposer qu'il fût réalisable, — à prix d'or et de temps, — l'on doit douter de son utilité. Ce catalogue monstrueux n'offrirait, à tout chercheur, sur quelque sujet que ce soit, qu'une énumération de titres, sans repères et sans fin, plus propre à le décourager qu'à le renseigner. Et ces listes monotones fourmilleraient d'erreurs. On conçoit, en effet, qu'un tel répertoire n'est pas dressé, — livres en main, — mais à la hâte, sur la seule vue des titres découpés aux ciseaux dans les catalogues de libraires et de bibliothèques. Or les titres trompent le plus souvent; ils annoncent plus ou moins que le livre ne donne. Tels autres sont équivoques; tel livre obscène se pare d'un titre grave. Quelles erreurs burlesques ne commettront pas les malheureux compilateurs dans leur découpage machinal? Si, pour prévenir ces erreurs et affiner le catalogue, l'on s'entête à contrôler les titres, à feuilleter les ouvrages pour en extraire toute la substance, alors on entreprend l'index universel. Où s'arrêter? Relèvera-t-on, dans tous les volumes et brochures, les passages qui concernent Jeanne d'Arc, Molière, Napoléon, etc. C'est la tapisserie de Pénélope qu'on trame; l'on n'en aperçoit plus le terme. Comment donc étreindre toute la science humaine si vaste, si ondoyante et si délicate dans un seul répertoire, à cadre fixe et immuable? Les rêveurs du catalogue universel ressemblent à ceux qui, pour simplifier les arts de l'habitation, voudraient loger dans la même caserne l'humanité tout entière.

Mais les erreurs mêmes de l'Institut international ont du moins servi la cause de la science, par la polémique qu'elles ont suscitée et d'où a surgi, dans toute son ampleur, le problème bibliographique. De tous les vœux émis par l'institut de Bruxelles, un seul a rencontré l'approbation des érudits : celui de la coopération internationale appliquée aux œuvres de bibliographie. Là, comme

dans toute recherche scientifique, s'imposent, en effet, la division du travail et la méthode coopérative. Un homme ne saurait se donner aujourd'hui pour une encyclopédie vivante et entreprendre l'inventaire de la science universelle. Force lui est de choisir, de se spécialiser. Le relevé des ouvrages d'astronomie, de philosophie, de sociologie ne peut être dressé avec intelligence que par des astronomes, des philosophes, des sociologues. Plus n'est besoin d'entrepreneurs de catalogues universels; il nous faut des bibliographes-mathématiciens, des bibliographes-physiciens, des bibliographes-chimistes, etc. Chaque science doit compter les siens. Mais ces répertoires spéciaux exigent, pour être complets et exacts, la coopération des savants de tous pays. Seule, l'entente et la collaboration de savants français, allemands et anglais, peut dresser en chaque science un répertoire complet et sûr des travaux français, allemands et anglais. Il suffit d'un bureau central, — académie, société ou institut, — pour rassembler ces informations directes, toutes venues de première main.

De fait, les membres les plus avisés de l'institut bruxellois semblent délaisser la grosse bâtisse du Répertoire universel pour s'appliquer désormais aux inventaires courants des travaux spéciaux à chaque science, par le mode coopératif. Ainsi paraissent depuis 1895 et 1896, sous le titre général de Bibliographie universelle (*Publication coopérative de l'Office international de bibliographie*), une bibliographie sociologique, compilée par le bureau sociologique de Bruxelles; une bibliographie philosophique, aux soins de l'institut supérieur de philosophie de l'Université de Louvain; une bibliographie astronomique, rédigée par la Société belge d'astronomie, etc. Ailleurs, un bureau international établi à Zurich et informé par des correspondants épars dans le monde entier, se consacre à l'inventaire courant des travaux de zoologie et d'anatomie comparées. La Société royale de Londres, qui siège à Burlington-House, élabore, depuis 1867, le laborieux catalogue de tous les travaux scientifiques publiés au dix-neuvième siècle. Dès 1900, pour étendre son répertoire aux publications courantes, elle dut solliciter le concours pécuniaire et la collaboration des savants de tous pays affiliés à elle-même.

Mais ces associations internationales d'érudits, qui ne subsistent que par des bonnes volontés *privées*, ne sont guère assurées du lendemain. Nées un beau jour de congrès, aidées d'abord par le zèle intéressé mais inconstant de quelques libraires, elles se heurtent bientôt aux bornes de leurs moyens. Qu'un correspondant meure, ou qu'un autre se lasse, la fièvre du congrès éteinte, on ne trouve pas à le remplacer. Puis, imprimeurs et

éditeurs se défient de ces publications délicates et onéreuses qui cherchent en vain des abonnés et ne font jamais leurs frais. Alors le répertoire languit et meurt : ainsi advient-il le plus souvent des revues bibliographiques qui n'ont jamais enrichi ni illustré personne.

La coopération internationale serait plus efficace si elle s'appuyait non plus sur des sociétés privées, mais sur l'association *officielle* des Etats. Mais aucun gouvernement ne veille à enregistrer les ouvrages qui sortent des imprimeries nationales. Ils laissent ce soin à des particuliers, ou à des libraires dont les mercuriales sont dénuées d'exactitude. En France, le *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, qui a des prétentions officielles, enregistre, sans plus, les livres déposés au ministère de l'intérieur, selon la loi du 29 juillet 1881. Or, en France, comme presque partout, la loi du dépôt légal, qui frappe l'imprimeur et non l'éditeur, est mal conçue et partant mal observée. On ne se gêne pas avec le dépôt légal qui ne saurait figurer toute la production nationale. Cependant l'on recense la population. Que ne recense-t-on les ouvrages et opuscules, dont tant intéressent plus le train du monde que tel ou tel individu?

Du jour où dans chaque Etat une administration régulière aura charge de relever toutes les publications nouvelles, selon des règles fixées en congrès, alors seulement pourra être fondé un office international qui compilera les listes diverses des services bibliographiques institués dans chaque pays. Il existe des offices internationaux pour protéger la propriété artistique et littéraire; à Berne, siège le *Bureau international de l'Union postale universelle;* à Bruxelles, *le Bureau international pour la publication des tarifs douaniers*; à Paris, *le Bureau international des poids et mesures*. Que n'installe-t-on le Bureau international de la librairie? Mais le vœu de la conférence de Bruxelles (1895) qui engageait les gouvernements à former « une Union bibliographique universelle » a retenti dans le désert. L'indifférence européenne a découragé la bienveillance première de la Belgique. Erudits et bibliographes doivent attendre en patience : de longtemps encore, les questions bibliographiques ne seront débattues dans les Parlements.

III. — Le rôle des bibliothèques.

Dans l'attente d'une organisation officielle de la bibliographie, il semble que les bibliothèques puissent tirer d'embarras nos savants et nos érudits. Les bibliothécaires américains, aidés par les riches dotations de leurs établissements et animés par l'estime

de leur public, multiplient les idées ingénieuses et pratiques : ils nous montrent combien une distribution à la fois plus variée et plus précise des collections de livres et une combinaison judicieuse des catalogues allégeraient la tâche des bibliographes et rendraient moins ardue l'information scientifique.

M. Ch.-V. Langlois, qui a introduit une logique sévère dans ces questions jusqu'alors confuses, a marqué nettement la méthode à suivre pour l'organisation du chaos livresque. Il convient d'abord d'inventorier la littérature de chaque pays ou de chaque langue, puis de distinguer dans chaque littérature nationale l'œuvre rétrospective de l'œuvre courante.

L'inventaire rétrospectif en chaque pays apparaît plus simple que le relevé de la production courante. De la librairie ancienne, que le temps a triée, ne subsistent guère que les collections des dépôts publics, qu'aucun héritier ne saurait dilapider. Le catalogue total des bibliothèques d'un pays se trouve donc, de fait, l'inventaire le plus complet des livres imprimés ou colportés en ce pays depuis Gutenberg jusqu'à nous. Il sera dressé sans peine si l'on choisit comme charpente le catalogue de la bibliothèque capitale du pays. Tel est pour l'Angleterre le *catalogue général des imprimés du Musée Britannique;* tel sera pour la France le *catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale;* pour l'Allemagne et les pays de langue allemande, le *catalogue collectif des bibliothèques scientifiques de Prusse.* Si en chacun de ces pays, les autres dépôts publics — et même privés — joignent à ce recensement capital la liste des ouvrages qu'ils se trouvent seuls à posséder, l'inventaire de la librairie nationale rétrospective sera solidement établi. Rangés sur les rayons d'une même travée, ces catalogues nationaux offriraient une sorte de catalogue universel du passé. R. Garnett avait conçu l'idée de fondre, d'après cette méthode, tous les catalogues du monde dans le catalogue du Musée Britannique. M. Van der Haeghen, sans prétendre au catalogue universel, proposait seulement, après accord international, « un catalogue général des bibliothèques publiques des États associés ».

Le relevé — par les bibliothèques — de l'œuvre courante, qui s'impose tout entière, semble plus ardu. Un seul dépôt, — serait-ce le British Museum ou la Bibliothèque Nationale, — ne saurait acquérir et enregistrer les ouvrages qui paraissent dans le monde entier. L'argent et l'espace lui manqueraient aussitôt. Force lui est de se limiter et de s'assigner un rôle spécial. A l'image des érudits, qui, impuissants à saisir la science universelle, restreignent de ferme propos leurs études, les bibliothèques

doivent se consacrer chacune à une science et à une classe de savants.

L'on admet qu'en chaque Etat, un dépôt capital ait mission d'acquérir et de conserver toute l'œuvre nationale et la fleur de la librairie étrangère. Les grandes villes mêmes, — où voisinent trois ou quatre bibliothèques, — pourraient organiser l'une d'elles à cet exemple. Mais toutes les autres, reniant désormais la prétention aux collections générales, seraient avisées de réserver leurs moyens, soit à l'histoire locale, soit à la géologie ou à la géographie de la région. Ainsi, tournant toutes leurs ressources vers une seule fin, guettant et acquérant les moindres travaux propres à cette étude, ces bibliothèques spéciales appelleraient à elles une classe d'érudits ou de savants qui l'honoreraient comme leur maison — autant qu'ils dédaignent aujourd'hui ces collections générales et vagues qui, se piquant de profiter à tous, ne profitent à personne. Les catalogues de ces dépôts spéciaux offriraient à la science ces bibliographies spéciales que réclament toutes les académies et tous les congrès. Ainsi déjà, les catalogues de la Bibliothèque de l'Académie royale des beaux-arts de Berlin et de la Bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts à Paris passent pour les meilleurs répertoires de l'histoire de l'art; de même, le catalogue du Musée pédagogique de Paris et celui de l'Institut Comenius, à Leipzig, donnent les relevés les plus complets de la littérature pédagogique.

Sans doute, selon la protestation de M. L. Delisle, un catalogue de bibliothèque se borne, par définition, à la liste des livres rangés dans le dépôt. En principe, il n'a point charge de signaler toute la littérature écrite sur un sujet donné, « maintenant surtout que le dernier état d'une foule de questions doit être demandé... à des mémoires ou à des articles de revue » que le bibliothécaire ne saurait dépouiller. Cela s'entend des bibliothèques générales qui, dispersant leurs ressources sur toutes les branches du savoir humain, n'acquièrent et n'enregistrent que les ouvrages principaux en volumes. Mais les bibliothèques spéciales d'académies, d'écoles ou de musées qui se limitent à dessein et s'emploient à recevoir tous les travaux qui concernent une matière précise, présentent, dans leur inventaire même, le tableau complet et exact de cette littérature spéciale; car, ainsi restreintes, elles peuvent, sans encombre, dépouiller les recueils et les revues qui intéressent leur objet propre.

A tous égards, un catalogue de bibliothèque-modèle vaut un répertoire de bibliographe. D'abord, ses fiches rédigées et classées, livre en main, par le bibliothécaire qui parcourt au moins

la préface et la table des matières, risquent moins d'erreurs que les notices du bibliographe qui, découpant en hâte des titres divers, ne saurait, à coup sûr, manier et feuilleter les ouvrages qu'il cite. Puis les catalogues de bibliothèques, par une heureuse nécessité, donnent un *choix* et non le tout. Le bibliographe, par orgueil professionnel, s'efforce toujours d'être complet, de *tout* énumérer. Ses listes sans fin, si ordonnées soient-elles, ne manquent pas d'effrayer le chercheur.

Le bibliothécaire, qui ne compile pas de simples titres, mais achète et conserve les volumes eux-mêmes, doit ménager les deniers de son budget et l'espace de ses rayons. Il se ruinerait et s'encombrerait vite, au jeu du bibliographe. Il s'en tient aux ouvrages et aux travaux qui apportent un fait, une idée nouvelle, ou présentent au moins d'une manière nouvelle une vérité connue. Ceux-là dispensent de lire tous les autres. Les avis des savants qui fréquentent sa maison, — et qu'il ne manque pas d'interroger, — et au pis-aller les comptes-rendus critiques décident ses achats. Les bibliothèques spéciales, auxquelles s'attacheraient les chercheurs comme à leur propre laboratoire, seraient, — grâce à eux, — informées et composées à merveille. Le relevé même des acquisitions y indiquerait l'ordre de leurs pensées et de leurs travaux. On l'a dit : nul répertoire n'égale le cerveau d'un érudit qui a compulsé toute la littérature d'un sujet précis. Rien n'approcherait mieux de cette bibliographie idéale que les catalogues de bibliothèques spéciales, dressés au gré des spécialistes. Enfin le répertoire du bibliographe se borne à citer les ouvrages; il n'indique point où ils se trouvent et se peuvent consulter. Or il faut parfois de longues recherches pour dénicher tel livre d'érudition. Le catalogue de bibliothèque, en signalant les ouvrages au travailleur, lui désigne leur place, les lui offre. Entre un médecin qui ne donne qu'un conseil et un autre qui au conseil joint le remède même, on n'hésite point.

Mais livres et catalogues de bibliothèques pèchent par un grave défaut : ils sont immobiles, ils ne profitent qu'aux travailleurs habitant dans la cité. Force est aux érudits d'aller de ville en ville pour interroger chaque bibliothèque sur la question qu'ils étudient : perte de temps, frais de voyage et de séjour, voilà qui lasse les uns et évince les autres. L'association judicieuse des bibliothèques entre elles remédierait au mal. Que les dépôts, — d'une même région, sinon d'un même pays, — s'entendent pour publier, à frais égaux, un catalogue collectif et mettre leurs collections en commun par le prêt mutuel; ainsi sera constituée une bibliothèque idéale dont les ressources circuleront dans la

région comme le sang dans les veines. Informé par le catalogue collectif, le travailleur connaîtra aussitôt quelles ressources lui offre la province entière; et il pourra consulter les volumes, sans gêne aucune. Ce n'est plus le lecteur qui voyage, c'est le livre.

Ce bon exemple nous vient d'Allemagne. En 1895, le gouvernement prussien décidait l'impression d'un catalogue, inventoriant les ouvrages de la bibliothèque royale de Berlin et des grandes bibliothèques d'universités : Breslau, Halle, Marbourg, Greifswald, Königsberg, Berlin. Toutes ces collections mises ensemble constitueront à la Prusse une riche bibliothèque idéale, rivale du British Museum et de notre Bibliothèque Nationale. Mais ces dépôts n'ont point attendu le terme du catalogue général pour se prêter libéralement leurs livres. La bibliothèque de Berlin et les bibliothèques scientifiques de Prusse ont institué entre elles un service de prêt régulier. Toutes les bibliothèques des universités allemandes se prêtent mutuellement leurs ouvrages; sur simple demande, elles se hasardent même à les expédier hors de l'Empire, en Suisse, en France, en Hollande, en Autriche, en Russie. A cette image, les bibliothèques d'universités françaises, si ignorées du grand public, ont tenté, malgré leurs pauvres moyens, de s'organiser tant bien que mal. Depuis 1895, la liste collective de leurs nouvelles acquisitions, qu'elles publient en commun chaque année, a permis le prêt d'université à université : ainsi les professeurs, perdus en province, ont pu élaborer des travaux jusque-là impossibles hors Paris, faute d'information.

L'épreuve est faite désormais du prêt national et international. Il n'est plus chimérique d'espérer le jour où, grâce aux progrès de la locomotion qui diminueront encore les distances, les grandes bibliothèques du monde s'enrôleront toutes dans une vaste association pour le bien des travailleurs. Mais, avant de rêver cet âge édénique, encore faudrait-il instituer en France l'association nationale des grandes bibliothèques publiques. Chacune d'elles reste une maison fermée, jalouse de ses livres, sans relation aucune avec ses voisines. En dépit de vagues circulaires, la Bibliothèque Nationale ne prête pas ses doubles, et les modestes dépôts de province, ceux-là mêmes qui profiteraient le plus d'une entente, semblent encore les plus méfiants. Chacun d'eux, empêtré dans un règlement suranné, languit dans son isolement et son impuissance; chacun d'eux est administré, inventorié différemment. Imagine-t-on l'embarras du public si, à chaque gare, à chaque bureau de poste, changeaient les formalités pour l'enregistrement des bagages ou le chargement des lettres? Telle est la gêne des érudits qui, en chaque bibliothèque, doivent subir

d'autres formalités, s'habituer à des catalogues autrement conçus. Ils s'enfuient de province, s'entassent à Paris : « On ne cherche et on ne trouve que là, écrivait déjà Renan en 1868. Cette brillante Alexandrie sans succursales m'inquiète et m'effraie. »

Une réforme générale s'impose donc : il importe de briser les vieux règlements, de soumettre toutes les collections publiques à un personnel homogène et compétent qui aurait charge de les administrer dans un même esprit. Ainsi réorganisées sur le même plan, nos bibliothèques pourront s'entendre, communiquer entre elles, offrir aux érudits locaux les ressources voisines ou lointaines de leurs associées. Par elles s'accomplirait la décentralisation intellectuelle; quand on pourra chercher et s'informer à Besançon ou à Poitiers comme à Paris, les travailleurs exilés dans la capitale regagneront leurs foyers.

Mais une réforme ne se réalise pas sans l'opinion publique : elle doit, avant tout, se réclamer d'elle. Or le public français méconnaît les bibliothèques modernes. Il ne les distingue guère des musées, qu'il voit souvent empilés avec elles, dans une seule bâtisse. Elles sont restées pour lui ce qu'elles étaient autrefois, un lieu de calme et de *loisir*, où le conservateur, catalogue aimable et vivant de ses collections, devisait avec quelques familiers. Les bibliothèques d'aujourd'hui, sans cesse accrues par l'afflux des livres, sont des lieux *d'information*. Par l'affluence, la hâte et la presse des gardiens et des lecteurs, elles vivent comme des maisons de négoce. La mémoire des bibliothécaires ne suffit plus à renseigner le lecteur; le catalogue énorme s'étale sur d'immenses tables ou se range en de profondes armoires. De tels établissements ne sauraient s'organiser et s'administrer par magie : pour durer et prospérer, ils exigent force labeur, force expérience et compétence.

Les bibliothèques qui trient, classent et conservent l'œuvre intellectuelle et organisent ainsi les progrès de la science, méritent donc toute la sollicitude du pouvoir et de l'opinion. L'on ne confie pas les machines ni les registres de commerce à des employés de hasard; pourquoi abandonner les livres à des amateurs de sinécure? Voilà ce que nos érudits tentent parfois d'expliquer au public; mais trop souvent, ils négligent, pour l'instruire, de mettre un sourire sur le visage maussade de leur savoir.

Amédée Britsch.

LE MILLIARD FANTOME

LA CURÉE

Nous avons enfin, depuis les derniers jours de novembre, le document si souvent promis, ce fameux « rapport au Président de la République française sur les opérations effectuées en vertu des lois relatives à la liquidation des congrégations supprimées ». C'est un énorme volume qui ne contient pas moins de 492 pages; mais le rapport lui-même n'en contient, en fait, que 111; le reste est occupé par des annexes qu'il faut interroger laborieusement, parce qu'elles sont loin de parler toutes seules.

La persévérante insistance de M. le sénateur Riou a, enfin, triomphé des résistances et des réticences du garde des sceaux. Sans doute, dans une sorte d'avant-propos, qui a la forme d'une lettre adressée au Président de la République, M. Guyot-Dessaigne éprouve le besoin de le prévenir que les chiffres qu'il avance n'ont point de caractère définitif[1], et il en profite pour s'apitoyer sur le sort de ces malheureux liquidateurs que l'on a ainsi contraints à présenter leurs comptes, ce dont ils ne paraissaient avoir nulle envie. Mais, à la clarté fuligineuse de ce document officiel très utile à consulter en tous cas, nous pouvons étudier « ce que les liquidateurs ont coûté au Trésor public en avances pour les frais qu'ils ne ménageaient guère, ce qu'ils ont remis aux religieux dépouillés pour leur permettre de vivre, et enfin ce qu'ils ont empoché pour eux-mêmes ou pour leurs agents d'affaires; tout cela avec leurs noms et qualités[2] ».

[1] « Les chiffres fournis par les liquidateurs et qui servent de base à ce rapport n'auront un caractère définitif que lorsque l'autorité judiciaire aura homologué les comptes de liquidation », p. 6.

[2] Expressions mêmes d'une lettre de M. Riou, sénateur, à l'auteur de l'article publié dans le *Correspondant* du 10 novembre dernier : *Encore la volatilisation d'un milliard.*

Il y a des lacunes, des obscurités, des invraisemblances, plus que cela : des altérations de la vérité, dans le rapport élaboré par les deux ministres de la justice et des finances. Nous nous attacherons à les faire ressortir avec une brève lucidité. Un seul résultat s'en dégage nettement : la *faillite du milliard*.

Physionomie générale. — Ce premier document embrasse la statistique de plusieurs années. Il contient un fatras d'états et de tableaux qui risquent fort d'égarer dans leurs recherches les contribuables quelque peu curieux et il vise à éblouir par la fantasmagorie des chiffres.

En vertu de la loi de 1901, — dissolvant les congrégations non autorisées, — les tribunaux ont ordonné la liquidation de 237 congrégations d'hommes et de femmes.

En vertu de la loi de 1904, — supprimant l'enseignement congréganiste, — la liquidation a été soit ordonnée, soit poursuivie à l'égard de 440 congrégations de femmes.

Le Trésor a consenti, de 1902 à 1906, des avances aux liquidateurs pour leur permettre d'engager des procès et d'assurer la conservation des biens en qualité de séquestres. Avant d'avoir des recettes, les liquidateurs dépensèrent sans compter, et l'Etat fit les avances suivantes :

En 1902.	79 175 fr. 52
En 1903.	1 179 129 fr. 25
En 1904.	2 582 051 fr. 58
En 1905.	2 975 394 fr. 15
En 1906.	1 452 491 fr. 28
Au total. . .	8 268 232 fr. 38

Un aussi formidable gaspillage ayant ému quelques membres du Parlement, — près de 3 millions d'avances en 1905! — le fleuve d'or cessa de couler aussi abondant.

Charges et dépenses des liquidations. — Au 31 décembre 1906, date à laquelle s'arrêtent tous les comptes, les résultats des liquidations terminées ou non, les liquidateurs avaient versé à la caisse des dépôts et consignations 14 227 770 francs ; ils avaient entre les mains, en outre, 445 000 francs, plus un certain nombre de titres de rentes sur l'Etat, nominatifs et appartenant à diverses congrégations. Les liquidations ayant produit, jusqu'au 31 décembre 1906, 32 380 000 francs, la différence entre cette somme

et celles existant à la caisse des dépôts et consignations ou aux mains des liquidateurs, soit 17 millions et demi environ, a été absorbée par les charges et dépenses des liquidations. Ces chiffres globaux sont à retenir : ce sont ceux qui se dégagent nettement du document officiel. En raison des explications confuses, des malentendus plus ou moins voulus, des tableaux bourrés de guillemets dont il fourmille, nous ne nous attarderons pas à discuter davantage les charges et dépenses des liquidations.

Le rapport daigne reconnaître que la plupart des immeubles ont été vendus au-dessous de leur valeur réelle :

En dehors des collectivités telles que les départements ou les municipalités, il y avait, en général, peu d'amateurs... Les acheteurs ont fui par la crainte de se voir l'objet de la réprobation d'une partie de leurs concitoyens.

Aveu tout à l'honneur de la conscience publique qui, n'en déplaise à nos adversaires, flétrit comme des biens volés auxquels l'honneur ne permet pas de toucher, les propriétés dont on dépouille aujourd'hui les plus vertueux et les plus bienfaisants des Français. Il faut être brocanteur ou spéculateur sans religion pour ne pas respecter cette délicatesse de sentiments.

Le rapporteur avoue encore que « les opérations de liquidation se prolongent au delà de toute prévision ». Visiblement fatiguée par ces aveux, la Chancellerie recourt bien vite à de malveillantes insinuations. Elle a le cynisme de faire ce reproche à ses victimes : si les frais judiciaires sont aussi élevés, la faute en est, déclare-t-elle, aux défenseurs des congrégations qui multiplient les procès en soulevant incident sur incident.

Une telle affirmation dépasse la mesure! Il ne faut cependant pas donner le change. Les vrais responsables sont les liquidateurs dont le seul but semble de faire durer les liquidations. Pour cela, ils revendiquent tous les immeubles occupés par des congrégations, et ils s'acharnent, malgré l'évidence même, à contester les titres de propriété les plus sérieux. Ils perdent leurs procès, soit; mais ils y gagnent des honoraires.

Ainsi, pour être complet et exact, le rapport officiel eût dû consacrer une rubrique spéciale aux liquidations entreprises à tort, vu le caractère mixte de la congrégation. Légalement, les congrégations enseignantes et charitables ne devaient pas être pourvues de liquidateurs. Néanmoins, on leur en a donné tout de même. Sur la tierce opposition des supérieurs intéressés, les nominations ont été rapportées. Mais, dans l'intervalle, les liquidateurs s'étaient acharnés après la provende que le gouver-

nement avait jetée à leur avidité, exposant des frais insensés [1]... et gagnant des honoraires.

Il est vraiment cynique de reprocher aux congrégations les procès qu'elles ont été obligées d'intenter pour se débarrasser des parasites qui voulaient, à toute force et au mépris de tout droit, liquider et liquider quand même! Des centaines de mille francs ont été ainsi gaspillées dans les fausses manœuvres dirigées contre les congrégations mixtes. Naturellement, le gouvernement s'est bien gardé de résumer dans un chapitre spécial de son rapport les résultats financiers de ces erreurs de procédure, exclusivement imputables à ses agents [2]!

Les... erreurs pour justifier l'éclipse du milliard. — Nos ministres, qui assistent à l'éclipse du milliard, en donnent des raisons, et de mauvaises raisons. Il eût été par trop maladroit d'avouer que le milliard était du « bluff », un appât destiné à soulever l'opinion, à éblouir les populations, à allumer les convoitises! Ne l'avait-on pas solennellement promis pour les retraites ouvrières, sans aucune des mauvaises raisons d'aujourd'hui? Que le lecteur, qui pourra se procurer l'indigeste composition des écrivains officiels, se reporte au § XI du rapport, depuis « Il est d'ailleurs nécessaire de dissiper une erreur... » jusqu'à « Il faut, en outre, faire état de la situation hypothécaire. » [3]

Ces quarante-deux lignes altèrent la vérité sur deux points :

1° L'affirmation de M. Waldeck-Rousseau fut nette et absolue : les congrégations possédaient un milliard. Cette assertion fut produite, le 28 octobre 1900, dans le discours que le créateur du Bloc prononça à Toulouse. Les deux volumes de statistique par congrégation au 1er janvier 1900, distribués au Parlement, faisaient ressortir à un milliard la fortune immobilière des congré-

[1] Nous parlons un peu plus loin des frais « de justice ».

[2] Les abus sont ici d'une évidente clarté. Les liquidateurs veulent liquider une congrégation non liquidable. Tout de suite, la congrégation proteste, ses statuts à la main. Ils n'en dressent pas moins inventaire des biens, font des recherches, des démarches, des enquêtes. A quoi tout cela sert-il, sinon à grossir leurs honoraires? Quelques mois après, lorsque leur mission cesse, la nomination étant rapportée, ils présentent à payer une note de frais suffisamment corsée, note qui est totalement acquittée par les contribuables. Toute cette argumentation, empruntée à l'*Univers* du 28 novembre dernier, est confirmée par l'exemple de la liquidation de la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, de Tarbes, qui est tristement édifiante.

[3] Voy. pp. 110 et 111. La place nous manque pour une citation *in extenso*.

gations, — et les meubles, que l'on a pourtant vendus, n'y figuraient pas.

2° La liquidation ne porte pas seulement sur les biens des congrégations non autorisées, mais encore sur ceux des congrégations autorisées. Lorsque M. Waldeck-Rousseau dénonçait le milliard des congrégations, il ne visait que les non-autorisées, celles auxquelles s'appliquait la loi de 1901. Il ne faisait pas allusion aux congrégations non autorisées qui, dans son esprit, devaient subsister : lui-même l'assurait à leurs représentants et à leurs supérieurs.

D'une part, il y a lieu de retenir que les congrégations non autorisées, frappées par les décrets du 29 mars 1880, dissoutes, traquées, ne possédaient presque plus rien; d'autre part, que leurs anciennes propriétés avaient été achetées par des sociétés civiles. Celles-ci ont été illégalement et irrégulièrement inquiétées par les liquidateurs. Mais la preuve indéniable que M. Guyot-Dessaigne se trompe ou veut tromper se retrouve dans la liste même des congrégations liquidées.

Les Dames du Sacré-Cœur n'étaient-elles pas autorisées? Les Frères de la Doctrine chrétienne, reconnus d'utilité publique, n'étaient-ils pas autorisés? Les Marianistes n'étaient-ils pas autorisés, eux dont les élèves prenaient part au concours général? Pourtant, nous trouvons, page 401, le premier compte de liquidation des Marianistes, et un peu partout, des comptes intéressant les Frères de la Doctrine chrétienne...

Etat des liquidations. — 115 liquidations seulement sont terminées, sur 677 ordonnées ou poursuivies.

Les liquidations terminées de 1901 à 1905 ont produit un actif brut de 1 064 772 fr. 32, grevé d'un passif de 1 422 608 fr. 80, ce qui donne un excédent de passif de.	357 836 fr. 48
Les liquidations terminées en 1906 ont produit un actif brut de 1 997 551 fr. 16, grevé d'un passif de 1 449 782 fr. 30, ce qui donne un excédent d'actif de.	547 768 fr. 86
Pour les 115 congrégations complètement liquidées, l'excédent d'actif produit par ces liquidations est de.	189 932 fr. 38

en chiffres ronds : 190 000 fr.

Passons aux liquidations en cours. La plus grande partie du

rapport est remplie par des tableaux présentant, ou plutôt devant présenter l'état de ces liquidations.

Chaque tableau comprend deux parties : 1° avance de l'État; 2° situation de la liquidation. Ces avances de l'État sont, soit effectives : paiement des honoraires ou autres frais; soit fictives : droits d'enregistrement, contributions, etc., le tout destiné à être remboursé, si possible, par le liquidateur, au moyen des sommes touchées par lui sur la vente des biens. Le second tableau donne le produit de ces ventes et l'emploi fait par le liquidateur : remboursements à l'État, versements à la caisse des dépôts et consignations, etc. Ces tableaux, d'un type unique, sont remarquablement incomplets; tantôt c'est une colonne qui n'est pas remplie, tantôt une autre. Un nombre appréciable d'entre eux est même tout en blanc. C'est assez dire qu'ils ne contiennent que des renseignements partiels. Il est possible, toutefois, d'y glaner certains détails intéressants, notamment en ce qui concerne les frais de justice, représentés par des chiffres énormes.

Salésiens de Marseille. — Recettes, représentant la valeur des meubles et immeubles : 28 870 francs. — Dépenses : Frais de procédure, 22 550 francs; honoraires d'avocats, 15 550 francs; droits d'enregistrement, 58 885 francs; contributions, 41 000 francs : ce qui signifie que la majeure partie des frais sera supportée par les contribuables.

Pères Chartreux. — Frais de procédure (avances au liquidateur), 33 311 francs; autres frais du liquidateur, 117 000 francs; honoraires d'avocats, 47 310 francs; contributions, 40 406 francs; frais d'enregistrement, 181 880 francs.

Frères de Ploërmel. — Honoraires d'avocats, 13 400 francs; frais faits par le liquidateur, 18 670 francs; frais de procédure, 54 954 francs; droits d'enregistrement, 68 790 francs.

Marianistes de Paris. — Recettes, représentant la valeur totale des biens, 985 300 francs. — Dépenses : frais de procédure, 97 000 francs; honoraires d'avocats, 36 500 francs; frais faits par le liquidateur, 34 000 francs; contributions, 62 895 francs; droits d'enregistrement, 89 000 francs.

Pères Capucins de la rue de la Santé, à Paris. — Recettes, représentant la valeur des biens, 73 456 francs. — Dépenses : frais de procédure, 13 500 francs; honoraires d'avocats, 18 590 francs; frais faits par le liquidateur, 9 500 francs; contributions, 47 665 francs; droits d'enregistrement, 115 168 francs.

Pères Jésuites de Paris. — Recettes, représentant la valeur des biens, 1 889 000 francs. — Dépenses : Droits d'enregistrement, 766 400 francs; honoraires d'avocats, 34 450 francs; frais de procédure, 49 500 francs; frais faits par le liquidateur, 28 000 francs; contributions, 173 146 francs.

Congrégation de Notre-Dame de la Retraite du Cénacle (Seine). — Recettes, représentant la valeur des meubles et immeubles,

57 167 francs. — Dépenses : les droits d'enregistrement, seuls, s'élèvent à 135 869 francs.

Pères Oblats de Paris. — Recettes, représentant la valeur des meubles et immeubles, 164 180 francs. — Dépenses : frais de procédure, 85 654 francs; honoraires d'avocats, 41 150 francs; frais faits par le liquidateur, 31 500 francs; contributions, 38 877 francs; droits d'enregistrement, 151 878 francs.

Congrégation du Verbe incarné, à Sancerre (Cher). — Recettes, représentant la valeur totale des biens, 243 fr. 50. — Dépenses : frais de procédure, 3289 francs.

Pères Barnabites de Paris. — Recettes, représentant la valeur des meubles et immeubles, 4571 francs. — Dépenses : contributions, 31 569 francs; droits d'enregistrement, 35 000 francs.

Assomptionnistes de Paris. — Recettes, représentant la valeur des meubles et immeubles, 22 034 francs. — Dépenses : frais de procédure, 10 095 francs; frais faits par le liquidateur, 5500 francs; honoraires d'avocats, 2500 francs; droits d'enregistrement, 9638 fr.; contributions, 9840 francs.

Honoraires des avocats. — A la fin de l'an dernier, les liquidateurs restaient devoir au Trésor 4 715 930 francs. Il est certain qu'une partie de cette somme ne sera pas remboursée, puisqu'elle est afférente à des liquidations terminées, lesquelles n'ont donné que du passif[1].

On a prélevé, sur les avances du Trésor : pour les frais de déplacements et de correspondance des liquidateurs, 153 020 fr. 82; pour les droits d'enregistrement et de timbre, 5 078 352 fr. 84; pour les honoraires d'avocats, 361 781 fr. 30. Mais ces sommes ne représentent qu'une fraction de ces diverses dépenses. C'est ainsi que, sur l'actif réalisé, 638 890 fr. 55 ont été retenus pour payer des plaidoiries. Les honoraires d'avocats se montent donc à 1 000 671 fr. 85.

Quelque élevé que soit ce chiffre, il reste bien loin des sommes énormes que l'opinion unanime attribuait à certains avocats du barreau de Paris. Une aussi sensible différence ne peut s'expliquer que si l'on tient compte de la partie des honoraires qui restent à percevoir. M. Guyot-Dessaigne a été véritablement artiste dans la manière de décomposer ce million. Son rapport présente le chiffre fantastique de 4 419 plaidoiries. En quoi consistent ces plaidoiries? N'est-il pas évident qu'on a dispersé le total payé sur toutes les apparitions devant le tribunal, toute intervention, toute observation même de quelques mots? La moyenne des honoraires, conclut modestement le rapport, est (à un centime près!) de 226 fr. 44 par plaidoirie.

[1] Aveu du rapport : « Un certain nombre de liquidations n'ont jusqu'à ce jour produit aucun actif. »

Soyons plus précis et retenons quelques chiffres marquants mais qui n'ont pas de quoi nous étonner si nous nous souvenons que les avocats sont des politiciens, parlementaires en exercice ou à la retraite, fils de politiciens influents, frères et amis du Bloc. On en désignait jusqu'à dix et douze pour plaider contre la même congrégation et devant le même tribunal. Citons les chiffres d'honoraires dépassant 20 000 francs.

M. Estier, ancien président du Conseil général de Marseille, 29 990 francs, dont 11 900 francs pour une seule cause;
M. Thévenet, ancien garde des sceaux, 45 300 francs, dont 19 500 francs pour une seule affaire;
M. Péret, député de la Vienne, 38 550 francs, dont deux affaires rapportant 19 650 francs;
M. Millerand, député de la Seine, 59 000 francs;
M. Sarraute, secrétaire de M. Millerand, 76 350 francs, dont 12 950 francs pour une seule affaire;
M. Lémery, secrétaire de M. Millerand, 119 300 francs, dont plusieurs affaires, excédant 10 000 et 20 000 francs l'une;
M. Paul Faure, ancien député, 100 200 francs, dont 41 700 francs pour plaider contre la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Signalons encore deux avocats étrangers, l'un Belge, l'autre Anglais qui ont perçu, le premier, 2000 francs; le second, 15 000 francs pour une seule plaidoirie.

Honoraires des liquidateurs. — Une question précise a été posée. Quels ont été les honoraires des liquidateurs pour la gestion des biens et la procédure? Les chiffres auraient dû loyalement répondre. Mais on a préféré une explication confuse qui enlève presque toute leur valeur aux indications contenues, à ce sujet, dans le rapport :

La fixation des honoraires du liquidateur exige un examen attentif, même dans les plus petites affaires... Tel liquidateur présente un compte dans lequel il fait figurer des articles pour chacune de ces sortes de dépenses; tel autre ne réclame rien pour ses frais de voyage et ne demande que des honoraires dans lesquels il faut rentrer en fait ces sortes de débours; tel liquidateur s'est borné à une surveillance générale, tel autre est intervenu plus activement dans l'administration des biens; tel liquidateur s'en est rapporté à son avoué, tel autre a dirigé lui-même la procédure, etc. La fixation des honoraires du liquidateur ne peut être faite qu'après examen de tous les éléments que le juge doit apprécier.

La réponse précise est ainsi éludée. Mais, si les avocats se sont fait, jusqu'ici, adjuger un million, il ne faut pas être grand clerc

pour évaluer à un peu plus les honoraires des liquidateurs. Ceux-ci restant dans l'imprécision, on ne peut obtenir un meilleur résultat pour tout ce qui en dépend; on ne peut que constater, d'une manière générale, que les opérations des liquidateurs n'ont servi, dans la plupart des cas, qu'à augmenter, sans aucun profit, le passif des liquidations.

Mentionnons simplement que les honoraires des liquidateurs, singulièrement variables et indiqués seulement pour les liquidations terminées, s'élèvent, dans les opérations qui ont donné quelque actif, à plusieurs milliers de francs, jusqu'à 6, 7, 8000 francs, pour chacune; à 15 000 francs, dans la liquidation des Augustines de Sainte-Marie de Lorette.

Secours aux religieux. — L'effet, peut-être le plus saisissant, révélé par ce rapport, désormais légendaire, ressort de la situation comparative des honoraires aux hommes d'affaires et des secours aux anciens congréganistes âgés ou infirmes, dénués de ressources.

M. Guyot-Dessaigne y fait grand étalage des secours donnés aux religieux par les liquidateurs. C'était la loi, et dès que les congrégations furent mises en état de liquidation, certains de leurs membres présentèrent des demandes régulières de secours. Le garde des sceaux tient à affirmer que le gouvernement de la République se montra généreux[1]. Et pourtant, d'un côté, le rapport n'a pas osé additionner les secours donnés par les liquidateurs et, d'autre part, il fait figurer dans ses propres secours tout ce qui est « en préparation! »

Les secours aux anciens congréganistes s'élèvent à *170 445* fr. répartis entre *402* personnes.

Conclusion. — La vérité se dégage des obscurités, des invraisemblances, des subterfuges mêmes que l'on s'est complaisamment prêté à amonceler.

Dès l'époque de M. Waldeck-Rousseau, les hommes du Bloc créèrent le grossier mirage du milliard pour tromper le public et favoriser les pêcheurs en eau trouble. L'imposture est mise à nu. Le bluff des francs-maçons éclate aux yeux de tous. Le milliard se réduit présentement à 32 380 000 francs, enlevés aux congrégations; et comme les 115 liquidations terminées représentent le sixième des liquidations à opérer, il serait téméraire d'en attendre

[1] P. 79 et 80 du rapport.

encore plus de 160 millions. Ces 200 millions, — offrons un chiffre rond, — valaient-ils la peine d'allumer tant de convoitises, de bouleverser notre Droit, d'ébranler la propriété publique et privée? Le peuple, dont on se moque, même dans le rapport, non seulement n'a rien eu et n'aura rien de ce milliard fantôme; mais il a encore perdu les énormes bénéfices, aussi bien matériels que moraux, que répandaient autour d'elles nos congrégations religieuses.

Il y a eu un *tolle* général contre ces comptes obscurs et frelatés, où il est si malaisé de se reconnaître. Il ne faudrait pas que la fuite du ballon *Patrie* nous fît perdre de vue les autres « fuites » du régime qui, non content de nous opprimer, nous dépouille.

Dans la séance du Sénat du 29 novembre dernier, M. Riou donnait un avertissement dont il faudrait faire notre profit : « C'est à nous autres, sénateurs, disait-il, dans chacun de nos départements, à reconnaître ce qu'il y a d'exact dans le gros rapport qui nous a été distribué[1]. » Il appartient également à chacun de nous d'aider nos sénateurs, nos députés, nos journalistes indépendants, à cette œuvre de vigilante investigation. L'appel de M. Riou est marqué au coin d'une expérience très avisée; et, pour cette œuvre de contrôle, l'aide prudente et sûre des hommes d'affaires et des avoués éclairés sera d'une efficace utilité. Le rapport sur les opérations des liquidations doit être annuellement distribué au Parlement : il devient donc essentiel d'exercer une surveillance qui pourra avoir l'effet d'atténuer, dans l'avenir, de trop criantes exactions.

Fénelon Gibon.

[1] *Journal officiel* du 30 novembre 1907, p. 1094, col. 2.

« L'ACTION FRANÇAISE » .

ET « LE CORRESPONDANT »

L'Action française, dans son numéro du 1er novembre, consacre 52 de ses 80 pages au *Correspondant*. Néanmoins, il serait inexact de dire qu'elle nous fait la part belle. Elle se plaint qu'attaquée avec perfidie dans un article publié par nous, et désireuse de répondre, elle ait trouvé notre porte close; sans me taxer de mauvaise foi, elle m'accuse d'inconscience dans l'arbitraire, et me déclare atteint par le mal familier aux « directeurs des grandes revues », car « les flatteries subtiles dont les littérateurs, leurs sujets, les entourent ont fini par leur ôter le sentiment de toute limitation ». Elle brisera cette superbe par sentence des juges. Et sans attendre qu'ils se prononcent elle plaide devant le public sa cause par provision.

Je dirai à mon tour ce que nous pensons de l'Action française et pourquoi nous avons accueilli l'article dont elle est offensée; quelles parties de sa réponse nous avons offert d'insérer et quelles nous n'avons pas voulu reproduire; enfin, après avoir montré qui aurait droit de se plaindre, je m'expliquerai sur quelques doctrines engagées dans ce débat, et qui seules importent.

Quiconque aime la vigueur des controverses et la netteté des affirmations ne saurait se montrer indifférent au groupe de penseurs et de propagandistes unis dans « l'Action française ». A une époque où les idées servent de marchandise aux trafiquants, les hommes qui se donnent à elles par une foi désintéressée, réhabilitent un peu la dignité de l'esprit. Lorsque le plus précieux privilège de l'intelligence semble aux habiles les contradictions opportunes et une constante fidélité aux inconstances populaires, une estime plus grande est due aux obstinés qui savent rester eux-mêmes et font aux préjugés les plus universels une guerre préférée. Et ils ne sont pas seulement courageux, mais utiles quand ils combattent les erreurs que la philosophie du dix-huitième siècle accrédita et dont la France reste à la fois malade et éprise.

La tentative, si l'on regarde ses origines et ses progrès, offre une encourageante leçon : car elle prouve ce que peut un homme, combien les disciples s'assemblent vite où se lèvent les maîtres, et combien ces maîtres sont eux-mêmes les serviteurs d'une puissance supérieure à eux, et qui, les poussant hors de leurs propres desseins, les mène, par leurs facultés, où il lui plaît

Le fondateur du groupe, M. Charles Maurras, sembla d'abord le fidèle d'un seul culte : la beauté. Il l'adorait parfaite dans le génie antique, sous les formes consacrées par les artistes, les poètes, les philosophes grecs. A ces derniers, il se rattachait lui-même par la curiosité insatiable, universelle de l'esprit, et l'aptitude à tirer de chaque idée tout le contenu jusqu'à l'épuisement. En lui revivaient la force saine des plus solides raisonneurs, et la souplesse insaisissable des plus subtils sophistes. Quelque objet qui l'occupât, il déployait les mêmes ressources, remplissait, débordait et submergeait au besoin son sujet par l'abondance de développements parfois demesurés, jamais vides ni banals, lançait à toute allure les chevauchées de ses thèses, moins pour l'intérêt des questions débattues, que pour le plaisir de ce mouvement et le spectacle de cette force, comme intéressent les inutiles et magnifiques actions d'un sauteur en liberté.

Familier avec des écrivains de tout genre, de toute époque, de toute race, il préférait toujours les plus purs de forme et les plus audacieux de pensées. Le panthéon fort mêlé des génies contradictoires par lesquels il jurait eût donné de sa propre logique une idée inquiétante s'il n'eût consacré des prodiges d'ingéniosité à découvrir les analogies entre les plus opposés et à assembler les fantaisies de son choix dans l'harmonie d'un ordre général. Sa sensibilité était si aiguë que la conformité ou la contradiction de ces maîtres avec son goût suffisait à sa joie ou à sa souffrance, perpétuées en gratitude pour les uns, en rancune contre les autres. Les idées donnaient le coup de foudre à ce penseur, comme les jolis visages aux amoureux, et, pas plus que les amoureux, il n'était impartial. Autant que la vérité des choses, il aimait la musique des mots, la couleur des images, la sculpture du style, l'architecture des systèmes, et par cette façon d'étudier la pensée ou de l'exprimer, il goûtait la joie de tous les arts en un seul. Théoricien voluptueux, il considérait que la sagesse est d'accroître par la culture de l'intelligence la délicatesse de nos plaisirs. Ce raffinement l'éloignait des mêlées inesthétiques où se dispute le pouvoir, et son idolâtrie de la raison le rendait dédaigneux de la foi, particulièrement du christianisme, où la raison est humiliée, où le plaisir est suspect, où sont glorifiés les

pauvres d'esprit. Ce riche d'esprit n'était pas le seul en qui une éducation purement littéraire eût préparé ces indifférences orgueilleuses, et comme nul ne savait à son égal les exprimer, il se trouva vite le chef de ceux qui lui ressemblaient. Ces délicats paraissaient alors les descendants de ceux à qui, dans Athènes, suffisait la place occupée par le jardin d'Académus, les héritiers de ceux qui, durant la grande peste de Florence, oubliaient les malheurs publics aux récits du Décaméron.

Mais ces philosophes et ces humanistes contemporains n'étaient plus, comme leurs aînés, d'un temps où l'ordre général, solide sans leur secours, leur permît la tranquille douceur d'une telle retraite. Au moment où ils la rêvent, une perversité de doctrines semblables aux fléaux de la nature passe, avec la puissance des forces destructrices, sur notre génération, et ne laisse rien intact, ni l'autorité, ni la patrie, ni la société, ni l'homme. Le tremblement de terre ébranle le jardin d'Académus, la peste des erreurs populaires, plus contagieuse que celle de Florence, empoisonne la fête de l'esprit où une élite espérait oublier la misère intellectuelle des foules. Français, Maurras se sent atteint par le péril de la France; penseur, il se sent, par la provocation des inepties scélérates, contraint à défendre le bien commun qui périrait pour tous. D'autant plus sévère à cette anarchie qu'elle l'enlève aux tâches de son choix, son regard plonge au fond de l'abîme, sonde les derniers abaissements de la corruption démocratique. L'aversion qu'elle lui inspire le précipite d'un seul élan vers l'extrême contraire. La solide structure de l'ancienne monarchie lui paraît être toute la paix, toute la sécurité, tout l'avenir. De cette monarchie, toutes les institutions lui révèlent leur sagesse. Le catholicisme, dont il regardait si hautain les pratiques et les dogmes, lui devient vénérable quand il voit quel ciment ces humbles matériaux mirent dans l'édifice de notre grandeur, et que l'Eglise et la France sont dans l'histoire un tout indivisible. Le Français ne résista pas à la prière muette de notre ancienne gloire, l'artiste fut séduit par la contradiction entre ses sollicitudes d'hier et ses devoirs nouveaux. Car cet amoureux de la raison théorique était amené à reconnaître la beauté d'institutions nées sans théoriciens, par une fécondité obscure du temps, par la collaboration silencieuse d'une race entière, et à lutter contre les ravages faits dans cette œuvre de sagesse par les sottises de la raison.

Avec une ardeur accrue par l'importance de l'œuvre où il s'engageait cette fois, il se fit une théorie complète des conditions nécessaires à la vie nationale. Et dès qu'il crut avoir trouvé la vérité, il sentit le devoir d'agir pour elle. La plus nécessaire

action était, après s'être persuadé, de convaincre les autres, il était naturel qu'il essayât d'abord son pouvoir sur ses amis. La même analogie de nature qui les avait amenés à lui naguère, les prédisposait obscurément à subir les influences par lesquelles il s'était laissé transformer. Il poursuivit sa propagande, homme par homme, idée après idée, avec le dévouement le plus pur, la persévérance la plus inlassable, et les ressources sans fin de sa dialectique. La récompense fut digne de l'effort. En quelques années il avait transformé ses disciples à son image, et jeté ces hommes de théorie dans l'action. Alors ils commencèrent à rajeunir les cadres et l'influence du parti monarchique. Alors, prêtant, avec une énergie égale à la violence de l'attaque, main-forte aux croyances religieuses, ils donnèrent à la liberté catholique des gages que les catholiques n'oublieront pas.

Mais la bonne volonté de ces hommes qui innovaient en eux-mêmes pour innover en leur pays, par la restauration de forces anciennes, avait transformé leur vie sans abolir leur nature. Devenus, par devoir, des politiques réalistes, comme ils se définissent eux-mêmes, ils sont demeurés des constructeurs de théories et des artistes passionnés. De là plusieurs conséquences. Une prévention de sympathie ou d'antipathie forme, prépare et parfois décide leurs jugements, les entraîne à croire qu'ils prévoient lorsque seulement ils désirent, les dispose mal à admettre dans son importance ce qui leur déplaît. Ils songent moins à préparer leurs entreprises par un examen calme des réalités qu'à se contenter eux-mêmes en affirmant ce succès. Leur attention, partout où elle s'applique, projette une lueur vive, mais qui les éblouit et laisse dans l'ombre les embarras. Ainsi, à l'abri de l'hésitation, poussant leurs systèmes à leurs extrêmes limites, craignant de ne pas atteindre le but s'ils ne le dépassent, ils semblent moins posséder leurs doctrines qu'être possédés par elles. Il y a dans leur ardeur une agitation un peu trépidante et une allure un peu frénétique. Leur confiance en eux-mêmes se traduit par un air décidé, un ton impérieux, qui se charge vite de colère dédaigneuse contre tous contradicteurs, comme si différer d'eux était une faiblesse évidente de l'entendement et une perversité grave de l'intention. Abstraits et impérieux, il ne leur suffit pas de servir au jour le jour les causes qui leur sont chères. Si réalistes qu'ils se croient, la joie des résultats est pour eux la moindre, influer sur les faits ne leur suffit pas; il leur faut le combat de Jacob avec l'ange, les triomphes d'idées pures. Le souci des politiques est d'ordinair

de suivre, de continuer, de maintenir : eux aspirent à créer, à synthétiser, à dogmatiser, à ériger leurs pratiques en maximes, leurs préférences en principes. Pour récolter des victoires, ils sèment des doctrines, et leur grande œuvre est d'avoir fondé un Institut où ils tiennent école de vérités. Monarchistes, ils ne se contentent pas de prendre leur rang d'ancienneté dans un parti de tradition, ils prétendent le rajeunir par leur méthode; verser dans les outres vieilles un vin nouveau; par la puissance inventive de leur esprit, découvrir des fécondités encore inconnues dans nos anciennes institutions; transformer l'instinct monarchique en science exacte. Cette volonté de fixer des normes et de rédiger des canons apparaît de même dans la sollicitude que ces penseurs portent au catholicisme. Ils savent non seulement quelle place l'Eglise a eue dans notre histoire, mais quelle place ils lui réservent dans l'avenir, et tout ce qu'elle doit faire elle-même en France pour ne pas compromettre sa destinée en ne collaborant pas avec leur dessein. Ils ne sont pas seulement des alliés généreux, mais les régulateurs d'un mouvement nécessaire que les catholiques sont invités à suivre.

Cette tendance, déjà visible il y a plus de deux ans, a préoccupé plusieurs parmi les catholiques. On s'est demandé si ces nouveaux compagnons, précieux comme auxiliaires, étaient aussi aptes à devenir des guides; si, dans la loyauté de leur sympathie récente, ne survivait pas trop de leur ancien agnosticisme, pour qu'ils fussent suivis partout en toute sûreté. Ces doutes inspirèrent un travail dont l'essentiel était emprunté aux principaux inspirateurs de l'Action française. D'extraits pris dans leurs ouvrages, on tirait trois conséquences : que ces penseurs, malgré leur bienveillance pour le catholicisme, étaient des philosophes incrédules; que leur philosophie niait tout lien entre la politique et la morale; que leur politique enfin ne reconnaissait aucune légitimité, donc nulle part du gouvernement, à la démocratie. Et l'on se demandait si, pour ces trois raisons, il n'y avait pas quelque désaccord entre la doctrine de ces penseurs et la doctrine catholique.

L'auteur de l'étude, M. Fidao-Giustiniani, n'était pas le premier venu, et son livre, *le Droit des humbles*, lui assure une place parmi les penseurs pénétrants et solides. Le problème était important, car, si des guides s'offraient aux catholiques, ceux-ci avaient droit de connaître la pensée de ceux qui leur demandaient confiance : l'autorité sur les esprits ne doit jamais reposer sur une équivoque. Donner la parole à M. Fidao était même rendre service aux penseurs de l'Action française : car si leurs textes

avaient été bien compris, il leur signalait l'obstacle à l'extension de leur autorité sur les catholiques, et s'il interprétait inexactement ces textes, il fournissait aux chefs de l'Action française l'occasion de dissiper, en s'expliquant, un malentendu et de s'attacher plus de disciples. Voilà pourquoi l'article « Les postulats de l'Action française » parut ici, le 10 décembre, il y a aujourd'hui deux ans.

II

Tout cela est clair et simple. Rien de clair ni de simple dans l'attitude prise par l'Action française.

La première étrangeté fut la violence avec laquelle ses chefs se plaignirent d'être attaqués. S'il y a des hommes qui, dans la polémique, ne ménagent rien, ce sont eux. C'est leur tactique de défendre les idées en attaquant les personnes, leur joie savante de se faire cruels, et, si antisémites qu'ils soient, ils poursuivent, comme le Dieu d'Israël, leurs victimes jusqu'à la septième génération. Ils étaient donc les derniers qui, même un peu malmenés, eussent eu le droit de se plaindre si, par la façon de les traiter, on eût pris modèle sur eux. Quand on est un groupe de tape-dur, on ne crie pas pour une égratignure. Où était l'égratignure même? L'article ne contenait qu'un examen de doctrines. Le plus grand honneur qu'on puisse faire à des doctrines est de s'occuper d'elles. Quoi! des philosophes se plaignent d'être insultés parce qu'on les cite? Des maîtres montent dans des chaires, font appel aux disciples et veulent imposer silence aux contradicteurs? Le seul droit des penseurs est de paraître ce qu'ils sont. Le seul grief fait pour les émouvoir est que leur pensée soit calomniée.

Elle l'est, ont affirmé les chefs de l'Action française. Mais ici seconde étrangeté. Ils devaient avoir hâte de fournir leurs preuves. Or quand ils ont, par une affirmation répétée dans plusieurs journaux, taxé de mauvaise foi celui qu'ils appellent leur ennemi, ils laissent le soupçon créé par eux les défendre seul durant vingt mois. C'était beaucoup de silence après beaucoup de bruit. Enfin au mois d'août dernier, M. Lucien Moreau rédigea, au nom de l'Action française, une réplique, et en demanda l'insertion dans le *Correspondant*.

Etrangeté de plus. Toute personne nommée ou désignée dans un article de journal ou revue peut y faire gratuitement une réponse deux fois longue comme l'article. La loi a ainsi voulu protéger les particuliers atteints par des calomnies ou des indiscrétions. Elle leur ouvre le journal qui a troublé le silence où ils

veulent vivre, leur permet de s'expliquer devant le public auquel ils ont été signalés, et la menace de cette représaille assure le repos de la vie privée. Mais si les personnes dont la vie est publique et dont les œuvres, les idées, le talent ou les actes font le principal objet de la curiosité générale, invoquaient la loi pour prendre dans tout écrit périodique le double de la place qu'y occupent les articles où elles sont seulement nommées, l'exercice de ce droit tuerait net la presse. Aussi tous ceux qui, politiques, lettrés, artistes, provoquent par leurs efforts les commentaires de la presse, et lui doivent leur renom, s'accordent-ils à ne pas user d'un droit mortel pour elle, donc funeste pour eux. Meilleurs économistes, ils appliquent le « laissez faire, laissez passer », se fiant à cette publicité même pour réfuter les inexactitudes, et certains que, pour eux et leurs œuvres, le seul préjudice irréparable est le silence. A plus forte raison, ceux qui ont à leur service des revues ou des journaux, ne songent-ils pas à élire domicile et à tenir garnison où l'on leur a rendu le service de ne pas les ignorer. Quand, mis en cause, ils jugent utile de répliquer, ils le font dans leurs propres journaux : ainsi peuvent naître et durer, pour le profit de tous, ces dialogues où chacun chez soi se fait entendre du public, ainsi deviennent possibles et restent cordiales les discussions d'idées. Réquisitionner le journal du voisin passerait pour une vexation. Cela ne se fait pas.

Le *Correspondant* a quelquefois été apprécié sans justice dans des feuilles rédigées par des principaux de l'Action française. Jamais il ne nous serait venu à l'esprit d'emprunter ces feuilles pour nous défendre, si nous avions voulu faire notre panégyrique. Depuis pas mal d'années, mes articles ou mes livres ont été examinés par les plus illustres de ces écrivains, tantôt avec une malveillance, tantôt avec une sympathie qui ne me laissaient, ni l'une ni l'autre, insensible. Mais celle-ci m'était une compensation pour celle-là. Soumis à ce régime de douches écossaises où se succédaient la glace et la chaleur, je prenais la moyenne de ces températures extrêmes pour la mesure de mon mérite. Et jamais je n'aurais songé à exercer contre la *Gazette de France* ou l'Action française le droit de réponse. Les chefs de l'Action française ne sont pas chez eux seulement dans plusieurs journaux et revues, ils tiennent des conférences et des congrès, ils ont les chaires permanentes d'un Institut retentissant. Lorsque, maîtres de répandre par tant et de si sûrs moyens leur pensée, ils ont voulu parler dans le *Correspondant*, ils ont dérogé à une habitude universelle. Mais il suffisait qu'il dissent : « Nous tenons à nous expliquer devant les mêmes lecteurs qui ont été

abusés sur nos doctrines. » Le *Correspondant* était prêt à insérer leur communication.

M. Lucien Moreau s'efforçait d'y accomplir une double besogne : d'une part, réfuter l'article de M. Fidao-Giustiniani; d'autre part, exposer les doctrines présentes de l'Action française. Je tiens à distinguer les deux tentatives, parce qu'elles ne pouvaient être plus inégales par l'intérêt, par le mérite, par l'accent.

Résumons la première. Prêtez l'oreille, disciples crédules qui, sur la foi de la protestation lancée par vos maîtres, les teniez pour calomniés. M. Moreau rétablit-il dans leur pureté les textes que vous auriez juré frauduleux? Des nombreuses citations faites par M. Fidao-Giustiniani, M. Moreau ne rectifie pas une syllabe : M. Fidao n'a donc pas falsifié. Il a mal interprété, dit M. Moreau. Pas toujours, puisque, d'après M. Moreau même, M. Fidao a exactement formulé la doctrine de l'Action française sur la démocratie. Donc l'impureté du commentaire ne vicie que les textes relatifs à la foi religieuse et à la morale politique. Ce serait trop encore, si les interprétations que M. Moreau oppose à M. Fidao valaient tant soit peu. Mais en vain il s'efforce de cacher sous le nuage de ses gloses la pensée de ses amis : cette pensée est trop nette pour que Moreau la déforme. Il n'est pas contestable que, dans les pages citées par M. Fidao, ils repoussaient avec un égal dédain et la servitude religieuse pour leur intelligence et la servitude morale pour leur politique. Cette netteté française transparaît sous les empâtements de M. Moreau, et il faut que la cause soit bien mauvaise pour rendre aussi mauvais le défenseur, logicien d'ordinaire. Il en vient à dire, en face des formules les plus décisives, que ces messieurs plaisantaient, et que M. Fidao, sans doute comme étranger, ne comprend pas le mot pour rire. Ce rire devait être contagieux, car les paroles de ces auteurs se confirment les unes les autres, et il fallait qu'ils fussent fort gais, ayant choisi pour folâtrer la foi et la morale. Mais le plus plaisant de tous est M. Moreau quand il démontre que la perfidie de M. Fidao est d'avoir pris des paroles à la lettre, des philosophes au sérieux, et que les mots ne signifient pas ce qu'ils semblent dire, mais le contraire. Pour prévenir désormais ces méprises, M. Moreau fera sagement d'ajouter aux cours de son Institut une chaire où il enseignera à quels signes reconnaître que Messieurs de l'Action française ne rient pas.

Je ne sais rien de pénible à suivre comme cet effort infructueux pour équivoquer, pour subtiliser, pour quintessencier, pour chercher des alibis maladroits à des pensées saisies sur le fait, comme s'il s'agissait de défendre coûte que coûte on ne sait quelle infail-

libilité, comme si l'on supprimait l'évidence en la niant. Rien mieux qu'une telle réponse ne justifiait notre collaborateur : la reproduire n'était pour le *Correspondant* qu'un avantage.

Mais M. Moreau n'avait pas su se borner. Le début de sa réfutation était l' « Histoire Universelle » de l'Action française où se succédaient sa campagne contre Dreyfus, son jugement sur l'arrêt de cassation qui termina l'affaire, et la médaille du général Mercier, et les étoiles du ministre Picquart, et l'entreprise des conférences avec le nom des conférenciers, et la fondation du nouvel Institut avec la liste des chaires et des professeurs. La fin de la réfutation était une attaque à M. Fidao, accusé d'avoir, par son article, faux prétexte, satisfait sa haine contre les nationalistes français et de les haïr, parce qu'il est un naturalisé de sang étranger, et qu'eux aiment la France avec la chaleur d'un sang tout français. Insérer volontairement ce début, c'était exposer la revue à des recours de diverses natures, et comme une cinquantaine de personnes étaient nommées ou désignées, leur fournir prétexte à un droit de réponse qui eut chassé notre rédaction devant des collaborateurs trop illustres et forcés. Insérer volontairement l'attaque contre M. Fidao-Giustiniani était nous rendre complices d'une atteinte à l'honneur, car dire d'un Français qu'il déteste en d'autres Français leur dévouement à la France, et que, n'osant avouer ces griefs, il leur cherche une mauvaise querelle, c'est dire de ce Français qu'il n'a ni l'amour de sa patrie, ni le courage de sa pensée : et ce ne sont pas des nationalistes qui nieront la gravité de l'offense. Je priai donc M. Moreau de renoncer à ces deux superfluités, étrangères au débat, et dangereuses pour le *Correspondant*. M. Moreau se montrait disposé à supprimer quelque chose de la première. Il se serait de même, dit-il, montré conciliant en ce qui concerne M. Fidao, « s'il s'agissait d'une simple théorie philosophique ou littéraire », et non des « étrangers de l'intérieur ». Mais, ceux-ci étant le plus grand danger de la France, les dénoncer était « la plus nécessaire des tâches », M. Moreau et ses amis ne pouvaient rien « céder sur ce point. »

Et de quoi s'agissait-il donc, sinon de théories philosophiques? Qui leur substituait une querelle de personne, sinon M. Moreau? Et que valait la querelle? Apprenez-le, vous qui, sur l'affirmation de M. Moreau, tenez M. Fidao-Giustiniani pour un « métèque déloyal ». M. Fidao est un Français, d'une famille italienne qui rendit à la France, depuis des siècles, de signalés services, se rattache, par les alliances de plusieurs de ses membres, à notre vieille noblesse, et garde, comme des lettres de grande

naturalisation, les témoignages écrits que plusieurs de nos rois lui ont laissés de leur gratitude. M. Fidao, accusé d'être haineux au nationalisme, est un nationaliste déclaré. Et M. Fidao fût-il aussi étranger à la France qu'il lui est uni par une tradition de dévouements, serait-ce un motif de lui interdire la parole sur la religion, la morale, la démocratie? Si pour élever la voix dans un pays, il faut avoir dans les veines le sang très ancien de la race, Messieurs de l'Action Française seraient-ils de sang moscovite, eux qui placardaient hier dans la Russie une proclamation au peuple russe? Et au moment où ils se vantent d'avoir, eux Français, donné à un peuple étranger leur avis sur ses affaires intérieures, ils prétendraient enlever à M. Fidao, Français, le droit de donner son avis sur des questions qui ne sont pas particulières à la France, mais communes à toutes les sociétés et justiciables de toute conscience! En vérité, ces Messieurs poussent la gaieté jusqu'à se moquer de nous et nous croient trop niais.

Sans dire cela à M. Moreau, je constatai qu'il croyait exercer son droit et, qu'à mon avis, il l'excédait, que le plus simple était de soumettre notre dissidence à de bons juges, que les meilleurs me semblaient soit des publicistes habitués aux mœurs de la presse, soit des jurisconsultes familiers avec les textes de lois. Je lui proposais de constituer un arbitrage qui laissât au règlement du désaccord un caractère amiable. M. Moreau refusa cet arbitrage, et par des arguments qu'il faut citer. « Il ne pouvait entrer dans notre pensée d'incliner notre droit si parfaitement défini par la jurisprudence devant un tribunal purement arbitral, c'est-à-dire sans responsabilité, démuni de toute sanction et dont la seule tâche eût été d'écarter l'examen de fond, d'imposer une transaction et de conclure en demandant à la partie qui avait le droit pour elle, un sacrifice favorable à celle qui ne l'avait pas. » Ainsi, quand j'indique à M. Moreau un moyen de donner raison à celui de nous deux qui a raison, M. Moreau sait d'avance que le droit est pour lui et contre nous. Et cet homme si sûr de sa cause ne veut pourtant pas la remettre à des juges de son choix, il prévoit que même devant eux il la perdrait. Et cet homme si ferré sur la jurisprudence qualifie l'arbitrage avec des erreurs inconnues aux étudiants de première année. Et cet homme convaincu, quand on lui propose de prendre un juge de son droit, qu'on lui demande de céder sur son droit, répond : « Nous n'avons à interroger que nous-mêmes. » Quand M. Moreau traçait ces lignes, était-il sûr que l'orgueil soit monopolisé par les directeurs des grandes revues?

S'interroger lui-même ne lui apprenait pourtant pas ce que je

comptais faire. Il me le demanda. « Puisque vous ne voulez que vous-même pour juge de votre droit, répondis-je, vous m'obligez à me faire seul juge du mien. Je publierai votre réponse, en omettant les passages que je vous demandais de supprimer. » En effet, j'envoyai le manuscrit à l'imprimerie. Des épreuves, timbrées de leur date, prouvent que les mesures étaient prises pour insérer ce texte dans le numéro du 10 octobre dernier. Du travail de M. Moreau, trois pages étaient supprimées, vingt-trois allaient paraître quand M. Moreau, dans la dernière lettre de notre correspondance me déclara « que ses amis ne pouvaient accepter ce texte tronqué et qu'ils se réservaient d'agir selon les circonstances ». Cette phrase m'apportait déjà un parfum de greffe. Procès pour procès, mieux le valait pour refus d'insertion que pour insertion incomplète. Je ne passai donc pas outre aux prohibitions que me signifiait M. Moreau et maintenant, il me reproche d'avoir promis et pas tenu!

Si, cherchant les motifs d'une telle conduite, je disais aux chefs de l'Action française : « L'article du 10 décembre 1905 vous a profondément irrités parce qu'il révèle un passé de doctrines inopportunes pour votre tâche présente. Vous avez eu votre première influence sur des esprits hardis et incrédules comme vous étiez vous-mêmes. Vos négations d'alors ne pouvaient qu'accroître votre autorité sur eux. Votre patriotisme vous a donné plus tard le souci d'agir sur les conservateurs, mais cette seconde clientèle a peur des témérités qui ravissent la première. Vous étiez embarrassés de vos anciennes paroles, car vous ne pouviez ni les désavouer sans trahir votre probité intellectuelle, ni les soutenir sans compromettre votre crédit politique. Conscients de ce danger, vous sentiez le besoin d'une diversion, et vous en avez trouvé deux. Pour détourner des questions posées les esprits, vous avez d'abord rappelé les actes qui vous ont montrés ardemment conservateurs, vous avez ensuite dirigé contre le curieux indiscret l'accusation la plus faite pour rendre suspects et lui et tout ce qui viendrait de lui. Votre défense ne pouvait paraître, ou plutôt disparaître, que couverte de ces deux habiletés : une apologie de vous-mêmes et une dénonciation de votre adversaire. Voilà pourquoi vous n'avez pas consenti à découvrir la faiblesse de votre réponse en la dépouillant de ce qui était étranger au débat, mais essentiel à la diversion voulue par vous. Ce n'est que l'habileté de la ruse. » De quelle indignation vous accueilleriez ces hypothèses! Et pourtant qu'aurais-je fait, sinon vous traiter comme vous traitez M. Fidao?

Je n'avancerai rien de pareil, mais je ne peux supprimer les faits et eux disent : « Sûrs d'obtenir l'insertion volontaire de ce qui était évidemment légitime dans votre réponse, vous avez refusé. Vous avez préféré la chance d'obtenir par contrainte la satisfaction d'une rancune. Après avoir déclaré qu'une discussion de presse entre les serviteurs des intérêts conservateurs était un scandale, vous envoyez à une revue, où nombre de vos amis écrivent, des huissiers. Et le *Correspondant* n'ignore plus ce que sont les exploits de l'Action française ».

III

Par bonheur, les petites passions auxquelles il fallait dire leur fait ne sont dans cette affaire que l'accident. Quelles qu'aient été, à une heure donnée de leur vie, les pensées des hommes aujourd'hui réunis dans l'Action française, elles n'ont d'importance que si elles apparaissent comme l'origine de sentiments perpetnés et devenus la règle de leur activité présente. Que si ces sentiments ont changé, ceux d'hier ne sont que des opinions mortes, comme seront mortes demain, en ces hommes, leurs colères d'aujourd'hui contre nous. L'essentiel est l'affirmation des doctrines que l'Action française reconnaît aujourd'hui pour siennes. Autant M. Moreau, quand il essayait d'amoindrir, d'escamoter les audaces passées, était équivoque, embarrassé et minable, autant lorsqu'il expose les doctrines présentes de l'Action française, il a de précision, de simplicité et de force. Ce n'est plus le même homme parce que ce n'est plus la même cause, il éprouve un visible soulagement à dire des choses vraies, et ce soulagement, il nous le donne parce que ces choses sont consolantes.

Sans doute, M. Moreau et ses amis gardent une disposition immuable. Ils ont fait leur serment d'Annibal contre la démocratie, que les peuples doivent détruire pour n'être pas détruits par elle. Mais il ne reste contre le catholicisme aucune trace de cette antipathie dédaigneuse qui fut l'erreur première des principaux parmi les chefs de l'Action française. Les plus nombreux continuent à ne pas avoir la foi, mais ils ont tous le respect. Leur philosophie est assez intelligente pour avoir vu les rapports qui unissent la civilisation et la foi. Et l'évidence des forces que le sentiment religieux donne aux nations ne permet plus à ces bons raisonneurs de douter qu'il soit utile à l'homme. De même est tombée toute cette outrance, qui prétendait traiter la morale

et la politique en puissances, sinon adverses, tout à fait étrangères, s'indignait de soumettre les hommes d'Etat aux hommes de scrupules, et prétendait que pour gouverner les peuples, il suffit de connaître et de capter leurs passions telles quelles, fussent-elles les vices. Les penseurs de l'Action française continuent à dire que le but de la politique et de la morale sont distincts, pas un d'eux n'enseignerait que ces buts soient contraires. S'ils croient qu'elles ont peu de prises l'une sur l'autre, que la morale ne peut agir vite et que la politique ne peut attendre, et que le pouvoir est forcé de commander aux hommes sans compter sur leurs vertus, ils ne contestent pas que le progrès de la morale diminuerait à la fois les difficultés du gouvernement et les malheurs des individus.

Donc ces penseurs ont varié. Et pourquoi non? Celui qui se vante de ne jamais changer se vante que sa montre marque toujours la même heure. Loin qu'ils doivent rougir d'avoir appris, ils prouvent ainsi tout ensemble leur bonne foi et leur vigueur. La variation de leurs doctrines est la mesure du progrès que peuvent accomplir des esprits quand ils laissent faire en eux la vérité. Les plus nobles lignes de M. Moreau sont celles-ci : « Nous ne pouvons guère dissimuler que nous avons fait du chemin depuis la naissance de notre groupe : cherchant une position raisonnable entre divers préjugés auxquels, comme tous nos contemporains, nous avions quelque part, nous avons mis plusieurs années à définir et à préciser une doctrine qui nous satisfît. » Puisque l'article publié le 10 décembre 1905 par le *Correspondant* a été l'occasion d'éclaircissements si décisifs, nous sommes heureux de les avoir provoqués. Et il ne dépendra pas de nous que cette profession de foi ne soit connue et louée.

Est-ce à dire que la louange soit désormais notre unique devoir envers l'Action française? Non, et, ne pouvant se méprendre sur nos sentiments pour elle, elle accueillera sans prévention nos réserves que voici :

Les inspirateurs de l'Action française sont dévoués à la monarchie par toutes les puissances de leur être. Elle règne sur leur cœur comme sur leur intelligence, elle a leur foi. Entre eux et l'Eglise, le lien est moins fort. C'est en historiens qu'ils constatent l'universalité civilisatrice des croyances religieuses, en philosophes qu'ils reconnaissent la supériorité du christianisme sur les autres religions, en nationalistes qu'ils constatent l'affinité naturelle du catholicisme et de la France : ce n'est pas en croyants qu'ils se sentent pénétrés par lui. De ce fait résulte que

leur attachement à la monarchie et leur attachement à l'Eglise ne s'équivalent pas, mais qu'ils se hiérarchisent et se subordonnent. Ils ne peuvent pas ne pas mettre ce qu'ils savent une tradition française au service de ce qu'ils croient le salut de la France, ce que leur expérience leur dit être une force au service de ce que leur raison et leur cœur leur disent être le droit. Pour eux, l'Eglise est une grande utilité au service de la monarchie. En effet, le but avoué de l'Action française est d'acquérir au gouvernement de ses préférences la plus grande force morale du monde. Pour cela l'Action française travaille à rendre la royauté et l'Eglise solidaires, indivisibles, de sorte que l'Eglise ne voie son salut que dans la restauration royale, et que les catholiques et les monarchistes forment une seule armée.

Le *Correspondant* compte parmi ses patrons des royalistes dont la fidélité, mesurée à l'ancienneté ou aux services, peut soutenir la comparaison avec le loyalisme de l'Action française. Mais, à la différence de l'Action française, ces royalistes sont des catholiques. Par cela seul que pour eux la religion est divine et la royauté humaine, que l'une leur paraît le meilleur ordre des sociétés mortelles, l'autre la loi des âmes immortelles, ces monarchistes, tout dévoués soient-ils à ces deux autorités, et désireux de les servir ensemble, ne reconnaissent pas en elles une majesté, ni une essence égales. L'Eglise leur apparaît plus parfaite, plus précieuse. C'est dire que s'il faut préférer les intérêts de l'une ou de l'autre, ceux de l'Eglise l'emportent.

Or ils pensent que le plus sûr moyen de compromettre à la fois les intérêts politiques et les intérêts religieux serait de les confondre. Aux jours où la royauté semblait aussi inébranlable que l'Eglise, ces deux blocs ont associé leur solidité pour l'accroître. La stabilité a été détruite dans le pouvoir par la Révolution française. Depuis qu'a été proclamée la souveraineté du peuple, combattue par beaucoup, comme un fléau et un mensonge, elle s'est imposée à tous. Soit par des suffrages libres ou captés, soit par des coups de force qui prétendaient délivrer l'opinion captive, les gouvernements n'ont cessé de se remplacer, tous ennemis, tous soupçonneux contre les préparateurs des régimes à venir, contre les fidèles des régimes passés. Qu'est devenue dès lors l'union de l'Eglise avec le pouvoir politique? L'Eglise a cessé d'y trouver une paix durable puisque les gouvernements ne duraient pas eux-mêmes. Mais compromise par les droits passagers qu'ils exerçaient tour à tour sur elle au nom d'une solidarité permanente, elle est devenue suspecte à chacun d'eux, à cause des liens inefficaces qui l'avaient unie aux régimes disparus.

C'est de ce péril que les derniers Papes ont voulu la sauver. Léon XIII, si loin qu'il scrutât dans l'avenir, n'y apercevait pas le relèvement des gouvernements séculaires, mais la souveraineté perpétuée de l'inconstance publique. La monarchie ancienne dont l'Eglise fut inséparable durant des siècles, n'était plus. Républicain, impérial, plébiscitaire ou royal, l'Etat moderne cachait sous tous ces noms divers, le même mal, la précarité. Ils ne cessaient de mourir et l'Eglise leur survivait. C'était donc duperie pour elle de lier ce qui dure à ce qui passe, l'immortel à l'éphémère. Quand on a prétendu que Léon XIII avait voulu détacher de la monarchie l'Eglise pour l'unir à la République on n'a pas compris la sagesse de ce Pape. Il voulut que l'Eglise, veuve, ne se remariât pas. Il voulut qu'elle gardât à chacun de ces passants une obéissance de fait et non de choix, qu'à tous elle fut loyale de leur avènement à leur chute, mais qu'elle ne réservât à aucun une tendresse exclusive, qu'elle ne se fît pas au profit des vaincus la fidèle des exils et la conspiratrice des retours. Et s'il n'empêcha pas que les catholiques eussent leurs préférences de partis, il ne permit plus qu'ils enrôlassent l'Eglise dans aucun de ces partis. Et l'enseignement de Pie X a confirmé celui de Léon XIII.

L'Action française oublie ces conseils. Nul ne la démentira quand elle affirme que de plus en plus la république est devenue la guerre à l'Eglise, et que l'avènement de la monarchie serait la paix. Mais demander la monarchie n'est pas la faire, pas plus que manifester contre la république n'est la détruire. Le jour où le catholicisme et la monarchie paraîtraient une même chose, le premier résultat de la manœuvre commandée par l'Action française serait de fournir aux républicains persécuteurs un argument qu'ils désirent, et d'aggraver les épreuves de l'Eglise. — Tant mieux! Ce sera la crise, d'autant plus courte qu'elle sera plus violente. — Peut-être, si alourdir les chaînes d'un prisonnier est rapprocher l'heure de sa délivrance. — La délivrance se prépare quand les prisonniers s'unissent. La concorde des catholiques les ferait plus nombreux et plus forts que leurs guichetiers. — C'est pourquoi il faut éviter tout ce qui rendait cette concorde plus difficile. Veut-on rassembler tous les catholiques, le plus court et le plus sûr est de les appeler à la défense de la liberté religieuse. Leur foi est le lien commun de ceux qui croient, et suffit à former entre eux l'accord le plus intime, si contraires que soient leurs opinions sur tout le reste. Si au contraire on propose aux catholiques, comme l'unique moyen de défendre leur foi, la lutte pour la monarchie, on groupe

les catholiques royalistes, mais on écarte les catholiques de tous les autres partis, et l'on divise par la politique ceux qui sont unis par la foi. Sans compter que la première tactique, marcher droit à l'obstacle, combattre la législation antichrétienne est aisée à comprendre, conforme à notre tempérament; nous dire que pour rétablir les droits de Dieu il faut d'abord sauver ceux du roi, c'est arrêter la marche toute prête et remplacer dans cette armée, cible vivante de l'ennemi, l'action par un long enseignement où l'ardeur des soldats se glacera à comprendre la théorie des tirs indirects. — L'important n'est pas que l'effort soit prompt, mais qu'il soit efficace; par le retour aux institutions traditionnelles la paix religieuse redeviendra partie de notre patrimoine recouvré et inaliénable. — Pour combien d'années? Il y aura bientôt un siècle, après la République et l'Empire, un régime affirmait tous ses espoirs dans son titre, la Restauration. Un an après, cette monarchie reprenait les chemins trop connus de l'exil; ramenée encore, et malgré la probité politique, une diplomatie habile, l'honneur militaire, mérites qui nous paraissent si grands aujourd'hui, elle ne dura pas plus de quinze ans. Le bénéfice de l'alliance perpétuelle qu'elle avait renouée avec l'Eglise ne dura pas davantage, mais la gratitude confiante que le clergé avait témoignée à la Restauration a depuis, et jusqu'à l'heure présente, servi de prétexte aux adversaires du catholicisme. L'Action française ne peut garantir ni qu'elle réussira à rétablir la monarchie, ni, rétablie, à la conserver. Elle offre à l'Eglise, dont elle confond la cause avec la cause monarchiste, deux certitudes, à savoir d'être traitée en ennemie de l'Etat, soit que la république dure, soit que la monarchie ne dure pas. Ce n'est pas une garantie suffisante pour que nous préférions ces risques aux traditions des catholiques nos maîtres, et aux directions de l'Eglise elle-même.

L'Action française, il est vrai, a le droit de répondre que les monarchistes de 1814 n'avaient pas, comme elle, étudié la philosophie des institutions monarchistes; que la charte était un compromis empirique où la prédominance des apports révolutionnaires conspirait dès le premier jour contre le bénéfice des traditions rétablies; qu'une monarchie scientifiquement construite aurait une autre stabilité. Et c'est ici que je tiens à faire ma seconde réserve : je crains que l'Action française n'attribue dans la société une importance excessive aux mécanismes politiques, et que l'équilibre bien calculé de ressorts et de contre-poids lui paraisse suffire à presque tout.

J'en trouve l'indice dans la sollicitude si inégale qu'inspirent à l'Action française la morale et la politique. Certes, M. Moreau a très clairement déclaré que la morale est utile à la politique, que la morale, en faisant les hommes « ce qu'ils devraient être », rendrait moins malaisé à la politique de les gouverner « tels qu'ils sont ». Mais lui et ses amis ne dissimulent pas que la raison et l'évidence même ont peu d'efficacité sur les instincts de notre être, ils ont la certitude réfléchie que tous leurs efforts pour améliorer les hommes seraient à peu près vains. Ils ne considèrent pas comme la leur la tâche pour laquelle ils ne se sentent pas le don. Ils laissent aux moralistes l'effort de travailler sur l'ingrate nature de l'homme, et ils se résignent à la lenteur avec laquelle l'homme changera. Et leur certitude que très longtemps encore la masse humaine sera vicieuse, injuste, cupide et féroce, accroît leur goût pour les combinaisons de forces par lesquelles on la tient. Le gouvernement est pour eux l'art de se défendre contre la nature humaine et non de la corriger. Ce concept de la politique me semble trop étroit. Si elle n'était qu'une disposition ingénieuse et solide de cages et de grilles, les hommes d'Etat ne seraient que l'aristocratie des dompteurs. Il faut qu'ils soient davantage, parce qu'ils ont affaire à des hommes. Le premier devoir, et au fond la seule sûreté de ceux qui gouvernent est de rendre ceux qu'ils gouvernent plus aptes à comprendre et à supporter la vie. Or, cela ne s'enseigne pas par des mécanismes et des institutions ingénieuses. Cela ne pénètre les âmes que par un long, constant et difficile apostolat auprès de chacune. Messieurs de l'Action française se rendent-ils assez compte combien cette puissance est nécessaire même à ceux qui gouvernent? Et ne prennent-ils pas trop en philosophes leur parti de ne pas la posséder et de ne pas l'acquérir?

L'indifférence de ces réformateurs à agir sur la nature humaine commandait essentiellement leurs doctrines sur la démocratie. Comme ils désespèrent de la transformer, il ne leur restait qu'à ne pas lui reconnaître de droits. Ils la suppriment en effet de la société qu'ils préparent. C'est la troisième et grave dissidence entre eux et nous. Non pas que nous soyons moins qu'eux les adversaires d'un état politique et social où les hiérarchies naturelles et légitimes ont été et demeurent détruites, où la nation est systématiquement laissée à l'état de foule, où le nombre seul semble tout, et où sa souveraineté apparente prépare la confiscation brutale ou hypocrite de la volonté et de la vie nationales. Mais l'Action française énonce comme dogme que la démocratie ne peut être

différente et que l'organiser c'est la détruire. Comme disait Pascal, commençons par définir. M. Moreau écrit : « La démocratie est le régime où chaque citoyen a la même part que tout autre à l'exercice du pouvoir souverain. » Et l'on voit se dérouler l'argument : l'ordre ne commence dans une société qu'au moment où l'inégalité de droits établit une hiérarchie entre les personnes ; cette inégalité hiérarchique est l'aristocratie ; donc le commencement de l'ordre est la fin de la démocratie. La conclusion, en effet, s'impose si la démocratie a été exactement caractérisée. Mais si la formule était juste, il n'y aurait dans l'univers de démocratie que dans les petits cantons suisses, où s'exerce sur la place publique le gouvernement direct. La France n'aurait pas été une démocratie, même sous la Révolution : alors tous les citoyens n'avaient pas la même part à l'exercice du pouvoir souverain, puisque le droit de vote n'appartenait qu'aux citoyens actifs. Aujourd'hui même, la démocratie n'existerait ni en France puisque des délégués choisissent seuls le Sénat; ni en Amérique puisque les plus petits Etats nomment autant de sénateurs que les Etats les plus peuplés ; ni en Belgique où tout majeur a un suffrage, mais où le père de famille et l'homme instruit ont des suffrages qui se cumulent, et où, par suite, certains Belges possèdent en souveraineté trois fois la part des autres. Si, comme c'est l'opinion universelle, ces peuples sont en démocratie, le caractère essentiel de la démocratie n'est donc pas l'égalité absolue de droits entre les citoyens. En effet, l'organisation du pouvoir crée, même dans la démocratie, l'inégalité : en France, municipalités, conseils généraux, chambres, congrès, forment une ascension d'autorités, chacune investie de pouvoirs différents et dont aucun n'appartient au simple citoyen. Nous sommes en démocratie malgré ces inégalités, parce que l'origine de toutes ces inégalités est dans le consentement général. C'est par là que la démocratie diffère de l'aristocratie. Toutes deux sont des régimes d'inégalité. Le régime est aristocratique, si faible y soit l'inégalité, dès qu'elle est établie et imposée à la nation par une minorité, sans que la nation puisse par aucun moyen régulier modifier les privilèges de cette minorité. Le régime est démocratique, si multiples y soient les inégalités, tant qu'elles ont pour origine une volonté générale, et que cette volonté générale garde le droit de les modifier.

Dès lors pourquoi M. Moreau et ses amis renoncent-ils d'avance à ajouter aux empirismes sommaires qui ont fondé une hiérarchie politique sur le suffrage universel, une hiérarchie professionnelle et sociale, c'est-à-dire à l'œuvre factice et funeste, l'œuvre saine

et féconde? Ne voient-ils pas se dégager des associations l'ébauche de cet ordre nouveau, disons mieux, renouvelé? Les groupes de métiers, qui réunissent les ouvriers par profession et les paysans par contrées et cultures, ne sont-ils pas les centres, là endormis, là fiévreux, où peuvent entrer en lutte, contre les ambitions des parasites politiques, les compétences des travailleurs les plus intelligents? Si cette élite surgit et se fait accepter, la multitude anarchique d'aujourd'hui n'aura-t-elle pas trouvé une hiérarchie, c'est-à-dire une chance de stabilité? Cette stabilité ne serait-elle pas accrue si, au lieu que le suffrage en France appartînt tout au célibat mâle, la famille avait sa voix? Et les défenseurs des traditions et de la race ne sont-ils pas sollicités de défendre le droit des foyers français? Ces réformes et tant d'autres ne détruiraient pas la démocratie, elles la transformeraient. Sans doute elles ne s'accompliraient pas sans peine, et tout législateur de multitudes gémit, comme Moïse, sur « le peuple aux têtes dures ». Mais, si l'idée de hiérarchie, conforme non seulement à la nécessité des choses, mais à l'ambition de l'homme, renaissait dans tout un peuple, la réforme acceptée comme la volonté de tous, comme l'œuvre et le bien de chacun, ne serait-elle pas plus solide qu'imposée comme un joug à des vaincus impatients de revanche? Ardents et tenaces comme ils sont, les hommes de l'Action française seraient les ouvriers prédestinés de cette œuvre.

Si, du moins, ils se laissaient détourner de cette œuvre par une autre! S'ils travaillaient efficacement contre la démocratie! Mais se déclarer comme ils le font contre elle, c'est préférer à l'action une attitude, aux réalités un mot. Leurs condamnations ébranlent-elles cette démocratie? Suffit-il de la nier pour la détruire? Quand ils auront converti l'élite destinée par eux à gouverner, cela enlèvera-t-il un nombre appréciable de suffrages à l'effrayante armée qui défend l'omnipotence de la foule? Comment établiront-ils, malgré cette puissance, leur régime? Et comment compteraient-ils sur sa permission si elle sait que leur grand dessein est de la détruire? Chaque jour grandissent pêle-mêle toutes les passions légitimes et funestes de la démocratie. Et au lieu de se déclarer favorables aux premières et hostiles seulement aux secondes, de façon à la diviser et à s'assurer des amis pour combattre les ennemis, ils la condamnent si absolument, si haineusement, qu'ils en font eux-mêmes un bloc indivisible contre eux. Pourquoi?

L'Action française pourtant n'ignore pas l'importance des mots, elle qui écrit par la plume de M. Moreau : « Il est permis à chacun de déplorer ce que peuvent entraîner de maux la crainte et l'hor-

reur du « cléricalisme »; cette crainte et cette horreur n'en existent pas moins, comme elles ont toujours existé en France, avec une vivacité que ne doit méconnaître, s'il veut agir efficacement, aucun ami du catholicisme. » Et les mêmes penseurs qui se garderaient de paraître les amis du « cléricalisme », n'hésitent pas à se dire les ennemis de la « démocratie ». Rien n'est sain dans l'anticléricalisme et tout n'est pas condamnable dans la démocratie, et la haine du cléricalisme n'est pas si ancienne, si universelle, ni si profonde que la passion de la démocratie. Comment donc expliquer et la prudence et la témérité de l'Action française? N'est-ce pas que ses chefs respectueux de l'Eglise, mais incrédules, jugent le cléricalisme avec la lucidité du détachement et évitent, fût-ce avec excès de précaution, les embarras superflus, et qu'au contraire la démocratie excite en eux des répulsions trop impatientes pour attendre les conseils de la sagesse? Mais sont-ils des « réalistes » ceux qui, par leur passion, diminuent les chances de leur cause et mettent surtout en lumière les formules faites pour retarder leur victoire? Pourquoi cette obstination sourde à l'intérêt? Pourquoi cette définition de la démocratie où le sens du mot est faussé afin de rendre la chose plus odieuse? Pourquoi cette crainte de n'avoir jamais assez condamné, assez avili, assez défié la force qu'on n'ébranle pas? N'y aurait-il pas là une thèse d'école, un exercice de rhétorique, un plaisir d'artistes, c'est-à-dire l'inverse de l'esprit politique? ou ces ardents courent-ils sus à un préjugé, poussés par un autre? Leur énergie contre la souveraineté de la rue est-elle entretenue par le désir de plaire à une aristocratie très délicate, très élégante et très fermée? Qu'ils se demandent alors si c'est avec son seul secours qu'ils abattront l'ours dont ils promettent la peau?

J'ai fini mes critiques. Mais la marche de l'*Action française* continue. Et c'est pourquoi, par delà les critiques, m'apparaît l'espérance d'un plus complet rapprochement. Il s'accomplira le jour où ces amis de la tradition, de leur pays et de la vérité, seront acquis eux-mêmes, sans réserves, au catholicisme, et laisseront s'achever par la pleine foi la conquête qu'il a commencée en eux. Ils sont venus de trop loin, ils sont maintenant trop près pour demeurer en route. Plusieurs d'entre eux désirent cette foi, ils la méritent. Elle sera leur récompense. Non seulement elle leur apportera les certitudes de leur destinée immortelle, mais elle transformera la sagesse de leurs jugements sur les affaires humaines. Par cela seul qu'il ne leur suffira plus d'être les champions du catholicisme, et qu'ils seront devenus ses

fidèles, les imperfections de leur politique se trouveront corrigées. Car elles tiennent toutes à ce que le catholicisme ne les a pas encore pénétrés.

Dès qu'il aura fait en vous son œuvre, Messieurs, vous ne serez pas moins monarchistes, mais l'Eglise sera pour vous autre chose qu'une force de la monarchie. Vous continuerez à préférer que toutes deux triomphent ensemble, mais vous comprendrez que leur importance n'est pas égale, que, si l'on ne peut les restaurer ensemble, Dieu passe avant le roi. Vous ne voudrez pas, même pour servir la royauté, compromettre l'Eglise. Vous vous trouverez, par le témoignage intérieur de votre conscience, d'accord avec les conseils de la Papauté, avec la conduite suivie par les grands chrétiens de France, et l'unité que vous souhaitez, et où vous prendrez place, se trouvera ainsi accomplie.

En même temps, votre action deviendra plus efficace sur votre temps. Si aujourd'hui vous la bornez à la politique, et éliminez de votre tâche la morale, c'est que, purs philosophes, vous avez à votre service seulement la puissance de la raison et que vous êtes conscients de son inefficacité. Devenus croyants, vous saurez par votre propre exemple que la vérité et le bien ont vers les âmes des voies mystérieuses. Vous vous sentirez remplis d'une vertu qui vous manque aujourd'hui, qui alors voudra sortir de vous. Dès que l'amélioration des hommes ne vous semblera pas hors de votre puissance, elle ne vous semblera plus hors de votre devoir. Comme vous envisagerez les choses même humaines d'un regard surhumain, la gestion habile d'intérêts passagers ne vous fera jamais oublier que la grande affaire de ce monde est de ne contredire ni dans la conduite des sociétés, ni dans l'existence de chaque être les lois permanentes du bien. Vous deviendrez certains que rendre les hommes meilleurs est la plus lourde, mais la plus impérieuse charge de l'autorité. Et, bien que vous distinguiez toujours la morale de la politique, la politique deviendra pour vous un instrument de la morale.

Enfin, cette conscience chrétienne transformera vos sentiments envers la démocratie. L'instinctive répulsion que la foule inspire à l'élite, et les êtres incultes, grossiers, inintelligents aux délicats, aux doctes, aux raffinés, cessera d'être tyrannique pour vous. Ces inégalités perdront de leur importance quand vous reconnaîtrez dans les plus petits de ces hommes la dignité, commune avec la vôtre, de leur origine et de leurs fins, quand, ayant accepté le Christ pour maître, vous les aurez acceptés pour frères. Sans doute, cette fraternité ne vous obligera pas à confier aux ignorants, aux féroces, aux pauvres le gouvernement : mais elle vous apprendra à

admettre que le patrimoine commun formé par la race, appartient à tous ceux de la race; que, moins ils ont eu leur part de la civilisation, de l'éclat, de la richesse dus à l'effort de tous, plus la société est obligée de leur payer cette part en diminuant leur ignorance, en portant remède à leurs détresses, c'est-à-dire en accroissant leur aptitude à comprendre, à agir et à vouloir. Or, cette formation de l'homme prépare le citoyen.

Malgré vos répugnances instinctives, votre conscience chrétienne vous imposera cette tâche. Quand vous l'aurez entreprise, elle vous enrichira d'une expérience où certaines de vos théories se trouveront confirmées, certaines contredites. Vous persévérerez avec plus de certitude à enseigner que le suffrage universel est inapte à servir les intérêts généraux de la nation, trop lointains, trop complexes, trop obscurs pour son regard borné; et plus vous le connaîtrez, moins vous permettrez à cet aveugle de conduire la politique, de suivre la diplomatie, de juger le présent et de préparer l'avenir : car gouverner n'est pas moins. Mais il ne vous échappera plus que le bon sens naturel et l'expérience pratique des petites gens les rendent très aptes à diriger utilement leurs affaires familières et proches. Et l'admettre sera revenir à la tradition très démocratique de l'ancienne royauté. La sollicitude que vous inspirera le peuple, quand elle se traduira par cette intelligence véritable de ses aptitudes, lui apprendra à vous comprendre à son tour, et quand il saura ce que vous êtes prêts à lui consentir, il sera plus prêt à se passer de ce que vous lui refuserez. Enfin, dans ces humbles contacts, la fierté un peu dédaigneuse qui est dans votre manière sera d'abord offensée, puis vaincue. Une grande pitié, une sympathie grandissante, parfois de l'admiration remplaceront vite vos anciennes duretés. Vous devrez à ces humbles un gain qui vaudra tous vos services, ils vous apprendront la mansuétude. Elle manque aujourd'hui à vos dons, elle les complétera. Elle vous rapprochera des promesses faites par l'Evangile : « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre. »

Etienne Lamy.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Nouvelles de la planète Mars. — Les fameux canaux. — Réalité ou illusion? — Les canaux enregistrés par la photographie. — Nouvelles du passage du 14 novembre de la planète Mercure sur le disque du soleil. — Observations contradictoires. — L'auréole et le point rouge. — Chimie : Le secret des poudres B. — Les poudres sans fumée. — En France. — Matière première. — Le coton-poudre. — Instabilité. — Pour conserver les poudres. — Le gélatinage. — L'alcool amylique. — La vie des poudres. — Contrôle. — L'épreuve à 110°. — Stabilité balistique. — Vivacité des poudres. — Physique : La téléphonie sans fil. — Les expériences du lac Erié. — La parole à travers l'espace. — Communications à 15 kilomètres de distance. — Applications par la marine des Etats-Unis. — Chemins de fer. — Communications entre les locomotives et les gares, en pleine marche. — Hygiène : L'oxyde de carbone et les automobiles. — Médecine : A propos du traitement des tumeurs par les étincelles de haute fréquence. — Variétés : Records de ballons.

La planète Mars est l'une des planètes les plus intéressantes de notre système solaire et celle qui semble se rapprocher le plus de la Terre par son aspect, ses apparences et sa manière d'être. Depuis la découverte de Schiaparelli, elle est devenue le point de mire de tous les astronomes et des amateurs. Que peuvent être les fameux « canaux » qui, depuis plus de vingt ans exercent la sagacité de tous ceux qui les ont observés? Schiaparelli, le premier, les signala à l'attention. Mais c'était si incroyable! des canaux sillonnant en ligne droite toute la planète, d'un bout à l'autre d'un hémisphère, sur des distances énormes, des trois cents kilomètres d'un point à un autre. On les voyait aboutir à de vastes espaces considérés comme des mers. Longtemps, encore aujourd'hui, on se demande ce que peuvent bien être ces grandes lignes transversales. Bien mieux, on prétend qu'elles se montrent dédoublées en quelques heures, comme par enchantement. C'est une énigme. On a objecté que nous devions, dans nos télescopes, être le jouet d'illusion d'optique, ou du phénomène connu des « images subjectives », etc.

La dernière opposition de Mars a permis de voir la planète dans

des conditions particulièrement favorables. Aux Etats-Unis surtout, le professeur Lowell avait organisé une expédition qui s'est installée à Chanza, dans les Andes, au nord du Chili, au milieu d'un ciel admirable. Il a observé en même temps à son observatoire de Flagstaff. Au mois de juillet dernier, on a pu prendre des milliers de photographies de Mars, et des photographies d'une extrême finesse. Toutes les photographies dénoncent la présence des canaux simples et doubles. Ici, il n'est plus possible de nier. La photographie ne reproduit pas des illusions, elle ne note pas ce qui est dans notre imagination.

Si les canaux sont enregistrés photographiquement, c'est qu'ils existent. Il n'y aurait plus de doute. Ce serait déjà un grand pas fait vers la vérité. Nous n'en concluerons pas encore comme M. Lowell que nous sommes en face de l'œuvre gigantesque des ingénieurs marsiens, occupés de conduire l'eau des glaces polaires en fusion estivale jusqu'aux régions continentales. M. Lowell va sans doute un peu vite. Mais nous commençons à croire à l'authenticité de ces immenses fissures dont nous ignorons encore la cause et le but.

Le passage de Mercure sur le disque solaire du 14 novembre n'a pu être observé dans le ciel de Paris resté nébuleux : on a pu le suivre partiellement ou totalement dans d'autres régions de la France, à Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Besançon, Nice, et à l'observatoire particulier de M. l'abbé Th. Moreux à Bourges. Les observations ont été gênées partout par une agitation constante des images. Les résultats auraient pu être meilleurs. Les heures de contact semblent indiquer un petit désaccord entre le calcul et l'observation. On a vu plusieurs fois une auréole autour de la planète; on ne l'a pas même vue du tout dans certains observatoires selon les instruments employés. A Bourges, on a aperçu non seulement l'auréole, mais le point brillant déjà noté dans les passages antérieurs et pris pour un volcan, etc. En somme, le passage du 14 novembre ne paraît pas avoir augmenté beaucoup nos connaissances sur Mercure.

A propos de la catastrophe de l'*Iéna*, les journaux ont beaucoup parlé de la poudre B. et ont publié des renseignements en grande partie inexacts. On a dit beaucoup de mal de nos poudres françaises. Il eût été difficile de les décrire convenablement, puisque jusqu'à ces derniers temps la fabrication et les propriétés des poudres de guerre n'étaient pas connues en dehors de quelques rares initiés. Aussi n'a-t-on pu se faire qu'une idée très incomplète de la poudre B, ce qui est sans doute plus à regretter qu'une

ignorance complète. Nous sommes en mesure aujourd'hui de réparer cette lacune dans nos connaissances et de répondre exactement à cette question : qu'est-ce que la poudre B? Nous le devrons à une note de M. Ch. Moureu, docteur ès sciences, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie, qui vient d'être élu membre de l'Académie de médecine[1].

M. Moureu se défend de révéler des secrets. Car les spécialistes étrangers savent fort bien aujourd'hui ce qu'est la poudre B. Il est bon que les Français aient aussi des notions justes sur la valeur des poudres qui font partie de notre armement.

La matière première des poudres modernes, c'est le fulmi-coton, c'est-à-dire de la cellulose traitée par l'aciden itrique, additionnée d'acide sulfurique et lavée à fond. Selon la composition du mélange sulfonitrique, selon la durée du trempage, etc., le produit obtenu est un peu variable; mais ce qu'il est bon de retenir, et ce que l'on sait partout, c'est que, quels que soient les soins que l'on apporte à la préparation, le produit obtenu est toujours instable. Il se décompose à toutes températures en donnant de l'acide carbonique, de l'oxyde de carbone, de l'azote, du protoxyde d'azote, du bioxyde d'azote, du formène et de l'hydrogène. Cette émission lente de gaz, notée pour tous les cotons-poudre, est comme une fonction normale qui ne présente ni danger ni inconvénient si elle est modérée par des dispositions convenables. La matière se désagrège lentement et en dehors des gaz indiqués, on retrouve encore des traces d'acides nitreux et nitrique. Ces derniers composés, s'ils ne sont pas neutralisés, exercent une attaque progressive et croissante de la matière organique, et la masse entre en décomposition. Mais si la masse renferme les éléments nécessaires à a fixation des acides, toute altération est conjurée et la conservation assurée pendant longtemps à la température ordinaire. Pour neutraliser la matière, il suffit d'une faible proportion de carbonate de chaux. Il n'y a donc pas de danger de décomposition si le fulmi-coton renferme toujours des réserves de neutralisation.

Tous les cotons-poudre en sont là, à l'étranger comme en France, ils ne valent à l'étranger ni plus ni moins. La décomposition lente est caractéristique de toute fabrication. Il faut pourtant savoir si la fabrication a été soigneusement faite et si le fulmi-coton possède bien le degré de stabilité relative nécessaire. Aussi en France, on contrôle toujours ce degré de stabilité une première fois par ce que l'on appelle l'épreuve d'Abel, la seconde

[1] Sur les poudres de guerre françaises, *Revue scientifique*, 23 novembre.

fois par l'épreuve dite à 110°. Dans l'épreuve d'Abel, on place dans un tube d'essai fermé par un bouchon de caoutchouc 1 gramme de coton-poudre desséché à 100°, puis amené à 1 centième de degré d'humidité par exposition dans l'air. Sous le bouchon on dispose avec un crochet de platine un papier à iodure de potassium amidonné imprégné sur la moitié de la longueur d'une solution aqueuse de glycérine à 10 0/0. Le tube est chauffé au bain-marie à 65°. On note le temps qui s'écoule entre le moment où le tube a été placé dans le bain-marie et celui où apparaît une ligne brune sur la zone de séparation des parties glycérinées et non glycérinées du papier. Ce signal se montre au bout d'un certain nombre de minutes. En France, on exige un minimum de 20 minutes.

A la température de 65 degrés, la vitesse de décomposition du coton-poudre est très faible, et les gaz nitreux dégagés suffisent à peine pour agir sur le papier ioduré amidonné et produire la teinte brune. Aussi bien, une trace de matière étrangère dans le coton peut masquer la réaction. L'épreuve n'est donc bonne que pour suivre les produits d'une fabrication connue. Pour mieux se rendre compte de la stabilité d'un coton-poudre quelconque inconnu, on a recours à la seconde épreuve. On enferme 2 gr. 5 de coton-poudre dans un tube qu'on chauffe à 110 degrés jusqu'à ce qu'un papier de tournesol bleu passe au rouge. La vitesse de décomposition est ici plus nette et plus appréciable. En tout cas, on connaît désormais très bien le fulmi-coton, dont on va faire usage dans la poudre B.

La poudre B est, en effet, constituée par du fulmi-coton « gélatinisé » au moyen d'un mélange d'alcool et d'éther, additionné d'un peu d'alcool amylique, qui jouit de la propriété remarquable de favoriser la conservation. Pour le transport à la fabrique, le coton-poudre contient environ 30 pour 100 d'eau. On élimine l'eau dans des turbines spéciales, on introduit dans des pétrins mécaniques avec le dissolvant alcool-éther, et la pâte est envoyée dans des pressoirs. Cette pâte en sort par des filières qui la divisent en bandes de dimensions convenables, suivant l'emploi de la poudre. On élimine le dissolvant par chauffage à l'étuve à 55 degrés. C'est ainsi que l'on opère dans les fabriques de Sevran-Livry, près de Paris, du Ripault près de Tours, de Saint-Médard-en-Jolles près Bordeaux, et de Pont-de-Buis (Finistère).

On voit que, contrairement à ce que l'on pense souvent, le mot « poudre » répond mal à la réalité. Les nouvelles poudres ne représentent pas une matière pulvérulente. Ce sont des bandes découpées, des « brins » de dimensions variables, selon l'usage auquel on les destine. Telles sont les poudres B.

Il est bien entendu que ces poudres ne sont pas stables, puisqu'elles sont constituées par du fulmi-coton qui n'est pas stable lui-même. Mais la question est de savoir si leur altération lente peut amener un accident dans les conditions ordinaires d'emmagasinage. Les conditions d'emmagasinage sont variables. Les soutes d'un navire ne ressemblent nullement aux magasins de l'artillerie métropolitaine. La température, qui joue un rôle capital dans la conservation des poudres B, y est beaucoup plus élevée que dans ces derniers. Il est important de tenir compte de ces variations dans l'évaluation de la « vie » des poudres.

Au début de la fabrication nouvelle, les produits nitreux de décomposition étaient neutralisés par le résidu d'alcool et d'éther. Mais le dissolvant résiduel était faible et à la longue s'évaporait. C'est alors qu'on eut l'idée d'incorporer une substance plus fixe que l'alcool éthilique et pouvant stabiliser la poudre. Un grand nombre de corps sont susceptibles de fixer les produits nuisibles de la décomposition du fulmi-coton. Par exemple, l'urée, l'aniline, la diphénylamine. On préfèra avec raison adopter l'alcool amylique. L'effet de l'alcool amylique est de prolonger deux à trois fois plus longtemps la vie des poudres B.

A l'étranger, et empiriquement, on attribue d'une façon générale à la résistance des poudres une durée pratique d'au moins dix ans, celle qui résulte de leur conservation depuis leur première fabrication. En France, depuis 1896, depuis que l'on fabrique avec l'alcool amylique, on n'a pas constaté qu'il fût utile de renouveler les approvisionnements de la guerre et de la marine. Depuis près de vingt ans, on a cependant jugé utile de vérifier souvent les poudres sans fumée par une pratique qui a toujours réussi dans tous les cas.

C'est une grande supériorité que de pouvoir dire : telle poudre doit être retirée de l'approvisionnement. La méthode sur laquelle on peut compter consiste à étudier la décomposition de 10 grammes de poudre chauffée à 110 degrés dans un tube de verre fermé muni d'un papier réactif de tournesol bleu. On chauffe jusqu'à réaction. L'épreuve à 110 degrés décèle un état de décomposition bien défini après environ une heure. On retire la poudre et l'on recommence l'opération plusieurs fois. Sous cette température et au bout d'un temps déterminé, la détérioration de la poudre est fixée. Or, il a été prouvé qu'une loi proportionnelle reliait la détérioration en raison de la température; connaissant l'épreuve à 110 degrés, on a toutes les autres rapidement et l'opération devient simple.

Il va sans dire que la diminution de résistance est due ici surtout à la température, et qu'il faut tenir compte aussi de

l'humidité, des petites variations de fabrication, etc. Le contrôle n'a pas une valeur mathématique, mais il est largement suffisant pour les besoins de la pratique. On connaît donc ainsi l'état des poudres B.

Enfin, il nous reste à ajouter quelques mots sur ce que l'on nomme « la stabilité balistique ». La vivacité des poudres, comme celle des poudres noires, est soumise aux variations d'humidité, et surtout à la diminution lente des résidus alcool-éther, alcool-anylique. Quand le résidu dissolvant est devenu moindre après des années de conservation, il en résulte des accroissements corrélatifs des vitesses et des pressions dans les pièces de canon. Du moins, il en était ainsi autrefois, au début des nouvelles poudres. Maintenant, l'alcool amylique a tourné la difficulté et la vivacité des poudres ne se modifie que très peu à la longue.

En sorte qu'après cet exposé un peu long, bien que sommaire, il reste établi que nous pouvons suivre les poudres nouvelles durant toute leur existence. On les connaît, on sait l'influence sur elles de la chaleur, de l'humidité, et l'on peut apprécier leur durée et l'état de leur conservation. Et l'on peut dire que rien de comparable n'existe dans aucun pays étranger.

Je sais bien qu'à propos de l'*Iéna*, on a fait diverses hypothèses pour expliquer la catastrophe, la réaction de l'explosion des poudres noires sur les poudres B, etc., l'état de décomposition des poudres, etc. Nous n'examinerons pas ces questions, tout à fait différentes de celles que nous venons de traiter. Nous avons voulu seulement rassurer l'opinion sur l'état de nos poudres et montrer qu'elles n'ont rien à envier à celles de l'étranger.

On commence à parler un peu de la téléphonie sans fil. Il va de soi que l'on devait tenter, après le succès de la radiotélégraphie, d'envoyer la parole dans l'espace sans aucun lien de jonction entre l'appareil transmetteur et l'appareil récepteur. On a imaginé plusieurs systèmes assez simples, dont le plus pratique vient d'être expérimenté avec succès, il y a quelque temps, en Amérique, sur le lac Erié. Il ne faut pas s'attendre à ce que la téléphonie sans fil ait pour le moment l'énorme portée de la télégraphie sans fil. Cependant, on se contenterait de dix ou quinze kilomètres, pour commencer, et l'on en retirerait déjà de grands services. Une course nautique avait été organisée par la C^e de New-York, qui exploite la téléphonie sans fil de M. de Forest. Cette compagnie mit gracieusement à la disposition des reporters américains un petit yacht porteur d'appareils de transmission. Il fut possible ainsi d'être relié, pendant toute la durée de la course, à la côte. Et le système fonctionna si nettement à plus de 12 kilo-

mètres de distance que l'amirauté des Etats-Unis se décida à installer les nouveaux téléphones sur deux navires de sa flotte, le *Virginia* et le *Connecticut*. En cas de réussite, toute la flotte à destination de l'Océan Pacifique serait dotée de postes de téléphonie sans fil. Jusqu'ici, les essais ont été très satisfaisants.

Le principe de la téléphonie sans fil est le même que celui de la télégraphie. On produit des ondes hertziennes; on les dirige au large par l'intermédiaire d'un long mât, d'une « antenne ». Et un appareil récepteur les recueille et les fait pénétrer, à l'arrivée, dans un appareil de réception, qui est ici un téléphone.

Dans le système Forest, les ondes générées proviennent d'un arc électrique oscillant, c'est l'arc de Poulsen. Ses vibrations qu correspondent au moins à 40 000 oscillations par seconde sont assez faciles et économiques à produire. On comprend que pour envoyer des signaux en télégraphie, il suffise de modifier le système des vibrations de l'arc, de les interrompre plus ou moins à la façon des points et des lignes de l'alphabet Morse. Ici tout manipulateur est superflu. C'est un microphone qui opère. On intercale dans le circuit entre la terre et l'antenne un microphone ordinaire. On parle devant la membrane; selon les sons les oscillations de la membrane retentissent sur les vibrations de l'arc et modifient leur rythme. Les ondes, qui en résultent s'échappent par le sommet de l'antenne et s'en vont à l'appareil récepteur où elles sont reçues par un simple téléphone.

Il survient ici une petite difficulté. Les ondes transmises sont oscillatoires, c'est-à-dire se produisent en sens inverse; elles ne feraient pas parler le téléphone qui n'obéit qu'à un courant électrique continu. Aussi, M. de Forest intercale sur le trajet des ondes un « redresseur de courants » (type Flessing). Après quoi la voix se reproduit distincte. C'est très simple.

Il n'y a qu'une antenne à chaque poste. On la met alternativement en relation avec l'appareil transmetteur et l'appareil récepteur, car il faut naturellement l'un et l'autre pour que la conversation s'engage. Une manette que l'on déplace sur l'appareil qui lie les deux postes et tient sur une table, tant il est peu volumineux, et la relation est établie. Comme dans la radiographie, on obtient à peu près le secret des conversations en accordant convenablement ensemble le téléphone et les vibrations de l'arc électrique.

C'est ce système qui avait été installé sur le *Thelma* pendant la course nautique. On correspondait avec un point de la côte à Puten-Bay. Les essais ont donné de même, sur les navires de l'Etat, des conversations distinctes à 15 kilomètres, et même affirme-t-on jusqu'à 30 kilomètres. Tout cela est de bon augure

pour la nouvelle invention. On conçoit bien les services que pourra rendre dans beaucoup de circonstances un moyen pratique de téléphoner sans aucune installation préalable, sans ligne à poser, etc. D'autres expériences du même genre ont été poursuivies en Europe et sont tout aussi encourageantes.

Aux Etats-Unis encore on vient d'essayer un mode de communication originale entre les stations et les trains en marche [1] sur le chemin de fer de Louisville à Nashville. L'inventeur, M. A.-D. Jones, a eu l'idée de relier la locomotive aux fils télégraphiques qui longent la voie au moyen d'un filet de vapeur que laisse échapper un tube latéral. Cette vapeur passe dans un réservoir où elle se charge de substances chimiques qui la rendent conductrice de l'électricité. Elle est ensuite projetée sur la canalisation aérienne et livre passage au courant téléphonique. L'appareil installé sur la machine se trouve par suite en relation, quand c'est nécessaire, avec les gares du réseau dans une limite d'environ 100 kilomètres. C'est ingénieux, surtout si cela fonctionne comme on le prétend.

Nous avons eu l'occasion de constater un cas d'asphyxie en automobile l'été dernier. Le tuyau d'échappement du moteur débouchait accidentellement près du parquet de la voiture qui présentait quelques fentes. La voiture étant fermée, l'oxyde de carbone pénétra par les fissures et atteignit les voyageurs que l'on trouva évanouis à leur arrivée. C'est un cas unique, mais il y a commencement à tout. Il faut se défier partout de l'oxyde de carbone. Quelques personnes n'ont pas l'air de se douter que les moteurs à essence répandent autour d'eux de l'oxyde de carbone. Il est essentiel de les prévenir que dans certaines circonstances de marche, il peut y avoir production considérable de ce gaz toxique. Il suffit, du reste, de passer certains jours au milieu d'un encombrement d'automobiles pour s'apercevoir que l'atmosphère de la rue est devenue presque irrespirable. On est envahi par les odeurs de pétrole et surtout par l'oxyde de carbone au point que certains malades peuvent se trouver mal. La rue de la Paix quelquefois vers quatre heures, certains jours où il y a affluence d'automobiles arrêtés devant les magasins, est une de celles où l'on respire le plus difficilement.

Deux ingénieurs anglais ont précisément entrepris des recherches dans le but de doser les quantités d'oxyde de carbone produites dans les moteurs à explosion. MM. Hopkinson et Morse

[1] *L'Electricien.*

ont transmis leurs résultats à la « British Association », au dernier congrès de Leicester. La quantité de gaz toxique évacuée dans les produits de la combustion des machines sont variables; il peut y en avoir beaucoup et quelquefois très peu; tout dépend du fonctionnement de la machine. On conçoit très bien que si la vapeur d'essence est brûlée complètement, l'oxyde de carbone ne puisse se produire. Si le carburateur est réglé de façon à obtenir la puissance maximum, sans que l'on se préoccupe de la consommation d'essence, on est certain que l'on recueillera dans l'échappement de grandes quantités de gaz délétères. On ne parvient à réduire le danger qu'en consentant d'avance une perte sur la puissance maximum de la machine, et en diminuant la consommation d'essence. Mais le réglage absolu est difficile à obtenir généralement, et, par prudence, il est préférable de se défier des émanations des moteurs. Ce n'est pas le chauffeur qui absorbe les vapeurs toxiques, tout s'en va derrière la voiture, gaz et odeurs. Mais le bon public doit être prévenu que, en général, les automobiles peuvent l'envelopper d'une atmosphère qui n'a rien à voir avec l'hygiène.

Cuique suum! Nous avons analysé dans notre revue du 10 septembre, un rapport de M. S. Pozzi, à l'Académie de médecine, relatif à une nouvelle méthode de traitement des néoplasmes employé par M. le docteur de Keating-Hart, de Marseille, au moyen des étincelles de haute fréquence. Cette méthode appartient aux chirurgiens pleins d'avenir. On oublie assez vite dans notre pays; il est très juste de rappeler que le premier médecin qui ait eu recours aux courants de haute fréquence contre les tumeurs malignes est M. le docteur J.-A. Rivière, de Paris.

Ses observations remontent à plus de dix ans et les droits de priorité sont jalonnés par une communication au Congrès d'électrologie en 1900, par une communication à l'Académie de médecine, en 1903. L'auteur l'a établi au Congrès français de médecine d'octobre dernier. M. le docteur Rivière dit nettement que les grosses tumeurs doivent être enlevées par le bistouri et traitées ensuite par les effluves ou les étincelles de haute fréquence pour prévenir les récidives [1], etc. Cette mise au point nous a paru nécessaire, en présence d'un procédé qui paraît devoir se généraliser et qui appartient désormais à l'histoire de la science.

Le dirigeable « Patrie » a disparu. On l'a vu toucher terre à la pointe d'Irlande et, délesté, rebondir et continuer sa route. C'est

[1] *Annales de physicothérapie.*

à ce ballon qu'appartiendra le record de la distance parcourue. Mais nous ne la connaîtrons pas, et les circonstances sont exceptionnelles.

A quelle hauteur peut s'élever un ballon? Le record appartient depuis quelque semaines à un petit ballon lancé par le service météorologique de Belgique. Parti de l'observatoire d'Ucele, près de Bruxelles, à 6 h. 58 m. du matin, il est parvenu à une altitude de 26 kilomètres (25 989 mètres) à 7 h. 53 m.; la pression barométrique était descendue sur l'appareil enregistreur de ce ballonnet à 17 millimètres de mercure. C'est bien la plus grande hauteur atteinte jusqu'ici. C'est plus de cinq fois la hauteur du Mont Blanc. Antérieurement d'autres ballons sondes s'étaient élevés un peu moins haut. Le 3 mai 1906, un ballon parti de Strasbourg était monté jusqu'à 23 200 mètres. Le 17 juin, à Milan, jusqu'à 23 800 mètres; enfin, le 19 novembre 1906, à Pavie, jusque 23 890 mètres. Mais, 26 kilomètres en l'air, c'est un sondage mémorable.

Le record des distances appartient également à un petit ballon d'enfant comme ceux que l'on distribue dans les grands magasins parisiens. Le 20 octobre dernier, dans une fête donnée par le journal l'*Eclair*, on fit procéder sur la Seine à un lancer de 10 000 ballons pilotes. Or il se trouve que ce lancer va prendre place dans les annales de l'aéronautique. La plupart de ces petits aérostats furent recueillis à des distances plus ou moins grandes de Paris, ne dépassant guère quelques centaines de kilomètres. On en a trouvé un le 21 octobre à Undernnlaani, à mi-route sur le chemin de fer de Helsingfors, à Vibourg, en Finlande. Il avait donc parcouru au moins 1950 kilomètres. Il fut trouvé vingt heures après son départ et il a dû voyager avec une vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

Ce petit ballon n'avait que 35 centimètres de diamètre, une très faible force ascensionnelle, sa carte d'identité, etc. On ne sait pas, faute d'appareil enregistreur, à quelle hauteur il a pu s'élever.

M. le comte de la Vaux, à bord d'un ballon monté, avait franchi, le 9 octobre 1900, une étape de 1925 kilomètres. Le petit ballon a été encore plus loin.

Henri de Parville.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

La maison Hachette demeure fidèle au beau livre où se marient l'intérêt du sujet et le goût de l'illustration. Chacun des principaux ouvrages que nous allons passer en revue mériterait d'être étudié à loisir. Mais nous devons nous contenter de les signaler à la hâte si nous voulons les faire connaître, en temps utile, aux amateurs qui se les disputeront.

La France, tableau géographique, par M. P. Vidal de la Blache. 1 vol. in-4°, avec 167 grav. et cartes hors texte; br., 25 fr.; rel., 35 francs.

« La France est une personne. » Ce beau mot de Michelet, M. Vidal de la Blache le fait sien, mais en le renouvelant magnifiquement par une démonstration magistrale. Jamais peut-être les rapports de l'homme avec la terre, l'action de l'homme sur la contrée qu'il accommode à ses besoins, et dont seule son industrie fait saillir le caractère, jamais ces grandes vérités n'avaient été mises en lumière avec un éclat aussi décisif que dans cet ouvrage capital auquel s'ajoute une illustration nouvelle et entièrement originale, qui en commente les frappantes beautés.

La Discovery au Pôle Sud, par le capitaine Robert Scott. 2 vol. in-8°, avec 160 grav. hors texte, br., 50 fr.; rel., 60 francs.

Le récit de ce voyage est une synthèse poignante de la vie polaire : la lutte contre les éléments, contre un froid qui atteint 57 degrés centigrades, contre la maladie, contre la faim même. Rien, en effet, pendant ce séjour de trois ans sur la banquise antarctique, n'a été épargné au capitaine Scott, à son lieutenant Shackleton et au docteur Wilson. Quelles souffrances dans ce raid en traîneaux qui dura quatre-vingt-quatorze jours, où tous les chiens moururent... et presque les hommes aussi? Avec ces chapitres effrayants où sont dépeintes ces douleurs, quel contraste forment ceux qui décrivent la vie à bord même de la *Discovery!* Pourrait-on croire qu'on y est gai, qu'on s'y amuse, qu'on y donne la comédie, qu'on joue au polo ou au hockey dans ses environs? Écrit d'un style sobre, qui atteint à un pathétique intense par le simple exposé des faits, rehaussé par les plus belles illustrations qui aient jamais accompagné le récit d'une expédition polaire, cet ouvrage constitue le chef-d'œuvre du genre.

Neuf ans à Madagascar, par le général Galliéni. 1 vol. in-8°, illustré de 72 pl. hors texte, br., 20 fr.; rel., 25 francs.

La matière de ce récit est par elle-même captivante : luttes contre les pirates, luttes contre les rebelles, voyages de reconnaissance à travers des territoires et des peuples mal connus et peu sûrs, puis tant d'autres épisodes encore, que font revivre à nos yeux des gravures artistiques et fidèles, toutes exécutées d'après des photographies originales. Mais le sang-froid et la modestie du narrateur ajoutent singulièrement à l'émotion, et les lecteurs partageront les sentiments exprimés par M. Hanotaux dans la brillante introduction qu'il a écrite pour cet ouvrage remarquable. Quelque opinion que l'on professe sur le gouvernement de la grande île, ce livre est un document historique de premier ordre.

De Pékin à Paris, la moitié du monde vue en automobile en soixante jours, par le prince Scipion Borghèse. Relation par M. Louis Barzini. 1 vol. in-8° carré, illustré de 120 grav. hors texte Br. 12 fr.; rel., 17 fr.

Cette course apparut comme un défi jeté à l'automobilisme et à la puissance humaine, et cependant des hommes se sont rencontrés qui ont bravé les sourires des sceptiques et les menaces de la route. Et de cette épreuve le prince Scipion Borghèse a tiré un enseignement : la victoire d'une machine de 40 HP a démontré la supériorité des grosses voitures pour le grand tourisme. Mais ce n'est pas seulement aux fervents de l'automobilisme que s'adresse le récit d'une telle randonnée. A tout lecteur, il apparaîtra avec l'attrait d'un merveilleux roman d'aventures, d'un roman vécu. 16 000 kilomètres par-dessus monts, lacs, steppes et déserts, parmi sables et boues, marécages et fondrières, à travers deux continents, font de ce raid une exploration, au sens de la plus féconde actualité.

Camille Desmoulins, par M. Jules Claretie, de l'Académie française. 1 vol contenant 16 pl. hors texte, d'après les documents contemporains. Br., 12 fr.; rel. toile, 17 fr.

M. Claretie doit prendre un plaisir particulier à produire aujourd'hui en si riches atours cet enfant de ses débuts d'historien. Il n'a rien perdu de sa mine avenante et batailleuse, comme il convient à la jeunesse. Et c'est une grande leçon involontaire que nous donne le héros, qui ne sut pas prévoir les excès de son œuvre. L'idylle, ici, se mêle à l'histoire, et M. Claretie était deux fois qualifié pour traiter l'une et l'autre.

Albert Durer, sa vie, son œuvre. Peintures, eaux-fortes, gravures sur bois. 1 vol. in-8° avec 447 grav. Rel., 12 fr. 50.

Voici un très bel exemple d'érudition graphique mise à la portée du grand nombre. Ce n'est pas par la foi en un critique même autorisé, que le lecteur est invité à former son jugement, mais par son impression personnelle. Toute l'œuvre, — dispersée en 39 collections publiques ou particulières, — est là qui se prête aux études et aux comparaisons. Comme cadre à ce travail, une biographie très précise et un triple catalogue par années, par musées et par sujets. C'est à la fois un manuel de travail et un très beau livre d'art.

Le Tour du Monde, journal des voyages et des voyageurs (nouvelle série, 13e année, 1907). 1 vol. in-4°, br., 25 fr.; rel., 32 fr. 50.

Les deux volumes de l'année 1907 donneront une juste idée de ce qui a fait de tout temps le renom de ce magnifique recueil. Son succès ininterrompu s'explique d'abord par l'extrême diversité des voyages dont il offre au public les vivants récits.

L'actualité y est représentée par les souvenirs de la catastrophe de Valparaiso, de M Bourdon; des combats dans le sud des Philippines, de M. Reginald Kann; de l'Arménie, de M. Dolens; d'Hanoï, de M. Cahen.

A l'histoire coloniale, à la théorie de la colonisation, à la géographie économique, une large part est faite également par les récits de voyages de MM. Alluaud et François Ricard, de Myrica, Emile Barbier, Berchon, au cœur de l'Afrique, à Zanzibar, à Malacca, à Cuba, en Bolivie.

Ce sont enfin des sensations pittoresques et artistiques, d'une rare intensité, que nous font éprouver les relations du séjour de MM. G. de Beauregard et S. de Fouchier, en Portugal et de Mme Dieulafoy, en Espagne.

On sait, d'ailleurs, quelle est la perfection et quel est l'intérêt documentaire des illustrations si nombreuses qui commentent, pour ainsi dire, chaque page de ces beaux récits.

Le Journal de la Jeunesse, recueil hebdomadaire illustré, pour les enfants de dix à quinze ans. L'année 1907, br., en 2 vol., 20 fr.; rel., 26 fr.

Très varié et très actuel, très intéressant et très divertissant, le *Journal*

de la Jeunesse se propose à la fois d'amuser ses lecteurs et de les tenir au courant de toutes les grandes manifestations de la vie moderne : jeux, sports, tourisme; progrès de la locomotion automobile, de la navigation aérienne, de la télégraphie sans fil; études militaires et maritimes, historiques ou contemporaines, mais toujours présentées sous la forme la plus vivante; beaux-arts, photographies, modes pittoresques, le *Journal de la Jeunesse*, qui, sur tous ces sujets divers, a su réunir une élite incomparable de collaborateurs, est assuré de la faveur constante qui l'accueille, parce qu'il ne cesse de la mériter. Et nous allions oublier les romans, historiques ou intimes, qui en augmentent encore la séduction.

Mon Journal. Recueil hebdomadaire pour les enfants de 8 à 12 ans (26e année, 1906-1907). — Un vol. in-8° contenant 832 pages et plus de 500 grav. en couleurs et en noir. Br., 8 fr ; cart., 10 fr.

Ses Romans et Nouvelles d'écrivains en renom, ses Découpages animés que dessine Job, ses Monologues, Chansons, Comédies, mis en scènes par Mme Rose Delaunay, de l'Opéra-Comique, et M. L. Delaunay, de la Comédie-Française, ses tours amusants qu'explique si clairement le prestidigitateur Alber, ses modes de poupées, ses travaux à l'aiguille, ses petites Recettes de gourmandises, de bonbons, de gâteaux, de sucre d'orge, ses morceaux de piano pour petites mains, ses histoires sans paroles si vraiment drôles, ses concours aux prix splendides, et enfin ses six cents gravures en couleurs et en noir, font de *Mon Journal*, qui reste toujours d'un parfait bon ton, le plus gai, le plus vivant, le plus pittoresque des journaux pour petits garçons et petites filles.

La Fille de l'aiguilleur, par Pierre Maël. Un vol. avec 60 grav. Br., 3 fr. rel., 6 fr.

Un petit chef-d'œuvre si le but du roman est de tenir le lecteur haletant jusqu'au bout de l'aventure. Et une foule d'incidents pathétiques et de passages de verve dans une intrigue fortement nouée.

La Sorcière du Vésuve, par Gustave et Georges Toudouze. Un vol. avec 50 grav. Br., 3 fr ; rel., 6 fr.

Nous sommes en plein drame farouche, avec ces paysans de la Campanie et de la Calabre, auxquels se mêlent des bandits italiens et des soldats français, en l'an 1808.

L'Enfant de Saint-Marc, par B.-A. Jeanroy. Un vol. avec 50 grav. Br., 3 fr.; rel., 6 fr.

La Florence des Médicis, toute frémissante de passion politique, tout illuminée d'intelligence et d'art, revit en ce livre où, sous la parure littéraire, transparaît une forte trame historique.

Bibliothèque rose illustrée, br., 2 fr. 25; percal. tr. dor., 3 fr. 50.

L'Oncle César, par Mme Chéron de la Bruyère. — *La Famille Grinchu*, par Mlle du Planty.

Où est le frère cadet de Richard Simon, « l'oncle César »? voilà la question angoissante qui ne se résout qu'après le terrible tremblement de terre de la Martinique. — Après le drame, l'éclat de rire. Les Grinchu forment la plus plaisante famille qui soit pour convertir à la suavité, tant le ridicule atteint les braves gens qui se disputent sans cesse, pour l'esbaudissement du lecteur.

Buster Brown et ses résolutions, par R.-F. Outcault. 1 album in-4°, cart., 5 fr.

Buster Brown aux yeux ronds, et son inséparable compagnon, Tige, un chien pas bête du tout, se livrent, au long de ce piquant album, aux tours les plus inattendus, clôturés chaque fois par une correction appropriée.

Ce sont des philosophes que ces deux personnages, mais bien amusants dans leurs inventions et leurs réflexions!

L'Histoire de France en image, par Gauthier et Deschamps. Album in-4°, avec de nombreuses grav., cart. perc., 3 fr.

Des pittoresques scènes de la vie de nos ancêtres les Gaulois, jusqu'aux douloureuses batailles de 1870, et jusqu'aux belles conquêtes de notre empire colonial, tout se trouve représenté dans ce petit album qui, tel un cinématographe, fait rapidement défiler devant nos yeux toutes les pages glorieuses de notre histoire coloniale.

Mes premiers coloriages, par Mlle Brès. 1 vol. in-4°, illustré de 200 gr., cart., 2 fr.

Que ces histoires, dont les illustrations sont toutes un prétexte aux coloriages les plus variés, sont amusantes! Les illustrations ne dépassent jamais l'expérience de nos dessinateurs et de nos peintres en herbe. Habituer l'œil de l'enfant à bien voir, c'est former son esprit à penser juste : jamais pédagogue plus souriant n'aura, plus heureusement, contribué à ce resultat.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Don Quichotte de la Manche, édition réduite et mise à la portée de la jeunesse, par P. Lefèvre-Géraldy, illustrée de 24 hors-texte en couleurs d'après les aquarelles de R. Giffey. 1 vol. gr. in-4°, toile, fers spéciaux, or et couleurs, 15 francs.

Voici une édition du chef-d'œuvre de Cervantès qui, sans être exagérément écourtée, peut être mise entre les mains de la jeunesse. L'auteur a conservé à l'œuvre son caractère philosophique et moral. Le comique irrésistible des situations en fait le plus *amusant* des livres; l'élévation des sentiments en fait en même temps le plus *noble*. L'édition que M. Lefèvre-Géraldy vient de tirer de celle de Florian, comme étant la plus pure et la plus universellement renommée, prendra place dans maintes bibliothèques de jeunes garçons et de jeunes filles.

Le raid Pékin-Paris, par Cormier. 1 vol. in-8°, illustré de 160 photogravures; br., 8 francs; relié, fers spéciaux, or et couleurs, 12 francs.

Il n'est pas de roman d'aventures plus émouvant que ce gigantesque raid accompli pendant 4000 lieues, au milieu d'obstacles de toutes sortes, par d'audacieux conducteurs d'automobiles. A travers les déserts de Gobi, les steppes sibériennes, les montagnes de l'Oural, l'intérêt les suit grandissant. C'est que ce passionnant récit est l'œuvre de celui qui, dans cette fameuse course, fut à la fois préposé aux approvisionnements d'essence, conducteur, historien et photographe; l'œuvre de Cormier, dont ce n'était pas d'ailleurs le premier exploit de ce genre, et qui, toujours à son volant ou à la peine, d'un bout à l'autre du trajet, fut l'âme de la caravane. Les photographies qui l'illustrent ont été choisies parmi plus de 550 prises par Cormier sur le vif.

Les Deux Tigres (collection des aventures maritimes), par E. Salgari, illustr. de Vallée. 1 vol. in-8°, toile, fers spéciaux, or et couleurs, 8 francs.

Le drame se déroule dans l'Inde, que désolent les Thughs, farouches et sanguinaires adorateurs de Viali, la déesse du carnage. Ils enlèvent des jeunes filles à leurs parents pour les consacrer au culte de la terrible divinité. C'est pour leur reprendre sa chère enfant, dont ils ont fait la « Vierge de la Pagode », qu'un père a recours au fameux « Tigre de Mon pracem », qui, avec ses aventureux et audacieux compagnons, après une lutte aux nombreuses péripéties, réussit à vaincre le « Tigre de la Jungle », che

des Thughs, qu'il extermine ainsi que ses sectateurs, en délivrant la « Vierge de la Pagode. »

Orgueilleuse, par E. Pech; illustr. de Lecoultre. 1 vol. in-8° toile, fers spéciaux, or et couleurs, 8 francs.

Privée de bonne heure de sa mère, Mlle Camille Debussy fut élevée en enfant gâtée et se laisse aller à l'égoïsme et à l'orgueil. Le séjour au château d'un jeune cousin plein de bon sens et de simplicité exaspère encore ces défauts, et Camille s'abandonne aux actes les plus blâmables. Mais il en résulte de tels désagréments pour elle que la pauvrette reconnaît enfin ses torts et guérit de son terrible défaut.

Chantez, petits! par Xavier Privas. 1 vol. in-4° jésus à l'italienne, cart. Prix, 7 fr. 50.

Ces chansons, berceuses et rondes sont pensées et écrites par un poète ami des enfants; les jeux en sont improvisés et réglés par une grande sœur-gâteau, elles sont illustrées de compositions en couleurs, spirituellement enfantines et artistement gracieuses du peintre Gaston Noury. Poésie et musique, divertissements et dessins, feront bien des heureux.

Entre chien et loups, par V. Niénisrovitch Dantchenko, adapté par E. Okrent, illustrations de R. de la Nézière. 1 volume in-8° toile, fers spéciaux, or et couleurs, 6 fr. 50.

Le jeune Sacha, fils unique d'une grande dame russe, demeurée veuve, abuse de la grande affection dont il est l'objet : l'égoïsme, l'orgueil, la paresse, tout ce qui rend un jeune homme insupportable dessèche son cœur et stérilise son esprit. L'énergique intervention de son oncle arrache le jeune garçon à son milieu pour faire de lui un cœur généreux, un caractère droit, une âme vaillante.

La petite princesse des neiges, par Thécla de Mommerot, illustr. de R. Pinchon. 1 vol. in-8° jésus, toile, fers spéciaux or et couleurs, 5 fr.

C'est la fillette d'un négociant français, directeur, au pays des neiges, chez les Esquimaux, d'une grande entreprise commerciale. Princesse de grâce et de beauté, elle a reçu des populations déshéritées au milieu desquelles elle vit son affectueux surnom. On lira avec intérêt la curieuse manière de vivre dans les régions circumpolaires, tout en s'intéressant aux aventures de la charmante héroïne.

LIBRAIRIE PLON

Les antiquités judaïques et le peintre Jean Foucquet, par Paul Durrieu. Superbe vol. in-folio, avec 25 pl. en héliogravure Dujardin et 2 pl. en phototypie. Br., 60 fr.

L'un des écrits qui ont sauvé de l'oubli le nom de l'historien juif Flavius Josèphe est intitulé : *De Antiquitatibus Judæorum* que les anciennes traductions françaises nommaient : « Les Antiquités judaïques ». Il contient l'histoire de la nation juive depuis la création du monde jusqu'à la déclaration de guerre aux Romains en 66 de l'ère chrétienne. Deux de ces traductions figuraient au nombre des manuscrits du duc Jean de Berry, frère de Charles V, qui était meilleur bibliophile qu'excellent gouverneur. Et c'est l'un de ces manuscrits en deux tomes que possède aujourd'hui notre Bibliothèque nationale. Pendant longtemps elle n'en eut que le tome Ier. Le tome II était perdu de vue. En 1903, un anglais, M. Yates Thomson, l'acheta, à une vente. Mais sur treize peintures annoncées par une note, une seule subsistait dans le volume. Le rappel fut battu pour retrouver les autres. Dix d'entre elles furent découvertes au château de Windsor. Le roi Edouard les fit réunir au volume retrouvé et remit lui-même ce trésor à la France, le 4 mars 1906. L'admi-

rable volume que publie aujourd'hui M. Paul Durrieu est donc le fruit de « l'entente cordiale »!

Après la terrible leçon de l'incendie de la Bibliothèque de Turin, tous les historiens de l'art souhaitaient que l'on fixât, par une exacte reproduction, le souvenir de nos manuscrits les plus rares. De cette pensée est née la publication de cet ouvrage hautement patronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et confié enfin aux soins de M. Dujardin, un spécialiste qui est un maître en ces matières. La première partie retrace l'histoire des deux volumes dont se compose le document, décrit les images qui le rehaussent, en fait la critique, énumère les artistes qui ont coopéré à l'œuvre, distribue à chacun sa part de mérite, dont la principale, comme de juste, revient à Jean Foucquet. La seconde partie est une sorte de monographie de Jean Foucquet, qui renferme le dernier mot sur ce que l'on sait de sa vie, de ses productions authentiques, des attributions qui lui ont été décernées, des influences qui ont contribué à la formation de son génie.

Journal d'un Cosaque du Transbaïkal, par le colonel A. Kvitka. 1 vol., avec 160 illustrations dans le texte et hors texte d'après les photographies et les dessins de l'auteur, cartes et plans, 15 francs.

La tragique iliade de la guerre russo-japonaise a suscité, comme la campagne de 1870-1871, une abondante littérature, riche en documents de première main et en témoignages émouvants. L'auteur du *Journal d'un Cosaque* était mieux qualifié que n'importe qui pour dire sa pensée sur les événements considérables auxquels il a été mêlé; aussi ses éphémérides ont-elles la portée d'un commentaire vivant, substantiel sans cesser d'être pittoresque, des actions héroïques et terribles, où il fut toujours aux avant-postes. Avec lui, nous revivons le drame inoubliable, nous suivons jour par jour les efforts des vétérans, des officiers patriotes, de l'état-major, pour parer à l'insuffisance des effectifs, de la préparation et de la discipline. Ce livre est la déposition passionnante d'un témoin qui a *su* voir.

LIBRAIRIE HETZEL

Comme toujours, la librairie Hetzel se présente avec des livres de choix, si adroitement appropriés au goût de sa nombreuse et fidèle clientèle.

Jules Verne, n'est plus, vive Jules Verne! Voilà l'exclamation qui retentira, après lecture de son œuvre nouvelle, *l'Agence Thompson and C°*, et ce sera justice, car jamais l'illustre auteur des *Voyages extraordinaires* universellement admirés, ne se montra plus vivant, mieux inspiré, plus fécond en inventions dramatiques, et, n'hésitons pas à écrire le mot, plus empoignant que dans cette œuvre, où les éléments comiques et tragiques naissent et se succèdent, d'une façon si naturelle. Disons sans plus, pour ne rien déflorer, qu'il s'agit ici d'un de ces voyages collectifs organisés par des agences spéciales, mais où se développe un drame des plus nourris et des plus palpitants, où les éléments concourent, avec les passions humaines, à s'emparer du lecteur sans lui permettre de reprendre haleine.

L'Atlantique, les Açores, les Canaries, les côtes arides et dangereuses de la Mauritanie, tel est le vaste, séduisant et parfois sauvage cadre au milieu duquel se déroulent les événements les plus variés et les plus inattendus. L'habile et séduisant crayon de L. Benett donne un grand charme d'illustration à ce beau volume si rempli d'actions, si mouvementé, si digne en un mot du grand romancier qui le signe.

Pierre Perrault, a, cette année, un livre des plus attachants et des mieux composés, *Autour d'un secret*, enrichi de très belles compositions de George Roux. Imaginez un Bernard-Palissy contemporain, en possession, croit-il, d'un secret fait pour transformer l'art de la poterie. Il touche au succès, lorsque, par suite d'un drame de famille, il abandonne

son œuvre inachevée et se cloître, pour ainsi dire, dans sa déception et sa misanthropie. Le dénouement qui remet tout en ordre est une trouvaille.

L'enthousiasme de la jeunesse et de grandes qualités d'observation font des *Chevauchées d'un futur Saint-Cyrien à travers les Ksour et Oasis oranais* un livre aussi plein de charme et d'imprévu. La pénétration longue et pénible de contrées hier encore si peu connues et pleines de périls et de surprises sanglantes donne aux impressions de M. Michel Antar, la séduction d'une quasi-actualité. Chefs mystérieux, cités mystérieuses gardées, et pour ainsi dire interdites avec un soin jaloux par des indigènes dont la soumission et la franchise sont encore bien superficielles et sujettes à caution, tout cela éveille une curiosité bientôt satisfaite autant par la lecture que par les dessins originaux de L. Benett.

C'est un roman genre P.-J. Stahl, au temps des si charmants *Récits de morale familière*, que ce volume *Rose et Rosette*, où B. Vadier raconte, avec sa verve et sa grâce accoutumées l'odyssée d'une poupée qui en voit de toutes les couleurs, et l'enfance éprouvée d'une famille honnête, mais visitée par l'adversité, et qui, par son courage et sa résignation, éveille la sympathie. Les illustrations de Geoffroy sont merveilleusement adaptées au texte.

Les plus jeunes enfants, ceux qui feuillettent avant de lire, ne sont jamais oubliés par la maison Hetzel, et c'est le maître P.-J. Stahl qui, avec la collaboration du dessinateur original, L. Frœlich, leur offre un de ces albums d'une naïveté si pleine d'humour où il excelle. Les petits lecteurs s'en assureront avec *les Passe-temps de M. Lucien*, où *Cerf-Agile* et *l'Ours de Sibérie* leur donneront peut-être un agréable frisson.

Quelles bonnes leçons de morale, si justement dite familière, dans ces livres formant aujourd'hui toute une bibliothèque choisie qui ont donné à la maison Hetzel un renom universel, et où chaque âge possède sa collection particulière, adaptée à ses goûts, à son intelligence et à ses aptitudes !

LIBRAIRIE MAME

Espagne, impressions de voyage et d'art, par Henri Guerlin. 1 vol. petit in-folio, orné de 160 gravures d'après les photographies de l'auteur. Prix : reliure bradel fantaisie, 12 francs.

Nos lecteurs savent déjà le mérite et la valeur de ce remarquable ouvrage, où l'auteur s'attache avant tout à faire voir ce qu'il a vu lui-même, à évoquer la couleur et le caractère des sites et des monuments. L'art, les mœurs, l'histoire sont étudiés chemin faisant, sans aucun pédantisme. Trois parties : I. De Saint-Sébastien à Cadix (Castilles, Andalousie, Aragon, Navarre) ; II. Le littoral de la Méditerranée ; III. Vers Saint-Jacques de Compostelle, où l'on parcourt la Galice, région aussi curieuse que peu connue, et que l'auteur décrit d'une façon particulièrement intéressante et neuve.

Péri en Mer! par Gustave Toudouze ; illustr. de Charles Hallo. 1 vol. in-folio. Prix : relié percaline, tr. dorée, 9 francs.

Dans l'œuvre considérable qu'a laissée le regretté romancier Gustave Toudouze, si prématurément enlevé aux lettres françaises en pleine maturité de talent, *Péri en Mer!* restera comme un des ouvrages les plus puissants et les plus pittoresques. Considéré par Edmond de Goncourt comme une des meilleures pages qu'eût écrites son ami, *Péri en Mer!* au « grenier d'Auteuil » figurait au nombre des vingt-neuf volumes d'écrivains contemporains que le vieux maître avait fait relier d'une couverture de maroquin blanc ornée d'un portrait de l'auteur par un peintre connu, et placer en un meuble spécialement affecté à cette collection unique et restreinte à quelques ouvrages préférés.

Une émotion et une vérité puissantes se dégagent de ce livre sain et

vigoureux, qui a été vécu par l'auteur avec une haute conscience et un magnifique tempérament d'artiste.

L'Anneau fatal, par Charles Foley; illustr. de G. Dutriac. 1 vol. in-4°. Prix : cartonnage fantaisie, tr. dorée, 7 francs.

Voici, plein de charme et de fantaisie, un délicieux roman où se trouve peint un caractère de jeune Française, gaie, hardie, vivante et très moderne. Dans un site d'Italie se déroule l'aventure de cette gentille héroïne, — aventure d'abord joyeuse, ensuite corsée d'un vif attrait de mystère. Jamais l'auteur n'a su mêler avec plus d'art l'ironie à la poésie, la légende à l'histoire en des mœurs plus actuelles. Nous lui prédisons le plus grand succès.

La Petite Patricienne, par Henri Guerlin; illustr. de Marcel Pille. 1 vol. in-4°. Prix : cartonnage fantaisie, tr. dorée, 7 francs.

Le récit se passe au temps de Domitien, et l'auteur essaye d'analyser la manière dont une âme patricienne et une âme plébéienne conçoivent et pratiquent la doctrine chrétienne. Il n'est pas besoin de souligner l'intérêt d'actualité qui s'attache à cette étude à une époque où le christianisme est victime de persécutions nouvelles. L'auteur a apporté dans cette œuvre la conscience de documentation dont il est coutumier.

Fables de La Fontaine, illustrées par Vimar. 1 vol. in-4°. Prix : relié perc., tr. dorée, 8 fr. 50.

Dès les premières œuvres qu'il a livrées au public, M. Vimar a éveillé l'attention des amateurs par l'élégance, la verve et l'infatigable bonne humeur de son crayon. Par ces qualités et surtout par sa profonde connaissance de l'animal, qu'il a étudié comme pas un peut-être à notre époque, M. Vimar était l'artiste indiqué pour traduire La Fontaine. Il s'est tiré de cette difficile entreprise avec un rare bonheur.

Nos Domestiques, par Jean Drault; nombreuses illustrations humoristiques de Guydo. 1 vol. in-4° carré. Prix : relié perc., tr. dorée, 5 francs.

Le nouveau livre de Jean Drault vient à son heure, au moment où « la crise des domestiques » est une des plus lancinantes préoccupations des maîtresses de maison. Il sera lu avec curiosité par tout le monde, depuis celui qui a un grand train de vie, jusqu'au petit rentier qui n'a qu'une bonne ou au modeste employé qui gouverne une simple femme de ménage.

En des dialogues alertes, parfois amers, mais toujours piquants, Jean Drault a dégagé la psychologie du domestique moderne, sa méfiance du maître, les tours de Scapin qu'il lui joue. Pas de parti-pris, de l'observation, des « choses vues », et... des choses prévues comme le cas de cette bonne affiliée à un syndicat rattaché à la C. G. D. T., réclamant les trois-huit et citant ses maîtres devant un conseil de prud'hommes, composé de domestiques renvoyés de partout!

LIBRAIRIE LAURENS

Voici de la vulgarisation très artistique. La maison Laurens demeure fidèle à son but, de mettre les connaissances d'art à la portée du plus grand nombre sans les avilir ni les abaisser. Elle les présente toujours avec un goût très sûr et une collaboration d'élite.

Collection *L'art et la couleur*. — *Les maîtres contemporains*. 72 pl. en coul. 1 magnifique vol., in-4°. En portefeuille, fers spéciaux, ou rel. toile, 40 fr. En livraisons, 35 fr. — *Les galeries d'Europe*. Tableaux célèbres. 72 pl. en coul. En portefeuille, rel. toile, 40 fr; en 2 vol., 20 fr. chacun; en livraisons, 35 fr.

Nous avons déjà dit tout le bien qu'il faut penser de ces deux collections qui poursuivent le cours de leurs succès, en le méritant plus que jamais. Tant par l'heureux choix des sujets, où se remarque un éclectisme du meilleur aloi, que par la précision des notices et l'extraordinaire « rendu » des reproductions, elles se recommandent à l'attention des plus sévères amateurs.

Collection *Les grandes institutions de la France*. Chaque vol. in-8°, abondamment illustré, br., 3 fr. 50; rel., 4 fr. 50. — *La Monnaie*, par M. Fernand Mazerolles. 1 vol. — *L'Institut de France*, par les secrétaires perpétuels des cinq académies. 2 vol.

Nous avons déjà signalé la grande utilité de cette collection en parlant de l'ouvrage sur la *Bibliothèque nationale* qui y parut récemment. Voici une monographie de la *Monnaie* qui est admirablement traitée par l'archiviste de la maison; et l'*Institut de France* qui marque dans la production littéraire de l'année, en ce que les auteurs sont les secrétaires perpétuels de « l'Immortalité »! Ce sont là des garanties incontestables de compètence, de goût, d'érudition et d'art.

Collection *Les musiciens célèbres*. Chaque vol. petit in-8°, illustré de 12 grav., br. 2 fr. 50, relié, 3 fr. 50. — *Grétry*, par Henri de Curzon; *Mendelssohn*, par Paul de Stœcklin; *Paganini*, par J. G. Prod'homme.

L'étude approfondie de M. de Curzon nous montre Grétry absorbé, comme le plupart des musiciens français, par le théâtre qui apporte à son style la netteté, la mesure, la déclamation juste, et qui, aux années de retraite et de recueillement lui fera entrevoir la possibilité, pour le drame lyrique, de certaines réformes presque wagnériennes. — L'âme allemande, rêveuse, éprise de la nature, moins par ses côtés pittoresques, que pour son intimité, se reflète (M. de Stœcklin insiste avec raison sur ce caractère) dans l'œuvre mendelssohnienne. — L'art de Paganini analysé par M. Prod'homme, n'est-ce pas l'art des improvisateurs italiens, l'art cherché par lui-même pour sa virtuosité, sa beauté extérieure et qui disparaît le plus souvent avec celui qui le crée? Et combien pour chacun de ces musiciens la destinée fut différente : après la joie des triomphes les derniers jours de Grétry assombris par la gêne et le deuil; la vie familiale de Mendelssohn, remplie par le professorat et la composition; l'existence errante du célèbre violoniste, fort peu connue, ignorée même jusqu'ici, où nous voyons Paganini, virtuose incomparable, capitaliste, homme d'affaires traînant d'hôtel en hôtel sa boîte à violon...

Collection *Les grands artistes*. Chaque vol. in-8°, illustré de 24 grav. hors texte, br., 2 fr. 50; relié, 3 fr. 50. — Les *Van Eyck*, par Henri Hymans; — *Holbein*, par Pierre Gauthiez; — *Murillo*, par Paul Lafond.

M. Henri Hymans nous apprend tout ce qu'on peut savoir avec certitude sur les Van Eyck; le célèbre érudit belge se garde de toute phraséologie vaine, faisant bon marché des légendes et en s'en tenant aux faits, aux documents, aux œuvres. — M. Pierre Gauthiez, replace Hans Holben parmi le mouvement intellectuel et les mœurs de son époque; il montre comment le peintre doit sa grandeur à ce qu'il est la plus fidèle image de son temps et qu'il a su accorder son œuvre aux pensées et aux passions de la Renaissance, éprise de vérité et de beauté. — M. Paul Lafon a fait revivre dans le cadre du pays très joliment évoqué, la touchante figure de Murillo. Sans verser dans l'éloge hyperbolique, il a très nettement déterminé par quoi se singularise, par quoi mérite de captiver et de demeurer, l'art tout de grâce suave, ethérée, exquise de Murillo.

Collection *Les Villes d'art célèbres*. — *Gênes*, par Jean de Foville. — *Poitiers et Angoulême*, par Henri Labbé de la Mauvinière. — *Grenoble et Vienne*, par Marcel Reymond. Chaque vol., petit in-4° avec plus de 100 grav. Br., 4 fr.; rel , 5 fr.

Ce sont tous les siècles de la vie artistique de *Gênes*, — encore vivants au milieu de l'activité pittoresque de la vie moderne, — que l'auteur a voulu réveiller et que l'abondante illustration met sous les yeux mêmes du lecteur. Ces monuments splendides ne sont isolés ni du passé qui les explique ni de la nature qui les encadre. Le public trouvera à lire ce livre, écrit avec beaucoup de goût et de compétence, le même plaisir que le voyageur prend à saluer cette ville pleine de lumière, de richesses et d'art.

Poitiers c'est la cité particulièrement riche en vieilles églises et en antiques demeures. Saint-Hilaire, Sainte-Radegonde, Notre-Dame la Grande, sont depuis des siècles les sanctuaires les plus fameux du centre de la France. Le vieux palais des comtes de Poitou avec sa tour Maubergeon, aux origines lointaines, est l'un des plus beaux monuments de l'art gothique français. C'est un charme que de les visiter avec l'auteur qui connaît à fond les beautés artistiques de son pays.

Construite sur le roc, de même que *Poitiers*, et aperçue de très loin par le voyageur, la ville d'*Angoulême* est parée d'une grandiose cathédrale, l'une des plus célèbres de l'architecture romane. Cette admirable page de l'art monumental au douzième siècle n'est pas la seule curiosité que présentent la ville ancienne comme la ville moderne. Sans doute on sait ce qu'a été *Vienne* à l'époque romaine, une des premières villes de France. On sait moins l'importance des premiers temps chrétiens en Dauphiné et l'un des grands intérêts de ce livre est l'étude de monuments tels que la chapelle de Saint-Laurent de Grenoble et Saint-Pierre de Vienne.

La période du moyen âge est splendidement représentée en Dauphiné. Puis c'est la Renaissance, qui grâce au voisinage de l'Italie s'épanouit à *Grenoble* comme dans les châteaux de la vallée de la Loire et crée le délicieux palais de justice de cette ville avec ses charmantes sculptures et ses incomparables boiseries. Enfin le dix-septième siècle lui-même resplendit à *Grenoble*, grâce aux princes de la maison de Lesdiguières qui ont gouverné cette province pendant tout un siècle.

Gil Blas de Santillane, par Le Sage. Illustr. en noir et couleurs de Henry Morin. Br., 6 fr.; relié, 9 fr.

L'immortel *Gil Blas* de Le Sage ne pouvait être oublié dans cette collection des chefs-d'œuvre littéraires pour la jeunesse. L'histoire « de ce petit aventurier espagnol » intéressera, à n'en pas douter, les enfants. Ils découvriront sous ces drôlatiques aventures la leçon de morale si habilement alliée par l'auteur à une finesse d'esprit qui ne fait jamais défaut. Tout en l'abrégeant pour son jeune public, M. Tarsot a su conserver au texte son charme et c'est avec beaucoup de goût que M. Henry Morin s'est inspiré de son sujet pour l'illustration.

Collection *Plume et Crayon*. *Les bonnes idées de Philibert*, par Henri Avelot, 1 vol. petit in-8° illust. de 4 pl. en couleurs et de 90 grav. en noir. Br., 2 fr. 50; rel., 3 fr. 50.

Philibert, petit garçon de huit ans, plein de cœur et d'esprit, malgré toutes ses « bonnes idées », exécutées avec le plus grand talent, n'arrive jamais à faire plaisir à sa famille et ne reçoit que reproches et réprimandes. Mais Philibert n'est pas qu'un étourdi, c'est aussi un bon cœur. Il n'agit qu'avec de bonnes intentions. Les jeunes lecteurs pourront donc chercher à mettre à profit ses qualités pour devenir comme lui plus sages en devenant plus réfléchis.

Les Leçons de choses du Petit Coloriste. Les petits animaux de la basse-cour, par A. Vimar. 1 album avec texte donnant le modèle en couleurs et la planche à colorier. Cart. 1 fr. 25

Ces petits animaux du peintre animalier bien connu A. Vimar sont d'exactes et amusantes bêtes. L'enfant qui se servira de cet album trouvera sur les pages de gauche le modèle en couleurs, sur les pages de

droite l'esquisse prête à être coloriée. Quelques lignes de remarques ajoutées à chaque page complètent les indications sur les formes extérieures, les manières d'être des animaux, les couleurs de leurs robes, de leurs plumages, etc. Cet album marque, très heureusement, une nouvelle collection pour les enfants qui ne manqueront pas de lui faire un succès.

LIBRAIRIE COLIN

Oncle Raoul, par Mrs Paul. Traduit de l'anglais par F. Charron; (Bibl. de Romans pour les jeunes filles.) 1 vol. in-18, br., 3 fr. 50.; rel. 4 fr. 50.

Ce roman est célèbre en Angleterre, où il trouve des lecteurs et surtout des lectrices par milliers. Il ne plaira pas moins à nos jeunes filles françaises, car il n'est pas d'histoire plus émouvante que celle de cette Miriam Leigh, la jeune orpheline dont le courage ne se dément pas au milieu des épreuves qui l'assaillent et dont elle finit par triompher.

La Brabina, par Myriem de Chonski. (Bibliothèque de Romans pour les jeunes filles.) 1 vol. in-18, br. 3 fr. 50; relié toile bleue, 4 fr. 50.

La « brabina », c'est la « comtesse » tout court; et la grande dame polonaise que l'on désigne ainsi par son titre est, sous des dehors brusques, le cœur le plus généreux qui se puisse rencontrer.

Tante Cacatois, par Jean Blaize. Illustrations de Tofani. 1 vol. in-18. (Bibliothèque du Petit Français.) Br., 2 fr.; relié toile, tr. dorées, 3 fr.

Tante Athénaïs est au fond la meilleure des femmes; et sans son énergie, sa perspicacité, la famille Chaline, qui a quitté l'Ile Maurice pour faire fortune en France, n'échapperait pas aux pièges qui lui sont tendus.

Les Colons de l'île Morgan, par Edmée Vesco. Nombreuses illustr. de Pouzargues. 1 vol. in-18 br., 2 fr.; relié toile tr. dorées, 3 fr.

Six enfants, six garçonnets orphelins, sans autre ressource qu'un îlot qui constitue leur héritage, font de cet îlot inculte et désert non seulement un domaine de rapport, mais encore un séjour où d'autres petits abandonnés viendront trouver le calme et la santé.

Poil et plume, par Emile Maison. 1 vol. in-8° illustré, br., 1 fr. 50; relié toile, 2 fr. 10.

Les chasseurs trouveront ici tout ce qu'il leur est utile de savoir, et des anecdotes, les unes émouvantes et dramatiques, les autres divertissantes.

Les Escholiers du temps Jadis, par A. Robida. 1 vol. in-8°, 58 gravures, br., 1 fr. 50; relié, 2 fr. 10.

Toute la vie, si mouvementée, si dure parfois et si misérable de ces étudiants enthousiastes et de leurs maîtres, est ici exactement et pittoresquement évoquée. A chacune des pages de ce livre, l'agréable le dispute à l'utile, le document se fait essentiellement pittoresque et amusant.

Types populaires créés par les grands écrivains, par M. Guéchot. 1 vol. in-8°, nombreuses illustrations, br., 1 fr. 50; relié toile, 2 fr. 10.

Instructif et amusant, l'ouvrage de M. Guéchot nous raconte *comment* furent créés ces personnages que nous évoquons si souvent. Les gravures montrent, à côté de la figure de l'écrivain créateur, celle du type créé.

La Mer et les marins, par René-Victor Meunier. 1 vol. in-8°, nombreuses illustr., br., 1 fr. 50; relié toile, 2 fr. 10.

Récit mouvementé des drames terribles, qui se passent en pleine mer et sur nos côtes; exposé des ressources de la mer pour qui sait les lui demander.

LIBRAIRIE LAVEUR

La peinture anglaise de ses origines à nos jours, par Armand Dayot, inspecteur général des Beaux-Arts. 1 vol. in-8° avec 25 gravures en taille-douce et 282 illustrations dans le texte. Br., 50 fr.

M. Armand Dayot ne s'est pas borné à faire défiler par centaines sous les yeux charmés du lecteur, de merveilleuses gravures d'après les chefs-d'œuvre les plus caractéristiques des maîtres anglais, chefs-d'œuvre empruntés aux galeries nationales de la Grande-Bretagne et aux collections privées de tous les pays. Dans un texte rapide, colore, d'une précision vivante, c'est une véritable histoire critique de l'école de Peinture anglaise qu'il a écrite, de ses origines à nos jours, de Nicolas Hilliard et de Dobson à George Henry et à Wilson Steer.

L'ouvrage se divise en deux parties, d'abord l'Ecole ancienne qui va des origines au mouvement préraphaélique, comprenant les portraitistes du dix-huitième et du commencement du dix-neuvième siècle (Hogarth, Reynolds, Gainsborough, Romney, Raeburn, Hoppner, Cosway, Lawrence, etc.); les peintres historiques et mythiques (West, Stothard, Fuseli, Northcote, W. Blake, Copley, etc.); les paysagistes (Wilson, Gainsborough, Crome, Barrett, Ward, Barker, Nasmyth, Constable, Girtin, Turner, Bonington, etc.); les peintres de genre et animaliers, si nombreux et si charmants (Wilkie Collins, Newton, Mulready, Landseer, Frith, Webster, etc.). Puis, c'est la partie moderne qui va de la révolution préraphaélique à nos jours, embrassant l'époque triomphale de la P. R. B. (pré-raphaélites-brotherhood) puis la période de transition : la Renaissance écossaise, et enfin le mouvement de réaction naturaliste et anti-académique, sous la poussée de l'école de Glasgow et des réalistes d'avant-garde du New-English-Club.

M. Armand Dayot a eu l'heureuse idée de clore son travail par deux chapitres consacrés aux *humoristes* et aux *aquarellistes* ; et ce ne sont pas les moins intéressants de ce livre, admirablement imprimé par Renouard, et où l'auteur a su réunir les qualités du critique le mieux informé et celles de l'écrivain le plus habile et le plus délicat, excellant aussi bien dans la description d'un tableau que dans l'analyse d'un talent.

LIBRAIRIE JUVEN

A tout seigneur tout honneur, c'est d'abord l'admirable livre de Paul Déroulède, magistralement illustré par Rouffet : *1870 — Feuilles de Route*, livre que bien des pères de famille s'empresseront de mettre entre les mains de leurs fils (in-8°, rel. 12 fr.). — C'est ensuite Jean du Taillis qui, avec *Pékin-Paris Automobile en quatre-vingts jours* nous donne, orné de nombreuses reproductions photographiques, le récit mouvementé de cette fantastique randonnée (Gr. in-8°, rel., 12 fr.). — Une nouvelle édition de Andersen : *Reine des Neiges*, entièrement illustrée par l'artiste danois Hans Tegner, et établie à un prix extrême de bon marché (in-4°, rel., 12 fr.), sera très appréciée des admirateurs du célèbre écrivain. — Les meilleures parmi les aventures de *Sherlock Holmes*, le célèbre héros de Conan Doyle, passionneront les jeunes gens et les jeunes filles et leur sont présentées en une très belle édition illustrée (Gr. in-8°, rel., 9 fr.). — Parmi les autres nouveautés, citons : *Bénédict*, l'orphelin de Ker Menez, par Em. Pech (Petit in-4°, rel., 6 fr.). — *La Bohème à vol d'oiseau*, par Ernest Gay (in-8°, rel., 5 fr.). — *Exilée*, par J. Lermont, ravissant volume pour jeunes filles (in-4°, rel., 10 fr.). — *Les Bottes de Valmy*, de Oct. Aubert (in-4°, rel., 10 fr.), et *Rois de Mer*, de Léon Cahun (in-4°, rel., 6 fr. 50), deux ouvrages historiques présentés sous forme de roman.

Nous n'oublierons pas les albums en couleurs pour enfants. Artistiques au point de vue de l'illustration, amusants comme texte, bien imprimés

sur beau papier, joli cartonnage, bon marché extraordinaire, tout concourt à l'immense succès qu'ils ont obtenu et qui a crée tant d'imitations. Voici *Les Petits Neveux de Ch. Dickens*, ravissant album de Harry Éliott, l'artiste français au dessin humoristique approprié à son sujet (in-4°, 4 fr.), et un album d'une composition inédite qui plaira à tous : *Mes Heures de Loisir*, recueil, en un album cartonné, de constructions en couleurs à faire, de cartes postales à colorier et à envoyer, de scènes en noir à colorier (2 fr. 50). On le voit, la maison Juven, fidèle à ses traditions, a pensé à tout et à tous.

LIBRAIRIE VUIBERT ET NONY

L'Océanographie, par le Dr Richard. 1 beau vol. illustré de 334 gravures. Br., 10 fr. Rel. toile, fers spéciaux, tranches dor., 14 fr. Rel. demi-maroquin, 18 fr.

Les études d'océanographie sont, à l'heure actuelle, particulièrement en faveur. La création à Paris d'un Institut océanographique, de nombreuses conférences ont attiré sur elles l'attention publique. Nous faire connaître, au moins dans ses notions essentielles, cette science dont la constitution et les méthodes datent d'hier, tel est le but que se propose le Dr Richard.

L'auteur étudie d'abord l'Océan au point de vue physique et chimique; puis il passe à l'observation des êtres vivants qui y pullulent. Les plus intéressants sont, sans contredit, les habitants des grandes profondeurs, qui vivent dans un milieu longtemps considéré comme impropre à la vie.

M. le Dr Richard, océanographe distingué, au cours de nombreuses campagnes, a recueilli une documentation passionnément intéressante. Son texte est commenté par des dessins nets et exacts, par des photographies originales et pittoresques.

Au Japon : Choses vues. 1 très joli vol. illustré de 48 pl. photographiques, avec bandeaux et culs-de-lampe spécialement gravés pour l'ouvrage. Br., 4 fr.; Rel., dos et coins percaline, tête dorée, 6 fr.; Rel. amateur, dos et coins maroquin, tête dorée, 10 fr.

La mystérieuse splendeur du pays du Chrysanthème, l'originalité de l'âme japonaise ont tenté l'auteur et il les a profondément goûtées. Les beautés les plus subtiles, les plus délicates nuances ne lui ont pas échappé; il a su les fixer en quelques touches sobres et justes, qui font de l'esquisse la plus sommaire un tableau achevé.

Dans le texte savoureux, poétique, sont enchâssées des illustrations d'une valeur artistique. Ce sont là des documents presque uniques, mais aussi de véritables œuvres d'art, d'un grand effet décoratif.

En Amérique latine, par Henri Turot. 1 vol. avec 142 grav. Br., 8 fr.; rel. percal., tête dorée, 10 fr.; rel. amateur, tête dorée, 14 fr.

L'auteur a su voir avec des yeux d'artiste, mais il a aussi exercé ses facultés d'économiste. Il a recueilli des impressions et des idées originales. L'ouvrage de M. Henri Turot est écrit pour tous; les jeunes gens y trouveront des leçons d'initiative, de hardiesse et quelques raisons de tenter des entreprises en ces pays encore neufs où l'énergie individuelle crée de grandes choses.

Coupe et assemblage par le moulage, par Mme Berge, inventeur de la méthode du moulage. 1 vol. avec 139 illustr. (dont 129 photogr.) Br., 3 fr. 50; rel. toile, fers spéc., tr. jaspées, 5 fr.; rel. mouton souple, tête dorée, 6 fr.

Mme Berge est l'initiatrice de la méthode du *moulage :* c'est elle qui a imaginé le procédé simple et rapide dont la fortune fut si brillante et qui lenseigne depuis vingt ans.

Elle vient de résumer son enseignement en un volume illustré de photographies et croquis qui accompagnent et commentent un texte remarquablement clair. Ce livre s'adresse à toutes les femmes, mais plus particulièrement aux mères de famille dont il sera l'auxiliaire très précieux qui leur permettra, en effet, de confectionner, avec le minimum de temps et de frais, non seulement d'élégantes robes pour elles-mêmes, mais aussi les vêtements des grandes et ceux des tout petits.

L'éducation physique raisonnée, par Georges Hébert. 1 vol. illustré de 111 grav. ou photogr., 3 fr.

Développer harmonieusement les diverses parties du corps, assurer le fonctionnement régulier de nos organes, suivant l'importance relative que leur confère leur rôle physiologique, tel est le but auquel M. Hébert nous permet d'arriver par une méthode à la portée de tous, des hommes de sport, des sédentaires, des jeunes gens et des hommes mûrs.

LIBRAIRIE DESCLÉE

La Palestine, le Caire, Damas et le Liban : Souvenirs de voyage, précédés d'un coup d'œil sur Athènes, Constantinople, Smyrne et Éphèse, par F.-X. Lobry, prêtre de la Mission. 1 vol. in-4° illustré de très nombr. photographies.

Cet ouvrage fut d'abord édité à un petit nombre d'exemplaires pour être distribué aux amis des trois pèlerins dont le voyage fait l'objet du récit. Mais le succès en fut tel, parmi ceux qui le purent lire, qu'on s'est résolu à le livrer au grand public. Nul doute qu'il ne ratifie par son empressement la décision qui fit violence à l'auteur. Il suffira, pour indiquer la compétence de l'écrivain, de dire que M. Lobry est visiteur de Constantinople et réside depuis vingt ans en Orient; et pour indiquer la valeur de l'illustration, d'ajouter que, sauf un petit nombre de clichés, les gravures qui parent presque toutes les pages ont été faites d'après d'excellentes photographies, toutes fort intéressantes et que l'éditeur a reproduites avec un luxe de très bon goût.

Mais l'illustration n'est que le cadre; l'œuvre est tout à fait exquise de bonne humeur, d'entrain et de verve malicieuse. On sent que ce « journal » fut écrit pour l'intimité et c'est double joie pour le public de voyager en si spirituelle compagnie. Pour le surplus, et comme le disent plusieurs des lettres d'éloges qui décorent le portique du volume, il n'y a là « ni discussions qui dessèchent le cœur sans donner satisfaction à l'intelligence, ni considérations critiques qui s'inspirent de l'idée rationaliste. » Ce sont des pages « naturelles, simples, touchantes et véridiques. » Ce livre deviendra la préface obligatoire de tout voyage dans les contrées qu'il décrit.

Dans ces pays où tant de souvenirs et de témoins du passé se lèvent à chaque pas, et où se dressent devant l'esprit tant de craintes pour l'avenir, l'auteur garde une foi robuste et admirable dans sa belle ardeur. Il se montre sincère autant que dévoué. Il est ému avec toute sa sensibilité d'apôtre, et il espère avec toute son âme de Français.

CHRONIQUE POLITIQUE

Par un incident qu'on ne saurait dire imprévu, l'affaire du Maroc reprend le premier rang parmi celles qui préoccupent la France. Et, cette fois, ce n'est plus de l'Acte d'Algésiras qu'elle peut se plaindre. Seul, notre gouvernement est en cause. Pendant que M. Clémenceau, tourmenté par la crainte de paraître, soit à M. de Bulow, soit à M. Jaurès, un conquérant africain, se précautionnait, devant Casablanca, devant Oudjda, contre l'accusation d'envahir le moindre kilomètre du territoire marocain, les tribus marocaines ont envahi le territoire algérien, dont il avait négligé de prémunir la sécurité. Il ne manquait à M. Clémenceau que cette assistance indirecte des Marocains, pour illustrer par un exemple inoubliable l'histoire du régime qu'il personnifie : le régime de l'incohérence. Il avait refusé au gouverneur général de l'Algérie, M. Jonnart, le moyen d'assurer la paix sur la frontière algérienne, dans la région qui s'étend entre Oudjda et Port-Say, en intimidant l'opiniâtre hostilité des Beni-Snassen; et cette tribu, non seulement belliqueuse, mais puissante, s'était enhardie, dès qu'elle avait vu nos troupes immobiles dans leur campement d'Oudjda, depuis le mois d'avril, et que les contes qui courent le pays arabe lui avaient appris les insuccès, même les défaites du général Drude, bloqué dans Casablanca. Les 7 et 8 octobre, les Beni-Snassen avaient assailli nos troupes, devant Oudjda. Châtiés, ils avaient demandé « l'aman ». Mais ils n'avaient pas voulu payer l'amende de 5000 francs qui leur avait été infligée. C'était pour les y contraindre que M. Clémenceau, qui s'était réservé le commandement militaire d'Oudjda et de tout le pays environnant, avait dirigé contre eux les « reconnaissances » de deux colonnes, l'une partie d'Oudjda, l'autre de Port-Say. Quelque confiant que M. Clémenceau pût être en sa stratégie, sa stupéfaction allait être grande. Fanatisés par leurs marabouts, les Beni-Snassen attaquent, supérieurs en nombre, bien armés et superbement téméraires. Il faudra tout l'héroïsme de nos troupes pour leur tenir tête. Combats, le 23 et le 24 novembre, dans la plaine de Oudjda, puis dans le défilé de Foum-Safrou : notre première colonne

entre, le 25, au camp de Oudjda. Combat, le 25, du côté du Kiss : notre seconde colonne se replie, le 26, sur Port-Say. Combat, le 27, à Bab-el-Assa : les Marocains ont franchi le Kiss; c'est une lutte acharnée autour de l'usine de la Compagnie marocaine; nos vaillants soldats auraient succombé, sans la compagnie de tirailleurs et l'escadron de chasseurs qui étaient accourus de Nemours; l'usine est reprise à l'ennemi : il disparaît. Mais les Beni-Snassen, à l'autre extrémité de leur massif montagneux, menacent Port-Say. Combat, le 29, devant le poste d'Adjeroud : les Beni-Snassen sont enfin refoulés. De toute l'Algérie et même de la Tunisie, les renforts arrivent. Le général Lyautey reconstitue la défense de la frontière. Le 30, dernier combat : nos troupes repassent, victorieusement, la ligne du Kiss; elles occupent, sur la rive marocaine, l'ancienne redoute Martimprey. Mais l'effort a été rude; il a coûté la vie à bien des braves. Et, comme la France doit relever, en Algérie autant qu'au Maroc, le prestige de sa puissance, c'est une expédition qu'il faudra, demain, conduire au pays des Beni-Snassen. M. Clémenceau l'aura voulu par son imprévoyance.

Nous n'avions de guerre, au Maroc, que sous les murs de Casablanca; nous en avons maintenant une autre, entre les confins de l'Algérie et les bords de la Moulouya. Oui, vraiment, tout le tort en est imputable à M. Clémenceau lui-même. Le 27 août, le gouverneur général de l'Algérie, M. Jonnart, signalait à M. Clémenceau « l'agitation » des Beni-Snassen. Leur audace lui paraissait croissante. Pour la contenir, il jugeait nécessaire « d'installer un poste », temporairement, au nord de leur territoire, à Cherrâa. Il prédisait « des conséquences » graves, si, par « une prudence excessive », on gardait plus longtemps « une attitude purement expectante, dans cette région ». Mais M. Clémenceau a beau savoir que la France est maîtresse de sa police, sur cette frontière presque indéterminée; que le traité de 1845 a reconnu notre « droit de suite », dans ces parages, et que les traités de 1901 et de 1902 ont confirmé ce droit. Aucune intervention internationale ne peut se produire, là. L'accord même qui a été conclu, le 28 septembre 1905, par la France et l'Allemagne, spécifie que cette police « restera l'affaire exclusive de la France et du Maroc ». Rien ne rassure M. Clémenceau. Cet homme qui n'avait jamais douté de rien, ni de lui-même, a la fièvre de la pusillanimité, depuis qu'il est, au Maroc, la moitié d'un diplomate, avec M. Pichon, et la moitié d'un général, avec M. Picquart. Donc, le 9 septembre, M. Clémenceau, répondant à M. Jonnart, rejette sa proposition, parce qu'il craint qu'elle ne fasse croire « au sultan, aux populations et aux puissances étrangères que nous cherchions à profiter

des troubles intérieurs, des compétitions dynastiques et de la faiblesse du makhzen, pour avancer nos établissements dans la région frontière ». La prophétie de M. Jonnart se réalise. Mais M. Jonnart avait eu non moins de sagacité courageuse, en réclamant, pour l'autorité militaire de la frontière algérienne, « une plus grande liberté d'action », devant Oudjda. Or, lorsqu'éclate, à Paris, le 25 novembre, la nouvelle du premier des six combats, on apprend que le gouverneur général de l'Algérie, malgré les pouvoirs que le décret du 23 juin 1901 lui confère, et le général Lyautey, malgré ses services, malgré les leçons de toutes nos guerres, n'ont pris aux opérations du jour aucune part : ils étaient censés les ignorer. A Paris, M. Clémenceau et, à Oudjda, M. Destailleurs, contrôleur civil et officier de réserve, avaient la direction de la campagne; ils formaient, à eux deux, le Conseil aulique de la petite armée qui allait combattre les Beni-Snassen. Le scandale de cette combinaison est tel que M. Ribot monte à la tribune et questionne le général Picquart. Qui est-ce qui commande, là-bas? Est-ce encore le général Lyautey? M. Picquart avoue la vérité. Le commandant, à Oudjda, est un « agent politique », M. Destailleurs, lequel « relève du ministre des affaires étrangères ». Mais, pour « éviter une dualité dans le commandement », le ministre vient de le restituer tout entier au général Lyautey. Supposons que l'interpellateur s'appelât Clémenceau : il aurait répété, de sa voix la plus vibrante, l'anathème qu'il adressait, avec M. Ribot lui-même, à M. Jules Ferry, le 9 mars 1885, après l'échec de Langson. M. Ribot a été moins terrible, en face de M. Clémenceau, peut-être parce qu'il sentait dans la majorité d'aujourd'hui une âme plus difficile à émouvoir que dans celle d'alors. Le gouvernement promettant de réparer sa faute, on a épargné le ministère. Mais comment ne pas frémir, à la pensée que, cette faute, il pourrait la recommencer, demain, sur la frontière la plus française de notre pays?

Il faut, d'ailleurs, se demander si, dans le cas d'une crise nationale, ce gouvernement serait apte à sa fonction et capable de ses devoirs. Nos gouvernants ne sont, ni par tempérament, ni par éducation, des hommes d'Etat. Ils auraient pu le devenir. L'Europe, la France même, a connu des chimériques, des révolutionnaires, qui, corrigés par leur essai du pouvoir, ont été de grands ministres. Il ne semble pas que ce genre de transformisme historique ait opéré dans notre gouvernement d'aujourd'hui : aucun de nos ministres, pas même M. Clémenceau, n'a grandi, sur le piédestal où l'a mis la faveur du Parlement; et c'est à peine si deux ou trois ont donné au pays la certitude qu'ils avaient le talent nécessaire à leur titre. Seuls, deux de nos ministres ont eu une profession, une carrière, qui pût les préparer

à leur tâche : le général Picquart, moins militaire pourtant, et M. Caillaux, moins financier, que leur vocation ne l'annonçait; tous deux sacrifiant à leur domesticité ministérielle ou parlementaire les obligations et l'honneur de leur charge; tous deux préoccupés de satisfaire par leurs concessions ceux qui veulent détruire l'armée, dont l'un a le commandement, et anéantir le capital, dont l'autre a le dépôt. Qu'est-ce qui pouvait faire de M. Briand un ministre des cultes et de l'instruction publique? Rien. Et voici qu'après quelques velléités de libéralisme, après quelques intermèdes d'éloquence, il rentre dans son état primitif, dans le rôle désordonné de son premier personnage, pour mieux servir M. Clémenceau qu'il a, un instant, aspiré à remplacer et qui ne lui a pardonné qu'en le domptant. Comment s'étonner de l'optimisme indolent ou même de l'aveuglement volontaire de M. Thompson, quand on se rappelle qu'avant de prétendre à réorganiser notre marine, il a été l'apologiste de M. Pelletan, alors que M. Pelletan la désorganisait? « Je ne suis pas un colonial », s'écriait, l'autre jour, devant la Chambre, M. Milliès-Lacroix, pour excuser son impéritie. Il est certain que M. Milliès-Lacroix n'a pu apprendre, en vendant du drap dans sa boutique de Dax, à régir un empire colonial. Sans doute, Colbert n'eut longtemps d'autre horizon que la draperie de son père; mais, d'abord commis de Le Tellier, secrétaire d'Etat de la guerre, il avait ensuite été intendant de Mazarin, puis contrôleur général des finances, avant de devenir ministre d'Etat. Au surplus, Colbert avait du génie. Qu'est-ce qui obligeait M. Milliès-Lacroix à être ministre des colonies, malgré son ignorance géographique et son inexpérience administrative? M. Clémenceau n'a pas la candeur de M. Milliès-Lacroix. Il ne s'excuse, lui, que des vertus que, peu à peu, son noviciat ministériel lui inculque. Il ne savait pas que l'art de gouverner pouvait si bien changer un homme habitué par sa vie de journaliste et de député à l'absolutisme et à la violence. Il supplie ses amis de lui être indulgents, s'il ne tient pas, dans son gouvernement, toutes les promesses de son passé. Il leur dit, en visitant, dans le Pas-de-Calais, une ancienne Chartreuse, celle de la Neuville : « Une étrange fortune m'a amené au pouvoir après un long stage dans l'opposition, où il m'était loisible de pousser vers cet idéal, en me plaçant plutôt à un point de vue spéculatif. Mais, au pouvoir, on est obligé de compter avec les diverses contingences, avec les difficultés de la tâche à accomplir. Il faut alors modérer les ardeurs, calmer les impatiences, demander de la méthode et de la discipline, se résigner à prendre toutes les mesures qui s'imposent à un chef de gouvernement. » Soit. Mais, si le pouvoir enseigne la modération, il ne donne pas nécessaire-

ment, par une grâce simultanée, la compétence. Un ministère devrait être autre chose qu'une école d'apprentissage. Et il est fâcheux, pour une grande nation dont les destinées traversent des périls si effrayants, qu'après trente-six ans d'épreuves, son gouvernement se compose d'hommes dont l'incapacité s'exerce à ses dépens et dont la volonté, même en redevenant meilleure, est trahie par leur impuissance d'accommoder leur programme de demain avec leur programme d'hier.

C'est une mauvaise semaine, pour la France, que celle où le budget de la guerre a été discuté par la Chambre. Déjà le budget de la marine avait attristé tous les esprits clairvoyants. On connaissait l'état anarchique de notre marine. Il restait à voir comment, pour absoudre, presque pour légitimer, les désordres de nos arsenaux, M. Thompson en a loué le travail et vanté la production, malgré le rapport si édifiant de M. Chaumet. Il est plus grave encore que M. Thompson, sous le prétexte que ses « réformes partielles » pouvaient suppléer la réforme générale dont notre puissance navale a tant besoin, se soit montré indifférent et presque hostile à la loi organique demandée par l'amiral Bienaimé et que, déjà en 1878, M. Etienne Lamy proposait et définissait, dans le rapport célèbre où il disait : « Déterminer l'étendue des forces que la France doit garder sur mer; déduire comme une conséquence le personnel nécessaire à l'entretien de cette force; fixer les attributions et les effectifs des divers corps de la marine; déterminer le nombre et la destination des établissements à terre; donner à ces résolutions mûrement prises la sanction d'une autorité sans appel, est le seul moyen d'une organisation rationnelle et solide ». Mais le budget de la guerre laisse, après soi, un désastre, dans l'armée, et une honte, dans le pays. La Chambre a voté cette proposition de M. Gervais : « Les hommes de la réserve de l'armée active sont assujettis, pendant leur temps de service dans ladite réserve, à prendre part à deux manœuvres, la première d'une duré de 21 jours, la seconde d'une durée de 15 jours. » La majorité a rassemblé 437 députés de toute opinion, notamment tous les radicaux et tous les socialistes; la minorité a réuni seulement 45 patriotes, parmi lesquels MM. de Mun, Denys Cochin, F. de Ludre, Maurice Barrès, Eugène Schneider, de Moustier, Gourd, Aynard, René Brice, Jules Roche, Charles Benoist, Prache, l'amiral Bienaimé, peuvent être fiers de se compter. Ce vote était inconstitutionnel : le Parlement n'a pas le droit de modifier par un amendement budgétaire une loi organique. D'autre part, il était fatal que la Chambre obéît à son amour de la surenchère électorale, si le gouvernement ne la pressait pas, avec une énergique insistance, d'obéir, comme lui-même, à l'intérêt national. Mais, ou bien

il ne l'a pas voulu, ou bien il ne l'a pas su. Le général Picquart a opposé aux partisans de la réduction des raisons dont chacune était bonne, sans qu'aucune fût fermement exposée ou parût sincèrement énoncée. Il semblait que son discours fût moins un discours de combat que de parade. Quelle est, d'ailleurs, son autorité? Journaliste, en 1904, et même ministre, en 1906, il a écrit ou déclaré qu'on pouvait, « sans inconvénient », opérer cette réduction qu'aujourd'hui il juge funeste à « l'instruction des réserves » et pernicieuse à « la défense nationale ». M. le lieutenant-colonel du Halgouet l'interroge sur sa nouvelle affirmation. « — Vous avez dit que la réduction des périodes est un danger pour la défense nationale? — Aujourd'hui même », répondent ensemble le général Picquart et M. Clémenceau. Mais la Chambre ne croit ou ne veut croire à la parole ni de l'un ni de l'autre. Elle voit bien, à leur attitude, la défaillance de leur cœur. Ils capitulent, puisqu'ils ne posent pas, malgré leur redoutable responsabilité, la question de confiance. M. Clémenceau n'aura pas même eu la tentation de cet effort héroïque. Et non seulement il s'abstient de poser cette question de confiance que la patrie, si elle apparaissait, lui dicterait, haletante et impérieuse; mais, autour de lui, tous les ministres s'abstiennent de voter. Ainsi, ce gouvernement a manqué à son devoir parlementaire autant qu'à son devoir patriotique. C'est une double abdication, une abdication doublement basse. Jamais un gouvernement n'avait fait, devant le Parlement, un plus lâche abandon de la France, dans un plus honteux abandon de l'armée. Assurément, la Chambre est coupable de sacrifier à sa défense électorale la défense nationale. Mais il l'est plus encore, lui qui a, en face de l'Europe, la mission de sauvegarder la sécurité de la France et son honneur. Comment n'a-t-il pas senti, du moins, qu'en montrant d'un jour à l'autre ce qu'il valait pour la défense nationale, en France, et pour la défense coloniale, en Algérie, il a mérité, au détriment de notre pays, la dérision de l'étranger?

Plus d'une fois, M. Clémenceau et M. Briand ont assuré que leur gouvernement avait le culte du Droit, parce qu'autrement, il ne serait plus républicain, le Droit étant le seul maître que la République puisse donner à l'égalité politique et sociale des citoyens. Leur loi de Spoliation, celle qui confisque les fondations pieuses des morts, aura démenti cruellement cette allégation. Ce ne sont plus seulement nos amis qui le disent à la Chambre. Il s'est trouvé, sur les bancs mêmes de la gauche, des jurisconsultes, comme M. Labori, M. Chaigne, M. Jeanneney, pour protester contre l'iniquité de cette loi. Elle confond abusivement les fondations pieuses et les donations ou legs, malgré la

jurisprudence usuelle. Le Conseil d'Etat et tous les tribunaux, sauf cinq, ont reconnu que ces fondations sont, non pas des « libéralités », mais des « contrats à titre onéreux ». Et deux ministres, que M. Briand ne peut pas récuser, ont exprimé la même opinion, devant la Chambre, pendant qu'elle discutait la loi de Séparation. C'était, dans la séance du 19 juin 1905, le ministre des cultes, M. Bienvenu-Martin : « Nous avons admis les fondations pour messes, parce qu'il s'agit d'un contrat à titre onéreux »; et, de son côté, le rapporteur de la loi, M. Briand lui-même : « Nous avons admis les fondations pour messes ou pour services religieux, parce qu'il y a là un objet précis, facilement contrôlable, et parce qu'il s'agit en réalité d'un contrat à titre onéreux. » Quand, le 20 novembre 1907, M. Briand a répondu à une question de M. Paul Beauregard : « Nous avons toujours considéré les fondations pieuses comme des libéralités », il y avait dans son langage plus qu'une contradiction scandaleuse, le mensonge était flagrant. Les paroles prononcées par M. Bienvenu-Martin et par M. Briand, en 1905, pour la loi de Séparation, démontrent péremptoirement qu'en 1907, la loi de Spoliation innove : elle n'est nullement une loi « interprétative ». M. Briand et la Chambre ont osé en « faire une loi à effet rétroactif, une loi créatrice de droits nouveaux et portant atteinte aux droits acquis », comme M. Labori le leur a reproché, et ils ont par là, selon son énergique expression, « commis un crime ». Loyal et sage, le gouvernement aurait laissé à la justice le soin de décider si, oui ou non, la loi de 1905 permet aux collatéraux et aux légataires universels d'intenter une action en révocation, quand les conditions primordiales ne sont plus remplies. Déjà soixante-dix tribunaux l'ont affirmé. Il fallait attendre avec une patience respectueuse les arrêts des Cours d'appel, puis le jugement souverain de la Cour de cassation. Le gouvernement ne l'a pas voulu. Il dessaisit la justice par un acte législatif. Il y a encore 8400 procès à juger : M. Briand les supprime : c'est un acte réellement révolutionnaire. L'Etat proclame l'infaillibilité du Parlement, ou plutôt la sienne, contre la justice; il attribue au Parlement une dictature juridique. M. Briand aura institué ce principe nouveau : le gouvernement peut annuler par une loi tous les procès qui lui déplaisent; que s'il ne les annule pas, ils seront jugés obligatoirement, selon la loi « interprétative » que le Parlement aura édictée, pour la circonstance. Et, chaque fois, la justice sera dans l'embarras immoral que M. Ribot a précisé : « Il n'y a pas un tribunal, en France, qui pourra consacrer ce résultat monstrueux que, lorsqu'en vertu d'une loi on aura gagné son procès, on devra le perdre en appel, parce que vous aurez introduit un élément nouveau entre la première et

la seconde instance. » Mais à quoi bon la vérité, devant cette Chambre? A quoi bon le droit? Pas plus qu'antérieurement, M. Briand n'a émis aucun argument juridique. Il s'est contenté de la plus vague des excuses et du plus tyrannique des prétextes : il a invoqué « l'intérêt public », la raison d'Etat; et la majorité l'a une fois de plus applaudi. Toutefois, ceux des républicains que leur anticléricalisme n'aveugle pas entièrement commencent à s'inquiéter. Il n'y a plus de loi qui commande le respect; plus de code que le gouvernement ne puisse déchirer; plus de liberté qu'il ne puisse étrangler; plus de propriété qu'il ne puisse accaparer chez les vivants, comme chez les morts. C'est « un précédent dangereux », comme l'a écrit, dans un journal radical, M. Chaigne, un des orateurs qui ont combattu avec le plus de vigueur M. Briand.

Sommes-nous sous le gouvernement de la curée? Le budget suscite, par beaucoup de ses comptes, cette question. Elle est particulièrement saisissante, quand on lit le rapport du garde des sceaux et du ministre des finances sur la liquidation des biens des Congrégations. Notre collaborateur, M. F. Gibon, a dit, dans une étude tellement exacte que le rapport officiel en est la confirmation pure et simple, pourquoi et comment cette liquidation avait déçu le gouvernement, ses agents et ses amis. Les biens des Congrégations devaient, selon le calcul mirifique de M. Waldeck-Rousseau, rapporter à l'Etat 1 milliard. Le milliard des Congrégations! Cette formule de haine, devenue une formule de convoitise, avait été répétée, à travers toute la France, pendant deux ans, sur le ton le plus déclamatoire, comme la condamnation suprême des Ordres religieux. Elle avait armé contre eux l'opinion publique. Or le milliard n'existait pas et, aujourd'hui, le scandale frappe, non les Congrégations qui devaient posséder le milliard, mais les liquidateurs qui devaient le recueillir et bon nombre de ces députés ou sénateurs qui s'empressèrent avidement à voter les lois spoliatrices du 1er juillet 1901 et du 7 juillet 1904. La liquidation n'est encore effectuée que pour 115 des 677 congrégations dépouillées. Qu'a-t-elle produit, au profit de l'Etat? 190 000 francs. Et, comme elle sera plus laborieuse pour les autres congrégations, on peut préjuger le mécompte. Il est vrai que l'Etat, s'il en a si peu bénéficié, a enrichi les opérateurs de l'affaire, les avocats et les liquidateurs qu'il avait favorisés de son choix. Les avocats ont touché l'énorme somme de 1 000 671 francs. Encore le rapport ne mentionne-t-il que les honoraires payés jusqu'au 31 décembre 1906; on ne connaît pas les honoraires dus depuis cette date. Pendant que les avocats empochaient ce million, les anciens

congréganistes à qui les liquidateurs devaient « accorder » des secours, n'avaient encore reçu, le 31 décembre 1906, que 60 000 francs environ. On a les noms de ces avocats. On trouve parmi eux seize parlementaires d'hier ou d'aujourd'hui. Entre autres, M. Paul Faure, ancien député de Vaucluse, 104 050 fr.; M. Millerand, député de la Seine, ancien ministre, 61 000 francs; M. Raoul Péret, député de la Vienne, 38 550 francs; M. Thévenet, ancien ministre de la justice, ancien sénateur du Rhône, 37 000 francs; M. Ricard, ancien ministre de la justice, ancien député de Rouen, 37 000 francs. A côté d'eux, le président du Conseil général du Rhône, M. Estier, 30 141 francs; M. Appleton, conseiller municipal de Lyon, 15 650 francs. Puis, des avocats qui ne sont pas des personnages politiques : M. Lémery, 127 600 francs; M. Sarraute, 76 350 francs; M. Albert Clémenceau, 12 250 francs. Quels ont été les émoluments des liquidateurs? Le rapport le tait. On sait seulement que l'actif total dont ils ont eu le maniement s'est élevé à 32 027 968 francs; qu'à la fin de 1906, sur les 8 millions que l'Etat leur avait avancés, ils lui étaient redevables de 4 715 930 francs; qu'il y a 1 667 656 francs dont ils ne justifient pas l'emploi. La liste des acquéreurs manque aussi au rapport. Ils ont réalisé de gros bénéfices : on cite tel immeuble estimé 250 000 francs, qui a été adjugé pour 85 000 francs, et tel autre, évalué à 1 440 000 francs, qui a été donné pour 34 500 francs. C'est un Livre Rouge qu'avec tous ces noms, avec tous ces chiffres, on pourra composer pour l'histoire. On avait promis le milliard des Congrégations aux ouvriers, aux pauvres, pour la retraite des uns, pour l'assistance des autres. Ils n'en auront rien ou presque rien : les aigrefins et les rapaces les auront frustrés. Une telle leçon serait bien instructive pour le peuple leurré par ce brigandage prétendument juridique, si sa naïveté ne l'aidait tant à supporter les désillusions et s'il n'était toujours prêt à oublier une chanson pour une autre.

Les fêtes de Windsor et du Guildhall avaient à peine fini. Guillaume II était encore l'hôte, sinon du roi, du moins de l'Angleterre, sur le littoral où il se reposait, et déjà il faisait publier, à Berlin, le plan des armements formidables qu'il médite pour sa marine. On aurait dit qu'il choisissait le lieu et l'heure, dans la fière intention de mieux répondre, après la platonique conférence de La Haye, à la proposition si bruyante de sir Henry Campbell Bannermann qui avait rêvé, on s'en souvient, de voir les grandes puissances réduire leurs armements. L'empereur veut une flotte capable de remplir la destinée qu'il a prescrite à l'Allemagne : « Notre avenir est sur l'eau. » Le programme de 1907 ne suffit plus à son ambition. Le Reichstag votera une « loi d'aug-

mentation ». D'abord, il aura décidé de réduire, de vingt-cinq à vingt ans, « la durée de service actif des cuirassés et des croiseurs cuirassés ». Ensuite, on accroîtra considérablement le nombre des constructions et cet accroissement est calculé pour un temps relativement long, comme si la confiance de l'Allemagne en ses desseins, en son labeur, était mathématique. En 1908, le budget de la marine allemande sera de 339 millions de marks; 60 millions de plus qu'en 1906. Et, déjà, on annonce à tout l'Empire que ce budget sera de 461 millions de marks, en 1910. Certes, le Trésor allemand s'épuise : il y aura, dans le budget de 1907, un déficit de 274 millions de marks. Mais les difficultés financières ne rebutent pas Guillaume II; il se croit sûr de les vaincre, grâce au fidèle patriotisme du Reichstag. D'autant plus qu'il est secondé par l'opinion publique. La Ligue Navale dont il reçoit l'assistance populaire, compte plus de 800 000 membres et elle se plaint à lui, par la bouche du prince de Salm-Hortsmar, son président, que la « formation » de la flotte soit « trop lente ». Rien, cependant, n'a interrompu, dans cette œuvre de l'Allemagne, la continuité de ses vues ou ralenti la hâte de ses efforts. Elle n'avait pu, en 1864, conduire au combat de Helgoland, contre la flotte danoise, que trois canonnières. Deux lois auront suffi, de 1864 à 1900, pour créer la marine actuelle de l'Allemagne. Aussi souple que tenace, elle modifie, une fois de plus, cette année, le plan de ses constructions. Il lui faut des cuirassés qui égalent ou qui surpassent même, par leur masse colossale, les *Dreadnought* anglais. Elle possédera 14 cuirassés de 18 000 tonnes, en 1912; elle en aura 21, en 1917, et son « ordre de bataille » en présentera 38, avec 20 croiseurs, en 1920. Elle aura doublé sa flotte, dans une période de huit années. Ce n'est pas le nombre des vaisseaux allemands qui peut émouvoir l'Angleterre : elle en construira toujours davantage et plus vite. Ce qui la tient en haleine, ce qui l'inquiète, à la fin, et ce qui l'exaspère, c'est cette rivalité manifeste de l'Allemagne, cette prétention de lui disputer un jour l'empire de la mer, cette volonté infatigable, ce travail méthodique et de plus en plus intense. Le programme naval de l'Allemagne va stimuler encore la prévoyance déjà fiévreuse de l'Angleterre. Devons-nous parler de notre chère et pauvre France? En 1871, sa marine, justement orgueilleuse de sa vieille gloire, occupait encore, dans le monde, le deuxième rang. Le *Naval Annual* de lord Brassey constate qu'en 1906, elle n'était plus qu'au quatrième. Marquer cette décadence, c'est, hélas! tout dire.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Afrique aux Européens. Les colonies de l'Europe en Afrique. La conquête, le partage, l'avenir, par le Dr Rouire. 1 vol. in-4° avec 170 grav. (Hachette.)

L'auteur qui avait disséminé, au courant de l'actualité, de remarquables études dans les principales revues, vient de les réunir, en les complétant et en les mettant au dernier point de la statistique et de la législation internationale. Ainsi son œuvre apparaît très particulièrement utile, par la clarté de l'exposition, la méthode uniforme des comparaisons et la netteté précise des notices historiques. C'est un manuel érudit et c'est un livre d'une lecture attrayante : deux qualités auxquels ne peuvent manquer d'être sensibles tous ceux qu'intéressent le problème colonial et le problème européen, dont celui-là est un des facteurs les plus considérables.

L'Embardée, par André Pavie. Un vol. in-12 (Librairie nationale).

Dans ce petit roman, M. André Pavie prêche avec une conviction communicative le retour à la terre natale, la vie aux champs. Son pauvre héros tente en vain de faire son chemin à Paris en cumulant un emploi administratif et de trop vagues travaux littéraires. Un amour sans issue achève de le décevoir. Il rejoint son père, qui dirige une exploitation agricole et auquel il succédera. Il mènera ainsi une existence indépendante et rien ne l'empêchera d'employer intellectuellement ses loisirs, dans la paix enfin recouvrée.

Petit Jap deviendra grand! *L'expansion japonaise en Extrême-Orient,* par Léo Byram. Préface de M. Jules Claretie. 1 vol. in-12, avec 50 photographies et 1 carte. (Berger Levrault.)

Sous la forme d'un voyage en Corée, en Mandchourie et en Chine, l'auteur nous montre le Japon aux prises avec l'indigène, comment il en triomphe et l'asservit. Les derniers succès militaires du Japon sont l'objet d'une étude approfondie sur la valeur des armées russes et japonaises et les causes morales et matérielles de la victoire et de la défaite; ses succès économiques font le sujet d'un parallèle entre ses méthodes et celles d'Occident. Cet ouvrage très sérieux, au fond, n'en est pas moins attrayant, grâce à son tour pittoresque et anecdotique. Il est à la portée de tous, même des jeunes gens qui y puiseront au surplus une leçon d'énergie.

Les procès de M. de Montyon dans le canton de Vaud, par Aloys de Molin. 155 pages in-16. (Bridel, à Lausanne.)

Tableau piquant autant qu'érudit des litiges où le célèbre philanthrope fut entraîné par son souci de faire partout des placements avantageux : c'est surtout l'homme d'affaires qui apparaît ici, très entiché de sa science juridique et fort peu enclin à rien abandonner de ses droits.

Les Matins lumineux, par Georges Ducrocq. (Bibliothèque de l'*Occident.*)

Ce sont des vers d'artiste, fluides, harmonieux. Toutes les émotions y restent discrètes, et avant que l'auteur les exprime, elles traversent toujours son imagination ou sa pensée. Jamais rien de bruyant ni d'excessif. La facture, extrêmement moderne parfois, reste toujours irréprochable au point de vue du goût. Dans le petit monde créé par M. Ducrocq, on se promène en rêvant, comme à travers une aube lumineuse où passeraient des musiques caressantes.

La Révolution russe, par Léon Tolstoï, traduit du russe par Halpérine-Kaminsky. Un vol. in-12. (Fasquelle.)

Livre d'une stupéfiante inconséquence! Tolstoï part de postulats non démontrés et d'ailleurs indémontrables. Il croit tout connaître par une intuition mystique, et il est ainsi dispensé de vérifier comme d'apprendre. Cette œuvre bizarre, aussi anti-scientifique qu'hétérodoxe au point de vue religieux, a été consciencieusement traduite par M. Halpérine-Kaminsky. Les lecteurs français lui devront de perdre leurs dernières illusions sur la solidité des théories de Tolstoï, quitte à continuer d'admirer son noble caractère.

Le serment de Marthe Parquin, par Charles de Vitis. Un vol. in-12 (Téqui).

M. Charles de Vitis a créé un genre bien curieux et très utile : le roman-feuilleton d'inspiration morale et même religieuse On peut dire qu'il a réussi, puisque le public auquel il s'adresse accueille très favorablement ses œuvres de sentiment sain et d'imagination luxuriante.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

A PROPOS DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

LA BIBLE ET LES RELIGIONS[1]

L'antiquité fut profondément religieuse, mais quelle confusion dans les esprits, que d'aberrations lamentables, de déviations de la raison et des sens, de pratiques horribles, de rites infâmes et sacrilèges en l'honneur d'un être suprême qu'on voulait adorer et se rendre favorable. Tout parlait de la divinité et le Dieu véritable n'était pas connu, on n'en voyait qu'une image défigurée, déshonorée par les passions et les instincts. Les hommes ne savaient plus rien de l'origine du monde, de la création, de l'unité de Dieu, rien de la nature de l'âme et de ses destinées, presque rien sur la survivance, sur les châtiments et les récompenses à venir. Aussi, ignorant presque tout de Dieu ou ayant oublié ce qu'on en savait à l'origine, ils ont renversé les rôles, et au lieu de se croire faits à l'image de Dieu, ils ont fait Dieu à la leur.

Ce mystère d'ignorance ou de dégénérescence est si frappant que nos contradicteurs en concluent à la négation de toute révélation.

Les religions, disent-ils, ne descendent pas du ciel, elles sont le produit de l'esprit humain; elles ont suivi une voie parallèle à celle du progrès général et marché du même pas. Elles ont passé de l'état rudimentaire à un état plus parfait en gravissant de nombreux échelons; elles ont participé aux reculs comme aux progrès des civilisations, aux incertitudes comme aux éclaircies de la raison, depuis celle d'un pauvre Papou jusqu'à celle d'un Socrate, en passant par l'Egypte et la Chaldée. Rien n'est parfait à l'origine.

La Bible elle-même ne dit-elle pas qu'au commencement la terre était à l'état de chaos, informe et vide, *inanis et vacua*, que l'ordre s'y est établi peu à peu? La lumière remplace les

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1907.

ténèbres, l'eau se sépare de l'élément aride, la terre émergée se couvre d'une abondante végétation, les saisons se régularisent sous l'action des astres, les mers se peuplent de poissons, l'air d'oiseaux, la terre d'animaux de toute sorte, puis est venu l'homme, roi de la création.

L'homme, à son tour, est soumis à cette loi du progrès dans son corps, dans son âme, dans sa vie sociale. En apparence, l'âme est à l'origine quelque chose de vague, d'imprécis, de perdu dans une petite masse de chair sans rien d'acquis, sans expérience, sans responsabilité. Comment cette petite intelligence passe-t-elle de la vie inconsciente à l'état réflexe, comment cette petite lumière grandit-elle et arrive-t-elle à la vérité à travers mille erreurs, mille tentatives souvent infructueuses?

Ce qu'on dit de l'enfant s'applique aussi aux adultes. Les peuples n'arrivent que lentement et après maints efforts à la civilisation. Chaque peuple a plus ou moins réalisé la sienne sous la forme la mieux appropriée à sa nature. La Grèce, par exemple, a réalisé sans révélation d'aucune sorte l'idéal de la beauté, la perfection de la forme dans le domaine de l'art. Israël, de son côté, a tiré de son propre fond la vérité religieuse, l'a dégagée des erreurs environnantes comme Athènes a dégagé l'idéal humain. Le miracle juif, comme le miracle grec, s'est opéré naturellement, par le jeu de nos facultés, sans révélation spéciale.

Voilà, sous une de ses formes multiples, le danger du rationalisme contemporain autrement outillé pour l'attaquer que les philosophes du dix-huitième siècle : danger si grand que S. S. Pie X a institué à Paris une chaire d'histoire des religions pour y remédier.

I

Si Israël n'avait dégagé qu'une forme religieuse comme la Grèce a réalisé une des formes de la civilisation, nous ne crierions pas au miracle. Mais avoir trouvé *tout*, nous avoir donné *tout*, nous avoir révélé *tout* sur Dieu et ses perfections, sur l'homme, sa nature, son origine et ses destinées, sur ses rapports avec la divinité, sur le péché, ses conséquences, son expiation, la lutte incessante contre le mal, la victoire finale du bien, l'avènement certain d'un royaume de Dieu : cela est plus grand que d'avoir sculpté les frises du Parthénon!

Il y a un fait devant lequel il faut bien s'arrêter : celui d'un peuple, petit entre tous les peuples, qui n'a tenu qu'une place insignifiante dans le cadre de l'histoire générale au point de vue politique, à peine signalé dans les annales de l'Egypte et de la

Chaldée, mis par ses puissants voisins au même rang que Moab, Edom, Sidon et Damas, mais peuple le plus grand de tous parce qu'il a été le principal facteur de l'œuvre de Dieu, le phare religieux de l'humanité.

On admire à juste titre la science anatomique d'un Cuvier, reconstituant le squelette d'un animal antédiluvien, avec quelques restes fossiles trouvés çà et là; mais, avec toute sa science, Cuvier ne pouvait donner la vie à son squelette, non plus que le sculpteur de la fable à sa statue.

Au milieu des fragments religieux de l'antiquité, fragments qu'il est impossible de rapprocher et de ramener à l'unité parce qu'ils sont le fruit de l'imagination populaire, et répondent à des données contradictoires, nous rencontrons un livre unique, livre relatant les origines et les destinées de l'humanité, livre composé de fragments historiques appartenant à des époques fort éloignées les unes des autres, de morceaux poétiques écrits dans des circonstances et sous des impressions les plus diverses, où se mêlent des chants d'allégresse, des *Alleluia* joyeux, des cris d'angoisse et de tristesse, des lamentations, des accents de douleur et presque de désespérance, des invocations, des cris d'amour et de confiance, de résignation et de triomphe. On y apprend les maximes des sages, on y entend des dissertations philosophiques ou morales, on y trouve une législation plus religieuse que civile, des aspirations prophétiques vers un idéal divin, entrevu sous mille formes.

Ces fragments, composés et colligés à des dates différentes, constituent des ouvrages séparés, mais chose unique dans l'histoire, en rapprochant ces éléments puisés à des sources multiples on reconstitue non pas un squelette sans vie, non pas un musée de choses mortes, mais l'histoire vivante, palpitante de l'humanité chrétienne, de notre vie à nous. Nous trouvons dans ce recueil une unité singulière, une même pensée, un même souffle, une même inspiration. Prenant l'humanité à ses origines traditionnelles, cette histoire nous conduit comme par la main à travers les incertitudes de la raison primitive encore obscure et les défaillances d'une volonté fragile, à travers les vicissitudes, les triomphes, les douleurs d'Israël depuis la première faute et le premier sacrifice jusqu'à la législation du Sinaï et celle des Béatitudes. Que ceux qui écrivent l'histoire des religions essaient de faire un travail analogue sur les théogonies d'Assur, de Sidon, de Moab, de Chanaan, de l'Egypte, de la Grèce et de Rome; ils y trouveront des fossiles dont ils ne pourront même pas faire un squelette.

Nous nous trouvons devant une serrure des plus compliquées; les ressorts en sont si bien agencés, si habilement dissimulés, que les ouvriers les plus habiles, après mille efforts infructueux, renoncent à lui arracher ses secrets. Au moment où tout le monde s'en va découragé, on apporte une clé, très compliquée elle-même, trouvée dans les environs. On tente un nouvel essai; la clé entre sans effort, les ressorts s'abaissent et la porte s'ouvre comme par enchantement. La clé a été faite pour la serrure!

La Bible est la clé mystérieuse qui nous donne le secret de l'énigme religieuse du monde; les critiques n'ont qu'à la prendre pour ouvrir la porte et admirer l'économie de l'œuvre de Dieu.

L'Eglise présente à nos méditations les quatre évangiles qui font, pour ainsi dire, le tour du Christ et nous le montrent sous de multiples aspects. Cela est merveilleux sans être inexplicable, car les évangélistes, ou du moins plusieurs d'entre eux, connaissaient personnellement le Sauveur et le peignirent tel qu'ils l'avaient vu. Mais avoir entre nos mains un évangile anticipé, dont le prologue se passe au seuil d'Eden, se continuera par Moïse, Isaïe et les autres prophètes jusqu'à l'histoire de la Passion, jusqu'à l'accomplissement idéal des prophéties, jusqu'au triomphe final, jusqu'à la réalisation d'un royaume cent fois plus beau que celui rêvé par les prophètes : cela n'est pas de l'homme, cela est de Dieu. Si le hasard ne peut faire la statue de marbre dont parle Fénelon, ni une sonate de Mozart ou de Beethoven, il ne saurait accomplir non plus un pareil prodige.

Il y a mieux encore. Pour employer une comparaison courante, supposons qu'un peintre, venu on ne sait d'où, donne un coup de crayon ou de pinceau sur une toile blanche et disparaisse pour toujours sans laisser la moindre indication sur ce qu'il a voulu faire, si tant est qu'il ait voulu faire quelque chose d'objectif. Un second arrive, puis un troisième, cinquante, cent ans plus tard; à leur tour, ils tracent quelques lignes comme au hasard; d'autres arrivent encore, formant une série ininterrompue pendant douze ou quinze siècles. Si enfin ces coups de pinceaux jetés comme à l'aveuglette sur la toile ont tracé un tableau admirable, osera-t-on dire qu'il n'y a là qu'une œuvre humaine et que Dieu n'a pas dirigé le pinceau et la main des artistes?

Sans doute, répondent les adversaires, le hasard ne saurait produire un pareil résultat, aussi ne s'agit-il pas du hasard. Compte-t-on pour rien le grand facteur du monde : la raison; la raison humaine toujours agissante, toujours en éveil, toujours en quête de nouveaux progrès? Il y aurait miracle s'il y avait des

hiatus dans l'histoire, si l'on passait, d'un seul coup, du fétichisme du Papou à la religion d'Isaïe et du Christ, mais il n'en a pas été ainsi, tout s'est réalisé par degrés insensibles, comme l'âme inconsciente de Pascal enfant est devenue l'âme du Pascal des Pensées. La preuve en est que la religion d'Israël n'est guère plus parfaite à l'origine que celle des autres peuples, que le culte, dans son ensemble, est presque identique à celui des tribus chananéennes. Hauts lieux, pierres sacrées, symboles phaltiques, arbres verts, sources, colonnes, images taillées et fondues, tout cela se retrouve dans Israël, tout au moins dans Israël infidèle. Nous n'y contredisons pas. S'ensuit-il pourtant qu'une similitude partielle de pensées, de rites, suppose l'identité de foi? De ce que le grand-prêtre juif avait pris quelque chose du costume des prêtres égyptiens et aussi des prêtres de Chaldée, s'ensuit-il qu'Israël pratiquait la religion égyptienne ou chaldéenne[1]? De ce que l'Eglise a conservé beaucoup de rites païens comme l'eau bénite, l'encens, etc., dirait-on que nous adorons Jupiter? Les critiques, même rationalistes, savent, que le plus souvent, c'est son propre dieu Jahvé qu'Israël adorait sous des formes idolâtriques[2].

[1] Ce qui caractérisait le prêtre égyptien en particulier, c'était la peau de panthère qui est inconnue en Israël. Le grand-prêtre seulement avait l'éphod et le pectoral en partie empruntés à l'Egypte. D'autres parties de son costume étaient d'origine chaldéenne.

[2] Comme l'Eglise parlait à l'homme tout entier, elle n'a pas hésité à se revêtir pour ainsi dire des dépouilles de l'Egypte en s'assimilant ce qu'il y avait de bon dans le paganisme. « L'usage des temples, des églises dédiées à des saints particuliers et ornées de branches d'arbres en certaines occasions, l'encens, le sel, les lampes, les cierges, les offrandes votives faites pour la guérison d'une maladie, l'eau bénite, les asiles, les jours de fête et de quatre-temps, les processions et les bénédictions des champs, les habits sacerdotaux, la tonsure, la bague de mariage, l'usage de se tourner vers l'Orient pour prier (orientation de nos églises), celui des images à une époque postérieure; peut-être même le chant et le *Kyrie eleison* sont des choses d'origine païenne, sanctifiées par l'adoption de l'Eglise... » (Newman, *Essai sur le développement*, trad. p. 361.)

Nous devons dire avec saint Augustin : « Nous avons quelque chose de commun avec les païens, mais notre but est différent. »

L'Eglise a emprunté plus de rites au paganisme qu'Israël n'en avait emprunté aux peuples de Chanaan. Qui oserait soutenir que l'Eglise sort du paganisme?

Saint Jérôme répondait aussi à Vigilance : « Parce qu'autrefois nous avons adoré les idoles, est-ce une raison de ne pas adorer Dieu, crainte de paraître lui rendre les mêmes honneurs qu'on avait rendus aux idoles, honneurs qui alors étaient détestables? C'est de la même manière que nous honorons les martyrs et c'est pour cela que cet honneur doit être permis. »

Comment Israël aurait-il pu seul extraire des théogonies païennes alors qu'il les connaissait à peine, une religion qu'elles ne renfermaient pas? Pourquoi aurait-il été le seul à le faire?

Prenons la collection des livres des Juifs; laissons sommeiller, pour aujourd'hui, les problèmes d'auteurs, de dates, de langage, de sources, de doubles récits : problèmes ardus dont ceux-là seulement ignorent la difficulté qui ne savent pas le premier mot de la question, et constatons en toute loyauté et bonne foi s'il n'y a pas, dans cette longue série d'ouvrages, unité complète de pensées, de vues et d'espérances. L'esprit humain a pu façonner de fausses religions, il en a fabriqué des centaines, il n'aurait pu inventer celle-là.

L'histoire comparée des religions, on vient de le voir, nous allègue des similitudes indéniables entre les divers cultes : il serait étrange qu'il en fût autrement puisque, d'une part, notre raison, insuffisante pour atteindre complètement Dieu et deviner son plan, n'est pas assez affaiblie pour être dépourvue de toute lumière céleste, et que, d'autre part, les modes d'adoration ne sont pas illimités.

Il n'y a pas mille façons de craindre, de prier, de souffrir, de demander grâce ou secours. Ces sentiments sont identiques dans toutes les âmes et doivent se manifester d'une façon analogue; il n'est donc pas surprenant qu'il y ait entre toutes les religions des points de contact, des idées communes qui jaillissent du fond même de la nature humaine. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la religion d'Israël complétée par la religion chrétienne n'est pas une quintessence des religions humaines, un extrait habilement distillé des théogonies païennes.

Le Sauveur, en parlant du divorce, disait : *Ab initio non fuit sic*. Nous disons, de notre côté, que l'œuvre des maîtres d'Israël n'a pas seulement consisté à dégager de leur grossier polythéisme certaines données, — cela, ils l'ont fait, comme on le verra; — leur œuvre capitale a été de déchirer le voile qui cachait le Dieu véritable, de pénétrer au fond de la nature humaine, d'éclairer l'âme jusque dans ses profondeurs, de lui montrer que, venue de Dieu, elle n'a d'autre terme que Dieu.

On peut toujours fermer les yeux; car, s'il y a assez de lumières pour croire, il y a assez d'obscurité, sinon pour justifier, du moins pour expliquer les résistances de ceux qui prétendent ne marcher qu'à la lumière du plein midi.

Les « historiens » refusent de nous suivre, disent-ils, parce que nos textes sont obscurs et incomplets, que nos explications sont enfantines, empruntées en partie à Ninive, et nous laissent

aux prises avec des difficultés inextricables. Je voudrais bien savoir quelle question ici-bas n'est pas obscure, et l'on n'irait pas loin si, avant d'agir, il fallait avoir le mot de toutes les énigmes dans l'ordre de la vie physique ou morale. Faut-il s'abstenir de penser sous prétexte que nous ignorons le mode d'action du cerveau, se laisser mourir de faim tant qu'on ignorera les mystères de l'assimilation? Faut-il refuser de regarder du côté où nous vient la lumière, se complaire au milieu des ténèbres et rester dans je ne sais quel déraisonnable agnosticisme? Quand il s'agit de religion, ces ardents partisans du progrès, généralement si prompts à conclure, se réfugient dans le pire scepticisme sous prétexte que le progrès n'a pas dit son dernier mot. De ce que Dieu reste enveloppé d'ombre, qu'il ne nous révèle pas tous ses mystères, que « ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles », s'ensuit-il qu'il ne faut pas marcher vers lui en suivant la petite étoile qui brille dans la nuit, et qu'il faille s'endormir sur le bord du chemin à l'ombre de la mort?

Lorsque le savant français reconstituait, avec des débris fossiles, le squelette d'un antédiluvien, s'il ne rendait pas la vie à l'animal, il lui rendait au moins sa forme primitive, et si l'aspect imprévu d'un mastodonte quelconque excitait notre surprise, il était facile de cataloguer le nouveau venu et de lui assigner sa place dans la série des êtres. En essayant de rapprocher les débris des religions fossiles, non seulement on ne leur rend pas la vie, mais on ne peut pas même réaliser un squelette. Rien ne se tient, rien ne se lie, rien ne cadre. C'est plus qu'une tête de chien sur un corps d'homme ou une tête d'homme sur le corps d'un animal; car, dans ce dévergondage de l'esprit, on peut trouver un symbolisme habilement dissimulé; c'est l'aberration dans le monstrueux, l'idéal de la déraison, la divinisation des passions et des instincts les plus grossiers.

Tout n'est pas déraisonnable, à coup sûr, car il faudrait que Dieu eût abandonné et réprouvé son œuvre, ce qui ne saurait être; cependant, qu'on nous montre dans ces débris fossiles des religions humaines une doctrine sur Dieu aussi monothéiste que celle d'Israël, une morale, grossière d'abord, moins pourtant que celle des autres peuples, s'épurant sans cesse, une doctrine sur l'origine du mal, sur le péché, l'expiation, le pardon par le sacrifice, l'immortalité individuelle se dégageant des obscurités du shéol, aboutissant avec Daniel au bonheur céleste; l'amour de Dieu et du prochain aboutissant à l'évangile d'amour et de charité.

Entrons davantage dans le détail.

II

La pensée d'un Dieu unique, la foi en un Dieu éternel et créateur, ayant soin de toutes ses créatures, pénètre d'un bout à l'autre la littérature d'Israël.

Habitués dès l'enfance à connaître cet être suprême, à l'adorer comme le Très-Haut, le Tout-Puissant, le Maître absolu de toutes choses, nous nous imaginons que les hommes n'ont jamais pu penser autrement que nous; nous sommes, par là même, moins sensibles à la transcendance de la Bible et trouvons le miracle juif assez naturel.

Pour en saisir la portée il importerait de mettre en regard du Pentateuque les théogonies stupéfiantes des peuples voisins. Dans les cosmogonies païennes, la matière est éternelle. Les dieux, au lieu d'en être les créateurs, sont créés par elle, ou plutôt, ils en sortent par une espèce de génération spontanée, couple par couple, dans la cosmogonie chaldéenne. Ils sont réellement les fils du chaos, disons mieux, les produits du néant. Dans la Genèse, au contraire, Elohim est antérieur à tout, séparé de tout, éloigné de tout élément matériel. A la vérité il donnera plus tard à l'homme une aide semblable à lui : lui n'en a pas besoin; il n'a point de divinité parèdre, et, ce que nul peuple ancien n'a compris, aucun élément féminin n'est associé à sa vie.

Ce fait seul montre déjà à quelle hauteur la pensée d'Israël s'élève au-dessus de celle des autres peuples.

On nous objectera assurément qu'à l'origine Israël a été plutôt monolâtre que monothéiste, qu'il s'est fait de Jahvé une conception parfois assez grossière : nous ne contestons ni l'idolâtrie persistante de nombreux Israélites jusqu'à la captivité, ni les idées vulgaires qu'ils se faisaient de la divinité, surtout à l'époque des Juges; ce que nous disons, c'est qu'à aucune date de son histoire, malgré ses idées anthropomorphiques, malgré sa croyance à l'existence d'autres dieux, le peuple lui-même n'a jamais adoré son Dieu à la façon de Baal et d'Astarté. La raison païenne, ne pouvant pénétrer dans le mystère intime de la vie de Dieu, prêtait à la divinité ce dont elle était témoin tous les jours; elle la supposait astreinte, elle aussi, aux lois de la nature dont elle sortait, ou qu'elle avait façonnées à son image. Créatrice ou créée, la divinité vivait des lois de la nature. La raison d'Israël, soit qu'elle eût conservé sa rectitude originelle au sujet du Dieu de ses pères, soit plutôt qu'elle eût été redressée et ramenée à la vérité par

Moïse[1], a toujours repoussé avec énergie cette dualité dans la nature divine.

« Au commencement Elohim créa le ciel et la terre. » Nous voilà loin des mythes chaldéens assez fidèlement analysés par Bérose! Dieu *crée* l'ensemble de la matière parce que celle-ci *n'existait pas.* Un certain nombre d'exégètes posent un point d'interrogation à propos du sens exact du mot hébreu. En supposant qu'il soit employé quelquefois dans le sens de « façonner », comme nous le faisons d'ailleurs pour le mot « créer », il est clair, d'après toutes les pages subséquentes du livre, qu'il faut l'entendre au sens d'une création *ex nihilo*, puisque, d'ailleurs, le texte ne suppose aucune matière préexistante.

On comprend que nous ne puissions nous arrêter aux beautés littéraires du premier chapitre de la Genèse. Il n'est nul besoin de commentaire pour en admirer avec Longin la sublimité. Notre analyse rapide ne nous le permet pas. Heureusement elle s'impose d'elle-même au lecteur intelligent et attentif.

Après avoir formé la terre, Dieu la dispose pour en faire le vestibule du ciel et l'habitation d'un être qu'il créera « à son image et ressemblance » en le douant de raison et d'immortalité, en lui donnant dès l'origine la liberté, faculté glorieuse et redoutable, et aussi la connaissance de la loi qui fera de lui un être moral.

Le récit montre ensuite comment l'homme prend conscience de la loi morale, quel usage il fait de sa liberté; comment cet homme créé pour s'élever jusqu'à Dieu se laisse tomber dans une sphère pour laquelle il n'était pas fait, sphère de l'instinct et des appétits vulgaires qui lui est commune avec les animaux; comment, cédant à l'attrait de la tentation, il y succomba par orgueil et sensualité.

C'est l'histoire de l'humanité : elle se répète tous les jours sous nos yeux. Qui n'a été témoin, victime peut-être, de ces terribles naufrages? Qui n'a vu se briser des colonnes qui semblaient capables de soutenir le ciel?

La faute est suivie du châtiment, mais punition n'est pas abandon. Sur le seuil de l'Eden, où tant de larmes ont déjà coulé, on entend un mot qui résume, de l'aveu des critiques les moins chrétiens, le triomphe du bien sur le mal, le terme du conflit par la victoire finale.

Ce n'est pas la pleine lumière, c'est la première blancheur de l'aube qui précède l'aurore, la première indication du plan défi-

[1] Ce dernier sentiment paraît le plus certain, puisque nous savons par Josué que les ancêtres d'Israël, au delà du fleuve, adoraient d'autres dieux (Jos., XXIV, 2).

nitif de Dieu. L'histoire, qui est le grand commentateur de la pensée divine, nous en montrera le progrès continu et toujours grandissant. Dès lors se prépare l'avènement encore lointain du Fils de la femme. C'est aussi un chant de tristesse et d'espérance, le prélude d'une mélodie dont nous entendrons les touchantes variations dans le *Rorate cœli desuper*, dans le *Consolamini, popule meus, cito veniet salus tua*. Puis l'harmonieuse modulation d'Isaïe sur le *Proto-evangelium* se perd dans le ciel pour devenir, huit cents ans plus tard, le cantique des anges à Bethléem.

Cela, la Genèse ne l'apprend pas, car nous devançons les temps. Ce qu'elle nous apprend, c'est que l'homme vaincu prendra sa revanche, que le péché, de son côté, n'est jamais complètement écrasé, « qu'il est couché au seuil de notre porte[1] ». Il attend Caïn, le premier né, pour le saisir et l'entraîner. Caïn, qui pouvait vaincre, succombe à son tour. Mais Dieu a toujours pitié et n'abandonne même pas Caïn. Qu'on nous cite donc quelque chose qui ressemble même de loin à ce tableau!

Continuons. Le crime s'accroît : c'est la cruauté, la violence, le triomphe de la force brutale, les meurtres sanglants, les rênes lâchées aux passions, puis la polygamie qui vient désorganiser le plan divin. Certes la justice de Dieu s'exercera d'une façon rigoureuse, cependant sa bonté ne se lassera pas. Noé échappera à la destruction, « parce que la droiture et la rectitude de vie délivrent de la mort »; il sera le père d'une nouvelle humanité, l'arc-en-ciel deviendra le gage d'une alliance, le symbole de la paix avec Dieu.

Il faut reconnaître que les rigueurs de la justice divine sont redoutables dans l'Ancien Testament, mais il faut dire que les auteurs sacrés la dépeignent sous des couleurs un peu vives. Prenant à cœur les intérêts de Dieu, leur indignation s'exprime en termes qu'il ne faut pas toujours prendre à la lettre. Ils nous gâtent parfois la belle sérénité de Dieu avec leurs anthropomorphismes dont il faut corriger le sens obvie. Leurs expressions répondaient à l'état d'esprit des contemporains, et l'on peut dire que la pensée des écrivains inspirés s'élevait plus haut et valait mieux que leur langage. Il est bon de remarquer aussi que les Orientaux emploient, par caractère, des hyperboles qu'ils savent réduire à leur juste valeur à cause de leurs habitudes de langage; ce serait souvent un véritable contre-sens de prendre à la lettre

[1] Genèse, IV, 7.

leurs expressions et de les entendre au sens rigoureux qu'on attache aux mêmes mots en Occident.

D'ailleurs, ce langage, assez imparfait dans les anciens écrits, comme la Genèse, les livres des Juges et de Samuel, ne tarda pas à s'épurer, à devenir digne de Dieu, autant du moins que peut l'être la parole humaine[1].

Plus encore que la justice, ce qui caractérise Dieu dans la pensée des écrivains d'Israël, c'est la bonté. Sans parler de sa bonté spéciale pour Abraham et les patriarches, est-il rien de plus touchant que sa tendresse envers l'infortunée Agar perdue dans le désert et sur le point de mourir avec Ismaël? bonté à l'égard de Lot à Gomorrhe, à l'égard du païen mais honnête Abimélech, envers Jacob à Béthel, et Pharaon lors de la grande famine. Quelque jugement que les critiques, suivant leur degré de témérité, portent sur la nature ou la date de ces récits, ils reconnaissent qu'on ne trouve ailleurs rien de comparable, qu'Israël s'élève au-dessus de ses voisins autant que le ciel au-dessus de la terre. Est-il au monde un récit qui nous montre mieux l'action de la Providence que l'histoire de Joseph?... Il faudrait citer toute la Bible!

Le portrait de Dieu esquissé dans le livre des origines se complète dans les suivants, surtout dans le livre de Job et celui des Psaumes. Qu'on se donne la peine, ou plutôt le charme de lire, dans une bonne traduction, les psaumes XXXIV et CIV (Vulgate, XXXIII et CIII[2]), et qu'on dise s'il y a rien, dans l'antiquité, qui en approche, même de très loin. Qu'on y ajoute le chapitre XL, d'Isaïe, sur la délivrance d'Israël, la réponse de Dieu à Job (Job, XXXVIII), le chapitre VIII des Proverbes, etc. : il en jaillit une telle lumière, que la critique la plus radicale est forcée de crier son admiration.

Encore n'est-ce là qu'un des aspects de la Bible touchant l'Etre de Dieu. Il faudrait les réunir, les présenter dans un tableau d'ensemble — ce qu'on ne saurait faire ici; — le lecteur constaterait alors qu'il y a la même différence entre la pensée religieuse

[1] On ne saurait parler de Dieu autrement qu'avec des mots humains, c'est-à-dire des vocables qui ne sauraient exprimer adéquatement la moindre de ses perfections, ou plutôt *une seule* de ses perfections, car elles sont infinies. Que l'on compare le langage le plus imparfait des écrivains hébreux, par exemple, avec celui des chaldéens dans le récit du déluge, où l'on nous dit que « les dieux épouvantés aboyaient comme des chiens et hurlaient de peur » et ensuite, qu'enivrés par la bonne odeur du sacrifice « ils volaient tout autour de l'autel comme un essaim de mouches », etc.

[2] Par exemple la très belle traduction de l'abbé Crampon.

d'Israël et les théogonies environnantes, qu'entre l'instinct et la raison. C'est une différence d'espèce et non de degré.

III

Après Dieu, après l'Eternel sans commencement ni fin, l'Etre par excellence, le saint d'Israël, le Fort, le Très-Haut, la Bible enseigne la doctrine la plus importante au point de vue de l'économie générale de la religion : la doctrine de l'unité de la race humaine. Ainsi, le peuple le plus exclusif qui ait jamais été, qu'on accusait de détester le genre humain, qui se regardait comme l'objet spécial du choix de Dieu, l'élu de l'alliance, n'hésite pas, contrairement aux affirmations des autres peuples qui se regardaient comme autochtones, à enseigner que l'humanité existante sort d'un seul couple, d'où il suit que, sortis tous d'un même père, nous sommes les membres d'une seule famille. Cette doctrine est la base de la véritable fraternité et la raison du second commandement : « Tu aimeras le prochain comme toi-même », maxime déjà formulée dans le Lévitique (XIX, 18), et réalisée plus complètement dans le christianisme. Les autres hommes, s'ils n'étaient nos frères, formés de la même chair et du même sang, ne nous intéresseraient pas plus qu'une variété de singes ou de tigres.

N'est-ce pas de la théorie de la pluralité des races humaines qu'en ces derniers temps des spéculateurs féroces se sont autorisés pour justifier la traite des nègres?

La doctrine de l'unité humaine suffirait à elle seule pour mettre à la tête de la civilisation un peuple qui n'est devenu exclusif qu'en raison des épreuves qu'il a subies dès l'origine et de l'antipathie que les étrangers lui témoignaient à cause de ses pratiques religieuses.

Pour l'auteur sacré, l'homme n'est pas un animal comme la bête des champs, car Dieu s'est appliqué avec un soin spécial à le former. Assurément il faut négliger les anthropomorphismes du chapitre second et se garder de les prendre à la lettre, pas plus qu'on n'entend à la lettre le Cantique ou d'autres passages allégoriques. Jahvé n'est pas un potier comme le dieu égyptien; il ne prend pas physiquement de la glaise, ne la pétrit pas avec ses doigts, ne la façonne pas en statue, ne souffle pas dans ses narines pour lui donner la vie.

Ce qu'il faut retenir de cette touchante description bien propre à nous montrer la tendresse de Dieu à notre égard c'est que l'homme a reçu de son Créateur, avec la vie, une raison supérieure à l'animalité. Le souffle divin donnant une vie spéciale à

Adam n'indique-t-il pas qu'il y a certaine analogie de vie, de pensées, de rapports entre Dieu et l'homme?

L'homme est si grand que d'après le texte hébreu il vient immédiatement au-dessous d'Elohim [1]. Il n'est fait pour personne, car les animaux sont faits pour lui comme les plantes pour les animaux. Il est le roi de la nature, le lieutenant de Dieu, son délégué ici-bas, et comme Dieu règne sur tous les mondes, l'homme dominera sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux de la terre :

« Tu l'as fait de peu inférieur à Dieu.

« Tu l'as couronné d'honneur et de gloire.

« Tu lui as donné l'empire sur les œuvres de tes mains.

« Tu as mis toute la création sous ses pieds..., etc. (Ps. VIII [2].)

Voilà en partie ce que Dieu a fait pour l'homme. Que demande-t-il en échange? Les détails seraient infinis. Disons seulement que le but imposé par Dieu c'est la perfection morale que l'homme réalisera par l'accomplissement de la loi et sa fidélité à l'alliance.

L'homme, si grand en lui-même, n'est qu'un atome auprès de Dieu. A son tour il devra être soumis à son Créateur comme l'esclave à son maître, le fils à son père, la femme à son époux. La loi de Dieu devait pénétrer dans la vie entière de l'individu; elle renfermait aux yeux de l'Israélite les obligations de la vie religieuse et morale, par elle se réalisait la plénitude de la justice et de la piété.

« Ecoute, Israël... Ces commandements que je te donne aujourd'hui seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants; tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. Tu les attacheras sur ta main pour te servir de signe, et ils seront comme un frontal entre tes yeux. Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes..., etc. » (*Deut.* VI, 4.)

Nous ne voulons pas faire les Israëlites plus parfaits qu'ils n'étaient; ils n'en étaient pas à la théorie de l'amour pur, mais a-t-on le droit d'être si sévères pour eux? Nos modernes théoriciens du devoir pour le devoir y sont-ils eux-mêmes? Font-ils fi de l'argent, des honneurs, du bien-être, des jouissances? Les observances légales avaient un côté trop extérieur, les motifs de fidélité étaient souvent intéressés, — il en va encore de même aujourd'hui, — mais, comme le fait remarquer avec justesse un écrivain qui a étudié de tout près la religion d'Israël [3], par la

[1] On sait que les Septante et la Vulgate traduisent « Elohim » par « anges ».

[2] Traduction de Crampon. Mais on sait que le mot Elohim est employé dans des acceptions différentes. V. g. Ps. 82-6, etc.

[3] Piepenbring, *Théol. de l. A. T.*

force des choses ces observances, même purement rituelles, réalisaient une élévation morale qui mettait Israël au-dessus des autres peuples.

Cette loi, d'apparence si rigoureuse, sortait pourtant du cœur de Dieu et avait pour fondement son amour.

« ... Tu as vu comment Jahvé ton Dieu t'a porté, ainsi qu'un homme porte son fils, sur toute la route que vous avez parcourue... » (*Deut.*, I, 31).

« ... Mais parce que Jahvé vous aime... il vous a fait sortir par sa main puissante et vous a rachetés de la maison de servitude... » (*Ibid.*, VII, 8).

« ... C'est à tes pères seulement que Jahvé s'est attaché pour les aimer, c'est leur postérité après eux, c'est vous qu'il a choisis entre tous les peuples... » (X, 15).

« ... Le roi de Moab a fait venir contre toi, à prix d'argent, Balaam... pour te maudire. Mais Jahvé ton Dieu n'a pas voulu écouter Balaam; il a changé pour toi la malédiction en bénédiction, car Jahvé ton Dieu t'aime... » (XXIII, 4).

En échange de cet amour protecteur le peuple choisi devra rester inviolablement fidèle aux obligations de l'alliance exprimée par la loi.

Pénétrons encore plus avant dans l'intime de l'âme d'Israël.

IV

On a vu plus haut que l'idée dominante de la Bible, à partir du chapitre troisième de la Genèse, était l'idée rédemptrice, doctrine étrange que nul peuple de l'antiquité n'a comprise au même degré, ni dans le même sens, parce que nul n'a compris aussi bien qu'Israël la nature du péché, sa gravité, ses ravages, ni le rachat ni la réparation. L'importance de la Genèse tient moins à l'œuvre proprement dite de l'Hexaméron qu'au récit de l'origine du péché. Ce livre est pour nous le plus important parce qu'il est le fondement de la doctrine chrétienne et renferme la pensée dont nous vivons toujours.

Le péché est une violation quelconque de l'alliance, violation d'autant plus grave qu'elle revêt un caractère plus manifeste d'ingratitude. Dieu exigeait la sainteté de son peuple parce que lui-même est saint. De là ces pratiques minutieuses, ces purifications sans fin, cette netteté de corps et de vêtements, l'obligation d'éviter tout contact d'objet réputé impur. Il y a dans ces prescriptions autre chose que des mesures d'hygiène, comme on est

porté à le croire de nos jours : il y a surtout le respect de la sainteté de Dieu. Le peuple était pris, surtout après la captivité, dans un engrenage de pratiques rituelles qui lui donnait une physionomie à part et le rendait antipathique aux races voisines dont le culte sensuel et impudique contrastait si fort avec l'austérité de la loi d'Israël.

Toutefois, la violation de la loi, bien qu'elle entraînât parfois la mort, ne souillait pas toujours la conscience et ne constituait souvent qu'une faute matérielle. Le châtiment était une question de police et de bon ordre général : la loi avait été outragée ou méconnue, une réparation s'imposait.

Les prophètes surtout nous font comprendre le sens profond et la gravité du mal; ils nous le montrent sous son aspect redoutable. Pour eux, le péché est l'acte d'une âme qui se détache de Dieu, se met en opposition avec lui. Il y a des péchés de faiblesse, de fragilité, des *delicta juventutis* dus à l'étourderie, à l'irréflexion : ceux-là s'expient aisément, mais il y a aussi le péché de l'audacieux qui s'élève contre Dieu : celui-là est moins facilement pardonnable; il ne disparaît qu'avec la vie du pécheur.

« La désobéissance (à l'ordre de Dieu) est aussi coupable que la divination, la résistance l'est autant que l'idolâtrie et les Théraphim. » (I Sam., xv, 23).

Or l'adoration des idoles est le crime par excellence ! Le pécheur renverse Dieu de son trône pour y mettre des divinités étrangères.

« Je vous ai fait venir au pays, semblable à un verger,
Pour en manger les fruits et les biens;
Et, une fois entrés, vous avez souillé mon pays,
Et fait de mon héritage une abomination » (Jér., II, 7).

Le péché conduit à l'infidélité, à l'hypocrisie, au mensonge envers Dieu, à ces adorations des lèvres alors que le cœur est loin. On s'imagine tromper Dieu avec de riches offrandes et de nombreux sacrifices, comme si la valeur des offrandes ne venait pas de la sainteté du cœur! De cette infidélité découlent des fautes sans nombre qu'énumèrent les prophètes et que connaissent ceux qui ont lu l'Ecriture. Israël devient le peuple profane, sensuel, lascif, au cœur incirconcis, la nation abominable, fille de Chanaan, sœur de Sodome et Gomorrhe, moins morale que les vaches de Basan (Amos, IV, 1, etc.). Le péché devient l'offense directe de Dieu, le *tibi soli peccavi*. Il commence par des manquements insignifiants et aboutit à l'incrédulité complète. « Dieu ne nous voit pas. » — « Dieu ne s'occupe pas de nous. » — « Il voit avec indifférence le bien et le mal. » — « Il est indifférent à ce qui se passe sur la terre. » Puis le pécheur arrive au paroxysme

de la folie et de l'impiété jusqu'à nier même l'existence de Dieu. *Non est Deus*, il n'y a pas de Dieu!

Aux yeux des maîtres d'Israël, le péché a un caractère d'universalité absolue : nul n'y échappe. L'homme est porté au mal dès sa naissance; les anges mêmes ne sont pas purs et Dieu trouve en eux des taches. Les patriarches n'en sont pas exempts; Moïse lui-même, à cause de sa faute, n'entrera pas dans la Terre promise; il ne la verra que des hauteurs de Moab peu de temps avant de mourir. Job, le juste par excellence, n'est pas sans péché, et ses cris déchirants nous émeuvent encore après de longs siècles, tant nous y retrouvons notre histoire et l'expression de nos angoisses :

« Que ne pardonnes-tu nos offenses?
Que n'oublies-tu mon iniquité?
Car bientôt je dormirai dans la poussière.
Tu me chercheras et je ne serai plus. » (VII, 21.)

Tout le monde a lu le récit de la première offense. C'est la narration d'un fait, ce n'en est pas l'explication. En réalité, d'où vient le péché dans un monde sorti bon des mains de Dieu? Les hommes sont-ils pécheurs en raison de leur constitution ou par suite d'une altération de leur nature primitive? Ce qui est clair aujourd'hui pour nous l'était bien moins pour nos vieux ancêtres dans la foi. Sans entrer ici dans l'examen de ce grave problème qui n'a trouvé sa solution que dans l'économie du Nouveau Testament, nous reconnaissons que les Israélites, qui avaient une si profonde horreur du péché comme offense de Dieu, n'avaient qu'une idée très imparfaite de sa transmission, au sens admis plus tard par l'auteur de la Sagesse, puis par saint Paul et tous les chrétiens. D'après eux, le péché était surtout la conséquence à peu près fatale de notre constitution physique [1].

Si les anges qui habitent le séjour de la lumière ne sont pas purs aux yeux de Dieu, combien moins « ceux qui sont formés d'argile et nés de la femme », ceux « qui habitent des maisons de boue dont les fondements sont dans la poussière » (Job, IV, 17). Il y a, d'après eux, incompatibilité complète entre un « être façonné d'argile » et la « pureté parfaite ». Ces deux termes s'excluent.

Le problème reste difficile, même pour les chrétiens. La

[1] C'est en ce sens que l'école rabbinique a toujours compris les textes qui nous paraissent les plus décisifs, comme *ecce enim in iniquitatibus conceptus suum, et in peccatis concepit me mater mea*, etc. C'est que l'Eglise nous en a donné la véritable signification, comme elle l'a fait pour le passage d'Isaïe relatif au « Serviteur », ainsi que pour beaucoup d'autres.

Genèse nous apprend comment l'homme a péché, elle ne nous explique pas le mystère de la chute. La désobéissance d'Adam et d'Ève suppose, en effet, dans leur nature une inclination naturelle au péché. Ils auraient résisté à la tentation s'ils n'avaient déjà porté en eux les germes redoutables d'orgueil, de curiosité, de sensualité, de contradiction, d'incroyance à la parole de Dieu. Pour avoir été développés par la faute originelle, ces germes n'en existaient pas moins, et au lieu d'être uniquement la conséquence du péché, ils ont aidé à le perpétrer.

La même question se posait pour eux à l'égard du tentateur : D'où venait-il? pourquoi, créé bon et lumineux, était-il devenu si tôt pervers? Si l'on peut trouver une apparence d'explication dans le fait que les hommes « habitent des maisons de boue », comment expliquer le péché dans un être que rien n'entraînait vers une sphère inférieure?

On en concluait que tout ce qui n'était pas Dieu était un mélange de bien et de mal, de force et de faiblesse, de lumière et de ténèbres, de vertu et de vice, capable de s'élever jusqu'à Dieu, mais plus capable aussi de s'en éloigner.

En même temps qu'Israël croyait à l'universalité du péché parce que tous les individus, appartenant à la nature humaine, apportent en naissant leur contingent d'inévitable fragilité, il croyait surtout à la solidarité de tous les membres de la communauté, en raison de l'alliance passée entre Dieu et la nation. « Nos pères ont péché; ils ne sont plus, et c'est nous qui portons le châtiment de leurs iniquités. » On peut être puni à cause des péchés d'autrui, — et les exemples abondent, sans être coupable soi-même, sans qu'il y ait relation de parenté avec les pécheurs, comme on peut être béni à cause des mérites d'autrui. Le châtiment n'implique pas toujours la culpabilité de ceux qui le subissent.

Nous accordons volontiers que le récit de la Genèse ne nous explique pas complètement la nature du péché d'origine, sa transmission, les effets qu'il produit dans l'âme. La doctrine n'y est certes pas aussi explicite que dans saint Paul, saint Augustin, le concile de Trente et les premiers réformateurs qui l'ont exagérée. Elle s'est développée lentement comme celle de l'immortalité, de la résurrection, du royaume messianique. Mais n'y a-t-il pas là encore une preuve évidente de la transcendance de la Bible, à laquelle aucune question doctrinale n'est étrangère, où tout marche dans la même direction, où tout, malgré d'inévitables lacunes, s'unit, se complète pour réaliser, à l'heure de Dieu, l'œuvre par excellence : l'Église du Christ?

Quoi qu'il en soit des discussions, des critiques sur la nature,

le sens, la portée du texte sacré, il est évident qu'à cause d'Adam et avec lui nous sommes des bannis de l'Eden avec toutes les conséquences que cette expulsion a entraînées.

« Car Dieu a créé l'homme pour l'immortalité,
Et il l'a fait à l'image de sa propre nature;
C'est par l'envie du diable que la mort est venue dans le monde » (Sagesse, II, 23).

Il est clair aussi que l'auteur sacré a marqué un changement réel entre l'état d'innocence et l'état qui a suivi la faute. Il prédit un conflit permanent entre le bien et le mal, ce qui n'aurait pu avoir lieu dans l'état d'innocence, et suppose une société composée de bons et de méchants; il déclare que Dieu multipliera les souffrances de la femme. Ceci n'est pas à l'adresse d'Eve seulement, puisque ses filles ont encore le même sort. Si les conséquences du péché d'Adam lui sont personnelles et ne se transmettent pas à sa postérité, pourquoi mourons-nous, puisque Dieu nous a créés pour l'immortalité[1]?

V

L'idée de rédemption qui caractérise la pensée religieuse d'Israël est complétée par celle plus inexplicable encore d'un triomphe final, par la foi inébranlable à l'avènement d'un royaume de Dieu. Israël vit du passé sans s'y attarder : il vit surtout pour l'avenir.

Les sages d'ici-bas plaçaient l'âge d'or dans l'enfance de l'humanité. A les en croire, loin de devenir meilleur, le monde se pervertit tous les jours, *Pejor avis ætas!* L'âge d'or, comme l'enfance, ne revient pas. Comme les individus, les nations s'acheminent vers le déclin et la mort! Aussi bien, aucun peuple n'a-t-il pensé qu'il vivrait toujours. Seul Israël ne se résigne pas à mourir, et malgré les dangers incessants qui le menacent, il affirme qu'il vivra. Sans perdre le souvenir de l'Eden, les prophètes ont la certitude que le bonheur sitôt évanoui n'est pas perdu; qu'en dépit de ses malheurs, punition de ses faiblesses et de ses fautes répétées, le peuple choisi ressuscitera et sera pour le monde entier une source de bénédictions.

Pourquoi cette espérance alors qu'aucune nation n'en caressait de semblable? Moins que d'autres, ce pays insignifiant pouvait prétendre à pareil honneur. Il n'avait jamais pu conquérir d'une façon durable Moab et Edom, s'établir sur les côtes de la Phénicie; il subsistait en raison de sa situation géographique exceptionnelle, et aussi parce qu'il servait de tampon entre l'Assyrie

[1] Gen., II, 17; Sag., II, 23.

et l'Egypte. Il fut écrasé quand il essaya de lutter contre son puissant voisin de l'Est.

Le royaume à venir se présentait aux prophètes sous des concepts multiples et presque contradictoires et, néanmoins, cette divergence de vues se résout en une remarquable unité bien faite pour confirmer notre foi.

Les anciens voyants, vivant sous la royauté, empruntaient leurs images aux réalités matérielles qui les environnaient : rien de plus naturel. Ils concevaient le royaume attendu sous forme d'un peuple riche, prospère, puissant, délivré de ses ennemis, jouissant d'une paix profonde sous un roi sage et victorieux, assis aux portes de la cité sainte pour rendre la justice et recevoir les tributs du monde entier.

Bientôt le roi lui-même ne sera plus un monarque ordinaire; ses perfections, révélées aux prophètes, en feront un roi plus qu'humain; rempli de l'esprit de sagesse, de conseil, d'intelligence pour gouverner son peuple, il sera le conseiller admirable, le Dieu fort, le Père éternel, le prince de la paix (Is., IX, 5).

Le point de vue est différent avec Jérémie et Ezéchiel. Le royaume messianique n'est plus seulement une revanche d'Israël, l'écrasement de ses ennemis; on n'y voit plus autant les chefs des nations apporter de l'or et des esclaves au roi de Jérusalem; il devient surtout une alliance intime avec Dieu. C'est presque déjà le royaume de l'amour divin. « Je leur donnerai un nouveau cœur et un esprit nouveau; j'arracherai leur cœur de pierre pour y mettre à la place un cœur de chair. » (Ezéchiel, XXXVI, 26). Paroles si remarquablement commentées, ainsi que celles de Jérémie (XXXI, 31-34), par saint Paul dans l'épître aux Hébreux (chap. VIII et suiv.).

Puis vient la description d'un royaume où la douleur aura sa place. C'est, déjà entrevu, le mystère d'expiation par la souffrance du juste, mystère qui ne comprenaient encore ni Job ni ses amis, mystère de la réversibilité des mérites, de la solidarité du bien. Puis l'idée encore plus inattendue d'un médiateur souffrant. Plus rien du roi brillant d'Isaïe et du psalmiste, du successeur de David, ceignant son glaive et terrassant ses ennemis : c'est l'inattendu, l'inexpliqué, le mystère profond d'un messie humble, pauvre, caché, méconnu, « scandale pour les Juifs et folie pour les gentils ».

« ... Nous l'avons considéré comme puni, frappé de Dieu et humilié.

« Il a été transpercé à cause de nos péchés, brisé à cause de nos iniquités...

« Par ses meurtrissures nous avons été guéris. L'Eternel a fait retomber sur lui les iniquités de nous tous..., etc. » (Is., LIII.)

N'est-ce pas le commentaire saisissant de l'histoire de l'humanité, le lien logique qui rattache la chute dans l'Eden à la réparation du Golgotha?

Nous savons que les Juifs et nombre de critiques appliquent la prophétie du « Serviteur » au peuple d'Israël. L'application est fausse parce qu'elle ne se soutient pas et ne s'est pas réalisée. Le véritable Serviteur de Jahvé est certainement le Messie.

Supposons un instant qu'Isaïe, dans une vue prophétique, se soit inspiré pour écrire le chapitre cinquante-troisième, des douleurs d'Israël, en quoi ce symbolisme altérerait-il le sens vrai de la prophétie puisqu'il s'est inspiré dans d'autres passages d'images et de symboles différents? La seule conclusion qu'on puisse tirer, c'est que l'auteur n'a pas connu pleinement la réalisation de sa prophétie, qu'il a été un indicateur du chemin sans savoir au juste où il aboutissait. Personne ne le conteste. Les instruments dont Dieu se sert ne connaissent pas toujours — il s'en faut bien — le secret de ses desseins.

Gardons-nous de nous laisser arrêter par l'objection que les prophéties ne se sont pas réalisées, que l'Etat modèle décrit par Amos et Isaïe n'a jamais existé, que jamais n'est monté sur le trône restauré un descendant de David réunissant sous son sceptre la Palestine, l'Egypte et la Chaldée. Rien de plus certain. Il faut en conclure que les événements seuls ont pu nous faire comprendre le sens véritable des prophéties et le plan divin. Un exégète qui nierait la vérité de la prophétie sous prétexte qu'elle ne s'est pas réalisée littéralement et échappe ainsi au contrôle d'une critique sérieuse, ressemblerait assez à un matérialiste qui nierait l'âme et le monde spirituel sous prétexte qu'il ne constate que des phénomènes visibles[1].

Prédire au juste la nature précise d'un événement qui doit se

[1] Ces considérations ne convaincront pas plus les rationalistes purs que les preuves de l'existence de Dieu ne convainquent les athées, pas plus que celles de l'immortalité, de la spiritualité, de l'existence même de l'âme ne persuadent les incroyants. Mais l'incrédulité de quelques-uns est-elle, pour les autres, une raison de ne pas croire? On ne peut rien contre la volonté de ne pas croire, ni contre les exigences de ceux qui veulent des preuves irrésistibles, une certitude mathématique. Si l'on pouvait toujours fournir de pareilles preuves, personne ne pourrait rester incroyant à moins d'avoir perdu l'esprit. « Une femme nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui craignait Dieu nous écouta et le Seigneur *lui ouvrit le cœur* pour qu'elle fût attentive à ce que disait Paul. » (Act., XVI, 14.)

réaliser dans deux, quatre, huit, dix siècles n'entre pas dans l'ordre ordinaire de la Providence. Notre-Seigneur lui-même ne l'a pas fait. Un serpent écrasé par le talon du Fils de la femme et cherchant à le mordre n'est, je l'avoue, qu'une prophétie bien imparfaite de l'Incarnation du Verbe. Il en est de même des prédictions et bénédictions patriarcales. Comme on l'a dit déjà, la grande merveille c'est que chaque prophète apporte un trait spécial, jette une couleur différente sur la toile et qu'on se trouve en face d'un tableau admirable dont aucun des peintres ne connaissait la ressemblance finale.

Sans entrer dans des développements qui pourtant seraient indispensables pour mettre ces vérités en pleine lumière, nous demandons simplement :

Y a-t-il eu un rejeton de David, un roi spirituel qui a régné depuis vingt siècles et règne encore sur des milliers d'âmes? Oui, c'est le Christ.

Y a-t-il un royaume de justice, indépendant des nationalités, dont les lois sont écrites dans la conscience plutôt que dans des codes, où existe une alliance personnelle de chaque âme avec Dieu, où l'on obéit par amour plutôt que par crainte? Oui, c'est l'Eglise.

Y a-t-il un royaume où l'on arrive à la paix de l'âme par la souffrance, où un seul a expié pour tous, où le vrai Serviteur de Dieu a été humilié, outragé, blessé à mort, et dont les blessures nous ont guéris? Oui, c'est le royaume de la grâce qui nous a été méritée par Jésus-Christ.

VI

Après les assurances du bonheur ici-bas, l'assurance du bonheur dans le royaume de l'immortalité.

Comme les peuples voisins, Israël croyait à la survivance de l'homme; toutefois, cette notion était confuse et imparfaite. L'idée d'immortalité n'était pas inconnue chez les Hébreux puisqu'ils croyaient à l'enlèvement d'Enoch et Elie dans le ciel, et aussi que l'homme aurait toujours vécu s'il avait mangé du fruit de l'arbre de vie. Elle n'entre cependant pas beaucoup dans les préoccupations des écrivains et ne se montre avec netteté qu'à une époque relativement récente. L'Ecclésiaste, Job et autres auteurs sont loin d'être explicites et les textes ne disent pas toujours ce qu'on serait heureux d'apprendre. La pleine lumière ne se fait vraiment que dans le livre de Daniel : « Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns pour la vie éternelle et les autres pour l'opprobre et l'infamie sans fin.

Ceux qui auront été intelligents (c'est-à-dire bons et fidèles serviteurs de Dieu) brilleront comme la splendeur du firmament, et ceux qui en auront conduit beaucoup à la justice seront comme les étoiles, éternellement et toujours. » (Dan., XII, 2.) Mais la doctrine est encore incomplète. C'est l'aurore avant le plein midi.

L'auteur du second livre des Macchabées loue Judas d'avoir fait prier pour les morts et d'avoir fait une collecte de 2000 drachmes d'argent pour un sacrifice expiatoire. Il ajoute : « Belle et noble action inspirée par la pensée de la résurrection ! Car s'il n'avait pas cru que les soldats tués dans la bataille dussent ressusciter, c'eût été une chose futile et vaine de prier pour les morts. » (II Mac., XII, 42.) Voilà quelques-unes des vérités authentiquement renfermées dans la Bible et qui en font, suivant l'étymologie, le livre par excellence.

Laissons pour le moment les questions d'auteurs, de dates, de sources, de modes de rédaction : sans en contester l'importance, il faut reconnaître qu'elles ne viennent qu'en seconde place. Rapprochons ces doctrines des théologies des peuples voisins et concluons sans hésiter que ces dernières n'ont rien de comparable. Là, nous sommes chez nous, dans notre *home* religieux. Ce n'est pas encore l'Eglise, c'en est déjà le langage et la pensée, c'est le christianisme anticipé. Nous vivons dans la même atmosphère, nous respirons le même air, nous y retrouvons nos pensées, nos douleurs, nos espérances. Nous compléterons le palais et achèverons de l'orner, mais il restera le même, sans modification essentielle.

Pour montrer que la religion d'Israël est comme les autres un produit de l'espèce humaine, on nous oppose les hymnes et prières sacrées des autres nations.

Nous n'en contestons pas la beauté; il en est d'admirables en l'honneur des dieux, et volontiers nous reconnaissons le caractère touchant de leurs psaumes de pénitence, la sincérité éloquente de leurs supplications; cela n'a rien qui dépasse les limites de l'humain. Nous l'avons dit plus haut, mais il convient de le répéter. Toutes les âmes souffrent, pleurent, prient, invoquent de la même façon : tous les cris du cœur nous émeuvent quand ils sont sincères. Il y a similitude de mots et de sentiments; le reste, c'est-à-dire l'*essentiel*, est aussi différent que le jour l'est de la nuit. A quoi ont abouti les religions païennes, qu'ont-elles laissé après elles? Au contraire, Israël a retrouvé Dieu, l'a connu et adoré comme le créateur, le tout-puissant; il l'a peu à peu dégagé des imperfections grossières qui le défiguraient dans les théogonies polythéistes; il l'a vénéré non pas seulement comme

le justicier redoutable qui ne laisse aucune faute impunie, mais comme un Dieu qui pardonne, qui a pitié de nos premiers parents, qui leur donne des vêtements de peau pour couvrir leurs membres nus et les garantir des intempéries, comme il veillera sur les vêtements et les chaussures de son peuple au désert de l'égarement; qui a fait sortir Israël d'Egypte à coups de miracles, *in manu forti et brachio extento* (Deut., v, 15); qui l'a porté dans ses bras « comme un père porte son enfant ».

En vérité, n'est-ce pas là notre Dieu, celui qui veille sur nous, qui nous connaît par notre nom, nous a aimés jusqu'à mourir pour nous? C'est bien le Dieu des chrétiens.

Seul Israël a connu la nature du péché, comme cause de son mal; du péché qui offense Dieu et brise l'alliance; il a connu le sacrifice du cœur contrit et humilié qui expie et répare; il a connu la bonté de Dieu qui pardonne par amour, *attrari te miserans*, puisque les sacrifices et l'encens offerts par des cœurs coupables sont pour lui sans valeur.

Cet état d'âme n'a pas été le travail d'un jour; il a fallu que le temps fît son œuvre : la chenille ne devient papillon qu'après avoir été chrysalide. Mais aussi cette œuvre n'en est que plus divine pour s'être continuée sans interruption et sans déviation doctrinale. Tout s'y tient, tout s'y enchevêtre. Les idées ont grandi, se sont développées en marchant dans la même direction sans s'en écarter jamais, sans s'altérer au contact des religions de l'homme.

Non, cela n'est pas humain, cela est divin. On s'en convaincrait encore mieux si nous pouvions suivre la marche de chaque idée, grouper dans un cadre bien apparent les infinis détails de l'histoire d'Israël, montrer comment ces détails, même les plus minimes en apparence, convergent tous vers un but unique et se réalisent dans ce Fils de David qui est la clé mystérieuse de l'Ancien Testament. Il en est aussi la lumière. Les pages du livre s'ouvrent devant ceux qui croient en lui et se ferment pour ceux qui refusent de croire. ... *O clavis David, qui operis et nemo claudit; claudis et nemo operit!*.

Oui cela est divin. On a beau vouloir rapetisser les faits, les ramener à des proportions infimes, les expliquer comme des phénomènes humains, on n'y arrivera pas. Si les cieux annoncent la gloire de Dieu, l'histoire d'Israël en révèle les secrets, et nous avons le droit de dire en finissant : « Le doigt de Dieu est là. »

† Eud.-Irénée Mignot, *arch. d'Albi.*

LETTRES A UN AMI[1]

(1871-1880)

Paris, 12 juillet 1875.

Sais-tu une chose, toi? C'est que, quand tu viendras à La Roche, tu trouveras du changement. J'ai fait un formidable coup de tête. J'ai fini par céder à la tentation qui m'obsédait depuis dix ans. Il y a trois semaines, j'ai acheté le château voisin du mien. Je vais enfin jeter par terre ce petit vilain mur que tu connais et qui bornait si insolemment mon manoir. Mon voisin, qui est un de nos plus vieux amis, m'a fait, en cette qualité, payer sa bicoque trois fois ce qu'elle valait : 6000 francs! Il a fallu tirer 6000 francs de ma pauvre escarcelle pour solder cette extravagance. Mais quelle fête je me promets en donnant le premier coup de pioche à ce mur arrogant, qui ne s'attend guère à ce qui le menace.

Viens assister à cette solennité, qui aura lieu probablement dans la première quinzaine de septembre. Nous attellerons Marjolin à la brouette. Mon frère m'a traité de f...ichue bête quand je lui ai confessé cet exploit. Ma mère a fait semblant aussi de grogner, mais au fond, je vois qu'elle est très contente et elle fait des plans à perte de vue. C'est une occupation pour cette bonne mère, et des projets sur la planche pour les longues heures d'isolement et d'insomnie. Cela seul vaut bien mes 6000 francs.

Adieu, mon cher ami, car me voici encore interrompu, et j'achève ces lignes au Palais. Quelle vie insupportable! Hier, en te quittant, je suis venu plaider, contre Lachaud, un procès de garde d'enfants qui ne devait durer qu'une demi-heure. Mais il a fallu s'engager à fond, et nous avons plaidé avec hurlements et mouvements d'éloquence jusqu'à quatre heures et demie. Je m'en suis bien tiré, et Lachaud a été, comme toujours, d'une grande habileté. L'affaire est des plus délicates, et je cours risque de perdre mon procès par infirmation.

Adieu encore. Donne-moi des nouvelles de ta petite-fille et de

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 novembre et 10 décembre 1907.

ton pauvre gendre. Dis-moi si nous pouvons t'espérer au mois de septembre. Je t'embrasse de cœur.

La Roche, 20 octobre 1875.

Voilà déjà tout près d'un mois que tu nous a quittés, mon bon ami, et, depuis longtemps déjà, tu es retombé dans cette vie de deuil, d'inquiétudes et de luttes dont tu avais pu te distraire quelques instants. Ta lettre ne m'a pas étonné et je n'attendais pas de meilleures nouvelles; ce n'est qu'avec le temps que ta pauvre femme peut sentir s'alléger un peu le poids de sa douleur et se reprendre à l'affection des cœurs qui lui restent. Tu parais souffrir de son éloignement et de la résolution qu'elle semble avoir prise de passer l'hiver à Charleville. Si elle y trouve quelque soulagement, il faut la laisser faire; et, quant à toi, mieux vaut encore cette séparation momentanée que le spectacle contagieux de cette détresse morale que tu es impuissant à secourir. Mon pauvre ami, la douleur, pour l'homme, a son hygiène, et le chagrin est une maladie de l'âme, qu'il faut traiter sans faiblesse. Ne regarde pas ton âme avec trop de complaisance, je t'en conjure; et ne considère pas comme une impiété ce qui peut diminuer ta souffrance. Le travail, l'action, le commerce de tes amis, tes biens, ton état, le soin du jour présent, la prévoyance du lendemain, la vie enfin, avec son mouvement impitoyable et salutaire; voilà ce qu'il te faut chercher ou subir sans arrière-pensée, sans révolte inutile. C'est la meule sous laquelle, jour par jour, heure par heure, s'usera le plus âpre de ta douleur. Ton trop court séjour parmi nous t'avait fait, j'en suis sûr, un peu de bien; et, sans cesser de penser un instant à la chère morte, son image et son souvenir se mêlaient doucement aux calmes jouissances de notre tranquille retraite. Viens nous voir quelques jours encore cet hiver. Fais-le, non pour ton plaisir, au sens banal de ce mot, mais par le sentiment du devoir que tu rempliras envers toi-même. Tu étouffes, là-bas; donne de temps en temps à ton cœur, sans qu'il perde rien de sa tristesse, un peu d'air, de lumière et de liberté. En travaillant dans ta maison vide, à ce foyer désert où tout entretient et avive ta peine, songe au temps où, s'il plaît à Dieu, nous nous retrouverons encore ici, dans cette petite maison que tu aimes, auprès de ma chère mère qui te comprend et te soigne si bien. Mon ami, nous sommes arrivés à l'âge où il ne faut plus penser aux grands bonheurs de la vie; où, de chagrin en chagrin, de ruine en ruine, nous sommes réduits à chercher des expédients contre la douleur. Raccrochons-nous aux branches qui ne sont pas brisées encore;

et que l'amitié nous protège, nous défende tant bien que mal contre toutes les calamités qui nous menacent.

Que le temps va vite et qu'il passe lentement! Quand je songe au jour de ton départ, à certains détails de ces jours passés ensemble, il me semble que c'était hier. Quand d'autres souvenirs de ton séjour ici me viennent tout à coup à la pensée, il me semble qu'il y a de cela dix ans; et je suis tout étonné de me retrouver seul, après si longtemps, dans ce cabinet où tu venais causer le matin; à cette table du salon où tu me battais aux dominos; à ce banc du jardin où nous fumions les cigarettes de ce brave Marjolin. Qu'ai-je donc fait? Qu'ai-je à te conter depuis que nous ne nous sommes vus?

Mon frère a eu l'idée, voyant que notre pauvre mère ne pouvait guère plus faire de promenades, de lui faire faire une petite voiture. Nous avions peur qu'elle ne fût pas satisfaite de cet essai; mais, au contraire, elle a été enchantée; et, le jour même où le véhicule est arrivé, elle a voulu en faire l'essai en allant à Fourges, où nous l'avons escortée en caravane, tirant et poussant chacun à notre tour, à la grande joie des petites filles.

Notre nouveau château est toujours dans l'état où tu l'as vu. Il est venu ici un architecte avec lequel nous avons eu une longue conférence. Ce que nous voulions faire lui paraît très facile; et il est probable que l'an prochain, si Dieu nous prête vie à tous, tu trouveras des magnificences nouvelles.

Si Dieu nous prête vie!... Il y a quinze jours environ, nous avons appris tout à coup une nouvelle qui nous a navrés et stupéfaits. J'étais dans le jardin avec ma mère et Mme Saint-Yon, lorsqu'Elise m'apporte le courrier de midi. Il y avait une lettre de Mme Léopold de Croiseuil, la femme de notre vieux camarade d'enfance, notre voisin, celui-là même à qui j'ai acheté, il y a quelques mois, sa maison. J'ouvre la lettre en plaisantant. Je plaisantais encore en lisant la première ligne, et j'avais le sourire aux lèvres alors que mes yeux, sans que je voulusse comprendre, avaient lu l'affreuse nouvelle. Ce pauvre Léopold venait de mourir, enlevé en quelques jours par une fièvre typhoïde!... J'ai rarement vu ma pauvre mère aussi bouleversée; elle a pâli, a glissé sous mon bras et il m'a fallu presque la porter pour la ramener au salon. Notre brave ami avait juste mon âge. Il avait été blessé affreusement pendant la guerre. Il était maintenant tranquille; il venait de recueillir un bel héritage; il venait de faire restaurer sa maison près de Bayonne. C'est exactement le mot de La Bruyère : « On meurt quand on en est aux peintres et aux vitriers. » Irons-nous seulement jusqu'aux vitriers dans la maison que je lui ai achetée?

Je suis retourné à Paris la semaine dernière et, cette fois, j'y suis resté quatre jours occupé, du matin au soir, à ranger, tout seul, mes livres et autres papiers. J'étais ivre de poussière et de mauvaises odeurs, abruti par ce bruit et cette senteur de paperasses que tu connais comme moi, et j'ai attrapé là une des belles migraines de ma vie. Mais j'ai à peu près terminé ce que je voulais faire. J'ai réuni dans le buffet qui est à côté de la cheminée de mon cabinet, au-dessous de mon médaillon en marbre et des cires de Clodion, tout le Farrago de mes productions littéraires et judiciaires. C'est là que tu les trouveras, si je passe avant toi de vie à trépas. Tu t'en dépêtreras comme tu le pourras, pour me faire nommer académicien posthume. Cela pour ta gouverne.

A propos d'Académie, j'ai beaucoup travaillé mon procès Chénier; mais de jour en jour, je laboure plus péniblement et mon crâne fuit par toutes sortes de fentes. J'ai mal fait, en un mois, ce que toi et d'autres eussiez bien fait en huit jours. Et encore, la chose est loin d'être au point. Il y a dans cette affaire la matière d'une belle et bonne plaidoirie. Dieu veuille que je ne la rate pas misérablement.

Adieu, mon vieil ami. Tout est lugubre aujourd'hui. Il pleut à verse depuis ce matin, et, de Bonnières à Vétheuil, le ciel est comme un suaire immense. Je vais descendre pour voir ce que devient toute notre smalah. Ecris-moi avant que je ne parte d'ici, c'est-à-dire avant le 1er novembre. Je serai à Paris le 2. Quand je pense qu'il va falloir recommencer à travailler et à plaider! Il me semble que j'ai quitté le Palais depuis dix ans.

Paris, 25 décembre 1875.

Voici tes lettres : elles sont là sous ma main, et je vais te les adresser d'ici lundi par la poste, comme papiers d'affaires. Mais est-il bien sage à toi, mon pauvre ami, de les lire en ce moment? Est-ce quand le présent est pour toi si désolé que tu dois affronter ces souvenirs d'un temps heureux de ta vie? Crois-moi, le vieux Dante a raison : *Nessun maggior dolore che ricordarsi del tempo felice nella miseria.* Je ne peux pas te refuser ce dépôt qui t'appartient et retenir cette part de ton cœur. Mais, je t'en supplie, ne lis pas encore ces lettres dont quelques-unes, par leur date seule, feraient saigner toutes tes plaies et aviveraient toutes tes douleurs. Ce qu'il faut, en ce moment, à un cœur brisé comme le tien, ce n'est pas ce petit trésor familier où sans cesse tu te retrouveras en face de toi-même; qui, dans tous ces reflets de ta jeunesse, dans tous ces miroirs du passé, te forcera de compter tes rides et tes vides, et

chacune des misères d'aujourd'hui par chacun des bonheurs d'autrefois. Ce qu'il te faut, c'est la grande et large coupe commune de l'humaine intelligence, la cuve profonde et féconde où, depuis tant de siècles, les passions, les joies, les douleurs, les larmes et le sang de notre race fermentent pêle-mêle. Plonge-toi résolument dans cette onde troublée. Mêle-toi à ce grand chœur lamentable et consolateur qui traverse le temps et qui se répond à lui-même d'âge en âge, d'échos en échos, depuis la plainte des Océanides jusqu'aux mélancolies des *Méditations* et aux amertumes de la *Nuit d'octobre*. Que ta juste douleur s'adoucisse en se perdant dans ces grands courants de l'universelle douleur. Lis et relis tes chers poètes que tu comprends et que tu fais comprendre si bien. Elève ton âme, élargis ton cœur; et, autour de cette tombe sacrée que tes yeux ne quitteront jamais, laisse venir le peuple tout entier des ombres charmantes que le génie de l'homme a immortalisées dans nos souvenirs. Si le temps, la distance, les nécessités misérables de la vie n'élevaient pas entre nous tant d'obstacles, je te dirais : « Viens ici, dans ce mouvement, dans cette lumière, dans cette cohue d'intelligences et de cœurs, où ton sombre chagrin, sans s'amoindrir, se sentirait au moins pénétrer et comme dilater à une atmosphère plus libre et plus légère : *Urbem, urbem, mi Rufe, cole; atque in ista luce vive!* »

Mais, hélas! cette pauvre grande ville, ce n'est plus la ville de notre jeunesse; et à mesure que s'en va le temps, je la vois diminuée, avilie, épaissie, rabaissée davantage par les fanges croissantes qui nous gagnent et nous enlizent de quelques couches de plus chaque jour. Quelle honte et quel dégoût que cette politique. Cette pauvre Assemblée! A-t-elle manqué l'occasion de bien mourir! Et quelle noble fin si, élargissant toutes les voies, abaissant toutes les barrières, renonçant pour un jour à toutes ces vaines disputes et à ces convoitises égoïstes, elle avait fait de bonne foi, dans la nation tout entière, le recensement des hautes intelligences qui nous restent et des noms que l'étranger est accoutumé à respecter encore à travers nos malheurs! Quoi, dans la diplomatie, dans l'armée, dans la magistrature, dans l'industrie, on n'aurait pas trouvé soixante-quinze noms dignes d'être présentés à nos amis et à nos ennemis! Mais non! Il faut que le centre gauche l'emporte sur le centre droit! Que la gauche républicaine contrepèse la gauche radicale! Que le groupe Lavergne bascule justement avec le groupe Laboulaye! Que les chevau-légers aient dans leur râtelier, à une demi-once près, autant de foin et d'avoine que les carrossiers des écuries de l'Empereur!

Et, de centre en centre, de groupe en groupe, de fraction en fraction, de droite en demi-droite et de gauche en demi-gauche, la patrie s'émiette en partis et la France se pulvérise en une impondérable poussière sur laquelle il n'y a plus, pour en faire de la boue à coups d'Etat, qu'à laisser choir le verre d'eau sucrée de la tribune aux harangues. Comme j'ai bien fait de ne pas me laisser enrôler dans ce gâchis! A l'heure qu'il est, je serais mort de rage impuissante, car plus je vais, plus je vois et plus je suis convaincu que des courants et non des idées poussent aujourd'hui en France la machine politique. Les hommes de moyenne taille, si nombreux qu'ils soient, n'y peuvent rien changer. Un homme..., peut-être! S'il s'appelait Henri IV ou Richelieu. Je n'ose plus dire Napoléon.

Mais quelle mouche me pique, mon vieil ami; et, ne voulant pas faire de politique, pourquoi en parler? L'un est encore plus inutile et plus bête que l'autre. Causons de notre métier, de notre truelle et de cette auge où nous gâchons plus ou moins serré notre mortier judiciaire.

Tu me demandes des nouvelles de l'affaire Chénier. Tu as bien deviné; elle n'est pas encore plaidée et ne passera guère avant un mois. *Je n'ai pas ouvert le portefeuille* où j'ai plongé le dossier en quittant La Roche. J'étais là-bas fort mécontent de mon travail; et je frémis à la pensée que je vais avoir tout à refaire.

J'ai plaidé, en général, assez heureusement depuis la rentrée. Et, avant-hier, j'ai gagné contre Nicolet un très gros procès où nous avons plaidé avec acharnement pendant quinze jours, à coup de plaidoiries et à coup de mémoires, du bec et des ongles, *Unguibus et rostro*. Il s'agissait de 200 000 francs et d'une question de mandat délicate et ténue comme un fil. *Le juge suait en son lit de justice*, et le pauvre Cadet de Vaux, qui était de cette férie, m'a confessé qu'il en était malade. Quant à Nicolet, il est ivre de rage, car il cuidait m'avoir pulvérisé. Il rêve une revanche écrasante à la Cour. Mais moi, qui ne suis pas fier, si l'on me propose une transaction sortable, j'engagerai fortement mes clients à l'accepter.

J'ai sur la planche quelques belles affaires. Mais je suis déjà très fatigué; et surtout vieilli affreusement. Il y a deux ans encore, je me levais à cinq et six heures du matin. Cette année, il m'est impossible, sous peine de migraine, de me tirer de mes draps avant sept heures et demie et huit heures. Je n'ai le temps de rien faire; j'ai sur les bras un arriéré formidable et je crois m'en tirer en remettant toujours les nouveaux dossiers sur les anciens.

Mon état moral est toujours la songerie bête que tu connais,

et je sens venir la vieillesse à grands pas sans me résigner à la bien accueillir. Je t'ai dit cependant qu'à la fin des vacances j'avais colligé quelques fatras que tu auras à coudre ensemble après moi. Je n'ai pas eu le courage de jamais relire une ligne de mon *Journal de siège*. Toi qui le connais trop, écris-moi donc à l'occasion, si, en supprimant quelques noms propres et quelques passages, on le pourrait publier dès maintenant dans la *Revue des Deux Mondes*. On m'a fait des ouvertures de ce côté, probablement sur une indiscrétion bienveillante de M. Marmier.

Ma mère est entrée, au commencement du mois, dans sa quatre-vingtième année, hélas! Nous n'avons pas osé fêter ce vénérable et terrible anniversaire. Elle-même, comprenant sans doute notre pensée, l'a laissé passer sans nous en rien dire. Seulement, il y a deux jours, elle nous a dit que c'était ce jour-là l'anniversaire de son mariage. Il y a soixante-deux ans! Cette pauvre mère! Le mois de décembre est pour elle la saison des lointains souvenirs. Elle est née le 4; sa fête est le 16 et elle s'est mariée le 21. Elle se porte d'ailleurs en ce moment à merveille et nous lui donnons le plus d'occasions que nous en pouvons trouver pour exercer son activité et ses talents de maîtresse de maison. Il faut absolument que je me décide à donner une série de dîners, en représailles de tous ceux auxquels je suis convié. Ces solennités de pure politesse m'ennuient horriblement. Mais il faut que je m'y résigne; et, à l'ennui qu'elles me causent, je trouve une compensation dans le plaisir affairé qu'elles procurent à notre bourgeoise qui, dans la préparation de ces petites fêtes et dans les conciabules qu'elle tient à ce sujet avec Boulotte, prend des airs de gravité tout à fait réjouissants.

Il y a une quinzaine de jours, j'ai eu l'heur de rencontrer M. le Préfet de X... Gros, gras, trapu, la moustache relevée en pointe, une petite broussaille blanche hérissée sur le sinciput. La cravate blanche, le cordon de commandeur en sautoir avec un liseré jaune symbolisant quelque ordre exotique, la croix de Saint-Grégoire ou la trompe de l'éléphant du roi de Siam. Au-dessus de ce tatouage, un facies de haut dignitaire, le sourire bienveillant, le sourcil un peu haut et la paupière un peu basse. Mon pauvre ami, on croit rêver quand, du coin où nous sommes, on contemple les métamorphoses qu'amènent les années. C'est dommage que nous arrivions à la fin de cette comédie. Car nous aurions encore à voir de bien drôles de choses.

Et j'aurais aussi de bien drôles de choses à te dire si je laissais courir ma plume. Mais conviens qu'en voilà bien assez pour un jour. Et puis il me semble que ce matin j'ai la langue bien pointue

et la plume bien médisante : « J'ai jasé plus qu'une corneille. » Est-ce Anacréon ou toi qui avez dit cela?

Adieu, cher vieil ami. Je ne me repens pas de ce griffonnage, de ce fatras de papier et d'illisibles pattes de mouches, si mon bavardage t'a pu distraire et a soulevé un instant ton lourd souci. Que ne viens-tu nous surprendre, puisque tu ne vas pas à Charleville? Tu as tort de rester seul; je te le répète. Cela n'est bon ni pour toi, ni pour ceux qui te restent, là-bas, ni pour ceux qui, de loin, t'aiment et sont avec moi. Mais, hélas! chacun a sa manière de souffrir et c'est bien le moins qu'on puisse pleurer à sa guise.

Ecris-moi au moins plus souvent et plus longuement puisque tu avoues que tu as le temps. Je n'ai le courage de faire pour toi aucun souhait pour cette année nouvelle. Aime-moi seulement toujours et laisse-moi ma place parmi ceux qui entourent et tâchent d'alléger ta douleur. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Paris, 11 mai 1876.

Mon pauvre vieux Henri, oui, la vie est ainsi faite. Pardonne-moi; sans ton mot de ce matin, j'aurais laissé passer, comme un autre jour, ce jour de funeste souvenir. Ce soleil, ces arbres si verts, ces odeurs de printemps qui passent dans l'air, tout aurait dû me rappeler, à défaut de mon cœur imbécile, cette matinée lugubre où je marchais, les larmes dans les yeux, de Torcy à Sedan vers ta maison lamentable.

Oui, mon ami, que mon cœur tout entier, que les souvenirs de toute notre vie, que ma fraternelle amitié soient avec toi aujourd'hui plus que jamais. Parle de moi à ta pauvre femme et à tous les tiens et aussi à cette pauvre enfant qui ne me connaît pas, mais qui, j'en suis sûr, connaît bien mon nom. Si M. de Conti est près de toi, comme je le pense, serre-lui la main pour moi. C'est un brave cœur qui doit être bien brisé.

Quelle journée pour toi encore, pauvre cher Henri. Et que ne puis-je être encore avec vous tous! Hélas! J'ai à peine le temps de t'écrire ces lignes. Ils sont tous là qui me harcèlent et m'obsèdent : les clients qui font passer leur carte pour forcer ma porte, les secrétaires qui me rapportent mes dossiers, et le procès de ce matin qui me court par la tête, et le juge qui attend! Ah! ami, que tout cela est peu la vie! Comme mon cœur va être loin de tout cela aujourd'hui! Sois tranquille, tu auras au moins, avec ma pensée et celle de mon frère, une bonne et ardente prière de ma pauvre mère. Je vais lui rappeler ce triste anniversaire; et avant qu'elle ne m'en ait chargé, je t'envoie son souvenir bien tendre; à ta chère femme, sa pieuse et fervente pensée en Dieu. Je ne

t'ai pas écrit depuis deux mois. Je ne sais ni comment je vis, ni ce que je pense, ni si je pense à quelque chose.

Je t'écrirai longuement dès que ce coup de feu sera passé. Jusque-là pardonne-moi; pardonnez tous aussi mon apparente indifférence! Tu sais ce qu'il y a au fond de cet égoïsme. Adieu, ami, tristement adieu. Aime-moi encore un peu. Je pense constamment à toi, à ta douleur, à cette maison en deuil. Comment ta pauvre femme supporte-t-elle cette épreuve? Si tu en as le courage, et si tu ne m'en veux pas trop, écris-moi donc. Tu as plus de loisir que moi, et cela te ferait du bien. Tu sais que nous t'attendons à La Roche aux vacances. Tout est en démolitions; c'est hideux en ce moment.

Adieu encore. Pauvre ami! A l'heure où je t'écris ceci, tu es peut-être là-haut, dans ce calme et silencieux enclos verdoyant, plein de chants d'oiseaux, comme il y a un an.

Ton vieil ami fidèle.

Paris, 3 août 1876.

Ouf! me voici à peu près en vacances. Et je cours au plus pressé, c'est-à-dire à toi, mon vieil ami, qui dois commencer à perdre patience. A présent que je n'ai plus à plaider, parlons peu mais parlons bien; cela me changera. Donc, je compte partir avec ma mère pour La Roche vers le 27 ou le 28 août, et ma bourgeoise me charge de te dire qu'elle t'attend les bras ouverts.

Viens donc le plus tôt que tu pourras, mon vieil ami, et reste avec nous tant que tu voudras. Tu nous feras, je n'ai pas besoin de te le dire, le plus grand plaisir; et ma mère se réjouit à la pensée de te gâter et de te remonter le moral. Tu en as bien besoin, mon pauvre Henri, et je comprends que ta douleur n'est pas de celles qui se peuvent consoler. Mais, en ce moment, du moins, tu n'as, ce me semble, aucun nouveau souci qui vienne aigrir et envenimer ta blessure. Dieu veuille que ces journées de bonnes causeries dans cette bicoque de La Roche, où tu parais te plaire, te fassent un peu de bien.

Je crois que nos travaux sont terminés et que tu vas trouver notre château agrandi, embelli et tout prêt à te recevoir plus dignement. En vérité! tu as l'air de ne pas savoir ce que c'est que MM. les maçons, assistés de MM. les charpentiers et autres compagnons du devoir mal rempli. Mon bon ami, les travaux ont commencé au 2 avril. Ils devaient être terminés à la fin de mai au plus tard. Nous voici au 3 août, et la maçonnerie est très loin d'être achevée. Ce serait risible si ce n'était pas horriblement agaçant. Emile a été là-bas presque tous les quinze jours depuis trois mois; le jour où l'on pressentait sa venue, le maçon apportait

ses outils et son auge; et, le soir, quand il avait vu le bourgeois bien emballé dans la patache, il remportait tranquillement son auge sur sa tête et ses outils sous son bras jusqu'à la quinzaine suivante. En ce moment, toutes les masures qui faisaient face, dans la cour, à la cuisine et à l'office, sont par terre et ont laissé à nu un grand diable de rocher qui étincelle comme le Mont-Blanc. La maison achetée est coupée en deux comme un morceau de hachis chez la fruitière; et l'on est en train d'achever le pignon qui va nous clore de ce côté, ainsi que la nouvelle porte sur la rue. Provisoirement, tout cela est hideux, poudreux, boiteux, blanc de poussière. La pauvre cour est littéralement remplie par la forêt de poutres qui est sortie de cette vieille bâtisse, et il faut encore un grand mois avant qu'on puisse se débrouiller un peu. J'ai de l'amusement pour toutes mes vacances, tempéré probablement par de forts accès de rage. Tu en auras le spectacle et la récréation. Dimanche, par une chaleur de 35 degrés, nous sommes allés, Emile et moi, visiter ce joli domaine. Entre le plâtre des murs neufs et la craie de la falaise, j'ai failli attraper une insolation; nous étions dans un four à chaux. Mais quoi? Quand on a étouffé toute la semaine à Paris, il faut bien aller respirer et prendre le frais dans son petit *bien* de campagne. C'est la bastide du Marseillais avec*que* le petite jardin « agrezé de silex et commplannté de pierres à fusills, zuxtant une carrrièrre de cailloux ». Heureux homme qui va venir s'éventer dans cette Capoue. Porte ton parasol, monn bonn!

Je viens de faire, mon cher ami, une année de très médiocre produit, agrémentée, par ci par là, de quelques affaires heureuses. Jamais mon beau talent, à son déclin, n'a jeté des lueurs plus incertaines et plus capricieuses. J'ai plaidé très bien plusieurs affaires; plusieurs autres comme le dernier des gorets, si les gorets n'avaient point l'esprit de ne pas parler. Cette éternelle affaire Chénier était devenue une vraie fable. Renvoyée de huitaine en quinzaine et de mois en mois, nous avions fini par n'y plus songer ou à nous accoutumer doucement au charme de ne la plaider jamais. Enfin, le placet, tombant en charpie sur la barre, comme le drapeau d'un régiment au retour de la guerre, le président nous a mis en demeure de nous aligner. J'ai bien plaidé la première partie de mon procès, assez pauvrement la seconde. Somme toute, ça été un succès; et une plaidoirie dont on parle encore beaucoup au Palais, mais qui ne me satisfait point. Tout cela était du placage. Par exemple, samedi dernier, j'ai été et on a été très content de moi dans la très difficile affaire de la séparation de corps où je plaidais contre Allou. Malheureusement, pour la

postérité, le tribunal a interdit le compte-rendu. Je ne crois pas avoir jamais si à peu près bien plaidé. L'affaire, qui est assez amusante, reviendra l'année prochaine après enquêtes. Avant-hier, nous avons escarmouché très vivement et avec quelques injures dans une autre affaire de séparation; mais celle-là épouvantable et très dramatique. Le mari, qui demande la séparation, commet, à mon sens, un crime véritable en même temps qu'un acte de stupidité. Son procès est absurde; et N. n'a pas eu ou assez de sagesse pour bien juger l'affaire, ou assez de fermeté pour arrêter le client. C'est odieux! Je le lui ai dit et nous sommes aux petits couteaux.

Probablement, mercredi ou jeudi, je partirai avec Emile; pour quelle contrée? Dieu le sait. Nous hésitons entre Florence, Saint-Flour et Londres. Les chances sont pour Londres.

Adieu encore, ou plutôt à revoir bientôt. Ton vieil ami.

Paris, 27 août 1876.

Nous voici revenus de notre course à Londres, mon cher Henri, et je partirai pour La Roche, avec ma mère, le 30, c'est-à-dire mercredi.

Sans plus « lantiponer », dis-moi vite, non pas si tu viens, ce que je ne mets pas en doute, mais quand tu viens. Tâche d'arriver vers le 3 ou le 4 parce que vers le 24 ou le 25 septembre, je serai obligé de venir à Paris pour un arbitrage manqué au mois d'août. Marjolin doit arriver le 4 ou le 5 et Lévesque le 7 ou le 8. Vous serez là, je m'en fais gloire pour mon humble toit, un beau trio de mandarins lettrés et vous pourrez à votre aise disserter *de omni re scibili et de quibusdam aliis.*

Pendant que vous décrocherez les étoiles, je gâcherai serré pour mes maçons qui ne gâchent guère que le temps; et j'arroserai mon gazon pour mon imbécile de jardinier qui n'y a pas jeté un verre d'eau pendant tout l'été. « Allons cultiver notre jardin », comme disait ce gueux de Voltaire.

Viens donc vite; et si le drapier voulait t'accompagner, ce serait pour nous une double fête. Je voudrais tant le voir avec Marjolin, se disputant le meilleur fauteuil de la maison!

Présente mes souvenirs respectueux à Mme Henri.

Paris, 17 octobre 1876.

Oui, mon cher ami, ton jambon est arrivé; et les mains potelées de notre cordon bleu, après l'avoir caressé voluptueusement, l'ont baigné dans une urne embaumée par la senteur des aromes

les plus provocateurs. Mais cet heureux jambon n'a pas encore paru sur notre table rustique et j'espère bien que, pour l'entamer, on attendra mon retour. Je suis parti de La Roche samedi pour aller passer deux jours chez Nicolet et pour venir ensuite ici présider cet éternel arbitrage dont je t'ai parlé, qui était fixé à ce soir. Mais par suite d'un malentendu *volontaire* de la part de l'une des parties, justiciables, avoués et notaires sont tombés à Paris avant-hier matin sans que j'en fusse prévenu; et, une fois en présence, ils se sont mis à traquer leur juge. L'un d'eux s'est expédié tout droit à La Roche, d'où, par bonheur, je venais de partir. Un autre, ayant eu vent que j'étais en Brie, m'a décoché à Chaumes une missive échevelée que j'ai reçue hier matin au moment où je me disposais à commencer une pleine journée de villégiature et de fainéantise. J'ai bondi de rage; mais il a bien fallu partir, sous peine de faire manquer une réunion pour laquelle cinq personnes avaient fait leurs 70 lieues, et d'ajourner indéfiniment une affaire dont la solution a déjà été tant de fois retardée. Hier soir, après une entrée en matière dans laquelle j'ai dit très vertement son fait à un avoué du Maine, auteur de tout ce gâchis, nous avons eu une séance qui a duré de 8 heures à minuit un quart. Ce matin, nous avons recommencé de 10 heures à midi; et quoique l'affaire soit fort avancée, il faudra encore nous réunir, entre arbitres, d'ici à un mois, pour en finir.

Cela n'était qu'une contrariété, mais une tristesse véritable m'attendait à mon arrivée à Paris. J'y ai trouvé la nouvelle de la mort foudroyante d'une petite-fille de M. Crémieux, Valentine Peigné, qui était mariée depuis moins de deux mois avec un jeune peintre de talent, M. Leconte de Nouy.

Cette pauvre jeune femme avait vingt et un ans. Eclatante de force, de santé, de vie! au milieu de son voyage de noces! A Venise, elle prend la fièvre; on la ramène à Paris; deux jours après, morte! Cette horreur m'a rendu plus présent encore ton malheur, mon pauvre ami; car tu n'as pas le cœur fait à te consoler par la misère des autres. Je suis allé ce matin à ce service. C'était navrant. Des jonchées de fleurs comme là-bas! Pour un peu le bouquet de noces de cette pauvre enfant aurait pu servir pour son cercueil.

Nos grands travaux avancent, et j'espère que, d'ici à huit jours, je serai purgé des maçons, au moins pour cette année. La cour est définitivement nivelée. J'ai substitué une seule pelouse, très agréablement vallonnée, à toutes les petites corbeilles et petites allées que tu connais. La remise est magnifique, encadrée d'une

belle voûte en briques et débarrassée de toutes les poutres et de toutes les pierres qui l'encombraient. Il n'y manque que ce carrosse en contemplation duquel j'ai fait toutes ces folies et qui, probablement, n'y sera jamais.

Adieu, ami; nous sommes bien heureux que notre maison t'ait été agréable et salutaire. A présent, plonge-toi dans le travail abêtissant et utile. Ecris-moi un peu et ne perdons pas ce doux commerce d'esprit et de cœur.

Paris, 1er janvier 1877.

Voilà la première fois que j'écris cette date, ces chiffres qui arrivent à leur tour sur le cadran de nos courtes destinées : 1877. Et c'est toi, mon cher et vieux ami, qui essuies les plâtres de cette année toute neuve qui va m'apporter mes soixante ans! Non, quoi que je fasse, je ne peux m'accoutumer à cette honte, me résigner à cette vieillesse que voici venue, sèche et stérile, sans philosophie, tout encombrée de souvenirs cruels, de regrets inutiles, de toute une ferraille de chaînes à moitié brisées; harassé de travail, très indifférent aux vaines compensations de la demi-renommée qui couronne son chignon déplumé. Enfin, mon vieil ami, je n'ai que cinq minutes à rester avec toi et je ne veux pas les user en lamentations ridicules. Auprès de tes douleurs, de tes lamentables anniversaires de bonheur, au milieu de ta maison vide de ce grand amour qui soutenait ta vie, quel effet doivent te faire mes larmes de vieux célibataire regardant piteusement sa perruque défrisée? Que tu es bon de m'avoir écrit ces huit belles grandes pages! Que tu es aimable de te mieux porter, de sentir la vie te revenir au cœur, ta tête allégée, tes bonnes vieilles jambes s'assouplir et ton esprit s'entr'ouvrir à ce renouveau de son antique sève! Ta lettre m'a réjoui et je l'ai lue à mes deux bons compagnons, qui en ont été, eux aussi, bien heureux. Tu me parles de tout et je n'ai le temps de te parler de rien. Tout ce que je voudrais te dire se pousse et se culbute sous ma plume, comme les badauds à la porte de Boissier. D'ici à une quinzaine de jours j'aurai, je l'espère, une éclaircie sérieuse, et je t'écrirai longuement, mais non pas pour que tu gardes mes lettres à l'usage de la postérité (cette idée seule, dans laquelle tu parais te complaire, me ferait tout net rester court, et je suis comme cette femme dont parle Montesquieu « qui marche très droit, mais qui boite dès qu'on la regarde »). Je t'écrirai pour t'écrire, pour te conter ce qui se passe dans mon par-dedans et autour de moi; que de misères! que de tristesses! que de dégoûts! quel abaissement de tous les sommets! quelles éclosions de toutes les bassesses! quels volcans de boue il me semble voir de toutes parts!

Je n'ai que le temps de te serrer la main, de t'embrasser, de te dire: Bon courage, bonne année, bonne santé pour toi et pour tout ce qui reste des tiens. Une autre fois, je te parlerai de mon vieux maître, Chaix d'Est-Ange, de cette petite allocution que son fils m'a demandée la veille au soir des funérailles elles-mêmes d'un homme qui a été presque tout et qui n'est plus rien dans le monde officiel. Oui, nous causerons de ces choses quand je vais avoir une heure à te donner, et, dans tous les cas, lorsque tu vas venir nous faire, aux jours gras, cette bonne surprise que tu as très bien fait de nous annoncer d'avance pour nous donner le plaisir de t'attendre.

Mais, en ce moment, je suis ahuri d'affaires. Je suis notamment au beau milieu d'un atroce procès de séparation de corps dans lequel Nicolet m'a accablé samedi des flèches empoisonnées de sa plus magistrale éloquence. Je lui répondrai samedi et je suis en train d'improviser des choses terribles.

Adieu encore, bon ami.

Paris, 28 mars 1877.

Tout ce que j'ai à vous répondre, mon cher monsieur, c'est que j'en suis fâché pour M. de Lamartine. Si je n'ai pas dit les vers qu'il a faits, j'ai dit ceux qu'il aurait dû faire. Si vous l'avez pour agréable, ils resteront dans ma mémoire tels que je les y ai mis. Toutes les fois que j'en aurai l'occasion, je les réciterai ainsi, et si cela choque quelques pédants infatués d'exactitude, les gens de goût me sauront gré de mon intelligente interprétation. Il faut savoir lire les grands écrivains, mon cher monsieur, c'est-à-dire les comprendre à demi-mot, entrer dans la peau de leur génie, prendre leur pensée dans sa masse, leur phrase dans sa période et dans son harmonie; les copier, les imiter ou les réciter ensuite, avec une certaine indépendance, comme les dessins des maîtres « ferrés aux attaches et libres dans les contours », ainsi que le disait M. Théophile Gautier.

Il ne faut pas cependant, monsieur, que cette liberté aille trop loin; et je blâme M. Sarcey qui l'autre jour, dans une conférence sur Musset, lisant la *Nuit de décembre*, s'est permis d'ajouter un S. N. D. D. qui ne se trouve pas dans le texte. C'est aller trop loin, cela; et c'est le goût seul, le tact, le sens littéraire, l'intuition poétique, l'intelligence parfaite des choses, qui donne la règle en cette matière, la limite exacte et la juste mesure. Souvent, monsieur, vous avez su faire preuve de ces qualités rares; et moi-même, oserai-je le dire devant ce grand public qui nous écoute, je n'en suis pas totalement dépourvu; mais, je dois con-

fesser à regret, monsieur, qu'en cette conjoncture, vous avez témoigné d'une petitesse d'esprit plus digne d'un scholiaste à courte vue que du traducteur élégant et facile, d'Anacréon, d'Aristophane et d'Horace... Comme ça doit être amusant à faire un discours à l'Académie : « Un joli métier et si facile », comme il est dit dans le *Homard*. Qui le fera, ce prochain discours sous la coupole Mazarine? Qui succédera au digne M. Autran, dont tu connaissais sans doute les œuvres; mais dont, quant à moi, oncques je n'avais lu, de son vivant, un traître vers? J'ai vu hier dans un journal une lettre de M. de Pontmartin assez ambiguë. Pourquoi ne nommerait-on pas ce galant homme qui a du talent, du savoir, une vie littéraire irréprochable, le respect de lui-même et de sa plume? Aimerais-tu mieux M. Zola? Nous y viendrons, patience, par ce temps de démocratie montante. Quelqu'un des Parnassiens se mettra-t-il sur les rangs? Ils sont bien à court d'idées, mais ce sont des ouvriers habiles; et Leconte de Lisle ne me paraîtrait pas déplacé dans ce cénacle, à défaut des vrais poètes qui nous manquent.

A propos de poésie, as-tu lu la légende nouvelle [1]? J'en suis resté à quelques fragments écrits en hindou, en persan ou en tartare, que j'ai vus dans les journaux sans en comprendre un seul mot. Il me semble que le public, mon frère, en a fait de même; car je n'entends nullement parler de l'œuvre. Du moins tu dois être content du discours que le Pontife a pontifié l'autre jour dans je ne sais quel Wauxhal, sous la présidence de l'illustre Barodet...

Tu as dû boire à longs traits ces tirades si pleines de sens politique et d'à-propos : « Paris est le *lion;* mais *Lyon* est *Paris*. La guerre est le crime des rois. La paix est l'épopée des peuples. » Le vaisseau, la tempête, le tonnerre, tout le tremblement... Quel jargon! Quelle sottise bouffie! La poésie n'est-elle donc vraiment qu'une façon plus brillante et plus facile de dire impunément des fariboles en cadence? Le caractère, le bon sens, l'honnêteté de la pensée, la droiture de l'intelligence, le désintéressement du cœur sont-ils des ingrédients moraux absolument inutiles à la genèse d'un grand écrivain? Jamais un roi du temps des rois, un despote, un tyran, un sultan hébété par les adulations et les adorations du harem a-t-il subi des flagorneries, des flatteries plus basses et plus cyniques, des plats-ventres plus abjects que ce malheureux peuple imbécile, ignorant et orgueilleux que le suffrage universel a fait roi?

[1] *La Légende des Siècles.*

Lundi. — Je lis par ci par là, à bâtons rompus, la biographie d'Alfred de Musset écrite par son frère. Le style est lourd; mais, par endroits, on trouve des épisodes intéressants. Malheureusement ces histoires sont toujours incomplètes et toutes sortes de convenances obligent l'auteur à laisser au bout de sa plume ce qui serait le plus curieux. Au demeurant, voilà encore un poète qui, comme Lamartine, ne gagne pas à ce déshabillé de la vie privée.

Pendant ces derniers jours de Carême, je me suis nourri de musique. Nous avons entendu vendredi, au Châtelet, *la Création*, de Haydn très bien rendue. C'est une belle œuvre saine et grande. Un *lac de Tibériade*, de Gounod, que l'on a exécuté ensuite, est un lac peu limpide, peu profond, dont le calme et les orages sont également ennuyeux. Chez Mme Massart, un magnifique *concerto*, de Schubert; hier soir, au Conservatoire, la *Symphonie en ut mineur*, de Beethoven, une merveille comme toutes ces merveilles incomparables. Puis le *Paulus*, de Mendelsohn qui nous a médiocrement charmés. Puis un interminable solo de violoncelle de Vieutemps exécuté par mon ami Jacquard. « Solo! Que de talents vous me faites haïr!... » Il est impossible de mettre la patience d'un public à une plus dure et plus longue épreuve. Il est impossible de mettre plus de virtuosité au service d'une musique plus vide, plus inepte et plus irritante par sa nullité démesurée.

Comment trouves-tu que se gouverne et se moralise notre vieille société que la démocratie et la république devaient régénérer, en la purgeant de tous les vices dont l'avait infectée la monarchie? Nous volons ici du fratricide au parricide; et chaque jour amène quelque nouveau forfait. Il est vrai que notre conseil municipal va couper court à ces légèretés en changeant les noms des rues de Paris; que l'avenue de l'Opéra sera dans huit jours praticable de bout en bout, et que le Champ de Mars est bouleversé par les préparatifs de l'Exposition.

Ma mère et Emile vont bien. Notre pauvre mère est cependant fort triste depuis quelques jours. Elle n'a pas pu sortir, comme elle le faisait chaque année pendant la Semaine sainte, pour aller à l'église. Elle a été forcée de restreindre beaucoup ses dévotions; et cela l'afflige doublement : d'abord parce que cela dérange ses habitudes de piété, et puis parce qu'elle peut, en mesurant les forces de cette année aux forces de l'année passée, reconnaître les progrès de l'âge et de la vieillesse. Ah! mon cher ami, quelle tristesse de voir, de sentir cela, de voir décliner peu à peu cette admirable et charmante mère! Tout cela est à pleurer et je ne m'en fais pas faute quelquefois dans mon pardedans.

Sur ce, il faut que je me remette à la besogne, car je ne peux pas te dire dans quel gâchis je suis et quelle vie je vais mener d'ici à quinze jours. Je t'embrasse de tout cœur.

Paris, 21 juin 1877.

... Pour toi, l'odyssée de tes vacances me paraît toute faite. Puisque la mer t'a fait du bien, puisque tu as à Cabourg ces bons amis intelligents et aimables, va faire là ta première étape. Et puis ensuite, si tu nous aimes encore, si tu ne dédaignes pas notre masure que j'ai embellie pour la rendre plus digne de toi et de ton amitié, viens t'installer dans notre Roche aux premiers jours de septembre. Tu ne connais pas ma Porte..., songe à cela! et que cette Porte seule vaut le voyage. Emile et moi nous sommes allés la contempler il y a quinze jours. Nous comptons y retourner dimanche.

Ce n'est pas gai une maison livrée à elle-même pendant sept ou huit mois; abandonnée à tous les monstres infimes de la solitude : depuis l'araignée qui englue les murs de ses loques visqueuses, jusqu'aux champignons qui moisissent les papiers de leur âcre poussière. Et l'humidité qui salpêtre les plâtres. Et l'eau qui a passé par la cheminée pour inonder ta chambre. Et les portes dont le bois s'est gonflé en faisant crever la peinture. Et les serrures qui râlent comme un avocat à la fin de son aboi. Et la cour, où le gazon a poussé dans les allées, tandis que le sable s'est planté dans la pelouse. Et le mur mitoyen si blanc et si dur à l'œil qu'il faut le livrer au pinceau délicat de *Van-Dick*. Tu crois que ce n'est rien tout cela? Mon frère et moi, nous sommes restés consternés et découragés de ces ravages de l'hiver. Cependant, nous avons commencé tout de suite la restauration de ces ruines. Et peu à peu, nous allons tâcher de tout remettre en ordre pour que tu ne te trouves pas trop mal dans ce trou quand tu y viendras serrer la patte à notre nichée de hiboux.

Mais dame, ce ne sera pas Cabourg. A propos de Cabourg, j'ai découvert par hasard que tes amis X. étaient fort bien avec une famille que je connais beaucoup, la famille L'Epine. M. L'Epine, référendaire à la Cour des comptes de par M. de Morny, son ancien patron, est le Quatrelles de la *Vie parisienne*; esprit fin avec quelque excès, délicat avec quelque recherche; dessinateur, musicien, composant des tableautins qui tournent au rébus et des mélodies qui s'en vont en vapeur; en toutes choses un peu prétentieux, mais, au demeurant, bien doué pour tous les arts.

J'ai beaucoup travaillé cette année et, malgré le pitoyable échantillon que je t'ai donné de mon talent le jour où tu as commis la méchanceté bête de venir m'entendre j'ai eu rarement une année plus brillante. T'ai-je parlé d'un procès de séparation de corps effroyable que j'ai plaidé et gagné contre Nicolet il y a trois mois? Ça été un très grand succès d'audience et on prétend (vois si je profite de tes conseils et si je tourne au dindon) on prétend que ça été la plus belle harangue faite au Palais cette année. Il y a un mois, j'ai passé cinq jours à Amiens pour plaider une énorme affaire de succession pour le département de la Seine. Grand succès aussi et procès gagné par infirmation; ci 700 000 fr. gagnés pour le département. Enfin, lundi et mardi (et c'est ce qui m'a empêché de t'écrire), je viens de plaider une très belle affaire de séparation pour un riche dentiste de Paris. J'ai plaidé quatre heures un quart le premier jour et deux heures et demie le second : soit près de sept heures d'éloquence. Je crois que rarement j'ai discuté avec autant de vigueur et plus secoué un auditoire. Là, comme à Amiens, j'avais pour protagoniste Allou, qui a été très fort là-bas et très superficiel ici. Es-tu content de ton élève et trouves-tu que je me thurifère d'une main assez complaisante?

Elle devient infecte de plus en plus la boue dans laquelle barbotte ce pauvre pays, et je voudrais ne t'en point parler du tout. Le maréchal, à mon sens, a fait une faute énorme, irréparable, qui peut avoir pour nous, et promptement, la plus désastreuse conséquence. Non pas que la Chambre des députés et le ministère de M. Simon m'inspirent le moindre intérêt et me coûtent le moindre regret. Je n'imagine pas qu'il y ait jamais eu Assemblée délibérante plus ignorante, plus incapable, plus honteusement impuissante, avec une passion politique plus aveugle et de plus pernicieux desseins. Je ne crois pas non plus que jamais ministre ait été moins sincère, moins hardi, plus au-dessous de sa tâche que ce malheureux Jules Simon. Mais c'est justement cette faiblesse de ses adversaires et le discrédit croissant qui les accablait que le président, s'il eût été un politique, aurait dû exploiter à son profit et au nôtre. Un mois encore ou deux de patience, et le ministère tombait sous les coups de la gauche. Et alors, en prenant un ministère vigoureux (où il ne fallait pas d'ailleurs mettre de Broglie), le maréchal aurait eu avec lui presque tout le pays. Avec le Sénat, qui empêchait les députés de faire tout le mal qu'ils ébauchaient, on pouvait très bien louvoyer jusqu'à ce que l'occasion s'offrît d'elle-même. Quant à l'agonie de cette Assemblée, elle est ignoble. Je ne parle pas seulement de la honteuse conduite de

X. et Cie. Mais M. Gambetta lui-même me paraît avoir été au-dessous de toute habileté, de toute éloquence, de toute dignité, de tout bon sens. Ce ne sont plus que des violences banales, des défis de portefaix et des fanfaronnades de crocheteurs. Un seul homme me semble avoir beaucoup de sang-froid, de volonté et de talent : c'est M. de Fourtou. A-t-il des idées? C'est une autre affaire et je n'en sais rien. Ces élections vont mettre les naïfs comme moi dans un grand émoi; et il est probable que, cette fois encore, comme au jour du plébiscite, nous allons être forcés par notre conscience de voter contre notre conscience. Je ne sais pourquoi je te parle de tout ce gâchis; cela me met hors de moi, et sans aucune utilité. J'ai dîné, il y a quelques jours, en très petit comité, avec M. Dufaure. Il était très triste et très inquiet.

L'exposition est fermée, depuis hier, je crois. J'y suis allé quelques fois. Je n'y ai trouvé aucune œuvre absolument supérieure. La grande médaille est bien donnée, je crois, à M. Laurens pour sa *Mort de Marceau*. C'est un beau et bon ouvrage, d'une inspiration saine et d'une belle exécution, sans tapage ni recherche.

Adieu, mon cher ami, je causerais bien encore, mais je ne suis pas au bout de ma besogne. Ecris-moi le plus tôt que tu pourras. Tu as plus de temps que moi. Je t'embrasse, mon vieil ami.

Paris, 10 août 1877.

Mon vieil ami, le nouveau chagrin qui t'afflige, au milieu des douleurs qui t'accablent, n'était que trop facile à prévoir. Toi-même tu m'avais parlé, peu de temps après la mort de ta pauvre enfant, de cette éventualité à peu près inévitable. Bien des réflexions, ce me semble, doivent t'adoucir un peu cette amertume. Sans doute, il s'est écoulé bien peu de temps entre le deuil du bonheur passé et les projets d'un avenir nouveau; et il y a là pour toi un cruel froissement de cœur, presque d'orgueil paternel. Mais il faut t'efforcer, mon vieil ami, de ne pas exagérer ce sentiment si légitime et de le réduire à ce qu'il doit être.

Pour nous qui arrivons à la vieillesse, deux ans sont bien peu de chose. Pour ton cœur de père, ce n'est rien; et ta blessure saigne encore comme au lendemain du jour où tu as été frappé. Mais ton gendre est jeune; si sensible, si tendre qu'il puisse être, quelle qu'ait été son affection pour ta chère fille, si vivant qu'il garde encore son souvenir, la vie a pour lui ses entraînements, ses tentations, ses buts à poursuivre, ses nécessités à satisfaire. L'habitude même du bonheur domestique, dont il avait joui si

pleinement, doit lui rendre plus dure la solitude de cœur dans laquelle il est si promptement entré; soyons indulgents, mon cher Henri, soyons justes. Pour bien juger les actions d'un autre, sortons un peu de cette sensibilité maladive qui nous a fait tant de mal à tous les deux. Songe enfin que le pire malheur qui vous pourrait advenir de ce côté, ce serait de rompre avec votre gendre, c'est-à-dire avec le père de vos pauvres petites. Tu comprends bien cela, n'est-ce pas, et qu'il faut, à tout prix, faire en sorte qu'on vous laisse votre Marguerite.

Vous serez seuls à présent, me dis-tu, à pleurer votre chère morte. Eh! non, ami! Combien avons-nous de compagnons dans nos plus intimes douleurs? Ceux qui oublient nos morts n'étaient pas dignes de les pleurer. Je suis sûr, d'ailleurs, que M. de C. n'en est pas et n'en sera jamais là. Je t'en prie, pour toi, pour vous tous, pour ce qui vous reste encore, non pas de bonheur, mais de repos dans cette vie, ne sois pas intraitable à ce nouveau chagrin qui ne te pouvait guère manquer. Ne vois pas, dans ce mariage nouveau, une insulte à la mémoire de ta chère fille. Qui sait si *on* ne le considère pas comme un devoir à remplir envers elle? Tu connais bien, comme moi, les arrangements, les compromis, souvent très naturels, que notre conscience et notre cœur font souvent entre eux. Le premier froissement passé, envisage la question telle qu'elle est; juge les intentions sans parti-pris; non comme un père, mais comme un homme jugeant un autre homme. Rends-toi compte, avec ton expérience et avec ta raison, des résultats que cet événement peut avoir pour ta femme et pour toi. Pense à ta petite-fille qui, je l'espère, te restera ainsi bien plus sûrement et bien plus longtemps. Evite surtout tout ce qui pourrait compromettre vos relations avec ton gendre. La crainte qu'il a éprouvée de ton chagrin, la manière dont il t'a appris son projet, te sont déjà une garantie du trouble qu'il éprouve et des sentiments qu'il a pour vous. Ne cherche pas enfin chez d'autres ces raffinements de tendresse qui tous deux nous ont fait, chacun à notre façon, tant souffrir, et qui, au demeurant, sont, chez des hommes, des infirmités morales et des faiblesses de caractère beaucoup plus que des qualités ou des vertus.

Pardonne-moi, cher ami, ces réflexions et ces conseils que tu ne me demandes pas, mais qui peuvent, je le crois, t'être salutaires.

J'espère bien que tu n'as pas renoncé à venir à La Roche. Plus que jamais tu as besoin de sortir de ta maison, de ton milieu accoutumé, de cette atmosphère de chagrins, de douleurs qui pèse sur toi. Ce n'est pas un plaisir, une distraction que tu viendras

chercher. C'est un devoir qu'il te faut accomplir envers toi-même et envers les tiens. Nous t'attendons dans les premiers jours de septembre.

Adieu, mon cher ami, je suis encore bien occupé, bien bousculé. Il faut que je commence demain le déménagement de mon cabinet qui doit être livré lundi matin aux maçons, aux fumistes, puis aux peintres. Cinq ou six meubles énormes à transplanter et environ mille cinq cents volumes à déplacer.

Ecris-moi vers la fin du mois, à Paris (ou avant) ce que tu comptes faire. Je t'embrasse de tout cœur.

La Roche, 23 octobre 1877.

Avant tout, mon cher ami, sache que tous tes Ardennais sont arrivés à bon port *hier matin*, les grives sur le dos du lièvre ou le lièvre sur les ailes des grives. Je ne sais comment ils se sont arrangés pendant le voyage; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le jour même, entre sept heures et sept heures et demie, les pauvres bêtes ont pris de compagnie le même chemin vers des profondeurs inconnues où elles ont trouvé le terme de leurs épreuves sur cette terre.

Peut-être les louanges qui leur ont été décernées, ont-elles réjoui leurs mânes illustres, dans ce coin des Champs-Elysées où doivent brouter, ruminer et deviser, à l'abri des chiens et des hommes, les âmes des bêtes.

Hier, nous avons expédié en civet les pattes du lièvre et une brochette de dix grives dont nous avons sucé la cervelle et les entrailles, comme des fouines et des belettes à face humaine. Ce matin, les reliefs de ce carnage; et tantôt ou demain, nous mangerons le râble du quadrupède flanqué de huit autres petites bêtes.

Après quoi, nous danserons en rond une gigue sauvage rythmée par des coups de tam-tam sur le fond de nos assiettes et scandée par de grands cris gutturaux en ton honneur. Malheureusement peu de convives ont pu faire honneur à ces festins de cannibales. Notre saison a été tout à fait désorganisée et, depuis ton départ, nous avons été de mécomptes en mécomptes.

Depuis le commencement de ce mois, le temps a été presque constamment beau; mais, la semaine passée, deux nuits de gelée ont tout changé. Fleurs, feuilles et fruits, tout a été rôti, grillé, dévasté en quelques heures. Les cobéas et les bégonias de ma cour pendaient comme des guenilles de deuil; et les robustes géraniums eux-mêmes baissaient la tête. La treille du jardin était roussie comme si on l'avait mise au four. Les dernières guêpes

achevaient de mourir dans les dernières grappes et se laissaient tomber lourdement à la moindre secousse. Quant à mes pauvres figuiers, ils ont été dépouillés en un clin d'œil de tout leur feuillage; et, maintenant, ils étendent le long de la falaise leurs bras noirs chargés d'une multitude de petites balles vertes que le bec même des moineaux ne peut pas entamer. Jamais je n'ai vu, à cette époque, un changement si brusque et plus complet. Nous voici en plein hiver. Hier la pluie a commencé, et aujourd'hui c'est un déluge.

L'année prochaine, si Dieu et tes amis politiques nous prêtent vie, je ferai les travaux de luxe et je livrerai mon logis au pinceau du Van-Dick de La Roche-Guyon, comme le duc de Luynes a livré le château de Dampierre à la brosse de M. Ingres. Mais, hélas! où serons-nous? Que serons-nous? Et serons-nous l'année prochaine?

Ma mère se porte toujours assez bien, et son séjour à La Roche lui a été, cette année, très salutaire.

Elle est étonnante cette vieille et aimable Mme ***. Malgré les années et la maladie, elle a toujours son héroïque gaieté; elle ne peut plus marcher, elle étouffe; elle a le ventre énorme; elle sait bien qu'elle est atteinte d'une maladie incurable; elle voit tout juste assez pour se conduire à peu près; mais tout ce qu'elle a perdu ne l'empêche pas de jouir du peu qui lui reste. Elle cause, elle conte, elle chante, elle mange comme quatre, elle rit de rien et de tout. Chaque soir, elle se pâme et se tord en m'entendant lire, pour la centième fois, les mêmes bêtises. Avant-hier, il a fallu faire un entr'acte dans les *Sonnettes* pour laisser passer une convulsion de fou rire. Nous sommes des pleutres, mon cher ami. Les femmes seules ont à ce point le mépris de la souffrance et l'indifférence à la vieillesse.

Moi, je suis toujours le quidam chagrin et misérable que tu connais. Chaque jour qui passe m'apporte le sentiment plus profond et plus amer d'un vide infini que je suis impuissant à remplir. Je veux tout faire et je ne fais rien; tout apprendre et je ne sais rien; jouir de tout et je ne prends plaisir à rien; corps et âme, intelligence et volonté, la tête et le cœur, la bête et l'autre, je suis toujours partagé entre des pensées, des sentiments, des passions, des désirs contraires qui se combattent et se détruisent à l'envi.

C'est une grande fatigue pour moi et pour les autres que ce mécontentement, cette excitation, cette sédition continuelle de moi-même contre moi-même. Je travaille un peu, à bâtons rompus, sans suite et sans goût. J'ai mis une affaire à peu près sur pied. Je vais prendre demain un autre dossier. Je commence à recevoir depuis quelques jours, comme chaque année, à cette époque,

des lettres d'affaires, des demandes de rendez-vous, des indications d'audience. C'est toujours la même chose, et c'est toujours pour moi une insupportable nouveauté.

Pourvu que je n'aie pas à défendre cette année, soit devant tes amis de la Chambre des députés, soit devant quelque tribunal de bandits, les ministres du 16 mai! Je vis loin de la politique et je n'entrevois les choses de ce côté que par les fentes de mon excellent journal *le Moniteur;* mais il me semble que les passions sont bien excitées, les violences bien menaçantes. Le résultat des élections donnait cependant aux partis, suivant moi, une belle occasion d'être sages. En sauront-ils profiter? Il faut, malgré toutes les apparences, l'espérer encore. Mais si les gauches se jettent dans le système des invalidations en masse, des commissions omnipotentes, des suppressions de l'armée par la suppression de la solde des officiers, des suppressions du clergé par la suppression du traitement des évêques, des suppressions de tribunaux par la suppression des appointements des magistrats; si, en un mot, la Chambre fait tout ce qu'elle a déjà tenté de faire; et si, par-dessus le marché, elle refuse de voter le budget, il ne faut pas être grand prophète pour prédire que les jours de la République sont comptés. Elle pourra végéter plus ou moins de mois; elle pourra faire plus ou moins de mal et de ruines; elle pourra fusiller plus ou moins de gens, mais la République n'en tombera pas moins infailliblement; et, cette fois encore, par la main des républicains. J'ai dit; et, comme je n'ai nullement la prétention de te convaincre, j'en reste là.

Vous devez avoir depuis quelque temps, chez M. de X., dans ce lamentable Bazeilles, toute la famille Z., ou, du moins, la mère et les deux filles. Mme Z. est une vraie créole havanaise, nonchalante et ardente, cachant, derrière ses paupières voilées et sous sa physionomie indifférente, une volonté énergique et une passion à tout braver; médiocrement intelligente; amie admirable et capable de tous les dévouements; en somme, une figure étrange, faite pour intéresser, pour séduire, pour passionner un homme qui lui serait très supérieur. Regarde bien derrière ses jolis yeux gris à demi-fermés, et cherche à deviner ce qui s'y passe. Regarde aussi et observe avec soin l'aînée des deux filles : un sphinx que, si j'étais jeune, j'aimerais bien à deviner. Au premier abord, elle n'est ni jolie ni belle; mais, au bout de quelque temps, c'est un charme singulier. Il y a un mois, j'ai passé plusieurs jours avec elle; je l'ai fait beaucoup causer. Elle est très sérieuse, très intelligente, très instruite; elle n'a rien de banal... Elle me paraît très digne d'être aimée. Il faudrait qu'elle inspirât une passion à un

homme de cœur, et il me semble qu'elle doit se marier ainsi, car elle n'épousera pas le premier venu. Seulement, l'homme de cœur ne se hâte pas, et la pauvre fille a bientôt ses vingt-quatre ans. Tu verras sans doute ces dames. Tu seras avec elles en pays de connaissance. Elles sont étroitement, intimement liées avec la famille X. Tu peux leur parler de moi et leur dire que je te charge pour elles de mes affectueux souvenirs; car je leur porte, en effet, beaucoup d'amitié. Dis-leur aussi qu'à l'un de mes voyages à Paris, j'ai vu, avec mon frère, la petite pièce que M. X. a donnée récemment au Vaudeville, le 1er avril; que nous y avons pris beaucoup de plaisir; que nous avons trouvé l'ouvrage ingénieux, spirituel, un rôle de jeune fille surtout tracé d'une manière charmante; et que, revenu ici, j'ai voulu écrire à l'auteur pour lui faire mon compliment; mais j'avais oublié son adresse ou plutôt le numéro de la rue où il demeure.

En fait de littérature, je n'ai rien fait, bien entendu, et j'ai peu lu. J'achève cependant *le Congrès de Vérone*, de Chateaubriand. C'est un style bien étrange, bien ridicule par endroits, tout bouffi de simplicité cherchée; une pensée toute pleine de soi, naturellement emphatique et grandiose, pleine d'importance puérile; malgré tout, on sent passer, à travers ces énormités, un souffle puissant, un génie plutôt qu'une âme. J'ai lu à ces dames *le Médecin de campagne*, de Balzac; je leur lis en ce moment *le Curé de village*. Malgré beaucoup de longueurs, des prétentions enfantines et des lourdeurs de style fatigantes, il y a là-dedans une force, une suite, une patience d'observation, une richesse d'idées, une variété et une abondance de vues sur toutes choses qui me confondent et qui, à mon sens, ressemblent de bien près au génie. Balzac et Dickens me paraissent deux talents de même race et à peu près de même valeur. Mêmes défauts de composition : aussi lents au départ, aussi lourds par endroits, aussi diffus et touffus l'un que l'autre. Mais, sauf le style, que je ne peux pas comparer, mêmes qualités et même vigueur de création, même vérité dans les types et dans les caractères; même art de mêler le grotesque au terrible et de dessiner des caricatures tragiques. Tous deux me semblent être à d'inexprimables hauteurs au-dessus de tous les romanciers contemporains, y compris les deux Dumas et sauf George Sand par endroits.

Le jour où nous sommes allés voter à Paris, nous nous sommes égarés au Palais-Royal où nous avons vu *les Demoiselles de Montfermeil*, de Th. Barrière. C'est absolument stupide et platement mauvais. Je n'avais pas vu Hyacinthe depuis dix ans. Ce pauvre pitre est l'ombre de lui-même. Il n'a plus de voix, il n'a

plus de dents. Son nez seul lui reste; mais ce *Nerestan* n'est pas assez. Lhéritier est aussi à bout de forces. *Poor Yorick!* Geoffroy lui-même est fort éteint. Son rôle est d'ailleurs si bête qu'il doit se prendre en pitié dans la peau d'un tel personnage.

Quand je t'ai quitté, à la fin du mois dernier, je suis allé passer quelques jours à Chaumes. Nicolet se porte bien et se prépare à conquérir son bâtonnat. Grand bien lui fasse! S'il me fallait recommencer, même dans les circonstances ordinaires, j'aimerais mieux, je crois, jeter la robe aux orties et m'enfermer dans ma bicoque, entre Luce et Rivelin. On m'a fait lire les articles de Max. Ducamp sur la Commune. Ils m'ont paru exacts et ils ont le mérite d'avoir été vus sur place et sur le vif. As-tu lu cela? Et ces souvenirs ne donnent-ils pas beaucoup à penser et beaucoup à craindre? Mais qui songe à la Commune aujourd'hui? Est-il bien sûr que la Commune ait jamais existé? Dans tous les cas, elle est peut-être bien l'œuvre des partis monarchiques. J'ai entendu dire cela par des gens qui avaient l'air de le croire. Ce n'est pas toi, n'est-ce pas? Et il faut bien convenir que, depuis un siècle tout entier, tous les grands crimes politiques qui se sont commis en France ont été commis au nom de la République et par des gens incontestablement voués à son avènement. Cela ne justifie pas les hommes qui veulent la renverser aujourd'hui, mais cela motive largement les défiances qu'elle inspire et avec lesquelles les républicains devraient plus loyalement et plus habilement compter. Sur ce, t'ayant mis suffisamment en furie, je te présente le bonjour. Le bonjour d'aujourd'hui jeudi, car ma lettre est restée en l'air tout un jour.

Adieu, mon vieil ami. J'ai ce matin la mort dans l'âme; il pleut à torrents et le vent souffle avec fureur. Que je voudrais bien être au coin de mon feu à Paris!

Edmond Rousse.

La suite prochainement.

LES PORTS FRANCS

La part prise par la France au trafic international augmente beaucoup moins vite que celle des autres puissances.

De 1891 à 1901, l'Allemagne a gagné, en exportations, 2129 millions.

De 1891 à 1901, les Etats-Unis ont gagné 2304 millions.

De 1891 à 1901, l'Angleterre a gagné 1420 millions.

De 1891 à 1901, la France a gagné 552 millions.

Et encore, faut-il attribuer une grande partie de cette augmentation de 552 millions aux débouchés coloniaux, qui absorbent une fraction notable de nos exportations.

En 1906, notre commerce total a atteint 10 273 millions, en augmentation de 626 millions sur 1905. Mais, dans les autres pays, l'accroissement est beaucoup plus considérable : en Angleterre, la somme des exportations et des importations s'est élevée à 23 milliards. Ces chiffres jettent une vive lumière sur notre médiocre situation commerciale.

D'où provient cette crise? On l'attribue surtout aux droits de douane, qui grèvent les produits de 15 à 20 pour 100 de leur valeur, quelquefois davantage. Ainsi, pour le blé, le droit de 7 francs représente 30 pour 100 de sa valeur. D'autre part, le charbon est frappé d'une taxe de 1 fr. 20 par tonne. La tôle d'acier coûte, en France, 25 francs les 100 kilos et, en Angleterre, 12 fr. 50. Comment produire à bon marché, dans ces conditions? Comment lutter avec l'étranger?

Par ailleurs, les négociants français s'occupent-ils suffisamment de ce qui se passe au dehors? Cherchent-ils toujours les moyens de conquérir de nouveaux marchés? Se préoccupent-ils de consulter le goût d'une clientèle, plutôt que de chercher à imposer leurs produits? Avouons-le : souvent ils attendent que les étrangers viennent à eux. D'après M. René Pinon, nous ne vendons plus de bougies au Maroc, parce que nos commerçants refusaient de fournir les modèles demandés. Le *Moniteur officiel du commerce* qui recueille de très précieuses indications fournies, en majorité, par

nos consuls, a *868* abonnés : c'est presque l'indifférence. Alors, pourquoi notre commerce pousse-t-il de si vives clameurs?

Combien différents sont nos rivaux! Avec quelle sûreté leurs agents procèdent chez les autres, par infiltration lente! Voyez-les à l'œuvre, en Danemark, en Norvège, sur le fleuve des Amazones, dans les républiques sud-américaines, en Perse, en Arabie. Dans les villes comme dans les lieux les plus sauvages, des *missi dominici* du commerce germanique étudient à fond le pays, s'enquérant des besoins de la population, de ses habitudes, de ses préférences, procédant enfin à ces enquêtes, avant-coureurs de la marée de produits qui submergera le commerce local. Même à nos frontières, en Suisse, on compte cinq voyageurs de commerce allemands pour un Français. Dira-t-on que la qualité supplée à la quantité?

On accuse aussi nos armateurs de manquer d'initiative. Pourtant, ils agissent. La Compagnie générale transatlantique vient de lancer le *Charles-Roux*, paquebot à turbines, qui fera en vingt heures la traversée de Marseille à Alger. Elle a récemment inauguré un service rapide à 17 nœuds entre Bordeaux et Colon, par les Antilles; elle a créé une ligne d'émigrants pour l'Amérique du Sud. Aussi ses recettes, qui étaient de 50,2 millions en 1902, ont atteint 68,4 millions en 1906. Une autre société de navigation va chercher du fret à Anvers pour le porter en Extrême-Orient. Mais ce sont là, dit-on, des exceptions, des efforts isolés. On ne sent pas la poussée irrésistible, l'élan formidable qui renverse les montagnes. C'est vrai; mais, comptez-vous pour rien la poursuite de la lutte dans des conditions défavorables? Au lieu d'accuser nos armateurs, applaudissons, au contraire, à leurs efforts, à leur activité; louons-les de ne pas lâcher pied devant l'âpreté de la concurrence et les obstacles accumulés par les lois économiques et politiques. Ce n'est pas l'audace qui leur manque, c'est la sécurité.

Au mois d'avril dernier, M. Paul Cambon a soulevé un coin du voile à propos des relations commerciales franco-anglaises dont l'ampleur laisse à désirer. En 1905, les exportations anglaises en France ont progressé de 86 millions sur 1904, et nos exportations correspondantes ont gagné 33 millions. Mais, en somme, le chiffre global de nos importations en Angleterre (1289 millions) est très faible par rapport à la capacité d'absorption de ce marché.

M. Paul Cambon rapporte cet effet à deux causes : l'insuffisance de nos banques commerciales et la multiplication des grèves en France. Notre pays devient de plus en plus le banquier de l'étranger et nos capitaux servent surtout à développer les entre-

prises de nos concurrents. Pourquoi n'avons-nous point une banque s'occupant de favoriser notre expansion commerciale? Pourquoi aucun de nos établissements de crédit ne cherche-t-il à créer de nouveaux comptoirs, à améliorer ceux qui existent, pour faciliter l'exploitation des débouchés?

D'autre part, les grèves incessantes créent une incertitude qui étouffe dans l'œuf toute initiative. Un industriel songe-t-il un instant à étendre ses opérations? Cette extension entraînerait l'accroissement du nombre de ses ouvriers et aussi, par suite, les chances de grève. Une autre pensée l'arrête aussi : le renchérissement de la main-d'œuvre que provoque le vote au pied levé ou la simple annonce de lois nouvelles (repos hebdomadaire, retraites ouvrières, impôt sur le revenu). Dans ces conditions, comment un chef d'industrie établirait-il des calculs à longue portée?

Par surcroît, les tarifs de douanes, souvent variables, ajoutent à l'incertitude qui pèse sur nos transactions. Aussi, l'agriculture, l'industrie, le commerce, vivent-ils au jour le jour, dans un cercle restreint. Pour eux, l'exportation n'est qu'un simple accessoire; c'est « la soupape de sûreté que l'on fait jouer, quand il y a surproduction sur le marché national ». Cela étant, n'est-il pas surprenant que notre exportation se maintienne à un niveau raisonnable?

La marine marchande suit le mouvement du commerce. De 1875 à 1900, notre flotte de vapeurs passe de 318 000 tonnes à 985 000, alors que celle de l'Angleterre passe de 3 015 000 à 11 093 000, et celle de l'Allemagne, de 268 000 à 1 873 000.

Après 1900, aucune amélioration ne se fait sentir. En 1906, il est sorti des chantiers du monde 4 millions de tonnes, en accroissement de 1 million et demi, sur 1905.

L'Angleterre entre dans ce total, pour 1 820 243 tonnes, l'Allemagne, pour 318 000 tonnes, la France, pour 75 000 tonnes, 24 fois moins que l'Angleterre et 4,2 fois moins que l'Allemagne.

Enfin, dans nos ports, la part que prend notre propre pavillon au mouvement commercial diminue de plus en plus. En 1881, nous prenions 30 pour 100 de ce mouvement. En 1902, cette proportion tombait à 20 pour 100. Il restait et il reste encore 80 pour 100 pour les navires étrangers, soit plus de 300 millions, à peu près 1 million par jour, que nous distribuons aux pavillons concurrents.

Notre situation n'est guère plus brillante dans nos colonies; la marine marchande fait peu de chose en Tunisie, où le mouvement économique progresse pourtant avec rapidité. Sur 750 000 tonnes de phosphates exportés en 1906, nos bâtiments n'ont pris que

122 000 tonnes, 16 pour 100. Ce transport tend à être accaparé par les étrangers. Parmi ceux-ci, les Allemands occupent le troisième rang. Nos croiseurs qui montrent nos couleurs dans les diverses parties du monde, rencontrent rarement nos navires de commerce. Rien n'est changé, depuis le voyage en Chine du P. Huc : « Parmi les banderoles de toutes couleurs qui s'agitaient dans les airs, nous distinguâmes le pavillon des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Portugal... Celui de la France n'y était pas! » Hélas! dans les ports étrangers les plus fréquentés, que de fois nous avons cherché vainement nos couleurs au sommet des mâts innombrables!

D'ailleurs, notre marine marchande ne sait à qui entendre. Le ministère des finances l'interpelle pour tout ce qui concerne le fisc; la marine, pour le personnel; le commerce, pour la navigation; l'intérieur, pour la police sanitaire; les travaux publics, pour les règlements des ports; enfin, les postes et télégraphes, pour les subventions attachées au service postal.

Le ministère de la marine, son tuteur rationnel, n'a plus que le personnel, les pêches maritimes et le Conseil supérieur de la marine marchande, cinquante membres, présidé par le ministre. Que peut-il bien sortir d'une aussi nombreuse réunion? Aucune réforme utile. D'où, manque total de cohésion, efforts dispersés au détriment de l'organisme tout entier[1].

L'amiral Gervais, à la tête d'une délégation de la Ligue maritime, a récemment exposé cette situation lamentable au Président du Conseil, en indiquant comme remède le groupement, la concentration dans la même main de tous les services. C'est à cette condition seule que l'on pourra poursuivre l'étude des affaires commerciales avec la continuité qu'elles réclament impérieusement.

Enfin, les constructions navales coûtent en France 40 pour 100 de plus qu'en Angleterre. L'amiral Bienaimé en a donné la raison : « Au lieu de prendre des vêtements tout faits, nous achetons perpétuellement des vêtements sur mesure, bien soignés. » D'après les Anglais, pratiques avant tout, le vapeur du commerce est « de la marchandise entourée de tôle » et ils le construisent par séries indéfinies.

En somme, notre situation politique, l'étendue de notre domaine

[1] Ce Conseil, que l'on n'avait pas réuni depuis cinq ans, vient de subir une réorganisation complète. Il comptera désormais trois sections. La première s'occupera de la discipline et du travail à bord des bâtiments; la deuxième, de la sécurité et de l'hygiène; la troisième, de la navigation de plaisance.

colonial, l'importance de notre commerce, la puissance de notre flotte de guerre réclament une marine marchande considérable. Nous ne l'avons pas.

Efforçons-nous de sortir au plus tôt de cette situation. Car, vu son caractère d'acuité, la crise économique actuelle met en péril l'avenir même de la France.

*
* *

Comment réagir? Depuis 1881, l'Etat considérant que nos droits de douane et nos règlements imposent à la marine marchande des charges qui la mettent en état d'infériorité vis-à-vis des concurrents, l'Etat, dis-je, s'efforce de rétablir l'équilibre à l'aide de *primes* ou subventions.

En 1893, 1902 et 1906, le Parlement a confirmé, pour ainsi dire, la loi de 1881, en votant des dispositions analogues.

La loi de 1881 accordait une prime de 1 fr. 50 par tonneau de jauge aux vapeurs construits en France et une demi-prime (0 fr. 75) à ceux qui sortaient des chantiers étrangers. Résultat : le nombre des vapeurs augmenta et celui des voiliers diminua. Il n'y avait pas grand mal à cela, puisque le nombre des voiliers est en décroissance presque partout. Les armateurs et les partisans de ces vieux navires firent entendre des doléances très vives, et la nouvelle loi de 1893 intervertit l'ordre des facteurs, en accordant 1 fr. 70 aux voiliers et 1 fr. 10 seulement aux vapeurs. Elle supprimait, en outre, la demi-prime aux navires construits à l'étranger. Résultat : les vapeurs diminuèrent, alors que leur nombre augmentait chez toutes les puissances.

On a pu dire avec raison que, pendant cette période, les voiliers devinrent des coureurs de primes plutôt que des instruments de commerce. Aussi, la loi de 1893 arracha-t-elle un cri d'alarme aux armateurs de voiliers anglais. Au cours de longues traversées, disaient-ils, les voiliers français acceptent du fret à un prix quelconque, sans se préoccuper du cours sur le marché, parce que l'armateur, touchant une prime par milles parcourus, a plus d'avantage à maintenir son navire à la mer que de se plier au mouvement des cours. La prime de 1 fr. 70 accordée aux voiliers par la loi a motivé la création d'une flotte de grands navires qui donnent de gros bénéfices à leurs armateurs. Un voilier de 3000 tonnes rapporte 5100 francs par 1000 milles parcourus. Un voyage de Londres à Melbourne (12 000 milles) donne à l'armateur 61 200 francs, prime suffisante le plus souvent pour rapporter 5 pour 100, même quand les navires voyagent sur lest.

La loi empêchait pourtant les abus trop criants : elle exigeait que le voilier prît une cargaison au moins égale au tiers du tonnage net pour le tiers au moins de la distance parcourue, depuis son départ d'un port français, jusqu'à son retour dans un port français.

Par la troisième loi (1902), le Parlement crut donner un régime stable à la marine marchande. Il se trompa. On promulgua la loi le 7 avril. Six mois après, les primes allouées à l'armement étaient épuisées par anticipation. Les commandes affluaient de toutes parts; on créa de nouveaux chantiers, et ce mouvement hâtif amena promptement le vide sur les cales, avec, comme corollaire, le chômage des ouvriers.

Impossible de continuer ainsi. De nouvelles études, reconnues indispensables, aboutirent à la loi de 1906, pas meilleure que les précédentes, puisqu'elle suit les mêmes errements. Mais le temps pressait; il fallait agir, pour éviter des ruines irréparables. En votant cette loi, le Parlement savait qu'il faisait une œuvre médiocre.

Ainsi, loin d'avoir produit les résultats attendus, le système des primes a faussé l'organisme; il semble (sauf exception) avoir endormi dans une sécurité trompeuse une fraction du groupe nombreux qui vit du commerce maritime : au lieu d'administrer un excitant, on n'a donné qu'un narcotique.

La dernière loi de 1906 permet simplement d'attendre une organisation nouvelle. C'est une transition entre un procédé condamné et un système meilleur, à trouver de toutes pièces.

*
* *

Comme nous, la plupart des pays étrangers emploient le régime artificiel des primes; mais ils le doublent de ports francs, en progrès continu : Brême, Hambourg, Copenhague, Trieste, Fiume, Gênes, signalent de prodigieux mouvements maritimes.

On nomme port franc, un port soustrait à l'action de la douane. Parfois, cette faveur ne s'étend qu'à une fraction du port. On n'a alors qu'une *zone franche*, en italien *punto franco* ou *deposito franco*.

Le succès des ports francs autrichiens, allemands, danois, italiens, dûment constaté, nos armateurs, nos constructeurs, nos industriels, nos commerçants s'écrièrent : « Installons aussi des ports francs! » Comme une traînée de poudre, ce cri fila le long du littoral et des exhortations s'élevèrent en faveur de la franchise.

Dès 1896, le congrès des Chambres syndicales, commerciales et industrielles de France, réuni à Paris, donna une forme à cette

idée encore flottante : « A l'exemple de ce qui se passe en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, en Danemark, il y a lieu de créer des ports francs à Bordeaux, Marseille, le Havre, Dunkerque et Paris. »

En 1897, la Chambre syndicale des commerçants du Havre déclara que cette transformation rendrait au port son ancienne splendeur.

Plus tard (1901), la Chambre des commissionnaires et du commerce extérieur rédigea un véritable plaidoyer en faveur de la franchise. Malgré l'admiration que cette assemblée professe pour le port de Hambourg, elle ne songe point à faire aussi grand. D'ailleurs, notre situation géographique est toute différente. Sur une longueur de 2700 kilomètres, trois mers baignent nos côtes. D'où, au moins trois ports à doter d'une zone franche, et, par suite, éparpillement de l'effort, au lieu de la concentration du commerce allemand. Tout le trafic maritime de nos voisins aboutit, en effet, à une seule mer, dans un très petit espace, entre Brême et Hambourg : 50 kilomètres de côte, à vol d'oiseau, séparent l'embouchure de l'Elbe de celle du Weser.

« Nous avons égrené des centaines de millions sur 314 ports de commerce, dont 300 au moins restent sans valeur. Il faut choisir quatre grands ports francs, Marseille, Bordeaux, le Havre, Dunkerque, et doter d'une zone franche la région de Paris. Cette création transformerait peut-être la France en marché universel. »

Cette dernière hypothèse montre de quel point de la France est parti le mouvement en faveur de la franchise : le Midi *exagère* toujours un peu. Marseille réclame avec ardeur une organisation de l'espèce qui ne serait qu'un retour vers le passé. En 1842, ce port venait après Londres, comme mouvement maritime. En 1889, Hambourg passait avant lui; en 1893, Anvers le distançait; en 1899, c'était Rotterdam. Aujourd'hui enfin, le mouvement commercial de Gênes se rapproche de celui de notre premier port.

Les Marseillais souhaitent de récupérer l'ancienne franchise que Colbert leur octroya (1669) pour relever le commerce français et ériger Marseille en entrepôt du trafic levantin, contre les Anglais et les Hollandais, ses accapareurs. Toutefois, le grand ministre limita cette franchise aux produits méditerranéens, et, comme avant tout, il s'agissait d'attirer beaucoup de navires, il favorisa les étrangers. Cette faveur indisposa les Marseillais et Colbert défendit aux concurrents non nationaux d'importer autre chose que des marchandises de leur pays, sous peine d'un droit de 20 pour 100.

La franchise donna un essor considérable à deux industries

nouvelles, les sucres et les soieries; mais elle éveilla la jalousie des armateurs de l'Océan et des industriels de l'intérieur. Une ordonnance du 10 septembre 1817 abolit la liberté commerciale partielle dont le grand port provençal jouissait depuis un siècle et demi[1].

Pour acquérir des données précises sur les grands ports étrangers, dont on parlait beaucoup mais que l'on connaissait peu, une Commission présidée par M. Muzet, visita, en 1899, quelques ports francs, zones franches ou simples « dépôts francs ». A la suite de cette enquête, le gouvernement élabora un projet de loi, qu'il déposa le 4 avril 1903.

Depuis cette époque, la Commission du commerce et de l'industrie, la Commission des douanes ont examiné le projet; enfin la Commission de la marine s'est prononcée favorablement. Cette importante question reviendra incessamment à l'ordre du jour.

La franchise des ports nous rendra-t-elle moins inertes, plus prévoyants? Nous apportera-t-elle la souplesse qui nous manque? Guérira-t-elle les maux dont nous souffrons? Non, si le gouvernement se contente de planter sur quelques-uns de nos ports l'écriteau « Port franc », comme on affiche le long des chemins de fer « Chocolat Menier ». Le problème est plus complexe. Nous indiquerons plus loin les moyens propres à relever notre marine marchande de sa détresse et à replacer notre commerce extérieur sur une courbe ascendante plus accentuée.

*
* *

Puisque les partisans des ports francs se basent sur l'expérience acquise hors de nos frontières, jetons un coup d'œil rapide à l'étranger, laissant à part l'Angleterre où tous les ports jouissent de la franchise absolue. Si bien que l'on a pu dire avec beaucoup de raison : le libre-échange a fait de l'Angleterre le port franc du monde entier.

Hambourg. — Hambourg, devenu le type du port franc moderne, ne recevait, il y a soixante ans, que des navires calant $4^{m},50$. L'hiver, la croûte de glace qui couvrait l'Elbe interrompait les communications pendant deux mois. En attendant des jours meilleurs, les négociants donnaient congé à leurs commis et fermaient boutique. Aujourd'hui, plus de congé, plus de saison morte, mais toute l'année, un travail intensif et surabondant. Les bassins appro-

[1] Pour plus amples renseignements, voir *Ports francs d'autrefois et d'aujourd'hui*, par Paul Masson, professeur d'histoire et de géographie économiques à l'université d'Aix-Marseille.

fondis reçoivent des paquebots géants et des vapeurs brise-glace assurent, en cas de besoin, la libre circulation.

L'ensemble des bassins dessine une série de mains dont les môles sont les doigts crochus, toujours prêts à saisir. Ces mains s'ouvrent légèrement vers l'entrée, pour épargner aux navires toute manœuvre inutile, et par suite, toute perte de temps. Il y a un bassin particulier pour les voiliers; un autre pour les caboteurs; puis d'autres pour les charbonniers, les chalands, les compagnies de navigation.

Autour de ces bassins, de vastes entrepôts, des hangars occupant 24 hectares pour les marchandises de court séjour; des silos pour les grains; des établissements frigorifiques; des magasins spéciaux pour la conservation des primeurs, où tout est prévu, réglé, mesuré. Ils couvrent une superficie de 4 hectares et l'on y maintient une température constante de 8 degrés. Les piliers creux amènent l'air frais et assurent la ventilation parfaite de ces vastes locaux. Trente grues, de 3 tonnes chacune, assurent le déchargement des 500 millions de fruits qui y entrent chaque année. Des voies ferrées circulant partout, comme le sang dans les veines du corps humain, facilitent la cueillette des marchandises jusqu'aux extrémités des môles, avec arrêt partout où il y a une tonne à prendre ou à laisser.

Au reste, l'accroissement du trafic rend nécessaires d'incessantes améliorations de l'outillage, déjà très perfectionné. De 1880 à 1900, Hambourg a dépensé 300 millions en outillage et installations de toute sorte. En 1904, les travaux ont absorbé plus de 5 millions. En 1905, près de 12 millions (développement des jetées et régularisation du canal navigable de l'Elbe).

Devant le mouvement toujours en progrès, on a dû prendre des mesures radicales. Aujourd'hui Cuxhaven (à l'embouchure de l'Elbe) double Hambourg et Altona (en aval de Hambourg) possède une petite zone franche de 600 mètres sur 150.

A Hambourg même, le périmètre exonéré couvre une surface de 1100 hectares, déjà insuffisante. La Compagnie Vulkan, de Stettin, y crée une succursale de ses usines de l'Oder, au sud du Kaiser Wilhelm Hafen, et le Sénat étudie la création de 5 nouveaux bassins.

L'administration a réduit considérablement les frais. Ainsi le débarquement d'une cargaison de 4000 tonnes de blé coûte :

A Rotterdam.	1875 francs;
A Hambourg.	2600 francs;
A Londres.	5000 francs;

Le port franc de Hambourg jouit d'une liberté absolue. On y manipule les produits, on les mélange, on les transforme en dehors de toute surveillance douanière. Hambourg reçoit une caisse de fleurs de Saxe et une autre de Vienne : faculté d'ouvrir les caisses, de mélanger les articles et de composer une caisse nouvelle sous une étiquette quelconque.

Autorisation d'installer en zone franche toute sorte d'usines et de manufactures. On y compte près de 100 industries diverses, occupant 10 000 ouvriers. Dans ce nombre, 13 chantiers de constructions navales avec 7000 ouvriers; 10 fabriques d'huiles et de savons; 15 usines pour les alcools, des forges, des ateliers de chaudronnerie, des fabriques de couleurs, de produits chimiques, de margarine, des moulins à riz.

L'assurance de trouver du frêt attire à Hambourg de très nombreux trafiquants, et l'abondance des navires (1 pour 100 de bâtiments français) abaisse le prix du frêt. Enfin, l'adoption des tarifs soudés entre les chemins de fer et les compagnies de navigation, favorise l'exportation des produits allemands, dans certaines conditions.

Voici les chiffres du mouvement du port de Hambourg :

		Navires.	Tonnage.
1904	Entrées.	14.843	9.610.794
	Sorties.	14.816	9.610.479
	Total. . .	33.659	19.221.273
1905	Entrées.	15.116	10.380.775
	Sorties.	15.162	10.378.573
	Total. . .	30.278	20.759.348

Les importations directes de France à Hambourg ont atteint la valeur de 75 millions en 1904. L'Algérie entre dans cette somme pour plus de 7 millions, les deux principales importations de notre colonie étant le liège et les phosphates.

Sur la liste mondiale des ports, Hambourg vient en cinquième ligne, après Hong-Kong, Londres, Anvers et New-York. La raison de cette prospérité? Elle est multiple : aménagement de l'Hinterland, développement industriel du pays, batellerie fluviale, unification de certains tarifs par fer et par eau, bas prix des transports et, enfin, franchise du port.

Brême. — Le Weser n'avait d'abord que 4 mètres de profondeur et Brême (situé à 60 kilomètres dans l'intérieur), n'améliora son port que lentement, au prix de grandes difficultés. Sa superficie actuelle, 90 hectares, sera portée, sous peu, à 250.

On créa le port franc (à Bremerhafen, embouchure du Weser) à la même époque que celui de Hambourg. Une société particulière, le « Bremer Lagerhaus » dirige l'exploitation et applique des tarifs homologués par l'Etat. Moins libéral que celui du port de Hambourg, le règlement permet les mélanges et les manipulations, mais pas la fabrication véritable, et il interdit de créer des établissements industriels dans l'intérieur de la zone.

La valeur du commerce de Brême a décuplé depuis cinquante ans. Pourtant, le Weser, voie de pénétration médiocre, ne traverse que des régions pauvres.

L'addition des entrées et sorties donne les chiffres suivants :

1895.	4.383.514 tonnes.
1901.	5.446.273 —
1905.	6.710.262 —

Voici le détail des entrées et sorties pour les deux dernières années.

		1905.			1906.		
Entrées.	Vapeurs. . . .	2.552	jaug.	2.971.864	2.566	jaug.	3.097.399
	Chalands de mer.	965	—	282 353	1 040	—	303.248
	Total. . .	3.517	—	3.254 217	3 606	—	3.400.647

Sorties en 1905 : 4.784 navires, jaugeant 3.456.045 tonnes.

1905.	Importations maritimes.	2.896 963	tonnes.
	Exportations —	1.917 855	—
	Total. . .	4.814.818	—

En 1905, la ville de Brême a émis un emprunt de 35 millions pour l'agrandissement des bassins, l'éclairage électrique et la canalisation d'eau potable.

Gênes. — Pendant les trois derniers siècles, Gênes a joui de certaines franchises, mais sans posséder de port franc, dans toute l'acception du terme. Au commencement du dix-septième siècle, on y créa un entrepôt gratuit, sous le nom de *porto franco*. En 1877, le *deposito franco* actuel, avec un minimum de franchise, remplaça le *porto franco*. Aucune surface libre sur les quais; les magasins, fort insuffisants, jouissent seuls de la franchise. Les marchandises restent donc sous la surveillance de la douane, pendant le trajet du wagon ou du navire au *deposito*.

Les quatre cinquièmes des entrepôts appartiennent à des particuliers. L'autre cinquième est la propriété de la Chambre de commerce, et celle-ci a le droit de veto pour la location des

locaux. Dans les magasins, le règlement permet toute sorte de manipulation, triage, mélange, etc.; mais il prohibe les installations industrielles. D'ailleurs, la place manque pour de telles créations.

Bien que les progrès du trafic aient dépassé toute prévision [1], cette demi-franchise ne paraît pas avoir produit à Gênes les effets constatés ailleurs. On évalue à 80 000 tonnes la quantité de marchandises qui passent, en moyenne, par an, dans le *deposito franco* [2].

Copenhague. — Le port franc de Copenhague, ouvert en 1894, a coûté 20 millions. Il mesure 20 hectares et possède une organisation calquée sur celle de Hambourg. La « Société anonyme du port franc de Copenhague » en a obtenu, en 1892, l'exploitation pour 80 ans, sous réserve du rachat par l'Etat, au bout de 25 ans. Son conseil d'administration compte 7 membres, dont 2 élus par le Parlement; la durée de leurs fonctions est de 3 années.

A Copenhague, l'ingérence de l'Etat est plus visible qu'en Allemagne. Ainsi, le ministre des travaux publics fixe le budget; il approuve les taxes à percevoir dans les limites du port franc; il en surveille les travaux et vérifie les comptes.

Les négociants jouissent d'une grande latitude, dans l'enceinte extra-douanière. Ils y font toutes les opérations commerciales, avec faculté de créer des industries, sauf la fabrication de la margarine, pour éviter toute atteinte à l'exportation du beurre, qui a pris, au Danemark, une importance de premier ordre. Le nombre de ces établissements industriels n'a pas augmenté dans ces dernières années; l'administration dispose de peu de place et elle préfère conserver de l'espace pour construire des hangars et des entrepôts, au fur et à mesure des besoins. On compte dans l'enceinte : une fabrique de couleurs; 2 établissements de fumage et d'emballage du poisson; 2 magasins pour la torréfaction des cafés; une scierie de marbre, un établissement pour le nettoyage des plumes.

Depuis 1898, les Danois n'ont pas publié de statistiques spéciales du port franc. Ils semblent peu désireux de proclamer les chiffres révélateurs du développement de leur trafic dans cette enceinte. Pourquoi, en effet, attirer l'attention de Malmœ, Gothenbourg, Christiania, tous concurrents éventuels?

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1907, article « Marseille et Gênes ».

[2] En 1906, il en est sorti 26 163 tonnes. Les marchandises principales sont : café, 10 242 tonnes; peaux, 4150 tonnes; sucre, 3850; maïs, 2465.

De 1898 à 1905, le mouvement des navires s'est accru considérablement :

	Nombre de navires.		Tonnage.	
1898. .	4.560			786,622 tonnes.
1905. .	5.372	Vapeurs. 1.568	1.082.672	1.330.791 —
		Voiliers. 3.804	248 119	

Marchandises manipulées :

1898.	607.000 tonnes.
1904.	928.000 —

Aujourd'hui, ce nombre dépasse le million.

Parmi les ports francs, Copenhague, sans Hinterland, joue de plus en plus le rôle d'organe de distribution ou entrepôt, avec irradiations de courants vers la Russie, la Suède et l'Allemagne.

L'administration a réduit les droits de quai au minimum. Chaque navire paie 6 *œre* par tonne du jaujeage net. Ainsi, à Copenhague, quand un navire paie 1, il paie à Hambourg, 1,8; à Saint-Pétersbourg, 2,06; à Brême, 2,46; à Stettin, 2,57; à Stockholm, 2,59.

Le navire fait-il des opérations? Il acquitte alors un droit de 10 *œre* par tonne de marchandise chargée ou déchargée.

On peut critiquer le plan général de ce port. Ses trois bassins n'offrent que peu de place pour l'accostage des navires. Pourquoi n'avoir pas multiplié les bassins, et surtout les môles permettant de charger des deux bords? En tout cas, depuis l'origine, on n'a rien fait pour améliorer le plan primitif, mais on a perfectionné l'outillage : voies ferrées, nombre de grues électriques, etc. L'usine d'électricité qui produit force et lumière a remplacé ses machines à vapeur par des moteurs à huile lourde, à cause du prix élevé du charbon. Enfin, l'administration va augmenter le nombre des chalands.

On bâtit de temps à autre de nouveaux magasins. Le grenier à sept étages étant devenu insuffisant, on en construit un nouveau.

En résumé, le port franc permet à Copenhague de lutter contre de redoutables voisins : Stockholm, Malmœ, Gothembourg, Christiania.

Trieste. — L'Adriatique ne possède que deux ports francs, Trieste et Fiume; le premier à l'Autriche, l'autre à la Hongrie.

On attribue le grand essor de Trieste à la franchise dont il a joui pendant près de deux siècles (1719). Cette franchise, très large, comprenait, outre la ville, un cercle d'une lieue de rayon.

Mais, l'insuffisance de son port, ouvert à la houle du large, limita sa prospérité. A la fin du siècle dernier (1891), on a construit, au nord du port de cabotage, le *Punto franco*, accessible aux plus grands navires.

Il comprend trois darses et un bassin à pétrole, le tout protégé contre la mer par une jetée de 1200 mètres, parallèle à la côte. Les trois môles qui séparent les bassins sont pourvus de magasins et de hangars, avec appareils hydrauliques pour les manœuvres. L'Etat, administrateur du *Punto franco*, met les hangars à la disposition des négociants pour la manipulation de certains produits, surtout pour la décortication des cafés.

Le règlement autorisant la création d'usines, on trouve dans son enceinte : des huileries, des moulins à riz, une fabrique de sacs de jute et deux chantiers de constructions navales.

Voici le mouvement des navires dans le port de Trieste, en 1902 et 1906.

	1902		1906	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
Entrées.	10.414	2.499.528 tonnes.	9.462	3.082.879 tonnes.
Sorties.	10.382	2.501.040 —	9.426	3.001 251 —
Totaux.	20 796	5.000.568 —	18.888	6.084.130 —

En exécution d'un programme de travaux voté en 1899, les Autrichiens aménagent un nouveau port dans la vaste baie de Muggia, au sud de la pointe de Saint-André. De plus, en 1903, une commission technique a approuvé une série d'améliorations importantes, comprenant : pour protéger l'ensemble contre le vent du Sud-Ouest, 3 longues jetées (une de 1500 mètres et deux de 500); 3 grands môles, 2 bassins, 8 magasins à 3 étages et 22 hangars.

Crédits votés : 92 millions de couronnes à répartir sur 10 exercices. On ne prévoit pas l'époque de la fin de ces travaux; car la construction des jetées en eau profonde offre de sérieuses difficultés. On ignore même ce qui pourra être prêt en 1908, date de l'inauguration solennelle de la ligne Trieste-Salzburg, dont l'archiduc François-Ferdinand a ouvert le premier tronçon (Trieste-Assling) au mois de juillet 1906. Cette ligne, à la fois stratégique et commerciale, portera directement à Trieste les produits de l'Allemagne et de l'Autriche.

Fiume. — Fiume, déclaré port franc en même temps que Trieste (1719), devint, en 1776, le port de la Hongrie. La franchise, assez étendue jadis, se réduit aujourd'hui à un simple *Punto franco*

de 1500 mètres de long sur 100 dans sa plus grande largeur. On construit actuellement un quatrième môle et l'on prolonge de 300 mètres la jetée Marie-Thérèse pour couvrir de la houle du large ce nouveau bassin. Les entrepôts remplissant l'espace disponible, il n'existe aucun établissement industriel important dans les limites du *Punto franco*. Comme à Trieste, l'Etat, propriétaire des magasins, les loue directement aux négociants.

Les règlements autorisent dans l'enceinte de nombreuses manipulations, mais ils prohibent la fabrication des vins artificiels. Toute opération y est soumise à de rigoureuses formalités et, pour empêcher la fraude, la douane exerce à l'intérieur un contrôle incessant. Ses agents peuvent vérifier la comptabilité et opérer à tout moment le récolement des marchandises. Comment, d'ailleurs, les négociants échapperaient-ils à cette surveillance de tous les instants? Comme à Trieste, les douaniers habitent l'enceinte du *Punto franco* et le directeur y a ses bureaux.

Voici les chiffres du trafic, pour le port tout entier :

	Entrées.	Sorties.	Tonnage (entrées et sorties).
1905. .	8.464 navires.	8.653 navires.	4.225.824 tonnes.
1906. . (Les 11 premiers mois.)	7.502 —	7.484 —	3 893 840 —

L'autorité maritime ne donne pas de statistique spéciale pour le *Punto franco*. D'après les évaluations officielles, le quart de ce mouvement lui reviendrait. 80 pour 100 des navires étrangers, dont le tonnage représentait en 1905, les 2/7 de l'ensemble, entrent dans les bassins du *Punto franco*.

*
* *

En France, le système des ports francs rallie des partisans nombreux, mais a aussi des détracteurs; enfin, des critiques ne manifestent que tiédeur à leur égard. A quoi bon cette création? disent-ils. N'avez-vous pas déjà l'entrepôt et l'admission temporaire? Certes, nous avons l'un et l'autre, mais à quelles conditions!

Malgré le protectionnisme qui fleurit en France avec éclat, le législateur accorde au commerce certaines facilités douanières, l'entrepôt, par exemple. L'entrepôt est un magasin où le négociant a la faculté de déposer ses marchandises et de les réexpédier sans acquitter de taxe, mais d'où il ne peut les retirer pour les lancer dans la consommation intérieure, sans payer les droits.

Il y a deux sortes d'entrepôt : L'entrepôt réel, constitué dans

des magasins spéciaux, que la douane surveille et qu'elle ferme à double clef. L'entrepôt fictif, dans les magasins des intéressés, la douane y exerçant le droit de visite inopinée.

Enfin, l'*admission temporaire* s'applique à certaines marchandises entrant en France pour en ressortir après avoir reçu une main-d'œuvre. Il serait injuste de méconnaître les services que rend l'entrepôt. Mais, que de formalités! que de tracasseries! que de subtilités! que d'écritures! quelle lenteur dans les opérations! Autorisation d'ouvrir vos sacs de café, mais seulement en présence d'un douanier. Triez-le, si vous le désirez; mais, au delà d'une certaine proportion de déchets, vous paierez les droits pour ces déchets. Ne cherchez pas à modifier le contenu des sacs, vous vous exposeriez à toute la rigueur des lois. Défense d'opérer des mélanges de qualités différentes. Ne songez point au Moka-Martinique et Bourbon, cher à votre clientèle. Vous pouvez cependant torréfier votre café et le moudre, s'il s'agit de l'exportation ou de l'avitaillement des navires. Mais, à la mouture, pas d'addition, sous prétexte d'en augmenter le poids; enfin, les cafés moulus doivent être réexpédiés en totalité. Imaginées pour prévenir la fraude, ces restrictions mitigent considérablement, en pratique, les effets lénitifs de la loi.

Enfin, l'entrepôt fictif ne s'applique qu'à un petit nombre de produits; l'admission temporaire ne comprend que 67 articles, et il faut un vote du Parlement pour accroître ce nombre. Un projet de loi déposé à la Chambre le 8 novembre 1906, demande l'extension du régime de l'admission temporaire aux tissus destinés à être brodés.

D'emblée, le premier venu n'est pas admis à jouir de ces facilités. Il faut d'abord demander l'autorisation. La requête passe par le ministère du commerce, par celui des finances et par le Comité consultatif des arts et manufactures. Qui ne connaît le sommeil léthargique des dossiers sous la poussière vénérable des bureaux? Enfin, la demande sort de la filière, sous forme d'autorisation générale. Reste à rédiger une déclaration indiquant par quel bureau de douane aura lieu l'importation, et à obtenir une soumission cautionnée par des industriels agréés par l'administration. Dès lors, vous pouvez importer, et une nouvelle série de formalités commence. Dans ces conditions, les négociants désireux de profiter des facilités accordées par la loi sont vraiment dignes d'admiration. Ne venez pas dire ensuite que l'entrepôt et l'admission temporaire remplacent la zone franche.

En Allemagne, le système de l'entrepôt, plus libéral qu'en France, autorise le mélange des articles. Pourtant, ces faveurs

ne paraissent pas suffisantes puisque ce pays a créé des zones franches. Pourquoi nos commerçants n'en auraient-ils pas aussi?

*
* *

L'article 1er du projet que le gouvernement a déposé en 1903, dispose que « dans tous les ports, sur la demande de la Chambre de commerce, après avis favorable du Conseil municipal, il peut être créé une zone franche, par décret rendu en Conseil d'Etat ». Cette faculté laissée au Conseil d'Etat n'est-elle pas susceptible de créer un danger, en entraînant la multiplicité des zones franches, leur création dans des ports trop peu importants? La commission des douanes, en se posant cette question, propose de limiter à quatre le nombre des ports. L'article 6 autorise dans l'intérieur des zones : la manutention, le triage, le mélange, l'assortiment, la création de chantiers de constructions navales et des industries connexes. (Les navires sortis de ces chantiers n'auraient pas droit à la prime de construction, mais ils pourraient réclamer la prime à la navigation.)

Ainsi, dans la pensée du gouvernement, le port franc sera d'abord commercial et accessoirement industriel.

La commission du commerce et de l'industrie juge inopportun d'autoriser dans le périmètre de la zone la création d'industries existant déjà en territoire douanier. Une seule, celle des constructions navales, a trouvé grâce devant le gouvernement. Croyez-vous que cette mesure soit susceptible de relever notre marine marchande, de jour en jour plus épuisée? Cherchons plutôt à lui assurer d'abondantes cargaisons.

On a soulevé une objection pour les vins : « Les bordeaux et cognacs frelatés, expédiés actuellement de Hambourg, partiront désormais de Bordeaux, avec des apparences d'authenticité qui duperont la clientèle, au préjudice du producteur honnête. » En effet, Hambourg exporte des mixtures innommables, sous des étiquettes de vignobles fameux. On y désigne sous le nom pompeux de « cognac », l'eau-de-vie de nègre, vendue sur la côte d'Afrique, 0 fr. 20 le litre. Mais la franchise du port n'entre pour rien dans ces fraudes. Au surplus, si les règlements douaniers ne dépassent pas l'enceinte de la zone franche, toutes les autres lois y reçoivent leur application, y compris celles qui punissent la fraude et la contrefaçon.

Le gouvernement confie avec raison l'administration des ports francs aux Chambres de commerce, plus stables et beaucoup plus compétentes que les Conseils municipaux. Ces assemblées construiront donc les hangars et les magasins; elles poseront les voies

ferrées et muniront le port de l'outillage nécessaire à la manipulation des produits. Enfin, elles assureront la surveillance du périmètre de la zone franche. Comme indemnité des dépenses mises à leur charge, elles pourront prélever certaines taxes conformément aux lois en vigueur et appliquer des tarifs autorisés par le ministre du commerce, après avis du ministre des travaux publics.

La Commission du commerce et de l'industrie, dans un dernier rapport déposé le 15 janvier 1907, modifie, avec juste raison, plusieurs points de ce projet de loi. Elle estime d'abord que le nombre des zones franches à établir dans les ports ne pourra être supérieur à six, pour la France et l'Algérie. Elle autorise spécialement dans la zone, la fabrication des allumettes et la manipulation des tabacs étrangers. Elle permet aussi la création d'industries nouvelles ou disparues, quand il sera établi qu'à la date des demandes des intéressés, il n'existait pas sur le territoire douanier d'industrie identique ou similaire.

Enfin, il lui a paru nécessaire d'édicter des stipulations précises au sujet des vins et eaux-de-vie : à titre de garantie, les fûts et caisses de vins et eaux-de-vie expédiés de la zone franche, porteront en caractères indélébiles, la mention « zone franche ». Ce sera la marque d'inauthenticité.

Comme Marseille, le gouvernement exagérerait en décernant à la franchise de quelques ports le titre de panacée. L'importance croissante de Hambourg, de Brême, de Trieste, frappe l'imagination. Mais, nous répétons ici ce que nous avons dit pour Hambourg, la franchise n'est qu'un élément de leur prospérité.

Plusieurs autres facteurs interviennent : la situation géographique, la richesse de l'Hinterland, les voies terrestres d'aboutissement à la mer, l'autonomie du port, la perfection de son outillage. Il faut entendre par ce dernier terme : profondeur d'eau, longueur et superficie des quais, vastes entrepôts, magasins frigorifiques, raccordement aux grandes lignes, sécurité du mouillage, absence de ressac dans les darses, et par-dessus tout, procédés rapides de manutention, abrégeant jusqu'aux extrêmes limites le séjour des vapeurs dans l'escale. Aucun de ces éléments n'est négligeable; car, aujourd'hui, les travaux publics, comme autrefois les armées, remportent de grandes victoires. Grâce à eux, l'Allemagne, déjà maîtresse des marchés de l'Europe centrale, s'avance au pas cadencé vers l'Orient. Sa navigation intensive, extérieure et intérieure, la conduit droit au but. Sa flotte intérieure de 3 millions 1/2 de tonnes, comprend des bateaux de 2200 tonnes et 100 mètres de long, qui remontent le Rhin jusqu'à Bâle. Pendant le deuxième semestre 1906, 29 252 bateaux ont

passé par le port rhénan de Mulheim. Voilà un des effets du *Strombau*, poussé par nos voisins, avec une ténacité toute germanique. Il ne faut pas se le dissimuler, l'avenir est aux transports à bas prix, canaux ou fleuves rectifiés, appelés par les Chinois des « routes qui marchent ». Tous les peuples développent leur navigation intérieure, depuis les habitants des plaines, comme les Allemands du Nord, les Belges, les Hollandais, jusqu'à ceux que favorise dans une moindre mesure un système orographique accentué, comme les Italiens et les Suisses.

Devant les résultats obtenus en Allemagne, Edouard VII fait examiner l'état actuel de la navigation intérieure du Royaume-Uni et les moyens de la rendre plus florissante. M. Roosevelt proclame l'insuffisance des chemins de fer pour les transports : « L'avenir des Etats-Unis est dans les canaux », dit-il. En Europe, nous avons déjà Bruges; nous aurons bientôt Rome, Berlin ports de mer. Qu'attendons-nous pour améliorer le cours de la Seine, comme le Conseil municipal de Paris le réclame depuis si longtemps avec tant d'insistance?

Les vastes canaux qui sillonnent la plaine allemande admettent les navires de fort tonnage jusqu'aux villes comme Mannheim, devenues *ports de terre*, d'où rayonnent d'autres canaux secondaires, draineurs du commerce de la région, au profit de ces ports de l'Hinterland. Le fret ainsi recueilli descend au fil de l'eau, à tarif très réduit, jusqu'aux ports de mer, où les bâtiments entrent en masse, attirés par la certitude de trouver une cargaison de retour.

De plus, les canaux allemands trouvent dans les voies ferrées d'utiles auxiliaires. Soucieux de leurs propres intérêts, sinon de ceux de la collectivité, la voie de fer et la voie d'eau soudent leurs tarifs, au grand profit du commerce général. En France, au contraire, ces deux moyens de communications vivent en frères ennemis : les chemins de fer dédaignent les canaux pauvres et négligés. D'après M. Pierre Baudin, ils s'efforcent même de réduire le tonnage aquatique, en s'opposant, par exemple, au raccordement des ports de terre avec les gares. Eh bien, malgré cette hostilité, en trente ans, le tonnage kilométrique des canaux a quadruplé, alors que dans le même intervalle le trafic par rail a simplement doublé.

Malheureusement, en France, c'est l'Etat qui creuse les canaux. Tradition détestable, qui tient en laisse l'organisation tout entière. Nous utilisons 4847 kilomètres de canaux[1], longueur

[1] Il faut y ajouter la longueur navigable sur les cours d'eau, 7400 kilomètres.

dérisoire qu'il faudrait peut-être décupler. Mais l'Etat ne saurait mieux faire. En vingt-cinq ans, notre budget des Travaux publics a subi une réduction de 37 pour 100 et ne représente plus que 6 pour 100 du budget total. Les travaux d'amélioration, d'entretien, de construction, se ressentent naturellement de cette indigence. En 1905, sur un budget de 228 millions, les Travaux publics n'ont pu prélever que 5 pour 100 pour l'établissement et l'amélioration des canaux. Le pays a donné 18 milliards pour les chemins de fer, aujourd'hui terminés. Mais le réseau des voies d'eau est encore très loin du but. Il est d'autant plus urgent de s'en préoccuper que la répartition actuelle n'est pas équitable. On a d'abord desservi les centres industriels, au détriment des autres régions. Si le Nord et l'Est, peut-être même le Centre, ont des canaux en quantité suffisante, on n'en saurait dire autant de l'Ouest. Le littoral atlantique est abandonné, malgré le canal de Nantes à Brest (360 kilomètres), qui ne permettrait guère à Brest de jouer le rôle d'une ligne maritime à trafic intense. Pourtant, une commission de notables et de marins cherche à élever ce port de guerre à la dignité de tête de ligne transatlantique.

Brest, avec sa rade magnifique, paraît, à première vue, mieux approprié que, par exemple, Cherbourg, à servir de tête de ligne à une ligne de vapeurs rapides. La presqu'île bretonne, plus rapprochée de la côte américaine, n'a-t-elle pas la forme d'une main que la vieille Europe tend au Nouveau Monde?

Ici, le point de vue marin domine l'ensemble de la question. L'atterrissage de Brest, aucun homme de mer ne l'ignore, présente, en hiver, de sérieuses difficultés, à cause des brumes persistantes, de la violence des courants et des dangers épars tout à l'entour. L'Iroise, entre les Pierres-Noires et la Chaussée de Sein, n'a que 15 milles d'ouverture. Plus avant, entre Saint-Matthieu et la Parquète, on n'a plus que 4 milles. Enfin, sur le méridien du Minou, la passe nord n'a plus que 1300 mètres, avec, au sud, le dangereux plateau des Fillettes et la roche Mengam. Or, impossible de suivre les alignements classiques, à moins d'avoir de la vue. Et la sonde? me dira-t-on. Sans doute, on peut utiliser la sonde comme un aveugle son bâton. Mais alors, il faudra diminuer de vitesse. Que conclure de là, sinon que, par temps bouché, les courriers subiront certainement des retards? Voilà un mot qui sonne mal aux oreilles des administrateurs des grandes compagnies et plus mal encore à celles des passagers de cabine. Alors, comment installer à Brest un service rapide et régulier de paquebots obligés de compter les traversées par heures? Car, ils marchent parallèlement à des concurrents alle-

mands et anglais extra-rapides, toujours en pleine vitesse à la mer, comme des chevaux sur l'hippodrome. La *Mauritania* n'a mis que 4 jours 22 heures, de New-York à Queenstown.

Autres raisons qui ont bien leur valeur : Brest est trop loin de Paris. Enfin, son Hinterland immédiat, plus agricole qu'industriel, ne fournirait pas au commerce un aliment important [1].

Au contraire, Cherbourg, d'accès facile, reste ouvert jour et nuit, à tout venant, sans aucune préoccupation de marée. C'est là une condition essentielle. Les Allemands l'ont bien compris, et, depuis longtemps, les paquebots de la « Hamburg Amerika Linie » de la ligne de New-York ont adopté ce port comme point de départ et comme point d'arrivée. Du cap Gris-Nez, ils mettent le cap directement sur Cherbourg, placé sur leur route, tandis que Le Havre et Brest les obligeraient à faire un détour. Les paquebots anglais de la « White Star Line » prennent également Cherbourg comme tête de ligne. Ces vapeurs étrangers n'y font point d'opérations commerciales; mais, ils en feraient, si Cherbourg possédait un outillage moderne et leur offrait des débouchés assurés. Nous estimons que tout port à marée est en état d'infériorité. Aux plus basses mers, l'avant-port actuel du Havre n'est accessible qu'aux navires calant au plus 2m60. Le bassin à flot, séjour des grands paquebots, n'ouvre ses portes qu'une heure et demie avant le plein et les ferme deux heures après ce moment. Tout navire qui se présente avant ou après ces trois heures et demie d'ouverture des portes, mouille en dehors et fait un transbordement de passagers, toujours regrettable. On a réfléchi pendant quinze ans avant d'entreprendre ici des travaux destinés à améliorer la situation générale du port. Les travaux sont en cours; mais, dès maintenant, on les considère comme beaucoup trop restreints. Aussi, en septembre 1907, la Chambre de commerce du Havre a-t-elle adopté un autre projet comprenant : un nouvel avant-port, un bassin de marée et une forme de radoub de 300 mètres. Quand cette installation pourra-t-elle être utilisée?

En 1906, la statistique a enregistré 774 000 voyageurs entre les Etats-Unis et les ports du nord de l'Europe. Il y a intérêt à faire dériver ce grand courant vers les ports français. Pourquoi ne profiterions-nous pas de ces circonstances favorables? Imitons les étrangers et aménageons Cherbourg pour ce service. Mais alors, renonçons à utiliser son port de commerce, tout à fait insuffisant. En rade, l'espace abonde, entre le Casino et l'île Pelée, sur une longueur de près de 4000 mètres. C'est là qu'il faut creuser un

[1] Brest a le seul avantage de posséder un bassin de radoub de 225 mètres.

port *en eau profonde* et le doter d'une zone franche étendue. Ce port recevra tous les dispositifs de manutention rapide et ses jetées ouvertes vers la passe de l'Est réduiront au minimum, comme à Hambourg, les manœuvres des navires. Pendant la construction du port franc, on outillerait l'intérieur du pays, en vue de pousser, à tarif réduit, les marchandises vers la mer. Comment aménager l'arrière-port? Après ce que nous avons dit, la réponse est très simple : creuser un canal qui reliera Cherbourg à un point quelconque de l'estuaire de la Seine, assez éloigné du large pour que les chalands n'aient point à souffrir de la mer. Le relief modéré de la presqu'île du Cotentin ne demanderait que peu de travaux d'art, et l'on pourrait peut-être utiliser, sur une fraction du parcours, la Douve et l'Aure. A partir du débouché dans la Seine, les chalands remonteraient le fleuve, en cabotant jusqu'à Paris[1].

Les autres ports francs à établir (en très petit nombre) seraient installés d'après les mêmes principes. Mais, ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est la surenchère électorale amenant la multiplicité de ces ports. Voyez-vous Fécamp, Saint-Malo, Granville, La Rochelle, Bayonne, Cette, Nice et Menton, réclamant aussi leur zone franche? Ce serait la mort du système.

Désormais, considérons l'ensemble; ne séparons plus la marine marchande du bloc du commerce général et de l'outillage nécessaire à l'exercice de ce commerce, ports, voies navigables (fleuves et canaux), chemins de fer. Chacun, jusqu'ici, a travaillé pour soi. Il faut que ces éléments se prêtent un mutuel appui.

Secouons notre indifférence et notre torpeur. Convions l'épargne française à contribuer à l'accroissement de l'outillage national. Nous assurerons ainsi le salut du commerce et la prospérité de la marine marchande.

A. Davin,
Capitaine de vaisseau de réserve.

[1] A la fin d'avril 1907, on a lancé à Rouen l'*André*, grand chaland du même tonnage que la *Jeanne* (1000 tonnes), déjà en service. Tous deux sont destinés à la navigation de la Seine.

LE MARIAGE SECRET D'UN PRINCE HÉRITIER

LA COUR D'ANGLETERRE AU XVIIIe SIÈCLE

L'épouse morganatique d'un roi assume un rôle délicat et facilement calomnié. Elle est la compagne sans être la reine, elle vit à la cour ou dans son atmosphère, sans dignités ni titres définis; combien ne doit-elle pas déployer de talent, de souplesse, de mesure, de constante surveillance sur soi pour ne pas donner prise à la critique. Le public ignore ses droits, elle veut être respectée comme s'ils étaient officiels, et sa situation prend facilement une couleur suspecte.

Notre histoire ne nous fournit qu'un exemple de ce cas particulier, et c'est Mme de Maintenon, une des femmes les plus intelligentes de son temps, remarquable par son jugement, son sens rassis et sa haute raison. Ajoutons que Louis XIV avait quarante-six ans quand il l'épousa et qu'elle en avait quarante-neuf. Et cependant, quel tact n'eut-elle pas à déployer pour se créer une place honorée et honorable, pour la conserver sous les lois de l'étiquette royale, en plein dix-septième siècle, dans une cour imbue jusqu'au fétichisme du plus minutieux cérémonial? Il lui fallait son incontestable adresse, jamais prise en défaut, pour se maintenir dans ce rôle anormal, unique, âprement jalousé, où nous voyons une veuve de petite noblesse occuper moralement la situation d'une reine auprès du Roi-Soleil. Des conditions d'âge, de caractère, la succession au trône assurée, un ensemble de faits et de circonstances facilitaient sa tâche; elle était la maternelle éducatrice, la sagesse aimable et grave, le type idéal enfin, de l'épouse morganatique dans le crépuscule d'un règne où tout commençait à se lasser, la gloire, la popularité et le bonheur.

Exactement un siècle plus tard, nous trouvons en Angleterre un autre exemple, également unique dans ce pays, d'une aussi singulière destinée. Mme Fitzherbert, une très jeune veuve, du même

rang social à peu près que Mme de Maintenon, épousait secrètement, en 1785, l'héritier du trône, et embrassait ainsi une vie toute de tourments et de sacrifices. Elle semble avoir rencontré le maximum d'épreuves possibles en pareil cas, alors que Mme de Maintenon n'en a connu que le minimum, et les moins cruelles.

Marie Fitzherbert devait voir se dresser contre son bonheur d'incessants obstacles; elle était catholique en un temps où les catholiques étaient encore presque hors la loi en Angleterre. L'*act* de Guillaume III, « pour empêcher l'accroissement du papisme », venait à peine d'être rapporté; cet *act* d'oppression encourageait la délation, autorisait la confiscation des biens et permettait au fils d'un catholique de déposséder son père en passant au protestantisme. Mme Fitzherbert porta toute sa vie le poids de cette réprobation. Elle eut un triste époux : le prince de Galles, plus tard George IV, lui donna les plus amers sujets de plaintes par ses mœurs volages et ses caprices insensés; il était impopulaire et en assez mauvais termes avec son père. Ces divisions semblaient d'ailleurs de règle dans la dynastie des George, l'héritier présomptif y était constamment en désaccord avec celui auquel il devait succéder.

Au milieu des situations les plus compliquées et les plus périlleuses, Mme Fitzherbert montra toujours une dignité de tenue, un soin de sa réputation, une fidélité inébranlable à sa religion, une bonté rare et inaltérable. Tout en défendant ses droits d'épouse, elle s'appliquait à ne point compromettre le prince. Au moment du mariage de celui-ci avec Caroline de Brunswick et en plusieurs circonstances où son honneur était engagé, elle lui donna les marques d'un attachement et d'une abnégation exceptionnels, en ne produisant pas son acte de mariage et en refusant de s'en faire une arme contre lui. Elle n'accepta ni titre, ni charge à la cour, elle eût volontiers dit comme Mlle de la Vallière : « *Ah! s'il n'était pas roi!* » Sans ambition ni esprit d'intrigue, le *Si j'étais reine!* de Mme de Montespan ne troubla jamais ses rêves.

Pourtant, on sent combien cette âme fière eût désiré porter haut son nom d'épouse, elle souffrait d'être méconnue et sa justification devant la postérité lui tenait à cœur. Ce fut le vœu suprême de ses derniers moments. Elle en avait confié le soin à un de ses exécuteurs testamentaires, lord Stourton, dont le zèle rencontra tout de suite des obstacles insurmontables : le duc de Wellington refusa de lui communiquer les pièces qui étaient tenues sous scellés à la banque Coutts. Mais, en 1838, quand parut un article contestant le mariage de Mme Fitzherbert avec le prince de Galles, lord Stourton riposta dans le numéro suivant :

« La cérémonie du mariage eut lieu dans les salons de Mme Fitzherbert, dans sa propre maison, en présence d'un prêtre qui officiait et de plusieurs témoins, ses plus proches parents. Ceci devrait suffire pour établir qu'elle était vraiment la femme du roi, mais la question paraît avoir encore des contradicteurs. »

A la mort de lord Stourton, en 1846, les notes et les mémoires sur Mme Fitzherbert passèrent à lord Langdale qui écrivit en sa faveur un éloquent plaidoyer où il faisait ressortir les vertus de la femme et de la catholique. Il ne put que publier la liste des documents déposés à la banque, on avait encore refusé de les lui livrer dans la crainte de soulever des polémiques trop ardentes. Ce fut seulement en 1905, que M. Wilkins, l'éminent historien de Mme Fitzherbert, obtint d'Edouard VII l'autorisation de lever les scellés et de consulter les pièces justificatives. Elles n'avaient pas vu le jour depuis soixante-dix ans, et elles apportaient tardivement à Mme Fitzherbert cette réhabilitation pleine et entière si chèrement désirée. Le temps a fait son œuvre, les discordes religieuses sont apaisées et elle peut être reconnue comme la femme de George IV, quoique catholique, sans provoquer les haines et les colères furieuses du dernier siècle.

M. Wilkins a élevé à Mme Fitzherbert un monument digne d'elle, son œuvre est impartiale, vivante et soigneusement documentée, la précision du détail n'enlève rien au charme du style et à l'attrait du récit. Cette étude attachante comme un roman, loyale et sincère, nous paraît digne en tous points de l'historien distingué qui nous a déjà donné plusieurs ouvrages de valeur, notamment : *The love of an uncrowned queen* — *Caroline the illustrious* — *A queen of tears.*

*
* *

Marie Fitzherbert appartenait à une vieille famille du nord de l'Angleterre, elle était l'aînée des enfants de Walter Smythe, deuxième fils de sir John Smythe, baron d'Eshe-Hall. Elle naquit le 26 juillet 1756; son enfance s'écoula obscure et effacée. Les familles catholiques vivaient alors complètement entre elles, tenues en suspicion par leurs voisins protestants et laissées à l'écart même dans la société.

Marie Smythe fit toute son éducation à Paris, chez les Conceptionnistes du faubourg Saint-Antoine. Un été, à l'époque des vacances, ses parents l'emmenèrent à Versailles et la firent assister, avec eux, au dîner qu'on servait à Louis XV en public, chaque semaine. Les personnes munies de cartes se tenaient derrière une balustrade en face de la table royale. Pendant le repas, Louis XV

ayant pris et déchiqueté un poulet avec ses doigts, Marie Smythe se mit à éclater de rire dans le grand silence imposé par l'étiquette. Ce rire intempestif eût pu lui coûter cher, mais le roi ne s'en offensa point, et fit porter sur-le-champ à la jolie enfant, par le duc de Soubise, un plat de prunes sucrées. Quelques années plus tard, quand Mme Fitzherbert fut reçue à la cour, une bonne amitié naquit de ce souvenir entre elle et le porteur de prunes sucrées. A ce propos, Mme Fitzherbert disait dans ses vieux jours avec mélancolie à lord Stourton, que les attentions royales présageant ses destinés futures l'avaient trop tôt distinguée.

Par son éducation, ses goûts, ses relations, ses fréquents voyages sur le continent, Marie Smythe avait acquis une mentalité toute française; elle parlait du reste très bien notre langue et l'écrivait avec élégance. Sa nature vive, enjouée, son amour du plaisir, sa pétulance et sa spontanéité en faisaient absolument une femme de notre dix-huitième siècle; elle en possédait l'élasticité de caractère et cette heureuse disposition d'esprit qui permettent de trouver dans les distractions et les fêtes un dérivatif aux peines intimes, une griserie où viennent s'évaporer tous les tourments. Le besoin de s'étourdir constituait dans cette organisation, à la fois résistante et souple, une sorte de nécessité vitale, un élément de renouveau et de force. Mme Fitzherbert se détache dans la lourde cour allemande des George, comme un ravissant et gracieux pastel de Latour.

La dynastie de Hanovre commençait seulement à s'incorporer à la nation; Saint-James-Palace n'avait pas encore retrouvé son parfum de rare et délicate élégance. George Ier semblait fait pour porter la bêche plutôt que le sceptre; il nous apparaît flanqué de ses massives allemandes, Mme Kielmensegge, comtesse Darlington, et Mme Schulenberg, duchesse de Kendal, l'une surnommée le *mai* et l'autre l'*éléphant*. Il haïssait les Anglais, ne parlait jamais leur langue, et ne se plaisait que dans la société des Hanovriens. Son fils, George II, le *gros George*, se distinguait par son amour pour une énorme femme et sa haine pour tout ce qui n'était pas germain. Il allait si souvent dans son cher Hanovre, qu'un mauvais plaisant colla un jour cette affiche sur la porte de Saint-James : « Il a été perdu, volé ou égaré un homme qui laisse une femme et six enfants sur la paroisse, quiconque pourra donner de ses nouvelles au pasteur de Saint-James recevra une récompense de quatre shillings six pences. Ce prix ne sera pas dépassé, nul ne le jugeant digne d'une *couronne*[1]. » Sa femme, la belle et impo-

[1] *Stories of the streets of London*, par H. Barton, Baker-Chapman and Hall, Henrietta-Street London.

sante Caroline d'Anspach, remarquable par son intelligence et sa haute culture, avait la faiblesse d'aimer ce fantoche ridicule, au point de tolérer ses caprices vagabonds. Elle se réservait la direction des affaires et menait le pays avec le concours de Robert Walpole.

George III, *le roi-fermier*, moins fruste que son grand-père et de goûts simples et patriarcals, sut s'attacher à l'Angleterre et s'en faire aimer. Certes, la grâce et la distinction ne triomphaient pas à sa cour, et c'est surtout dans un cercle moins immédiat que nous voyons scintiller les astres célèbres de cette époque, et surtout la belle Marie. Elle passa sa vie de jeune fille loin du monde, mais sa beauté faisait déjà sensation parmi les catholiques. M. Wilkins nous la dépeint en quelques traits rapides : « Elle avait une abondante chevelure blonde qu'elle nouait d'une manière simple et naturelle, sans souci de la mode, des yeux noisette foncée, un teint d'églantine, des traits d'un dessin exquis et une taille délicieuse. Malgré ces agréments, elle plaisait plus encore par son heureux caractère, sa franchise, sa bonté d'âme et un certain charme indéfinissable qu'elle conserva jusque dans son extrême vieillesse. »

A dix-huit ans, elle rencontra, chez son oncle, M. Edward Weld, catholique des plus distingués, veuf sans enfant et âgé de quarante-quatre ans; il reçut le coup de foudre dès les premiers entretiens et la demanda en mariage. Cette union ne dura que quelques mois, et Mme Weld, devenue veuve en 1775, se vit bientôt recherchée par les partis les plus brillants; elle agréa M. Thomas Fitzherbert, catholique également et d'une ancienne et riche famille de la noblesse anglaise, comme les Weld. Ce mariage mieux assorti, — il n'avait que huit ans de plus que sa femme, — fut heureux, mais d'un court bonheur, car, en 1781, M. Fitzherbert mourait à Nice, à l'âge de trente-sept ans. Sa veuve n'en avait que vingt-cinq. Elle vécut d'abord retirée dans sa magnifique villa de Marble-Hill, à Richemond; puis, en 1783, elle revint à Londres, s'installa dans son hôtel où elle reprit le train de son rang et de sa grande fortune. Sa réputation de beauté la rendait célèbre, et l'on dit qu'à cette époque le jeune duc de Bedford, n'ayant pu obtenir sa main, ne s'en consola point et l'aima jusqu'à sa mort.

Le prince de Galles eut plus de succès. Il touchait à ses vingt ans; c'était vraiment alors le *premier gentilhomme de l'Europe*, le prince Charmant, gracieux, généreux, chevaleresque.

Il était grand et bien fait, d'une fière prestance, son sourire séduisait toutes les belles. Il s'habillait avec une suprême élégance, et d'ailleurs

le pittoresque costume du jour lui seyait à ravir. Il était instruit, intelligent, bon musicien, amateur des belles-lettres et des arts, il connaissait plusieurs langues, notamment le français, l'italien et l'allemand. Il possédait le don heureux de paraître intéressé par la personne qui lui parlait, quelle qu'elle fût. Une singulière habileté naturelle le servait en toutes circonstances, et il s'exprimait avec facilité sur n'importe quel sujet. Il aimait les sports et surtout l'équitation, et se montrait bon escrimeur et bon tireur.

Malheureusement, il avait tous les vices de la société de son temps; il jouait, buvait, s'endettait sans mesure par ses extravagances et ses galanteries, à tel point qu'il fut aux abois presque toute sa vie. Il remplissait la ville du bruit de ses folles équipées et passait pour le roi des *beaux*. Parmi ses amis, aucun ne l'aimait assez pour oser lui donner un conseil sage et sincère. D'ailleurs, en cette fin du dix-huitième siècle, à Londres comme à Paris, hommes et femmes, jeunes et vieux, vivaient pour le plaisir et pour la plus libre expansion de tous leurs caprices. De plus, en Angleterre, l'emportement des vices empruntait un caractère particulier à l'énergie naturelle des races bretonne et anglo-germanique. Nulle époque n'a donné le spectacle de plus ruineuses prodigalités : on sait qu'il en coûta à lord Holland 150 000 livres sterling (3 500 000 francs) de son patrimoine pour libérer son fils, le célèbre Charles Fox.

Les hommes passaient leurs journées à la chasse ou à table; on mangeait et on buvait abondamment, et chaque convive absorbait volontiers à son repas trois ou quatre bouteilles de Porto. Le jeu dévorait les fortunes :

J'ai vu, au *White's Club*, le général Scott gagner 800 000 francs en une soirée, nous dit le capitaine Gronow[1]. Lord Blandford, plus tard duc de Marlborough, était l'être le plus imprévoyant de la terre; il empruntait et dépensait avec la même facilité. Je me rappelle qu'un jour il acheta chez Lee une plante rare de 12 500 francs, et le lendemain il payait 45 000 francs une édition de Boccace. Je ne sais plus à quel propos nous voyagions ensemble dans son *coach*, quand il ouvrit devant moi une armoire où se trouvait préparé un lunch somptueux, pourvu à profusion de liqueurs et de vins les plus rares. Il tira ensuite de son portefeuille cinquante billets de banque de 1000 livres sterling qu'il avait empruntés la veille à un Juif. « Voyez, me dit-il, comment l'immense fortune de ma famille se trouve dispersée d'avance. Que voulez-vous? il faut bien vivre. »

Du haut en bas de la société on ne se faisait pas faute de contracter dettes sur dettes, les princes eux-mêmes finissaient par

[1] *The reminiscences and recollections of Capitain Gronow* with portraits and illustrations from Contemporary sources, by Joseph Grego. 2 vol., in-8°. London, John C. Nimmo, édit.

s'y embourber : en 1817, un des frères de George de Galles, le duc de Clarence, réduit aux derniers expédients, résolut d'épouser une riche héritière, Mlle Wykcham, dont les immenses propriétés, dans le Oxfordshire avaient une grande valeur. A cette nouvelle, la reine Charlotte se répandit en malédictions furieuses, elle consulta les ministres et on décida de combattre par tous les moyens les projets du duc. Et pourtant, un des hommes de loi les plus célèbres de l'Angleterre avait déclaré qu'un prince pouvait parfaitement se marier à son gré après avoir fait connaître ses intentions au roi, si toutefois le Parlement n'y mettait pas opposition en présentant une pétition. La plus grande agitation régnait à la ville et à la cour, enfin on apprit que le duc de Clarence rompait avec Mlle Wykcham; sa mère et ses sœurs avaient consenti à payer ses dettes et le roi augmentait sa pension.

Vivant dans un tel milieu, le prince de Galles ne peut donc être rendu entièrement responsable de sa conduite dissipée. Son père ne lui témoignait que de la froideur et de l'antipathie, il le traitait durement et l'insultait même quelquefois devant les courtisans. Sa mère le gâtait ou le négligeait alternativement. Son plus jeune frère Frédérick, pour lequel il avait une vive affection, fut séparé de lui et envoyé en Hanovre; il était seul et sans appui désintéressé. Malgré ses bons mouvements, on ne pouvait avoir confiance en lui, il avouait lui-même : « Vous savez que je dis rarement la vérité, mon frère non plus, la reine nous ayant appris de bonne heure la duplicité. » Il fut toujours indolent, ennemi de toute fatigue; avec les années, ses qualités devinrent des vices et ses instincts dégénérèrent en passions.

Il rencontra, dit-on, Mme Fitzherbert pour la première fois à l'Opéra et il en tomba aussitôt amoureux, du moins il l'a toujours affirmé lui-même. Il se constitua, à dater de ce jour, son chevalier servant, et lui témoigna des attentions si marquées qu'on ne tarda pas à en causer dans tous les salons. Mme Fitzherbert accepta d'abord ces empressements avec plaisir, mais sans y attacher aucune importance; à la longue, cependant, elle s'en alarma et voulut y mettre fin, craignant que sa réputation ne fût compromise. Le prince tint bon, et quand elle se retira, en été, dans sa villa de Richemond, il l'y suivit et voulut obtenir d'y passer quelques jours avec elle. Alors, nettement elle lui répondit que si elle n'était pas d'une assez haute naissance pour devenir sa femme, elle était cependant de trop bonne maison pour lui céder. De plus, son irréprochable vertu, la fermeté de ses principes, son profond attachement au catholicisme, la rendaient inattaquable et imposaient l'estime. Il valait mieux, disait-elle, puisque le mariage

était impossible, que le prince l'oubliât. Mais il déclara qu'il abdiquerait la couronne pour elle. Son éloquence touchait le cœur de la jeune femme et elle jugea qu'il fallait en finir : elle refusa de le voir et ne répondit plus à ses lettres.

L'amour du prince s'augmentait de toutes ces difficultés, il pleurait, gémissait avec ses intimes et affirmait ne plus vouloir vivre sans Mme Fitzherbert. Devant cette passion violente, ses amis, fort embarrassés, auraient bien désiré que la belle veuve fût moins cruelle, car ils craignaient d'entrer dans la dangereuse complicité d'un mariage secret. Un bill du parlement avait décrété ces sortes d'unions illégales et les instigateurs passibles des peines les plus sévères. Alors même qu'on éluderait la loi, le prince ne s'en trouverait pas moins dans la situation la plus périlleuse par le fait de son mariage avec une catholique.

Mais il ne voulut rien entendre de ces sages conseils, et la vie devint intolérable pour lui et autour de lui. Mme Fitzherbert, redoutant quelque folle action de sa part, résolut de fuir. Il en eut connaissance on ne sait trop comment et, un matin de novembre 1784, pendant qu'elle faisait ses préparatifs de départ, une voiture s'arrêta devant sa porte, quatre gentilshommes de la maison du prince en descendirent et demandèrent à lui parler pour une affaire urgente. Ils lui peignirent la situation sous les couleurs les plus tragiques; leur maître s'était blessé, disaient-ils, et elle seule pouvait le sauver. Elle refusa d'abord énergiquement de les écouter, elle n'ignorait pas la réputation du prince et pressentait un piège. Mais ils l'implorèrent avec une insistance désespérée, qui finit par l'alarmer. Hésitante, agitée, elle consentit à les suivre, à la condition qu'une dame de rang élevé et très hautement considérée l'accompagnerait. On choisit la duchesse de Devonshire et l'on alla la chercher; enchantée de jouer un rôle dans une aventure aussi romanesque, elle ne se fit pas prier, et l'on partit sur-le-champ pour Carlton-House, la résidence du prince. Il se tenait dans ses appartements privés, pâle, couvert du sang de sa blessure feinte ou vraie. A cette vue, Mme Fitzherbert faillit s'évanouir; profitant de son épouvante, il la pressa, avec une ardeur passionnée, d'accepter un anneau, gage de leur union éternelle. Craignant qu'il ne se tuât si elle se dérobait, elle mit à son doigt la bague présentée par la duchesse de Devonshire; les quatre gentilshommes témoins de cette scène en dressèrent le procès-verbal et le signèrent. Mme Fitzherbert remonta en voiture avec la duchesse et revint chez elle.

Remise de son émotion, rentrée dans le calme de la solitude et de la réflexion, elle sentit bien que cette cérémonie mélodrama-

tique ne pouvait satisfaire sa conscience et son honneur. Elle comprit le danger de sa situation et résolut de quitter l'Angleterre. Elle écrivit le jour même à lord Southampton pour protester contre la conduite du prince et de ses amis : son consentement, disait-elle, lui avait été arraché par surprise, et elle ne pouvait être considérée comme ayant agi librement.

*
* *

Mme Fitzherbert s'arrêta d'abord quelque temps à la Haye auprès du Stathouder et de sa famille ; la jeune princesse d'Orange, qui rêvait d'épouser le futur George IV, la questionnait sans cesse sur lui, sans se douter de la compétence de son amie en la matière. Mme Fitzherbert alla ensuite à Paris, puis à Plombières.

Pendant ce temps, Carlton-House était le théâtre d'une véritable tempête ; le prince voulait se mettre à la poursuite de la jeune femme, et afin d'obtenir l'autorisation de sortir du royaume, il s'efforçait de gagner les bonnes grâces de son père en manifestant le désir de payer ses dettes. George III n'ignorait pas ses secrètes intentions et temporisa ; il lui demanda l'état de ses finances, lui faisant espérer qu'il le libérerait, ce dont il n'avait nulle envie. Les mois s'écoulaient ainsi dans ces alternatives pénibles, le prince s'exaltait de plus en plus, il se roulait par terre, nous dit M. Witkins, il s'arrachait les cheveux et tombait dans de véritables crises nerveuses. Il jurait qu'il renoncerait à la couronne, vendrait ses bijoux et partirait en Amérique avec Mme Fitzherbert. Ceci prouve qu'il s'en croyait aimé et n'attribuait son refus qu'à la raison d'Etat. Elle lui avait laissé entrevoir évidemment son inclination, elle le fuyait par devoir et elle espérait, connaissant sa légèreté, que la séparation amènerait l'oubli.

Le prince de Galles était en effet très mobile dans ses affections, il ne montra de la constance et un aussi ferme attachement qu'avec Marie Fitzherbert. Elle fut incontestablement la seule grande passion de sa vie, la seule femme qu'il eût aimée réellement. Aidé de ses émissaires et de ses amis, et grâce à la complaisance du duc d'Orléans, il ne tarda pas à découvrir sa retraite. Dès lors il la fit suivre partout, en France, en Suisse, en Lorraine, il lui adressa de longues pages de prières et d'appels passionnés, des lettres pleines d'un charme persuasif, comme il savait les écrire quand il le voulait. Il lui offrit, dit-on, de venir l'épouser en Hanovre selon les lois du pays et d'y vivre tranquillement avec elle. Il promit au roi de s'amender s'il consentait à son départ, mais George III lui opposa un refus formel.

Ces poursuites, ces communications mystérieuses avaient éveillé la méfiance du cabinet de Versailles, les émissaires anglais furent plusieurs fois arrêtés et emprisonnés, et sans l'intervention du duc d'Orléans, Mme Fitzherbert aurait été accusée de complot politique. Quelques années plus tard, ses ennemis cherchèrent à prouver qu'elle avait entretenu, avec l'abbé Taylor, frère bâtard du duc d'Orléans, et avec quelques religieux irlandais établis en Italie, une correspondance active dans le but de restaurer le catholicisme en Angleterre. Son existence isolée et solitaire en pays étranger paraissait anormale et devint encore plus difficile quand le marquis de Bellois, séduit par son charme et sa fortune, la demanda en mariage. C'était un des plus beaux hommes de France et un des pires polissons de l'Europe. Elle refusa son alliance, mais le marquis n'en persista pas moins dans ses espérances et ses assiduités. D'autre part, sa famille et ses amis s'étonnaient de son éloignement prolongé et de ses mystérieux voyages; qu'avait-elle à cacher?... Ces multiples considérations commençaient à ébranler sa résistance. Le prince continuait à écrire lettre sur lettre, il lui arracha même l'engagement qu'elle ne se marierait jamais avec une autre personne. Il gagnait du terrain, et comme il n'avait aucune conscience quand ses désirs étaient en jeu, il abonda en promesses et en serments. Il accepta toutes ses conditions : elle n'avait pas été satisfaite de la grotesque cérémonie de Carlton-House, il lui offrait un mariage légal selon les lois de l'Eglise. Elle ne pouvait exiger davantage et il ne pouvait donner plus, car le *Royal Marriage Act* lui barrait le chemin. Au moment d'y contrevenir, elle hésitait et redoutait de laisser ce fils prodigue s'engager dans une si grave rébellion. Mais il lui affirmait que son père serait de connivence avec eux : « Il me déteste, disait-il, et sera heureux de me voir supplanté par mon plus jeune frère, le duc d'York. J'ai tout arrangé avec Frédérick, il se mariera et la couronne reviendra à ses enfants ! »

Rien n'était moins admissible. Comment George III eût-il pu aider lui-même à violer une loi qu'il avait fait passer au Parlement treize ans plus tôt? A cette époque, plusieurs mariages secrets, contractés dans la famille royale, celui du duc de Cumberland, second frère du roi, avec Mme Horton, sœur du colonel Luttrell, et celui du duc de Glocester avec la comtesse de Waldegrave, avaient mécontenté profondément le souverain et déterminé le décret. Ces unions fournissaient à la fois des précédents encourageants et des raisons de craindre davantage les foudres royales.

Mme Fitzherbert n'avait pas encore appris à se méfier de la sincérité du prince. Elle constatait, non sans raison, que son

amour avait résisté au temps, à la séparation et à ses refus. Il était disposé aujourd'hui à risquer tous les dangers pour elle; vaincue par ces gages sérieux de fidélité et de constance, elle promit de revenir en Angleterre et de devenir sa femme. Son cœur avait parlé, elle l'aimait, c'était la raison suprême et triomphante. Ses deux premiers mariages avec des hommes plus âgés qu'elle, paraissaient de pure convenance, à présent l'inclination seule guidait son choix, et quel choix! un prince jeune et beau, un amoureux, fou de passion. Elle n'eût pas été femme si elle était restée insensible.

Quand Mme Fitzherbert rentra en Angleterre après un an d'exil, les amis du prince prirent aussitôt l'alarme; Fox devina le danger de la situation. Il tenta un dernier effort, et dans une lettre éloquente, il exprima son chagrin au prince de Galles :

Vous n'ignorez pas, lui disait-il, qu'un mariage contracté avec une catholique vous rejette de la succession au trône. Le roi n'a pas tout à fait pour vous les sentiments d'un père; si son fils préféré, le duc d'York, se mariait selon ses goûts, il hériterait certainement de la couronne. Plus tard, il pourrait naître entre vos enfants légitimés et ceux de votre frère, de terribles compétitions, et l'on chercherait sans doute à y mettre fin par l'annulation de votre mariage. S'il n'est pas enregistré au Parlement, telles sont les conséquences auxquelles vous vous exposerez.

Les difficultés s'accumulaient : il fallait trouver un « prêtre » pour bénir cette union; or, d'après le *Royal Marriage Act*, tout ecclésiastique qui célébrait un mariage entre catholique et protestant, commettait une illégalité et était condamné à l'exil et à la confiscation de ses biens. Le prince fit d'abord des tentatives infructueuses auprès de plusieurs ministres anglicans. Enfin, le Rév. Robert Burt, jeune clerc anglican, récemment admis à la prêtrise, accepta cette lourde responsabilité moyennant 500 livres, payées d'avance, et la promesse d'un rapide avancement. Tous les obstacles étant levés, le mariage eut lieu le 15 décembre 1785, à six heures du soir, chez Mme Fitzherbert. Ici M. Wilkins élucide parfaitement la question de validité dans le sens canonique. Les formes reconnues par l'Eglise de Rome pour constituer un mariage valide furent strictement observées. D'ailleurs il suffisait que le consentement mutuel des futurs époux fût échangé en présence de deux témoins. L'assistance du « prêtre » ou ministre anglican n'ajoutait et ne retirait rien, au point de vue catholique, à la validité de l'acte, le concile de Trente n'étant pas publié en Angleterre. Par suite du défaut de dispense de l'empêchement de « mixte religion », l'union était illicite, mais

cette faute commise par la partie catholique n'entraînait aucunement la nullité du mariage contracté avec un protestant. Telle a été et telle est encore la jurisprudence de la cour de Rome.

Le plus grand secret fut observé. Le prince vint à pied de Carlton-House, accompagné seulement de M. Orlandi Bridgeman; Mme Fitzherbert, son oncle, son frère et le Rév. Robert Burt étaient déjà réunis dans le salon quand il arriva. On ferma les portes, le « prêtre » revêtit son surplis, George d'Angleterre et Marie Fitzherbert s'agenouillèrent l'un auprès de l'autre et la cérémonie commença. M. Bridgeman montait la garde à la porte pour donner l'alarme en cas de besoin, car ne l'oublions pas, c'était la première fois, depuis le *Royal Marriage Act*, qu'on célébrait le mariage clandestin d'un prince du sang. Si le roi ou le gouvernement en avait eu connaissance, il pouvait s'y opposer, même par la force. Mais tout se passa sans incident. Le prince établit lui-même l'acte de mariage et le signa, puis Mme Fitzherbert et les témoins y apposèrent leurs noms. Elle reçut en dépôt ce précieux document. Quelques années plus tard, dans un moment de panique, redoutant pour les témoins les rigueurs de la loi, elle détacha la partie de l'acte où se trouvaient les signatures, puis, la tourmente passée, voulant lui rendre autant que possible son authenticité, elle le compléta par l'adjonction d'une lettre du prince où il disait : « Dieu merci, mes témoins vivent encore, votre oncle, votre frère, lord Malmesbury, tous ceux qui ont assisté à la cérémonie... »

Il avait désiré, en effet, observer scrupuleusement les formalités et entourer Mme Fitzherbert de toutes les garanties désirables. Il ne pouvait, assurément, l'élever au rang de princesse de Galles, ni lui faire partager le trône, mais elle devenait son épouse légitime, selon les lois de l'Eglise, et cela malgré sa famille, malgré le Parlement. Les sacrifices étaient grands de part et d'autre, car, par le fait du *Royal Marriage Act*, le prince restait sous le coup d'une déchéance. Il témoignait donc à sa femme une confiance absolue en la laissant dépositaire d'une pièce qui pouvait le perdre. D'ailleurs, il mettait sa sécurité en un cœur noble et généreux, elle avait solennellement promis de ne jamais publier l'acte de mariage, pendant sa vie, sans le consentement du prince, et elle demeura fidèle à sa parole, même lorsqu'elle fut publiquement reniée par le Parlement et abandonnée par son mari. Sa conscience l'éleva au-dessus de l'épreuve, elle se réfugia dans la force du sacrement et dans l'inviolabilité du serment qui la liait pour la vie. L'illégalité de la cérémonie n'en affectait pas la validité, elle le savait, car la légalité n'existait pas alors pour l'Eglise catholique. Rome, disent quelques-uns,

refusait de reconnaître les ordres anglicans, quoiqu'elle ne les ait condamnés que plus tard. L'objection n'a aucun rapport avec la question, puisque la présence du prêtre n'est requise, sous peine de nullité, que dans les pays où le concile de Trente a été promulgué, et suivant des solennités qui n'ont pu être accomplies en Angleterre. Les paroles sacramentelles par lesquelles les futurs époux, seuls ministres du sacrement, manifestaient devant témoins leur volonté de contracter mariage, constituaient l'indissolubilité de l'engagement. Le Pape lui-même n'aurait pu l'annuler, ni permettre à Mme Fitzherbert un autre mariage. Au résumé, cette union était nulle et illégale, d'après les lois civiles de l'Angleterre, pleinement valable selon la doctrine de l'Eglise catholique et même de l'Eglise anglicane.

Le prince se conduisait, d'ailleurs, absolument comme un mari envers sa femme; il fit annoncer par ses amis et ses intimes qu'il considérait comme fait à lui-même tout honneur rendu à Mme Fitzherbert. Elle devait être invitée à toutes les fêtes et réceptions où il allait, sinon il n'y paraissait pas. Néanmoins, la situation de Mme Fitzherbert restait souvent très pénible.

Les deux époux passèrent l'été de 1786 au bord de la mer, à Brighton; ils sortaient tous les jours ensemble, le prince causait avec les personnes qu'il connaissait, se mêlait aux promeneurs et répondait aimablement aux saluts. Son caractère se modifiait sous l'influence de sa femme, il buvait moins et semblait disposé à changer de vie. Le roi s'en apercevait et Mme Fitzherbert espérait ainsi réconcilier le père avec le fils.

*
* *

Il appartient à des situations de ce genre de ne connaître que des bonheurs troublés, intermittents et fugitifs. Dès l'année suivante, des complications surgirent : on allait discuter au Parlement la question des dettes du prince et ses demandes de fonds. Ses amis politiques, Fox et Sheridan, se concertèrent avec lui sur la conduite à tenir dans le cas où l'on attaquerait son mariage et l'on convint de le désavouer. Le prince aimait toujours sa femme plus que tout au monde, mais il était perdu de dettes, il tenait à la couronne et ne voulait pas achever de s'aliéner le roi, le Parlement et la nation.

Sheridan fut chargé de préparer Mme Fitzherbert à ce pénible événement. Elle devina le danger et réclama sa protection, car elle sentait, disait-elle, le couteau sur sa tête. Il protesta naturellement de son dévouement et s'efforça de la rassurer.

Le jour de la séance, Pitt dénonça ouvertement le mariage

présumé du prince comme pouvant l'exclure de la succession au trône. Fox le nia avec une énergique assurance. Il ne fut pas démenti : l'époux de Mme Fitzherbert lui faisait donc défection devant les difficultés.

Le lendemain il vint la voir, et lui prenant les mains avec tendresse, il lui dit : « Concevez-vous, chère Marie, l'attitude de Fox; il a démenti notre union devant le Parlement; a-t-on l'idée d'une chose pareille?... » Elle ne répondit point, pâlit et détourna la tête. Elle sentait instinctivement quelle destinée lui préparait cette répudiation publique. Sous ce silence, il s'émut, comprit toute l'étendue de sa félonie, et commença à désavouer Fox et ses discours, les larmes aux yeux, les protestations aux lèvres.

Le séjour d'été de Mme Fitzherbert à Brighton lui apporta cette année une réconfortante compensation. Nul n'ajoutait foi aux dénégations de Fox et l'on s'efforçait de lui faire oublier cet affront par un redoublement de respect et d'hommages. On l'entourait comme une reine, sa bonté lui attirait tous les cœurs, elle n'avait pas d'ennemis et le cercle de ses amis grandissait toujours. Une personne déjà âgée, Miss Pigot, très estimée de la famille royale, de bonne naissance et de haute honorabilité, vivait auprès d'elle et l'accompagnait partout en public. Le prince témoignait à sa femme une déférence marquée, il lui donna une splendide demeure à Pall-Mall dont le luxe rivalisait avec celui de Carlton-House. Il se trouvait chez elle quand il apprit que son frère Frédérick, duc d'York, venait de débarquer en Angleterre après un bannissement de sept ans. — Le roi les avait séparés prétendant qu'ils exerçaient l'un sur l'autre une mauvaise influence. — Il se hâta d'aller le rejoindre et le présenta à Mme Fitzherbert. A dater de ce jour, Frédérick devint un de ses plus fidèles amis, il appréciait hautement son caractère et son jugement et lui montra toujours une confiance particulière.

En novembre 1788, des rumeurs étranges circulèrent sur la santé de George III, on parlait d'aliénation mentale... Le prince accourut à Windsor; soudain pendant le dîner, sans provocation et sans motif, le roi se leva, saisit son fils à la gorge, le jeta violemment contre le mur en lui demandant s'il avait la prétention d'empêcher le roi d'Angleterre de dire ce qu'il pensait. La confusion devint indescriptible, la reine prit une attaque de nerfs, les princesses se mirent à crier et le prince de Galles éclata en sanglots comme cela lui arrivait toujours quand il était ému. Le duc d'York et quelques amis s'interposèrent. L'agitation du roi s'accentua dans la nuit, puis se calma, sa santé se rétablit, mais l'état mental resta stationnaire. Le prince prit la direction des

affaires avec dignité et discrétion. Mme Fitzherbert accourut ; il lui avait promis une réparation publique quand il serait au pouvoir et elle la désirait ardemment, car elle tenait à sa réputation par-dessus tout et se souciait peu de la puissance et des honneurs. Des bruits divers se répandaient à son sujet : on racontait qu'on lui offrirait une pension annuelle de vingt mille livres si elle consentait à s'exiler... Lord Harcourt écrivait à sa femme : « Parmi les premières nouvelles recueillies ce matin, j'entends dire qu'on va créer Mme Fitzherbert duchesse, mais cela me semble d'une impossibilité absolue... »

La question de la régence amena de violents débats au Parlement, Pitt et Fox se trouvèrent de nouveau en opposition. La reine et le prince de Galles se disputaient le pouvoir. Enfin, au mois de janvier 1789, la régence fut offerte au prince avec des restrictions concernant les nominations à la pairie, la distribution des pensions et des places. La reine gardait le soin de la personne du roi, l'administration de sa maison, de ses revenus et de ses propriétés privées. Malgré ces conditions un peu humiliantes, le prince allait accepter, quand George III recouvra la santé : et ainsi s'évanouirent les espérances de réhabilitation de Mme Fitzherbert.

La situation du prince de Galles à la cour et dans sa famille resta extrêmement pénible, son père ne voulait pas l'entendre, sa mère intriguait contre lui et l'on incriminait toutes ses actions. Mme Fitzherbert continuait à faire des efforts incessants pour rétablir la concorde et la paix; sous son influence le prince s'était considérablement amendé depuis six ans; enfin, en 1791, une réconciliation formelle eut lieu entre le père et le fils. La participation désintéressée de Mme Fitzherbert à ce résultat fut appréciée par le roi et par la reine, ils rendirent justice à son caractère, à la pureté de ses intentions, et leur attitude hostile se changea en une réserve courtoise.

A ce moment les terribles secousses de la Révolution française se répercutaient en Angleterre et occupaient tous les esprits. Mme Fitzherbert montra un dévouement inépuisable envers les émigrés, et ouvrit un asile pour des religieuses fugitives. Ces soins charitables faisaient diversion aux tristesses de sa vie intime, car son volage époux ne savait pas se dérober aux nombreuses attentions féminines dont il était l'objet. Il tomba sous l'influence de lady Jersey dont la beauté étrangement fascinante avait résisté à de nombreuses maternités, et affrontait sans faiblir la dignité de grand-mère. Elle était la favorite de la reine Charlotte et fort bien en cour. Sa nature remuante et passionnée se

plaisait dans l'intrigue, elle connaissait le désir du roi de marier son fils avec une princesse allemande et elle résolut de s'employer au succès de cette affaire pour augmenter son crédit. Le moment était favorable; le prince de Galles, de plus en plus obéré, se trouvait dans une situation inextricable dont il ne pouvait sortir qu'en cédant au vœu de son père. Lady Jersey l'inclina peu à peu à l'idée de soumission, et elle dirigea son choix de façon à garder toute son influence sur lui.

Mme Fitzherbert ne se doutait pas de cette duplicité. Le 23 juin 1794, elle devait rencontrer le prince à un dîner chez le duc de Clarence, il n'y vint point et lui fit remettre une lettre où il la préparait à une rupture. Elle y devina l'influence de lady Jersey sans toutefois pénétrer son projet; elle se renferma dans sa dignité et ne répondit point. Six semaines après, le prince annonçait au roi qu'il acceptait ses conditions et on le fiançait à sa cousine germaine, Caroline de Brunswick. Peu lui importait la femme, pourvu que ses dettes fussent payées.

Jusqu'ici Mme Fitzherbert avait cru à une infidélité de son mari et non à une perfidie aussi outrageante; la nouvelle du mariage l'accabla. Quelle atteinte portée à son honneur! N'allait-elle pas passer aux yeux du monde pour une maîtresse délaissée? Sa fierté toujours inquiète souffrait un dur martyre, le bonheur, l'amour l'abandonnaient, et cependant il ne lui vint jamais à la pensée de se venger en produisant ses droits, elle aimait encore celui qui la trahissait et elle voulait l'excuser.

Le prince n'était pas sans remords; il pria son père, dans le cas où il mourrait avant lui, de continuer à Mme Fitzherbert la pension de 300 livres qui lui était servie depuis son mariage. Le lord chancelier transmit le consentement de George III, et cette lettre fut envoyée à miss Pigot pour être remise à Mme Fitzherbert comme une marque de l'intérêt du prince et du roi. Tout en ignorant l'entière vérité sur l'union illégale de leur fils, les souverains sentaient cependant que la jeune femme possédait des droits à leur considération, leur conscience n'était peut-être pas tranquille et ce sentiment les rendait compatissants. D'ailleurs, Mme Fitzherbert affirma elle-même plus tard, que tous les membres de la famille royale, sans exception, lui avaient toujours témoigné la plus grande bonté.

Quand le mariage du prince de Galles et de Caroline de Brunswick fut officiellement annoncé, la curiosité publique s'abattit sur Mme Fitzherbert. Que ferait-elle? On l'observait... Mais elle ne se donna pas en pâture à la malignité publique, elle ne fit entendre aucune protestation, aucune plainte, elle ferma sa porte même à

ses amis, vendit sa maison de Pall-Mall et s'isola comme si elle était devenue veuve.

Quant à Caroline de Brunswick, elle se résignait assez gaiement à recevoir une main qu'on lui donnait à regret. Elle n'ignorait aucune des difficultés de sa situation, elle savait que le prince consentait à cette union, uniquement parce qu'on lui avait promis 600 000 livres pour payer ses dettes. Mais la perspective de devenir reine d'Angleterre semblait la consoler des dédains de son fiancé. Elle ne manquait pas d'agrément; toutefois son caractère aigre, mesquin et pointilleux la rendait facilement antipathique.

Le mariage fut célébré le 8 avril 1795 dans la chapelle royale de Saint-James avec le luxe et la magnificence ordinaires. Le jour de la cérémonie, le prince montra une nervosité extrême. Il dit à lord Moira en se rendant à la chapelle : « Malgré tout, Moira, je n'aimerai jamais une autre femme que Marie Fitzherbert. » Il semblait une victime qu'on mène au supplice. A un moment le remords parut trop lourd pour ses épaules, il se leva brusquement pendant la récitation des prières sacramentelles, l'archevêque s'arrêta. Alors le roi s'approchant, dit tout bas quelques mots à son fils, le prince se remit à genoux et l'office s'acheva sans interruption.

Le soir, Londres fut en fête, pavoisé et illuminé, les cloches des églises carillonnèrent tout le jour. Même à Richemond, dans la solitude de Marble-Hill, un écho des réjouissances publiques parvint jusqu'aux oreilles de Mme Fitzherbert avivant la détresse de son cœur. Elle avait espéré jusqu'à la dernière heure la rupture du mariage et le refus du prince de Galles de se parjurer. Elle gardait encore un reste de crédulité et quand Orlando Bridgman, devenu lord Bradfort, vint la renseigner sur les incidents de cette journée, elle ne voulut d'abord pas le croire, il dut lui jurer qu'il en avait été le témoin. Elle s'évanouit sous le coup de l'évidente et cruelle vérité.

L'union du prince de Galles avec Caroline de Brunswick, commencée sous de si fâcheux auspices, devait être forcement malheureuse. Il la détestait et ressentait pour elle une répulsion physique insurmontable. On disait que, de son côté, la princesse avait déjà disposé de son cœur et n'apportait à son mari qu'une froide indifférence. Les querelles étaient fréquentes, cependant l'accord subsista jusqu'au jour de la naissance de Charlotte, le 7 janvier 1796, exactement neuf mois après leur mariage. Le prince reçut avec plaisir les compliments d'usage, cet événement lui représentait la fin de son esclavage. Il se persuadait qu'ayant épousé Caroline de Brunswick par raison d'Etat, pour assurer la

succession au trône, il avait rempli sa tâche et se trouvait délié de ses obligations conjugales. Sa conscience se livrait aux voltiges les plus fantastiques.

Sur ces entrefaites, il tomba gravement malade, il se crut même un moment en danger, et sa pensée revint vers la seule femme qu'il eût aimée. Il voulut réparer ses torts dans une certaine mesure et il lui légua, par testament olographe, tous ses biens personnels, puis il ajoutait :

Je désire être enterré très simplement et que le portrait de ma compagne fidèle, de ma bien-aimée femme Marie Fitzherbert, soit laissé attaché à mon cou, comme je le porte constamment sur mon cœur. Je demande à ne pas être placé dans le caveau de ma famille, mais à côté de mon amie adorée, quand elle aura quitté cette vie, les cloisons intérieures des deux cercueils ainsi rapprochés seront enlevées, s'il est possible, de façon à n'en former qu'un... A ma femme, ma vie, mon âme, à elle j'envoie, avant de mourir, mon dernier adieu.

Il fit deux copies de ce testament, il en remit une au roi cachetée de son sceau, et une autre à lord Moira qu'il instituait son exécuteur testamentaire. Plus tard, il donna le texte primitif à Mme Fitzherbert.

Lorsque le prince fut rétabli, il écrivit à Caroline de Brunswick pour lui notifier les termes de leur séparation; il terminait par ces mots : « Brisons là cette désagréable correspondance, nous nous sommes suffisamment expliqués et j'espère que le reste de notre existence se passera tranquillement. » La princesse offensée songea un instant à retourner chez ses parents en Brunswick, mais elle changea d'avis retenue par un espoir chimérique : son époux, pensait-elle, lui reviendrait peut-être, puisque son ennemie personnelle, celle qu'elle accusait à tort de tous ses malheurs, lady Jersey, n'était plus en faveur. Depuis longtemps, en effet, le prince ne lui témoignait qu'une politesse distante et réservée.

*
* *

Le prince de Galles s'était séparé définitivement de Caroline de Brunswick depuis deux mois à peine, que déjà il essayait de renouer des relations maritales avec Mme Fitzherbert. Dès le jour de leur rupture, elle s'était soigneusement appliquée à l'éviter et à fuir toutes les réunions où elle aurait pu le rencontrer. Elle connaissait les tribulations de Caroline, et n'éprouvait pour ses malheurs que pitié et compassion. La paix, une sérénité relative, avaient succédé dans son cœur à la tourmente, cette tranquillité ne fut pas de longue durée, le prince l'accabla bientôt de messages et de prières pressantes par l'intermédiaire de ses amis.

Trois ans s'écoulèrent ainsi en efforts incessants vers un rapprochement. Il déclarait qu'elle était la seule femme capable de le sauver de lui-même. Elle commençait à hésiter, elle l'aimait et se considérait comme sa seule femme légitime. En 1799, elle se laissa arracher une demi-promesse de pardon par l'amiral Payne, puis, après réflexion, elle se retira. Il en fut désespéré, et envoya par le duc de Cumberland une lettre douloureuse où il lui reprochait de manquer de parole, il ajoutait que si elle refusait de le revoir, il proclamerait ouvertement leur mariage sans s'occuper des conséquences. Ici se place le fameux passage dont nous avons déjà parlé plus haut : « Ne pensez pas, disait-il, que les objurgations ou les conseils puissent me faire parjurer mes serments ou changer d'avis; Dieu merci, mes témoins vivent encore, votre oncle et votre frère, sans parler d'Harris, que je pourrais citer comme ayant été informé par moi de toutes les circonstances de notre mariage. » Elle retomba dans les anxiétés et les alarmes, elle savait qu'il était susceptible des pires extravagances dans un moment de désespoir. Or le prince s'était rendu déjà très impopulaire par sa conduite envers Caroline de Brunswick : le gouvernement le blâmait, le roi défendait sa belle-fille, et les masses prenaient fait et cause pour l'épouse abandonnée. S'il avouait maintenant son union avec une catholique romaine, il pouvait s'attirer de graves complications et, peut-être, perdre ses droits à la couronne.

Mme Fitzherbert désirait sa réhabilitation; néanmoins, elle ne la voulait pas à ce prix. Le Rév. Robert Burt était mort, mais son oncle et son frère vivaient encore et ils eussent encouru le bannissement et la confiscation de leurs biens. Ses parents et ses amis, plusieurs membres de la famille royale, les ducs, les princesses Augusta et Maria l'inclinaient à une réconciliation. La reine elle-même y était favorable, car elle détestait la princesse de Galles.

Ces nombreux et puissants encouragements ne suffisaient pas à calmer ses scrupules de conscience, et elle écrivit au prince qu'elle voulait en référer à la cour de Rome. Selon sa décision, ou elle reprendrait la vie conjugale, ou elle quitterait définitivement l'Angleterre. Le P. Nassan, chargé de cette mission, revint avec des pièces concluantes : le Souverain Pontife considérait Marie Fitzherbert comme la femme canonique du prince de Galles selon les lois de l'Eglise; elle était donc libre de rejoindre son mari s'il montrait un repentir sincère.

Ils durent se revoir peu de temps après, car en décembre il lui envoyait le testament écrit pendant sa maladie, en lui disant :

« La satisfaction que j'eus à le faire contribua certainement à mon rétablissement. Et maintenant je le dépose entre vos mains comme tous mes autres papiers. Dieu seul sait combien je vous aime et vous adore toujours, vous ne pouvez l'ignorer... » Ils ne se rencontrèrent d'abord qu'en secret, puis, à partir de 1800, ils commencèrent à faire de courtes apparitions ensemble, en public. Enfin, au mois de juin, elle donna une sorte de déjeuner officiel à « Sa royale Grandeur le prince de Galles », et y invita tous ses amis pour indiquer que ses relations avec lui recommençaient sur le même pied qu'autrefois. Il lui témoigna un redoublement d'égards et refusa même de paraître à deux réceptions où elle n'avait pas été invitée. En automne, ils firent ensemble des visites à quelques membres de sa famille.

Ce retour aux anciens jours n'était pas sans courage : elle avait quarante-cinq ans, elle souhaitait un repos qu'elle savait impossible avec un pareil époux, elle perdait sa tranquillité et, pour quelques-uns, sa dignité, car elle se plaçait dans une situation plus équivoque encore qu'auparavant, puisque le prince était marié selon les lois de son pays à une femme de son rang qui lui avait donné un enfant et dont l'opinion publique exaltait les malheurs.

Mme Fitzherbert, dit M. Wilkins, commit deux grandes fautes dans sa vie : la première en épousant le prince de Galles malgré le *Royal Marriage Act*, et la seconde, la plus lourde, en se raccommodant avec lui. Son intermittent bonheur lui coûta beaucoup de larmes et de souffrances, peut-être n'en a-t-elle pas regretté le prix, car elle dit elle-même à lord Stourton, que les huit premières années qui suivirent sa réconciliation furent les plus heureuses de son union. Il ne lui avait jamais montré autant d'affection, d'estime et de déférence. De son côté, elle s'appliquait, avec sa très grande bonté naturelle, à atténuer les sujets de discorde, toujours très fréquents dans cette famille royale si étrangement divisée. Sa situation était unique et extraordinaire; la princesse de Galles n'éprouvait pour elle aucune jalousie. Caroline vivait à Montagne-House où elle s'entourait, dit-on, de certaines personnes qu'elle eût mieux fait de ne pas recevoir dans l'intimité. Elle ne s'occupait nullement de l'administration de sa maison et envoyait toutes ses notes à Carlton-House. Sa séparation semblait maintenant une chose admise et établie. Cependant l'éducation de sa fille, alors âgée d'une dizaine d'années, amenait des difficultés incessantes entre les époux; Mme Fitzherbert intervint encore ici pour tout pacifier. Charlotte lui témoignait une vive affection et la princesse de Galles n'y contredisait pas, mais des gens mal intentionnés

répandirent le bruit qu'on voulait convertir l'enfant au catholicisme. Rien n'était plus faux. La presse s'empara de ces rumeurs et il fallut espacer les rencontres, puis les supprimer.

En 1805, le prince étant tombé malade à Brighton, Mme Fitzherbert vint s'installer auprès de lui et le soigna jour et nuit avec un grand dévouement, elle tenait le roi et la reine au courant de son état par l'intermédiaire du duc de Kent avec lequel elle correspondait régulièrement. Tout Brighton l'idolâtrait; elle y passa plusieurs mois chaque année, de 1800 à 1805 et reçut avec beaucoup d'éclat les notabilités les plus considérables de France et d'Angleterre; Dumouriez vint la voir en 1805 et fut traité magnifiquement.

Son bonheur s'accroissait des joies maternelles depuis qu'elle avait adopté, à la mort de ses amis, lord et lady Seymour, leur plus jeune fille Marie, charmante enfant que les circonstances lui avaient donnée presque en naissant. Mais un retentissant procès vint un instant lui disputer son bien et menacer ses droits; on recommençait à s'occuper d'elle et ce ne pouvait être que pour la persécuter... Les scandaleux débats de la princesse de Galles avec son mari, en surexcitant l'opinion publique, déchaînèrent les passions populaires contre « la papiste qui vivait avec le prince sur le pied d'une femme légitime ». Cette année 1807 fut la plus agitée de sa vie si troublée. Mme Fitzherbert dut craindre le pillage de sa maison, la saisie de ses papiers. Dans une heure de panique, elle déchira les documents, les certificats venant de Rome et mutila son acte de mariage pour soustraire ses témoins aux coups de la loi.

Elle allait monter maintenant un dur calvaire; la marquise Hertford s'efforçait de lui enlever non seulement l'amitié, mais encore la confiance de son mari. Au moment de son procès, elle avait eu recours à lord et à lady Hertford, comme chef de la famille Seymour, afin d'obtenir gain de cause, ils s'étaient alors interposés pour se faire nommer tuteurs, ils devaient ensuite lui remettre l'enfant entre les mains. Le prince de Galles qui s'intéressait à ces négociations vit souvent lady Hertford, bientôt leurs relations d'affaires se changèrent en intimité, et l'on disait : « Mme Fitzherbert gagne par son procès un enfant, mais elle perd un mari. »

Lady Hertford était une femme altière, très grande dame, immensément riche, habile politique, et fort intelligente. Quoique d'âge mûr, elle était belle encore, elle possédait un port superbe et des manières d'une incomparable distinction. Elle fut d'abord d'une rigueur intraitable avec le prince, elle ne l'aimait point, mais elle consentit, par ambition, à une amitié platonique quand

elle pressentit l'approche de la régence. Elle fut une Egérie autoritaire et insatiable d'hommages; son adorateur passa bientôt à Manchester-House toutes les heures qu'il donnait d'habitude à Mme Fitzherbert. Celle-ci souffrit plus de cet adultère intellectuel que de n'importe quelle autre infidélité du prince. Elle connut les pires amertumes, car lady Hertford, désireuse de ne point se compromettre vis-à-vis du public, tout en conservant un pouvoir absolu sur son volage ami, exigeait que Mme Fitzherbert fût présente à leurs réunions et aux réceptions où ils se rencontraient. Si elle s'y dérobait, on la menaçait de lui retirer sa pupille. Ces procédés outrageants ébranlaient les nerfs et détruisaient la santé de la malheureuse femme; elle se révolta enfin et refusa de continuer à jouer le rôle indigne qu'on lui imposait. Lady Hertford persuada alors au prince que ses relations avec une catholique romaine, surtout au moment de « l'émancipation », ne pouvaient que lui nuire aux yeux du pays et augmenter son impopularité. Ces lamentables incidents coïncidaient, en effet, avec une double crise politique et privée; la raison déjà chancelante du vieux roi venait de sombrer définitivement, son fils était nommé régent.

Une séparation irrévocable eut lieu à cette date entre Mme Fitzherbert et son mari; elle allait atteindre cinquante-cinq ans et ne cherchait plus que la paix et le silence, elle demanda seulement qu'on lui laissât la tutelle de miss Seymour, ce qui lui fut accordé. Rien ne transpira au dehors, elle ne se livrait pas, et le régent ne parut pas disposé davantage à parler. Bien que sa passion fût éteinte, il lui gardait un sentiment de profond respect; il estimait toujours sa bonté et continuait à la considérer au fond du cœur comme sa femme. N'est-il pas étrange de voir la princesse de Galles confirmer cette opinion : « Son Altesse royale, écrit lady Charlotte Bury, parle avec éloges de Mme Fitzherbert; voilà la vraie femme du prince, m'a-t-elle dit, c'est une personne admirable, il a eu grand tort de rompre avec elle. »

*
* *

M. Wilkins, dont nous avons fait connaître dans cette étude l'esprit d'impartialité et la scrupuleuse documentation, nous donne çà et là, des jugements et des aperçus d'une réelle profondeur :

Séparé de la seule femme qu'il eût aimée, loin de son influence, le régent se laissa bientôt aller aux grossiers plaisirs qui le conduisirent peu à peu à une fin misérable. N'ayant personne auprès de lui pour encourager ses bons mouvements, il devint, dans la vie privée, l'égoïste obstiné, et en politique la créature faible et vacillante que l'histoire connaît. A partir du jour de la rupture définitive, une lente

dégradation commence dans son corps et dans son âme. Lady Hertford peut être considérée comme l'inspiratrice de la régence.

Une sorte de manie furieuse dominait George IV, la haine de Caroline de Brunswick. La trop inconsciente princesse avait donné prise à la critique par sa vie vagabonde à l'étranger: la mort venait de lui enlever sa seule vraie protection, sa fille Charlotte, et elle restait sans appui sous le coup de la puissance royale. A peine le régent fut-il monté sur le trône, en 1820, qu'il essaya de se débarrasser d'elle. Le scandaleux procès recommença... Le divorce fut rejeté, mais elle fut déclarée coupable par cent-vingt-trois voix contre quatre-vingt-quinze. Ainsi se termina cette guerre acharnée de vingt-cinq ans, de George IV contre sa femme. Les premiers torts venaient de lui. A la vérité, Caroline, esprit revêche, Allemande entêtée, maladroite et bavarde, inconsidérée, n'attirait point les sympathies, mais le roi n'aurait pas dû se livrer en spectacle à l'Europe et étaler ce qu'un mari soucieux de sa dignité a soin de cacher.

Pendant toute la durée du procès, Mme Fitzherbert crut prudent de s'éloigner, et elle s'installa à Paris. Elle se rappelait ses angoisses et les heures douloureuses qu'elle avait traversées lors des premiers débats. Les amis de Caroline menaçaient de raconter toute la vie passée du roi, de raviver l'histoire de son mariage secret. La reine n'avait-elle pas répondu cyniquement aux attaques dont elle était l'objet : « Je n'ai commis d'adultère qu'avec le mari de Mme Fitzherbert. » Si l'on remettait sur le tapis la dangereuse union, vieille déjà de trente-cinq ans, Mme Fitzherbert se voyait, à l'âge de soixante-quatre ans, traînée devant les tribunaux et menacée des mystérieuses pénalités de *præmunire*. Elle agit donc sagement en restant à l'écart.

Elle fut très bien reçue d'ailleurs à la cour de France, le roi et la famille royale la traitaient avec une particulière considération, comme l'épouse morganatique de George IV. On savait que ses épreuves lui venaient en grande partie de sa qualité de catholique romaine et de sa fidélité à sa religion, et on ne l'en estimait que davantage. Plus tard, quand les princes d'Orléans exilés se réfugièrent en Angleterre, elle les vit fréquemment et les reçut avec son hospitalité coutumière. Louis-Philippe fut un de ses amis et l'un de ses correspondants les plus assidus.

Le procès de la reine était à peine terminé que de nouveaux troubles éclatèrent à l'occasion du couronnement. Le roi toujours très attaché, comme à vingt ans, au luxe du vêtement, parut dans l'appareil d'une magnificence excessive, mais sous la pourpre et l'or on remarquait plus encore son obésité, son visage terne et

flétri. La reine voulut participer à la cérémonie, elle se présenta aux portes de l'Abbaye et tenta de forcer l'entrée, on la lui refusa et elle fut obligée de retourner chez elle au milieu des huées de la foule versatile. Cette humiliation, jointe à une extrême surexcitation nerveuse, déterminèrent en elle une crise dont elle mourut en quelques jours.

L'agitation des partis croissait maintenant de jour en jour autour de la question catholique. Mme Fitzherbert, comme tous ses coreligionnaires, s'intéressait passionnément à l'*Emancipation*, mais elle se montrait réservée en public par prudence. Sa très grande piété avait augmenté avec les années, et bien que très tolérante dans ses opinions et très large dans ses charités, elle n'oubliait pas de faire la meilleure part aux missions et institutions catholiques. Elle avait toujours entretenu dans sa maison un oratoire et un chapelain, et elle concourait actuellement de ses deniers à la construction d'une église à Brighton.

Le fameux Bill de l'Emancipation passa en avril 1829; George IV s'y était opposé sincèrement de toutes ses forces, mais aucun des partis ne le prit au sérieux, car on s'était habitué à le considérer comme un homme sans principe et sans conviction. Il en fut très affecté. D'ailleurs, sa santé s'altérait de plus en plus; la goutte, fruit de sa vie dissipée, le minait lentement. Il vivait dans un isolement complet à Windsor; toutes les routes du parc étaient fortement gardées, aucun étranger n'était admis à l'intérieur des barrières, et quand il sortait en voiture, des estafettes couraient en avant pour s'assurer que personne ne l'épiait. Les jours heureux revenaient à son esprit, il prononçait quelquefois le nom de Mme Fitzherbert, et des larmes coulaient de ses yeux. Mais la favorite des dernières années, lady Conyngham, qui avait supplanté lady Hertford, éloignait avec soin ces velléités de retour au passé. George IV pouvait-il oublier la plus belle période de sa vie, ce temps favorisé où le *premier gentilhomme de l'Europe* épousait dans toute la spontanéité de son cœur une femme qui l'aimait pour lui-même d'un amour constant et dévoué? Lors du mariage de miss Seymour avec le colonel Dawson, il envoya un magnifique présent à la fiancée et lui écrivit en lui demandant « d'être toujours bonne pour sa vieille chère amie Mme Fitzherbert ».

L'heure dernière approchait. A la pensée du roi son mari, seul, étendu sur son lit de souffrance, Mme Fitzherbert oublia tout, pardonna tout. Elle fit taire son orgueil et lui adressa une lettre touchante, à la fois digne et tendre. Elle espérait que la réponse serait un suprême appel, et elle se rendit à Londres pour être plus près de Windsor. Mais il était trop tard, le monarque mou-

rant avait presque perdu l'usage de toutes ses facultés. Il lut la lettre avec émotion, la plaça sous son oreiller et retomba dans un lourd sommeil.

L'évêque de Chichester fut appelé, le roi comprit ce que signifiait cette visite et, avec un courage tranquille, il se prépara à mourir. Il reçut les derniers sacrements, puis il s'assoupit. Quelques instants après, il se réveilla, se plaignit d'une sensation de faiblesse et demanda à boire, mais il ne put rien prendre, alors, saisissant la main du médecin, il s'écria : « Mon ami, voici la mort! » Quelques minutes plus tard, il expirait, le 26 juin 1830, à l'âge de soixante-huit ans.

Le duc de Clarence, troisième fils de George III, lui succéda sur le trône sous le nom de Guillaume IV. Un des premiers soins du nouveau roi fut d'écrire à la veuve de son frère, puis il lui envoya quelques jours après les bijoux et les souvenirs qu'elle avait donnés à George IV; un seul objet manquait : la miniature de Mme Fitzherbert entourée de diamants dont elle lui avait fait présent dans les premiers temps de leur mariage. On se rappelle que le roi avait demandé, trente ans plus tôt, par testament, à être enterré avec ce gage d'amour. Sur son lit d'agonie, il fit promettre au duc de Wellington que rien de ce qu'il portait ne lui serait enlevé. Le duc exécuta scrupuleusement les dernières volontés du roi, mais remarquant à son cou, un ruban noir fané, et poussé par la curiosité, il s'approcha, reconnut la miniature et referma respectueusement la chemise afin que personne ne l'aperçût. Quand on rapporta ce fait à Mme Fitzherbert, elle ne répondit rien et pleura longtemps en silence.

Deux mois plus tard, se trouvant à Brighton en même temps que la cour, le roi l'invita à venir le voir; elle était alors malade et le supplia de lui faire l'honneur d'une visite. Il s'y rendit le lendemain sans aucun apparat. Elle le reçut vêtue de deuil et lui montra tous les documents relatifs à son mariage. Il fut ému jusqu'aux larmes et parut surpris qu'avec des preuves aussi décisives, elle eût consenti à supporter tant d'humiliations. Il lui demanda quelle réparation il pouvait lui donner, et il lui proposa le titre de duchesse. « Je ne désire aucun titre, répondit-elle, j'ai toujours porté le nom de Mme Fitzherbert, je ne l'ai pas déshonoré et ne souhaite pas le changer. » Il insista pour qu'elle vînt dîner au Pavillon-Royal : « Je vous présenterai moi-même à ma famille, dit-il. » Quelques jours plus tard, quand la voiture de Mme Fitzherbert arriva devant le perron, Guillaume IV descendit, lui offrit le bras et la conduisit dans la maison. Il la présenta à la reine Adélaïde, à la princesse Augusta, sa sœur, et aux autres

membres de la famille, comme une des leurs. Pendant le repas, il la plaça à sa droite et la traita avec tous les honneurs dus à une invitée de distinction. Le lendemain, la reine lui écrivit une lettre affectueuse, en lui exprimant le désir de la voir fréquemment l'hiver suivant.

Mme Fitzherbert devint bientôt indispensable à la cour, sa situation y était quasi princière, Guillaume IV s'appliquait en toutes circonstances à entourer de respect la veuve de son frère. Son charme, sa grande douceur et l'exquise dignité de son expression résistaient aux attaques du temps, et lady Georgina Grey disait d'elle, en octobre 1834 : « Mme Fitzherbert était hier soir au Pavillon, toujours aussi jeune et aussi belle... »

Une seule chose lui manquait encore, la reconnaissance publique de son mariage. Elle aurait voulu que la vérité parût au grand jour et qu'aucune ombre ne restât sur son nom. Le roi semblait disposé à lui donner cette satisfaction, mais Wellington s'y opposa de toutes ses forces : « Mme Fitzherbert, disait-il, a violé les lois de son pays en se mariant avec l'héritier du trône, elle doit supporter les conséquences de son acte illégal. Pourquoi irions-nous raviver un scandale éteint depuis si longtemps et dont la révélation ne ferait que discréditer la famille royale. » Il parlait selon sa conscience d'homme d'Etat, il fut écouté. Mme Fitzherbert eut la douleur de descendre dans la tombe en laissant derrière elle le doute et l'obscurité sur l'intégrité de son passé. Elle s'éteignit, le 27 mars 1837, à l'âge de quatre-vingt-deux ans; née sous le règne de George II, elle mourut trois mois avant l'avènement de la reine Victoria.

Mme Fitzherbert a plus souffert de sa qualité de catholique que de sa situation d'épouse morganatique. Sa religion était une tare odieuse, une tache indélébile, son mariage passait pour une faute excusable et dignement portée. Les mémoires de l'époque nous signalent Mme Fitzherbert comme « une catholique rigide », et mentionnent comme un fait exorbitant, inouï, « qu'elle ait été reçue dans toutes les sociétés[1] ». Ceci nous révèle les vertus exceptionnelles qu'elle dut posséder pour triompher des préjugés sectaires de son temps, et arriver à se faire aimer et estimer de tous. On imagine aisément dans quelle voie épineuse elle a marché toute sa vie, seule, car George IV ne lui fut pas un appui. Si elle lui suscita des difficultés, il laissa tomber sur elle les humiliations et nous félicitons M. Wilkins d'avoir défendu cette noble femme.

Jean Teincey.

[1] *Revue de la conduite du prince de Galles dans ses diverses transactions avec M. Jefferys*, 1807.

AU GALOP DE LA VIE

MOEURS CONTEMPORAINES[1]

XII

Trois jours après sa première entrevue avec Mme Sombromar, Firmin s'était empressé de mettre à profit son invitation. La veuve habitait, dans le quartier de Passy, un confortable petit hôtel entre cour et jardin, où tout était à souhait pour les aises de la vie. En y entrant, il avait été agréablement impressionné par la fraîcheur et l'élégance du mobilier qui, dans sa banalité luxueuse, attestait du moins une fortune bien assise. La tenue des gens, l'argenterie étalée en abondance sur les dressoirs, l'excellent dîner qui l'attendait, la satisfaction vaniteuse que semblait causer sa présence à la maîtresse du logis, la coquetterie qu'elle s'était ingéniée à déployer pour lui, tout l'avait séduit et fait rêver en rendant tangibles les profits qu'il s'assurerait s'il épousait cette femme riche et crédule.

Il revint la semaine suivante, et, ce jour-là, plus maître de soi, connaissant mieux le terrain, il y évolua avec une habileté supérieure. Il sut imprimer à la conversation, peu à peu, un tour plus intime; il feignit de subir le charme que la bonne dame semblait toute fière d'exercer sur un homme comme lui; il provoqua les confidences par les siennes, pénétrant ainsi, sans peine, dans cette existence aux horizons étroits que suffisaient à remplir la gestion d'une belle fortune, de rares relations et les menus détails du train de chaque jour.

Puis, ses visites devenant plus fréquentes, il les utilisa avec persévérance pour les faire concourir à la réussite de ses projets.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 novembre et 10 décembre 1907. — *Published 25 december 1907 the Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved march 3 1905 by Ernest Daudet.* — Reproduction et traduction interdites en tous pays.

Il se faisait valoir, parlait de sa brillante position, de son honorabilité et aussi du vide de son cœur, de sa destinée compromise par un sot mariage, avec une femme sans esprit, incapable de l'apprécier, de le comprendre, d'embellir son foyer, d'y répandre du bonheur.

— Si elle vous ressemblait, je serais heureux, soupira-t-il un soir. Mais, elle est si nulle, que je n'oserais même pas vous la présenter.

A ces aveux, Mme Sombromar, apitoyée, répondait par de douces paroles, promettait son affection, heureuse de la donner, si elle pouvait espérer du retour. N'avait-elle pas besoin d'affection, elle aussi?

— Ah! mon digne ami, la fortune ne fait pas le bonheur quand on est seule dans le monde. Je ne le vois que trop depuis la mort de mon pauvre Guillaume. La solitude me pèse affreusement. C'est pour en sortir que j'aurais tant tenu à me remarier. Et, le regardant en face, livrant avec candeur le fond de sa pensée : — Il m'aurait fallu un homme comme vous.

— Oui, je crois que nous étions faits l'un pour l'autre. Vous êtes plus riche que moi, mais je gagne gros. Si j'avais été libre, auriez-vous voulu de moi? Elle se taisait, minaudant, confuse. Il renouvelait sa question : — Et, encore aujourd'hui, si j'étais libre, si je me rendais libre?... Elle gardait toujours le silence. — Ne me laissez pas dans le doute, suppliait-il.

Alors, elle éclata, cachant son émoi sous son gros rire d'enfant :

— Eh! vilain homme, ne devinez-vous pas ma réponse?

A l'issue de cet entretien, il retourna chez lui, surexcité par la perspective de son avenir transformé, l'âme grosse de colère contre sa femme, unique obstacle à la réalisation de ses désirs, un peu plus résolu que la veille à ne reculer devant aucun moyen pour briser sa résistance.

Il ne vit Honorine ni ce soir-là, ni dans la matinée du lendemain. A midi, après ses audiences, il quitta son cabinet et monta à son appartement pour déjeuner. Sortie de bonne heure, Honorine n'était pas rentrée. Quand la bonne le lui apprit, il ne manifesta aucun mécontentement, satisfait de trouver, dans ce retard, un bon prétexte pour accabler de sa mauvaise humeur la retardataire. Très calme, en apparence, il donna l'ordre de servir et commença son repas sans attendre.

La demie de midi allait sonner, lorsqu'Honorine apparut, essoufflée d'avoir marché vite.

— Tu sais, toi, lui dit-il durement, je n'aime pas à manger seul. Tâche d'être plus exacte à l'avenir. Je ne tolérerai pas que

tu prisses l'habitude de ne pas te trouver là quand j'y suis.

C'était dit d'une voix de vainqueur abusant de ses droits sur le vaincu.

— J'ai été retenue dans un magasin plus longtemps que je ne pensais, répondit-elle, non pour se justifier, mais dans l'espoir d'éviter une scène.

Il haussait les épaules.

— Ils ont bon dos, les magasins.

— Je n'ai pas l'habitude de mentir.

— Il y a commencement à tout, et le mensonge est utile à qui a quelque chose à cacher.

— Je n'ai rien à cacher.

— Avec ça que tu me racontes tout ce que tu fais. Du reste, je m'en moque. Ce à quoi je tiens, c'est l'exactitude.

— Tu ne m'en donnes pas toujours l'exemple.

Surpris par ces répliques auxquelles il n'était pas accoutumé, il leva les yeux sur elle et comprit qu'elle s'exaspérait de sa brutalité. Alors, il souhaita de la pousser à bout, de provoquer un débat qui démontrerait encore mieux l'incompatibilité d'humeur dont il cherchait à se faire un argument en faveur d'une séparation.

— Quand je rentre en retard, gronda-t-il, la faute en est à mes affaires. Tu n'as pas la même excuse à invoquer puisque tu es inoccupée; car je n'appelle pas occupations tes visites aux curés, aux églises. C'est donc bien le moins que tu ne me condamnes pas à attendre. Que ceci ne se renouvelle pas, ou j'y mettrai bon ordre, dussé-je t'empêcher d'aller à toute heure chez ton P. Sauval. Je parierais que tu reviens encore de chez lui. Tu y passes ta vie et je ne suppose pas que ce soit pour lui dire du bien de moi ou pour lui en entendre dire. Si j'en étais sûr...

Un geste de menace compléta la phrase sans produire l'effet attendu. Honorine s'apaisait, retournait au calme. Son mari se trompait en prétendant qu'elle revenait de chez le P. Sauval. Depuis le départ des Carmélites, elle n'avait vu le vénérable prêtre qu'une seule fois, et encore était-ce au confessionnal. Néanmoins, pour ne pas envenimer cette triste querelle, elle renonçait à démentir son accusateur. Mais que d'agitations intérieures sous ce calme voulu! D'avoir entendu Firmin incriminer le P. Sauval, elle était consternée. Allait-il maintenant mettre obstacle à ses rapports avec les saintes âmes qu'elle aimait à fréquenter? Jusqu'à ce jour, il l'avait laissée entièrement libre à cet égard. S'il entendait désormais lui créer des entraves et, pour la faire plus cruellement souffrir, s'opposer à l'accomplissement de ses devoirs religieux, que de combats elle aurait à

livrer pour défendre sa liberté! Pourrait-elle la conserver si elle continuait à vivre avec lui?

Ainsi se vérifiaient les calculs de son mari : l'esprit de la jeune femme s'ouvrait à l'éventualité de la séparation que cet habile homme voulait lui imposer. Tout à l'heure encore, elle en écartait l'idée avec énergie. Elle y revenait maintenant, sous l'influence de l'effroi que déchaînaient en elle les menaces perfides qu'elle venait d'entendre et qui retentissaient douloureusement dans son âme. Ignorant les mobiles qui déterminaient la conduite de Firmin, bien loin de supposer que s'il cherchait à divorcer, c'était afin de se remarier, elle envisageait la possibilité de lui céder en se prêtant à une séparation, de quitter la maison pour se débarrasser de sa présence et de se soustraire, en allant vivre de son côté, aux traitements odieux dont elle était la victime. Après tout, une séparation volontaire n'entraînerait pas forcément le divorce, auquel elle ne voulait pas consentir. Ce ne serait pas la délivrance; elle ne ferait que changer de prison; mais, du moins, elle aurait la paix.

Une fois entrée dans son esprit, cette pensée allait y faire un rapide chemin. Toutefois, elle n'y donnerait suite que si le P. Sauval l'approuvait. Elle n'avait pu lui confier encore les incidents nouveaux survenus dans sa vie. Mais, elle irait le consulter et se déciderait d'après ses avis.

Elle le vit le lendemain à Saint-Germain des Prés où, depuis quelques jours, la communauté des Ambrosiens étant dissoute, il avait, comme il le disait, repris ses habitudes. Sa messe dite, il achevait ses actions de grâce, lorsque Honorine se présenta à lui. Dans une pièce réservée, attenante à la sacristie, elle lui confia ses chagrins et le projet qu'elle avait conçu pour s'alléger.

— Votre situation est, en effet, bien digne de pitié, ma pauvre enfant, répondit-il. Je ne puis blâmer votre dessein ni vous en détourner. J'ai cependant le devoir de vous en montrer le danger tel que je le vois, non pour vous, mais pour ce malheureux. Malgré tout, votre présence dans sa maison met encore un frein à son inconduite. Où ne la poussera-t-il pas lorsque vous ne serez plus là pour le contenir? Dans une certaine mesure, vous êtes responsable du salut de son âme. Si, par votre départ, vous le délivrez du frein qui, si faible qu'il soit, peut l'arrêter encore dans la voie par laquelle il marche à la damnation, votre responsabilité sera gravement engagée devant Dieu. Il faut songer à cela.

— Ma présence, depuis longtemps, n'est plus un frein pour lui, mon père, objecta Honorine. Et puis, notre intérieur est devenu un véritable enfer. A toute heure, j'y suis tourmentée, humiliée,

martyrisée par un homme sans cœur, qui a entrepris de m'en chasser. Tous les moyens lui sont bons pour arriver à ses fins. En quoi suis-je responsable d'un tel état de choses? Dieu ne serait pas juste s'il m'en demandait compte.

— Soit, ma chère fille, et peut-être avez-vous raison. Mais le repos auquel vous avez droit, un changement d'existence vous le procurera-t-il?

— J'ai lieu de l'espérer, mon père. En tous cas, il n'est pas d'autre moyen de l'obtenir.

— Votre mari ne vous le donnera pas. Il veut vous contraindre à demander le divorce, m'avez-vous dit. Il ne se contentera donc pas d'une séparation amiable. Quand vous la lui aurez accordée, il vous persécutera sous une forme ou sous une autre, pour vous obliger à faire ce qu'il désire, ce que vous ne pouvez pas faire, dit avec force le P. Sauval en finissant.

— Ce que je ne ferai jamais, déclara Honorine. Nous ne divorcerons pas. Et c'est parce que ma résolution est inébranlable que j'ai songé à me dérober aux traitements qui ont pour but de l'ébranler. Mais, si vous ne m'approuvez pas, mon père, si vous me conseillez de ne pas quitter ma maison...

— Je vous conseille d'essayer d'y rester encore et de n'en sortir qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire lorsque vos forces seront à bout.

— Elles sont bien près d'être épuisées. Cependant, j'essaierai encore.

Elle était sincère en prenant cet engagement. Mais elle désespérait de pouvoir le tenir. Le P. Sauval, apitoyé, lui saisit la main.

— Votre bonne volonté aura sa récompense, ma chère fille, fit-il avec émotion.

En le quittant, elle était sans courage. Les paroles qu'elle venait d'entendre ne l'avaient pas réconfortée. Néanmoins, elle se sentait liée par sa promesse. Elle ne partirait pas encore, et si Firmin redoublait de mauvais procédés, elle y opposerait sa résignation. Il en serait ensuite ce que Dieu voudrait. Quoi qu'il arrivât, elle resterait sans reproches.

Bientôt après, revenue chez elle, elle se livrait à ses occupations accoutumées. En y vaquant, elle entra dans la chambre de son mari, qu'elle savait sorti, et commença à ranger toutes choses, ainsi qu'elle faisait chaque matin. Des dossiers étaient épars sur une table. Elle y porta la main pour les mettre en ordre. Brusquement, ses yeux tombèrent sur une lettre ouverte qui attira son attention. Une odeur de musc s'en dégageait; le papier en

était fin, satiné, avec, en tête, une adresse gravée en bleu. Sur cette feuille, révélatrice de luxe et d'élégance, courait une écriture virile, lourde, sans distinction, écriture de personne illettrée dont quelques fautes d'orthographe achevaient d'attester l'ignorance. C'en était assez pour piquer la curiosité d'Honorine, et elle lut, bien loin de s'attendre à ce qu'elle allait découvrir :

« Mon digne ami, pourquoi n'êtes-vous pas venu ce soir, comme vous me l'aviez promis? Je ne me suis mise à table qu'à huit heures et demie, bien tourmentée, craignant que vous ne soyez malade, et j'ai dîné seule, tristement, en face de votre place vide. Pour me consoler, j'ai songé avec complaisance au moment où nous serons mariés et où elle sera toujours occupée. Ce moment heureux viendra-t-il jamais, malgré vos efforts pour le faire arriver au plus vite? Envoyez-moi de vos nouvelles demain dès la première heure pour me rassurer, et ne me laissez plus dîner seule, quand je vous attends, ou je croirai que vous oubliez l'amie fidèle qui ne sera heureuse que lorsqu'elle pourra se dire votre femme dévouée. — Vve Estelle Sombromar. »

La lettre tomba des mains d'Honorine et son indignation s'exprima en un cri étouffé. Tel un voile qui se déchire, cette phraséologie sentimentale lui laissait voir la vérité. Elle saisissait sur le vif la cause des viles manœuvres de son mari. Le plan abominable lui apparaissait dans toute son horreur, en même temps que de sa découverte surgissait la preuve qu'il n'y avait aucun remède au mal que, tout à l'heure, le P. Sauval lui conseillait de supporter en y opposant la douceur, la patience, la résignation. Comment espérer que le coupable s'amenderait, puisque c'était en vue d'un mariage maintenant décidé, qu'il cherchait à chasser sa femme légitime? Il voudrait réussir à tout prix dans sa nouvelle entreprise; tous les efforts pour l'y faire renoncer seraient superflus.

La découverte de la vérité commandait à Honorine une résolution. Elle ne pouvait plus vivre à son foyer, avec le compagnon déshonoré dont les méchants desseins éclataient dans la lettre de sa complice. Elle partirait, non pas, comme elle en avait d'abord formé le projet, à la suite d'une entente avec lui, mais comme une prisonnière qui fuit son geôlier. Elle disparaîtrait et se cacherait si bien qu'il ne pourrait la retrouver, ni par conséquent s'acharner contre elle afin de lui arracher son consentement au divorce.

Comment vivrait-elle lorsque les modestes ressources qu'elle possédait seraient épuisées? Elle n'en savait rien. Mais, à cette heure, cette incertitude était la moindre de ses peines. Elle ne

l'écartait que pour s'occuper de préparer sa fuite. Le plus pressé, c'était de décider où elle irait.

Elle ne fut pas longue à prendre sa décision. Il n'était qu'une personne auprès de qui elle pût trouver un asile sûr. C'était une sœur de sa mère, veuve d'un officier, installée aux environs de Rouen, où elle vivait modestement d'un mince revenu. Chez elle, Honorine serait tendrement accueillie et trouverait, dans son malheur, le secours d'une sollicitude affectueuse. Elle lui écrirait le même jour, afin de lui faire part de ses intentions. Elle se proposait de partir au reçu de la réponse si, comme elle n'en doutait pas, elle était favorable. Avant son départ, elle verrait le P. Sauval, certaine que, cette fois, il l'approuverait.

Le nom du prêtre vénéré en évoqua un autre : celui de son neveu. Partirait-elle sans faire ses adieux à Léopold, sans lui dire pour quelles raisons elle fuyait Paris? Après leur rencontre au couvent des Carmélites, il était venu la voir chez elle. Sans reprendre leur précédent entretien au point où ils l'avaient laissé, évitant même d'y faire allusion, il lui avait parlé comme un ami dévoué, fidèle et compatissant. Elle gardait de cette conversation un souvenir plus doux et plus réconfortant que celui des précédentes. Elle ne pouvait rester insensible aux manifestations d'une amitié aussi respectueuse qu'ardente, et bien qu'elle en sentît toujours le danger, elle n'avait pas eu le courage de montrer sa défiance et ses craintes aussi vivement que lors de leurs causeries antérieures. Depuis, le souvenir des choses dites ce jour-là et des confidences échangées la hantait, ramenant avec lui tout un cortège d'aspirations vagues, d'espérances confuses qui, malgré leur fragilité, aidaient à la réconforter. C'est ainsi que, pénétrée de gratitude, il lui semblait cruel de partir sans en renouveler l'assurance à Léopold.

Elle pensait encore à lui à la fin de cette journée émouvante, lorsqu'à l'improviste, on l'annonça.

— Je passais devant votre porte, dit-il en entrant. Je suis monté pour prendre de vos nouvelles; vous étiez si triste l'autre jour. On m'a dit que vous étiez là et... Il s'arrêta, coupant court aux excuses, et s'écria : — Vous avez encore pleuré! Et toujours pour les mêmes motifs.

— Pour des motifs plus graves que tous ceux que vous connaissez, avoua-t-elle. Mais vous n'y pouvez rien, ni vous, ni personne.

Alors, il éclata en affectueux reproches. Pourquoi persistait-elle à ne pas se confier à lui? Que craignait-elle? La sollicitude qu'il lui témoignait ne s'inspirait-elle pas uniquement du désir de

la voir heureuse? Il parla longtemps et longtemps elle écouta cette musique riche d'accents et d'accords, qu'elle entendait pour la première fois, sentant vaguement que le danger ne venait pas seulement du musicien, mais aussi d'elle-même, de sa faiblesse de femme malheureuse, avide d'être protégée et consolée... Puis, ses craintes se précisèrent comme si elle se fût trouvée tout à coup transportée au bord d'un abîme caché sous des fleurs.

— Ne me parlez plus ainsi, s'écria-t-elle soudain, où vous m'obligeriez à ne pas vous revoir.

Sa conscience alarmée lui parlait et la confirmait dans sa volonté de partir. Tout à l'heure, c'est la haine de Firmin qui la poussait à la fuite. Maintenant, c'était l'amour de Léopold. Elle fuirait donc, mais sans les avertir ni l'un ni l'autre et sans leur dire pourquoi elle partait. Le jeune homme s'éloigna sans avoir pu soupçonner son projet irrévocablement arrêté.

A quelques jours de là, Firmin rentrant chez lui dans la soirée, trouva dans sa chambre un billet posé sur la table de nuit. Il ne contenait que trois lignes : « Tes traitements me chassent de ma maison. Je pars et tu n'entendras plus parler de moi jusqu'au jour où, revenu à la pratique de tes devoirs, tu seras résolu à me faire une vie tolérable. — Honorine. »

D'abord stupéfait et déçu en voyant sa victime lui échapper, il resta pensif, le billet au bout des doigts. Puis, éclatant de rire :

— Ah! la sotte, fit-il. Elle ne voulait pas demander le divorce et elle me fournit le moyen de l'obtenir. Abandon du domicile conjugal! Je le tiens, mon divorce.

XIII

Tout n'est pas rose dans le métier de faiseur de dupes. Les plus fins et les plus madrés sont exposés à voir leurs ruses déjouées par des contretemps. Firmin Augeard ne laissa pas d'être déçu lorsqu'il apprit que Me Desmarres prenait en mains la défense du marquis de Mesgrigny. La démarche faite auprès de lui par l'un des secrétaires de l'avocat, à l'effet d'obtenir quelques renseignements sur la faillite, lui avait fait pressentir cette nouvelle. Elle lui fut confirmée par Desmarres lui-même.

Un matin, en se rendant au Palais de Justice, l'avocat s'arrêta au tribunal de commerce. Dans le hall où plaideurs et gens de loi attendaient l'ouverture de l'audience, Augeard, important, affairé, allait et venait parmi les groupes, pérorant, discutant avec l'assurance hautaine d'un triomphateur de hasard qui prend

sa revanche de ses défaites antérieures. Desmarres, qui ne l'avait jamais vu, se le fit désigner et l'aborda :

— Je suis l'avocat de M. de Mesgrigny, lui dit-il. A ce titre, Monsieur le syndic, j'ai besoin de causer avec vous.

Sur le moment, Firmin n'éprouva qu'une satisfaction de vanité. Son interlocuteur, dès son entrée dans le hall, avait été reconnu, salué au passage, arrêté par des agréés empressés à lui offrir leurs hommages. Lorsque sous les regards qui le suivaient, il s'approcha du syndic, il sembla à celui-ci que quelque chose de ces hommages rejaillissait sur lui. Tout fier d'être vu avec l'illustre personnage qui, si peu de temps avant, gouvernait la France, il ne songea pas que ce serait, en cas de procès, un adversaire redoutable et se rengorgea, se préparant à traiter d'égal à égal, tout en le saluant respectueusement.

— Si j'avais su que vous vouliez me parler, cher maître, je me serais fait un devoir d'aller vous trouver.

— Je n'ai pas voulu vous déranger. D'ailleurs, il nous suffira de peu de mots pour nous entendre ou pour nous prouver que nous ne pouvons nous entendre.

— J'ai posé mes conditions à votre client, répliqua Firmin.

— Elles sont inacceptables, objecta Desmarres. Trois cent mille francs quand vous avez transigé avec M. Vernon pour cinq cent mille! C'est trop pour l'un et pas assez pour l'autre. M. Vernon était le président de la société : il a tout ordonné, tout dirigé; il est le véritable auteur de la ruine. M. de Mesgrigny se contentait d'obéir, de signer. Sa responsabilité ne saurait être comparée à celle du président.

— M. Vernon ne doit rien à la caisse; il n'y a rien pris, tandis que dans la somme que je réclame à M. de Mesgrigny, ses emprunts figurent pour un tiers. Le reste ne représente que très imparfaitement le préjudice que sa conduite a causé à l'affaire. Je m'étonne qu'il ne me sache pas gré de ma modération. Il ne tiendrait qu'à moi de l'envoyer en police correctionnelle.

Desmarres souriait dédaigneusement; il posa sa main sur le bras du syndic.

— Pas de menaces, Monsieur Augeard. Avec moi, elles ne prendraient pas. Nous sommes devant la juridiction commerciale, restons-y. Au nom de mon client, je vous offre en tout et pour tout cent mille francs, moitié comptant, moitié à trois mois et vous nous rendrez nos lettres en nous donnant quittance.

Si Firmin eût été aussi perspicace qu'il était vaniteux et vindicatif, il aurait accepté ces offres; il aurait tout au moins compris qu'en les acceptant, il déjouerait le plan que Desmarres s'était

tracé à l'effet de tirer Mesgrigny de ses griffes sans autre paiement que celui des sommes indûment empruntées à la caisse de la Compagnie des Etains du Nord. On a déjà constaté qu'en transigeant avec Vernon à des conditions dérisoires, Augeard s'était lié les mains, et que, désormais, il ne pourrait poursuivre Mesgrigny sans s'exposer à une action reconventionnelle ayant pour objet de faire déclarer nulle cette transaction. Lorsqu'il le menaçait, après avoir rendu impossible, par ses exigences, un arrangement amiable entre eux, il ne cherchait, on l'a vu, qu'à lui faire peur, qu'à le torturer aussi longtemps qu'il pourrait, quitte à transiger, au dernier moment, à des conditions plus douces.

Cette situation n'avait pas échappé à l'habile avocat qu'était Desmarres et il comptait bien en tirer parti. S'il préludait à l'exécution de son plan de défense par une offre conciliatrice, mais encore onéreuse pour son client, il ne tenait pas à ce qu'elle fût acceptée; il espérait mieux. Mais, il se gardait bien de se dévoiler; il attendait son heure. Augeard ne sut pas découvrir ce qu'on lui cachait. D'autre part, il craignait que son consentement trop vite donné aux propositions de Desmarres, ne fût interprété par ce dernier comme la preuve qu'il ne se sentait pas la conscience tranquille; enfin, il trouvait aussi humiliant pour lui de reculer devant cet adversaire, de s'avouer vaincu, que de renoncer à ses méchants procédés de vengeance. Sa haine et son orgueil s'unissaient pour le pousser à la résistance et lui dictèrent instantanément un refus.

— Je suis obligé de maintenir mes conditions.

— Alors, vous pouvez nous assigner.

Ce fut dit par l'avocat d'une voix brève, tranchante comme un rasoir.

— Vous le serez à quinzaine, répondit Firmin.

— Entendu. Nous plaiderons. Votre serviteur, Monsieur le syndic.

Desmarres tourna les talons. En le regardant s'éloigner, escorté par divers habitués du palais qui s'étaient approchés de lui, Firmin, déconcerté par la netteté du langage qu'il venait d'entendre, se demandait par suite de quelles circonstances, Mesgrigny qu'il savait ruiné et réduit aux expédients, avait obtenu le concours d'un des maîtres du barreau; accoutumé à ne plaider que des causes où l'honorabilité du plaideur n'était pas en jeu.

« Il n'a pu cependant se méprendre au caractère scandaleux de ce procès, ni supposer qu'il a quelque chance de le gagner, pensait Firmin. Alors, qu'est-ce qui l'a décidé à s'en charger? Que manigance-t-il? »

Ce qui l'étonnait plus encore, c'est que Desmarres eût consenti à plaider devant le tribunal de commerce. Les avocats au tribunal civil et à la cour d'appel ne plaident qu'à titre exceptionnel devant la juridiction commerciale. Ce rôle appartient aux agréés. D'ailleurs, devant cette juridiction, les procès, le plus souvent, ne viennent à l'audience que déjà plaidés devant arbitre et pour le prononcé du jugement. L'intervention de l'illustre avocat ne pouvait donc s'expliquer que par un très vif intérêt pour son client et cet intérêt, en se manifestant, commençait à éveiller chez Firmin de sérieuses inquiétudes.

Elles ne l'empêcheraient pas cependant de payer d'audace et de tenir tête à Desmarres. Il venait de s'engager à assigner Mesgrigny. Il l'assignerait donc. Mais l'assignation lancée, il demanderait des remises. Syndic de la faillite, il était sûr de les obtenir. Après avoir traîné sa victime devant les tribunaux, il l'y laisserait dans cette posture d'attente; il la tiendrait sur ce gril jusqu'à la clôture de ses opérations, sans laisser le procès se poursuivre ni se dénouer. Il lui ferait expier de la sorte, en compliquant la procédure, les torts qu'il lui reprochait.

Comme il achevait de se confirmer dans cette résolution, l'agréé qu'il employait ordinairement pour ses affaires passa près de lui. Il l'arrêta et le prenant familièrement par le bras, il se mit à marcher, en disant :

— Eh bien, mon cher, c'est chose décidée, nous assignons Mesgrigny.

— Vous n'avez donc pu vous entendre avec Me Desmarres, car je suppose que c'est de votre débiteur qu'il est venu vous parler?

— Il m'a fait des propositions ridicules et refuse d'accepter les miennes. Il préfère plaider.

— Voilà une belle audience en perspective, fit vivement l'agréé.

— Oh! elle est encore bien lointaine, à supposer même qu'elle ait jamais lieu, dit Firmin. Vous assignerez, mais, jusqu'à nouvel ordre, à chaque appel de l'affaire, vous la ferez remettre à quinzaine.

Lisant la surprise dans les yeux de son interlocuteur, il alla gaiement au-devant de ses questions.

— Je veux me donner le plaisir de laisser M. le marquis cuire dans son jus. Quand il sera cuit, il paiera sans qu'il soit nécessaire de pousser le procès à fond.

En dépit de tant de superbe assurance, il n'était pas aussi confiant qu'il le prétendait. Pour la première fois, depuis le début de l'affaire, il sentait un caillou sous son pied et commençait à

craindre de n'être pas vainqueur sur toute la ligne, ainsi qu'il l'avait d'abord espéré.

Cette crainte l'accompagna chez lui et ne laissa pas d'assombrir ses idées. Le spectacle de sa maison où il vivait seul depuis le départ d'Honorine, n'était pas fait pour les égayer. Bien qu'il eût introduit sa demande en divorce en se basant sur l'abandon du domicile conjugal par sa femme, il n'était pas rassuré quant au résultat de sa requête. Le président du tribunal civil à qui il l'avait remise, en lui déclarant qu'il ne savait où résidait Mme Augeard, n'avait pas semblé prendre au sérieux les griefs accessoires accumulés autour du grief principal. Il lui avait même demandé si la fuite de l'épouse ne résultait pas des torts de l'époux. L'affaire en était là et menaçait de s'éterniser si Mme Augeard ne se montrait pas. Si elle se montrait, ne serait-ce pas pour s'opposer au divorce, pour prouver, — elle le prouverait sans peine, — que sa conduite était irréprochable et qu'elle ne s'était enfuie que pour se dérober aux traitements de son mari?

Ce soir-là, Mme Sombromar, chez qui, maintenant, il dînait tous les jours, surprit sur son visage les traces de soucis plus graves que ses ordinaires préoccupations professionnelles. Elle l'interrogea; il railla ses soupçons, les déclara sans fondement. Elle se plaignit de ses réticences, avec douceur d'abord, avec amertume ensuite. Pour l'apaiser, il allégua que les retards dont son divorce était menacé, le mettaient au supplice. Ce n'était qu'une partie de la vérité. Mais, il n'en voulait pas dire plus et elle n'en demanda pas davantage en l'entendant soupirer que lorsqu'on aime, on souffre d'être obligé de se séparer chaque jour de ce qu'on aime.

Touchée aux larmes par cet aveu, elle employa toute sa sollicitude pour le réconforter, le consoler. Elle lui prêcha la patience. Elle-même ne la pratiquait-elle pas? Elle le suppliait de suivre son exemple et de chercher du courage dans l'avenir qui se préparait pour eux, trop lentement, sans doute, mais sûrement. Ce courage et cette patience, il feignit de les avoir recouvrés et de ne les devoir qu'à elle. Il la laissa un peu plus aveuglée qu'elle n'était la veille, bien loin de se douter que tout était comédie dans ses protestations et qu'il n'en voulait qu'à son argent.

Quelques jours plus tard, Melchior de Mesgrigny fut salué, à son réveil, par l'assignation dont il se savait menacé. Il la trouva sous enveloppe dans son courrier que son valet de chambre venait de lui remettre. Bien qu'il fût accoutumé à la lecture de ces grimoires revêtus du timbre de l'Etat et copiés à la machine, et encore qu'il attendît celui-là, il fut péniblement surpris, en lisant sur ces

quatre feuilles les formules accusatrices qui les remplissaient. Augeard avait rédigé lui-même ce document et n'y avait rien épargné de ce qui pouvait effrayer Melchior. Ce dernier se fût moins alarmé s'il avait pu supposer que les menaces du syndic ne devaient pas être suivies d'effet. Mais, il ne soupçonnait pas la ruse dont il était la victime et fut indigné, autant qu'épouvanté, par l'énumération des griefs souvent injurieux, invoqués contre lui.

Quand il entra, le papier timbré à la main, dans le cabinet de toilette de sa femme où, tous les matins, il prenait le thé avec elle, elle n'eut qu'à le voir blême et défait pour pressentir une catastrophe. Ils lurent ensemble l'assignation. Cette lecture, à tout instant, interrompue par des cris de colère et des provocations à l'adresse de leur accusateur, jeta Melchior dans une fureur égale à sa consternation.

— Je lui demanderai raison de ses injures, s'écria-t-il en brandissant le papier; et, s'il refuse de se battre, je le souffleterai devant témoins.

Christiane, qui se remettait la première, contint cet élan chevaleresque.

— Te battre avec un syndic de faillite! Deviens-tu fou, mon pauvre chéri? Ce coquin serait bien trop content si tu lui faisais l'honneur de le provoquer. Il ne se battrait pas et te poursuivrait pour coups et blessures. Ne songe donc qu'à te défendre et va porter cette infamie à ton avocat.

Habillé en hâte, Melchior courut chez Desmarres. Souffrant depuis quelques jours, Desmarres avait condamné sa porte. Mais, quand il eut jeté les yeux sur l'assignation qu'un de ses secrétaires lui présentait de la part du visiteur, il fit répondre qu'il en faisait son affaire.

— Dites à M. de Mesgrigny de ne pas s'inquiéter, eut-il l'amabilité d'ajouter. Sous peu, M. le syndic sera moins agressif et parlera moins fièrement.

Cette prédiction rassurante s'inspirait d'une formalité de procédure que Firmin Augeard venait d'accomplir et dont Desmarres était averti depuis l'avant-veille. Les transactions conclues avec Vernon et d'autres mettaient à la disposition du syndic, représentant des créanciers, une somme importante qui lui permettrait de leur distribuer un premier dividende. Mais, il ne pourrait en disposer qu'autant que ces transactions auraient été homologuées, c'est-à-dire ratifiées par le tribunal de commerce. Il avait donc présenté requête pour obtenir leur homologation. C'est là que Desmarres l'attendait. Au moment même où Mesgrigny recevait

l'assignation qui l'avait bouleversé, il en était déposé une en son nom au domicile de Firmin Augeard. Elle lui signifiait que son débiteur contestait la légitimité des transactions et en demandait la nullité comme entachées de fraude.

Si les Mesgrigny avaient été témoins de l'effet que produisait ce papier sur leur ennemi, ils se seraient considérés comme vengés de sa dureté à leur égard. Pâle et tremblant, assailli de doutes quant aux suites de cette action reconventionnelle, saisi tout à la fois de colère et de crainte, il pestait, jurait, accablait Desmarres et son client d'épithètes injurieuses que, fort heureusement pour lui, ils ne pouvaient entendre, puisqu'il les proférait dans le silence de son cabinet.

La savante manœuvre par laquelle ils répondaient à sa déclaration de guerre, si elle réussissait, pouvait avoir pour lui les plus funestes conséquences. Si le tribunal faisait droit à leur demande et prononçait la nullité des transactions, ce n'était pas seulement une atteinte de plus à son honorabilité déjà si contestée, c'était aussi la perte des gains personnels que lui avait assurés Vernon. Même en admettant que l'aventure ne tournât pas au pire et ne l'obligeât pas à vendre sa charge, il en sortirait si diminué professionnellement, il en résulterait pour lui un tel discrédit, que peut-être la veuve Sombromar renoncerait à l'épouser. Ainsi s'écroulerait l'échafaudage de ses combinaisons; ce serait le naufrage en touchant au port.

Une ressource, il est vrai, lui restait. Le tribunal était saisi de sa demande en homologation, mais ne l'avait pas encore examinée; il pouvait donc la retirer, transiger aux conditions dictées par Desmarres. Mais, retirer la demande, ne serait-ce pas aussi dangereux que soutenir le procès? En le soutenant, il pouvait le gagner. En retirant sa demande, il donnait à ses adversaires le droit de prétendre qu'il reculait par peur des révélations dont on le menaçait. Enfermé dans ce dilemme comme dans une impasse, il était obligé de reconnaître que Desmarres s'était révélé manœuvrier de premier ordre en ne lui dévoilant pas à l'avance ses projets et en ne démasquant ses batteries qu'après l'envoi de la demande en homologation.

Durant les jours suivants, Augeard examina la situation sous toutes ses faces. Il conféra longuement avec Vernon, son complice. Ils étaient l'un et l'autre d'instinct combatif, audacieux jusqu'au cynisme. A force de raisonner, ils se convainquirent qu'ils n'avaient rien à perdre, en se mettant à la résistance, et tout à gagner en courant les chances du débat qu'il serait d'ailleurs aisé de faire ajourner. On gagnerait ainsi du temps, et peut-être une occasion

se présenterait-elle de négocier avec Mesgrigny, sans avoir l'air de reculer.

Cette décision prise, il en fit part au juge-commissaire, Léopold Sauval. En la lui communiquant, il se drapa dans sa dignité, dans une indignation de commande, déclara mensongères les accusations du débiteur dont il qualifiait l'assignation de tentative de chantage. Fort de sa conscience, il plaiderait; il prouverait que tout était loyal dans les transactions attaquées et, assurément, le tribunal lui donnerait raison.

Léopold n'en était pas aussi convaincu que lui. Par les confidences d'Honorine, il savait combien peu valait le personnage et qu'il était capable de tout. Il regrettait de lui avoir confié les opérations de cette importante faillite et l'aurait abandonné à son sort, s'il n'eût craint que la honte d'une défaite ne rejaillit sur la femme qui portait son nom. Il feignit de croire à la sincérité de ses protestations. Mais, il lui insinua que ce serait peut-être prudent et sage de retirer la demande présentée au tribunal à fin d'homologation et de transiger avec Mesgrigny, dont l'exploit comminatoire n'était encore connu que des intéressés. Ce fut prétexte pour Augeard de protester de nouveau de sa droiture, de son innocence. L'honneur lui commandait de ne pas reculer devant des adversaires déloyaux. Il n'avait rien à se reprocher et ne redoutait rien.

— Sans peur et sans reproche, comme le chevalier Bayard, dit-il, théâtralement, en se frappant la poitrine.

Il fit une démarche analogue auprès de la Chambre des syndics; en prenant l'initiative des explications propres à prouver la correction de sa conduite, il évitait d'être appelé à comparaître devant ses pairs pour se justifier, ce qu'il eût considéré comme pénible et humiliant.

A travers ces agitations, il vit arriver le jour où, pour la première fois, devait être appelée en audience publique l'affaire « de Mesgrigny contre la faillite des Etains du Nord ». Comme on n'ignorait pas que le syndic demanderait remise, qu'en conséquence Desmarres ne prendrait pas la parole et que, très probablement, le demandeur ne serait représenté à la barre que par un agréé, il y avait peu de monde dans la salle. Augeard s'y trouvait, affectant une entière indifférence. Debout à la porte, pendant que le tribunal expédiait d'autres affaires, il semblait n'attendre, pour se retirer, que d'avoir entendu faire droit à la requête de remise, présentée en son nom.

Brusquement, il dut laisser le passage à des gens qui envahissaient la salle. En s'écartant, et en avant d'eux, il vit entrer Me Des-

marres, en robe, son portefeuille sous le bras, accompagné de son client et d'un stagiaire. A son apparition dans le hall du palais, le bruit s'était répandu qu'il allait parler, et tout un flot de monde s'était précipité sur ses pas, entrait en tumulte.

— Silence! cria l'audiencier.

Malgré ses efforts, le silence ne se rétablit que lorsque l'avocat se fut assis à la barre.

Maintenant, les assistants se le désignaient, se communiquaient à voix basse leurs réflexions.

— Comme il est changé! Que de ravages sur sa figure!

— Et voyez comme il a maigri!

— Il doit être très malade!

Ces propos n'exprimaient que la vérité. Depuis sa défaite parlementaire, Desmarres dépérissait. Sa femme, ses amis, les familiers de sa maison, n'en étaient pas frappés; ceux qui ne l'avaient pas vu depuis quelque temps, constataient qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même. En ce moment, il semblait plier sous le poids d'un fardeau trop lourd pour ses épaules, ce qui n'aurait surpris personne si l'on avait su qu'il quittait son lit et n'était venu qu'au prix d'un énergique effort de volonté.

Ces symptômes d'un mal que tout le monde surprenait sur ses traits défaits, voilés d'une pâleur maladive, échappaient à Firmin Augeard. L'apparition inattendue de l'avocat, le livrait à des craintes qui ne lui laissaient pas la faculté de s'en distraire. Pourquoi Desmarres se présentait-il, alors qu'il était entendu qu'on ne plaiderait pas? Quel coup de Jarnac préparait-Il encore? Allait-il faire naître un incident d'audience? Avec ce diable d'homme, il fallait toujours s'attendre à quelque fâcheuse surprise.

En proie à ces doutes, mais assez maître de soi pour les dissimuler, Firmin, tête haute, traversa la salle et alla prendre place derrière son agréé. Presque aussitôt l'affaire fut appelée. L'agréé se leva :

— Je demande remise à quinzaine.

Le président qui, d'un signe de tête, avait salué Desmarres à son entrée, se tourna vers lui et le voyant debout :

— Faites-vous opposition à la remise, maître?

— Non, Monsieur le Président, quoique je sois prêt à plaider. Je voudrais seulement présenter au tribunal de courtes observations propres à lui démontrer que, dans la pensée de nos adversaires, cette demande de remise qu'ils se proposent de renouveler n'a pour but que de prolonger une situation aussi contraire aux intérêts de mon client qu'à la dignité de la justice et qu'il doit, en

conséquence, en y faisant droit aujourd'hui, s'il le juge bon, décider qu'à quinzaine nous plaiderons.

L'avocat s'arrêtait, attendant une réponse.

— Parlez, maître, dit le président, mais évitez de parler sur le fond.

Il y eut un silence. Desmarres semblait se recueillir. Les regards fixés sur lui témoignaient de l'impatience avec laquelle on attendait qu'il s'expliquât. Ceux de Firmin ne le quittaient pas. Quoique le syndic voulût paraître rassuré, se donner un air provocateur, ils trahissaient les appréhensions et l'angoisse qui le torturaient sous son attitude fanfaronne.

Soudain, on vit Desmarres chanceler, son visage blêmir, ses bras s'agiter. On l'entendit balbutier :

— Je demande pardon au tribunal. Mais...

Il n'acheva pas et tomba comme une masse sur son banc, les yeux clos, sans connaissance.

En une minute, tout le monde fut debout, parlait à la fois; on demandait à grands cris le médecin du Palais, tandis que Mesgrigny, aidé du stagiaire et de quelques personnes de bonne volonté, transportait dans le hall l'avocat toujours inanimé.

La voix du président domina ce tumulte :

— L'audience est suspendue.

« Décidément, j'ai le bon vent dans mes voiles », pensait Firmin Augeard, intérieurement réjoui de voir s'éloigner le danger qui l'avait menacé.

Il n'en feignait pas moins d'être consterné par l'accident, se répandait en propos sympathiques pour le malade, en paroles de regret, et se prodiguait en allées et venues à la recherche du médecin.

Quand celui-ci arriva, les yeux et les voix l'interrogèrent, pendant qu'en hâte, il examinait Desmarres.

— Attaque d'apoplexie, dit-il, pas foudroyante, heureusement. Il ne mourra pas de celle-là. Mais, une autre peut se produire, et alors...

— C'est un homme fini, observa quelqu'un à côté de Firmin.

Mesgrigny, penché sur Desmarres, avait entendu. Il releva la tête, vit Augeard, et sur cette face de coquin, agressive et menaçante, il lut la joie de la haine satisfaite. Il dut se dominer pour ne pas souffleter le drôle, l'implacable ennemi de son repos et de son honneur. Mais, l'idée de le provoquer publiquement s'emparait plus vivement de lui. S'il ajournait le châtiment, il n'y renonçait pas.

Cependant, objet de soins multipliés, Desmarres s'était ranimé.

En rouvrant les yeux, il fut un moment sans se rappeler ce qui venait de lui arriver. Bientôt, il recouvra la mémoire et mesura, dans toute son étendue, la gravité de son état. Il eut assez d'empire sur lui-même pour ne pas laisser voir que les propos rassurants qu'on lui tenait ne le trompaient pas.

Sa vie durant, il avait été beau joueur. Si c'était la mort qui s'avançait, elle le trouverait prêt. Il songea à sa femme et à son fils, mais il contint les larmes que leur souvenir mettait dans ses yeux.

— Voilà un accident bien ridicule, murmura-t-il. Heureusement, je sens mes forces revenir. Je vous remercie de vos soins, Messieurs. Ramenez-moi à la maison, ajouta-t-il en parlant à son stagiaire. Et se tournant vers Mesgrigny : — A quinzaine, Monsieur le marquis.

XIV

Léopold Sauval avait assisté, comme membre du tribunal, à cette audience si dramatiquement interrompue. Après une courte suspension, les juges rentrèrent en séance. La remise à quinzaine du procès Mesgrigny, demandée par le syndic fut prononcée et on appela d'autres affaires.

Il était cinq heures lorsque Léopold quitta le Palais avec ses collègues. Ils avaient décidé de se rendre chez Desmarres pour y déposer leur carte, à titre d'hommage et prendre des nouvelles. Celles que donna un domestique n'étaient pas aussi rassurantes qu'ils l'eussent souhaité.

Bien qu'à son retour chez lui, le malade, afin de ne pas inquiéter sa femme, eût parlé de son accident comme d'une chose sans importance, il avait dû s'aliter. Son médecin ordinaire avait confirmé le diagnostic de celui du Palais et déclaré, comme lui, que l'attaque d'apoplexie n'ayant pas entraîné la mort, tout danger immédiat était écarté. Mais restait à craindre qu'une seconde attaque ne suivît la première. En prescrivant les soins à l'effet de la prévenir, il n'avait pu prendre sur lui de cacher à Mme Desmarres que la faiblesse du malade ne lui permettait pas de se prononcer. Il devait revenir dans la soirée. Après son départ, l'avocat s'était endormi; il dormait encore, et d'un sommeil si paisible, que Berthe, d'abord vivement alarmée, commençait à reprendre confiance dans une prompte guérison.

Cette confiance, Léopold, en apprenant ces détails, ne la partagea pas. Comme tout le monde, au Palais, il avait été péniblement impressionné par les changements qui s'étaient produits, en si peu de temps, dans la personne de Desmarres. Sa pâleur, son

amaigrissement, ses yeux où toute flamme semblait éteinte, sa tête penchée, sa parole plus lente, trahissaient un mal intérieur, s'attaquant aux sources de la vie. L'incident du matin en démontrait le caractère terriblement menaçant et révélait les ravages qu'il avait déjà faits dans cet organisme où les forces de résistance semblaient épuisées.

Léopold se livrait à ses réflexions en rentrant à la librairie. Son état moral ne le disposait que trop aux pensées pessimistes. Cet état résultait du vide creusé dans son existence par la disparition d'Honorine. Au moment de partir, elle lui avait écrit brièvement sans lui dire ni où elle allait, ni pourquoi elle partait, ni si son absence serait longue. Depuis, il était sans nouvelles.

Pourquoi elle était partie, il ne l'ignorait pas. Des confidences antérieures de la jeune femme, il tirait cette conclusion qu'elle avait tenté de se dérober aux traitements de son mari. Lorsqu'il avait interrogé le P. Sauval, qui vivait maintenant sous le même toit que lui et qu'il savait en relations avec elle, c'est par le même motif que son oncle avait expliqué et justifié ce départ précipité. Mais, ce motif était-il le seul? Léopold en doutait. Il craignait qu'Honorine n'eût aussi voulu le fuir.

Il en trouvait la preuve dans son silence prolongé, dans le soin qu'elle avait pris de ne pas lui donner son adresse, dans la réponse qu'il avait reçue de son oncle un jour où, comme par simple curiosité, il lui demandait en quel lieu résidait Mme Augeard.

— Je le sais, avait répliqué le vieux prêtre; mais, c'est un secret qu'il m'est interdit de révéler à qui que ce soit. Je suis lié par l'engagement qu'elle a exigé de moi.

Léopold se l'était tenu pour dit, n'osant insister, de peur de se trahir, de laisser deviner à son oncle le sentiment auquel il avait cédé en le questionnant. Mais, la conduite d'Honorine le blessait au cœur autant qu'elle l'attristait. En se rappelant les témoignages de dévouement et de respect que, naguère encore, il lui prodiguait et qu'elle accueillait avec gratitude, leurs entretiens où sa tendre amitié pour elle ne trouvait que des encouragements, il se croyait des droits à sa confiance et s'affligeait d'être méconnu.

Sa tristesse lui pesait, ce jour-là, plus lourdement que les autres jours. Elle s'envenimait d'une sourde irritation contre Firmin Augeard, dont les procédés abominables avaient fourni à Honorine un prétexte pour s'enfuir. Il le rendait responsable de la brusque décision de sa femme. Si cet indigne mari s'était conduit ainsi qu'il le devait, elle n'aurait pas quitté sa maison; Léopold n'aurait pas souffert d'être séparé d'elle et de ne plus la voir. C'était Augeard le coupable, à lui qu'était due la douleur

dont pâtissaient deux innocents. Léopold se l'était déjà dit et se le répétait avec plus d'amertume à cette heure où le coup de théâtre dont il avait été le témoin au Palais, lui montrait cet impudent personnage triomphant, grâce à un hasard, des difficultés qui menaçaient de le perdre. Ne serait-il donc jamais châtié et la Providence n'arrêterait-elle pas le cours de ses méfaits? Le protégerait-elle encore en frappant ceux-là, tels sa femme et Desmarres, qui avaient qualité pour le démasquer?

A l'improviste, au seuil de la librairie, il le vit apparaître, sortant de la maison. Augeard vint au-devant de lui et le salua.

— Je m'en allais avec le regret de ne vous avoir pas rencontré, Monsieur. N'ayant pu causer avec vous après l'audience, j'étais venu pour me mettre à vos ordres, au cas où vous auriez désiré causer avec moi à la suite des incidents de ce matin.

— Mais, je n'ai rien à vous dire, répondit Léopold, et il en sera de même tant que n'aura pas eu lieu le débat dont l'ajournement a été ordonné. Alors seulement, nous serons en état de prendre des résolutions nouvelles si c'est nécessaire.

— Ce ne sera pas nécessaire, affirma le syndic, et ma visite avait justement pour but de vous répéter que je ne changerai rien à ma marche. Les adversaires ont voulu m'effrayer en me menaçant de rélévations scandaleuses. Mais, je leur tiendrai tête, quoi qu'ils fassent, et je vous le confirme, afin que nul n'en ignore.

— Vous agissez sous votre responsabilité, Monsieur le syndic, et c'est affaire à vous de prouver que vous avez raison. Léopold marqua, en portant la main à son chapeau, qu'il ne désirait pas prolonger l'entretien. — Mes hommages à Mme Augeard.

Il les offrait sous cette forme, par suite d'une vieille habitude, ayant à cœur de faire croire qu'il ignorait l'absence d'Honorine. Augeard ne s'en était pas encore ouvert à lui, et n'était pas au courant des relations qui s'étaient créées entre elle et le juge. Il eût été imprudent de les lui révéler, ni sa femme ni Léopold ne lui en ayant jamais parlé. La phrase que venait de prononcer celui-ci n'était donc qu'une phrase de courtoisie, qui dissimulait son jeu. Mais, elle eut pour effet d'arrêter sur place le syndic qui déjà s'éloignait.

— J'aurai le regret de ne pouvoir faire votre commission, dit-il. Je ne vois plus Mme Augeard. Elle a quitté le domicile conjugal et je ne sais ce qu'elle est devenue. J'ai dû me résigner à introduire une instance en divorce. Le jugement serait sans doute rendu déjà si la convocation du président du tribunal civil avait pu toucher la fugitive. Il sera bientôt rendu par défaut si elle persiste à se cacher.

Plus tard, au souvenir de cette communication inattendue, Léopold ne pouvait s'expliquer qu'il eût, en la recevant, conservé assez de sang-froid pour dissimuler l'émotion et les sentiments contradictoires qu'elle éveillait en lui et pour présenter à Firmin, en le quittant, des condoléances hypocrites.

Ce divorce auquel le syndic avait voulu vainement contraindre Honorine et qu'il n'aurait pu demander si elle n'avait pas fui sa maison, il allait l'obtenir grâce au prétexte qu'elle-même lui avait imprudemment procuré. En partant, elle ne soupçonnait pas le profit qu'il tirerait de son départ; sinon, elle serait restée chez elle, à tout risque. Maintenant, c'était trop tard pour conjurer le dénouement qu'elle ne voulait pas subir, oui, trop tard, à moins qu'elle ne revînt réoccuper sa place au foyer, afin d'y soutenir le combat déloyal engagé contre elle. Mais, pour revenir, il fallait qu'elle fût avertie de ce qui se tramait à l'encontre de sa volonté. Comment l'avertir, alors qu'on ne savait où la trouver?

« Mon oncle correspond avec elle, pensa soudain Léopold; il peut lui écrire et elle s'empressera d'accourir. »

Et déjà il se promettait de soumettre le cas au P. Sauval. Mais cette résolution prise, il hésitait à y donner suite. Le divorce prononcé contre Honorine, à son insu, sans qu'elle en fût responsable, ce serait pour elle la délivrance. Rendue à la liberté, ses relations avec le fidèle ami dont un scrupule de conscience, poussé à l'excès, l'avait séparée, se renoueraient; l'amitié un moment compromise pourrait refleurir pour leur bonheur commun. Oui, tout cela était vrai. Mais, ce qui ne l'était pas moins, c'est que ce divorce prononcé au profit du mari, ternirait la réputation de la femme, bien qu'elle fût innocente. Et puis, devenue libre, laisserait-elle se renouer entre elle et Léopold les liens dont, une première fois, le danger lui avait semblé si pressant que, pour n'y pas rester exposée, elle s'était enfuie? Telles étaient les pensées où la communication de Firmin Augeard avait jeté Léopold et entre lesquelles il se débattit jusqu'au moment où l'heure du dîner le ramena auprès de sa mère et de son oncle.

Lorsqu'il entra dans le salon, ils étaient assis en face l'un de l'autre, devant la cheminée où sur les bûches embrasées, se jouait une flamme joyeuse. Le P. Sauval, un journal du soir à la main, lisait à sa belle-sœur les faits du jour. En voyant son neveu, il interrompit sa lecture pour l'interroger.

— Tu étais ce matin au tribunal de commerce? Est-ce vrai cette subite indisposition de Me Desmarres dont on parle dans les dernières nouvelles?

— C'est malheureusement vrai, dit Léopold.

Il raconta l'accident, sa visite chez l'avocat et ne cacha pas ses inquiétudes.

— Pauvre garçon! soupira le prêtre, attristé par ce récit.

— Vous le plaignez, mon frère! s'écria sa belle-sœur.

— Toute créature qui souffre est à plaindre et je ne peux oublier qu'il fut mon élève, un élève intelligent, docile, appliqué, rempli de bons sentiments.

— Il les a bien oubliés, reprit aigrement Mme Sauval. Il est l'auteur de tous nos maux. N'est-ce pas justice que la main de Dieu s'appesantisse sur lui?

— Oh! maman! protesta Léopold.

Un geste de son oncle l'arrêta. Le vieillard s'était redressé. D'un accent où l'autorité sacerdotale se doublait de la révolte d'une âme compatissante et généreuse :

— Voilà de mauvaises paroles, ma sœur, dit-il. Elles ne sont pas dignes d'une chrétienne. De quel droit interprétez-vous les actes de la Providence? Savez-vous seulement si cet homme ne s'est pas repenti, s'il n'a pas obtenu déjà son pardon? Avez-vous oublié la parole de rédemption : A tout pécheur, miséricorde?

Mme Sauval courbait la tête sous cette remontrance et s'excusa :

— J'ai eu tort, mais, il est si difficile d'oublier que celui dont nous parlons a été fatal à l'Eglise.

— Moins vous pouvez l'oublier et plus vous avez le devoir de prier pour lui. Gardez-vous surtout de vous réjouir de son malheur.

— N'irez-vous pas le voir, mon frère? demanda Mme Sauval après un silence. S'il doit mourir, il serait bien désirable qu'il se réconciliât avec Dieu, pour lui-même et pour l'exemple.

— Je le connais assez pour être assuré que, s'il se sent en danger, il me fera appeler, répondit le prêtre. Du reste, demain matin, après ma messe, j'irai prendre de ses nouvelles.

— Je vous accompagnerai, mon oncle, dit Léopold.

On annonça le dîner. Pendant le repas, l'événement continua à défrayer la conversation. En en parlant ainsi que du procès qui avait conduit Desmarres au tribunal de commerce, Léopold fut amené à prononcer le nom de Firmin Augeard. Il en profita pour annoncer à son oncle que le syndic cherchait à divorcer.

— Je savais que telle est son intention, dit le P. Sauval; mais il ne parviendra pas à la réaliser. Il est sans droits et sans motifs. Le divorce ne pourrait être demandé que par sa femme, et elle l'obtiendrait sans difficultés si elle le demandait. Comme elle ne le demandera pas, son mari en sera pour ses vains désirs.

— C'était vrai quand elle vivait avec lui, mon oncle. Mais, en partant, en abandonnant le domicile conjugal, elle a changé la

situation du tout au tout et à ses dépens. Il l'a bien compris, le drôle, et il s'est empressé de faire usage des armes qu'elle lui fournissait. Il a commencé le procès. Si Mme Augeard ne revient pas, le divorce sera prononcé et prononcé contre elle.

— Es-tu sûr de ce que tu me dis là?

— D'autant plus sûr que je le tiens du mari.

— Mais, elle ne voudra pas plus subir le divorce qu'elle ne voulait s'y prêter.

— Alors, mon oncle, qu'elle se hâte de rentrer dans sa maison et de se porter partie adverse. Conseillez-le-lui, si vous avez quelque influence sur elle.

— Tu as bien fait de m'avertir, dit le P. Sauval. Je vais lui écrire pour lui apprendre ce qu'elle ignore. Elle reviendra aussitôt. Je réponds d'elle.

Léopold fut heureux en pensant qu'il allait la revoir. Mais un nuage obscurcissait sa joie. Honorine, ne se résignant pas au divorce, resterait au pouvoir de son misérable mari; tant qu'il vivrait, elle porterait ce joug; elle ne connaîtrait jamais les douceurs de la liberté et toujours elle refuserait de prêter l'oreille à la voix de l'ardent et sincère amour qu'elle avait inspiré. Et, de s'en convaincre, Léopold concevait pour cette noble femme plus d'estime encore que par le passé, plus d'admiration, une tendresse plus vive qu'il brûlait de lui prodiguer en incessants témoignages de sollicitude, et ne désespérait pas de les lui faire agréer en les enveloppant de respect.

Un incident vint le distraire de ses réflexions. Comme on sortait de table, une lettre arriva pour le P. Sauval. Le porteur attendait la réponse. Le vieillard ayant lu sur l'enveloppe le mot *pressé*, se hâta de l'ouvrir. Il courut à la signature :

— C'est de Mme Desmarres, dit-il avec émotion.

Il la lut à haute voix :

« Mon cher et vénéré Père, mon mari désire vous voir le plus tôt possible. Il m'a fait part de son désir quand on me l'a ramené du Palais. Mais, il s'est ensuite endormi et j'ai cru devoir attendre. A son réveil, il m'a renouvelé sa demande avec plus d'insistance, et je vous supplie de venir sans tarder. Ce n'est pas que l'état de mon cher malade soit devenu plus alarmant; lui-même se sent mieux; du moins, il me l'affirme. Mais, votre visite à laquelle il paraît attacher le plus grand prix, promet de lui être si salutaire, que je ne la souhaite pas moins vivement que lui. Avec ce billet, je vous envoie notre voiture qui vous conduira chez nous et vous ramènera.

« Daignez agréer, mon cher et vénéré Père, l'assurance du

respectueux et reconnaissant dévouement de votre humble servante. — Berthe Desmarres. »

— Mon chapeau, ma douillette, ordonna le P. Sauval.

— Prenez aussi votre manteau, mon frère, recommanda sa belle-sœur. Les soirées sont froides.

Léopold aidait son oncle à se vêtir, boutonnait la douillette, relevait le collet du manteau, déployant autour du vieux prêtre la sollicitude d'un fils. Il voulut le mettre en voiture et ne remonta chez lui qu'après l'avoir vu s'éloigner.

En écrivant au P. Sauval que son mari avait hâte de le voir, Berthe ne disait que la vérité. Tel que nous avons montré Desmarres dès le début de ce récit, on ne saurait être surpris qu'il fût disposé à considérer le coup qui le frappait comme un de ces avertissements que reçoit chacun de nous, en certaines circonstances de sa vie, et auxquels elles donnent parfois un caractère exceptionnellement solennel.

« C'est la fin qui approche », s'était-il dit, à peine revenu de sa syncope.

Et, spontanément, le besoin de mettre en ordre les affaires de son âme, qui depuis quelque temps le tourmentait, s'était fait impérieux. Peut-être, s'il eût été encore au pouvoir, sans en avoir connu les amertumes, les déceptions, les défaites, eût-il été moins prompt à perdre confiance, à se croire près de la mort; peut-être aussi, même devant elle, le respect humain, la crainte de déplaire aux hommes de son parti eussent-ils retardé toute concession aux habitudes religieuses de sa jeunesse et, probablement, n'eût-ce été qu'à la prière de sa femme qu'il aurait consenti à se préparer chrétiennement au passage de la vie à l'éternité. Mais, depuis sa chute, on l'a constaté, ce n'était plus le même homme. Trahi par ses amis politiques, victime de leur perfidie non moins que de ses propres fautes, n'éprouvant pour eux que ressentiment et mépris, il était devenu insensible à leurs attaques, à leurs colères, à leurs railleries; il ne s'inquiétait plus de ce qu'ils diraient en apprenant son retour au catholicisme. De là, cette supplication adressée à sa femme en la retrouvant :

— Appelle le P. Sauval, je veux le voir.

C'est ainsi qu'à sa prière et dans la personne du vénérable prêtre, l'Eglise, oublieuse de ses justes griefs, apportait à ce fils repentant les paroles de clémence et de miséricorde, les secours consolants et libérateurs.

— Soyez le bienvenu, mon père, cria-t-il du fond de son lit en voyant au seuil de la chambre, le P. Sauval que Berthe introduisait; je vous attendais.

— Je suis venu, dès que je l'ai su, mon cher ami, bien heureux, d'ailleurs, d'apprendre par votre femme que vous êtes mieux, beaucoup mieux, et qu'en conséquence, ma visite ne s'imposait pas.

— Je n'en attends pas moins des effets plus salutaires que ceux des drogues dont m'abreuvent les médecins.

Desmarres accompagna d'un sourire cette observation à laquelle le P. Sauval fit écho, en disant sur le même ton :

— Les drogues des médecins de l'âme guérissent toujours. Mais, faut-il encore que le malade veuille les prendre.

— Moi, je les réclame, dit Desmarres. D'un regard, il priait Berthe de sortir. Quand il fut seul avec le P. Sauval, son visage se rembrunit et il continua : — Devant ma femme et pour ne pas l'alarmer, je feins de ne pas croire à la gravité de mon état. Mais, à vous, mon père, je ne la dissimulerai pas. Je suis frappé à mort, je le sais, je le sens, j'en suis sûr. C'est à cause de cela que j'étais pressé de vous voir.

— Voilà bien de l'exagération, essaya d'objecter le prêtre.

— Non, mon père. Je vois mieux et plus loin que ceux qui me soignent. Je connais mieux qu'aucun d'eux les misères de ma pauvre santé et, je vous le dis avec certitude : je suis perdu. Je le pressentais déjà depuis plusieurs jours et si bien que ne voulant pas être pris au dépourvu, j'ai rédigé, de concert avec mon notaire, mes dernières volontés en ce qui touche mes affaires matérielles. Mais, il est d'autres affaires, bien autrement graves, qu'il faut régler aussi et celles-là, mon père, ne relèvent que de vous, vous, soupira Desmarres en finissant, qui savez combien je me repens de tout ce que j'ai à me faire pardonner.

Le P. Sauval s'asseyait au chevet du lit. Après avoir encore échangé quelques mots avec Desmarres, il fit le signe de la croix et le pénitent en même temps que lui. Puis, la confession commença. Dans le silence de la chambre où une lampe voilée d'un abat-jour rose répandait une clarté douce et reposante, on n'entendit plus que le murmure de deux voix, l'une qui avouait, l'autre qui réconfortait.

Si la porte qui dérobait à tous cette scène rédemptrice, se fût ouverte au moment où le confesseur, les mains étendues sur le pénitent humilié, lui versait le parfum de la clémence du ciel, ils auraient surpris de l'autre côté, une femme à genoux et en larmes. C'était Berthe. Elle devinait ce qu'elle ne pouvait voir et s'unissait aux prières de son mari. Elle ne se releva que lorsque le P. Sauval vint lui dire qu'elle pouvait rentrer.

Tout d'abord, elle ne vit que l'expression de soulagement et de

joie, répandue sur le visage du malade. Mais, bientôt, à sa pâleur plus accusée, au tremblement de ses mains, à sa faiblesse révélée par un air de lassitude auquel on ne pouvait se méprendre, elle comprit qu'il était accablé par l'effort qu'il venait de faire. Elle feignit de ne pas s'en apercevoir; elle craignait de l'effrayer en lui laissant voir ses alarmes. Il la regardait les bras ouverts et, des yeux, il l'appelait. Elle se pencha sur lui et longuement ils s'étreignirent.

— Je le savais bien, mon Père, que vous seriez pour moi le meilleur des médecins, dit-il ensuite au P. Sauval, qui s'apprêtait pour partir. Je me sens bien mieux que tout à l'heure, beaucoup mieux. Demain, apportez-moi la communion, comme vous me l'avez promis; elle achèvera de me guérir.

— Je viendrai aussitôt après ma messe, que je célébrerai à votre intention, mon cher ami.

Sur ces mots, le P. Sauval s'éloigna. Berthe le ramena jusqu'à la porte de l'escalier, lui confiant ses inquiétudes; il s'efforçait de les dissiper, bien qu'il les partageât. Elle revint ensuite dans la chambre. Son mari ne remuant pas, elle crut qu'il dormait. Mais, en s'approchant pour s'en assurer, elle fut épouvantée. Les doigts crispés sur les draps, la face convulsée, Desmarres était étendu, immobile, raidi, comme pétrifié dans une rigidité qui n'était pas celle du sommeil. Une exclamation d'effroi, arrachée, par ce spectacle, à la malheureuse femme retentit dans le silence. Berthe bondit vers la porte.

— Rappelez le P. Sauval, criait-elle; courez chez le docteur.

Elle se heurta contre lui. Il revenait, suivant sa promesse, à l'heure qu'il avait fixée. Elle lui saisit le bras, l'entraîna vers le lit. Il n'eut qu'à y regarder pour comprendre.

— Ce que je redoutais, fit-il; une seconde attaque.

— Mais, il n'est pas mort? N'est-ce pas qu'il n'est pas mort? interrogea Berthe d'une voix qu'étranglaient les sanglots.

Le médecin ne répondit qu'en levant les yeux et les bras au ciel, et la veuve, pliant sous sa douleur, tomba à genoux. C'est là que le P. Sauval la retrouva cinq minutes après l'avoir quittée. Il était remonté en entendant ses cris et il put, en cette heure de détresse, lui prodiguer les consolations que les âmes qui vivent pour Dieu et par Dieu tiennent toujours prêtes pour les répandre sur ceux que frappe le malheur.

La nouvelle de la mort de Desmarres ne commença à se répandre dans Paris que dans la journée du lendemain. Un seul journal du matin, informé par hasard au moment d'être mis sous presse, l'avait annoncée en deux lignes et sous une forme dubita-

tive, en exprimant l'espoir qu'elle serait démentie. C'était un journal ami. Mais, ceux du soir la confirmèrent et la firent suivre des commentaires que leur suggérait cet événement sensationnel.

« Il eût causé une émotion profonde, disait l'un d'eux, s'il se fût produit il y a quelques mois. Mais, aujourd'hui, il ne présente plus qu'un intérêt rétrospectif et ne tire quelque importance que du rôle qu'a rempli M. Desmarres, de l'orientation qu'il a imprimée à la politique lorsqu'il dirigeait les affaires. Cette circonstance permet de juger le défunt en toute impartialité. »

Paroles en l'air, car cette impartialité fit généralement défaut aux jugements portés sur lui. Une feuille indépendante les résumait le lendemain.

« L'illustre défunt n'a pas eu une bonne presse. Sans manquer au respect qu'on doit aux morts, il est juste d'affirmer qu'il ne la méritait pas. Pendant son passage au pouvoir, où il s'est manifesté surtout par ses indécisions et ses contradictions, il n'a donné satisfaction à personne. Après avoir montré au pays le but vers lequel il se proposait de le conduire, il a refusé d'y marcher, ou, tout au moins, sa marche a-t-elle été si timide qu'on a pu croire qu'il cherchait à revenir en arrière. Il a donné à tous les partis le droit de lui reprocher, les uns d'avoir fait trop, les autres pas assez, de n'avoir jamais bien su ce qu'il voulait. En parlant sans cesse de la nécessité de pacifier le pays, il l'a livré à la guerre civile, et tout en se portant comme le défenseur des droits de la conscience, il les a, par ses actes, méconnus et foulés aux pieds. Quand il l'a regretté, c'était trop tard. Ses stériles regrets ont aussi peu touché ses ennemis qu'ils ont irrité ses amis. Il n'a abouti qu'à se faire accuser d'iniquité par les premiers, de trahison par les seconds. Doué d'un merveilleux talent, il a manqué de caractère et, en somme, sans faire aucun bien, il nous a fait beaucoup de mal. »

Telle fut l'oraison funèbre de Jacques Desmarres en tant qu'ancien président du conseil des ministres. Elle ne disait rien qui ne fût vrai, qu'il ne se fût dit à lui-même pendant les derniers jours de sa vie, et il était mort de son impuissance à ne pas se le dire et se le répéter.

Ernest Daudet.

La fin prochainement.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

M. RUDYARD KIPLING[1]

J'ai entendu conter par l'un des causeurs les plus spirituels de Paris un petit apologue auquel il attribuait un double titre, à la façon d'autrefois : *l'Etabli* ou *le Pacifiste dérangé*. Cette anecdote véridique contenait en elle-même sa morale. Un des apôtres du pacifisme, désireux d'orienter de bonne heure l'esprit de son petit garçon vers les arts de la paix, lui donnait comme étrennes, non point une de ces odieuses boîtes de soldats de plomb avec lesquelles les enfants organisent des batailles ou des revues sur une table de salle à manger, non point une de ces panoplies dont ils s'affublent avec des airs de vieux traîneurs de sabre, mais un bel établi de menuisier. Ainsi, songeait notre penseur, il comprendra, dès le plus bas âge, la noblesse du travail en maniant les outils qui servent à meubler les demeures des hommes, au lieu de brandir des instruments militaires propres à développer ses instincts brutaux. Et lui-même, satisfait de son intelligente générosité, se remettait à ses études humanitaires dont il était brusquement tiré par un grand coup de maillet. C'était l'enfant qui le lui appliquait sur la tête, pour le premier usage qu'il faisait de son cadeau.

[1] Au *Mercure de France* : *Le Livre de la Jungle* (traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. — *Le Second livre de la Jungle* (*ibid.*). — *La plus belle Histoire du monde* (*ibid.*). — *L'Homme qui voulut être roi* (*ibid.*). — *Les Bâtisseurs de ponts* (*ibid.*). — *Kim* (traduit par Louis Fabulet et Charles Fountaine-Walker). — *Stalky et Cie* (traduit par Paul Bettelheim et Rodolphe Thomas). — *Sur les murs de la ville* (traduit par Louis Fabulet). — *Lettres du Japon* (traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson). — *L'Histoire des Gadsby* (*ibid.*). — *Le Retour d'Imray* (*ibid.*).

A la librairie Ollendorff : *le Naulahka* (traduit par Mme Charles Laurent). — *La Lumière qui s'éteint* (*ibid.*)

A la librairie Hachette : *Capitaines Courageux* (traduit par L. Fabulet et Ch. Fountaine-Walker, illustré par A.-F. Gorguet).

Je ne sais si les membres du jury norvégien qui distribuent les prix Nobel ont eu l'occasion de méditer sur une telle aventure, mais leur dernier choix pourrait s'inspirer du coup de maillet. On sait que ces prix Nobel sont principalement destinés à récompenser dans tous les domaines intellectuels les hommes dont la pensée achemine l'humanité vers un état de paix idéal. Or la désignation de Rudyard Kipling est un peu déconcertante au premier abord. Les œuvres de Kipling, ce sont les soldats de plomb, les panoplies, et encore les clairons et les tambours, tout ce qui provoque au tumulte, à l'orgueil, à la guerre. Et les voilà préférés à tant d'établis de menuisiers. Les jurés norvégiens ne sont pas dépourvus d'ironie. Ou plutôt il faut reconnaître leur rare entente de la vie. Ils ont su comprendre que la mer ni la terre ne consentent à nourrir les hommes sans un combat quotidien, que les arts de la paix et de la guerre ne sont pas différents, et qu'ils exigent les mêmes qualités de force, d'endurance et d'énergie. Rendons-leur grâce de l'avoir si nettement rappelé en choisissant Rudyard Kipling, l'apôtre de l'impérialisme anglais.

I

Le nom de Rudyard Kipling nous fut pour la première fois révélé avec éclat en 1899. M. André Chevrillon nous apprenait dans la *Revue de Paris* qu'il était né à Bombay, en décembre 1865, qu'il avait vu aux Indes la famine, la guerre et la peste, qu'il avait parcouru la terre entière, et qu'il prenait son plaisir aux manifestations les plus violentes de l'activité humaine. Puis, abandonnant les détails biographiques qui ne pouvaient servir que d'explication à l'originalité de ce nouveau génie, M. Chevrillon le dépeignait s'élevant d'une vérité de détails à la poésie universelle, excellant dans ces raccourcis où tiennent à la fois les formes des objets et les sentiments des personnages, et voyait en lui le type représentatif de l'Anglo-Saxon. Au coup de clairon de ce jeune homme, la vieille Albion se réveillait après un période d'art purement intellectuelle et idéaliste. Il chante, affirmait-il, *la plus grande Angleterre*, celle qui tient les mers et crée des comptoirs nouveaux dans toutes les parties du monde. Il incarne ce peuple *superbe et haïssable* qui veut confisquer Dieu à son profit et le rendre national. Il est « le poète, le prophète et le professeur d'énergie des Anglo-Saxons ».

Quels étaient ses sujets préférés? Les combats, les assassinats, les agonies. Précis et fantastique à la fois, comme un Edgard Poë mieux équilibré, il s'aventurait avec du réel dans les régions du

rêve, et analysait le délire, l'hallucination, l'horreur, l'épouvante, comme des choses vues ou vécues. De l'homme civilisé il faisait surgir le sauvage, en l'arrachant à son calme milieu confortable pour le placer en face des grandes forces naturelles. Et il traitait la femme en créature de mirage et de sorcellerie, « aussi pleine d'expérience que le sphinx et deux fois plus mystérieuse que lui ». Sous l'amour, il découvrait la haine, cette lutte des deux sexes où chacun s'efforce de vaincre et de plier l'autre à son joug, cette opposition de la vanité de l'homme et du mensonge de la femme, la rage jalouse, la fièvre de la possession, la cruauté des ruptures. Comme les écrivains primitifs, plus soucieux d'action que de pensée, il ne présentait ses personnages qu'aux instants d'efforts et de luttes. A leurs actes, leurs âmes sortaient tout entières, sans hypocrisie et sans pudeur.

Ce nouveau venu, qui devait secouer nos littératures vieillies et nos nerfs fatigués, on pouvait croire que M. Chevrillon avait subi son ascendant, son prestige, comme il arrive aux inventeurs qui s'exagèrent l'importance de leurs découvertes. Mais M. Chevrillon citait. Il citait des images, des traits, et ces images et ces traits se fixaient en flèches dans la mémoire. Un train passe en coup de foudre : *C'était l'express du Sud, le rapide des millionnaires, rayé d'or et de nickel, qui jetait les kilomètres par-dessus son épaule comme un rabot fait voler les copeaux d'une planche molle.* Un lever de soleil sur l'Atlantique, près de l'Equateur : *L'astre surgit dans un ciel absolument clair, et son feu frappa l'eau d'un jet si brusque qu'il sembla que toute la mer avait dû sonner comme un gong.* Avant un orage dans l'Inde : *De temps en temps, des nuages de poussière fauve se levaient de terre sans qu'il y eût de vent, sans rien qui les annonçât, tout d'un coup, et ils se jetaient comme des draps, en claquant, sur la cime des arbres brûlés de soif, et ils retombaient.* Enfin, cette comparaison dans le récit d'un homme qui avait sombré par calme plat sur un navire qui faisait eau, et qui avait vu la plaine liquide monter et s'immobiliser au-dessus du bastingage avant de s'abattre sur le pont : *On aurait dit juste une corde de guitare, tendue à se briser, et elle me sembla rester là pendant des années.*

Il n'y avait pas à le nier, celui qui écrivait de ce style apportait quelque chose de nouveau, ou plutôt quelque chose de très ancien qui était presque perdu : une vision directe des hommes et des choses. Aucune lecture, aucun art, aucun artifice ne l'avaient détourné de la sensation immédiate et brutale de la vie. Dès lors, nous fûmes quelques-uns à guetter la traduction de ses ouvrages.

— Et votre Kipling? demandai-je alors à un Anglais.

Je me souviens du ton dédaigneux avec lequel on me répondit :

— Il est impossible à traduire. Et d'ailleurs, vous ne le comprendriez pas. Apprenez l'anglais.

— Je l'apprendrai.

De tous les grands écrivains, on a prétendu qu'ils étaient impossibles à traduire. Tout bon écrivain a pénétré le génie de sa langue, et comment ce génie passerait-il dans une langue étrangère? C'est compter sans l'intelligence avisée des traducteurs. Ils sauront trouver des équivalents, des ressemblances de coupes et d'images, de rythmes même. Nous avons, en ce moment, d'excellents traducteurs. Un Hérelle conserve à d'Annunzio sa véhémence et sa splendeur verbales, ajoute à Mathilde Serao une grâce dont elle est dépourvue, maintient à la phrase de Grazia Deledda son goût de fruit sauvage. Kipling eut la chance de rencontrer, au moins pour une partie de son œuvre, de ces traducteurs qui ennoblissent leur esclavage. Ainsi, peu après l'article de M. Chevrillon, nous vîmes enfin paraître *le Livre de la Jungle*, présenté au public français par MM. Fabulet et Robert d'Humières.

M. André Chevrillon n'avait pas exagéré. Même si l'on doit préférer plus tard un autre de ses ouvrages, on ne retrouve pas la puissance de l'impression ressentie au premier contact d'un grand artiste inconnu. Ainsi, *le Livre de la Jungle*, parce que je l'ai lu en premier lieu, demeure à part, pour moi, parmi toutes les œuvres de Kipling. C'est le récit épique de la vie des forêts. Les animaux y ont une âme humaine, mais l'homme y passe comme un vainqueur. La poésie des choses et des sentiments primitifs y coule à pleins bords et nous rajeunit, comme une eau froide rend la vigueur à nos membres fatigués. Dès le début, on est saisi. C'est la nuit dans l'inextricable jungle : les loups dorment dans leur caverne, dont l'ouverture laisse pénétrer un rayon de lune. Le cri du tigre les réveille : ils reconnaissent la voix de Shere Khan, le tigre boiteux qui poursuit quelque proie. Tout à coup, à ce cri répond une plainte d'épouvante, et devant la caverne apparaît, à la clarté lunaire, un petit enfant tout nu qui aperçoit les loups et se met à rire. Le tigre a sauté sur un feu de bûcherons, les hommes se sont enfuis, et, sans comprendre, ce gosse abandonné a marché à petits pas dans la nuit. Il est seul et nu parmi les loups, et il rit. Je connais peu de tableaux d'un contraste aussi saisissant.

A l'ouverture de la caverne, Shere Khan apparaît. Il réclame sa proie, le *petit d'homme :* c'est son droit de chasseur. Mais les loups ont adopté l'enfant. « Il est venu tout nu, la nuit, seul et mourant de faim, il n'avait même pas peur », dit mère Louve.

Le tigre s'éloigne, ne pouvant livrer bataille dans ce trou, mais au Conseil du Rocher, où se débattent les contestations des habitants de la forêt, où s'édicte et se promulgue la loi de la jungle, il compte qu'on lui livrera le pauvre mioche. L'ours Baloo et Bagheera, la panthère noire, *dont la voix est plus suave que le miel sauvage qui tombe goutte à goutte des arbres*, défendent Mowgli — c'est ainsi qu'on a nommé l'enfant, — et par raison et menace obtiennent gain de cause : on le laissera vivre dans la jungle. Pendant qu'on discute son sort, Mowgli, indifférent, s'amuse avec des cailloux. Il ne sait pas que l'ours, la panthère et les loups qui l'ont recueilli ont couru danger de mort pour le sauver. Comme Siegfried, il ignore la haine et la crainte.

Le tigre a juré de se venger. Il est patient, il attendra. Le loup enseigne à Mowgli « le sens de toutes choses dans la jungle, jusqu'à ce que chaque frémissement de l'herbe, chaque souffle de l'air chaud dans la nuit, chaque intonation des hiboux au-dessus de sa tête, chaque bruit d'écorce égratignée par la chauve-souris au repos, un instant, dans l'arbre, chaque saut du plus petit poisson dans la mare, prissent juste autant d'importance pour lui que pour un homme d'affaires son travail de bureau ». Baloo et Bagheera lui apprennent le langage de la forêt, les maîtres mots pour demander assistance aux oiseaux, aux serpents, à toute la jungle. Cependant, le *petit d'homme* s'est aperçu qu'en fixant les animaux d'une certaine manière, il leur fait baisser les yeux, et ce jeu l'amuse. La panthère l'avertit qu'il s'est ainsi aliéné tout le peuple de la forêt, irrité de pressentir confusément la supériorité de ce petit être faible et sans défense. Un grand complot, dont Shere Khan est l'âme, se trame contre lui. Quand le vieux loup Akela, qui gouverne la forêt, sera déchu de son pouvoir, pour avoir manqué son chevreuil (c'est là le signe de la déchéance des chefs), Mowgli sera livré au tigre. L'enfant plaisante Bagheera sur ses craintes et Bagheera insiste :

— Va chercher, lui dit-elle, la *fleur rouge* qui pousse le soir chez les hommes. Avec elle, tu pourras lutter.

La *fleur rouge*, c'est le feu, fleur inconnue des bêtes, et que seuls les hommes font éclore. Mowgli s'élance hors de la forêt. Dans sa marche, il assiste à la chasse d'Akela qui manque son chevreuil.

« Il était temps », songe-t-il.

Et il rapporte un pot de braise qu'il a dérobé dans un village, sur la lisière.

Le conseil se réunit. Akela ne peut plus être chef : il doit mourir. Shere Khan réclame, pour sa part, Mowgli. Tout le clan

des loups, dont l'instinct de cruauté se déchaîne, exige, de son côté, le *petit d'homme*. La forêt tremble de leurs cris de colère. Baloo et Bagheera, fidèles, se préparent à la lutte suprême, à la mort. Mowgli, qui est resté jusqu'alors étendu dans l'herbe, à souffler sur son pot de braise, se lève. Comme Siegfried encore, il ne connaît pas le danger. Mais il a deviné la haine, et il crache son mépris à toutes ces lâchetés. Car un bon Anglais ne perd pas l'occasion d'un *speech*. Il a renversé ses tisons qui embrasent les mousses et, au-dessus de sa tête, il brandit un pieu enflammé. Quel tableau, que celui de cet enfant parmi les loups, « tout nu, sa longue chevelure noire flottant sur ses épaules, dans la lumière de la branche flamboyante qui faisait danser et vaciller les ombres! » Il marque Shere Khan du fer rouge, et il met ses ennemis en fuite. Puis, demeuré seul, maître du champ de bataille, avec le vieux Akela, la panthère et l'ours, il sent son cœur douloureux et que quelque chose d'humide coule de ses yeux sur son visage.

— Qu'est-ce que c'est? demande-t-il. Vais-je mourir, Bagheera?

Et la panthère qui, jadis, a vécu prisonnière chez les hommes, lui répond :

— Laisse couler, Mowgli. Maintenant, je vois que tu es un homme, et non plus un petit d'homme. Ce sont seulement des larmes...

Ce sont seulement des larmes. C'est la révélation de la souffrance en même temps que celle de la haine. Mowgli ignorait qu'on pût faire autre chose qu'aimer. Maintenant il connaît l'injustice et la méchanceté. Son insouciance est morte; morte, son âme ingénue. Il est un homme. Cet enfant qui pleure pour la première fois et se demande s'il va mourir de cette chose inconnue, la réponse de la panthère qui a pénétré le mystère humain, je ne crois pas que jamais poète ait plus magnifiquement exprimé l'éveil de la connaissance et la naissance de la douleur.

Rappellerai-je les autres aventures de Mowgli? Il est enlevé par le peuple des singes que sa ressemblance exaspère. Et quelle fuite éperdue dans les arbres, les singes montant et descendant des cimes avec une rapidité vertigineuse, tantôt faisant craquer les menues branches, tantôt touchant la terre pour s'élancer à nouveau, de sorte que l'enfant, tour à tour, plonge dans une mer de verdure ou, dominant toute la forêt, aperçoit tout à coup d'immenses étendues! Ils le déposent dans cette Ville-Perdue qu'ils ont découverte et dont ils ont fait leur demeure, ancienne cité hindoue, bâtie par quelque roi de jadis, qui n'est plus qu'un amas de ruines, dont le marbre fendu des cours d'honneur et des fontaines laisse pousser les lianes et les ronces. Les nouveaux

habitants de cette ville morte, se prenant pour des hommes, jouent du haut en bas des terrasses, dans les jardins du roi dont ils secouent les rosiers et les orangers pour en voir tomber vainement les fruits et les fleurs, et la nuit, la lune éclairant un pavillon dégradé, tout de marbre blanc, « bâti pour des reines mortes depuis cent ans », donne à ces vestiges luxueux du passé une beauté d'hallucination. Que feront les singes de Mowgli? Ses amis ne l'ont pas abandonné. Chil, le vautour, a relevé sa trace. Bagheera et Baloo l'iront chercher, mais pour cette expédition difficile et périlleuse ils s'adjoignent Kaa, le serpent python, dont ils flattent la vanité. Les trois alliés parviennent à l'aube à la Ville-Perdue. Bagheera, la première, entre en ligne. Quand ils la voient seule contre eux tous, une nuée de singes se rue sur elle. Baloo pousse son cri de guerre, et cognant dans cette masse d'un mouvement régulier, il tente de lui porter secours, mais tous deux seraient infailliblement étouffés, sans l'intervention de Kaa. Devant le serpent dont la tête se balance comme un bélier menaçant, les singes s'enfuient, gravissant les terrasses, se cramponnant, figés par la peur, aux murs, aux créneaux, aux cous mêmes des grandes idoles de pierre. Mais Kaa, connaissant son pouvoir, se dresse sur sa queue et se met à danser, les fixant, les fascinant, les forçant à quitter leurs asiles, à se rapprocher...

La netteté de ces fantastiques descriptions est incomparable. Il faudrait citer encore la charge des buffles des deux côtés du ravin où Mowgli enferma le tigre Shere Kkan, — la course de l'éléphant Kala-Nag dans la nuit, traçant un large sillon dans les hautes herbes qui balaient ses flancs comme les vagues balaient les flancs d'un steamer, et cette assemblée nocturne d'éléphants au cours des montagnes noires, tandis que la rosée tombe des arbres en larges gouttes sur les dos invisibles, — et ces fuites éperdues, dans la nuit, des chevaux et des chameaux appartenant au grand camp de l'armée des Indes, se ruant sur les tentes, leurs entraves brisées...

J'ai lu récemment quelques pages de l'exquis *Sandro Botticelli*, de M. Gebhart. Notre auteur, qui dispose pourtant de tant de ressources pour peindre la beauté, séduit par la Primavera, voulait en définir la séduction avec des mots. Comment, dans une phrase, restituer son charme vivant à cette figure ensorcelante, rendre *l'amoureuse lassitude de ces yeux verdâtres, au regard oblique, de ces yeux rêveurs enclos en des paupières meurtries, l'énigmatique sourire de cette longue bouche dont les lèvres appellent ou promettent le baiser, la mystérieuse tristesse de ce visage effilé, l'allure auguste de cette grande voluptueuse qui*

plane, en sa robe de fleurs vermeilles, comme soulevée par l'extase? Et, non content de ces bijoux de style, dont il ornait la déesse du printemps, il demandait à la langue italienne de le secourir. « Les Italiens, confessait-il, découragé, ont des mots de sens indécis, des mots noyés de brume, pour exprimer la beauté de la femme, *vagghezza*, la séduction qui éveille le désir; *leggiadra*, le charme; *venusta*, le rythme des formes pures; *morbidezza*, la délicatesse, même la pâleur exquise des chairs et de la physionomie. Tous ces traits conviennent à la Primavera. » Je voudrais aussi trouver des mots inédits pour faire comprendre la fraîcheur de sensation que répand le *Livre de la jungle*. Il faudrait restituer au mot *jeunesse* son prestige. Et ce n'est même pas *jeunesse* qu'il faudrait dire, mais un mot plus clair et plus cruel encore, celui qui précède la connaissance et l'amour : le mot d'*adolescence* que Mme de Noailles a décrit en ces vers nostalgiques :

Avoir quinze ans, rêver dans l'herbe haute et chaude
Où le soleil s'ébat,
Sans se lever pour voir si le bel amour rôde,
Si l'on entend ses pas.

Savoir que l'on aura, pour posséder le monde,
Tous les autres étés,
Et goûter cette joie insensible et profonde
D'être sans volupté.

Savoir que c'est demain et non pas ce soir même
Que tout sera si beau...

II

Le Livre de la jungle ne rencontra pas en France l'accueil enthousiaste qu'il avait reçu en Angleterre. Quand nous écoutons parler les bêtes, c'est à travers notre La Fontaine, et ce sont alors des bêtes civilisées, intelligentes et subtiles, non les animaux violents et indomptés de Kipling. *Le second Livre de la jungle*, qui parut peu après, ne valait pas le premier. J'y relève pourtant d'aussi belles descriptions : l'assemblée du peuple de la jungle autour de l'abreuvoir, la ruée des éléphants sur le village qu'ils pilent sous leurs pieds et dont ils détruisent la trace même, et cette descente, le long du fleuve, de la barque que guette un crocodile, de la barque d'où un enfant insouciant laisse pendre la main que le crocodile veut happer et qui est si petite qu'elle passe sans mal entre les deux mâchoires, et le combat des loups et des chiens sauvages, et la course affolée dans la jungle de

l'invisible printemps dont on cherche, comme dans la *Walkyrie*, la présence. Un conte se distinguait des autres par le son plus humain qu'il rendait : *le Miracle de Purun Bhagat*. C'était l'histoire d'un grand ministre qui abandonnait les honneurs pour chercher la solitude et la paix. Il fixait son choix sur une pente de l'Himalaya. Les gens du village qui était bâti dans la vallée le respectaient comme un prophète et lui portaient à manger. Les bêtes de la forêt vivaient en familiarité avec lui, reposaient dans son voisinage. La saison des pluies étant venue, il reçut, une nuit, la visite du cerf qui le réveilla. La montagne, minée par les eaux, tremblait, semblait comme agitée de longs frissons. Le Bhagat connut que la mort était proche. Pour lui-même, il ne la redoutait pas, mais il songea que les gens du village s'étaient montrés bons pour lui. Il alluma une torche et appuyé au grand cerf il descendit dans la vallée, secoua le sommeil des habitants, ordonna le départ immédiat. On le suivit sans le comprendre, et surtout à cause de son prestige. Il dirigea la marche vers la montagne opposée. Et quand le matin permit de se rendre compte des dévastations nocturnes, les paysans virent que l'avalanche avait recouvert leurs maisons et leurs champs. Puis, épuisé, le Bhagat expira.

Tout de même, avec ses deux *Livres de la jungle*, Kipling avait conquis un public assez important et exigeant pour réclamer d'urgence la traduction de ses autres ouvrages. Ainsi nous connûmes successivement tous ses recueils de contes, *l'Homme qui voulut être roi*, *La plus belle histoire du monde*, *les Bâtisseurs de ponts*, et, tout récemment, *le Retour d'Imray*. Le conte, c'est le triomphe de Kipling. Il est concis comme un Latin. Il rejette les grands développements à la Dickens ou à la Tolstoï. Sa forme est ramassée, précise, dure. Il cherche les images exactes et les couleurs crues. Aucune littérature, aucune œuvre d'art n'ont contrarié, orienté ou développé sa sensibilité naturelle. On dirait qu'il a vécu dans la jungle comme un trappeur indou. Et ces mille détails, ces mille observations naturelles qu'il a recueillis dans une enfance utilement aventureuse, il les met au service de récits où l'extraordinaire et le fantastique prennent ainsi un air de vérité. L'extraordinaire, c'est ce qui est hors de nos habitudes, mais non hors du possible, tandis que le fantastique est créé par notre imagination. Mais le point de séparation, dans Kipling, cesse d'être visible. On passe de l'un à l'autre sans s'en douter. La précision est la même dans l'analyse de ces destinées incohérentes ou véhémentes, mais vraisemblables, dont l'écrivain aime à se faire le biographe, et dans ces hallu-

cinations qui nous amèneraient à penser que nous avons pu vivre une existence antérieure, ou que la mort ne supprime pas immédiatement les formes humaines. *La plus belle histoire du monde* suppose de toute nécessité une vision qui ait précédé la vision de la vie. *Au fond de l'impasse*[1] analyse la folie de terreur provoquée par la solitude. *La cité des songes*[2], c'est la rencontre de deux jeunes gens dans le rêve : mais ce rêve ne peut être qu'un souvenir; ils se sont donc déjà connus dans un autre monde, dans un autre temps. Je résumerai moins brièvement *le Rickshaw-fantôme*[3] qui est le plus remarquable conte du dernier recueil publié, et qui est assez typique de ce genre de littérature. Pourquoi les traducteurs ont-ils transporté tout vif dans notre langue ce mot anglais qui signifie *chaise à porteur*, *pousse-pousse*, je ne me l'explique guère. Une traduction ne doit pas avoir besoin d'être traduite. Or, si les traducteurs de Kipling — je parle des meilleurs — savent apporter au texte français le ton hardi et rapide de l'original, ce n'est pas en maintenant des mots anglais soi-disant intraduisibles. Que font-ils des équivalents, et le français n'est-il pas assez souple et malléable pour tout exprimer? Jamais ils ne parviendront à me faire comprendre pourquoi je trouve tout à coup dans leur texte un mot en italique comme celui-ci : *chaprassi*, avec une note qui le traduit par celui de : *commis*. Ou bien c'est : *pukka* et j'apprends, au bas de la page, que cela veut dire : *une affaire réglée*. Ou encore *maharanee* qui signifie *reine*. Pourquoi pas : *mama-mouchi?* Est-ce, oui ou non, une traduction que je lis? Si *reine* ne suffit pas, qu'on m'ajoute une épithète, mais je n'ai que faire de *maharanee*. Revenons au *Rickshaw-fantôme*. Un officier anglais de service aux Indes, Jack Panson, se lie en mer, comme il rentre d'un congé en Angleterre, avec la femme d'un haut fonctionnaire, Mrs Wessington. Il la rencontra à Simla qui est la ville de repos indoue. Tandis qu'il n'attache lui-même aucune importance à cette liaison, cette femme s'est donnée à lui pour la vie. Elle supporte ses duretés, ses rebuffades, ses mépris mêmes avec douceur et patience. « C'est une méprise, Jack, ce n'est qu'une méprise, lui murmure-t-elle, suppliante. Un jour, Jack, tout s'éclaircira. » Elle n'accepte pas la rupture. Mais il se fiance à Simla, sous ses yeux, à une jeune fille, Kitty Mannering. Et comme, au retour d'une promenade à cheval avec sa fiancée, il rencontre la chaise à porteurs où quatre coolies en livrée noir

[1] *Les Bâtisseurs de ponts.*
[2] *Ibid.*
[3] *Le retour d'Imray.*

et blanc promènent Mrs Wessington malade, il aborde son ancienne maîtresse et lui signifie avec violence, avec cruauté, que tout est fini à jamais. C'est l'irréparable. Ainsi elle ne l'attendra plus. En effet, elle meurt peu après de la perte de tout espoir et d'une telle cruauté. L'année suivante, aux mêmes lieux, le jeune officier, à la veille de son mariage, au comble du bonheur, entreprend de belles promenades à cheval avec Kitty, excellente amazone. Un jour, avec elle, il rencontre la chaise à porteurs de Mrs Wessington. Rien de bien étonnant : une autre femme a loué l'équipage de la malade et ses porteurs. Mais il s'informe : les quatre coolies sont morts du choléra, et la chaise a été détruite. Qu'a-t-il donc vu? Il doute de ses yeux, de son bon sens. Mais les rencontres se multiplient. Voilà bien, sur le chemin, le pousse-pousse imaginaire. Il ralentit sa course, mais miss Kitty, lancée au galop, passe au travers. Une autre fois, comme il croise la chaise, il reconnaît distinctement le visage pâle de la morte. Est-ce la folie qui le prend? Il se remet aux mains d'un médecin qui le renvoie tranquillisé après une semaine ou deux de soins. A sa première promenade avec Kitty, il revoit l'équipage-fantôme. Dans une crise, il raconte son passé et ses hallucinations à Kitty qui rompt ses fiançailles. Et aussi sûrement que Mrs Wessington est morte par sa dureté, il attend qu'elle lui prenne peu à peu sa vie après son bonheur.

Un romancier français aurait expliqué ces hallucinations, cette folie, par le travail du souvenir, par ces retours singuliers du passé qui s'obstine à encombrer notre mémoire, à lui susciter des images, des comparaisons, par cette insouciance que nous introduisons dans le mal jusqu'au moment où nous nous trouvons en présence de l'irréparable. Mais Rudyard Kipling ne s'embarrasse pas des analyses psychologiques. Il jette les faits tels quels, sans insister sur les mobiles. C'est peut-être un excellent procédé pour prolonger l'influence de ses contes par la sorte d'inquiétude qu'ils répandent dans l'esprit. Il n'explique pas, il raconte. Et, en somme, ces drames où le réel touche au fantastique ne sont pas plus étranges que le récit tout nu de ces destinées bouleversées dont le départ et le dénouement n'ont aucun lien, comme dans *l'Homme qui fut* [1]. Kipling a cette chance d'avoir assisté à d'épouvantables réalités. Lisez *Petit Tobrah* [2], *En famine* [3], et vous aurez envie de vous réfugier dans la *cité des songes*, pour fuir l'effrayant tableau de la famine dans l'Inde. Enfin les choses

[1] *L'homme qui voulut être roi.*
[2] *Les Bâtisseurs de ponts.*
[3] *Ibid.*

mêmes ont une vie et contribuent encore au mouvement endiablé de tels ouvrages. Dans *les Bâtisseurs de ponts*, on assiste à la lutte émouvante du pont de fer contre la crue du fleuve. *007* [1] est la biographie d'une locomotive depuis sa sortie du chantier et son entrée dans le monde. Dans *Le navire qui s'y retrouve* [2], nous entendons le dialogue des différentes parties qui composent le bâtiment neuf : l'hélice, les cylindres, la vapeur, etc., s'adressant des reproches, des conseils, des réclamations; car un navire, même parfait, est inachevé tant qu'il n'a pas affronté la mer, parce que ses parties n'ont pas encore l'habitude de jouer ensemble, *ne s'y retrouvent pas encore*.

J'ai dit tout à l'heure que Kipling était inapte à l'analyse psychologique. *L'Histoire des Gadsby* me donne un démenti. C'est l'histoire banale d'un officier de l'armée des Indes (toujours) qui se laisse séduire par une jeune fille, qui rompt avec sa maîtresse pour se marier, et qui, peu à peu, pris jusqu'aux moelles par la vie de famille, renonce à sa carrière pour se livrer plus complètement à cet égoïsme conjugal et paternel où il s'est enlizé. Gadsby n'avait que l'apparence d'un héros. Dès le premier chapitre, si l'on sait lire, on s'en rend compte. De beaux faits d'armes ne prouvent pas toujours la force du caractère. Il faut toujours se méfier des héros momentanés. Quand ils retombent, c'est tout à fait, et ils sont alors capables des pires dépressions. Il est peu de scènes aussi cruelles que celle de la rupture de l'officier avec sa maîtresse, pendant un dîner d'apparat, afin que la malheureuse soit dans l'obligation de dominer ses nerfs. Il en est peu d'aussi pénibles que celle où Gadsby annonce à son frère d'armes, le capitaine Maryn, que décidément il va quitter l'armée par tendresse pour sa femme, pour son enfant : l'impression de la déchéance de l'homme sous le joug de la femme est ici donnée sans phases, suggérée plutôt avec une brutalité qui voudrait se dissimuler. *L'Histoire des Gadsby* est un roman dialogué. C'est toujours par le dehors — actes ou paroles — que Kipling peint le dedans. Les auteurs dramatiques sont dans l'obligation de procéder ainsi. Le romancier a à son service d'autres moyens d'investigation. Il ne doit certes pas en abuser, sous peine d'alourdir son œuvre qui est, avant tout, qui doit être une reproduction vivante de la vie, mais ces moyens d'induction, d'intuition, de raisonnement, Kipling n'en veut pas ou ne sait pas s'en servir.

[1] *Le retour d'Imray.*
[2] *Ibid.*

III

Toute la production de Kipling n'est pas, en bloc, digne de notre louange. Ses romans, sauf un, sont inférieurs à ses contes. J'ai eu l'occasion ici même[1] de maltraiter *le Naulahka*, histoire d'un fabuleux collier indien dont chaque pierrerie vaut « la rançon d'un roi ou la beauté d'une reine », fâcheux mélange d'américanisme et de brahmanisme, d'aventures commerciales et amoureuses. Kipling donnait-il dans le roman-feuilleton? *Le Naulahka* était écrit en collaboration avec un nommé Balestier. Chargeons ce Balestier inconnu du poids de cette lourde erreur. *Kim*, dont la longueur est démesurée, odyssée pittoresque d'un jeune garçon et d'un vieux lama, n'échappe pas à l'ennui. *Stalky et Cie* peint avec le même élan et la même verve les violents jeux d'enfants dans les collèges anglais et les aventureuses expéditions des officiers aux Indes : la guerre, c'est, en somme, le *foot-ball* continué, avec un peu plus de risque, guère plus; mais que de digressions, que de répétitions, et quelle monotonie! Il semblait que Kipling était capable de tout, sauf d'engendrer la fatigue. Et c'est étonnant comme ces longs ouvrages la provoquent. Kipling n'a pas assez d'ordre dans la tête, de composition dans l'art, de nuances et de diversité dans l'esprit, disons le mot crûment, pas assez d'intelligence pour intéresser avec les intrigues et les caractères que comporte un roman. Il y est aussi gêné que notre Maupassant, et pour les mêmes raisons. Il y a deux sortes d'artistes, ceux qui voient le dehors, ceux qui pénètrent au dedans. Et il y en a une troisième qui sait unir ce double don. Les premiers sont plus bornés, mais quelle chaude sensation de la vie ils nous apportent!

Une fois, cependant, Rudyard Kipling réussit dans le roman. Il écrivit *la Lumière qui s'éteint*. Quand *la Lumière qui s'éteint* parut en feuilleton dans le *Figaro*, nous étions quelques-uns à le suivre, à nous interroger :

— Croyez-vous que miss Maisie revienne?

— Dick Heldar va-t-il perdre les yeux?

Ce n'était pourtant pas l'histoire qui nous prenait aux entrailles, mais l'extraordinaire humiliation d'une âme orgueilleuse. Imaginez le jeune homme le plus ardent à la vie, le plus frémissant au contact de tout ce qui exalte le plaisir de vivre, y compris le travail et l'effort. Le voici qui s'avance dans la vie, droit comme un bel arbre, la poitrine dilatée, fier de sa force comme s'il se

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1901 : *L'invasion étrangère dans la littérature française.*

sentait de taille à porter le monde. Il a triomphé de la misère, il a asservi l'art qui donne une forme durable à ses plus violentes sensations. Il ignore la crainte et il défie le destin. Mais que peuvent contre la fatalité les mieux doués parmi les hommes? Celui-ci, plein de sève et de courage, sera brisé comme un chêne par la tempête. Les yeux du peintre Dick Heldar lui ont communiqué des jouissances sans nombre, et dans son cœur est descendu l'orgueil. Il est frappé dans ses yeux et dans son cœur. Il perd la lumière qui donne la vie au monde, et il est méprisé par la femme qu'il aimait. Emouvante tragédie que la mort termine, une belle mort miséricordieuse qui est le salut de cette épave humaine, jadis une des plus brillantes fleurs qui aient poussé dans les jardins des hommes.

Ce Dick Heldar est un bel exemplaire humain. On se prenait à le regarder croître avec admiration. Il voulait connaître la terre entière. L'odeur seule de la mer le grise d'un désir de départ. « La seule odeur des eaux libres suffit à m'agiter. » Un navire en partance, c'est tout l'inconnu qui l'attire. Et, plus tard, au crépuscule de sa courte existence, quand il rejoindra l'armée anglaise au sud du Soudan pour entendre une dernière fois la rumeur des batailles, — des batailles qu'il ne peut plus voir et dont il était sur ses toiles le poète passionné, — quand il s'engagera dans le désert sur son méhari, il sentira encore, ivre d'une dernière joie, le bon vent de la course et la fuite de l'obscurité.

Ce cœur si fier, un « atome de petite fille aux yeux gris » l'a cueilli un jour. C'était un jour d'enfance, au bord de la mer. Dick avait une compagne de jeux et de malheurs, placée comme lui, pour son instruction, chez une vieille veuve irascible et injuste. Une haine commune les rapprocha, puis ce fut l'amour. Le hasard d'une rencontre précoce peut fixer notre vie. Pour notre douleur ou notre joie il suffit d'un souvenir. Ainsi l'amour est mystérieux dans ses voies. Souvent les impressions d'enfance sont tenaces. Nous les retrouvons après nous, comme dans le sillage d'un bateau une petite barque où sont cachées nos meilleures tendresses, nos plus chères émotions.

Dix ans ont passé sur ces enfantines amours de Dick et de Maisie. Il a couru le monde, s'initiant par l'activité et l'observation directes à l'expression en art des passions humaines. Quand il revient à Londres, il y trouve la réputation, presque la gloire. Pendant ce temps, elle s'est acharnée à peindre de mauvaises petites croûtes, cramponnée à son rêve d'étonner le monde par son succès, se fiant à son obstination et n'ayant jamais rien regardé ni senti hors de son atelier. Le hasard les remet face à

face. Du coup, la renommée et la fortune deviennent indifférentes à Dick Heldar : il ne voit plus que Maisie, le gai soleil de son enfance. Il lui offre sa vie, son nom : elle leur préférerait un petit succès personnel dans une exposition. Vainement il tâche d'animer ce cœur sec, d'exalter cette cervelle vaniteuse. Il l'emmène un jour au bord de la mer, au lieu même où jadis ils se sont promis un amour éternel, léger à des lèvres d'enfants. Il compte sur ce passé pour l'émouvoir. La mer n'a pas changé : pourquoi le cœur de Maisie ne serait-il plus le même? Il foule son orgueil aux pieds pour la supplier, mais elle repousse un amour qu'elle est incapable, la pauvrette, d'éprouver, et réclame l'avis de son compagnon sur sa peinture et son avenir. Pour répondre à sa question il lui parle, avec une éloquence de visionnaire, des plus beaux lieux de la terre où il voudrait l'emporter.

— Vous verrez par vos yeux ce que signifie la couleur, et nous trouverons ensemble ce que c'est que l'amour... Venez.

— Pourquoi? objecte Maisie.

— Pourquoi?... Mais parce que l'on ne peut pas faire quoi que ce soit avant d'avoir ouvert les yeux sur ce qui existe et de l'avoir contemplé...

Est-ce la pitié, est-ce la douleur de Dick qui auront raison de cette indifférence? Dick est devenu aveugle des suites d'un coup de sabre reçu jadis en Egypte. Il vit dans une éternelle attente, courbé sous le poids écrasant des ténèbres. Cependant, lui qui n'a jamais « recherché la sympathie de personne, dans ses joies ni dans ses chagrins », lui qui a toujours eu la pudeur jalouse de ses sentiments intimes, le délire l'a trahi, a livré son secret. Son ami Torpenhow part aussitôt à la recherche de cette jeune fille qui, seule, peut être la clarté de ces yeux morts, la douceur de cette vie perdue. C'est en France, à Vitry-sur-Marne, où elle travaille sur des paysages paisibles, qu'elle apprend la nouvelle. Elle hésite à partir, elle demande à réfléchir, elle ne songe pas d'elle-même à voler vers lui pour « embrasser ses yeux jusqu'à ce qu'ils se rouvrent à la lumière ». Il faut qu'on la pousse par les épaules. Et voici la scène de l'entrevue. Il n'a pas une plainte; il dit simplement que depuis qu'elle est partie il a eu *des ennuis avec ses yeux*. Mais l'épreuve la trouve trop faible, incapable d'un sacrifice, prête à fuir. Devant ce naufragé, elle ne pense qu'à elle et murmure : « Que je suis malheureuse ! » En effet, il ne pourra plus l'aider dans son travail. Et, finalement, c'est lui qui la console. Scène pathétique, en vérité, où Dick vaincu, mais taillé pour vaincre, paraît plus grand de toute l'abnégation de sa douleur, où Maisie paraît toute petite, et lamentable, et bonne pour la cra-

vache. L'auteur, après l'avoir ainsi abaissée, la met, d'ailleurs, avec désinvolture à la porte de son roman : on n'entend plus parler d'elle.

On n'entend plus parler d'elle dans la première version de *la Lumière qui s'éteint*, dans la version courante et accréditée. Mais Kipling, pratique, a fait comme Ibsen pour la Nora de *Maison de poupée* qui, sur les scènes allemandes, renonce au départ. Une édition à l'usage des âmes sensibles a été publiée en Angleterre pour faire revenir Maisie, et tout finit par un mariage.

Dick, dans le roman primitif, le vrai, n'a pas épuisé la coupe d'amertume en perdant définitivement son amour. Après la condamnation de ses yeux par le médecin qu'il a consulté, il a employé ses derniers regards à la composition d'une *Mélancolie* qui sera son chef-d'œuvre. La toile représente une figure de femme qui a connu toute la souffrance humaine et qui en rit : « Elle a joué jusqu'au bout au jeu de la vie; jamais elle n'y a gagné, et maintenant, elle s'en moque. » En elle, Dick a mis « la vie de son cœur et la lumière de ses yeux ». L'imbécile vengeance d'un modèle, une de ces créatures possédées de l'absurde besoin de faire le mal, détruit cette œuvre d'un travail sacré, et apprend à l'artiste dont c'était le dernier orgueil, cette destruction.

Je pensais, quand je lisais, au jour le jour, par fragments, *la Lumière qui s'éteint*, que le livre se terminerait par la folie de Dick Heldar. C'eût été alors, vraiment, toute la lumière éteinte. Mais l'auteur a eu pitié de cette grande infortune. Il a pensé que son héros était suffisamment frappé, et que la fatalité s'était assez appesantie sur cette jeune tête volontaire. Malgré quelques plaisanteries d'atelier un peu trop prolongées qu'il eût mieux valu supprimer ou raccourcir, la grandeur de l'antique tragédie plane sur ce roman moderne qui chante la lutte éternelle de l'orgueil humain contre la destinée et sa défaite.

Même les plus vieux sujets, un Kipling trouve le moyen de les renouveler. Qu'y a-t-il de plus usé, et usé par les romanciers populaires, que l'aventure d'un enfant perdu, puis retrouvé par ses parents? On a tiré de cette situation dramatique un tas de feuilletons dont aucun n'échappe à la navrante scène de reconnaissance. *Capitaines courageux*, le dernier roman de Rudyard Kipling, n'est pas autre chose que cette histoire rebattue, ressassée, et facile. Mais la vie de la mer lui restitue une nouveauté. Il n'y avait pas de garçon plus insupportable que le jeune Harvey Chayne, le fils du milliardaire américain, roi des chemins de fer et des paquebots. Son père, absorbé par les affaires, ne s'occupait point de son éducation, et sa mère, neurasthénique et fantasque,

lui passait toutes ses fantaisies, le gâtait horriblement. Justement, elle revient avec lui d'un voyage d'agrément en Angleterre quand le livre commence. Le jeune Harvey étonne, puis fatigue les passagers par sa prétention et son insolence. « Ce serait épatant si un steamer coulait un bateau de pêche », assure-t-il par fanfaronnade un jour de brouillard, tandis que retentissent les sirènes. Grisé par un cigare trop fort, qu'il a voulu accepter et fumer par ostentation, il va s'asseoir à l'arrière du bateau. « Une grosse vague mélancolique et grise sortit du brouillard en se balançant, prit pour ainsi dire Harvey sous le bras et l'entraîna au loin dans la direction du vent. La grande verte se referma sur lui, et il s'en alla tranquillement dormir. »

A cette seule phrase imagée vous reconnaissez la manière de Kipling. Un bateau de pêche, par bonheur, ramasse le jeune garçon. Réveillé de son évanouissement, Harvey réclame qu'on le ramène. Son père paiera royalement ce retour. Ah! bien oui, on lui pouffe au nez. Ce sont des pêcheurs de Terre-Neuve, et c'est le début de la saison qui s'annonce bien. Ils ont leur vie à gagner, et ils n'ont pas à s'occuper des racontars de ce petit monsieur irascible qui bientôt les traite de voleurs. Il reçoit du chef un bon coup de poing sur le nez, et le voilà calmé momentanément. Il n'est pas pour rien Anglo-Saxon. Son naturel a été gâté, faussé par l'excès de luxe et de bien-être, mais il se retrouve ce qu'il est réellement, honnête et courageux. Et revenu à lui, il fait des excuses. C'est beaucoup pour le fils d'un milliardaire. Les pêcheurs le prennent en amitié et le voilà enrôlé moyennant une paie de quelques dollars. Il apprend le métier, qui est dur. Il connaît l'émotion du premier poisson harponné, le plaisir du premier dollar gagné, la responsabilité des heures de quart pendant lesquelles le sort de la goëlette lui est confié. Et, dans le brouillard, un matin, comme il a la garde du petit bateau, il se sent tout à coup frôlé par un navire fantomatique. « Il lui revint avec une terrible netteté comment un petit jeune homme en jersey rouge-cerise, comment un petit jeune homme ignorant, bruyant, avait une fois déclaré que ce serait quelque chose d' « épatant » si un steamer coulait un bateau de pêche. Ce petit jeune homme-là avait une cabine particulière avec bain chaud et bain froid et dépensait dix minutes chaque matin à faire son choix sur un menu doré sur tranche. Et ce même petit jeune homme, — non, son frère plus âgé de beaucoup, — était en ce moment debout, à quatre heures, dans l'aurore à peine distincte, en cirés ruisselants et craquetants, en train d'agiter, littéralement pour le salut de sa vie, une cloche plus petite que celle avec laquelle le *stewart*

annonçait le premier déjeuner. Tandis que quelque part, à portée de la main, une roue d'acier haute de trente pieds chargeait à vingt milles à l'heure! » Ainsi, le jeune Harvey apprend la vie et ce qu'il y a de plus intéressant au monde, selon le maître pêcheur, c'est-à-dire « d'arriver à savoir comment le prochain gagne sa vie. »

Kipling échappera-t-il à la banalité de la scène de reconnaissance? Oui, certes, et par un procédé tout moderne. Quand les parents du jeune Harvey apprennent par un câble venu de Terre-Neuve la résurrection de leur enfant, ils doivent traverser tout le continent, d'un océan à l'autre, pour le rejoindre. On frète un *car* particulier et, précédé de télégrammes qui déblaient la voie, ce car au service d'une affection pressée franchit l'espace avec une rapidité vertigineuse dont une mère n'est jamais satisfaite. Et, là encore, se retrouve le génie de Kipling, qui plie les inventions modernes et la trépidation même de notre époque à l'expression des sentiments simples et rudimentaires. On devine le bienfait que retire le jeune garçon de son apprentissage. C'est la seule moralité du romancier anglais : la formation d'une volonté, d'une énergie par la résistance aux épreuves.

IV

Voici comment finit *Stalky et Cie* :

« L'Inde est pleine de Stalkys, de gaillards sortis de Cheltenham, de Haileyburg, de Malborough [1] que nous ne connaissons pas du tout. L'étonnement commencera quand il y aura vraiment une grande querelle. »

— Qui sera étonné? demande quelqu'un.

— Les autres. Les messieurs qui vont à la guerre en wagon de première classe. Figurez-vous seulement Stalky lâché dans le sud de l'Europe avec un nombre suffisant de Siklis et une bonne perspective de butin. Pensez-y tranquillement. »

Kipling est le hérault de tous ces Stalkys. Le câble solide qui retient toutes ses œuvres agitées et tumultueuses, c'est l'exaltation de l'individu, mais c'est l'exaltation de l'individu au profit de la patrie anglaise. Ses personnages sont tous pris dans les mêmes milieux, officiers ou fonctionnaires des Indes. Il leur faut de l'initiative, de la liberté, de la jouissance, et la possibilité d'aventures et de coups d'audace. La grandeur du gouvernement britannique est d'avoir su utiliser ces héroïsmes sauvages, et de les

[1] Grandes écoles publiques anglaises.

diriger sans tirer sur la bride. On les croirait indépendants, et ils servent. A la guerre, pendant une famine, une inondation, pour lutter contre un fléau, ils sont prodigieux d'endurance. On peut leur réclamer n'importe quel effort : ils sont capables de le donner. Mais quelle erreur commettrait-on en les traitant comme des employés méticuleux et routiniers! Plus portés à l'action qu'au raisonnement, soit, mais on raisonne toujours assez bien quand on a commencé par apprendre un métier et qu'on le sait.

De fortes individualités, avant-garde de l'empire, voilà ce que contribue à former un Kipling. C'est une rude et noble tâche. Je me souviens qu'à la fin des *Morts qui parlent*, M. de Vogüé met en scène quelques-uns de nos officiers français au Soudan, et nous montrant leurs entreprises et leur gaieté, il s'écrie : « Voilà nos réserves. C'est là, loin de France, qu'est l'école de l'énergie française. Un jour ou l'autre on se rendra compte de l'admirable pépinière d'hommes qu'ont été nos colonies. » Nous avons aussi nos Stalkys, et même il n'est pas besoin d'une *bonne perspective de butin*. Mais nous n'avons pas assez de romanciers qui les aient fréquentés. Il m'est arrivé de me trouver dans ces milieux militaires où chacun des assistants avait à son compte deux ou trois campagnes. Quelle impression de jeunesse j'en emportais! Et l'on y montrait plus d'intelligence, plus d'observation, plus de fantaisie que n'ont coutume d'en montrer les personnages de Kipling; car, entre nous, ils sont un peu brutes, les personnages de Kipling, mais, par exemple, de belles brutes.

... J'ai assisté récemment à Londres à un carrousel militaire qui fut pour moi une illustration de l'impérialisme anglais. L'hippodrome où ce carrousel se donnait pouvait contenir dix mille spectateurs. Il regorgeait de monde. Des hourrahs accueillaient les vainqueurs. Les marins surtout soulevaient l'enthousiasme. Un immense orgueil redressait, agitait cette foule lorsque défilaient tour à tour les musiques militaires, garde royale aux habits rouges, aux prodigieux bonnets à poil, Ecossais en jupes courtes et les jambes nues. Les cornemuses m'évoquaient des paysages et des légendes de mélancolie, me faisaient souvenir de Walter Scott. Mais les fifres perçants qui dominaient les formidables roulements des tambours, en me secouant les nerfs, me communiquèrent une violente impatience de me lever, d'agir. C'est l'impression que nous imposent les contes de Rudyard Kipling. Ils nous mettent debout en nous criant aux oreilles, comme les fifres, la magnificence de l'action.

Henry Bordeaux.

OSCAR II

SOUVENIRS INTIMES

« Charmant et charmeur »; ces deux mots donnent la plus juste idée de ce que fut le roi dont la Suède porte en ce moment le deuil. Ce don de charmer, Oscar II le posséda à un degré si rare, si exceptionnel, si éminent que, — sans vouloir diminuer en rien l'éclat des talents et des qualités que l'on admirait chez ce « pasteur de peuples », — on peut penser qu'il fut un de ses plus utiles, de ses meilleurs instruments de règne.

De ce long règne de trente-cinq ans, nous n'essayerons pas d'écrire aujourd'hui l'histoire. Ce serait là une entreprise téméraire, vaine, et j'ajouterai déplacée. Seuls, l'éloignement, le temps, les résultats subséquents permettent la juste appréciation des faits et des événements historiques. Tout ce que l'on peut dire aujourd'hui du monarque et du patriarche, c'est qu'il fut « le prince » non pas selon la formule de Machiavel, mais dans la plus haute acception du terme. Et c'est de ce prince, descendant de magistrats français et de deux maréchaux de France : Bernadotte, prince de Pontecorvo, et le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, que nous voulons essayer de retracer et de fixer les traits.

La première visite que le roi Oscar II fit à la maison natale de Bernadotte donna lieu à une impressionnante et inoubliable scène qui eut pour seuls témoins M. le grand maréchal comte de Rosen et celui qui écrit ces lignes. Le roi s'était respectueusement découvert dès le seuil et, toujours, comme pénétré d'un sentiment de piété filiale, d'une voix émue il demandait : « Ce bureau est-il celui où écrivait mon bisaïeul l'avocat? Ces meubles sont-ils contemporains de mes parents? » Son émotion redoubla quand, au premier étage, dans une vaste chambre que le soleil du Béarn

emplissait de rayons glorieux, on annonça : « C'est dans cette chambre, sire, que l'illustre aïeul de Votre Majesté vit le jour. » On fit à haute voix la lecture du registre des naissances de la ville de Pau, dont voici la teneur exacte :

« Est né le 26 janvier 1763, et a été baptisé le 27, Jean, fils légitime de Henri de Bernadotte et de demoiselle Jeanne de Saint-Jean. »

Longtemps le roi resta méditatif, promenant de longs regards sur tous les coins de cette chambre évocatrice de tant de pensées philosophiques, puis se tournant vers nous : « Quelle destinée, s'écria-t-il, que celle de mon grand-père! »

De tous les trônes élevés en Europe pour des Français, dans l'enthousiasme de l'épopée impériale, le seul resté debout est celui qui eut cette extraordinaire fortune de pouvoir s'établir sur les solides assises de l'hérédité légitime. Greffé sur la vieille tige dynastique des Wasa, le jeune rameau a, depuis un siècle, porté ses fruits et continue à se couvrir de fleurs nouvelles.

La transmission de légitimité héréditaire s'était faite, ainsi qu'on le sait, à la fois par élection et par adoption. Par le vote unanime de la Diète suédoise et l'adoption selon les formes, par le roi Charles XIII, du maréchal Bernadotte, pour fils et légitime héritier.

Bernadotte ne fut donc appelé en Suède qu'à titre de prince royal et ne succéda que dix ans plus tard à son père adoptif sur le trône de Gustave-Adolphe et de Charles XII.

L'histoire est un kaléidoscope. On y voit des drames, des romans, des comédies et jusqu'à des berquinades. Je ne sache rien de plus bizarrement touchant que l'intimité vraiment familiale établie dès le premier jour et jamais troublée à ce foyer royal où le plus extraordinaire destin réunissait un cadet de Gascogne heureux et les tristes débris de la vieille race des Wasa.

Les Suédois avaient fait une réception enthousiaste à ce maréchal de France, devenu leur prince, qu'aucune affinité n'unissait à eux. Ses belles harangues, en français, dont personne ne comprenait un mot, soulevaient des applaudissements frénétiques. A ce peuple appauvri, menacé, désorienté, au roi Charles XIII, le frère, et si longtemps la victime du terrible Gustave III, il apparaissait comme le défenseur de la patrie en danger, le restaurateur de l'Etat, l'appui et le continuateur de la dynastie ébranlée. Ce ne furent pas seulement le vieux souverain et sa femme qui lui ouvrirent les bras tout grands, mais aussi une autre reine, Sophie-Madeleine, la veuve de Gustave III, la mère de ce Gustave IV qui, non content d'avoir abdiqué sous la pression de ses sujets,

adressa de son propre mouvement une lettre de félicitations à Bernadotte à l'occasion de son avènement. Une princesse de la même famille, Sophie-Albertine, témoignait des mêmes sentiments affectueux qu'elle devait affirmer plus tard en léguant au roi Oscar son palais de Stockholm, depuis le palais du prince héritier.

Charles-Jean répondit à toutes ces sympathies et combla toutes les espérances. Il ne nous appartient pas de rappeler ici ce que lui et ses descendants firent pour la Suède. Son double rôle de fils adoptif était aussi difficile que celui de prince royal improvisé. Il les prit également au sérieux et sut remplir le premier avec délicatesse, le second avec conscience.

Eloigné sans retour, à douze ans, de la maison paternelle où la préférence accordée à son frère lui laissait peu de place et peu de bonheur, et n'ayant fait depuis lors que batailler à travers l'Europe ou se débattre dans les intrigues politiques, ses facultés affectives n'étaient point usées. Sincèrement il s'attacha à ces vieillards qui le couronnaient et qui l'aimaient. Ses soins filiaux pour son père adoptif et la tendresse paternelle dont celui-ci le combla édifièrent toute la Suède. « Mon Antigone est un gagneur de batailles! » disait fièrement le vieux Charles XIII. Comme témoignage de ces sentiments mutuels, il suffirait de citer les paroles, véritablement sorties du cœur, que Charles XIII adressait au fils de Charles-Jean, le prince Oscar, depuis Oscar Ier, le jour où celui-ci atteignait sa majorité.

« Mon âge et mes infirmités, lui écrivait le vieux monarque, ne me permettent pas d'exprimer dans ce moment solennel tout ce que ma longue expérience et ma tendresse pour toi m'inspirent. Je me borne à te rappeler que tu gouverneras un jour deux peuples libres. Montre-leur, en respectant leurs droits, comment tu veux qu'ils respectent les tiens.

« N'oublie pas, mon cher petit-fils, que je t'enjoins aujourd'hui un devoir cher et sacré, celui d'acquitter, quand je ne serai plus, ma dette envers ton père, pour les soins prévenants et la tendresse infatigable qu'il m'a prodigués depuis le premier moment où il unit son sort à celui de ce pays.

« Sois toujours pour lui ce qu'il est pour moi : sois son appui comme il est le mien, rends à ses vieux jours toute la joie, toutes les consolations que lui doit ma vieillesse.

« La patrie, ton père et toi, voilà, mon petit-fils, ce que tu liras dans mes derniers regards. Que le Tout-Puissant te protège et te conduise selon sa volonté. »

S'il m'a semblé devoir brièvement rappeler ces lointains souvenirs, c'est qu'ils ne furent pas sans influence sur la formation

morale d'Oscar II. A sa naissance, ces réminiscences flottaient encore dans son atmosphère familiale où la bonhomie méridionale s'était si étrangement combinée avec le sentimentalisme du Nord. Ainsi, l'enfance d'Oscar II se trouva imprégnée de tendresse, de douceur et de bonté simple. Toute sa vie, il devait s'en ressentir. En ces dernières années surtout, il se plaisait à évoquer les souvenirs qui le rattachaient au passé et qu'il restait seul, à peu près, à pouvoir revivre. Combien présentes et pittoresques n'apparaissaient-elles pas dans ces récits familiers, comme elles y retrouvaient leur véritable physionomie, ces figures que les panégyristes et les pamphlétaires contemporains avaient dénaturées à l'envi, en faisant des mannequins, sinon des monstres, et auxquelles chaque historien, suivant sa passion ou sa fantaisie, avait imposé un nouveau masque. Comme elles se relevaient des accusations haineuses, comme elles descendaient du piédestal officiel pour se montrer sous un jour nouveau, dans ce cercle de famille où tout homme se permet d'être lui-même.

Pour Oscar II, l'étonnant soldat de fortune réalisant en plein dix-neuvième siècle les rêveries de don Quichotte à la recherche d'un royaume, c'était « grand-papa », le premier confident de ses rêves d'enfant et de sa vocation de marin ; « grand-papa » dont les libéralités lui avaient permis d'acheter son premier violon et son premier bateau, et qui, toujours féru des souvenirs de France, l'appelait son petit Jean-Bart et racontait à l'héritier des Wikings les prouesses de nos corsaires de Saint-Malo. Du beau général qui apparaissait à Mme de Staël « tel le dieu de la Victoire », l'âge avait fait alors un de ces grands et nobles vieillards comme on en voit beaucoup en Béarn. Son profil d'aigle s'était accentué sous son opulente chevelure. Habituellement, il portait une redingote bleu-barbot, des pantalons collants, des bottes molles et un petit chapeau à cornes, sans plumes. Il restait soigné dans sa mise et gardait ses délicates recherches de propreté, tout comme au temps où ses camarades de Royal-Marine, faisant un à peu près à la mode d'aujourd'hui, changeaient son nom en celui de *Bergamotte*. Toute odeur suspecte lui était intolérable, et il ne se gênait pas pour arroser de flots d'eau de Cologne certains des visiteurs, et non des moindres, se pressant autour du lit où, durant ses derniers hivers, jusqu'à midi, le vieux roi donnait parfois ses audiences. Le musée de reliques familières, fondé par la piété filiale du Suédois, conserve pieusement la brosse à habit avec laquelle, chaque jour, il complétait l'œuvre de ses valets de chambre, avant de sortir pour faire à travers les rues de Stockholm, sa fameuse promenade monté sur son cheval gris pommelé,

qu'il avait habitué à aller toujours au petit trot, et écartant du geste ceux qui l'acclamaient de trop près, en répétant : « Sakta, sakta » (doucement), un des rares mots suédois qu'en trente ans de séjour sa cervelle béarnaise fût parvenue à enregistrer.

Plus vivant encore que le souvenir de l'ancêtre, était resté celui de cette originale et curieuse « reine malgré elle », Désirée Clary, qui ne voulait pas régner et qui regna cinquante ans, sur deux royaumes, sans cesser de regretter son hôtel de la rue d'Anjou et le jardin dont elle se faisait envoyer les fruits. Oscar II en avait mangé, de ces fruits historiques de « grand-maman », et il avait été le très jeune héros de cette aventure du « blust », une de ses anecdotes favorites, dont je lui ai entendu narrer spirituellement les diverses péripéties : la résolution soudaine prise par la reine Désirée, après son veuvage, de retourner finir ses jours en France; la consternation, le désarroi de la cour devant cette résolution impossible à fléchir, comme à contrarier ouvertement, puis le stratagème assez ingénieux dont on s'avisa en chargeant le prince Oscar, alors lieutenant de frégate, de reconduire grand-maman en France, et en choisissant, pour l'embarquement, un jour où s'annonçait le « blust », le redoutable coup de vent spécial à la Baltique; et l'effroi, le mal de mer, le changement soudain des idées de la pauvre vieille reine, secouée par la tempête, croyant sa vie en péril, ne demandant plus qu'à regagner la rive suédoise, où son malicieux petit-fils faisait des difficultés pour la reconduire, et qu'elle n'eût plus jamais envie de quitter.

*
* *

Si ces histoires vieilles de plus d'un demi-siècle mettaient encore un sourire aux lèvres du roi, une larme lui venait toujours aux yeux lorsqu'il parlait de sa mère, cette douce reine Joséphine, fille du prince Eugène, dont la bonté fut légendaire comme celle de son aïeule, l'impératrice. Je l'ai vue dans ma jeunesse, lorsque, reine-douairière à son tour, elle vint en pèlerinage à Pau qu'aucun des descendants de Bernadotte n'avait jusque-là visitée. A cette époque, elle ne ressemblait plus à ces charmants portraits où elle apparaît, réalisant l'idéal de grâce et de beauté de 1830, avec son joli ovale, ses deux touffes de boucles blondes, son profil pur, sa physionomie suave, sa taille de guêpe et les deux ballons de ses manches à gigot; mais elle gardait son expression de grâce et de distinction suprêmes et le regard caressant de ses beaux yeux bleus, les yeux des

Beauharnais, qui éclairaient aussi le visage de son fils Oscar. Il tint d'elle bien d'autres dons.

Lorsque, à seize ans, la fille du prince Eugène épousa le fils de Bernadotte, elle montrait déjà l'ardente piété qu'elle conserva au milieu d'une cour et ce tendre amour de la France qu'aucune considération politique ne put entamer. Des lettres d'elle, écrites pendant l'année terrible, font partie de mon reliquaire familial et patriotique. Ces feuillets, couverts de sa fine et jolie écriture anglaise, ne contiennent pas seulement l'expression de ses sentiments compatissants et délicats. Une correspondance d'affaire se mêle à la correspondance intime, et n'est pas moins touchante. Ses propres ressources déjà épuisées, la reine chargeait ses amis d'emprunter en son nom des sommes importantes et de les distribuer à nos blessés.

Si la Suède se proclamait « la plus vieille alliée de la France », elle avait été, depuis la réforme, l'une des nations les plus hostiles au catholicisme. La religion luthérienne était religion d'Etat et les lois frappaient de la peine de mort, rien moins, tout prêtre catholique qui pénétrait dans la péninsule. Bernadotte abolit ces lois barbares et promulgua la liberté des cultes. C'est sous son règne que fut célébrée, en Norvège, la première messe depuis la Réforme. Les fils de Joséphine de Beauharnais allèrent si loin et furent si bien suivis par leur peuple dans la voie de la tolérance qu'il me fut donné, un jour où un accident était survenu à l'église catholique de Stockholm, d'entendre la messe dans la cathédrale luthérienne, mise gracieusement par l'archevêque luthérien à la disposition du clergé romain. Ni en Suède ni en Norvège, les ordres religieux ne sont aujourd'hui proscrits; les Jésuites eux-mêmes y ont des établissements et on y accueille à bras ouverts les religieuses que nous chassons de France. Certains ont été jusqu'à insinuer que, sans la raison d'Etat, Oscar II eût peut-être incliné vers la foi de sa mère. Le fait est que son âme profondément chrétienne et délicatement artiste vibrait à toutes les manifestations du sentiment religieux. « Au-dessus des abîmes, vers le ciel » était sa devise mystique, réalisant véritablement son état d'âme. « Je plains ceux qui ne croient pas en Dieu et qui croient en eux-mêmes », a-t-il dit dans un de ses ouvrages, et nul moins que lui, en effet, ne crut en soi-même, ne fut moins accessible à l'orgueil, à l'amour de la domination, à la hauteur, à la rancune, à la vengeance, à l'arbitraire. Nul, en revanche, ne crut davantage à son devoir et à sa mission. Parfois, le fardeau du pouvoir l'accabla : « Plaignez l'esclave couronné que je suis », m'écrivait-il. Je crois encore entendre l'inflexion mélancolique de sa voix lors-

qu'il me disait un jour : « Moi, troisième fils, pouvais-je m'attendre à cette lourde tâche de régner? »

Et il racontait à ce sujet une anecdote très touchante.

Charles XV, dans sa première jeunesse, fit une grave maladie et se trouva en danger de mort. Alors le prince Gustave dit à son frère Oscar, encore enfant à cette époque :

— Ce qui redouble mon chagrin, c'est que si Charles venait à mourir, un jour je devrais régner.

Puis, après un instant de réflexion :

— ... Non... c'est toi, Oscar, qui régneras.

Et cette prophétie troubla si fort le petit prince Oscar qu'il s'enfuit dans la chambre voisine et sanglota.

*
* *

Oscar Ier, unique héritier de Charles-Jean XIV, avait donné à la Suède une superbe famille royale que l'on compara souvent à la famille d'Orléans et à laquelle on a appliqué le même éloge, qu'à l'encontre de plus d'une famille princière d'Europe elle mérite encore : tous les hommes braves, toutes les femmes chastes.

Cinq enfants, dont quatre fils, étaient nés successivement de la reine Joséphine : le prince royal Charles, en 1826; le prince Gustave, duc d'Upland, en 1827; le prince Oscar, duc d'Ostrogothie, en 1829; la princesse Eugénie, en 1830; le prince Auguste, duc de Dalécarlie, en 1831. L'éducation des jeunes princes rappela aussi l'éducation des d'Orléans : habitués dès l'enfance au travail, à la discipline, à une rare endurance physique, ayant fait de très sérieuses études sous les meilleurs maîtres et pris contact avec la jeunesse suédoise à l'Université, ils furent orientés de bonne heure vers une carrière, les aînés vers l'armée, le prince Oscar vers la marine, avec l'obligation de débuter comme les camarades et de gagner leurs grades, un peu plus vite peut-être, mais selon l'ordre établi. Comme les d'Orléans aussi, les enfants d'Oscar Ier, tous érudits et tous artistes, eurent pendant leur jeunesse les plaisirs intellectuels comme principal délassement et ne connurent non plus de meilleures joies que celles du foyer.

Une comparaison peut encore s'établir entre ces deux familles : sauf le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, en France, nul prince, dans les temps modernes, ne jouit d'une popularité comparable à celle qu'eut en Suède le prince royal, fils aîné d'Oscar Ier, et que conserva durant tout son règne le roi Charles XV. Il possédait, il est vrai, l'assemblage complet des dons qui peuvent flatter et enivrer le peuple, des qualités qu'il aime,

des défauts qu'il adore : beauté sans pareille et bonne grâce sans rivale, patriotisme exalté, gaieté, entrain, dignité superbe et condescendance familière, générosité allant jusqu'à l'imprudence, bonté dégénérant en faiblesse, bravoure touchant à la folie. Ce prince magnifique et souriant, toujours la main tendue ou la main ouverte, pardonnait tout, se faisait tout pardonner, était le père de son peuple et son enfant gâté tour à tour. La noblesse même ne put lui en vouloir d'abolir ses privilèges. Elle s'unit à son œuvre devenue nécessaire et grâce à lui il y eut en Suède une nuit du 4 août, nuit sereine et qui ne fut pas suivie d'une aurore sanglante.

Cette fascination exercée par Charles XV, je la comprends pour l'avoir ressentie. A mes regards d'enfant, il apparut comme un chevalier de la Table-Ronde, un héros du Valhalla dans l'esthétique duquel rentraient tous les genres d'exploits. C'était le plus beau et aussi le plus grand des hommes de son royaume, dépassant la taille de deux mètres de son frère Oscar. Chez tous deux, grâce à l'harmonie des proportions, cette stature gigantesque ne donnait qu'une impression de majesté. Cette particularité seule, d'ailleurs, marquait chez eux l'influence du nord sur une race méridionale. « J'ai dans les veines trois des sangs les plus chauds », disait Oscar II, faisant allusion à son origine provençale, béarnaise et martiniquaise. « Quoi d'étonnant, ajoutait-il, à ce que j'éprouve le besoin de venir dans votre Midi au devant du printemps? »

Les trois fils aînés d'Oscar Ier avaient hérité des aptitudes des Bernadotte pour les lettres et pour les arts. Comme leur grand-père, Charles-Jean XIV, qui collabora avec Haydn à la symphonie héroïque, ils étaient remarquablement doués pour la musique et dotés en outre de voix superbes. Il y a peu d'années encore, j'ai entendu Oscar II chanter et la perfection de son organe, nullement altéré par l'âge, n'avait d'égales que l'excellence de la méthode et la profondeur de l'expression. « N'est-ce pas, disait-il naïvement, que pour un roi je ne chante pas mal? » Il jouait fort bien aussi du piano et de l'orgue. Mais s'il était un excellent exécutant, son frère Gustave l'emportait comme compositeur, et pour tant que l'art musical ait fait de progrès depuis la mort du pauvre prince enlevé à la fleur de l'âge, ses mélodies populaires conservent leur charme et les Suédois chantent encore ce joli refrain : *Plus d'amour, plus de roses*, qui fit jadis le tour de l'Europe.

Lors du jubilé du roi Oscar, en 1897, un magnifique album fut édité qui contient ses portraits à tous les âges, dans tous les cos-

tumes et rappelle de très intéressants souvenirs de sa famille et de sa vie. On y a réuni les caricatures que les jeunes princes faisaient les uns des autres, et rien ne donne mieux idée que ces œuvres familières, certainement exemptes de retouche, de l'aptitude pour le dessin qu'ils avaient à un degré presque égal, aptitude constatée chez plusieurs des ascendants et des collatéraux de Bernadotte. Charles XV obtint plusieurs médailles pour ses paysages à nos salons et les tableaux du dernier fils du roi Oscar II, le prince Eugène, ont été également remarqués à nos expositions sous la simple signature d'Oscarson.

Artistes sincères, les princes de Suède n'ont d'ailleurs jamais estimé que les récompenses obtenues sous le voile de l'anonymat. C'est dans ces conditions que l'Académie royale de Stockholm voyait le prix décerné par elle à un recueil de poésies non signé, réclamé par le prince Oscar, alors âgé de vingt-quatre ans. Bien longtemps après, Sully-Prudhomme rappelait ainsi au roi Oscar II ce premier succès :

La poésie est sainte : elle est dépositaire
Des vœux où l'homme rêve à sa plus haute fin ;
Elle fraye en son vol un sublime chemin
Au grand soupir poussé vers le ciel par la terre.

Aussi l'exemple est-il auguste et salutaire
D'un roi qui sait répondre à ce tourment divin
Et, l'épée au côté, mais la lyre à la main,
Fonde sur l'Idéal la paix que rien n'altère.

Quand jaloux d'inciter les âmes à l'essor,
Magnanime, un savant légua des palmes d'or
Aux vainqueurs de la nuit, aux dompteurs de la haine,

Sire, vous auriez pu revendiquer vos droits,
Pour votre beau souci d'ailer la vie humaine,
A la gloire d'un prix dans un concours de rois !

De ce volume, deux poésies sont restées populaires en Suède, et la traduction — même une traduction en vers français faite par un Suédois, le distingué M. Magnus Synestwedt, — n'a pu en détruire le charme d'enthousiasme et de jeunesse.

Marin passionné, le prince Oscar chanta d'abord naturellement la mer.

LA BALTIQUE

O glauque Déité, qui des milliers d'hivers
A battu les rochers de la Scandinavie,
Dont les flots furieux ont jailli dans les airs
Hors du cristal glacé qui t'avait asservie,
Je veux chanter ton rude mais joyeux accueil,
Quand la vague en fureur déferle sur l'écueil.

Ah! que la mer paraît belle, quand le printemps
Caresse l'Océan de sa brise magique,
Quand la vague mutine, au souffle des autans,
Se joue en des rayons d'un coloris féerique.
Et que l'écume paraît blanche et douce à l'œil,
Quand la vague en fureur déferle sur l'écueil.

Mais, si l'ouragan mène un horrible sabbat,
S'il soufflette en fureur le front de la sirène,
De ses flots révoltés s'il arrache du mât
La vague qui bravait sa rage souveraine,
Mon cœur alors bondit de plaisir et d'orgueil
Dans la vague en fureur qui s'enfuit vers l'écueil.

Il me semble parfois qu'on entend sur les flots
Une voix formidable, émue et fatidique
Qui chante nos bonheurs ou rugit nos sanglots,
Sur l'accord persistant de l'onde frénétique
Le vent clame ses chants de plaisir ou de deuil,
Quand la vague en fureur déferle sur l'écueil.

Jouet des éléments et jouet du hasard,
Le marin doit livrer des batailles sans nombre;
Mais il est confiant en ce frêle rempart,
Qui le sépare seul de l'abîme bleu sombre
Où son corps trouvera quelque jour son cercueil
Quand la vague en fureur le tuera sur l'écueil.

Il lutte sans faiblir, quand sonne l'hallali
En rafales de vents et de flots en démence :
Mais bien souvent, hélas! son espoir a pâli
Dans les jours de détresse et de désespérance,
Sans autre confident près de son âme en deuil
Que la vague en fureur qui bondit sur l'écueil.

Mais cependant la mer est sa suprême amante;
Les larmes du foyer n'existent pas pour lui;
Et son désir bondit vers la vague écumante
Qui le reprend bientôt, si, loin d'elle, il a fui.

Quel charme étrange, ô mer, nous retient à ton seuil,
Quand la vague en fureur déferle sur l'écueil!

Aussi je veux chanter les flots dominateurs
Qui, nuit et jour, depuis l'éternité frissonnent
Autour de nos rochers, inlassables guetteurs
Du chemin de la gloire, et dont les clameurs sonnent
Comme des hymnes fous de triomphe et d'orgueil,
Quand la lame en fureur se brise sur l'écueil.

O toi qui resplendis d'héroïques beautés,
Authentique témoin d'un passé fantastique,
Redis-moi les exploits des Wikings redoutés :
Car je veux répéter la saga magnifique,
Qui me retient captif à ton magique seuil
Quand la vague en fureur déferle sur l'écueil.

Mais si tu vois un jour des vaisseaux ennemis
Menacer notre bord, que tes clameurs d'alarmes
Sonnent éperdument au-dessus du pays :
« Aux armes, levez-vous! Jeunes et vieux, aux armes! »
Et nous ferons à ton appel un fier accueil
Quand la vague en fureur bondira sur l'écueil.

Car le peuple du Nord est le même au milieu
Des rochers désolés et des vallons champêtres,
Car il a confiance en son glaive et son Dieu,
Car il parle toujours la langue des ancêtres,
Et l'ennemi vaincu trouvera son cercueil
Dans la vague en fureur qui se rue à l'écueil.

L'*Hymne au drapeau*, dans la langue où il a été composé, est vraiment animé d'un grand souffle poétique et d'une mâle énergie, justifiant cette brève appréciation des œuvres d'Oscar II par M. Jules Claretie : « Ce sont les poésies d'un homme vraiment homme. »

Hissez notre drapeau que tant d'honneur précède,
Et saluez ce symbole et ce souvenir,
Nobles guerriers, héros des combats à venir!
La gloire du passé, l'espoir de l'avenir
Montent avec le fier drapeau de la Suède!

Les bras de la croix d'or brillent sur ton fond bleu,
Symbole de l'honneur promis aux cœurs fidèles :
A notre bien-aimé pays, tu renouvelles
La promesse de vie et de gloire immortelles
S'il demeure toujours l'allié de son Dieu.

O flamme dentelée, ondule sans encombre
Au sommet du grand mât, au souffle des autans
Comme le gai signal des Wikings triomphants!
Et sur l'immensité glauque des Océans
Proclame avec orgueil nos victoires sans nombre!

Dans nos cœurs désireux d'un exemple, ranime
Le souvenir ému des illustres aïeux
Que la gloire suivit, même sous d'autres cieux;
O toi qui leur survis, déroule sous nos yeux
Les glorieux exploits de ce passé sublime.

Honneur à toi qui vis notre fière jeunesse!
Honneur à toi qui nous préviens de tout fléau!
Honneur enfin au vieux dicton toujours nouveau
Qui veut qu'on se rassemble alentour du drapeau
Quand viennent le combat, la mort et la détresse!

Fier et redoutable, ainsi qu'auparavant,
Flotte haut dans le ciel, protège nos contrées!
Et, devant l'infini des vagues azurées,
Déroule, cher drapeau, les couleurs vénérées.
Libre comme jadis! Libre éternellement!

Comme son frère Charles XV, dont les *Légendes et Poèmes* scandinaves sont un écho des vieilles sagas nationales, Oscar II fit surtout vibrer sur sa lyre royale la corde patriotique. La nature lui fournit cependant des inspirations heureuses comme ce *Blommornas Undran*, où il chante joliment les fleurs, et surtout sa fleur préférée, la violette, dont le parfum légèrement bonapartiste n'était pas pour lui déplaire. Il aborda aussi la philosophie et ne recula pas devant le drame.

Si son bagage poétique est assez considérable, son œuvre en prose est encore plus étendue et plus variée. Docteur en philosophie, en droit, ès sciences et ès lettres de vingt universités, il a publié de nombreuses études historiques et scientifiques, trois volumes sur les guerres de Suède; des ouvrages de philosophie religieuse sur *la Perfection de Dieu* et *l'Imperfection humaine*, quantité d'articles de revue et nombre de traductions des classiques et d'auteurs modernes de divers pays, car les petits-fils de Charles XIV ont reçu le don des langues, si complètement refusé à leur aïeul. Outre celles de ses deux royaumes, le français qu'il parlait à peine avec un léger accent, le latin et le grec, Oscar II possédait à fond au moins cinq langues vivantes. Dans un salon réunissant une société cosmopolite, j'ai eu un jour la curiosité de le suivre de groupe en groupe, et je l'ai entendu s'exprimer suc-

cessivement, et avec une égale facilité, en anglais, en allemand, en russe, en italien et en espagnol.

*
* *

On se demande comment, dans leur jeunesse qui ne dure pas plus longtemps que celle de leurs contemporains et qui est même plus courte, abrégée par des devoirs prématurés et des obligations spéciales, les princes peuvent trouver le loisir et la force d'étudier tant de choses, et comment leurs organismes, affinés pourtant, demeurent à l'abri de ce surmenage, qui guette nos enfants ou nos employés, dès que nous exigeons d'eux un effort cérébral ou physique un peu prolongé? Est-ce la multiplicité et la variété de leurs occupations qui font une diversion perpétuelle à leurs fatigues et leur tiennent lieu de repos? Ou le temps leur manque-t-il pour s'analyser et pour se plaindre? Quant à Oscar II, il attribuait à la gymnastique suédoise l'endurance et l'activité merveilleuses dont il put faire preuve jusqu'à ses derniers jours. Lors d'un de ses récents voyages en France, je l'ai vu franchir des palissades avec l'agilité d'un jeune homme et prendre sa course avec une rapidité telle que, ses longues jambes aidant, il laissait à l'arrière ceux à qui l'étiquette prescrivait en vain de le suivre. Un peu de la malice d'Henri IV faisant s'essouffler le pauvre Mayenne se mêlait à son désir patriotique de prouver l'excellence des méthodes d'entraînement dont son pays a pris l'initiative. Quoi qu'il en soit, il était devenu la terreur des officiels chargés de l'escorter lors de ses séjours à Paris, Londres ou Vienne. Civil ou militaire, aucun service d'honneur ne résistait longtemps à ses programmes : lever matinal, promenades, visites, soirées au théâtre, banquets agrémentés des fameux toasts à la mode de son pays. Les réceptions à Stockholm, avec le punch suédois à la clef, n'étaient pas une moindre épreuve pour les constitutions ordinaires.

Superbe et souriant, le roi tenait bon contre tous et contre tout, tel un Achille doublé d'un roi de Thulé. « Le mot fatigue n'est pas dans mon dictionnaire », se plaisait-il à répéter. En ces trois dernières années, sa haute taille jusqu'alors si droite, s'affaissait un peu lorsqu'il se croyait à l'abri des regards indiscrets. Mais sitôt qu'un incident quelconque le rappelait à son rôle de roi, ces traces de l'âge s'effaçaient comme par miracle et il justifiait encore la parole qu'il m'a dite si souvent : « N'est-ce pas, mon ami, que je deviendrai vieux, mais que je ne serai jamais un vieillard? »

Cet homme, si robuste et si beau dans sa maturité, avait été un enfant débile comme son frère Gustave, comme sa sœur la princesse Eugénie. Sa croissance précoce parut même très inquiétante. J'ai son portrait à vingt ans. C'est celui d'un jeune homme délicat, dont le visage long et mince entouré d'un collier de barbe noire donne plutôt une impression de mélancolie, surtout auprès de l'image resplendissante de Charles XV : le roseau à côté du chêne.

Comme dans la vieille fable, ce fut le chêne qui tomba le premier, tout d'un coup. En 1872, la santé de fer dont Charles XV avait trop abusé s'altéra soudain. Le chagrin que lui avait causé nos défaites l'avaient frappé au cœur. Envoyé par les médecins à Aix-la-Chapelle, il en partit brusquement, sans que rien pût le retenir, disant : « Je veux mourir à Stockholm. »

Son dernier vœu ne se réalisa pas complètement; mais du moins put-il mourir en Suède. Il expira le 18 septembre, en débarquant à Malmö, et ce fut son cercueil seulement qui revint au palais royal sur un fourgon découvert, au milieu d'une population en deuil versant sur son roi mort autant de larmes qu'elle avait prodigué d'acclamations au souverain vivant.

Pour celui qui avait été son idole, ce peuple fidèle n'eut aucune de ces sévérités posthumes, aucun de ces oublis, aucune de ces ingratitudes, rançon de la popularité. Nul ne songea à reprocher à Charles XV ses prodigalités, ses dettes et ses joyeuses folies. On se rappela seulement son caractère chevaleresque, sa générosité, cet ardent patriotisme qui avait hâté sa mort, et sa mémoire est encore adorée des vieux Suédois qui le connurent, et vénérée de leurs descendants.

Lui seul semble s'être jugé lorsqu'à sa dernière heure il disait : « Jamais roi ne fut plus digne de régner que mon frère. »

Ce 18 septembre, en effet, ce jour de désolation, inaugurait tristement une ère de bonheur et de prospérité. Charles XV n'avait laissé qu'une fille aujourd'hui reine de Danemark. Le prince Gustave était mort tout jeune, sans avoir été marié. Le prince Oscar, troisième fils d'Oscar Ier, devenait roi de Suède et de Norvège.

Pour lui, comme pour ses peuples, cette année de son avènement fut une année de deuil. Six mois après son aîné Charles XV, il perdait son dernier frère, le prince Auguste, duc de Dalécarlie, membre un peu effacé de cette brillante famille, grand chasseur, campagnard endurci et possédé du souci du détail au point qu'en passant une revue il ne pouvait s'empêcher d'aller compter les boutons des uniformes. Des quatre fils d'Oscar Ier, seul Oscar II

demeurait. L'enfant fragile avait survécu à toute sa génération et devait lui survivre trente-cinq ans.

*
* *

La jeune dynastie de Suède participe aux privilèges de la vieille Autriche, favorisée par l'hyménée. Le premier mariage conclu depuis l'avènement des Bernadotte, l'union du fils de Charles-Jean avec la fille du prince Eugène, du chevalier sans peur et sans reproche était la plus victorieuse des réponses à ceux qui avaient voulu voir dans l'ancien maréchal de l'Empire un second connétable de Bourbon. De plus, la nouvelle maison de Suède se trouva associée aux alliances princières des Beauharnais avec la Bavière, le duché de Bade, puis avec le Brésil, comme à leur proche parenté avec l'empereur Napoléon III.

Sans nulle difficulté, Charles XV et Oscar II entrèrent de plain-pied dans la vieille aristocratie royale en épousant, le premier, la princesse Louise des Pays-Bas; le second, la princesse Sophie de Nassau, toutes deux appartenant à l'illustre maison du Taciturne, toutes deux apportant les plus belles dots d'Europe, toutes deux ennoblissant et enrichissant, en outre, des plus hautes qualités morales et intellectuelles, ce foyer de famille et cette cour de Suède où rayonnaient déjà la bonté et la vertu de la reine douairière Joséphine et le charme si pur et si touchant de la princesse Eugénie.

Pour faire complète la part des influences familiales sur le cœur d'Oscar II, il faut, entre sa mère et sa femme, donner une place à cette unique sœur qu'il chérit avec un attendrissement particulier et qui méritait cette prédilection. Napoléon III avait songé, dit-on, à épouser la princesse Eugénie et le prince Napoléon, fils de Jérôme, demanda sa main. Délicate au physique et au moral, studieuse et artiste, elle préféra au mariage une vie de retraite et de bonnes œuvres. Dans ses dernières années, elle ne paraissait même plus aux fêtes de la cour, faute des bijoux nécessaires à sa parure et qu'elle avait vendus pour en consacrer le prix à la fondation d'un hôpital. Et comme un de ses pauvres malades la remerciait un jour avec des larmes de joie : « Les voici, mes perles », dit-elle doucement à une de ses dames d'honneur qui lui avait reproché son sacrifice.

Elle mourut jeune encore d'une maladie de poitrine comme était morte, avant lui, l'aimable femme de Charles XV, cette reine Louise, associée à la popularité de son mari et dont la gracieuse image apparaît encore dans les allées magnifiques du Djurgarten

et sur les lacs avoisinant Stockholm, vêtue de blanc, avec les dames de sa cour toutes en blanc aussi, s'élançant sur son traîneau à travers la neige immaculée, évoluant sur la glace scintillante, dans le cadre d'argent formé par les grands arbres givrés.

La reine douairière Joséphine mourait aussi en 1876.

Toutes les traditions de vertu, de piété, de noblesse, de distinction et de charme des princesses de Suède n'avaient plus qu'une représentante, capable, à elle seule, de les maintenir : la reine Sophie de Nassau, femme d'Oscar II.

Leur mariage, en 1857, après de longues et poétiques fiançailles, avait été un mariage d'inclination autant que de raison, de sympathie et de politique.

Cinquante ans d'une tendre et paisible union prouvent assez combien le choix d'Oscar II fut heureux, d'autant plus heureux peut-être que les deux époux se ressemblaient peu et ainsi pouvaient se compléter.

Quand le prince Oscar, alors âgé de vingt-sept ans, vit pour la première fois la princesse Sophie chez sa sœur, la princesse de Wied, au château de Monrepos, sur les bords du Rhin, elle avait vingt et un ans et était déjà réputée pour le sérieux de son esprit très cultivé, sa piété profonde et l'austérité de ses goûts, allant de pair avec un caractère aimable et doux et une extrême distinction de manières. Le jeune prince rêveur et un peu léger vit tout de suite en cette noble femme la compagne de ses bons et de ses mauvais jours, l'associée à sa lourde tâche, la mère à donner à ses enfants, la reine à donner à son peuple. Cet instinct raisonné qui dirigea son choix ne fut pas exempt des douceurs de l'amour, ni même de ses enfantillages. Dans le parc de Monrepos, un vieux tilleul garde encore les initiales enlacées de ces fiancés d'il y a cinquante-deux ans, et le château de Sofiero, ce Trianon suédois bâti par le duc d'Ostrogothie pour sa jeune femme, est un autre souvenir de cette idylle princière, qui devait avoir la plus douce fin des idylles : le poème de Philémon et de Baucis.

A Sofiero se passèrent les années les plus heureuses du prince Oscar et de la princesse Sophie, consacrées à l'intimité de la famille, à l'étude et aux arts, que tous deux aimaient également, la musique surtout.

Puis, après la naissance de ses quatre fils, la maladie vint s'abattre sur la reine et la condamner à une vie de retraite dont son indomptable énergie a fait la plus méritoire et la plus féconde des existences. Ses propres souffrances ne lui rendent que plus présentes les souffrances d'autrui. L'entretien et la surveillance des hôpitaux, des cliniques, des asiles qu'elle a fondés, absor-

bent la part de son temps qui n'est pas consacrée à la prière. Elle a fait de ses dames d'honneur des sœurs de charité. Elle-même, si faible qu'elle soit, est une infirmière de premier ordre. « Les soins de la reine me guérissent toujours, disait le roi. » Je l'ai vu, à Nice, atteint par l'épidémie qui venait d'enlever un de ses chambellans, se faire porter dans un train spécial pour regagner en toute hâte le château d'Honeff, où la reine l'attendait.

C'était pour lui un chagrin perpétuel que de ne pouvoir à son tour soulager les maux de la reine, dont la pensée ne le quittait pas. Il a laissé entre mes mains quelques pages curieuses pour ses historiens à venir. C'est un article publié sur lui et tombé sous ses yeux, qu'il se plut un jour à annoter. En marge d'un paragraphe où il est question de la santé de la reine : « La pauvre reine! » a-t-il écrit avec un grand point d'exclamation qui ressemble à une larme.

Rarement, quand il se trouvait loin d'elle, il passait un jour sans lui écrire, et il gardait, après cinquante ans de mariage, des sentimentalités d'amoureux.

« Je veux cueillir moi-même cette fleur pour la reine », me dit-il, en courbant sa haute taille pour ramasser, — en souvenir de sa première visite à Pau, — une petite pensée éclose près de la maison natale de Bernadotte.

Des quatre fils du roi, l'un, le prince Oscar, a renoncé à tous ses droits et privilèges constitutionnels pour épouser l'élue de son cœur, une jeune fille de haute naissance mais non de famille princière, Mlle Ebba Munck. Le consentement du roi fut difficile à obtenir et lorsqu'enfin S. M. la reine fut parvenue à vaincre ses dernières résistances, il prit les mains des amoureux et les mit l'une dans l'autre, mais... derrière son dos. Le prince Charles et sa femme, la charmante princesse Ingelborg, que le roi appelait son rayon de soleil, sont, tous deux, très aimés en Suède. Les Norvégiens, après la rupture dont on connaît les douloureux détails, offrirent au prince Charles le trône qu'il refusa d'accepter, d'accord en cela avec son père. Le prince Eugène, dernier fils du roi, est trop sympathiquement connu des Parisiens pour que nous ayons à décrire ses qualités charmantes. Absorbé par ses travaux d'art, il n'a point encore jusqu'ici songé au mariage.

Le prince royal, aujourd'hui Gustave V, marié à la princesse Victoria de Bade, dernière descendante des Wasa, est père de trois fils et déjà grand-père.

Son fils aîné, le duc de Scanie, marié à la princesse de Cou-

naught, a deux enfants; et il fut donné à Oscar II de bénir ses arrière-petits-fils.

C'est un rôle souvent difficile que celui de prince royal. Soutien du roi, il doit parfois laisser oublier qu'il est son héritier. La Suède attend beaucoup et l'Europe augure heureusement de ce prince instruit, laborieux, pondéré, plein de droiture et de bonté et qui a su acquérir déjà dans plusieurs intervalles de régence l'art difficile de gouverner. Son père l'estimait profondément : « Mon fils pense comme moi », répétait-il volontiers, et, ainsi que Charles XIII, il aurait pu dire à sa dernière heure : « Je sais à qui je laisse mon royaume et mes sujets qui furent toujours mes enfants. »

*
* *

Un matin du printemps de 1879, un magistrat de Pau, érudit dont les nombreux volumes renferment à peu près tous les souvenirs de l'histoire locale, s'absorbait comme d'habitude en ses paperasses, quand un domestique vint l'avertir que deux messieurs, « un vieux et un petit jeune homme, prétendaient forcer la consigne défendant sa porte ». Ce qui est singulier, remarquait ce serviteur sagace, c'est que le jeune passe le premier et que le vieux lui fait des révérences. D'assez mauvaise humeur, le magistrat jeta les yeux sur la carte « du vieux » qu'on lui présentait, puis sursauta dans sa robe de chambre et envoya du coup promener les Sanche et les Centule avec lesquels il s'entretenait.

Lié par d'anciennes relations de famille à la dynastie de Suède, il avait lu le nom du chambellan de S. A. le prince royal de Suède. Le « petit jeune homme » était le fils aîné d'Oscar II, le roi Gustave V aujourd'hui.

Déjà la reine Joséphine avait visité le berceau de la dynastie.

Le prince royal se trouva le premier descendant mâle de Bernadotte accomplissant à son tour ce pèlerinage, brièvement et dans le plus strict incognito.

Oscar II fut le premier roi de la dynastie suédoise qui, cédant à ma prière, permit à mes compatriotes béarnais d'acclamer en lui une des gloires locales.

J'ai eu l'honneur de le recevoir pour la première fois en mai 1892. Sa décision ayant été prise brusquement et signalée par une dépêche à la dernière heure, aucune disposition ne pouvait être prise. Toutes ses recommandations tendaient, d'ailleurs, à défendre son incognito.

Il tenait surtout à visiter tranquillement et sans cortège officiel cette vieille maison de la rue Bernadotte, une des plus confortables de la ville du temps où elle était habitée par Henri de Bernadotte,

et que, depuis, ses divers propriétaires ont laissée dans le plus complet abandon, escomptant toujours la « forte somme » que tôt ou tard les rois de Suède se laisseraient arracher pour rentrer en possession de cet immeuble historique.

Nous avons dit comment l'honneur nous échut de guider le petit-fils couronné à la vieille demeure de l'aïeul, nous n'y reviendrons pas.

Les voitures, stationnant devant le portail, encombrant la rue étroite, avaient suffi à attirer l'attention, à divulguer le mystère; quand le roi sortit, la population déjà se rassemblait. Non sans peine il put gagner l'église Saint-Jacques. Alors, du haut du péristyle, il vit une foule couvrant la place, se pressant sur les degrés, poussant des vivats auxquels il répondait par le salut si gracieux, si noble, si vraiment royal dont lui seul, je crois, parmi les princes contemporains, avait gardé le secret.

En 1900, il réalisa enfin la promesse faite à sa première visite, en séjournant pendant quelques jours à Pau. Le roi arrivait à midi par un jour pluvieux qui s'éclaircit à l'instant même où le train entrait en gare; et lorsque le souverain parut, debout à la portière de son wagon, une rose à la boutonnière, superbe avec sa haute taille, sa belle figure et ce sourire qui gagnait les cœurs, ce fut une acclamation immense qui s'éleva de la foule massée sur le trottoir, eut son écho sur le boulevard où les curieux se pressaient la lorgnette à la main, sembla se répercuter dans toute la ville et suivit sur tout le parcours la voiture conduisant le roi à la villa où il descendait.

Sur la route, s'élevait un arc de triomphe dressé par la population. Dans la nuit, le préfet en avait fait changer l'inscription, trop familière à son gré. Un moment avant que le cortège débouchât, tranquillement on rétablit le texte primitif, en béarnais, qui exprimait le vrai sentiment populaire : « *A l'arré-hilh d'eũ nouste Bernadotte :* Au petit-fils de notre Bernadotte. » Ce sans-façon même était ce qui pouvait toucher le plus l'hôte royal. C'était bien en lui le compatriote, l'arrière-petit-fils du Béarn et non un souverain étranger qu'on acclamait.

Dès avant Bernadotte, par une suite de singuliers hasards, des relations et des sympathies avaient uni au lointain pays scandinave le Béarn et les Béarnais.

Le grand chasseur, Gaston Phébus, avait chassé en Norvège, et c'est avec son lévrier norvégien qu'il est représenté dans sa statue devant le château de Pau. Henri IV, encore roi de Navarre, écrivait au roi de Suède, Jean III, qu'il irait à Stockholm, « jouir

de son entretien et resserrer les liens de leur amitié ». Gassiton avait gagné en Suède son bâton de maréchal, comme un Suédois, le comte Rosen, avait gagné le sien en France. Un Béarnais, enfin, y avait trouvé une couronne, et lors de l'inauguration de la statue d'Henri IV sur la place Royale, les chœurs de l'Opéra étaient venus chanter au bon roi de marbre les gloires des fils de ses preux :

Sous le drapeau d'Arcole, en ses courses lointaines,
Ils furent conquérants et justes à la fois.
La France en fit des capitaines
Et le Nord en a fait des rois.

Jamais Charles XIV n'oublia sa ville natale ni ceux qu'il y avait laissés.

Pas n'est besoin de demander d'où viennent les vases de porphyre et les curieuses mosaïques qu'on admire au château et au musée de Pau. Du vivant de Bernadotte, tous ses parents furent rentés, dotés, mariés, et en sus de ses dons royaux, de constants témoignages de sollicitude marquèrent toutes les étapes de leur vie, depuis les prix qu'il envoyait aux écoliers studieux, jusqu'aux décorations dont il honorait ceux qui se distinguaient dans leur carrière. De génération en génération, telle une divinité invisible, l'auguste famille lointaine étendit sa main protectrice sur la famille restée au pays natal. Ces parentés qui s'éloignaient, Oscar II les resserra par sa présence, par sa correspondance intime, par les indicibles délicatesses de ce grand cœur qui ne se dérobait à aucun des droits qu'on réclamait sur lui, qui s'ouvrait de lui-même et toujours davantage.

Les anciens amis, les anciens serviteurs de Charles XIV et des siens ne furent pas davantage oubliés; et plus d'un demi-siècle après sa mort, se continuaient ses bienfaits dont on a parlé rarement, mais souvent abusé.

Chargé par Oscar II de répondre aux sollicitations dont il fut accablé, j'ai eu en mains les scénarios d'une vingtaine de ces romans où la cupidité collaborait avec l'imagination populaire. Les plus audacieuses revendications provinrent de deux ou trois familles portant le nom de Bernadotte, mais n'ayant aucune parenté avec la famille du maréchal; et lorsque, pièces en main, ce fait se trouva établi :

« Mais, dit Oscar après réflexion, ils ont tant espéré de moi que ce serait cruel de les désappointer complètement. Laissons-les profiter du hasard heureux qui les a fait mes homonymes... »

*
* *

Chaque fois qu'un souverain vient en France ou se trouve par un incident quelconque mis en vedette, les journalistes, obligés de parler de lui et n'ayant rien de nouveau à dire, rééditent cinq ou six anecdotes applicables indifféremment à tous.

L'un de ces clichés, c'est le dialogue du bon roi qui, après avoir interrogé la petite fille de l'école sur les règnes passés, lui demande :

— Cite-moi à présent les grands événements de mon règne.

L'enfant, ne sachant que répondre, se met à pleurer.

Et le bon roi de dire :

— Tu n'en connais pas? Moi non plus!

Jusqu'à ces dernières années on pouvait faire d'Oscar II aussi bien que d'Edouard VII ou d'Alphonse XIII le héros de cette aventure.

C'est en effet non par des actions d'éclat, mais par un labeur constant et le perpétuel souci de ses devoirs de roi qu'il maintint l'ordre dans l'Etat, remit en bon point ses finances, lutta avec bonheur contre l'alcoolisme, le paupérisme et le socialisme, et, son propre prestige aidant, accrut la situation extérieure de la Suède, comme sa paix et sa prospérité.

Le seul grand événement de son règne fut un malheur : la perte de la Norvège. On connaît trop bien la question que moi-même, en son temps, j'ai traitée ici, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Toujours « le conflit » avait plané sur le règne d'Oscar II comme un nuage de plus en plus sombre et rapproché.

L'orage éclata au soir de sa vie. Il eut encore la force d'empêcher une guerre fratricide, et sa lettre d'adieu et de pardon aux Norvégiens restera le plus beau de ses écrits.

Mais un cœur de roi est un cœur de père, qui ne se console pas de la perte d'un de ses enfants.

Ces quelques pages rapides n'ont aucunement la prétention de montrer un souverain sous tous ses aspects, ni d'étudier un règne de trente-cinq ans. Ceux qui font métier de jeter de la boue sur le chemin des rois, même quand c'est leur cercueil qui passe, s'appliqueront à rechercher les imperfections d'Oscar II, ses erreurs et ses faiblesses.

Quant à nous, notre seule intention a été de sauver de l'oubli certains traits de caractère et de cœur que nous avons recueillis ou dont nous avons été témoin.

Cte DE LAGRÈZE.

LE PREMIER MIRACLE

CONTE DE NOËL

En l'an 1547 de Notre-Seigneur, les ermites de saint Jérôme de la congrégation du bienheureux Pierre de Pise, pressentant quelque peinture à fresque sous un ancien badigeon tressaillé et écailleux du mur oriental de la chapelle en leur couvent d'Ombrie, firent procéder à un habile nettoyage. Leur soupçon se trouva justifié; malheureusement, la couleur en détrempe avait fortement endommagé quelques parties, et non les moins belles, du travail où l'artiste primitif avait représenté d'un pinceau mystique et simple le premier miracle de l'Enfant Jésus. C'était non point un sujet unique, mais une suite de représentations merveilleuses, et, comme sur la page d'un vaste album, l'on suivait l'histoire au moyen des légendes latines qui glissaient au bas de la muraille.

Prévoyant pour cette œuvre les injures irrémédiables du temps, les Hiéronymites résolurent de consigner sur un parchemin les diverses imaginations du fresquiste. Le cloître n'est plus que ruines depuis longtemps; c'est donc d'après ce procès-verbal, retrouvé dans les archives hospitalières d'un village de l'Ombrie, et où l'honnête prieur s'accusait et s'excusait de n'avoir déjà su faire passer la tendresse ineffable des peintures sacrées, que nous ferons le récit de ce qu'elles représentaient.

*
* *

Comme il n'y avait plus de place en l'hôtellerie pour des voyageurs de si humble apparence, à cause de tous ceux qui étaient venus en Bethléem, appelée Ephrata, la plus humble des mille maisons de Juda, afin d'obéir à l'édit de César-Auguste de Rome, ils furent logés en l'étable; et l'Enfant étant né fut placé parmi la tiédeur parfumée et champêtre de la crèche. Et l'hôtellerie était, comme le jour du marché annuel, toute pleine et bourdonnante du passage des voyageurs et d'adieux et de conversations. Mais l'étable était discrète avec, de temps en temps, le froisse-

ment de la paille sous l'aiglon du bœuf et le sabot de l'âne, et faiblement elle était éclairée par la lanterne de corne.

Et Dieu voulait qu'il en fût ainsi pour montrer combien il se ferait de bruit autour de son fils, alors que Jésus conservait un cœur paisible et une âme égale.

Et l'âne et le bœuf passaient leur tête rêveuse entre les barreaux d'olivier de la crèche et l'approchaient de l'Enfant et réchauffaient son corps mal recouvert de langes pauvres. Et il y avait dans l'étable, qui était étroite et mal close, Joseph de la tribu de Juda et de la famille de David, et Marie, son épouse, et il y avait déjà auprès d'eux des pasteurs, ces rêveurs des nuits stellaires, occupés, sous le grand ciel silencieux, à la garde des troupeaux. Et ils étaient là parce que l'ange du Seigneur s'était offert à leurs regards et qu'ils avaient entendu à travers la nuit sonore : « Il est né aujourd'hui dans la cité de David un Sauveur qui est le Christ et voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant nouveau-né, couché dans une crèche. » Et ils étaient accourus, et ils se tenaient avec respect, les pauvres, les humbles, venus les premiers, et ils parlaient bas entre eux, et ils veillaient avec la divine Mère sur le sommeil de l'Enfant; et l'Enfant souriait parmi la tiédeur saine du foin, tout proche des têtes du bœuf et de l'âne et une douce lumière émanait de lui comme un signe de sa divinité.

*
* *

Et il y avait, à cette époque, en Bethléem, une femme que l'esprit de Dieu avait abandonnée. Elle répondait au nom de Zéphora.

Elle était venue, autrefois, dans le pays de Juda, et on la croyait de la tribu de Gad. Elle avait été belle et n'était point âgée encore, et elle savait se peindre et s'arranger le visage à la manière des courtisanes lyciennes et égyptiennes, avec des poudres mêlées et des pâtes de couleur, et elle était recherchée à cause de sa beauté. Elle glissait, dans la douceur des soirs, ombre parfumée, le long des talus des routes, ou derrière les haies de rosiers et de cactus, ou parmi les bois de figuiers épineux, en de douteuses compagnies; et la ténèbre était parfois traversée d'un rire sous les étoiles, d'un rire qui était peut-être un cri aigu comme celui que pousse le chacal dans la saison énervante des orages, et Zéphora riait souvent pour manger. Et la réprobation des villes et des maisons florissantes était sur elle, et les portes se fermaient lorsqu'elle n'avait pas trouvé de quoi

se procurer la farine ou les fruits indispensables et qu'elle mendiait, ayant faim. Or il advint qu'elle eut, en un carrefour où le ciel nocturne mettait sa bénédiction silencieuse, un fils qui était très beau et qui, pour elle, était le plus beau de tous, comme a coutume d'être pour chaque nourrice son nourrisson, et le petit têtait à la mamelle gonflée et riche de la misérable, ou encore il dormait, tandis qu'elle le tenait en son giron, assise dans les ornières de la route. Et parfois, maintenant, on lui jetait par la porte, vite refermée, un peu de pain à cause de l'enfant. Mais, quoi qu'elle fît pour l'enfant le plus beau de tous, se dévêtant la nuit pour le couvrir, et le réchauffant de ses caresses, et passant à le câliner de chants puérils, où s'épandait encore son besoin d'aimer, les heures où il ne têtait pas, où il ne dormait pas, l'enfant tomba malade et, bientôt, la fièvre l'épuisa et il mourut dans les bras de sa mère. Longtemps elle continua à le porter mort, dans son étreinte, et elle le berçait le jour, la nuit, en marchant, avec des complaintes mélancoliques, et elle dansait parfois à la façon de ceux dont le corps est devenu l'asile du démon. Mais le petit cadavre se décomposa, et des hommes qui passaient, croyant bien faire en leur pitié, volèrent le corps à la mère, une nuit que le sommeil l'avait écrasée. Mais quand elle revint à elle et qu'elle ne le trouva plus auprès d'elle, elle poussa des cris déchirants et féroces, et l'Esprit de Dieu se retira d'elle complètement.

*
* *

Or, comme la nuit de Noël elle traversait le village de Bethléem, ainsi qu'une louve furieuse, demandant à chacun, comme elle avait coutume de le faire dans sa démence, s'il n'avait pas revu son enfant, elle se mêla au groupe où l'on parlait de Jésus qui était couché dans l'étable et des gens disaient : « Jamais on ne vit plus bel enfant que celui-là. » Et elle tendit l'oreille à ces mots, et elle s'approchait, et comme elle allait interroger encore, elle entendit plus distinctement les mêmes paroles, et elle demanda dans son exaspération maternelle où était cet enfant, et elle riait, et elle pleurait à la fois parmi des cris et des phrases indistinctes. Et quelqu'un lui ayant indiqué l'hôtellerie, elle s'enfuit dans la direction et s'étant encore informée auprès des gens du caravansérail en quel endroit était l'enfant, une servante qui traversait affairée la cour, au milieu des chameaux accroupis, des ânes et des bagages des voyageurs et des marchandises des marchands, et ne doutant pas, dans sa hâte, que cette femme voulût parler de

Jésus, lui montra l'étable et la folle traversa la cour toujours riant, et criant, et maugréant par elle-même, et elle poussa avec violence la porte qui était faite de bâtons légers et de feuilles de palmier entrecroisés. Mais aussitôt qu'elle fut entrée dans l'étable, qu'elle eut vu l'Enfant Jésus enveloppé de lumière douce entre les têtes paisibles du bœuf et de l'âne, toute la fureur diabolique dont elle était pleine s'évapora à cause qu'elle respirait l'atmosphère divine et une paix magnifique descendit en son cœur, et elle pleurait des larmes douces et chaudes, et elle tendit les bras vers l'Enfant avec un tremblement maternel, car elle croyait en son égarement que c'était celui qui lui avait été dérobé. Mais les bergers attentifs au sommeil de Jésus reconnurent celle qui était entrée et ils voulaient écarter son ignominie de la Divinité et ils la brutalisaient de leurs exclamations de mépris, mais elle ne les entendait pas et, au contraire, elle s'approcha du Fils de Dieu. Mais l'un de ceux qui étaient présents s'avança vers Marie et chuchota des mots indistincts. Alors un effroi se peignit dans les prunelles claires de la fille d'Anne et elle se leva pour protéger son fils. Mais Jésus éveillé peut-être par le bruit léger de cette scène regardait la folle et lui souriait et déjà il remuait mécaniquement ses petits bras vifs hors des langes, à la manière des tout petits enfants vers leur nourrice. Alors la femme s'approcha davantage et Marie prit Jésus dans son giron. Mais Jésus tourna la tête vers la pécheresse et, pour la seconde fois, il agitait ses bras vers elle, et il ouvrait et fermait souvent ses mains vives, comme s'il s'essayait à bénir, et Marie vit bien qu'il voulait qu'on le mît dans les bras de la femme et elle n'eut plus peur, puisque c'était la volonté de l'Enfant, et elle le plaça doucement dans les bras qui se tendaient si maternels. Et la folle pleurait lentement, constamment, sur l'Enfant qui lui souriait dans sa tendre clarté. Et elle demeura ainsi longtemps, et l'Enfant souriait, tant qu'enfin il s'endormit, le fils de Dieu, dans les bras de la misérable. Et du temps passa encore. Alors Marie avec douceur reprit l'Enfant et le coucha parmi la chaleur de la crèche. Et la femme ne s'aperçut pas qu'on le lui avait enlevé, mais elle conservait, au contraire, les bras repliés comme si elle soutenait encore contre la chair de sa poitrine le corps de l'Enfant divin ou le cadavre de son propre fils, et elle souriait et pleurait, et geignait, disant : « Mon petit..., mon petit... » Car elle voyait encore la forme de Jésus tout contre elle, dans la douceur ensoleillée que l'Enfant, par miracle, avait laissée à cette malheureuse pour l'amour qu'elle avait conservé à sa géniture. Alors Marie étonnée de ce qu'elle continuait à faire comme si elle eût le Dieu dans ses bras, s'approcha et, comme

elle aussi avait les yeux maternels, elle vit que le reflet de l'Enfant était demeuré dans les bras de la folle, et elle eut le cœur émotionné du premier miracle de son fils et elle se tourna vers lui en souriant fière et douce. Mais l'Enfant sommeillait.

*
* *

Et démente toujours, mais pleine de douceur, comme si elle respirait encore l'atmosphère divine et qu'elle eût réellement porté l'Enfant lumineux, Zéphora continua de sourire en pleurant à l'apparence de Jésus, et de l'embrasser et de la câliner de chants puérils où s'épandait son besoin d'aimer. Et les mois s'écoulèrent et les années passèrent, et elle devint une femme à cheveux gris, et elle se courba, et elle devint une vieille femme aux cheveux blancs; et ceux de sa jeunesse, qui vivaient encore, avaient oublié, en leur mémoire émoussée, sa conduite d'autrefois et on la respectait parce qu'elle était dans un âge d'aïeule et qu'elle était privée de sens. Et elle allait à travers les pays avec le simulacre du cher fardeau dans les bras. Et elle regardait toujours, les prunelles humides, le plus bel enfantelet qu'on eût jamais vu, briller doucement entre ses mains et sa poitrine. Et, après bien des ans, un soir qu'il faisait nuit noire et que le ciel était lugubre et violet avec, tout à coup, des éclairs dans l'épaisseur des nuages, elle vit, sur une colline proche Hiérosolyme, des croix dressées d'où pendaient des cadavres nus. Et il y avait trois croix. Et au pied de la plus haute, entre les deux autres, elle vit un groupe de femmes agenouillées. Et, pour mieux distinguer, elle s'approcha avec l'apparence de l'Enfant en ses bras joints. Et dans le silence, au bruit qu'elle fit en montant parmi les rocailles, l'une des femmes se retourna qu'elle avait vue autrefois, mais qu'elle ne reconnut point. Et celle qui s'était retournée se leva, brisée, chancelante, lasse, pas vieille encore mais si vieillie, et se précipita, se rua, soudain vaillante à cause de ses yeux toujours maternels, vers celle qui survenait, et, la face heureuse et douloureuse, riant, et sanglotant, et geignant, elle embrassait le divin reflet que berçait la folle, et celle-ci offrait avec bonheur son petit aux baisers de cette inconnue à la manière des mères qui se réjouissent parce que l'on trouve beau l'enfant qu'elles eurent. Et la vieille femme, qui avait follement dissipé sa jeunesse fleurie, vécut le reste de ses jours parmi les saintes femmes, à côté de Dame Angéline, la Vierge vieillissante.

Gaston de Bar et Auguste Pawlowski.

POÉSIES

CHASSE D'AUTOMNE

Quelques feuilles déjà tombent dans les forêts.
Les lièvres ont quitté les bois pour les guérets.
La chevrette isolée au moindre bruit s'étonne
Et la biche tressaille aux souffles de l'automne.
Toi, si tu ne crains pas de suivre un paysan,
Viens dans la jeune taille où piète le faisan.
S'il s'enlève, agitant les plumes de sa queue
Et d'un cri rauque et long gonflant sa gorge bleue,
Que ton coup de fusil, porté de l'aile au col,
Le bouscule dans l'air et l'abatte en plein vol.

La chienne est devant nous, libre, joyeuse et fière.
Nous allons lui donner le vent dans la bruyère.

Aux zigzags des sentiers par les lapins foulés
Nous pourrions, çà et là, rompre des déboulés.
Battons l'ancien marais qu'aucun souffle n'agite.
La hase à l'œil peureux doit être dans son gîte.
La chienne au bord des joncs manifeste, voilà
Qu'elle forme un arrêt. Ami, le lièvre est là.
Soudain, l'herbe s'écarte et la hase déboule.
Ton coup tarde à mon gré, c'est le mien qui la roule,
Puisque brutalement j'ai tiré le premier.
Vois donc, au ras des pins, ce beau pigeon ramier
Qui, rapide, d'une aile aventureuse et large,
Fend l'air où de tes plombs ira passer la charge.
C'est un oiseau tardif, peut-être le dernier.
Tu ne te plaindras pas s'il gonfle ton carnier.
Au filet du chasseur la victime est légère...

Peu à peu le soir vient. Traversons la fougère.
Les villages sont loin, regagnons nos foyers
Par le chemin des houx et des genévriers.

AU SONNEUR DE TROMPE

Il est beau, quand le soir invite aux fantaisies,
De sonner comme toi des fanfares choisies,
D'animer la futaie où l'on sent vivre encor
L'âme des vieux chasseurs dans les appels du cor.
Avec le tayauté qui roule et se déploie,
Il semble que la meute accourt et qu'elle aboye.
La *Vue* éclate au jour, mais, dans le jour pâli,
Nous écoutons le rude et sombre *Hallali*.
D'un reflet du couchant le couteau qui s'allume
Pénètre au cœur du cerf dont le sang coule et fume.
Voilà les cris de mort et les feux éclatants
De la *Curée* aux bords sauvages des étangs.
Bruits, flambeaux, tout s'éteint, mais, là-bas, sous les hêtres
Ou dans la nuit des pins, voici l'*Adieu des Maîtres*,
Que suivent des accords plaintifs, mélodieux,
Car l'homme à la forêt fait d'étranges *Adieux*.

Sonneur, tes compagnons attentifs s'émerveillent.
Tout s'anime autour d'eux, les échos se réveillent.
Quand revient brusquement le thème favori
D'une attaque enragée et d'un long *Hourvari*,
Des corbeaux soulevés les clameurs te répondent,
La fanfare et les cris dans les airs se confondent.
O Sonneur, redis-nous tous les drames des bois,
Le chant que fit Dampierre à la *Biche aux Abois*,
La *Quatrième Tête* où Louis quinze allie
La grâce et l'abandon à la mélancolie.
Redis-nous, quand les chiens l'auront surpris au guet,
Le *Débuché* facile et charmant du daguet;
Le *Terré du Renard* qui, sous le hallier sombre,
Se rase jusqu'à terre et disparaît dans l'ombre.

Paul Harel.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Ce qu'inspire un voyage. — Les ronflements d'un sénateur. — La liberté des prénoms. — Encore une question de juste-milieu. — La barbe sentimentale. — La fête de la locomotion pour les inondés. — Le pis-aller d'un contraste. — *Avec ceux d'Argelliers*, par M. Jean Fournel. — Les responsabilités de l'échec. — La psychologie de Marcelin Albert. — Vigneron, cabaretier, acteur. — Quatre campagnes successives. — La solidarité méridionale. — Une « scène à faire » manquée. — Le traitement à l'eau de mer, du Dr Quinton. — Le nouveau dispensaire de Mme la marquise de Mac-Mahon. — Une lettre de Tronchin sur les médecins et la « bonne nature ». — Les infirmières de la « Société de secours aux blessés » à Casablanca. — Les résultats. — Les conférences de « l'Action sociale de la femme ». — Solennités académiques. — L'éloge de M. Bardoux, par M. Georges Picot aux Sciences Morales. — « Passionnément modéré ». — Le danger de l'union. — M. Maurice Donnay à l'Académie française. — Les débuts de 1889 au Chat-Noir. — Une fable express et le « 14 juillet ». — Les petites manies des discours. — Du nouveau sous la Coupole. — Poignée de formules. — La réponse de M. Paul Bourget. — Littérature à thèse et littérature à idées. — Roman et histoire. — La question de l'hérédité.

Les voyages, affirme-t-on, instruisent la jeunesse. Ce n'est pas assez dire. Ils instruisent tout le monde à tous les âges. Et, d'un court déplacement, je viens de rapporter une notion qui, entre beaucoup d'autres sans doute, me manquait. Il s'agit des compartiments réservés dans les trains de chemins de fer. Nous avons déjà ceux où les compagnies gardent les dames seules, et ceux où elles parquent les fumeurs. La nécessité me paraît s'imposer d'en réserver un autre aux ronfleurs. Cela est urgent!

Vous est-il jamais arrivé, la tête une fois calée à point sur le capitonnage de la paroi, de coqueter avec le sommeil? Les vitres sont levées. Déjà elles se poudrent de givre, prises entre la chaleur intérieure et le froid cinglant du dehors. Vous n'apercevez plus que vaguement, au passage des stations, les points jaunes des fanaux. Une rassurante torpeur vous envahit. Enfin vous voilà parti pour l'inconscience, quand, soudain, un bruit fâcheusement

rythmé trouble le monotone ronronnement de la marche. Comme chante Basile, dans le *Barbier de Séville :*

C'est d'abord rumeur légère,
Petit vent rasant la terre !...

Mais bientôt, comme la calomnie, le bruit « s'enfle en grandissant ». Il devient agressif, il barytone avec impertinence. Vous voilà de nouveau conscient de la vie environnante. Vous toussotez, le ronfleur vous brave. Vous faites choir une canne, dans l'espoir d'interrompre ce soliste importun : vain espoir, de ses rauques cornages il domine ce maigre bruit factice. Sa conviction s'accroît, c'est maintenant une contrebasse que râcle avec fougue un musicien en répétition. Çà et là, des points d'orgue, des syncopes, des presto, jamais de pause; et, quant aux soupirs, c'est vous qui les poussez. De guerre lasse, vous tentez d'en prendre votre parti; mais, sans cesse, l'impitoyable, le cynique, l'odieux ronflement vous poursuit. Il n'y a plus qu'à fuir, en claquant la portière. D'une gorgée de tonnerres, le ronfleur salue votre résolution, et poursuit, imperturbable, son tempétueux monologue.

Vous reprenez de temps en temps votre place dans l'espoir d'une accalmie, mais, partie de ce train, la grasseyante obsession durera peut-être des heures, sans relâche, sans pitié, acharnée comme une force élémentale, transformant votre contrariété en supplice. Vous n'avez même pas la malicieuse revanche de contempler rageusement votre bruyant adversaire : la grimace d'un ronfleur convaincu est une des plus vilaines choses que la nuit propice couvre de son ombre : du caoutchouc flasque et sonore!

Telle fut, il y a peu de semaines, ma torture nocturne, dix heures durant! Et pour se livrer à cette indiscrète besogne, mon compagnon de route n'avait même pas payé sa place, ni en numéraire, ni en équivalences; car c'était un sénateur, et blocard pour mettre le comble à ses grâces. Voyager aux frais des contribuables, c'est déjà joli; mais, les empêcher de dormir par-dessus le marché, c'est trop! Je demande au moins la disjonction, comme au Sénat. Il mériterait bien, mon tortionnaire, que j'affiche son nom tout cru; mais je veux l'accabler de ma générosité, et nul ne saura quel père conscrit j'ai pris pour point de mire. Mais ai-je tort de demander un compartiment spécial pour ronfleurs?...

Faute de cette prudente répartition, ces bruyants personnages sont exposés à s'entendre donner, par des voyageurs exaspérés, une série de noms que n'admettraient probablement pas les scrupuleux employés de l'état-civil! On vient, en effet, de se laisser aller à un excès de sévérité dans plusieurs bureaux. Cette sévérité est chronique. De temps en temps, quelque commis scrupuleux,

— peut-être simplement taquin, — refuse d'enregistrer un prénom souhaité par les parents. Tout récemment, on refusa d'admettre le nom d'Henriette, — « parce qu'il n'est pas porté sur la liste officielle »... et incomplète des prénoms qu'une vieille loi de l'an XI a indiqués, et qui comprend les noms en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne. Voilà, d'ailleurs, qui est encore assez vague : qu'entend-on par personnage connu?... D'autre part, M. A. Rousseau, ancien employé de l'état civil dans une grande ville du Sud-Ouest, remarque justement, dans le *Temps*, qu'il faut, en certains cas, un vrai talent de glossateur pour se reconnaître en cette exégèse inopinée. Hubert est authentiquement autorisé. Mais Ybars, Ybart, Cybard qui en sont des formes locales, peuvent-ils l'être? Marceau fut, une fois, refusé. A tort, car c'est une forme de Marcel dûment régulier.

Tels sont quelques exemples-types des inconvénients actuels. Est-ce une raison, de décréter la liberté complète des prénoms comme le fit la Convention, et de s'en remettre aux absurdités qu'amènerait la licence pour assurer la régularisation de la liberté? C'est douteux. Je ne crois plus guère à la moralisation par l'absurde, à notre époque où tant de gens vivent en exploitant l'extravagance! Les amateurs de vocatifs bizarres ne savent peut-être pas, au fait, dans quelle étonnante collection ils pourraient puiser à poignées. Les garçons ont le choix entre Aproncule, Barsanaphe, Dondon, Gobdelas, Pipe ou Patrobas. Les filles peuvent se nommer à volonté Golindache, Tanche ou Pontagope. Ce n'est déjà pas mal. Et que veut-on de plus?

Il y a bien, encore, d'autres dangers à l'absolue liberté, et M. Rousseau en cite un assez grave. Supposez, en effet, — ce qui n'est pas du tout impossible, — qu'une raison sociale soit formée de noms à forme de prénoms. Le premier associé s'appelle Jacques Henri, et le second Jean Martin. La firme est donc : « Maison Jacques Henri Jean Martin. » Mais le fils du second associé est inscrit à l'état-civil sous ces quatre prénoms. Dès qu'il est arrivé à l'âge d'homme, qui l'empêchera d'ouvrir lui aussi une « maison Jacques Henri Jean Martin », qui pourra faire le plus grand tort à la première? Les tribunaux, sont là, dira-t-on pour parer à l'incident! Sans doute. Mais la question est de savoir s'il ne serait pas possible de prévenir de semblables confusions. Cela serait fort loin de la contrainte d'aujourd'hui, et aussi de la liberté absolue. Encore un conseil de juste-milieu! Par le temps qui court il peut être imprudent de le formuler. Et il vaut mieux se porter aux notoires extrémités... pour rester dans la note générale.

Les barbiers de l'empire d'Autriche sont de cet avis. Aussi viennent-ils de rédiger un petit manifeste loyaliste qui est un chef-d'œuvre de réclame utilitaire. En l'honneur du soixantième anniversaire du règne de François-Joseph, ils ont proclamé le devoir pour tous ses loyaux sujets de lui prouver leur dévouement. Que diable les barbiers ont-ils à faire en la question? Ils ont à faire une affaire superbe. Ils visent à uniformiser toutes les barbes de la monarchie, simplement! « La manière de réjouir le cœur paternel de notre bien-aimé monarque est de lui manifester les sentiments dont l'empire est animé envers lui : nulle manifestation de ces sentiments ne sera plus parlante (parlante est peut-être exagéré...) que le port généralisé de la barbe impériale... » La question se complique, pour les maîtres des ciseaux, d'une affaire de rasoir. Il paraît que le rasoir mécanique ne peut suffire à raser le menton que la mode impériale laisse glabre sous l'arcade de la moustache rejoignant les favoris. Il faut, de toute nécessité l'intervention de Figaro. Aussi la corporation entière s'applique-t-elle à ce mouvement de conversion, au cliquetis cadencé de ses instruments préférés. Rendons hommage à cet admirable trait de génie industriel et commercial. Et qu'aucun menton loyaliste ne soit revêche aux séductions de si lumineux arguments. C'est un numéro de plus à ajouter à la nomenclature, que je tentais naguère, des barbes « à caractère »!

Puisque je fais des additions à mes précédentes informations, j'en profite pour mentionner la luxueuse et fort intéressante conclusion posthume qui fut donnée au Salon de l'Automobile, au profit des inondés du Midi de la France. Il y a quelque temps que les tentatives de réjouissances à propos de calamités publiques n'avaient pu réussir aussi brillamment qu'elles ne manquaient pas de le faire il y a une dizaine d'années. Cette fois, le mouvement est repris; souhaitons qu'il ait été profitable. Les résultats feraient passer sur le contraste toujours un peu criant entre la nécessité de cette joie pour secourir, et les misères de ce malheur! Mais, malgré toutes les contradictions philosophiques, il faut bien se rendre à l'évidence et constater que, sans cet attrait nouveau, les mêmes gens qui ont allègrement donné leurs dix francs d'entrée à la fête de nuit n'auraient probablement pas, de ces dix francs, donné dix sous! Et l'on a besoin de beaucoup de francs... Puissent les profits avoir été réels!

Donc ce fut vraiment féerique au vrai sens du mot. Le Grand Palais devint un monumental « théâtre du Châtelet », et le « clou » de la soirée du 7 décembre fut le grand cortège de la locomotion à travers les âges. Il se développait sur un parcours de 1200 mè-

tres, et comprenait 3000 figurants et 200 chevaux. Depuis l'âge de pierre jusqu'à l'âge de l'automobile, de multiples véhicules se succèdent. Voici ceux des Pharaons, des Romains de la décadence, des rois fainéants, et celui d'un autre roi qui ne le fut pas : Henri IV! Puis la litière de Richelieu, la chaise de voyage de Vauban, les vinaigrettes du dix-huitième siècle, le carrosse de gala de Louis XVI (prêté par le collectionneur M. Guérault), le char des Alsaciens, etc. Tout cela coupé de groupes amusants ou épiques, guidés par quinze musiques militaires, évoluant dans un rayonnement, dans un scintillement sans égal. Du bruit, de la gaieté, de la joie, de l'oubli amené par cette griserie spéciale des foules surexcitées. Combien de gens pensaient réellement, là-dedans, aux vagues meurtrières des fleuves débordés, aux maisons rasées, à l'épouvante des nuits lugubres où passait la trombe dévastatrice! On avait payé : on s'amusait. Le cœur était quitte ! Et si un peu de soulagement sortit réellement de cette exhibition, la charité, même intéressée, put élever un peu l'étiage moral de cette fête de bienfaisance, et, pour une fois, faire presque oublier que « la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne »!

Que de misères s'accumulent dans ce malheureux Midi qui, sans jeu de mots inconvenant en l'espèce, après l'excès de vin souffre d'un excès d'eau! Que sont devenues les fantastiques réunions de l'été dernier, où toute une région manifestait avec un ordre déconcertant sa volonté de vaincre l'inertie des pouvoirs publics? Quelques mois à peine sont passés, et c'est déjà de l'histoire sur laquelle on fait des livres. J'en ai un sous la main qui est bien curieux par la claire psychologie qu'il dessine des premiers meneurs de la campagne[1]. Il y a là des détails que, pour mon compte, je crois inconnus ou fort oubliés. Ils expliquent comment la trajectoire toujours ascendante de « l'astre » de Marcelin Albert, fut brusquement interrompue, comme ces sillons lumineux d'étoiles filantes qui, subitement, disparaissent après un éblouissement. Je suis porté à croire qu'en dehors des lacunes signalées dans la mentalité de celui que l'on appelait « l'Apôtre », l'auteur ne fait pas assez large la responsabilité de la « politique » dans les précipitations et les maladresses qui dénaturèrent un mouvement dont le premier essor était une révélation. Personne, je crois, n'a mis en doute la sincérité exclusivement « viticole » de Marcelin Albert. On s'engageait avec moins de décision au sujet des politiciens qui s'emparèrent du mouvement; et c'est là, me semble-t-il, que M. Fournel passe trop vite. Il reconnaît que le sabo-

[1] *Avec ceux d'Argelliers*, par Jean Fournel. Un vol. in-12, « aux Editions languedociennes », 8, rue Bouschet-de-Bernard, Montpellier.

tage administratif fut une sottise, et qu' « au lieu de réduire le pouvoir municipal, il fallait s'appliquer à l'élargir. L'occasion était unique pour proclamer la majorité des municipalités et les affranchir de la tutelle des préfets. » C'est fort bien dit. Et pour n'avoir pas eu ce sens pratique de développer au lieu d'éteindre, et d'organiser au lieu d'obstruer, un effort populaire fut perdu auquel rien depuis cent ans ne peut légitimement être comparé. Mais qui donc est responsable de cette déviation, de cet excès d'une idée féconde? Est-ce Marcelin Albert, aussi naïvement présomptueux que naïvement emballé? Ou n'est-ce pas plutôt les politiciens qui, au lieu de le rappeler à la réalité du possible, exagérèrent son ultimatum et en avancèrent même l'échéance? L'avenir se chargera, sans doute, de départager ces responsabilités, en rendant évidents les motifs qui déterminèrent la folle tactique. J'aurais aimé que M. Fournel indiquât au moins ce point de vue qui me semble essentiel. Mais ce qui, — au milieu d'ardeurs méridionales qui ne seront pas du goût de tout le monde — demeure très remarquable et fort utile, dans son livre, c'est d'abord le procès verbal continu du mouvement d'Argelliers, et c'est, ensuite, le portrait documentaire qu'il fait du persévérant initiateur de ce mouvement.

Né en 1851, Marcelin Albert perdit son père à cinq ans, fréquenta l'école d'Argelliers, son village natal, jusqu'à treize ans, demeura deux ans en pension à Carcassonne, rentra à seize ans à Argelliers et s'y maria à vingt-deux ans. Voici maintenant le croquis qu'en donne M. Fournel :

Actif, d'un caractère enjoué et entreprenant, il profita de la prospérité d'Argelliers pour ouvrir un café qui devint bientôt un des plus achalandés, non seulement du village, mais encore des communes voisines. Cet établissement, fort bien situé au centre du bourg, sur la place publique plantée d'arbres ombreux, avait une salle de bal. Albert la transformait souvent en salle de spectacle. Ici apparaît un des traits distinctifs de la nature de Marcelin : il avait une grande prédilection pour le théâtre. Les troupes ambulantes recevaient chez lui l'accueil le plus cordial et il priait l'acteur en vedette de lui céder son rôle. Il organisait plus tard une troupe locale, dont il était à la fois le régisseur et le premier sujet. Il donnait lui-même à ses comédiens des leçons de déclamation; je l'ai entendu parler avec un enthousiasme juvénile d'une représentation avortée de *Ruy Blas*, qui lui avait coûté de longs mois de répétitions. A vingt ans, il tenait les rôles de femmes : « — J'ai joué les duchesses », me disait-il dans un accès de vanité naïve, cinq jours après sa libération de la maison d'arrêt de Montpellier! De ses succès d'acteur, Albert a conservé le surnom de *Marceau* : il jouait fort bien, paraît-il, le rôle du général de la Révolution dans le drame *Marceau ou les enfants de la République*. Le goût de la scène avait développé chez lui le ton déclamatoire, au point qu'il recherchait toujours l'occasion de prendre la

parole en public, et quand il parlait, il tenait à être bien en vue de la foule. C'est ainsi qu'il acquit l'habitude de grimper sur les arbres.

... C'est, sans doute, parce qu'il élit domicile dans les platanes qu'Albert a reçu le sobriquet languedocien de *lou cigau* (le cigal, le mâle de la cigale). Ce sobriquet populaire signifie encore : esprit exalté, tête folle. L'homme qui, pendant près de sept ans, a été travaillé par l'idée fixe de la Défense viticole, n'apparaît pas évidemment, aux yeux de la sagesse bourgeoise, comme un esprit rassis et pondéré. Ce qui surprend, quand on connaît son caractère ondoyant et sa volonté indécise dans la pratique de la vie quotidienne, c'est l'admirable persévérance dont il a fait preuve de l'année 1900 au 9 juin de l'année 1907.

Cette date marque, en effet, le terme extrême de la période « héroïque ». Après avoir, en trois étapes successives, en 1900, 1903 et 1905, tenté de secouer la nonchalance de ses compatriotes, il organise, dès le 11 mars 1907, la « lutte contre la fraude ». Et nul doute que, suivant la tradition qui existe depuis que le monde est monde, les fraudeurs eux-mêmes n'aient crié contre la fraude encore plus fort que les autres. Mais, du moins, la loyauté de « ceux d'Argelliers » reste au-dessus du soupçon. C'était le pur noyau des convaincus. Au premier meeting de Narbonne, le 11 mars, ils étaient 87; à celui de Montpellier, au mois de juin, ils étaient 700 000! Jamais mouvement analogue ne s'était produit en France, ni même en Angleterre, pays classique des meetings. Du reste, pas de politique, même à l'état latent, chez ces premiers pionniers, mais une passion de solidarité qui se traduit par des faits comme celui-ci : Marcelin Albert étant absorbé par la direction de son Comité, les vignerons fédérés de la commune voisine de Montouliers, vont « donner une œuvre » à ses vignes, drapeau déployé et tambour battant! Ce fait vraiment caractéristique avait, paraît-il, eu déjà un précédent, en 1851, à Argelliers même. Un des chefs du parti républicain étant tombé malade, 150 habitants de la commune se rendirent en cortège, avec leur drapeau, sur les terres du militant et les cultivèrent en un seul jour. Il y a, dans ces traits, autre chose et bien plus que l'intérêt de l'anecdote : la manifestation d'un esprit tout spécial et qui aide à comprendre la poussée populaire du printemps dernier.

Il me semble qu'à l'aide de ces diverses constatations puisées dans le livre de M. Fournel, plus de clarté tombe sur les origines et le formidable épanouissement de cette Ligue méridionale qui étonna d'abord, fit sourire, importuna ensuite et sombra dans ses propres excès en attendant d'être submergée, — momentanément peut-être, — par d'autres préoccupations. Je comprends mieux comment le Midi « bougea » à la voix d'Albert; et mieux aussi ce qui, chez Albert lui-même fit d'abord sa puissance et

ensuite détermina sa chute. Ce vigneron, à la fois cafetier, péroreur et acteur, devait réussir, au début, par sa sincérité même dans un tel milieu; mais le triomphe grisa, inconsciemment, le « Marceau », la « cigau » d'Argelliers. Pour lui aussi, il y eut la « scène à faire ». Et il voulut la faire à Clémenceau, malgré les conseils contraires, et même les décisions de ses amis. Dès lors, il fut perdu. L'acteur avait pris le pas sur le vigneron. Il manqua sa réplique, et fut sifflé. Nul public n'est plus terrible que le public méridional pour les maladresses des acteurs. Et aujourd'hui, c'est surtout hors de sa région qu'on rend justice à cet homme qui fut une force, mais qui eut le tort de croire que, pour défendre le vin pur, il suffisait d'idées pures!

Pour assurer plus aisément la consommation de ce vin dont l'écoulement doit permettre au Midi de manger, on sait qu'un syndicat de bonnes volontés s'est spontanément offert à prôner de nouveau le « nectar de la treille » et son action salutaire. La bière qui nous envahit a désormais d'irréconciliables ennemis et l'on revient à conseiller l'usage modéré du vin. Il ne manque plus à cette petite révolution intestine, pour l'imposer en la propageant, qu'un chansonnier et un chanteur populaire : un Nadaud et un Paulus. En même temps que les buveurs de bière, on poursuivrait de couplets moqueurs les buveurs d'eau qui, depuis quelques années, deviennent de plus en plus nombreux, et ceux-là aussi « font du tort » aux vignerons!

Mais, en aucun cas, quelque logique et quelque esprit qu'y missent chanteur et chansonnier, ils ne pourraient contrarier la vogue que prend de plus en plus le nouveau traitement à l'eau dont les succès s'affirment journellement : je veux dire le traitement inauguré par le docteur Quinton et qui consiste à injecter sous la peau une quantité déterminée d'eau de mer. Je ne m'embarque pas en des démonstrations scientifiques où je risquerais trop de couler à fond! Et je veux seulement signaler le haut exemple de générosité sociale que vient de donner Mme la marquise de Mac-Mahon en créant de toutes pièces, 17, rue d'Ouessant, le second dispensaire reconnu indispensable pour accueillir l'énorme affluence de tous ceux qui veulent profiter de la nouvelle médication. Le premier dispensaire de la rue de l'Arrivée était trop étroit pour contenir la foule accourue vers la nouvelle espérance dont M. Quinton fait une heureuse réalité. Et l'on ne saurait signaler avec trop d'empressement, quand tant de gens soufflent la haine, les initiatives comme celles de Mme de Mac-Mahon qui répondent aux déclamations par des actes. Les qua-

torze médecins du nouveau dispensaire sont prêts à traiter chaque matin, cinq cents malades, tous les jours, sauf le dimanche. Rarement, on vit pareil enthousiasme pour une découverte médicale. On faisait déjà avec fruit, depuis pas mal de temps, des injections d'eau salée. M. Quinton me semble avoir élargi, et plus dogmatiquement élaboré, ce système. La conférence qu'il donna l'autre soir, à l'Institut d'océanographie fondé par le prince de Monaco, fut acclamée. Le point essentiel à retenir, c'est que « *tout* organisme animal est un véritable aquarium où continuent à vivre, dans les conditions aquatiques des origines, les cellules qui le constituent ». Donc quand l'aquarium qu'est chacun de nous est contaminé par la maladie, etc., il faut le nettoyer, et remplacer l'eau polluée par de l'eau saine. C'est à quoi servent les injections Quinton. Les sceptiques, il y en a toujours, ne manqueront pas de dire : « Dépêchons-nous d'utiliser ce système, tandis qu'il guérit encore! » Mais il paraît bien cette fois que les résultats sont merveilleux, et l'histoire véridique de ce chien saigné à blanc, à qui on injecte équivalente quantité d'eau de mer et qui se remet immédiatement sur pieds, et *revit* depuis quatre ans, est un exemple d'une éloquence peu commune!

Ce n'est sans doute pas au docteur Quinton que le docteur Tronchin, le célèbre médecin de Voltaire, eût adressé ces lignes décourageantes et sceptiques qu'il écrivait à Sauvage, à Montpellier, tout en le félicitant de sa science et de sa conscience, et que je trouve dans le catalogue de la vente de M. Léon Gauchez : « L'inadvertance et la légèreté le rendent (l'art médical) malheureusement de tous les arts le plus nuisible, en sorte qu'il me paraît bien décidé qu'il vaudrait mieux, tout bien compté, pour l'humanité, qu'il n'y eût plus de médecins. Vous et vos semblables, Monsieur, sont en si petit nombre, ceux qui ne vous ressemblent pas en si grand nombre, le bien que vous faites, comparé au mal qu'ils font est si petit, que mieux vaudrait que la vie des hommes fût tout simplement confiée à la bonne nature dont les ressources sont infinies. » C'est, en effet, précisément à la « bonne nature » que revient M. Quinton. Et les résultats déjà obtenus expliquent la popularité grandissante du traitement et de son inventeur.

Je disais plus haut le bel exemple donné par Mme la marquise de Mac-Mahon. Malgré leur modestie, il doit nous être permis de signaler aussi le dévouement de ces femmes du monde qui viennent d'arriver de Casablanca où elles desservaient l'hôpital militaire, et de celles qui les y remplacent en ce moment. C'est la meilleure preuve de la vitalité et du zèle au travail qui carac-

térisent la Société de secours aux blessés militaires, que d'avoir pu offrir et voir accepter par les services compétents, l'aide des sections d'infirmières volontaires qu'elle envoie, à tour de rôle, à nos troupes du Maroc. C'est la première fois qu'on accorde à la Société le droit d'occuper, non plus seulement les hôpitaux de secours ou d'évacuation, mais les hôpitaux de première ligne, où jusqu'ici ne pénétraient que les infirmiers de l'armée. Depuis longtemps, l'Allemagne — Mme Fiedler l'a raconté ici même — avait accepté l'aide des infirmières de la Croix-Rouge. L'expérience faite en ce moment en Afrique prouvera, nous l'espérons, que le même privilège est mérité par la Croix-Rouge française. Le marquis de Vogüé, président de la Société de secours aux blessés, en félicitant la première section qui rentre en France, et que dirigeait l'infirmière-major, Mme Fortoul, a fait ressortir la moralité de ce premier succès : il est dû à la forte instruction technique donnée dans les dispensaires de la Société. Mme la comtesse d'Haussonville, présidente du Comité des dames, en s'engageant à répondre aux nouveaux appels qui pourraient être faits, a démontré par là même quelles réserves de dévouement compétent existent, dès maintenant, parmi ces femmes du monde que la sottise des uns et la haine des autres affectent de traiter en oisives inutilités, et qui se préparent sans bruit à remplir à côté de nos soldats toute leur mission de Françaises.

Valeur morale des infirmières, habileté à soigner les malades et les blessés, tels sont les témoignages rendus dès maintenant par les plus hautes autorités militaires et maritimes. C'est la façon dont les envoyées de la Société de secours méritent qu'on parle de leurs services : nul doute que la plus noble émulation ne multiplie encore le nombre des diplômées et des vaillantes. Ce sont là des résultats dont nous ne triompherons pas bruyamment, mais dont nous nous réjouissons comme d'une possibilité nouvelle de prouver, sans arrière-pensée, la sincère et loyale ardeur des nôtres à servir le pays.

De tels exemples doivent chasser loin de nous toute tentative de découragement. Il ne faut jamais désespérer, quand on a raison. C'est seulement une difficulté de plus de ne pas se donner des torts à force d'avoir raison, et parce qu'on est impatient de le faire admettre par tout le monde. Connaît-on un mot de Mgr Darboy, cité par Mgr Perraud dans l'oraison funèbre qu'il prononça sur lui, et que je ne cesserai de répéter, comme renfermant la plus pratique des règles de vie sociale : « Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut encore faire agréer que nous ayons raison. » Ceux qui sont convaincus de cette sage maxime sont vraiment des

apôtres; ceux qui ne la veulent pas comprendre ni pratiquer sont des orgueilleux et, presque fatalement, des pharisiens. Il n'y a pas de pharisaïsme à l'*Action sociale de la femme*[1], précisément parce qu'on y met la main à la pâte et qu'on veut la faire lever. Nos lecteurs ont été mis à même, il y a quelques années, d'apprécier cette organisation naissante. Depuis ce moment, l'œuvre a prospéré, essaimant en province, étendant ses rapports avec l'étranger, et continuant chaque année la série de ses conférences qui ont pris rang parmi celles qui ont le plus de succès dans la saison parisienne. Les conférences de cette année offrent un intérêt particulier, en ce qu'elles traitent des « Difficultés de l'heure présente ». Mgr Baudrillart a débuté en traitant de l'enseignement supérieur et de la défense de la doctrine. Ceux qui doivent lui succéder se sont partagés les plus graves problèmes qui passionnent l'opinion. Ce sera un régal d'entendre M. Spronck parler du sabotage de l'histoire; M. J. Duval, de la déformation du sens littéraire; M. Talmeyr, de la conjuration contre la morale; M. Doumic, de la guerre au mariage; M. Martin-Saint-Léon, du syndicalisme révolutionnaire et de la Confédération générale du travail. M. G. Noblemaire fera le bilan d'une année de séparation; M. Chéradame étudiera les moyens de sortir des difficultés présentes; M. Charles-Brun combattra le fléau de la centralisation et M. Kergall parlera des ruraux dans le mouvement social. On le voit, ces conférences ne sont pas seulement des distractions de dilettantisme mondain. Elles joignent à l'attrait du talent des orateurs, — j'allais dire des professeurs, — celui des sujets traités par eux, et font ainsi leur partie dans le concert des efforts tentés de tout côté pour reconstituer la société sur des bases solides. « Cela fait du bien de secouer la léthargie », écrivait M. Bardoux en sortant de la Sorbonne en 1850. Nous ne sommes pas en léthargie aujourd'hui. Au contraire, les efforts font craquer les vieux cadres : il n'est que de les coordonner, de les diriger : c'est à quoi tend, pour sa part, avec beaucoup de zèle et de résultats encourageants, *l'Action sociale de la femme*.

J'ai cueilli ce mot de M. Bardoux dans la belle notice que lui a consacrée M. Georges Picot dans la séance publique de l'Académie des Sciences morales et politiques, et où le secrétaire perpétuel de la Compagnie, en montrant un exemple, a su donner une leçon. Il a caractérisé d'un mot très juste cette belle figure d'honnête homme qu'il étudiait, en disant que M. Bardoux fut « passionnément modéré ». Cette passion-là ne donne ni la

[1] Secrétaire générale : Mme Berthier, 15, cité du Retiro (35, rue Boissy-d'Anglas).

fortune ni le pouvoir quand les exagérés luttent d'imprudences et d'acrimonies, mais elle agrandit l'âme en y versant beaucoup de compassion et élève la conscience en lui imposant des sacrifices.

Pour lui, il allait naturellement vers les beaux caractères, et je me souviens d'une courte causerie, au hasard d'une rencontre dans le voisinage du Luxembourg, pendant qu'il travaillait à son livre sur Guizot. « Vous avez beaucoup connu, lui disais-je, les deux adversaires : Guizot et Thiers. Auquel des deux vont vos préférences? » La question était un peu indiscrète, et motiva un silence. Puis, accompagnant sa parole d'un grand geste de la main, il me répondit : « Guizot avait plus de ciel... » Il était comme Guizot.

Dans la discussion sur la liberté de l'enseignement supérieur, il intervint avec netteté : « Au milieu, dit-il, de toutes les crises sociales, politiques et religieuses qui, depuis la fin du siècle dernier, menacent la société française, il n'y a qu'une solution, c'est la solution libérale. Nous n'avons qu'un but, c'est la grandeur morale et intellectuelle de notre pays... Le droit d'enseigner n'est pas de son essence propre à l'Etat; ce droit est une manifestation de la liberté de conscience. L'Etat moderne, en fait d'enseignement, n'est pas souverain; il ne doit être qu'un protecteur et un guide. »

Quand une majorité déjà sectaire voulut chasser de France les princes de la maison royale et de la maison impériale, il s'éleva contre cette manie d'ostracisme qui, sous prétexte de fortifier un parti, affaiblit la France : « On n'en finit pas, disait-il, avec les minorités. Il faut qu'on les tolère; on ne le fait qu'en gouvernant bien. Le gouvernement répond : sur cette question, on fera l'union du parti républicain. — L'union, avec qui? avec les exagérés, avec les violents? mais c'est la négation de toute politique, c'est la négation de tout programme. L'union! je pourrais dire que le parti républicain en meurt, parce qu'il n'a jamais pu créer deux écoles distinctes, deux grands partis se succédant au pouvoir. »

Combien ces mots sont toujours vrais! Mais pour les comprendre, il faut avoir plus que de l'ambition, des convictions; plus que des appétits, de la conscience.

De M. Bardoux à M. Maurice Donnay, je chercherais vainement une transition. Mais puisqu'on va du Chat-Noir à l'Académie française, l'hiatus me sera cette fois permis. Ce pauvre Chat-Noir aurait pu valoir quelques épigrammes à M. Donnay, mais il en a très habilement fait les honneurs lui-même à ses nouveaux confrères. Et ce fut dit très gentiment avec une bonne humeur

qui donna le ton à l'élégant auditoire, un ton qui ne baissa point jusqu'à l'accord final. Avant d'entrer en séance, fouillons un peu dans les vieux papiers pour retrouver ces péchés de jeunesse qui commencèrent la notoriété du « récipiendaire ». Le Chat-Noir, le légendaire cabaret du « gentilhomme » Salis, inaugura un genre qui a depuis fait la fortune — le mot est trop ambitieux parfois... — d'innombrables cabarets « artistiques », où, parmi des flots trop souvent orduriers, surnagent fréquemment des perles de poésie, où flottent quelques mèches du métaphorique fouet de Juvénal. Des cabarets, le « genre » est venu jusque dans les fumoirs et même dans certains salons... où l'on ne s'ennuie pas. Il y a deux ans, ce furent les définitions de personnes en formules cinglantes, et la manie en a persévéré. Ces jours-ci, on attribuait au président Fallières cette irrespectueuse devise : « Le tas, c'est moi! »; et du bruyant M. Chéron, l'ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre, on disait : « Une trompette sous un crâne! » A trois ou quatre lurons de belle humeur, c'est une besogne qui va vite!

M. Donnay, lui, dans ses fables-express les plus rapides, employait quatre vers, bien qu'il y en ait encore de plus brèves, mais vraiment ineffables, ou indicibles si l'on veut. En voici une, en costume de cérémonie :

Un nègre étant prié chez son ambasssadeur,
Et n'ayant pas d'habit, était fort ennuyé.
Il s'y rendit tout nu, bravant toute pudeur.
Moralité :
Le noir est toujours habillé!

Mais, commençons par le commencement, en citant quelques strophes de la première pièce que l'auteur débita en janvier 1889. C'est une impression de *Quatorze Juillet :*

Vois-tu la longue ribambelle
Des gens bras dessus, bras dessous?
Certes la fête sera belle :
Tous les faubourgs sont déjà saoûls.

Vois-tu ce monsieur qui frétille
Là-haut? C'est ce bon Gorgibus :
Ne pouvant prendre la Bastille,
Il en prend au moins l'omnibus.

Vois-tu cette foule accourue
Autour des géants d'autrefois
Dressés au coin de chaque rue?
C'est Petrolskof, c'est Pipe-en-Bois,

Ou quelque autre grande figure
Choisie avec un tel bon sens
Que deux bonzes qu'on inaugure
Ne peuvent se regarder sans

Rire. Le peuple-roi s'amuse
En de tricolores fracas;
Ce bruit mariannesque, ô Muse,
Froisserait tes sens délicats.

Pour t'envoler à quelques lieues,
N'entre-t-il pas dans ton concept
De prendre devers les banlieues
Un train de neuf heures dix-sept?

Vers les grands parcs peuplés de marbres
Dressant leur blanche nudité
Et vers les forêts où les arbres
Ne sont pas de la liberté!...

C'étaient, ces poèmes, lui dira M. Paul Bourget, qui lui répondit à l'Académie, un mélange déconcertant de sentimentalités et de bouffonneries, de sensualisme enivré et de cocasserie froide, d'imaginations délicates et de blagues boulevardières, de l'émotion coupée d'éclats de rire, des coq-à-l'âne interrompus par des sanglots. Vous faisiez dire à votre Muse :

J'ai de petits souliers pointus,
Pointus comme des épigrammes...

Et encore :

Une fantastique araignée,
O poète, dans ton plafond,
Me tisse des robes de soie...

métaphore trop justifiée par des chansons telles que celle de *Phryné :*

Je m'appelle Glycère,
Glycère, mais n'appuyez pas...

et par ce soliloque de votre suicidé :

Ah! c'est une sale atmosphère,
Les boulevards ne sont pas gais...
J'ai fait les ponts, j'ai fait les quais.
Je n'ai plus que la Seine à faire.

Et presque dans la même haleine, vous moduliez les distiques délicieux de la *Lettre :*

Chère, avez-vous déjà bien senti les tristesses
Des grands parcs, des vieux parcs, où jadis des altesses,

Des princes, des seigneurs, dans un lointain passé,
Tout plein de souvenirs effacés, ont passé?

La tristesse des parcs où le long des allées,
Des maîtresses de roi, jadis, s'en sont allées,

Où l'on croirait entendre, à chaque pas, tout bas,
Comme un écho de voix qui ne parleraient pas,

Où se dressent, parfois, des blancheurs de statues
Qui ressemblent à des espérances perdues?

M. Bourget explique, encore plus qu'il ne blâme, ces fantaisies, par l'ambiance anarchique, et la tristesse du milieu national au

moment où M. Donnay avait vingt ans. De sorte que se réalisa très agréablement la petite prophétie qu'en débutant, le nouvel académicien prudent et habile avait formulée. Il est exquis, ce début, et il marque vraiment une date académique. Je me demande ce qu'en aurait pensé Guizot et tant d'autres qui protestèrent toujours contre la confusion des « genres » !

Il y a vingt ans, dans un cabaret de Montmartre qui eut la célébrité, les modestes échansons penchés sur la soif des poètes étaient revêtus de l'habit à palmes vertes que je porte aujourd'hui, et sous lequel je viens vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait en m'accueillant parmi vous. Croyez bien que je n'ai jamais ressenti, mieux qu'en ce moment, l'irrévérence d'une déjà lointaine plaisanterie. Aucun de vous, pourtant, ne songe à me la reprocher. C'est que le temps n'est plus où votre illustre Compagnie, en avançant un fauteuil à certains de ses élus, avait soin de le rembourrer préalablement de sévères remontrances, donnant ainsi un sens littéral à cette formule qui, d'habitude, ne veut être que courtoise : « Prenez donc la peine de vous asseoir. »

Mais voyez comme on prend vite le pli. Dix lignes plus loin, M. Donnay marivaude ainsi : « Aussi bien un discours m'épouvante, alors que nous bannissons du théâtre le monologue et la tirade; *à peine ai-je commencé, il me semble déjà que je parle depuis toujours*, et je m'étonne que nul personnage ne m'ait encore interrompu. » C'est tout à fait joli, comme grâces timides. Mais quand on songe que ce discours, fait à loisir, fut imprimé trois semaines avant, lu devant une Commission huit jours plus tôt, ce « à peine ai-je commencé qu'il me semble que je parle depuis toujours », semble tout de même un peu... Si le Chat-Noir vivait encore, on y dirait que c'est du « chiqué! » Cela me rappelle les commencements de discours qu'on va prononcer à Carpentras le samedi soir et dont on laisse, avant de partir, le texte aux journaux pour qu'ils le publient le dimanche matin. J'y lis toujours avec une joie sans mélange des phrases comme celles-ci : « Après les éloges immérités qu'a bien voulu m'adresser l'honorable président... »; ou bien « l'accueil chaleureux, je dirais même enthousiaste, j'oserais même ajouter triomphal que vous avez bien voulu me réserver... »; ou encore : « Après tant d'applaudissements qui me prouvent votre sympathie... »

Mais M. Donnay ne peut s'empêcher longtemps d'être naturel et son discours est émaillé de sourires « bon enfant ». Pour parler de Sorel à qui il succède, il aura la belle étude faite par M. Georges Picot « à laquelle, dit-il, je m'efforcerai d'apporter quelque vague »! — Sorel écolier « se promène négligemment dans le jardin des racines *grecques : Ambulat in horto!* » — Plus tard, son père le destinant à Polytechnique, l'envoie au

lycée Condorcet « réputé pour ses fortes classes de mathématiques, *du moins on peut le supposer!* » — « Rien de plus sympathique, de plus émouvant que ce drame de la vocation qui se joue en lui : *Sorel ou l'Incertitude...* » — « M. Guizot, un Nîmois celui-là, mais qui avait été élu député de Lisieux, par conséquent un *Normand d'élection* », interroge Sorel, à déjeuner. « Parlons net : il *lui pousse une colle!* » — « Ici, il me faut faire discours en arrière. » Et tout cela fut dit en toute simple bonhomie, et accueilli avec des sourires chatouilleurs. Je vous dis qu'il y a quelque chose de nouveau sous la Coupole. M. Donnay y fit même applaudir l'humoriste Alphonse Allais « qui fut, il ne faut pas s'y tromper, dit-il, une manière de génie! »

Je ne voudrais cependant pas laisser supposer que le nouveau venu ne fût point sérieux! Avec beaucoup de déférence il étudia Sorel en des pages excellentes. La description de la côte normande est un morceau de premier ordre, d'un sentiment très vif de la nature.

« L'Estuaire! dit-il, rien que le mot est en *largeur.* » — A vingt ans, Albert Sorel lit tout : « C'est le papillon de la connaissance. » — « A lire certaines pages, trente-sept ans après les événements [de 1870], on se sent oppressé comme lorsqu'en traversant le pays entre Thionville et Metz, on *respire un air épais de souvenirs.* » — Sorel est un « Saint-Simon d'archives ». Tout cela est vu et bien vu.

Il se refuse à porter sur l'historien « un éloge sacrilège et compliqué où l'on verrait bien qu'un profane s'est appliqué. »

Du moins, ajoute-t-il, puis-je, sans profanation et sans prétendre à faire des découvertes, reconnaître de belles qualités : tout d'abord, une recherche patiente et passionnée de la vérité, et comme une ivresse méthodique de documentation; une phrase claire et large qui coule sur ce lit de documents; un style coloré, imagé; une aptitude singulière à démêler l'enchaînement des effets et des causes, à découvrir des règles dans la confusion apparente des faits; et un don de créer, par une série d'inductions et de déductions rapides, une sorte de courant que l'on pourrait appeler le courant historique et dont, en lisant Sorel, je me sens traversé. Et si l'on s'amusait à rechercher un procédé dans la façon dont il nous propose l'histoire, peut-être le trouverait-on dans une volonté qu'il a de frapper, à tout instant, notre esprit par des similitudes. Oui, c'est *un chasseur de similitudes*, et comme, encore une fois, il possède la plus vaste érudition, comme c'est un des hommes qui ont le plus de passé dans l'esprit, à chaque pas il les rencontre et, pour ainsi dire, les fait lever.

M. Paul Bourget, comme je l'ai déjà indiqué, ne fut point trop sévère aux fantaisies échevelées de son nouveau confrère. Je regrette de ne pouvoir citer, à cause de son étendue, toute la page

critique sur le fameux Chat-Noir, et qui est une des plus piquantes qu'il ait jamais écrites. « Dépenser votre prestigieux esprit, dit-il, pour conclure, dans le sabbat quotidien de ce cénacle, c'était vraiment exécuter des ricochets sur l'eau avec des pièces d'or. » Ce n'est point, on le pense bien, la seule formule qu'ait trouvée M. Bourget. En voici une où il enferme la loi qui domine la fiction : « Plus les personnages doivent montrer à un moment des façons de sentir exceptionnelles, plus l'auteur doit leur donner des façons de vivre qui ne le soient pas. » Et cette autre : « Aucun artiste n'a excellé plus que vous à se servir du naturel pour faire accepter la nuance. » Il a résumé en quatre mots très justes les qualités du récipiendaire, et que justement l'Académie a aimées chez M. Donnay : « spirituel et gracieux, ironique et sensitif ».

Je passe sur l'appréciation éloquente de Sorel historien. Mais je relève ce passage sur la distinction entre la littérature à thèse et la littérature à idées, où me semble percer comme une explication personnelle :

Si représentatif soit-il, un ouvrage d'imagination, drame ou roman, ne met jamais en scène que des individus particuliers, et il ne raconte que des événements particuliers. Conclure du particulier au général, tel est le sophisme de toutes les fables construites en vue d'une démonstration. Une autre fable, agencée dans un sens contraire, démontrera un principe inverse, aussi logiquement et aussi faussement. Mais, si l'écrivain, dramaturge ou romancier, ne peut pas tirer, de caractères et d'événements particuliers, une conclusion qui ait la rigueur d'une loi, lui est-il interdit de réfléchir sur ces événements et ces caractères? N'a-t-il pas le droit, devant un groupe d'observations, d'énoncer telle ou telle hypothèse explicative? Il ne nous raconte qu'une anecdote, mais toute anecdote est un signe. Il y a de vastes causes sociales derrière les plus simples destinées privées. Entrevoir ces causes, l'écrivain le peut, et même il le doit, s'il veut donner à son œuvre de la portée. Condamnons la littérature à thèse, genre essentiellement faux; distinguons-en la littérature à idées, genre légitime, genre nécessaire.

Et cet autre où, après avoir dit que soit Sorel, soit Taine, eussent voulu être romanciers plutôt qu'historiens, M. Bourget montre admirablement une vérité trop souvent méconnue :

De quelle rançon le romancier ne paye-t-il pas sa liberté! Le roman, pour demeurer vraisemblable, doit s'interdire l'extraordinaire, et c'est l'extraordinaire que l'historien rencontre sans cesse et qu'il n'a pas besoin de justifier, puisque le fait est là. Balzac a été bien audacieux dans l'invention de ses héros. En a-t-il créé un qui ne soit médiocre et banal auprès de Napoléon? Le roman n'est que de la petite histoire probable. L'histoire, c'est du grand roman vrai et porté sans cesse à sa suprême puissance.

On ne s'étonnera point que le romancier de l'*Etape*, le critique des *Essais de psychologie contemporaine* ait à maintes reprises laissé percer ses préférences philosophiques et sociales. Il est toujours profitable, même quand on ne les accepte pas, de connaître les pensées d'un homme comme M. Bourget, que préoccupent les problèmes les plus compliqués de notre complexe existence. Comment, avec cela, en est-il arrivé à une notion si simpliste — et, je le confesse, si exaspérante — de l'hérédité? Je ne puis m'arrêter aujourd'hui à une doctrine qu'il faudra bien quelque jour discuter à fond. Elle aboutit à ceci, cette doctrine : que nous sommes attelés, entre deux brancards rigides, au char de notre hérédité, poussé par « nos morts » naturellement! De sorte que soit pour l'individu, soit pour la nation, nous continuons fatalement l'hérédité, sans pouvoir la modifier. Laquedems, sans même la liberté d'être « errants », nous continuons de tracer l'ornière commencée par nos devanciers sans pouvoir faire dévier le véhicule ancestral. Le progrès se fait *a posteriori*. Ce sont les aïeux qui commandent notre activité; ce que nous valons c'est par eux, ce que nous faisons, c'est pour qu'après notre mort, nos enfants soient actionnés par l'entité familiale augmentée de notre unité... Mais alors, comment diable se fait-il qu'il y ait aujourd'hui des nations diverses, même de couleur, ennemies, antipathiques, puisque nous sommes tous sortis du même père? Il y a donc eu un moment, et il s'en trouvera d'autres dans l'avenir, où la fameuse loi n'a pas fonctionné ou ne fonctionnera pas? Essayez de comprendre l'histoire universelle avec l'hérédité telle qu'on la conçoit aujourd'hui, impérative et absorbante!... A mon humble avis, cette sorte de déterminisme familial et même national où l'on veut nous enclore, sous la fausse apparence d'une protection fortifiante, est une conception débilitante et destructive d'énergie. L'on entend bien que je ne nie pas l'efficace réalité de l'emprise héréditaire, mais je crois encore davantage à la liberté humaine.

Edouard Trogan.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Nous avons déjà fait connaître, dans notre précédente livraison, la plus grande partie des ouvrages proposés par la grande maison d'édition au choix des amateurs de beaux livres. Nous complétons aujourd'hui cette première liste, par les ouvrages suivants :

La reine Victoria, d'après sa correspondance (1837-1861), publiée avec l'autorisation et sous le haut patronage de S. M. le roi Edouard VII, par Arthur C. Benson M. A. et le vicomte Esher G. V. O., K. C. D. Traduction française par Jacques Bardoux. 3 vol. in-8°, ornés de 30 portraits en héliogravure. Br., 45 francs.

Pour composer ces trois volumes, qui comprennent les lettres de la reine Victoria depuis son adolescence jusqu'à la mort du prince consort, une sélection a dû être faite par les éditeurs. Ce qu'on a voulu, en effet, c'est moins montrer un tableau complet de l'histoire politique de l'Angleterre pendant un quart de siècle que marquer, par des lettres caractéristiques choisies dans les cinq ou six cents volumes des archives de la reine, le rôle qu'elle a joué dans les grandes affaires du gouvernement.

La personnalité de la reine Victoria, la façon dont elle abordait et tranchait les questions les plus importantes ou les plus délicates, sa prévoyance, son activité, sa sagacité, sa persévérance, ses sympathies même apparaissent ici dans une vive lumière.

Ce recueil, dont il est superflu de souligner l'importance, se présente comme une sorte d'autobiographie royale où se reflètent, du même coup, tous les grands faits de l'histoire européenne et mondiale de 1837 à 1861.

Mandrin, capitaine général des contrebandiers de France, d'après des documents nouveaux, par M. Frantz Funck-Brentano. Ouvrage illustré de 23 grav. hors texte. 1 vol. in-8°, br., 7 fr. 50.

C'est la première fois que l'on donne de ce héros populaire une histoire vraie. Sa jeunesse, les circonstances par lesquelles il fut entraîné à la contrebande, puis ses six fabuleuses expéditions, — et que l'on pourrait vraiment appeler fabuleuses si les détails n'en étaient rigoureusement historiques, — sont reconstituées d'après les documents les plus sûrs. Puis c'est la prise de Mandrin au château de Rochefort-en-Novalaise et son exécution à Valence. L'auteur a mis ces faits dans leur cadre historique. Ce n'est pas seulement l'histoire de Mandrin, c'est l'histoire de l'ancien régime déclinant qui, seule, a pu rendre possible les « exploits » du célèbre bandit.

L'Enfant millionnaire, par A.-K. Green, traduction de J.-H. Rosny. — 1 vol. in-16, br., 3 fr. 50.

La fille du richissime M. Ocumpaugh, de New-York, une enfant de six ans, a disparu. Elle a été enlevée pendant une réception de Mme Ocumpaugh. Le détective Trewit se met en campagne. Chacune de ses tentatives, sans qu'il en ait toujours conscience, le rapproche de la vérité.

Et le mot de l'énigme éclate enfin, merveilleusement d'accord avec les données successives de l'angoissante question, et tout de même extraordinairement imprévu.

Le Pardon du grand-père, par Mlle Julie Borius. — 1 vol. in-8°, illustré de 48 grav., br., 2 fr.; rel., 3 fr.

Celui à qui « le grand-père » ne veut pas « pardonner », c'est l'auteur inconnu — et d'ailleurs involontaire — d'un accident terrible dont son petit-fils a été victime. Il pardonnera cependant quand il saura que le jeune homme, rétabli au bout de longues années, aime, d'un amour partagé, précisément la fille de l'homme qu'il avait maudit sans le connaître.

Les secrets de la prestidigitation, par S.-J. de l'Escap. — 1 vol. in-8°, illustré de 53 grav., br., 2 fr.; rel., 3 fr.

Cet ouvrage sera la joie des soirées de famille. Ces tours de passe-passe exigent de celui qui y veut réussir non seulement de l'adresse, — cela va sans dire, — mais une singulière maîtrise de soi-même avec une volonté qui sache s'imposer. Ce ne sont pas des qualités de caractère si communes. Et combien ce livre est amusant!

Tableaux vivants (Musée du Costume). — Série de découpages avec planches en couleurs, par Job, texte par Fabre, 2 fr.

Pouvoir fabriquer soi-même ses jouets, les voir naître et s'animer sous les doigts, n'est-ce pas le rêve de tout petit garçon, de toute petite fille? Prenez une feuille de bristol, des ciseaux, un peu de colle, et les pantins vont vivre, des scènes inénarrables vont surgir de ces pages coloriées, pour la plus grande joie de tous les enfants.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

La grande île de Madagascar, par Marius-Ary Leblond. (Les régions et les races. Les mœurs, les fêtes, la poésie, l'art, les croyances. La civilisation du bœuf et du riz. Les ressources naturelles). Carte et nombreuses photogravures. 1 vol. in-8°, br., 7 fr. 50; relié toile, fers spéciaux, tranches dorées, 10 fr.

Cet ouvrage, non seulement poétique et intéressant, mais documentaire et méthodique, comprend, avec une riche et pittoresque description du pays, une peinture détaillée des mœurs des races sémitique, malaise et africaines, les légendes, la religion, la notion de Dieu, la poésie et la musique, les arts décoratifs, les fêtes, la vie économique, le portrait psychologique des principaux rois, les pages historiques les plus importantes, le tableau des ressources diverses de la Grande Ile. C'est une œuvre exotique qui, à des connaissances géologiques exactes, associe de brillantes descriptions du pays et relève la peinture colorée des mœurs par une science approfondie de l'ethnographie.

LIBRAIRIE COLIN

La Science Séismologique (les Tremblements de terre), par le comte de Montessus de Ballore, directeur du Service séismologique de la République du Chili. Préface par Ed. Suess, associé étranger de l'Institut. 1 vol. in-8°, 222 fig. et cartes dans le texte et hors texte, br., 16 fr.

Cet ouvrage vient compléter la remarquable *Géographie Séismologique*

(les Tremblements de terre), que le même auteur a publiée il y a deux ans. C'est une synthèse de toutes les connaissances acquises par les séismologues du monde entier, auxquelles l'auteur ajoute le précieux apport de sa science personnelle. Il semble bien que, grâce aux travaux de M. de Montessus, la notion de l'origine tectonique des tremblements de terre soit définitivement acquise. Il n'est pas nécessaire de dire quel intérêt cette acquisition présente pour la science; mais nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la haute importance de ses résultats pratiques. Elle servira, en effet, de base aux études ultérieures, et c'est par elle que nous pouvons concevoir l'espoir que, dans un temps plus ou moins éloigné, l'on pourra, dans une certaine mesure, prévoir les tremblements de terre et parer à leurs terribles dangers.

LIBRAIRIE FURNE, BOIVIN Successeur.

Henri IV, par Georges Montorgueil. 1 vol. gr. in-4° jésus, illustré par H. Vogel de 40 aquarelles reproduites en chromotypogravure; relié toile, tranches dorées, plaque couleurs. Prix : 15 fr.

Le plus populaire des monarques de France et de Navarre est présenté au lecteur par son historiographe attitré, Georges Montorgueil, dans une de ses alertes et substantielles notices, où d'ailleurs il excelle. L'auteur nous retrace sa naissance, son enfance parmi les paysans de Navarre, le conduit à la cour où, par sa drôlerie, il excite les sourires d'Henri II, qui n'en était pas prodigue, le suit à travers les intrigues de la ligue et des guerres de religion jusqu'à son avènement au trône. Il nous montre alors ce prince, qui avait tant souffert des luttes fratricides dont sa jeunesse avait été le témoin, n'ayant d'autre souci que de rétablir la paix religieuse et d'affermir l'ordre et la prospérité dans le royaume.

Les aquarelles qui ornent cet album seront pour le public une révélation. Elles montrent que l'artiste d'une érudition consciencieuse, le dessinateur de premier ordre que l'on connaissait déjà, se révèle chez H. Vogel d'un puissant coloriste.

Miss Mousqueterr, par Paul d'Ivoi. 1 vol. gr. in-8°, illustré par Louis Bombled de 115 grav. en noir et en couleurs. Relié toile, tranches dorées, plaque couleurs. Prix : 12 fr.

Un mystère d'apparence impénétrable, une lutte angoissante de la science intelligente contre les multitudes barbares, la gaieté de la toute charmante miss Mousqueterr, la verve déductive du Parisien Max Soleil assureront le succès de cet ouvrage. Le dialogue vif, alerte, tout à coup, se hausse à l'héroïsme. Ce que l'on ne saurait décrire, c'est la variété, le chatoiement des aventures, marque toute personnelle du talent de Paul d'Ivoi.

L'illustration de Bombled pare et commente le livre. Le crayon de l'artiste fixe de façon inoubliable les traits des comiques, des héros, gracieuses jeunes filles, barbares pittoresques, combats épiques, incidents hilarants, font de ce récit presque du théâtre.

Le Trésor dans l'abîme, par Jean de la Hire. 1 vol. gr. in-8°, illustré par Maurice Lalau. Relié toile, tranches dorées, plaque couleurs. Prix : 11 fr.

Ce roman d'aventures, à travers mille péripéties amusantes ou dramatiques, transporte le lecteur à 6000 mètres au fond de l'Océan Pacifique. Une invention stupéfiante, « la sphère d'Héloïse », l'application des dernières découvertes de la science, d'étranges automobiles sous-marines, des monstres terrifiants, un mystérieux coffret, quelques hommes énergi-

ques et une touchante figure de jeune fille, une peuplade de cannibales : tels sont les éléments de ce livre qui est un des plus passionnants récits d'aventures offerts à l'intérêt des enfants et à la distraction des grandes personnes.

Les Bandits de la Cordillère, par Henri Leturque, 1 vol. gr. in-8°, illustré par Joseph Beuzon. Relié toile, tr. dorées, plaque coul. Prix : 8 fr.

Arsène Cistayrols, méridional de naissance et de caractère, représentant de la maison Bontain de Paris, ayant formé le projet d'aller rendre visite à son oncle, propriétaire d'une estancia en Bolivie, monte à Lima dans un train qui, en cours de route, se trouve attaqué et pillé par la troupe de monteneros commandée par le terrible brigand Carpecho. L'infortuné Cistayrols est fait prisonnier et entraîné dans le repaire des bandits où il devra rester jusqu'à ce qu'une honnête rançon ait payé sa délivrance.

L'action, très mouvementée, se déroule au Pérou, dans un cadre extrêmement pittoresque, très bien décrit par de belles illustrations.

Grande Amie, par Emile Pech, 1 vol. gr. in-8°, illustré par Ch. Clerice. Relié toile, tranches dorées, plaque couleurs. Prix : 6 fr. 50.

Angeline, orpheline de bonne heure, est recueillie par un oncle, humble médecin de campagne déjà père de trois enfants. La tante, austère, exige qu'elle prenne une part active aux travaux de ménage et qu'elle s'occupe en outre de l'éducation de ses jeunes cousins, volontaires et despotes. La fierté d'Angeline se révolte et elle serait bien malheureuse si elle ne trouvait sur son chemin une femme de bien qui s'intéresse à elle, la console, la réconforte, s'applique à adoucir les aspérités de son caractère, et, après lui avoir volontairement laissé traverser de pénibles épreuves, en fait sa fille adoptive, lui laisse en mourant sa fortune et assure le bonheur de sa vie en la donnant pour compagne à un jeune médecin qui a pris dans le pays la place de son oncle.

Ce récit d'une haute moralité est plus spécialement destiné aux jeunes filles.

LIBRAIRIE MARCEL RIVIÈRE

Constantinople aux derniers jours d'Abdul-Hamid, par Paul Fesch. 1 vol. gr. in-8°, illustré de très nombreuses photographies.

Le titre seul de l'ouvrage en dit le sens. Et l'auteur ne fait nulle difficulté d'avouer que c'est un livre de passion; il se défend seulement d'y avoir mis de la haine. En tout cas, il y a mis de l'esprit, des anecdotes à foison, une vue très nette de l'histoire turque, de très utiles statistiques, un sens exact de l'œuvre française et des obstacles nouveaux qu'elle y rencontre, enfin des vues d'avenir fort intéressantes. Tout cela rédigé dans un style alerte, avec une impétuosité de vie qui pousse à tout lire sans passer une ligne.

Quelles que soient les réserves que l'on puisse faire sur les conclusions et les pronostics de l'auteur, on ne saurait lui refuser le mérite d'une enquête perspicace et très curieuse dans l'amoncellement méthodique de ses déductions. C'est du « grand reportage » habile, mené avec une fougue d'impressions extrêmement entraînante. Les partisans quand même d'Abdul-Hamid feront bien de ne point feuilleter ce livre. Mais les tenants de jour en jour plus nombreux de la « jeune Turquie » en feront leurs délices. Et pour ceux qui ne cherchent, en de semblables ouvrages, que l'intérêt de la vision et le piquant du récit, on peut leur prédire qu'ils seront copieusement servis. Avec l'attrait d'un livre de luxe, c'est un ouvrage de documentation à consulter, même par ceux que les interprétations

de l'auteur ne satisferaient point. Il y a là beaucoup de faits et de citations dont l'accumulation donne à penser.

LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT

La Conquête de l'air, (le problème de la locomotion aérienne, les dirigeables et l'aviation, leurs applications), par L. Sazerac de Forge, capitaine breveté. Préface de l'ingénieur H. Julliot. — 1 beau vol. grand in-8°, avec 136 grav., figures et portraits, br., 10 fr.

Nos lecteurs savent la compétence de M. Sazerac de Forge, par l'article qu'il écrivit récemment pour nous. Cet ouvrage le montre une fois de plus. Tout en s'occupant spécialement du dirigeable, seul instrument aérien qui soit encore au service de l'homme, l'auteur ne se désintéresse pas des appareils d'aviation, qui ne sont encore que dans la période des tâtonnements, mais sont vraisemblablement appelés à jouer un rôle important dans un avenir plus ou moins éloigné; il nous initie aux différents procédés employés et aux obstacles qui restent à vaincre. Après avoir étudié l'outil, il passe à son emploi, et examine dans quelle mesure le dirigeable pourra servir au commerce ou à l'industrie, à l'exploration scientifique. Mais ce sera surtout un engin militaire de premier ordre comme moyen de communication avec les places assiégées, lanceur de torpilles aériennes, enfin, comme agent de reconnaissance. L'auteur, en serrant de près chaque élément de la question, nous montre la nature et l'étendue de l'emploi qui pourra être fait de cet engin nouveau. Il termine en étudiant très à fond la question, capitale au point de vue militaire, de la vulnérabilité des ballons dirigeables.

Tout le monde s'intéresse aujourd'hui à ces questions. Et cet ouvrage vient à point pour satisfaire et documenter les plus exigeantes curiosités.

LIBRAIRIE EMILE PAUL

Croisières en Adriatique et en Méditerranée, par Mme la comtesse de La Morinière de la Rochecantin. Préface de Guglielmo Ferrero. 1 vol. gr. in-8°, avec un hors texte en couleur et 190 photographies originales.

Sur la Tunisie, Venise, Bouches-de-Cattaro, Corfou, la Sicile, Tripoli et Malte, le lecteur français aura rarement eu la bonne fortune de posséder un livre plus avenant, plus primesautier et d'une plus fine curiosité. Les descriptions d'une forme très littéraire s'y mêlent aux jugements brefs et incisifs sur les gens et les coutumes. Surtout on a, constamment, la sensation d'une sincérité de vision extraordinaire. Ce sont des notes de voyage d'où toute sécheresse est bannie et qui contiennent, au contraire, les expressions très spontanées d'une avidité, jamais assouvie, de voir et de comprendre. Le tout était de bien voir, et l'auteur, dans la simplicité voulue de son récit, nous prouve sans cesse que le mouvant panorama où se complut sa passion de nouveauté ne fit point obstacle à la maturité de ses appréciations.

Il se dégage de ces pages l'impression, plus encore que la preuve, que quelque chose est en train de changer dans l'Islam, comme le fait justement remarquer M. Ferrero. Une fraction de ses fidèles se raidit en une sorte de farouche réaction contre le nombre toujours croissant de ceux qui veulent marier leurs traditions aux attraits... et aux dangers d'une civilisation plus ouverte. On en trouvera maints exemples dans ce livre qui aura beaucoup de lecteurs et qui les mérite, tant par la valeur du texte que par la luxueuse parure qui l'encadre avec beaucoup de goût.

LIBRAIRIE MONDIALE

Au pays des cigognes, par Jeanne et Frédéric Régamey, 1 vol. in-8°, illustré de nombreux dessins en noir et en couleurs par Frédéric Régamey, rel. de luxe, tr. dorée, 10 francs.

Nos collaborateurs, toujours fidèles à leurs études sur l'Alsace, ont songé cette fois à la jeunesse. Leur beau volume s'adresse aux jeunes gens et aux fillettes de dix à seize ans. Il les initie au charme de la vie familiale alsacienne, à la beauté des sites vosgiens, en même temps qu'aux petits drames de la vie scolaire du pays. Fréquenter l'école de jeunes filles ou le lycée allemands — seuls établissements autorisés — n'est pas toujours agréable pour de jeunes Alsaciens, moins encore pour des Français séjournant en Alsace, comme ceux que les auteurs nous montrent. Le contact avec les professeurs et les camarades surtout donne lieu à des conflits tantôt comiques, tantôt poignants que les lecteurs suivront avec un vif intérêt, au milieu de péripéties aussi variées qu'amusantes. Tout recommande ce livre : le sujet, le nom des auteurs et le talent de l'illustrateur.

LIBRAIRIE BLOUD

Nous avons souvent attiré l'attention de nos lecteurs sur les publications de cette maison. Il nous suffira aujourd'hui de signaler ses principales nouveautés. On sait avec quelle application elle fait entrer, dans ses diverses collections, les œuvres les plus aptes à seconder l'effort des travailleurs catholiques.

Voici, dans « la Pensée chrétienne », le *Saint Athanase* de M Cavallera, où sont recueillis les plus beaux passages du docteur alexandrin sur la doctrine du salut par l'incarnation et la rédemption; le *Saint François de Sales* de M. Strowski, où sont exposées la pensée, les idées, la méthode du grand docteur; le *Ketteler* de M. Goyau, où l'on voit l'illustre évêque de Mayence appelant le thomisme à l'aide des revendications sociales.

Dans les « Études de morale et de sociologie », voici le premier volume d'un traité de sociologie, d'après les principes de la théologie catholique. Il traite du *Régime de la propriété*, et nous le devons à M. L. Garriguet, supérieur du grand séminaire d'Avignon. Cet ouvrage vient à son heure et rendra les plus grands services.

Dans les autres collections, signalons *Foi et systèmes* de M. Bernard Allo, professeur à l'Université de Fribourg; l'*Enseignement social de Jésus* par M. Lugan; l'*Histoire comparée des religions païennes et de la religion juive*, par M. Albert Dufourcq; *Luther et le luthéranisme*, par M. L. Christiani, professeur au grand séminaire de Moulins; les nouveaux opuscules de la collection « Science et religion », et notamment un petit bijou de Mgr Gerbet, exhumé par M. Brémond : *Dernières conférences d'Albéric d'Assise*.

D'autre part, M. le chanoine de La Paquerie nous donne avec son *Apologie élémentaire, Dieu et la religion*, un excellent livre d'expérience. Arguments *clairs, ad hominem*, marqués au coin du bon sens, originalité du ton, manière toute personnelle de concevoir et de résoudre le problème, voilà plus qu'il n'en faut pour rendre cet ouvrage d'une incontestable utilité pratique.

Rappelons enfin que la *Bibliothèque régionaliste* dont nous avons déjà parlé, à propos de *Sous le ciel gris*, par J. Davaugour, compte déjà sept volumes, et entre autres un très piquant et important travail de M. Charles-Brun sur les *Littératures provinciales*.

La maison Bloud vise à répondre à toutes les légitimes curiosités; et elle y réussit.

CHRONIQUE POLITIQUE

On peut juger sûrement, aujourd'hui, M. Clémenceau et son œuvre. L'année 1907 l'a vu gouverner la République, comme un maître absolu qui ne laissait à M. Fallières d'autre office, dans sa fonction présidentielle, que celui de régner sur la guillotine. Sans doute, M. Clémenceau a eu à partager, en apparence, son absolutisme avec l'omnipotence du Parlement. Mais c'était un Parlement dont il lui était facile de flatter les deux passions, parce qu'elles étaient les seules dont la majorité radicale et la minorité socialiste fussent réellement animées : le goût de la surenchère électorale et le besoin d'un salaire législatif mieux proportionné à leur convoitise domestique. M. Clémenceau a satisfait cette double avidité de l'une et de l'autre. A peine leur a-t-il un peu marchandé les lois militaires ou financières dont elles voulaient bénéficier. Non qu'il ne sût qu'il leur sacrifiait tantôt l'honneur de son gouvernement et la dignité du Parlement lui-même, tantôt la sécurité de la patrie. Mais, si son expérience ministérielle tempérait quelques-unes de ses violences politiques d'autrefois, il y en avait une qu'au contraire, sa nouvelle habitude de commander à l'Etat tout entier avait enflammée en lui : c'était l'amour de ce pouvoir qui charme son orgueil, qui réhabilite aussi son personnage, qui exerce son infaillibilité dictatoriale et qui amuse son mépris des hommes. Or, pour le garder, il a mis toute son industrie à conserver sa majorité radicale, en l'assouvissant, et à désarmer la minorité socialiste, en lui donnant des gages. Le peu que M. Clémenceau a lutté contre elles, c'était, non pas pour résister à leurs revendications les plus menaçantes, mais seulement pour les ajourner. Voilà le principe gouvernemental de M. Clémenceau; voilà le régime que la France a subi, pendant toute cette année 1907. Pas un acte bienfaisant ou glorieux. Ici, le brigandage policier; là, le brigandage juridique. Des lois pires que celles mêmes qu'on craignait de M. Clémenceau, à son avènement; et, par une incohérence vraiment étrange, il ne se contente pas d'oublier son programme ministé-

riel, il réalise peu à peu le programme de M. Jaurès. On nous avait bien dit, tout bas, que M. Clémenceau subordonnerait, dans son gouvernement, les affaires de l'intérieur à celles de l'extérieur, parce qu'il avait un grand dessein. Lequel? Il ne semble pas encore que ce soit au Maroc qu'on puisse l'apercevoir.

La Chambre a une majorité radicale que M. Clémenceau a lui-même façonnée, en 1906, avec l'aide de ses préfets. Vaut-il mieux qu'elle? Vaut-elle mieux que lui? Ce qui est sûr, c'est que le scrutin d'arrondissement n'en créa jamais une pire; il a comme accumulé en elle tous ses défauts, toute son insuffisance. M. Jaurès lui-même, avec l'impérieuse liberté de sa brutale franchise, la déclare « livrée à une basse politique de démagogie ». Aucune notion du droit : elle forge des lois rétroactives; elle expulse des tribunaux les plaideurs, au cours de leurs procès, et même les juges, à l'heure de leurs arrêts. Aucun souci, non plus, de l'intérêt public. L'intérêt national, elle le méprise. L'armée de ses électeurs lui paraît plus digne de sa sollicitude que l'armée de la France. Aucun patriotisme. Pas un mot pour protester contre l' « antimilitarisme » des congressistes de Nancy et de Stuttgart. Peut-être que cette majorité se lèverait, furieuse, pour accabler de sa réprobation M. Jaurès, si M. Clémenceau le voulait et lui en donnait l'exemple. Mais M. Clémenceau ménage M. Jaurès : elle respecte donc M. Jaurès. Ce n'est pas tout. Elle consent à faire, soit avec M. Briand, soit avec M. Caillaux, les affaires du parti socialiste : elle fournit aux confiscations futures du collectivisme un précédent par sa loi de Spoliation; elle mêle l'impôt sur le revenu à la loi de finances. Le régime parlementaire n'est plus, avec elle, qu'une parodie, une dérision : elle permet que le gouvernement, après avoir proclamé que la réduction des exercices des réservistes et des territoriaux serait funeste à la défense nationale, s'abstienne de poser la question de confiance, comme si la responsabilité ministérielle, dans un cas pareillement majeur, n'existait plus. Elle avilit davantage encore son parlementarisme : si elle réduit ces exercices, c'est pour racheter tant soit peu l'impopularité qui pèse sur elle, depuis la captation des 6000 francs dont elle a augmenté son traitement parlementaire. Mais, en tout cela, le gouvernement est encore plus coupable qu'elle. De même qu'il faut à la masse électorale quelqu'un ou quelque chose qui élève son esprit vers l'intérêt suprême du pays et de la patrie, de même il faut à une Chambre, à une majorité formée par tant de ferments personnels ou locaux, un gouvernement qui lui rappelle, non seulement l'intérêt supérieur de la nation, mais les devoirs auxquels l'élec-

teur a peu, trop peu, pensé. Cet inspirateur, ce guide, la majorité ne l'a pas trouvé en M. Clémenceau. Et, comme elle prolongera son règne jusqu'en 1910, on frémit, à la pensée de tout le mal qu'elle peut commettre encore.

Ce gouvernement n'est, certes, pas combattu, dans le Parlement, comme le serait tel ou tel autre dont les adversaires occuperaient, non les bancs de la droite et du centre, mais ceux de la gauche. Quelles qu'en puissent être les raisons psychologiques ou historiques, c'est un tort que l'opinion publique ressent vivement : elle ne se juge plus suffisamment représentée, dans ses griefs, dans son indignation, dans ses alarmes. De plus en plus, on entend dire : « Il n'y a pas d'opposition. » Et c'est vrai : il n'y a que des opposants. Parmi eux, des hommes doués d'une grande éloquence et qui possèdent une autorité morale aussi haute que leur talent; beaucoup dont le savoir est profond; beaucoup qui sont des hommes d'esprit; mais, entre eux, point d'entente, aucun concert; ils sont divisés, du centre à la droite, et, dans la droite même, ils le sont d'un groupe à l'autre. Nulle unité donc : on se bat contre le gouvernement, tantôt ici, tantôt là, à un jour ou à un autre; on ne lui donne pas l'assaut, ou bien, quand on a une velléité de le lui donner, on s'arrête sur la brèche et chacun rentre sous sa tente. De là l'étonnement du public. Des questions qui l'irritent, parce qu'il souffre, ne sont pas posées, dans le Parlement. Des plaintes qui sont comme la rumeur du pays tout entier, ne se produisent pas, à la Chambre. Des abus qui sont des scandales, des attentats qui sont des crimes, restent parfois inconnus de la tribune. Peut-être les députés de l'opposition se laissent-ils trop pénétrer du parlementarisme qui les enveloppe. Ils se préoccupent trop de l'effet parlementaire des interpellations auxquelles leur devoir les incite. Ils ne peuvent plus rien attendre de la majorité, rien de ses ministres. Ils ne doivent donc plus regarder que le pays. Peu importe si on n'affaiblit pas, dans ce misérable parlement, ce misérable gouvernement : il faut l'affaiblir devant l'opinion publique. Et c'est aussi pour cette raison que les députés de l'opposition ont à défendre, par-dessus tous les intérêts particuliers ou passagers, l'intérêt général et permanent de la nation. La France n'a pas une parcelle de son être et de son patrimoine qu'on ait le droit de sacrifier ni au Parlement, ni à l'électeur. « En attendant l'héritier, disait noblement Berryer, il ne faut pas détruire l'héritage », et le duc de Broglie disait sagement : « Nous devons toujours nous comporter dans l'opposition, comme si nous pouvions être le gouvernement de demain. » L'histoire en témoigne, d'ailleurs : chaque fois

qu'un événement renverse, dans notre pays, ceux qui ruinaient ou déshonoraient la France, le peuple ne choisit, pour les réparations du lendemain, que les hommes qui n'ont assisté, ni de près, ni même de loin, les auteurs de son infortune et de sa honte.

La Chambre a voté, le 8 décembre, le budget de 1908, par 449 voix contre 46. C'était un dimanche : elle a oublié l'obligation du repos hebdomadaire, soi-disant pour vaquer généreusement à nos affaires. Il fallait que le Sénat eût le projet sur son bureau, le 9; il s'agissait d'éviter les douzièmes provisoires, devenus un épouvantail pour le gouvernement, assurait-on. Ce budget a été discuté à la légère; le contrôle en a été presque nul; on votait le plus souvent à mains levées, sans savoir sur quoi ou pourquoi. Le 8 décembre, la hâte est tellement fiévreuse que tel article d'une loi qui est improvisée et qui sera une innovation grave, est adopté sans débat, sans scrutin; tel autre, sans scrutin, après un débat de cinq minutes; trois lois bâclées en moins d'une demi-heure. Et c'est un nouveau système de législation : il suffit de modifier par un amendement la loi de finances, pour faire ou refaire une loi spéciale, comme celle qui réforme l'impôt foncier sur la propriété non bâtie. Stupéfiante aussi, la méthode du gouvernement : il présente un budget déficitaire, en abandonnant à la Chambre le soin de combler elle-même le vide. Il fallait 7 millions. La Chambre invente deux impôts, pour compléter les deux expédients imaginés par M. Caillaux. De ces expédients, l'un répartissait dans les budgets de l'avenir les échéances des primes que l'Etat doit présentement à la marine marchande; l'autre changeait les échéances des pensions, de telle manière que M. Caillaux eût payé, en 1908, onze douzièmes seulement de chaque pension et, en 1909, le dernier. Quant aux deux impôts, l'un doublait la taxe sur les opérations de Bourse, tout en exemptant de cette taxe la rente française, par un privilège qui aurait pu paraître un illogisme à M. Caillaux et à M. Jaurès; l'autre frappait d'une taxe de 4 pour 100 les dépôts effectués dans les établissements de crédit : dépôts dont les uns se composent des comptes courants qui créditent le commerce et l'industrie, tandis que les autres, qui sont minuscules, mais innombrables, représentent l'épargne du petit détaillant ou même du petit rentier. La Chambre, en mettant la main sur les comptes de ces dépôts, tentait une application préventive de l'impôt sur le revenu. M. Jaurès exultait et M. Caillaux souriait. Il est vrai qu'au Sénat, la Commission des finances rejette les deux expédients et n'accepte, des deux impôts, que celui qui surtaxe les opérations de Bourse. Dès lors, le déficit qu'on dissimulait si hypocritement

et si puérilement, réapparaît dans toute sa réalité : il est de 51 millions. M. Caillaux a pris sa revanche, hors de France. On sait de quelle rancune rapace il a juré de poursuivre, dans leur exode, les capitaux qui se dérobent à la menace de son impôt sur le revenu. Jaloux de leur montrer son pouvoir vindicatif, il a obtenu de l'Angleterre une convention qui vise à « empêcher la fraude dans les cas de succession ». Quand une personne qui avait son domicile en France et qui mourait en Angleterre, avait déposé des titres dans une banque anglaise, son héritier ou son exécuteur testamentaire ne pouvait les en retirer qu'après avoir fait au fisc anglais une déclaration, dite « affidavit », moyennant laquelle on lui délivrait un certificat, dit « probate », qui lui en assurait la possession. Dorénavant, le gouvernement anglais communiquera, de trimestre en trimestre, ces « affidavit » au gouvernement français, qui, réciproquement, lui transmettra, dans toutes les circonstances identiques, tous les renseignements analogues. Et, quoique cette procédure soit plus spécialement avantageuse à l'Angleterre, M. Caillaux triomphe, comme s'il y avait là, pour son inquisition fiscale, la conquête d'un instrument souverain. Nous avons, décidément, des ministres qui aiment à sévir contre les morts : M. Briand confisque, dans leur pays, leurs fondations pieuses; M. Caillaux traque leur héritage, jusque sur la terre étrangère. Auquel des deux décerner la palme?

La question nationale qui émeut si vivement, depuis trois semaines, l'armée et le pays, reste aussi inquiétante. La Chambre a réduit de 28 à 21 jours, pour les réservistes, et, de 13 jours à 7, pour les territoriaux, la durée de leurs périodes d'instruction. On a pu espérer, un instant, que cette décision néfaste ne serait pas confirmée par le Sénat. Il écouterait mieux que la Chambre, pensait-on, l'avertissement si justement sinistre du général Picquart; il rendrait au gouvernement le courage qui lui avait failli. Il entendrait surtout la voix de M. de Freycinet, dont il ne peut suspecter l'esprit réformateur, puisque M. de Freycinet a été, devant lui, l'artisan le plus accrédité de cette loi de 1905 qui a institué le service de deux ans. Vétéran de la guerre terrible dont la France sent encore la blessure, plusieurs fois ministre de la guerre, président depuis 1893 de la Commission sénatoriale de l'armée, M. de Freycinet est, dans le Parlement tout entier, l'homme le plus expert, le plus compétent, qui pût se prononcer sur une telle question; et, près de lui, le vice-président de cette Commission, l'ancien président de la Commission de la Chambre, M. Mézières, qui représente la Lorraine et que, depuis 1871, son ardent patriotisme a familiarisé avec toutes les études qui intéres-

sent, sur la frontière, la vie de la France. Or, si prépondérante que parût l'autorité de M. de Freycinet et si persuasive que soit, d'ordinaire, son éloquence, son avis n'a pas prévalu, dans la Commission, et les adjurations les plus pathétiques de M. Mézières ont été vaines. Tous deux ont donné leur démission, comme naguère le général Hagron et le général Michal, avant la libération des classes. Non seulement la Commission n'a pris en considération aucune des raisons énoncées par M. de Freycinet, mais elle a trahi l'engagement que le Sénat avait pris envers l'armée, quand M. de Freycinet, avant le vote de la loi de 1905, avait déclaré que cette loi n'était acceptable que si les réserves recevaient plus strictement que jamais l'instruction dont elles auraient un besoin exceptionnel, parce que leur apprentissage du métier militaire aurait été court et parce qu'elles devenaient, dans les guerres de l'avenir, la portion majeure de l'armée combattante, dès la première bataille. M. de Freycinet demeure fidèle à sa déclaration. Les transactions consenties déjà par la Commission, soit pour plaire aux électeurs qui opéreront le prochain renouvellement du Sénat, soit pour tirer d'embarras le ministère, annoncent que le Sénat ne tiendra pas sa propre parole. La loi de deux ans, ainsi aggravée, sera, pour l'armée, le commencement de la destruction. Restreindre l'instruction de ces réservistes qui constitueront, devant l'ennemi, les cinq sixièmes de l'armée, c'est bien la condamner à une infériorité ruineuse pour la patrie; et, d'autre part, c'est abâtardir, parmi les générations nouvelles, la notion du devoir patriotique, du devoir militaire, que de juger trop exigeant et trop pénible pour elles un service de deux fois quatre semaines, dans un espace de onze années. Aucune leçon, cependant, ne manque au gouvernement et au Sénat. Hier, le rapporteur du budget de la guerre, M. Messimy, constatait, devant la Chambre, que la loi de deux ans amoindrit la force tout entière de l'armée combattante, puisque, chaque année, « l'effectif mobilisable sera inférieur de 45 000 à 50 000 hommes à celui donné par la loi ancienne ». Déjà aussi, le général Picquart sait que nos troupes de couverture ne pourront, pendant trois ou quatre mois de l'année, mettre en ligne qu'une moitié de leur effectif. Veut-il tourner les yeux vers notre province d'Oran? C'est à la fois la quantité et la qualité que la loi de deux ans venait de diminuer dans la division d'Oran, le jour où les Beni-Snassen ont envahi le territoire de l'Algérie. Le général Lyautey conduit au feu des compagnies de zouaves dont l'effectif incomplet se compose, en partie, de recrues.

Tout est combat, aujourd'hui, dans le Maroc. Guerre civile et guerre étrangère. Les deux sultans sont aux prises; le Rogui,

depuis longtemps immobile, a, de son côté, relevé son étendard. Près de Mogador, le caïd des Anflous met en déroute la mahalla de Moulaï-Hafid. Dans la Chaouïa, la mahalla de Moulaï-Hafid défait celle d'Abd-el-Aziz. Le Rogui bat la mahalla chérifienne qui l'observait, non loin de Marchica. Quelques jours plus tard, la tribu des Sraghna, que Moulaï-Hafid voulait punir d'un massacre de ses partisans, le forçait victorieusement à rentrer dans Marakech. Il y avait longtemps que les dissensions du Maroc ne l'avaient tant troublé. Nos propres armes sont à une double épreuve. Tandis que le général Drude hiverne sous les murs de Casablanca, comme si l'ennemi l'y bloquait, le général Lyautey dirige contre les Beni-Snassen une véritable expédition. Le 5 décembre, il les avait chassés d'Aghbal. Le 15, il abordait leur massif montagneux. Une des trois colonnes qu'il avait formées, la colonne Félineau, s'emparait d'Aïn-Sfa et de ses sources; elle occupait le mamelon qui commande la vallée du Safrou; elle s'établissait dans les deux villages du haut de la vallée. En même temps, une seconde colonne, partie de Port-Say pour parcourir la plaine de Triffas, prenait possession de Kelah, qui domine les gorges du Kiss. Vers le nord du massif, la troisième colonne campait entre le marché de Cherrâa et les sources de Mohamed-Sidi-Barricane; elle portait ses avant-postes jusqu'à la rive de la Moulouya. D'après le plan qui se dessinait, la première et la troisième colonne devaient se rejoindre, le long de la Moulouya, à l'ouest du territoire des Beni-Snassen, pour les isoler, les contenir, les soumettre. Pendant que « la poudre parle » ainsi, dans le Maroc tout entier, M. Regnault et le ministre d'Espagne, M. Llaveria, quittant Rabat, apportent à leurs gouvernements les nouvelles promesses d'Abd-el-Aziz, pour l'application définitive de l'Acte d'Algésiras. Dans quatre mois, on pourra célébrer le second anniversaire de cet Acte. A quoi a-t-il réellement servi, dans ce Maroc où les batailles ont remplacé les intrigues et où l'anarchique impuissance du Makhzen semble devenue la sanglante impuissance de tout le monde? « La question marocaine, a dit placidement M. Pichon au correspondant d'un journal anglais, ne sera pas réglée en un jour ni en une année; nous devons attendre et être patients. Après tout, il a fallu longtemps à l'Angleterre pour en finir avec l'Afghanistan, par exemple. » C'est une sérénité que peut avoir un gouvernement capable de longs desseins et confiant dans sa durée, comme celui de l'Angleterre. M. Pichon et M. Clémenceau sont-ils seulement sûrs que le ministère qui succédera au leur ne changera pas leur politique marocaine, comme M. Clémenceau lui-même a, naguère, fait changer la politique égyptienne de

M. de Freycinet, après la politique égyptienne de M. Gambetta?

Même quand on a l'esprit ou le cœur trop français pour être pessimiste, on ne peut pas faire sans tristesse le bilan de la France, dans ces derniers jours de l'année 1907. Certes, la France conserve, au fond, la plupart de ses ressources primitives, de ses éléments historiques. Son génie inventif n'a pas diminué. Elle excelle toujours dans la littérature, dans les arts, dans les sciences. L'idéalisme de la race a encore des lueurs, un rayonnement. La France reste au premier rang, dans l'apostolat chrétien; au premier rang, dans les œuvres de sa charité, non seulement religieuse, mais laïque : ses dons, ses sacrifices sont presque le double de ceux d'aucun autre peuple, en Europe. Il y a là une générosité qui atteste de quel noble désintéressement l'âme française est encore capable, même jusqu'à l'héroïsme. Malheureusement, on ne peut nier qu'en cette année 1907, notre décadence politique et sociale ne soit plus marquée que jamais par le désordre de l'Etat, par l'incapacité du Parlement et par sa cupidité, par la perversion croissante de l'enseignement primaire, par l'ignorance crédule ou l'apathie de la masse électorale. Il est plus visible encore que notre puissance militaire et navale s'est affaiblie. Il est certain, de plus, que la natalité de notre population va tarissant d'année en année, depuis 1902 : elle est maintenant la plus faible de l'Europe. Mais, presque toutes les vertus de la France qui se dénaturent, presque toutes celles de ses forces qui languissent ou qui dépérissent, son gouvernement en a, plus qu'elle-même, la responsabilité. Une sorte de séparation s'établit, de jour en jour, entre elle et lui. Il combat en elle les goûts, les habitudes, les instincts, les traditions qui ont le plus contribué à faire d'elle ce qu'elle est devenue, dans le monde, avec son caractère national, avec sa physionomie si particulière. Il se targue de détruire notre religion : or, le catholicisme français résiste à toutes les vexations, à toutes les persécutions des lois nouvelles. Il démolit, une à une, nos institutions militaires et maritimes : or la France garde, dans tous ses régiments, sur tous ses vaisseaux, des officiers attachés à leur devoir, avec une constance superbe, et qui valent, par la connaissance de leur métier, par leurs mérites, n'importe lesquels de leurs rivaux, en Europe; et jamais l'armée, la marine n'ont plus ingénieusement travaillé au perfectionnement de tous leurs engins. Pendant qu'il gaspille nos finances, pendant qu'il effraye l'épargne; pendant qu'il semble porter à la richesse de la France tous les préjudices qu'il peut, la nation reste active, prévoyante, économe. Elle a des associations qui sont des modèles d'organisation sage et habile; et elle répare, dans le

labeur obscur de sa ruche, une partie des déficits de l'Etat, par les plus-values de sa production industrielle, commerciale, agricole. Il tolère les méfaits de l' « antimilitarisme », de l' « antipatriotisme »; et, dès que le drapeau se déploie dans un de nos combats africains, la France tressaille; et, quand M. Clémenceau lui-même veut bien glorifier, devant la statue d'un patriote, notre vieille et chère patrie, la France applaudit tout entière, sinon le ministre, au moins l'apologie. Mais, évidemment, ce désaccord virtuel de la France et de son gouvernement ne peut pas durer. C'est une lutte qui, logiquement, doit finir par une catastrophe, ou celle de la France, ou celle du gouvernement, ou celle des deux ensemble. Plaise à Dieu de protéger la France!

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Sandro Botticelli, par M. Emile Gebhart, de l'Académie française. Un vol in-16. (Hachette.)

On sait avec quelle amoureuse prédilection, M. Gebhart étudie l'Italie de la Renaissance. Nul ne pouvait, avec plus de compétence et plus de fine pénétration, parler de Botticelli et montrer dans le peintre du *Printemps*, d'abord la sensualité païenne où, comme ses compatriotes florentins, il se complut; puis l'élan d'idéalisme mystique qui le jeta à la suite du fougueux Savonarole. L'on ne connaît guère Botticelli en France que par les quelques œuvres de lui que possède le Louvre et qui ne donnent point l'idée complète de son âme ni de son talent. C'est dans cet exquis petit livre qu'il la faudra désormais chercher.

De la Croyance en Dieu, par Clodius Piat. 1 vol. in-12 (Alcan).

Traditionnel et très informé à la fois, M. Piat traite avec beaucoup de clarté, de force et de méthode son vaste et profond sujet. Il touche à la plupart des grands problèmes philosophiques. Son livre, instructif et bienfaisant, passionnera particulièrement ceux qui cherchent la vérité avec angoisse. Ils y trouveront non plus seulement la lumière froide de la raison isolée, mais les chaudes clartés qui émanent de l'âme humaine tout entière, pénétrée par la foi. Les croyants eux-mêmes devront lire la *Croyance en Dieu*, pour mieux comprendre encore ce qu'ils croient.

Vie de Beethoven, — Vie de Michel-Ange, — par Romain Rolland. 2 vol. in-16 (Hachette.)

Soucieux des événements dans la mesure seulement où ils révèlent l'âme, M. Romain Rolland écrit des biographies psychologiques, de beaux romans vrais. Stoïcien, il s'intéresse surtout à la lutte du génie avec la douleur, il s'applique à nous montrer ce Prométhée qu'il y a dans tout grand homme. Michel-Ange hésitant, souffrant, martyrisé par les siens et par lui-même, Beethoven pauvre et que torture l'infirmité la plus atroce pour un musicien, nous apparaissent vraiment tragiques dans leur géhenne, d'où Beethoven parvient pourtant à pousser le cri d'une joie sublime, d'une joie supérieure au bonheur qu'il n'avait pu atteindre. Mais, pour comprendre pleinement cette victoire, si mystérieuse en apparence, il aurait fallu un mystique; et il ne manque à M. Romain Rolland, si pénétrant et si fort, que d'en être un.

Scopas et Praxitèle, par Maxime Collignon, de l'Institut. 1 vol. in-8° illustré. (Plon.)

M. Collignon, dont les travaux sur la sculpture antique sont connus, nous donne dans ce volume l'histoire de la sculpture grecque dans les deux premiers tiers du quatrième siècle. Il a pris Scopas, l'auteur du mausolée d'Halicarnasse, et l'élégant Praxitèle pour centre de cette étude érudite autant que fine.

Deux princesses d'Orient au douzième siècle : Anne Comnène, témoin des croisades; Agnès de France, par Louis du Sommerard. 1 vol. in-12. (Perrin).

L'intérêt principal de ce très curieux livre est dans l'opposition entre la civilisation byzantine, si raffinée, et la barbarie extérieure des Occidentaux. Anne Comnène considère comme des sauvages les héros des croisades; elle ne se doute guère que ces peuples qu'elle méprise ont en eux les germes d'une supériorité qui, s'affirmant dans l'avenir, les fera maîtres de la chrétienté, tandis que Byzance amollie et divisée en sera détachée comme un fruit mûr par la main d'un conquérant.

Paris-Hachette 1908.

Voici la douzième édition de cet annuaire dont le succès fut éclatant et le demeure. Toujours aussi heureusement présenté sous un format très réduit, très maniable, il s'est augmenté cette année encore de maints renseignements. Réunissant en un seul tous les autres annuaires d'adresses de Paris, cet ouvrage indispensable partout renferme le nombre formidable de 775 000 adresses.

Il offre, en outre, tous les renseignements utiles sur la vie et l'organisation sociale actuelle. Il contient un curieux dictionnaire des pseudonymes du monde littéraire et du monde du théâtre, une galerie des célébrités contemporaines, le plan des théâtres de Paris, la nomenclature de toutes les expositions qui auront lieu dans l'année, la liste de toutes les attractions parisiennes, et une quantité d'articles intéressants qui font qu'on le lit avec une curiosité jamais lassée.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT VINGT-NEUVIÈME

(CENT QUATRE-VINGT-TREIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

L'antimilitarisme chez les socialistes français et chez les socialistes allemands. 10 novembre. 409.

La question d'Irlande. Le Sinn Fein. 25 novembre. 652.

Livres d'Etrennes. 10 décembre. 1016. 25 décembre. 1229.

Bulletin bibliographique. 10 octobre. 208. — 25 octobre. 408. — 25 novembre. 832. — 10 décembre. 1040. — 25 décembre. 1244.

ANGOT DES ROTOURS (Bron J.). Les Sénatoreries. — Une ébauche d'administration régionale sous le premier empire. 25 octobre. 336.

AUDIGIER (Camille). Les bohémiens. 25 octobre. 358.

AVESNES. Quelques opinions chinoises contemporaines. I. 10 décembre. 890.

BAR (G. de et) **PAWLOWSKY**. Le Premier miracle. Conte de Noël. 25 décembre. 1204.

BÉCHAUX (A.). La vie économique et le mouvement social. 10 novembre. 585.

BELLET (Daniel). Ce qu'on peut attendre de l'automobilisme. 10 novembre. 561.

BORDEAUX (Henry). M. Rudyard Kipling. 25 décembre. 1164.

BOUCHER (Auguste). Chronique politique. 10 octobre. 198. — 25 octobre. 398. — 10 novembre. 611. — 25 novembre. 822. — 10 décembre. 1030. — 25 décembre. 1235.

BRITSCH (Amédée). La science et les bibliothèques. La question bibliographique. 10 décembre. 959.

BROGLIE (prince Emmanuel de). Un grand marin. Tourville. I. 10 octobre. 3. — II. 25 octobre. 267. — III. Fin. 10 novembre. 439.

CHAMBONAS (marquis de). Forêt de Pierrefonds (Sonnet). 25 novembre. 802.

CHAPON (Mgr). La critique traditionnelle et les novateurs. 25 octobre. 209.

DAUDET (Ernest). Au galop de la vie. Mœurs contemporaines. Roman. I. 10 novembre. 501. — II. 25 novembre. 723. — III. 10 décembre. 910. — IV. 25 décembre. 1137.

DAVIN (A.). Les ports francs. 25 décembre. 1089.

DEBROL (Marc). La route choisie. Roman. II. 10 octobre. 98. — III. Fin. 25 octobre. 298.

DELAY (Paul). La transformation

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1907.

des moyens de transport à Paris. 10 octobre. 69.

DEVOUCOUX (M.). Le feu (poésie). 25 novembre. 802.

DUVAL (Jacques). M. René Bazin romancier. 19 novembre. 467.

FRAYSSEIX (Mis de). La fin d'une royauté. Souvenirs de Grèce. 25 octobre. 232.

GACHOT (Edouard). La réhabilitation de Mack. 10 décembre. 941.

GERMAIN (Alphonse). L'art religieux au XIXe siècle en France. 25 octobre. 241.

GERVAIS-COURTELLEMONT (J.). Les missionnaires catholiques en Orient et en Extrême-Orient. Témoignage d'un explorateur. 10 octobre. 132.

GIBON (Fénelon). Encore le milliard des congrégations. Nouveaux faits. Nouveaux chiffres. 10 novembre. 486. — Le milliard fantôme. La curée. 10 décembre. 974.

HAREL (Paul). Chasse d'automne. Au sonneur de trompe. Poésies. 25 décembre. 1209.

HEARTY (C.). Impressions de manœuvres. 10 octobre. 177.

HYRVOIX DE LANDOSLE. Les origines de la confédération helvétique. Histoire et légende. 10 novembre. 533.

LAGRÈZE (Cte de). Oscar II. Souvenirs intimes. 25 décembre. 1183.

LAMY (Etienne). Le vicomte de Meaux. 10 novembre. 621. — *L'Action française* et le *Correspondant*. 10 décembre. 984.

LANZAC DE LABORIE (de). Les débuts du régime concordataire à Paris. 10 octobre. 21. — Albert Sorel et son œuvre. 10 décembre. 874.

LARGUIER (Léo) Tombeau (Poésie). 25 octobre. 378.

LEBLOND (Marius-Ary). L'instruction publique aux colonies. 25 novembre. 706.

MARRE (Francis). L'industrie laitière. 10 octobre. 157.

MIGNOT (Mgr). A propos de l'histoire des religions. I. L'Eglise et la science. 10 décembre. 833. — II. La Bible et les religions. 25 décembre. 1041.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 octobre. 188. — 10 novembre. 601. — 10 décembre. 1006.

ROUSSE (Edmond). Lettres à un ami (1871-1880). I. 25 novembre. 625. — II. 10 décembre. 851. — III. 25 décembre. 1064.

SAVY (Paul). Bruges port de mer. 10 octobre. 51.

SAYN-WITTGENSTEIN (Princesse de). Quelques souvenirs de ma vie. 25 novembre. 686.

SOMMERARD (Louis du). Un apologiste de l'art et de la vie du Moyen-Age. (M. Enlart : *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*. 2 vol.) 25 novembre. 778.

TALMEYR (Maurice). La nouvelle légende dorée. IV. Fin. La croix sur les eaux. 25 novembre. 757.

TEINCEY (Jean). Le mariage secret d'un prince héritier. La cour d'Angleterre au XVIIIe siècle. 25 décembre. 1111.

TROGAN (Edouard). Les œuvres et les hommes. 25 octobre. 380. — 25 novembre. 803. — 25 décembre. 1211.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT VINGT-NEUVIÈME

TABLE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-TREIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT VINGT-NEUVIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1907.

Un grand marin. Tourville. — I, par M. le prince Em. DE BROGLIE. 3
Les Débuts du régime concordataire à Paris, par M. DE LANZAC DE LABORIE. 21
Bruges port de mer, par M. Paul SAVY. 51
La Transformation des moyens de transport à Paris. — Exploitation actuelle et régime futur, par M. Paul DELAY. 69
La Route choisie. — Roman. — II, par M. Marc DEBROL. . . . 98
Les Missionnaires catholiques en Orient et en Extrême-Orient. — Le témoignage d'un explorateur, par M. J. GERVAIS-COURTELLEMONT. 132
L'Industrie laitière, par M. Francis MARRE. 157
Impressions de manœuvres, par M. C. HEARTY. 177
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 188
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 198
Bulletin bibliographique. 208

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1907.

La Critique traditionnelle et les novateurs, par Mgr CHAPON. . . . 209
La Fin d'une royauté. — Souvenirs de Grèce, par M. le marquis DE FRAYSSEIX. 232
L'Art religieux au XIXe siècle en France, par M. Alphonse GERMAIN. 241
Un grand marin. Tourville. — II, par M. le prince Em. DE BROGLIE. 267
La Route choisie. — Roman. — III. — Fin, par M. Marc DEBROL. 298
Les Sénatoreries, par M. le baron J. ANGOT DES ROTOURS. 336
Les Bohémiens, par M. Camille AUDIGIER. 358
Poésie. — Tombeau, par M. Léo LARGUIER. 378
Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard TROGAN. . . . 380
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 398
Bulletin bibliographique. 408

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1907.

L'antimilitarisme chez les socialistes français et chez les socialistes allemands, ***. 409
Un grand marin. Tourville. — III, par M. le prince Em. DE BROGLIE. 439
M. René Bazin romancier, par M. Jacques DUVAL. 467
Encore le milliard des congrégations, par M. Fénelon GIBON. . . 486
Au galop de la vie. — Mœurs contemporaines. — Roman. — I, par M. Ernest DAUDET. 501
Les origines de la confédération helvétique. — Histoire et légende, par M. HYRVOIX DE LANDOSLE. 533
Ce qu'on peut attendre de l'automobilisme, par M. Daniel BELLET. 561
La vie économique et le mouvement social, par M. A. BÉCHAUX. . 585
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 601
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 611
Le vicomte de Meaux, par M. Etienne LAMY. 621

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1907.

Lettres à un ami (1871-1880). — I, par M. Edmond ROUSSE. . . . 625
La question d'Irlande. — Le Sinn Fein. 652

Quelques souvenirs de ma vie, par Mme la princesse de Sayn-Wittgenstein. 686
L'instruction publique aux colonies, par M. Marius-Ary Leblond. . 706
Au galop de la vie. — Mœurs contemporaines. — Roman. — II, par M. Ernest Daudet.. 723
La nouvelle légende dorée. — IV. — Fin. — La croix sur les eaux, par M. Maurice Talmeyr. 757
Un apologiste de l'art et de la vie du moyen âge, par M. Louis du Sommerard. 778
Poésies. — I. Forêt de Pierrefonds, par M. de Chambonas. . . . 802
— II. Le feu, par Mme M. Devoucoux. 802
Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard Trogan. . . . 803
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 822
Bulletin bibliographique. 832

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1907.

A propos de l'histoire des religions. — I. — L'Eglise et la science, par Mgr Mignot. 833
Lettres à un ami (1871-1880). — II, par M. Edmond Rousse. . . 851
Albert Sorel et son œuvre, par M. de Lanzac de Laborie. . . . 874
Quelques opinions chinoises d'aujourd'hui. — I, par M. Avesnes. . 890
Au galop de la vie. — Mœurs contemporaines. — Roman. — III, par M. Ernest Daudet. 910
La réhabilitation de Mack, par M. Edouard Gachot. 941
La science et les bibliothèques. — La question bibliographique, par M. Amédée Britsch. 959
Le milliard fantôme. — La curée, par M. Fénelon Gibon. . . . 974
L'Action française et *le Correspondant*, par M. Etienne Lamy. . 984
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 1006
Livres d'étrennes. 1016
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 1030
Bulletin bibliographique. 1040

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1907.

A propos de l'histoire des religions. — II. — La Bible et les religions, par Mgr Mignot. 1041
Lettres à un ami (1871-1880). — III, par M. Edmond Rousse. . . 1064
Les ports francs, par M. A. Davin. 1089
Le mariage secret d'un prince héritier. — La cour d'Angleterre au dix-huitième siècle, par M. Jean Teincey. 1111
Au galop de la vie. — Mœurs contemporaines. — Roman. — IV, par M. Ernest Daudet. 1137
Un lauréat du prix Nobel. — M. Rudyard Kipling, par M. Henri Bordeaux. 1164
Oscar II. — Souvenirs intimes, par M. le comte de Lagrèze. . . 1183
Le premier miracle. — Conte de Noël, par MM. G. de Bar et Ch. Pawlowski. 1204
Poésies. — Chasse d'automne. Au sonneur de trompe, par M. P. Harel. 1209
Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard Trogan. . . . 1211
Livres d'étrennes. 1229
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 1235
Bulletin bibliographique. 1244

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

ETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 8373